HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS
L'ÉTABLISSEMENT
DE
LA MONARCHIE
FRANÇOISE DANS LES GAULES,

DEDIÉE AU ROI,

Par le P. G. DANIEL, de la Compagnie de JESUS,

NOUVELLE EDITION,

Revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur, enrichie de Cartes Geographiques, & de plusieurs Medailles authentiques.

TOME SECOND,

qui comprend les Regnes depuis l'an 768. jusqu'en 987.

A PARIS,

Chez
- DENYS MARIETTE, Libraire, rue saint Jacques à saint Augustin.
- JACQUES ROLLIN, Quai des Augustins, à la descente du Pont saint Michel, au Lion d'Or.
- JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roi, rue saint Jacques, à saint Paul.
- JEAN-BAPTISTE COIGNARD, fils, Imqrimeur du Roi, rue saint Jacques, au Livre d'Or.

M DCC XXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

SOMMAIRE DU REGNE DE CHARLEMAGNE.

PEpin partage ses Etats entre Charlemagne & Carloman ses fils. Charlemagne met en fuite Hunalde Duc d'Aquitaine. Il repudie sa femme pour épouser la fille du Roi des Lombards. Mort de Carloman. Charlemagne se met en possession de son Roïaume. Etat de la Saxe du tems de Charlemagne. Il déclare la guerre aux Saxons. Il prend Eresbourg, & détruit le Temple d'Irminsul. Il pardonne aux Saxons. Affaires d'Italie. Il répudie sa seconde femme, & épouse Hildegarde. Didier fait des courses dans l'Exarcat de Ravenne. Charlemagne fait marcher ses Troupes vers l'Italie. Il fait faire des remontrances à Didier qui sont sans effet. Les Lombards prennent la fuite par une terreur panique. Charlemagne assiege Didier dans Pavie. Il va passer la fête de Pâques à Rome. Il confirme la donation faite au Pape de l'Exarcat de Ravenne. Fin du regne des Princes Lombards en Italie. Révolte des Saxons. Charlemagne accepte leurs soûmissions. Il dissipe la conjuration des Lombards en faveur d'Adalgise fils de Didier. Il entre en Saxe avec une Armée. Il passe en Espagne, & y pousse ses conquêtes jusqu'à la riviere d'Ebre. Les Gascons battent son arriere-garde dans la vallée de Roncevaux. Il crée des Comtes dans l'Aquitaine. Les Saxons se soûlevent de nouveau. Ils sont défaits entiérement. Charlemagne leur pardonne & leur laisse des Eccle-

ſiaſtiques pour les inſtruire dans la Religion Chrétienne. Il fait un nouveau voïage en Italie. Il fait proclamer Pepin Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine. Irene Imperatrice lui envoïe une Ambaſſade. Le Duc de Baviere vint lui prêter ſerment de fidélité. Deux de ſes généraux ſont battus. il fait couper la tête à quatre mille cinq cens de ces rebelles. Révolte générale des Saxons. Charlemagne les défait en trois batailles. Il gagne Vitikinde & Alboin qui ſe font Chrétiens. Il fait un nouveau voïage au-delà des Alpes. Le Duc Taſſillon vient ſe jetter à ſes piés: le Roi ſe laiſſe fléchir. Le Duc de Baviere continue ſes pratiques. Il eſt dépouillé de ſes Etats & enfermé dans un Monaſtere. Les Généraux François défont les Huns en trois batailles. L'Empereur & le Duc de Benevent prennent des meſures pour chaſſer les François d'Italie. Charlemagne accorde à Grimoald l'inveſtiture du Duché de Benevent. Les François remportent une grande victoire ſur les Grecs en Italie. Charlemagne établit des écoles & une Académie. Il étend ſa domination juſqu'à la mer Baltique. Il bat les Abares, & fait de grands ravages dans leur païs. Pepin ſon fils conſpire contre lui. Le Roi le relegue dans un Monaſtere. Il fait travailler à la jonction de l'Ocean avec le Pont-Euxin. Il aſſemble un Concile à Francfort. Hiſtoire de ce Concile. Les Evêques de Tolede & d'Urgel y ſont condamnés. On y traite des Images & du culte qui leur eſt dû. Differens ſentimens ſur ce ſujet. Déciſion du Concile. Refléxions ſur les Decrets des Conciles de Nicée & de Francfort touchant les Images. Raiſons de la conduite de Charlemagne à l'égard du Concile de Nicée. Le Pape écrit pour la défenſe de ce Concile, & réfute les Livres Carolins. Taſſillon cede ſon Duché de Baviere à Charlemagne. Charlemagne châtie les Saxons, & en fait tranſporter une par-

tie hors de leur païs. Conseils qu'il donne au jeune Roi d'Aquitaine son fils sur le gouvernement de son Etat. Mort du Pape Adrien I. Leon III. est élû pour son successeur. Charlemagne extermine les Abares. Il envoïe une Armée au-delà des Pyrenées contre les Sarrasins. Il châtie les Saxons. Il donne audience aux Ambassadeurs de l'Imperatrice Irene. Elle fait crever les yeux à l'Empereur Constantin son fils, & se rend maîtresse de l'Empire. Felix Evêque d'Urgel est anathematisé, & ensuite déposé. Leon III. succede à Adrien I. Conspiration contre ce Pape. Le Roi de Perse envoïe des presens à Charlemagne, & lui fait donation des Lieux Saints. Charlemagne va à Rome. Le Pape se justifie des crimes dont on l'accusoit. Elevation de Charlemagne à l'Empire d'Occident. Il reçoit des Ambassadeurs du Roi de Perse. Le Roi d'Aquitaine son fils prend Lerida & Barcelone. Fêtes & réjouissances à la Cour de Charlemagne. Il envoïe des Ambassadeurs au Roi de Perse. Il accepte la proposition qu'Irene lui fait de l'épouser. Le Patrice Nicephore est reconnu pour Empereur d'Orient. Il fait transporter Irene dans l'Isle de Lesbos où elle meurt. Charlemagne donne audience aux Ambassadeurs de l'Empereur Nicephore. La paix est conclue entre les deux Empires. Charlemagne fait conduire dix mille familles des Saxons du Nord sur les Terres de France. Il vient à Reims recevoir le Pape. Il assemble les principaux Seigneurs de France, & fait son Testament. Articles les plus remarquables de ce Testament. Les Seigneurs y souscrivent. Louis Roi d'Aquitaine remporte divers avantages sur les Sarrasins. Aaron Roi de Perse envoïe une nouvelle Ambassade & des presens à Charlemagne. Les François défont les Maures sur les côtes d'Italie. Ils les défont encore en Espagne. Godefroi Roi de Danemarc fait une ir-

ruption dans le païs des Abodrites. Charlemagne rétablit sur le Trône Eadulfe Roi de Northumberland. Il fait bâtir une forteresse pour empêcher les courses des Danois. Disputes en France touchant la Procession du Saint-Esprit. L'Empereur aßemble un Concile à Aix-la-Chapelle sur ce sujet. Il envoïe à Rome pour avoir l'avis du Pape. La guerre se rallume en plusieurs endroits. Les François reprennent la frontiere d'Espagne qui leur avoit été enlevée. La paix est concluë entre les deux Empires. Les François & les Frisons sont battus par les Normands. Mort de Pepin Roi d'Italie, & de Charles fils de Charlemagne. Bernard fils de Pepin est reconnu Roi d'Italie. Charlemagne associe Louis Roi d'Aquitaine à l'Empire. Il fait tenir plusieurs Conciles. La guerre se rallume entre les François & les Sarrasins d'Espagne. Mort de Charlemagne. Son caractere. Ses défauts. Accidens extraordinaires qui précederent sa mort. Epitaphe de Charlemagne.





Donation de l'Exarcat de Ravennes &c. au St. Siege par Charlemagne

HISTOIRE DE FRANCE.

CHARLEMAGNE.



LE Roïaume des François parvenu au plus haut point de puissance où il ait jamais été; une grande partie de l'Espagne, & presque toute l'Italie conquise; les Sarrasins domptés; les bornes de la domination Françoise, & celles du Christianisme poussées bien au-delà du Danube & de la Theisse; la Dacie, la Dalmatie, l'Istrie soumises; les Nations barbares jusqu'à la Vistule, rendues tributaires; l'Empire d'Occident, avec toutes ses prérogatives, transferé dans la Mai-

Eginard. in vita Caroli Magni.

ſon de France ; un Etat de cette étendue gouverné avec application & autorité, & policé par les plus belles Loix tant Civiles qu'Ecclesiastiques, enfin une ſuite continuelle de victoires & de conquêtes pendant l'eſpace de quarante-ſix ans, c'eſt-là la carriere que m'ouvre le glorieux Regne de Charlemagne.

768. [illegible] & Carloman [illegible] fils.

Pepin ſe ſentant frappé de la maladie mortelle qu'il prit en Xaintonge en achevant la conquête de l'Aquitaine, ſongea à partager ſon Empire entre ſes deux enfans. Il en avoit eu ſept legitimes, trois filles & quatre fils : des trois filles deux moururent toutes jeunes, la troiſiéme nommée Giſele entra en Religion. De ces quatre fils le cadet nommé Giles ſe fit pareillement Religieux au Monaſtere de S. Sylveſtre, où ſon oncle Carloman s'étoit d'abord retiré en renonçant à ſon Etat ; les trois autres furent Charles, Carloman & Pepin, ce dernier mourut à l'âge de trois ans ; Charles & Carloman furent les heritiers de l'Etat du Roi leur pere, & ce fut entre eux deux qu'il le partagea.

[illegible]

Ce partage eſt rapporté fort négligemment & fort obſcurément par nos anciens Hiſtoriens. Selon un d'eux Charles l'aîné eut le Royaume d'Auſtraſie, & Carloman le cadet eut celui de Bourgogne, la Provence, la Gothie ou Languedoc, l'Alſace & l'Allemagne, ſoit qu'on entende par ce nom le païs des Allemans au-delà du Rhin, entre ce Fleuve, le Mein & le Danube ; ſoit qu'on entende une partie du Roïaume de Bourgogne au-delà du Mont-Jura vers Zuric, entre la Riviere d'Aar & le Rhin, à qui l'on donnoit auſſi alors le nom d'Allemagne. L'Aquitaine, qui venoit d'être conquiſe, fut partagée en deux, & ces deux Princes en eurent chacun une partie. Dans ce partage on ne parle point du Roïaume de Neuſtrie, qui s'étendoit depuis la Meuſe juſqu'à la Riviere de Loire, & qui étoit une des plus belles & des meilleures parties de l'Empire François.

[illegible]

[illegible]

Quoi qu'il en ſoit, ce partage ne ſubſiſta point, ſoit que l'un des deux Princes, ſoit que tous les deux ne s'en accommodaſſent pas, & la choſe fut reglée autrement dans une Aſſemblée des Seigneurs du Roïaume. Il y fut réſolu, qu'on s'en tiendroit à celui qui avoit été fait autrefois entre leur pere Pepin & Carloman leur oncle, que Charles auroit pour ſa part ce

qui étoit échû à Pepin, sçavoir la Neustrie & la Bourgogne, & que Carloman auroit ce qu'avoit eu son oncle de même nom que lui, c'est-à-dire, le Roïaume d'Austrasie entre la Meuse & le Rhin, & outre cela la France Germanique au-delà du Rhin. L'Aquitaine fut aussi dans le lot de Charles. Quoique cet accommodement se fût fait d'une maniere si solemnelle & si autentique, il y eut encore du changement, de quelque façon & par quelque voïe qu'il se fît. Charles se mit ou fut mis en possession d'une partie de l'Austrasie dès la même année. A cette occasion les deux freres se brouillerent, & se réconcilierent peu de tems après.

768.

Idem in Annal.

Adrian I Epist. 47. in Cod. Carolin.

Ce partage, qui affoiblissoit la puissance de l'Empire François, le changement de Gouvernement, la mésintelligence des deux Rois, réveillerent les ennemis de ce grand Etat. Ils faisoient volontiers la comparaison d'un Prince experimenté, tel qu'avoit été Pepin, & devenu infiniment habile dans l'art de regner par une longue & florissante domination, d'un grand Capitaine, qui avoit vieilli dans la conduite des Armées, & que sa seule réputation avoit mis en possession de toûjours vaincre; en un mot d'un Roi consommé dans la politique & dans le métier de la guerre, avec deux jeunes Princes à qui tous ces avantages manquoient.

Didier en Italie se trouva moins disposé que jamais à l'entiere execution du Traité de Pavie: le Duc de Baviere, toûjours fier & inquiet, commença à intriguer secretement avec ce Prince, dont il étoit gendre: enfin un nouvel ennemi, auquel on ne devoit pas penser, parut tout à coup en Aquitaine à dessein de la reconquerir; & Charles, âgé alors de vingt-deux ans, fut obligé de s'essaïer d'abord contre lui.

Cet ennemi étoit Hunalde pere du dernier Duc: il avoit cedé vingt-trois ou vingt-quatre ans auparavant son Duché à son fils, pour se faire Moine. Le voïant mort, & son Etat en proïe aux François, il se laissa emporter à l'esperance de remonter sur le Trône. C'est le second * Prince devenu Moine, que nous avons vû dans l'espace de quelques années succomber à cette tentation; tant il est vrai, que quelque difficile que soit la démarche de quitter un Trône, elle est peut-être encore plus aisée à faire qu'à soûtenir. Hunalde aïant donc quitté son Monaste-

* L'autre est Rachis Roi des Lombards après la mort d'Astolphe son frere.

re, & s'étant mis à la tête de quelques Troupes, fouleva le Païs,
768. & excita des révoltes en plusieurs endroits.

[illegible] Annal. [illegible]

Charles à qui on ne donnoit pas encore le nom de Charlemagne, c'est-à-dire, de Charles le Grand, mais à qui je le donnerai desormais, parce qu'on y est accoutumé, se mit en devoir d'étouffer ces soulevemens dans leur naissance, & invita son frere Carloman à joindre ses Troupes aux siennes. Il y consentit, mais en aïant été détourné par quelques esprits broüillons de son Conseil, il refusa de le faire; & aussi-tôt après une entrevûe qu'il eut avec son frere, sans avoir pû convenir de rien, il s'en retourna dans ses Etats avec son Armée. Charlemagne avoit donné rendés-vous à la sienne à Angoulême, & elle s'y trouva assés peu nombreuse; ce qui ne l'empêcha pas de marcher contre Hunalde, qu'il mit en fuite, & qui ne lui échappa que par la connoissance parfaite qu'il avoit du païs. Il fut neanmoins obligé de se sauver en Gascogne, & de s'abandonner à la discretion du Duc des Gascons nommé Lupus, qui dans le desordre des affaires d'Aquitaine sous le feu Duc, s'étoit érigé en Souverain des Villes & des Territoires d'entre la Garonne & les Pyrenées.

Eginard. in Annal. ad an. 76[illegible].

Le Roi aïant sçû qu'il avoit reçû Hunalde, le lui envoïa demander, avec menaces d'entrer en Gascogne, s'il refusoit de le lui livrer: le Duc obéït, & soûmit lui-même son Duché à la
769. domination de Charlemagne. Hunalde fut mené prisonnier en France, & Charlemagne imitant la methode du Roi son pere, fit bâtir sur la Dordogne le Fort ou Château de Fronsac, & y mit une bonne Garnison pour assurer ses conquêtes, & tenir tous ces peuples dans la soumission.

In vita Caroli Magni.

Cette expedition si heureuse, si prompte, & qui ne laissoit plus d'ennemi à craindre de ce côté-là à Charlemagne, fit comprendre au Roi des Lombards & au Duc de Baviere, que le fils ne leur seroit gueres moins redoutable que le pere l'avoit été. C'est ce qui détermina le Duc à se tenir en repos dans ses Etats, & le Roi des Lombards à faire tous ses efforts pour s'attacher ce jeune Roi, en attendant l'occasion de le détacher, s'il pouvoit, des interêts des Papes.

Le Roi des Lombards, outre sa fille Lutberge, qu'il avoit mariée au Duc de Baviere, avoit encore un fils & une autre fille. Il proposa de marier son fils avec la Princesse Giselle sœur de

de Charlemagne, & de marier sa fille avec ce Prince ou avec son frere Carloman. Il ne paroît pas qu'il y eût de difficulté pour le mariage de Giselle avec le Prince Lombard; il ne se fit point neanmoins, c'étoit-là la destinée de cette Princesse, qui avoit été déja demandée en vain par l'Empereur Constantin pour son fils; elle ne fut enfin ni Imperatrice, ni Reine, mais Religieuse. 769.

Pour ce qui est du mariage de la fille du Roi des Lombards avec Charlemagne, ou avec son frere, il y avoit un grand obstacle; c'est que ces Princes étoient tous deux mariés. Cela n'empêcha pas pourtant, que l'on n'écoutât cette proposition. La Reine Bertrade mere des deux Rois, la reçût avec joie. Elle voïoit avec beaucoup d'inquietude ses deux fils aigris l'un contre l'autre, & étoit persuadée que la reconciliation, qui s'étoit faite depuis peu, n'étoit pas sincere, au moins du côté de Carloman. Elle sçavoit que le Roi des Lombards, & le Duc de Baviere allumoient le feu sous-main, & animoient sans cesse ce jeune Prince, mécontent de son partage, à se dédommager par la voïe des armes; que tous deux avoient toûjours pour but d'exciter une guerre civile en France, le Duc de Baviere pour secoüer le joug François, comme lui & ses prédecesseurs avoient souvent tâché de faire; & l'autre, pour venir plus facilement à bout du Pape, & reprendre sur lui tout ce qu'il avoit été obligé de ceder en vertu du Traité de Pavie.

La Reine Bertrade crut donc, que ce mariage, que le Roi des Lombards souhaitoit passionnément, seroit un moïen de rompre les liaisons qu'il avoit avec le Duc de Baviere contre la France, que par l'alliance de sa fille avec Charlemagne, il se détacheroit aussi des interêts de Carloman; & que celui-ci n'aïant plus cet appui, seroit obligé de se tenir en repos, & se trouveroit hors d'état de troubler la tranquillité de la France.

Cette negociation ne put être si secrete, que le Pape n'en fût informé. C'étoit Etienne IV. Il en prévit les conséquences, & crut que la suite du mariage, dont il s'agissoit, seroit l'union étroite du Roi des Lombards avec la France; qu'une des conditions du Traité seroit au moins quelques temperamens, & quelques explications des Articles de celui de Pavie en faveur des Lombards, & qu'au lieu de l'entiere execution que les Papes pressoient en vain depuis long tems, il avoit à craindre de le

voir casser ou modifier aux dépens des avantages extrêmes que
769. l'Eglise de Rome en avoit tirés jusqu'alors, & qu'elle en esperoit encore.

[illegible]

Ces réflexions importantes, qui n'étoient pas sans un grand fondement, determinerent le Pape à envoïer incessamment deux Legats en France aux deux Rois, & de leur écrire une Lettre dont le contenu étoit, qu'il avoit appris avec bien de la douleur, qu'on n'eût pas rejetté, sans déliberer, les propositions faites par le Roi des Lombards touchant le mariage de sa fille avec un des deux Rois, & celui de son fils avec la Princesse Giselle; qu'il ne comprenoit pas comment étant tous deux déja mariés, on pouvoit écouter une telle proposition; que les François n'étoient plus Païens, & que le divorce, pour s'engager dans un autre mariage, étoit un crime énorme parmi les Chrétiens; que le feu Roi Pepin aïant eu quelque dessein de répudier la Reine leur mere, le Pape Etienne II. lui avoit fait concevoir la grandeur de ce peché, & l'en avoit détourné; que ces Alliances avec les ennemis de l'Eglise étoient évidemment contre la volonté de Dieu; que le Roi leur pere, par ce motif, n'avoit jamais voulu consentir au mariage de la Princesse Giselle avec le fils de l'Empereur, & qu'il seroit fort surprenant, qu'après l'avoir refusée au premier Prince du monde, on l'accordât à un Lombard; que la Famille où l'on vouloit la faire entrer, étoit une Famille maudite de Dieu; que cette malediction étoit visible par la lépre dont quelques-uns de cette Maison étoient frappés. Enfin il leur representoit les interêts de l'Eglise, & les menaçoit de la colere du Prince des Apôtres, dont ils ne pourroient éviter l'indignation & l'anathême, & ensuite la damnation éternelle, qui y est attachée.

Ni ces raisons, dont quelques-unes étoient sans doute d'un très-grand poids, ni les instances des Envoïés du Pape n'empêcherent point la Reine Mere d'entreprendre le voïage d'Italie, pour negocier ce mariage, & pour dissiper toutes les animosités, les semences de guerre, & les dispositions qu'elle y voïoit dans l'esprit de son cadet, dans la Cour de Baviere, & dans celle des
770. Lombards; & elle étoit absolument résolue d'user de cet expedient, si elle le jugeoit necessaire à l'établissement de la paix.

E[illegible] in Annal. [illegible] M[illegible], Engolism.

Elle partit dans le tems que Charlemagne tenoit l'Assemblée generale ou le Champ de Mai à Vormes. Elle s'aboucha d'abord

avec ſon fils Carloman en un lieu nommé *Saloſſa* ou *Poloſſa*, où elle tâcha de le diſpoſer à une paix ſtable & ſincere entre ſon frere & lui. De-là elle alla à la Cour de Baviere pour inſpirer au Duc de ſemblables ſentimens, & enfin elle paſſa en Italie. Elle fut reçûe à Rome avec des honneurs extraordinaires, comme la veuve de Pepin, & la mere des deux Rois François; & ce fut-là qu'elle déclara au Pape le deſſein qu'elle avoit de conclure le mariage de la fille du Roi des Lombards avec ſon fils Charlemagne.

770.

in vita Car. M.
Annal. Franc. & Vita Caroli Magni.

Il répudie ſa femme pour épouſer la fille du Roi des Lombards.

Annal. Franc. Petaviani & alii.

Pour adoucir le chagrin du Pape, elle agit ſi efficacement auprès de Didier, qu'il reſtitua au S. Siege pluſieurs Places, dont il s'étoit emparé. Ce ne fut qu'à cette condition, qui fut executée avant ſon départ, que le Contrat de Mariage fut ſigné; & après que le Roi des Lombards l'eut aſſurée de laiſſer l'Egliſe Romaine en repos. Elle partit avec la fille de ce Prince, que Charlemagne épouſa ſi-tôt qu'elle fut arrivée en France. Ainſi, étant devenu par ce mariage gendre du Roi des Lombards, & beau-frere du Duc de Baviere, qui avoit épouſé une autre fille du même Roi, tous les eſprits parurent réünis, & la paix bien aſſurée.

Pour faire ce mariage il fallut que Charlemagne répudiât ſa femme Himiltrude, qui étoit fille d'un Seigneur François, & il le fit. C'étoit un grand deſordre, que ces ſortes de divorces, dont on ne voit que trop d'exemples en ce ſiecle-là. Il s'étoit tenu quelques années auparavant un Concile à Verberies, Maiſon Roïale auprès de Compiegne, où il ſe fit par les Evêques aſſemblés, des déciſions de cas de conſcience en cette matiere fort ſurprenantes, qui donnent de grandes atteintes à l'indiſſolubilité du mariage, & qui ſont d'une morale fort relâchée ſur un point ſi important.

Conc. Vermerienſe Tomo 1. Concil. Gall.

Mort de Carloman.

Eginard. in vita Car. M.

Malgré les ſoins de la Reine mere des deux Rois, l'eſprit jaloux, inquiet & brouillon de Carloman, animé ſans ceſſe par des gens de même génie, n'auroit pas laiſſé long-tems la France en paix, s'il eût vécu: mais il mourut un an après le mariage de Charlemagne.

771.

Charlemagne ſe met en poſſeſſion de ſon Roïaume.

Carloman né en 751. n'avoit gueres alors que vingt ans: il laiſſa deux fils en bas âge, & la Reine ſurpriſe de la mort imprévûe de ſon mari; & dans l'apprehenſion que Charlemagne ne ſe ſaisît de ſa perſonne & de celle de ſes enfans, pour les faire raſer, & les confiner dans un Monaſtere, s'enfuit avec eux &

avec tout ce qu'elle put emporter, chés le Roi des Lombards.
771. Quelques-uns des principaux Seigneurs de son Etat, & les Auteurs de la mesintelligence, qui avoit recommencé entre les deux freres, s'y refugierent aussi, craignant le ressentiment de Charles. Ce Prince apprit cette nouvelle à Valencienne, où il avoit tenu une Diete; & soit sincerement, soit par politique, il fit paroître beaucoup de chagrin & d'indignation de cette fuite de la Reine, *n'aïant pas*, disoit-il, *merité d'être craint de la sorte.* Il s'avança neanmoins sur les frontieres de l'Etat de son frere, où plusieurs Evêques & plusieurs Seigneurs étant venu se donner à lui, & lui offrir un Roïaume abandonné, il l'accepta & s'en mit en possession, sans trouver aucune resistance.

[illegible] in Annal. ad an. [illegible]

Ce Prince n'aïant plus de guerre civile à craindre, & voïant tout tranquille & parfaitement soûmis au-dedans de son Etat voulut assûrer le repos de ses frontieres. Il n'avoit rien à apprehender du côté des Alpes. Le Roi des Lombards n'avoit ni le pouvoir ni la volonté d'attaquer la France; & ce Prince eût souhaité d'être assuré que Charlemagne étoit dans la même disposition à son égard. Les Pyrenées, depuis la conquête de l'Aquitaine & de la Gascogne, étoient comme autrefois les barrieres de la France de ce côté-là; la foiblesse & les divisions des Sarrasins d'Espagne ne leur permettoient pas de former de nouveaux projets contre l'Empire François. La seule France Germanique au-delà du Rhin, avoit des voisins incommodes, cent fois châtiés, mais jamais bien domptés, presque toûjours battus & jamais parfaitement soûmis; c'est des Saxons dont je parle.

Charlemagne, dans son Parlement ou Assemblée generale
772. qu'il tint à Vormes, résolut de leur faire la guerre, & il s'y proposa deux fins; la premiere, de les affoiblir tellement, qu'ils fussent entierement hors d'état de remuer; & la seconde, qui étoit le meilleur moïen qu'il pût prendre pour les rendre dociles, fut d'y détruire l'Idolâtrie, & d'y établir le Christianisme. Il n'en vint à bout, qu'après trente-trois ans de guerre presque sans interruption; mais d'une guerre, dit l'Auteur de la Vie de ce Prince, la plus rude & la plus fatiguante que la France eût jamais euë. La longueur & le succès de cette guerre, & la frequente mention que je serai obligé d'en faire, m'engagent à donner ici une idée de la situation du Païs, de la Religion, du Gouvernement de ces Peuples, avec un peu plus de détail, que je n'ai fait

[illegible] in vita Car[illegible]

dans l'Histoire des Regnes précedens, où par la disette des Memoires je n'ai gueres touché qu'en passant ce qui les concernoit. 772.

On donnoit en ce tems-là le nom de Saxe à presque toute cette largeur de l'Allemagne d'aujourd'hui, qui est entre l'Ocean Germanique du côté de l'Occident, & la Bohéme du côté de l'Orient : elle alloit jusqu'à la Mer du côté du Nord, & du côté du Midi jusqu'à la France Germanique, qui s'étendoit le long du bas Rhin, & depuis l'Issel jusqu'au delà de Maïence. La Saxe étoit distinguée en trois parties.

Etat de la Saxe du tems de Charlemagne.

Sa partie la plus Occidentale & la plus proche de l'Ocean Germanique, s'appelloit Vestphalie, ancien nom qui est encore commun aujourd'hui à un assés grand Païs de l'Allemagne de ce côté-là. Celle qui lui étoit opposée du côté de l'Orient, en tirant vers la Bohéme, s'appelloit Ostphalie, & les Saxons qui l'habitoient s'appelloient Ostphaliens ou Osterlingues. Ils étoient voisins des Esclavons, qui s'étoient emparés de la Bohéme. Les autres Saxons, qui étoient dans un milieu entre les Vestphales & les Ostphales, s'appelloient Angriens, & confinoient du côté du Midi à la France Germanique, & du côté du Nord à la Mer Septentrionale. C'est-à-dire, que cette troisiéme partie de la Saxe comprenoit les Païs qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Brunswik, celui de Lunebourg, Brandebourg, Meklebourg, & une partie de la Pomeranie.

Poëta Saxo, lib. 1.

Les Saxons étoient Païens, & entr'autres Idoles ils en adoroient une qu'ils nommoient Irminsul, nom sous lequel, selon quelques-uns, ils adoroient le Dieu Mars, selon d'autres Mercure, & selon d'autres Junon ; il y en a qui ont cru que cette Idole representoit Arminius ce fameux Défenseur de la liberté Germanique contre les Romains, qui fit périr leurs Legions commandées par Varus du tems d'Auguste, que cette nouvelle pensa faire mourir de chagrin ; quelques-uns ont pensé, que cet Irminsul étoit une de ces Idoles appellées Pantheon en termes d'Antiquaires & de Medaillistes, c'est-à-dire, un Dieu dont la figure & les symboles qu'on lui donnoit représentoient tous les Dieux ou plusieurs Dieux. Il avoit en effet de fort differens symboles : il étoit élevé sur une colomne, armé de toutes pieces, tenant à sa main droite un espece d'étendart où étoit peinte une rose : de la gauche il tenoit une balance ; on voïoit la figure d'un Ours sur sa poitrine, & celle d'un Lion sur son bouclier. C'étoit, si

Poëta Saxonicus.

Monumenta Paderborn. Krantzius.

772.

nous en croïons les Auteurs qui ont traité des Antiquités de la Saxe, le Dieu Tutelaire de toute la Nation.

Poeta Saxo de Gestis Caroli M.

Vita Sanct. Faroni Episc. Meldensis.

Tout ce grand Païs qu'occupoient les Saxons, étoit partagé en une infinité de petits Cantons, qui avoient chacun leur Duc indépendant de tous les autres. Quand ils s'unissoient neanmoins pour faire la guerre à la France, pour secouer le joug, & ne pas païer le Tribut qu'elle leur avoit imposé, ils élisoient un General, qui les commandoit tous, & qui, selon quelques-uns de nos anciens Historiens, portoit alors le nom de Roi: mais après la guerre son autorité ne subsistoit plus.

Eginard.

Vû l'inquiétude & la férocité de ces peuples, il étoit difficile que les Rois François les pussent contenir long-tems dans la soumission. Ils étoient frontieres de la France Germanique, selon toute son étendue, depuis l'Issel jusqu'au Mein. Dans presque toute cette largeur de païs, il n'y avoit point de grandes Rivieres qui séparassent les deux Etats; ainsi, quand il prenoit envie à quelque Duc Saxon de venir faire des courses sur les Terres de France, rien ne l'en empêchoit, & cela arrivoit souvent. Dans les endroits où il y avoit des Forêts & des Montagnes, les Saxons avoient continuellement des partis de voleurs, & des embuscades pour surprendre les François qui s'écartoient, & pour les emmener en captivité. Ces courses, ces embuscades, le refus de païer le tribut, c'est ce qu'on appelle souvent dans nos anciennes Histoires les revoltes des Saxons, & la cause des ravages qu'on alloit faire dans leur païs en maniere de represailles. Ils s'unissoient alors pour se défendre; & comme tout ce qui étoit compris sous le nom de Saxon composoit un Peuple très-nombreux, c'est ce qui rendoit ces guerres plus difficiles; & le grand nombre de Ducs, parmi lesquels il y en avoit toûjours quelques mutins, étoit ce qui les rendoit frequentes.

Il fait la guerre aux Saxons.

Charlemagne pensa donc plus serieusement qu'aucun de ses predecesseurs aux moïens de mettre ses sujets de-delà le Rhin a couvert des insultes de ces Barbares. De nouvelles courses, qu'ils avoient faites sur les Terres des François, furent le sujet de la guerre qu'il leur declara. Il assembla son Armée à Vormes, y passa le Rhin, & entra dans la Saxe, où il porta par tout la terreur & le ravage.

Les Saxons, dès le tems de Pepin, avoient bâti des Forts

772.

à de certains passages tant des Rivieres que des bois & des défilés, pour arrêter plus aisément la premiere furie des François, & pour avoir le tems, dans les irruptions subites de mettre à couvert leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Pepin dans la derniere guerre qu'il leur fit, perdit beaucoup de monde à l'attaque de ces Forts, & pour forcer ces passages. Il abattit tous ces retranchemens & rasa tous les Forts. Mais les Saxons les avoient relevés depuis.

Il prend Eresbourg, & detruit le Temple d'Irminsul.

Monachus Engolism.

In Vita Carol. M.

Annal. Franc. ad an 772.

Le plus fameux & un des mieux fortifiés se nommoit Eresbourg vers Paderborne; c'étoit dans ce Fort qu'étoit adoré l'Idole Irminsul: on y voïoit un Temple bâti en son honneur, où il y avoit beaucoup de richesses. Charlemagne l'assiegea, le prit, enleva tout l'or & l'argent du Temple, & emploïa trois jours à le raser de fond en comble.

Une circonstance de cette expedition marquée par tous les anciens Historiens, doit nous convaincre que cette place n'étoit située ni sur le Veser, comme quelques-uns l'ont écrit, ni sur quelque autre grosse riviere, à moins que ce ne fut très-proche de sa source. C'est que le tems fut alors si sec & si chaud, que toutes les sources & toutes les petites rivieres aïant tari, l'Armée de Charlemagne souffrit beaucoup par la disette d'eau durant ce siege, particulierement pendant les deux premiers jours de la démolition du Temple de l'Idole. Mais ce qui encouragea le Soldat, & lui fit aisément oublier ses fatigues passées, fut une espece de miracle qui se fit en cette rencontre. Tout d'un coup, lorsqu'on s'y attendoit le moins, sur le midi du second jour, les Soldats étant à se reposer pendant la chaleur, il sortit d'une montagne voisine du Camp, par une ouverture qui s'y fit, un torrent d'eau si gros, & qui se répandit si abondamment dans la Campagne & dans les Vallées, qu'il y eut de quoi rafraîchir toute l'Armée & abreuver les chevaux. Quoique cette naissance subite d'un torrent ne soit pas sans exemple, & que les Historiens de Germanie parlent de celui qu'on appelloit le Torrent de Bullerbon vers ces quartiers-là, qui sortoit ainsi de la terre tout à coup, & tarissoit presque aussi-tôt, néanmoins eu égard à la conjoncture, la chose fut regardée comme miraculeuse.

Il pardonne aux Saxons.

D'Eresbourg après la destruction du Temple de l'Idole, le Roi s'avança avec son Armée jusqu'au Veser, où les Saxons

vinrent implorer sa misericorde ; il leur pardonna, & prit douze
772. ôtages pour seureté de leur parole. Ils s'estimérent trop heu-
Eginard. in An. ad. an. 772. reux de sauver le reste du païs à ces conditions, qu'ils n'observérent que jusqu'à ce qu'ils virent Charlemagne éloigné d'eux par les affaires d'Italie, qui devinrent plus importantes que celles de Saxe : je vais en reprendre la suite d'un peu plus haut.

Affaire d'Italie. Peu de tems après que le Pape Etienne IV. eut été élû l'an 768. il avoit écrit en France, pour demander la protection des deux Rois, & pour les prier ainsi que je l'ai dit, qu'on envoïât à Rome les Evêques les plus habiles du Roïaume, afin d'assister
Anastasius in Stephano. au Concile qu'il vouloit convoquer, pour faire casser les Actes de l'Anti-Pape Constantin, pour prendre des précautions contre ces invasions violentes du S. Siege, & pour confirmer la Doctrine Catholique touchant le culte des Images. Douze Evêques de France avoient été députés à Rome pour ce sujet, le Concile s'étoit assemblé, & on y avoit agi sur tous ces points, conformément aux intentions du Pape.

Après le Concile, les Evêques étoient revenus en France, aïant laissé Rome assés tranquille, sans neanmoins que le Pape eût encore pu amener le Roi des Lombards à l'entier accomplissement du Traité de Pavie, fait depuis plus de quatorze ans. Ce Roi reculoit toûjours dans l'esperance de trouver avec le tems, quelque moïen de brouiller la France avec le Pape, qui auroit été après cela à sa discretion. C'étoit-là uniquement à quoi il visoit. C'étoit dans cette vûe qu'il avoit traité cette année-là même du mariage de sa fille avec Charlemagne. Mais il usa encore d'une autre ruse.

Le Pape avoit toûjours pour Ministres ces deux hommes Christophle & Serge, à qui il étoit redevable de son exaltation. Il n'agissoit que par leurs conseils, & il s'en trouvoit bien : mais ils lui faisoient sur-tout comprendre, de quelle importance il lui étoit d'être toûjours appuïé de l'autorité du Roi de France, avec qui eux-mêmes avoient soin d'entretenir toûjours une grande correspondance. Le Roi des Lombards vit bien que tandis qu'ils gouverneroient ainsi le Pape, il ne viendroit jamais à
Anastasius. bout de son dessein. Il résolut de les faire périr à quelque prix que ce fût.

* Cubicularius. Le Pape avoit alors pour Camerier * un nommé Paul Afiarte, fort jaloux du credit & du grand pouvoir de ces deux Favoris.

Ce

Ce fut avec lui que Didier concerta la maniere de les perdre. Il fit dire au Pape qu'il avoit dessein de venir par devotion visiter l'Eglise de S. Pierre, qui étoit alors hors de la Ville. Christophle & Serge qui soupçonnerent que ce pelerinage couvroit quelqu'autre dessein, conseillerent au Pape de prendre ses précautions. Ils firent venir des Milices de Toscane, de la Champagne, du Duché de Perouse, les firent entrer dans Rome, dont ils armerent aussi une partie des Habitans. Ils firent même murer promptement quelques-unes des Portes de Rome, & en firent faire de plus petites & plus aisées à garder. 772.

Leur prévoïance étoit à propos. Le Roi des Lombards vint faire ses devotions à S. Pierre, mais accompagné d'une Armée entiere, resolu d'entrer dans Rome, s'il l'eût trouvée moins bien gardée. Comme il vit ses mesures rompues, il envoïa saluer le Pape de sa part, & le prier de venir le voir dans l'Eglise de S. Pierre. Le Pape le voulut bien, quoique Christophle & Serge l'en dissuadassent. L'entrevûe se passa dans des plaintes mutuelles : Didier se plaignant de la défiance du Pape, & le Pape de ce qu'il n'executoit point le Traité de Pavie. Mais tandis qu'ils s'entretenoient ainsi, on vint dire au Pape qu'il y avoit dans la Ville un commencement de sédition contre ses deux Ministres; c'étoit le Camerier, qui sous-main avoit soulevé contre eux une partie du Peuple, sous prétexte qu'ils empêchoient la paix & la bonne intelligence entre le Pape & le Roi des Lombards, & qu'ils étoient cause par là des ravages que ce Prince faisoit à l'entour de Rome. Le Pape quitta sur le champ la conference, & rentra dans Rome, où Christophle & Serge aïant fait prendre les armes aux Troupes qu'ils y avoient, arrêterent les mutins; mais ils firent plus. *Ibid.*

Chagrins de ce que le Pape contre leur conseil étoit sorti de Rome pour aller trouver le Roi des Lombards, ils voulurent lui faire peur à lui-même, & entrerent avec des gens armés dans le Palais de Latran, où ils lui firent & des reproches & des menaces sur la conduite qu'il tenoit, de concert avec Dodon, Envoïé de Carloman, qui vivoit encore, & avec quelques autres François, à qui ce commerce du Pape avec le Roi des Lombards, déplaisoit fort. Epist. 46. in Codice Carolino.

Cette maniere d'agir irrita beaucoup le Pape, qui dès le lendemain alla voir le Roi des Lombards, & eut dans l'Eglise de

772. S. Pierre une nouvelle conference avec lui touchant leurs mutuelles prétentions, & les moïens de s'accommoder : mais elle se passa tout autrement que celle du jour précedent. Si-tôt que le Pape fut entré dans l'Eglise de S. Pierre avec tous ceux qui l'accompagnoient, Didier en fit fermer les portes, & declara qu'aucun des gens du Pape n'en sortiroit, qu'on ne lui eût livré ses deux ennemis Christophle & Serge, disant que c'étoient deux boute-feux qui ne faisoient que remplir de soupçons l'esprit du Pape, & entretenir leur mesintelligence, qu'elle ne finiroit jamais, tandis qu'il les auroit auprès de lui, & qu'il vouloit au moins que sur le champ ils sortissent de Rome.

Le Pape irrité de l'insulte que Christophle & Serge lui avoient faite le jour précedent, ne se récria pas fort contre cette violence, & envoïa de concert avec le Roi des Lombards, Jourdan Evêque de Porto, & André Evêque de Palestrine, à la porte de la Ville la plus proche de S. Pierre, où il sçavoit que Christophle & Serge l'attendoient. Ils leur dirent le danger où étoit le Pape, & celui où ils étoient eux-mêmes, s'ils ne prenoient un des deux partis qu'ils venoient leur proposer de sa part ; l'un de se retirer incessamment dans quelque Monastere pour n'en plus sortir ; l'autre de venir à l'Eglise de S. Pierre trouver le Pape & le Roi des Lombards, pour se justifier des choses dont on les accusoit.

Christophle & Serge, que la retraite dans un Monastere n'accommodoit pas, & qui d'ailleurs n'osoient se fier au Roi des Lombards, répondirent que s'ils avoient à être mis en pieces, ils aimoient mieux que ce fût par les mains de leurs Concitoïens, que par celles des Lombards, & aussi-tôt ils entrerent dans Rome, afin de déliberer de ce qu'ils avoient à faire pour leur sûreté avec leurs amis : mais ils en trouverent peu de reste, si-tôt que la nouvelle se fut répandue dans la Ville, que le Pape les abandonnoit au Roi des Lombards. Un Seigneur Romain entre autres nommé Gratiosus, parent de Serge, aïant la nuit suivante rassemblé la plûpart de ceux qu'il avoit amenés à Rome, en fit rompre une des portes ; alla trouver le Pape, & lui dit en l'abordant, que c'étoit de lui seul qu'il vouloit recevoir ses ordres.

Serge ne sçachant que devenir, se fit dès la même nuit descendre des murailles dans le fossé, Christophle en fit autant,

ils vouloient aller se jetter aux piés du Pape, mais ils furent arrêtés par les Gardes Lombards, qui les conduisirent à leur Roi. Il les renvoïa au Pape, qui leur fit entendre que pour sauver leur vie, il falloit se résoudre à se faire Moines. Ils le promirent, & on s'assûra d'eux. Le Roi des Lombards fort content du peu qu'il avoit fait, mais dont il esperoit des suites plus importantes, prit dès le lendemain congé du Pape, avec mille sermens qu'il lui fit de le satisfaire au plûtôt sur ses prétentions. Cependant le Camerier Paul de concert avec ce Prince & avec plusieurs Lombards qui étoient à Rome, enleva dès ce même jour Christophle & Serge de l'Eglise de S. Pierre, & leur fit crever les yeux. Christophle en mourut trois jours après, & Serge fut enfermé dans un Monastere, d'où il ne fut tiré quelque tems après, que pour être cruellement mis à mort. 772. Anastasius in Hadriano.

Etienne après avoir ainsi abandonné ses deux Ministres & ses deux bienfaiteurs à la rage de leurs ennemis, continua de presser le Roi des Lombards de lui tenir parole, & de lui restituer enfin le reste des Places qu'il lui retenoit, comme il le lui avoit promis par de nouveaux sermens dans l'Eglise de S. Pierre. Mais ce fut alors que ce Pape trop credule, reconnut la maligne politique du Roi Lombard. Didier répondit que le Pape lui étoit fort obligé de l'avoir délivré de deux Tyrans qui le gouvernoient en maîtres, que ce bon office meritoit bien d'être reconnu, & qu'il ne lui parlât plus de la restitution des Places; qu'il falloit que desormais il songeât seulement à ménager ses bonnes graces; que bon gré malgré il auroit bientôt recours à lui; que le traitement qu'on avoit fait à Christophle & à Serge qui étoient sous la protection des Rois François, & qui agissoient par leurs ordres, avoit irrité ces Princes; que Carloman sur-tout en étoit fort en colere, & qu'on le verroit bientôt en Italie avec une Armée pour s'en venger; que le Pape pour éviter sa perte, n'avoit point d'autre parti à prendre que de s'allier avec les Lombards; qu'il lui offroit sa protection, & qu'il lui conseilloit fort de ne la pas refuser. Ibid.

Etienne dans un furieux embarras écrivit à Charlemagne & à la Reine Mere Bertrade, pour suspendre l'effet des Lettres que Dodon Envoïé de France à Rome ne manqua pas d'écrire contre lui, sur les cruels traitemens ausquels il avoit abandonné Christophle & Serge, tous deux si attachés à la France, & sur Epist. 46. in Codice Carolino.

le commerce qu'il entretenoit avec le Roi des Lombards, nonobstant les remontrances qu'on lui avoit faites, pour l'empêcher de s'aboucher avec ce Prince. Le Pape dans sa Lettre assuroit le Roi & la Reine que cet Envoïé par une conduite indigne de son caractere, avoit cabalé contre lui avec ses ennemis, jusqu'à vouloir attenter à sa vie; qu'il étoit venu avec eux les armes à la main jusques dans son Palais; qu'ils lui avoient refusé l'entrée de la Ville de Rome; que ce qui étoit arrivé à Christophle & à Serge étoit un effet de la fureur du Peuple, qu'il n'avoit pû empêcher; qu'il esperoit qu'on lui feroit justice de la mauvaise conduite de l'Envoïé, qui avoit agi en cette occasion contre les intentions du Roi son Maître: qu'au reste le Roi des Lombards en usoit parfaitement bien avec l'Eglise de Rome, & qu'on avoit tout sujet d'être content de lui.

772.

On ne sçait point comment cette Apologie du Pape fut reçûe de Charlemagne: mais la mort de Carloman & celle du Pape même, qui arriva trois mois après celle de Carloman, changerent beaucoup la face des affaires.

771. & 772.

Charlemagne maître de tout l'Empire François par la mort de Carloman, n'aïant plus de guerre civile à craindre, commença à regarder comme fort inutile l'alliance du Roi des Lombards. Le scrupule sur son divorce, ou son antipathie pour sa nouvelle épouse augmenterent de sorte, que sans beaucoup déliberer, & contre l'avis de la Reine Mere, dont ce mariage avoit été l'ouvrage, il la répudia, & la renvoïa en Lombardie un an après l'avoir épousée: apparemment la premiere femme de ce Prince étoit morte cette année-là; car peu de tems après son second divorce, il épousa Hildegarde qui étoit d'une très-noble Famille de la Nation des Sueves.

Il [illegible] Hildegarde.

Eginhard. in vita Caroli M.

Didier indigné du traitement qu'on avoit fait à sa fille, songea à s'en venger. Il avoit à sa Cour la Reine femme de Carloman, avec ses enfans & les Seigneurs qui l'avoient suivie dans sa fuite, & se faisant grand honneur d'être le refuge d'une Reine persecutée, & des Princes ses fils dépoüillés de leurs Etats, il résolut de prendre en main leurs interêts, de tâcher de leur faire un parti en France, & d'y occuper Charlemagne, qui peut-être sans cela se laisseroit tenter de la conquête d'Italie.

Pour en venir plus aisément à bout, & donner plus de relief à son entreprise, il crut qu'un des meilleurs moïens étoit de fai-

re entrer le nouveau Pape dans cette cause, & que le plus grand engagement qu'il pût lui faire prendre, étoit de l'obliger à sacrer les deux fils de Carloman comme Rois du Roïaume du feu Roi leur pere. 771. & 772.

Rien n'étoit mieux pensé, & cela n'eût pas peut-être été fort difficile à executer sous le Pontificat d'Etienne, que ce Prince adroit étoit venu à bout de brouiller avec les François, & de le rendre par-là même très-dépendant de ses volontés : mais le successeur d'Etienne eut d'autres vûes. Ce successeur fut Adrien I. homme d'une prudence & d'une fermeté égale à sa vertu, qui reprenant les maximes de ses autres prédecesseurs, ne fut pas plûtôt élû, qu'il pensa tout de bon à agir de concert avec la France, & à secouer le joug du Roi Lombard. 772.

Il commença par obliger Paul Afinette, auteur des dernieres brouilleries, à sortir de Rome. Il rappella tous ceux que ce Chef du parti Lombard contre celui des François avoit fait exiler, & tira des prisons quelques autres qu'il y avoit mis. Il reçut toutefois avec beaucoup d'honnêteté les Envoïés du Roi des Lombards, & sur la proposition qu'ils lui firent de renouveller l'alliance avec leur Maître, il répondit qu'en qualité de Pere commun il vouloit bien vivre avec tout le monde, & qu'il étoit résolu d'entretenir la paix & l'union entre les François, les Lombards, & les Romains, pourvu qu'elle fût sincere de la part du Roi des Lombards : mais comment me fier, ajoûta-t'il, à un Prince qui a violé tant de sermens faits à mon Prédecesseur ? Les Envoïés le prierent de la part de leur Maître d'oublier tout le passé, & l'assûrerent qu'il seroit content pour l'avenir.

Anastasius in Hadriano.

Le Pape qui ne pouvoit pas se dispenser de répondre à ces honnêtetés par quelques démarches semblables, congedia les Envoïés, en leur promettant qu'il contribueroit de son côté de tout son pouvoir à entretenir une bonne intelligence entre les deux Etats, & fit partir avec eux deux personnes de sa Maison, pour aller faire ses complimens au Roi des Lombards, & pour traiter avec lui, leur ordonnant de demander avant que d'entrer plus avant en negociation, la restitution de Faenza, de Comachio & du Duché de Ferrare, dont les Lombards s'étoient saisis sous le Pontificat précedent.

Didier leur fit les plus belles promesses du monde à son ordinaire : mais il ne se passa pas deux mois que les Lombards com-

Didier fait des courses dans l'Exarcat de Ravenne.

772. mencerent à faire des courſes dans l'Exarcat de Ravenne; à ſe ſaiſir de pluſieurs Châteaux, & à couper les vivres à la Capitale, qu'il réduiſit à l'extrêmité.

Le Pape touché de la miſere du peuple de Ravenne, & à la priere de l'Archevêque, écrivit au Roi des Lombards, pour le prier de ſe ſouvenir des promeſſes qu'il lui avoit faites de vivre en paix avec l'Egliſe de Rome, & le conjurer de faire ceſſer des hoſtilités auſſi injuſtes qu'indignes d'un Roi Chrétien. Didier répondit aux Envoïés, qu'il vouloit que le Pape le vînt trouver lui-même, & leur ordonna de lui dire, qu'il n'auroit ſon amitié ni la paix avec lui qu'à une condition; ſçavoir, qu'il donnât en ſa préſence l'Onction Roïale aux deux fils du Roi Carloman, qui étoient à ſa Cour, dépouillés de leurs Etats contre toute juſtice. Paul Afinette, qui s'étoit retiré auprès de ce Prince, bruloit d'envie de ſe venger du Pape. Il s'offrit d'aller ſecretement à Rome pour y ranimer ſa faction, & de ſi bien faire, qu'il lui ameneroit le Pape piés & poings liés. Didier accepta ſon offre; mais le Pape aïant été averti de ſon départ & de ſon deſſein, envoïa ſecretement ordre à l'Archevêque de Ravenne de l'arrêter ou à Rimini ou à Ravenne, par où il ſçavoit qu'il devoit paſſer. L'Archevêque ainſi averti le ſurprit, & le mit en priſon, où il le fit mourir quelque tems après contre les ordres exprès du Pape, mais pour le bien & le repos de l'Italie.

[illegible] Um-[illegible] Cette mort irrita furieuſement le Roi des Lombards, qui pour s'en venger entra avec une Armée dans l'Umbrie, où elle vêcut à diſcretion, & fit mille deſordres; ſes Troupes coururent juſqu'aux portes de Rome, & y exercerent de grandes cruautés. Il envoïa encore demander une entrevûe au Pape, qui lui promit de faire ce qu'il ſouhaiteroit, & de l'aller trouver s'il vouloit juſqu'à Pavie, ou bien de ſe rendre, s'il le jugeoit à propos, à Ravenne ou à Perouſe, ou de l'attendre à Rome pour ſçavoir ce qu'il deſiroit de lui; mais qu'avant cela il falloit qu'il executât lui-même ſes anciennes promeſſes tant de fois renouvellées, & qu'il rendît les Villes & les Territoires qui appartenoient à l'Egliſe de Rome; que ſi enſuite il manquoit de l'aller trouver, alors le Roi des Lombards ſeroit en droit & auroit toute la facilité poſſible de reprendre toutes ces Places, & de les garder toûjours, ſans que l'on pût deſormais les lui redemander.

772.

Le Pape faisoit toutes ces propositions plûtôt pour tirer les choses en longueur, que par aucune esperance d'obtenir ce qu'il demandoit; car il apprehendoit que Didier ne vînt assieger Rome, avant qu'il pût recevoir du secours de Charlemagne. Il écrivit à ce Prince, pour l'informer de l'oppression où étoit l'Eglise Romaine, par l'injustice du Roi des Lombards, qui avoit envahi la plûpart des Places que le S. Siege tenoit de la liberalité du Roi Pepin; & pour le prier de se souvenir de la promesse qu'il avoit faite à celui de ses prédecesseurs qui l'avoit sacré Roi du vivant même de Pepin, de ne jamais abandonner la protection des Papes, & la défense de l'Eglise.

Les Lombards étant maîtres de toutes les avenues de Rome & de tous les passages des Alpes, le Pape fit aller par Mer son Envoïé, qui aïant débarqué à Marseille, vint trouver Charlemagne à Thionville, où il avoit passé le quartier d'hyver, après avoir dompté les Saxons.

L'Envoïé lui exposa l'état des affaires d'Italie, les efforts qu'avoit faits le Roi des Lombards, pour engager le Pape à donner l'onction Roïale aux fils de Carloman, & les desseins qu'il fondoit sur cette onction. Il lui apprit de plus que le vieux Duc d'Aquitaine échappé de sa prison, s'étoit rendu à la Cour de Pavie; qu'il promettoit au Roi Lombard une diversion du côté d'Aquitaine, s'il vouloit déclarer la guerre à la France en faveur des fils de Carloman, & qu'en un mot, le Pape ne souffroit tant de persécutions de la part du Roi des Lombards, que parce qu'il paroissoit à ce Prince entierement dévoué aux interêts de la France. Egirard. ad an. 773.

Charlemagne fait marcher ses Troupes vers l'Italie.

Le Roi chargea l'Envoïé d'exhorter de sa part le Pape à ne pas perdre courage, l'assûra d'un prompt secours, & qu'il ne se repentiroit pas d'avoir été fidele à la France. En effet, considerant les grands avantages qui lui pouvoient revenir de la guerre contre les Lombards, la bonté de la cause & l'état present de ses propres affaires, qui lui permettoient de former de plus grands desseins sur l'Italie que ceux que son pere y avoit executés, il ne balança pas. Il envoïa promptement ordre de tous côtés à ses Troupes de marcher, leur marqua pour rendés-vous général la Ville de Geneve. Il tint là plusieurs conseils de guerre; il partagea son Armée en deux Corps, il donna le commandement de l'un au Duc Bernard, frere du feu Roi Pepin, *Ibid.*

772. & fils naturel de Charles Martel, qui prit sa marche vers l'Italie par le Mont-Jou, autrement appellé le Grand saint Bernard, & lui avec l'autre marcha au Mont-Cenis.

Tandis que les Envoiés d'Adrien sollicitoient en France le secours dont il avoit si grand besoin, le Roi des Lombards desesperant de l'engager à venir se mettre entre ses mains, ou de l'obliger à sacrer les fils de Carloman, résolut de le surprendre. Il fit marcher très-secrettement des Troupes vers Rome par differens endroits, & partant brusquement de Pavie avec le Prince Adalgise son fils, les Princes fils de Carloman & la Reine Gerberge leur mere, il se trouva à la tête d'une Armée assés près de Rome, avant que le Pape en eût eu avis : mais il n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit entrer dans la Place des Milices de la Campagne, de la Toscane, & du Duché de Perouse, & encouragea si bien le Peuple, qu'il le mit en résolution de se bien défendre en attendant le secours de France : il fit de plus ôter de l'Eglise de S. Pierre qui étoit hors de la Ville, tout ce qu'il y avoit de capable de tenter l'avarice du Soldat Lombard, & en fit barricader les portes par dedans avec de fortes barrieres de fer, afin qu'on ne pût y entrer sans les rompre, & se rendre par-là coupable d'un sacrilege très-énorme & très-scandaleux. Le Roi des Lombards envoïa un de ses Officiers au Pape, pour lui donner avis de son arrivée, & lui faire la proposition d'une entrevûe, & celle de sacrer les deux fils de Carloman.

Le Pape répondit que si le Roi n'avoit pas envie avant toutes choses, de restituer au Saint Siege toutes les Villes qu'il lui avoit enlevées, & celles qu'il lui retenoit, c'étoit en vain qu'il se donneroit la peine de venir jusqu'à Rome, & que c'étoit-là un préliminaire dont il ne se départiroit jamais.

Le Roi des Lombards ne laissa pas de s'avancer toûjours avec son armée : ce que le Pape aïant sçu, il écrivit sur le champ une formule d'anathême, par laquelle il conjuroit ce Prince par tout ce qu'il y a de plus saint, de ne pas entrer sur les Terres de l'Eglise, le menaçant, & tous ceux qui le suivoient, de la colere de Dieu, s'il le faisoit, ou s'il y commettoit le moindre desordre. Cette dénonciation lui fut portée de la part du Pape par les Evêques d'Albano, de Palestrine & de Tivoli. Elle l'étonna tellement, qu'il ne passa pas Viterbe, & retourna sur ses pas.

Alors

Alors arriverent à Rome trois Envoïés de France, un Evêque nommé George, l'Abbé Wlfrade, & un Seigneur François nommé Albin. Charlemagne avant que de passer les Monts, les avoit fait partir pour être instruit plus à fond des differends du Pape avec le Roi des Lombards : car ce Prince aïant sçu les préparatifs de guerre qu'on faisoit en France sur les instances du Pape, avoit aussi envoïé des Ambassadeurs au Roi, pour l'assûrer que ce n'étoit point lui qui troubloit la paix, mais le Pape, dont l'ambition étoit insatiable. On n'eut pas de peine à convaincre les trois Envoïés, que le Roi des Lombards, loin d'avoir executé l'ancien Traité de Pavie, le violoit tous les jours, & qu'au lieu d'avoir mis l'Eglise Romaine en possession de toutes les Places qu'il étoit obligé de lui remettre par ce Traité, il s'étoit emparé de quelques autres que son prédecesseur avoit restituées. 772.

Il fait faire des remontrances à Didier qui sont sans effet.

Ces Envoïés après avoir été témoins oculaires de l'état des choses, reprirent le chemin de France : mais ils passérent, comme ils avoient ordre, par la Cour de Lombardie, où ils prierent le Roi de la part de Charlemagne de rendre au Pape les Places qu'il lui retenoit. Il ne put s'y résoudre, & répondit fierement que si on lui faisoit la guerre, il sçauroit bien la soûtenir.

Charlemagne aïant appris la réponse du Roi des Lombards, lui envoïa de nouveaux Ambassadeurs, qui lui representérent encore une fois la justice des demandes du Pape, l'obligation que les Rois de France avoient de maintenir le Traité de Pavie, & de soutenir les donations faites par Pepin à l'Eglise de Rome, les suites funestes de la guerre qui alloit s'allumer en Italie, l'interêt que les Lombards avoient de ne pas rompre avec la France, & que pour montrer que le Roi leur Maître n'entreprenoit cette guerre qu'avec peine, lui-même s'offroit à dédommager les Lombards à ses propres dépens, des frais qu'ils avoient faits pour leurs nouveaux préparatifs, pourvû qu'ils voulussent executer de bonne foi le traité de Pavie dans tous les articles, & restituer au Pape toutes les places dont il y étoit fait mention.

Toutes ces remontrances furent sans effet. Rien n'est plus dur à un Prince que la contrainte en de pareilles conjonctures, & on aime mieux quelquefois exposer tout, que de rien abandonner par cette voïe. Ainsi Charlemagne poursuivit son chemin avec son Armée, & arriva aux défilés des Alpes, gar-

dés par les Lombards à l'entrée des plaines du Piémont : il les y trouva fortement retranchés, & bien résolus à se défendre.

772.

La difficulté de l'attaque & la répugnance que les Seigneurs François faisoient paroitre à leur ordinaire pour ces guerres d'Italie, firent que Charlemagne tenta encore la voïe d'accommodement. Il fit faire de nouveau les mêmes propositions de dédommagement que Didier rejetta comme auparavant ; enfin il lui fit dire, que s'il avoit de la peine à faire si promptement la restitution qu'on lui demandoit, on lui accorderoit du tems, pourvû qu'il donnât trois ôtages, qui fussent fils de trois des plus considérables Seigneurs de sa Cour ; afin qu'on pût compter sur sa parole plus sûrement qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Qu'avec cette assûrance l'Armée de France se retireroit sans faire aucune hostilité.

Le Roi des Lombards jugeant par ces démarches, que le Roi de France sentoit la difficulté de son entreprise, tint ferme, & ne voulut rien écouter. Il raisonnoit bien ; car les Généraux François, après avoir bien reconnu & examiné la maniere dont les Lombards étoient postés dans les défilés des montagnes, jugeoient presque tous, que c'étoit temerité d'entreprendre de les y forcer, & plusieurs opinérent à décamper le jour suivant : mais pendant la nuit il se répandit, on ne sçait par quelle raison, une terreur panique dans le Camp des Lombards, qui eut d'étranges suites. Les Soldats commencérent à fuir, abandonnant leurs tentes & leurs bagages, & obligérent leurs Officiers malgré qu'ils en eussent à les suivre. Le Roi & le Prince Adalgise son fils, dans l'impossibilité de remedier à ce désordre imprévû, allerent promptement se jetter, le premier dans Pavie, & le second dans Verone, avec les enfans de Carloman, la Reine leur mere, & un Seigneur François nommé Ancaire, le plus considérable de ceux qui avoient abandonné la France pour suivre ces petits Princes.

[illegible]

Le lendemain matin les François voïant le chemin ouvert, comme par une espece de miracle, entrérent dans la Plaine, le Roi détacha après les Lombards quantité de partis, qui en tuérent beaucoup, & s'en alla sans s'arrêter ailleurs, assieger Didier dans Pavie. La Place étoit très-forte ; car c'étoit comme le boulevard des Lombards : & les meilleures Troupes & un grand nombre d'Officiers s'y étoient renfermés avec leur Roi,

Charlemagne assiége Didier dans Pavie.

[illegible]

& Hunalde Duc d'Aquitaine. Il y avoit de gros magazins de vivres & une grande abondance de toutes les choses nécessaires pour une vigoureuse défense : la presence d'un Roi guerrier, qui combattoit pour sa Couronne, pour sa liberté & pour celle de toute la Nation, animoit & les Soldats & les Habitans à soûtenir les dernieres extrémités ; l'hiver qui n'étoit pas éloigné, l'impatience naturelle des François, l'air d'Italie qui leur étoit fort contraire, étoient autant de motifs d'esperance pour le Roi des Lombards, & autant de très-grandes difficultés pour Charlemagne, il poursuivit néanmoins l'entreprise. Sa constance & celle de ses François dans un Siege de six mois, & le plus long que la Nation eût jamais fait, sont de toutes les belles choses qui se passerent en ce siege, presque les seules dont nos anciens Historiens aïent conservé le souvenir. 772.

La rigueur de l'hiver ne rebuta point les Troupes, on continua le Siege pendant le mois de Novembre, de Decembre, de Janvier, de Fevrier, de Mars. Mais ce n'étoit pas-là l'unique occupation de Charlemagne ; il parcourut en Conquerant, pendant ce tems-là, les païs d'en-deçà du Pô, c'est-à-dire, le Milanès, le Bressan, le Mantouan, dont la plûpart des Villes se soumirent à son obéïssance. Il se presenta devant Verone, & somma le Prince Adalgise de lui remettre entre les mains la Reine Gerberge & ses enfans fils de Carloman, supposé que cette Princesse le voulût bien : & elle y consentit, esperant trouver desormais plus de ressource dans la clemence de son beau-frere, que dans la puissance des Lombards, qu'elle voïoit sur le panchant de leur ruine. Car outre les conquêtes d'en-deçà du Pô, qui faisoient une grande partie du Roïaume des Lombards, plusieurs Villes du côté de Rome voïant le desordre des affaires de Didier, avoient député au Pape pour se donner à l'Eglise Romaine. Rieti, Spolete, & les autres Villes de ce Duché & de la Marche d'Ancone, étoient de ce nombre ; & pour montrer que c'étoit sincerement & pour toûjours, les Habitans de ces Villes quitterent les modes des Lombards, & se firent faire les cheveux à la façon des Romains. Le Pape nomma un Duc de Spolete, & donna ce titre & ce Gouvernement à Hildebrand homme de qualité, qui avoit été un des premiers à se venir rendre. Ainsi le Pape rentra sans résistance dans la plûpart du Domaine que le S. Siege avoit reçû de Pepin.

Charlemagne retourna de Verone au Siege de Pavie, avec 774. les fils de Carloman, & la Reine leur mere. La fête de Pâque étant proche, il voulut l'aller passer à Rome. Il partit du Camp avec grand nombre d'Evêques & d'Abbés, qui l'avoient suivi en Italie, prit avec lui plusieurs Officiers & d'autres personnes de qualité de son Armée, & s'avança avec quelques Troupes, vers Rome par la Toscane.

[illegible]

Le Pape, à qui il n'avoit pas fait sçavoir son dessein, en aïant été averti, envoïa au-devant de lui à trente milles de Rome, les Juges ou Chefs de la Ville, portant des Etendarts, marques de leur Dignité, pour le complimenter, & lui faire cortege pendant le reste du voïage. Il trouva à un mille de Rome toute la Milice de la Ville sous les armes, & une troupe d'enfans choisis portant à la main des rameaux d'oliviers, chantant les louanges du Roi des François, qui n'étoient interrompues que par les frequentes acclamations du Peuple, sorti en foule pour assister à cette espece de triomphe. A quelque distance de-là parurent les Croix, qu'on avoit coûtume de porter devant les exarques, quand il y en avoit encore en Italie, & devant les Patrices Romains, qualité que les Rois François avoient depuis plusieurs années. D'aussi loin que Charlemagne apperçut les Croix, il mit pié à terre avec toute sa suite, & marcha à pié jusqu'à l'Eglise de S. Pierre, où le Pape avec tout son Clergé l'attendoit.

Etant arrivé aux degrés de l'Eglise il se mit à genoux, ce qu'il fit à chacun des degrés, & les baisa tous les uns après les autres. Le Pape en habits Pontificaux le reçut à l'entrée de l'Eglise ; ils s'embrasserent tendrement l'un l'autre, & le Roi prenant de la main gauche la main droite du Pape, ils entrérent ensemble dans l'Eglise, tout le Clergé & tout le Peuple chantant à haute voix ces paroles de l'Evangile : *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Ce jour-là étoit le Samedi Saint de l'année 774.

Le Pape conduisit le Roi à la Confession de S. Pierre, c'est-à-dire, au Tombeau de ce Saint Apôtre, où ils se prosternerent, pour remercier le Prince des Apôtres, des grands avantages qu'ils avoient remportés sur leurs ennemis par son intercession.

Ensuite Charlemagne voulut entrer dans Rome, pour y satisfaire sa dévotion dans les principales Eglises ; & après qu'ils se furent juré l'un à l'autre, sur le Corps de S. Pierre, une ami-

tié ſincere, & qu'ils eurent fait faire le même ſerment aux Seigneurs François & aux Seigneurs Romains, ils entrérent enſemble dans la Ville; ils allerent d'abord à la Baſilique du Sauveur, & puis au Palais de Latran, où le Pape fit la ceremonie du Baptême des Catechumenes. Le jour de Pâques, & les deux Fêtes ſuivantes ſe paſſerent en de pareilles devotions dans diverſes Egliſes. Le Mercredi ils eurent enſemble une conference dans l'Egliſe de S. Pierre, où le Pape conjura le Roi de ſe ſouvenir de la promeſſe que le feu Roi Pepin & lui-même avoient faite au Pape Etienne lorſqu'il alla en France, de mettre l'Egliſe Romaine en poſſeſſion des Villes & des Territoires de ce qu'on appelloit la Province d'Italie, & d'en aſſurer le Domaine à lui & à tous ſes ſucceſſeurs dans la Chaire de S. Pierre à perpetuité. 774.

Il confirme la donation faite au Pape, de l'Exarcat de Ravenne.

Le Roi s'étant fait lire le Traité qui en avoit été fait autrefois à Chierſi, le confirma, & en fit faire une nouvelle copie par ſon Chapelain, où pour prévenir tous les differends, il fit ajouter les limites de ce nouvel Etat, auquel Anaſtaſe le Bibliothecaire donne une grande étendue, y comprenant l'Iſle de Corſe, les Provinces de Veniſe & d'Iſtrie, Parme, Mantoue, Regio, & quelques autres Places, dont les autres Hiſtoriens ne conviennent pas. Je croi qu'il faut s'en tenir aux Lettres du Pape Adrien même, & de ſes prédeceſſeurs, qui ne font mention que de l'Exarcat de Ravenne, de la Pentapole, de la Sabine, de Terracine, des Duchés de Spolete & de Benevent, de la Marche d'Ancone, du Duché de Ferrare, de Bologne, & de quelques autres Patrimoines dans l'Iſle de Corſe, dans la Toſcane, dans le Territoire de Naples, & dans l'Iſtrie.

In Codice Carolin.

Non ſeulement le Roi ſigna cette donation, mais encore il y fit ſouſcrire les Evêques, les Abbés, & tous les Seigneurs de ſa ſuite. Elle fut d'abord miſe ſur l'Autel de S. Pierre, & enſuite dans ſon Tombeau, ſur lequel le Pape & le Roi renouvellerent leurs ſermens. On en fit pluſieurs exemplaires, dont celui qui avoit été écrit par le Chapelain Ithier ſervant alors de Secretaire au Roi, fut mis par le Roi même, après qu'il l'eut baiſé avec beaucoup de reſpect, ſur le corps du Prince des Apôtres; & ce même Secretaire, par ordre du Roi, prit avec lui quelques-unes des autres copies écrites de la main de celui, qui avoit la Charge des Archives de l'Egliſe de S. Pierre.

Le Roi, peu de jours après partit de Rome avec les acclama-

tions & les benedictions de tout le peuple, & reprit le chemin
774. de Pavie, dont le siege fut poussé avec plus de vigueur qu'il n'avoit été pendant l'hyver.

Quelque vigoureuse que fut l'attaque des François, ce n'étoit pas ce que le Roi des Lombards avoit le plus à craindre. C'étoit les maladies, qui désoloient la Ville, & la dépeuploient étrangement; les Habitants & les Soldats y mouroient tous les jours en très-grand nombre: on crioit tout haut qu'il falloit se rendre, & le Duc d'Aquitaine, qui s'y opposoit, de peur de tomber entre les mains des François, fut tué à coups de pierres dans une sédition.

Fin du regne des Princes Lombards en Italie.

Le Roi des Lombards fut forcé par la Garnison & par les Bourgeois à capituler. Il ne put obtenir de capitulation que pour sa vie. Il se rendit, & cette reddition fut comme le signal à toutes les autres Villes, qui tenoient encore pour lui, de subir la Loi du vainqueur. Le Prince Adalgise, désesperant de défendre Verone, l'abandonna, & se sauva par Mer à Constantinople, où l'Empereur Constantin le reçut bien, & lui donna la qualité de Patrice, dont il jouit jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi finit le regne des Princes Lombards en Italie, deux cens six ans après que le fameux Conquerant Alboin y eut donné commencement.

Eginard. in Annal. ad an. 774.

Charlemagne, après sa victoire, mit le Pape en possession de ce que Pepin & lui avoient donné à l'Eglise Romaine, & nomma des Gouverneurs dans les Villes principales de ses nouvelles conquêtes: elles étoient d'une grande étendue du côté du Pô. Ce que nous appellons aujourd'hui le Piémont, le Montferrat, la Riviere de Genes, le Parmesan, le Modenois, la Toscane, le Milanès, le Bressan, le Païs de Verone, le Frioul, & enfin ce qu'il abandonnoit au Pape, le tout faisant près des deux tiers de l'Italie, furent le fruit de son voïage de delà les Monts: le reste au-delà de Rome entre les deux Mers appartenoit encore à l'Empereur de Constantinople, aussi-bien que la Sicile.

Le Roi mit dans la Toscane & à Pavie des Gouverneurs François, & des Garnisons Françoises; il laissa en plusieurs endroits des Ducs ou Gouverneurs Lombards; parce qu'ils s'étoient rendus volontairement, & à condition que leurs Gouvernemens leur seroient conservés. Ainsi le Duc Rotgaude fut confirmé dans le Gouvernement de Frioul; le Duc Aragise,

quoiqu'il eût épousé une fille de Didier, demeura Duc de Benevent; mais le Roi prit ses enfans en ôtage. Le Gouvernement d'Yvrée, dans le Piémont, fut aussi confié à un Lombard. Hildebrand resta Duc de Spolete. Ce sont-là les principales particularités marquées dans l'Histoire, de la disposition que Charlemagne fit de son nouvel Etat. 774.

Il est certain que le Roi détrôné fut amené en France, sans qu'aucun Auteur contemporain nous dise ce qu'il devint; quelques-uns ont écrit qu'il fut relegué à Liege, & qu'il mourut depuis dans le Monastere de Corbie. Anselmus Leodiensis, Sigebertus.

Depuis ce tems-là Charlemagne joignit au Titre de Roi des François, celui de Roi des Lombards. Les Papes le lui donnoient dans les Lettres qu'ils lui écrivoient. Il le prenoit dans les Actes publics, & on le voit sur quelques-unes de ses monnoies. In Codice Carolino



Ce qui joint à la maniere dont il en usa envers les Seigneurs Lombards, qu'il laissa dans leurs Gouvernemens, me fait faire une réfléxion, que quoique la prise de Pavie finisse le regne des Princes Lombards, le Roïaume des Lombards ne finit pas pour cela; & que les principaux de cette Nation voïant que leur Roi étoit pris, sans esperance de ressource, ne firent point autre chose que de reconnoître Charlemagne à sa place, pour en être gouvernés selon leurs Loix. En effet, nous avons encore le Code de leurs Loix particulieres, selon lesquelles Charlemagne & ses successeurs les gouvernerent, & où l'on voit plusieurs des Capitulaires de ce Prince inserés en divers endroits.

Charlemagne, après avoir reglé les affaires d'Italie, & y avoir établi la domination Françoise d'une maniere stable, en partit au mois d'Août, & repassa promptement en France. Ce qui lui fit hâter son retour fut la révolte des Saxons, menagée peut-être par le Roi des Lombards pour faire une diversion, ou renouvellée par la seule inquietude, & la ferocité naturelle de cette Na- *Révolte des Saxons.*

Inscription de la Medaille. Dominus Noster KARLVS IMPerator AVGustus REX Francorum & Longobardorum. Revers CHRISTIANA RELIGIO.

tion. Ils ne sçûrent pas plûtôt Charlemagne en Italie occupé au
774. Siege de Pavie, qu'ils s'assemblerent en grand nombre, & vinrent faire le dégât dans tout le païs de Hesse, ruïnerent Buriabourg sur l'Eder, prirent & pillerent Deventer sur la Riviere d'Issel, reprirent le Fort d'Ereſbourg & le raserent. Ils vinrent pour forcer Fritslar où S. Boniface Martyr, & l'Apôtre de la Germanie sous le regne de Pepin, avoit bâti une Eglise. Une terreur panique, qu'on attribua à la protection du Saint, les saisit & leur fit abandonner cette entreprise.

Annal. Francor. A[illegible] in vita S. Ludgeri.

Eginard. à l'an 775.

Charlemagne marcha avec tant de diligence, qu'il arriva à Ingelheim sur le Rhin avant que les Saxons en eussent eu aucun avis, & fit entrer dans le païs par trois endroits, ses Troupes qui les surprirent, en taillerent en pieces grand nombre, & revinrent chargées de butin.

L'Assemblée de Mai s'étant tenue à Duren au païs de Juliers, où se fit aussi la revûe de l'Armée, on y reprit le dessein que la Campagne d'Italie avoit interrompu, de pousser les Saxons à toute outrance. Charles passa le Rhin, attaqua & prit le Château de Sigebourg, qui fut bien défendu par les Saxons. La situation d'Ereſbourg, qu'ils avoient rasé pendant la derniere Campagne, lui paroissant avantageuse pour les contenir, il le fit relever, & y mit une forte Garnison : de-là il s'approcha du Veser, & le passa malgré la resistance des Saxons, qu'il défit avec grand carnage : mais ils eurent leur revanche par la negligence ou par la trop grande confiance des François.

Charlemagne, en s'avançant dans la Saxe au-delà du Veser, avoit laissé sur le bord de cette Riviere une partie de son Armée pour en garder le passage, & empêcher qu'on ne le coupât au retour. Les Saxons n'oserent pas attaquer ce Camp à force ouverte & en plein jour : mais un soir comme un assés grand corps de François revenoit du fourage, une troupe de Saxons determinés se mêla avec eux, & ils se contrefirent si bien que pas un ne fut reconnu ; ils entrerent dans le Camp des François, & s'y disperserent de tous côtés. A l'heure de la nuit, dont ils étoient convenus, comme la garde se faisoit fort negligemment, & que presque tout le monde étoit endormi, ils commencerent à entrer dans les tentes, & à passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvoit. Ils tuerent un très grand nombre d'hommes avant que d'être découverts : mais enfin la resistance qui se fit en divers endroits,

droits, aïant répandu l'alarme par tout le Camp, les Saxons penserent à se retirer : ils se rassemblerent à l'endroit qu'ils avoient marqué pour faire retraite, & s'étant reconnus les uns les autres à certaines marques, ils sortirent du Camp sans grande perte. Mais le Roi, qui n'étoit pas campé loin de-là, étant accouru sur la nouvelle qu'on lui porta de ce desordre, suivit avec sa Cavalerie ces avanturiers, & les aïant joints en tua beaucoup. Les Saxons, après avoir vû ravager leur païs, & y répandre bien du sang, vinrent à leur ordinaire demander pardon. Il en vint des trois quartiers de la Saxe, c'est-à-dire, des Saxons Orientaux appellés Ostphaliens, & des Saxons Occidentaux appellés Vestphaliens, & de ceux du milieu du païs appellés Angriens. 774.

Charlemagne accepte leurs soûmissions.

Le Roi voïoit bien, par la connoissance qu'il avoit du passé, que ces soumissions forcées des Saxons n'étoient que pour l'éloigner de leur païs, & qu'ils ne les faisoient que pour se préparer à une nouvelle guerre, si-tôt qu'il en seroit sorti. Il étoit bien résolu de ne pas se laisser tromper davantage, & d'executer la résolution prise dans les deux dernieres Assemblées de Mai, où l'on avoit traité de cette guerre; c'étoit de ne plus leur faire de quartier, ou de les obliger à recevoir la Religion Chrétienne. Mais les nouvelles, qu'il recevoit d'Italie, où il prévoïoit que sa presence seroit bientôt necessaire, le déterminerent à accepter encore leurs soûmissions, & à recevoir les ôtages qu'ils lui offrirent, pour l'assûrance de leur parole & de leur obéïssance.

En effet, quelque bon ordre que Charlemagne eût mis en Italie, il étoit difficile que d'abord tout y fût parfaitement tranquille. Une nouvelle domination n'est jamais sans quelques mouvemens : la révolution étoit encore trop récente, le Conquérant trop éloigné, & ses ennemis trop à portée de lui susciter des affaires, pour en manquer aucune occasion. Adalgise, fils du Roi détrôné, s'étoit retiré à Constantinople dans l'esperance d'engager l'Empereur à prendre sa protection contre une puissance, qui devenoit tous les jours plus formidable à l'Empire. Il trouva dans cette Cour une très-grande disposition à seconder ses desseins, mais en même-tems de grandes difficultés à trouver des moïens bien sûrs de les faire réüssir. On lui promit tout neanmoins, une Flotte & une Armée; pourvû qu'il pût

se faire un parti parmi les anciens Sujets de son pere, & engager
774. quelques Seigneurs puissans à le soûtenir.

Il jetta pour cela les yeux sur Rotgaude Duc de Frioul; il sçavoit, qu'il étoit bien intentionné pour sa Famille, & qu'il ne s'étoit donné à la France que par la seule impuissance de lui résister. Il lui fit proposer ses vues, & celles de l'Empereur de Constantinople, par quelqu'un des Gouverneurs des Villes que les Grecs avoient encore en Italie. Ce Duc lui promit son service, & celui de ses amis. Il tint sa parole, & forma en peu de tems son parti. Le Pape, soit sans dessein, soit sur quelques avis qu'il reçût touchant ces intrigues, dépêcha un de ses Officiers à Hildebrand Duc de Spolete. Le motif ou le pretexte de ce voïage étoit quelque different que ce Duc avoit avec le Pape. Cet Officier en arrivant à Spolete y trouva des Envoïés du Duc de Frioul, du Duc de Benevent, du Duc ou Gouverneur de Cluse, qui est apparemment aujourd'hui la petite Ville de Chiusi sur les confins de Toscane proche de la source du Tibre, ou Chiusa dans le Frioul sur les frontieres d'Allemagne.

Sur le soupçon qu'il eut que ce rendés-vous n'étoit pas sans quelque mystere, il s'appliqua secrettement à le découvrir. Il apprit que tous ces Ducs avoient commerce avec Adalgise & avec l'Empereur de Constantinople; qu'au mois de Mars prochain une Flotte devoit aborder en Italie, & qu'une Armée de Grecs joints aux Troupes des Ducs, devoit venir surprendre Rome, enlever le Pape, & mettre Adalgise sur le Thrône de son pere. C'est au moins ce qu'écrivit le Pape Adrien à Charlemagne.

Il y avoit encore outre cela d'autres brouilleries en Italie. Quoique le Pape fût en possession de toutes ces Villes & de tous ces Territoires, que Pepin & Charlemagne avoient donnés à l'Eglise Romaine; neanmoins il n'avoit ni Soldats, ni Citadelles pour contenir les Peuples, presque nulle autorité sur les Grands du païs, & moins encore sur les Ducs ou Gouverneurs. Une puissance Ecclesiastique inspiroit peu de crainte à des Guerriers, & la soûmission leur paroissoit rude sous cette nouvelle espece de Gouvernement auquel ils n'étoient pas encore faits.

Hildebrand Duc de Spolete, quoiqu'honoré de ce Gouvernement par Charlemagne à la recommandation du Pape, n'é-

toit pas plus soûmis que les autres ; mais il y avoit un Archevêque à Ravenne, qui lui donnoit plus d'exercice encore que tous ces Ducs. Il prétendoit, que puisque le Domaine temporel du Territoire de Rome, avoit été ajugé au Pape, de même le Domaine temporel de l'Exarcat de Ravenne lui appartenoit à lui en qualité d'Archevêque, & qu'il entroit par ce titre dans tous les droits dont avoient joui les Exarques. L'Archevêque avoit sur cela presenté quelques Requêtes à Charlemagne ; & sur la réponse que ce Prince lui avoit faite, & qu'il crut favorable à ses prétentions, il empêchoit quantité de Villes, qui avoient été sous le Gouvernement des Exarques, de reconnoître le Pape pour leur Seigneur, maltraitoit les Officiers que le Saint Siege y envoïoit, les faisoit enlever & mettre en prison, sans vouloir déferer sur cela aux ordres du Pape, ni aux remontrances qu'il lui faisoit.

774.

Epist. Adriani ad Carolum [illegible] in Codice Carolin.

Sur tous ces avis reçûs de la part du Pape, mais principalement sur la nouvelle de la conjuration des Ducs Lombards, Charlemagne résolut de repasser en Italie. Mais pour avoir des nouvelles plus certaines de ce qui s'y passoit, il y envoïa un Evêque nommé Possesseur, & un Abbé nommé Rabigaud, avec ordre de s'abboucher avec les Ducs de Spolete & de Benevent, avant que d'aller à Rome : soit que ce fût pour s'assûrer si ces deux Ducs étoient véritablement de la conjuration, soit pour les détacher des autres, supposé qu'ils en fussent.

Cette conduite donna du chagrin & de l'inquiétude au Pape, dont le Roi sembloit se défier, & ne pas assés croire ses avis, ou ne pas vouloir prendre assés hautement ses interêts contre ces Ducs. Il en écrivit aux Envoïés, & au Roi même. Les Envoïés ne laisserent pas d'executer leurs ordres. Les Ducs sçachant que le Roi étoit informé de tout, & qu'il étoit en chemin pour l'Italie, se garderent bien de se declarer pour Adalgise, & l'on voulut bien les en croire sur la protestation qu'ils firent de leur fidelité & de leur innocence.

Epist. 58. in Codice Carolin.

Il n'en fut pas ainsi du Duc de Frioul, qui avoit fait des démarches trop éclatantes pour pouvoir desormais s'en dédire. Il avoit des Troupes sur pié, il avoit fait déja revolter des Villes ; & soit au défaut d'Adalgise, dont la mort de l'Empereur de Constantinople, arrivée sur ces entrefaites, avoit rompu toutes les mesures, soit emporté par sa propre ambition, ce

n'étoit plus pour ce Prince, mais pour lui même qu'il faisoit la guerre, resolu de se faire Roi des Lombards.

774.

[illegible] conjura-[illegible] n [illegible] *fils* [illegible]. [illegible] Annal. [illegible]. [illegible] Meten ses. [illegible] Virdu-[illegible].

Charlemagne aïant reçû ces nouvelles, partit sur le champ, & ne menant avec lui que l'élite de ses Troupes, il entra en Italie avant que le Duc de Frioul en fût averti. La diligence & la presence de ce Prince dissiperent en peu de jours ce foible parti. Le Duc de Frioul fut pris, & eut la tête tranchée, Tréviſe, où Stabilinien beau-pere du Duc commandoit, fut livrée au Roi par un Prêtre Italien, qui eut pour sa récompense l'Evêché de Verdun; & les autres Villes revoltées se rendirent. Le Roi mit dans toutes ces Places des Gouverneurs François; & après avoir passé la fête de Pâque à Trévise, & reglé les differends du Pape & de l'Archevêque de Ravenne, apparemment en faveur de l'Eglise Romaine, il retourna sur les frontieres de Germanie avec la même promptitude, qu'il avoit passé les Alpes: car les Saxons ne l'avoient pas plûtôt sçu éloigné de leurs frontieres, qu'ils avoient recommencé la guerre.

Il apprit en entrant en Italie qu'ils avoient repris le Fort d'Eresbourg. Ils avoient aussi attaqué celui de Sigibourg; mais la Garnison aïant fait une grande sortie sur eux, lorsqu'ils n'étoient pas sur leurs gardes, en tua un grand nombre, & obligea les autres à lever le Siege; les François les chargerent en queue, & les poursuivirent jusqu'aux sources de la Riviere du Lipe.

Eginard. loc. cit.

Ce fut en cet endroit que Charlemagne, qui n'avoit pas emploïé plus de quatre mois dans son expedition d'Italie, & dans son retour à Vormes, vint les surprendre. Ils eurent peine à croire que ce fût lui. Quand on les en eut assurés, la consternation se mit dans le Camp, ils demanderent misericorde & le baptême: ce n'étoit qu'une feinte, & qu'une hypocrisie toute pure; mais elle étoit conforme aux souhaits de Charlemagne, qui pensoit depuis long-tems à adoucir la ferocité de cette Nation par le Christianisme. Il en fit donc baptiser plusieurs, prit de nouveaux ôtages, fit relever le Fort d'Eresbourg, en bâtit encore un autre sur la Lipe, mit dedans de fortes garnisons, & alla passer l'hiver à Heristal au païs de Liege.

Dans une de ces expeditions contre les Saxons, il s'étoit emparé de la Ville de Paderborne en Vestphalie. Il destina cette Ville pour y tenir au printems l'Assemblée des Seigneurs Fran-

çois, & pour y prendre des mesures plus efficaces que par le passé contre les révoltes continuelles des Saxons.

774.

Avant que de tenir l'Assemblée il entra avec une grande Armée bien avant dans la Saxe, & contraignit les plus considérables des Saxons de venir à Paderborne, pour s'y obliger par un serment plus autentique que tous ceux qu'ils avoient jamais faits, à lui être fideles, & à ne plus retourner à leurs brigandages.

Il entre en Saxe avec une Armée.
Eginard. ad an. 777.

Ils y vinrent tous excepté Vitikinde, un des plus fameux Capitaines des Saxons Vestphaliens : c'étoit un homme infiniment zelé pour la liberté de son païs, & son courage & sa prudence lui avoient acquis beaucoup d'autorité. Il etoit ennemi juré des François, & n'avoit jamais voulu entrer en commerce avec eux. Ce Capitaine se sentant coupable de la plûpart des infractions des Traités de paix, & de quantité d'excès & de violences commises sur les Terres de France, apprehenda de se mettre en la puissance du Roi. Il aima mieux se retirer chés le Roi de Danemarc. Les autres Capitaines firent dans l'Assemblée le serment au nom de toute la Nation, & on leur y fit ajoûter cette clause, que s'ils se révoltoient jamais en violant le Traité dont ils juroient l'observation, ils consentoient qu'on les réduisît à l'esclavage, & qu'on les chassât hors de leur patrie. Plusieurs pour mieux tromper les François reçurent le baptême & firent hautement profession du Christianisme : mais ce ne fut pas-là la chose la plus memorable qui se passa dans cette Assemblée, & peut-être que Charlemagne la tint exprès à Paderborne, pour faire voir aux Saxons jusqu'où s'étendoit la réputation de son nom & de sa valeur, & qu'après avoir porté la terreur de ses armes bien au-delà des Alpes, les Nations d'au-delà des Pyrenées se trouvoient heureuses de pouvoir obtenir sa protection.

Ce fut donc là que le vint trouver un Emir des Sarrasins d'Espagne nommé Ibinalarabi, pour se donner à lui avec toutes les Villes de son Gouvernement, dont il avoit déja perdu une partie depuis sa revolte contre Abderame, qui s'étant soustrait à l'obéissance du Calife, s'étoit fait un Etat en Espagne.

Ibid.

L'Espagne étoit depuis long-tems dans un étrange désordre, non seulement par cette inondation des Sarrasins qui y avoient établi leur domination ; mais encore par les guerres que les

Sarrasins même avoient souvent entre eux, sans compter celles
774. qu'ils avoient continuellement avec quelques Chrétiens retirés dans les Montagnes & dans quelques Forts où ils se maintinrent toûjours : & c'est de-là que sortirent avec le tems les restaurateurs du Christianisme dans l'Espagne, & les Fondateurs Chrétiens & Catholiques des Roïaumes de Leon, d'Aragon, & des autres qui composent aujourd'hui la Monarchie d'Espagne.

Constantinus Imperat. libro de administrando Imperio, cap. 25.

L'Empire des Sarrasins en Asie, en Afrique & dans les Espagnes, uni sous un même Chef pendant quelques années, ne fut pas long-tems sans être démembré, & il s'en forma trois Monarchies indépendantes les unes des autres dans les trois differentes parties du Monde.

Celle d'Espagne fut formée par l'Emir Abderame ou Abdaramene vers l'an 736. & il établit le siege de son Empire à Cordoue, où il eut des successeurs pendant plusieurs siecles. Quelques Emirs particuliers mécontens de son Gouvernement, secouerent le joug de tems en tems, & se rendirent indépendans, ou se mirent sous la protection de France : tel fut l'Emir Solinoan, qui se soumit à Pepin avec les Villes de Girone & de Barcelone dont il étoit maître, & tel fut cet autre Emir Ibinalarabi, dont je parle, qui vint à Paderborne demander la protection de Charlemagne, pour être remis en possession de Sarragosse & de quelques autres Places dont Abderame l'avoit chassé.

Il passe en Espagne, & y conquête tout jusqu'à la riviere d'Ebre.

La proposition faisoit trop d'honneur à Charlemagne, pour n'être pas écoutée. Il rentra en France pour se preparer à cette expedition. Il passa en Aquitaine avant Pâques, & assembla son
778. Armée à Casseneuil, Maison Roïale dans l'Agenois : il la partagea en deux pour la faire entrer en Espagne par deux endroits differens ; un des deux Corps composé des Troupes levées en Austrasie, en Baviere, en Bourgogne, en Lombardie, en Provence, en Languedoc, marcha du côté de Narbonne, pour entrer par le Roussillon, l'Histoire ne nous dit point le nom de celui qui le commandoit. L'autre conduit par le Roi même, entra par la Gascogne du côté de la Navarre. Toute l'Espagne trembla à cette nouvelle : Pampelune fut d'abord assiegée, & elle se rendit par capitulation. De-là les François passerent l'Ebre, & marcherent a Sarragosse, la plus grande & la plus

Monach. Engolism.

Annales Metenses ad an. 778.

forte Ville de ce quartier-là d'Espagne. Les deux Armées se joignirent devant cette Ville; elles en formerent le siege, que les Sarrasins ne soutinrent pas long-tems : ils capitulerent, & le Roi y rétablit l'Emir Ibinalarabi. 778.

Un autre Emir mit aussi Huesca, Jacca & quelques autres Places de son Gouvernement sous la protection de Charlemagne. Barcelone & Gironne renouvellerent leurs hommages & le serment de fidelité qu'elles avoient fait il y avoit plusieurs années au feu Roi Pepin. Nul ennemi ne paroissoit en campagne, & jamais l'Espagne ne fut plus à la veille de se voir délivrée de la tyrannie des Sarrasins. Mais soit que Charlemagne apprehendât que les chaleurs de l'été excessives dans ces païs-là ne ruinassent son Armée par les maladies : soit qu'il ne trouvât pas assés de sûreté dans les Emirs qui s'etoient soumis à lui, ou qu'il s'apperçût même que les Princes Chretiens ne le voïoient pas volontiers si près de leurs petits Etats & de leurs rochers fortifiés, il ne passa pas outre, & content d'avoir subjugué cette grande étendue de païs qui est entre les Pyrenées & la riviere d'Ebre, il revint sur ses pas & rentra en France. Chronic. Moyssiac.

Pour s'assurer de la fidelité & de l'obéïssance de l'Emir Ibinalarabi & des autres, il les obligea à lui donner des ôtages : de plus il fit à son retour raser les murailles de Pampelune qui lui avoit beaucoup coûté à prendre, & dont il voïoit les habitans fort portés à la revolte, & enfin il établit des Comtes sur toutes ces Frontieres pour les défendre, & veiller sur les démarches des Sarrasins. Il ramena toute son armée par l'endroit des Pyrenées par où il en avoit lui-même conduit une grande partie en allant, sçavoir par le chemin qui va de la Navarre dans la Gascogne.

Ce chemin étoit difficile, à cause des bois & des cols ou défilés; mais il ne le crut pas plus dangereux au retour qu'à son passage en Espagne. Il se trompa neanmoins. Les Gascons montagnards Sujets alors & Tributaires de la France, mais que Charles avoit châtiés pour leurs brigandages, se mirent en embuscade dans le haut d'un bois, au travers duquel il falloit passer entre deux hautes montagnes, & laisserent défiler l'Armée sans branler : les bagages étoient à l'arriere-garde & à l'extrêmité peu escortés, si-tôt qu'ils les virent paroître, ils donnerent dessus, défirent le peu de Troupes qui les couvroit, & commencerent à

Les Gascons battent son arriere-garde dans la Vallée de Roncevaux.

Eginard. in Annal. ad an. 778.

778. piller. Le Roi étoit à l'avant-garde déja bien loin, & ne fut averti du désordre qu'après la retraite des Gascons, qui eurent bientôt après le pillage, regagné leurs hauteurs, où il étoit impossible de les suivre. Plusieurs Officiers Generaux qui étoient accourus pour obliger les Soldats à faire ferme, ne purent les rassurer, ni les engager à combattre dans des lieux aussi désavantageux que ceux-là, où ils étoient attaqués de toutes parts, sans pouvoir se défendre. Presque tous ces Generaux y périrent, & entre autres le fameux Roland, si renommé dans les Contes de l'Archevêque Turpin, quoique dans les Histoires veritables il ne soit parlé de lui qu'à cette seule occasion, où on lui donne la qualité de Gouverneur de la Marche ou Frontiere de Bretagne.

Eginard. in vita Car. M.

Les mêmes Romans nous disent que le lieu de cette défaite de l'arriere-garde de Charlemagne fut la Vallée de Roncevaux : & il me paroît par une Relation manuscrite des Antiquités de ce quartier-là * qui vient de me tomber entre les mains, que cette circonstance n'est pas sans fondement.

Il y a selon cette Relation qui paroît être d'un homme exact & entendu, il y a, dis-je, à trois cens pas de l'Eglise de l'Abbaïe de Roncevaux une Chapelle bâtie en quarré-long. Elle a en longueur en-dehors soixante piés, quarante-cinq de large, & un peu plus en hauteur depuis le rés-de-chaussée. Au milieu de cette Chapelle est une ouverture large de deux piés & demi, & longue de trois, qui sert à descendre dans une cave, profonde d'environ trente piés, bien voûtée, dont la capacité est égale à celle de la Chapelle. L'Auteur de la Relation dit qu'avec un flambeau il vit au fond quelques ossemens.

† Eginard. in vita Car. M.

Autour de la Chapelle en-dehors il y a un Cloître ceintré, bâti sous une espece d'apentis. Ce Cloître n'a du jour que par de petits trous, pratiqués dans les Arcades, par où l'on voit au dehors treize Tombeaux fort grands & fort simples. Ils sont élevés de la hauteur de quatre piés, & ne sont faits que de grandes pierres sans aucune Inscription.

Le mur exterieur de la Chapelle à la hauteur des Tombeaux est peint à fresque, & la Peinture represente la Journée de Roncevaux. On y voit quelques Inscriptions, & entre autres celles-ci, *Thierri d'Ardennes*, *Riol du Mas*, *Gui de Bourgogne*, *Olivier*,

* Elle est écrite à M. le President de Lamoignon, & datée du 15. de Decembre 1707.

Roland,

Roland. Parmi les preuves que l'on pourroit rapporter, pour montrer que cette peinture n'est pas du tems de Charlemagne, ces Inscriptions qui y sont mêlées le démontrent : car en ce tems-là les Seigneurs François ne se surnommoient pas encore de leurs Terres ni de leurs Comtés ou Duchés, qui n'étoient point hereditaires, & étoient tout au plus & très-rarement à vie. Mais pour ce qui est de la Chapelle, de la Cave & des Tombeaux, la Tradition du Païs paroît fort vrai-semblable ; sçavoir, que la Cave est l'endroit où Charlemagne fit enterrer les corps de ses Soldats tués en ce combat ; que ces tombeaux sont une espece de Mausolée, où il fit mettre les corps des plus considerables Seigneurs, & qu'il bâtit & fonda la Chapelle, afin qu'on y priât Dieu pour le repos des ames de tous ces morts. Ces sortes de Traditions sont quelquefois fausses, mais elles sont souvent veritables. Celle-ci peut être confirmée par un usage immémorial, qui est qu'on n'enterre dans le Cloître d'autour de la Chapelle, que les François qui meurent dans l'Hôpital de cette Abbaïe, & que les gens du Païs ne permettent jamais qu'on y enterre aucun de leurs parens : de plus on ne voit point par l'Histoire de Navarre qu'aucun Roi du Païs ait fait construire ce Monument qui est très-ancien. D'ailleurs cet ouvrage est digne de la pieté de Charlemagne, & on lui en attribue un tout semblable en France. Il y a à la Chambre des Comptes de Paris un enregistrement fait le 3. d'Octobre 1578. de la confirmation des privileges du Bourg de la Paroisse de Benais en Poitou, accordés, dit-on, par Charlemagne, *qui y fit construire une Eglise Parroissiale, & y fonda un Service annuel, pour le repos des ames des Rois de France, qu'autres Princes & Seigneurs du Roïaume, que gens de guerre morts en la Bataille & Victoire remportées sur la riviere de Charente proche dudit Benais, sur les marches de Guïenne, où il défit ses ennemis, & perdit beaucoup de ses gens de guerre qu'il fit enterrer en ladite Parroisse en beaux Tombeaux de pierre blanche qui sont encore audit lieu.*

778.

Memorial F F F. fol. 484.

Quoi qu'il en soit de toutes ces Antiquités, sur quoi il n'est pas de la prudence de prononcer trop hardiment, la déroute des Pyrenées, ainsi que notre Historien le remarque, donna plus de chagrin à Charlemagne, que les victoires d'Espagne ne lui avoient donné de joie. Il pensa cependant à affermir ses con-

Il crée des Comtes dans l'Aquitaine.
Eginard in vita Carol. M.
Vita Ludovici Pii.

quêtes, & pour soutenir de plus près les Comtes qu'il avoit
778. laissés avec des Troupes au de-là des Pyrenées, il en créa de nouveaux en-deçà dans toute l'Aquitaine.

Depuis la derniere guerre qui lui avoit assûré la possession de ce grand Païs, il y avoit fait peu de changement, plusieurs Villes étoient demeurées sans Gouverneurs, quelques autres en avoient, mais c'étoient des gens du Païs, ausquels il ne se fioit pas beaucoup. Il en nomma d'autres, tous François, dont un Auteur de la Vie de Louis le Débonnaire fils de Charlemagne nous a laissé la liste. Humbert fut fait Comte de Bourges, Abbon de Poitiers, Vibalde de Perigueux, Ithier d'Auvergne, Bulle du Velay, Gorson de Toulouse, Seguin de Bordeaux, Aimon d'Albi, & Rotgaire ou Roger de Limoges. Quelques-uns de ces noms aussi-bien que celui de Roland, n'ont pas manqué d'avoir leur place dans nos vieux Romans.

Charlemagne s'appliqua, en passant par l'Aquitaine, à gagner les Evêques du Païs par ses honnêtetés, par ses caresses, & par ses liberalités, il mit des Abbés François dans certaines Abbaïes, dont la Jurisdiction temporelle étoit grande, & que leur Fondation obligeoit à fournir en tems de guerre des Soldats au Souverain. Il confisqua certaines Terres qui n'avoient plus de maître, ou dont les Seigneurs étoient morts les armes à la main contre lui, ou étoient en fuite pour quelque autre crime, & les donna en benefice, ainsi qu'on parloit alors, à des Fideles, appellés autrement Vassaux ou Vasseurs ou Vavasseurs; c'étoient ordinairement des Officiers d'Armées qui tenoient ces sortes de Terres à foi & hommage, avec obligation d'aller à la guerre quand ils étoient commandés, & d'y mener leurs propres Vassaux, c'est-à-dire, ceux qui habitoient ces Terres, ou qui les faisoient valoir, & leur en faisoient à eux-mêmes hommage. Dans la distribution de toutes ces récompenses il choisit des gens sages, prudens, braves, en un mot, capables de gagner & de contenir les Peuples du Païs, qui étoient ou Gaulois d'origine, ou Gots, ou Gascons, ou même François, mais qui avec le tems avoient oublié qu'ils l'étoient.

[illegible]

Cette conduite & cette politique auroit été très-utile à Charlemagne dans la Saxe, & il s'en seroit servi sans doute, si la qualité du Païs l'avoit comporté; mais il falloit pour cela qu'il y eut des Villes en nombre pour y mettre des Comtes, & il y en

avoit alors peu dans la Saxe. Il eût fallu que les Terres eussent été défrichées & cultivées ; & tout étoit plein de Forêts, de Marécages, & la plûpart des Terres étoient en friche, les Saxons n'en cultivant gueres plus qu'il ne leur en falloit pour la nourriture de leurs familles ; de sorte qu'il n'y avoit point d'autre moïen de les tenir dans la soûmission que la crainte du ravage de leur Païs, que la premiere esperance du butin à faire sur les Terres des François leur faisoit oublier aussi-tôt, ainsi qu'il arriva encore cette même année-là, avant que Charlemagne eût eu le loisir de prendre un peu de repos, après une si fatiguante expedition. 778.

Ce fut à Auxerre qu'il apprit ce nouveau soûlevement. Vitikinde qui s'étoit retiré en Danemarc, pour ne pas assister à l'Assemblée de Paderborne, & ne pas jurer fidelité à Charlemagne, étoit revenu dans le païs, & ne cessoit d'exciter ses compatriotes à une nouvelle revolte. L'éloignement du Roi étoit pour eux le motif ordinaire de s'y resoudre, en oubliant tous leurs sermens. Ils firent donc un Corps d'Armée, & vinrent en pillant & en ravageant jusqu'au Rhin. Ils n'oserent pas le passer ; mais depuis Duitz, qui est vis-à-vis de Cologne jusqu'à Coblents, ils firent tout passer au fil de l'épée ou par le feu, sans distinction d'âge ni de sexe. Ils pillerent aussi la Ville de Verde & la désolerent entierement. L'amour du butin animoit le Soldat ; mais Vitikinde leur inspiroit celui de la vengeance, qui les portoit aux plus horribles cruautés.

Epist. S. Liutgeri ad Nifridum.

Les Troupes du Roi étoient étrangement fatiguées : c'est pourquoi nonobstant l'avis qu'il avoit reçu de ces ravages, il en mit la plûpart en quartier, il en fit seulement marcher une petite partie en Germanie, pour les y faire joindre par les Milices Françoises d'Austrasie, & par celles des Allemans, à qui il envoïa ordre de se mettre promptement en Campagne. Après qu'elles se furent assemblées, elles marcherent à grandes journées vers l'ennemi pour le couper avant qu'il se fut retiré : mais les Saxons n'eurent pas plutôt appris qu'on alloit à eux, qu'ils firent retraite. Les François & les Allemans les suivirent neanmoins toûjours, & si vivement qu'ils les joignirent dans la Hesse, en un lieu nommé Lihesi sur le bord de la riviere d'Eider. On les attaqua lorsqu'ils commençoient à passer cette riviere, ils tournerent tête avec beaucoup de résolution, le com-

Ils sont défaits entierement.

Annales Francorum.

778. bat devint furieux : mais les Saxons obligés enfin de plier, furent tellement défaits, que très-peu échapperent. Presque tous furent tués sans quartier, en punition des excès qu'ils avoient commis sur le Rhin. C'est ainsi que l'année 778. qui avoit commencé par les victoires d'Espagne, finit par celle de Germanie.

La guerre de Saxe quand elle étoit seule, ne fut jamais regardée par Charlemagne comme une affaire fort importante. En attendant que la saison permît d'aller châtier les mutins, il tint au mois de Mars en son Palais d'Heristal une de ces Assemblées d'Evêques, d'Abbés & de Seigneurs, où il se faisoit des Reglemens qu'on appelloit du nom de Capitulaires. Il s'en fit dans celle-ci d'assés importans pour la police tant Ecclesiastique que Seculiere.

Tom. II. Concil. Gall.

779. Un des plus remarquables fut celui qui se fit touchant les Franchises des Eglises. On voit dans notre Histoire que c'étoient des droits si sacrés, que nos Rois les moins religieux les observerent toûjours avec scrupule : mais l'abus qu'on en faisoit étoit venu jusqu'à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les moderer. Les Evêques en étoient extrêmement jaloux, & il falloit l'autorité d'un Roi aussi absolu que lui, pour pouvoir y donner impunément quelque atteinte.

Ce Prince voïant donc que cette immunité donnoit lieu à une infinité d'horribles crimes : que dans l'assûrance qu'on avoit de l'impunité en se sauvant dans une Eglise après un meurtre commis, il s'en faisoit tous les jours ; il ordonna dans cette Assemblée, que tout homicide & tout coupable d'un crime qui meritoit la mort selon les Loix, seroit exclus du privilege de l'immunité Ecclesiastique. Mais afin qu'on ne manquât pas au respect dû au Lieu Saint, en faisant violence au criminel pour l'en retirer, quand il s'y seroit sauvé, on se contenta de défendre de lui porter à manger. Une telle défense avoit passé jusqu'alors pour un violement de la Franchise : mais on ne laissa pas de la faire, & ce fut depuis un moïen d'obliger le coupable à se remettre entre les mains de la Justice, pour y subir l'examen de son crime.

Can. 8.

Charlemagne si-tôt que la saison le lui permit, assembla son Armée à Duren, aujourd'hui Ville du Duché de Juliers. Il passa le Rhin, s'avança jusqu'à la riviere de Lippe, défit quelques Troupes de Saxons, s'approcha du Veser, où les Députés de la

Charlemagne [illegible]

Nation vinrent de nouveau lui demander pardon. Il le leur accorda; mais entre autres conditions, il exigea qu'au tems de la Campagne prochaine, il se tiendroit une Diete de toute la Nation sur la riviere d'Onacre, où il se trouveroit en personne, afin de convenir avec les principaux Chefs, des moïens efficaces d'empêcher toutes ces révoltes. Cette Diete se tint en effet l'année d'après, où quantité de Saxons se firent baptiser. Il marcha avec son Armée jusqu'à la riviere d'Elbe, pour y tenir aussi une Assemblée de la Nation Esclavone, & regler plusieurs choses qui la concernoient, & il laissa en Saxe & en Esclavonie des Evêques, des Prêtres & des Abbés, qui convertirent & baptiserent plusieurs Païens.

779.

780.

Chronic. Moissac.

Un nouveau voïage d'Italie que ce Prince avoit résolu de faire cette même année-là, étoit ce qui l'obligeoit à ménager ainsi les Saxons, & à tâcher encore par la voïe de la douceur, de les maintenir au moins quelque tems en paix aussi-bien que les autres Peuples de la Germanie ses tributaires. C'étoit sur les pressantes instances du Pape qu'il entreprenoit ce voïage, & sur les avis qu'il lui avoit donnés des nouvelles brouilleries d'Italie.

Le Gouverneur de Naples pour les Grecs arrêtoit depuis long-tems les revenus de quelques patrimoines de S. Pierre, qui étoient dans son Gouvernement, & le Pape par represailles s'étoit saisi de la Ville de Terracine. Le Gouverneur de Naples aux dernieres Fêtes de Pâques lui avoit envoïé un de ses Officiers pour traiter d'un accommodement. On étoit convenu que le Pape rendroit Terracine, & que pour assûrance des revenus du Territoire de Naples, on lui donneroit en ôtages quatre enfans des plus considerables Citoïens de cette Ville-là, mais que pour cet article on demanderoit l'agrément du Gouverneur de Sicile, qu'on s'engageoit à obtenir : dans cet intervalle les Grecs avoient surpris Terracine, & on ne parloit plus ni de donner des ôtages au Pape, ni de lui païer ses revenus : mais ce qu'il y avoit de plus important, étoit que selon les Lettres du Pape, Aragise Duc de Benevent entretenoit toûjours intelligence avec les Grecs & avec le Prince Adalgise pour le rétablir sur le Trône des Lombards.

Epistola Adriani 64. in Codice Carolino.

Le Pape de peur de surprise prioit le Roi de lui envoïer pour le mois d'Août un de ses Generaux, avec ordre de faire une Armée des Milices de Toscane, du Duché de Spolete & de celui

de Benevent, afin de reprendre Terracine, & s'il le jugeoit à propos, d'attaquer Naples même & Gaïette.

780.

Il fait un nouveau voïage en Italie.

Charlemagne crut que sa seule presence avec quelques Troupes, suffiroit pour dissiper tous les mauvais desseins des ennemis & des mécontens, s'il y en avoit, & pour faire rendre justice au Pape. Il lui écrivit qu'il viendroit en Italie avant la fin de l'année. Il partit en effet à son retour de Germanie avec la Reine Hildegarde, déja mere de trois Princes, dont les noms étoient Charles, qui étoit l'aîné, Carloman & Louis. Les deux cadets furent du voïage. Le Roi avec toute sa Cour arriva en Italie sur la fin de l'automne. Il passa l'hiver à Pavie, & alla celebrer la Fête de Pâques à Rome. Ce fut durant cette Fête que le petit Prince Carloman, dont on avoit differé exprès le Baptême, fut baptisé par le Pape, qui changea son nom sur les Fonts en celui de Pepin, quoique le fils aîné de Charlemagne de sa premiere femme portât déja ce nom.

Eginard.

Il fait proclamer Pepin Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine.

Ce n'étoit pas sans dessein que Charlemagne avoit mené ces jeunes Princes en Italie, tout petits qu'ils étoient: car Louis n'avoit gueres que trois ans, la Reine Hildegarde l'aïant mis au monde à Chasseneuil en Aquitaine pendant l'expedition d'Espagne. Le dessein étoit de leur faire donner à tous deux l'onction Roïale par le Pape. Il la leur donna, & en même-tems Charlemagne fit proclamer Pepin Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine.

Par-là premierement il assûroit à chacun de ses cadets une partie de sa succession, dont les aînés, ausquels les Roïaumes de Neustrie, d'Austrasie & de Bourgogne devoient écheoir, auroient pu les frustrer entierement, en cas que lui-même mourût avant qu'ils fussent en âge de défendre leurs droits. Secondement, il donnoit à chacun de ces deux Peuples nouvellement conquis un Roi particulier, ce qu'ils souhaitoient fort, portant impatiemment de se voir reduits en Provinces annexées pour toujours à la Couronne de France. Il fixoit par ce moïen l'inquietude des Lombards, qui avoient eu toûjours jusqu'alors le cœur & les yeux tournés du côté de leur Prince Adalgise. Il s'attachoit l'affection des Peuples d'Aquitaine par l'honneur qu'il leur faisoit d'ériger en Roïaume leur païs, qui ne portoit auparavant que le titre de Duché, toûjours tributaire de la Couronne de France. Enfin ces deux Etats étoient naturelle-

ment séparés du reste de la France, l'un par les Alpes, & l'autre par la riviere de Loire, & ces deux barrieres si naturelles, sembloient ne laisser aucun lieu à ces differends, que l'ambition des Princes fait naître si aisément sur le sujet des limites, & qui ne se terminent gueres que par la désolation des Frontieres, & la ruine des Peuples. 780.

L'esperance que conçut Charlemagne de mettre fin par cette politique aux intrigues des Ducs Lombards, lui fit dissimuler les sujets de mécontentement qu'il pouvoit avoir d'eux, & en particulier du Duc de Spolete, & de celui de Benevent, dont le Pape se plaignoit le plus. Il mit le Pape en possession du Territoire de Sabine, & pour ce qui est des differends du Pape avec le Gouverneur de Naples, ils furent reglés à l'amiable.

Ep. 63 in Codice Carolino.

Quoique ce dernier article ne soit pas distinctement marqué dans l'Histoire, on n'en peut pas douter, en y lisant les démarches que la Cour de Constantinople fit alors pour entretenir la paix avec Charlemagne.

Il s'étoit fait depuis peu de tems un grand changement dans cette Cour : Constantin Copronyme mort en l'an 776. avoit eu pour successeur Leon IV. son fils, entêté comme lui, de l'Heresie des Brises-Images. Leon étoit aussi mort après quatre ans de Regne, & avoit laissé l'Empire à son fils Constantin, qui n'avoit que dix ans sous la tutelle de l'Imperatrice Irene.

Cette Princesse qui fut la plus habile femme de son tems, se soûtint au milieu des conjurations qui se firent contre elle & contre son fils, envoïa en exil plusieurs des conjurés, obligea ses beaux-freres, qui prétendoient au Trône, à se faire Prêtres, fit la paix avec les Arabes, qui s'étoient jettés sur les Terres de l'Empire, obligea Helpide Gouverneur de Sicile, qui s'étoit revolté, à quitter cette Isle & à s'enfuir en Afrique: mais une de ses plus grandes inquietudes étoit que Charlemagne se trouvoit alors en Italie, & que le Pape le pressoit de declarer la guerre aux Grecs, & d'assieger Naples. S'il l'eût fait, il les eût chassés immanquablement d'Italie, tant l'Imperatrice avoit alors d'affaires sur les bras, & contre les rebelles & contre les ennemis de l'Empire du côté de l'Orient.

Irene pour empêcher que Charlemagne ne se laissât tenter par la facilité d'une si belle conquête, lui envoïa une celebre

Irene Imperatrice lui envoïe une Ambassade.

780.
Theophanes in Chronographia.

Ambaſſade, dont le Chef étoit Conſtantin, ſon grand Treſorier. Il lui propoſa le mariage de l'Empereur Conſtantin avec la Princeſſe Rotrude ; c'étoit la fille ainée de Charlemagne, & l'on propoſoit ce mariage comme devant être le lien d'une éternelle paix entre les deux plus puiſſans Princes de l'Europe.

Charles écouta avec plaiſir cette propoſition, & le Contrat de mariage fut ſigné de part & d'autre. Comme l'Empereur n'avoit que dix ans, & que la Princeſſe en avoit encore moins, elle demeura en France : mais on mit auprès d'elle de la part de l'Empereur un Eunuque du Palais Imperial, nommé Eliſée, pour lui apprendre la Langue Grecque, & pour l'inſtruire de toutes les manieres de la Cour de Conſtantinople.

Cette alliance aſſûroit le Roi, que cette Cour ne ſe mêleroit plus de ſoutenir les prétentions d'Adalgiſe ſur le Roïaume des Lombards, & lui répondoit de la tranquillité de l'Italie. Mais comme il ſouhaitoit extrêmement de jouir enfin dans un parfait repos de cette grande puiſſance, où ſa prudence autant que ſon courage l'avoit élevé, il voulut encore finir par la mediation du Pape, une autre affaire, dont il eût pu venir aiſément à bout par la voïe des armes.

Il y avoit plus de vingt ans que le feu Roi Pepin avoit obligé Taſſillon Duc de Baviere à lui faire hommage de ſes Etats dans l'Aſſemblée generale de Compiegne de l'an 757. Ce Duc l'avoit fait non ſeulement à Pepin, mais encore à ſes enfans Charles & Carloman, & leur avoit prêté ſerment de fidelité. Cinq ans après, ainſi que je l'ai raconté, durant la guerre d'Aquitaine, où il accompagnoit Pepin, il avoit quitté le camp ſous prétexte d'une maladie, & étant rentré dans ſes Etats, il avoit juré que jamais on ne l'y verroit faire une telle démarche, & que de ſa vie il ne paroîtroit en qualité de Vaſſal en preſence du Roi de France. Depuis ce tems-là il avoit toûjours eu des liaiſons avec les ennemis de ce Roïaume, & ſur-tout avec Didier Roi des Lombards ſon beau-pere.

Charlemagne depuis la mort de Pepin s'étant toûjours trouvé occupé des guerres d'Aquitaine, de Saxe & d'Italie, avoit prudemment diſſimulé ſon reſſentiment : mais voïant alors tout parfaitement ſoûmis à ſa puiſſance, il penſa à obliger ce Prince de rentrer dans ſon devoir. Il pria le Pape avant que de partir de Rome, d'envoïer au Duc des Ambaſſadeurs ſur ce ſujet, &

de

de l'avertir qu'il verroit dans peu toutes les forces de France fondre dans la Baviere, s'il ne venoit en personne rendre hommage à son Souverain, & lui renouveller son serment de fidélité. Le Pape fit incessamment partir deux Evêques pour la Baviere, ausquels le Roi joignit Ebrard son grand Echanson, pour faire entendre au Duc ses intentions. 780.

Eginard. in Annal. ad an. 781.

De Rome Charlemagne retourna en France par la Lombardie, où il laissa son fils Pepin avec d'habiles Ministres pour la gouverner. Pour ce qui est du jeune Roi d'Aquitaine, il repassa les Alpes avec le Roi son pere. Dès qu'il fut arrivé à Orleans, on lui fit faire un habillement de guerre & des armes proportionnées à son âge & à sa taille, on le fit monter à cheval & conduire dans cet équipage en Aquitaine; il y fut salué Roi par les Peuples, & reçut les hommages des Grands. Son pere lui donna pour Ministre & pour Gouverneur un Seigneur nommé Arnolde, lui fit une Maison convenable à son rang, & voulut qu'il demeurât dans ce nouveau Roïaume quatre ans de suite sans en sortir, afin d'y apprendre la Langue & les manieres du Païs, & que les Peuples prissent insensiblement pour lui de l'inclination & de l'attachement.

Le Duc de Baviere vient lui prêter serment de fidelité.

Charlemagne ne fut pas long-tems après son arrivée en France sans recevoir des nouvelles de Baviere. Les Ambassadeurs parlerent si fortement au Duc, qu'il se resolut à venir trouver le Roi, pourvû qu'on lui donnât toutes les sûretés qu'il demandoit pour sa personne, & on les lui donna; il vint aussi-tôt à Vormes, où il fit son serment entre les mains du Roi, & donna douze ôtages, qu'on exigea pour plus grande assûrance de sa fidelité.

Cette affaire étant terminée, Charlemagne pensa à celle de Saxe. Dans la résolution où il étoit toûjours, de prendre tous les moïens possibles pour rendre les Saxons dociles, il croïoit qu'un des meilleurs seroit de se faire voir de tems en tems à eux, de paroître tous les ans dans leur Païs, à la tête d'une Armée, & d'assembler souvent leurs Ducs, pour traiter avec eux des affaires de la Nation, comme il faisoit en France dans les Assemblées qu'il y tenoit des Seigneurs François.

Ibid.

Si-tôt qu'il y eut assés de fourage dans la Campagne, il passa le Rhin à Cologne, & s'avança avec son Armée jusqu'aux sources de la riviere de Lippe. Il campa-là plusieurs jours, & y tint 782.

782. l'Assemblée des Saxons. Les Princes du Nord lui envoïerent des Ambassadeurs pour le complimenter. Il y en vint de la part de Sigefroi Roi des Danois, appellés autrement dès-lors du nom de Normands, & de la part des Rois des Huns ou Abares. Ils lui demanderent la paix & son amitié, & il les leur promit, à condition qu'ils ne feroient aucun tort à ses Sujets.

Mais il ne fut pas plûtôt rentré en France, qu'il apprit que les Sorabes, Peuple qui faisoit partie des Esclavons, & qui avoit sa demeure entre les rivieres d'Elbe & de Sala, avoient fait des courses dans la Turinge & dans le Païs des Saxons, voisins du leur. Sa maxime étoit de ne rien souffrir de tous ces barbares, & de les punir sur le champ de leurs désobéïssances & de leurs brigandages. Il fit donc partir sans tarder trois de ses Generaux, sçavoir Adalgise son Chambellan, Geilon son Connétable, qualité qui n'étoit pas alors si considerable qu'elle a été dans les derniers tems, & Vorade Comte du Palais. Ils eurent ordre de prendre toutes les Milices d'Austrasie, de passer le Rhin avec elles, de se faire joindre par celles de Saxe, & d'entrer dans l'Esclavonie, pour y châtier severement les Esclavons: mais ils furent bien surpris, lorsqu'approchant de la Saxe par où ils devoient passer, ils apprirent que les Saxons eux-mêmes étoient en armes, prêts à faire irruption sur les Terres de France.

Vitikinde à l'arrivée de Charlemagne dans la Saxe s'étoit retiré chés les Normands ou Danois, comme il avoit fait six ans auparavant pendant l'Assemblée de Paderborne. Et il n'eut pas plûtôt appris le départ de ce Prince, qu'il revint dans le Païs, où par l'autorité qu'il y avoit, & par la disposition qu'il trouvoit toûjours dans les esprits à la rebellion, il n'eut pas beaucoup de peine à les y engager de nouveau. Comme il sçavoit qu'un des moïens dont Charlemagne se servoit le plus utilement pour affermir sa domination dans la Saxe, étoit d'y établir la Religion Chrétienne, il fit concevoir à ses compatriotes, que par cette Religion, on leur imposoit un joug insupportable, qu'on prétendoit aneantir celle de leurs ancêtres, abolir toutes leurs coûtumes, & qu'il falloit s'opposer à cet établissement.

Anscharius in vita S. Villehadi.

La populace animée par ces discours séditieux, court aux armes, va droit à quelques Eglises bâties par les Chrétiens, fait main-basse sur quelques-uns des Missionnaires qu'ils trouverent en leur chemin, & Saint Villehaud qui gouvernoit alors l'Egli-

se naissante de Breme, fut obligé de s'enfuïr, & de gagner le bord de la Mer, où il trouva un Vaisseau qui le porta en Frize. 782.

Les trois Generaux François aïant appris l'état des choses, ne penserent plus à aller aux Esclavons; mais ils jugerent qu'il falloit commencer par dissiper ce commencement de révolte des Saxons, & marcherent droit où ils sçavoient qu'ils assembloient leurs Troupes.

Charlemagne aïant eu avis de ces mouvemens depuis le départ de ces Generaux, avoit envoïé de nouveaux ordres au Comte Teuderic, qui étoit un Seigneur François allié de la Famille Roïale, de prendre dans le Païs Ripuaire le long des rives du Rhin en-deçà, tout ce qu'il pourroit assembler de Troupes, & d'entrer incessamment dans la Saxe. Ce Comte avec le Corps qu'il conduisoit, rencontra l'Armee des trois Generaux, & ils tinrent tous ensemble conseil de guerre sur ce qu'il y avoit de meilleur à faire dans les conjonctures presentes.

Avant que de passer plus outre, ils envoïerent des partis à la Campagne & des Espions, pour reconnoître les forces des Saxons & la situation de leur Camp, & conclurent à l'attaquer, pour peu qu'il y eût esperance de le forcer. Sur les avis qu'ils eurent des ennemis, ils décamperent & s'avancerent jusqu'à une Montagne nommée Sontal proche du Veser.

Les Saxons étoient campés au pié de cette Montagne, du côté du Nord: Teuderic demeura en-deçà du Veser, les autres Generaux le passerent, & se camperent sur l'autre bord à dessein de faire le tour de la Montagne pour aller surprendre les Saxons. Ils étoient convenus de ne point tenter l'attaque sans en donner avis à Teuderic, qui devoit sur cet avis passer aussi la riviere, & aller par l'autre côté de la Montagne donner en même-tems sur le Camp ennemi. Mais la jalousie fit en cette occasion ce qu'elle a fait en tant d'autres pareilles. Teuderic étoit un Capitaine de grande réputation, & avoit outre cela l'honneur d'être allié du Prince: les trois Generaux crurent que s'il étoit de l'action, ils travailleroient moins pour leur gloire propre que pour la sienne, & qu'on lui attribueroit tout l'honneur de la victoire.

Sur cela ils résolurent entre eux de donner sans l'avertir & sans l'attendre, ils leverent le Camp avec précipitation, & s'avancerent vers les Saxons avec assés peu d'ordre, comme pour *Deux de ses Generaux sont battus par les Saxons.* *Poëta Saxo.*

782. aller attaquer des gens, qui dans les Campagnes passées n'avoient pas tenu devant eux, & qui lâcheroient le pié si-tôt qu'ils paroîtroient : mais ils furent bien surpris de trouver les Saxons rangés en bataille devant leur Camp, aïant Vitikinde à leur tête, qui les attendoient & faisoient bonne contenance. Ils ne laisserent pas de les attaquer, les Saxons soutinrent vigoureusement le premier choc, durant lequel s'étant étendus promptement à droit & à gauche, ils prirent les François en flanc, & les rompirent de tous côtés. Il en demeura sur la place un très-grand nombre. Il y périt quantité d'Officiers, & entre autres deux des Generaux, sçavoir, le Connétable & le Chambellan, quatre Comtes, & vingt autres personnes de marque, ausquels plusieurs braves gens s'étoient attachés, & qui périrent aussi tous en vendant leur vie bien cher, n'aïant point voulu de quartier : le peu qui se sauva gagna le Camp de Teuderic en-deçà du Veser. Ce General s'y tint bien retranché, & fit sçavoir au plûtôt cette défaite au Roi.

Eginhard. ad an. 782.

Ce Prince peu accoûtumé à recevoir de ces sortes de nouvelles, en fut fort chagrin : mais sans perdre de tems il marcha à la tête d'un nouveau Corps, & entra dans la Saxe, où le seul bruit de son approche avoit déja dissipé toute cette Armée victorieuse. Il envoïa ordre aux plus considerables des Saxons de le venir trouver. Ils y vinrent en tremblant, & demanderent pardon, jettant toute la faute sur Vitikinde, qu'ils chargerent tous d'avoir excité la sédition. Le Roi demanda qu'on le lui mît entre les mains, ils répondirent qu'il ne leur étoit pas possible de le faire, & qu'incontinent après la défaite de l'Armée Françoise, il s'étoit retiré en Danemark. *Il s'est sauvé*, répondit le Roi ; *mais ceux qui ont participé à son crime sont encore ici, & j'en ferai un exemple, que j'ai trop differé de faire.* Alors il donna le signal à ses Troupes pour investir cette multitude de Saxons, les fit désarmer, en fit compter quatre mille cinq cens de ceux qui avoient assisté au combat de Sontal, & les aïant fait conduire auprès de Verden sur la riviere d'Alre, qui se décharge dans le Veser ; il leur fit à tous couper la tête.

Il fit couper la tête à quatre mille cinq cens de ces rebelles.

Eginard. Ibid.

Après ce châtiment terrible fait en pleine Campagne, où le nombre des corps morts representoit plûtôt une sanglante défaite, que l'execution de l'Arrêt d'un Prince prononcé contre des coupables, Charles s'en alla passer l'hiver à Thionville, où il

perdit la Reine Hildegarde, Princesse également cherie & du Roi & de toute la Nation. 782.

Le premier effet que produisit ce carnage épouvantable, fut une consternation generale qui se répandit dans tout le païs, mais qui se changea bientôt en rage & en desespoir. Vitikinde avec un autre Duc nommé Albion courut pendant l'hiver tous les Cantons de la Saxe, animant les Peuples par le recit de ce massacre, à se venger de l'exterminateur de leur Nation, quoi qu'il en dût coûter. Il fut écouté, & Charlemagne apprit bientôt la nouvelle du soulevement general de toute la Saxe depuis la Frontiere de la France Germanique, où touchoient les Saxons Vestphaliens jusqu'aux extrémités du Nord.

Révolte generale des Saxons.

Cet effort ne leur réussit pas mieux que les autres pendant deux ans que dura cette revolte generale. Charlemagne les défit dans trois sanglantes batailles, & porta le ravage jusqu'à la riviere d'Elbe: & afin de ne leur pas laisser le tems de respirer, il se resolut de passer l'hiver de l'année 785. dans le Fort d'Eresbourg. Il y fit venir ses deux fils aînés & la Reine Fastrade fille d'un Comte François, qu'il avoit épousée quelques mois après la mort de la Reine Hildegarde. Il fit aux Saxons une guerre continuelle pendant une saison où ils avoient coûtume de se remettre des pertes souffertes durant l'été, & de se ranimer les uns les autres par l'esperance de quelque succès plus heureux. Ce ne fut durant tout cet hiver que courses des François dans la Saxe, qu'incendies, que ravages.

Charlemagne les défait dans trois batailles.

783. & 784.

785.

Le Roi courut alors un grand danger, par une conjuration qui se fit contre sa personne, dont les Auteurs étoient quelques Seigneurs de Turinge: la chose aïant été découverte, les uns furent envoïés en exil, les autres furent condamnés à avoir les yeux crevés, & elle n'eut point d'autres suites.

Cependant le Roi ennuïé de cette guerre qui lui coutoit bien du sang, bien des fatigues, & bien de la dépense, eût bien voulu la voir finir. Il crut que tant de pertes & tant de maux pourroient avoir rendu ce Peuple un peu plus traitable, & que leurs Chefs qui les leur avoient attirés en seroient eux-mêmes ou touchés ou rebutés. Il sçut que Vitikinde & Albion étoient dans la Saxe Septentrionale, au-delà de l'Elbe. Il choisit parmi les Saxons qu'il avoit fait prisonniers quelques-uns des plus moderés, & les leur envoïa pour leur representer les

785. malheurs que leur obstination dans la revolte avoit causés à leur patrie, qu'il ne vouloit pas les exterminer; que la rigueur dont il avoit usé depuis trois ans, n'étoit que pour les contraindre à se soumettre & à rentrer dans leur devoir; que s'ils vouloient eux-mêmes le venir trouver sur sa parole Roïale, il leur donneroit des marques de sa bonté, & leur feroit des conditions avantageuses pour eux & pour leur Nation.

Ils se sentoient si coupables, qu'ils eurent peine à se persuader que le Roi les aïant une fois en sa puissance, pût se résoudre à leur pardonner. Ils consentirent neanmoins à se rendre auprès de lui, pourvû qu'il voulût donner quelques ôtages pour leur seureté. Les Saxons étant revenus apporter cette réponse, Charles les renvoïa pour leur dire qu'il vouloit bien avoir pour eux cette condescendance; que pour marquer qu'il aimoit encore les Saxons, nonobstant tant de perfidies réïterées, il alloit faire cesser tous les actes d'hostilité, & se retirer lui-même de la Saxe, & qu'il leur envoïeroit incessamment des ôtages. En effet, il reprit le chemin de la France, & envoïa au-delà de l'Elbe une personne de sa Cour nommé Amalvin, pour y conduire les ôtages, & en amener Vitikinde & Albion.

Il gagne Vitikinde & Albion, qui se font Chrétiens.
Annal. Poetæ Saxonici. l. 2, ad. an. 785.

Amalvin leur aïant livré les ôtages, & renouvellé de la part du Roi les assurances qu'ils avoient demandées, revint avec ces deux Chefs en France, & les conduisit à Attigni sur la riviere d'Aisne, où le Roi étoit avec toute la Cour. Il les y reçut avec une bonté qui les charma, & non seulement il les gagna, mais encore il en fit une conquête à la Religion. Car aïant consenti à se faire instruire, ils furent baptisés quelque tems après, & étant retournés dans leur païs, ils y vécurent en Chrétiens, dans la fidelité qu'ils avoient promise, & maintinrent au moins pendant quelques années les Peuples dans la soumission.

Eginard. in vita Ludovici Pii.

Lorsque Charlemagne étoit encore en Germanie, il donna un spectacle à sa Cour & à son Armée, qui leur fut assés agréable. Il y avoit quatre ans que le jeune Louis étoit dans ses Etats d'Aquitaine sans en être encore sorti. Le Roi voulut le voir, & s'assurer par lui-même, si ses Gouverneurs & ses Maîtres en l'élevant dans les manieres du païs, avoient soin de lui inspirer en même-tems une certaine politesse dont ce Prince se

piquoit fort, & qui en effet distinguoit sa Cour de celles de tous ses predecesseurs. 785.

Il donna ordre au Duc Arnolde, qui étoit chargé de tout le Gouvernement du Roïaume d'Aquitaine, de lui amener le petit Prince, après avoir mis en sureté toutes les Frontieres, & avoir établi par tout des Marquis *; c'est le terme qui étoit alors en usage, pour signifier les Commandans des Milices, qui devoient veiller à la garde des Marches, c'est-à-dire, des Frontieres, & c'est de ce nom de marche, que quelques Cantons de la France portent encore, qu'est venu celui de Marquis aujourd'hui si commun.

Vita Ludovici Pii.

* *Marchiones.*

Le jeune Roi qui avoit alors sept ans, vint trouver le Roi son pere à Paderborne, & y fit son entrée à cheval, vêtu à la maniere des Gascons, portant un petit manteau rond, les manches de la chemise fort amples, des bottines où les éperons n'étoient pas liés avec des courroies, mais enfoncés dans le haut du talon de la bottine, & un javelot à la main. Il étoit accompagné dans cette cavalcade de quantité de jeunes gens de qualité du païs, de même âge, habillés comme lui, & tous aussi à cheval. Le Roi prit plaisir à voir l'air guerrier de ce jeune Prince, & après l'avoir tenu quelque tems auprès de lui, il le renvoïa en Aquitaine à la fin de l'automne.

Tout étoit soumis & en repos, excepté que les Bretons s'aviserent de faire quelque difficulté de païer le tribut qu'ils devoient à la France. Ils furent domptés & punis. Leurs Princes furent obligés de venir en personne faire leurs soumissions au Roi, & ils lui rendirent leurs hommages à Vormes dans un Concile. 786.

Regino.

La tranquillité de toutes ces Nations differentes, qui faisoit tant d'honneur au Souverain, lui permit de faire un nouveau voïage au-delà des Alpes. C'étoit le quatriéme depuis le commencement de son Regne, qui n'avoit été jusqu'alors qu'une suite de voïages & d'expeditions, qu'il ne fit gueres inutilement. Dans celui-ci il réprima l'insolence du Duc de Benevent, qui étoit toujours ce même Aragise Lombard, qu'il avoit confirmé dans ce Duché après la prise du Roi Didier. C'étoit un homme inquiet & remuant, qui se brouilloit tantôt avec le Pape, tantôt avec les Gouverneurs Grecs, & dont l'humeur entreprenante auroit été à craindre sous un autre Regne. Néanmoins

Il fait un nouveau voïage au de-là des Alpes.

786. Charlemagne qui vouloit se faire aimer en Italie, lui pardonna, & se contenta de prendre quelques ôtages, du nombre desquels furent les deux fils de ce Duc, dont il lui rendit toutefois l'aîné. Les Ambassadeurs de l'Empereur vinrent le complimenter, & l'assurerent de sa constance dans la résolution d'épouser la Princesse Rotrulde, quand ils seroient tous deux en âge.

787. Comme il étoit encore à Rome, arrivérent les Envoïés du Duc de Baviere, pour prier le Pape de s'entremettre auprès du Roi en faveur de leur Maître, qui depuis l'hommage qu'il avoit rendu à Vormes six ans auparavant, s'étoit rendu suspect, à cause de quelques liaisons qu'il entretenoit avec certaines Nations Frontieres de l'Empire François au-delà du Rhin. Le Pape parla de cette affaire à Charlemagne, qui lui témoigna qu'il étoit disposé à rendre ses bonnes graces au Duc, pourvû que de son côté il ne fit rien qui l'en rendît indigne. Et en même tems se tournant vers les Ambassadeurs, il leur demanda quelles assurances ils prétendoient lui donner de la conduite de leur Maître pour l'avenir, & quelle satisfaction ils avoient à lui faire pour le passé. Ils répondirent qu'ils n'étoient chargés de rien à cet égard, mais qu'ils avoient seulement ordre de rapporter à leur Maître la réponse qu'on leur feroit, touchant l'entremise
Annales Francor. du Pape, qu'ils avoient proposée. Le Pape choqué de ces paroles, qui lui faisoient entrevoir la mauvaise foi du Duc, se mit en colere, menaça de l'excommunier & tous ceux de son Conseil, s'ils violoient jamais la fidelité qu'ils devoient au Roi, & les renvoïa sans autre réponse.

Le Roi à son retour de Rome passa par Pavie, y assembla les Seigneurs Lombards, & en obligea quelques-uns, dont il se défioit, de le suivre en France.

Comme il vit bien qu'il falloit au moins faire peur au Duc de Baviere, pour le réduire à son devoir : il ordonna à son fils Pepin Roi de Lombardie, de tenir des Troupes prêtes pour le printems, & il envoïa ordre à celles d'Austrasie & de Saxe de se préparer à marcher aussi-tôt que la saison le permettroit. Ensuite étant retourné en France, il tint une Diete à Vormes. Il y exposa les sujets de plainte qu'il avoit du Duc de Baviere, les soupçons qu'on lui donnoit de sa fidelité, & il y fut résolu de l'aller forcer par les armes à rendre hommage, & à renouveller son serment de fidelité.

Sur

787.

Le Duc Taffillon vient se jetter à ses piés : le Roi se laisse fléchir.

Eginard.

Sur la fin de Mai, le jeune Roi des Lombards ne manqua pas de faire filer des Troupes vers la Baviere par la Vallée de Trente, une Armée de François Austrasiens & de Saxons s'assembla sur le bord du Danube, & le Roi marcha en personne avec une autre Armée jusqu'à la riviere de Lech, qui séparoit le païs des Allemans d'avec celui des Bavarois, & se campa aux Fauxbourgs de la Ville d'Ausbourg. Le Duc Tassillon vit bien qu'il étoit perdu, & à la veille d'être dépouillé de son Duché, comme le Duc d'Aquitaine l'avoit été du sien, & Didier de son Roïaume ; il eut recours à la clemence du Roi, vint se jetter à ses piés, sans demander aucune sureté, & le pria de lui pardonner tout le passé. Le Roi se laissa fléchir, il l'obligea seulement à lui donner son fils aîné en ôtage, & quelques autres personnes qu'il lui marqua, & après lui avoir fait rendre hommage, & reçu de nouveau son serment de fidelité, il le renvoïa dans ses Etats : mais toutes ces soumissions forcées ne faisoient qu'aigrir de plus en plus l'esprit d'un Prince fier & indomptable, qui regardoit la dépendance comme le plus grand & le plus honteux de tous les maux.

Le Duc de Baviere continue ses pratiques.

Eginard.

Il ne fut pas plûtôt retourné en Baviere, qu'il continua ses pratiques avec les ennemis de la France. Il traita secretement avec Aragise Duc de Benevent & avec l'Imperatrice Iréne, pour faire soulever l'Italie, il engagea les Huns à venir faire une irruption dans la Germanie, tandis que lui entreroit de son côté avec une Armée sur les Terres de France. La Duchesse Luitberge sa femme, fille de Didier, & belle-sœur du Duc de Benevent avoit toûjours esperance de voir son frere Adalgise remonter sur le Trône de son pere, par le secours de l'Empereur : elle n'omettoit rien pour acheminer les affaires à ce but, & c'étoit elle qui animoit le plus son mari aux dangereuses démarches qu'il faisoit contre la France.

Le Roi fut informé de toutes ces menées, & reçut plusieurs avis là-dessus par les Bavarois-mêmes, que l'inquiétude de leur Duc exposoit à une guerre funeste, & à tous les maux qu'elle entraîne avec elle. Lassé donc de toutes ces infidelités, il résolut d'y mettre fin. Il fit semblant d'ignorer les intrigues dont je viens de parler, & convoqua une Assemblée à Ingelheim, où le Duc de Baviere & tous les autres Vassaux de l'Empire François furent appellés. Le Duc y vint sans se défier de rien.

Mais il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'on l'arrêta, en lui decla-
787. rant que c'étoit pour lui faire son procès.

Aïant comparu devant l'Assemblée des Seigneurs qui de-
788. voient être ses Juges, il fut bien surpris de voir que ses accusateurs étoient ses propres Sujets, qui le chargerent de plusieurs crimes de Leze-Majesté, & en particulier d'avoir traité avec les Huns, pour les engager à faire la guerre à la France. On lui produisit des preuves si fortes & si évidentes sur cet article & sur quelques autres, qu'il ne put s'en défendre; & sur ces preuves il fut condamné par l'Assemblée comme coupable de felonie à avoir la tête tranchée.

Il est dépouillé de ses Etats, & enfermé dans un Monastere. Regino.

Le Roi néanmoins ne pouvant se résoudre à verser le sang de son cousin germain par la main d'un bourreau, commua la peine, & lui fit dire qu'il lui donnoit la permission & à ses deux fils de se retirer dans un Monastere pour le reste de leur vie. Il accepta cette offre, en demandant en grace qu'on ne le fit pas paroitre dans l'Assemblée, ni en presence du Peuple avec les cheveux coupés, & qu'on attendît à le raser jusqu'à ce qu'il fût dans le Monastere. On lui accorda sa demande: il fut d'abord relegué au Monastere de S. Goar sur le bord du Rhin, au Diocese de Treves, tout proche de la petite Ville de Rhinsfeld; ensuite il passa à celui de Lauresheim: son fils aîné Theudon fut mis dans celui de S. Maximin à Tréves, & Theudebert le cadet dans un autre que l'Histoire ne nomme point. La Duchesse Luitberge eut apparemment un sort pareil; elle avoit deux filles, une des deux prit le voile à Chelles, dont Gisele sœur de Charlemagne étoit Abbesse, & l'autre à Notre-Dame de Soissons. Plusieurs Seigneurs Bavarois, qui avoient été plus avant dans la confidence & dans les desseins du Duc, furent exilés en divers lieux. Telle fut la fin de Tassillon Duc de Baviere, semblable à celle de Didier Roi des Lombards. L'un & l'autre, pour n'avoir pas assés sçu se ménager avec un Prince dont il étoit dangereux de devenir ennemi, passerent du Trône dans un lieu de penitence, qui les déroba à la vûe & presque à la connoissance & au souvenir des hommes. Alors la Baviere cessa d'être un Etat separé du Roïaume de Charlemagne, elle n'eut plus desormais de Duc Souverain, & fut gouvernée comme les autres Provinces de France, par les Comtes que le Roi y envoïoit.

Eginard in vita Caroli Magni.

788.

Les Generaux François défont les Huns en trois batailles.

Eginard in Annal, ad. an. 788.

Cependant la punition du Duc de Baviere n'empêcha pas l'effet de ses intrigues d'éclater par deux grandes guerres, que Charlemagne se vit tout à coup sur les bras. Les Huns ou Abares, ainsi qu'ils en étoient convenus avec ce Duc, entrerent en même-tems avec deux nombreuses Armées sur les Terres de France : l'une fit irruption du côté d'Italie dans le Duché de Frioul, & l'autre dans la Baviere. Ces deux Armées furent défaites à platte-coûture par les Generaux François. Une troisiéme plus nombreuse vint fondre de nouveau en Baviere, où elle eut le même sort, les Bavarois s'étant picqués en cette occasion, de donner des preuves de leur courage & de leur fidelité au Roi ; un très-grand nombre d'Abares demeura sur la place dans le combat, & plusieurs en fuïant se noïerent dans le Danube. Cette défaite finit les affaires de ce côté là ; mais celles que les Grecs susciterent à Charlemagne en Italie n'occuperent pas moins son attention.

L'Imperatrice Irene, nonobstant l'alliance qu'elle avoit contractée avec ce Prince, & le gage mutuel qu'ils s'en étoient donné l'un à l'autre par les fiançailles de la Princesse Rotrude avec le jeune Empereur Constantin, avoit beaucoup plus d'envie de rentrer en possession des Provinces d'Italie enlevées à l'Empire, que de marier son fils avec la Princesse Françoise. La Ligue du Duc de Baviere avec les Huns contre la France, & les assûrances que lui donnoit en même-tems Aragise Duc de Benevent d'un soulevement general des Lombards en Italie, lui firent concevoir une grande esperance de venir à bout de son dessein. Le mariage de la Princesse & de l'Empereur fut rompu. Si nous en croïons un Auteur Grec contemporain, ce fut Irene qui le rompit : si nous en croïons le Secretaire de Charlemagne, ce fut ce Prince lui-même. Ils avoient l'un & l'autre assés de raisons ou de prétextes de le rompre.

Theophanes.

Eginard ad an. 788.

L'Empereur & le Duc de Benevent entreprennent de chasser les François d'Italie

Epist. 88. in Codice Carolino.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le Roi n'étoit pas encore hors d'Italie, à son retour du dernier voïage qu'il y fit, que le Duc de Benevent, malgré tous ses sermens, recommença ses negociations avec les Grecs : c'est ce que le Pape écrivit depuis au Roi, après que ce Prince fut retourné en France, & ce qu'il avoit appris, lorsqu'il fit faire serment de fidelité aux Habitans de Capoue sur le Tombeau de S. Pierre, au nom de ce saint Apôtre, en son nom, & au nom du Roi de France. Ce fut en vertu

de ce ferment, qu'un Prêtre nommé Gregoire, qui le fit avec
788. les autres, se crut obligé en conscience de découvrir au Pape ce qu'il sçavoit sur cette affaire. Il dit que le Duc de Benevent aussi-tôt après que le Roi fut sorti de Capoue, où il lui avoit accordé son pardon, avoit envoïé secretement à l'Empereur, pour lui demander un secours de Troupes qui devoit être conduit par le Prince Adalgise fils de Didier, l'assurant que si-tôt que l'Armée paroitroit en Italie, il se declareroit en sa faveur, & que pour montrer qu'il ne vouloit desormais plus rien ménager avec la France, mais se dévouer entierement à l'Empereur, il prendroit dès-lors l'habit des Grecs, & se feroit faire les cheveux à leur maniere. Qu'il ne demandoit pour cela outre le secours, que deux conditions ; la premiere, qu'on le fit Patrice, & la seconde, qu'on lui donnât la qualité & le pouvoir de Duc de Naples. Le Prêtre ajoûtoit, que l'Empereur sur cette proposition avoit fait partir promptement deux de ses Gardes pour la Sicile, portant avec eux la robe brochée d'or & l'épée, pour conferer à Aragise la dignité de Patrice ; que la proposition qu'Aragise avoit faite de s'habiller à la Grecque, & de se faire faire les cheveux à la maniere des Grecs, avoit été si agreable à l'Empereur, qu'il avoit joint à ses autres presens des ciseaux & un peigne, afin qu'Aragise s'en servît à lui donner cette marque de dévouement à son service, & de soumission à l'Empire ; qu'on lui demandoit pour assûrance de sa fidelité son fils Romualde, & qu'après cela Adalgise ne tarderoit pas à venir en Italie avec une Armée, & d'aborder ou du côté de Ravenne, ou du côté de Tréviso. Telles étoient les mesures que l'Empereur & le Duc de Benevent prenoient ensemble pour chasser les François d'Italie : mais elles furent rompues par le seul bonheur de Charlemagne, sans qu'il s'en mêlât. Le Duc de Benevent & son fils moururent tous deux dans l'espace d'un mois avant l'arrivée des Envoïés de l'Empereur, qui furent obligés de s'en retourner sans rien faire pour les interêts de leur Maître.

David Beneventanus. Ce Duc de Benevent, si nous en croïons les Historiens de sa Nation, étoit un homme d'un grand mérite, bien fait, éloquent, adroit, populaire, toûjours extrémement attaché à ses anciens Maîtres, que Charlemagne, en le comblant de biens & de faveurs ne put jamais gagner, & qui lui préparoit de grosses affaires en Italie, s'il eût vécu.

788.

Cependant la mort du Duc ne mit pas fin à toutes ces intrigues. Adelberge sa femme, fille de Didier, & sœur du Prince Adalgise, entretenoit les Peuples dans l'aversion que son mari leur avoit inspirée contre la France, & traitoit toujours avec les Grecs: elle s'étoit retirée à Salerne, où Theodote Gouverneur de Sicile, vint s'aboucher avec elle & avec quelques Seigneurs du Duché de Benevent; on prétendit même qu'il s'étoit fait là une conjuration contre les Envoïés de France, qui avoient suivi Adelberge à Salerne, pour veiller sur toutes ses démarches: quelques Seigneurs Beneventins devoient les engager à une partie de divertissement hors de Salerne, & ne les y laisser retourner que la nuit; des Soldats de Naples, d'Amalfi & de Surrento devoient se mettre en embuscade proche de la Ville, & sous prétexte de donner sur les Beneventins, avec lesquels ils étoient souvent en querelle, ils devoient se défaire des Envoïés & de tous leurs gens: mais ce dessein ne réussit point, les Envoïés avertis de la trahison, s'étant echappés de Salerne.

Epist. 88. in Codice Carolino.

Les Beneventins & Adelberge se plaignirent fort de cette fuite & de cette défiance des Envoiés. Elle avoit une raison particuliere de ne pas rompre si-tôt avec Charlemagne, & même, interêt de lui persuader, si elle le pouvoit, qu'elle n'étoit point entrée dans tous les desseins de son mari.

Cette raison étoit, que son fils Grimoald étoit en ôtage en France, & qu'elle vouloit obtenir pour lui l'investiture de ce Duché, fort persuadée qu'elle l'engageroit sans peine quand il en seroit en possession, à suivre les vûes de son pere.

Charlemagne accorde à Grimoald l'investiture du Duché de Benevent.

Erchempert in Chronico.

Ce jeune Seigneur s'étoit rendu fort aimable à Charlemagne, & il sçut si bien le gagner, que nonobstant toutes les remontrances du Pape, malgré les fâcheux préjugés de la conduite de son pere & de sa mere, & les préparatifs que faisoient les Grecs en Italie, il lui accorda, ce semble, contre toutes les raisons de politique, l'investiture qu'il demandoit, & le laissa aller à Benevent, sur la seule promesse qu'il lui fit de lui être fidele, de s'opposer de toutes ses forces aux entreprises des Grecs, & que pour marque de sa dépendance de la France & de son attachement, il feroit mettre sur ses monnoïes le nom du Roi, aussi-bien que dans les Actes publics, & de plus, que les Lombards ses Sujets se raseroient à la Françoise. Nous avons une medaille de ce Grimoald Duc de Benevent qui fait la preuve de l'Article

788. de ce Traité touchant le nom de Charlemagne sur les monnoïes du Duc de Benevent. On y voit la figure de ce Duc représenté avec le bonnet & l'habit Ducal, & au revers le nom de Charlemagne DOMS CARLUS, c'est-à-dire, DOMINUS CARLUS.

C'étoit la plus souhaitable nouvelle que put recevoir Adelberge & tous ses Confederés. Le Gouverneur de Sicile vint à Gaïete, pour être plus près des endroits où l'Armée Grecque devoit agir, il fit fortifier cette Place & Terracine. Les Beneventins commencerent à solliciter les Habitans de la Campagne de Rome à se révolter contre le S. Siege. Grimoald même qui avoit sçu combien le Pape étoit opposé aux bonnes intentions que le Roi avoit pour lui, commença par le chagriner en diverses rencontres, comme de concert avec les Grecs & les Beneventins; mais quand se vint à la décision, il montra bien qu'il avoit de l'honneur & de la generosité, & que Charlemagne avoit eu raison de compter sur lui.

Epist. 73. in Codice Carolino.

Adalgise, que l'Histoire Grecque appelle en cette occasion Theodote, nom Grec qu'il avoit pris, pour faire mieux sa Cour à l'Empereur, étoit arrivé en Italie avec une Armée, commandée par un General nommé Jean, & au lieu de venir vers Ravenne ou vers le Trévisan, selon le premier projet, ils avoient pris leur marche par la Calabre, aïant derriere eux toute cette extrémité de l'Italie, qui appartenoit encore aux Grecs. Sur cet avis Vinigise General François, qui avoit suivi le nouveau Duc de Benevent en Italie avec des Troupes de France, s'avança vers Benevent, où aïant été joint par le Duc & par Hildebrand Duc de Spolete, ils marcherent à la rencontre de l'Armée Grecque. Le General Jean & Adalgise étoient toûjours persuadés que le Duc de Benevent, aussi-bien que celui de Spolete, continuoient d'être dans leurs interêts; mais que craignant les Troupes Françoises, ils n'avoient osé se declarer, & ils espererent au moins que dans le combat, pour peu que les Grecs eussent d'avantage,

ils feroient aifément déterminés à abandonner le General François, ainfi ils n'hefiterent pas à donner bataille. 788.

Elle commença avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre: mais Vinigife & les deux Ducs chargerent les Grecs fi vivement de toutes parts, que la victoire ne balança gueres. L'armée Grecque fut entierement défaite fans beaucoup de perte du côté des François: il demeura un très-grand nombre de Grecs fur le champ de bataille, & l'on fit beaucoup de prifonniers, du nombre defquels fut le General, que les Ducs firent mourir cruellement après la bataille, comme pour donner aux François, qui les laifferent faire, une preuve plus certaine de leur fidelité. Adalgife fe retira à Conftantinople, & ne parut plus depuis en Italie.

Les François remportent une grande victoire fur les Grecs en Italie.

Eginard. in Annal. ad an. 788.

Ce fut là une des plus heureufes années du regne de Charlemagne: quatre batailles gagnées par fes Generaux, fçavoir trois contre les Abares, & celle-ci contre les Grecs, fa puiffance affermie mieux que jamais en Italie, fon Empire augmenté de tout le Duché de Baviere, & la terreur de fon nom répandue au-delà des extrémités de la Germanie, furent les évenemens qui la fignalerent. Ce Prince pendant que tout cela fe paffoit en Italie, étoit en Baviere, où il donnoit par tout fes ordres, afin de s'affûrer cette nouvelle conquête.

Il en partit vers le commencement de l'hiver pour aller à Aix-la-Chapelle, où felon fa coûtume, il fit quantité de beaux reglemens pour établir ou maintenir le bon ordre dans fon Etat. Car en fuivant l'Hiftoire de ce grand Prince, on voit qu'il partageoit fes foins & fon application entre deux fortes d'affaires, felon les divers tems de l'année: l'été & l'automne étoient occupés à fes expeditions militaires ou à quelques voïages fur les Frontieres; l'hiver & le printems étoient deftinés aux Affemblées de fes Vaffaux, où l'on traitoit de la guerre & du gouvernement civil de l'Etat, ou bien à des Affemblées Ecclefiaftiques, où l'on regloit ce qui concernoit la police de l'Eglife, par les avis des Evêques & des Abbés; fi toutefois l'on doit toûjours diftinguer ces deux fortes d'Affemblées, dont les membres étoient fouvent les mêmes: car la plûpart des Evêques & des Abbés étoient Vaffaux de la Couronne, à caufe des biens que les Rois avoient donnés à leurs Eglifes ou à leurs Monafteres: par cette raifon-là même plufieurs étoient obligés

788. de fournir des Troupes au Roi ; & ainsi ils assistoient aux Conferences, où il s'agissoit de la guerre, de la marche des Troupes, du lieu où elles devoient se rendre pour la revûe avant que de se mettre en Campagne. De même les Seigneurs étoient assés souvent presens aux Assemblées, où l'on regloit la Police Ecclesiastique quand ces affaires se traitoient en même-tems & en même lieu que les autres, comme il paroit par la Préface * des Reglemens qui furent faits dans celle-ci dont je vais parler.

* [illegible]

789. Ce fut donc une Assemblée de cette espece que Charlemagne tint à Aix-la-Chapelle le 23. de Mars de l'année 789 sur la fin du quartier d'hiver, où il fit regler un très-grand nombre de points de Discipline par les Canons & les Decrets des anciens Conciles.

Tom. II. Concil. Gall.

Depuis le dernier voïage qu'il avoit fait à Rome, le Pape lui avoit fait present d'un Code ou d'une Collection des Canons des Eglises d'Orient & des Eglises d'Afrique à l'usage de l'Eglise d'Occident, & c'est de ce Code qu'étoient tirés les Canons qui servirent de regle dans les matieres dont on traita en cette Assemblée d'Aix-la-Chapelle.

Il y descendit dans de certains détails qui pourroient paroître des minuties dans le tems où nous sommes ; mais qui lui semblérent avec raison, très-importans, eu égard à la barbarie & à l'ignorance qui avoient été en France jusqu'alors, & il y recommanda aux Evêques deux choses entre autres qu'il eut toûjours fort à cœur, même au milieu de ses plus grandes affaires. La premiere dont il avoit parlé au Pape à Rome, & qui marquoit sa pieté & son zéle, regardoit le culte divin & le chant de l'Eglise, qui en fait la plus considérable partie. Le feu Roi Pepin pour mettre sur cet article, de l'uniformité dans les Eglises de France, & en signe de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Eglises eussent avec l'Eglise de Rome, avoit ordonné qu'on établit dans tous les Monasteres & dans toutes les Eglises le Chant Gregorien, c'est-à-dire, le Chant Romain reformé selon la methode du Pape S. Gregoire le Grand. Le Clergé avoit eu peine à obéïr à cet ordre, & on ne l'observoit pas dans quantité d'Eglises ; on y étoit jaloux des anciennes coutumes, & on s'y piquoit de chanter aussi bien qu'à Rome. Dans le voïage dont je viens de parler, Charlemagne avoit été témoin de cette jalousie : car pendant les Fêtes de Pâques

Ibid. In Capitul. Aquisgran.

ques les Chantres de sa Chapelle aïant assisté au Service de l'Eglise de Rome, se moquerent des Chantres Romains, & ceux-ci aïant entendu chanter ceux du Roi, en raillerent à leur tour. Charlemagne prit cette occasion pour les engager à un défi, & s'étant fait le Juge du combat, il prononça en faveur des Romains. Il obtint du Pape des Antiphonaires notés à la maniere Gregorienne, & deux Maîtres de Chant : il en établit un à Mets, & l'autre à Soissons, pour y tenir des Ecoles, où l'on apprît à chanter, & où l'on corrigeât tous les Livres d'Eglise.

789.

Monach. Engolism. in vita Caroli M.

L'autre chose concernoit l'éducation de la jeunesse de son Etat. La science y avoit été rare jusqu'alors, & tout Roi & tout Conquerant qu'il étoit, toûjours beaucoup plus occupé de la guerre que de l'étude, ce qu'il avoit appris pendant sa jeunesse le faisoit regarder comme un des plus sçavans hommes de son Roïaume. Le goût qu'il avoit pris pour les belles Lettres, toutes informes qu'elles étoient en ce tems-là, lui fit souhaiter de les voir fleurir en France. Ce fut aussi à Rome, qu'il prit des Maîtres de Grammaire & des Maîtres d'Arithmetique, qu'il amena avec lui, & qu'il plaça en diverses Villes ; & ce fut pour l'execution de ce dessein qu'il fut ordonné dans un des Capitulaires de cette Assemblée d'Aix-la-Chapelle, que dans tous les Monasteres, & dans toutes les Maisons Episcopales, on établiroit des Ecoles où les enfans devoient apprendre la Grammaire, l'Arithmetique & le Chant de l'Eglise. Il écrivit aussi des Lettres Circulaires aux Evêques & aux Abbés, pour les exhorter à animer leurs Ecclesiastiques & leurs Moines à l'étude de l'Ecriture Sainte.

Charlemagne établit des Ecoles, & une Academie.

Cap. 71.

Tom. II. Conc. Gall. ad an. 788.

Il avoit fait venir d'Angleterre le fameux Alcuin, & il le retint auprès de lui, par les bienfaits dont il le combla, & par les marques d'amitié dont il l'honora. Il établit par son conseil une espece d'Academie, dont il voulut être lui-même, & qui étoit composée des plus beaux esprits, & des plus sçavans de la Cour. Dans ces Conférences Academiques chacun rendoit compte des Anciens Auteurs qu'il avoit lûs ; & même ceux qui en étoient prirent chacun un nom de quelque Auteur ancien, qui étoit le plus à son goût, ou de quelque homme fameux dans l'Antiquité. Alcuin, dont les Lettres nous apprennent ces particularités, prit celui de Flaccus, qui étoit le surnom d'Horace ; un jeune Seigneur, nommé Angilbert, prit celui d'Ho-

789. mere ; Adelard, Abbé de Corbie, s'appella Augustin ; Riculfe, Evêque de Mayence, se nomma Dametas ; le Roi lui-même prit le nom de David : tant Charlemagne étoit persuadé, qu'il est d'un grand Prince d'étendre ses vûes & ses soins à tout, de ne rien négliger de ce qui peut contribuer au bien de ses Sujets, & à la gloire de son Regne ; & tant il est vrai, que l'amour des Sciences, quelque peu de rapport qu'il semble avoir avec les idées militaires des Heros, a pourtant presque toûjours été une des passions des Rois les plus illustres & les plus belliqueux.

Charlemagne fit faire des copies des Decrets qui avoient été faits dans cette Assemblée d'Aix-la-Chapelle, ausquels il donne en Latin le nom d'*Edictum Legationis*, c'est-à-dire, Edit envoïé ou qui doit être envoïé. Il les adressa aux Evêques, aux Gouverneurs & aux Juges des Villes & des Provinces ; les personnes qui le portérent étoient du nombre de ceux qu'on appelloit Envoïés du Prince * ; c'étoit comme des Commissaires députés pour faire executer ses ordres de concert avec les Evêques, les Comtes, & les autres Magistrats, chacun en ce qui les regardoit, & qui à leur retour lui rendoient compte de l'état des Provinces, de la maniére dont la Justice y étoit administrée, & de tous les abus qui pouvoient s'être glissés dans le Gouvernement de l'Etat & de l'Eglise. Telles étoient, pendant l'hiver, comme j'ai dit, les occupations de ce Prince, dont l'application continuelle au Gouvernement de son Empire, étoit ce qui le lui maintenoit dans une paix & dans une soumission parfaite. Le printems ne lui eut pas plûtôt permis de se mettre en campagne, qu'une nouvelle expedition porta sa réputation plus loin qu'elle n'avoit encore été.

* Missi Dominici.

Entre l'Elbe & l'Eider, sur les bords de la Mer Baltique, étoient les Vilses ou Velesabes, Peuple très-nombreux, qui faisoient partie de la Nation des anciens Esclavons. Du côté de l'Occident ils étoient voisins d'autres Peuples nommés Abodrites, qui habitoient le païs appellé aujourd'hui Mekelbourg. Ces Abodrites étoient alors ou Alliés ou Sujets Tributaires de la France ; ils recevoient mille insultes des Vilses, qui faisoient de grands ravages dans leur païs. Ils s'en plaignirent à Charlemagne, qui leur promit de mettre ces fâcheux voisins à la raison.

789.

Il étend sa domination jusqu'à la Mer Baltique.

Eginard. ad an. 789.

En effet, aïant assemblé une très-nombreuse Armée, il passa le Rhin à Cologne, marcha par la Saxe, où il se fit joindre par un grand corps de Saxons, fit jetter deux Ponts sur l'Elbe, qu'il fortifia aux deux bouts par de bons retranchemens; il y laissa des Troupes, pour assûrer son retour, car il se défioit toûjours des Saxons, dont la plûpart ne le suivirent qu'à regret dans cette guerre; de-là il commença par faire faire des courses dans le païs des Vilses, où les gros partis qu'il envoïa, mirent de tous côtés tout à feu & à sang, & battirent les Troupes qui voulurent s'opposer à eux. Ce seul prélude de la guerre les étonna, & leur fit comprendre quel étoit l'ennemi qu'ils alloient avoir sur les bras. La consternation se répandit par tout; le Roi n'eut pas plûtôt paru dans le païs, à la tête de son Armée bien moins nombreuse que la leur, que leur Duc & les principaux Chefs lui demandérent la paix, lui firent hommage de toutes leurs Terres; & tous les Ducs ou petits Rois Esclavons en firent autant. Il prit des ôtages des Vilses & leur pardonna, content d'avoir en se montrant seulement, étendu sa domination jusqu'à la Mer Baltique. Il repassa l'Elbe avec les ôtages, donna en passant divers ordres dans la Saxe, & rentra en France.

790.

Eginard. an. 790.

L'année suivante fut sans guerre, mais non pas sans semence de guerre. A mesure que Charlemagne avançoit ses conquêtes, il donnoit de nouvelles frontieres à son Etat, & trouvoit de nouveaux voisins, qui par jalousie de sa puissance, & par l'inquiétude qu'elle leur causoit, devenoient ses ennemis. La conquête de la Baviere l'approchoit d'une Nation puissante & nombreuse, & jusqu'alors également redoutable à l'Empire du côté de l'Orient, & à la Germanie du côté de l'Occident. C'étoit la Nation des Huns, autrement appellés Abares, dont j'ai déja parlé plusieurs fois dans cette Histoire. Un de leurs Rois avoit pris autrefois Sigebert I. Roi d'Austrasie, & nos Rois avoient tâché jusqu'alors d'entretenir la paix avec eux.

Dès le tems de l'Empereur Justinien, à qui ils avoient rendu de grands services, mais qui les craignoit, ils s'établirent des deux côtés du Danube, dans les païs que nous appellons aujourd'hui l'Autriche & la Hongrie, qui faisoient partie de cette grande Province connue dans les anciennes Histoires sous le nom de Pannonie. La Riviere d'Ens, qui se jette dans le Danube, quelques lieues au-dessous de la Ville de Lints, sépa-

roit leur païs de la Baviere. Quand les François eurent uni
790. ce Duché à leur Empire, il y eut des contestations entre eux & les Abares touchant les limites. Ils envoïérent sur ce sujet des Ambassadeurs à Charlemagne, qui leur donna audience à Vormes. Il en envoïa aussi lui-même à leur Roi ou à leur Kam*, (c'est le nom que tous les Souverains de cette Nation portoient) afin de voir sur les lieux de quoi il s'agissoit, & de regler les limites des deux Etats à l'amiable.

* Caganus.

On ne put convenir, chacun tenant ferme sur ses prétentions, sans vouloir se relâcher : ainsi des deux côtés on se prépara à la guerre.

En ce tems là la Nation des Abares étoit divisée en neuf Cantons : Ces Cantons s'appelloient du nom de Cercles*, parce que, quelque grande étendue qu'ils eussent, le plus grand de tous aïant de tour vingt lieues de Germanie, ils étoient séparés les uns des autres par une espece de levée & de palissades, qui les entouroient, & servoient comme d'un rempart aux Bourgs & aux Villes contenues dans cette enceinte. Il n'est pas hors de vrai-semblance, que dans la division de l'Empire en Cercles, toute récente qu'elle est, on a pris ce terme de Cercle de cet endroit de l'ancienne Histoire Germanique. Entre ces Cercles il y avoit des communications par des chemins pratiqués dans de petits bois taillis fort bas, & plantés exprès. Les Villes étoient entourées de bonnes murailles, & n'avoient que de très-petites portes ; & il y avoit si peu de distance entre ces Villes, entre les Bourgs & les Villages, qu'un homme en criant pouvoit se faire entendre de l'un à l'autre ; de même les levées, qui renfermoient chacun des Cercles, étoient si peu éloignées, que d'un Cercle à l'autre on se donnoit le signal avec la trompette, & ils étoient convenus de certains signaux, qui marquoient ou l'arrivée de l'ennemi, ou le nombre de ses Troupes, ou le Cercle qui étoit attaqué, ou quelques autres choses semblables, ce qui empêchoit toutes les surprises. Il y avoit plus de deux cens ans que cette République subsistoit, augmentant tous les jours ses richesses, qui étoient immenses, par les courses qu'elle faisoit, tantôt du côté d'Occident, & tantôt du côté de l'Empire. C'est là l'ennemi que Charlemagne se prépara à attaquer en personne en l'année 791.

* Circuli.

791. Il leva pour cela dans tous ses Etats la plus grande Armée

Eginhard. ad an. 791.

qu'il eût encore mise sur pié, & fit un amas prodigieux de vivres, de munitions & de toutes les choses nécessaires pour une telle entreprise. Toutes les Troupes se rendirent à Ratisbonne au tems marqué. Louis Roi d'Aquitaine, âgé d'environ quatorze ans, y conduisit les siennes; & ce fut en cette occasion, que le Roi son pere lui ceignit l'épée en céremonie, ce qu'on appella depuis faire Chevalier, maniere dont il est assés vraisemblable que Charlemagne fut l'Instituteur en France.

791.

Vita Ludovici Pii.

Il partagea son Armée en trois. Il en fit marcher une partie composée de Saxons & de Frisons, le long du rivage Septentrional du Danube, sous les ordres des deux Generaux, dont l'un étoit le Comte Teuderic dont j'ai déja parlé à l'occasion de la guerre de Saxe, & l'autre étoit le Grand-Chambellan nommé Meginfroi. Le Roi à la tête d'une autre partie de l'Armée, côtoïa aussi le Danube sur l'autre bord. La troisiéme partie, composée des seuls Bavarois, monta sur un nombre infini de bateaux faits exprès pour cette expedition, & descendit ainsi la Riviere, conduisant les munitions & les vivres.

Eginard.

On marcha dans cet ordre jusqu'à l'embouchure de la Riviere d'Ens, où j'ai dit qu'étoient les limites de la Baviere & du païs des Abares, environ à quarante lieues au-dessous de Ratisbonne. Le Roi fit reposer là son Armée pendant quelques jours. Et comme il étoit persuadé, que le succès de ces sortes d'expeditions dépend plus de Dieu, que de la force des Armées, & de la prudence humaine, il voulut avant que d'entrer dans le païs ennemi, attirer sur ses Troupes les benedictions du Ciel par de bonnes œuvres qui fussent communes à tous.

Il fit faire pendant trois jours, sçavoir, le cinquiéme, le sixiéme, & le septiéme de Septembre, des Processions dans le Camp, où le Clergé marchoit piés nuds en chantant les Litanies. Il ordonna, par le conseil des Evêques, qui étoient à sa suite, une abstinence de chair & de vin pendant tout ce tems-là: ceux à qui leur peu de santé ou leur âge, ne permettoient pas cette abstinence, étoient obligés d'y suppléer par leurs aumônes; & on commanda à tous les Prêtres de dire la Messe, & au reste du Clergé de reciter chacun cinquante Pseaumes pour l'heureux succès de cette guerre. Il envoïa de là ordre à la Reine, qui étoit demeurée à Ratisbonne, d'y faire aussi faire des prieres publiques pour la prosperité de ses Armes. Ensuite il passa la riviere d'Ens

Il bat les Abares & fait de grands ravages dans leur Païs.

Litteræ Caroli ad Fastradam, de Victoria Avarica. Tom. II. Concil. Gall.

791. avec ſon Armée, pour entrer dans le païs des Abares. Avant ce paſſage & ce campement il s'étoit déja paſſé une action importante au-delà du Danube. Les Troupes que Pepin Roi d'Italie avoit eu ordre d'envoïer à cette Armée, en faiſoient l'avant-garde, & ſe trouvérent le vingt-troiſiéme d'Août campées tout proche d'un de ces grands retranchemens qui entouroient chacun des neuf Cantons des Abares. Elles avoient à leur téte le Duc d'Iſtrie Province voiſine du Frioul, qui avoit été de tout tems du Domaine de l'Empire, & qui ne pouvoit s'être donnée que depuis fort peu de tems au Roi d'Italie, ſans qu'on en ſçache ni la raiſon, ni la maniere; les autres Commandans de cette avant-garde étoient un Evêque, un Comte & un autre Duc qu'on ne nomme point.

Ibid.

Ils trouvérent ce retranchement bordé d'un grand nombre de Soldats, qui faiſoient bonne contenance. Il fut attaqué avec un courage, dont le Roi fait l'éloge dans la Lettre qu'il en écrivit à la Reine, & emporté d'aſſaut; on fit main baſſe ſans quartier ſur tout ce qui ſe rencontra d'ennemis, & le carnage en fut ſi grand, que depuis long-tems les Abares n'avoient fait une ſi grande perte à la guerre: on donna la vie ſeulement à cent cinquante, pour en faire ce que le Roi jugeroit à propos. On pilla une grande partie du Canton, & après avoir campé au dedans du retranchement la nuit ſuivante & une partie du jour d'après, les Troupes en ſortirent riches du grand butin qu'elles y avoient fait.

Cette défaite jetta une telle conſternation & une ſi grande confuſion par tout, que les Habitans, au lieu de ſe défendre dans leurs Villes & dans leurs Fortifications, dont le païs étoit plein, ne ſongérent qu'à ſe ſauver, & à mettre en ſûreté tout ce qu'ils purent emporter de leurs richeſſes dans les bois & dans les montagnes les plus reculées. Ainſi le Roi avançant avec ſon Armée, ne trouva point d'ennemis, mais tout le païs abandonné. Il entra ſans réſiſtance dans Vienne & dans toutes les autres Places, qu'il fit piller, il en fit renverſer les murailles & tous les retranchemens. Il trouva un peu au-deſſous de Vienne, ſur la montagne de Cumelberg, proche de la petite Ville de Haimbourg, un Fort de très-difficile accès, où il y avoit garniſon; ce Fort fut emporté & raſé. L'autre Armée emporta de la même maniere une Forteresse ſur la Riviere de Kam, qui a ſa ſource

vers les confins de Bohême, & se va rendre dans le Danube au-dessus de Vienne; on la réduisit en cendres. Enfin le Roi marcha jusqu'à l'embouchure du Raab dans le Danube, où l'Armée se reposa quelques jours, après lesquels les ennemis ne paroissant point, il reprit la route de Baviere, & suivit le chemin par lequel il étoit venu. 791.

L'Armée du Comte Teuderic, & du Grand-Chambellan retourna aussi par la Bohême. Cette expedition se fit avec tant d'ordre, l'abondance fut toûjours si grande dans le Camp, le transport des vivres & les marches de l'Armée furent toûjours si bien compassées, que les Soldats ne souffrirent jamais moins. Il en mourut très-peu; il n'y eut qu'un accident fâcheux dans l'Armée du Roi, c'est qu'il se mit une espece de peste parmi les chevaux, dont il périt un si grand nombre, qu'à peine en étoit-il resté la dixiéme partie, lorsque ce Prince arriva à Ratisbonne, où il vint passer l'hiver. *Eginard. in Annal. ad an. 791.*

La joïe de tant de succès si heureux & si glorieux, fut temperée par des sujets de chagrin, que les Princes ne peuvent pas plus éviter que les autres hommes, & qu'ils ressentent souvent plus vivement, parce qu'ils y sont moins accoûtumés. Charlemagne avoit des enfans de trois mariages, sçavoir, Pepin, fils de la Reine Himiltrude, trois d'Hildegarde, sçavoir, Charles, Carloman, appellé depuis Pepin, & Louis. Il n'eut que des filles de Fastrade alors actuellement regnante.

Pepin, le second fils d'Hildegarde, avoit été fait Roi d'Italie, Louis Roi d'Aquitaine; Charles l'aîné de ces trois Princes, avoit été fait depuis un an Duc du Maine, sans doute avec assurance de succeder, après la mort de son pere, au Roïaume de Neustrie, où ce Duché étoit situé. Le seul Pepin fils d'Himiltrude, étoit sans aucun commandement, & sans emploi, soit, comme il est assés vrai semblable, que le Roi le destinât à lui succeder au Roïaume d'Austrasie, où de son vivant il ne vouloit point avoir de Lieutenant comme dans les autres parties de son Empire, parce qu'ordinairement il y faisoit sa demeure, soit qu'il eût dessein de l'exclure de sa succession, & que l'aversion qu'il avoit eue pour la Reine Himiltrude, qu'il répudia, lui rendît ce fils moins aimable; d'ailleurs il étoit fort contrefait n'aïant de beau que la seule chevelure. *Annales Metenses.*

Ce jeune Prince ennuïé de la condition privée où on le lais- *Pepin fon [illegible]*

791. soit, tandis que l'on élevoit ses cadets sur le Trône, conçut contre son pere un dessein pareil à celui d'Absalon, & résolut de le faire périr. Le prétexte dont il devoit colorer sa révolte, étoit les mauvais traitemens, qu'il prétendoit que la Reine lui faisoit ou lui attiroit : elle gouvernoit absolument, disoit-il, le Roi son pere, & l'animoit sans cesse contre lui.

[illegible] Eginard. in Annal. ad an. 79[illegible].

Un Prince, qui se déclare mécontent, trouve toûjours d'autres mécontens, & des esprits brouillons, que la seule idée du changement de l'Etat réveille & lui attache. Pepin n'en trouva que trop, qui flatterent son chagrin, releverent ses esperances, & lui vouérent avec un zele empressé leurs services. Il se rendit à Ratisbonne avec les conjurés, qu'il assembloit la nuit pour concerter ensemble leur méchant dessein. Une nuit ils se trouverent dans une Eglise, pour y prendre leurs dernieres mesures. La providence de Dieu voulut, qu'un Prêtre de cette Eglise, qui s'y étoit endormi dans un coin où il demeura caché pendant la conference, entendit tout le secret ; & il ne fut apperçû par quelqu'un d'entre eux que sur le point qu'ils se retiroient. Le premier avis fut, qu'il falloit s'en défaire, & ce crime ne devoit pas faire beaucoup de peine à des gens qui en méditoient un beaucoup plus horrible. Neanmoins je ne sçai par quelle raison ils l'épargnerent, & se contenterent de lui faire faire serment sur l'Autel, de leur garder le secret. Il fit le serment : mais il ne fut pas plûtôt échappé de leurs mains, qu'il courut au Palais du Roi, & demanda à lui parler, disant, qu'il avoit une affaire de la derniere importance à lui communiquer. Le Roi étoit couché. Ce Prêtre étoit un homme d'assés petite mine & mal habillé. On le rebuta d'abord. Il fit instance, assûrant que la chose ne souffroit point de retardement. Le bruit que causa cette contestation, assés près de la chambre du Roi, le réveilla. Aïant sçû ce qui causoit ce bruit, il ordonna qu'on fit entrer le Prêtre, qui lui raconta les choses dont il venoit d'être témoin. Il lui promit une grande récompense, & le fit en effet peu de tems après Abbé de S. Denys ; ce Prêtre s'appelloit Ardulfe, & étoit Lombard de Nation.

Annales Francor.

Eginard.

Le Roi envoïa sur le champ arrêter Pepin & tous ses complices, qui furent confrontés avec le Prêtre, & ensuite dans une Assemblée de Seigneurs, condamnés à la mort. Le Roi donna la vie à Pepin, & se contenta de le releguer dans le Monastere de

Le P[illegible] [illegible]

C[illegible]. Mo[illegible].

Vita Ludov. P.

de Pruim en Ardennes, aimant mieux le voir vivre en penitent, que de mourir en parricide. 792.

Le Roi d'Italie & le Roi d'Aquitaine, qui s'étoient joints ensemble, pour châtier une révolte des Beneventins, vinrent après avoir dompté ce Peuple mutin, trouver le Roi à Ratisbonne, sur la nouvelle qu'ils avoient eue de la conjuration de Pepin. Ils trouverent tout tranquille par le châtiment des criminels. Le Roi d'Italie retourna peu de tems après dans ses Etats, où sa presence étoit necessaire, à cause du voisinage des Grecs, toûjours attentifs aux occasions de rentrer dans leur ancien Domaine. Louis demeura à Ratisbonne auprès du Roi jusqu'au printems de l'année suivante, dans l'esperance de l'accompagner dans une seconde expedition, que l'on meditoit contre les Abares, mais qui fut empêchée par deux fâcheuses nouvelles qu'on reçût sur le point qu'on étoit de se mettre en campagne, & qui causerent un nouveau chagrin à Charlemagne.

Après la retraite des François, les Abares étoient rentrés dans leurs Villes & dans leurs Bourgs désolés; & au lieu d'envoïer des Ambassadeurs à Charlemagne, pour demander la paix, comme on avoit eu lieu de l'esperer, les Chefs de cette fiere Nation s'étoient occupés pendant tout l'hiver à relever leurs fortifications, résolus de soûtenir la guerre plus courageusement qu'ils n'avoient fait, si on venoit les attaquer de nouveau. La révolte du Duché de Benevent, dont je viens de parler, où les Troupes d'Italie & d'Aquitaine furent emploïées, avoit suspendu le dessein que Charlemagne avoit fait de pousser cette guerre, où il avoit besoin de toutes ses forces, ce qui donna tout le loisir aux Abares de se remettre.

Pendant ce tems-là ce Prince faisoit aussi ses préparatifs, & tout se disposoit pour la marche des Armées, qui devoient tenir la même route que dans la premiere campagne. Le Comte Teuderic devoit encore commander une Armée composée de Saxons & de Frisons. Il étoit allé en Frise, pour y assembler les Troupes du Païs, & les conduisoit en Saxe pour les y joindre aux Troupes Saxones, lorsque sans avoir eu la moindre connoissance, ni le moindre soupçon de la trahison des Saxons, il en fut attaqué à Rustringen proche du Veser, & entiérement défait. Soit que les Abares eussent engagé les Saxons à cette trahison, soit 793.

que d'eux-mêmes ils l'euſſent concertée, la révolte fut generale dans toute la Saxe.

793.
Einhard. Annal. Annales [illegible].

Charles reçut quelque tems après un autre avis auſſi déſagréable, c'eſt que les Sarraſins d'Eſpagne avoient ſurpris Barcelone, forcé les paſſages des Pyrenées, & donné ſi bruſquement ſur les Troupes, qui les gardoient, ſous le commandement de pluſieurs Comtes, qu'ils les avoient taillées en pieces; ils avoient enſuite fait des courſes dans le Languedoc, & brûlé les Fauxbourgs de Narbonne. Ce furent ces deux nouvelles, & ces deux diverſions, qui obligerent le Roi à differer encore l'expedition contre les Abares; & même, comme tous les Cantons de la Saxe, ſans en excepter un ſeul, avoient pris les armes, & que d'ailleurs il vouloit voir ſi les mouvemens des Sarraſins auroient des ſuites, il ne crut pas devoir s'engager ſi-tôt dans la Saxe; ſeulement il aſſembla ſon Armée, recueillit les débris de celle du Comte Teuderic, ſe mit en état de repouſſer l'ennemi de ce côté-là, s'il oſoit tenter de faire quelques nouveaux ravages, envoïa ſes ordres pour la garde des paſſages des Pyrenées, & cependant il ne laiſſa pas oiſives les troupes qu'il avoit avec lui.

Chronic. Moiſſiac.

Il fait travailler à la jonction de l'Ocean avec le Pont Euxin. Ibid.

Il avoit depuis quelque tems formé un aſſés grand projet, qui étoit de faire un Canal de communication entre le Rhin & le Danube, & de joindre par ce moïen l'Ocean au Pont-Euxin, pour la commodité des Peuples, & pour le commerce & le tranſport des denrées. Le deſſein qu'il avoit de pouſſer ſes conquêtes en deſcendant le Danube, & en particulier de ſubjuguer les Abares, étoit un des principaux motifs qui l'engageoient à cette importante entrepriſe. Le Canal devoit être tiré depuis la Riviere de Rednitz, dont la ſource eſt vers Veiſſembourg, juſqu'à la Riviere d'Altmul; la premiere de ces Rivieres ſe jette dans le Mein vers Bamberg, & le Mein dans le Rhin à Maïence; la Riviere d'Altmul ſe jette dans le Danube entre Ingolſtat & Ratiſbonne. Depuis Veiſſembourg, où ſe devoit commencer le Canal, juſqu'à la Riviere d'Altmul, il n'y a pas deux lieues; on prétendoit donner à ce Canal trois cens piés de large.

On ſonda le terrein dans toute la longueur de cet eſpace, on n'y trouva que peu de roc, mais c'étoit preſque par tout une terre ſi molle & ſi marécageuſe, qu'il étoit difficile de lui donner de la conſiſtance. De ſorte que le tems étant alors fort plu-

vieux, tous les travaux qu'on faisoit pendant le jour s'affaissoient & s'ébouloient pendant la nuit. On n'avoit pas alors plusieurs 793.
inventions, que nous avons aujourd'hui pour faire écouler les eaux, & soûtenir les terres; ainsi aïant poussé le travail la longueur de deux mille pas, on le quitta par le desespoir d'y réussir.

Cependant l'inquiétude que la désolation du Languedoc avoit donnée à Charlemagne, cessa par la nouvelle qu'il reçut de la 794.
grande victoire qu'Alfonse surnommé le Chaste, Roi de Leon & des Asturies, avoit remportée sur les Sarrasins, qui l'étoient venu attaquer dans ses montagnes. Il étoit resté sur la place soixante & dix mille de ces Infideles, ce qui obligea Issem Caliphe, ou Roi de Cordoue, de rappeller les Troupes qu'il avoit envoïées en Languedoc, où l'on reprit cœur, & où l'on se mit en état de ne se plus laisser surprendre. Ainsi Charlemagne ne sortit point de la Germanie, & y passa l'hiver en se disposant à la guerre de Saxe; mais avant cette expedition il tint au commencement de l'été de cette année 794. ce Concile si fameux dans nos Histoires, appellé le Concile de Francfort, du lieu où il fut assemblé, & qui alors n'étoit qu'une Maison Roïale. Je vais en raconter le sujet & les principales choses qui s'y passérent.

Il assemble un Concile à Francfort.

Rodericus Toletanus.

Eginard. ad an. 794.

L'Heresie de Nestorius, qui mettoit deux personnes distinctes en JESUS-CHRIST, avoit été foudroïée à Ephese il y avoit plus de 360. ans. L'Eglise de France l'avoit aussi anathematisée sous le regne de Childebert I. dans quelques Conciles. Cette heresie étoit demeurée presque dans le seul Orient, & n'avoit point passé jusques dans ces parties les plus éloignées de l'Occident. L'an 792. l'Evêque d'Urgel en Cerdagne, nommé Felix, soit par ignorance, soit plûtôt par un de ces vains rafinemens Theologiques, dont les inventeurs s'entêtent, s'avisa de la renouveller sous de nouveaux termes; mais qui l'exprimoient presque aussi clairement, que ceux de Nestorius même.

Histoire de ce Concile.

Ce qui lui en donna occasion, fut une Lettre que lui écrivit Elipande Evêque de Tolede, pour lui faire cette question, sçavoir, si Notre Seigneur JESUS-CHRIST en tant qu'homme étoit proprement fils de Dieu, & si ce n'étoit pas assés que de le dire fils adoptif de Dieu. Il répondit, que JESUS CHRIST en tant qu'homme n'étoit que fils adoptif de Dieu. C'étoit-là supposer qu'il y avoit deux fils de Dieu en JESUS-CHRIST, un propre fils de Dieu, & un fils adoptif, & par consequent deux personnes;

Eginard. in Annal.

au lieu que la foi nous apprend, qu'il n'y a qu'une personne en

794.

JESUS-CHRIST, sçavoir, la personne du Verbe fils de Dieu par nature, & Dieu & homme tout ensemble; qu'il y a deux natures en lui, mais un seul fils comme une seule personne.

Felix ne se contenta pas d'avoir fait cette réponse heretique, mais il la soûtint, & tâcha de l'établir encore dans d'autres Lettres. Le Roi en aïant été averti, apprehenda avec raison les suites d'une nouveauté si dangereuse.

Alcuinus in Præfat. [illegible] adversus Elipandum.

Elipande étoit un vieillard de quatre-vingts ans, Evêque du premier Siege d'Espagne, & en réputation de sainteté. Felix avoit une pareille estime dans le monde; & de l'aveu-même de ses adversaires, c'étoit un Prélat très-regulier, & d'une vertu distinguée; par cela même tous deux étoient capables de donner grande vogue à l'erreur.

Alcuinus Lib. 1. adversus Elipandum.

Felix étoit sous la domination de France: Charlemagne le fit venir à Ratisbonne, le fit convaincre par les Evêques, qu'il y avoit assemblés, l'obligea de retracter, & de-là l'envoïa à Rome au Pape, qui étoit encore Adrien I. il y confessa & détesta de nouveau son heresie. Comme sa retractation parut sincere, il fut renvoïé à son Evêché: mais dans toute l'Histoire Ecclesiastique, combien compte-t'on peu d'Heresiarques qui aïent renoncé de bonne foi à leurs erreurs?

Jonas Aurelian. Lib. 1. adversus Claudium Taurin.

L'Evêque de Tolede commença à répandre son heresie dans les Asturies & dans la Galice, & Felix de son côté, nonobstant sa retractation, en infecta plusieurs personnes en Languedoc. Charlemagne crut, que pour empêcher les progrès de cette erreur, l'autorité d'un Concile National étoit necessaire. Il le convoqua à Francfort, où se trouverent les Evêques des Gaules, d'Italie & de Germanie en très-grand nombre. Il y fit venir même quelques Ecclesiastiques habiles d'Angleterre: les Evêques Theophilacte & Etienne y présiderent comme Legats du Pape, & le Roi voulut y assister en personne.

Epist. Car. Magni ad Episcop.

Les Evêques de Tolede & d'Urgel y sont condamnés.

L'heresie de Felix, qui n'y vint pas, fut la premiere affaire qu'on y traita. Le Roi avoit reçu quelque tems auparavant un Ecrit de l'Evêque de Tolede, où il tâchoit d'établir, par l'autorité des Peres, & par des raisons Theologiques son nouveau

Can. [illegible]

paradoxe touchant l'adoption de JESUS-CHRIST; & cet Evêque étoit si convaincu de la verité de son opinion, qu'il esperoit d'emporter les suffrages de tout le Concile, pourvû que les Evê-

ques eussent la liberté d'y dire leurs sentimens. C'est pourquoi il avoit prié le Roi de deux choses; la premiere, qu'on lût son Ecrit dans le Concile avant que de déliberer sur le parti qu'on avoit à prendre; & la seconde, que le Roi voulût bien être present à cette lecture, & aux déliberations des Evêques, afin d'empêcher que rien ne se fît par brigue & par passion. 794. Ibid.

Ces deux demandes lui furent accordées : le Roi fut present au Concile, & on y fit la lecture de l'Ecrit, qui fut condamné tout d'une voix, avec l'heresie qu'il contenoit. Le Roi voulut bien rendre compte lui-même à cet Evêque, de la maniere dont tout s'étoit passé dans le Concile, & du consentement unanime des Evêques des diverses Nations dans l'anathême prononcé contre sa doctrine, & il l'exhorta à se réünir avec les autres Evêques Espagnols à l'Eglise Romaine, aux Eglises des Gaules, de la Germanie & de l'Italie. Can. 1.

Pour le convaincre de ce consentement universel, il lui envoïa les Actes du Concile, une Lettre Synodale de tous les Evêques assemblés, qu'il joignit à la sienne, un Ecrit séparé composé par Paulin Evêque d'Aquilée, & signé de tous les Evêques d'Italie, qui avoient assisté au Concile, & une Lettre du Pape aux Evêques d'Espagne sur le même sujet. Le Concile ne proceda point à la déposition des deux Prélats, esperant les ramener à leur devoir par la seule crainte de l'excommunication dont on les menaça en cas qu'ils s'obstinassent à soutenir leurs erreurs. Mais l'autorité du Roi, non plus que les menaces du Concile, ne purent ébranler l'Evêque de Tolede, ni celui d'Urgel, & plusieurs années se passerent encore depuis ce Concile, avant que ces contestations finissent. Tomo II. Conc. Gall.

La seconde chose importante dont on traita dans le Concile de Francfort, avoit déja fait depuis long-tems beaucoup plus de bruit encore dans le monde. Il s'agissoit des Images des Saints, & des Decrets faits en faveur du culte qu'on leur doit, par un Concile tenu sept ans auparavant à Nicée en Bithynie, que l'Eglise a mis au nombre des Oecumeniques : mais il s'en fallut bien que le Concile de Francfort le regardât comme tel. *On y traite des Images & du culte qui leur est dû.*

Le culte des Images étoit un de ces articles de la Religion, qu'on n'avoit pas parfaitement approfondi avant la naissance de l'erreur, qui le combattoit alors. Il est certain que dans le commencement de l'Eglise l'usage des Images n'étoit pas frequent

comme aujourd'hui. Elle fut composée d'abord des Juifs & des
794. Gentils nouvellement convertis. Les Juifs se fussent scandalisés d'une chose que leur Loi sembloit condamner, & les Gentils auroient pu aisément confondre les idées qu'ils auroient dû avoir des Images, avec celles qu'ils avoient eues jusqu'alors de leurs Idoles. Il est encore certain néanmoins, qu'on voit l'usage des Images sur les Vases sacrés dès les premiers tems de l'Eglise; que le culte en est visiblement supposé légitime par des Peres du troisiéme siecle, & que cette supposition, avec les circonstances que les Théologiens y font remarquer aux heretiques, établit solidement la tradition du dogme de la maniere dont le Concile de Trente en a renouvellé la décision.

Sess. 25. Cap. 2.

Mais jusqu'au huitiéme siecle, vers le commencement duquel éclata la fureur des Brises-Images, l'Eglise n'avoit point encore prononcé sur ce sujet. Il y avoit dans les Eglises & dans les maisons des Images du Sauveur, de la Sainte Vierge, des Martyrs & de quelques autres Saints, des Histoires de l'Ecriture, ou de quelques Martyres dépeintes. On avoit du respect pour ces sortes de monumens, sans qu'on eût encore bien déterminé les bornes de la vénération qu'on devoit ou qu'on pouvoit leur rendre.

L'hérésie qui s'emporta jusqu'à briser ces saints ornemens des Eglises, donna lieu, comme c'est l'ordinaire, à éclaircir les fondemens & les principes de l'usage qu'elle attaquoit. Les Papes Gregoire II. Gregoire III. & Etienne III. tinrent des Conciles à Rome sur cette matiere, où l'on décida non seulement qu'on ne devoit point abolir l'usage des Images; mais encore qu'on devoit leur rendre un culte proportionné aux Saints qu'elles representoient, & qu'on honoroit dans ces Images.

Differens sentimens sur ce sujet.

Toutes ces décisions, quelque authentiques qu'elles fussent, n'étoient point encore regardées dans les Gaules par plusieurs Evêques, comme des jugemens en dernier ressort. Les Ambassadeurs de Constantin Copronyme, qui furent si long-tems en France sous le regne de Pepin, y mirent cette controverse en vogue; on l'agita dans le Concile de Gentilli, dont on n'a pas les Actes. Les sentimens sous Charlemagne se trouvérent partagés. Tous convenoient qu'il ne falloit point abolir l'usage des Images, que c'étoit un crime de les briser: mais plusieurs étoient d'avis, qu'elles ne devoient servir qu'à exciter en nous le souvenir, ou du Mystere de notre Redemption, ou des exemples des

Saints, pour nous engager à les imiter : & qu'il ne falloit point leur rendre de Culte, ni les baiser par dévotion, ni user à leur égard d'autres semblables marques de respect & de pieté. Ce qui rendoit ce sentiment plausible, étoit l'abus que l'on pouvoit apprehender du sentiment opposé. Le Peuple de France étoit alors fort grossier & fort ignorant; ceux de la Germanie se convertissoient tous les jours, en abandonnant le culte des Idoles; on étoit à cet égard dans le même cas qu'au commencement de l'Eglise; il y avoit sujet de craindre que ces nouveaux convertis ne s'imaginassent trouver dans la Religion Chrétienne, un culte approchant de celui dont on leur avoit donné horreur, en prêchant contre les superstitions du Paganisme, ou qu'ils ne se portassent à rendre aux Images les mêmes honneurs, qu'ils rendoient auparavant aux Idoles. Ce parti, qui tenoit le milieu entre l'adoration & l'abolition des Images, paroît avoir été celui de la plus grande partie des Sçavans de France & de la Cour. Ils s'autorisoient fort d'une Lettre de Saint Gregoire le Grand à Serene Evêque de Marseille, qui même avant l'Eclat que fit l'Empereur Leon l'Isaurien en Orient, s'étoit emporté jusqu'à renverser les Images de son Eglise; parce que le Peuple se laissoit aller en ce point à des excès qu'il ne pouvoit souffrir. Saint Gregoire blâma fort son emportement. *a* « Je vous loue, lui disoit-il, « de ce que vous avez défendu d'adorer les Images; mais je vous « reprens de les avoir brisées. Il ne faut, ajoûtoit-il plus bas, ado- « rer que la seule sainte & toute-puissante Trinité. » Ce terme d'*adorer*, qui a toûjours été équivoque en cette matiére, devoit selon ces Theologiens dont je parle, être entendu dans l'Ecriture & dans S. Gregoire, de toute sorte de culte, & par conséquent selon eux on ne devoit en rendre aucun aux Images.

794.

Agobardus.

L. 9. Epist. 91

C'est avec ce préjugé qu'après la condamnation de l'Hérésie d'Elipande de Tolede & de Felix d'Urgel, on traita dans le Concile de la creance des Grecs touchant les Images. On y rapporta la décision qu'on prétendoit qu'ils avoient faite sur ce sujet à Nicée; mais on l'y rapporta d'une maniere également fausse & odieuse; on y faisoit dire par les Grecs, anathême à quiconque[b] *ne rendroit pas aux Images des Saints le culte & l'adoration qu'on rend à la divine Trinité.* Rien n'étoit plus different de la ve-

Decision du Concile

Can. 2.

a Quia eas adorare vetuisses, omnino laudavimus; fregisse verò reprehendimus.

b Ut qui imaginibus Sanctorum ita ut Deificæ Trinitati servitium aut adorationem non impenderent, anathema judicarentur.

ritable décision du Concile, qui déclare dans sa Formule de Foi, que selon la Tradition de l'Eglise, on ne doit point refuser aux Images le salut ni une adoration honoraire, ainsi qu'ils l'appellent; mais qu'on ne leur rend pas un culte de latrie qui appartient à Dieu seul *a*. C'est sur ce faux exposé que les Evêques de Francfort firent leur second Canon en ces termes.

794.

« On a traité de nouveau au Concile des Grecs tenu à Constantinople *b* touchant l'adoration des Images, où l'on disoit » anathême à ceux qui ne rendoient pas aux Images le culte & » l'adoration comme à la divine Trinité. Nos très-Saints Peres » (du Concile de Francfort) ont rejetté d'un commun consentement ce culte & cette adoration. »

Cette conduite & ce Decret du Concile de Francfort a fait la matiere de bien des Dissertations, & exercé la critique de bien des Sçavans; ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il y a de faux ou de solide dans leurs opinions, je me contenterai de ranger seulement ici en Historien les reflexions & les conjectures que j'ai faites sur ce sujet, en lisant les Memoires de ces tems-là.

Reflexions sur les Decrets des Conciles de Nicée & de Francfort touchant les Images.

L'Imperatrice Irene, & l'Empereur Constantin son fils, aïant fait assembler un grand Concile à Nicée contre l'Heresie des Brises-Images, y avoient fait annuler tous les Actes du Conciliabule de Constantinople, tenu sous Constantin Copronyme, & conformément aux définitions du Concile de Nicée, il avoit été ordonné qu'on rétabliroit les Images dans toutes les Eglises de l'Empire où on les avoit abattues. Les Evêques que la crainte ou la faveur de la Cour avoit engagés dans l'Heresie, y demandérent pardon de leur lâcheté. On y détermina que non seulement il n'étoit pas permis de détruire les Images des Saints dans les lieux où la dévotion des fideles les avoit élevées; mais encore que c'étoit selon les principes du Christianisme & la tradition de l'Eglise qu'on les honoroit; que ce culte ne s'adressoit pas précisément aux Images, mais à la personne des Saints qu'on honoroit dans ces Images, comme les amis de Dieu; & qu'enfin ce culte étoit bien different de celui qu'on rend à Dieu même. Les Legats du Pape présiderent & souscrivirent à ce Concile, qui fut confirmé par le S. Siege.

L'année que l'Imperatrice Irene tint ce Concile, elle étoit

a Honorariam adorationem, Actione 7. Non tamen ad veram latriam, quæ solam naturam decet divinam [illegible].

b Il avoit commencé à Constantinople, mais il fut transferé aussi-tôt à Nicée.

en parfaite intelligence avec Charlemagne, & l'Empereur Constantin aïant été vers ce même tems-là accordé avec la Princesse Rotrude, fille de Charlemagne, les François ne trouvérent alors rien à redire aux Decrets qu'on y avoit faits. Les affaires aïant changé de face, le mariage aïant été rompu, l'Imperatrice s'étant brouillée avec Charlemagne, on jugea à propos trois ans après en France, de faire la révision des Decrets de ce Concile, & d'examiner tout ce qui s'y étoit passé; cet examen fut fait quatre ans avant le Concile de Francfort. Il se fit alors en France un Ouvrage Theologique, qui étoit une ample réfutation de la Doctrine du Concile de Nicée; c'étoit un volume assés gros, qui contenoit quatre Livres, & ce qui est de plus surprenant, c'est que Charlemagne adopta cet Ouvrage, il s'en déclara l'Auteur, & il y parle en premiere personne, comme s'il l'avoit en effet composé lui-même, & c'est pour cela qu'on appelle encore aujourd'hui ces quatre Livres *les Livres Carolins*. 794. L. 1. p. 91.

Dans cet Ouvrage, le Concile de Nicée tenu contre les Brises-Images, est representé comme un objet d'execration, sur ce qu'il décide qu'on doit adorer les Images. L'Imperatrice Irene & l'Empereur Constantin y sont aussi nommément attaqués & maltraités. C'est par tout dans ce Livre une chicane continuelle, une vaine parade d'érudition, une affectation de tourner en ridicule toutes les preuves du dogme touchant l'honneur dû aux Images, & on y déclare que c'est en vain que les Grecs donnent à ce Concile le titre d'Oecumenique; puisqu'il ne s'est pas fait par l'autorité de toutes les Eglises.

Il est hors de doute que ce Livre fut composé sur des Actes falsifiés du Concile de Nicée, envoïés en France exprès par des Heretiques Iconoclastes, qui pour rendre les Catholiques odieux, leur attribuoient par tout des sentimens outrés sur le culte des Images: ils prévoïoient bien l'effet que ces Actes produiroient en France, où le Roi étoit mécontent de l'Imperatrice, & où ils sçavoient qu'une grande partie des Théologiens n'étoient point pour l'adoration des Images, & ils ne se trompérent pas.

Il est encore certain que ces Actes sur lesquels ce Livre fut fait, étoient differens de ceux que le Pape Aadrien I. envoïa au Roi, pour être approuvés au Concile de Francfort; car l'endroit odieux où l'on supposoit que le Concile de Nicée avoit défini

qu'il falloit honorer les Images comme la ſainte Trinité, & le
794. ſuffrage de Conſtantin Evêque de Conſtance en Chypre, où il paroit dire quelque choſe d'approchant, ne ſont point dans les Actes Latins envoïés par le Pape Adrien : tout le contraire s'y trouve, & le Pape qui avoit les Actes originaux, n'auroit eu garde de laiſſer inſerer dans la Traduction Latine qu'il envoïoit en France, de pareils blaſphêmes.

Ce Livre ou ces Livres Carolins aïant été composés trois ans après le Concile de Nicée, ne furent pas apparemment rendus fort publics ; car on ne voit pas qu'ils euſſent fait beaucoup de bruit en France juſqu'au Concile de Francfort. Mais quand il fut queſtion de faire recevoir le Concile de Nicée par celui de Francfort, & que les Actes envoïés par le Pape furent preſentés, alors on s'oppoſa à cette approbation. Premierement, parce qu'on donnoit à ce Concile le nom d'Oecumenique, & qu'en France on prétendoit qu'il ne l'étoit pas, comme on le voit par les Livres Carolins mêmes. Secondement, parce qu'il décidoit en faveur de l'adoration des Images, ce qui étoit contre le ſentiment des plus habiles Evêques & Théologiens de France. Et en troiſiéme lieu, par un interêt de Nation, & pour faire ſa Cour au Prince, qui étoit mal avec l'Imperatrice.

Cela fut cauſe qu'on conteſta la verité des Actes envoïés de Rome, & qu'on y oppoſa l'autorité de ceux qu'on avoit reçûs de Conſtantinople, ſur leſquels avoient été faits les Livres Carolins ; & cela ſe fit ainſi, non ſeulement par les raiſons que je viens de dire, mais encore parce que ces Actes de Conſtantinople étoient le fondement de cet Ouvrage, qui paroiſſoit ſous le nom du Roi, lequel s'en déclaroit Auteur, & qu'on n'avoit garde de condamner ; c'eſt pourquoi le Concile prononçant ſur ces Actes envoïés de Conſtantinople, ſe déclara dans ſon ſecond Canon contre le Concile de Nicée, en lui attribuant des erreurs qui étoient fort éloignées de ſes déciſions. C'eſt-là ce qui me paroît de plus vrai-ſemblable ſur ce ſujet & de mieux fondé.

Raiſons de la conduite de Charlemagne à l'égard du Concile de Nicée.

Que ſi nous voulons entrer dans les vûes politiques, que Charlemagne devoit aſſés naturellement avoir, nous trouverons encore de grandes raiſons de la conduite de ce Prince & de ſes Evêques à l'égard du Concile de Nicée, & de l'Empereur & de l'Imperatrice.

L'Hereſie des Briſes-Images, dont les Empereurs de Conſtan-

tinople avoient été les auteurs & les fauteurs, étoit ce qui avoit mis en si mauvais état les affaires des Grecs en Italie, & donné lieu à Pepin & à Charlemagne d'y étendre leur domination. Constantin à qui Irene avoit fait prendre tout le contrepié de ses prédecesseurs, s'y faisoit regarder non seulement comme un Prince Catholique, mais encore comme le Protecteur declaré & le Défenseur de la vraie Religion. Il n'étoit pas de l'interêt de la France que l'Empereur eût en Italie une réputation si belle & si saine, car les Lombards sur-tout, & en particulier les Beneventins, supportoient avec peine le joug de la domination Françoise, & avoient beaucoup de penchant à se donner à l'Empire, pour peu qu'ils en eussent une occasion favorable. 794.

La guerre s'étoit faite par les François jusqu'alors en Italie avec succès contre les Grecs. Charlemagne avoit poussé ses conquêtes jusques dans la Pannonie, & jusqu'à la Mer Baltique, plusieurs Empereurs d'Occident avoient porté cet illustre titre avec une moindre puissance & une domination moins étendue que la sienne : si l'Empereur de Constantinople avoit continué dans l'Heresie comme ses prédecesseurs, Charlemagne auroit pu prendre dès-lors impunément, & même avec applaudissement ce grand titre, & la conversion de l'Empereur fut pour lui un contre-tems incommode. On le voit de concert avec ses Evêques s'appliquer à rendre par tout la Religion de ce Prince suspecte. Il étoit de son interêt de tenir ses intentions très-secrettes : mais les choses semblent parler assés d'elles-mêmes, & ce qui suivit le Concile de Francfort tendoit encore à ce but.

Car peu de tems après le Concile, le Roi envoïa les Livres Carolins, ou du moins de fort longs extraits de ces Livres au Pape & sa Confession de Foi sur l'article des Images, afin qu'il les approuvât. Il les lui fit porter par Engilbert un de ses Secretaires, homme de beaucoup d'esprit, élevé à la Cour, où il s'étoit fort distingué par son sçavoir, & étoit devenu un de ses Favoris. Il avoit ordre, comme on le voit par la réponse du Pape, de le solliciter de déclarer l'Empereur Heretique.

Epist. Adriani ad Carolum M.

Le Pape se trouva dans un grand embarras : il avoit approuvé le Concile de Nicée, que les Livres Carolins contredisoient en tout. Il ne laissa pas de donner une favorable audience à l'Abbé Engilbert ; mais au lieu d'approuver ces Livres, ou ce

Le Pape écrit pour la défense de ce Concile contre les Livres Carolins.

Capitulaire, ainsi qu'il les appelle, il fit un grand écrit pour la
794. défense du Concile de Nicée, où il les réfutoit.

Il envoïa cet écrit à Charlemagne. Il l'assûroit dans la Préface, qu'en entreprenant la défense du Concile de Nicée, il n'avoit point en vûe de soûtenir les interêts d'aucune personne (il vouloit dire ceux de l'Empereur & de l'Imperatrice) mais seulement de défendre l'ancienne Tradition & l'ancien usage de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & que ce qu'il enseignoit dans cet écrit étoit la pure doctrine de tous ses prédecesseurs dans la Chaire de S. Pierre. Il répondit ensuite dans tout l'écrit à la plûpart des choses que les Livres Carolins reprochoient au Concile de Nicée, sans en oublier même quelques-unes qui touchoient la conduite de l'Empereur & de l'Imperatrice, & en particulier ce qu'on avoit trouvé fort à redire, qu'elle eût assisté elle-même au Concile. Le Pape la défendoit sur ce point-là par l'exemple d'Helene mere de Constantin, qu'il disoit avoir assisté à Rome avec son fils à une conférence de Religion entre les Juifs & les Chrétiens, & par l'exemple de l'Imperatrice Pulcherie, qui assista au Concile de Calcedoine avec l'Empereur Marcien.

Le Pape s'appliquoit sur-tout à faire connoître au Roi quel avoit été le véritable sentiment de Saint Gregoire Pape sur le culte des Images; il répondit au Passage qu'on avoit cité de la Lettre de ce Saint, qui sembloit favoriser l'opinion du Concile de Francfort, & montroit par d'autres Lettres de ce même Pape, qu'il avoit véritablement admis le culte des Images, en réprouvant seulement les abus qui pouvoient s'y être glissés. Enfin sur les plaintes que l'Ambassadeur de France lui avoit faites d'avoir reçu le Concile de Nicée sur les Images, il disoit qu'il n'avoit pû s'empêcher de l'approuver, non seulement parce qu'on y avoit établi une doctrine Orthodoxe; mais encore parce que s'il eût fait difficulté de le recevoir, il eût eu la douleur de voir tout l'Orient retomber dans l'heresie; que son attachement aux interêts de la France n'auroit pas été pour lui au Tribunal de la Justice Divine une excuse suffisante, d'avoir été cause d'un si grand mal, & de la perte de tant d'ames; que cependant quoiqu'il eût reçû le Concile, il n'avoit point encore fait sur ce sujet aucune réponse aux Lettres qu'il avoit reçûes de Constantinople depuis sept ans que le Concile avoit été tenu; que tout

content qu'il étoit de l'Empereur sur l'article des Images, il avoit sujet d'en être fort peu satisfait sur un autre point; c'étoit que nonobstant ses instances & ses prieres réïterées, ce Prince ne lui avoit point fait restituer plusieurs Patrimoines de S. Pierre, situés dans les Terres de l'Empire; qu'en cas que le Roi ne le trouvât pas mauvais, sa pensée seroit d'écrire à l'Empereur, pour le congratuler de ce qu'il avoit fait contre l'Heresie des Brises-Images, & en même-tems pour lui parler fortement de la restitution des Patrimoines, de telle maniere que s'il refusoit d'y satisfaire, il le déclareroit Heretique *. 794.

Cet article de la réponse du Pape suppose manifestement, ainsi que je l'ai déja dit, que l'Ambassadeur avoit ordre de le solliciter d'excommunier l'Empereur, en le déclarant Heretique, & confirme ce que j'ai avancé des intentions de Charlemagne dans toute cette affaire. Le Pape finissoit en disant à ce Prince, qu'il se tenoit sûr de son attachement à la vraie Religion, & que cette assûrance faisoit qu'il n'apprehendoit rien des mauvais conseils que pourroient lui donner des personnes mal intentionnées.

Au reste, Charlemagne en envoïant les Livres Carolins au Pape, ne voulut pas paroître rien décider sur l'adoration des Images. Cela se voit par la Profession de Foi qu'il y joignit, où il faisoit assés connoître qu'il suspendoit son jugement sur cet article. La voici:

« Que le Souverain Pontife notre Pere & toute l'Eglise Romaine, sçachent que suivant la Doctrine contenue dans la Lettre du Pape S. Gregoire à Serene Evêque de Marseille, nous permettons l'usage des Images tant dans les Eglises qu'ailleurs, pour l'amour de Dieu & des Saints: pour ce qui est de les adorer, nous n'y contraignons personne de ceux qui refusent de le faire; mais aussi nous ne permettons pas de les briser ou de les abattre. Et nous disons hautement que le sentiment de S. Gregoire dans sa Lettre est conforme au sentiment de l'Eglise universelle. »

Ce fut donc là le milieu que prirent les Evêques de Francfort, pour marquer qu'ils avoient en horreur l'Heresie des Brises-Images, & pour s'éloigner de l'erreur prétendue du Concile de

* J'ai traduit fidellement ces dernieres paroles de la Lettre du Pape: mais je croi ce Texte corrompu, & quiconque lira ce qui suit, en jugera comme moi.

794. Nicée, qui enseignoit, comme ils vouloient se le persuader, qu'il falloit adorer les Images des Saints de même que la sainte Trinité. Ils ne voulurent pas comprendre l'explication nette que le Concile de Nicée donnoit de la difference du culte qu'on rendoit aux Saints, comme à des amis de Dieu, qui étoit un simple culte Religieux, d'avec celui qu'on rend à Dieu, comme au Maître & au Createur Souverain de toutes choses, qui est le culte qu'on appelle Latrie. Ils ne voulurent pas, dis-je, comprendre ni voir cette explication dans le Concile de Nicée, eux qui étoient obligés d'en emploïer une toute semblable dans leur propre Theologie; car il est à remarquer que les Evêques de Francfort qui rejettoient le culte des Images, admettoient celui de la Croix & des Reliques des Saints, qui ne pouvoit être fondé que sur le rapport que la Croix peut avoir avec Jesus-Christ, & les Reliques des Saints à l'ame des Saints mêmes, avec laquelle elles ont été autrefois unies.

La droiture du Pape l'empêcha de s'engager à rien faire contre l'Empereur, de ce que la France vouloit lui faire faire, & sa fermeté suspendit pour quelque tems les vastes desseins de Charlemagne; mais elle ne fit pas changer d'avis aux Evêques François sur le Chapitre des Images. Il se contenta aussi de publier sa refutation des Livres Carolins, pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire; mais il ne pressa point le Roi de recevoir le Concile de Nicée, ni de faire revoquer ce qui s'étoit fait à Francfort contre ce Concile, attendant avec prudence une conjoncture plus favorable, qui ne se presenta pas neanmoins avant sa mort.

Tassillon cede son Duché de Baviere à Charlemagne.

Outre la condamnation des erreurs des Evêques d'Espagne, & la dispute sur les Images, il se passa encore dans ce Concile une chose assés remarquable. On y fit paroître en habit de Moine Tassillon, autrefois Duc de Baviere, & on l'y obligea à demander pardon de ses revoltes & de ses infidelités envers Pepin & envers Charlemagne. Il le fit; mais apparemment cette satisfaction & cette penitence publique n'étoit pas le principal motif pour lequel on l'avoit fait sortir de son Monastere. On exigea de lui une autre chose plus importante, qui fut une renonciation dans les formes à tous les droits que lui & ses enfans pouvoient avoir sur la Baviere. Il fut contraint de la faire, & de declarer qu'il cedoit absolument tout son Duché sans réserve, &

Tom. [illegible] Concil. Gall.

qu'il recommandoit ſeulement ſes enfans à la bonté du Roi. On fit trois exemplaires de cette ceſſion, on en laiſſa un à Taſſillon, on en mit un autre dans les Archives du Palais, & le troiſiéme dans la Chapelle du Palais. Le Roi aſſûra une penſion à ce Prince dépouillé, qui ſe retira avec ſes fils, au Monaſtere de Jumiege ſur la Seine, à quelques lieues de Rouen, où ils paſſerent le reſte de leur vie. 794.

Ce fut vers le tems de ce Concile que mourut la Reine Faſtrade, Princeſſe fiere, hautaine, cruelle, redoutée & haïe des François, qui s'étoit attiré l'averſion des Seigneurs du Roïaume, juſqu'à mettre le Roi même en danger. Car cette averſion fut la cauſe de la conjuration de Ratiſbonne & de celle de Turinge, & ce fut, ainſi que nous l'apprend le Secretaire même de Charlemagne, l'eſperance & le deſir de ſe venger des injures reçûes de cette Reine, qui attirerent pluſieurs Seigneurs dans le parti de Pepin, pour l'execution du déteſtable deſſein qu'il avoit conçû contre la vie du Roi ſon pere. Eginard. ad an. 794.

Charlemagne châtie les Saxons, & en fait transporter une partie hors de leur Païs. Eginard.

Tout ce que je viens de raconter ſe paſſa au commencement de l'été, & n'empêcha pas Charlemagne d'aſſembler ſes Troupes, pour aller châtier les Saxons, de la trahiſon qu'ils avoient faite au Comte Teuderic & à l'Armée Françoiſe l'année d'auparavant. Il partagea ſon Armée en deux Corps, & il entra dans la Saxe avec celui qu'il commandoit en perſonne par la Turinge du côté du Midi : le Prince Charles ſon fils aîné aïant paſſé le Rhin à Cologne avec les Troupes des Gaules, s'avança dans le Païs ennemi du côté de l'Occident. Les Saxons avoient aſſemblé leurs Troupes dans la Campagne de Sontfelts au Dioceſe de Paderborne, & paroiſſoient réſolus à éprouver le ſort d'une bataille ; mais la preſence d'un Prince tant de fois leur vainqueur, & qu'ils voïoient par tout invincible, leur fit tomber les armes des mains, & ils lui envoïerent demander pardon. Il reçut leurs Députés à Ereſbourg, & leur répondit, qu'il leur pardonneroit à deux conditions. La premiere, qu'ils recevroient de nouveau les Prêtres Chrétiens qu'ils avoient chaſſés de leur Païs. La ſeconde, que dans leur Armée rangée en bataille, il en choiſiroit le tiers, & ceux qu'il ſçauroit être les plus ſéditieux, pour les tranſporter hors d'un Païs où ils ne pouvoient ſe tenir en repos. Cette condition, toute rude qu'elle étoit, fut acceptée auſſi-bien que la premiere, & enſuite executée. Chronic. Moiſſiac. Annales Fuldenſes.

794. Ce n'est pas la derniere fois que nous verrons Charlemagne châtier les Saxons de cette maniere. On ne dit point quel fut l'emploi de ces Troupes ainsi transplantées : selon toutes les apparences, il les envoïa à l'autre extrémité de son Etat, & s'en servit à un usage assés semblable à celui auquel nous avons vû une partie des Milices de ce Roïaume destinées dans nos dernieres guerres. Car un des Auteurs de la vie de Charlemagne écrit, que ce Prince attentif à tout, aussi-bien que celui qui nous gouverne aujourd'hui, vouloit que pendant les expeditions ou les voïages qu'il faisoit au-delà des Alpes, ou au-delà du Rhin & du Danube, toutes ses Frontieres fussent parfaitement hors d'insulte. Dès-lors les Danois ou Normans avec des Flottes qu'ils équipoient dans leur Païs, étoient sans cesse à roder sur les côtes de Germanie & de France ; c'est pourquoi il fit faire quantité de Vaisseaux, où des Soldats bien armés faisoient toûjours la garde aux embouchûres de toutes les rivieres, par où on pouvoit entrer dans le Païs François, & il entretenoit des Milices sur toutes les côtes, dans les endroits où l'on pouvoit faire descente. Les Sarrasins d'Afrique & d'Espagne n'étoient pas moins redoutables aux côtes de la Mediterranée : il fit faire la même garde de ce côté-là : & depuis les Pyrenées sur toutes les côtes du Languedoc, de Provence, de Genes, & jusqu'à Rome, il y avoit des Vaisseaux & des Troupes à la garde de cette grande étendue de Païs. Cette garde se faisoit si exactement, que depuis qu'il eut pris cette methode, les Normans & les Sarrasins ne réussirent qu'une seule fois chacun dans toutes les descentes qu'ils tenterent. Les Sarrasins en prenant par trahison la Ville qu'on appelle aujourd'hui Civita-Vechia, qu'ils pillerent, & les Normans dans une irruption qu'ils firent dans quelques Isles de la Frise, d'où ils enleverent beaucoup de butin.

Eginhard in vita Caroli Magni.

Il me paroît donc fort vrai-semblable que Charlemagne, pour dépaïser les Saxons dont je parle, & leur ôter l'envie & l'esperance de retourner dans leur Païs, les envoïa sur les côtes de la Mediterranée, n'aïant garde d'ailleurs de les retenir dans son Armée de Germanie, qui ne lui servoit gueres que contre leurs compatriotes.

Conseils qu'il donne au Roi d'Aquitaine sur le Gouvernement de son Etat.

Charlemagne avoit auprès de lui dans cette expedition le jeune Roi d'Aquitaine, âgé de seize à dix-sept ans, qu'il aimoit tendrement. Il étoit venu en Baviere sur le bruit de la conspiration

piration de Pepin, & ne l'avoit point quitté depuis ce tems-là. Après avoir passé l'hiver à Aix-la-Chapelle, comme il étoit sur le point de retourner en Aquitaine, le Roi son pere lui donna quelques avis sur le Gouvernement de son Etat. « Vous n'êtes » plus enfant, lui dit-il, il est tems de commencer à prendre de » l'autorité sur vos Sujets, sur vos Ministres, & sur les Seigneurs » de votre Roïaume. Vous êtes venu ici avec l'équipage d'un » particulier, & non pas avec celui d'un Roi. J'ai même sçû que » quand vous avez voulu me faire quelque present, vous avez » été obligé d'emprunter des gens de votre suite de quoi le faire. » C'est-là le vrai moïen de vous rendre non pas aimable, mais » méprisable à vos Sujets, la chose du monde la plus à craindre » & la plus à éviter pour un Souverain. »

795.

Vita Ludovici Pii.

Ce jeune Prince, dans qui l'on voïoit dès-lors ce caractere de bonté & de douceur un peu trop grande, qui lui acquit le nom de Louis le Débonnaire, avoua franchement au Roi ce qu'il sçavoit déja bien, que ses Ministres & les Seigneurs d'Aquitaine n'avoient pas pour lui toute la consideration qu'ils devoient; que chacun pensoit à ses interêts, & peu à ceux du Prince & à ceux du Public; que ses coffres étoient vuides, & que pendant son enfance on lui avoit fait dissiper une grande partie de son Domaine, en lui faisant faire de trop grandes liberalités, sous prétexte de gagner l'affection des principaux de la Nation. Le Roi lui dit qu'il falloit au plûtôt remedier à ce désordre, & fit partir avec lui deux personnes habiles, l'un nommé Vilbert, qui fut depuis Archevêque de Rouen, & un Comte nommé Richard, qui étoit Intendant de toutes les Maisons Roïales de France, & leur donna ordre de réünir au Domaine tout ce qui en avoit été détaché; & l'ordre fut executé.

Nous apprenons à cette occasion une chose digne de remarque, touchant le revenu de ces Princes, l'entretien de leur Maison, & ces Maisons Roïales dont il est si souvent fait mention dans notre Histoire. Les Rois y demeuroient presque toûjours, & ne séjournoient presque jamais dans les Villes: Ainsi avons-nous vû Pepin demeurer à Heristal ou à Jopil au Païs de Liege, ou à Chiersi sur la riviere d'Oise; ainsi voïons-nous Charlemagne passer le quartier d'hiver à Aix-la-Chapelle, à Francfort, & en d'autres lieux qui n'étoient pas encore des Villes comme aujourd'hui, mais seulement des Maisons de plaisance: ces Mai-

ſons avoient de grandes Terres qui en dépendoient, & qui four-
795. niſſoient aux Princes non ſeulement les plaiſirs de la Chaſſe, mais encore pendant tout le tems qu'ils y demeuroient, les vivres, le fourage, & tout ce qui étoit neceſſaire pour l'entretien de tous ceux qui étoient à leur ſuite. Voici comme les choſes furent reglées en Aquitaine à cet égard.

Vilbert & le Comte Richard aïant retiré toutes les Terres qui dépendoient des quatre Maiſons Roïales appartenantes à Louis Roi d'Aquitaine, ce Prince s'impoſa une Loi dont il avertit les Intendans ou Gouverneurs de ſes Palais, qui fut que deſormais il paſſeroit le quartier d'hiver dans chacune de ces Maiſons ſucceſſivement, une année dans l'une, l'année ſuivante dans une autre, enſorte que chacune ne ſeroit chargée que de quatre ans en quatre ans de l'entretien de la Maiſon du Roi, & que durant trois ans les revenus bien adminiſtrés & mis en reſerve, fourniroient aiſément pendant l'année aux autres dépenſes que le Roi auroit à faire. Ce quartier d'hiver duroit ordinairement depuis la fin de la Campagne ou des voïages de ces Princes en divers endroits du Roïaume, juſqu'après Pâques, & juſqu'au commencement d'une nouvelle Campagne, ou d'un nouveau voïage. Durant ces voïages les Habitans des lieux par où ils paſſoient, étoient obligés de les défraïer; cela s'appelloit droit de gîte, & il y a encore dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, pluſieurs Titres qui font mention de ce droit Roïal. Quantité d'amendes qu'on impoſoit dans les jugemens des procès au profit du Roi, & pluſieurs impôts, dont j'ai fait mention ailleurs, faiſoient le reſte de ſes revenus.

Le Roi d'Aquitaine après cet ordre mis dans ſon Etat, ſe trouva ſi riche, qu'il réſolut de délivrer à ſes propres dépens, ſes Sujets d'une charge qui leur étoit fort rude. Le menu Peuple des Villes & de la Campagne étoit obligé de fournir aux Soldats le fourage & les vivres. Les gens de guerre exigeoient ce droit avec beaucoup de violence, & ſouvent avec cruauté, les Soldats en venoient quelquefois aux mains avec le Peuple à cet-
Vita Ludovici Pii. te occaſion, & il y avoit ſouvent du ſang répandu: le Roi d'Aquitaine fit un Edit, par lequel il déchargeoit le Peuple de cette obligation, & en chargeoit ſon Epargne. Cette conduite lui gagna le cœur de tous ſes Sujets, Charlemagne en eut une extrême joie, & pour faire encore valoir davantage la conduite de

ſon fils, il établit la même choſe en France, déclarant qu'il le faiſoit ainſi, animé par l'exemple de ce jeune Prince. 795.

Quoique les Saxons, depuis l'exil de leurs compatriotes, fuſſent demeurés dans la ſoûmiſſion, Charlemagne ne laiſſa pas de paroître dans la Saxe avec une Armée, où elle ne lui fut pas inutile: il s'avança juſqu'aux bords de l'Elbe, pour y donner audience aux Envoïés des Eſclavons & au Roi des Abodrites. Ce Prince appellé Wiltzan, qui avoit toûjours été fort attaché à la France, & pour cela même haï des Saxons, venant à l'Armée du Roi tomba dans une embuſcade qu'ils lui tendirent au paſſage de l'Elbe, & y fut tué. Il leur en coûta le ravage de tout le Canton que Charlemagne abandonna à ſes Soldats, en punition de ce crime.

Eginard.

Mort du Pape Adrien I.

Après cette expedition, s'étant retiré à Aix-la-Chapelle, pour y paſſer l'hiver, il apprit au commencement de l'année 796. la mort du Pape Adrien I. arrivée à Rome ſur la fin du mois de Decembre. Il avoit pour ce Pontife non ſeulement les ſentimens de reſpect que doit avoir un Prince Chrétien pour le Vicaire de Jeſus-Chriſt, & le Pere commun de tous les Fideles; mais encore toute l'amitié d'un ami le plus tendre: il pleura cette mort comme celle d'un frere ou d'un fils qu'il auroit le plus ardemment aimé, ce ſont les termes de notre Hiſtorien: & il fit faire par tout des prieres & de grandes aumônes pour le repos de ſon ame. Il envoïa même à cette intention des preſens conſiderables à diverſes Egliſes de la grande Bretagne, ainſi que nous l'apprenons par l'extrait d'une de ſes Lettres à Offanes, alors Roi de Marciens dans cette Iſle: il voulut ſoulager ſa douleur, & en laiſſer des marques à la poſterité, par une Epitaphe qu'il compoſa lui-même en vers exametres & pentametres, qui ſe voit encore aujourd'hui à Rome auprès de la Porte de l'Egliſe du Vatican. On y lit entre autres Vers, ceux-ci beaucoup plus tendres qu'élegans.

796.

Eginard. in vita Car. M.

Tom. II. Concil. Gall.

Poſt Patrem lacrymans Carolus hæc carmina ſcripſi
Tu mihi dulcis amor: te modo plango Pater.
Nomina jungo ſimul titulis clariſſime noſtra
Adrianus, Carolus, Rex ego tuque Pater.

Cela veut dire, « J'ai compoſé moi-même ces Vers en vous » pleurant, mon cher Pere & mon cher ami, je veux que les

796. » noms de Charles & d'Adrien ſoient ici éternellement joints » enſemble, auſſi-bien que nos Titres, je ſuis Roi, mais vous » êtes Pere. »

Leon III. eſt élu [illegible]

Le jour même qu'Adrien expira, on élut à Rome pour ſon ſucceſſeur Leon III. du nom. La réputation de ſa vertu le fit choiſir tout d'une voix, & ce conſentement univerſel ſembloit être un préſage d'un Pontificat beaucoup plus heureux qu'il ne fut en effet. Auſſi-tôt après ſon exaltation il écrivit à Charlemagne, pour lui en faire part, lui envoïa les clefs de la Confeſſion de S. Pierre, l'étendart de la Ville de Rome, avec d'autres préſens, & le pria de députer quelqu'un des Seigneurs de ſa Cour, pour recevoir le ſerment de fidelité du Peuple Romain *.

Eginard. ad an. 796.

Tom. II. Concil. Gall.

Le Roi ne manqua pas de répondre à cette Lettre, & voici en quels termes il commençoit la ſienne. « La lecture de vos Let- » tres, dit ce Prince, nous a rempli de joie, en nous apprenant » que vous avez été élû avec le conſentement unanime de tout le » monde, & en nous aſſûrant de votre obéïſſance & de votre » fidelité †. Il l'exhorte de plus à convenir avec ſon Envoïé des moïens d'étendre & d'élever l'Egliſe Romaine, d'établir l'honneur & la gloire du S. Siege, & d'affermir l'autorité que la qualité de Patrice des Romains donnoit au Roi de France : il l'avertit de s'attacher à l'obſervation des Canons, de bien édifier l'Egliſe par ſes bons exemples, & il l'aſſûre que de ſon côté il eſt réſolu d'executer les Traités qu'il a faits avec ſon prédeceſſeur ; d'entretenir avec lui une grande union, & de proteger toûjours l'Egliſe Romaine.

Le Titre de Patrice des Romains, dont il eſt parlé dans cette Lettre, avoit été porté par les Exarques de Ravenne, qui commandoient en Italie pour l'Empereur, & qui avoient toute autorité dans Rome dont ils nommoient le Duc ou le Gouverneur. Après que le Gouvernement des Exarques fut aboli, & que Pepin au tems du Pape Etienne III. eut obligé les Rois des Lombards à ceder tout l'Exarcat à l'Egliſe Romaine, la qualité de Patrice des Romains fut confirmée à ce Prince & à ſes enfans : car le Pape Etienne la leur avoit déja donnée, quand il les ſacra à S. Denys. Charlemagne la prit toûjours dans ſes Titres, & les Papes ne manquerent jamais de la lui donner dans les

* Qui populum Romanum ad ſuam fidem atque ſubjectionem per ſacramenta firmavit.

† Valde, fateor, gaviſi ſumus ſeu in electionis unanimitate, ſeu in humilitatis veſtræ obedientia & in promiſſionis ad nos fidelitate.

Lettres qu'ils lui écrivoient. Il paroît évident qu'elle ne donnoit pas à ces Princes une moindre autorité qu'aux Exarques, & que c'étoit un Titre en vertu duquel les Romains étoient soumis aux Rois de France, & leur faisoient serment de fidelité, aussi-bien que les Ducs de Spolete, de Benevent, de Frioul & les autres. Les Peuples soûmis au S. Siege par nos Rois faisoient le serment en même-tems à S. Pierre, au Pape & au Roi. « Nous » avons fait faire le serment à ceux de Capoue, dit le Pape » Adrien, dans une Lettre qu'il écrivoit à Charlemagne, & ils » l'ont fait au S. Apôtre, à nous & à votre Roïale Puissance. » L'Exarcat & quelques autres Duchés ou Territoires avoient été donnés au S. Siege, & le Pape legitimement élu en étoit en possession : il en percevoit les revenus, en recevoit les tributs & les hommages, y envoïoit des Juges pour rendre la Justice. Mais le Roi de France s'y étoit reservé le droit d'hommage, celui de faire marcher les Ducs à la guerre quand il jugeoit à propos de les commander. Les Sujets de l'Exarcat étoient en même-tems les hommes & les fideles du Pape & du Roi. La qualité de Patrice des Romains donnoit au Roi autorité dans Rome, quand il y étoit, & même celle d'y envoïer des Commissaires ou Intendans, pour y rendre la Justice : il n'y a rien en tout ce que j'avance ici, que la suite de l'Histoire & les Lettres des Papes ne démontrent.

796.

Apud du Chesne. Tom. III. p. 802.

Fideles nostri & vestri, Duces nostri & vestri, homines nostri & vestri.

Diverses Lettres du Pape Adrien à Charlemagne.

Celle de Charlemagne, de laquelle je parle, fut portée par Engilbert, Favori de ce Prince & un de ses Secretaires d'Etat *. Il porta aussi au Pape de la part du Roi plusieurs presens qui avoient été destinés pour son prédecesseur. Les instructions de cet Envoïé, que nous avons parmi les Lettres d'Alcuin, sont remarquables par la pieté que Charlemagne y fit paroître, & par l'autorité qu'il y prend dans les avis qu'il ordonne à cet Envoïé de donner au Pape de sa part, elles étoient conçûes en ces termes :

* Auricularium. Manualem. Epist. 83.

“ Avertissez le Pape de l'obligation qu'il a de vivre avec grande édification, sur-tout d'être grand observateur des Canons, & „ de faire paroitre beaucoup de pieté dans le Gouvernement de „ l'Eglise : faites-le souvent ressouvenir que l'honneur où il a été „ élevé durera peu d'années ; mais que la récompense qu'il se „ meritera, en remplissant bien les devoirs de son ministere, „ durera toûjours. Parlez-lui souvent d'empêcher la simonie, &

796. „ de détruire entierement ce mal qui devient très-commun dans „ l'Eglise. Dites-lui tout ce que nous avons dit souvent dans les „ entretiens que j'ai eus avec vous sur ce sujet, en déplorant ce „ malheur. Parlez-lui touchant le dessein que j'avois concerté „ avec son prédecesseur, de bâtir un Monastere auprès de l'Egli- „ se de S. Paul, & qu'il me fasse là-dessus une réponse positi- „ ve. Dieu vous conduise...... que votre voïage soit heureux...... „ revenez avec joie, mon cher Homere. „ C'est le nom que j'ai dit que portoit Engilbert en qualité d'Academicien, ou de membre de l'Academie instituée par Charlemagne.

Eginard. ad an. 772. Les presens qu'Engilbert porta au Pape pour l'Eglise de S. Pierre, étoient quelques pieces rares & précieuses, du butin que les François avoient fait dans la Pannonie, après une victoire qu'ils venoient de remporter sur les Abares. Car Charlemagne avoit toûjours suivi le dessein qu'il avoit formé, de subjuguer ces Peuples, & de les convertir à la Religion Chrétienne. La premiere expedition qu'il avoit faite dans leur Païs, y avoit causé de la division. Un des plus considerables de la Nation nommé (Eginard. Ibid.) Theudon, soit de lui-même, soit gagné par les promesses de Charlemagne, lui avoit envoïé l'année précedente quelques personnes de sa part, pour traiter avec lui, & ils le trouverent en Saxe à la tête de son Armée, campé sur la riviere d'Elbe : il lui avoit fait faire offre de ses services, & promis de se faire Chrétien. On apprit de ces Envoïés l'état des choses, & on profita fort des lumieres qu'ils donnerent. Les continuelles révoltes des Saxons demandoient la présence de Charles, toûjours occupé à les châtier, & l'empêcherent d'aller en personne en Pannonie : mais il donna ordre à Henri Duc de Frioul d'y marcher avec une Armée. L'expedition fut très-heureuse. Henri força la Ville Capitale appellée Ringa, en fit enlever toutes les richesses qui étoient grandes, il envoïa ce qu'il y avoit trouvé de plus précieux au Roi, qui en fit part au Pape, & grande largesse aux principaux Seigneurs de sa Cour.

L'Armée du Duc de Frioul fut suivie peu de tems après d'une autre, composée des Troupes d'Italie & de celles de Baviere, & commandées par Pepin Roi d'Italie, qui trouvant déja la consternation répandue dans le païs, & la guerre civile allumée, fortifia la faction de ceux qui vouloient se soumettre à la do- (Annales Fuldenses.) mination Françoise. Le Cham ou Prince des Abares fut tué,

ceux qui ſuivoient ſon parti furent défaits, & pouſſés par Pepin jusqu'au-delà de la Theiſſe, & ce Prince raſa entierement la Capitale que le Duc de Frioul avoit déja pillée. 796.

On peut regarder cette victoire comme la fin de la guerre des Abares. Ils ſubirent alors le joug de la France, & ne firent plus dans la ſuite que quelques foibles revoltes, qui furent aiſément arrêtées : on peut même dire que ce fut la deſtruction de cette Nation, juſqu'alors ſi nombreuſe, ſi puiſſante & ſi riche; mais on en fit cette année-là un ſi horrible carnage, qu'elle fut preſque toute exterminée; jamais les Soldats François ne firent un ſi prodigieux butin, & ne furent ſi riches, qu'ils le furent après le pillage du païs des Abares, qui depuis deux ou trois ſiecles avoient amaſſé par leurs brigandages ſur toutes ſortes de Nations, des richeſſes immenſes.

Charlemagne extermine les Abares.

Eginard. ad an. 796.

Après de ſi heureux ſuccès Charlemagne ſe rendit à Aix-la-Chapelle avec la Reine Lutgarde, qu'il avoit épouſée depuis peu en cinquiémes nôces. Son fils Pepin vint l'y trouver avec pluſieurs de ſes Ducs & de ſes Comtes, qui s'étoient ſignalés dans la conquête de la Pannonie. Ce fut comme une eſpece de triomphe, le jeune Prince & toute ſa troupe portant ſur leurs habits quelques marques de leur victoire. Il preſenta au Roi ce Prince Abare dont j'ai parlé, nommé Theudon, qui s'étoit déclaré pour les François, & qui venoit faire hommage à Charlemagne, pour ſa perſonne & pour le Canton dont il étoit le Chef. Charlemagne lui donna beaucoup de témoignages d'affection & d'eſtime, & peu de tems après il fut baptiſé avec tous ceux de ſa ſuite.

Eginard. Annales Fuldenſes.

On reçut ſur ces entrefaites des nouvelles d'Eſpagne, qui augmentérent la joïe de la Cour. Il y avoit toûjours ſur cette frontiere-là au-delà des Pyrenées une eſpece de petite guerre continuelle entre les François & les Sarraſins; je l'appelle petite; parce qu'il ne s'y paſſoit point de grandes actions, mais il y avoit ſeulement de legers combats, & quelques ſurpriſes de Places, qui changeoient ſouvent de maîtres. Barcelone entre autres étoit tantôt aux François, & tantôt aux Sarraſins. Alphonſe le Chaſte, Roi des Aſturies & de Galice, devenu redoutable aux Sarraſins, occupoit leurs principales forces. Les guerres civiles, qui les diviſoient entre eux depuis long-tems, & ſur-tout depuis deux ans qu'Iſem Roi de Cordoue étoit mort,

Eginard. ad an. 797.

796.

empêchoient qu'ils ne chassassent les François du païs d'en-deçà de la Riviere d'Ebre : ce qu'ils auroient pû faire aisément sans cela, vû le peu de Troupes que le Roi d'Aquitaine entretenoit au delà des Pyrenées.

Il e[illegible] Armée [illegible]

On apprit donc à la Cour, que les troubles d'Espagne augmentoient tous les jours ; qu'un Emir Sarrasin nommé Zara, qui s'étoit rendu maître de Barcelone, & de tout ce Territoire, étoit résolu de se soumettre avec cette Ville à la domination Françoise, & qu'il devoit dans peu de tems venir en personne trouver Charlemagne, pour lui faire hommage, & se déclarer son Vassal. L'Emir arriva en effet à Aix-la-Chapelle au commencement de l'été ; il fut bien reçu de Charlemagne, qui sur les avis qu'il lui donna du desordre des Sarrasins, ordonna au Roi d'Aquitaine de passer les Pyrenées avec une Armée du côté de l'Arragon, & de mettre le siege devant Huesca. Les Historiens ne disent point le succès de ce siege, qui peut-être même ne se fit pas. Car notre Histoire, toujours fort confuse sur les affaires d'Espagne, nous laisse entrevoir, que le Duc Sarrasin, qui commandoit dans les montagnes d'Aquitaine, c'est-à-dire, dans les montagnes des païs dépendans d'Aquitaine, demanda la paix, & se soûmit, & ce Duc étoit apparemment le Gouverneur de Huesca. Néanmoins Louis, avant que de repasser les Pyrenées, fit relever les murailles d'Auxone, de Cardone, & de quelques autres Places, dont il donna le commandement à un Comte nommé Burel, avec des Troupes suffisantes pour se maintenir dans ces Places.

Vita [illegible]

Charlemagne après un voïage qu'il fit dans la Saxe, où il se faisoit toûjours de nouveaux mouvemens, trouva à son retour à Aix-la-Chapelle, Abdalla oncle de Alhaca nouveau Roi de Cordoue, contre lequel il lui demanda sa protection & son secours. Le dernier Calife Isem, qui étoit son frere, l'avoit privé de la partie qu'il prétendoit lui être dûe ; & depuis la mort d'Isem, Abdalla s'étoit fait un parti pour soûtenir ses droits, & venoit prier Charlemagne de l'appuïer.

Ce Prince lui donna de bonnes esperances, & le mena avec lui en Saxe, où il retourna pour y faire prendre des quartiers d'hiver à ses Troupes, le Roi d'Aquitaine, après son expedition d'Espagne vint l'y trouver, & partit peu de tems après avec Abdalla, pour le conduire en Espagne, & y soûtenir le parti de ce Prince Sarrasin.

Charlemagne

Charlemagne eût sans doute beaucoup plus profité des guerres civiles des Sarrasins tant pour la Religion, que pour l'étendue de son Empire, s'il n'en eût été empêché par l'obstination & la fierté des Saxons, que ni les ravages, ni les défaites ne pouvoient dompter, & tout cela ne servoit qu'à augmenter la haine implacable qu'ils avoient conçûe de la domination Françoise. Sa seule presence les maintenoit dans le devoir. Il résolut de passer l'hiver de cette année-là dans le païs; il vint camper sur le Veser, il y fortifia son Camp, y fit bâtir des maisons, & en fit comme une Ville, à laquelle il donna le nom d'Heristal, qui étoit celui d'une Maison Roïale, qu'il avoit en Austrasie dans le païs de Liege. Il en fit sa place d'Armes, & distribua ses Troupes en divers quartiers entre le Veser & l'Elbe. Il reçut en ce lieu diverses Ambassades. Les Princes Huns ou Abares devenus ses Tributaires, y vinrent de la Pannonie lui rendre leurs hommages. Alphonse le Chaste Roi des Asturies, avec qui il eut toûjours beaucoup de liaison, y envoïa aussi des Ambassadeurs, pour lui faire part des grands avantages qu'il avoit remportés sur les Sarrasins, & pour lui faire des presens. C'est ainsi que Charlemagne, comme l'Arbitre general des affaires de l'Europe, étoit recherché de presque tous les Princes tant Chrétiens qu'infideles, respecté & redouté par tout. 796.

Annales Fuldenses.

Les seuls Saxons, qui avoient experimenté tant de fois les effets tantôt de sa clemence, & tantôt de sa colere, ne pouvoient prendre à son égard les sentimens des autres Nations. Ceux d'entre l'Elbe & le Veser n'avoient osé branler pendant l'hiver, étant de tous côtés investis des Troupes Françoises, qui s'étoient logées dans tous les Forts, & saisis de tous les passages: mais les Saxons Septentrionaux au-delà de l'Elbe, n'aïant pas ce frein, s'abandonnérent de nouveau à leur fureur. Charlemagne sur la fin de l'hiver leur avoit envoïé quelques-uns de ses Officiers pour porter certains ordres dans le païs, rendre justice à ceux qui la demandoient, punir les coupables, recevoir les hommages au nom du Prince. A peine eurent-ils commencé à faire quelques fonctions de leurs Charges, que la sédition s'éleva contre eux comme contre des violateurs de la liberté Saxone, & la plûpart furent massacrés.

Il châtie les Saxons.

Eginard. ad an. 798.

Durant cette émeute un Seigneur François nommé Godescalc, que le Roi avoit envoïé en Ambassade à Sigefroi Roi de

796. Danemarc, retournoit à la Cour : il fut attaqué par ces séditieux comme il étoit ſur le point de paſſer l'Elbe, & fut tué avec tous ceux de ſa ſuite. Le Roi aïant appris ces nouvelles, aſſembla au plû ôt ſes Troupes, & mit à feu & à ſang tout le païs d'entre le Veſer & l'Elbe, perſuadé que les Saxons d'au-delà de l'Elbe, n'avoient agi que de concert avec ceux d'en-deçà.

Il donne audience aux Ambaſſadeurs de l'Imperatrice Irene.

Ce châtiment ne fit qu'irriter les Saxons Septentrionaux, à qui l'on donne auſſi en cet endroit-là le nom de Normans, auſſi-bien qu'aux Danois ; & ne pouvant s'en venger ſur les François, ils ſe jetterent dans le païs de Meklebourg toûjours fidele & ſoûmis à la France, & y firent de grands ravages. Le Duc Traſicon, qui y commandoit pour Charlemagne depuis la mort du Roi Viltzen tué en trahiſon par les Saxons, aſſembla au plûtôt les Milices du païs, & vint attaquer les ennemis ; il les tailla en pieces, & quatre mille demeurérent ſur la place. Cette perte au-delà de l'Elbe, les ravages que le Roi avoit fait faire entre cette Riviere & le Veſer, les Troupes qu'il logea en divers poſtes, pour tenir tout le païs en bride, mirent les Saxons hors d'état de remuer ſi-tôt, & le Roi retourna à Aix-la-Chapelle, où il donna audience aux Ambaſſadeurs de l'Imperatrice Irene, qui étoient venus pour le prevenir, & juſtifier cette Princeſſe ſur un point, ſur lequel aſſurément il étoit difficile de bien faire ſon Apologie.

Eginard.

Irene avoit gouverné l'Empire pendant la jeuneſſe de ſon fils Conſtantin, avec une prudence & une conduite qui lui avoient attiré l'admiration de tout l'Univers, & elle avoit eu la gloire de rétablir en peu de tems la vraie Religion, qui gémiſſoit depuis ſoixante années ſous la domination tyrannique des Empereurs Briſes-Images. La paſſion la plus naturelle à un genie auſſi grand & auſſi élevé que le ſien, eſt celle de gouverner, & elle n'en fut que trop poſſedée. Conſtantin ſon fils, déja parvenu à l'âge de vingt ans, ne faiſoit rien que par ſes ordres. Le Patrice Staurace, ſous l'autorité de l'Imperatrice, ordonnoit de tout, diſpoſoit de toutes les Charges, faiſoit toutes les graces, & s'attiroit par-là une Cour beaucoup plus groſſe, que n'étoit celle de l'Empereur.

Theophanes in Chronico.

Ce jeune Prince reſſentoit vivement cette indignité, & avoit peine à la diſſimuler ; mais c'étoit un mal dont il étoit dange-

reux pour lui de se plaindre, & il étoit encore plus difficile d'y apporter remede. Il s'ouvrit néanmoins à trois ou quatre Seigneurs de sa Cour, dont il se croïoit sûr par la haine qu'ils avoient contre Staurace. Ils lui promirent de le servir de tout le crédit qu'ils avoient dans Constantinople & dans l'Armée, & convinrent, que quand ils auroient leur parti formé, l'Empereur déclareroit en plein Senat, qu'il vouloit desormais gouverner par lui-même, & qu'étant en âge de le faire, l'Empire n'avoit plus besoin des soins de la Regente. Immediatement après cette declaration l'Empereur devoit ôter à l'Imperatrice toute autorité, ne lui donner aucune communication des affaires, & sans attendre long-tems, la releguer en Sicile pour l'empêcher de brouiller. 796.

Le Patrice Staurace, qui avoit des espions par tout, & qui veilloit sur toutes les démarches de l'Empereur, & de tous ceux qui l'approchoient, eut bientôt pénétré le mystere, & déconcerté tout ce dessein. L'Imperatrice fit arrêter tous ces Seigneurs, en envoïa quelques-uns en exil, mit les autres en prison, gagna l'Armée en sa faveur par ses liberalités, jusqu'à faire jurer les Officiers & Soldats, que tant qu'elle vivroit, ils lui conserveroient toute l'autorité qu'elle avoit eue jusqu'alors, qu'ils ne reconnoîtroient point d'autre maître qu'elle, & même que son nom dans les Edits & dans les autres Actes publics seroit desormais placé devant celui de l'Empereur. *Ibid.*

Ce serment fut fait au printems par l'Armée en l'absence des Troupes d'Arménie, qui aïant rejoint les autres au mois de Septembre, furent invitées à le faire aussi. La jeune Imperatrice, épouse de Constantin, étoit Arméniene. Soit par cette seule raison, soit par quelque autre motif encore, l'Armée d'Arménie refusa de faire le serment, disant, qu'il étoit contre toute sorte d'équité, & contre l'honneur de l'Empire, que le nom d'une femme fût mis dans les Edits avant celui de l'Empereur, & qu'une telle nouveauté n'étoit ni de l'utilité, ni de la gloire de l'Empire. Irene envoïa pour gagner ces Troupes, un Officier de ses Gardes nommé Alexis, qui gagné lui-même secrettement pour le parti de l'Empereur, se mit à leur tête, après avoir fait arrêter le Duc Nicephore qui les commandoit.

Cet incident étonna la Cour, & fit bruit dans l'Armée; on commença à y faire diverses reflexions; quelques-uns louérent

la fermeté & la générosité des Troupes Arméniennes ; plusieurs
796. Officiers, qui étoient affectionnés à l'Empereur, mais qui n'avoient pas osé se déclarer, se servirent de cette conjoncture pour faire remarquer aux Soldats combien étoit peu reguliere la démarche où l'on les avoit engagés : on eut honte d'avoir fait un serment si injuste & si contraire à celui qu'on avoit fait solemnellement à l'Empereur, lorsque Leon son pere l'avoit associé à l'Empire à la priere des Peuples & des Armées. Enfin, quelque effort que puissent faire les Partisans de l'Imperatrice, toute l'Armée se joignit aux Arméniens, & on cria par tout le Camp, vive l'Empereűr.

Les Soldats de la garde de ce Prince, suivirent l'exemple des autres ; il vint se mettre à la tête de l'Armée, lui marqua, & sur-tout aux Arméniens, sa reconnoissance. Il entra au mois de Decembre comme en triomphe à Constantinople, dégrada le Patrice Staurace, & l'envoïa en exil en Arménie, écarta tous les confidens & tous les Eunuques de l'Imperatrice, & la fit renfermer elle-même dans un Palais, où il lui promit, qu'elle seroit en sûreté, & qu'on l'y traiteroit toûjours en Imperatrice & en mere de l'Empereur.

Ce Prince voulant montrer aux Peuples & aux Soldats, qu'il étoit digne du Thrône où ils l'avoient rétabli, fit diverses entreprises militaires, mais qui lui réussirent mal. Ce mauvais succès donna lieu à quelques personnes de son Conseil, qui étoient dans les interêts d'Irene, de parler à l'Empereur de l'utilité qu'il pourroit tirer des conseils de sa mere, s'il se reconcilioit avec elle ; & ils firent si bien, qu'avec le tems ils l'engagerent à la tirer de sa prison, à lui redonner part aux affaires, & enfin à la faire proclamer tout de nouveau Imperatrice. C'étoit reprendre insensiblement le joug qu'il avoit eu tant de peine à secouer.

En effet, Irene ne fut pas long-tems à la Cour sans se rendre maitresse absolue de l'esprit de son fils, à qui elle persuada peu de tems apres de rappeller le Patrice Staurace. L'une & l'autre s'appliquerent à lui ôter tous ses amis, ou à lui faire persecuter ceux qui l'avoient le plus fidelement servi. Ils lui persuaderent, que cet Alexis, à qui il étoit redevable de sa liberté, pensoit à se faire lui-même Empereur, & il lui fit crever les yeux. Les Troupes Arméniennes qu'Alexis commandoit, & qui

l'aimoient, en furent extrêmement irritées, & se révolterent. Il envoïa une Armée pour les châtier. On donna quelques combats, & enfin les Arméniens trahis par plusieurs de leurs Officiers, furent presque tous pris, & traités avec beaucoup de rigueur & d'ignominie. 796.

Irene n'en demeura pas-là. Comme la jeune Imperatrice nommée Marie étoit Arméniene, & que c'étoit en si consi ération, que les Arméniens avoient pris le parti de l'Empereur, elle fut enveloppée dans la disgrace de sa Nati n. Constantin, avant que d'épouser cette Princesse, avoit fait tous ses efforts pour obtenir de sa mere d'épouser la fille de Charlemagne, avec laquelle il avoit d'abord été accordé. Et quand se vint à conclure le mariage avec l'Arméniene, il falut faire violence à ce jeune Prince, pour l'y faire consentir. Le service qu'elle lui avoit rendu en faisant déclarer les Arméniens pour lui quand tous les autres l'abandonnoient, le lui avoient entierement gagné. Mais il ne fut pas difficile à Irene de réveiller ses premieres aversions; elle vint à bout de la lui faire répudier, & confiner dans un Monastere. Il épousa, quelques mois après, une jeune fille de qualité nommée Theodote, sans qu'Irene s'y opposât. Theophanes.

Ce mariage illegitime causa un grand scandale; un Abbé nommé Platon, qui étoit en grande réputation de vertu, se sépara publiquement de la Communion de Taraise Patriarche de Constantinople, parce qu'il ne s'étoit pas opposé au divorce de l'Empereur, & lui avoit laissé épouser Theodote. Ses Moines suivirent son exemple. L'Empereur fit mettre l'Abbé en prison, & relegua tous les Moines à Thessalonique avec les neveux de l'Abbé.

Irene, qui avoit engagé son fils à faire toutes ces démarches criminelles, pour le rendre odieux à tout le monde, fut la premiere à le blâmer de la rigueur dont il usoit envers l'Abbé Platon & envers ses Moines, & affectoit en toute occasion de prendre leur parti, & de louer leur vertu.

Il se fit alors à la Cour une partie de divertissement, & l'Empereur avec sa mere passa le Détroit, pour aller prendre les bains de Pruse en Bithynie. L'Empereur reçût-là la nouvelle, que l'Imperatrice Theodote étoit accouchée d'un fils. Il en eut tant de joie, qu'il repassa aussi-tôt le Détroit avec très-peu de suite,

& laiſſa l'Imperatrice à Pruſe avec preſque toute la Cour.

796. *Intrigues d'Irene pour faire dépoſer ſon fils.*

Elle prit ce tems pour avancer ſes intrigues, & ſçût ſi bien gagner tous les Generaux, & les principaux Officiers des Armées, qu'ils lui promirent non ſeulement de lui reſtituer le premier rang, qu'ils lui avoient autrefois donné dans l'Empire, mais encore de dépoſer l'Empereur, pour la faire regner toute ſeule : on convint du tems, de la maniere, & de toutes les meſures qu'il falloit prendre pour executer un deſſein auſſi inouï que celui-là, & dont on n'avoit jamais vû d'exemple.

On ne ſe preſſa point cependant, & le mois de Mars de l'an-
797. née 797. l'Empereur partit à la tête d'une Armée de vingt mille hommes, pour aller faire la guerre aux Arabes, qui avoient fait des courſes ſur les terres de l'Empire. Le Patrice Staurace étoit de cette expedition avec pluſieurs autres Generaux tous dévoués à Irene.

Theophanes.

Les Troupes de l'Empereur étoient très-belles, & il y paroiſſoit une ardeur qui déplut à Staurace, parce qu'elle lui ſembloit répondre de la victoire. Il tint Conſeil avec les Conjurés, & leur repreſenta que ſi le combat ſe donnoit, infailliblement les Arabes ſeroient battus; que cette victoire acquerant de la gloire & de la réputation à l'Empereur, il n'en faudroit pas davantage pour ruiner leurs deſſeins : tous conclurent à empêcher que le combat ne ſe donnât ; & Staurace aïant corrompu les eſpions, qui devoient aller reconnoître le Camp des Arabes campés à quelques lieues de l'Armée, ils rapporterent ſuivant ſes ordres, que les Arabes épouvantés de l'approche de l'Empereur, s'étoient retirés, & qu'il ne paroiſſoit plus d'ennemis en campagne. L'Empereur eut un chagrin extrême de cette nouvelle, & d'avoir perdu une occaſion d'où il eſperoit tirer beaucoup de gloire, & de quoi s'attirer l'eſtime de ſes Sujets, de laquelle il ſçavoit bien qu'il avoit beſoin pour affermir ſon autorité.

Etant de retour à Conſtantinople, il promit au Peuple de lui donner le ſpectacle d'un combat à cheval dans le Cirque au dix-ſeptiéme de Juin. L'Imperatrice & les Conjurés prirent ce jour-là même pour executer leur deſſein. Comme l'Empereur revenoit du Cirque pluſieurs de ſes Officiers d'Armée, avec leurs Soldats, vinrent au-devant de lui, & il s'apperçut que ces Soldats s'étendoient à droit & à gauche, comme s'ils avoient voulu l'inveſtir. Ce ſoupçon, qui n'étoit que trop bien fondé, lui fit

prendre son parti sur le champ, il piqua son cheval vers le Port, où il fut suivi par plusieurs de ceux qui l'avoient accompagné au Cirque, se jetta dans un bateau, & passa le Détroit, pour aller se refugier à l'Armée d'Orient, dont il connoissoit la fidelité. 797.

Irene au desespoir de voir ainsi son coup manqué, assembla aussi-tôt ses confidens, leur fit connoître le danger où elle étoit aussi-bien qu'eux; que si une fois l'Empereur pouvoit joindre l'Armée d'Orient, il en seroit infailliblement reçû; qu'on ne pouvoit pas compter sur une grande partie de celle d'Occident, que le Peuple paroissoit ému, & vouloir prendre les armes pour lui; que pour elle son dessein étoit de lui envoïer au plûtôt quelques Evêques pour l'adoucir, & pour lui faire dire, que pourvû qu'il voulût lui promettre la vie, elle étoit resolue à quitter la Cour, & à mener desormais une vie privée, sans plus rien prétendre au gouvernement de l'Empire.

Ceux qu'elle avoit assemblés ne purent imaginer de meilleur expedient, pour la tirer d'un si mauvais pas; mais avant que d'y avoir recours, elle en tenta un autre, qui lui réussit. Plusieurs de ceux qui avoient passé le Détroit avec l'Empereur, étoient de la conjuration; elle leur écrivit, qu'ils n'ignoroient pas les moïens qu'elle avoit de les perdre tous, qu'elle étoit resolue de périr avec eux: mais que peut-être si elle le vouloit, ils périroient sans qu'elle fût enveloppée dans le malheur, & qu'il falloit qu'ils concertassent ensemble tous les moïens possibles pour se saisir de l'Empereur, & le ramener à Constantinople.

Elle lui fait crever les yeux, & se rend maîtresse de l'Empire.

Ils s'assemblerent sur cette Lettre, & resolurent de tout hasarder. Ils vinrent à bout de leur dessein, ils tinrent tout prêt un Vaisseau sur le bord de la Mer, surprirent l'Empereur comme il faisoit ses prieres sans se défier d'eux, les croïant tous dans son parti, l'emmenerent à Constantinople, & là ils lui creverent les yeux, de quoi il mourut peu de tems après.

Eginard. in Annal. ad an. 798. Annales Fuldenses. Zonaras.

Irene, après cette cruelle execution, fut proclamée Imperatrice; & ce qui ne s'étoit point encore vû, l'Empire tomba en quenouille dans sa personne; car elle regna alors & plusieurs années depuis en son propre nom, non plus comme Regente, mais comme maîtresse absolue de l'Empire.

Ce fut donc pour prévenir Charlemagne en sa faveur sur une entreprise aussi extraordinaire que celle-là, qu'Irene lui envoïa des Ambassadeurs, qui pour diminuer l'horreur d'un si grand

crime, noircirent par mille calomnies la vie & la conduite du
797. jeune Empereur. Ils prierent le Roi d'entretenir la paix avec l'Imperatrice : mais il y a bien de l'apparence, que pour empêcher Charlemagne de se prévaloir des troubles de l'Empire, & de penser à conquerir le reste de l'Italie à la faveur de ces desordres, elle lui fit faire dès-lors ouverture du dessein qu'elle avoit, ou qu'elle fit au moins semblant d'avoir depuis, c'étoit de l'épouser, afin de le faire Empereur. Ce qui est certain, c'est que les Ambassadeurs furent bien reçus, & que sur la priere qu'ils firent au Roi de la part de l'Imperatrice, de leur rendre le frere du Patriarche de Constantinople, qui avoit été pris dans les guerres d'Italie, il le leur rendit.

L'affaire de Felix Evêque d'Urgel, fut encore une de celles qui l'occuperent dans son quartier d'hiver à Aix-la-Chapelle. Il comprenoit trop le danger qu'il y avoit à laisser prendre pié à l'heresie dans un Etat, pour ne pas suivre cette affaire. L'Evêque convaincu d'erreur dans l'Assemblée de Ratisbonne, obligé de se retracter à Rome devant le Pape, condamné encore depuis à Francfort par presque tous les Evêques de l'Empire François, mais toûjours gouverné par l'Evêque de Tolede, ne pouvoit revenir de ses égaremens. Le Roi avoit commandé au docte Alcuin de lui écrire, & d'écrire aussi à l'Evêque de Tolede, pour tâcher de les ramener à la doctrine de l'Eglise, mais ce fut en vain. Felix avoit répondu à la Lettre d'Alcuin par un Livre où il s'abîmoit de plus en plus dans l'erreur par de nouveaux blasphêmes, auquel Alcuin fut obligé de repliquer par un grand Ouvrage.

Alcuin. lib. 1. contra Felicem Urgelit.

La Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Tolede fut suivie d'une réponse telle qu'on la devoit attendre d'un homme qui passoit pour Saint, qui croïoit l'être, & qui se voïoit à la tête d'un parti condamné, qu'il avoit resolu de soûtenir. Sa réputation l'autorisoit à tout dire, son orgueil & l'interêt de sa faction l'obligeoient à ne rien oublier de ce qui pouvoit rendre ses adversaires odieux ; les injures les plus atroces, la récrimination d'heresie, le nom du nouvel Arius, d'ennemi de S. Augustin, de S. Ambroise, & de tous les Saints Peres, celui de faux Prophéte, d'ennemi de Dieu, de persecuteur des gens de bien, d'homme qui marche par la voie large, qui empoisonne l'esprit du Prince, qui scandalise la Cour par son faste, & cent autres reproches

[illegible] Elipandi ad [illegible]

798.

ches de cette nature faisoient une grande partie de sa réponse à Alcuin, specieuse du reste par les autorités des Peres dont il abusoit. Il finissoit sa Lettre, en exhortant aigrement Alcuin, par le motif de sa conscience, à tâcher d'adoucir lui-même l'indignation du Prince contre Felix, afin de ne le pas rendre coupable du sang de ce Saint Evêque, qui alors, comme cette même Lettre nous l'apprend, avoit été obligé de quitter son Eglise, & de demeurer caché.

Felix Evêque d'Urgel est anathematisé, & ensuite déposé.

Tom. II. Conc. Gall. Confess. fidei Felicis Urgelit.

Le Roi voïant cette obstination, & les progrès que faisoit l'heresie du côté des Pyrenées, pria le Pape Leon d'assembler à Rome un nouveau Concile, pour y confirmer la condamnation que son Prédecesseur & les Evêques de France avoient faite de ces dogmes pernicieux, & d'y condamner nommément la réponse de Felix à la Lettre qu'Alcuin lui avoit écrite. Le Pape le fit, & à la tête de cinquante-sept Evêques déclara Felix anathematisé, s'il ne renonçoit pas sincerement à son impieté.

Quand on eut reçu en France les Actes de cette condamnation, le Roi donna ordre à Leidrade Evêque de Lyon, à Nefride Evêque de Narbonne, & à quelques autres Evêques & Abbés de delà la Loire, d'aller tenir un Concile à Urgel, d'y citer Felix, de lui lire la Sentence prononcée nouvellement contre lui à Rome, & de le déposer s'il continuoit dans son erreur.

Les Evêques étant arrivés à Urgel, firent venir Felix du lieu où il étoit caché, lui déclarerent les ordres du Roi, & la condamnation du Pape, & l'exhorterent à se reconnoître. Il demanda d'être conduit au Roi, leur promettant de lui donner toute sorte de satisfaction. Il fut donc amené à Aix-la-Chapelle. Il pria le Roi de lui permettre d'exposer encore une fois ses difficultés en sa présence, & devant quelques Evêques, protestant qu'il ne demandoit qu'à connoître la verité, qu'il l'embrasseroit si on la lui montroit, & qu'il le feroit d'une maniere à faire connoitre à tout le monde, que la violence n'avoit eu nulle part à sa conversion.

Confessio fidei Felicis. Urgelit. apud Alcuin.

Le Roi lui accorda ce qu'il demandoit; on disputa en sa présence, & Felix se rendit; & pour montrer que c'étoit sincerement, il publia sa Confession de Foi, où il exposa les motifs de sa retractation, protesta qu'elle étoit sincere, & qu'aïant fait les autres seulement en apparence, il prenoit Dieu à témoin, que celle-ci partoit d'un cœur veritablement converti. Il l'adressa

798.

aux Prêtres & aux autres Ecclesiastiques de son Clergé, que son exemple, ses écrits & son autorité avoient pervertis, en les exhortant à l'imiter dans la satisfaction qu'il faisoit à l'Eglise. Le Roi envoïa de nouveau l'Evêque de Lyon, & celui de Narbonne à Urgel, afin qu'ils tirassent tout le fruit possible de la retractation de l'Evêque, pour la destruction de l'heresie. La suite montra, que Felix continuoit d'être ou un fourbe, ou un inconstant; il retourna quelque tems après à ses erreurs, il fut déposé de son Evêché, & mourut à Lyon exilé, endurci, désobéïssant à l'Eglise & à son Roi. Ainsi finissent ordinairement ces prétendus Saints heresiarques.

Alcuin. in Præfat. Agobardus Lib. contra Felicem. Ado in Chronico.

L'Evêque de Tolede ne survêcut pas long-tems, quelques-uns le font mourir converti. Leur heresie, par les soins de Charlemagne, fut bientôt éteinte, & la paix rétablie dans les Eglises de France & d'Espagne. Mais de grands troubles agitérent celle de Rome, quelques mois après que le Pape Leon eut tenu le Concile contre Felix, & causérent à Charlemagne beaucoup de douleur.

Leon III. succede à Adrien I.

Deux Neveux du Pape dernier mort occupoient les premieres places du Clergé de Rome, l'un s'appelloit Pascal, & l'autre Campule: mais ils avoient perdu beaucoup du pouvoir & du crédit, qu'ils avoient sous le regne de leur oncle. La promptitude avec laquelle se fit l'élection du Pape Leon, le même jour de la mort d'Adrien I. avec le consentement universel de tous les Ordres de Rome, est une marque que ces deux hommes non-seulement ne s'étoient pas opposés à son élevation; mais qu'ils y avoient contribué de toute leur autorité & de tous leurs amis: ils trouvérent dans la suite, qu'un aussi grand service que celui-là n'étoit pas récompensé par autant de confiance & de considération, qu'ils en avoient esperé. Ils résolurent de se défaire du Pape, & d'en avoir un autre.

Anastasius. Eginard. Ado.

Ils choisirent, pour executer leur dessein, un jour celebre; ce fut le vingt-cinquiéme d'Avril Fête de S. Marc, auquel on avoit coûtume d'aller en Procession en chantant les Litanies des Saints. Le Pape étant sorti de S. Jean de Latran à cheval, pour se rendre à S. Laurent, où l'on devoit s'assembler pour la Procession, Pascal vint le saluer dans le chemin. Le Pape fut surpris de le voir sans son habit d'Eglise. Pascal lui en fit excuse, sur ce qu'il se trouvoit incommodé, & le pria de ne pas trouver

mauvais, qu'il n'assistât pas à la Procession. Campule parut un moment après, & vint aussi saluer le Pape, qu'il entretint pendant le chemin avec Pascal, l'un & l'autre paroissant faire leur cour avec plus d'empressement que jamais. 799.

Conjuration contre le Pape.

Quand ils furent proche du Monastere de S. Etienne, que le Pape avoit fondé depuis peu, une troupe de gens armés sortit des maisons voisines avec de grands cris, & vint fondre sur le Peuple, qui étoit à l'entour du Pape; la peur aïant bientôt dissipé toute cette multitude, le Pape demeuré seul fut saisi par ces assassins, renversé de son cheval, foulé aux piés, chargé de coups, & traîné dans l'Eglise du Monastere.

Anastase le Bibliothecaire dit, qu'on acheva là devant l'Autel de lui crever les yeux, & de lui arracher la langue, ce qu'ils n'avoient pas eu le loisir de faire entierement dans la rue, apprehendant que le Peuple ne vînt au secours du Pape. Il est certain qu'il eut dans la suite l'usage des yeux & de la langue: l'Auteur, que je viens de citer, prétend que l'un & l'autre lui furent rendus par miracle. Theophane Auteur contemporain dit, qu'il fit compassion à ses propres ennemis, & qu'ils n'executérent qu'à demi leur méchant dessein.

Eginard. ad an. 799.

Quoi qu'il en soit, Albin son Camerlingue, de concert avec l'Abbé Virade Envoïé de France, gagna l'Abbé du Monastere de Saint Erasme, où on avoit mis le Pape en prison; on l'en tira pardessus les murailles, & on le porta hors de la Ville dans l'Eglise de S. Pierre. Vinigise Duc de Spolete, qui avoit été averti de ce desordre, vint promptement, & emmena le Pape avec lui dans sa Ville. De-là le Pape fit sçavoir à Charlemagne toute la suite de cet attentat, & le pria de lui procurer le moïen de passer en France avec sûreté. Ce Prince envoïa des ordres très-prompts, de sorte que le Pape fut bientôt dans le Roïaume.

Quand le Roi apprit ces nouvelles, il étoit sur le point de partir pour aller en Saxe. Le Pape vint le trouver à Paderborne où il étoit campé. Il lui fit un exposé de l'état des affaires de Rome, & de toutes les circonstances du crime commis contre sa personne. On prit des mesures pour son retour & pour sa sûreté; dès-lors le voïage que le Roi fit à Rome l'année d'après, fut résolu, & peut-être aussi les choses importantes qui s'y passérent. Le Pape retourna à Rome accompagné de plusieurs Evêques François, & de quelques Comtes, que le Roi lui donna

799.

pour l'escorter, & pour lui servir de Conseil. Il y fut reçu avec autant d'honneur, qu'il y avoit été traité quelques mois auparavant avec opprobre. Les assassins du Pape furent arrêtés, & examinés par les Evêques & par les Comtes de Charlemagne, qui les lui envoïérent en France.

Le Roi étoit toûjours campé à Paderborne, d'où il avoit envoïé Charles son fils jusqu'à l'Elbe, avec une partie de son Armée, pour regler des differends qui concernoient les Vilses & les Abodrites habitans du Meklebourg. Avant que de retourner en France, il reçut l'Envoïé du Gouverneur de Sicile, qui vint traiter de quelques affaires de la part de l'Imperatrice. Il reçût encore au même lieu la nouvelle de la parfaite soûmission des Abares, & que la guerre étoit terminée par la prudence de Henri Duc de Frioul, & de Gerolte Gouverneur de Baviere, & par la vigueur avec laquelle ils avoient poussé le reste des ennemis pendant la Campagne.

Eginard. in Annal. ad an. 799.

Etant de retour à Aix-la-Chapelle, il apprit encore les heureux succès de quelques entreprises dont il avoit chargé ses Generaux. Gui Gouverneur de la Marche Bretone, sur le refus que firent les Bretons des hommages dûs au Roi, entra dans le Comté de Bretagne avec tous les Comtes de son Gouvernement, la parcourut toute entiere, fit mettre par tout les armes bas aux Bretons, & prit celles des plus considérables de leurs Commandans, les fit inscrire de leurs noms, & les envoïa à Aix-la-Chapelle comme pour en élever un trophée à la gloire de Charlemagne.

Les Habitans des Isles de Majorque & de Minorque lui avoient envoïé demander du secours contre les Maures ou Sarrasins, qui couroient la Mediterranée, & faisoient de frequentes descentes dans ces Isles. Ce secours y avoit heureusement débarqué, & avoit ensuite chargé & défait les Sarrasins; on lui apporta encore la nouvelle de cette victoire, & quantité d'Etendarts pris sur ces Infideles.

Dans le même tems arrivérent des Envoïés d'Azan Emir ou Gouverneur d'Huesca en Espagne, qui lui apportérent de sa part les clefs de cette Ville, non seulement pour lui en faire hommage, mais encore avec protestation de la lui remettre entre les mains, si tôt qu'il le pourroit faire avec sûreté.

Le Roi de Perse en-

Enfin la réputation de Charlemagne portée au-delà des Mers

dans les Païs les plus éloignés, fit que les Chrétiens de la Palestine eurent recours à sa protection. Le Patriarche de Jerusalem lui envoïa plusieurs presens de dévotion par un Moine du Païs. Ce Religieux fut congedié quelque tems après, & comblé des honnêtetés & des presens du Prince. Un Prêtre nommé Zacharie l'accompagna aux Saints Lieux de la part du Roi, afin de s'informer de ce qui s'y pourroit faire en faveur de la Religion. Il trouva en arrivant, qu'on n'y pouvoit faire rien de plus que ce qui s'y étoit déja fait. Le Roi de Perse étoit alors maître de Jerusalem. Ce Roi s'appelloit Aaron Rasiid ou Raschid, qui étoit en quelque façon en Orient ce que Charlemagne étoit en Occident, Conquerant & grand Capitaine comme lui, aïant gagné huit batailles rangées en personne, toûjours occupé de voïages & d'expeditions militaires comme lui, grand politique & gouvernant ses Peuples avec autorité comme lui, aimant les Lettres & les Sçavans comme lui, zelé pour sa Religion comme Charlemagne l'étoit pour la sienne. Il avoit conçu une si haute idée de ce Prince, qu'il le distinguoit entre tous les Souverains de l'Univers, & c'étoit presque le seul pour qui il daignât avoir de la considération. Non seulement il entretenoit commerce de Lettres avec lui, non seulement il lui faisoit de magnifiques presens; mais encore, (ce qui paroîtra fort extraordinaire) aïant sçu l'interêt qu'il prenoit aux Saints Lieux, il les lui ceda, & lui en fit une donation. Les ordres avoient déja été envoïés à Jerusalem sur cela, lorsque le Prêtre Zacharie y arriva; & ce fut en vertu de cette donation, que ce Prêtre revenant de Jerusalem l'année suivante, lui en apporta les clefs, avec un Etendart, pour marquer la possession qu'on en avoit prise en son nom. Cet Etendart & ces clefs est ce qui a donné occasion à la fable du voïage de Charlemagne à la Terre-Sainte, à la conquête de Jerusalem sur les Sarrasins, & à quelques autres contes de cette nature, dont on a pris plaisir d'orner la vie d'un Prince duquel on croïoit ne pouvoir rien penser ni rien dire de trop grand.

799.

…oie des presens à Charlemagne, & lui fait donation des Lieux Saints.

El-Macin Historia Saracen. Lib. 6. c. 6.

Eginard. in vita Caroli Magni.

Ce fut à Rome qu'il reçut ces presens du Roi de Perse: les brouilleries de cette Ville, & l'humeur inquiete de Grimoald Duc de Benevent, qui aïant changé de conduite, & oublié les bienfaits de Charlemagne, n'avoit gueres moins d'aversion que son pere pour la domination Françoise, furent des raisons suffi-

Charlemagne va à Rome.

santes pour lui faire entreprendre le voïage d'Italie, supposé
799. même qu'il n'en eût pas eu de secrettes encore plus importantes.

Avant que de partir de France, il voulut donner lui-même les ordres pour la sûreté des lieux les plus exposés aux insultes des ennemis. La Saxe étoit tranquille, & il prévoïoit qu'il n'en auroit rien à craindre, au moins cette année-là. Les divisions des Sarrasins ne leur permettoient pas de faire d'entreprises considérables du côté des Pyrenées. La défaite de leurs Pirates dans l'Isle de Majorque, les avoit mis hors d'état de faire des descentes en Languedoc ou en Provence, & les Normands qui couroient tout l'Ocean avec des Flotes nombreuses le long des côtes de Germanie & de France, étoient les seuls à craindre.

800. Le Roi partit d'Aix-la-Chapelle au mois de Mars l'an 800. pour se rendre sur ces côtes. Il y fit venir une Flote, qui eut ordre de ne point s'en éloigner pendant son absence, & mit de fortes Garnisons dans tous les lieux où l'ennemi pourroit aborder. Ensuite il vint passer la Seine à Rouen, & de là il alla faire ses dévotions à Saint Martin de Tours, où les Comtes ou Ducs de Bretagne vinrent le saluer, & lui faire des presens. La maladie & la mort de la Reine Lutgarde sa cinquiéme femme, l'y retinrent quelques jours. Il revint par Orleans & par Paris à Aix-la-Chapelle, & au mois d'Août il tint l'Assemblée générale des Etats à Maïence. Il y déclara la résolution qu'il avoit prise de faire le voïage de Rome, & peu de jours après il se mit en marche.

L'Histoire nous le fait voir tout d'un coup avec son Armée à Ravenne, sans nous marquer la route qu'il tint pour aller en Italie. Après avoir demeuré quelques jours en cette Ville-là, il marcha en côtoïant la mer jusqu'à Ancone : de-là il détacha son fils Pepin Roi d'Italie avec la plus grande partie de l'Armée, pour entrer dans le Duché de Benevent, où tout se soûmit sans résistance, soit que le Duc Grimoald se fût retiré sur les Terres des Grecs, soit qu'il eût eu lui-même recours à la clemence du Roi.

Eginard. in Annal. ad an. 800.

Charlemagne après avoir fait ce détachement, s'avança avec le reste de son Armée vers Rome. Le Pape vint au-devant de lui jusqu'à Noviento, autrefois Ville Episcopale dans la Sabine, ils y mangérent ensemble, & après le repas & quelque entre-

tien sur diverses affaires, le Pape retourna à Rome, où le Roi arriva le lendemain vingt-quatriéme de Novembre. Le Pape l'attendoit hors la Ville avec plusieurs Evêques & tout son Clergé sur les degrés de la Basilique de S. Pierre. Charlemagne descendit-là de cheval, & monta dans la Basilique avec les acclamations de tout le Peuple, le Clergé chantant les louanges de Dieu en action de graces de son heureuse arrivée. 800. Eginard.

Il passa sept jours à se faire instruire de l'état de Rome & de la situation des affaires d'Italie, & à examiner les informations qu'on avoit faites sur l'attentat commis contre la personne du Pape. Au bout de ce tems-là il fit assembler dans l'Eglise de S. Pierre les Evêques, les Abbés, les principaux de la Noblesse tant Françoise que Romaine. Le Pape & le Roi s'étant assis à côté l'un de l'autre, ils firent aussi asseoir les Prelats & les Abbés & tous les Seigneurs, le reste du Clergé étant debout derriere. Anastasius.

Le Roi parla, & dit que le principal sujet pour lequel il étoit venu en Italie, étoit celui pourquoi il avoit assemblé devant l'Autel de S. Pierre ce qu'il y avoit de plus illustre à Rome dans l'Etat Ecclesiastique & dans l'Etat Seculier; que l'attentat commis contre la personne du Vicaire de Jesus-Christ l'avoit rempli d'horreur; que les auteurs de cet assassinat n'avoient pu se défendre qu'en chargeant le Pape des plus horribles crimes; que le Pape pour l'honneur de l'Eglise, la réputation de la Chaire de S. Pierre, & l'édification de tous les Chrétiens, vouloit bien qu'on fit un examen juridique de tout ce qu'on lui reprochoit, & que s'il y avoit quelqu'un dans l'Assemblée qui voulût se porter pour accusateur, & prouver quelqu'une des charges, on l'écouteroit.

Il ne se trouva personne qui osât, ou qui voulût l'entreprendre, & tous les Archevêques, Evêques & Abbés dirent tout d'une voix, qu'il ne leur appartenoit pas de juger le Pape. Eginard. Anastasius.

Cette conduite respectueuse envers le Pape nous a empêché de sçavoir le détail des choses dont ses ennemis l'avoient accusé. Il prit la parole, & dit qu'il se justifieroit au plûtôt de la maniere dont ses prédecesseurs l'avoient fait en pareilles occasions, sur cela l'Assemblée se leva & se sépara.

Le lendemain non seulement les Evêques, les Abbés, les Seigneurs, le Clergé, mais encore une grande foule de Peuple aïant rempli l'Eglise de S. Pierre, le Pape monta à la Tribune *, & *Le Pape se justifie des crimes dont on l'accusoit.*

* Ambonem ascendit.

800. tenant le Livre des Evangiles entre ses mains, protesta publiquement, en faisant serment sur le saint Evangile, qu'il n'etoit en aucune maniere coupable des crimes dont on l'accusoit. La Formule de ce serment s'est conservée à Rome. En voici les termes.

Baronius ad an 800. " Tout le monde sçait, mes très-chers freres, que plusieurs ,, méchans hommes se sont declarés mes ennemis, & ont entrepris de noircir ma réputation, en me chargeant des plus horribles crimes. C'est pour s'instruire de la verité ou de la fausseté ,, de ces accusations que le très-clement & très-serenissime Roi ,, Charles est venu en cette Ville avec ses Evêques & les Seigneurs de son Etat. C'est pourquoi moi Leon, Pontife de la ,, sainte Eglise Romaine, sans avoir été jugé ni contraint par ,, personne, mais de mon plein gré je declare en votre presence ,, devant Dieu, qui connoit ma conscience, devant ses Anges, ,, devant S. Pierre le Prince des Apôtres, que je n'ai point commis ni fait commettre les crimes dont on m'accuse. J'en prens ,, à témoin Dieu qui nous doit juger, & qui nous voit ici assemblés; & ce que je fais ici, je le fais sans y être obligé par aucune Loi, & declarant que je ne prétens point que ma conduite en cette occasion passe en coûtume dans la sainte Eglise, ni ,, imposer par mon exemple à mes successeurs ou à mes freres les ,, Evêques une obligation d'en faire jamais autant. Je n'en use ,, ainsi que pour vous ôter tous les injustes soupçons que vous ,, pourriez avoir conçus faussement de moi. ,,

Cette protestation fut suivie des acclamations du Peuple, & aussi-tôt après tout le Clergé entonna les Litanies en action de graces du rétablissement de la paix & de la tranquillité rendue à l'Eglise & à la Ville de Rome.

Eginard. in Annal. Campule & Pascal auteurs de l'assassinat du Pape, furent traités plus doucement qu'ils ne meritoient. Le Pape pria Charlemagne de leur accorder la vie. Il le fit, d'autant plus volontiers, qu'ils étoient neveux du Pape Adrien, qu'il avoit tendrement aimé, & il se contenta de les envoier en exil avec leurs complices.

Mais ce qui se passa à Rome un mois après que cette affaire eut été vuidée, fut bien d'un autre éclat, par le grand interêt que devoient y prendre l'Empire d'Orient & la France, les deux plus grands Etats du monde Chrétien. Ce fut l'élevation de Charlemagne

800.

Charlemagne à l'Empire, appellée communément la Translation de l'Empire à la Famille de Charlemagne, expression qui n'est pas tout-à-fait juste; puisqu'en donnant à Charlemagne la qualité d'Empereur, on ne prétendit pas l'ôter, & on ne l'ôta pas en effet aux Princes qui monterent depuis sur le Trône de Constantinople: ce ne fut qu'une communication de cette dignité telle qu'elle s'étoit faite autrefois si souvent, lorsque le monde se partageoit entre deux Empereurs, dont l'un étoit Empereur d'Orient, & l'autre Empereur d'Occident, & Charlemagne en effet ne prétendit jamais à d'autre titre qu'à celui d'Empereur d'Occident. Voici comme la chose se fit selon nos anciens Historiens, qui n'en font qu'une Relation fort courte & fort simple.

Elevation de Charlemagne à l'Empire d'Occident.

Eginard. ad an. 801.

Charlemagne étant allé le jour de Noël à la Basilique de S. Pierre, pour y assister à la Messe, comme il étoit à genoux devant l'Autel, le Pape s'approcha de lui, & lui mit une Couronne sur la tête. Aussi-tôt tout le Peuple commença à crier, *Vive Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, vie & victoire au grand & pacifique Empereur des Romains.* Pendant ces acclamations, ce Prince s'étant assis dans une espece de Trône qu'on lui avoit préparé, le Pape vint lui rendre les respects, & lui faire les reverences que les Souverains Pontifes avoient coûtume de faire aux Empereurs, quand ils les saluoient à Rome en cette qualité. Et il lui declara en le saluant, que desormais au lieu du titre de Patrice des Romains qu'il avoit porté jusqu'alors, on lui donneroit celui d'Empereur & d'Auguste. Il lui présenta l'habit Imperial dont il se revêtit, & avec lequel il retourna de l'Eglise à son Palais avec l'applaudissement de tout le Peuple de Rome. Eginard Secretaire de Charlemagne, nous dit une circonstance de cette affaire, qui me paroîtroit difficile à croire, sans le témoignage d'un Ecrivain de cette autorité. Il suppose que ce Prince ne sçavoit rien du tout du dessein du Pape touchant son couronnement, & il ajoûte que quand il se vit salué du nom d'Empereur & d'Auguste, il en fut si chagrin, qu'il protesta que s'il avoit prévû la chose, il ne seroit pas venu à l'Eglise, nonobstant la celebrité d'un jour aussi saint que celui de Noël.

Theophanes in Chronic.

Si cette protestation fût sincere, elle fut l'effet & la marque d'une grande modestie: mais Charlemagne aimoit beaucoup

800. la gloire, & étoit fort politique ; & si ces titres lui furent donnés malgré lui, il parut dans la suite les retenir fort volontiers. Il eut très-peu d'égard au ressentiment qu'en firent paroître les Empereurs Grecs, qui s'en plaignirent souvent, comme d'une usurpation insoûtenable, & qu'il appaisa en quelque façon par les Ambassades frequentes qu'il leur envoïa sur ce sujet, avec *Ibid.* des Lettres pleines d'honnêtetés, mais où il prenoit & où il leur donnoit toujours la qualité de frere, traitant avec eux d'égal à égal. Les refléxions que j'ai faites à l'occasion du Concile de Francfort, & des suites de ce Concile sur certaines circonstances de la conduite de Charlemagne, peuvent encore contribuer à augmenter le doute qui vient allés naturellement sur la sincerité de cette moderation.

Quoi qu'il en soit, les conjonctures furent fort heureuses pour autoriser & pour justifier cette élection. La principale étoit, qu'il n'y avoit plus d'Empereur dans l'Empire, & que le Gouvernement en étoit entre les mains d'une femme, qui l'avoit tyranniquement usurpé, choses inouïes jusqu'alors. Cette seule raison suffisoit aux Romains & à l'Occident, pour rentrer dans le droit qu'ils avoient eu autrefois, aussi-bien que l'Orient, de se choisir un Empereur. Charlemagne en avoit toute la puissance & en Italie, & dans les Gaules, & au-delà du Rhin. Le seul titre lui en fut donné avec la Couronne. C'est ainsi que la chose se passa, & ce fut en cela que consista la fameuse Translation de l'Empire aux Rois François. Ils en conserverent la possession cent ans, & c'est par eux que cet honneur & cet avantage dont l'Occident jouit encore aujourdh'ui, lui fut rendue trois cens cinquante ans après la déposition de Romule surnommé Augustule, le dernier Empereur d'Occident. Ce grand espace avoit été rempli par les regnes des Erules, des Ostrogots, des Lombards, des François en Italie jusqu'à cette année, que Charlemagne reçut cet auguste titre d'Empereur d'Occident, qu'il soûtint avec tant de gloire.

Ce fut un peu avant le Couronnement de Charlemagne, en qualité d'Empereur, que fut fait une Mosaïque *, qui s'est conservée, où S. Pierre est représenté assis dans un Trône en habits Pontificaux, & aïant trois clefs sur ses genoux. A droite est le Pape Leon à genoux, à qui S. Pierre donne le Pallium, & à gauche est Charlemagne, à qui S. Pierre présente l'Etendart de

* Elle est rapportée par Alemannus in Parietinis Lateran.

Rome. Au-dessus de la tête du Pape & à côté de lui sont écrits ces mots : SCISSIMUS D N. LEO P- P. c'est-à-dire, *SanctISSIMUS Dominus Noster LEO Papa.* Sur la tête de Charlemagne & à côté de lui on lit ces mots : *Domino Nostro* CARULO REGI. 800.



Depuis l'élevation de Charlemagne à l'Empire, on battit des

800. Monnoïes * à Rome en son nom & au nom de ses successeurs ; leur nom étoit d'un côté, & de l'autre le nom du Pape ou la figure de S. Pierre.

Ces Monnoïes prouvent l'autorité des Empereurs François dans Rome, aussi-bien que la Puissance temporelle des Papes. L'une & l'autre est aussi prouvée par la Mosaïque, où le titre de *Dominus Noster* est donné au Pape & à Charlemagne. Les Auteurs d'au-delà les Monts & ceux d'en-deçà ne conviennent pas sur la subordination & sur le temperament de ces deux puissances. L'Histoire n'admet point de ces sortes de Dissertations. Elle se contente de raconter les faits, & les Lecteurs pourront regler leur jugement sur cette matiere par ceux que j'ai rapportés dans l'Histoire de ce Regne, & par d'autres que je rapporterai dans celle des Regnes suivans.

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

CHARLEMAGNE passa tout l'hiver à Rome ; il y signala sa magnificence & sa pieté par les riches presens qu'il fit à l'Eglise de S. Pierre & aux autres Eglises, de Vases, de Couronnes, de Calices d'or, & de plusieurs autres choses semblables à l'usage des Autels. Il fit des Reglemens, & donna des ordres pour le bon gouvernement de la Ville de Rome & de l'Italie, pour la sûreté du Pape, & pour lui faire rendre le respect & l'obeïssance qui lui étoient dus, fit vuider quantité d'affaires particulieres, tant Séculieres qu'Ecclesiastiques, & commença dès-lors à marquer dans les Actes publics l'année de son Empire & de son Consulat, selon l'ancien usage des Empereurs. Il envoïa des Troupes dans le Duché de Benevent, pour châtier encore
801. quelque reste de mutins. Ensuite il partit de Rome avec son fils Pepin le vingt-cinquiéme d'Avril, & vint à Pavie, où il fit quelques additions aux Loix des Lombards, cette Nation continuant toujours d'être gouvernée par ses Loix particulieres.

Ce fut là qu'il apprit que des Ambassadeurs du Roi de Perse étoient arrivés au Port de Pise ; il envoïa au-devant d'eux quelques personnes de sa Cour, leur donna audience dans son Camp entre Verceil & Yvrée. Ils lui apprirent la mort de deux

* Ces Monnoïes sont rapportées par M. le Blanc dans sa Dissertation sur quelques Monnoïes de Charlemagne &c.

de ses Ambassadeurs qu'il avoit envoïés en Perse trois ou quatre ans auparavant, & lui dirent qu'ils ramenoient avec eux le troisiéme, qui étoit un Juif nommé Isaac, avec divers presens dont leur Maître l'avoit chargés, afin de les lui presenter de sa part. Entre autres raretés il y avoit un Elephant, que le Roi de Perse le prioit de recevoir comme une chose qu'il sçavoit bien être très-rare dans l'Occident ; cet Ambassadeur dont le Vaisseau avoit été écarté par la tempête, n'arriva qu'au mois d'Octobre à Porto-Veneré, d'où l'on transporta l'Elephant en France avec beaucoup de précautions ; c'étoit apparemment la premiere fois qu'on y en avoit vû depuis que les François regnoient dans les Gaules.

801.

Les Ambassadeurs de Perse étoient venus par l'Afrique ; un des plus puissans Emirs nommé Abraham, qui s'étoit rendu maître d'une grande partie des Païs Maritimes vis-à-vis de l'Italie, voulut à l'exemple, ou par l'ordre du Roi de Perse, dont il étoit ou Tributaire ou Allié, joindre un Ambassadeur à ceux de ce Prince, pour aller de sa part faire aussi des presens à Charlemagne. Ces Ambassadeurs suivirent l'Empereur en France, & y demeurerent plusieurs mois.

Charlemagne ne fut pas plûtôt hors d'Italie, que la Ville de Rieti dans le voisinage des terres des Grecs, se revolta. Pepin y alla avec des Troupes, & la prit avec tous les Forts d'alentour qui la couvroient : le Gouverneur fut mis aux fers, & on la réduisit en cendres pour contenir les autres par cet exemple.

Les Armes des François ne furent pas moins heureuses pendant ce même été au-delà des Pyrenées. Zata cet Emir, qui étoit venu quatre ans auparavant faire hommage à Charlemagne pour la Ville & le Territoire de Barcelone, n'étoit pas demeuré long-tems fidele. Lui, le Gouverneur d'Huesca, & quelques autres qui s'étoient rendus maîtres de leurs Places, ne pensoient qu'à se les conserver, & n'avoient recours qu'à la protection des François, & ne leur faisoient hommage que de peur qu'ils ne les en dépouillassent.

Le Roi d'Aquitaine fils prend Lerida & Barcelone.
Vita Ludovici Pii.

Le Roi d'Aquitaine en 799. étoit entré en Espagne avec une Armée, dans le dessein d'assieger Lerida sur les Sarrasins. Il avoit pris sa route par Barcelone : l'Emir avoit été au-devant de lui, pour lui rendre ses respects, comme un Vassal à son Prince ; mais Louis aïant témoigné qu'il vouloit entrer dans

801. Barcelone, il s'excusa de le recevoir, & sur les instances qu'on lui en fit, il le refusa absolument, & y rentra lui-même aussi-tôt pour la défendre, si on entreprenoit de la forcer. Louis ne se crut pas en état de le faire, ainsi il passa auprès avec son Armée sans y entrer, & alla faire le Siege de Lerida qu'il prit. Il en rasa les murailles, abandonna à ses Soldats toutes les petites Places des environs, s'en retourna par le Païs que nous appellons aujourd'hui la Navarre, fit à l'entour d'Huesca le même ravage qu'il avoit fait auprès de Lerida, fit couper & brûler les blés qui étoient encore sur la terre, & il en usa ainsi, parce qu'Asan n'avoit pas voulu non plus lui remettre sa Place. Mais pour ce qui est de Barcelone, n'aïant pas assés de forces pour l'assieger dans les formes, il en forma le blocus, qu'il continua durant deux ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 801. où nous sommes. Ce blocus fatiguoit extrémement la Ville, & avoit réduit les Habitans & la Garnison à de grandes extrémités. Un homme de la Cour, auquel l'Emir de Barcelone avoit de la confiance, & qu'il regardoit comme son ami, lui conseilla de venir trouver le Roi d'Aquitaine à Narbonne, lui faisant esperer de faire sa paix. L'Emir le crut, & partit déguisé sans avoir pris de sauf-conduit : mais soit qu'il eût été trahi par son ami prétendu, Vita Ludovici Pii. soit que le Roi eût eu avis d'ailleurs qu'il étoit à Narbonne, il fut arrêté & conduit à l'Empereur à Aix-la-Chapelle. Il parut en sa Eginhard. presence avec le Gouverneur de Rieti, tous deux coupables d'infidelité, & l'un & l'autre furent envoïés en exil.

Le Roi d'Aquitaine ne douta pas que l'Emir n'étant plus à la tête de sa Garnison, très-affoiblie par les maladies & par la disette, Barcelone ne se rendît bientôt, & il marcha de ce côté-là avec de nouvelles Troupes, dont il envoïa une partie commandée par Rostaing Comte de Girone, joindre celles qui étoient Vita Ludovici Pii. déja au siege. On le poussa avec plus de vigueur que jamais, & en peu de jours la famine fut telle, que les Habitans étoient obligés à manger le cuir & les autres choses les moins capables de rassasier la faim, & les plus propres à avancer la mort; il y en avoit qui aimant mieux mourir promptement que de souffrir ces miséres & les douleurs d'une mort languissante, se tuoient eux-mêmes en se précipitant du haut des murailles. La Garnison avoit mis à la place de Zata un de ses parens nommé Hamar, homme de cœur & d'autorité, qui soûtenoit le courage des Sol-

dats par l'attente d'un prompt ſecours que le Roi de Cordoue leur avoit fait eſperer. Sor.

Ce Prince avoit rétabli la paix dans ſes Etats par la victoire qu'il avoit remportée ſur ſes deux oncles, qui prétendoient à une partie de ſon Roïaume. Il avoit fait dire aux aſſiegés qu'il étoit en marche pour les ſecourir, & ce ſecours avoit obligé le Roi d'Aquitaine à partager en trois l'Armée qu'il avoit menée au-delà des Pyrenées, pour couvrir celle qui faiſoit le ſiege. Il en poſta une partie au voiſinage de Barcelone, pour s'oppoſer au ſecours, & il demeura avec le reſte dans le Rouſſillon, pour être à portée ou de fortifier les Troupes du ſiege, ou le Camp qui le couvroit. Il ſçut que le Califе s'étoit avancé juſqu'à Sarragoſſe avec ſon Armée, toûjours à deſſein de faire lever le ſiege de Barcelone. Mais ce Roi Sarraſin aïant appris la diſpoſition des Armées Françoiſes, & qu'il lui falloit gagner une bataille avant que d'arriver aux lignes des aſſiegeans, quitta l'entrepriſe, & tournant tout d'un coup vers les Aſturies, y fit de grands ravages ſur les Terres du Roi Alfonſe, d'où il fut repouſſé avec beaucoup de perte.

L'avis de la retraite du Califе aïant été porté à l'Armée des François deſtinée pour s'oppoſer au ſecours, elle quitta ſon Camp, & alla joindre les Troupes qui aſſiegeoient la Place : On fit ſçavoir aux aſſiegés qu'il n'y avoit plus pour eux aucune reſſource. Ils ne laiſſerent pas de s'obſtiner à ſe défendre toûjours ; l'hiver étoit proche, & ils eſperoient que la rigueur de la ſaiſon feroit lever le ſiege, ou le feroit changer au moins en blocus : mais le Roi d'Aquitaine avoit reſolu d'emporter la Place à quelque prix que ce fut. On bâtit par ſon ordre autour de la Ville un grand nombre de Caſernes, & c'eſt ce qui fit concevoir aux aſſiegés qu'on étoit reſolu de continuer le ſiege pendant l'hiver.

On ſçut dans le Camp par des transfuges, que cette reſolution avoit fait perdre cœur aux Habitans. On en donna avis au Roi, & on lui conſeilla de ſe rendre avec le reſte de ſes Troupes devant la Place. Il y vint, & on recommença les attaques avec plus de vigueur que jamais ; de ſorte qu'après ſix ſemaines depuis ſon arrivée, la Garniſon demanda à capituler : le Commandant par la Capitulation fut livré au Roi à diſcretion, & tous les Soldats eurent la liberté de ſe retirer où ils voudroient.

801.

La Garnison sortit dans un état pitoïable, c'étoient des squeletes tout décharnés. Le Roi fit entrer quelques Troupes dans la Ville; mais il ne voulut point y entrer lui-même, qu'il n'eût ordonné la maniere dont il rendroit graces à Dieu pour une conquête si importante. Le lendemain il rangea son Armée en bataille devant la Ville, & tout ce qu'il avoit de Prêtres & de Clercs dans son Camp fut mis à la tête. On défila dans cet ordre vers la Ville en chantant des Hymnes & des Pseaumes, & on marcha ainsi en Procession jusqu'à l'Eglise Sainte-Croix, où le Roi rendit à Dieu les actions de graces que meritoient de si heureux succès.

La résistance des assiegés & le secours que le Calife préparoit, avoit donné de grandes inquiétudes à l'Empereur, & il avoit ordonné à son fils aîné le Prince Charles, d'assembler au plûtôt ce qu'il pourroit de Troupes pour aller se joindre au Roi d'Aquitaine. Charles étoit à Lyon avec son Armée, prêt à se mettre en marche, lorsqu'il reçut nouvelle de la part de son frere, que la Ville s'étoit rendue. Le Roi d'Aquitaine donna le Gouvernement de Barcelone au Comte Bera, & lui laissa une grosse Garnison, composée des Troupes du Languedoc, & après avoir mis ordre à tout, il vint trouver l'Empereur à Aix-la-Chapelle, qui l'y reçut avec une joïe extrême.

Fêtes & réjouissances à la Cour de Charlemagne.

Monachus Sangall. de Rebus Caroli M.

Depuis l'arrivée des Ambassadeurs de Perse à Aix-la-Chapelle, ce n'étoit que fêtes & que spectacles de toutes façons à la Cour, l'Empereur voulant qu'ils remportassent en leur païs une grande idée de la magnificence & de la politesse Françoise. Les jours de Dimanches les Processions passoient sous les fenêtres du Palais, tout le Clergé y assistoit, & les Evêques, les Prêtres, les Diacres y étoient revêtus des plus beaux & des plus riches ornemens: les autres jours on faisoit dans la Place la revue des Troupes, qu'on avoit eu soin d'habiller magnifiquement; de sorte que les Ambassadeurs disoient que jusqu'alors ils n'avoient vû que des hommes de terre; mais que ceux qu'ils voioient dans ces occasions leur paroissoient des hommes d'or *. Les tables pendant tout ce tems furent toûjours servies avec profusion; ce qu'il y avoit de plus illustres Seigneurs dans toutes les parties de l'Empire d'Occident, étoient alors à la Cour richement vêtus, chacun à la maniere de sa nation, & l'Empereur

* Prius terreos tantum homines vidimus, nunc aureos.

pereur prenoit plaisir dans tous les repas de faire voir cette belle varieté aux Ambassadeurs. 801.

Ce Prince leur donna un autre divertissement qui leur fut moins agréable, parce qu'il étoit dangereux, & qu'il pensa lui être funeste à lui-même. Il les mena à la chasse des Bufles ou Bœufs sauvages, dont les Forêts de Germanie étoient pleines, & où il y en avoit d'une prodigieuse grandeur. Les premiers qui furent lancés, en passant auprès des Ambassadeurs, les épouvantérent si fort, qu'ils commencérent à fuïr. L'Empereur pour les rassurer, piqua son cheval qui étoit fort vîte, vers un de ces furieux animaux, aïant tiré son sabre, lui en déchargea un grand coup sur la tête : le Bufle rendu furieux par ce coup, se tourna vers lui, & vint tête baissée pour crever son cheval. L'Empereur ne put l'éviter si promptement, qu'il ne lui emportât une partie de sa botte, en lui effleurant la jambe, & le peril auroit été plus grand, sans qu'un Seigneur nommé Isambard, alors disgracié, mais qui se trouva en cet endroit-là par hasard, aïant sur le champ lancé son javelot contre la bête, lui donna droit dans le cœur, & l'abattit sur la place.

Charlemagne ne fit pas semblant d'avoir remarqué celui qui avoit fait ce coup; & comme chacun s'empressoit à voir si la plaïe de sa jambe n'étoit point dangereuse, & à lui tirer sa botte déchirée, *Non*, dit-il, *je veux paroître en cet équipage devant la Reine Hermengarde*, c'étoit la Reine d'Aquitaine sa bru, qu'il aimoit tendrement. Etant de retour il fait venir cette Princesse, lui montre la tête & les cornes de cet effroïable Bufle, & en même tems le coup qu'il en avoit reçu à la jambe : elle en fut effraïée, & s'écria en pleurant & en le blâmant de s'exposer à de si grands perils. *He bien*, lui dit-il, *que merite celui qui m'a tiré d'un tel danger? Ce qu'il merite*, repartit-elle, *il merite tout ce que vous pouvez lui donner*; elle demanda qui c'étoit, on lui dit que c'étoit Isambard, aussi-tôt elle se jetta aux piés de l'Empereur, le priant de le remettre dans ses bonnes graces; & ce Prince prit plaisir à lui accorder ce qu'il étoit assés porté à faire de lui-même. Tous ses biens qui avoient été confisqués lui furent rendus. L'Empereur le combla de nouveaux bienfaits, & la Princesse elle-même lui fit sur le champ des presens.

Les Ambassadeurs Persans dans leur route depuis l'Italie

801. jusqu'à Aix-la-Chapelle, n'aïant pas toujours été à la suite de l'Empereur, n'avoient pas été par-tout également bien reçus, & en quelques endroits même avoient été méprisés. Ils avoient toujours cet affront sur le cœur, & cherchoient l'occasion favorable d'en faire leurs plaintes. Un jour que ce Prince leur parloit avec beaucoup de familiarité, & les pressoit de lui dire franchement ce qu'ils pensoient de sa puissance, & s'ils avoient assés remarqué l'attachement que ses Sujets avoient pour sa personne.

« Seigneur, lui dit un d'eux, votre puissance est assurément » très-grande : mais l'autorité que vous avez sur vos Sujets est » moindre, que la renommée ne la fait dans les païs éloignés » de la France. » L'Empereur choqué de cette réponse, mais faisant semblant de ne l'être pas, lui demanda en riant quelle raison il avoit de penser & de parler de la sorte.

« Seigneur, continua-t-il, les conquêtes que vous avez faites » en Italie & en Pannonie, vous ont rendu infiniment redoutable » aux Grecs : la Macedoine & l'Achaïe tremblent, & croïent » que vous êtes sur le point de les aller subjuguer. Les Habitans » des Isles de la Mer Mediterranée, où nous avons pris terre » pour ravitailler nos Vaisseaux, ne parlent de vous qu'avec admiration, & aïant sçu que nous allions en Ambassade à votre » Cour, c'a été par-tout un empressement à nous honorer, & à » nous fournir avec abondance toutes les choses dont nous avions » besoin. De sorte que nous avons cru que ceux qui commandent dans ces Isles avoient tous été élevés à votre Cour, & » comblés de vos bienfaits. Mais si-tôt que nous avons eu pris » terre en France nous avons vû en bien des endroits une conduite » toute contraire à notre égard. Nous avons remarqué que notre caractere & l'honneur que nous avons d'être députés vers » vous, touchoient peu beaucoup de vos premiers Officiers. Nous » avons été surpris ensuite de les voir si respectueux en votre présence, si empressés à vous faire leur Cour & à vous servir ; mais » nous avons conclu de-là qu'il y avoit dans leur conduite beaucoup d'affectation, & dans leur cœur très-peu de veritable zele, » & de sincere attachement pour votre Personne. » Alors il marqua à l'Empereur certains faits particuliers & certaines occasions où l'on en avoit mal usé à leur égard, & lui nomma des Comtes, des Abbés, des Evêques qui étoient actuellement à la

Cour, desquels ils avoient le plus de sujet de se plaindre.

L'Empereur dit aux Ambassadeurs, qu'ils lui faisoient plaisir de lui parler ainsi avec franchise, & qu'ils seroient contens de lui. En effet, s'étant assûré de la verité de ces plaintes, il disgracia ceux dont on se plaignoit le plus, cassa ces Gouverneurs, & condamna quelques-uns de ces Evêques à une très-grosse amende. 801.

Cette plainte obligea l'Empereur à donner des ordres très-forts pour la reception de ces Ambassadeurs dans toutes les Villes où ils passeroient à leur retour. En les congédiant il leur fit quantité de beaux presens pour le Roi de Perse : il leur donna entre autres de fort beaux chevaux, des mulets d'Espagne, des étoffes de toutes couleurs faites en Frise, qui étoit alors l'endroit de l'Europe où l'on les travailloit le mieux, & des chiens d'une grandeur extraordinaire, dressés pour la chasse des bêtes les plus feroces. Il les fit accompagner par ses Ambassadeurs, qu'il envoïa au Roi de Perse, qui charmé de ce qu'on lui rapporta des grandes qualités de ce Prince, dit aux Envoïés François, qu'il cedoit à leur Maitre toute son autorité dans la Terre-Sainte ; que si elle n'étoit pas si éloignée de la France, il le prieroit d'en venir prendre possession lui-même ; mais que desormais il ne vouloit plus la gouverner que comme Viceroi au nom de l'Empereur des François. Telle étoit par toute la Terre la réputation de Charlemagne, le plus renommé, ou pour mieux dire le seul renommé des Princes Chrétiens, & le seul qui meritât alors de l'être.

Il envoie des Ambassadeurs au Roi de Perse.

Ibid.

Charlemagne devenu Empereur d'Occident, pensa à conquerir le reste de l'Italie, laquelle avoit toûjours été dans le partage de ceux qui avoient autrefois porté cet auguste Titre. Il ne manquoit pas d'ailleurs de sujets de déclarer la guerre à Irene, parce que Grimoald Duc de Benevent recommençoit à toute occasion ses révoltes, & ne s'y soûtenoit que par le secours des Grecs. Le Roi d'Italie prit cette année sur lui quelques Places, & entre autres Nocera ; mais le Duc la reprit peu de tems après. Le moïen le plus infaillible de rendre l'Italie paisible, & d'en exclure pour toûjours les Grecs, étoit de se rendre maître de la Sicile : c'étoit là qu'étoient leurs Magasins, & leurs Flotes, & depuis la perte de l'Exarcat de Ravenne, c'étoit de cette Isle que le Commandant general donnoit les 802.

Theophanes in Chronogra.

802. ordres pour le reste de la domination de l'Empire Grec en Italie ; ce fut donc de ce côté-là que Charlemagne résolut de porter ses armes.

L'Imperatrice Irene en eut avis, & pensa serieusement à conjurer cette tempête ; elle étoit d'autant plus dangereuse pour elle, qu'une guerre de cette importance demandoit un Empereur, & qu'on disoit assés haut à Constantinople, que d'opposer une femme à Charlemagne, c'étoit rendre l'Empire ridicule.

Cette femme qui n'avoit pû souffrir son fils pour Collegue, étoit bien éloignée de souhaiter d'avoir Charlemagne pour mari : mais dans des conjonctures aussi délicates que celles où elle se trouvoit, c'étoit beaucoup que d'éloigner le péril, & de pouvoir fonder sur le tems & sur les délais quelque esperance de ressource. Le parti donc qu'elle prit, fut de proposer à Charlemagne de l'épouser.

Elle envoïa en France pour ce sujet Leon son Capitaine des Gardes, qui en fit la proposition.

Il accepte la proposition qu'Irene lui fait de l'épouser.

Charles la trouva très-avantageuse ; c'étoit sans combattre, unir dans sa personne les deux Empires, & s'assurer, du consentement de tout le monde, une dignité que tout l'Orient lui contestoit. Il renvoïa l'Ambassadeur avec une réponse conforme aux intentions de l'Imperatrice, & fit partir avec lui pour Constantinople Jessé Evêque d'Amiens, & un Comte nommé Helingaude. Ils avoient ordre de ménager cette affaire, de tâcher de bien pénétrer les veritables intentions d'Irene, & de s'instruire parfaitement de la situation de cette Cour. Le Pape à qui l'Empereur fit part de cette negociation, y entra volontiers, & joignit aux Ambassadeurs de France un Apocrisaire, que nous appellons aujourd'hui un Nonce, pour travailler à faire réussir cette affaire.

Theophanes.

Il y avoit déja plus de quatre ans qu'Irene gouvernoit l'Empire, aimée du Peuple qu'elle chargeoit peu, & à qui elle faisoit de tems en tems des remises d'impôts, qui la lui rendoient infiniment agreable : les Grands étoient soûmis, mais attentifs cependant à toutes les occasions qui pourroient se presenter de quelque changement, plusieurs d'entre eux prétendant à une place qu'ils croïoient leur convenir beaucoup mieux qu'à une femme.

Elle avoit deux Ministres d'Etat qui faisoient tout sous son

autorité ; l'un étoit le Patrice Staurace, dont j'ai déja parlé auparavant, & l'autre étoit un Eunuque nommé Aëtius, qui avoit aussi été honoré de la qualité de Patrice. Un peu avant que les Ambassadeurs de France arrivassent à Constantinople, ces deux Ministres s'étoient brouillés ensemble. Aëtius avoit mis l'Imperatrice dans son parti, en lui persuadant que Staurace pensoit à se faire Empereur, & ces differends auroient éclaté par une guerre civile, si l'Imperatrice n'eût arrêté par son autorité une grande partie des Troupes, qui étoient sur le point d'aller joindre Staurace. 802.

Ce Patrice peu de jours après mourut d'un vomissement de sang. Il s'étoit fait en sa faveur une sédition dans la Cappadoce ; mais sa mort en empêcha les suites, & permit à Aëtius d'en punir les auteurs.

Cet Eunuque qui ne pouvoit pas prétendre à l'Empire, avoit un autre dessein caché ; c'étoit d'y élever Leon son frere, à qui il avoit fait dans cette vûe tomber le Gouvernement de la Thrace & de la Macedoine avec le commandement des Troupes de ces deux Provinces. Il avoit lui-même à sa devotion une grande partie de celles d'Asie, & se tenoit sûr de réussir dans son dessein, soit qu'il voulût attendre la mort de l'Imperatrice avant que de l'executer, soit qu'il se resolût à la prévenir.

L'arrivée des Ambassadeurs François, & le sujet de leur Ambassade renversoit tous ses desseins. Il étoit alors l'unique Ministre : l'Imperatrice ne lui avoit rien communiqué de ce qu'elle avoit fait proposer à Charlemagne, & les Ambassadeurs parlerent comme si ce Prince eût fait lui-même le premier la proposition du mariage. Toute l'application d'Aëtius fut de rompre ce coup. Il fit tous ses efforts pour persuader à l'Imperatrice, qu'elle ne pouvoit rien faire qui fut plus desagreable à tout l'Empire d'Orient, que de lui donner un Maître étranger ; qu'elle alloit voir toute l'Asie se revolter à cette nouvelle ; qu'elle se rendroit odieuse à tous les Grands de l'Etat, dont plusieurs esperoient monter après sa mort à une place, qu'ils lui laissoient volontiers occuper pendant sa vie ; & qu'enfin de Maîtresse de l'Empire, elle alloit se voir l'esclave d'un François, accoûtumé à commander tout seul, & qui ne lui donneroit nulle part dans le Gouvernement. Ibid.

C'étoit-là l'endroit sensible de cette Princesse, & il étoit aisé

[illegible]

de la tenir dans l'indétermination ſur un point, ſur lequel elle étoit bien reſolue de ne ſe déterminer qu'à la derniere extrémité : on commença donc à traîner les negociations en longueur, ce qui n'étoit pas difficile, vû l'importance de l'affaire & les grandes précautions qu'il falloit prendre pour l'execution.

Cependant pluſieurs Seigneurs de la Cour, à qui ce mariage déplaiſoit fort, par l'excluſion qu'il leur donnoit, & qui d'ailleurs n'ignoroient pas les deſſeins du Miniſtre en faveur de ſon frere Leon, s'aſſemblerent ſecretement, & reſolurent de prévenir & les deſſeins de l'Imperatrice, & ceux du Miniſtre, qu'ils haïſſoient à mort pour ſes hauteurs & pour ſa fierté. Ils s'accorderent entre eux de faire Empereur le Patrice Nicephore, qui accepta avec joie le preſent qu'ils lui faiſoient de l'Empire. La choſe fut concluë, & les meſures priſes pour l'execution, qui ſe fit le trentiéme d'Octobre ſur les dix heures du ſoir.

Ils gagnerent les Soldats qui étoient de garde à l'entrée de ce qu'on appelloit le grand Palais ; c'étoit un grand édifice bâti par Conſtantin, où neanmoins l'Imperatrice ne demeuroit pas, mais où il y avoit toûjours une eſpece de Garniſon : ils firent entendre aux Soldats, que l'Imperatrice preſſée & intimidée par l'Eunuque Aëtius, ne pouvoit plus ſe défendre de nommer un Empereur ; qu'elle étoit ſur le point de ſe voir contrainte de nommer Leon frere de cet Eunuque, qui par ſes intrigues l'avoit miſe dans cette neceſſité ; qu'en choiſiſſant Leon, c'étoit faire Empereur Aëtius lui-même, dont l'inſolence croitroit encore plus que le pouvoir ; que pour prévenir ce malheur, qu'elle apprehendoit plus que perſonne, elle avoit jetté les yeux ſur le Patrice Nicephore, homme agreable au Peuple, & propre à le gouverner avec douceur. Elle-même, ajoûterent-ils, nous a chargés en ſecret de l'execution de cette importante affaire. Il faut pour cela, que vous nous mettiez en poſſeſſion du grand Palais, & que vous y entriez avec nous pour y ſaluer Nicephore en qualité de notre Empereur.

[illegible]

L'autorité de ceux qui parloient, la haine qu'on avoit pour Aëtius, l'amitié & l'eſtime que le public avoit pour Nicephore, le plaiſir de contribuer au changement du Gouvernement, ne permirent pas aux Officiers & aux Soldats de balancer. Ils entrerent avec ces Seigneurs dans le Palais, où ils reconnurent Nicephore pour Empereur ; auſſi-tôt on envoïa dans tous les en-

droits de la Ville des gens qui répandirent la nouvelle de l'élection. De ſorte qu'avant minuit toute la Ville le ſçavoit, ſans que l'Imperatrice Irene, qui demeuroit au Palais appellé le Palais d'Eleuthere, en eût eu le moindre avis. Car pour empêcher qu'on y en portât aucun de ce qui ſe paſſoit, les Conjurés avoient mis des corps-de-garde à toutes les avenues, qui arrêtoient ou écartoient tous ceux qui paroiſſoient de ce côté-là. 802.

Dès le point du jour le Palais de l'Imperatrice fut inveſti de Soldats, & Nicephore fut conduit à Sainte Sophie, où il fut couronné. Pluſieurs autres perſonnes des plus conſiderables de l'Empire, qui n'avoient point été du complot, voïant l'Imperatrice aſſiegée, & les Troupes de la Ville declarées contre elle, vinrent groſſir la nouvelle Cour, & s'empreſſerent à rendre leurs reſpects à Nicephore.

Perſonne cependant ne put ou n'oſa ſortir du Palais, où l'Imperatrice enfermée & ſans ſecours, ne ſçavoit quel parti prendre. On la laiſſa ainſi tout le jour dans l'incertitude de ſon ſort.

Le lendemain Nicephore, accompagné de pluſieurs Patrices, ſe fit ouvrir le Palais; & après avoir fait poſter des Gardes à toutes les portes & dans les appartemens, il alla à celui de l'Imperatrice, il la ſalua avec beaucoup de reſpect, lui dit qu'on l'avoit forcé d'accepter l'Empire, ainſi que ceux qui l'accompagnoient en étoient témoins; qu'elle le voïoit ſans avoir encore pris l'habit & les marques d'Empereur; qu'il ne vouloit les prendre qu'avec ſon conſentement; qu'il la prioit de les lui donner, & de le mettre en poſſeſſion du Treſor de l'Empire.

Irene lui répondit, ſans paroître conſternée, que c'étoit Dieu qui l'avoit élevée au rang qu'elle avoit tenu juſqu'alors, pour l'utilité de l'Empire, & le ſoulagement des Peuples; que c'étoit ſa Providence qui l'en faiſoit deſcendre; qu'elle l'adoroit dans ſa chûte comme dans ſon élevation, & qu'elle n'attendoit qu'une grace, qu'elle eſperoit qu'on ne lui refuſeroit pas, qui étoit qu'on lui permît de vivre en perſonne particuliere dans le Palais où elle étoit, & qu'elle avoit fait bâtir elle-même. « Pour obtenir de « vous cette grace, ajoûta-t'elle, je vous reconnois dès mainte- « nant ſans peine pour Empereur, & je vais vous mettre entre les « mains le Treſor de l'Empire, que vous me demandez. » Nicephore lui fit auſſi-tôt ſerment de lui accorder ce qu'elle ſouhaitoit; mais ſi-tôt qu'il ſe vit maître abſolu de Conſtantinople,

Il [illegible] Irene [illegible] de Lesbos [illegible] ment.

802. comme il connoissoit parfaitement l'esprit adroit & artificieux de cette femme, & le nombre des partisans qu'elle avoit dans la Ville & à la Cour, il la fit transporter dans l'Isle de Lesbos, appellée aujourd'hui l'Isle de Metelin, où elle fut toûjours gardée très-étroitement, & où elle mourut l'année suivante: ce fut une Princesse d'un génie tout-à-fait au-dessus de son sexe, d'une ambition égale à son esprit, très-louable d'avoir rétabli la veritable Religion dans la Ville Imperiale, juste objet d'execration, pour avoir fait périr son fils, afin de regner; digne du Trône par son merite, plus digne encore par son crime du malheureux sort qui l'en renversa. Tout cela se passoit à la vûe des Ambassadeurs de France, qui dans la surprise où les mettoit une si subite révolution, demeuroient renfermés dans leurs maisons. Nicephore les fit venir au Palais, où il tâcha de leur justifier sa conduite, en leur representant, qu'il avoit été élû par les plus Grands de l'Empire, qui avoient honte d'avoir souffert pendant plus de quatre ans une femme sur le Trône Imperial, qu'elle avoit tyranniquement usurpé en faisant périr son propre fils; que le mariage, qu'elle avoit proposé à Charles, étoit un de ces artifices qu'elle avoit toûjours prêts au besoin; qu'elle n'avoit jamais eu dessein de l'accomplir; que dans l'inquietude où la mettoient les plaintes publiques, de ce que l'Empire demeuroit si long-tems sans Empereur, elle avoit résolu, en cas qu'elle fût obligée d'en choisir un, de faire tomber son choix sur Leon frere de l'Eunuque Aëtius; que pour prévenir une élection, qui alloit au renversement de l'Empire, les Patrices avoient pris leur parti, & que lui n'avoit pas cru devoir s'opposer à l'honneur qu'ils lui faisoient.

Il les assura, qu'il étoit bien résolu d'entretenir toûjours une amitié très-sincere avec leur Maître, qu'il les prioit d'y contribuer, en lui rendant compte de ses sentimens, & qu'il alloit nommer des Ambassadeurs, pour aller avec eux à la Cour de France.

[illegible]

Tandis qu'on renversoit du Thrône une Imperatrice à Constantinople, on en faisoit autant dans la Grande-Bretagne à une Reine, qui vint se réfugier en France. La Grande-Bretagne étoit encore alors partagée en plusieurs petits Etats, qui avoient chacun leur Roi. Le Roïaume des Merciens étoit & le plus puissant, & le plus étendu; il étoit borné par l'Ocean du côte de l'Orient,

l'Orient, & s'étendoit fort avant dans les Terres, touchant d'un côté au païs de Galles, & de l'autre à l'Ecosse. Il avoit été gouverné, pendant ces dernieres années, par un Roi nommé Offa, qui s'étoit rendu redoutable à tous ses voisins, mais qui avoit toûjours fort menagé Charlemagne; & à quelques petits differends près, qui n'eurent point d'autres suites, que l'interruption du commerce pendant peu de tems, ils vécurent en bonne intelligence. Ce Roi des Merciens avoit une fille nommée Edburge, qu'il maria à Beortricht Roi des Saxons Occidentaux dans la Grande-Bretagne. C'étoit une Princesse fiere, hautaine, sanguinaire, qui abusoit de la tendresse du Roi son mari, pour faire périr tous ceux qu'elle haïssoit; il lui en coûta la vie à lui-même, quoique contre l'intention de sa femme, aïant bu par mégarde d'une liqueur empoisonnée, qu'elle avoit destinée à un jeune homme de la Cour qui lui déplaisoit. 802.

Après la mort de son mari, s'étant rendue insupportable à ses Sujets, elle fut contrainte de quitter le païs, & se sauva en France avec de grands thrésors qu'elle avoit eu soin d'amasser. Elle fit en arrivant de grands presens à Charlemagne, & donna à entendre dans la suite, qu'elle acheteroit volontiers au prix de toutes ses richesses, l'honneur d'être Reine de France. Charlemagne, qui étoit alors veuf, soit qu'il regardât ce mariage comme avantageux ou à lui ou à son fils aîné Charles, soit qu'il voulût seulement se divertir, demanda un jour dans la conversation à cette Princesse, lequel des deux elle aimeroit mieux, ou de lui ou de son fils; elle sans déliberer, & sans dissimuler son inclination, répondit, que si on lui laissoit le choix libre, elle aimeroit mieux le Prince Charles, parce qu'il étoit jeune. Charlemagne lui répondit: « Si vous m'aviez choisi, je vous au- » rois donné mon fils; mais parce que vous me l'avez preferé, » vous n'aurez ni lui ni moi. »

Voïant qu'il n'y avoit plus rien à prétendre pour elle à la Cour, elle pria Charlemagne de lui assigner quelque retraite où elle pût passer sa vie en repos: il la fit Abbesse d'un Monastere, dont l'Histoire ne dit point le nom. Elle ne garda pas longtems son Abbaïe; car s'étant laissée honteusement débaucher par un homme de sa Nation, elle fut obligée de quitter la France, & se retira à Pavie, où elle mourut quelque tems après dans la misere & dans la pauvreté.

802. Celui en faveur de qui les Sujets de cette Reine s'étoient declarés contre elle, étoit un Prince nommé Egbert, qui avoit toûjours prétendu avoir des droits très-bien fondés sur le Roïaume. Quand il fut exclus par Beortricht, il s'étoit retiré en France, où il s'étoit extrêmement distingué à la Cour & dans les Armées. Il se servit fort à propos de l'aversion que les Saxons Anglois avoient contre leur Reine, pour se faire proclamer Roi. Il montra bien par la suite, qu'il avoit été élevé dans une bonne Ecole; non seulement il gagna le cœur de ses Sujets par la douceur de son Gouvernement, mais encore il imita Charlemagne dans la qualité de Conquerant. Il se rendit maitre de presque tous les Roïaumes de la Grande-Bretagne, & les réünit en un seul sous sa puissance; & ce fut alors que ce Roïaume commença à s'appeller le Roïaume d'Angleterre.

Charlemagne donne audience aux Ambassadeurs de l'Empereur d'Orient.
Eginard. an. 803.

Sur ces entrefaites arrivérent les Ambassadeurs que Charlemagne avoit envoïés à Constantinople. Ils le trouvérent en Alsace dans son Palais de Seltz : ils lui apprirent les changemens qui s'étoient faits dans l'Empire d'Orient, ce qu'ils avoient pû penetrer de la disposition de cette Cour, & que les Ambassadeurs du nouvel Empereur, qui étoient venus avec eux, étoient chargés de faire des propositions de paix entre les deux Empires.

Monachus Sangallensis de Rebus Bellicis Caroli Magni.

Pour donner à ces Ambassadeurs de Constantinople une idée de la magnificence Françoise, & leur montrer que celui qui portoit depuis peu en France la qualité d'Empereur, sçavoit y soûtenir la Majesté de l'Empire, on les introduisit à l'audience du Prince d'une maniere qui les surprit. Avant que de les faire arriver à l'endroit où ils devoient saluer l'Empereur, on les fit passer par quatre salles magnifiquement parées, dans lesquelles étoient partagés tous les Officiers de la Maison du Prince, aïant à leur tête l'Officier de la Couronne dont ils dépendoient.

* Comes Stabuli.

Dans la premiere salle ils trouvérent celui qui portoit le nom de Connétable *, avec tous les Officiers de l'Ecurie, & tous ceux qui avoient quelque rapport à sa dignité, richement vêtus, dans une contenance respectueuse, & debout tout à l'entour de ce Seigneur, qui étoit assis dans une espece de Trône. Les Ambassadeurs, ainsi qu'on le prétendoit, ne manquérent pas de le prendre pour l'Empereur, & voulurent se prosterner devant

lui ; mais ceux qui les conduisoient les arrêtérent, & leur dirent que ce n'étoit qu'un des Officiers de la Couronne. 802.

Ils passerent dans une seconde salle, où ils trouvérent le Comte du Palais, entouré d'un cortége encore plus leste, & ils le prirent de nouveau pour l'Empereur. Dans la troisiéme ils trouvérent celui qu'on appelloit le Maître de la Table du Roi *. Dans la quatriéme le Grand-Chambellan, l'un & l'autre chacun avec leur Cour, plus brillante encore que celles des salles où ils avoient déja passé, ce qui augmentoit toûjours leur embarras, & donnoit lieu à de nouvelles méprises, qu'on leur laissoit faire à demi, pour avoir le plaisir de leur dire, que ce n'étoit que les Sujets du Prince, & qu'ils verroient tout autre chose quand ils auroient l'honneur de le saluer.

* Magistrum Mensæ Regiæ. C'est celui qu'on appella depuis le Maître d'Hotel.

Ils arrivérent enfin à l'appartement où l'Empereur les attendoit. Deux Seigneurs vinrent les prendre dans l'antichambre, & les introduisirent. Ils trouvérent l'Empereur non point sur un Trône, mais debout auprès d'une fenêtre, s'entretenant familierement avec ses Courtisans, la main appuïée sur l'épaule de l'Evêque Hetton, qui avoit été quelque tems auparavant en Ambassade à Constantinople, où il avoit été traité avec assés de mépris, & que l'Empereur affecta par cette raison de distinguer en presence des Ambassadeurs. Ce Prince étoit tout brillant d'or & de pierreries. Il avoit à ses côtés les trois Princes ses fils, aussi très-superbement vêtus, un très-grand nombre de Ducs & d'autres Seigneurs, qui n'avoient rien oublié pour paroitre avec distinction dans une telle ceremonie, & quantité d'Evêques. Les Princesses ses filles, parées en personnes de leur rang, faisoient avec leur suite, une autre Cour dans la même salle.

Les Ambassadeurs, en approchant de l'Empereur, se prosternérent a ses piés tout tremblans. Il les releva avec beaucoup de douceur ; & aïant apperçû dans leur contenance & dans leur compliment, que la presence de l'Evêque Hetton, & la bonté qu'il faisoit paroitre pour lui, leur donnoit quelque crainte, il les rassûra, en leur disant, qu'il oublioit la maniere dont on avoit traité ce Prelat à Constantinople, & que lui-même l'oublieroit aussi. Ils eurent ensuite plusieurs audiences particulieres de l'Empereur, où la paix entre les deux Empires fut conclue. Et comme la révolte de Grimoald Duc de Benevent, cessa

La paix est concluë entre les deux Empires.

802. en ce tems-là, il eſt fort vrai-ſemblable, qu'une des conditions de la paix fut, que les Grecs ne le ſoûtiendroient plus, & que privé de ce ſecours il demeura parfaitement ſoumis pendant pluſieurs années.

Les autres points dont on traita avec les Ambaſſadeurs, n'étoient pas moins importans. Il s'agiſſoit d'examiner ſi l'Empereur Grec reconnoitroit Charlemagne pour ſon Collegue & en qualité d'Empereur d'Occident : ſecondement, ſi Charlemagne lui-même, qui avoit été proclamé Empereur par les Romains pendant que le Trône Imperial étoit vacant, devoit reconnoître Nicephore, vû qu'il avoit été élû ſans ſon conſentement ; enfin il étoit queſtion de convenir des limites des deux Empires.

Eginard. in vita Caroli Magni.

Il eſt certain, que le premier & le ſecond article firent beaucoup de peine, & causérent bien des inquietudes aux Empereurs Nicephore, Michel Rangabé, & Leon l'Armenien, qui regnerent en Orient du tems de Charlemagne. Non ſeulement ces Princes portoient fort impatiemment, que Charlemagne eût pris la qualité d'Empereur : mais encore ils apprehendoient, qu'il ne voulût la poſſeder ſeul, & pouſſer ſes conquêtes juſques dans l'Orient ; & alors cette maxime ou ce proverbe y devint très-commun, qu'*il étoit fort avantageux d'avoir les François pour amis, & fâcheux de les avoir pour voiſins* *. Il eſt encore certain, que Charlemagne reconnut Nicephore & ſes ſucceſſeurs pour Empereurs ; & la paix que Nicephore & ſes deux ſucceſſeurs demanderent à Charlemagne avec tant d'inſtance, ne laiſſe aucun lieu de douter, qu'ils n'euſſent reconnu de leur côté Charlemagne pour leur Collegue.

* Τὸν Φράγκον φίλον ἔχεις, γείτονα οὐκ ἔχεις.

Ibid.

Eginard. in vita Caroli M.

Pour ce qui eſt du Reglement des limites des deux Empires, nous apprenons par le Secretaire de Charlemagne, que ſon état en Italie ne s'étendoit point au-delà du Duché de Benevent, & que le reſte de la partie Orientale de l'Italie, qui eſt entre les deux Mers, demeura à l'Empire d'Orient ; & de plus, ſoit dans cette paix, ſoit dans un autre Traité poſterieur, les deux Empereurs convinrent, que l'Iſtrie, la Croatie, & la Dalmatie ſeroient de l'Empire d'Occident, excepté les Villes Maritimes, que Charlemagne ceda à l'Empereur Grec.

[illegible]

Les choſes étant ainſi reglées, & la tranquillité affermie dans l'Italie par cette Paix, Charlemagne tourna ſes ſoins du côté

802.

de la Germanie & de la Pannonie. Le païs des Abares aïant été presque entierement désolé par la guerre, & la plus grande partie de la Nation exterminée, il y envoïa pour le repeupler des Colonies tirées de la Baviere & des Provinces voisines, & chargea Arnon Evêque de Saltsbourg d'y prêcher la Foi, d'instruire ce qui y restoit d'Idolâtres, d'y bâtir des Eglises, & il y établit des Comtes ou Gouverneurs en divers endroits, & pour se délivrer enfin des inquietudes que les Saxons lui avoient causées pendant tant d'années, & qu'ils lui causoient encore tous les jours, il alla au-delà de l'Elbe avec une grande Armée, & obligea dix mille familles des Saxons du Nord à quitter leur païs. Tous furent conduits sur les Terres de France, où il les dispersa, & leur donna des champs à cultiver. Il fit venir du païs des Abodrites *, qui lui avoient toûjours été fort fideles, des Colonies, & en peupla toute cette grande contrée dont il avoit fait sortir les Saxons. Ceux de la Nation Saxone, qui demeurérent dans le païs, n'obtinrent cette grace, qu'à une condition bien dure, qui fut, que les enfans à la mort de leurs parens n'auroient point droit à la succession, & que l'Empereur en disposeroit selon sa volonté. Il donna en effet plusieurs de ces heritages aux Abodrites, qu'il avoit transplantés en Saxe, & ne les accorda desormais qu'aux enfans Saxons dont les parens l'avoient contenté. Cela tenoit toute la Nation dans une grande dépendance. Cette politique, dont il avoit déja usé en Frise quelques années auparavant, lui avoit extrêmement bien réussi, & c'est ce qui le détermina à s'en servir aussi en Saxe.

Nord, sur les terres de France.

Historia de Conversione Boiorum.

Eginard. an. 804.

* Païs de Meklebourg.

Vita Ludovic. Pii.

C'est de ces Colonies Saxones, aussi-bien que de quelques autres, qui s'étoient établies dans les Gaules sous la premiere Race, qu'on prétend que certains Bourgs, Villages & Territoires en divers endroits de France, tirent leurs noms, parce qu'ils ont quelque rapport à celui de Saxe.

Si nous en croïons l'Historien Meïer, il y avoit du tems de Philippe de Valois une tradition en Flandre, que Charlemagne y avoit placé quantité de ces Saxons, & qu'ils avoient transmis à leurs descendans cet esprit de révolte dont ils furent toûjours animés; & c'étoit alors un proverbe en France, que *par ce partage des Saxons, Charlemagne d'un diable en avoit fait deux, dont l'un étoit demeuré en Saxe, & l'autre avoit passé en Flandre.*

802. Anastase le Bibliothecaire dit, qu'une autre partie de ces Saxons fut envoïée à Rome, & qu'on leur donna un terrein pour habiter hors la Ville vers l'Eglise de S. Pierre, qui fut appellé le Bourg des Saxons, & cet endroit est encore appellé aujourd'hui Saxia.

Ce remede fut violent, mais il fut efficace. Depuis ce tems-là il n'y eut plus de revolte en Saxe, & la Religion Chrétienne s'y établit bientôt sans résistance.

Ce fut pendant cette expedition, que Charlemagne donna un Roi aux Esclavons, qu'il reçut les hommages de toutes les Nations d'au-delà & d'alentour de l'Elbe, & qu'il traita avec Godefroi Roi des Danois. Ce Prince, ou pour soûtenir les Saxons qu'il avoit presque toûjours protegés, ou pour empêcher Charlemagne d'approcher si près du Danemarc, s'étoit avancé sur la Frontiere de ses Etats avec une nombreuse Cavalerie, côtoïée d'une Flote aussi fort nombreuse. Il ne se fit néanmoins aucune hostilité. Il avoit promis à Charlemagne de le venir trouver en personne, mais il changea d'avis. Il y eut seulement quelques pour-parlers par des Envoïés, dont on ne nous a pas appris le sujet, ni le succès. Ensuite Charlemagne repassa le Rhin, & vint à Reims recevoir le Pape, qui lui avoit demandé permission de venir en France, pour avoir la satisfaction de l'y voir; au moins ne trouve-t on point d'autre motif de ce voïage.

[illegible]

Cependant les Colonies qu'on avoit envoïées en Pannonie pour repeupler le païs des Abares, ne l'avoient pas asses fortifié pour les mettre en état de résister aux insultes de leurs ennemis. Un Prince Esclavon nommé Lechus, étoit alors maître de la Bohéme, & n'avoit point encore subi le joug de la France, comme avoit fait la plus grande partie de la Nation. Il étoit sans cesse sur les Terres des Abares, & se vengeoit par les ravages continuels qu'il y faisoit, des pertes que cette Nation abattue avoit autrefois causées à la sienne. Le Cham des Abares qui s'étoit fait Chrétien, & qui demeuroit toûjours fidele à la France, envoïa prier Charlemagne de lui donner la Ville de Sabarie, aujourd'hui [illegible] dans la Hongrie sur le Raab, & celle de Carnuntum qui n'est plus, pour y être plus en sûreté contre les insultes des Esclavons de Bohéme. Non seulement on lui accorda ce qu'il demandoit, mais encore on lui

promit, que dans peu de tems on réduiroit ses ennemis en tel état, qu'ils ne pourroient plus lui nuire. Il ne vit pas l'execution de cette promesse, parce qu'il mourut peu de tems après. Mais la même année celui qui lui succeda avec l'agrément de Charlemagne, aïant demandé le même secours, le Prince Charles fut envoïé en Bohéme avec une Armée, & défit les Esclavons dans un combat, où leur Prince fut tué. Le pillage & la soumission de la Bohéme, & la tranquillité de la Pannonie, furent les fruits de la victoire.

802.

Eginard. ad an 805.

Charlemagne étoit dans sa soixante & quatriéme année, mais d'une santé égale à sa prosperité. Toutefois songeant qu'il étoit homme, & que la mort pouvoit le surprendre, il voulut par un Testament public, & ratifié par ses Sujets-mêmes, prévenir, autant qu'il lui seroit possible, tous les malheurs que sa mort pourroit sans cela causer dans sa Famille, & dans toute l'Europe.

806.

C'est à quoi il pensa sérieusement en l'année 806. & ce fut le principal sujet pour lequel il convoqua cette année-là les plus considerables Seigneurs de France à Thionville. En attendant qu'ils y fussent tous arrivés, il donna audience à des Envoïés de Dalmatie, du nombre desquels étoit le Duc ou Gouverneur de la Ville de Zara. Deux autres Ducs, à qui l'ancien Historien donne le nom de Ducs de Venise, y vinrent avec eux. Le sujet qui amenoit les Venitiens, étoit les divisions & les brouilleries, qui étoient entre ceux qui gouvernoient alors le Païs, ou qui prétendoient au Gouvernement. Rien n'est moins débrouillé dans l'Histoire, que ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement des Venitiens d'alors. La plûpart des Ecrivains de l'Histoire de cette Republique soûtiennent, que dès le tems de Charlemagne, & même plusieurs siecles auparavant, elle étoit libre & indépendante de tout Souverain. Il est difficile d'en trouver des preuves bien nettes dans les Monumens de l'Antiquité. Les termes dont use notre Histoire dans l'occasion dont je parle, ne sont pas favorables à ces prétentions; car, sans nous marquer rien en détail, elle nous dit seulement, que Charlemagne donna ses ordres sur tout ce qui regardoit les Ducs & les Peuples de Venise & de Dalmatie *. Cette expression paroît marquer l'autorité d'un Maître qui regle les differends de ses sujets, tels qu'étoient sûrement ceux de Dalmatie, & sur ce pié ceux des Païs de Venise l'auroient été aussi.

Il assemble les principaux Seigneurs de France, & fait son Testament.

Eginard. in Annal. an 806.

* Facta est ibi ordinatio ab Imperatore de Ducibus & populis tam Venetiæ quam Dalmatiæ.

Eginard. in Annal.

806. Mais voici ce qui me paroît de plus vrai-semblable sur ce sujet, parce que la suite de l'Histoire semble le supposer. Sous le nom de Païs de Venise étoit compris un Canton de la Terre-Ferme sur le bord Septentrional du Golfe & les Isles qui bordent ce Continent. Par le Traité fait entre les deux Empires pour le Reglement des Limites, nous voïons que la Terre-Ferme de Dalmatie fut cedée à l'Empire d'Occident, & les Villes Maritimes à celui d'Orient. Il en faut juger de même du Païs de Venise, dont la Terre-ferme demeura aussi à l'Empire d'Occident, & les Isles furent de l'Empire d'Orient. L'éloignement des Grecs donnoit lieu à ces Insulaires de vivre dans une espece d'indépendance, & de se gouverner à leur fantaisie; d'où vinrent les changemens de Gouvernement, & les guerres civiles, qui se firent alors dans ces Isles, les plus puissans & les plus hardis suivant chacun leur interêt, les uns penchant du côté du Roi d'Italie, & les autres du côté de l'Empereur Grec.

Zara Ville Maritime de Dalmatie pensa à se réünir aux Villes de la Terre-ferme sous l'Empire d'Occident; quelques-unes des Isles de Venise prirent le même dessein, & ce fut pour ce sujet-là que leurs Envoïés vinrent ensemble trouver Charlemagne. Comme l'Empereur d'Orient envoïa quelque tems après une Flote pour reprendre les Villes de Dalmatie, il paroît manifestement, qu'elles s'étoient revoltées: mais apparemment Charlemagne, pour ne point rompre la paix entre les deux Empires, n'avoit point reçû les offres qu'elles lui firent de se mettre sous sa protection; les Isles de Venise sur ce refus ne firent point de nouvel éclat, & demeurerent comme auparavant sujettes en apparence à l'Empire d'Orient, mais indépendantes en effet. Je ferai remarquer dans les occasions que j'aurai de toucher sur ce sujet, la verité du sentiment que je propose ici.

Aimoinus in Carolo.

Les Seigneurs de France s'étant rendus à Thionville en grand nombre, l'Assemblée se tint. L'Empereur y parut avec le Sceptre, & les autres marques de sa Dignité, sur un Trône élevé, d'où il leur parla sur le sujet pour lequel il les avoit assemblés. Il leur dit, qu'il s'agissoit d'un point très-important pour l'Etat, & d'y établir une tranquillité durable; qu'il avoit trois fils, tous trois dignes de regner, par les preuves qu'ils avoient données jusqu'alors de leur prudence & de leur valeur. Qu'il connoissoit l'affection qu'ils avoient pour les Peuples, & celle que les Peuples

Peuples avoient pour eux : mais que nonobstant ces heureuses dispositions, le partage d'un Empire aussi étendu que le sien, qui comprenoit tant de Nations differentes, s'il se faisoit après sa mort, seroit une occasion trop prochaine de guerres civiles, l'unique mal à apprehender desormais pour la Monarchie Françoise. Que les vues de la prudence humaine étoient trop courtes, pour prévenir generalement tous les malheurs qui avoient coûtume d'arriver aux changemens de regne ; mais qu'il étoit de son devoir, & de la tendresse qu'il avoit pour son Peuple, & pour sa famille, d'aller au-devant de tous ceux qu'il pouvoit prévoir ; que le moien qu'il avoit crû le plus efficace, étoit de faire de bonne heure son Testament, & un partage de ses Etats entre ses trois fils, & de le faire ratifier par les Seigneurs du Roiaume, afin que quand il plairoit à Dieu de disposer de lui, toutes choses se trouvassent reglées ; & que ceux qui auroient approuvé & signé cet Acte aux yeux de tout le Roïaume, fussent engagés à en procurer & à en maintenir l'execution. Il produisit en même-tems ce Testament, & le fit lire à haute voix ; voici ce qu'il contenoit de plus remarquable. 806.

Il commence par ces paroles : " Au nom du Pere, & du „ Fils, & du S. Esprit. Charles Empereur, Cesar très-invinci- „ ble, Roi des François, pieux, heureux, triomphant, toû- „ jours Auguste, à tous les Fideles de la sainte Eglise de Dieu, „ & à tout le Peuple Catholique present & à venir, à toutes les „ Nations qui sont soûmises à son Empire. „

Ar[illegible] re-marqua[illegible]

Charta divisionis Imperii [illegible] Goldast. T. [illegible]

Ensuite il dit : " Que Dieu lui aïant donné trois fils, & lui „ étant mortel, il vouloit prévenir tous les troubles qui pour- „ roient arriver après sa mort, à l'occasion des partages de son „ Etat, & que c'etoit pour cela qu'il les vouloit faire lui-même. „ Voila, ajoûte-t'il, comme je l'ai fait, & comme je souhaite „ qu'il s'execute. Je donne à Louis mon cher fils, toute l'Aqui- „ taine & la Gascogne. J'excepte de l'Aquitaine Tours avec son „ Territoire. A cela près, tout ce qui est depuis la Riviere de „ Loire du côté de l'Occident, & tout le Païs qui s'étend jus- „ qu'aux Pyrenées & au delà en Espagne ; pareillement tout ce „ qui se trouve en tirant une ligne depuis Nevers jusqu'au Rhin, „ en renfermant l'Alsace, le Territoire d'Avallon, de Châlons- „ sur Saone, de Mascon, le Lyonnois, la Savoye, la Morienne, „ la Tarantaise, le Mont-Cenis, le Val de Suze, & depuis là

806. „ tout le long des Alpes jusqu'à la Mer, & tout le long de la Mer „ jusqu'en Espagne par la Provence & le Languedoc, tout cela sera de sa domination...... „

Le partage de Pepin dans ce Testament comprenoit tout ce que Charlemagne possedoit en Italie; de plus la plus grande partie de la Baviere, la partie du Païs des Allemans, qui étoient sur la Rive méridionale du Danube, & tout ce qui est depuis le Danube jusqu'au Rhin, & depuis le Rhin jusqu'aux Alpes vers l'Orient & le Midi, & outre cela le Duché de Coire au Païs des Grisons, & le Turgau.

Le partage de Charles fut tout le reste, c'est-à-dire, la France en-deçà de la Loire, avec la Touraine, le Roïaume de Bourgogne, excepté ce qui en avoit été mis dans le partage de Louis, le Païs des Allemans excepté ce qui étoit marqué dans le partage de Pepin, la Neustrie, l'Austrasie, la Turinge, & une partie de la Baviere appellée Nortgaw, où se trouve Ingolstad & quelques autres Places, la Saxe & la Frise, qui s'étendoit alors au moins jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

Ces partages étoient tellement ménagés, comme il est marqué dans le Testament, que Charles & Louis pouvoient entrer en Italie, en cas que Pepin y eût besoin de leur secours, Charles par le Val d'Aost, qui étoit de son partage, & Louis par le Val de Suse. Pareillement on y reservoit à Pepin des passages dans les Alpes Noriques, pour entrer en Germanie par le Tirole & la Carinthie.

“ En cas que mon fils Charles vînt à mourir devant ses deux „ freres, ajoûte Charlemagne, Louis & Pepin partageront entre-eux sa succession; ensorte que dans ce partage ils suivent „ celui qui fut fait entre mon frere Carloman & moi, & que „ Louis ait ce qui me fut lors assigné, & Pepin ce qui échut à „ Carloman. »

Il regla à proportion la maniere dont se devoit faire le partage entre Pepin & Charles, si Louis mouroit avant eux, & entre Louis & Charles, s'ils survivoient à Pepin.

Que si quelqu'un, ou quelques-uns des trois laissoit un fils, il veut que les oncles de cet enfant le laissent en possession de la succession de son pere, supposé que le Peuple du Païs le choisisse pour Roi.

Charlemagne ajoûta encore quelques Reglemens pour main-

tenir la paix entre ses fils après sa mort. " Qu'aucun d'eux ne recevra le Vassal ou Sujet de son frere, qui voudroit se retirer dans son Roïaume, pour quelque crime, ou sous quelque autre prétexte. Que les Sujets ou Vassaux d'un des trois Roïaumes n'acqueront point de Benefices * dans les deux autres Roïaumes : Tout homme libre cependant, après la mort de son Roi, pourra passer, s'il le juge à propos, dans un des deux autres Etats, & choisir un des deux autres Princes qui survivront pour son Souverain. 806.

* Ces Benefices n'étoient pas des Fiefs, mais quelque chose d'approchant.

„ Que nul des trois freres ne pourra rien acquerir de qui que „ ce soit des biens immeubles du Roïaume de ses freres.

„ Que les femmes d'un Roïaume qui se seront mariées dans un „ des deux autres, demeureront dans le Roïaume dont sera leur „ mari : ce qui ne les empêchera point d'avoir la disposition libre „ de leurs biens dans le Roïaume où elles auront pris naissance.

„ Que les ôtages qui étoient actuellement gardés dans l'Empire François, en divers lieux, pour s'assûrer de la fidélité des „ Vassaux, ou des Peuples tributaires de la Couronne, ne pourront être renvoïés par le Roi du lieu où ils sont, sans l'agrément du Roi dont ils sont nés Sujets, & que sur cet article des „ ôtages, quand il s'agira d'en recevoir ; les trois Princes agiront „ toûjours de concert ; & qu'il sera des exilés pour les crimes, „ comme des ôtages.

„ Que s'il arrivoit quelques contestations entre les trois Princes pour les limites de leurs Roïaumes, & qu'elles ne pûssent „ être décidées par des témoignages ou par un jugement juridique, on n'en viendroit ni à la bataille, ni même à la preuve „ du duel ; mais qu'on s'en rapporteroit au jugement de la Croix, „ *Judicio Crucis*, pour connoître la volonté de Dieu & la verité „ de la chose.

Ce jugement de la Croix consistoit en ce que les deux parties choisissoient chacun un homme, qu'on conduisoit devant la Croix de l'Autel pendant la Messe, ou pendant l'Office de l'Eglise : ces deux hommes tenoient les bras étendus & immobiles tant qu'ils le pouvoient. Celui qui lassé de cette posture laissoit le premier tomber ses bras, étoit censé condamné par le jugement de Dieu, & perdoit sa cause. Toute bisarre & incertaine que fût cette sorte de preuve, on en voit plusieurs exemples dans l'Histoire.

Vide Glossar. du Cange *verbo*, Crux.

806.

Dans la ſuite du Teſtament, Charlemagne recommanda à ſes fils le ſoin & la défenſe de l'Egliſe, la protection de leurs ſœurs; d'avoir de la bonté pour les enfans les uns des autres, & il finit par ces paroles: " toutes ces diſpoſitions que nous faiſons de nos
„ Etats n'empêchent point que tant qu'il plaira à Dieu nous con-
„ ſerver la vie, nous n'aïons toûjours une pleine puiſſance ſur les
„ Roïaumes & ſur l'Empire qu'il nous a donnés, comme nous
„ l'avons eue juſqu'à preſent, afin que nos fils bien-aimés & no-
„ tre Peuple cheri de Dieu, nous rendent l'obéïſſance, que les
„ enfans doivent à leur pere, & les Sujets à leur Roi & à leur
„ Empereur. "

Les Seigneurs y ſouſcrivent.

Après cette lecture tout le monde applaudit & donna des louanges à la ſageſſe du Prince, & à la tendreſſe qu'il faiſoit paroître pour ſes Peuples. Charlemagne preſenta cet acte ſigné de ſa main à tous les Seigneurs, qui y ſouſcrivirent, & confirmérent leur ſignature par ſerment. On fit encore quelques nouveaux Reglemens qu'on crut utiles pour établir la concorde entre les trois Princes, & auſſi-tôt après l'Aſſemblée, l'Empereur fit partir Eginard, pour porter au Pape le Teſtament & les autres Actes, étant bien aiſe qu'il les ſignât auſſi; & il le fit avec beaucoup de joie.

Dans cette diſpoſition Teſtamentaire, Charlemagne ne deſtine à aucun des trois la qualité d'Empereur, ſa raiſon fut ſans doute qu'elle regardoit Pepin plûtôt que les autres, parce qu'il étoit Roi d'Italie, & que d'ailleurs Charles étant l'aîné, auroit eu raiſon de ſe choquer de cette préférence: ainſi il différa à prendre ſon parti dans un autre tems, & ſelon les conjonctures; mais la mort de ces deux Princes, qui arriva avant la ſienne, lui cauſa beaucoup plus de douleur, que cette concurrence ne lui eût donné d'embarras.

Il n'y eſt point fait non plus mention de la Pannonie, de l'Eſclavonie, des Abodrites, & de quelques autres Peuples ſubjugués par Charlemagne, parce que ces Peuples étoient ſeulement Tributaires, & obligés à certains hommages envers la France: ils avoient leurs Princes & leurs Ducs du Païs, quoique toûjours dépendamment de la Cour & de ſon agrément. Ainſi celui ou ceux des trois Princes qui avoient de ce côté-là les Frontieres de leur Etat, avoient naturellement droit de recevoir les tributs & les hommages de ces Peuples.

806.

Enfin l'on voit que le Duché de Spolete n'étoit point alors du Domaine du Pape, quoiqu'il semble qu'il eût été compris dans les donations faites au S. Siege par Pepin & par Charlemagne, & il est vrai-semblable qu'il avoit été retiré du Domaine du S. Siege par quelque échange.

Après que toutes les affaires furent terminées, & que l'Assemblée se fut séparée, le Roi d'Italie & le Roi d'Aquitaine prirent congé de l'Empereur, pour retourner dans leurs Etats, où leur presence étoit nécessaire.

Les Sarrasins avoient fait descente dans l'Isle de Corse, & y faisoient de grands ravages: Pepin fit équiper promptement une Flote pour les en aller chasser; mais ils ne l'attendirent pas, & se rembarquerent avant qu'il eût pu les joindre. Il n'y eut que Hadumar Comte ou Gouverneur de Genes, qui s'étant engagé témerairement avec son Vaisseau dans la Flote des Sarrasins, en fut investi, & y fut tué.

Egirard. ad an. 806.

Il se fit encore cette année-là une expedition fort heureuse dans la Bohême: le Prince Charles y défit dans une bataille les Esclavons, qui s'étoient révoltés, & le Duc de ces rebelles y périt.

Enfin le Roi d'Aquitaine de son côté se signala au-delà des Pyrenées contre les Sarrasins, qui avoient pris les armes, pour faire des courses sur les Terres de France.

Louis Roi d'Aquitaine, remporte divers avantages sur les Sarrasins.

Vita Ludovici Pii.

Il vint à Barcelone avec son Armée, & s'avança jusqu'à Tarragone, où il dissipa tout ce qu'il rencontra d'ennemis: il prit & brûla tous les Forts & toutes les petites Places des environs de Tortose, & s'avança jusqu'à cette Ville-là avec une partie de son Armée, en ravageant toute la Campagne. Il fit un détachement sous la conduite du Comte Bera, Gouverneur de Barcelone, & de trois autres Comtes, & leur ordonna de marcher le plus secrettement qu'ils pourroient en remontant la riviere d'Ebre; ils marchérent pendant six journées, & plus la nuit que le jour, se couvrant pendant le jour de Forêts, derriere lesquelles ils campoient pour dérober leur marche aux Habitans du païs. Le septiéme jour, ils arrivérent à l'endroit où la riviere de Cinca se jette dans la Segre, ils passérent ces deux rivieres à la nage, & parurent tout à coup dans un païs où on ne les attendoit point du tout. La surprise & la consternation des Habitans laissa aux François la liberté de tout piller, & ils s'empa-

806. rérent de Villa-Rubia, Place forte des Sarrasins, les fuyards répandirent l'alarme de tous côtés, on courut aux armes, & avant que les François eussent eu le tems de se retirer, il s'assembla un Corps assés nombreux de Maures & de Sarrasins pour les couper au retour.

Les François les trouvérent à un défilé qu'ils appelloient le * Val d'Iban ou d'Ilban. S'ils se fussent engagés dans cette Vallée, qui étoit le chemin le plus court pour s'en retourner, ils étoient perdus : elle étoit très profonde & entourée de hauts rochers, dont les ennemis s'étoient saisis, & d'où en faisant rouler seulement des pierres, ils les auroient assommés. Les Généraux aïant été avertis par leurs Coureurs du dessein des Sarrasins, & de la disposition de leurs Troupes, changérent de route, & faisant le tour de la Montagne, gagnérent la plaine.

* Vallis Ibana.

Les Sarrasins trompés, ne quittérent pas pour cela le dessein de les attaquer, & attribuérent le changement de leur marche moins à la prudence des Chefs, qu'à la crainte & au desir d'éviter le combat. Ils descendirent les Montagnes, & s'étant mis en bataille, commencérent à les suivre pour donner sur leur arriere-garde.

Les Généraux François firent alte, & ordonnérent à tous les Soldats de se décharger de leur butin, qu'ils mirent en un lieu de difficile accès, où l'on posta quelques Troupes pour le garder. Aussi-tôt on tourna tête à l'ennemi, & on le chargea avec tant de résolution, qu'on le mit en déroute : on fit un grand nombre de prisonniers, qu'on fit passer au fil de l'épée, pour s'épargner l'embarras de les garder dans la retraite ; elle se fit heureusement jusqu'au Camp du Roi, où les troupes victorieuses arrivérent vingt jours après qu'elles en étoient parties, chargées de butin & comblées de gloire.

Louis n'en demeura pas-là ; après avoir ruïné tous les environs de Tortose, il prit le chemin de la Navarre * aïant toujours l'Ebre à sa gauche, & arriva devant Pampelune, qui se rendit : cette Ville avoit été long-tems entre les mains des Sarrasins. C'est par-là qu'il finit cette glorieuse Campagne. Tout réussissoit à ces trois jeunes Princes, ausquels Charlemagne sembloit avoir partagé sa fortune aussi-bien que ses Etats.

Eginard. in Annal.

* Je croi que c'est la premiere fois que l'on voit dans notre ancienne Histoire le nom de *Navarri*, pour marquer les Peuples qui habitent le Païs, que l'on a appellé depuis Navarre. C'est dans les Annales d'Eginard sous l'an 806.

L'Empereur s'étant à son ordinaire retiré à Aix-la-Chapelle, pour y passer l'hiver, y reçût une nouvelle Ambassade d'Aaron Roi de Perse. Les Ambassadeurs étoient arrivés à Trevise sur la fin de l'Automne, les Vaisseaux qui les portoient s'étoient trouvés vers les côtes de Dalmatie au milieu de la Flote, dont j'ai déja parlé, que commandoit Nicetas pour l'Empereur d'Orient: ce Général sçachant qu'ils alloient à la Cour de Charlemagne, les laissa passer sans leur faire aucune peine; ce qui marque que nonobstant la révolte des Villes Maritimes de Dalmatie, il n'y avoit point de guerre entre les deux Empereurs; & que si Charlemagne, ainsi que je l'ai remarqué, n'avoit pas empêché ces Places de secouer le joug de l'Empereur d'Orient, il n'avoit pas accepté l'offre qu'elles lui avoient faite de se donner à la France.

806.

Aaron Roi de Perse envoie une nouvelle Ambassade & des presens à Charlemagne.

Ces Ambassadeurs arrivérent à Aix-la-Chapelle pendant l'hiver, ils remerciérent l'Empereur de la part de leur Maitre, des presens qu'il lui avoit envoïés quatre ans auparavant, & lui en firent de nouveaux, dont le détail que nos anciens Ecrivains ont fait dans leur Histoire, ne me paroît pas indigne d'avoir sa place dans celle-ci. Sans parler des riches vestes, des étoffes précieuses, des parfums, des baumes, des bois aromatiques, & des autres choses de cette nature, il y avoit deux pieces très-remarquables.

807.

Eginard. Monachus Sangallensis.

La premiere étoit une Tente d'une hauteur & d'une étendue prodigieuse, où se trouvoient toutes les pieces d'un Appartement complet, & qui avoit en dedans par sa grandeur & par sa disposition, plus l'air d'une Maison que d'une Tente. Elle étoit d'une très-belle toile de lin, & les cordes qui la tenoient tendue, étoient de diverses couleurs.

Eginard. in Annal. Poëta Saxon. L. 4.

L'autre piece peu estimable aujourd'hui, mais très-rare & très-précieuse alors, étoit un Horloge à ressort * à & roues fort juste, qui marquoit & qui sonnoit les heures. Il sonnoit par le moïen de plusieurs petites boules d'airain, dont un certain nombre, & autant qu'il en falloit, tomboit au bout de chaque heure sur un tambour d'airain placé au fond de l'Horloge. Pour servir de montre, il y avoit à l'exterieur de l'Horloge douze petites portes, dont une s'ouvroit à chaque heure qui sonnoit; de sorte qu'une porte s'ouvroit à une heure, & demeuroit ouverte; à deux heures il s'en ouvroit une seconde; à trois heures une troisiéme,

* Arte Mechanicâ compositum.

807. & ainsi du reste jusqu'à la douziéme. Quand douze heures étoient sonnées, il sortoit par ces douze portes autant de petits Cavaliers, qui en sortant fermoient chacun la leur, & ensuite une nouvelle révolution commençoit : divers autres petits jeux ou artifices semblables paroissoient fort admirables à nos François, qui n'avoient encore rien vû de pareil en ce genre.

On voulut toutefois faire connoitre aux Persans que les Mathematiques n'étoient pas une science inconnue en France, & on fit à Aix-la-Chapelle durant qu'ils y étoient, des observations d'Eclipses & du cours des Planetes. Il y eut trois Eclipses de Lune & une du Soleil dans l'espace d'un an : il arriva que Jupiter fut aussi caché par la Lune, & Mercure fut observé pendant huit jours entre le Soleil & la Terre, paroissant dans le corps du Soleil comme une tache noire. Ce dernier article ne sera pas conforme aux observations de nos Astronomes d'aujourd'hui non plus qu'à la verité. Il est impossible que Mercure demeure à beaucoup près si long tems entre le disque du Soleil & nous, & il faut qu'en ce point-là Eginard n'ait pas rapporté fidelement les observations des Astronomes de la Cour.

Ces Eclipses frequentes & ces autres phénomenes qui paroissoient fort extraordinaires à tous ceux qui n'étoient pas versés dans ces matieres, aïant été publiées, furent regardées par le Peuple comme des pronostiques de quelque accident funeste, & ensuite l'imagination de quelques-uns leur fit voir dans le Ciel deux Armées qui se battoient l'une contre l'autre.

[illegible]

Eginard. in Annal.

S'il étoit arrivé cette année-là quelque malheur à la France, on n'auroit pas manqué de dire, que tous ces prétendus prodiges en étoient les présages ; mais tout lui réussit heureusement comme les années précedentes. Les Maures aïant voulu faire une descente dans l'Isle de Sardaigne, y furent repoussés avec perte de trois mille hommes, & étant venus ensuite pour en tenter une autre dans l'Isle de Corse, le Connétable Burchard envoïé par Charlemagne avec une Flote, pour la défense de ces Isles, leur livra la bataille, où ils furent défaits & mis en fuite, aïant eu treize de leurs Vaisseaux pris ou coulés à fond. Le Patrice Nicetas qui étoit venu dans le Golfe avec une Flote de l'Empereur d'Orient, demeura dans un Port des Venitiens sans rien faire, & aïant appris la victoire du Connétable, il fit une Tréve jusqu'au mois d'Août suivant avec le Roi d'Italie, qui apparemment ap-

puio

puïoit dans les Isles de Venise un parti contraire à celui de l'Empereur, & ce Commandant s'en retourna à Constantinople. Les Ambassadeurs de Perse qui avoient apprehendé que ces differends ne retardassent ou n'embarrassassent leur retour, & qui en attendoient en effet la décision, s'embarquerent aussi pour reprendre le chemin de leur Païs. 807.

Ce ne fut pas seulement sur les côtes d'Italie que les François combattirent les Maures. Ils firent encore une autre expedition en Espagne, que les autres Generaux conduisirent avec bien de la prudence, & où les Troupes firent paroître beaucoup de valeur. Le Roi d'Aquitaine avoit résolu d'y marcher en personne; mais il en fut empêché par les avis qu'il reçut de l'Empereur son pere, qui l'avertit qu'une Flote de Normans avoit passé dans la Manche, & faisoit voile vers les côtes d'Aquitaine pour y faire quelque descente. Il envoïa promptement ses ordres sur toutes les côtes, afin qu'on se tînt sur ses gardes, principalement aux embouchures des rivieres. Il fit encore bâtir de nouveaux Vaisseaux pour garder l'embouchure de la Garonne & de quelques autres Fleuves, & fit cependant entrer son Armée en Espagne; sous la conduite d'Ingobert que l'Empereur lui avoit envoïé pour la commander. Vita Ludov. Aur.

L'Armée étant arrivée à Barcelone, on y tint conseil de guerre, sur les moïens de passer l'Ebre, le long duquel les ennemis s'étoient campés pour couvrir Tortose & le reste du Païs. On trouva que c'étoit une entreprise impossible de passer cette riviere en presence d'une Armée aussi nombreuse que celle des Maures, & qu'à moins de quelque stratagême on ne pourroit ni les surprendre ni les forcer.

Il fut résolu que le General marcheroit avec la plus grande partie de l'Armée vers l'embouchure de l'Ebre, afin d'attirer de ce côté-là toutes les forces & toute l'attention des ennemis, qu'on feroit partir la nuit le reste, pour aller tenter le passage de la riviere plus haut, en un endroit éloigné de trois journées de marche. On donna le commandement de ce Corps au Comte Ademar & au Comte Bera Gouverneur de Barcelone. Ils marcherent sans chariots & sans tentes pour ne point embarrasser leur marche. On avoit fait faire secretement à Barcelone un assés grand nombre de bateaux qui se démontoient & se séparoient en quatre pieces, chaque piece pouvoit être portée par un mu-

807. let, & ces bateaux étoient destinés à passer l'Infanterie. Ces Troupes, comme dans la précedente expedition, ne marchoient que la nuit, & pendant le jour elles se cachoient dans les bois, dont les bords de l'Ebre étoient presque tout couverts, & il y avoit défense, sous peine de la vie, de faire du feu, de peur que la fumée ne donnât lieu à quelque alarme. Ils arriverent heureusement au lieu destiné, & passerent la riviere dans leurs bateaux, sans que personne s'y opposât, & l'on fit passer les chevaux à la nage. Jusques-là les ennemis ne s'étoient apperçus de rien, & ces Troupes commençoient à marcher pour venir surprendre le Camp des Maures du côté qu'il n'étoit nullement retranché ni gardé, quand un hasard les découvrit.

Comme le General des Sarrasins Gouverneur de Tortose nommé Abaïdon, étoit campé sur le bord de l'Ebre vers son embouchure, des Soldats Maures se baignoient souvent dans ce fleuve : un d'entre-eux vit en se baignant vers le milieu de la riviere, une assés grande quantité de fiente de cheval, que la riviere emportoit à la mer : « Que veut dire cela, dit-il à ses camarades? Ce n'est point là de la fiente d'ânes sauvages ni d'autres bêtes fauves, il faut qu'il y ait de la Cavalerie au haut de la riviere, » & puis aïant examiné de plus près la chose, il trouva dans cette fiente des grains d'avoine, qui lui ôterent tout doute là-dessus. Il alla trouver son General, à qui il donna cet avis. Il en profita, & fit sur le champ monter deux de ses gens sur deux chevaux très-vîtes, pour aller à la découverte.

[illegible] sont encore en Espagne. Ils ne furent pas fort loin sans rencontrer les Troupes Françoises, qui s'avançoient à grands pas vers le Camp. Ils retournerent à toutes jambes en donner avis au General, qui voulut mettre son Armée en bataille, pour faire tête aux François; mais cette nouvelle répandit une telle fraïeur dans tout le Camp, que les Soldats, sans écouter ni les menaces ni les ordres des Officiers, commencerent à fuïr, abandonnant les bagages & les munitions; de sorte que le General fut contraint de se retirer lui-même. Les François en arrivant au Camp, furent fort surpris de n'y point rencontrer d'ennemis, profiterent de tout ce qu'ils y trouverent, & passérent la nuit dans les Tentes des Sarrasins.

Vita Ludovici Pii. Cependant l'Emir Abaïdon rallia la plus grande partie de ses Soldats revenus de leur terreur, & s'avança dès le lendemain

vers le Camp pour y surprendre les François, qu'il croïoit trouver occupés au pillage : mais il se trompa, il les trouva en bataille, résolus de l'attendre, & postés avantageusement pour suppléer à leur petit nombre. Il les attaqua avec vigueur : mais il fut repoussé & mis en déroute avec un très-grand carnage. Ce succès fit esperer au General Ingobert d'emporter Tortose, & il en forma le siege : mais après y avoir consumé inutilement plusieurs jours, il le leva. 807.

Louis l'assiégea en personne l'année suivante; la prit par capitulation après quarante jours de siége, & en envoïa les clefs à l'Empereur son pere, alors occupé d'une nouvelle guerre du côté du Nord. 808.

Les Conquerans en poussant leurs conquêtes, & en subjuguant leurs ennemis, s'en font toûjours de nouveaux. Charlemagne avoit enfin parfaitement soumis les Saxons, & s'étoit rendu maître paisible dans leur païs, tant en-deçà qu'au-delà de l'Elbe. En avançant vers le Nord à droite, dans le païs aujourd'hui appellé Meklebourg, étoient les Abodrites, Peuples jusqu'alors fidéles à la France. Plus à gauche dans cette langue de Terre, qui s'avance entre la Mer Baltique & l'Ocean Germanique, étoient les Normans ou Danois. Nos anciens Historiens donnent ces deux noms aux Peuples du Danemarc, quoiqu'à parler proprement, les Normans dont le nom signifie homme du Nord, fussent Habitans de la Norvege. Mais soit que les Danois fussent une Colonie de ces Normans ou Norvegiens, soit qu'ils fissent ensemble leurs courses sur les Terres de France, on désigne dans l'Histoire les uns & les autres par le nom de Normans, & je suivrai aussi cet usage dans la mienne.

Godefroi Roi de Danemarc, fait une irruption dans le Païs des Abodrites.

Ces Danois étoient gouvernés par un Roi nommé Godefroi, dont j'ai parlé, Prince puissant par le nombre d'hommes dont son païs étoit peuplé, & par la multitude de ses Vassaux, qui tenoient toûjours en alarmes toutes les côtes de Germanie, de France, d'Angleterre & d'Ecosse. D'ailleurs homme vaillant & bien résolu à ne pas laisser prendre pié aux François dans ses Etats. Il eut même la hardiesse de leur déclarer la guerre, & ce fut en se jettant dans le païs des Abodrites, d'où il chassa le Duc Trasicon, que Charlemagne y avoit établi peu d'années auparavant. Il fit pendre un autre Duc nommé Godelaibe, qui

808. avoit voulu s'oppoſer à ſon paſſage, & contraignit une grande partie du païs à le reconnoître pour Roi, & à lui païer tribut. Cette conquête lui coûta beaucoup de monde & des plus conſiderables de ſon Armée, entre autres un de ſes neveux, qui fut tué à l'attaque d'une petite Place qu'on ne nomme point.

L'Empereur ſur les nouvelles de cette irruption, & appréhendant que ce Roi ne voulût paſſer l'Elbe, fit partir auſſi-tôt le Prince Charles avec une Armée; ce Prince étant arrivé ſur l'Elbe, y fit bâtir un Pont, & l'aïant fait paſſer à ſes Troupes, entra dans les païs qui s'étoient ſoumis à l'ennemi, & y porta par tout la déſolation.

Godefroi aïant appris la marche du Prince Charles, retourna ſur ſes pas. Il fit raſer un port appellé Reric, qu'il avoit ſur l'Ocean Germanique, pour n'être pas obligé de le défendre contre l'Armée Françoiſe, & en tranſporta tous les Marchands & tous les Magaſins à Slieſtorff, aujourd'hui Sleſwic dans le Jut-

Eginard. in Annal.

land. Mais pour plus grande ſûreté, & pour fermer entierement l'entrée de ſes Etats aux François, il fit élever une haute muraille, qu'il fortifia de bonnes Tours ſur la rive Septentrionale de l'Eider en-deçà de Sleſwic, & qui occupoit tout l'eſpace de cette langue de Terre, qui eſt entre la Mer Baltique & l'Ocean Germanique: & afin que cette muraille pût être plus aiſément gardée, il n'y fit faire qu'une ſeule porte pour le paſſage des Chariots, & pour tout ce qu'il voudroit faire ſortir de ſon Roïaume ou y laiſſer entrer. Il fit tracer tous ces travaux en ſa préſence, partagea ſes Troupes pour y travailler & pour couvrir les travailleurs, en cas que les François vouluſſent les inquiéter, & l'ouvrage fut fait en peu de tems. Charles ne voïant plus d'ennemis en campagne, s'en retourna après avoir fait conſtruire deux Forts ſur l'Elbe, pour arrêter les courſes des Normans & des Vilſes qui s'étoient joints à eux dans cette guerre.

[illegible]magne ré[illegible] [illegible] de Nortumberland. [illegible] in Annal.

Ce fut durant cette expédition qu'Eadulfe Roi de Nortumberland dans la Grande Bretagne, détrôné & chaſſé de ſon Roïaume par ſes Sujets, vint ſe jetter entre les bras de Charlemagne, qui le reçut à Nimegue, & lui conſeilla de faire le voïage de Rome, pour engager le Pape à ménager conjointement avec lui ſon retour, & la choſe lui réuſſit. Le Pape qui étoit toûjours Leon III. joignit ſon autorité à celle de l'Empereur, & les Envoïés de l'un & de l'autre agirent ſi efficacement, que dès la même année Eadulfe fut rétabli.

Cependant les brouilleries & les divisions des Venitiens duroient toûjours, & la Tréve que le General Nicetas avoit faite avec le Roi d'Italie étant expirée, on recommençoit les actes d'hostilité de part & d'autre, la Flote Grecque étoit revenue dans les Isles des Venitiens, sous la conduite d'un nouveau General nommé Paul, qui en fit un détachement pour venir attaquer Comachio, Ville située dans une Baïe vers l'embouchure du Pô, à quelques lieues de Ravenne. Les Grecs ne furent pas plûtôt descendus pour en former le siége, que la garnison qui étoit nombreuse aïant fait une grande sortie, les mit en déroute, & les obligea à regagner promptement leurs Vaisseaux, & à se retirer dans les Isles de Venise. 809. Eginard. ad an. 809.

Ce désavantage fit résoudre le General Paul à faire des propositions de paix au Roi d'Italie, l'assûrant qu'il avoit ordre de son maître de les faire. Pepin voulut bien les écouter: mais deux des plus considérables Venitiens Wilhaire & Beot, à qui l'Histoire donne la qualité de Ducs, qui ne vouloient pas que la paix se fît entre les deux Empires, firent tout leur possible pour la traverser: si bien que Paul s'étant persuadé qu'ils en vouloient à sa vie, sortit promptement des Isles sans rien conclure. Ces deux Ducs étoient les Chefs du parti François, & ceux-là mêmes qui étoient venus trois ans auparavant trouver Charlemagne avec les Envoïés de Dalmatie, pour se mettre sous sa protection, en secouant le joug de l'Empereur d'Orient. Les Grecs se dédommagerent de la déroute de Comachio, en pillant la Ville de Populoni, c'étoit celle qu'on appelle aujourd'hui Piombino, d'autres Porto Ferrato, d'autres Porto Baratto. Les Maures d'Espagne profitant de ces divisions des Princes Chrétiens, firent une descente dans l'Isle de Corse, y surprirent la Ville d'Aleria le Samedi-Saint, & en enleverent tous les Habitans pour les faire esclaves, excepté l'Evêque & quelques vieillards dont ils ne voulurent pas se charger. C'est là tout ce qui se passa cette année-là en Italie par rapport aux François.

Les affaires d'Espagne ne leur furent pas plus heureuses, & ils s'étoient laissés surprendre dans Tortose durant l'hiver. Le Roi d'Aquitaine voulut la reprendre dans cette Campagne, il l'assiegea; mais désesperant de la pouvoir emporter, il leva le siége, & revint en Aquitaine sans avoir rien fait de mémorable. Le siege de la Ville d'Huesca, tant de fois prise, & tant de fois per- Vita Ludovici Pii.

809. duc, ne réussit pas mieux, le Comte Heribert en leva aussi le siege, & déchargea son chagrin sur tout le païs d'alentour, qu'il ravagea entierement avant que de repasser les Pyrenées.

Du côté du Nord le Roi de Danemarc tout fortifié & tout retranché qu'il étoit dans son Roïaume, entouré de la Mer & de la forte muraille qu'il avoit élevée entre les deux Mers, pensa neanmoins à appaiser Charlemagne. Il sçavoit que la maxime constante de ce Prince à l'égard des Peuples de Germanie, avoit toûjours été de ne laisser jamais impunies les moindres insultes qu'il auroit reçûes, soit de ses Vassaux, soit de ses voisins. Il ne doutoit pas que si-tôt que les affaires d'Italie & d'Espagne permettroient aux François d'en retirer une partie de leurs Troupes, il ne les eût sur les bras, & n'en fût attaqué par Mer & par Terre. Il fit donc dire à Charlemagne par quelques Marchands François, qui trafiquoient avec les Danois, qu'il avoit appris qu'on étoit fâché contre lui à la Cour de France, de ce qu'il étoit entré avec une Armée dans le Païs des Abodrites; que ce qu'il avoit fait n'étoit que des represailles, & qu'ils l'avoient insulté les premiers; qu'il étoit bien aise de convaincre l'Empereur que ce n'étoit pas lui qui avoit rompu la paix, & qu'il le prioit de consentir à une conference sur la Frontiere des deux Etats. Ils y envoïerent en effet chacun de leurs Députés, qui s'assemblerent à Badonfliet, au-delà de l'Elbe, mais ce fut en vain: tout se termina à faire des plaintes de part & d'autre, & le Roi de Danemarc aïant refusé de faire aucune satisfaction, on se retira chacun chés soi sans rien conclure.

Eginard. in Annal. ad an. 809.

Aussi-tôt les hostilités recommencerent: Trasicon Duc des Abodrites, suivant les ordres de Charlemagne, s'étant fait joindre par un grand nombre de Saxons, entra dans le Païs des Vilses & des Esclavons, appellés Smeldinges, qui s'étoient joints l'année d'auparavant au Roi de Danemarc, & porta par tout le ravage. Il prit & ruina la principale Ville des Smeldinges, & reconquit tout le Païs qui s'étoit soumis par force à ce Prince. Trasicon fut tué quelque tems après en trahison à Reric par les Danois.

Il fait [illegible] une Frontiere [illegible] contre les [illegible] Danois.

Eginard. in vita Caroli M.

Le Roi Normand aussi fier que prudent, inquietoit Charlemagne; ce Prince étoit averti des vastes desseins qu'il meditoit; qu'il ne prétendoit pas moins que de venir conquerir la Saxe & la Frise, & se rendre ensuite maître de toute la Germanie, &

qu'il avoit eu la hardiesse de dire qu'on le verroit en peu de tems à la tête de ses Normans devant Aix-la-Chapelle, défier au combat le fameux Roi des François. 809.

Charlemagne qui n'avoit point encore eu d'ennemi aussi hardi que celui-là, le jugea assés redoutable pour prendre contre lui des précautions extraordinaires. Il le prévint, & aïant fait marcher au-delà de l'Elbe une grande Armée, sous la conduite du Comte Egbert, comme s'il eût voulu la faire entrer en Danemarc, il ordonna à ce General de se saisir de certains passages, pour empêcher les Danois de s'avancer vers l'Elbe, & d'emploïer son Armée pendant toute la Campagne à bâtir une Forteresse sur la riviere de Sturie, en un lieu nommé Essesfelt. L'ordre fut executé, & la Forteresse fut en état de défense au mois de Mars suivant. Cette précaution ôta l'envie au Roi des Normans de passer l'Elbe pour entrer dans la Saxe, & il porta ailleurs ses entreprises, comme je le dirai bientôt.

Dispute en France touchant la Procession du S. Esprit.

Ces soins militaires dont les affaires de Germanie, d'Espagne & d'Italie occupoient Charlemagne, ne l'empêchoient point de veiller au repos de l'Eglise, & de prévenir les differends qui pouvoient le troubler. Il s'éleva alors en France une dispute sur un point qui fit encore plus de bruit quelques siecles après; c'étoit touchant ce qu'on appelle en Theologie la Procession du S. Esprit, sçavoir s'il procede du Pere & du Fils, ou seulement du Pere.

Les Peres des quatre premiers siecles avoient parlé communément d'une maniere qui supposoit ce dogme. Theodoret au contraire, l'Eglise ne s'étant pas encore expliquée nettement sur ce sujet, osa le traiter de dogme impie, suivant l'opinion de son Maître Theodore de Mopsueste, si fameux par ses erreurs, & dont le Symbole qui contient celle-là, fut condamné au Concile d'Ephése, mais pour d'autres raisons. Le premier Concile de Constantinople tenu contre les Ariens & les Macedoniens, avoit ajoûté au Symbole de Nicée, que le S. Esprit procedoit du Pere, *qui ex Patre procedit:* mais sans décider s'il procedoit aussi du Fils. Au cinquiéme & au sixiéme siecle, les Eglises d'Espagne sçachant par quelques Lettres des Papes quel étoit le sentiment de l'Eglise Romaine sur cet article, ajoûterent au Symbole de Nicée & de Constantinople ce mot *Filioque*, *qui ex Patre Filioque procedit*, qui exprime distinctement cette verité, que le S. Esprit procede du Pere & du Fils.

809.

La Formule de Foi que Gregoire de Tours a mise à la tête de son Histoire, où ce dogme est en termes exprès, montre que c'étoit dès-lors la Doctrine des Eglises des Gaules. En l'année 767. sous le regne de Pepin on traita de cette matiere dans le Concile de Gentilli, dont les Actes sont perdus. Enfin sous Charlemagne on n'étoit gueres partagé là-dessus, jusqu'à ce qu'un Moine de Jerusalem nommé Jean, qui étoit du sentiment contraire, eut proposé ses doutes, & attiré dans son parti plusieurs Theologiens. Soit que ce Moine fût venu en France, soit que le commerce que les François avoient alors à Jerusalem à la faveur du Roi de Perse, eût fait de là passer cette Theologie dans le Roïaume, on commença à remuer cette question, sçavoir si c'étoit une chose très-constante que le S. Esprit procedât du Pere & du Fils.

L'Empereur assemble un Concile à Aix-la-Chapelle sur ce sujet.

Ado Regino.

Charlemagne la crut assés importante pour meriter d'être examinée par un Concile : il le convoqua à Aix-la-Chapelle, & ordonna qu'on y proposât ce qui se pouvoit dire de part & d'autre. La question se réduisoit à deux points. Le premier, si en effet il étoit de la Foi que le S. Esprit procedât du Pere & du Fils, ou seulement du Pere. Le second, si supposé que ce fût-là la créance Catholique, les Eglises de France & d'Espagne avoient eu droit de l'insérer au Symbole de Constantinople, en y ajoûtant cette parole *Filioque*, & s'il étoit à propos pour l'uniformité, de faire chanter ce Symbole dans toutes les Eglises de l'Empire François avec cette addition. Chacun dit ses raisons dans le Concile, & l'Empereur qui y assista, trouva la chose si difficile à décider, tant pour la créance que pour l'usage, qu'il ne voulut pas qu'on prononçât avant que d'avoir pris l'avis du Pape.

Il envoïe à Rome pour avoir l'avis du Pape.

Il envoïa donc à Rome pour faire vuider cette question, Bernard Evêque de Vormes, Jessé Evêque d'Amiens, & Adelar Abbé de Corbie. Le Pape Leon III. eut avec eux diverses conferences sur ce sujet, où ces Prélats qui étoient du sentiment reçu communément en France, lui proposerent d'abord les passages de l'Ecriture & des Peres, qui prouvoient que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, & les difficultés que l'on pouvoit faire contre ce sentiment.

Tom. II. Concil. Gall.

Le Pape leur répondit, qu'il étoit si persuadé que le sentiment des Eglises de France étoit le veritable ; & qu'il étoit de la Foi que

que le S. Esprit procédoit du Pere & du Fils, qu'il sépareroit de sa Communion quiconque entreprendroit de soûtenir le contraire. 809.

Après cette réponse ils lui firent cette autre question. « Puisque » vous êtes persuadé que c'est-là un article de Foi, ne sommes- » nous pas obligés d'en instruire les Peuples? Sans doute, » repliqua le Pape.

« Puisqu'ainsi est, reprirent les Prélats, que pensez-vous d'un » autre point qui regarde l'usage & la pratique des Eglises de » France? Dans plusieurs de nos Eglises on chante le Symbole » de Constantinople avec l'addition du mot *Filioque*, qui expri- » me nettement ce dogme. Il y en a quelques-autres où cette ad- » dition n'a pas encore été faite. Trouverez-vous qu'il y ait quel- » que inconvenient à faire chanter par tout ce Symbole avec » cette addition? »

« Ce n'est pas mon avis, repartit le Pape. Il ne faut rien in- » nover: le second Concile General n'a point mis ce mot dans sa » Formule: d'ailleurs le Concile de Calcédoine & les autres ont » fait des défenses expresses de rien ajoûter aux Formules de Foi. » Il faut s'en tenir à ce qu'ils ont prescrit, & il est à propos qu'on » efface cette addition dans les Missels des Eglises où elle a » été faite. »

Sur cette réponse ils répresenterent au Pape que ce retranchement pourroit causer du scandale, & que s'il le faisoit, les Peuples bien loin de regarder cet article comme un article de Foi, tel qu'il étoit, cela leur donneroit lieu de se persuader que la créance de l'Eglise y étoit contraire: puisqu'on le retranchoit du Symbole, c'est-à-dire de la regle de leur creance.

Le Pape leur dit que l'inconvenient qu'ils lui proposoient, méritoit qu'on y fit attention, & après avoir raisonné sur cela quelque tems avec eux; il trouva un tempérament qui fut, non pas de faire effacer avec éclat cette addition dans les Eglises où elle étoit en usage, mais de cesser d'abord de s'en servir dans la Chapelle du Roi, lorsqu'on y chanteroit le Symbole, & de dire qu'on en usoit ainsi pour se conformer à l'Eglise de Rome, où cette addition n'étoit point en usage, & qu'ensuite insensiblement les autres Eglises se conformeroient à l'usage de la Chapelle Roïale, & ôteroient de leur Symbole une parole, qui toute veritable qu'elle étoit, y avoit été ajoûtée sans autorité.

809.

Anastas. in Leone.

Le Pape fit plus : car pour montrer le respect qu'il avoit pour les Conciles Generaux, & en particulier sur ce point-là, il fit faire deux Tables d'argent, & par son ordre on grava le Symbole en Grec sur l'une, & en Latin sur l'autre, sans l'addition *Filioque*, & on les plaça dans l'Eglise de S. Pierre auprès du Tombeau de ce Saint.

L'Histoire ne marque point, si, suivant l'avis du Pape, on retrancha l'addition dans la Chapelle Roïale : mais les Eglises de France, aussi-bien que celles de Germanie & d'Espagne, demeurerent dans leur pratique. Le Schisme de l'Eglise Grecque, dont le Patriarche Photius fut l'Auteur quelque tems après, donna lieu de disputer de nouveau, & sur le dogme, & sur l'usage de l'addition. L'Eglise Romaine dans l'onzième siécle se conforma elle-même sur ce point-là aux autres Eglises. Enfin le dogme fut décidé autentiquement dans le Concile de Florence, & l'usage de l'addition justifié & autorisé.

La guerre se rallume en divers endroits.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle fut tenu sur la fin de l'année 809. La suivante vit la guerre s'allumer plus vivement que jamais dans toutes les frontieres de l'Empire François, en Espagne, en Italie, en Germanie, par Mer & par Terre.

Eginhard. in Annal. ad an. 809.

Aureole Comte & Gouverneur pour la France de la Frontiere d'Espagne, appellée communément la Marche Espagnole, mourut sur la fin de l'année. Amaroz qui commandoit pour le Roi de Cordoue dans Saragosse & dans Huesca, prit cette occasion pour s'emparer de toute cette Frontiere, mieux gardée jusqu'alors par la vigilance d'Aureole, que par les Troupes qui y étoient en petit nombre. Amaroz après s'être saisi de la plûpart des Places de défense, y mit Garnison. Ce n'étoit pas pour augmenter la domination du Calife qu'il avoit fait cette entreprise, c'étoit au contraire pour secouer le joug de ce Prince, & se faire un petit Etat composé des Villes de Saragosse, d'Huesca & des autres Places & Territoires qui en dépendoient, & de ce qu'il venoit d'enlever à la France. Mais comme il lui eût été impossible de se soûtenir contre deux ennemis aussi puissans que les deux Princes qu'il avoit si insolemment offensés en même tems par ce procedé, il envoïa sur le champ un de ses confidens à Charlemagne, pour le prier de ne lui point sçavoir mauvais gré de ce qu'il avoit fait; qu'il ne s'étoit saisi du Gouvernement d'Aureole, que pour y unir celui de Saragosse, d'Huesca & des

autres Places dont il étoit maître, & soûmettre toutes ces Villes à la domination de France, de laquelle il vouloit désormais être Vassal, & dépendre entierement ; il supplioit l'Empereur d'approuver sa conduite, & d'agréer les hommages & l'obéissance qu'il prétendoit lui rendre avec toute la fidelité possible. 809.

810. *Vita Ludov. Pii.*

Peu de tems après le Roi d'Aquitaine fut averti que les Gascons faisoient des cabales dans leurs montagnes, & qu'une grande partie étoit résolue de secouer le joug des François.

Les nouvelles d'Italie n'étoient pas moins fâcheuses. Le parti des Grecs avoit prévalu dans le païs de Venise, & on s'y étoit déclaré en faveur de l'Empereur d'Orient contre le Roi d'Italie. Pepin résolu de s'en venger, assembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, & fit venir la meilleure partie de celles qu'il avoit dans la Sardaigne & dans l'Isle de Corse : ce qui aïant été sçu en Espagne, les Sarrasins ne manquerent pas de se mettre en Mer avec leur Flote, & de venir faire une descente en Sardaigne, d'où après quelque pillage, ils s'en allérent à l'Isle de Corse qu'ils subjuguérent presque toute entiére.

Enfin, Charlemagne étant encore à Aix-la-Chapelle, où il faisoit ses préparatifs pour la guerre qu'il vouloit faire au Roi des Normans, apprit qu'il en avoit été prévenu, & que l'Armée de ce Prince étoit déja dans la Frise. Je vais raconter par ordre la suite de tous ces divers mouvemens. Je commence par ceux d'Espagne.

Les François reprennent la Frontiere d'Espagne qui leur avoit été enlevée. Eginard, in Annal.

Charlemagne après avoir écouté l'Envoïé de l'Emir Amaroz, le lui renvoïa avec un homme de sa part, chargé de lui proposer les conditions ausquelles on vouloit bien dissimuler l'insolence de son entreprise, & le recevoir en qualité de Vassal de la Couronne de France. L'Emir ne trouva pas ces conditions aussi avantageuses qu'il l'auroit souhaité, & pria Charlemagne d'agréer qu'il traitât de cette affaire avec les Comtes préposes à la garde de la Frontiere de France, qui connoissoient par eux-mêmes l'état du païs & des affaires : Charlemagne y consentit. On ne put rien conclure après bien des conférences, cet homme cherchant à n'avoir qu'une dépendance apparente de la France, & qu'autant qu'il lui seroit necessaire pour obtenir du secours, & se rendre redoutable au Calife ; mais ce Prince aïant lui-même envoïé des Ambassadeurs à Charlemagne, & fait la paix avec lui, pressa vigoureusement le rebelle, & l'obligea à se renfermer dans Huesca, tandis que les François se remirent en possession de ce

810. qui leur avoit été enlevé. On ne dit pas ce que devint Amaroz.

Vita Ludovici Pii.

Sur les mêmes frontieres d'Espagne, le Roi d'Aquitaine s'avança jusqu'à Dax, & envoïa ordre aux Chefs des Gascons Montagnards de l'y venir trouver. Comme ils virent bien en recevant cet ordre, que leurs menées avoient été découvertes, ils refuserent d'obéïr, prévoïant qu'on ne les appelloit que pour les punir, ainsi le Roi fut obligé d'entrer dans les montagnes, où il fit ravager tout le païs. Ces Montagnards esperoient bien se venger sur l'Armée, quand elle repasseroit les Monts, & avoient disposé par tout des embuscades. Mais le Roi donna ses ordres pour marcher avec toute la précaution possible.

La premiere troupe de Gascons qui parut fut dissipée, & on ne put en prendre qu'un seul, qui fut pendu sur le champ : on fit en même-tems sçavoir aux autres qu'on traiteroit de même sans aucun quartier, tous ceux qu'on prendroit : on se saisit aussi de plusieurs de leurs femmes & de leurs enfans pour servir d'ôtages pendant la marche ; de sorte que l'on repassa sans aucune perte. Mais la guerre d'Italie fut beaucoup plus vive.

La paix est conclue entre les deux Empires.
Eginard.

Pepin attaqua les Venitiens par Terre & par Mer, les battit par tout, & obligea leurs Ducs à demander quartier, & à se soûmettre à sa domination. Ensuite il envoïa sa Flote sur les côtes de Dalmatie ; mais Paul Gouverneur de l'Isle de Cephalonie pour l'Empereur d'Orient, aïant paru avec la sienne beaucoup plus forte, celle de Pepin se retira sans rien entreprendre davantage. Cette guerre finit cette même année par un Traité de Paix conclu à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Nicephore avoit envoïé des Ambassadeurs à Charlemagne. Par ce Traité Venise fut rendu à l'Empereur d'Orient.

De toutes ces guerres que Charlemagne fut obligé de soûtenir en même-tems cette année, la plus pressante, la plus dangereuse, & qui l'inquietoit le plus, étoit celle que lui faisoit dans la Germanie Godefroi Roi des Normans. Ce Prince s'étoit de nouveau ligué avec les Vilses, qui faisoient, comme j'ai dit : partie de la Nation Esclavonne, & qui habitoient au dela de l'Elbe. Le Fort que Charlemagne avoit fait bâtir l'année précedente sur le bord de l'Elbe, l'avoit empêché de tenter le passage de cette riviere, & d'executer le dessein qu'il avoit eu de faire irruption dans le milieu de la Saxe. Les Vilses eurent cependant ordre de tenir de ce côté-là les François en échec, & lui se cam-

810.

pa avec une Armée sur les Frontieres de son Etat, comme pour marcher vers l'embouchure de l'Elbe; mais la largeur de la riviere, & les François campés sur l'autre bord, lui en rendoient le passage impossible : ce n'étoit pas là aussi où ce Roi vouloit faire tomber le fort de la guerre.

Il avoit une infinité de Vaisseaux en Mer qui couroient impunément sur les Vaisseaux de presque toutes les autres Nations. Il leur commanda de se rassembler tous au tems qu'il leur marqua, dans les Ports de Normandie, c'est ainsi que notre ancien Historien appelle le Danemarc.

[illegible] Annal. ad an. [illegible]

Il les remplit de Troupes avec beaucoup de promptitude, & les fit partir subitement au nombre de deux cens. Cette Armée fit voile vers la Frise, s'empara des Isles qui la bordent, & profitant de la consternation où cette attaque imprevue jetta les Peuples, elle passa dans le continent. Les Frisons & les François aïant fait un corps d'Armée à la hâte, allerent au devant des Normans : mais ils furent défaits, plusieurs Places se rendirent, & se soûmirent au tribut qu'on les obligea de païer sur le champ pour la premiere fois. Les Vilses de leur côté attaquerent le Fort de Hobucchi sur l'Elbe, que quelques uns croïent être Hambourg, & l'emporterent, il étoit défendu par les Saxons Orientaux, sous le commandement du Comte Odon.

Les Fr[illegible] & les Frisons [illegible] par les Normans.

De si fâcheuses nouvelles obligerent l'Empereur d'envoïer des ordres pressans, pour faire avancer ses Vaisseaux & ses Troupes de Terre. Il alla attendre celles-ci en un lieu nommé Lippenheim, au-delà du Rhin. Si-tôt qu'elles y furent assemblées, il s'avança vers l'ennemi, & se posta aux conflans de la riviere d'Alre & du Veser, attendant l'arrivée du Roi des Normans, qui s'étoit vanté de faire tout son possible pour en venir aux mains avec Charlemagne en personne. Mais l'Empereur fut bien surpris d'apprendre que l'Armée ennemie s'étoit rembarquée, & que la Flote avoit fait voile vers le Danemarc : la cause de cette prompte retraite fut que le Roi de Danemarc avoit été assassiné par un de ses Gardes. Cette mort finit la guerre, car Hemminge fils de ce Prince lui aïant succedé, voulut avant toutes choses faire la paix avec l'Empereur, & la fit sans rien prétendre sur les nouvelles conquêtes que son pere venoit de faire.

Charlemagne fut ravi de cette paix : car de tous les enne-

810. mis de l'Empire François, il regarda toujours les Normans comme les plus dangereux. Un ancien Auteur de sa vie raconta à ce sujet, que comme ce Prince étoit un jour dans une Ville Maritime du Languedoc, on vit paroitre pendant son dîner quelques Vaisseaux qui envoïoient leurs Chaloupes à terre en divers endroits, comme pour reconnoitre le païs. Chacun disoit ses pensées sur ces Vaisseaux, les uns les prenoient pour des Vaisseaux Marchands d'Afrique, les autres pour des Marchands Anglois, les autres pour des Juifs. L'Empereur seul connut à la structure des Vaisseaux & à l'adresse de la manœuvre, que c'étoit des Pirates Normans, & dit que ces Navires étoient plus remplis d'ennemis que de marchandises, on en fut assûré par quelques Barques qu'on fit sortir du Port pour les voir de plus près.

Mon[illegible] Sangallensis. [illegible]

Les Normans voïant tant de mouvemens sur le rivage, & quantité de Troupes qui se répandoient de tous côtés, jugerent que l'Empereur étoit-là, & au lieu de faire descente, prirent le large *. Ce Prince étant toujours à la fenêtre pour les considerer, laissa couler quelques larmes, dont ses Courtisans furent surpris, sans qu'ils osassent lui en demander la cause. Il la leur découvrit lui-même: « Si ces gens-là, leur dit-il en soupirant, osent » menacer les côtes de France de mon vivant, que feront-ils après » ma mort? » Sa prédiction ne fut que trop veritable, & nous la verrons accomplir d'une maniere bien funeste à la France.

[illegible]

Mais il eut des sujets presens de larmes en cette même année 810. dont je raconte l'histoire, qui lui en firent verser en bien plus grande abondance. Il perdit dans l'espace d'un mois deux de ses enfans, sçavoir, la Princesse Rotrude, c'est celle qui avoit été autrefois déstinée pour épouse à l'Empereur Constantin. Il la pleuroit encore lorsqu'on vint lui apporter la nouvelle de celle de son fils Pepin Roi d'Italie, qui mourut à l'âge de trente-trois ans. Ces morts l'affligerent d'une maniere qui auroit diminué l'idée qu'on avoit de sa fermeté & de la force de son esprit, si la bonté de son cœur n'avoit un peu servi à l'excuser. Pepin étoit un Prince dont l'Histoire ne nous marque aucun défaut, & nous fait remarquer le grand respect & l'extrême attachement qu'il avoit pour l'Empereur son pere, avec beaucoup de courage & d'habileté dans la guerre.

* Le Moine de S. Gal [illegible] donnoient à Charlemagne le nom de Charles Martel. C'etoit à cause de la [illegible] avec laquelle il domptoit ses ennemis & de la force de son bras.

Il laissa six enfans, un fils & cinq filles. Charlemagne fit ce jeune Prince nommé Bernard, Roi d'Italie : les cinq filles furent amenées en France, où il les fit élever à sa Cour avec beaucoup de soin. 810.

Charlemagne après avoir conclu la paix avec Arsace Ambassadeur de l'Empereur Nicephore, fit partir peu de tems après ses Ambassadeurs pour en aller faire signer & ratifier le Traité à Constantinople. Ces Ambassadeurs furent Hatton Evêque de Basle, Hugue Comte de Tours, Aion Lombard Comte de Frioul: il fit aussi aller avec eux un Seigneur Sicilien nommé Leon, qui dix ans auparavant étoit tombé dans la disgrace de l'Imperatrice Irene, & s'étoit retiré à Rome auprès de Charlemagne : ce Prince à l'occasion de la paix demandoit sa grace & son retour à l'Empereur Nicephore : il lui envoïa aussi Wilhaire Duc de Venise, pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. Cet homme avoit d'abord pris le parti des François dans cette Republique contre l'Empereur d'Orient, & depuis il avoit trahi les François, & fait mille intrigues pour entretenir la discorde entre les deux Empires : Pepin l'avoit fait prisonnier dans son expedition des Isles de Venise, & l'avoit relegué en France.

Les Ambassadeurs arriverent à Constantinople, & y apprirent peu de tems après leur arrivée, la déplorable fin de l'Empereur Nicephore. Ce Prince avoit declaré la guerre aux Bulgares, Païs qui est aujourd'hui sous la domination du Turc, & dont Sophie est la Capitale. Il poussoit cette guerre avec beaucoup d'animosité, & le Roi des Bulgares nommé Crume se voïant accablé, lui demandoit la paix avec toute la soûmission possible, prêt à subir toutes sortes de conditions, pourvu qu'on ne le dépouillât pas entierement, & qu'on lui laissât les Tresors qu'il avoit dans son Palais. 811.

Nicephore naturellement dur & avare ne vouloit rien écouter. Le desespoir fit résoudre ce Roi à périr au moins d'une maniere glorieuse. Il ramassa une assés petite Troupe de ses Soldats, & vint la nuit donner sur le Camp de Nicephore, qui n'aïant plus d'ennemi en Campagne, n'étoit nullement sur ses gardes.

Au prémier bruit de cette attaque imprévûë le desordre se mit dans l'Armée. Le Roi Bulgare marche droit à la Tente de l'Empereur, l'y surprend & l'y tue. Stauracе fils de Nicephore fut fort blessé, & ce fut une déroute entiere, qui rétablit les affaires des Bulgares.

811.

Staurace fut ſalué Empereur ; mais auſſi-tôt après dépoſſedé par Michel ſurnommé Rangabé ſon beau-frere, & mis dans un Monaſtere. Michel ratifia le Traité de paix fait entre Nicephore & la France, & envoïa quelque tems après des Ambaſſadeurs à Charlemagne pour le confirmer.

Eginard. in Annal.

La paix qui avoit auſſi été faite ſur la fin de la Campagne avec Hemminge nouveau Roi des Normans, n'avoit été concluë qu'en general pour la ceſſation des hoſtilités, en faiſant ſeulement de part & d'autre ſerment ſur les armes, ancienne coûtume des Peuples de la Germanie qui s'obſervoit encore : mais la rigueur de l'hiver qui fut extrême cette année-là, avoit empêché les Conferences pour le détail des conditions. Le Printems ne fut pas plûtôt venu, qu'on s'aſſembla ſur la riviere d'Eider, qui ſépare le Holſtein d'avec le Jutland. Douze Seigneurs François d'un côté & autant de Seigneurs Normans de l'autre, confererent enſemble, & tout ſe termina à la ſatisfaction des deux partis.

Charlemagne tenoit en même-tems l'Aſſemblée generale à Aix-la-Chapelle, d'où il envoïa trois Armées en trois differens endroits de ſon Etat, une au-delà de l'Elbe, où elle chatia les Heilinons, qui étoient apparemment un Canton des Eſclavons, & rétablit le Fort que les Vilſes avoient forcé & raſé l'année d'auparavant ; une autre Armée fut envoïée en Pannonie, avec ordre à celui qui la commandoit, de terminer des differends qui étoient ſur le point d'allumer la guerre entre les Huns ou Abares & les Eſclavons leurs voiſins. La troiſiéme Armée fut envoïée en Bretagne pour ſoûmettre les Bretons, qui avoient depuis peu fait quelques révoltes : tous ces ordres furent executés avec exactitude & avec ſuccès.

Durant ce tems-là l'Empereur alla ſur les côtes, que nous appellons aujourd'hui les côtes de Picardie & les côtes de Flandre, voir à Boulogne & à Gand quantité de Vaiſſeaux qu'il avoit fait bâtir depuis l'année précedente, à deſſein d'augmenter les Flotes qu'il prétendoit oppoſer aux Normans. Il fit rétablir à Boulogne une ancienne Tour qu'on croit être celle qu'on appelle aujourd'hui la Tour d'ordre, pour ſervir de phare aux Vaiſſeaux qui entreroient la nuit dans le Port, & ordonna que le Fanal y fut toujours allumé. De-là étant revenu à Aix-la-Chapelle, il eut encore la douleur d'apprendre la mort de ſon fils aîné le Prince

Mort de Charles fils aîné de Charlemagne.

ce Charles. L'Hiſtoire ne nous dit rien ni du lieu ni de la maniere de cette mort, non plus que du caractere de ce Prince. 811.
Nous l'avons vû à la tête des Armées gagner des Batailles, & toûjours fort ſoûmis aux ordres de l'Empereur ſon pere. C'eſt tout ce que nous en ſçavons. Ainſi de trois Princes fils de Reines (car il en avoit quelques autres) tous trois en état de regner, il ne reſtoit plus à Charlemagne de ſes fils, qu'il deſtinoit au Trône, que le ſeul Louis Roi d'Aquitaine, Prince dont la conduite ſage & ſoûmiſe lui donnoit beaucoup de conſolation, mais en même-tems par la crainte de le perdre comme les autres, il lui étoit un grand ſujet d'inquietude.

Quelques mois après la mort du Prince Charles, arriverent les Ambaſſadeurs de l'Empereur Michel, pour confirmer le Traité de paix. Ils firent à Charlemagne leur compliment en Grec, ſelon la coûtume, où ils affecterent de lui donner pluſieurs fois le titre, qui dans leur langue répondoit à celui d'Empereur; ce que les prédeceſſeurs de Michel évitoient de faire autant qu'ils pouvoient *. Ils lui demanderent une de ſes filles ou une de ſes petites-filles en mariage pour le Prince Theophylacte, fils de Michel, qu'il avoit aſſocié à l'Empire; mais cette propoſition fut ſans effet, & l'on ne ſçait point la raiſon de ce refus. Charlemagne leur mit en main le Traité de paix avec une Lettre pour l'Empereur leur Maître. Ils prirent leur route par Rome, où ils reçurent auſſi de la main du Pape une autre copie du même Traité; de ſorte que la qualité d'Empereur d'Occident fut poſſedée deſormais par Charlemagne d'une maniere inconteſtable.

Eginard. in Annal. ad an. 812.

Après le départ des Ambaſſadeurs, Charlemagne tint ſon Parlement à Aix-la-Chapelle, où il fit reconnoître le jeune Prince Bernard, fils de Pepin, pour Roi d'Italie, & le fit partir avec le Comte Vallon ou Vala, proche parent de ce jeune Prince du côté de ſa mere. C'étoit ſur l'avis qu'une Flote de Sarraſins d'Afrique joints à ceux d'Eſpagne, qui par là violoient le Traité de paix fait deux ans auparavant avec la France, étoit prête à ſe mettre en Mer, pour venir faire deſcente en Sardaigne & dans l'Iſle de Corſe. Les Troupes Sarraſines qui deſcendirent en Sardaigne furent entierement défaites. Cette déroute ôta l'envie aux autres de deſcendre dans l'Iſle de Corſe, où ils virent bien

Bernard fils de Pepin eſt reconnu Roi d'Italie.

* Les Empereurs d'Orient donnoient volontiers à nos Empereurs François le titre de ΡΗΞ *Rex*; mais ce ne fut que par contrainte qu'ils leur donnoient celui de Βασιλεύς.

812. qu'on les attendoit, & fut ſuivie d'un autre Traité de paix avec ces Infidelles.

Grimoald Duc de Benevent avoit auſſi pris l'occaſion de la mort de Pepin pour ſe révolter de nouveau : il fut obligé par la promptitude avec laquelle le Comte Vallon marcha contre lui, à ſe ſoumettre, & n'obtint la paix qu'à condition d'un tribut de vingt-cinq mille ſous d'or, qui faiſoient près de deux cens mille livres de notre monnoïe d'aujourd'hui.

Enfin, cette même année-là les Vilſes au-delà de l'Elbe furent encore domptés, & les deux Rois de Danemarc qui avoient ſuccedé à Hemminge leur parent mort après une année de regne, envoïerent auſſi demander à l'Empereur la confirmation du Traité de paix fait avec leur Prédeceſſeur : de ſorte que de tous côtés tout fut tranquille dans l'Empire François.

Le grand âge de Charlemagne, ſes incommodités qui devenoient de jour en jour plus frequentes, l'exemple de pluſieurs Empereurs, la tendreſſe qu'il avoit pour ſon fils, lui firent prendre la réſolution de l'aſſocier à l'Empire, & de joindre au titre de Roi qu'il lui avoit déja donné depuis long-tems, celui d'Empereur d'Occident. Une violente attaque de goute dont il fut pris étant à la chaſſe dans la Forêt d'Ardenne, lui fit hâter l'execution de ce deſſein.

Eginard. in Annal. ad an. 813.

Louis continuoit de ſe faire adorer dans l'Aquitaine par la douceur de ſon Gouvernement. Il joignit à cette bonté qui lui étoit naturelle & à la valeur dont il avoit donné pluſieurs preuves dans les guerres d'Eſpagne & de Germanie, une très-grande pieté & un très-grand zele, qui lui firent principalement entreprendre la réforme du Clergé d'Aquitaine, juſqu'alors très-déreglé, & il en vint à bout. Il fit bâtir quantité de Monaſteres, & même penſa à imiter l'exemple de ſon oncle Carloman, qui avoit renoncé au monde pour ſe ſanctifier plus ſûrement dans la retraite. L'Empereur ſon pere loua ce deſſein. Mais il s'y oppoſa efficacement, lui faiſant comprendre qu'il valoit beaucoup mieux ſe ſanctifier dans l'état où la Providence l'avoit mis, que de le quitter. Louis avoit deſtiné trois jours la ſemaine à donner audience à ſes Sujets, & à faire juger tous les procès en ſa preſence ; ce qui ſe faiſoit avec tant d'équité, qu'à peine entendoit-on la moindre plainte dans tout l'Etat contre le Prince. Archamd un des Secretaires d'Etat de l'Empire aïant été envoïé en

Vita Ludovici Pii.

Aquitaine par l'Empereur pour quelques affaires, fut surpris de l'ordre qu'il vit dans tout ce Roïaume. Le recit qu'il en fit à Charlemagne le charma si fort, qu'il en pleura de joie, & dit à ses Courtisans: " Rendons graces à Dieu,& nous réjouissons de " ce que ce jeune homme est encore plus sage & plus habile que " nous. „ 813.

Charlemagne associe Louis Roi d'Aquitaine à l'Empire.

Theganus de gestis Ludovici Pii. Cap. 6

Chronic. Moissiac

Louis fut donc appellé à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne avoit fait l'Assemblée generale des Evêques, des Abbés, des Ducs, des Comtes & des autres Seigneurs & principaux Officiers de son Etat. Il leur declara le dessein qu'il avoit d'associer son fils à l'Empire, & leur demanda à chacun en particulier s'ils ne l'approuvoient pas? Tous universellement y applaudirent, & s'écrierent qu'il venoit d'une inspiration de Dieu.

Cette Assemblée se tint au mois de Septembre, & l'on prit un Dimanche pour la ceremonie du Couronnement. Elle se fit avec autant de magnificence que de pieté. Tous les Evêques, les Abbés, les Ducs & les Comtes marcherent en rang vers la belle Eglise ou Chapelle que Charlemagne avoit fait bâtir plusieurs années auparavant, & d'où est venu le nom d'Aix-la-Chapelle, que cette Ville porte encore aujourd'hui. L'Empereur suivoit revêtu de ses ornemens Roïaux, la Couronne d'or sur la tête, & s'appuïant sur son fils. Etant arrivés à l'Eglise, ils s'approcherent l'un & l'autre du grand Autel richement paré, sur lequel l'Empereur fit mettre une autre Couronne d'or. Après avoir tous deux prié Dieu assés long-tems à genoux, l'Empereur se leva, & aïant fait faire silence, il parla de la sorte à Louis.

Theganus.

« Le rang où Dieu vous éleve aujourd'hui, mon fils, vous » oblige plus que jamais à respecter sa puissance, à l'aimer, à le » craindre,& à vous rendre un observateur fidele de ses Comman- » demens. En devenant Empereur, vous devenez le protecteur des » Eglises, & c'est à vous de faire en sorte qu'elles soient bien » gouvernées : vous devez les défendre contre la violence des » méchans & des impies; vous avez des sœurs, vous avez des » freres en bas âge, vous avez des neveux, & d'autres parens, » vous êtes dans l'obligation de les traiter comme tels, de les » aimer, & de leur faire toutes les graces qu'ils peuvent atten- » dre de leur Prince, qui est leur Maître, mais en même tems » leur frere, leur oncle, leur parent. Honorez les Evêques com- » me vos peres, aimez vos Peuples comme vos enfans. Pour les

813. » méchans & les indociles ; ne craignez point d'emploïer l'autorité & la force pour les contraindre malgré qu'ils en aïent, à » rentrer dans la voie de leur salut. Que les Monasteres & les » pauvres trouvent dans votre bonté leur refuge & leur conso» lation. Choisissez des Juges & des Gouverneurs craignans Dieu, » & incapables de se laisser corrompre par les présens. Ceux que » vous aurez honorés de quelque dignité, ne les en dépouillez ja» mais sans un grand sujet, & vous-même rendez-vous irrepre» hensible devant Dieu & devant les hommes.

L'Empereur finit son discours en demandant à son fils s'il étoit résolu de gouverner ses Etats, suivant les regles qu'il venoit de lui prescrire. Le Prince répondit qu'il se feroit toûjours un plaisir de lui obéïr, & qu'il esperoit que Dieu lui feroit la grace de ne pas s'écarter de la conduite qu'il venoit de lui marquer.

Alors l'Empereur lui ordonna de prendre lui-même la Couronne d'or qu'on avoit mise sur l'Autel, faisant entendre par là qu'il la tenoit de Dieu seul, & de se la mettre lui-même sur la tête, ce qu'il fit. Ensuite on celebra les divins Mysteres avec une solemnité & un appareil digne de la grandeur de cette ceremonie, & après la Messe on retourna au Palais dans le même ordre qu'on en étoit venu. Quelques jours après, les deux Empereurs se séparerent en s'embrassant tendrement & avec larmes, comme s'ils eussent pressenti que c'étoit pour la derniere fois. Louis retourna en Aquitaine, où les Peuples le reçurent d'une maniere conforme à sa nouvelle dignité, qui augmenta de beaucoup leur respect & l'autorité du Prince.

Il fait tenir plusieurs Conciles.

Charlemagne dans la suite s'appliqua plus que jamais à faire fleurir la pieté & la discipline Ecclesiastique dans le Roïaume. Il fit tenir cette même année-là pendant l'été plusieurs Conciles à Arles, à Reims, à Maïence, à Tours & à Châlons sur Saône, dans lesquels par son ordre il fut recommandé, que dans toutes les Eglises on priât Dieu pour lui & pour le nouvel Empereur. Il renouvella la paix avec les deux Rois des Normans, à qui leurs guerres civiles ne permettoient pas de la rompre, quand ils l'auroient voulu faire. Mais les Sarrasins d'Espagne perdoient trop à l'entretenir avec la France pour la bien observer si long-tems.

La guerre se ralume [illegible] François & [illegible] d'Espagne.

Les Pirates de cette Nation regardoient la minorité du jeune Roi d'Italie, comme un tems propre à renouveller le pilla-

ge des Isles de la Mediterranée, qui leur avoient rarement réussi sous le Roi Pepin. Ils firent une irruption dans l'Isle de Corse lorsqu'on y pensoit le moins, & enleverent un très-grand butin, & quantité de captifs. Le Comte Hermangar Gouverneur du Lampourdan étoit alors en Mer avec une Flote qu'il commandoit : il fut averti de cette perfidie, & se mit en embuscade dans un Port de l'Isle de Majorque pour les attaquer à leur retour : il le fit avec succès, & leur prit huit Vaisseaux, où il trouva près de cinq cens Chrétiens qu'ils emmenoient en esclavage. Par ces hostilités la guerre fut de nouveau ralumée entre les deux Nations, & quelque tems après les Mahometans eurent leur revanche, aïant surpris Civitavechia, qu'ils pillerent. Ensuite ils vinrent à Nice en Provence, qu'ils surprirent pareillement, & qu'ils désolerent, & puis ils retournerent sur les côtes d'Italie, & firent descente en Sardaigne. Comme les Habitans avertis de se tenir sur leurs gardes par le malheur de ces deux Villes, étoient alerte, ils laisserent faire la descente aux Sarrasins, mais ils ne les virent pas plûtôt à terre, qu'étant venus donner sur eux tout à coup, ils les défirent & les taillerent en pieces.

813.

Sur ces entrefaites il arriva un nouveau changement dans l'Empire d'Orient. L'Empereur Michel, Prince simple & peu ferme, déconcerté par les mauvais succès qu'il avoit eus contre les Bulgares, & devenu par là méprisable à ses Sujets, fut dépossede par un de ses Generaux nommé Leon, natif d'Armenie, & appellé communément dans l'Histoire Leon l'Armenien, qui non content de le voir retiré dans un Monastere, le relegua ensuite dans une Isle du Peloponese. Les Ambassadeurs que Charlemagne avoit envoïés à Constantinople n'arriverent qu'après la déposition de Michel, & traiterent avec Leon, qui en les congediant, les fit accompagner par les siens qu'il envoïa à Charlemagne ; mais ces Ambassadeurs en arrivant, trouverent que l'Empire d'Occident avoit aussi changé de Maître.

Charlemagne sur la fin de Janvier de l'année 814. en sortant du bain, fut pris de la fievre, & ensuite d'une pleuresie qui l'emporta en huit jours. Comme il voïoit son mal croître, & ses forces s'affoiblir de moment en moment, il se fit apporter le saint Viatique & l'Extrême-Onction par l'Evêque Hildebolc, Maître de sa Chapelle, & redoubla en cette extrêmi-

814.
Mort de Charlemagne.
Eginard. ad an. 790.
Eginard in anal. ad an 814
Theganus. Cap. 7.
Monachus Engolism. Cap. 24.

té la ferveur & la pieté qu'il avoit fait paroitre durant toute sa maladie. Il tomba le vingt-septiéme de Janvier dans une espece d'agonie, qui dura le reste de ce jour-là & la nuit suivante. Le vingt-huitiéme se sentant entierement défaillir, il fit avec peine le signe de la Croix sur son front & puis sur son cœur, ferma les yeux, prononça encore ces paroles du Psalmiste : *Seigneur, je recommande mon esprit entre vos mains*, & dans ce moment il expira en la soixante-onziéme année de son âge, la quarante-septiéme de son Regne, la quarante-troisiéme depuis la conquête de l'Italie, & la quatorziéme depuis qu'il avoit été couronné Empereur.

814.

Eginard. in Annal.

Non seulement nous avons des Annales du regne de Charlemagne écrites par Eginard son Secretaire, témoin oculaire de la plupart des choses qu'il raconte ; mais encore nous avons de la même main les traits les plus distinctifs de son caractere dans un Ouvrage particulier composé après la mort de ce Prince, dont je vais donner ici le précis, en y ajoûtant ce que quelques autres Ecrivains peu éloignés de son tems, nous en ont aussi marqué.

Eginard in vita Caroli Magni.

Son caractere.

Tout ce qui peut contribuer à former un grand homme se rencontra dans ce Prince, un grand esprit, un grand cœur, une grande ame, avec un exterieur & toutes les qualités requises pour faire valoir tout le merite d'un si beau & si riche fonds. L'étendue de son Empire entouré de tous côtés ou d'ennemis, ou de jaloux de sa puissance; composé d'une infinité de Nations differentes, la plûpart difficiles à contenir dans le devoir, ne l'embarrassa jamais, quoiqu'il eût souvent plusieurs guerres en même tems sur les bras, en Italie, en Espagne, en Germanie, sur la Mer. Ses soins & sa vigilance s'étendoient à tout & par tout, & ne manquoient gueres de le rendre victorieux : reglant au milieu de toutes ces guerres son Etat & l'Eglise, y faisant fleurir la pieté & les Lettres, comme s'il avoit joui de la plus profonde paix : descendant dans le détail de tout, voïant tout par lui-même, toûjours en voïage ou en expedition militaire, tandis que son âge & sa santé lui permirent, également admirable à la tête d'une Armée, d'un Conseil, d'un Concile, & même d'une Academie de Sçavans.

Il fortifia toutes ses frontieres & toutes ses côtes, bâtit pour cela des Villes jusqu'au delà de l'Elbe, mit en mer de nombreu-

ſes Flotes, rendit la France inacceſſible aux Peuples du Nord, qui infectoient l'Ocean, de maniere que ſes ennemis ne purent que très rarement l'entamer, ſoit par Mer, ſoit par Terre. 814.

Conſtant & ferme dans ſes entrepriſes, il ſçavoit les soûtenir juſqu'à ce qu'il en fût venu à bout : c'eſt ce qu'on vit dès le commencement de ſon Regne, lorſqu'abandonné par ſon frere Carloman dans la guerre d'Aquitaine, il ne la quitta point qu'il ne ſe fût rendu maître paiſible de tout cet Etat. Il pouſſa pendant trente-trois ans celle des Saxons, juſqu'à ce qu'il les eût abattus à ne s'en plus relever ; traverſé à diverſes repriſes dans la conquête de la Pannonie ou du païs des Abares, il la reprit toûjours, & les ſubjugua enfin entierement, & ſe rendit par là Tributaires toutes les Nations depuis le Rhin juſqu'à la Viſtule.

Il prenoit ſes meſures ſi juſtes, qu'il ne manquât preſque jamais aucune entrepriſe, ſoit qu'il la conduisît en perſonne, ſoit qu'il la fît executer par ſes Generaux, dont il connoiſſoit parfaitement les talens & la capacité. C'eſt ce qui lui fit cette grande réputation par toute la Terre, & juſques dans les païs de l'Aſie les plus reculés, redouté de tous ſes voiſins, recherché des Rois de Perſe & de ceux d'Afrique, admiré & cheri de ſes Sujets, & ſur-tout obéï conſtamment par les trois Princes ſes fils ; obéïſſance qui ſuppoſe dans le pere pour le moins autant de prudence & d'autres grandes qualités, qu'elle en marque de bonnes dans les enfans.

Sa bonté, ſa patience, ſa moderation, ſon humeur bienfaiſante & genereuſe, ſes manieres aimables contribuoient beaucoup à lui attacher ceux que ſa qualité de Roi, de Vainqueur ou de Pere lui avoit ſoumis. Il ſouffrit patiemment pendant plus de deux ans que ſon frere Carloman regnât avec lui, la biſarerie de ce Prince envieux de ſes ſuccès, & toûjours prêt à prendre des liaiſons qu'il ſçavoit lui être déſagreables & contraires à ſes interêts. Sur le point d'accabler Argiſe Duc de Benevent, qu'il avoit contraint d'abandonner ſon Etat à ſa diſcretion, & de lui envoïer ſes deux fils en ôtage, & qu'il vouloit obliger à lui venir demander lui-même ſa grace, ce Duc refuſant obſtinément par fierté de ſe ſoumettre à ce dernier article, il ceſſa de l'exiger, lui renvoïa ſon fils aîné, & après ſa mort donna l'inveſtiture du Duché à ſon cadet. Deux conjurations s'étant faites en Germanie contre ſa perſonne, il ſe contenta de punir les conjurés de l'exil, il n'y en eut que trois à qui il en couta la vie, &

qui furent tués s'étant mis en défense, lorsqu'il les envoïa arrêter. Il pleura la mort du Pape Adrien I. comme il auroit fait de celle de son frere, & c'est une des louanges que lui donne l'Auteur de sa vie à cette occasion, qu'il n'y eut jamais de meilleur & de plus constant ami que lui.

814.
Eginard in vita Caroli Magni.

Il charmoit ses courtisans par son humeur honnête & aisée, & son Peuple par ses manieres populaires. Il admettoit à son lever non seulement les gens de sa Cour, mais encore, s'il y avoit quelque différend ou quelque procès que le Comte du Palais fut embarassé à décider entre les Officiers du Palais, il les faisoit venir en ce tems-là, les écoutoit durant qu'on l'habilloit, & terminoit l'affaire.

L'application qu'il avoit au Gouvernement ne paroissoit pas seulement dans les Conseils fréquens qu'il tenoit, dans les Assemblées des Seigneurs, & dans les Conciles qu'il convoquoit; mais dans l'emploi ordinaire de son tems : presque tout le jour se passoit à donner des ordres, à écouter les Couriers qui lui venoient de divers endroits, & à conferer avec ses Ministres. On a des détails qu'il faisoit mettre par écrit sur les choses qu'il devoit proposer dans les Assemblées touchant les devoirs des Evêques, des Abbés, des Comtes ; on y voit les motifs qu'il devoit leur apporter, pour les engager à faire chacun leur devoir, à ne point empieter sur la Jurisdiction les uns des autres, & à ne se point chicaner dans les fonctions de leurs Emplois.

J'ai remarqué en parlant de ses guerres de Germanie, qu'il avoit pour maxime de ne jamais laisser impunie aucune insulte de ses voisins de ce côté-là, ni aucune revolte de ses Tributaires, persuadé que la seule crainte contenoit dans le devoir ces Peuples encore feroces. Il étoit plus indulgent pour ceux d'Italie, peut-être à cause du voisinage des Grecs, toûjours attentifs à profiter du mécontentement de ceux qui auroient voulu se réünir à l'Empire d'Orient.

Monachus Engolism. lib. 1.

Il avoit encore une maxime en matiere de recompense, c'étoit de les répandre sur le plus de personnes qu'il pouvoit : il ne donnoit jamais plusieurs Comtés à un seul Comte, excepté à ceux des Frontieres, jugeant qu'il falloit que ceux-ci eussent plus d'autorité & de puissance, & plus de facilité à assembler un plus grand nombre de Troupes contre les ennemis dans l'occasion. Mais il ne donnoit jamais, ou que très-rarement, d'Abbaïes aux Evêques,

Evêques, ni d'autres Benefices de Fondation Roïale. Sa raiſon étoit, qu'en partageant ainſi ſes graces, il ſe faiſoit plus de ſerviteurs, & s'attachoit plus de perſonnes, que s'il eût mis beaucoup de Charges & d'honneurs ſur une ſeule tête. 814.

La maniere dont il ſe comportoit dans ſon domeſtique, pouvoit ſervir de modele à tous ſes Sujets. Il eut pour la Reine Bertrade ſa mere tout le reſpect, toute la tendreſſe, & toute la complaiſance poſſible. Il ne la chagrina jamais, excepté à une ſeule occaſion: ce fut lorſqu'il répudia la fille de Didier Roi des Lombards, dont elle avoit négocié le mariage elle-même, qu'elle regardoit comme ſon ouvrage.

Il apportoit beaucoup d'application à l'édification de ſes enfans. Il leur choiſit toûjours de très-habiles Precepteurs, pour leur apprendre les belles Lettres. Dès qu'il les voïoit aſſés forts pour ſoutenir la fatigue du cheval, de la chaſſe, de la guerre, il les occupoit de ces exercices, & les y endurciſſoit. Il s'appliqua ſur-tout à former Louis le cadet de tous, comme par une eſpece de preſſentiment qu'il devoit être un jour ſon ſucceſſeur. Après qu'il l'eut fait Roi d'Aquitaine à l'âge de trois ans, il le faiſoit venir de tems en tems à ſa Cour, pour s'aſſurer par lui-même des progrès qu'il faiſoit, & de l'application de ſes Gouverneurs, & pour empêcher qu'en prenant ce qu'il y avoit de bon dans les manieres du païs où il regnoit, il n'en prît auſſi les défauts.

Eginard. in vita Caroli Magni.

Pour les Princeſſes ſes filles, il avoit grand ſoin de les avertir d'éviter une certaine oiſiveté, qui rend aux perſonnes de ce rang, la vie ou ennuïeuſe ou trop molle & trop voluptueuſe, & il vouloit que hors des tems deſtinés à leurs divertiſſemens, elles travaillaſſent & s'occupaſſent d'ouvrages propres de leur ſexe; un peu plus de fermeté à leur faire pratiquer les ſages avis qu'il leur donnoit, les leur auroit rendus plus utiles. Les grands progrès que la Religion fit à la faveur de ſes armes, juſques dans la Suede, ſi nous en croïons l'Auteur de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de ce Païs, la protection qu'il donna à l'Egliſe Romaine, les grandes donations qu'il lui fit, ſon zele pour l'obſervation des Canons, pour la Diſcipline Eccleſiaſtique, pour le reglement & la célébration du Service divin, ſa pieté dont il donnoit un très-grand exemple, par la maniere dont il aſſiſtoit aux divins Myſteres, par les lectures qu'il faiſoit faire à ſa table, par la vénération qu'il avoit pour les ſaints Livres, & pour ceux des Saints

814.

Peres, des jeûnes reglés & d'autres mortifications très grandes qu'il pratiquoit, le soin qu'il avoit de faire rendre justice aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, qui paroît dans tous ses Capitulaires, les Eglises & les Monasteres qu'il bâtit & qu'il fonda, le zele qu'il eut pour les Lieux saints de la Palestine, pour l'extinction des Heresies, une infinité d'autres bonnes œuvres, qui ne peuvent partir que d'un grand fonds de pieté, tout cela lui a merité le nom de Saint, comme ses grands exploits lui ont fait donner celui de Grand; & quoique l'Eglise Romaine n'ait jamais souscrit à la Canonisation faite par un Antipape du tems de l'Empereur Frederic Barberousse, on l'honore cependant comme Saint en quelques Eglises particulieres d'Allemagne, des Païs-Bas, de France & d'Espagne. Une chose incompatible avec la sainteté, peut lui faire contester ce glorieux titre, c'est son incontinence, en cas qu'elle fut aussi-bien averée que plusieurs le prétendent. On attaque la réputation de ce Prince sur ce point-là par des argumens plus specieux, ce me semble, que solides. Ce que j'ai dit ailleurs en parlant d'un autre de nos Rois *, sur le nom de concubine, qui signifioit alors une femme mariée, mais sans certaines formalités, & qui n'avoit pas certaines prérogatives, à cause de l'inégalité de la condition & le défaut de dot, suffit pour disculper ce grand Roi: & après avoir bien pesé tout ce qui se dit sur ce sujet pour & contre, la verité paroît être du côté de ceux qui le défendent.

* Gontran.

Il avoit une passion extrême pour les belles Lettres, & n'omit rien pour faire fleurir toutes sortes de Sciences dans son Etat. Il fit venir de sçavans hommes de divers endroits, & entre autres le fameux Alcuin, qu'il obtint d'Offa Roi des Merciens en Angleterre. Il en fit son Favori, le combla de bienfaits, concerta avec lui les moïens de bannir l'ignorance & la barbarie de son Roïaume & de sa Cour, & de rendre ses Sujets aussi sçavans & aussi polis, qu'on l'étoit à Rome & à Constantinople. Sous son Regne la science fut le moïen le plus sûr pour arriver aux dignités Ecclesiastiques, & un titre pour meriter la faveur du Prince. Il parloit bien & fort aisément Latin & sçavoit le Grec; de sorte qu'il n'avoit que faire d'interprete pour entendre les Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople. La Grammaire, la Rhetorique, la Logique, la Theologie n'étoient pas pour lui des sciences inconnues. Il dévora les difficultés de l'Arithmetique, se fit instruire de ce qui se disoit alors de plus curieux en matiere d'Astrono-

mie, & aſſiſtoit avec plaiſir aux obſervations que faiſoient les Aſtronomes par ſon ordre. Il fit faire de nouvelles Editions des Loix des Lombards, des Bavarois, & des autres Nations ſoûmiſes à ſon Empire; & une des quatre Evangeliſtes ſur les meilleurs Manuſcrits Grecs, Latins & Syriaques: il avoit une très-belle & très-nombreuſe Bibliotheque, ſe plaiſoit fort à lire les Ouvrages de S. Auguſtin, & en particulier les Livres de la Cité de Dieu, & s'en faiſoit faire la lecture quelquefois pendant qu'il étoit à table, auſſi-bien que de diverſes Hiſtoires des grands Princes & des grands Hommes de l'Antiquité. Nonobſtant toute ſa doctrine, on a dit de lui qu'il ne ſçavoit pas écrire, & cela ſur un endroit d'Eginard ſon Hiſtoriographe: mais je croi que l'on a mal pris la penſée de cet Auteur, & qu'il n'a point voulu dire autre choſe, ſinon que ce Prince ſur la fin de ſa vie, voulut apprendre à imiter les beaux caracteres des curieux Manuſcrits qu'il avoit dans ſa Bibliotheque, & que s'y étant pris trop tard, il ne put y réuſſir. 814. Thegan.us. Cap. 7.

Il parloit ſur le champ de toutes ſortes de ſujets avec beaucoup de facilité & de grace; car il étoit naturellement diſert & éloquent, & fort agréable dans la converſation, il l'aimoit ſur-tout avec les perſonnes ſçavantes; c'étoit un de ſes divertiſſemens; les autres étoient la chaſſe & la courſe des chevaux, exercice où il excelloit auſſi-bien que dans l'art de nager, en quoi aucun homme de ſon tems ne l'égaloit.

Ces exercices avec une grande ſobrieté lui tenoient lieu de tous les remedes, aïant une horreur extrême de tous les regimes de Medecine, qui alloit preſque juſqu'à ne pouvoir ſouffrir la preſence d'un Medecin. Sa grande ſanté fit qu'il s'en paſſa aiſément juſqu'aux dernieres années de ſa vie. Il étoit d'un tempérament fort & robuſte, d'une taille heroïque, plus grand que le commun des hommes; mais d'une groſſeur proportionnée: excepté qu'il avoit le cou un peu court: à cela près, tout étoit grand & majeſtueux dans ſa perſonne: il avoit un air mâle & agréable, une démarche ferme, un viſage ouvert, une belle tête, des yeux grands, vifs & gracieux, mais dont les ſeuls regards, quand il vouloit, contenoient dans le reſpect & dans la crainte ceux qui l'approchoient; il avoit une voix claire, mais foible, & d'un ſon peu proportionné à la grandeur de ſa taille.

Il eut ſes défauts comme les autres hommes, mais en petit nombre, & on peut dire qu'ils avoient pour principe ſes bonnes Eginh. n.

814. qualités-mêmes, & sur-tout la bonté de son cœur. La trop grande complaisance qu'il eut pour la Reine Fastrade, femme imperieuse & cruelle, fit qu'il dissimula certaines violences ausquelles elle s'emporta quelquefois, & qui irriterent les esprits de plusieurs Seigneurs, jusqu'à les faire penser à la révolte, & à conjurer même contre lui.

La tendresse qu'il eut pour ses filles l'empêcha de les marier, afin, disoit-il, de les avoir toûjours auprès de lui; ce qui causa quelques desordres dans sa Famille, & de-là, dit Eginard, tout heureux qu'étoit d'ailleurs ce Prince, lui venoient de grands sujets de chagrin. Il sçut, ajoûte-t'il, les dissimuler, comme s'il eût été persuadé qu'on n'en parloit point dans le monde, & comme s'il n'y eût pas eu le moindre soupçon désavantageux à l'honneur de sa Famille & de ses filles. C'est tout ce que dit sur ce sujet cet Auteur, qui, selon quelques Histoires, eut lui-même beaucoup de part à ces intrigues peu honorables à la Maison Roïale.

Chronic. Laurishamense.

Supposé la fausseté du reproche de l'incontinence de ce Prince, ce sont-là les foibles les plus considerables dont on l'accuse dans l'Histoire, & qui ne sont pas capables de le dégrader & de le rendre indigne du rang que nous lui donnons parmi les plus grands Hommes de l'Antiquité: je ne sçai même s'il y en a jamais eu qui aïent eu tant de vertus avec si peu de défauts.

Accidens extraordinaires qui précéderent sa mort, suivant l'idée populaire.
[Nithardus.]

Comme c'étoit presque l'unique grand homme ou l'unique grand Prince qui fût alors dans le monde, toutes les Nations concoururent à lui rendre propre le nom de Grand. L'idée populaire fut que sa mort avoit été marquée clairement par quantité d'accidens extraordinaires qui la précederent: de frequentes éclipses de Lune & de Soleil, & d'autres phénomenes qui parurent dans ce tems-là, étoient, disoit-on, des signes trop visibles de sa prochaine défaillance. Un grand Portique qu'il avoit bâti avec beaucoup de dépense, pour faire la communication entre l'Eglise & son Palais d'Aix-la-Chapelle, s'écroula tout à coup le jour de l'Ascension d'un bout à l'autre, comme si on l'eût sappé par les fondemens; le Pont de Maïence qu'il avoit été dix ans à faire bâtir, & qui passoit pour un prodige en cette matiere, fut brûlé en trois heures, sans qu'il en restât rien que ce qui étoit dans le fond de l'eau. Comme il marchoit à la tête de son Armée contre Godefroi Roi des Normans, un peu avant le lever du Soleil, le Ciel étant fort serein, on vit comme une flamme tomber d'enhaut, qui passa de sa droite à sa gauche, & au même

SÇEAU
DE CHARLEMAGNE EMPEREUR.

Signum K R S L Karoli piissimi Imperatoris.

Amalbertus ad vicem Ercanbaldi recognovi.



Data XIII. Kal. Ianuarias anno IV. Christo propitio imperij nostri, & XXXVII. regni nostri in Francia, atque XXXI. in Italia. Actum Aquisgrani palatio in Dei nomine feliciter. Amen.

Tiré du Tome I. des capitul. de Baluze page 419

Inscription du Sçeau

CHRISTE PROTEGE KAROLUM IMPERATOREM.

moment ſon cheval tomba mort ſur la tête, & le jetta fort loin & fort rudement, de ſorte que l'agraphe de ſon ſaïe, & la boucle de ſon baudrier ſe rompirent, & le javelot qu'il tenoit à ſa main lui aïant échapé, fut porté par cette ſecouſſe à plus de vingt piés de lui. On s'imagina ſouvent ſentir une eſpece de tremblement dans le Palais d'Aix-la-Chapelle, le tonnerre tomba ſur l'Egliſe, & abattit une groſſe boule d'or, qu'il avoit fait placer au ſommet. Il y avoit dans la même Egliſe une inſcription où étoient marqués le tems de la Fondation de l'Egliſe & le nom du Fondateur, *Carolus Princeps*, elle étoit au-deſſous d'une corniche qui regnoit à l'entour de l'Egliſe, & ſéparoit les deux rangs d'arcades; on remarqua peu de mois avant la mort du Prince, que les lettres qui compoſoient le mot *Princeps*, étoient tellement effacées, qu'elles ne paroiſſoient plus du tout. Il n'ignoroit pas les réflexions qu'on faiſoit ſur toutes ces choſes parmi le Peuple & à la Cour; mais il affecta toûjours de n'en paroître ni émû ni inquiet, parlant de tous ces accidens comme de pluſieurs autres qui n'avoient nul rapport à lui. 814.

Son grand âge, & les infirmités auſquelles il étoit ſujet depuis quatre ans, l'avertiſſoient d'une maniere plus perſuaſive de ſa mort peu éloignée, & firent qu'il s'y prépara plus ſérieuſement que jamais, par le renouvellement de ſa devotion. Il fit un Teſtament particulier de ſes meubles, dont il fit le partage entre les enfans qu'il avoit eus des Reines, & ceux qu'il avoit eus de ſes autres femmes. Il en fit auſſi part aux principales Egliſes Metropolitaines de ſon Etat, qui étoient déſignées dans ſon Teſtament; ſçavoir, celles de Rome, de Ravenne, de Milan, de Forli, de Grado, de Cologne, de Maïence, de Saltzbourg, de Tréves, de Sens, de Beſançon, de Lyon, de Rouen, de Reims, d'Arles, de Vienne, de Tarantaiſe, d'Ambrun, de Bourdeaux, de Tours & de Bourges.

Il n'avoit rien déterminé dans ſon Teſtament touchant ſa ſépulture, & on délibera du lieu où l'on l'enterreroit. Mais l'on convint que ſon corps ne pouvoit repoſer plus honorablement, que dans la belle Egliſe d'Aix-la-Chapelle, qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de Jeſus-Chriſt, ſous le nom de la Sainte Vierge.

Son corps embaumé & revêtu de ſes habits Imperiaux, fut aſſis ſur un Trône d'or, l'épée au côté, la couronne en tête, avec une relique de la Croix, tenant entre ſes mains & ſur ſes genoux le Livre des Evangiles; devant le corps étoit ſon ſceptre & ſon bou-

814. clier d'or, que le Pape Leon avoit benis. On l'avoit revêtu immediatement sur la chair, du cilice qu'il portoit souvent pendant sa vie, & par dessus ses habits Imperiaux, on lui avoit mis une grande bourse de Pelerin, qu'il porta toûjours dans tous les voïages qu'il fit à Rome.

Après que le corps eut été exposé quelques heures de cette maniere, on l'enterra le même jour, & on éleva sur son Tombeau une espece d'Arc de Triomphe, que l'on dora depuis le haut jusqu'en bas, on y mit cette Epitaphe en Latin.

Epitaphe de Charlemagne.

SUB HOC CONDITORIO SITUM EST CORPUS KAROLI MAGNI ATQUE ORTHODOXI IMPERATORIS, QUI REGNUM FRANCORUM NOBILITER AMPLIAVIT ET PER ANNOS XLVII. FELICITER REXIT. DECESSIT SEPTUAGENARIUS * ANNO AB INCARNATIONE DOMINI DCCCXIV. INDICTIONE VII. V. CALEND. FEBRUARIAS.

Ci gît le corps de Charles, le Grand & le Catholique Empereur, qui étendit avec beaucoup de gloire les bornes du Roïaume de France, & le gouverna heureusement pendant quarante-sept ans. Il est mort septuagenaire l'an de Notre-Seigneur huit cens quatorze, Indiction septiéme, le vingt-huitiéme de Janvier.

* Il est surprenant que du vivant de Charlemagne on ne fût pas parfaitement instruit de l'âge de ce Prince. Il est dit dans son Epitaphe qu'il mourut septuagenaire, sans que l'on marque précisément s'il étoit dans la soixante & dixiéme année, ou s'il l'avoit achevée. C'est Eginard qui rapporte cette Epitaphe, & qui dit neanmoins quelques lignes auparavant, que ce Prince mourut dans sa soixante & douziéme année, c'est dans la Vie de Charlemagne qu'il parle de la sorte, & au contraire dans ses Annales il dit seulement qu'il avoit environ soixante & onze ans.

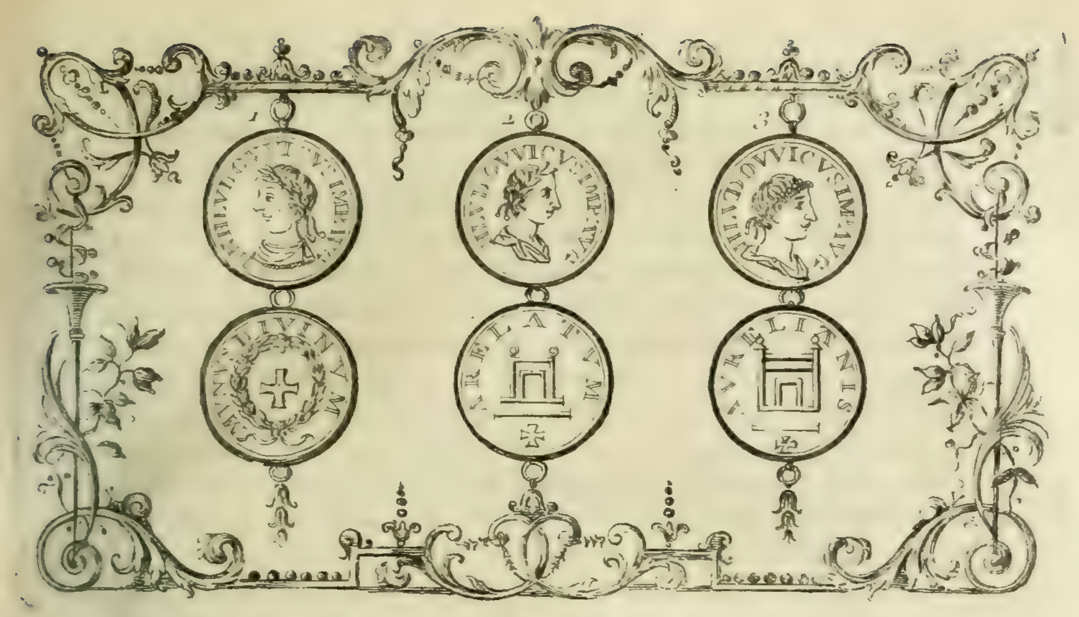
SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS LE DEBONNAIRE.

Louis est reconnu pour Empereur & pour Roi de France. Il fait executer le testament de son pere, & regle ses affaires domestiques. Etendue de son Empire. Il donne audience à divers Envoïés. Il pourvoit ensuite aux affaires de l'Etat. Il envoie des Troupes en Dannemarc. Mort du Pape Leon. Etienne est mis en sa place. Sacre & Couronnement de l'Empereur. Il travaille à la réforme de la Discipline Ecclesiastique. Il reçoit des Ambassadeurs de divers Princes. Il associe Lothaire son fils aîné à l'Empire. Révolte de Bernard Roi d'Italie. Son Armée l'abandonne. Il vient demander pardon à l'Empereur, qui lui fait crever les yeux & à ses complices. Révolte de

Sclaomir Duc des Abodrites. Les Bretons sont battus, & Nomenoi est fait Comte de Bretagne. Mort de l'Imperatrice Hermengarde. Défaite de Lupus Duc des Gascons. L'Empereur épouse en secondes nôces Judith fille du Duc Guelfe. Révolte de Liuduit Duc de la basse Pannonie. Il fait de grands ravages en divers endroits. Il défait les Troupes de l'Empereur. L'Empereur envoie trois armées contre lui, qui sont obligées de s'en retourner. Courses des Normans sur les côtes de France. L'Empereur envoie inutilement trois nouvelles armées dans la Pannonie. Il fait épouser à son fils Lothaire Irmingarde. Il condamne sa propre conduite, & en fait une confession publique. Diverses expeditions de ses Generaux. Il tient deux Dietes à Framfort Mort de Liuduit. Lothaire est couronné à Rome en qualité d'Empereur. Mort du Pape Paschal. Eugene II. lui succede. L'Imperatrice Judith accouche d'un fils qui fut nommé Charles. Les Bretons sont châtiés. La dispute touchant le culte des Images se renouvelle en France & à Rome. L'Empereur convoque à Paris une Assemblée d'Evêques sur ce sujet. Il envoie deux Evêques à Rome pour traiter de cette controverse avec le Pape. Leurs propositions sont rejettées. La dispute s'échauffe en France. Nouvelle révolte des Bretons. Soulevement en Catalogne. L'Empereur fait marcher des troupes vers les Pyrenées. Guerre entre les Princes Normans. Les Sarrasins d'Afrique se rendent maîtres de la Sicile. Troubles dans la famille de l'Empereur. Plaintes contre le Gouvernement. L'Empereur envoie des Commissaires pour s'informer des desordres de l'Etat. Il tient une Assemblée generale à Aix-la-Chapelle. Il prend en bonne part les avis de Vala Abbé de Corbie. Il assemble quatre Conciles pour travailler à la réforme de l'Etat. Il donne une partie de son Empire à Charles fils de l'Imperatrice Judith. L'Abbé de Corbie se déclare pour le parti des Mécontens. Nouvelle révolte des Bretons. Pepin prend les armes contre l'Empereur son pere. L'Imperatrice est enlevée par les Troupes de Pepin, & renfermée dans un Monastere. Lothaire joint Pepin avec des Troupes. L'Empereur abandonné des siennes se livre aux Rebelles. Louis & Pepin ses fils se reconcilient avec lui. Il fait tenir une Diete à Nimegue. Lothaire va trouver son pere, & lui demande pardon. Les Chefs de la Rebellion sont relegués, & la paix est rétablie. L'Imperatrice retourne à la Cour. Lothaire est declaré déchu de la qualité d'Empereur. L'Empereur accorde une amnistie generale. Nouveaux troubles à la Cour. L'Empereur convoque une Diete à Thionville. Pepin s'enfuit en Aquitaine. Lothaire & le Roi de Baviere s'engagent dans son parti. L'Empereur marche à la tête d'une nom-

breuse Armée : les seditieux se soûmettent. Il pardonne une seconde fois au Roi de Baviere. Il pardonne aussi au Roi d'Aquitaine. Ses trois fils font une nouvelle Ligue contre lui. Il désherite Pepin, & donne le Roïaume d'Aquitaine au Prince Charles. Lothaire & le Roi de Baviere prennent la défense de Pepin. Le Pape est gagné par Lothaire, & vient en France. L'Empereur écrit une Lettre Circulaire aux Evêques. Les Troupes de l'Empereur & celles des trois Princes s'assemblent. Les Evêques du parti de l'Empereur écrivent fortement au Pape. Réponse du Pape à leur Lettre. Entrevüe de l'Empereur avec le Pape. L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & se rend à Lothaire. L'Empereur se rend aussi aux Princes ses fils. Il est déposé, & Lothaire est mis à sa place. On augmente les Domaines de Pepin & de Louis. Lothaire fait mettre son pere en prison dans le Monastere de S. Medard. Il tient une Diete à Compiegne qui confirme son élection. L'Empereur est accusé devant une Assemblée d'Evêques. Chefs d'accusation. Il est condamné & mis en pénitence. Les Evêques lui font une grande exhortation sur les crimes dont on l'accusoit. Il est obligé de se reconnoître coupable, & demande qu'on lui accorde la grace de la pénitence publique. On lui fait quitter l'épée & prendre l'habit de pénitent. Agobard fait un Manifeste contre ce Prince. Les Peuples sont indignés de ces mauvais traitemens. Assemblées secretes pour le rétablissement de l'Empereur. Louis de Baviere demande qu'on lui donne plus de liberté. Toute la Germanie prend les armes pour l'Empereur. Le Roi de Baviere marche avec son Armée contre Lothaire. Pepin arrive avec des Troupes sur le bord de la Seine. Lothaire se retire en Bourgogne, & abandonne l'Empereur, qui est remis sur le Trône. L'Empereur se reconcilie avec Pepin & Louis. Il donne une amnistie generale. L'Imperatrice est mise en liberté, & ramenée à Aix la-Chapelle. L'Empereur fait marcher une Armée en Bretagne, qui est mise en déroute. Lothaire se rend maître de quelques Places. Il se joint aux Comtes Lambert & Matfride. L'Empereur lui ordonne de se rendre auprès de lui. Lothaire obéit & obtient son pardon. La paix est publiée entre les deux armées. L'Empereur convoque une Assemblée à Thionville, où tout ce qui s'étoit fait à Compiegne, est déclaré nul. L'Imperatrice tâche de mettre Lothaire dans son parti. Elle fait donner au Prince Charles le Roïaume de Neustrie. Mort de Pepin. L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles. Le Roi de Baviere prend les armes : il est contraint de demander pardon à son pere. Nouvelle révolte du Roi de Baviere. L'Empereur déclare Lothaire son Successeur à l'Empire. Mort de l'Empereur & son caractere.

HISTOIRE



HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS LE DEBONNAIRE EMPEREUR.



ORSQUE Charlemagne mourut, Louis étoit en Aquitaine, & tenoit actuellement l'Assemblée generale de son Etat à Doué sur les confins du Poitou & de l'Anjou. Les principaux Seigneurs qui se trouverent alors à Aix-la-Chapelle, dépêcherent, dès que ce Prince eut expiré, un d'entre eux nommé Rampon, pour porter cette nouvelle à Louis, & pour l'assûrer de leur fidelité & de leur attachement à

814.
Eginard. in Annal. ad an. 814.
Vita Ludovici Pii.

1. [illegible] porte LUDOVICUS Imperator Augustus. *Revers.* MUNUS DIVINUM.
2. [illegible] Imperator Augustus. *Revers* ARELATUM, *c'est-à-dire, frappée à Arles.*
3. [illegible] *comme la précédente.* *Revers* AURELIANIS, *frappée à Orleans.*

814. ſon ſervice. Ce Seigneur fit grande diligence, & arriva à Orleans, d'où il partit ſans s'ouvrir à Theodulfe Evêque de cette Ville ſur le ſujet de ſon voïage. Ce Prélat homme habile & Courtiſan, avoit ſçu la maladie de Charlemagne; il devina ce qu'on affectoit de lui cacher, & envoïa ſecretement un Courier, qui prévint l'arrivée de Rampon, & par lequel il avertiſſoit Louis qu'il avoit des choſes importantes à lui communiquer, dont il devoit être inſtruit avant que d'arriver à Aix-la-Chapelle, & le prioit de lui envoïer ſes ordres, & de lui mander s'il jugeoit à propos qu'il l'attendit à Orleans à ſon paſſage, ou s'il agréoit qu'il allât au-devant de lui ſur la route. Louis qui ſçavoit que Theodulfe avoit été fort conſideré de Charlemagne, & qu'il avoit eu grande part dans ſa confiance, lui manda qu'il lui feroit plaiſir de le venir trouver en chemin.

Ce Prince aïant terminé fort promptement les affaires pour leſquelles il avoit convoqué l'Aſſemblée, la congedia, & partit cinq jours après l'arrivée de Rampon. Il rencontra l'Evêque d'Orleans, avec qui il eut quelques conferences ſecretes, qui roulerent ſur la diſpoſition preſente de la Cour, & principalement ſur la défiance qu'il devoit avoir de Valon ou Vala, proche parent de Bernard Roi d'Italie. L'Evêque lui fit faire réfléxion que ce Seigneur avoit toûjours eu un grand credit ſur l'eſprit de Charlemagne; que c'étoit lui qui l'avoit engagé à donner cette belle partie de l'Empire François à Bernard; qu'étant & parent & Miniſtre de ce jeune Prince, & mis par Charlemagne auprès de lui, quand il l'envoïa prendre poſſeſſion de cet Etat, il ne pouvoit manquer d'être entierement dévoué à ſes interêts, & que ſi le Roi d'Italie oſoit avoir quelques prétentions au-delà de ce qui lui avoit été donné du vivant de Charlemagne, ce ne feroit que par le conſeil de Vala qu'il entreprendroit de les ſoûtenir, & que par ſon adreſſe qu'il pourroit y réuſſir.

Ibid.

Louis eſt reconnu de nouveau pour Empereur, & pour Roi de France.

Ibid.

C'étoient en effet les ſoupçons qu'on avoit de ce Seigneur aſſés communément à la Cour, & il y étoit regardé comme l'unique perſonne capable de cauſer de l'embarras à l'Empereur. On y étoit dans l'impatience de voir comment il ſe comporteroit à l'arrivée du Prince, & pluſieurs attendoient à regler leurs démarches ſur les ſiennes, mais il fut le premier à aller au-devant de Louis, à l'aſſûrer de ſa fidelité, de ſa ſoûmiſſion, de ſon dévouement à ſon ſervice, & il lui promit de contribuer de tout le

pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du jeune Roi Bernard, à entretenir la bonne intelligence dans la Famille Roïale. Ses promesses & ses sentimens étoient apparemment plus sinceres, que les caresses & les démonstrations de confiance avec lesquelles Louis le reçut; au moins cette confiance dura-t'elle peu. Presque tous les autres Seigneurs imiterent à l'envi l'exemple de Vala, & Louis fut reconnu tout de nouveau à Aix-la-Chapelle, & par un consentement unanime, pour Empereur & pour Roi de toute la Nation Françoise. 814.

Ce Prince avoit déja fait paroître dans toute sa conduite beaucoup de bonnes qualités, qui le rendoient digne du rang où sa naissance l'élevoit; beaucoup de valeur, de la prudence, de la moderation, de la bonté, de la pieté. Il avoit avec cela un visage & un exterieur agréable, sa taille, quoique mediocre, étoit proportionnée, & il étoit d'une force de corps extraordinaire, & d'une adresse merveilleuse au maniement des armes.

Theganus. Cap 19.

Il fait executer le Testament de son pere, & regle ses affaires domestiques.

Vita Ludovici Pii.

La premiere chose qu'il fit, fut de se faire apporter le Testament de l'Empereur son pere. Il fit executer toutes les dispositions qui y étoient faites en faveur des Eglises, des pauvres, des Officiers de la Maison du Prince, des Princesses, & des fils que le feu Roi avoit eus de ses dernieres femmes qui n'étoient pas Reines, & cela fut accompli avec toute l'exactitude possible. Il suppléa même avec liberalité à certains articles en faveur de quelques-unes de ses sœurs, dont il trouvoit les partages trop foibles. Mais il leur fit entendre en même-tems qu'il étoit résolu de ne pas souffrir le scandale que quelques-unes d'elles avoient donné jusqu'alors.

Il avoit été averti, soit par l'Evêque d'Orleans, soit par celui qui lui apporta la nouvelle de la mort de l'Empereur son pere, que ces Princesses le connoissant d'humeur à les gêner, auroient peine à demeurer à sa Cour, & qu'elles prenoient des mesures pour se faire enlever au plûtôt par leurs Amans; à l'exemple de leur grande tante Chiltrude sœur de Pepin de laquelle j'ai parlé en faisant l'Histoire de ce tems-là, qui ne s'accommodant ni du celibat, ni de la qualité d'Abbesse, où elle prévoïoit qu'on la destinoit, s'échappa aussi-tôt après la mort de son pere, gagna le Rhin, où des gens d'Odilon Duc de Baviere l'attendoient, & d'où elle fut menée à ce Prince, qui en étoit amoureux, & qui l'épousa.

814. L'Empereur pour prévenir l'execution de ces ſcandaleux projets, avoit ordonné à Vala, au Comte Garnier, au Comte Lambert, & à quelques autres, d'arriver devant lui à Aix-la-Chapelle, & d'y arrêter ceux qui trempoient dans ce complot. Quelques-uns d'eux qui avoient été avertis de cet ordre, & qui connoiſſoient la bonté de l'Empereur, étoient déja en chemin pour venir ſe jetter à ſes piés, & demander leur grace, qu'il leur accorda en effet : d'autres furent arrêtés ; mais un des plus conſiderables nommé Hedoin, qui ſçavoit que l'Empereur ne l'aimoit pas, s'étant mis en défenſe, tua Garnier, bleſſa le Comte Lambert, & fut lui-même tué.

Ces Princeſſes du vivant de leur pere demeuroient toutes dans le Palais, & l'avoient rempli de filles & de femmes qu'elles avoient à leur ſervice ou à leur Cour. L'Empereur leur ordonna à toutes, & à ſes ſœurs-mêmes d'en ſortir, & aſſigna à chacune de ces Princeſſes leur demeure dans des Monaſteres, en leur donnant de bons avis pour leur conduite. De huit filles que Charlemagne avoit eues de divers lits, il en reſtoit encore ſept, ſans parler des cinq ſœurs de Bernard Roi d'Italie, ſes petites-filles, encore toutes jeunes, qu'il élevoit auſſi dans ſon Palais à Aix-la-Chapelle.

Eginard. in vita Caroli Magni.

Nithardus. L. 1.

Il y avoit outre cela trois garçons que Charlemagne avoit eus de ſes deux dernieres femmes. Ils eurent, comme les filles, part au Teſtament, mais ſans nul droit & nulle prétention à la Couronne. Ils s'appelloient Drogon, Hugue & Thierri. Ils étoient encore en bas âge ; Louis les retint dans ſon Palais, les fit élever ſelon leur qualité, & les faiſoit toûjours manger à ſa table. Ces ſoins & ces reglemens domeſtiques occuperent les premiers jours de ſon nouveau Regne, & ne l'empêcherent pas de commencer auſſi à s'inſtruire à fond de tout ce qui concernoit ce grand & vaſte Etat dont il étoit devenu le Maître.

Er[illegible] Em- [illegible] vita Caroli Magni.

Charlemagne l'avoit reçu déja très-étendu de Pepin ſon pere. Il comprenoit dès-lors tout le païs d'entre le Rhin, la Loire & l'Ocean, le païs d'entre le Rhône & les Alpes, l'Aquitaine, & juſqu'aux Pyrenées ; & dans la Germanie, ce qui eſt entre le Rhin & le Danube, & de plus tout cet eſpace qui eſt entre le Rhin, le Danube, la riviere de Sala & la Saxe ; car la Saxe étoit dès-lors tributaire de la France, mais à cela près,

elle en étoit encore indépendante du vivant de Pepin.

Charlemagne avoit ajoûté à son Empire, premierement, au-delà des Pyrenées toute cette largeur de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, qui comprend aujourd'hui la Navarre, l'Arragon & la Catalogne. Secondement, toute l'Italie depuis la Ville d'Aost jusqu'au Duché de Benevent. Car quoique Pepin eût fait des conquêtes en Italie, les Grecs & les Lombards les lui disputerent toûjours; mais Charlemagne conquit le Roïaume des Lombards & obligea les Grecs de convenir des limites, & à lui ceder dans les formes, & par un Traité, presque tout le continent d'Italie avec plusieurs Isles. Troisiémement, au-delà du Rhin il avoit augmenté son Empire de toute la Saxe, qui faisoit une grande partie de la Germanie, & beaucoup plus étendue que ce qu'on appelloit la France Germanique. En quatriéme lieu, la haute & la basse Pannonie, la Dacie sur le bord Septentrional du Danube, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, hormis les Villes maritimes, qu'il avoit cedées aux Grecs. Enfin il s'étoit rendu tributaires presque toutes les Nations qui habitoient les païs situés entre le Rhin, le Danube, l'Ocean & la Vistule, c'est-à-dire, jusqu'au païs que nous appellons aujourd'hui le Roïaume de Pologne.

814.

C'étoit ce grand Empire dont Louis entroit en possession par la mort de son pere, excepté l'Italie, qui appartenoit à Bernard, fils de son frere le feu Roi Pepin; & c'étoit aussi à tenir dans la soûmission un si vaste païs, à l'exemple de son Prédecesseur, qu'il lui falloit emploïer toute son application.

Eginard. in Anal.

Il commença par donner audience à divers Envoïés, dont les principaux étoient ceux de l'Empereur Leon l'Armenien, avec qui il renouvella les anciens Traités, & à qui aussi-tôt après il envoïa lui-même des Ambassadeurs. Ils avoient interêt l'un & l'autre à se ménager mutuellement, Louis afin de se confirmer dans la possession du titre d'Empereur d'Occident, que les Empereurs Grecs avoient eu beaucoup de peine à accorder à Charlemagne, & Leon qui avoit enlevé l'Empire à Michel Rangabé, souhaitant fort d'être reconnu pour Empereur legitime d'Orient par celui d'Occident.

Il donne audience à divers Envoïés.

Ensuite Louis convoqua une Assemblée generale des Seigneurs à Aix-la-Chapelle, pour s'instruire de l'état des Provinces, &

Il pourvoit aussi aux affaires de l'Etat.

814.

fit partir après l'Assemblée pour divers endroits du Roïaume plusieurs personnes de sa Cour, avec la qualité d'Envoïés du Prince *, pour rendre la justice, reformer les desordres qui pouvoient s'être introduits, & prévenir ceux que le changement de Gouvernement pouvoit causer. Il confirma tous les Privileges des Eglises & toutes les Donations que ses Prédecesseurs leur avoient faites, & les signa de sa main. Beaucoup de Familles Espagnoles qui s'étoient retirées en Languedoc du vivant de Charlemagne, pour éviter la tyrannie des Sarrasins, y avoient été opprimées & réduites à l'esclavage; Louis fit en leur faveur un rescrit, par lequel il les délivroit de servitude, & les établissoit dans les mêmes droits & dans les mêmes Privileges que les anciens Habitans du Roïaume. Il fit venir d'Italie son neveu le Roi Bernard, qui lui fit hommage de son Roïaume & serment de fidelité. Il confirma le traité fait par Charlemagne avec le Duc de Benevent, pour l'hommage que ce Duc devoit rendre, & pour le tribut qu'il devoit paier, & qui fut réduit à sept mille sous d'or, au lieu de vingt-cinq mille qu'il paioit auparavant.

* Missi Dominici.

Thegan. Cap. 10.

Ex Archivis Ecclesiæ Narbonensis apud Baluzium.

Theganus Cap 10. Vita Ludovici Pii.

Louis avoit alors trente-six ans, & avoit eu trois fils du vivant de Charlemagne, sçavoir, Lothaire, Pepin & Louis qui étoit encore tout jeune. Il envoïa Lothaire en Baviere, & Pepin en Aquitaine, avec des Ministres de confiance, pour gouverner ces deux Etats.

Sur ces entrefaites arriva à la Cour Heriolte, un des prétendans au Roïaume de Danemarc, qui aïant été défait dans une bataille par les fils du feu Roi Godefroi, venoit demander du secours à l'Empereur pour rétablir son parti.

On avoit trop d'interêt en France à entretenir les guerres civiles des Normans lesquelles continuoient depuis quelques années, pour ne pas soûtenir la faction la plus foible, & qui étoit prête de succomber. L'Empereur reçut Heriolte avec beaucoup de bonté, lui conseilla d'aller en Saxe, & d'attendre là le tems propre à rentrer dans le Danemarc, l'assûrant du secours qu'il lui demandoit. En effet, il envoïa au plûtôt ordre aux Saxons & aux Abodrites de se tenir prêts à marcher pour cette expedition au premier commandement.

[illegible] de [illegible] en Danemarc.

Afin d'engager les Saxons à faire leur devoir en cette occasion, il leur accorda aussi-bien qu'aux Frisons, une grace qu'ils

lui avoient fait demander avec beaucoup d'instance à son avenement à l'Empire ; ce fut de les remettre en possession du droit d'heriter de leurs parens, duquel Charlemagne les avoit privés en punition de leurs frequentes révoltes. Cette concession fut approuvée de plusieurs, & blâmée de beaucoup d'autres : les uns louoient en cela la bonté de l'Empereur, les autres l'accusoient d'imprudence, de s'ôter un moïen si sûr de tenir dans le devoir ces Nations inquietes, & l'unique qui avoit réussi à Charlemagne pour cet effet. Le succès justifia le Prince ; car dans la suite ces Peuples gagnés par cette condescendance, lui furent toûjours très-attachés & très-fideles. 814. Vita Ludovici Pii.

Tout étoit tranquille dans l'Etat, excepté du côté d'Espagne où l'on étoit toûjours en guerre avec les Sarrasins. Leur Roi Abulas envoïa des Ambassadeurs à l'Empereur pour traiter de la paix : elle se fit, mais elle dura peu.

Cependant les Troupes des Saxons & des Abodrites s'étoient assemblées pendant l'hiver. Heriolte n'attendoit que l'occasion de passer l'Elbe à la faveur des glaces. Il tâcha de le faire à deux diverses reprises : mais le dégel étant survenu toutes les deux fois, il fallut remettre l'expedition à un autre tems, & on la fit au mois de Mai. 815.

Les Troupes Saxones & Abodrites conduites par le Duc Baudri, à qui l'Empereur en confia le commandement, passerent l'Elbe, & ensuite l'Eider. Elles entrerent en Danemarc par la partie Meridionale du Jutland, & après sept jours de marche, elles se camperent sur le bord de la Mer, où elles demeurerent trois jours.

Les Rois Normans s'étoient avancés vers eux avec une grande Armée & une Flote de deux cens voiles, & s'étoient postés dans une Isle éloignée d'une lieue du continent, où ils pouvoient aisément passer avec leur Flote, résolus de ne point hasarder le combat, mais de couper l'ennemi, s'il s'engageoit plus avant dans l'Isthme du Danemarc.

Le General François pénétra leur dessein, & voïant qu'il n'y avoit pas moïen de les attirer à une bataille, se contenta de piller & de brûler toute la Frontiere : il en amena quarante & un ôtages, & vint avec Heriolte & une partie des troupes trouver l'Empereur à Paderborne, où il tenoit une Assemblée generale. Ce fut là que Louis reçut les Ambassades & les hommages des

815. Esclavons & des autres Nations tributaires de la France, dont les Envoïés venoient aussi pour voir ce qu'il y avoit à craindre ou à attendre du nouveau Gouvernement.

L'Empereur avant que de partir d'Aix-la-Chapelle pour Paderborne, avoit reçu des nouvelles d'Italie, qui le chagrinoient. Eginard. in Annal. ad an. 815. La faction des parens du feu Pape Adrien, qui avoient outragé si étrangement le Pape Leon au commencement de son Pontificat, avoit été punie par Charlemagne, & ce châtiment avoit procuré au Pape un Pontificat heureux & paisible. Mais cette haine réprimée & non pas éteinte, éclata incontinent après la Vita Ludovici Pii. mort de ce Prince. Il se fit une conspiration entre les plus considerables de Rome contre la vie du Pape, qui en aïant été averti, les fit arrêter, & le crime aïant été averé, il les fit tous mourir.

816. Cette conduite sévere du Pape déplut à l'Empereur, qui étant retourné à Francfort après l'Assemblée de Paderborne, où son neveu le Roi d'Italie l'avoit suivi, fit partir ce Prince pour Rome, afin de s'instruire sur les lieux de toute cette affaire. Le Roi d'Italie après avoir fait faire toutes les informations, les envoïa en France; l'Empereur les aïant lûes, & aïant entendu les Envoïés de Leon, qui vinrent le trouver de sa part, parut satisfait [illegible] Leon. de la conduite du Pape, & la chose en demeura-là. Quelques mois après le Pape étant tombé dans la maladie dont il mourut, il se fit de nouvelles séditions à Rome, où le Roi d'Italie envoïa Vinigise Duc de Spoléte, qui en empêcha les suites. Etienne, Diacre de l'Eglise Romaine, après la mort de Leon, fut mis en sa place *.

La premiere chose qu'il fit après son exaltation, fut de faire prêter le serment de fidelité aux Romains au nom de l'Empereur, & de lui envoier des Ambassadeurs, pour lui rendre compte de son élection. Il le pria de trouver bon qu'il fit un voïage en France, pour conferer avec lui sur les affaires de Rome, & qu'il eût la satisfaction de le sacrer lui-même. L'Empereur lui répondit qu'il le verroit avec plaisir.

[illegible] Si-tôt qu'il sçut que le Pape avoit passé les Alpes, il envoïa des Seigneurs de sa Cour pour le recevoir, & lui-même s'avança au-devant de lui jusqu'à Reims, où il lui fit toutes sortes d'hon-

* [illegible]

neurs;

816.

neurs : car étant ſorti hors de la Ville, il deſcendit de cheval dès qu'il l'apperçut, le Pape aïant auſſi mis pié à terre, l'Empereur s'avança & ſe proſterna trois fois devant lui ; enſuite ils s'embraſſerent & ſe baiſerent avec de tendres témoignages d'amitié. Le Dimanche ſuivant le Pape ſacra l'Empereur, & le couronna avec l'Imperatrice Hermengarde. Ils eurent de frequentes conferences touchant les affaires de l'Egliſe & le Gouvernement de Rome, & quelques jours après, le Pape reprit le chemin d'Italie, accompagné de quelques Seigneurs de la Cour, qui ſuivant l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, le firent recevoir par tout avec de grands honneurs, & défraïer dans tout le voïage.

Il travaille à la réforme de la diſcipline Eccleſiaſtique.

Excepté quelques mouvemens des Gaſcons & des Eſclavons-Sorabes, qui furent bientôt appaiſés par les châtimens qu'on en fit, la paix & la tranquillité continuoient dans l'Empire François, & l'Empereur prit ce tems-là pour travailler à la réforme de la diſcipline Eccleſiaſtique dans toute la France, comme il avoit fait en Aquitaine. Soit que ce fût la pieté des Princes qui leur inſpirât ce deſſein, ſoit que l'Etat Eccleſiaſtique, qui devenoit de jour en jour plus nombreux, commençât à être regardé comme une des plus conſiderables parties de l'Etat, ſoit que le deſordre s'y mît aiſément, & que l'autorité Roïale fût neceſſaire pour le remettre dans l'ordre, il eſt certain que depuis le Regne de Pepin, c'étoit un des points auquel les Rois donnoient le plus d'application, & que dans les Aſſemblées des Seigneurs & des Evêques, on en traitoit preſque toûjours.

En celle-ci l'Empereur fit lire un Livre composé par Amalaire Diacre de l'Egliſe de Mets, ſuivant les ordres qu'il en avoit eus de ce Prince. Ce n'étoit pour la plûpart que des paſſages des Peres, touchant la dignité & les devoirs des Evêques & des Prêtres, avec les Regles des Chanoines, leſquelles ſuppoſent que ceux-ci vivoient en Communauté comme les Religieux d'aujourd'hui. On y lut auſſi les Regles des Religieuſes, & il paroît par-là que ces Regles étoient les mêmes dans tous les Monaſteres. Il en étoit de même des Regles des Religieux, tous les Monaſteres d'hommes aïant été ſoûmis à la Regle de S. Benoît. On y fit encore pluſieurs Statuts touchant la conſervation des biens des Egliſes, & ſur diverſes autres matieres Eccleſiaſtiques. L'Empereur y fit auſſi recommander la modeſtie aux Evêques & aux autres Eccleſiaſtiques, il leur y fit interdi-

Tom. II. Concil. Gall.

Vita Ludovici Pii.

816. re l'usage des étoffes précieuses, & sur-tout des ceintures d'or, des couteaux enrichis de pierreries qu'ils portoient à ces ceintures, & la mode profane de porter des éperons, qui étoit alors celle des gens de la Cour. Il fit publier ces Statuts par tout, & assûra l'Assemblée qu'au mois de Septembre il envoieroit dans toutes les Provinces des Officiers de sa part, pour voir si on les executoit, & lui rendre compte si les Chanoines, les Religieux, les Religieuses, les Evêques & les autres Ecclesiastiques se conformoient exactement à ces Regles.

Il reçoit des Ambassadeurs de divers Princes.

Eginard. ad an. 816.

Tandis qu'il tenoit cette Assemblée à Aix-la-Chapelle, il arriva des Ambassadeurs de divers Princes, qui venoient tous lui demander son amitié. Ceux d'Abulas Roi des Sarrasins, furent retenus long-tems sans réponse, & dans l'incertitude de celle qu'on leur feroit, à cause de quelques infractions du dernier Traité de paix, qui leur faisoit apprehender qu'on ne leur déclarât la guerre; mais enfin on reçut leurs excuses, & ils furent congediés avec menace que s'ils n'observoient plus exactement les Traités, on les y contraindroit par les armes.

Il en vint encore de la part de l'Empereur d'Orient, pour confirmer les anciens Traités, & pour faire regler quelques differends touchant les limites du côté de la Dalmatie. Mais comme ce second article ne pouvoit se traiter que sur les lieux, l'Empereur députa un Commissaire pour cette affaire, qu'il fit partir avec un des Ambassadeurs Grecs. Ils se transporterent
817. en Dalmatie, & après quelques conferences avec le Gouverneur François de ce païs-là & les Envoïés des Esclavons Vinides, qui avoient aussi part à ce differend, à cause du voisinage, tout fut terminé à l'amiable.

Les Ambassadeurs des Rois Normans ne réüssirent pas si bien dans leur négociation. Ils les avoient envoïés pour engager l'Empereur à abandonner la protection d'Heriolte leur parent & leur competiteur: on écouta leurs propositions, mais on y trouva peu de sûreté & de sincerité, ainsi on les renvoïa sans réponse: on résolut de continuer à soûtenir le parti d'Heriolte, & d'entretenir parmi eux tant qu'on pourroit, cette guerre civile, qui affoiblissoit un dangereux ennemi, & délivroit les côtes de France de ses insultes.

Il associe Lothaire son fils aîné à l'Empire.

L'Empereur cependant meditoit un important dessein sur l'exemple de Charlemagne son pere; c'étoit d'associer un de

ses enfans à l'Empire, & de donner aux deux autres chacun un Roïaume. Les circonstances n'étoient pas les mêmes. Charlemagne avoit une autorité beaucoup plus établie que Louis, & dequoi la conserver toute entiere sur ceux-mêmes ausquels il communiquoit sa qualité de Souverain. Louis étoit autant aimé que lui de ses Sujets & de ses enfans, mais il en étoit moins redouté. De plus Charlemagne n'associa son fils à l'Empire qu'après la mort des deux autres, & c'étoit la crainte de causer de la jalousie entre eux, qui lui avoit fait differer cette association. Au contraire, Louis outre ses trois fils vivans, dont deux ressentiroient infailliblement la préference de celui qui seroit associé, avoit encore son neveu Bernard Roi d'Italie, qui representoit Pepin son pere, fils aîné de Charlemagne, & qui en qualité de Maître de l'Italie, Siege naturel, pour ainsi dire, de l'Empire d'Occident, sembloit avoir un droit particulier de prétendre à ce Titre. Cette diversité de circonstances mettoit beaucoup de difference entre la conduite de Charlemagne & celle de Louis : aussi les suites en furent-elles très-differentes. 817.

Louis, sans avoir égard à ces raisons; communiqua son dessein à l'Assemblée generale qu'il tint à Aix-la-Chapelle en l'année 817. & sans dire dans la premiere Seance sur lequel de ses trois fils il feroit tomber son choix, il ordonna un jeûne de trois jours, pour obtenir les lumieres du Ciel dans une affaire si importante.

Epist. Agobardi ad Ludov. cum Chron. Moissiac.

Eginard in Annal. ad an. 817.

Vita Ludovici Pii.

Charta Divisionis Imperii, Tom. I. Capit. Baluzii, pag. 573.

Chronic. Moissiac.

Après ces trois jours, il déclara que c'étoit Lothaire son fils aîné, qu'il associoit à l'Empire, qu'il créoit Roi d'Aquitaine Pepin son second fils, & Louis son troisiéme fils Roi de Baviere. Ce choix fut approuvé, & l'Acte en fut envoïé au Pape par l'Empereur. La ceremonie du Couronnement des trois Princes se fit avec beaucoup de solemnité, & les deux Rois partirent aussi-tôt pour aller se faire reconnoître chacun dans leur Roïaume.

Cette nouvelle ne fut pas plûtôt portée au Roi d'Italie, qu'il en fit paroître son chagrin, & déclama publiquement contre ce choix comme contre une injure qu'on lui faisoit, donnant à entendre que la succession à l'Empire le regardoit plus qu'aucun autre en qualité de Roi d'Italie. Ce fut pour lui un nouveau motif de se revolter, & le prétexte plausible qu'il prit de faire

817. éclater la résolution où il étoit, de secouer le joug, de se soustraire à la dépendance qu'il avoit de la France, & de refuser l'hommage auquel on l'avoit soûmis.

En effet, cette résolution de se révolter n'étoit pas si brusque qu'elle le parut. Bernard avoit déja un parti en France, formé secretement par plusieurs Courtisans de la vieille Cour, qui avoient dechu sous le nouveau Regne, du credit qu'ils avoient sous le précedent. Ceux qui avoient le plus de part dans les bonnes graces de Charlemagne sur la fin de sa vie, étoient Engilbert Abbé de saint Riquier, Vala dont j'ai parlé un peu auparavant, proche parent de Bernard par la mere de ce Prince, Adelard Abbé de Corbie, Rainier Comte du Palais, Reginard Grand Chambellan, & Theodulphe Evêque d'Orleans. Engilbert étoit mort peu de tems après son Maître. Adelard avoit été disgracié, & obligé de quitter son Abbaïe pour aller demeurer en l'Isle de Nermoutier en Poitou. Vala eut ordre dans le même tems de se retirer de la Cour, & se fit Moine de Corbie, soit par dévotion, soit par l'esperance de revenir un jour par cette voie à la Cour : car alors la qualité de Moine, quand elle étoit jointe à beaucoup de merite, étoit un moïen presque sûr pour y avoir entrée, & y acquerir de la consideration : l'Evêque d'Orleans de quelque adresse dont il eût usé, & quelques mesures qu'il eût prises pour s'emparer de l'esprit du nouvel Empereur dans les entretiens importans qu'il eut avec lui, lorsque ce Prince vint d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, n'avoit pas réüssi, & étoit peu consideré. Les autres que j'ai nommés ne l'étoient pas plus que lui.

Tous ces gens-là, excepté Vala & Adelard, qui ne se mêloient plus de rien, étoient d'intelligence avec le Roi d'Italie, & avoient attiré à leur faction beaucoup d'autres personnes de qualité, & même du Clergé, à qui la réforme que l'Empereur avoit faite l'année d'auparavant dans les Capitulaires de l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle déplaisoit fort. On y avoit inseré un article qui regardoit nommément les Evêques de Lombardie, accusés d'exiger de l'argent pour les Ordinations, & on les y avoit menacés de la déposition pour ce sujet. Anselme Archevêque de Milan avoit ressenti vivement cet affront, & cela n'avoit servi qu'à le faire entrer plus volontiers dans les intrigues du Roi d'Italie, Wlfode Evêque de Cremone y paroissoit aussi des plus zelés.

Vita Ludovici Pii.

817.

Révolte de Bernard Roi d'Italie.

C'étoit en comptant sur l'adresse & sur le chagrin de tous ces mécontens, que Bernard leva le masque. Il anima toutes les Villes d'Italie, tant celles qui relevoient immédiatement de lui, que les autres, à se soulever contre l'Empereur, & vint avec des Troupes se saisir de tous les passages des Alpes.

Son armée l'abandonne.

Ratalde Evêque de Verone, & Suppon Comte de Bresse, soit qu'ils eussent en apparence suivi le torrent, ou qu'ils eussent ouvertement refusé d'entrer dans les desseins de Bernard, furent ceux qui donnerent les premiers avis à l'Empereur de cette conjuration. Ce Prince voulant éteindre l'incendie dans sa naissance, assembla une Armée composée des Troupes qu'il avoit en Germanie, & de celles qu'il leva en deçà du Rhin, & marcha promptement vers les Alpes. La nouvelle de son arrivée à Châlons sur Saône commença à faire trembler les ennemis, & partie par la terreur, partie par les promesses que l'Empereur fit faire secretement aux Officiers des Troupes de Bernard, la désertion se mit de telle sorte dans l'Armée de ce Prince, qu'en peu de jours il se trouva presque seul.

Il vient demander pardon à l'Empereur.

Dans le desespoir où cette desertion le jetta, il crut ne pouvoir trouver de ressource plus sure, que la bonté de celui qu'il avoit offensé. Il passa les Alpes, accompagné des principaux de son Armée, & vint avec eux demander pardon à l'Empereur, en mettant ses armes à ses piés.

Vita Ludovici Pii.

L'Empereur les reçut avec un air & un visage severe, & reprocha à Bernard sa perfidie & son ingratitude, le faisant ressouvenir que c'étoit à lui qu'il étoit redevable de son Roïaume d'Italie, & qu'après la mort de Pepin, lui-même lui avoit ménagé ce partage, & déterminé l'Empereur son pere à le faire couronner. Il ajoûta qu'avant que de parler de grace pour un crime qui méritoit la plus cruelle mort, il vouloit en sçavoir tous les complices. Bernard ne se laissa pas presser sur cet article, & sur le champ les nomma tous, sçavoir, Theodulphe Evêque d'Orleans, & les autres mécontens dont j'ai parlé.

Après cet aveu, l'Empereur leur dit qu'il ne vouloit pas être seul Juge de cette affaire, & qu'il en renvoïoit l'examen à l'Assemblée generale de la Nation, qui devoit bientôt se tenir à Aix-la-Chapelle. Il donna ordre cependant d'arrêter tous ceux qui venoient d'être accusés, & les fit conduire avec Bernard à Aix-la-Chapelle. On leur y fit leur procès quelques mois après,

817. & tous par le consentement unanime des Seigneurs, furent condamnés à la mort.

Qui lui fait crever les yeux & à ses complices.

L'Empereur modera la rigueur de cette Sentence, quelques remontrances que lui fissent les Seigneurs. Il ordonna que la peine de mort fût commuée en un supplice qui étoit devenu assés ordinaire en France depuis plusieurs années, & dont l'usage étoit venu de l'Empire d'Orient, où il étoit fort commun. C'étoit de crever les yeux aux criminels. Il ordonna que Bernard & tous ses complices Laïques subissent ce supplice : pour les Evêques après les avoir fait déposer, selon les formes Canoniques par un Concile, il envoïa les uns en exil, & relegua les autres en divers Monasteres, pour y vivre en penitence, Bernard mourut trois jours après, ou de chagrin, ou du mal qu'on lui avoit fait en lui crevant les yeux : on dit qu'on voit encore à Milan, où il fut enterré, son Epitaphe en ces termes : *Bernard, fils de Pepin, de sainte memoire, Prince admirable par son honnêteté, & illustre par ses autres vertus, repose dans ce Tombeau ; il regna quatre ans & cinq mois, il mourut le dix-septiéme d'Avril.* Ainsi fut dissipée cette révolte, & par là le Roïaume d'Italie fut réüni à la Couronne de France.

Pour prévenir de semblables factions, l'Empereur fit couper les cheveux à ses trois jeunes freres Drogon, Thierri & Hugue, les mit chacun dans un Monastere, & leur fit prendre l'état de Clericature.

Révolte de Sclaomir Duc des Abodrites.

Presque au même tems que l'Empereur reçut la nouvelle de la révolte du Roi d'Italie, il apprit celle que Sclaomir Duc des Abodrites au-delà de l'Elbe, jusqu'alors toûjours très-attachés & très-fideles à la France, venoit de former, pour en secouer le joug. Elle fut encore causée par un changement fait dans le Gouvernement du Païs par ordre de la Cour, depuis la mort de Charlemagne : tant il est vrai que les innovations sont toûjours dangereuses au commencement des nouveaux Regnes.

Eginhard. in Annal. [illegible]

Sclaomir avoit été fait par Charlemagne Duc des Abodrites, après la mort de ce Duc, Thrasicon, que le Roi des Normans avoit fait assassiner, pour se venger de l'attachement qu'il faisoit paroître en toute occasion pour la France & pour Charlemagne. Thrasicon avoit laissé un fils nommé Ceudrague, qui fit ressouvenir l'Empereur des services de son pere, & de la maniere dont les Normans l'avoient immolé à leur haine contre

la France : le suppliant par ces considerations de lui donner quelque part dans le Gouvernement de sa Nation. 817.

L'Empereur lui accorda sa demande, & ordonna à Sclaomir de partager avec lui sa qualité de Duc & le Commandement qui y étoit attaché. Cet ordre irrita tellement ce Duc, qu'il jura que de sa vie il ne passeroit la riviere d'Elbe, pour aller au Palais d'Aix-la-Chapelle faire sa cour ou rendre ses hommages. Il apprit alors que l'Empereur avoit refusé la paix que les Rois Normans lui avoient demandée : il traita secretement avec eux, & en vertu de ce Traité peu de tems après l'Armée des Normans vint fondre dans le Païs, leur Flote monta par l'embouchure de l'Elbe, jusqu'au Fort d'Essesfeld, bâti par l'ordre de Charlemagne, & l'assiegea conjointement avec l'Armée de terre.

Les Comtes chargés de la défense des Frontieres & des bords de l'Elbe, sur l'avis des mouvemens des Normans & des Abodrites, se mirent en état de leur résister, & jetterent promptement des Troupes dans Essesfeld. Elles le défendirent si bien, que les ennemis furent obligés de lever le siege, & de se retirer après avoir fait seulement quelques ravages dans les environs.

Eginard. in Annal. ad an. 817.

Les Bretons sont battus, & Nomeno est fait Comte de Bretagne.

Les Bretons ou sollicités par les Normans & par la faction du Roi d'Italie, ou d'eux-mêmes par leur inquietude naturelle, crûrent ces conjonctures favorables pour tâcher aussi de se mettre en liberté. Morman à la tête des Bretons avoit commencé sa révolte par prendre le nom de Roi, titre que les Comtes ou Princes des Bretons avoient toûjours eu grande passion de porter. 818.
L'Empereur marcha en personne avec une nombreuse armée, & tint une Assemblée generale à Vannes, dont il s'empara, ou qui plus vrai-semblablement avoit déja été réünie à l'Empire François par Charlemagne, après une révolte que les Bretons firent de son tems. Delà il entra dans le Païs, & y prit ou força toutes les Places capables de résistance. Les Bretons battus par-tout, déchargerent leur colere sur leur nouveau Roi, le tuerent eux-mêmes, & obtinrent par là le pardon qu'ils demanderent à l'Empereur.

MS. Monast. [illegible] thonensis.

Un Seigneur du Païs nommé Nomenoi ou Nomenon, n'avoit jamais voulu consentir à la révolte, & étoit toûjours demeuré fidele avec un nombre considerable de Bretons, qui s'étoient attachés à lui. L'Empereur en reconnoissance de sa fidelité, le fit

818.

* *In Concilio Turonensi.*

Comte, ou comme il est appellé dans l'Histoire, Juge de la Province de Bretagne, ou bien comme on l'appelle encore ailleurs * Prieur de la Nation Bretonne. C'étoit un homme d'un grand merite, également habile dans le métier de la guerre, & dans le maniement des affaires. Les Successeurs de Louis ne s'en apperçûrent que trop, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

Mort de l'Imperatrice Hermengarde.

L'Empereur après avoir pacifié les troubles de Bretagne, reglé toutes les affaires, & choisi autant d'ôtages qu'il voulut en prendre, revint par Angers, où il avoit laissé malade l'Imperatrice Hermengarde qui y mourut deux jours après son arrivée. Delà il continua sa marche par Rouen, par Amiens jusqu'à Heristal, où il trouva des Ambassadeurs de diverses Nations qui attendoient son arrivée. Les Envoïés de Sigon nouveau Duc de Benevent, lui firent de magnifiques presens de la part de leur Maître, & le justifierent si bien de l'assassinat de Grimoald son prédecesseur dont il étoit soupçonné, que son élection faite par les Beneventins fut confirmée, & son hommage reçu.

Eginard. in Annal.

Les Ambassadeurs des Gaduscìens & des Timotiens Peuples voisins des Bulgares, & depuis long-tems leurs Alliés ou leurs Tributaires, furent admis à l'Audience de l'Empereur : ils le prierent d'agréer qu'ils renonçassent à la protection des Bulgares pour se mettre sous la sienne, & de les unir au Gouvernement de Dalmatie. L'Empereur leur marqua que le choix qu'ils faisoient de sa protection, lui étoit très-agreable. Il reçut leur hommage & consentit à l'union qu'ils lui demandoient.

Enfin, il écouta & reçut mal ceux de Liuduit Duc de la basse Pannonie, qui lui vinrent faire des plaintes de la conduite de Cadolac Comte de Frioul un des Commandans de cette Marche. Ce Duc ne cherchoit que des prétextes de rompre avec la France, & de se révolter comme il le fit bientôt après. L'Empereur, après avoir congedié tous ces divers Envoïés, alla passer l'hiver à Aix-la-Chapelle.

Défaite de Lupus Duc des Gascons.

Les Bretons n'étoient pas les seuls qui eussent pensé à se prévaloir pour leur liberté, des troubles de l'Italie & de delà l'Elbe. Les Gascons n'avoient pas manqué une si belle occasion, aïant à leur tête Lupus leur Duc. L'Empereur fit marcher contre eux Pepin son fils Roi d'Aquitaine & les Comtes d'Auvergne & de Toulouse avec les Milices de ces deux Territoires. Lupus eut la hardiesse

hardieſſe de recevoir la bataille que ces Generaux lui preſenterent. Il y fut défait & pris, & conduit à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur lui fit grace de la vie, & ſe contenta de l'envoïer en exil. Il punit de la même peine Sclaomir ce Duc des Abodrites qui s'étoit ligué avec les Normans, & qui fut auſſi pris dans un combat par les Commandans de la Marche Saxone. 818. *Ib.*

Ainſi Louis victorieux de tous côtés ou par lui-même ou par ſes Generaux, s'occupa pendant l'hiver comme faiſoit Charlemagne, à tenir des Aſſemblées pour maintenir l'ordre dans l'Empire, & les Reglemens de diſcipline qu'il avoit envoïés les années précedentes aux Egliſes & aux Monaſteres.

L'Empereur épouſe Judith, fille du Duc Guelf.

Vita Ludovici Pii. Theganus & alii.

Comme il avoit perdu l'Imperatrice Hermengarde, on le preſſoit de ſe remarier, d'autant plus qu'on voïoit en lui aſſés de pieté pour apprehender qu'il ne penſât de nouveau à quitter ſa Couronne, afin de vivre plus chrétiennement dans la retraite. Les Seigneurs qui avoient des filles à marier, n'oublierent rien pour faire pencher les inclinations du Prince du côté de leur famille. Le Duc Guelfe emporta l'honneur de la préference pour ſa fille Judith. L'Empereur dans ce mariage eut autant d'égard à la nobleſſe de l'épouſe qu'il choiſiſſoit, qu'à ſa beauté: elle étoit du côté de ſon pere de la plus noble maiſon du Roïaume de Baviere, & du côté de ſa mere du plus illuſtre ſang de toute la Saxe; mais avec tous ſes avantages ſa deſtinée fut d'être en France dans la ſuite, ou la cauſe ou l'occaſion de bien des malheurs.

Juſqu'alors tous les ſoulevemens qui s'étoient faits, ſoit au-delà des Alpes, ſoit du côté des Pyrenées, ſoit en-deçà du Rhin, ſoit au-delà de l'Elbe, n'avoient ſervi qu'à affermir la puiſſance du Prince par une prompte défaite, & qu'à le rendre redoutable: mais il s'éleva cette même année un nouveau rebelle digne par ſa bravoure, par ſon habileté dans la guerre, par ſon adreſſe, par ſes intrigues d'être regardé par les François comme un ennemi dangereux, qui ſçut par ſa réſiſtance & en les attaquant avec ſuccès, interrompre cette ſuite de victoires à laquelle ils étoient accoûtumés, juſques-là qu'il fut plus ſouvent victorieux que vaincu.

Ce fut ce Liuduit dont les Envoïés étoient venus l'année précedente trouver l'Empereur à Aix-la-Chapelle. Il étoit Duc de la baſſe Pannonie, c'eſt-à-dire, des Païs où ſont aujourd'hui les Villes de Bude, de Gran, d'Albe Roïale: il deſcendoit de ces

818. Huns ou Abares autrefois si puissans, & si redoutables à tous les Peuples des environs du Danube : Charlemagne les avoit subjugués & tellement exterminés, qu'on ne les regardoit presque plus comme un Peuple particulier. Depuis qu'ils se furent entierement soumis, on leur donnoit pour les gouverner des Chefs de leur Nation avec la qualité de Duc, mais toûjours tributaires de la France & obligés à l'hommage *.

Révolte de Liuduit Duc de la basse Pannonie.

Liuduit avoit cette qualité dans la basse Pannonie, & crut qu'elle lui donneroit assés de pouvoir & assés d'autorité pour se révolter impunément contre l'Empereur. Il commença par se brouiller avec Cadolac Gouverneur de Frioul, qui partageoit, ce semble, avec le Gouverneur de Dalmatie, une espece de Commandement ou d'Intendance qu'ils avoient sur toutes les Nations de ces quartiers-là, le long de la Drave, de la Save, & du Danube. Ce fut sur les differends qu'il avoit avec lui qu'il envoïa à Aix-la-Chapelle faire ses plaintes, qui n'aïant pas eu grand effet comme il s'y étoit bien attendu, lui servirent de pretexte pour se révolter & tâcher de se rendre indépendant de la France : il engagea dans son parti les Esclavons d'entre la Save, la Drave & la Carinthie.

Eginard. in Annal. ad an. 819. Vita Ludovici Pii. Theganus.

Theganus.

Si-tôt que l'Empereur en eut été averti, il envoïa ordre aux Troupes d'Italie de marcher de ce côté-là pour le soumettre. Le Gouverneur de Frioul les y conduisit. Liuduit se retrancha à l'entrée du Païs, & l'y attendit, & prit si bien ses mesures, qu'il l'empêcha de forcer aucun passage, & l'obligea à s'en retourner sans avoir rien fait que de legeres excursions, où les Troupes Imperiales reçûrent quelques dommages.

Ce premier succès enfla le cœur de Liuduit. Il fit partir de nouveaux Envoïés pour la Cour de l'Empereur, à qui il proposa d'adoucir les conditions ausquelles sa Nation & les Esclavons avoient été jusqu'alors soumis à la France, & pourvû qu'on voulût avoir cet égard pour les deux Nations, il promettoit à l'Empereur de faire en sorte qu'elles continuassent de lui être fidelles. L'Empereur rejetta ces propositions, & cependant lui en fit d'autres selon lesquelles il se relàchoit sur certains points, supposé qu'il mît les armes bas.

Liuduit ne s'en accommoda pas, & comme il prévit bien que

* [illegible] Duc des Esclavons, parce que les Esclavons avoient été long tems mê[illegible] Abares, [illegible] la basse Pannonie [illegible] le Païs des Abares.

ce refus lui alloit attirer sur les bras de grandes forces, il pensa à interesser dans son parti les Nations voisines, & envoïa par-tout en-deçà, & au-delà du Danube des gens, pour engager les Peuples de ces quartiers-là à un soulevement general. 819.

Il leur fit representer qu'aïant été libres jusqu'au tems de Charlemagne, on les avoit injustement asservis; qu'il leur étoit honteux d'avoir été tant d'années sans penser efficacement à recouvrer leur liberté; qu'ils étoient depuis trop long-tems exposés au caprice & à la cruauté des Gouverneurs de Frioul & de la Dalmatie; que les plaintes qu'il avoit portées à la Cour contre le Gouverneur de Frioul n'avoient pas été écoutées; qu'il venoit de demander à l'Empereur quelque adoucissement de l'esclavage où gemissoit sa Nation aneantie par les carnages qu'en avoient faits les François, sans pouvoir rien obtenir; qu'au reste ce Regne n'étoit pas si terrible que le précedent, & qu'il y avoit bien de la difference entre Louis & Charlemagne; qu'avant que de rien proposer de ses desseins, il avoit voulu tenter le peril lui-même, & que si lui seul à la tête des Abares & des Esclavons avoit cette année repoussé les François, que ne devoit-il point esperer quand il seroit secondé des Troupes de tant de braves Nations confédérées pour l'interêt de leur gloire & de leur liberté?

Ces remontrances ébranlerent plusieurs Nations; mais elles ne leur firent prendre aucune résolution: il n'y eut que les Timotiens, ceux-là-mêmes qui l'année d'auparavant avoient envoïé leurs Ambassadeurs à Aix-la Chapelle pour se soumettre à l'Empire François en renonçant à l'alliance des Bulgares; il n'y eut, dis-je que ceux-là qui se laissérent débaucher par Liuduit, & qui se joignirent à lui.

Eginard. in Annal. ad an. 819.

Cadolac Gouverneur de Frioul étant mort au retour de son expedition de Pannonie qui ne lui avoit pas réussi, l'Empereur mit à sa place le Duc Baudri, Capitaine d'experience, qui commandoit quatre ans auparavant l'armée envoïée en Danemarc pour soutenir le patti d'Heriolte contre les Rois Normans. Ce General n'eut pas plûtôt pris possession de son Gouvernement, qu'il apprit que Liuduit s'étoit avancé jusques dans la Carinthie qui en faisoit une partie, & y mettoit tout à feu & à sang. Baudri sur ces avis ramassa tout ce qu'il put de Troupes, & vint dans la Carinthie avec une armée peu nombreuse,

Il fait de grands ravages en divers endroits.

pour arrêter les ravages de l'ennemi. Il le joignit dans sa retrai-
819. te sur le bord de la Drave, & donnant sur son arriere-garde, il lui tua beaucoup de monde : malgré cet échec Liuduit ne laissa pas de passer la Save pour continuer ses ravages.

D'un autre côté le Duc Borna Gouverneur de Dalmatie s'étoit mis en campagne avec une grande Armée, pour tâcher de l'enfermes entre lui & celle de Frioul. Ce Duc avoit dans ses Troupes un grand corps de Guduſciens, c'étoit cette autre Nation dont les Envoïés étoient venus avec ceux des Timotiens pour se soumettre à l'Empire de France, & que Liuduit n'avoit pû d'abord engager à prendre les armes contre les François.

Il défait les troupes de l'Empereur.

Le General François le rencontra sur la riviere de Culp qui se jette dans la Save. Liuduit ne balança pas à recevoir la bataille. Et il avoit raison de le faire aïant une secrete intelligence avec les Guduſciens, qui dès le commencement du combat lâcherent le pié, le reste des Troupes fut bientôt entraîné par un si méchant exemple. Dragomose beau-pere de Liuduit, qui désapprouvant la révolte de son gendre s'étoit retiré en Dalmatie, & combattoit dans l'armée Françoise, y fut tué, & le General pressé de tous côtés ne pouvoit gueres éviter le même malheur. Mais sa bravoure & son experience suppléerent en cette occasion à tout le reste. Il fit un gros escadron de ses gardes, avec lequel il se retira en presence de toute l'armée ennemie se battant toûjours en retraite, sans que jamais Liuduit qui lui fit donner plusieurs assauts, eut jamais pû l'enfoncer ni le rompre. Liuduit ne manqua pas de profiter de cette défaite, & il mena sans tarder son armée victorieuse en Dalmatie où il mit
Ibid. tout au pillage. Borna n'etant pas en état de lui resister en pleine campagne, fit promptement retirer tout ce qu'il put dans les Villes fortes, y jetta des garnisons capables de resister, & lui avec un petit camp volant de Troupes choisies, se mit à côtoïer l'armée ennemie, & à la harceler, tombant nuit & jour sur Liuduit, & l'attaquant tantôt en queue, tantôt en flanc, tantôt lui enlevant des quartiers, tantôt lui coupant les vivres, & il le fatigua de telle sorte, qu'il l'obligea à sortir bientôt de la Province, après lui avoir tué plus de trois mille hommes enlévé plus de trois cens chevaux, & une partie du butin qu'il avoit fait.

L'Empereur que la defaite de Borna avoit fort inquiété, reçut ces dernieres nouvelles avec beaucoup de joie, aussi bien que celles qui lui vinrent des Pyrenées où Pepin son fils Roi d'Aquitaine, dompta tellement les Gascons qui s'étoient de nouveau révoltés, que jamais la Gascogne ne parut ni plus tranquille ni plus soumise. 819.

Les succès ne furent pas moins heureux du côté du Nord. Heriolte que l'Empereur soûtenoit toûjours contre les quatre Rois Normans tous fils du Roi Godefroi, entra par mer en Danemarc avec le secours des Abodrites. La conjoncture étoit avantageuse. La dissension s'étoit mise entre les freres, & Heriolte s'étant offert à soûtenir un des partis contre l'autre, son offre fut acceptée : les deux Princes Chefs de la faction contraire furent obligés de quitter le Danemarc. Et Heriolte s'accommoda avec les deux autres, avec lesquels il partagea le Roïaume.

L'Empereur envoïe trois armées contre lui. Eginard. in Annal. ad an. 820.

La révolte de Liuduit & les moïens de le soumettre firent la principale matiere des déliberations de l'Assemblée generale que l'Empereur tint à Aix-la-Chapelle pendant le quartier d'hiver. Le Duc de Dalmatie s'y rendit par ordre de l'Empereur, afin que dans les Conseils de guerre il pût plus aisément communiquer les connoissances qu'il avoit prises sur les lieux des forces de l'ennemi, des endroits par où l'on pourroit l'attaquer avec plus d'avantage, & des moïens de faire subsister les Troupes. Il fut résolu qu'on entreroit dans le païs avec trois armées par trois endroits differens, & on les fit marcher dès qu'il y eut du fourage à la campagne.

Deux de ces armées sortirent d'Italie, l'une par les Alpes Noriques, laissant à droite le Comté de Tirol & l'Evêché de Saltzbourg, & à gauche la Carinthie ; l'autre marcha par la Carinthie, & la troisiéme assemblée au de-là du Rhin prit sa route par la Baviere & par la haute Pannonie, c'est-à-dire, par Vienne en descendant vers l'embouchure de la Drave. Il y avoit peu de François d'en deçà du Rhin, dans ces armées, composées pour la plûpart de Troupes Saxones, Allemandes, Bavaroises, & de la France Germanique. Liuduit averti de la tempête qui alloit fondre sur lui, fit avancer des troupes vers la Carinthie pour arrêter l'armée qui venoit par cette Province : il en posta d'autres, quoiqu'en assés petit nombre, aux Ibid.

819. détroits des montagnes entre Saltzbourg & la Carinthie par où devoit passer l'autre armée, & pour lui il se retrancha dans la basse Pannonie au centre de son païs, dans une place située sur le haut d'une montagne, où il avoit retiré ce qu'il avoit de précieux, & mis des vivres en abondance, pour y attendre de pié ferme la troisiéme armée qui venoit le long du Danube, & se défendre contre toutes les trois, en cas que les deux premieres forçassent les passages.

Celle qui marcha entre Saltzbourg & la Carinthie, alla fort lentement, étant continuellement arrêtée aux passages des montagnes, qu'il lui falloit forcer, & harcelée par une infinité de petits partis qui l'incommodoient. Celle qui alloit le long du Danube mit aussi beaucoup de tems dans sa marche, à cause du long chemin qu'elle avoit pris, & des difficultés qu'elle trouva au passage de la Drave vers son embouchure. L'armée qui avoit pris au travers de la Carinthie trouva plus d'ennemis que les deux autres, & il lui fallut donner trois combats de suite où elle fut toûjours victorieuse; mais comme elle avoit moins de chemin à faire, elle arriva la premiere nonobstant ces obstacles, dans le païs de Liuduit.

[illegible]

Les Generaux François ne doutoient point que quand il les verroit joints tous ensemble au milieu de ses terres, il ne leur envoïât demander quartier; mais il n'en fit rien, & ne daigna pas même entrer avec eux en negociation. Les Generaux délibererent s'ils l'iroient attaquer dans ses retranchemens: mais ils les trouverent si inaccessibles, qu'ils ne crurent pas devoir l'entreprendre. Ainsi ils se contenterent de ravager le païs, où ils mirent le feu par tout. Seulement au retour les Generaux des deux armées d'Italie sommerent les habitans de la Carniole de se rendre, aussi-bien que ceux d'une partie de la Carinthie, qui s'étoient déclarés pour Liuduit, & ce fut pour eux une necessité de le faire. Pour la troisiéme armée, elle s'en retourna en très-mauvais état, les méchantes eaux, tandis qu'elle campoit sur la Drave y aïant causé la dissenterie, qui fit mourir un grand nombre de soldats.

Apres la retraite des armées Liuduit s'appliqua pendant tout le tems qu'on le laissa en repos, à fortifier ses places, & à se mettre en état de soutenir les efforts qu'il s'attendoit bien qu'on feroit contre lui la campagne prochaine, & comme il n'avoit

point dans le païs de gens assés entendus dans ces sortes de travaux, il avoit depuis quelque tems trouvé moïen d'en avoir d'ailleurs. 819.

Il entretenoit pour cela correspondance avec Fortunat Evêque de Grade Ville du Golfe de Venise, & aujourd'hui du Domaine de cette République, qu'il sçavoit être mal affectionnée à la France, & qui faisoit passer secretement des Ingenieurs en Pannonie, pour executer & conduire ces travaux. L'Empereur ne fut averti de cette intelligence que l'année d'après cette derniere campagne, par un Prêtre de Grade. L'Evêque fut appellé à la Cour. Mais comme il se douta du sujet pour lequel on l'appelloit, il passa à Zara en Dalmatie, où il s'ouvrit au Gouverneur sur la cause de sa retraite. Le Gouverneur qui sçavoit que cet Evêque avoit toûjours eu beaucoup d'envie que la Ville de Grade retournât sous la domination des Empereurs d'Orient, lui donna un Vaisseau qui le conduisit à Constantinople où il fut en sûreté. *Eginard. in Annal.*

L'adresse de Liuduit qui avoit des correspondances jusqu'en Italie, ne laisse pas lieu de douter qu'il ne ménageât toutes les diversions qu'il croïoit propres à diminuer les forces qu'on pouvoit envoïer contre lui. Ainsi les excursions maritimes des Normans sur les côtes de France qui recommencerent cette année-là, furent sans doute un effet de ses intrigues auprès des Rois de Danemarc. *Courses des Normans sur les côtes de France.* 820.

Une flotte de treize Navires Normans courut toutes les côtes de France. Ils parurent d'abord sur celle de Flandre, d'où ils furent repoussés par les Vaisseaux & par les Garnisons qu'on y tenoit pour les garder : ces Pirates firent seulement une descente en un endroit qui se trouva mal gardé ; ils en enleverent quelques bestiaux, & mirent le feu à quelques chaumines, n'aïant pas eu le loisir de faire plus de mal. Delà ils allerent tenter une descente à l'embouchure de la Seine, d'où ils furent aussi repoussés. Ils furent plus heureux en Aquitaine, où ils pillerent le Bourg appellé *Bundium* par Eginard, & par d'autres Buin, & & ailleurs Burn. C'est sans doute celui qui s'appelle aujourd'hui dans le Medoc au delà de la Garonne, S. Paul de Born. Ils firent en cet endroit & dans tout le Païs voisin beaucoup de desordre, & en emporterent un grand butin. Les Sarrasins violant à leur ordinaire le Traité de Paix qu'ils venoient de signer à Aix- *Eginard.* *Valesius : Notitia Gall.*

820. la-Chapelle, causerent aussi quelques dommages aux François dans les Mers de Sardaigne, dont on se vengea sur eux par les ravages qu'on fit en Espagne.

821. On se prépara de nouveau pendant l'hiver, à attaquer Liuduit avec trois armées comme on avoit fait la campagne précedente. Avant cette expedition l'Empereur tint une Assemblée à Nimegue où il fit relire l'acte d'association de son fils Lothaire à l'Empire, & de la cession qu'il avoit faite aux deux autres, du Roïaume de Baviere & de celui d'Aquitaine, le fit souscrire par les Seigneurs, & confirmer par leur serment.

L'Empereur [illegible] trois [illegible] armées [illegible] la P[illegible].
[illegible] II. Concil. [illegible].

Il y reçut les Envoïés du Pape Pascal qui avoit succedé trois ans auparavant au Pape Etienne IV. & confirma la donation des Villes & des Territoires que ses prédecesseurs avoient faite à l'Eglise Romaine, & y en ajoûta encore quelques autres. Il y tint un dernier Conseil de guerre avec les Generaux qui devoient commander les trois armées de Pannonie, & qui les y conduisirent au mois de Mai. Liuduit garda la même methode que l'année précedente, s'enferma dans ses retranchemens, mit toutes ses troupes dans les Places de défense, & abandonna le plat Païs aux François, qui après l'avoir pillé, s'en retournerent sans avoir pu faire autre chose, ni obliger ce rebelle à faire aucunes propositions.

Il fait épouser à son fils Lothaire Irmingarde.

Ils arriverent au mois d'Octobre à Thionville, où l'Empereur fit épouser à Lothaire son fils aîné Irmingarde fille du Comte Hugues. Les Seigneurs & les Evêques qui avoient été complices de la conjuration de Bernard Roi d'Italie, prirent la conjoncture de cette Fête pour demander leur grace à l'Empereur, & se servirent pour cela de l'Abbé Adelard, qui depuis peu étoit revenu à la Cour par l'adresse de ses amis de la maniere que je vais dire, & y étoit plus puissant que jamais.

[illegible] in vita A[illegible].

Cet Abbé étoit un homme de grand merite, & de la Famille Roïale; son pere étant cousin issu de germain de l'Empereur. Ceux qui s'étoient emparés de l'esprit du nouveau Maître, ainsi que je l'ai déja raconté, l'y avoient détruit, mais avec le tems le parti de ses ennemis cessa de prévaloir si fort, & ceux qui avoient interêt à son rétablissement ne perdirent aucune occasion de faire ressouvenir l'Empereur de ses anciens services. Un jour entre autres deux Prélats dont l'Histoire ne dit ni le nom, ni le Diocése, étant de retour de la solitude de Nermoutier où ils l'étoient

toient

821.

toient allé voir, parlerent avec tant d'éloge de sa vertu à l'Empereur, & de la joie qu'il faisoit paroitre de se trouver hors de l'embarras du monde, qu'ils le toucherent, & lui firent naître des remords d'avoir persecuté un homme de ce merite & de cette pieté : enfin après sept ans d'exil il lui permit de retourner à Corbie, presque aussi tôt après il le rapprocha de sa personne, & lui donna plus d'autorité & plus de part que jamais dans les affaires de l'Etat.

Ce fut donc de lui que se servirent les Seigneurs & les Evêques exilés à cause de la conspiration du Roi d'Italie, pour demander leur grace à l'occasion des nôces du jeune Empereur Lothaire avec Irmingarde, & ils l'obtinrent. Non seulement l'Empereur leur permit de revenir de leur exil, mais encore il leur rendit tous leurs biens qu'il avoit confisqués. La chose alla plus loin, & ce Prince à la persuasion de son nouveau Ministre, donna un exemple de pieté & d'humilité chrétienne qui édifia infiniment l'Eglise, mais que la politique & la prudence sans doute lui défendoient.

Il condamne sa propre conduite & en fait une confession publique

Egnard. in Annal ad an. 821.

Quoique la révolte de Bernard Roi d'Italie, & sa conjuration contre la vie même du Prince fût un crime notoire, Louis cependant n'avoit pas voulu en juger lui-même : le criminel avoit été condamné à la mort par l'Assemblée generale des Seigneurs, & l'Empereur avoit commué la peine de mort & adouci l'Arrêt. Cependant quatre ans après dans une Assemblée tenue dans le Palais d'Attigni sur la riviere d'Aine, ce Prince dont la facilité & la tendresse de conscience étoient extrêmes, se laissa persuader qu'il avoit commis en cela un grand peché. Il accusa & condamdamna lui-même sa propre conduite, & en fit une confession publique comme d'un crime infiniment scandaleux, & qui meritoit une telle réparation.

Vita Ludovici Pii, Theganus.

Ce qu'il y eut encore de singulier, fut que dans cette confession publique, entrerent les fautes qu'il avoit commises contre le Ministre nouvellement rétabli, aussi-bien que la disgrace de Vala.

Cette conduite pouvoit avoir de fort mauvais effets, & elle n'en eut que de trop funestes dans la suite. C'étoit rendre le Gouvernement méprisable, que d'en faire ainsi connoître publiquement les défauts, c'étoit trop l'exposer à la censure des Sujets, & donner matiere & des prétextes plausibles aux révoltes. En-

fin, c'étoit rendre en quelque façon le Peuple Juge de son Souverain. La penitence imposée par saint Ambroise à Theodose, avec laquelle on compara celle de Louis, étoit pour un peché beaucoup plus grief, tout y étoit édifiant, mais il n'y avoit rien de dangereux.

821.

Louis fit dans la même Assemblée d'Attigni un autre aveu qui n'avoit rien que de louable, c'étoit que contre les intentions & les dernieres volontés du feu Empereur son pere, il avoit fait couper les cheveux à ses trois freres cadets, & les avoit relegués dans des Monasteres, chose qui de plus étoit contre les Canons, par lesquels il étoit défendu d'obliger personne à se renfermer dans le Cloitre, à moins qu'il n'eût fait quelque crime qui meritât cette penitence. Il leur envoïa demander pardon, & leur laissa le choix libre, ou bien de demeurer dans l'état où l'on les avoit engagés, ou de revenir à la Cour. Ces trois Princes firent alors par choix & par vertu ce qu'ils avoient d'abord fait par force, & préfererent la retraite aux esperances dont le monde pouvoit les flater.

822.
Eginard. ad an. 822.
Radbertus in vita Adelnardi.

Diverses expeditions de ses Generaux.

Tandis que l'Empereur s'occupoit à Attigni de ses œuvres de pieté, ses Generaux poussoient Liuduit plus vivement & avec plus de succès qu'on n'avoit fait dans les campagnes précedentes. A leur entrée dans la Pannonie, il leur abandonna Sisseg Ville à quelque distance de la Save, qui subsiste encore aujourd'hui, & autrefois fameuse dans l'Histoire de l'Empire, sous le nom de Siscia. Ils le suivirent & le serrerent de si près, qu'il fut obligé de sortir de son païs, pour se sauver chés les Sorabes.

Eginard. in Annal.

Il y a dans notre Histoire deux peuples de ce nom, les uns habitoient entre la riviere d'Elbe & celle de Sala, les autres étoient dans une partie de la Dalmatie, que l'on croit être aujourd'hui le païs appellé la Servie. Ce fut chés ces derniers que Liuduit se refugia. Il fut reçu par un de leurs Ducs dans sa Ville : mais par la plus noire perfidie, il tua en trahison celui-là même qui l'avoit reçu, se rendit maître de la place, & envoïa de là aux Generaux François leur dire, que si on vouloit lui promettre sureté, & lui faire des conditions raisonnables, il étoit prêt d'aller se jetter aux piés de l'Empereur pour lui demander pardon de ses révoltes. On étoit à la fin de la campagne, & les troupes se trouvoient fatiguées par les marches continuel-

les qu'on leur avoit fait faire dans la poursuite de Liuduit : les Generaux sçavoient que l'Empereur étoit ennuïé de la longueur de cette guerre, de sorte qu'ils lui promirent de rendre compte à l'Empereur de ses propositions, & ramenerent l'Armée en Italie. 822.

Il se fit en ce même tems là quelques autres expeditions en divers endroits. Les Saxons par ordre de l'Empereur passerent l'Elbe, & chasserent les Esclavons de quelques postes dont ils s'étoient emparés sur les terres de France. *Ibid.*

Du côté des Pyrenées les Comtes de la Marche Espagnole envoïérent des Troupes au-delà de la Segre, y firent le dégât & mirent le feu par tout. Selon l'Histoire d'Espagne, Abderame nouveau Roi de Cordoue, après la mort de son prédecesseur avoit surpris Barcelone sur les François, & cette irruption dont je parle se fit par represailles. Mariana.

On châtia aussi les Bretons qui s'étoient révoltés : après quoi l'Empereur envoïa son fils aîné Lothaire en Italie, dont il lui avoit destiné le Gouvernement depuis la mort de Bernard. Il lui donna pour Conseil le Moine Vala & Geronge Capitaine des Gardes de la Porte, de sorte que les deux freres Vala & l'Abbé Adelard étoient les Maîtres dans les deux Cours. Il fit aussi partir Pepin pour son Roïaume d'Aquitaine, après lui avoir fait épouser la fille de Thibert Comte de Matrie ou Madrie : ce païs dans les Capitulaires de Charlemagne est placé entre Rouen & Evreux, & s'étendoit, ce semble, jusques vers Vernon & la Seine, entre les petites rivieres d'Eure, d'Aure & d'Itton.

Vers la fin de l'Automne, l'Empereur assembla à Francfort les plus grands Seigneurs de France qui s'y étoient rendus par son ordre, & y confera avec eux sur l'état de la Germanie & sur les moïens d'y maintenir la paix. Il y donna audience aux Envoïés des Princes Normans, & à ceux des Abares, & reçut les hommages des Abodrites, des Bohemiens, des Sorabes, des Vilses & de presque toutes les autres Nations soumises à l'Empire François. *Il tient deux Diettes à Francfort.*

Cette Diete qui se tint pendant l'hiver fut suivie d'une autre au mois de Mai, mais qui fut seulement composée des Seigneurs de la France Orientale, c'est-à-dire, des peuples voisins du Rhin, de ceux de la Saxe, de la Baviere, de la Bourgogne Transjurane, & de l'Allemagne, nom qu'on ne donnoit 823. Eginard. in Annal. ad an. 823.

823. encore alors qu'au païs situé entre le Rhin, le Mœin, le Necre & le Danube.

Dans cette Assemblée où se traiterent diverses affaires qui concernoient toutes ces Nations, se vuida aussi un de ces différends dont l'ancienne Rome & les premiers Empereurs se faisoient grand honneur d'être les Juges, par le droit que ces jugemens leur donnoient de se qualifier Maitres des Rois.

Les Vilses dont j'ai parlé plusieurs fois, étoient un peuple qui faisoit partie de la nombreuse Nation des Esclavons, & qui occupoit les bords de la Mer Baltique entre l'Elbe & la Vistule, presque en égale distance de ces deux rivieres. Quoique tributaires de l'Empire François, ils étoient gouvernés par des Rois de leur Nation & d'une famille où le Trône étoit hereditaire. Le Roi du païs aïant été tué dans un combat contre les Abodrites, son fils aîné fut élevé sur le Trône; mais ne s'étant pas rendu agreable à sa Nation, elle le détrôna & mit à sa place son cadet. La guerre civile étoit prête de s'allumer dans le païs, mais enfin les deux Princes s'en rapporterent au jugement de l'Empereur, & mirent leur fortune & leur Couronne entre ses mains. La qualité d'aîné & la possession faisoit le droit de l'un, & la faveur de la Nation faisoit celui de l'autre. Chacun plaida sa cause; mais l'Empereur prononça en faveur du cadet, pour contenter le peuple qui le demandoit tout d'une voix. Il tâcha de consoler l'aîné par les caresses & les honneurs qu'il lui fit, & les renvoïa tous deux chargés de présens en leur païs, après leur avoir fait prêter serment de fidelité comme à ses Vassaux.

Eginard. in Annal.

Mort de Liuduit.

Peu de tems après la séparation de la Diete, l'Empereur reçut une nouvelle qui ne dut pas lui être desagreable, ce fut celle de la mort de Liuduit. Cet esprit inquiet ne se trouvant plus en sûreté chés les Sorabes, ni en état de garder la Ville dont il s'étoit emparé par l'assassinat du Gouverneur, vint se jetter entre les bras d'un Seigneur de Dalmatie, pour faire par son moïen sa paix avec l'Empereur; mais celui qu'il avoit choisi pour son Protecteur, ou se défiant de lui, ou se ressouvenant des injures qu'il en avoit reçues, par les ravages & le pillage de la Dalmatie durant la guerre, le fit assassiner lorsqu'il y pensoit le moins, & vengea par un crime & par une trahison, les crimes & les trahisons de ce perfide. Cette mort finit la guer-

re de ce côté-là, & délivra l'Empereur d'un ennemi aussi incommode que dangereux. 823.

Cependant le jeune Empereur Lothaire, suivant les ordres que Louis lui en avoit donnés, travailloit à rétablir la justice & l'observation des loix dans les Villes d'Italie, & à punir les violences de certains particuliers, commises dans le tems de la révolte de Bernard. Le Pape Pascal n'eut pas plûtôt appris l'arrivée de ce jeune Prince en Italie, qu'il lui écrivit pour le prier de lui donner la satisfaction de le couronner dans Rome en qualité d'Empereur. Lothaire y alla: y fut reçu avec beaucoup d'honneur, & la ceremonie du couronnement se fit le jour de Pâques.

Lothaire est couronné à Rome en qualité d'Empereur.

Eginard. ad an 823.

C'étoit à qui feroit mieux sa Cour au jeune Empereur. Il y avoit toûjours deux partis à Rome, celui du Pape & celui de quelques Seigneurs Romains opposés au Pape. Ce second parti étoit pour l'ordinaire composé de ceux dont les familles avoient prétendu mettre la Papauté dans leur maison, & qui n'y avoient pas réussi. L'un & l'autre se faisoient un merite d'être attachés à l'Empereur & aux interêts de la France, & s'efforçoient de rendre leurs adversaires suspects sur ce sujet. Deux des plus considerables de la Ville, Theodore & Leon faisoient beaucoup de peine au Pape, & lui suscitoient tous les jours des embarras dans le Gouvernement de Rome. Ils furent arrêtés, & après qu'on leur eût crevés les yeux, dans l'enceinte même du Palais du Pape à saint Jean de Latran, ils eurent la tête tranchée.

Les Partisans de ces deux Seigneurs ne manquerent pas d'instruire la Cour de France de cette affaire, & de persuader à l'Empereur que le principal motif de la haine du Pape contre eux, & la cause de leur mort n'avoit point été autre, que l'attachement qu'ils avoient toûjours fait paroître pour le jeune Empereur. Louis fut fort choqué de cette conduite du Pape: il donna ordre à Adelunge Abbé de saint Vast d'Arras, & à Humfroi Comte ou Gouverneur de Coire, de partir au plûtôt pour aller s'informer de la verité du fait sur les lieux.

Eginard. in Annal. ad an. 823.

Le Pape avoit bien prévu qu'on lui rendroit ce mauvais office, & avoit fait partir promptement Jean Evêque de la * Forêt-Blanche, Evêché uni depuis à celui de Porto, & Benoît Archidiacre de l'Eglise de Rome, qui arriverent avant le dé-

* *Sylvæ candidæ*

823.

part de l'Abbé de saint Vast & du Comte Humfroi. Ils prierent l'Empereur de ne point se laisser prévenir sur cette affaire, & l'assurerent que le Pape n'y avoit eu aucune part. L'Abbé de S. Vast ne laissa pas de partir avec son Collegue, & eut ordre de faire les informations.

Eginhart. Cap. 30.

Ces deux Commissaires trouverent les témoignages de ceux qu'ils interrogerent si differens & si opposés, qu'ils ne sçavoient qu'en penser : de sorte que le Pape s'étant offert avec trente-quatre Evêques, à faire serment qu'il étoit innocent des choses dont ses adversaires le chargeoient, & d'ailleurs soûtenant avec fermeté que les deux hommes dont il s'agissoit, étoient coupables de Leze-Majesté, on reçut son serment & celui des trente-quatre Evêques. Cette maniere de s'en rapporter au serment du Pape, avoit été déja mise en usage du tems de Charlemagne, au sujet des crimes dont les ennemis du Pape Leon III. avoient tâché de le noircir auprès de ce Prince.

Les Envoïés de France après ces procedures, partirent pour en venir rendre compte à Louis. Le Pape les fit accompagner de l'Evêque de la Forêt-Blanche, & de trois autres Envoïés, pour appuïer sa défense auprès de l'Empereur. Ce Prince après avoir tout écouté, ne voïoit pas trop clair dans le procès ; mais il ne voulut pas l'approfondir davantage : il crut qu'il falloit croire le Pape sur son serment, & lui fit dire par l'Evêque de la Forêt-Blanche, qu'il étoit satisfait là-dessus.

Mort du Pape Pascal. Eugene II. lui succede.

Pascal mourut l'année d'après, & eut pour successeur Eugene II. qui ne fut pas plûtôt élu, que Lothaire alla à Rome, où ce

824.

Vita Ludovici Pii.

Prince lui parla fortement sur les desordres qui s'étoient passés sous le dernier Pontificat, sur le peu d'égard qu'on y avoit pour les François, sur ce que sans consulter l'Empereur, on avoit fait mourir des personnes très-dévouées à son service ; que c'étoit assés que d'y faire paroître du zele & de l'affection envers la France, pour être insulté & persecuté ; que le peu d'application des Papes au Gouvernement, & l'insatiable avarice des Juges, étoient cause d'une infinité d'injustices & de violences qui se commettoient impunément, & lui dit qu'il étoit résolu d'y apporter remede. Il fit en effet rendre justice, & restituer les biens à diverses personnes qui avoient été dépouillées & opprimées injustement. Il rétablit l'ancienne coûtume, qui étoit que les Empereurs envoïoient de tems en tems à Rome des especes d'Inten-

dans, pour voir si on rendoit bien la justice, pour écouter les plaintes des Peuples, & vuider eux-mêmes certains procès importans, quand le Prince l'ordonnoit ainsi. 824.

Ce fut à Compiegne où l'Empereur tenoit son Parlement au mois de Novembre, qu'il termina l'affaire du Pape Pascal. Ce fut-là aussi où Heriolte un des Rois Normans qu'il avoit toûjours protegé, vint le trouver pour lui demander de nouveau justice, & sa protection contre ses Collegues qui le menaçoient de le détrôner. Il falloit que l'Empereur se fût acquis une grande autorité sur ces Princes, puisque sur les plaintes d'Heriolte, il envoïa en Danemarc deux de ses Comtes pour s'informer de ces differends, & fit en même-tems partir avec eux Ebbon Archevêque de Reims, pour voir s'il n'y auroit point quelque disposition parmi ces Peuples à recevoir la Religion Chrétienne. Il les trouva plus dociles qu'il n'avoit esperé. Les Rois Normans ne s'opposerent point à son zele. Il instruisit & convertit plusieurs Païens qu'il baptisa Heriolte lui-même se convertit quelque tems après, & si le secours de la France l'avoit pu soûtenir contre les efforts de ses ennemis, une grande partie de ce Roïaume auroit dès-lors embrassé la Religion Chrétienne. *Ibid. Eginard.*

Deux autres évenemens donnerent l'un du chagrin, & l'autre de la joie à l'Empereur. Le premier fut la défaite de deux Comtes François qui s'étoient avancés jusqu'à Pampelune, pour faire le dégât sur les terres des Sarrasins, furent attaqués à leur retour par les Gascons Montagnards, qui les envelopperent dans les détroits des Pyrenées, & prirent ou taillerent en pieces toutes leurs Troupes. Les Gascons avoient été sollicités de prendre les armes contre les François par le Roi de Cordoue, auquel ils envoïerent l'un de ces Comtes nommé Ebbe; & ils relâcherent l'autre nommé Asnar, parce qu'il étoit Gascon. *Vita Ludovici Pii.*

L'autre nouvelle qui réjouit fort l'Empereur, fut la naissance d'un fils dont l'Imperatrice Judith accoucha au mois de Juin. On donna au petit Prince le nom de Charles. Un tremblement de terre, & quelques autres accidens extraordinaires qui arriverent cette année-là, inquieterent fort l'Empereur: la défaite d'Espagne fut regardée comme l'accomplissement de ces présages: mais supposé que le Ciel eût voulu prédire par-là quelque chose de funeste à la France, c'étoit la naissance du Prince que ces mauvais augures regardoient, tant elle eut de fâcheuses sui- *L'Imperatrice Judith accouche d'un fils, qui fut nommé Charles.*

824. tes, par la désunion qu'elle mit dans la Maison Roïale. Mais les choses n'éclaterent que quelques années après.

L'Empereur voïant tout tranquille au-delà du Rhin, en-deçà & au-delà du Danube par la mort de Liuduit, & n'aïant rien à craindre du côté du Nord, à cause des brouilleries qui continuoient en Danemarc, ennuïé d'ailleurs des révoltes continuelles des Bretons, résolut de les châtier d'une maniere qui leur ôtât l'envie de se soulever desormais. La famine qui affligea la France cette année-là, l'empêcha d'entreprendre si-tôt qu'il l'auroit souhaité, l'expedition qu'il meditoit de ce côté-là, & l'obligea de la differer jusqu'au commencement de l'Automne. Il marcha en ce tems-là avec une nombreuse armée, & vint camper sous les murailles de Rennes.

[illegible] Annal. [illegible]

[illegible]

Il partagea-là ses Troupes en trois, en donna une partie à Pepin Roi d'Aquitaine, une autre à Louis Roi de Baviere, & se mit à la tête de la troisiéme, ils entrerent ainsi dans le Païs par trois endroits. Viomarque qui étoit le Chef des révoltés n'osa paroître devant de si grandes forces, tout plia & se rendit à discretion, & le Païs fut abandonné au Soldat. L'armée y séjourna quarante jours, & le ravagea. L'Empereur en retournant prit des ôtages, ordonna aux Seigneurs du Païs, de venir le trouver à Aix-la-Chapelle l'année d'après au tems qu'il leur marqua, & prit la route de Rouen où l'Imperatrice l'attendoit, & où il arriva vers le milieu du mois de Novembre. Il y trouva aussi les Ambassadeurs d'Orient, qui s'y étoient rendus, & dont l'arrivée & les ordres qu'ils avoient pour la Cour de France y ranimerent aussi-bien qu'à Rome, les anciennes disputes touchant le Culte des Images.

[illegible] & à Rome.

L'Empereur Leon l'Armenien, successeur de Michel dit Rangabé, avoit régné sept ans, & avoit repris la protection de l'Heresie des Brises-Images avec une fureur extrême. Il fut assassiné l'an huit cens vingt, le jour de Noel dans l'Eglise au milieu de l'Office, par les amis de Michel dit le Begue, qui lui succeda.

Celui-ci étoit actuellement dans un cachot, pour avoir conspiré contre la vie de Leon, attendant à toute heure l'execution de la Sentence qui l'avoit condamné à être brûlé tout vif: on rompit à coups de haches les portes de son cachot, dont Leon avoit lui-même serré la clef, & il fut bien surpris de se voir élevé sur le Trône, au moment qu'il croioit qu'on venoit le querir pour

pour le mener au supplice. Moins brave & moins habile que son Prédecesseur, il ne l'imita que dans son impieté & dans son heresie. Après avoir persecuté pendant trois ou quatre ans les Catholiques, il sembla vouloir faire quelques démarches pour se réünir à la Communion de Rome & de l'Empire d'Occident. La perte de l'Isle de Crete, appellée aujourd'hui Candie, que les Sarrasins lui enleverent, le rendit odieux & méprisable à ses Sujets, & lui fit apprehender que le zele qu'il sçavoit que l'Empereur d'Occident avoit pour la Religion, ne se tournât enfin contre lui, & qu'il ne lui en coûtât au moins ce qu'il possedoit encore en Italie. 824.

Il envoïa donc des Ambassadeurs à ce Prince, pour le prier de continuer à observer les Traités de Paix faits sous le Regne de Charlemagne entre les deux Empires, & de contribuer, s'il y avoit moïen, à réünir toutes les Eglises dans un même sentiment sur l'article des Images: les Ambassadeurs lui presenterent une Lettre au nom de Michel & de Theophile son fils, qu'il avoit associé à l'Empire.

Eginard. in Annal. ad an. 824.

Dans cette Lettre les Empereurs s'excusoient, premierement, de ce qu'ils ne lui avoient pas donné plûtôt avis de leur élevation à l'Empire, sur ce qu'ils avoient été occupés long-tems à éteindre une guerre civile, excitée par un rebelle imposteur, qui avoit séduit les Peuples, en disant qu'il étoit l'Empereur Constantin, fils de l'Imperatrice Irene. Secondement, ils demandoient à Louis son amitié. Troisiémement, ils lui rendoient compte de leur foi, en exagerant beaucoup les abus vrais ou prétendus ausquels le Peuple s'abandonnoit à Constantinople à l'égard des Images. En quatriéme lieu, ils le prioient de faire en sorte que leurs Ambassadeurs passassent sûrement à Rome, où ils portoient des presents au Pape pour l'Eglise de saint Pierre, & une Lettre pour l'engager à travailler à la réünion des Eglises sur les points contestés. Enfin, ils demandoient à l'Empereur, qu'il donnât ses ordres, pour que l'on chassât de Rome certains esprits brouillons, qui décrioient l'Eglise Grecque, & fomentoient la discorde.

Epist. Imp. ad Ludovic. apud Baron. ad an. 824.

Quand ces Ambassadeurs arriverent à Aix-la-Chapelle, l'Empereur ne faisoit que de partir pour son expedition de Bretagne; & en lui faisant sçavoir leur arrivée, ils l'avoient prié de la part

824.

de leurs Maîtres, d'ordonner que quelques Evêques & quelques Theologiens de France, s'assemblassent pour examiner la pratique & la doctrine des Grecs sur le fait des Images, afin de commencer à disposer les choses à la réünion.

Epist. Synod. Parisiensis ad Ludovic. & Lothar.

La conduite que tint Louis à cet égard, est une grande marque de sa Religion & de son zele sincere pour la paix de l'Eglise. Car premierement avant que d'ordonner les conferences des Evêques que lui demandoient les Ambassadeurs, il voulut consulter le Pape, & sçavoir de lui s'il jugeoit à propos, & s'il étoit du bien de la Religion que l'on tint ces conferences : & en second lieu, il dissimula une chose qui devoit naturellement lui déplaire beaucoup. Quoique les Empereurs Grecs dans l'inscription même & dans la suite de la Lettre le traitassent de Frere, qualité que les Empereurs ne donnoient point ou ne donnoient gueres qu'à leurs Collegues à l'Empire, toutefois l'inscription étoit conçue d'une maniere choquante en ces termes : « Michel & Theophile .... Empereurs des Romains, à leur cher & honoré Frere Louis glorieux Roi des François & des Lombards, & *qui se dit leur Empereur* *. » Cette Formule étoit contre les Traités faits entre Charlemagne & les Prédecesseurs de Michel, qui l'avoient reconnu pour legitime Empereur, & ces Traités avoient été confirmés à l'égard de la personne de Louis par Leon l'Armenien, auquel Michel venoit de succeder. Mais l'esperance de la réünion des deux Eglises le fit passer sur un point si offensant.

L'Empereur convoque à Paris une assemblée d'Evêques sur ce sujet.

Freculfe Evêque de Lisieux, qui avoit été envoïé à Rome, en étant de retour avec l'agrément du Pape pour les Conferences, l'Empereur envoïa de Bretagne ordre à plusieurs Evêques de s'assembler à Paris, pour conferer ensemble sur le dogme des Images.

Les Empereurs Grecs dans le dessein qu'ils avoient de donner du credit à leur erreur, ne pouvoient s'y prendre plus adroitement qu'ils faisoient, en consultant sur ce sujet les Evêques de France. Ils sçavoient ce qui s'étoit passé au Concile de Francfort trente-deux ans auparavant, où à la verité on avoit condamné ceux qui brisoient les Images; mais on y avoit aussi condamné ceux qui les adoroient. Ils avoient vû les Livres Ca-

* *Michael & Theophilus ... Imperatores Romanorum & dilecto honorabili Fratri Ludovico glorioso Regi Francorum & Longobardorum, & vocato eorum Imperatori.*

rolins publiés sous le nom de Charlemagne, & envoïés au Pape Adrien I. où l'on parloit conformément aux décisions du Concile de Francfort. Ils se doutoient bien que la plûpart des Evêques de France seroient encore dans les mêmes sentimens. Ils affecterent dans leur Lettre de paroître se rapprocher de ce milieu qu'avoient tenu les François, de conserver les Images dans les Eglises, mais sans leur rendre aucun culte. Ils protestoient qu'ils adoroient la Croix, comme les Evêques de France soûtenoient qu'il le falloit faire, qu'ils avoient fait abattre les Images dans les Eglises, qui étoient placées à une certaine hauteur, pour ôter par là l'occasion du Culte superstitieux; mais qu'ils avoient laissé celles qui étoient dans les lieux hauts, dans la pensée que les Images étoient bonnes pour tenir lieu de Livres au Peuple, & lui servir d'une instruction qui lui frappoit les sens, en lui representant les bonnes actions des Saints.

824.

Epist. Impp. ad Ludovic.

Les Grecs ne furent pas trompés dans leur attente, les Evêques de la Conference de Paris se trouverent encore dans les mêmes idées. Ils firent une collection de quantité de Passages des Peres, par lesquels ils prétendoient prouver qu'il ne falloit point adorer les Images des Saints, & en l'envoïant à l'Empereur, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné, ils lui écrivirent une Lettre, où ils parloient avec beaucoup de mépris de celle que le Pape Adrien I. avoit écrite quelques années auparavant à l'Imperatrice Irene & à l'Empereur Constantin, sur le zele avec lequel ils avoient rétabli les Images & le Culte qui leur est dû. Ils ne traitoient pas mieux le second Concile de Nicée, & l'ouvrage que le même Pape avoit fait pour le défendre contre les Livres Carolins. Ils envoïerent même à l'Empereur le projet de la Lettre qu'il devoit écrire au Pape, & le projet de celle qu'ils prétendoient que le Pape devoit écrire aux Empereurs d'Orient, dont la substance étoit qu'il ne falloit ni abattre les Images, ni leur rendre de culte. L'Empereur & le Pape ne suivirent point ces beaux projets, & apparemment l'Empereur n'envoïa pas à Rome le modele de la Lettre qu'on prétendoit que le Pape écrivît aux Empereurs Grecs, tant elle étoit indigne d'un Pape, & injurieuse à ses Prédecesseurs & au Concile de Nicée.

Il est surprenant de voir combien depuis quelque tems, les Evêques de France s'étoient éloignés du respect que l'Eglise Gal-

824. licane avoit toujours eu pour le S. Siege. Ce qui paroît encore de plus étrange, c'est qu'ils en usassent ainsi après l'exemple du Prince, qui avoit porté ses égards pour le Pape jusqu'à ne vouloir point consentir à cette Conference, qu'il ne l'eût trouvé bon.

Comme ces Evêques avoient pris pour modele l'Auteur des Livres Carolins, ils raisonnoient aussi peu consequemment que lui dans l'écrit qu'ils envoïerent à l'Empereur, soûtenant qu'on devoit adorer la Croix, quoiqu'une partie des raisons & des autorités sur lesquelles ils se fondoient contre le Culte des Images, eût pû servir à combattre aussi l'adoration de la Croix même.

Il envoïe deux Evêques à Rome [illegible] de cette co[illegible] a[illegible] le Pape.

Ludovic[illegible] Com[illegible] Jeremiæ & Jonæ Ep[illegible]porum. Tom. II. Concil. Gall.

Cependant l'Empereur se laissa presque autant prévenir par les Evêques de la Conference de Paris, que Charlemagne par ceux de Francfort, comme il paroît par les Instructions de Jeremie Evêque de Sens, & de Jonas Evêque d'Orleans, qu'il envoïa à Rome pour traiter de cette affaire avec le Pape Eugene. Il leur ordonna d'agir dans cette negociation avec toute la sagesse & toute l'adresse possible; de relire ensemble les Actes de la Conference de Paris, & d'en faire des Extraits bien choisis, & qui fussent essentiels au sujet dont il s'agissoit, & tels que ni le Pape ni son Conseil ne pussent pas raisonnablement les rejetter; d'avoir de la patience, & d'affecter une grande moderation dans les entretiens qu'ils auroient avec le Pape sur cette matiere; de ne point lui résister ouvertement; mais de tâcher par leur complaisance & par leur condescendance de l'amener au point où ils croïoient qu'il falloit s'en tenir, & à ce milieu qui évitoit les deux extrêmités sur l'article des Images; que s'ils ne pouvoient rien gagner, au moins qu'ils n'empirassent pas les affaires. « Que » si, ajoûtoit-il, vous pouvez venir à bout de l'entêtement de Ro» me, & convenir de quelque chose avec le Pape, & qu'il con» sente à envoïer des Agens à Constantinople, demandez-lui s'il » veut bien que je les y fasse accompagner par mes Ambassadeurs. » S'il y consent, faites-le moi sçavoir sur le champ, & marquez» moi dans vos Lettres précisément le tems qne vous arriverez au» près de moi, afin que vous y trouviez Halitgaire & Amalaire (le » premier étoit Evêque de Cambrai, & l'autre Archevêque de » Tréves, qu'il destinoit à l'Ambassade de Constantinople) Enfin, » faites-moi sçavoir quand & en quel endroit, le Pape souhaitera » que mes Ambassadeurs s'embarquent avec ses Envoïés. »

L'Empereur envoïoit par les deux Evêques une Lettre au Pape Eugene, dont le ſtile étoit aſſés conforme à leurs inſtructions, & où il lui écrivoit avec autant de ménagement, qu'il leur avoit recommandé d'en garder en traitant avec lui. Il lui diſoit que les Ambaſſadeurs des Empereurs d'Orient, arrivés depuis quelque tems à ſa Cour, lui avoient declaré qu'ils avoient ordre d'aller à Rome, pour y traiter des affaires de l'Egliſe de Conſtantinople; que dans le deſſein qu'il avoit de contribuer à la réünion des Egliſes, il avoit penſé à aſſembler quelques Evêques de France, pour trouver des moïens d'accommodement ſur l'article des Images entre l'Egliſe Grecque & l'Egliſe Romaine; qu'il n'avoit pas voulu faire cette Aſſemblée ſans qu'il le trouvât bon; qu'il lui en envoïoit les Actes, afin qu'il les examinât; que les deux Evêques qui en étoient porteurs, étoient des perſonnes très-habiles, & fort capables de traiter avec lui de cette controverſe; qu'ils avoient ordre de le prier d'envoïer quelque Agent de la part du S. Siege à Conſtantinople ſur un ſujet ſi important; qu'au reſte, il ne lui envoïoit pas ces deux Evêques, ni les Actes de la Conference de Paris, comme pour lui preſcrire la doctrine qu'il devoit tenir, & que pour l'offre qu'ils lui feroient de joindre les Ambaſſadeurs de France avec ſes Agens, dans leur voïage de Conſtantinople, ce n'étoit pas qu'on ſe défiât de la prudence de ceux qu'il choiſira pour cette fonction; mais que tout cela n'étoit que pour lui marquer combien on étoit diſpoſé en France à concourir avec lui dans une affaire auſſi conſiderable que celle-là, & qu'il le prioit inſtamment de faire ceſſer, s'il y avoit moïen, cette diviſion de l'Egliſe ſur les Images, & de trouver un expedient pour cela, dont ni les Orientaux ni les Occidentaux n'euſſent aucun ſujet de ſe plaindre.

824.

Tom. II. Concil. Gall.

Les deux Evêques ne trouverent pas le Pape diſpoſé à prendre ce milieu qu'on lui propoſoit, & que le Pape Adrien avoit ſi fort rejetté. Ils retournerent en France ſans avoir rien fait. Les Ambaſſadeurs Grecs ne laiſſerent pas de faire le voïage de Rome, qui leur fut auſſi inutile. En partant de Compiegne ils preſenterent à l'Empereur les Livres de S. Denys Areopagite, autre ſujet de diſpute, mais moins important que la controverſe ſur les Images. Ils porterent à Conſtantinople le Syſtême des Evêques François, qui ne plut ni aux Briſe-Images, ni aux Catholiques, & la perſecution y recommença plus vivement que

Leurs propoſitions ſont rejettées.

Egnard. in Annal.

824.

jamais. Le Pape à l'égard de la France garda la conduite d'Adrien I. il dissimula sans entreprendre de condamner la Conference de Paris, ni les écrits qui y avoient été faits, tout injurieux qu'ils étoient au S. Siege & à l'Eglise. Il ne parla point non plus d'y faire recevoir le deuxiéme Concile de Nicée, tout œcumenique qu'il étoit. C'étoit un grand embarras pour le Pape de voir l'Heresie dominante en Orient, la foi sur le même point fort alterée en France, & les Evêques les plus considerables à la tête d'un parti, sur lequel ils avoient fortement prévenu l'Empereur par les beaux prétextes de la paix, de la réünion des Eglises, & d'éviter les extrêmités. C'étoit la conduite la plus sage qu'Eugene pouvoit tenir dans des conjonctures si délicates.

La dispute s'échauffe en France.

Vvalafridus Strabo. Lib. de Reb. Ecclesiast. cap. 8.

Jonas Aurelian.

Hincmarus Remensis contra Hincmarum Laudunensem. cap. 20.

Cependant on commença à s'échauffer en France sur ces matieres. Claude Evêque de Turin, non seulement se déclara contre le Culte des Images, mais il devint Brise-Image, & entreprit de les faire abattre dans les Eglises de son Diocése. Jonas Evêque d'Orleans, un des deux qui avoient été envoïés au Pape par l'Empereur, écrivit contre Claude, mais en demeurant d'accord qu'il ne falloit pas adorer les Images. Cependant nonobstant un si puissant parti la verité prévalut, & avec le tems l'on recommença à penser en France sur ce sujet, comme on y avoit pensé au commencement du Regne de Charlemagne; lorsque les douze Evêques au nom du Clergé des Gaules, déciderent avec Etienne III. en faveur du Culte des Images, & on fut d'accord sur ce point à Rome & en France quelques années après sous le Pontificat du Pape Adrien II.

Eginhardus ad an. 824.

Presque au même-tems que les Ambassadeurs des Empereurs d'Orient arriverent en France, Louis reçut avis qu'il lui venoit des Ambassadeurs de la part du Roi des Bulgares nommé Omorgat. Cette nouvelle le surprit, n'y aïant jamais eu aucun commerce entre les François & cette Nation. Les Lettres contenoient des complimens & des propositions generales & confuses, où l'on ne voïoit pas clair. C'est pourquoi l'Empereur en congediant les Ambassadeurs donna ordre à Miquelin Seigneur Bavarois, de partir avec eux pour s'instruire plus en détail des intentions de leur Prince. Ils se remirent en chemin après Noel pour revenir en France; mais on leur envoïa ordre de demeurer en Baviere, où l'on leur donna audience. Tout ce qu'ils y firent,

ut de se plaindre des Abodrites, comme les Abodrites se plaignoient d'eux sur l'article des limites des deux Nations. Ces Abodrites qui étoient aussi Sujets de la France, s'appelloient Prédenecentins, & étoient differens de ceux qui demeuroient entre l'Elbe & la Mer Baltique. Il y eut les années suivantes diverses Ambassades de part & d'autre, & ensuite des hostilités, dont nos anciens Historiens marquent peu de chose, selon leur coûtume, de ne toucher qu'en passant la plûpart des affaires qui regardent ces Peuples éloignés du centre de l'Empire François. 824.

Vers ce même tems-là les Seigneurs Bretons encore consternés du ravage que les Armées Françoises avoient fait dans leur Païs l'année précedente, ne manquerent pas de se trouver au Printems à Aix-la-Chapelle, selon l'ordre que l'Empereur leur en avoit donné. Ils y étoient presque tous. Il n'y eut pas jusqu'à Viomarque le Chef de la révolte, qui vint se jetter aux piés de l'Empereur, & implorer sa misericorde. Ce Prince toûjours porté à la clemence le reçut avec bonté, & le traita, non pas comme un coupable, mais comme un homme qu'il vouloit gagner & s'attacher, le combla d'honnêtetés & de presens : & après être convenu avec lui & avec les autres Seigneurs sur les prétentions qu'on avoit de part & d'autre, & sur les moïens de tenir les peuples en paix & dans la soumission, il leur donna permission de s'en retourner chés eux. 825. *Eginard au an 825.*

Viomarque en partant lui fit mille protestations d'attachement & de fidelité ; mais à peine fut-il arrivé en Bretagne, qu'oubliant ses promesses & ses sermens, il engagea de nouveau les Bretons à se révolter, il recommença ses courses sur les Terres de France, pillant & brûlant tout sur la frontiere, jusqu'à ce que le Comte Lambert, un de ceux qui commandoient les Troupes dans la Marche de Bretagne, le surprit un jour : il fut investi dans sa propre maison par un gros parti des gens de ce Comte, & tué après s'être défendu en désesperé. Sa mort rétablit le calme dans la Province ; mais il ne dura qu'autant de tems que la tranquillité de la France pût tenir les Bretons en crainte : une autre revolte qui arriva peu de tems après du côté des Pyrenées, donna beaucoup plus d'inquiétude & de peine à l'Empereur. *Nouvelle révolte des Bretons.*

Abderame II. du nom regnoit à Cordoue, & sous son Regne les Sarasins & les François étoient comme auparavant, tantôt

825. en guerre, & toûjours en défiance les uns des autres. Il faisoit de tems en tems sonder les Comtes François, qui commandoient sur la frontiere ou Marche d'Espagne, pour voir si quelque mécontentement reçu de la Cour, ne les engageroit point à changer de parti, & à se mettre sous sa protection, comme nous avons vû du tems de Pepin & du tems de Charlemagne, quelques Sarasins se mettre sous celle de France. C'est ainsi qu'il avoit cinq ou six ans auparavant débauché le Comte Bera Gouverneur de Barcelone, bon Capitaine, & qui avoit fait de belles actions pour le service de l'Etat : du moins ce Comte fut-il accusé en pleine Assemblée à Aix-la-Chapelle, d'avoir eu intelligence avec les Sarasins, & obligé de prouver son innocence dans un combat particulier à cheval contre son accusateur, où aïant eu du dessous & étant par conséquent demeuré convaincu, selon l'idée de ce tems-là, il fut envoïé en exil à Rouen.

[illegible]

Soulevement en Catalogne.

Cette affaire avoit donné lieu à une nouvelle rupture entre les Sarasins & les François, & selon l'Histoire d'Espagne, Tarragone, Lerida, Tortose, que Louis avoit conquises sous le Regne de Charlemagne, avoient été reprises par les Sarasins, & ce furent ces désavantages qui reveillerent la faction de Bera, que l'exil de ce Comte avoit irritée, & non pas entierement dissipée. Aizon, Seigneur Got, (c'est-à-dire Catalan, parce qu'en Catalogne on suivoit encore alors les loix des Gots) s'enfuit du Palais d'Aix-la-Chapelle, soit qu'il eût quelque charge, soit qu'il y fût prisonnier comme complice de la conspiration de Bera, ainsi que le peuvent faire conjecturer les liaisons qu'il eut avec un des fils de ce Comte, & marchant à grandes journées arriva en Catalogne, où il se mit à la tête d'un Parti, qui n'attendoit que son arrivée pour se déclarer. Il entra dans Ausone, c'est aujourd'hui Vic, peu éloignée du Ter, où les Habitans le reçurent, supposant, comme il le leur fit entendre, qu'il venoit de la part de l'Empereur & pour son service.

Ibid.

826.

Il se rendit maître de cette Ville, & s'en étant assûré, il marcha à Rose, qu'il surprit & ruina après l'avoir pillée ; diverses petites Places fortes où il avoit des Partisans, se déclarerent pour lui. Il s'y fortifia, il envoïa son frere à Abderame, pour lui demander du secours, & ce Roi lui fournit toutes les Troupes & tout l'argent qu'il lui demanda.

Vita Ludovic. Pii.

L'Empereur étoit à Seltz, Maison Roïale au delà du Rhin, où

où il tenoit l'Assemblée des Seigneurs de Germanie, lorsqu'on vint lui apprendre la fuite d'Aizon, & quelque tems après, le soulevement de Catalogne. Tout ceci arriva sur la fin de l'année 826.

826.
Eginard. ad an. 826.

Ces nouvelles chagrinerent fort l'Empereur, qui après avoir pris l'avis de son Conseil, résolut de travailler à ramener les rebelles par la douceur, & de tenter la voie de la négociation avant celle des armes, au moins pour les amuser, en attendant qu'il pût faire avancer une Armée de ce côté-là, où il avoit très-peu de Troupes.

827.

Il fit partir en diligence Helisacar Abbé de S. Riquier & les Comtes Hildebrand & Donat, qui trouverent à leur arrivée les choses en fort mauvais état; Aizon avec les Troupes qu'Abderame lui avoit envoïées, aïant dissipé toutes celles des Comtes de la frontiere, & enlevé plusieurs Places.

Villemonde fils du Comte Bera vint joindre Aizon, avec une grosse Troupe de ses amis & de tous ceux qui avoient porté impatiemment la disgrace de son pere. Ensuite secondé par les Sarasins, il mit tout à feu & à sang dans la Cerdagne & aux environs.

Toutefois la présence de l'Abbé Helisacar & des Comtes envoïés de la Cour, rassura un peu les esprits, & les ordres qu'ils donnerent en divers endroits avec beaucoup de prudence, arrêterent les progrès des rebelles. Bernard Comte de Barcelone, qui avoit été repriseque lque tems auparavant sur les Sarasins, maintint les Peuples de son Gouvernement dans la soumission, rompit toutes les mesures d'Aizon, & rendit ses premiers efforts inutiles: mais ce rebelle qui ne voulut écouter aucune proposition de la part des Envoïés de l'Empereur, fut bientôt en état d'obliger le Gouverneur de Barcelone à se renfermer dans sa Place.

L'Empereur fait marcher des Troupes vers les Pyrenées.

Abderame avoit assemblé auprès de Sarragosse une grosse Armée, dont il avoit donné le commandement à Abumarvan un de ses parens. Sans ce secours Aizon n'auroit pas pû soûtenir sa révolte; car l'Empereur faisoit de son côté marcher de nombreuses troupes vers les Pyrenées. A la tête de ses Troupes étoit Pepin Roi d'Aquitaine, qui avoit sous lui plusieurs Generaux, sur lesquels il ne sçut prendre assés d'autorité, & les differends qui survinrent entre eux, retarderent la marche de l'Armée de plusieurs jours.

Eginard. in Annal.

827. Cependant Aizon, sur l'avis de cette marche, hâta celle des Sarasins, qui arriverent les premiers dans les Comtés de Barcelone & de Girone, où ne trouvant personne qui pût leur resister, ils désolerent tout le païs, & après s'être enrichis d'un butin infini, & avoir brûlé tout ce qu'ils n'avoient pû emporter, s'en retournerent à Sarragosse.

L'Armée Françoise arriva après leur retraite, & ne trouvant plus ni ennemi, ni dequoi vivre dans un païs entierement désolé, elle fut obligée de rentrer en France sans avoir rien fait.

L'Empereur fort en colere de ce mauvais succès, envoïa de

828. nouveaux Commandans sur la frontiere d'Espagne, & dans une Assemblée qu'il tint au mois de Fevrier suivant à Aix-la-Chapelle, il fit faire le procès à ceux qui avoient commandé la derniere campagne, & leur ôta leur emploi.

Il traita de la même maniere Baudri Duc de Frioul, qui s'étoit laissé surprendre par les Bulgares: car ceux-ci avoient rompu avec la France au sujet des limites des Abodrites, dont j'ai parlé, ils avoient saccagé toute la haute Pannonie, & aïant remonté la Drave avec un grand nombre de Vaisseaux armés, ils chasserent tous les Ducs François du païs des Esclavons.

Les affaires qui occupoient le plus ces Assemblées que l'Empereur convoquoit souvent, étoient celles qui regardoient les Peuples de la Germanie & du Nord, & ceux des environs du Danube, dont tous les differends, principalement ceux de leurs Princes, venoient au Tribunal de l'Empereur. Il continuoit de soûtenir le parti d'Heriolte Roi d'une partie du Danemarc, contre ceux qui avoient partagé ce Roïaume avec lui. Ce Roi s'étant converti à la Religion Chrétienne avec sa femme & un grand nombre de ses Sujets, s'attacha par-là l'Empereur plus fortement que jamais, & ce Prince pour lui marquer combien sa conversion lui avoit été agreable, lui donna la Souveraineté d'un païs appellé le Comté de Riustri dans la Frise, qui pouvoit lui servir d'une retraite sûre & honnête en cas que la Ligue de ses ennemis l'obligeât à abandonner la partie du Danemarc qui lui avoit été cedée.

Guerre entre les Princes Normans.

Il naissoit tous les jours de nouvelles querelles entre ces Princes, que l'Empereur accommodoit; mais enfin, Heriolte homme d'un esprit inquiet, aïant inconsiderément rompu la paix, & fait quelques dégâts sur les terres des autres Princes Nor-

mans, ils unirent toutes leurs forces, s'avancerent avec une grande promptitude jusques sur la riviere d'Eider, la passerent, surprirent les Troupes d'Heriolte jointes aux François, les taillerent en pieces, & se rendirent maîtres de leur camp. 828.

Après cette action, ils envoïerent à l'Empereur, pour lui rendre compte des raisons qu'ils avoient eues d'en user de la sorte, protestant que ce n'étoit que pour se défendre contre leur ennemi : qu'Heriolte avoit commencé les hostilités ; qu'au reste ils prioient l'Empereur de leur pardonner cet effet de leur ressentiment, & qu'ils étoient toûjours prêts à observer les Traités signés par son ordre avec Heriolte. L'Empereur qui avoit asses d'autres affaires du côté d'Espagne & du côté du Danube, reçut volontiers les excuses des Princes Normans. Ibid.

Dans le tems que cela se passoit du côté du Nord, le jeune Empereur Lothaire & son frere Pepin étoient à la tête de l'Armée destinée pour entrer en Espagne. Elle s'étoit assemblée à Lyon, où ces deux Princes se trouverent. Ils avoient ordre de se tenir sur la défensive, & de couvrir seulement les païs de l'obéïssance de France au-delà des Pyrenées : les désavantages de l'année précedente, & les frontieres menacées de tous côtés le demandoient ainsi. C'est pourquoi Lothaire qui avoit le principal commandement, ne voulut point donner à ses Troupes la fatigue de passer les Montagnes avant que de s'être assuré des desseins des ennemis. Par les avis qu'il reçut, il apprit qu'ils ne faisoient aucun mouvement, soit par crainte de l'Armée, qu'ils sçavoient être proche, soit par quelqu'autre raison. Ainsi toute la campagne se passa à se précautionner les uns contre les autres sans rien entreprendre.

Tandis que les Sarasins d'Espagne donnoient ainsi de l'inquietude à l'Empereur d'Occident, ceux d'Afrique remportoient de bien plus grands avantages sur celui d'Orient. La cause de ce mal fut la folle passion d'un Officier des Troupes de Sicile, pour une Religieuse qu'il enleva de son Monastere. Les freres de cette Religieuse en porterent leurs plaintes à l'Empereur de Constantinople, qui envoïa ordre au Gouverneur de Sicile d'arrêter l'Officier & de le châtier pour un crime, dont cet Empereur lui-même lui avoit donné l'exemple, aïant aussi tiré d'un Monastere peu de tems auparavant, une Religieuse qu'il épousa Joannes Cu[illegible]

Cet Officier s'appelloit Euphemius, qui aïant été averti de

828. l'ordre de l'Empereur, gagna à son parti plusieurs autres Officiers des Troupes, & par leur moïen les Troupes-mêmes; de sorte que le Gouverneur étant venu pour le faire arrêter, & s'étant mis en devoir de le forcer, il fut repoussé. Euphemius après cette révolte, fit comprendre à ceux qu'il y avoit engagés, la necessité de la soûtenir : & dans l'impuissance où ils étoient de le faire sans un secours étranger, il fut résolu qu'Euphemius passeroit en Afrique, pour implorer la protection des Sarasins.

Il fit à l'Emir d'Afrique l'offre de lui livrer la Sicile, à condition qu'il l'aideroit à se faire proclamer Empereur. La condition fut acceptée; on lui donna une Flote avec des Troupes nombreuses: il aborda en Sicile, où il fut reçu par les révoltés, & salué Empereur. En très-peu de tems presque toutes les Villes de l'Isle le reconnurent; Syracuse fit quelque difficulté de le recevoir, & il fallut entrer en negociation avec les Habitans. Il s'avança seul pour cela assés près des murailles. Deux Habitans sortirent de la Ville, comme pour traiter avec lui, & en l'abordant ils lui donnerent la qualité d'Empereur; mais s'étant approché d'eux pour les embrasser, un des deux le saisit, & l'autre en même-tems lui abattit la tête d'un coup de sabre.

Les Sarasins d'Afrique se rendent maîtres de la Sicile.

Sa mort ne sauva pas la Sicile. Les Sarasins qui étoient les plus forts se rendirent maîtres de toutes les Villes: & ils y établirent si bien leur domination, qu'on ne put les en chasser. Ils pousserent même dans la suite leurs conquêtes jusques dans le continent d'Italie, qui fut exposé pendant un grand nombre d'années aux excursions & aux cruautés de ces Infideles.

Eginard ad an. 828.

Si-tôt qu'on eut sçu à Naples les pernicieux desseins d'Euphemius, les Napolitains prévoïant ce qui arriva, députerent promptement à Louis, pour lui representer le danger & les maux où l'Italie alloit être exposée, s'il n'y envoïoit un prompt secours, qu'on ne pouvoit esperer de l'Empereur d'Orient. Mais l'état de ses affaires ne lui permit pas de faire les efforts necessaires pour détourner cet extrême malheur, & la promptitude des Sarasins rompit toutes les mesures qu'on auroit pû prendre. Tout ce que ce Prince put faire, fut d'équiper promptement une Flote, dont il donna le commandement au Comte Boniface, Gouverneur de l'Isle de Corse, qui prit avec lui quelques Comtes dans la Toscane avec les Troupes de toutes ces côtes: il fit avec cette Flote le tour de son Isle & de l'Isle de Sardaigne, pour découvrir

les Vaiſſeaux que les Saraſins pouvoient avoir en Mer, & s'aſſûrer qu'il n'avoit rien à craindre pour ces deux Iſles. Il ne trouva aucun Vaiſſeau ennemi, & faiſant voile tout-à-coup vers l'Afrique, pour faire diverſion, il mit toutes ſes Troupes à terre entre Utique & Carthage. 828.

Durant la deſcente, l'alarme s'étant répandue par tout, les Saraſins s'aſſemblerent en grand nombre, & vinrent attaquer les François, qui les reçûrent avec beaucoup de bravoure, les repouſſerent, & demeurerent maîtres du champ de bataille. Mais ils ne pouvoient preſque faire un pas dans le Païs, qu'ils ne trouvaſſent des Armées à combattre. Ils en défirent juſqu'à cinq, & tuerent un très-grand nombre de Saraſins. La perte fut peu conſiderable du côté des Troupes Françoiſes. Quelques avanturiers qui s'étoient imprudemment engagés dans le Païs, y furent aſſommés, le reſte remonta ſur les Vaiſſeaux, & repaſſa en Europe. Cette expedition remplit l'Afrique de la crainte des armes des François : mais elle ne fut pas capable de faire abandonner aux Saraſins l'entrepriſe de Sicile.

Troubles dans la famille de l'Empereur.

L'Empereur fut même obligé de laiſſer les affaires d'Eſpagne dans l'état où elles ſe trouverent alors. Aizon demeura ſous la protection d'Abderame en poſſeſſion d'Auſone, de Roſe, de Manreſe, de Cardone, de Solſone, & de tous les autres Territoires voiſins, dont il s'étoit emparé. Des troubles domeſtiques dont les ſemences avoient été jettées depuis long-tems, commencerent à éclater, & cauſerent à l'Empereur trop d'embarras pour lui laiſſer le tems & les moïens de reparer ces pertes, & de ſecourir plus efficacement l'Italie. Je vais reprendre la choſe d'un peu plus haut, pour faire mieux comprendre la ſuite de toutes ces funeſtes intrigues, qu'on peut regarder comme les premieres ſources de la décadence de l'Empire François.

L'Empereur après la mort de l'Imperatrice Hermengarde, ſe trouva dans un grand embarras, qu'il s'étoit cauſé lui-même, par le partage qu'il s'étoit trop preſſé de faire de ſes Etats entre ſes trois fils. Il voïoit qu'en ſe remariant il faudroit démembrer de ces partages, de quoi faire ceux qu'il voudroit donner aux enfans qui naîtroient du ſecond lit, choſe fâcheuſe pour ceux du premier. Cependant ſollicité par les Seigneurs François, dont pluſieurs prétendoient à l'honneur d'être beau-pere

828.

de l'Empereur, il se remaria à Judith fille du Comte Guelfe, ainsi que je l'ai déja dit.

J'ai dit encore qu'il lui nâquit un fils de ce second mariage; ce fils fut nommé Charles, & il est appellé communément dans nos Histoires Charles-le-Chauve: ce fut l'an 823. le troisiéme de Juin. Cette naissance qui lui causa beaucoup de joie, le jetta en même-tems dans l'inquiétude. Car le premier soin de l'Imperatrice fut de penser à la fortune & à la sûreté de son fils, & de faire concevoir à l'Empereur l'état où cet enfant & elle se trouveroient réduits, si par malheur il arrivoit qu'il vînt à leur manquer, avant qu'il eût pourvû à son établissement.

Le plus interessé des premiers fils de l'Empereur dans cette affaire, étoit Lothaire: les deux autres avoient leurs partages déterminés. Pepin avoit été fait Roi d'Aquitaine, & Louis Roi de Baviere: ces deux Roïaumes peu considerables en comparaison du reste de l'Empire François, avoient leurs limites marquées, & l'Empereur ne pensoit pas à en rien détacher de considerable. Lothaire avoit été associé à l'Empire; designé successeur de tout le reste des Etats de son pere, & même de sa Souveraineté sur ses autres freres, & c'étoit dans son partage que devoit se prendre celui du jeune Charles.

Theganus num. 27. Charta divisionis Imperii. Tom. 1 Cap Baluzii, pag. 573. Nithard. Lib. 1.

L'Empereur peu de tems après la naissance de ce petit Prince, avoit proposé à ses trois fils la résolution où il étoit de le faire entrer en partage avec eux. Il les avoit trouvés fort difficiles là-dessus: mais enfin s'étant appliqué à gagner Lothaire, & l'Imperatrice emploïant tous les moïens possibles, toutes les caresses, toute l'adresse dont elle étoit capable pour le mettre dans ses interêts, on vint à bout de le faire consentir à ce qu'on desiroit de lui. L'Imperatrice lui protesta qu'elle vouloit que sa fortune & celle de son fils fussent toûjours attachées à la sienne; que s'il arrivoit jamais, comme on le prévoïoit, que le Roi d'Aquitaine & le Roi de Baviere, peu contens de leur partage, se liguassent après la mort de l'Empereur, pour faire valoir leurs prétentions, elle le serviroit de tout son pouvoir, de tous ses amis, & de tous ses trésors: qu'elle n'auroit jamais d'autre parti que le sien; que sa Famille fort puissante & en France & en Saxe, lui seroit absolument dévouée; qu'en un mot, son fils lui seroit soumis comme à son pere: & elle le pria de vouloir bien même du vivant de l'Empereur, prendre

la qualité de tuteur du petit Prince. Elle avoit eu l'adresse, quand Charles fut baptisé, de le faire tenir sur les Fonts de baptême par Lothaire. C'étoit-là alors en France, ainsi que je l'ai déja remarqué ailleurs, un des liens les plus sacrés, par lesquels on pût attacher un Prince à la protection de celui dont il se faisoit le parrain. 828.

Lothaire consent au démembrement d'une partie de l'Empire François.

Ibid.

Cette adroite Princesse sçut si bien flater Lothaire, qu'après avoir obtenu son consentement pour le démembrement d'une partie de l'Empire François en faveur de son fils, elle l'engagea de concert avec l'Empereur, à faire le serment attaché à la qualité de tuteur, par lequel il jura de prendre la défense de Charles envers & contre tous, & de lui assûrer la possession de ce que l'Empereur voudroit lui assigner pour sa part dans sa succession.

Mais ce Prince ne fut pas long-tems sans se repentir de cet engagement, qui pouvoit lui être d'autant plus préjudiciable, qu'il étoit plus general; car il n'y avoit rien de specifié, & il dépendoit de l'Empereur de donner à Charles une part aussi grande qu'il le jugeroit à propos.

Lothaire dissimula toutefois son repentir: mais les Princes sont étudiés de trop près & par trop de gens, pour ne pas se laisser penetrer: on devina aisément ses sentimens, par la conformité qu'ils devoient avoir naturellement avec ses interêts, & dès-lors certains esprits brouillons conçûrent & une grande esperance de voir du changement dans l'Etat, & le dessein d'y contribuer de tout leur pouvoir.

Plaintes contre le Gouvernement.

Trois ou quatre ans neanmoins se passerent sans que rien parût. Les malheureux succès d'Espagne, & l'invasion de la Pannonie par les Bulgares firent deux méchans effets: le premier, de donner lieu aux plaintes contre le Gouvernement present, & aux comparaisons odieuses qu'on en faisoit avec celui de Charlemagne: le second, d'irriter ceux qu'on en rendit responsables, & qui furent à cette occasion privés de leurs Emplois. De ce nombre étoient le Comte Matfride grand Capitaine, & qui jusqu'alors avoit tenu le premier rang parmi les Ministres de l'Empereur, & le Comte Hugues, dont Lothaire avoit épousé la fille, & qui pour se venger de cet affront, n'omirent rien pour animer ce Prince contre l'Empereur son pere, & pour l'engager à retracter la parole qu'il lui avoit don-

Vita Ludovici Pii.
Agobardi Epist. ad Matafridum.
Nitardus. Lib. 2.

828.

née, de trouver bon tout ce qu'il feroit en faveur du Prince Charles, & à faire casser ce Traité dans une Assemblée des Seigneurs du Roïaume.

Dès-lors les mécontens commencerent à agir tous de concert, à solliciter la Noblesse & les gens d'Eglise de demander à l'Empereur la réforme de l'Etat, & à cabaler de tous côtés en faveur de Lothaire, pour maintenir le partage de l'Empire, de la maniere qu'il avoit été fait & agréé dans l'Assemblée de l'an 817.

Comme l'Empereur étoit un Prince fort pieux, & d'une conscience très-tendre, on l'attaqua par cet endroit, & on entreprit de le faire convenir lui-même, que sa conduite n'étoit pas bonne. On parloit par tout de prodiges, par lesquels le Ciel ménaçoit l'Etat, & on en racontoit de si ridicules, qu'on voïoit bien qu'ils étoient uniquement inventés pour échauffer l'imagination des Peuples. Tantôt c'étoit une possédée, qui dans les exorcismes avoit dit, que tous les maux de l'Empire étoient le châtiment des crimes qu'on négligeoit de punir : que la mortalité & la famine qui l'affligeoient depuis quelque tems, étoient causées par le Démon, à qui Dieu l'avoit abandonné pour le châtier ; tantôt c'étoit un aveugle gueri miraculeusement, qui avoit eu revelation, qu'afin d'éviter les derniers malheurs dont l'Empereur étoit menacé, il falloit qu'il changeât beaucoup de choses dans le Gouvernement.

L'Empereur envoie des Commissaires pour [illegible] desordres [illegible].

L'Empereur étoit autant frappé de ces prodiges, qu'il étoit touché des maladies populaires qui désoloient alors la France, & c'est ce qui le détermina à envoïer en divers endroits de l'Empire ces especes de Commissaires, dont j'ai déja parlé à quelque autre occasion, qui avoient la qualité *d'Envoïés du Prince* *, avec ordre de s'informer exactement des plus grands desordres qui regnoient dans l'Etat.

* Missi Dominici.

[illegible] une Assemblée [illegible].

Vita Walæ [illegible]. L. 2.

Adelard Abbé de Corbie, un des principaux Ministres de l'Empereur, étoit mort deux ou trois ans auparavant. Vala son frere qui avoit été si puissant sous Charlemagne, depuis disgracié au commencement du Regne de Louis, & qui s'étoit retiré dans le Monastere de Corbie, en étoit alors Abbé ; & avoit grand crédit à la Cour : son esprit, sa prudence & son experience dans le maniement des affaires, & la réputation de sa vertu lui attiroient cette considération. Il fut un de ceux qui furent

envoiés

envoïés pour reconnoitre les desordres de l'Empire, & à son retour il en rendit compte à l'Empereur dans une Assemblée generale des Evêques & des Seigneurs à Aix-la-Chapelle. 828.

Il y exagera fort les dereglemens qui regnoient dans toutes les parties de l'Etat, il parla avec beaucoup de liberté des devoirs du Prince, & de ceux des Prélats qui se mêloient trop des affaires temporelles, il deplora le malheur des Provinces, dont les Gouverneurs & les Juges ne mettoient nulles bornes à leur avarice & à leurs violences; & puis adressant la parole à l'Empereur même: « C'est vous, Seigneur, lui dit-il, que tous ces desordres doivent » toucher plus que personne, vous devez en répondre à Dieu, » & si vous n'y remediez pas, vous pouvez vous attendre à en être » puni plus severement qu'aucun autre. »

Ensuite descendant dans le détail, il insista principalement sur le choix des Evêques, où l'on violoit à toute occasion la forme Canonique, & sur les usurpations des biens des Eglises dont les Laïques s'emparoient impunément. Il recommençoit de tems en tems ses apostrophes à l'Empereur, & osa prendre à témoin tous ceux de l'Assemblée, que ce Prince étoit le plus coupable de tous en cette matiere. Cette hardiesse d'un homme qui avoit la réputation de Saint, & dont les invectives en cette rencontre étoient très-capables de rendre le Gouvernement odieux, plut beaucoup à plusieurs séditieux dont l'Assemblée étoit remplie.

Il prend en bonne part les avis de Vala Abbé de Corbie.

J'ai raconté que l'Empereur peu d'années auparavant à la persuasion de quelques Evêques & de quelques Abbés, avoit poussé la dévotion jusqu'à faire une espece de penitence publique d'avoir puni des rebelles, qui avoient conspiré contre sa vie, & contre son Etat, & ce fut à cette occasion que Vala déja Moine de Corbie, & dont la disgrace avoit aussi été un des sujets de la penitence publique, fut rappellé à la Cour, & envoïé en Italie avec Lothaire, pour être le Chef de son Conseil dans le reglement de cet Etat. Il avoit depuis ce tems-là pris un grand ascendant sur l'esprit de l'Empereur, & ce Prince se crut obligé dans la conjoncture dont je parle, de prendre en bonne part les avis tout libres & tout publics qu'ils étoient.

L'humilité Chrétienne est une vertu très-rare dans les Princes: mais il est encore plus mal-aisé à ceux en qui elle se rencontre, de l'allier avec cette fermeté & avec cet air de Ma-

828. jesté qui leur sont necessaires, pour contenir les sujets dans le devoir, & pour maintenir la tranquillité d'un Etat. Loüis le Debonnaire ne trouva pas ce secret : sa modestie, sa bonté, sa douceur, le rendirent d'abord très-aimable à ses sujets : mais faute de soûtenir ces vertus par une vigueur égale, rien ne contribua plus dans la suite à le rendre méprisable, & c'est ce qui causa tous les malheurs de l'Empire François.

Il déféra donc entierement aux avis, ou plûtôt aux reprimandes de l'Abbé Vala, & agissant toûjours par les principes d'une pieté & d'une humilité mal reglée, il soumit de lui-même sa conduite passée à de nouveaux Censeurs, comme s'il eût pris à tâche de ruïner absolument son autorité.

[illegible] reforme de l'Etat.

Non content des rapports de ses Envoïés, touchant les désordres qu'ils avoient remarqués dans les Provinces, & dont l'Abbé Vala lui avoit fait une si ample exposition, il ordonna qu'on assemblât incessamment quatre Conciles, un à Mayence, un autre à Paris, un troisiéme à Lyon, & le quatriéme à Toulouse, afin que les Evêques assemblés dans ces Conciles, convinssent non seulement des choses qu'il falloit réformer dans l'ordre du Clergé & dans les autres ordres de l'Etat, mais même dans sa propre personne & dans celle des Princes ses enfans. C'est le précis de la Lettre circulaire qu'il envoïa dans toutes les

Tom. II. Conc. Gall.

Provinces, pour faire connoître à tout le monde ses intentions sur ce sujet.

Les Conciles se tinrent selon ses ordres : nous n'avons les Actes que de celui de Paris, où il y a de très-beaux Reglemens pour la conduite des Evêques & des Ecclesiastiques, plusieurs choses sur la conduite des Rois, mais des choses generales ; ces Prélats, pour ménager l'Empereur, ou pour avoir lieu de s'assembler encore quelqu'autre fois, aïant differé, ainsi qu'ils le disent, de descendre plus en détail dans ce qui concernoit le Reglement de l'Etat.

Vita Ludovici Pii.

Cependant l'Imperatrice fit comprendre à l'Empereur par la maniere dont on avoit parlé dans l'Assemblée d'Aix-la-Chapelle, qu'il y avoit de la cabale, & qu'on tramoit contre lui quelque mauvais dessein. Elle avoit sçu que le Comte Matfride & le Comte Hugues beau-pere de Lothaire, continuoient de faire tous leurs efforts pour brouiller ce Prince avec l'Empereur

Nitardus. Lib. 1.

son pere ; qu'il les écoutoit, & que quoiqu'il ne parût encore

rien faire contre le respect & la soumission, il traitoit en secret avec les principaux Seigneurs, pour empêcher qu'on ne souffrît un nouveau partage en faveur du Prince Charles. 829.

Sur ces connoissances, l'Empereur résolut, premierement, d'éloigner Lothaire, & l'obligea de partir pour l'Italie, sous prétexte que sa présence y étoit necessaire, afin de la rassurer contre les entreprises des Sarasins; & en second lieu, commençant à se défier de l'Abbé Vala & de ses autres Ministres, il fit venir auprès de lui Bernard Duc de Languedoc & Gouverneur de Barcelone, pour se servir de ses conseils. Bernard étoit beaufrere de Vala, celui-ci aïant autrefois épousé sa sœur avant que de se faire Moine de Corbie. Mais il étoit aussi filleul de l'Empereur & son Parent. Bernard étoit un homme de resolution, grand Capitaine, habile & de bon conseil, mais méchant homme si nous en croïons l'Auteur de la vie de l'Abbé Vala: cet Ecrivain étoit l'ami & le confrere de l'Abbé, & son stile toujours vehement lorsqu'il parle de ce Comte pourroit faire apprehender qu'il n'y eût un peu de prévention ou d'animosité, contre un homme Chef du parti opposé à celui de l'Abbé.

Vita Ludovici [illegible] ad an. 829.

Paschasius Radbertus in Vita Walæ.

Si-tôt que le Comte fut arivé à la Cour, sa seule presence étonna & déconcerta la faction qui étoit sur le point d'éclater; de sorte que les Partisans de Lothaire résolurent de differer à un autre tems la proposition qu'ils vouloient faire à l'Empereur de confirmer le partage fait entre ses trois fils du premier lit sans innover rien sur cet article: c'étoit-là le point essentiel dont il s'agissoit, & l'endroit par lequel les factieux attachoient Lothaire à leur parti.

Le sentiment de Bernard étoit que l'Empereur prononçât au plûtôt là-dessus suivant son second projet, & l'Imperatrice sollicitoit cette déclaration avec un empressement extrême. L'Empereur, pressé par l'un & par l'autre, fit à Vormes un Edit par lequel il donnoit au Prince Charles fils de l'Imperatrice Judith, premierement, le Païs des Allemans; c'est-à-dire, ce qui est entre le Rhin, le Mœin, le Necre & le Danube. En second lieu, la Rhetie, c'est ce que nous appellons aujourd'hui le Païs des Grisons, & enfin une partie du Roïaume de Bourgogne, sçavoir la Bourgogne appellée transjurane au-delà du Mont-Jura qui est aujourd'hui le Païs de Geneve & des Suisses.

Il donne une partie de son Empire à Charles fils de l'Imperatrice Judith.

Theganus. Cap. [illegible].

Quand cela se fit Lothaire étoit déja revenu d'Italie où il

829. demeura le moins qu'il put, & se trouva à la Cour avec son frere Louis Roi de Baviere, lorsque l'Edit fut publié ; ils en furent très-mortifiés. Plusieurs Seigneurs & Prélats en murmurerent hautement. Il en couta à quelques-uns leurs emplois, & d'être éloignés de la Cour, & les Partisans de l'Imperatrice furent mis en leur place.

Vita V. læ Abbatis.

Le nombre des mécontens s'augmenta par là notablement, & c'étoit par tout un déchainement extrême contre le nouveau Ministre. Les exilés & d'autres qui se retirerent de leur plein gré dans leurs Terres, ne parloient que de sa tyrannie & de ses violences, de la division qu'il mettoit dans la famille Roïale entre l'Empereur & les Princes, de la persecution qu'il suscitoit contre les Evêques, & contre les plus honnêtes gens de la Cour, pour leur substituer des scelerats & des hommes dévoués à son ambition, & l'on disoit qu'il n'y avoit plus d'Empereur sur le Trône, mais un esclave du Ministre & de l'Imperatrice.

On porta les choses plus loin : on répandit le bruit par tout l'Empire, que cette grande intelligence qui paroissoit entre l'Imperatrice & le Comte Bernard, avoit encore un autre principe que leur ambition, & l'on publioit hardiment qu'il y avoit entre eux un honteux commerce. Les Historiens du parti opposé à Bernard, ont parlé fort affirmativement sur ce point. Mais les autres ne l'en accusent point.

[illegible] Cap. 38.

Ce qui donna lieu à ce soupçon ou à cette calomnie fut non seulement l'attachement de Bernard aux interêts de l'Imperatrice, mais encore l'exercice d'une Charge que l'Empereur lui donna lorsqu'il l'appella à la Cour. Il le fit son Camerier * ou Chambellan, dont les fonctions étoient bien differentes de celles du Chambellan d'aujourd'hui. C'étoit alors l'Imperatrice qui avoit non seulement l'Intendance de la Garderobe, mais encore de la partie des Finances destinée à la païe des armées, soit pour la solde des soldats, soit pour les vivres, elle avoit sous elle le Chambellan pour executer ses ordres. De plus une des fonctions du Chambellan étoit d'introduire les Ambassadeurs, de recevoir les présens qu'ils faisoient au Prince, ou de leur en presenter de sa part, & c'étoit un usage assés ordinaire que le Chambellan reglat de concert avec l'Imperatrice, la qualité & le nombre des présens qu'on devoit faire aux Ambassadeurs des Princes Etrangers. De sorte que le Comte Bernard étant obligé

* Camerarius.

Hincmar. de ordine palatii Cap. [illegible]

par ces raisons de voir souvent l'Imperatrice, la malignité de ses ennemis trouva dans cette frequentation de quoi appuïer la calomnie ; mais soit que cette accusation fût fausse, soit qu'elle fût fondée, elle fut reçûe par une infinité de gens qui avoient interêt à la croire. 829.

Bernard cependant alloit son chemin sans s'embarasser beaucoup de ces clameurs populaires qui passent, & qui cedent à l'autorité du Gouvernement, pourvû qu'on sçache d'ailleurs la soûtenir, & c'étoit à quoi il donnoit toute son application. En effet quelque nombreux que fût le parti des mécontens, personne n'osoit s'en déclarer le Chef. Les trois Princes ou par respect pour l'Empereur leur pere, ou par crainte qu'il ne les desheritât, ou par la défiance qu'ils avoient les uns des autres, ne vouloient point faire de démarche qui les engageât, & laissoient aller les choses pour voir à loisir quel tour elles prendroient.

L'Abbé Vala étoit alors malade dans son Monastere de Corbie, toûjours estimé & consideré de l'Empereur, mais sans avoir autant de part au Gouvernement qu'il en avoit auparavant. Sa sagesse & sa vertu devoient faire beaucoup d'honneur, & donner grand credit au parti des mécontens en cas qu'il s'y rangeât, & c'étoit de quoi on le sollicitoit éternellement. Les plus grands Seigneurs du Palais l'alloient trouver, & étoient sans cesse à lui representer la situation fâcheuse de l'Etat, les progrés des Sarasins en Italie & du côté des Pyrenées, les insultes des Bulgares du côté du Danube, les desordres des Eglises, les dissentions de la famille Roïale, le scandale que causoient les mauvais bruits qui couroient sur la conduite de l'Imperatrice, & combien il étoit de la gloire de Dieu, de l'honneur de l'Empereur, du bien de l'Eglise & des Peuples, de faire tous les efforts possibles pour remedier à tant de maux ; que l'Empereur avoit eu sur cela les meilleures intentions du monde ; qu'il avoit commencé à les mettre en execution, mais que depuis qu'il se gouvernoit par les seuls conseils du Comte Bernard, il paroissoit comme ensorcelé, & sans mouvement sur les malheurs de l'Empire, & sur les désordres qui y étoient extrêmes. « Il n'y a que vous, ajoûterent-ils, qui puissiez arrêter le cours de tant de malheurs. Vous » êtes beau-frere du Comte, l'Empereur vous honore & respecte » votre vertu ; rien ne peut vous dispenser d'emploïer tout vo- » tre credit en une occasion si importante : il faut aller au plûtôt

Vita Valæ.

829.

» à la Cour, & dire librement vos sentimens à l'Empereur & à son » Ministre sur l'état miserable où vous sçavez que les choses sont » aujourd'hui. »

L'Abbé de Corbie flatté ou touché de ce discours, alla à la Cour, & il parla à l'Empereur & au Comte Bernard. Mais ses avis furent mal reçus, & il s'en retourna à son Monastere sans avoir rien fait. C'étoit à quoi s'étoient bien attendus ceux qui vouloient par là l'obliger à se déclarer pour leur parti. Il refusa cependant de le faire encore, jusqu'à ce que plusieurs Seigneurs qu'il avoit toûjours cru gens d'honneur & de probité, vinrent l'assurer que non seulement le Comte Bernard renversoit toute la Cour & tout l'Empire, mais qu'il avoit conjuré contre la vie de l'Empereur & de ses trois fils, pour les faire tous perir & mettre sur le Trône le seul fils de l'Imperatrice.

[illegible]

C'est là encore un des crimes imposés à Bernard par les seuls Partisans de l'Abbé Vala, que le silence des autres Historiens, & la conduite que l'Empereur tint depuis envers ce Comte, refutent assés. L'Abbé le crut, & l'horreur de cet attentat jointe au zele du bien public, & à la compassion qu'il avoit de tant de personnes de qualité qui passoient pour être injustement persecutées, ne lui permit pas de déliberer plus long-tems, ni de differer à se déclarer contre le Ministere en faveur, disoit-on, du Prince même, dont on se faisoit honneur de soutenir les veritables interéts, en prenant les armes contre lui : ce n'est-là ni le premier ni le dernier exemple de ce zele bisarre.

Dès que l'Abbé de Corbie se fut déclaré, Hilduin Abbé de S. Denys, Bernard Evêque de Vienne, Agobard Evêque de Lyon, Jessé Evêque d'Amiens, tous gens en reputation de probité, de sagesse & de doctrine, embrasserent aussi ce parti, & furent suivis de plusieurs autres dont le merite donnoit beaucoup de credit à la faction.

[illegible] 36.

Ces Evêques & ces Abbés s'assemblerent & protesterent, qu'ils tiendroient pour rebelles à Dieu & à l'Eglise, quiconque ne les seconderoit pas dans le dessein qu'ils avoient de rétablir l'ordre dans l'Etat, de procurer la sureté des Peuples, & de pourvoir à celle de l'Empereur & de toute la famille Roiale. On fit courir le bruit, que la Cour avoit fait les plus grandes offres à l'Abbé de Corbie, pour l'engager à s'unir avec le Comte Bernard, mais qu'aïant horreur de ses crimes & des des-

ordres qu'il causoit dans l'Etat, il n'avoit jamais voulu y entendre, qu'il sacrifioit sa vie & tous ses interêts au bien des Peuples & de l'Eglise, & qu'il étoit résolu de tout hasarder pour satisfaire en cette occasion, à ce qu'il devoit à sa conscience & à sa patrie. Tout cela fut reçu avec applaudissement, & jamais l'Abbé Vala ne fut un plus grand Saint, que quand il leva l'étendart de la rebellion contre son Souverain. 829.

Les trois fils de l'Empereur ne paroissoient point dans tout ce complot, & quoiqu'il fût certain que l'origine de tous ces troubles étoit le chagrin qu'ils avoient de voir entrer le Prince Charles en partage avec eux; que l'Empereur ne s'étoit si fort attaché au Comte Bernard, que parce que tous ses autres Ministres lui étoient devenus suspects; que la plûpart de ceux qui avoient été exilés de la Cour n'avoient été châtiés de la sorte, que parce qu'on sçavoit les liaisons & les intrigues qu'ils avoient avec les trois Princes; cependant comme c'est l'ordinaire, on exposoit & on exageroit aux Peuples la rigueur de ces mauvais traitemens, & les desordres publics dont on leur cachoit les veritables causes.

Nouvelle révolte des Bretons.

Le parti étant ainsi formé & les peuples mis en mouvement, par l'autorité de ces Evêques & de ces Abbés, on fit dire aux Princes, qu'il étoit tems de se venir mettre à leur tête. Une nouvelle révolte des Bretons leur donna lieu de le faire.

Vita Valæ.

La nouvelle de ce soulevement étant venuë à l'Empereur, le Comte Bernard fut d'avis qu'il marchât lui-même en Bretagne, & qu'il ordonnât à Pepin de l'y venir joindre avec ses troupes du Roïaume d'Aquitaine. C'étoit un piege qu'on tendoit à ce jeune Prince que Bernard avoit dessein de faire arrêter dans le chemin.

Annales Bertin. ani.

L'Empereur convoqua une Diete à Aix-la-Chapelle sur le sujet de l'expedition de Bretagne, & la chose aïant été résolue, il commanda aux Troupes de marcher le Mercredi des Cendres; mais il commença dès-lors à connoître le peril où il étoit, & le progrès qu'avoient déja fait les intrigues secretes des factieux. Une grande partie des Troupes refusa d'obéïr, s'excusant sur la difficulté des chemins qui étoient encore trop mauvais. L'Empereur qui ne se trouva pas en état de réduire ces mutins par la force, & qui ne se voïoit pas là en sureté, partit avec le reste des Troupes, quoiqu'il eût actuellement la goutte, & prit fort inquiet sa route par les côtes de la mer, aïant avec lui Louis son fils Roi de Baviere. 830.

830.

[illegible] *son pere.*

Lothaire que son pere avoit une seconde fois envoïé en Italie pour l'éloigner des factieux de la Cour, rentra en France, & Pepin, selon l'ordre qu'il en avoit reçu, venoit avec les Troupes d'Aquitaine, non pas pour faire la guerre en Bretagne, mais pour la déclarer à son pere. Etant arrivé à Orleans il en chassa le Comte Odon, que l'Empereur en avoit fait Gouverneur, & mit à sa place le Comte Matfride un des principaux Chefs des mécontens, & continua sa marche avec son armée.

[illegible]

En même tems le Roi de Baviere qui s'apperçut qu'on le gardoit presque à vûe à la Cour, s'échappa, & vint à Corbie trouver l'Abbé Vala & quelques-uns des Evêques de la faction: il lui confirma tout ce qui lui avoit été dit touchant le mauvais commerce de l'Imperatrice & du Comte, la conspiration tramée contre la famille Roïale, le dessein formé pour le renversement de l'Etat: il lui ajoûta que la Cour de l'Empereur étoit un lieu d'abomination par les crimes de toutes les especes qui s'y commettoient, qu'on n'y voïoit que magie, que sortileges, que malefices, qu'on y renouvelloit jusqu'aux superstitions du Paganisme, qu'on y consultoit le vol des oiseaux & les entrailles des bêtes pour y découvrir l'avenir, que l'ascendant de l'Imperatrice étoit tel sur l'esprit de l'Empereur, qu'il ne voïoit que par ses yeux, ne recevoit personne que de sa part, qu'il se défioit de tous ceux dont elle ne lui répondoit pas, & que cela alloit à un point, qu'on ne doutoit pas qu'elle n'eût usé à son égard de quelque enchantement, sans quoi il étoit impossible qu'elle se fût renduë ainsi absolument maîtresse de son esprit. On fit aussi-tôt part au peuple de tous ces détails qui firent tout leur effet.

Cependant les Troupes mutinées d'Aix-la-Chapelle en partirent conduites par leurs Chefs, & vinrent à Paris joindre Pepin. Les Abbés de son parti arriverent aussi avec les leurs; car ils avoient alors pour la plûpart des Vassaux & des Troupes qui dépendoient d'eux, & Pepin marcha avec toutes ces Troupes vers les côtes de la Mer au devant de celles de l'Empereur son Pere. De telles nouvelles apportées à ce Prince, & la desertion de quelques Seigneurs qui s'enfuirent de son armée, lui firent comprendre le peril où il étoit.

[illegible]

Il délibera avec l'Imperatrice & avec le Comte sur le parti qu'il y avoit à prendre en de si fâcheuses conjonctures. Il étoit difficile

difficile de bien choisir. Mais enfin comme il sçavoit que la haine qu'on avoit pour l'Imperatrice & pour le Comte étoit le principal motif de la révolte, il espera qu'en les éloignant l'un & l'autre il pourroit adoucir les esprits. Il craignoit d'ailleurs que s'ils tomboient entre les mains de leurs ennemis, il ne leur en coutât la vie par les plus cruels supplices. Ces deux raisons le déterminérent à les faire partir. Il envoïa Bernard à son Gouvernement de Barcelone, & l'Imperatrice à Laon dans le Monastere de Sainte-Marie, & vint avec ses troupes camper auprès de Compiegne. 830.

L'Imperatrice est enlevée par les Troupes de Pepin.

Pepin aïant appris la marche de l'Empereur s'avança du même côté, & vint se poster à Verberie à trois lieues de Compiegne. De là il détacha quelques Troupes sous la conduite des Comtes Varin & Lambert qui allerent se présenter devant Laon, dont les portes leur aïant été ouvertes, ils enleverent l'Imperatrice & l'amenerent au camp de Pepin.

Ibid.

Quand elle y fut arrivée, Pepin après lui avoir reproché les désordres qu'elle avoit causés dans la famille Roïale, sa conduite scandaleuse, les mauvais desseins qu'elle avoit conçus contre lui & contre ses freres, lui déclara qu'elle n'avoit qu'un seul moïen d'éviter la mort, sçavoir que dans une entrevûe qu'il lui promettoit d'avoir avec l'Empereur son mari, elle ménageât deux choses; la premiere, qu'elle obtînt de lui son consentement pour prendre le voile de Religieuse; la seconde, qu'elle lui persuadât de mettre bas les armes, de se faire couper les cheveux & de se retirer dans un Monastere pour le reste de ses jours. Elle lui promit tout ce qu'il voulut.

En effet, il la fit passer au Camp de l'Empereur, & l'y fit accompagner d'une escorte qui devoit la ramener aussi-tôt après cette entrevûe. Elle pria l'Empereur que pour éviter la mort dont on la menaçoit, il lui fût permis de prendre le voile, & il y consentit: mais sur l'autre point il répondit, qu'en quelque danger qu'il se trouvât par la trahison de ses Sujets, & de ses enfans, il étoit trop important pour n'en pas déliberer plus à loisir, & qu'il vouloit sur cela avoir l'avis des Seigneurs & des Evêques.

Et renfermée dans un Monastere.

L'Imperatrice retourna au Camp de Pepin avec cette réponse, & aussi tôt après il la fit partir pour Poitiers où on la voila dans le Monastere de Sainte Radegonde. Il consentit à l'As-

830. ſemblée que l'Empereur avoit propoſée, & elle ſe tint dans le Palais de Compiegne.

L'Empereur entra dans la Salle avec un air conſterné & ne voulut point s'aſſeoir ſur ſon Trône. Il y parla d'une maniere auſſi touchante que peu digne de ſon rang. Il avoua les fautes qu'il avoit commiſes dans le Gouvernement de l'Empire, la trop grande complaiſance qu'il avoit eue pour ſa femme, & ratifia la permiſſion qu'il lui avoit donnée de prendre le voile: il loua le zele de ceux qui l'obligeoient à corriger ſa conduite, & promit que ſi on lui laiſſoit ſa Couronne, il gouverneroit déſormais ſuivant les conſeils de ſes bons & fideles Sujets. Ce diſcours toucha tellement l'Aſſemblée, que la plûpart ſe leverent, vinrent à lui & le forcerent de s'aſſeoir dans le Trône qu'on lui avoit préparé.

[illegible] joint Pepin [illegible] Troupes.

Ce n'étoit pas là la concluſion que Pepin attendoit, non plus que l'Abbé de Corbie, au moins comme pluſieurs le crurent & le publierent contre ce qu'en racontoient depuis ſes Apologiſtes. On ne paſſa pas neanmoins plus outre, & Pepin reſta dans ſon Camp juſqu'à l'arrivée de Lothaire, qui vint le joindre avec d'autres Troupes.

L'Empereur aban[illegible], ſe [illegible] Rebelles. Ibid.

Celui-ci étoit l'aîné, c'étoit à ſon occaſion que la conſpiration s'étoit formée, & c'étoit lui que les Rebelles prétendoient mettre ſur le Trône de ſon pere. Son arrivée ne fut pas plûtôt ſçûe dans le Camp de l'Empereur, que les intelligences qu'il y avoit, commencerent à éclater nonobſtant tout ce qui venoit de ſe faire. Les Soldats & les Officiers deſertoient par

Ibid.

Troupes, & en peu de tems l'Empereur abandonné de toute ſon Armée, ne voïant aucune ſureté à fuïr, ſe livra avec ſon fils Charles à la diſcretion des Rebelles.

Lothaire neanmoins le traita avec reſpect, & ſans parler de le dépoſer, il approuva tout ce qui avoit été fait par Pepin. Il témoigna à l'Abbé de Corbie, à l'Abbé de S. Denys & aux Evêques de ſon parti combien il étoit ſatisfait de leur conduite & de leur zele pour le bien de l'Etat. Il fit arrêter Herbert frere du Comte Bernard, & lui fit crever les yeux, malgré les prieres que lui fit l'Empereur pour obtenir ſa grace. Il fit dégrader Odon Gouverneur d'Orleans & couſin germain du même Comte, en lui faiſant ôter ſes armes avec ignominie, & l'envoïa en exil. Il confina auſſi dans un Monaſtere Conrad & Rodolphe frere de l'Imperatrice.

830.

Le reste de l'été se passa assés tranquillement, Lothaire ordonnant de tout, & ne laissant à son Pere que le vain nom d'Empereur qu'il ne vouloit pas lui ôter; mais qu'il auroit bien voulu lui voir quitter. Il gagna même pour cela quelques Moines que l'Empereur voïoit volontiers, afin qu'ils lui inspirassent du dégoût pour l'embarras des affaires, & tâchassent de lui faire revenir l'envie de se retirer dans un Cloître, laquelle il avoit eue autrefois, n'étant encore que Roi d'Aquitaine du vivant de Charlemagne, mais ils n'en vinrent pas à bout. Nitardus, l. 1.

Les choses ne pouvoient pas demeurer long-tems dans cette situation : l'automne approchoit, & les Seigneurs qui étoient la plupart dans les interêts de Lothaire, demandoient qu'on tînt au plûtôt une Assemblée de la Nation, pour mettre fin à la guerre civile par la nouvelle forme de Gouvernement qu'on y établiroit. Et c'étoit dans une telle Assemblée où l'Empereur avoit tout à craindre pour sa Couronne & pour sa liberté.

Cependant comme c'est l'ordinaire, le premier feu de la révolte étant passé, plusieurs firent de serieuses reflexions sur la maniere indigne dont on en usoit avec le Prince, & quand les Chefs voulurent faire leur brigue pour conclure sa déposition dans la Diete prochaine, il s'en trouva plusieurs opposés à ce dessein.

Les Moines dont j'ai parlé que Lothaire croïoit avoir gagnés, ne le servirent pas bien; car voïant que l'Empereur n'avoit point du tout d'envie de renoncer à l'Empire, ils lui firent offre de leurs services auprès de leurs amis, pourvû qu'il leur promît de mettre ordre à certains points particuliers qu'ils lui marquerent. Il leur engagea sa parole sur tout ce qu'ils souhaiterent de lui. Après quoi d'espions qu'ils étoient, ils devinrent ses conseillers & ses confidens. Nitardus, l. 1.

Le point capital étoit de désunir les trois Princes. Gombaud, un de ces Moines homme adroit & ambitieux, se chargea de cette commission, & alla trouver de la part de l'Empereur, le Roi de Baviere & le Roi d'Aquitaine. Outre les raisons de conscience & de bienséance qu'il ne manqua pas de faire valoir, il leur demanda s'ils faisoient assés d'attention au changement qui s'alloit faire; qu'au lieu d'un pere doux, facile, plein de bonté pour eux, ils alloient avoir leur frere aîné pour Maître, qui n'a- *Louis & Pepin se reconcilient avec lui.*

830.

voit que ses propres interêts en vûe, & qui oublieroit bientôt l'obligation qu'il leur auroit de son élevation ; que leur puissance diminueroit au lieu de croitre ; que le Prince Charles seroit exclus de la succession, mais que ce ne seroit pas à leur profit ; & qu'enfin l'Empereur s'engageoit à augmenter leurs partages en cas qu'ils se comportassent en cette occasion, comme des fils devoient faire à l'égard d'un Pere qui les avoit toûjours tendrement aimés.

Ibid.

Ces reflexions que ces deux Princes avoient apparemment déja faites eux-mêmes, soûtenues par l'esperance de leur avantage particulier, firent sur leur esprit toute l'impression que l'Empereur pouvoit souhaiter, ils se rendirent aux remontrances de Gombaud : ils vinrent trouver l'Empereur avec lequel ils se reconcilierent, & lui promirent de ne jamais se départir de leur devoir.

Leur reconciliation consterna Lothaire & le reste des factieux, neanmoins ils espererent toûjours que dans la Diete leur parti prévaudroit. Il étoit question avant toutes choses de déterminer le lieu où elle se tiendroit. Cette circonstance étoit de la derniere importance pour l'Empereur. De tout tems les François d'en deçà du Rhin, & ceux de la Germanie avoient entre eux une espece de jalousie, qui les mettoit aisement dans des interêts opposés. Depuis le grand Clovis ils avoient été souvent gouvernés par differens Princes, eux-mêmes jaloux les uns des autres : de là étoient venues les guerres, & ensuite l'antipathie des Peuples.

Il fait tenir une Diete à Nimegue. Vita Ludovici Pii.

Le parti des mécontens étoit principalement composé des Seigneurs François des Gaules, & il ne falloit pas d'autre raison pour engager les François de la Germanie à être favorables à l'Empereur. Il s'agissoit donc de déterminer si la Diete se tiendroit en France ou dans quelque Ville de la Germanie. Lothaire vouloit que ce fût en France, & l'Empereur que ce fût en Germanie, sans pourtant faire paroître son inclination ; mais il agissoit secretement pour faire tourner les suffrages de ce côté-là, & il en vint à bout. Après diverses contestations il fut résolu que la Diete se tiendroit à Nimegue.

L'Empereur depuis la réünion de ses deux fils, agissoit & parloit plus en Maître qu'auparavant. Il donna ordre au Comte

Ibid.

Lambert Gouverneur de Nantes & un des plus séditieux, d'aller

au plûtôt à son Gouvernement pour arrêter les courses des Bretons qui continuoient leur révolte, & lui joignit l'Abbé Helisacar pour rendre justice dans toute la Marche ou Frontiere Bretonne. De plus pour diminuer les forces & l'autorité de ses ennemis, il ordonna sous prétexte de la tranquilité publique, que tous ceux qui viendroient à la Diete de Nimegue, n'y amenassent que les gens necessaires pour les servir & point d'autres : & sous-main il fit avertir les Seigneurs de Germanie d'y venir en très-grand nombre : ils n'y manquerent pas, & s'y trouverent presque tous bien résolus de le défendre. 830.

L'Empereur se voïant si bien soûtenu n'apprehenda plus rien, & avant l'ouverture de la Diete, aïant sçu que Hilduin Abbé de S. Denys étoit arrivé à Nimegue, accompagné contre son ordre de quantité de gens armés, il le fit venir & lui demanda en colere, s'il venoit pour assister à la Diete, ou pour faire la guerre. L'Abbé ne sçachant que répondre, l'Empereur lui commanda de sortir incessamment du Palais & de la Ville, de renvoïer tout son monde, d'aller attendre ses ordres à Paderborne avec ses seuls Domestiques, & de n'en pas sortir de tout l'hiver. Il fit venir aussi l'Abbé Vala, lui commanda de s'en retourner à Corbie, d'y vivre en Religieux, d'y gouverner ses Moines selon sa Regle, sans se mêler desormais des affaires d'Etat : il fallut obéïr & se retirer. *Ibid.*

Ces coups d'autorité firent connoître aux factieux, qu'ils ne seroient pas les plus forts ; & désesperés de se voir ainsi dupés, ils s'assemblerent dès la nuit suivante, & allerent trouver Lothaire dans sa tente pour lui representer le péril où ils étoient eux & lui : tous lui conseillerent de deux choses l'une, ou de prendre promptement les armes, & d'aller brusquement sur le champ enlever l'Empereur qui ne seroit peut-être pas sur ses gardes, ou bien de se retirer, en se mettant à leur tête.

Toute la nuit se passa en déliberations sans pouvoir rien conclure, parce que ces deux expediens paroissoient extrêmement violens & dangereux. L'Empereur aïant été averti de ce qui se passoit & de l'incertitude où ils étoient, envoïa dès la pointe du jour prier Lothaire de le venir trouver, lui promettant toute sorte de sûreté & de le contenter. Cette proposition augmenta son embarras. Tous le dissuaderent de se mettre ainsi à la discretion de l'Empereur, qu'il ne devoit pas dans la conjoncture pre-

830. ſente regarder comme ſon pere, mais comme ſon ennemi; neanmoins après y avoir bien penſé & enviſagé les ſuites de ſon refus dans un tems & dans un lieu où il n'étoit pas le plus fort, prévoïant de plus que ſes freres profiteroient immanquablement de ſon opiniâtreté dans ſa révolte, & contribueroient à le perdre, il ſe reſolut, quoi qu'on lui pût dire, d'aller trouver l'Empereur ſur ſa parole.

[illegible] lui demande pardon.

Il en fut reçu avec bonté, l'Empereur l'embraſſa, & après l'avoir aſſûré qu'il n'avoit rien perdu de la tendreſſe qu'il avoit toûjours eue pour lui, il lui reprocha doucement ſa conduite paſſée, la trop grande confiance qu'il avoit en de mauvais amis qui n'avoient rien moins en vûe que ſes veritables interêts; que la déſunion de la Maiſon Roïale étoit ſa ruïne auſſi-bien que celle de l'Etat; qu'il l'avoit aſſocié à l'Empire, & admis au Gouvernement; qu'il n'avoit au-deſſus de lui que la qualité de pere; que la révolte où les méchans conſeils l'avoient engagé le rendoient odieux à toute la terre, & qu'il falloit qu'une prompte & ſincere réconciliation reparât au plutôt ſa faute & la mauvaiſe réputation qu'il s'étoit faite. Enfin l'Empereur parla en cette occaſion d'une maniere ſi tendre & ſi touchante, qu'il ralluma les ſentimens de la nature dans le cœur de Lothaire qui ſe jetta à ſes piés, & lui demanda pardon tout baigné de ſes larmes, & lui promit de ne ſe departir jamais de l'obéiſſance & du reſpect qu'il lui devoit.

Durant cette entrevûe du pere & du fils qui tenoit tout le monde en ſuſpens, chacun ſongea à ſe précautionner, & les deux partis ſe mirent ſous les armes. Les Rebelles paroiſſoient les plus animés, & répandoient le bruit qu'on retenoit Lothaire priſonnier. Ils diſoient hautement qu'ils étoient très-réſolus de ſe le faire rendre de gré ou de force; qu'au lieu d'une Aſſemblée où l'on avoit promis de faire trouver la fin des troubles, on n'avoit eu deſſein que de tendre un piege aux perſonnes bien intentionnées; qu'on avoit déja chaſſé les plus gens de bien, afin d'avoir la liberté d'exercer toutes ſortes de violences; qu'il n'y avoit plus rien à ménager, puiſque l'Empereur ne gardoit plus ni fidelité ni aucunes meſures, & qu'il falloit ſe défendre, puiſqu'on en vouloit à leur vie & à leur liberté.

De ces plaintes on en vint aux reproches mutuels des deux côtés; & l'on n'eut pas tardé à en venir auſſi aux mains, ſi l'Em-

-pereur n'eût paru ſubitement,& Lothaire avec lui tous deux d'un air qui faiſoit paroitre leur union & leur intelligence. La preſence des Souverains arrêta la fougue du ſoldat, & l'Empereur aïant déclaré hautement que Lothaire & ſes deux freres étoient pleinement ſatisfaits, perſonne n'oſa plus branler.

Les Chefs de la Rebellion sont jugés, & la paix est rétablie.
Theganus. Cap. 37.

L'Empereur n'en demeura pas là neanmoins : car peu de jours après il fit arrêter les Chefs de la rebellion, & les fit comparoitre dans l'Aſſemblée pour y être jugés, & il y préſida avec ſes trois fils. On produiſit les loix ſelon leſquelles ils furent déclarés coupables de Leze-Majeſté & condamnés à la mort. Toutefois l'Empereur, ſoit à la priére de ſes fils, ſoit de lui-même, pour leur épargner le chagrin de voir perir ceux qui les avoient ſervis, adoucit la Sentence. Il les relegua pour la plûpart tant Laïques qu'Eccleſiaſtiques en divers Monaſteres. Il fit dépoſer dans un Concile, Jeſſe Evêque d'Amiens un des plus emportés des factieux, & la tranquillité parut rétablie.

L'Imperatrice retourne à la Cour.

Après la Diete de Nimegue l'Empereur retourna à Aix-la-Chapelle où il retint ſes trois fils auprès de lui, & penſa à tirer l'Imperatrice du Monaſtere de Poitiers ; mais comme elle avoit pris le voile, qui ne ſe prenoit qu'en ſe conſacrant à Dieu par un engagement perpetuel, il crut qu'il ne devoit pas la faire revenir ſans conſulter le Pape & les Evêques. Le Pape qui étoit alors Gregoire IV. & les Evêques jugerent que l'Imperatrice n'aïant été engagée à la Profeſſion Religieuſe que par une violence manifeſte, cet engagement étoit nul. Ainſi elle retourna à la Cour.

Theganus. *Ibid.*

Vita Ludovici Pii.

L'Empereur l'y reçut avec beaucoup de joie ; mais il crut qu'il étoit de l'honneur de cette Princeſſe & du ſien propre, qu'elle fût juridiquement diſculpée des crimes atroces dont on l'avoit chargée avec un ſi grand ſcandale. Elle comparut devant des Commiſſaires le jour de la Purification, & perſonne n'aïant oſé ſe porter pour accuſateur, elle fut reçûe à faire ſerment ſur ſon innocence, & enſuite déclarée tout-à-fait exempte des crimes dont on l'accuſoit.

831.

Elle ne fut pas long-tems à la Cour ſans que ſes ennemis s'en apperçuſſent. Vala étoit diſgracié, mais il étoit demeuré à Corbie avec ſa qualité d'Abbé, l'Empereur aïant toûjours du reſpect pour ſa vertu. L'Imperatrice fit comprendre à l'Empereur qu'il n'étoit ni de la juſtice ni de la politique, de laiſſer ſans

punition un homme, dont la seule réputation avoit été capble d'autoriser & d'animer la revolte de tout l'Empire contre son Souverain, & qui avoit donné le mouvement à tout. Il fut relegué dans un Château sur un rocher escarpé au bord du Lac de Geneve, avec défense à ceux qui le gardoient de le laisser parler à qui que ce fût.

D'autres personnes de la Cour furent encore exilées. Mais ce qui fit le plus d'éclat, c'est que Lothaire qui avoit été depuis tant d'années associé à l'Empire, fut declaré déchu de cette association, tous les Sujets de l'Empire dispensés du serment qu'ils lui avoient fait en qualité d'Empereur, & son nom qu'on mettoit dans tous les Actes publics avec celui de son pere, n'y fut plus mis desormais. On lui laissa seulement la qualité de Roi d'Italie, à condition qu'il n'y feroit rien d'important, qu'avec le consentement de l'Empereur son pere.

Cette dégradation du Prince déplut à beaucoup de gens, & Agobard Evêque de Lyon en écrivit à l'Empereur pour lui en faire scrupule : mais l'Imperatrice & ses Ministres eurent soin de le rassûrer là-dessus.

Pour ce qui est de Pepin Roi d'Aquitaine & de Louis Roi de Baviere, l'Empereur leur tint la promesse, qu'il leur avoit faite lorsqu'ils passerent dans son parti : il augmenta leurs Roïaumes de quelques Villes & de quelques Territoires. Cette liberalité étoit une nouvelle punition pour Lothaire, dont on diminuoit d'autant le partage en augmentant celui de ses freres. Tout cela étant fait, l'Empereur leur permit à tous trois d'aller chacun dans leurs Roïaumes.

Ces punitions étoient autant de violences que se faisoit l'Empereur, & il étoit incapable de soûtenir long-tems une conduite un peu sévere. Quelques Evêques lui firent apparemment scrupule de la punition de tant d'exilés, parmi lesquels on comptoit plusieurs personnes qui passoient pour gens de bien, & on lui fit entendre que la douceur & la bonté étoient les moïens les plus efficaces de se les attacher. Il accorda donc quelques mois après malgré l'Imperatrice, une amnistie generale & permission à tous ceux qui avoient été relegués dans les Monasteres d'en sortir, s'ils le vouloient, & leur rendit à tous leurs biens qui avoient été confisqués.

Il ne voulut pas que Vala fût excepté de ce pardon general,

mais

mais il souhaita qu'il reconnût sa faute avant qu'on finît sa peine ; & pour l'obliger à faire cet aveu, il se servit de Pascase Radbert homme d'esprit & de merite, qui fut lui-même quelque tems après Abbé de Corbie. Il étoit ami intime de Vala, & c'est lui qui a écrit sa vie en Dialogue, où les intrigues de la révolte que je viens de raconter sont rapportées. Les principaux Acteurs y sont marqués sous des noms feints. L'Empereur y porte celui de Justinien, l'Imperatrice celui de Justine, Lothaire celui d'Honorius, Louis de Baviere celui de Gratien, Pepin Roi d'Aquitaine celui de Melanius, le Comte Bernard celui de Nason & d'Amisar, Vala celui d'Arsene : mais la clef de ces mysteres a été aisée à trouver par les autres monumens de l'Histoire de ce tems-là. 831.

L'Empereur envoïa donc le Moine Pascase du côté de Geneve, sous prétexte de régler les affaires de quelques Eglises ; & lui permit de voir Vala. Dans l'entretien Pascase lui dit qu'il sçavoit les sentimens de l'Empereur à son égard, & qu'il conservoit toûjours de l'estime & de l'amitié pour lui ; qu'il souhaitoit de le rappeller de son exil ; qu'il attendoit qu'on l'en priât ; qu'il y avoit des gens à la Cour, qui lui rendroient volontiers ce bon office, mais que l'Empereur exigeoit de lui deux choses, la premiere, qu'il avouât sa faute, & qu'il lui en témoignât du repentir. La seconde, qu'il souscrivît au partage fait en faveur du Prince Charles. *Vita Valæ.*

Vala étoit un de ces esprits entiers & indomptables, & un de ces prétendus Saints qui s'entêtent sans retour, prêts à tout souffrir, plutôt que d'avouer qu'ils ont failli. « Vous devriez mieux » me connoître, dit-il à Pascase, & si vous me connoissiez mieux, » vous me donneriez d'autres conseils. Je n'ai point fait de faute, » & je n'en puis avouer aucune sans me calomnier moi-même. En» couragez-moi à souffrir pour la justice, & ne me parlez pas d'au» tre chose : » ces paroles prononcées d'un ton devot & ferme ne laisserent plus rien à dire à Pascase.

Il en rendit compte à l'Empereur, qui conçut par là ce qu'il avoit à craindre d'un homme de ce caractere. La prison de Vala n'étoit pas éloignée d'Italie. Il apprehenda que Lothaire ne trouvât moien d'avoir commerce avec lui, & peut-être de l'enlever ; c'est pourquoi il le fit transporter à l'Abbaie de Nermoutier : une pareille raison fit changer encore le lieu de son exil, sur les soup-

çons qu'on eut que Pepin vouloit avoir quelque liaison avec lui, & il fut envoïé dans un Monastere de Germanie. On eut depuis les mêmes défiances de Louis de Baviere que des deux autres, ce qui fit enfin renvoïer Vala à son Abbaïe de Corbie; mais sans lui laisser les fonctions & la dignité d'Abbé. On crut qu'il étoit là moins à craindre, parce qu'on pourroit aisément l'observer de près.

831. Ibid.

L'Empereur qui avoit tant de bonté pour ses ennemis, n'eut garde d'oublier son Favori le Comte Bernard qu'il avoit relegué par force à son Gouvernement de Barcelone, & il le fit revenir à la Cour.

Nouveaux troubles à la Cour.

Ce retour y remit le trouble: le Moine Gombaud y étoit devenu fort considerable & fort agreable à l'Empereur par le grand service qu'il lui avoit rendu, en lui reconciliant le Roi de Baviere & le Roi d'Aquitaine, après quoi Lothaire avoit été obligé de se soumettre. Gombaud crut que la premiere place dans le Conseil de l'Empereur lui étoit dûe, pour un service de cette importance. Bernard à son retour trouva ce concurrent déja très-bien établi, & en état de lui disputer le poste qu'il vouloit reprendre.

D'ailleurs le Roi de Baviere & le Roi d'Aquitaine formoient un troisiéme parti: ils ne vouloient ni de Gombaud ni de Bernard, prétendant que si quelqu'un devoit gouverner sous l'Empereur, cela les regardoit plûtôt que des Etrangers, qu'ils avoient & l'âge & l'experience, & les talens necessaires pour aider à l'Empereur à soûtenir le poids du Gouvernement.

Gombaud l'emporta, & soit que l'Imperatrice regardât Bernard comme un homme déja trop odieux aux peuples, soit qu'elle apprehendât de donner de nouveau occasion aux mauvais bruits, qui lui avoient fait à elle-même tant de tort par-tout l'Empire, elle l'abandonna.

Bernard outré de cette préference, ne pensa qu'à s'en venger & à en faire repentir l'Empereur. Il prit des liaisons secretes avec le Roi d'Aquitaine, résolu de l'engager à une nouvelle révolte, qui étoit d'autant plus dangereuse, que Bernard étoit Duc ou Gouverneur de Languedoc, & Comte ou Gouverneur de Barcelone, & que ces deux Gouvernemens étoient sur les confins du Roïaume d'Aquitaine; ainsi il étoit aisé à Pepin & à lui de se soûtenir mutuellement de toutes leurs forces.

L'Empereur convo-

L'Empereur vers ce tems-là convoqua une Diete à Thion-

831.

ville, où des Ambaſſadeurs de Danemarc & ceux des Sarasins d'Afrique vinrent demander la paix, qu'on leur accorda volontiers. Bernard y demanda auſſi qu'on lui fit juſtice ſur les crimes horribles dont on avoit noirci ſa réputation, & s'offrit à ſoûtenir ſon innocence dans un duel, contre quiconque voudroit l'accuſer : le défi fut publié, & perſonne ne ſe preſenta pour l'accepter. Ainſi ſelon la coûtume de la Nation, il fut cru & abſous ſur ſon ſerment. Ce fut dans cette Diete que l'Empereur commença à s'appercevoir qu'on recommençoit à lui débaucher le Roi d'Aquitaine.

...que une Diete à Thionville.
Vita Ludovici Pii.

L'Empereur lui avoit donné ordre de s'y trouver, & ſur quelques difficultés qu'il fit, il lui avoit envoïé couriers ſur couriers pour lui réïterer cet ordre. Il n'y obéït pas, & n'arriva à Thionville qu'après la fin de la Diete. L'Empereur à ſon arrivée lui témoigna ſon mécontentement, & le Prince lui répondit d'une maniere qui le choqua. Sa fierté croiſſoit tous les jours, & il ſembloit par ſes manieres peu reſpectueuſes vouloir s'attirer un ordre de ſortir de la Cour. L'Empereur aïant pénetré ſes intentions, loin de lui donner cet ordre, l'obligea contre ſon gré à le ſuivre à Aix-la-Chapelle où il devoit paſſer l'hiver. Pepin l'y ſuivit, mais dans l'apprehenſion d'être arrêté, s'il y demeuroit plus long-tems, il s'évada ſecretement la nuit de devant la Fête des Innocens, & s'enfuit avec quelques-uns de ſes gens en Aquitaine.

Pepin s'enfuit en Aquitaine.
Ibid.
Annales Bertiniani.
Ibid.

L'Empereur étoit bien réſolu d'aller l'y ſoumettre, ſi-tôt que la ſaiſon lui permettroit de ſe mettre en campagne ; c'eſt pourquoi il convoqua une Diete à Orleans pour le commencement du printems, afin d'être plus à portée de mettre ordre aux affaires d'Aquitaine en cas que le Prince oſât y ſoûtenir ſa révolte. Il envoïa ordre en Italie à Lothaire, & à Louis en Baviere, de ſe rendre à Aix-la-Chapelle vers la fin de l'hiver, afin de venir avec lui à l'Aſſemblée d'Orleans. Mais Pepin pendant l'hiver agit auprès de Lothaire, pour l'engager dans ſon parti. Ce n'étoit pas une choſe fort difficile ; Lothaire outré de l'affront qu'on lui avoit fait de lui ôter le titre d'Empereur, n'attendoit que l'occaſion de s'en venger. Non ſeulement il promit au Roi d'Aquitaine de ſe déclarer pour lui, mais encore de faire en ſorte que le Roi de Baviere entrât dans leur Ligue, & il y réuſſit.

Lothaire & le Roi de Baviere s'engagent dans ſon parti.
Theganus, Cap. 38.

Cette Ligue ſe négocia fort ſecretement, & l'Empereur fut

bien ſurpris, lorſqu'au printems, comme il diſpoſoit tout pour
831. l'expedition d'Aquitaine, il lui vint avis que toute la Baviere
étoit en armes; que Louis à la tête d'une Armée de ſes Sujets,
prêt à être joint par un grand corps d'Eſclavons, étoit ſur le point
d'entrer dans le Païs des Allemans pour l'enlever au Prince
Annales Bertiniani. Charles, & que les Peuples étoient fort diſpoſés à le recevoir;
qu'après l'avoir conquis, ſon deſſein étoit de paſſer le Rhin &
de s'emparer de toutes les Places qui voudroient le recevoir ou
qu'il pourroit forcer; qu'il avoit avec lui la plûpart des anciens
mécontens que l'Empereur avoit rétablis dans leurs biens, & en-
832. tre autres le Comte Matfride, qui s'étoit fait fort de faire révol-
ter toute la Saxe & toute la France Germanique.

Cette nouvelle étonna beaucoup l'Empereur: il quitta ſur le champ le deſſein d'aſſembler la Diete à Orleans, pour la tenir à Maïence où il envoïa ordre à toutes les Provinces de France, de faire marcher promptement leurs Milices; il envoïa les mêmes ordres en Saxe, & dans toute la France Germanique. Le jour de l'ouverture de cette Diete, & auquel toutes les troupes devoient camper ſous Maïence, étoit le dix-huitiéme d'Avril.

L'Empereur marche à la tête d'une nombreuse Armée: les séditieux se soumettent.

Tous s'y rendirent avec une promptitude & un zele qui fit beaucoup de plaiſir à l'Empereur. La Diete ne dura qu'un jour, & l'Empereur incontinent après aïant paſſé le Rhin & le Mœin à la tête d'une nombreuſe Armée, compoſée de troupes Françoiſes & Saxones, vint camper au milieu du Païs des Allemans en un lieu nommé Tiburi; c'eſt, je croi, aujourd'hui Rotembourg ſur le Tauber. Sa preſence diſſipa ou étonna tous les ſéditieux, & tout parut dans la ſoumiſſion.

Le Roi de Baviere étoit alors campé à Langhardeim proche de Vormes, attendant toûjours, comme on l'en avoit flaté, que les François de delà le Rhin & les Saxons vinſſent ſe rendre à lui, en quittant l'Armée de l'Empereur; mais il les attendit en vain. Les uns & les autres demeurerent fideles, ainſi n'oſant paroître devant l'Armée de l'Empereur avec la ſienne, qui étoit beaucoup plus foible, il reprit le chemin de la Baviere. La conſternation où il parut, lui fit perdre beaucoup de Soldats, qui déſerterent durant la marche pour s'aller rendre à l'Empereur.

Sur la nouvelle de la retraite du Roi de Baviere, l'Empereur ſe mit auſſi en marche pour le ſuivre, mais lentement, plûtôt pour l'intimider que pour le joindre & le combattre. Par tout où

il passa, il vit avec douleur les effroïables ravages que l'Armée de Baviere avoit faits. Il arriva à Ausbourg, d'où il envoïa ordre à son fils de le venir trouver. 832.

Louis sentant sa foiblesse, & connoissant la bonté de l'Empereur, crut que le meilleur parti qu'il pût prendre étoit d'obéir. Il vint à Ausbourg, où il se jetta aux piés de son pere, qui lui pardonna une seconde fois, & se contenta de tirer serment de lui, que jamais il ne retomberoit dans une telle faute, & refuseroit tout secours à quiconque entreprendroit de troubler le repos de l'Etat. Après ce serment il lui fut permis de retourner dans ses Etats.

Il pardonne une seconde fois au Roi de Baviere.
Ibid.

Dès que l'Empereur eut repris le chemin de Maïence, Lothaire qui avoit toûjours differé de se déclarer ouvertement, vint au-devant de lui à Francfort, & fit tout son possible pour lui persuader qu'il n'avoit eu nulle part à la révolte de son cadet, & l'Empereur le crut plus par inclination que par raison.

Theganus. Cap. 40.

Il n'y avoit plus que l'Aquitaine à pacifier, & Pepin à soumettre. L'Empereur reprit son premier dessein, de tenir une Diete à Orleans. Il l'y tint le premier jour de Septembre, & delà il alla à Joac, Maison Roïale dans le Limousin, d'où il envoïa commander à Pepin de le venir trouver : la necessité l'obligea comme les autres à avoir recours à la soumission. Le Comte Bernard dont l'Empereur soupçonnoit, non sans raison, qu'il suivoit les conseils, eut aussi commandement de venir. On leur fit là à tous deux leur procès. Pepin fut convaincu sans peine d'une révolte qui avoit été publique. On n'eut pas des preuves si évidentes contre Bernard, & sur la demande qu'il fit de prouver encore son innocence par le duel, personne n'osa entreprendre de le convaincre par cette voie. Mais l'Empereur sans s'embarrasser de ces formalités, lui ôta ses Charges & ses Gouvernemens.

Vita Ludovici Pii ad an. 832.

Pour ce qui est de Pepin, il trouva encore un asyle dans la clemence d'un pere, toûjours prêt à pardonner à ses enfans. Neanmoins après une sévere reprimande, il lui ordonna d'aller à Tréves, qu'il lui donnoit pour prison, avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il lui permît de retourner dans ses Etats d'Aquitaine.

Il pardonne aussi au Roi d'Aquitaine.

Pepin lui dit qu'il recevoit avec respect ce châtiment, & que son obéissance dans l'execution de cet ordre, seroit une preuve

832. de la résolution où il étoit, de tenir à l'avenir une conduite toute differente de celle qu'il avoit tenue : mais il n'y avoit rien de sincere dans cette soumission forcée. Pepin partit pour Tréves avec une escorte que son pere lui donna pour l'y conduire : mais comme on le gardoit d'autant plus negligemment, qu'il paroissoit aller de lui-même où l'on l'envoïoit, il fut enlevé une nuit (Ibid.) dans le chemin par quelques-uns de ses gens, à qui il avoit fait sçavoir ses intentions. Il erra pendant quelques jours, sans s'arrêter en aucun lieu, & avec très-peu de suite, & cependant il envoïa ordre en divers endroits d'Aquitaine à ceux de la Noblesse qui lui étoient les plus dévoués, de prendre les armes, & d'assembler des Troupes pour empêcher que l'Empereur ne pût hiverner dans le Païs.

L'Empereur reprenoit déja le chemin d'Aix-la-Chapelle, quand on lui vint apporter la nouvelle de cette fuite : elle l'obligea de s'arrêter pour s'assûrer de la route que Pepin avoit prise : l'aïant sçûe, il l'envoïa prier de le venir trouver, lui promettant toute sorte de sûreté, & qu'il écouteroit volontiers les nouveaux sujets de chagrin qui lui avoient fait prendre de si mauvaises résolutions : mais il refusa toûjours de se rendre à la Cour.

Ses trois fils font une nouvelle ligue contre lui.

L'hiver étoit proche, & Pepin esperoit pendant ce tems-là ranimer sa faction, & prendre de nouvelles mesures avec ses freres, qu'il sçavoit être très-disposés à recommencer la guerre : toute son apprehension étoit que l'Empereur ne donnât des quartiers à son Armée dans l'Aquitaine : mais il n'eut pas long-tems cette inquietude : les Peuples sur les ordres qu'il leur en avoit envoïés, avoient pris les armes, & donnoient de la crainte à l'Empereur même, dont ils harceloient l'Armée à toute heure & en tous lieux, & les pluïes de l'automne l'avoient extrêmement harassée. La gelée qui avoit suivi avoit gâté les piés de la plupart des chevaux, qu'on ne pouvoit faire ferrer dans un Païs devenu tout d'un coup ennemi, lorsqu'on y pensoit le moins : de sorte que presque toute la Cavalerie étoit à pié, & on étoit obligé d'abandonner les équipages faute de chevaux. Enfin, l'Empereur repassa la Loire avec assés de peine & de péril, & arriva au Mans un peu devant Noel, d'où il reprit la route d'Aix-la-Chapelle. Il n'y fut pas long-tems sans apprendre la nouvelle Ligue de ses trois fils contre lui. Elle eut encore de plus grandes & de

plus fâcheuſes ſuites que la premiere, & elle en auroit peut-être eu moins, ſans la réſolution qu'il prit de punir ſéverement la révolte de Pepin. 832.

Il déſherite Pepin, & donne le Roïaume d'Aquitaine au Prince Charles.

Cette bonté exceſſive & tous ces ménagemens que l'Empereur avoit pour ſes enfans ne lui étoient pas inſpirés par l'Imperatrice, qui auroit ſouhaité tirer de ces frequentes révoltes quelque avantage en faveur du Prince Charles ſon fils. Elle trouva l'eſprit de l'Empereur plus diſpoſé qu'il n'avoit été juſqu'alors à l'écouter après ſon retour ou ſa fuite d'Aquitaine & la ruine de ſon Armée : elle lui parla ſi fortement ſur cet affront & ſur cette nouvelle inſulte, qu'il réſolut de ne la pas laiſſer impunie. Il déſherita Pepin, & donna le Roïaume d'Aquitaine au Prince Charles âgé alors d'environ neuf ans. Quelques-uns des principaux Seigneurs de ce Roïaume qui n'avoient pas voulu entrer dans la révolte de Pepin, firent au jeune Prince ſerment de fidelité, & le reconnurent pour leur Roi. Nitardus. L. 1. 833.

Lothaire & le Roi de Baviere prennent la défenſe de Pepin.

Un coup de cet éclat ne pouvoit manquer de produire un grand effet, en rendant l'Empereur redoutable à ſes enfans, ou ſes enfans irréconciliables avec lui, en pacifiant l'Empire, ou en y allumant de tous côtés la guerre civile. La diſpoſition des eſprits ſe trouva telle, que ce nouveau changement fut preſque generalement déſapprouvé. Lothaire & le Roi de Baviere prirent hautement la défenſe de Pepin, & l'on courut aux armes de tous côtés.

Lothaire étoit alors en Italie, où il commença par lever une Armée pour aller à ſon ſecours : mais il fortifia ſon parti encore d'une autre maniere. Ce Prince auſſi adroit & politique qu'il étoit vif & ambitieux, crut que s'il pouvoit engager le Pape dans ſes interêts, il ôteroit à ſa révolte tout ce qu'elle avoit de plus odieux, & qu'aïant le Souverain Pontife pour appui, il pourroit avec beaucoup moins de ſcandale avoir ſon propre pere pour ennemi. Le Pape étoit alors Gregoire IV. Lothaire l'alla trouver, & lui fit une peinture affreuſe du Gouvernement & de l'état où ſe trouvoit la France. Il rappella & confirma tous les bruits qui avoient couru de la conduite ſcandaleuſe de l'Imperatrice, des brouilleries que ſon ambition cauſoit dans la famille Imperiale, les perſecutions qu'elle avoit ſuſcitées à tous les gens de bien, & qu'elle avoit renouvellées depuis ſon rappel à la Cour. Mais il inſiſta principalement ſur l'abus qu'elle faiſoit de l'auto- Vita Ludovici Pii.

833. rité de l'Empereur, & de l'ascendant qu'elle avoit pris sur son esprit, pour lui faire casser les Actes les plus autentiquement passés & confirmés par les sermens les plus solemnels : il representa que lui-même avoit été la premiere victime de l'Imperatrice ; que toute la Noblesse de France étoit indignée de voir qu'aprés avoir été associé à l'Empire avec le consentement de toute la Nation, & couronné à Rome par le Pape Paschal, il avoit été honteusement dégradé ; que malgré l'opposition qu'on avoit faite à un nouveau partage de l'Empire François, dont on prevoioit les fâcheuses suites, ce nouveau partage s'étoit fait. Agobard. Qu'en vain l'Evêque de Lyon * qui étoit un Saint, en avoit sur cela appellé à la conscience de l'Empereur, en le faisant ressouvenir de ses sermens ; que ses remontrances avoient été inutiles, & que tout recemment Pepin son frere venoit d'être dépouillé de son Roïaume, dont on avoit aussi-tôt donné l'investiture au fils de l'Imperatrice. Qu'une conduite si dure & si injuste obligeoit ses freres & lui à prendre les armes, pour ne pas se laisser entierement opprimer ; que si Sa Sainteté étoit touchée de leur malheur, & trouvoit leurs plaintes justes, ils la prioient de vouloir bien interposer son autorité pour les remettre dans les bonnes graces de l'Empereur leur pere, & faire cesser ces étranges persecutions ; que sa presence seule pourroit produire cet effet, & qu'ils le prioient de se transporter pour cela en France.

[illegible] Le Pape ravi d'avoir une si belle occasion de faire valoir l'autorité du Saint Siege, ne la manqua pas, & dit à Lothaire qu'il étoit prêt à l'accompagner en France. Ils partirent ensemble d'Italie. Lothaire fut obligé de forcer les passages des Alpes, que l'Empereur faisoit garder, avec ordre non seulement de ne laisser passer aucunes Troupes, mais même aucun particulier, sans lui en donner avis

L'Empereur de son côté se mit en état de dompter les Rebelles, ou du moins de se defendre. Il vint passer les Fêtes de Pâques & de la Pentecôte à Vormes, & y assembla son Armée, parce qu'il avoit sçu que le rendez-vous des Princes devoit être dans ces quartiers du Rhin. Il souhaitoit toûjours de faire la paix ; mais il étoit résolu d'agir avec vigueur, si on refusoit de se soumettre.

Une des choses qui l'inquietoit le plus, étoit la présence du Pape dans l'Armée de Lothaire, cela seul autorisoit beaucoup

833.

ce parti dans l'esprit des Peuples. Lothaire faisoit courir le bruit que le Pape étoit entierement dans ses interêts, qu'il reconnoissoit la justice de la cause & des armes des Princes, & qu'il étoit venu exprès d'Italie pour excommunier l'Empereur & les Evêques de son parti, en cas qu'il ne voulût pas en passer par ce qu'il ordonneroit, conformément aux prétentions des trois Princes.

L'Empereur écrit une Lettre circulaire aux Evêques.

Agobardus, de comparat. utriusque regiminis.

Ibid.

Sur ces bruits, l'Empereur, sitôt qu'il eut sçu que le Pape étoit entré en France, avoit écrit une Lettre circulaire aux Evêques, pour les faire souvenir de la fidelité qu'ils devoient & à sa personne & à l'Etat : & il donna ordre à quelques-uns, & entre autres à Agobard, Evêque de Lyon, d'écrire contre la conduite que tenoit le Pape. Ce Prélat étoit un des plus illustres de l'Eglise de France & des plus renommés pour son esprit, pour sa doctrine, & pour sa vertu ; mais très-prévenu contre l'Imperatrice & contre les Ministres de l'Empereur en faveur de Lothaire.

Comme on se défioit beaucoup de lui, l'Empereur dans sa Lettre dont je viens de parler, lui commandoit de se rendre à la Cour, sous prétexte qu'on vouloit prendre son avis touchant la maniere dont on devoit en user à l'égard du Pape dans les conjonctures presentes : il n'obéït pas ; & il répondit seulement à l'Empereur, en l'exhortant d'avoir toûjours un grand respect pour le Pape, & de ne se point brouiller avec lui. Il ajoûtoit, que si le Pape venoit à la tête d'une armée pour combattre contre la France, il falloit se mettre en état de se défendre & de le repousser ; mais que puisqu'il venoit seulement pour procurer la paix & la tranquillité de l'Etat, il ne falloit pas lui resister, mais lui obéïr : qu'il sçavoit certainement que son dessein en venant en France, étoit uniquement de contribuer de son autorité au rétablissement & à l'observation d'un Acte solemnel passé & signé dans une Assemblée generale des Etats de l'Empire dont l'Empereur lui-même étoit l'auteur, & qu'il avoit de son propre mouvement fait mettre entre les mains du Pape ; qu'un Acte de cette nature devoit subsister, & que l'Empereur ne pouvoit le casser en conscience. Cet Acte dont il parloit, étoit celui par lequel Lothaire avoit été associé à l'Empire, & les Roïaumes d'Aquitaine & de Baviere avoient été donnés à Pepin & à Louis.

833. Cette Lettre fit comprendre à l'Empereur plus que toute autre chose, combien le Pape étoit dans les interêts de Lothaire, ce qu'il avoit à appréhender de cette union ; qu'il ne devoit pas compter sur la fidelité de tous les Evêques de France, & que les bruits qui couroient de l'excommunication n'étoient pas sans fondement.

Ce n'étoit pas peut-être là tout-à-fait l'intention du Pape, mais sa conduite donnoit lieu de tout soupçonner. Il étoit venu en France sans le consentement de l'Empereur contre la coûtume de ses predecesseurs. Il étoit dans l'Armée de ses ennemis, & ne lui donnoit aucun avis, ni aucun éclaircissement sur le dessein qui l'avoit fait venir, & cependant il écrivoit par tout aux Evêques pour les exhorter à ordonner des jeûnes & des prieres dans leurs Eglises, afin d'obtenir du Ciel les lumieres necessaires pour travailler au grand ouvrage de la paix. Ces Lettres faisoient encore de fâcheux effets dans l'esprit des Peuples, en leur faisant concevoir que c'étoit l'Empereur qui étoit la cause de toutes les dissensions.

Ibid.

Les Troupes de l'Empereur & celles des trois Princes s'assemblent.

Vita Valæ.

Cependant les trois Princes vinrent avec leurs Troupes en Alsace, & se camperent à Rotfelt entre Bâle & Colmar, & l'Empereur vint se poster entre Strasbourg & leur Camp. Les Princes appellerent auprès d'eux les plus considerables & les plus accredités de ceux qui avoient été disgraciés au sujet des dernieres brouilleries, entre autres le Comte Matfride & Elisacar Abbé de Saint Riquier. Ils engagerent le Pape à y faire venir aussi Vala, assurant que c'étoit un Saint qui lui diroit la verité, & qui l'instruiroit à fond des désordres du Gouvernement. C'est ainsi que la Politique profite de tout, & que très-souvent elle fait servir au crime la vertu même.

Paschasius in vita Valæ.

Le Pape envoïa ordre à Vala de le venir trouver, & Lothaire ordonna aux Officiers de l'escorte qui accompagna les Envoiés à Corbie, de l'enlever de force, s'il refusoit de les suivre. Vala eut peine à se résoudre à ce voïage : mais le commandement du Pape, les prieres des Religieux de Corbie, qui apprehendoient qu'on ne pillât le monastere, & les menaces des Soldats l'obligerent à partir. Il fut accompagné par son confident Paschase, & après bien des dangers qu'ils coururent (l'Imperatrice aïant fait tout son possible pour les faire enlever sur la route) ils arriverent au Camp de Rotfelt, où Vala fut reçu

avec grand applaudissement, tandis que bien des gens en France disoient, que s'il étoit aussi Saint qu'on le publioit, il devoit demeurer dans sa solitude, & laisser-là les affaires d'Etat, qui n'étoient point conformes à sa profession, & dont il ne s'étoit jusqu'alors que trop mêlé.

833. Ibid.

Les Evêques du parti de l'Empereur écrivent fortement au Pape.

Les Evêques du parti de l'Empereur, pour s'opposer à toutes ces intrigues, s'assemblerent, & écrivirent une Lettre au Pape où ils ne se mirent nullement en peine de le ménager *. Ils lui disoient, qu'aïant appris son arrivée en France, ils auroient été le saluer, si l'Empereur le leur avoit voulu permettre, & qu'il avoit eu raison de le leur défendre, si ce qu'on disoit étoit vrai, qu'il étoit venu exprès d'Italie pour l'excommunier; qu'ils le prioient d'y penser plus d'une fois avant que de faire cette démarche, & que s'il entreprenoit d'excommunier l'Empereur, il pourroit bien lui-même s'en retourner à Rome excommunié; qu'en deshonorant ainsi la dignité Imperiale, c'étoit en même tems exposer & trop commettre l'autorité Pontificale; qu'il trouveroit plus de resistance qu'il ne pensoit dans les Eglises de France & de Germanie, & qu'en un tel cas les Evêques ne permettroient pas qu'on y reconnût son autorité; qu'il devoit se souvenir du serment de fidelité qu'il avoit fait à l'Empereur après son exaltation; que les choses pourroient tourner d'une maniere, qu'on en viendroit peut-être jusqu'à le déposer du Pontificat, pour être venu en France avec les ennemis de l'Empereur, & sans sa permission, & que si on commençoit par ordre du Prince à faire le procès des Evêques François qui suivoient le parti des Rebelles, la Sentence qu'on prononceroit contre eux seroit sans retour.

In Epist. Gregor. IV. Papæ ad Episcopos Francorum.

Vita Vair. *Ibid.*

Cette Lettre étonna & inquieta le Pape: il l'avoit reçue le jour de devant l'arrivée de Vala & de Paschase, qui lui firent parfaitement bien leur cour à cette occasion. Ils firent promptement une compilation de quelques passages des Peres & des Papes prédecesseurs de Gregoire, par lesquels ils s'efforcerent de prouver que le Pape aïant en main le pouvoir de Dieu & de S. Pierre, il avoit droit de s'en servir non seulement pour envoïer prêcher par tout l'Evangile, mais encore pour soûtenir en tous lieux la verité, & qu'il lui appartenoit de juger de tou-

* On n'a pas la Lettre des Evêques, mais on a la réponse du Pape, où ces particularités sont marquées.

tes sortes de differends, sans pouvoir être jugé de personne.

833.

Réponse du Pape à [illegible].
Epist. Gregorii IV. Papæ apud Agobard.

Le Pape fut fort content de cet écrit, & il fit une réponse aux Evêques d'un stile qui ne fut jamais, ni celui de S. Leon, ni celui de S. Gregoire Il commençoit par leur reprocher qu'ils lui donnoient dans leur Lettre la qualité de frere & celle de Pape en même-tems; que ces Titres étoient opposés, & qu'il falloit s'en tenir au dernier, qui signifie pere, & qui est plus respectueux que le premier. Il les y traitoit de flateurs, de trompeurs, de parjures. Il leur disoit qu'ils devoient avoir eu plus d'égard à ses ordres qu'à ceux de l'Empereur, que l'autorité Pontificale est préferable à l'Imperiale; que de meriter une excommunication deshonoroit plus un Empereur que l'excommunication-même, & qu'il étoit contre leur devoir de flater ce Prince dans ses égaremens, au lieu de l'en reprendre. Que le serment qu'il avoit fait à l'Empereur, si toutefois il lui en a fait, l'obligeoit à lui parler librement sur tout ce qu'il faisoit contre l'unité & la paix de l'Eglise & de son Etat, & qu'eux-mêmes violoient leur serment, en tenant une conduite contraire; que ce qu'ils disoient pour excuser ce Prince sur les changemens qu'il avoit faits dans le premier partage de son Etat, à l'occasion de certaines conjonctures arrivées depuis, étoit faussement & témerairement avancé, puisque l'experience avoit montré que ces changemens avoient été la source d'une infinité de maux, & qu'enfin la menace qu'ils lui faisoient de soustraire à son autorité les Eglises des Gaules & de Germanie étoit une chose au dessus de leur pouvoir, aussi bien que cette Sentence sans retour, dont ils vouloient faire peur aux Evêques qui étoient auprès de lui.

Ibid.

L'Empereur aïant lû cette Lettre, vit bien que tout le manege des Princes, qui engageoient le Pape à de si étranges démarches, & qui remplissoient leur Camp d'Evêques, de Moines & d'Abbés mécontens, ne tendoit qu'à autoriser de plus en plus leur parti, & à décrediter le sien. Il résolut de décider l'affaire par une bataille, & partit de son Camp à la tête de son Armée dans ce dessein. Les Princes aïant eu avis de sa marche, se préparerent à le recevoir dans leurs retranchemens, & y mirent leurs Troupes en bataille, mais soit que par un subit remord de conscience l'affreuse pensée d'en venir aux mains avec leur pere, les frappât plus vivement au moment de l'execution, soit plûtôt par des vûes politiques qui leur réussirent, ils alle-

rent au Pape, & lui dirent qu'ils consentoient qu'il allât trouver l'Empereur, & qu'il vît avec lui si l'on pourroit parvenir à quelque accommodement. 833.

Le Pape partit sur le champ, & fit donner avis à l'Empereur de sa venue. Ce Prince le reçut à la tête de son armée, mais fort froidement, & lui parla même avec assés de hauteur, lui reprochant qu'il abusoit de l'autorité que son caractere lui donnoit, pour soûtenir des fils rebelles contre leur propre pere; qu'il étoit venu en France sans lui demander son consentement, ce qu'aucun de ses prédecesseurs n'avoit osé faire, & que la Lettre qu'il avoit écrite, montroit trop clairement combien il étoit partial.

Entrevûe de l'Empereur avec le Pape. Ibid.

Le Pape tâcha de l'adoucir, en lui protestant qu'en tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, ses intentions étoient très-droites, & que l'unique motif de son voïage en France, avoit été de rétablir la paix dans la Famille Imperiale.

L'Empereur se contraignant, pour ne pas perdre un moïen qui se presentoit de faire la paix, le fit conduire à son quartier, & eut avec lui plusieurs conferences sur les moïens de parvenir à un accommodement durable entre lui & ses enfans, tandis que Bernard Archevêque de Vienne, qu'il avoit envoïé aux Princes depuis l'arrivée du Pape, traitoit aussi de sa part avec eux.

Après avoir retenu le Pape pendant quelques jours, il le renvoïa sur la promesse qu'il lui fit de negocier de bonne foi avec les Princes, & de revenir au plûtôt lui en rendre compte.

Il y a lieu de croire que le procedé du Pape en cette occasion fut sincere; mais celui des Princes étoit évidemment plein d'artifice & de tromperie. Ils se servirent de la proximité des deux Camps, du tems & de la liberté que leur donnoit la negociation d'avoir quelque commerce dans l'Armée de l'Empereur, pour lui débaucher toutes ses Troupes, & ils emploïerent secretement les presens, les promesses, les menaces pour les engager à changer de parti. Ils en vinrent à bout, de telle sorte que la désertion fut encore plus prompte & plus generale, qu'elle n'avoit été trois ans auparavant à Compiegne; experience funeste qui devoit avoir appris à l'Empereur à se précautionner dans cette seconde rencontre, toute semblable à la premiere.

L'Armée de l'Empereur l'abandonne, & se rend à Lothaire.

Ibid.

La nuit d'après le départ du Pape, qui prit congé de l'Empereur le jour de S. Pierre, presque toute l'Armée vint se rendre à Lothaire, & l'Empereur se trouva presque seul dans son Camp

Vita Valæ.

833. avec l'Imperatrice & le Prince Charles. Drogon son frere Evêque de Metz, quelques autres Evêques, quelques Abbés, & peu de Seigneurs demeurerent fideles : une partie de ceux-là même se retirerent ailleurs par l'ordre ou avec la permission de l'Empereur, qui ne voulut pas les exposer à la fureur des Princes dont il sçavoit qu'ils étoient mortellement haïs. Dès le même jour une grande partie de ces déserteurs vinrent investir l'Empereur dans son Camp, le menaçant de l'enlever, s'il s'obstinoit à ne se pas rendre aux Princes.

Vita Ludovici Pii ad an. 833.

L'Empereur dans cette extrêmité, envoïa demander à ses fils, s'ils avoient résolu de le laisser mettre en pieces par cette populace qui l'assiegeoit dans sa Tente. Ils lui firent réponse, qu'il ne lui arriveroit aucun mal; qu'ils le prioient de venir avec l'escorte qu'ils lui envoïoient, & qu'eux-mêmes alloient monter à cheval pour aller au-devant de lui.

L'Empereur se rend aux Princes ses fils.

Il partit de son Camp sur cette assûrance, & à quelque distance delà il les rencontra : dès qu'ils l'eurent apperçu, ils descendirent de cheval, & vinrent le saluer avec beaucoup de respect. Il les reçut avec assés de fermeté. « Dans l'état où mon malheur m'a mis, leur dit-il, je suis fort tranquille sur ce qui me » regarde; mais puis-je esperer l'execution des paroles que vous » m'avez tant de fois données en faveur de l'Imperatrice & du » Prince Charles votre frere, les voilà entre vos mains, souvenez-vous au moins de ce que vous devez à leur rang & à leur » sang. » Ils lui répondirent que ni l'Imperatrice, ni le Prince Charles ne devoient rien craindre, & qu'ils étoient résolus d'observer les Traités qu'ils avoient signés. Sur cela l'Empereur se força jusqu'à les embrasser tous trois, & marcha ensuite avec eux jusqu'à leur Camp.

Ibid.

Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que les effets lui apprirent qu'on ne lui donnoit que de vaines paroles. On commença par séparer de lui l'Imperatrice, que l'on conduisit dans la Tente du Roi de Baviere, où l'on mit des gardes, & lui avec le Prince Charles fut mené à la Tente de Lothaire, où l'on les laissa avec peu de personnes, dont Lothaire étoit bien sûr, & moins pour lui tenir compagnie que pour le garder.

Il est déposé. Lothaire est mis à sa place.

Vita Valæ.

Aussi-tôt après il se fit une assemblée tumultuaire des principaux de l'Armée, où Vala fut appellé : on y décida tout d'une voix, que l'Empereur aïant merité par son mauvais gouverne-

833.

ment d'être déposé, le Trône étoit vacant, & qu'il falloit incessamment le remplir. Tous sur le champ défererent l'Empire à Lothaire, & sur ce qu'il affecta de faire quelque difficulté de l'accepter, on lui déclara que s'il le refusoit, on en choisiroit un autre, sur quoi il se rendit, & fut proclamé Empereur.

Ainsi se firent en un moment deux affaires aussi importantes que l'étoient la déposition d'un Empereur, & l'élection de son successeur, sans prendre aucunes mesures pour le Gouvernement futur. Les infidelités & les trahisons qui se commirent dans toute la suite de cette affaire, toutes les tromperies dont on usa pour engager l'Empereur dans les pieges qu'on lui tendoit, firent donner au lieu où les deux Armées camperent, le nom de Champ de mensonge *.

* *Campus mentitus.*

On augmente les Domaines de Pepin & de Louis.

Lothaire n'étoit pas le seul qui dût jouir des fruits de son crime, il fallut en faire part à Pepin & à Louis. Leurs Domaines furent augmentés: mais l'Histoire ne marque point les Villes ni les Provinces qui leur furent cedées, sans doute que le Roïaume de Baviere fut augmenté du Païs des Allemans, qui étoit le partage du Prince Charles, qu'il avoit déja voulu envahir, & apparemment on unit à celui d'Aquitaine quelques Provinces de delà la Loire. On porta le projet de ce Traité à Vala, afin qu'il l'approuvât, ou qu'il dît s'il jugeoit qu'on y dût faire quelque changement avant qu'on le signât: il le lut, & leur dit en le leur rendant: « Tout est ici admirablement reglé, vous avez eu soin de tout, » excepté des interêts de Dieu, & de ce qui pourroit faire plaisir » aux gens de bien; » leur marquant par là qu'ils ne songeoient qu'à satisfaire leur ambition, sans faire paroître aucune inquietude pour tous les maux qui désoloient l'Empire. Il se retira ensuite avec la permission de Lothaire, bien triste de voir tant de désordres, & toutes choses dans une si grande confusion.

Lothaire fait mettre son pere en prison dans le Monastere de S. Medard.

Vita Ludovici Pii.

Le Pape s'en retourna aussi à Rome, fort mortifié d'avoir, contre son intention, prêté son nom & son autorité à un parti de factieux, qui portoient tout à l'extrêmité, & qui l'avoient faussement flaté d'être le mediateur d'une paix dont il auroit eu beaucoup de gloire, s'il l'avoit faite. L'Imperatrice fut conduite en exil à Tortone dans le Milanès. Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louis en Baviere. Lothaire prit la route de Marlem, Maison Roïale en Alsace, faisant conduire son pere avec lui: delà il vint à Metz, & enfin à Soissons, où il le mit en prison dans

833. le Monastere de S. Medard, & l'y fit garder avec grand soin. Il lui ôta le petit Prince Charles, & le fit conduire à l'Abbaïe de Prum dans la Forêt d'Ardennes, sans neanmoins lui faire couper les cheveux, & quelque tems après il alla à Compiegne tenir une Diete qu'il y avoit convoquée pour le premier jour d'Octobre.

Il tient une Diete à Compiegne qui confirme son élection.
Theganus Cap 43. Vita Ludovici Pii.

La crainte qu'il avoit qu'on ne lui enlevât l'Empereur, fit qu'il le mena avec lui à Compiegne, où vinrent les Ambassadeurs de Theophile Empereur d'Orient, qui avoit succedé à Michel le Begue son pere. Ces Ambassadeurs qui ne venoient que pour faire des presens, & renouveller la paix entre les deux Empires, traiterent avec celui qu'ils trouverent sur le Trône, sans s'embarrasser d'autre chose.

Le dessein de Lothaire dans cette Diete étoit de s'y faire assûrer l'Empire d'une maniere plus authentique, qu'il ne lui avoit été déferé dans le Camp de Rotfelt. Il sçavoit que parmi les membres qui composoient cette Assemblée, il y en avoit beaucoup qui n'approuvoient ni son élection, ni la déposition de l'Empereur, & qui pensoient aux moïens de faire casser l'une & l'autre. Il les fit accuser par ses partisans comme des perturbateurs du repos public, & comme des ennemis du Gouvernement établi par le consentement de toute la Nation. Le parti de ces personnes bien intentionnées n'étoit pas encore formé, & ils n'avoient pas eu le loisir de concerter leur dessein entre eux. La crainte de n'être pas soûtenus les obligea à nier le fait dont on les chargeoit, quelques-uns furent crus sur leur parole; on exigea le serment des autres, ainsi tous concoururent à confirmer l'élection du nouvel Empereur: après tout cependant, Lothaire aïant toutes les voix, étoit toûjours inquiet du partage des esprits & des cœurs, & il cherchoit avec ses confidens tous les moïens imaginables, de s'assûrer un Trône qu'il avoit si indignement usurpé.

[illegible]

Les deux principaux Ministres de l'ambition & de l'iniquité de ce Prince étoient le Comte Matfride & le Comte Lambert. Ils avoient à leur devotion la plûpart des Evêques. Ces Prélats leur suggererent un expedient, qu'ils crurent bien sûr pour exclure absolument du Trône l'Empereur déposé. Ce fut de le faire accuser devant une Assemblée d'Evêques, d'Abbés, & de Seigneurs, d'avoir commis plusieurs pechés contre les interêts de l'Eglise

l'Eglise & de l'Etat, ensuite de quoi on le soumettroit à la penitence publique & canonique pour le reste de sa vie. Selon les Canons, pendant le tems de cette penitence, il n'étoit pas permis à celui qui la faisoit, de porter les armes, ni de se mêler des affaires publiques. C'est pour cette raison que nul Souverain n'avoit été soumis jusqu'alors à cette penitence canonique, excepté un Roi d'Espagne nommé Wamba, dont on raconte quelque chose d'assés semblable; mais c'étoit pour cette raison-là-même qu'on y prétendoit soumettre l'Empereur, & pour toujours, afin que le rendant incapable de ces deux fonctions essentielles à la Souveraineté, il demeurât aussi incapable de porter le titre de Souverain, & d'en tenir le rang.

833.
[illegible]

L'Emper[illegible]
[illegible]
Theganus. [illegible]
Acta exa[illegible]
nis Ludovici P[illegible]

Cet expedient fut agréé, & les Evêques s'assemblerent avec les Abbés & les Seigneurs. Ils eurent à leur tête dans cette Assemblée, un homme à qui un des Historiens contemporains donne deux qualités bien indignes du caractere Episcopal dont il avoit été honoré; sçavoir, celle d'impudique & de brutal jusqu'à la cruauté. C'étoit Ebbon Evêque de Reims, homme que l'Empereur avoit tiré de la lie du Peuple, & comblé d'honneurs. Ce fut sans doute en qualité de Metropolitain, qu'il présida à cette Assemblée qui se tenoit dans un lieu dépendant de sa Métropole. Après avoir parlé en general sur le pouvoir de lier & de délier donné aux Evêques par Jesus-Christ, de l'obligation qu'ils avoient de prévenir & de corriger les désordres, & d'exercer leur ministere sans respect humain & sans craindre les Puissances de la terre, ce Prélat descendit dans le détail des maux que le gouvernement de l'Empereur avoit causés dans l'Empire; il en fit une très-odieuse peinture, justifia la conduite de l'Armée dans la déposition de ce Prince & dans l'élection de son fils, & dit qu'il étoit du devoir de tous les Evêques présens à l'Assemblée, d'avoir soin du salut de l'Empereur déposé, & de faire en sorte que la punition qu'il s'étoit attirée par sa mauvaise conduite, ne lui fût pas inutile pour l'expiation de ses pechés: sur cela il conclud qu'il falloit le mettre en penitence, & l'engager à subir toutes les rigueurs de cet état, selon la forme prescrite par les Canons. En même-tems il présenta ou se fit présenter un Memoire, contenant huit chefs principaux d'accusation contre ce Prince, & qui fut lû tout haut.

Chefs d'accusation.

Le premier étoit, que contre la promesse solemnelle qu'il avoit

faite au défunt Empereur Charlemagne ſon pere, il avoit fait
833. violence à ſes freres en les releguant dans des Monaſteres, & qu'il avoit permis, pouvant l'empêcher, qu'on fit mourir ſon neveu Bernard Roi d'Italie.

[illegible]

Le ſecond, qu'il avoit annulé l'Acte du partage de ſon Etat, fait authentiquement entre les trois Princes ſes fils, avec le conſentement de l'Aſſemblée generale du Roïaume, ſigné & confirmé par ſerment de tous ceux qui y avoient aſſiſté, & qu'il avoit depuis fait faire un ſerment contraire à ſes Sujets; qu'il avoit été par-là l'auteur d'une infinité de parjures, dont toute l'horreur ſe trouvoit reünie dans celui qu'il avoit commis lui-même.

Le troiſiéme, qu'il avoit ſans neceſſité & par le conſeil de gens impies, fait marcher une Armée en Carême juſqu'aux Frontieres de l'Etat, & tenu une Diete le jour-même du Jeudi-Saint, ce qui avoit ſcandaliſé & fait murmurer tous les gens de bien, & détourné les Evêques de leurs miniſteres dans un tems auſſi ſaint que celui-là.

Le quatriéme, que quelques-uns de ſes plus fideles Sujets lui aïant repreſenté avec reſpect les deſordres de l'Etat, & les embuches que leurs ennemis leur tendoient, en le priant d'apporter remede à tous ces maux, il les avoit maltraités, en avoit exilé quelques-uns, & condamné d'autres à la mort; qu'il avoit condamné à l'exil & à la mort des Evêques & des Moines, ſans les avoir fait juger ſelon les Canons, & que par tout cela il étoit coupable d'homicide & d'infraction des Loix divines & humaines.

Le cinquiéme l'accuſoit de parjures commis par ſon ordre dans pluſieurs jugemens injuſtes, & ſur-tout de ceux qui s'étoient faits en faveur de l'Imperatrice, pour la faire abſoudre des crimes dont tout le Roïaume l'avoit chargée.

Le ſixiéme étoit ſur diverſes expeditions militaires, faites inutilement & mal-à-propos, qui n'avoient point eu d'autre effet, que l'incommodité & l'oppreſſion des Peuples, des homicides, des adulteres, des ſacrileges, des incendies, & toutes ſortes d'autres crimes, que le Soldat mal diſcipliné & mal conduit a coûtume de commettre.

Le ſeptiéme, qu'il avoit engagé les Peuples par ſerment à combattre contre les Princes ſes fils comme contre des ennemis de l'Etat, au lieu de tâcher de les ramener par la douceur & par d'autres voies moins violentes.

833.

Enfin le huitiéme, qu'il avoit tout nouvellement engagé ses Sujets dans une guerre civile, qui avoit bouleversé tout l'Etat, au lieu de ménager la paix par divers moïens, qu'il auroit dû prendre pour prévenir ces nouveaux malheurs.

Il est condamné & mis en penitence. Vita Ludov. [illegible]

Ce furent-là les crimes dont on accusa l'Empereur, & dont on prétendit l'avoir convaincu sans l'entendre, & sur lesquels on conclut à la pluralité des voix, (car quelques-uns, mais peu s'y opposerent,) qu'il falloit le mettre en penitence pour le reste de sa vie, & tout cela se fit en presence de Lothaire, qui l'approuva.

On députa aussi-tôt à l'Empereur quelques Evêques, pour lui notifier sa condamnation, & pour l'exhorter à reconnoître avec humilité ses pechés, & à profiter de ce malheur temporel pour sa sanctification. Il parut le recevoir dans cet esprit, & incontinent après on le transporta de Compiegne au Monastere de S. Medard de Soissons, lieu destiné à faire subir publiquement à ce bon Prince, la honte & la confusion de la plus humiliante cérémonie qu'on puisse s'imaginer.

Agobardus in Chartula.

Peu de jours après tous les Evêques se transporterent à Soissons, & se rendirent à l'Abbaïe de S. Medard. L'Empereur aïant paru en leur presence, on lui fit une grande exhortation sur les pechés qu'il avoit commis, sur le scandale qu'il avoit donné à tout son Empire, & sur l'obligation qu'il avoit de le réparer par une vie penitente.

Ce Prince qui avoit toûjours eu un grand fonds de pieté & de crainte de Dieu, à qui l'exageration continuelle qu'on lui faisoit de ses pechés, donnoit de veritables remords, & que l'impuissance où il étoit de sortir de cet état d'abaissement, rendoit plus capable d'en profiter, reçut avec beaucoup d'humilité cette correction, & dit qu'il étoit prêt à suivre les conseils salutaires qu'on lui donnoit. Il ajoûta, que voulant tout de bon faire à Dieu un sacrifice qui lui fut agreable, il falloit qu'il n'y eût rien dans son cœur qui lui pût déplaire, qu'il vouloit voir & embrasser son fils Lothaire, & se reconcilier parfaitement avec lui.

Acta exauctorationis Ludovici Pii.

On n'osa lui refuser ce qu'il demandoit, & on le lui accorda d'autant plus volontiers, que c'étoit-là comme une marque d'une cession volontaire qu'il faisoit de l'Empire. Lothaire parut, & soûtint le moins mal qu'il lui fut possible, une entrevûe & des embrassemens de cette nature. Mais il eut besoin de toute sa du-

rete pour être temoin de tout ce qui ſe paſſa auſſi-tôt après.

833. [illegible] Le Clergé s'étant aſſemblé dans l'Egliſe de S. Medard, en preſence d'un peuple nombreux, Lothaire environné de quantité de Seigneurs, aiant pris ſa place ſur une eſpece de Trone, l'Empereur fut amené devant l'Autel, ſur lequel on avoit mis les Reliques de S. Medard & de S. Sebaſtien, & là s'étant proſterné ſur un grand cilice, qu'on avoit étendu exprès à terre, il fut obligé de s'accuſer publiquement d'avoir mal uſé du Gouvernement que Dieu lui avoit mis en main, d'avoir ſcandaliſé l'Egliſe, & engagé ſon peuple par ſa negligence dans de grands malheurs; que pour l'expiation de tous ces pechés, il demandoit qu'on lui accordât la grace de la penitence Canonique, afin de meriter de recevoir un jour l'abſolution par le miniſtere des Evêques, qui avoient la puiſſance de lier & de délier les pecheurs.

Après cette humble priere, les Evêques lui donnerent divers avis ſur les ſentimens qu'il devoit prendre dans l'execution de ſa penitence, & l'avertirent ſur-tout d'agir ſincerement avec Dieu, & plus ſincerement qu'il n'avoit agi dans l'autre penitence publique, qu'il avoit faite peu d'années auparavant, & qui n'avoit ſervi qu'à irriter davantage la colere divine contre lui.

Il répondit que c'étoit ſon cœur qui parloit encore plus que ſa bouche, & qu'il ſe reconnoiſſoit coupable de tous les pechés qui étoient compris dans le papier qu'eux-mêmes avoient écrit: il le tenoit à ſa main, & il le leur preſenta. C'étoit ce Memoire dont j'ai déja parlé, qui contenoit les huit chefs d'accuſation dont on l'avoit chargé dans l'Aſſemblée de Compiegne.

On lui fait quitter l'épée, & prendre l'habit de penitent. Ce Prince en entrant dans l'Egliſe avoit l'épée au côté & ſes habits ordinaires. Les Evêques lui declarent que s'étant ſoumis à la penitence Canonique, il falloit quitter l'épée, & prendre l'habit de penitent. Il ôta lui-même ſon baudrier, & le jetta avec ſon épée au pié de l'Autel. Alors l'Evêque de Reims lui mit ſur les épaules une eſpece de ſac ou de cilice, & en cet équipage on le conduiſit en cérémonie dans une petite cellule du Monaſtere, pour y vivre en penitence le reſte de ſes jours.

C'eſt ainſi que ces Evêques ſe jouerent de la Majeſté Imperiale, ſous prétexte du zele ſpecieux de l'obſervation des Canons & du ſalut de cet infortuné Prince, le moins digne d'être traité de la ſorte par des perſonnes de ce caractere. Car jamais Prince n'honora plus que lui la dignité & la perſonne des Evêques, ne

prit plus volontiers & plus souvent leurs conseils, ne défera plus à leur autorité. Mais en y déferant beaucoup, il n'eut pas assés de soin de la sienne. C'est un défaut qui regna toûjours dans sa conduite, & qui fut la source de tous ses malheurs. 833.

Le Peuple spectateur de cette étrange catastrophe en fut touché, & sortit de l'Eglise dans un silence morne & triste, qui ne dut pas être agreable à Lothaire : mais il s'en mit peu en peine, se tenant assuré des Seigneurs & des Evêques. Pour obliger ces Prélats à ne s'en pas dédire, il exigea de chacun d'eux en particulier, qu'ils lui fissent une relation du détail de cette cérémonie, & qu'ils la lui presentassent signée de leur main. Nous avons encore celle d'Agobard Evêque de Lyon, qu'on ne peut lire sans indignation.

Vita Ludovici Pii. A[illegible] Vita Ludovici Pii.

Cet Evêque & Vala furent les deux instrumens dont la politique de Lothaire se servit le plus pour imposer aux Peuples, & après que l'Empereur eut été mis en l'état où nous venons de le voir réduit, Lothaire voulut que ce Prélat fît un Manifeste qui fut répandu par tout l'Empire sous ce titre scandaleux : *Apologie des Fils de Louis le Débonnaire Empereur, contre leur Pere.* L'Imperatrice y étoit déchirée d'une maniere cruelle, l'Empereur très-maltraité, la révolte des Princes justifiée par les crimes imputés à l'Imperatrice & aux Ministres de l'Empereur, & par cette seule raison que ce Prince avoit voulu faire entrer en partage le Prince Charles avec ses autres fils. Rien n'étoit plus foible que cette piece, aussi s'en fallut-il beaucoup qu'elle n'eût tout l'effet qu'on en avoit esperé.

Agobard fait un Manifeste contre ce Prince.

Dans ces sortes de révolutions extraordinaires, les premiers succès ne se soutiennent pas toûjours. L'impetuosité des Peuples se rallentit bientôt, tous ceux qui contribuent le plus à ces changemens, ont des esperances qui les font agir, peu obtiennent ce qu'ils esperent, parce qu'il y a trop de concurrens dans les mêmes prétentions ; par-là les interêts changent, & delà vient l'indifference, & ensuite l'aversion pour un parti qui n'a plus d'attrait, & qu'on n'envisage plus que par ce qu'il a de criminel & de honteux. A peine la nouvelle du traitement qu'on avoit fait à l'Empereur fut répandue dans l'Empire François, qu'on s'apperçut du repentir & de l'indignation qu'elle causoit dans les esprits des Peuples, & qu'il parut de tous côtés des gens portés à profiter de cette disposition en faveur de ce Prince. On

Le peuple [illegible] des mauvais traitemens.

833. avoit grand soin de lui cacher ces choses, & on affectoit de lui dire des nouvelles qui lui devoient faire penser tout le contraire.

[illegible] de lui dire [illegible] de ag en-[illegible]

[illegible] Ludovici [illegible]

On lui faisoit dire que les Seigneurs François, pour couper pié à tous les troubles, avoient obligé l'Imperatrice à se faire Religieuse dans le Monastere de Tortone, où elle avoit été releguée, & qu'incontinent après elle y étoit morte; que par l'ordre des mêmes Seigneurs on avoit coupé les cheveux au Prince Charles, & qu'on l'avoit obligé à se faire Moine. L'Empereur gardé à vûe dans le Monastere de S. Medard de Soissons, ne voïoit que les Religieux, & seulement en passant, lorsqu'on lui permettoit d'aller à l'Eglise toûjours bien accompagné de ses Gardes; & quand il passoit auprès d'eux, il leur recommandoit de prier Dieu pour le repos de l'ame de l'Imperatrice, sans pouvoir jamais parler à aucun en particulier.

Quelques-uns de ces Religieux touchés de compassion de l'état où ils voïoient un Prince, qui avoit toûjours eu pour eux & pour leur Maison beaucoup de bonté, resolurent entre eux de le tirer de l'inquiétude & du chagrin où le plongeoient les fausses nouvelles qu'on lui avoit dites de l'Imperatrice & du Prince Charles, & de lui donner l'esperance de quelque heureux changement.

Ibid. De ce nombre fut un Moine nommé Hardouin; c'étoit celui qui lui disoit tous les jours la Messe dans une Chapelle particuliere, mais en presence de ses Gardes. Comme un jour l'Empereur lui presentoit, selon la coûtume de ce tems-là, l'Hostie dont il devoit communier, pour l'offrir & la consacrer avec celle du Sacrifice; car on lui permettoit de communier malgré son état de penitence, ce Religieux lui serra la main, & lui dit tout bas, comme s'il eût recité quelque priere: *Ramassez après la Messe ce que vous trouverez à côté de l'Autel.*

L'Empereur après la Messe demeura au pié de l'Autel où il avoit communié, & y pria Dieu long-tems. Le Moine Hardouin s'étant retiré, & ses Gardes étant sortis pour causer à la porte de la Chapelle, l'Empereur ramassa le Billet, & le lut quand il fut retiré dans sa cellule. On l'y assuroit que l'Imperatrice n'étoit point Religieuse; qu'elle étoit vivante; que plusieurs Seigneurs se repentoient d'avoir contribué à la déposition de leur Souverain, & qu'en divers endroits on sollicitoit les Pro-

vinces à ſe révolter contre Lothaire. Ces nouvelles lui cauſerent une grande joie, qu'il eut ſoin de diſſimuler. 833.

Lothaire toûjours en défiance, étant obligé de quitter Soiſſons, fit partir ſon pere avec lui, & le mena à Aix-la-Chapelle, où il vouloit paſſer l'hiver. Il l'y tint toûjours auſſi ſerré qu'il avoit fait à Soiſſons. Ce nouvel Empereur au commencement d'un regne comme le ſien, auroit eu beſoin de Miniſtres moins intereſſés que ceux qu'il choiſit, plus unis entre eux, & moins jaloux l'un de l'autre. Ceux qui gouvernoient tout ſous ſon autorité, étoient le Comte Matfride & le Comte Lambert, tous deux gens de tête & de main, & qui avoient conduit juſqu'alors merveilleuſement ſes affaires : mais parvenant au point où ils vouloient les amener, toute leur application ſe tourna à ſe détruire l'un l'autre. C'étoit aſſés que l'un ouvrît un avis dans le Conſeil, pour que l'autre prît le parti contraire. Celui qui l'emportoit étoit traverſé par l'autre dans l'execution. Ces differends cauſoient tantôt une indétermination du Prince, préjudiciable aux affaires, qui dans les conjonctures où il ſe trouvoit, demandoient de promptes réſolutions, tantôt des ordres contraires aux Commandans des Provinces, qui les embarraſſoient, & faiſoient ſentir au Peuple les défauts du nouveau Gouvernement.

Vita Ludovici Pii

Nitardus. Lib. 1.

Le Roi d'Aquitaine & le Roi de Baviere trouverent que Lothaire agiſſoit trop en Maître, parce qu'il n'avoit pas pour eux toutes les complaiſances & tous les égards qu'ils avoient eſperé. L'ambition mal ſatisfaite permit aux remords de conſcience de renaître auſſi-bien qu'aux ſentimens de la nature ; & ils commencerent à avoir honte de la conduite qu'ils avoient tenue envers un pere, qui les avoit toûjours tendrement aimés. Ceux qui avoient été entraînés malgré eux dans cette conſpiration, voïant les Peuples revenir d'eux-mêmes, ne ceſſoient point de les animer ſecretement à meriter par un prompt retour, le pardon de leur faute ; ce ne furent pendant tout l'hiver en France, en Bourgogne, en Aquitaine, en Germanie, qu'Aſſemblées ſecretes, que murmures contre le nouvel Empereur & contre les Chefs de la revolte. En France le Comte Egbar & Guillaume grand Ecuïer*, en Bourgogne les Comtes Bernard &

Aſſemblées ſecretes pour le [illegible] de l'Empereur.

Nitardus. Lib. 1.

Vita Ludovici Pii.

* Il y a dans le Texte Latin *Conneſtabuli*, qui ſignifie *Connétable* : mais en ce tems là cette Charge, comme le mot même le marque, ſignifioit ce que nous appellons aujourd'hui le Grand-Ecuïer.

833. Varin se déclaroient presque ouvertement, sollicitoient les Villes, faisoient faire en particulier serment de rétablir l'Empereur à ceux qu'ils sçavoient être les plus accredités. Drogon Evêque de Metz, & frere de l'Empereur, avec plusieurs autres de son parti qui s'étoient retirés en Baviere, agit si bien auprès du Roi de Baviere, qu'il le fit résoudre à prendre les armes pour tirer l'Empereur de sa prison, & il envoïa en Aquitaine l'Abbé Hugues, pour engager Pepin à s'unir au Roi de Baviere.

Annales Bertiniani.

Il fut neanmoins résolu qu'on commenceroit par les voies de douceur, & par prier Lothaire de faire cesser les mauvais traitemens qu'on faisoit à l'Empereur; car on ne les lui épargnoit point, pour l'obliger à embrasser la profession Religieuse, à quoi il ne voulut jamais consentir.

Louis de Baviere se transporta à Francfort, & envoïa de-là l'Abbé Gozbalde & Morard Comte de son Palais à Lothaire, pour le prier qu'on donnât un peu plus de liberté à l'Empereur, & qu'on moderât la rigueur de sa prison & de sa penitence. Cette Ambassade du Roi de Baviere fut mal reçue, & une autre fois on refusa à un Seigneur qu'il envoïa pour saluer l'Empereur de sa part, la permission de le voir: mais Lothaire dit qu'il se rendroit dans quelques jours à Maïence, où il pourroit avoir une entrevue avec le Roi de Baviere, s'il le souhaitoit. Ils se virent, mais inutilement & sans rien conclure.

834. Le Roi de Baviere ne se rebuta point. Cette conduite lui faisoit honneur dans le monde & rendoit Lothaire odieux. Il fit partir encore le lendemain des Rois pour Aix-la-Chapelle, l'Abbé Grimold & le Duc Gebhard qui prierent de nouveau Lothaire de leur permettre de voir l'Empereur, parce que leur Maître étoit bien aise d'être instruit de l'état de sa santé, & lui representerent qu'on étoit fort scandalisé dans tout l'Empire, d'apprendre qu'on eût déja refusé tant de fois une demande de cette nature.

Ibid.

Lothaire que ces Ambassades reiterées embarrassoient, qui sçavoit que le Roi de Baviere assembloit une Armée, & qu'il n'attendoit plus qu'un nouveau refus pour lui déclarer la guerre, dit aux Envoïés qu'il n'avoit refusé jusqu'à present ce qu'on lui demandoit, que parce qu'il sçavoit les intrigues que leur Maître formoit contre lui, & ce qu'il prétendoit par cette inquiétude affectée sur l'état où étoit son pere; qu'il trouveroit bien moïen

moïen de diſſiper tous les mauvais deſſeins de ſes ennemis ; qu'il leur accordoit ce qu'ils lui demandoient : mais qu'ils ne verroient l'Empereur qu'en preſence de perſonnes qui puſſent lui rendre un compte fidele de ce qui ſe ſeroit paſſé dans cette entrevûe. Les Ambaſſadeurs répondirent qu'ils n'avoient point d'autre ordre, que de s'aſſurer de l'état de la ſanté de l'Empereur, & qu'ils n'étoient point chargés de lui rien dire davantage. 834.

Ibid. Cap. 47.

Toute la Germanie prend les armes pour l'Empereur.

Lothaire les fit conduire à l'appartement de l'Empereur, & leur donna pour les y accompagner l'Evêque Otgar & un Seigneur nommé Richard, gens dont il étoit ſûr. Les Ambaſſadeurs ſitôt qu'ils parurent en preſence de l'Empereur, ſe jetterent à ſes piés, & lui firent leurs complimens de la part du Roi de Baviere ſans lui dire rien autre choſe : mais leur ſeule contenance lui fit aſſés comprendre ce que les paroles ne lui exprimoient pas : il ſe contenta auſſi de leur répondre, qu'il étoit obligé au Roi de Baviere de la tendreſſe qu'il lui témoignoit, & que pour lui il aimoit toûjours ſes enfans. Après ces complimens qui furent fort courts de part & d'autre, les Ambaſſadeurs ſe retirerent, & prirent congé de Lothaire qui eut avis en même-tems que toute la Germanie étoit en armes ; que les Saxons & les Allemans venoient joindre les Bavarois, & que les Auſtraſiens-mêmes d'en deça du Rhin étoient d'intelligence avec le Roi de Baviere. C'eſt pourquoi il partit promptement d'Aix-la-Chapelle avec ſon pere. Il ſe fit amener auſſi le Prince Charles de l'Abbaïe de Prum en Ardenne, & vint en France où la Nobleſſe & le Peuple avoient toûjours été plus attachés à lui & contraires à l'Empereur. Il arriva à Compiegne & convoqua une Diete de tous les Seigneurs François, à qui il donna ordre de ſe rendre à Paris, où il avoit réſolu de la tenir.

Annales Bertiniani.

Le Roi de Baviere marche avec ſon armée contre Lothaire.

Le Roi de Baviere dont le deſſein avoit été de ſurprendre Lothaire à Aix-la-Chapelle, aïant ſçu qu'il en étoit parti, ſe hâta d'aller après lui, & envoïa donner avis de tout ce qui ſe paſſoit à Pepin, que l'Abbé Hugue avoit auſſi gagné pour l'Empereur. Il paſſa le Rhin & marcha vers Compiegne avec une partie de ſon Armée, & donna ordre au reſte de le ſuivre.

Lothaire averti quitta ſon Camp de Compiegne pour venir à Paris. Il rencontra ſur ſa route le Comte Egbard, qui avec le Comte Guillaume Grand-Ecuïer s'étoit déclaré pour le Roi,

& étoit à la tête d'un petit corps d'Armée. Le Comte se mit
834. en devoir d'attaquer Lothaire, qui se prépara aussi à le recevoir ; mais ce Prince qui dans cette subite révolution se voïoit tant d'ennemis sur les bras, dit à l'Empereur son pere qu'il n'étoit point necessaire de répandre du sang ; qu'il n'avoit accepté l'Empire que parce qu'on l'y avoit forcé, qu'il falloit traiter à l'amiable, & qu'il étoit prêt d'en passer par tout ce qui se résoudroit dans une Assemblée generale des Seigneurs de l'Empire.

Pepin arrive avec des Troupes sur le bord de la Seine.

L'Empereur trop heureux de voir les choses revenues à ce point-là, envoïa au Comte Egbard, pour le prier de suspendre pour quelque tems l'ardeur de son zele, dont il esperoit être bientôt en état de lui tenir compte ; que les choses paroissoient disposées à un accommodement, que l'amour qu'il avoit pour ses sujets lui feroit toûjours préferer à tout autre parti, & qu'il lui feroit plaisir de s'éloigner de quelques lieues, pour éviter que les deux Armées n'en vinssent aux mains : le Comte obéït, mais en même tems Lothaire apprit l'arrivée du Roi d'Aquitaine avec de grosses Troupes sur le bord de la Seine.

Ibid. ad an. 834.

Il l'avoit bien prévû, c'est pourquoi il avoit fait rompre tous les Ponts & enfoncer tous les bateaux, mais de plus la saison augmentoit la difficulté du passage ; on n'étoit qu'au mois de Fevrier, & la Seine aussi-bien que plusieurs des autres rivieres qui se jettent dans ce grand fleuve, étoient extrêmement débordées. Ce fut la même raison qui empêcha que les Comtes Bernard & Varin qui venoient du côté de Bourgogne avec de grandes forces, ne joignissent le Comte Egbard & le Grand-Ecuïer : le débordement de la Marne & la rigueur du froid les obligea de s'arrêter à Bonneuil, & de faire cantonner leurs Troupes dans les Villages d'alentour ; mais ils envoïerent à Lothaire l'Abbé Rebalde & le Comte Gotzelin pour lui demander la liberté de l'Empereur, en lui offrant leurs bons offices auprès de lui pour sa reconciliation, & lui déclarerent en même tems qu'ils regarderoient comme leurs ennemis, quiconque le seroit de l'Empereur.

Vita Ludovici Pii.

Lothaire leur répondit qu'il étoit surpris de ce qu'ils le vouloient rendre responsable de la prison de son pere, qu'eux-mêmes avoient trahi & abandonné des premiers ; que sa déposition ne devoit point lui être imputée, puisque tout s'étoit fait

dans la Diete de Compiegne, avec le consentement des Rois ses freres, & par un Jugement Canonique des Evêques assemblés en grand nombre; qu'il ne s'opposoit point cependant à un nouvel accommodement; qu'on lui envoïât les Comtes Varin & Eudes, & les Abbés Hugues & Fouques pour en faire avec lui le projet, & qu'il ne tiendroit pas à lui que la guerre civile ne finît. 834.

Cette réponse lui servit à cacher le dessein qu'il avoit de se retirer au Roïaume de Bourgogne, pour n'être point envelopé de tant d'ennemis qui s'approchoient de toutes parts; & pour empêcher qu'on ne le suivit, il abandonna l'Empereur & le Prince Charles. Il les envoïa tous deux à l'Abbaïe de S. Denys, & prenant sa route entre la Marne & la riviere d'Aisne, il gagna le Roïaume de Bourgogne, & vint camper avec son armée à Vienne. Il avoit dans ces quartiers-là grand nombre de Partisans, & en particulier, l'Evêque de Lyon qui l'avoit jusqu'alors si bien servi, & il n'étoit pas loin de son Roïaume d'Italie, de sorte qu'il résolut de demeurer là quelque tems, pour voir quel tour les choses prendroient.

Lothaire se retire en Bourgogne, & abandonne l'Empereur. Ibid.

Si-tôt qu'on sçut la retraite de Lothaire, & que l'Empereur étoit en liberté à S. Denys, on y accourut de tous côtés en foule, Peuple, Seigneurs, Evêques, chacun s'empressant à lui marquer sa joie & son desir de le revoir sur le Trône. Ses anciens Serviteurs & ceux qui avoient le plus contribué à sa liberté le presserent de reprendre sans tarder le sceptre; & toutes les marques de sa dignité. Il ne jugea pas à propos de le faire, & quoique l'Assemblée des Evêques qui l'avoient mis en penitence, fut visiblement un Conciliabule de factieux, il souhaita d'être absous, & tiré de cet état par une autre Assemblée d'Evêques. Elle se tint dans l'Eglise de S. Denys. On y condamna le Conciliabule de Compiegne, on y annula tout ce qui s'y étoit résolu, les Evêques lui presenterent son épée & sa Couronne qu'il reçut de leurs mains, & il fut remis sur le Trône avec des acclamations de tout le Peuple, telles qu'on n'en avoit jamais vû de pareilles. Le Ciel sembla avouer & autoriser ce rétablissement par la serenité subite qui y parut. Depuis très-long-tems il n'y avoit eu que des pluies, des vents, des tempêtes, & ce jour-là fut extrêmement beau & calme, & le commencement d'un Printems très-agreable.

Qui est remis sur le Trône.

Ibid.

Ibid.

834.

[illegible]

L'Empereur, après cette cérémonie aïant aſſemblé ſon Conſeil, pluſieurs furent d'avis qu'avec ſon Armée qui groſſiſſoit tous les jours, il pourſuivît Lothaire dans ſa retraite, dont il diſſiperoit aiſément les Troupes conſternées : mais il ne le voulut point, eſperant toujours qu'il reviendroit de lui-même, & que le deſordre de ſes affaires l'obligeroit à rentrer dans ſon devoir. Il alla à ſa Maiſon Roïale de Chierſi ſur l'Oiſe, où Pepin, Louis de Baviere & les Comtes qui étoient au-delà de la Marne, vinrent le joindre avec leurs Armées. Après les réjouiſſances que meritoit une ſi heureuſe reconciliation des enfans avec leur pere, & des Sujets avec leur Prince, l'Empereur renvoïa Pepin dans ſon Roïaume d'Aquitaine dont il l'inveſtit de nouveau ; car j'ai dit qu'il l'en avoit dépouillé pour le punir de ſa révolte, & qu'il l'avoit donné au Prince Charles. Le Roi de Baviere le ſuivit à Aix-la-Chapelle, où ils paſſerent enſemble les Fêtes de Pâques.

Ibid.

Il donne une amniſtie generale.

L'Empereur fit publier dans toutes les Provinces une amniſtie generale ; mais on arrêta l'Evêque de Reims qui avoit préſidé à l'Aſſemblée de Compiegne, où le Prince avoit été traité ſi indignement, & on le mit en priſon. Il envoïa auſſi ſolliciter Lothaire de mettre bas les armes, & de ſe rendre auprès de lui en l'aſſûrant de ſon pardon : mais ce Prince ou n'oſant ſe fier à cette promeſſe, ou eſperant encore relever ſon parti, ne voulut rien écouter.

Theganus. Cap. 48. 49.

L'Imperatrice eſt [illegible] & ramenée à Aix-la-Chapelle.

La nouvelle du rétabliſſement de l'Empereur étant portée en Italie, ceux qui gardoient l'Imperatrice à Tortone ſe firent un merite auprès d'elle, & auprès de l'Empereur de ſe declarer ſes défenſeurs, & la ramenerent eux-mêmes à Aix-la-Chapelle. L'Empereur avant que de la recevoir dans le Palais, voulut encore qu'elle prouvât ſon innocence par un ſerment public. Elle le fit accompagnée de tous ſes parens, qui jurerent auſſi en ſa faveur en preſence de tout le peuple, ſans que perſonne oſât ſe preſenter pour l'accuſer d'aucun crime. Cette procedure avoit été en uſage de tout tems en France quand les Accuſateurs ſe déſiſtoient, ou que perſonne ne ſe preſentoit pour ſoûtenir l'accuſation dans un duel, & on la voit marquée dans les anciennes loix de quelques-uns des peuples ſoumis alors à la France.

Tout réuſſiſſoit ſelon les deſirs de l'Empereur. Il n'y avoit plus que Lothaire à ſoumettre, ce qui ne paroiſſoit pas difficile à fai-

re. On ne tenoit plus pour lui en France qu'en deux endroits ; sçavoir dans le Roïaume de Bourgogne où il étoit Maître de Vienne & de quelques autres Places, qu'il retenoit dans ses interêts par sa presence & par la crainte de ses Troupes, & sur les Frontieres de Bretagne desquelles le Comte Lambert qui avoit pris son parti, avoit le Gouvernement, & où le Comte Matfride attaché à ce Prince dès le commencement des premiers troubles de France, s'étoit aussi refugié.

834.

L'Empereur fait marcher une Armée en Bretagne, qui est mise en déroute.

Vita Ludovici Pii.

L'Empereur toûjours pere persistoit à ne point vouloir envoïer d'Armée contre son fils, & il espera que s'il abattoit entierement son parti du côté de la Bretagne, il l'obligeroit à lui demander la paix. Dans cette vûe il fit marcher vers cette Province une grosse Armée sous la conduite du Comte Odon Gouverneur d'Orleans. Matfride & Lambert avoient été jusqu'alors très-mal ensemble, & nous avons vû que leur mésintelligence avoit été en partie cause de la ruine du parti de Lothaire ; mais quand ils se virent sur le point d'être accablés par l'ennemi qui venoit tomber sur eux, ils oublierent leurs querelles particulieres pour se réünir & agir de concert. C'étoient deux des plus habiles Capitaines qui fussent alors en France. Ils avoient très-peu de Troupes en comparaison de ceux qui venoient les attaquer, & ceux-ci par cette raison étoient moins sur leurs gardes.

Odon persuadé que les ennemis n'oseroient paroître devant lui, marchoit avec très-peu de précaution : Matfride & Lambert profiterent de cette negligence, & aïant couvert adroitement leur marche, vinrent fondre sur lui au moment qu'il les croïoit bien éloignés. La vigueur avec laquelle ils l'attaquerent, suppléa au petit nombre de leurs Troupes, & la surprise ôta au Comte Odon l'avantage que lui donnoit le grand nombre des siennes ; à peine firent-elles quelque résistance. Odon avec son frere le Comte Guillaume, & presque tous les Officiers Generaux aïant été abandonnés, furent tués, & toute l'Armée mise en déroute & dissipée.

Matfride & Lambert donnerent aussi-tôt avis de leur victoire à Lothaire : mais ils l'avertirent en même tems que s'il ne venoit à leur secours, ou s'il ne faisoit pas une grande diversion, ils ne pourroient tenir contre les forces qui les attaquoient. Le premier étoit impossible, à cause que tout le Païs d'entre la Bretagne & le Rhône étoit declaré pour l'Empereur : ainsi Lo-

834.

thaire leur promit de faire au plûtôt la diversion qu'ils lui demandoient & d'attirer sur lui les Troupes de l'Empereur.

Ibid.

En effet, il assembla promptement ses Troupes pour faire quelque entreprise d'éclat. Le Comte Varin un de ceux qui avoit le plus contribué au rétablissement de l'Empereur, commandoit dans le Païs du Rhône & de la Saone. Il pénétra le dessein de Lothaire qui étoit de venir assieger Châlons sur Saone; il se jetta dedans avec les Comtes Gotzelin & Sanila, & un Seigneur du Païs nommé Maladelme, & fit quelques retranchemens autour de la Place.

Lothaire se rend maître de quelques Places.

Lothaire vint l'y assieger peu de tems après. Varin fit pendant cinq jours de vigoureuses sorties, & si nombreuses, que ce furent autant de combats: mais obligé par les pertes qu'il souffroit dans ces attaques à se renfermer dans la Ville, il fallut enfin se rendre & à discretion. Lothaire entra dans la Ville, où le feu s'étant pris par malheur, elle fut toute réduite en cendres, excepté l'Eglise de S. George qui échappa aux flammes dont elle fut entourée de toutes parts: ce qui fut regardé comme un miracle de la protection de ce Saint. Les Comtes Varin, Gotzelin, Sanila & Maladelme vinrent au pouvoir du vainqueur qui fit couper la tête aux trois derniers. Varin racheta sa vie par une lâcheté qui flétrit la gloire qu'il avoit acquise dans la défense de la Place & dans beaucoup d'autres occasions. Il passa pour éviter la mort dans le parti de Lothaire, & lui fit serment de fidelité. Ce Prince fit lui-même en cette occasion une action bien indigne de lui.

Ibid.

Il trouva à Châlons dans un Monastere, Gerberge sœur du Duc Bernard. Il vengea sur elle les injures qu'il prétendoit avoir reçûes de cet ancien Ministre de son pere, & oubliant qu'elle avoit été femme de l'Abbé Vala à qui il avoit de si grandes obligations, il la fit noïer dans la Saone après l'avoir fait condamner à ce supplice comme une Magicienne.

Il se joint aux Comtes Lambert & Matfride.

Sur la nouvelle des mouvemens de Lothaire, l'Empereur s'étoit avancé jusqu'à Langres avec le Roi de Baviere. Il y apprit la prise de Châlons, & qu'Autun avoit aussi ouvert ses portes aux ennemis. Il demeura-là encore quelques jours pour voir de quel côté Lothaire porteroit ses armes. Il sçut qu'il prenoit la route d'Orleans. L'Empereur tourna de ce côté-là, mais Lothaire le prévint & fut reçu dans la Place. Lothaire marcha delà vers le

834.

Maine à dessein de se joindre au Comte Lambert & Matfride, qui de leur côté aïant fait grande diligence, arriverent avant que l'Empereur pût se mettre entre deux.

Lothaire fortifié des Troupes de ces deux Comtes s'arrêta, & vint se camper fort près de l'Armée de l'Empereur. On demeura ainsi campé quelques jours, pendant lesquels il y eut plusieurs negociations que Lothaire entretenoit volontiers, dans l'esperance de débaucher durant ce tems-là les François de l'Armée de l'Empereur, comme il avoit fait au Camp de Rotfelt en Alsace; mais il n'y réussit pas, de sorte que la nuit d'après le quatriéme jour du campement, il s'éloigna sans bruit pour s'approcher de la Loire.

L'Empereur lui ordonne de se rendre auprès de lui.

Theganus. Cap 54

L'Armée Imperiale le suivit toûjours en le côtoïant jusqu'auprès de Blois, où le Roi d'Aquitaine aïant joint l'Empereur avec un nouveau corps d'Armée, Lothaire se trouva fort embarrassé étant beaucoup inferieur en Troupes. L'Empereur qui differoit toûjours d'en venir aux extrêmités, crut cette conjoncture favorable pour vaincre l'obstination de son fils. Il lui envoïa Buradade Evêque de Paderborne, le Duc Gebhard, & Berenger son parent, homme qui avoit merité par sa conduite le surnom de sage; il leur donna ordre non pas de prier Lothaire de penser à la paix; mais de lui commander de sa part de se rendre auprès de lui, en l'assûrant que c'étoit la derniere démarche de pere qu'il feroit à son égard.

L'Evêque qui porta la parole, s'acquitta parfaitement bien de sa commission, & prenant le ton de Prophéte, il joignit à l'ordre de l'Empereur l'autorité de Dieu & des Saints, par laquelle il lui commanda de se séparer au plûtôt de ses mauvais Conseillers, qui l'entretenoient toûjours dans la haine d'un pere, dont il étoit encore tendrement aimé, le menaçant de la colere du Ciel, & des derniers malheurs, s'il continuoit dans sa révolte.

Ce début surprit Lothaire & l'ébranla: ensuite il donna audience aux deux Ducs qui parlerent plus de sang froid, & lui firent comprendre le péril où il s'exposoit, s'il laissoit passer cette derniere occasion de rentrer en grace.

Ibid.
Vita Valæ.

Les aïant écoutés, il les pria de se retirer pour un moment. Il délibera avec ses confidens, entre lesquels étoit Vala, qui voïant desormais que la partie n'étoit pas tenable, lui conseillerent d'obéir, pourvû qu'il y eût sûreté pour lui & pour ceux qui avoient suivi son parti.

834.

Il fit rentrer les Ambassadeurs, & les pria de lui donner conseil eux-mêmes dans une conjoncture si délicate. Ils lui dirent qu'il n'y avoit pas à balancer; qu'il falloit qu'il vînt se jetter aux piés de l'Empereur avec les plus considerables de son Armée, lui demander grace pour lui & pour eux, & qu'ils l'assûroient d'une composition honnête, dont lui & ses amis auroient sujet d'être contens.

Lothaire obéït, & obtient son pardon.

Lothaire répondit aux Ambassadeurs qu'il suivroit le conseil qu'ils lui donnoient, & les pria de disposer l'esprit de l'Empereur à lui accorder le pardon qu'il alloit lui demander. Il les suivit presque aussi-tôt, & entra dans le Camp de l'Empereur à la tête d'une grande suite d'Officiers, aïant à sa droite le Comte Matfride le plus criminel de tous, & le Comte Hugues son beau-pere. Ils trouverent l'Empereur dans sa tente qui étoit ouverte & placée sur une hauteur, afin que toute l'Armée rangée par escadrons & par bataillons des deux côtés de la tente fût témoin de ce qui alloit se passer.

Lothaire se prosterna aux piés de l'Empereur avec toute sa Troupe, & lui demanda pardon de tout le passé pour lui & pour tous ceux qui avoient eu le malheur de le suivre.

L'Empereur le reçut d'un air grave; mais qui laissoit moins entrevoir de colere que de joie, de voir son fils rentrer dans le devoir après un si long égarement. Il se contenta de lui faire une assés courte réprimande sur sa conduite passée, & lui demanda si lui & tous ses gens étoient prêts de lui faire un nouveau serment de fidelité, & résolus à le garder. Il répondit qu'oui. Il le lui fit faire sur le champ & à tous les plus considerables de sa suite.

Theganus, Cap. 54.

« Je vous pardonne, reprit l'Empereur, je rends à tous ceux » qui vous accompagnent leurs terres & leurs biens que j'avois » justement confisqués. Je vous rends à vous l'Italie, & je vous » permets d'y aller; mais à cette condition que si vous osez re- » passer en France sans mes ordres, il n'y aura jamais de pardon » pour vous. »

Lothaire & tous les autres surpris d'une si excessive bonté, se jetterent de nouveau à ses piés, & renouvellerent leurs protestations de fidelité, en lui donnant des marques de la plus vive reconnoissance.

La paix est publiée entre les deux armées.

La paix aïant été publiée entre les deux Armées, Lothaire, demeura quelques jours auprès de son pere, & alla ensuite en Italie,

Italie, dont l'Empereur dès-lors fit saisir & garder exactement les passages, avec défense de laisser passer qui que ce fût en France, sans qu'on sçût ce qu'il y venoit faire. Matfride mourut quelques jours après, & ne fut gueres regretté de l'Empereur qui connoissant sa vaillance & son habileté dans la guerre & dans la conduite des affaires, l'avoit toûjours regardé comme son plus dangereux ennemi. Pepin retourna en même-tems en Aquitaine, & Louis aïant accompagné l'Empereur jusqu'à Orleans, reprit la route de Baviere. Ainsi la paix fut rétablie, c'est-à-dire, que la guerre civile finit. Car pour les desordres qui accompagnent ces sortes de guerres, ils ne cessent pas d'abord par la paix. 834.

On ne voïoit par tout que brigandages : il se commettoit dans les Provinces mille violences par la Noblesse & le Clergé, & les Monasteres étoient tombés dans un effroïable relâchement. L'Empereur tint à Attigni une Diete sur les moïens de remedier à tous ces desordres, & il envoïa pour cela des Intendans ou Commissaires dans toutes les Provinces : mais étant allé un peu avant Noël à Thionville, il y convoqua une autre Assemblée pour un sujet qui le regardoit personnellement.

Vita Ludovici Pii.

Il y fit ses plaintes & y demanda justice contre les Evêques qui l'avoient déposé à Compiegne, & traité d'une maniere si indigne de son rang. La plûpart s'etoient sauvés en Italie : le seul Ebbon Evêque de Reims avoit été arrêté, & comparut devant l'Assemblée de Thionville. Il refusa d'abord de répondre sur ce que sa cause ne devoit point être séparée de celle de tant d'autres, qui étoient tous complices du crime qu'on lui imputoit ; mais enfin après quelques delais, le parti qu'il prit par le conseil de ses amis fut de s'avouer coupable & de se déposer lui-même, en se déclarant, pour les crimes qu'il avoit commis, indigne du Sacerdoce & du Siege qu'il occupoit. Il présenta sa démission par écrit à l'Empereur & aux Evêques, & on lui donna l'Abbé Fouques pour Successeur. Après cela on cita l'Archevêque * de Lyon †, qui n'aïant pas comparu après toutes les formalités qu'on garda, & les trois citations canoniques, fut aussi déposé. On en usa de même à l'égard de plusieurs autres, & on declara nul tout ce qui s'étoit fait à Compie-

L'Empereur convoque une Assemblée à Thionville où tout ce qui s'étoit fait à Compiegne est déclaré nul.

835.

Ibid.

* Agobard.

† Vers ce tems-là on voit dans les Conciles des Gaules, qu'on donnoit, tantôt la qualité d'Evêque, tantôt celle d'Archevêque à ceux qui ont eu depuis ce dernier titre.

835. Ibid.

gne. Cela ſe paſſa à Thionville la ſemaine de la Sexageſime.

Le Dimanche ſuivant la ſeance de l'Aſſemblée ſe tint à Metz, où tout ce qui s'étoit fait à Thionville fut confirmé de nouveau. Drogon Evêque de Metz avant que de celebrer la Meſſe, monta en Chaire, & lut en preſence de tout le Peuple, l'Acte du retabliſſement de l'Empereur. Après cette lecture, ſept Archevêques tenant les mains ſur la tête de ce Prince, lurent les Oraiſons deſtinées pour la reconciliation des Penitens, & prenant la Couronne Imperiale qu'on avoit miſe ſur l'Autel, la lui mirent ſur la tête, tout le Peuple temoignant ſa joie par de frequentes acclamations.

Annales Bertiniani.

On obligea enſuite l'Evêque de Reims dépoſé de monter à la Tribune, & d'y lire à haute voix l'Acte qui avoit été fait à Thionville pour caſſer celui de la dépoſition de l'Empereur. Ce fut la derniere confuſion publique que l'on fit à ce Prelat, dont l'ingratitude, l'audace & les crimes meritoient bien d'autres châtimens.

Hincm. adverſus Gotescal. Cap. 3[illegible].

Il eſt aſſés ſurprenant que les Nations ennemies de la France n'euſſent pas beaucoup profité des troubles qui l'agitoient, les Saraſins du côté des Pyrenées, & les Grecs du côté de l'Italie ne firent aucunes entrepriſes. Les Normands débarquerent ſeulement deux fois en Friſe où ils firent de grands ravages; mais ces deſcentes n'eurent point d'autres ſuites.

Annales Bertiniani.

Quoique l'Imperatrice ſe fût remiſe en poſſeſſion de tout ſon ancien credit, elle n'étoit pas ſans inquietude pour l'avenir. La ſanté de l'Empereur commençoit à s'affoiblir, les fatigues des guerres, la dureté & le chagrin de ſa priſon l'avoient beaucoup alterée, & cette Princeſſe voioit bien que s'il venoit à manquer, elle retomberoit dans de plus grands dangers & dans les derniers malheurs; qu'en ce cas les trois Princes, quelque jaloux qu'ils fuſſent les uns des autres, s'uniroient pour la perdre, & qu'il ne leur ſeroit pas difficile de l'accabler avec le Prince Charles, encore trop jeune pour ſe défendre par lui-même.

[illegible]

Ces reflexions n'étoient que trop ſolides & trop veritables: mais la difficulté étoit de trouver un appui ſur lequel elle pût compter. Elle ne le pouvoit trouver que dans quelqu'un des trois Princes, dont les interêts ne s'accordoient gueres avec les ſiens: elle ne déſeſpera pas neanmoins de réuſſir du côté de Lothaire. Il étoit comme exilé en Italie, déchû du droit qu'il avoit eu à

l'Empire; ses deux freres en l'abandonnant s'étoient bien remis dans l'esprit de l'Empereur, & il avoit tout sujet de craindre, qu'il ne se les associât l'un & l'autre, ou l'un ou l'autre. Lui assûrer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu, c'étoit lui rendre un service infiniment important, & qu'il n'eût jamais dû esperer de la part de l'Imperatrice. C'est par-là que cette prudente Princesse songea à le mettre dans son parti. 835.

Son dessein fut fort approuvé de ses confidens quand elle le leur proposa. Mais elle ne voulut faire aucunes avances sans la participation de l'Empereur, qu'elle sçavoit avoir toûjours pour elle & pour le Prince Charles une tendresse extrême. Vita Ludovici Pii.

L'Empereur entra fort dans ses vûes, & envoïa des personnes affidées en Italie pour negocier cette reconciliation, & cette espece d'alliance entre Lothaire & l'Imperatrice & le Prince Charles. Lothaire écouta volontiers des propositions qui lui rouvroient le chemin de la Cour & du Trône Imperial, & s'étant contenté de marquer aux Envoïés de l'Empereur la disposition où il étoit de faire tout ce qu'il souhaiteroit, il fit partir aussitôt après ses Agens pour conclure le Traité de sa part, & assûrer l'Empereur de son obéissance, en attendant qu'il reçût lui-même l'ordre de venir à la Cour.

Du nombre de ces Agens fut Vala, qui après la guerre civile s'étoit retiré en Italie au Monastere de Bobio entre Genes & Plaisance, dont Lothaire l'avoit fait Abbé. Cet homme ne devoit être gueres agreable à l'Imperatrice : mais à la Cour plus qu'ailleurs encore, l'interêt est le grand principe des reconciliations. On avoit besoin de Lothaire, dont l'Abbé possedoit l'esprit : il fut reçu avec tous les honneurs & toutes les caresses possibles, & l'Empereur voulut être lui-même le Mediateur de la paix entre l'Imperatrice & l'Abbé. Ibid. Vita Valæ.

L'Imperatrice l'assura qu'elle oublieroit tout le passé, pourvû qu'il attachât fortement le Prince à ses interêts. Il le lui promit, & aussitôt l'Empereur envoïa ordre à Lothaire de se rendre auprès de lui : mais une grande & longue maladie arrêta ce Prince en Italie. Vala mourut aussi en son Monastere dans cet intervalle, ce qui suspendit assés long-tems la conclusion de cet important Traité. Vita Ludovici Pii. ad an. 835.

La conduite même de Lothaire après sa maladie fit perdre l'esperance de le conclure. Il faisoit plusieurs choses en Ita-

de contraire à ce qu'il avoit promis à l'Empereur, & entre au-
835. tres il en usoit fort mal avec le Pape : il exerçoit de grandes violences sur les Terres de l'Eglise, & ne pouvoit se resoudre à rendre les biens à ceux qui avoient contribué à tirer l'Imperatrice du Monastere de Tortone : de sorte que l'Empereur lui fit dire que s'il continuoit à en user si mal, il auroit sujet de s'en repentir. Il prit même la resolution de passer en Italie, & en-
Ibid. voia ordre à Lothaire de faire tenir tout prêt dans les lieux de son passage, & de faire préparer les fourages & les vivres necessaires pour l'entretien des Troupes qu'il devoit mener avec lui : mais soit que le projet de ce voïage ne fût que pour intimider Lothaire, & pour le retenir dans le devoir, soit qu'une nouvelle invasion des Normans dans la Frise, qui eut peu de suite aussi bien que quelques mouvemens qui se firent en Bretagne, y eussent mis obstacle, ce voïage ne se fit point ; & cependant Lothaire n'osa venir en France, après avoir causé ces nouveaux mécontentemens à l'Empereur, ou bien la permission qu'on lui avoit donnée d'y revenir, fut revoquée.

Elle fait donner au Prince Charles le Roïaume de Neustrie.

Plus d'un an se passa sans qu'on parlât d'aucun nouveau changement pour le partage de la succession entre les Princes : mais l'Imperatrice suivoit toûjours ses desseins. Enfin l'an huit cens
836. & 837. trente sept, elle fit résoudre l'Empereur en présence de ses Ministres & de son Conseil secret, à donner au Prince Charles, outre le païs des Allemans qu'il avoit déja, tout le Roïaume de Neustrie, c'est-à-dire, tout le païs renfermé entre la Seine, la Loire & l'Ocean, & avec cela les Territoires de Toul, de Bar, d'Auxerre, de Sens & quelques autres.

Ibid. Cette disposition ne put être tenue si secrete, que les trois Princes interessés n'en fussent avertis. Sur l'avis qu'ils en eurent, ils se donnerent un rendés-vous, où ils délibérerent s'ils recommenceroient la guerre. Mais les passages des Alpes étoient toûjours si bien gardés, qu'il étoit impossible que Lothaire pût entrer en France : les Etats de Pepin & de Louis étoient si éloignés l'un de l'autre, & leurs peuples aussi-bien que le reste des François si lassés des guerres civiles, qu'ils ne crurent pas qu'il fût en leur pouvoir de les y engager de nouveau. Ainsi ils prirent la résolution de dissimuler, jusqu'à ce que quelque favorable occasion se présentât.

Cependant toute l'application de l'Empereur, de l'Impera-

trice & de leurs Ministres fut à gagner la Noblesse du Roïaume de Neustrie, & l'Empereur après s'en être assuré, convoqua au mois de Septembre, une Diete generale à Chiersi sur l'Oise, où il déclara qu'il avoit résolu de faire Roi de Neustrie le Prince Charles, comme Lothaire l'étoit d'Italie, Pepin d'Aquitaine, & Louis de Baviere, & pria tous les Seigneurs de souscrire à cette déclaration. 837.

Les plus considerables des Députés dont on s'étoit assuré, y applaudirent & entraînérent tous les autres. L'Empereur fit aussi-tôt paroître le jeune Prince âgé alors de quatorze ans, & en présence de toute l'Assemblée lui mit l'épée au côté & la Couronne sur la tête. Tous les Seigneurs qui étoient présens lui firent serment de fidélité. Louis de Baviere étoit à cette Diete, & ne put pas se défendre de souscrire à ce qui venoit de se faire, comme l'Empereur l'exigea de lui, aussi-bien que des Députés du Roi d'Aquitaine. L'Empereur donna avis de tout à Pepin & à Lothaire, qui prirent le parti de la dissimulation, de même que Louis de Baviere; mais ils étoient bien résolus à ne s'en pas tenir là.

Mort de Pepin.

La mort du Roi d'Aquitaine qui arriva quelques mois après, fut un nouvel incident qui donna lieu à l'Imperatrice de reprendre la négociation commencée deux ans auparavant avec Lothaire. Elle n'avoit jamais entierement quitté cette pensée, parce que les raisons qui la lui avoient fait prendre étoient toûjours les mêmes, & qu'elle concevoit parfaitement combien il lui étoit important d'empêcher que ce Prince ne se liguât avec ses freres contre son fils après la mort de l'Empereur. 838.

Sitôt qu'on eut apprit la mort de Pepin, on délibera dans le Conseil sur trois choses, la premiere si l'Aquitaine demeureroit aux enfans de Pepin, qui laissoit deux fils, l'aîné de même nom que lui, & le cadet nommé Charles. La seconde, supposé qu'il fut de l'interêt de l'Empire d'exclure les enfans de Pepin de la succession de ce Roïaume, si l'Empereur le donneroit à quelqu'un des trois Princes ses fils; & la troisiéme, en cas qu'il le voulût donner à quelqu'un des trois, auquel il le donneroit.

On ne balança gueres sur le premier article. Les deux petits Princes pupilles n'avoient nul appui dans le Conseil, & les

828. ennemis de leur pere, & l'Imperatrice sur-tout ne manquerent pas de rappeller tous les sujets de mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, sa derniere entrevûe avec ses deux freres pour renouveller la guerre civile, & enfin les inconveniens de ces partages, sources ordinaires d'une infinité de guerres, & qui affoiblissoient trop la puissance de l'Empire François.

Les deux autres points étoient plus embarrassans. Les Peuples d'Aquitaine depuis long-tems étoient en possession d'avoir un Roi particulier, & c'étoit un secret dont Charlemagne s'étoit avisé pour contenir ces Peuples naturellement mutins, & un moïen de les accoûtumer de plus en plus à la domination Françoise; mais aussi la jalousie des prétendans, & le mauvais effet que produiroit la préference, faisoit balancer l'Empereur.

L'Imperatrice, ou plûtôt quelqu'un de ceux qui lui étoient le plus dévoués, ouvrit un avis qui ne pouvoit être plus conforme aux vastes desseins de cette Princesse. Ce fut que Louis Roi de Baviere aïant déja son partage au-delà du Rhin extrémement éloigné de l'Aquitaine, il ne falloit pas penser à lui; qu'il falloit faire un nouveau partage de tout le reste de l'Empire François entre Lothaire & le Prince Charles, qu'on appelloit dès lors Roi de Neustrie; que ce partage se faisant à l'amiable entre ces deux Princes du vivant de l'Empereur, & rétablissant Lothaire dans une grande partie des droits dont il avoit été dépouillé à cause de ses revoltes, le reconcilieroit avec l'Imperatrice & avec le Roi de Neustrie; qu'on lui feroit entendre que c'étoit à elle à qui il en auroit l'obligation; qu'on l'engageroit par serment à ne se jamais départir de l'alliance de l'Imperatrice & de son fils & de ne jamais appuïer les mauvais desseins de Louis de Baviere, supposé qu'il en conçût jamais de tels, & que par ce moïen l'Empire demeureroit tranquille, Louis Roi de Baviere tout seul étant trop foible pour le troubler.

Vita Ludovici Pii. Cet avis fut suivi, & on envoïa ordre à Lothaire de se rendre à Vormes où il trouveroit la Cour, afin d'y conclure sans tarder une affaire qui lui étoit si avantageuse. Il s'y rendit, & fut reçû de l'Empereur d'une maniere qui dut l'assûrer qu'il avoit oublié tout le passé. On lui exposa plus en détail le projet dont

Nitardus. Lib. I. les Envoïés lui avoient parlé en Italie. L'Empereur lui dit que son dessein étoit de le faire le Tuteur & le Protecteur du Prince Charles, & qu'afin qu'il fût content, il lui donnoit l'option, ou

de faire lui-même les deux lots, ou de choisir celui qui lui agréeroit le plus, quand ils auroient été faits par des gens entendus, & capables de les égaler autant qu'il seroit possible. 838.

L'Empereur fait un nouveau partage entre Lothaire & Charles.

Lothaire après avoir témoigné sa reconnoissance pour les bontés de son pere, dit qu'il s'en tiendroit à tout ce qu'il resoudroit. Mais l'Empereur l'obligea à se déterminer & à faire les lots. On lui donna trois jours pour cela, au bout desquels se trouvant fort embarrassé, parce qu'il n'avoit pas assés de connoissance de la qualité, de l'étendue & de la situation des Provinces, il pria l'Empereur de vouloir bien prendre la peine de faire lui-même le partage. Il y consentit, & fit de la Meuse la borne des deux Etats, & l'on tira depuis sa source une ligne jusqu'au Rhône par le Comté de Bourgogne d'aujourd'hui. L'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuse, le Païs des Suisses, le Rhône & l'Ocean, & outre cela il eut ce que la France possedoit encore au-delà des Pyrenées. Lothaire eut le reste, excepté le Roïaume de Baviere. J'ai déja dit ailleurs que pour ce qui étoit des Peuples Tributaires du côté de l'Elbe & du Danube, ils n'entroient point dans ces partages; mais que vrai-semblablement ils païoient leurs tributs, & rendoient les hommages à celui des Princes François dont ils bornoient le Païs, si ce n'est peut-être que depuis que la qualité d'Empereur d'Occident fut cedée aux François, ces Peuples reconnoissoient pour Souverain celui des Princes qui portoit cette qualité.

Le Roi de Baviere prend les armes; il est contraint de demander pardon à son pere.
Vita Ludovici Pii.

La conclusion de ce Traité qui répandit la joie dans la Cour de l'Empereur, causa un chagrin mortel au Roi de Baviere: il ne le dissimula pas plus long-tems & se mit en campagne pour s'emparer de toute la France Germanique au-delà du Rhin. Mais l'Empereur sans tarder vint à Maïence avec une partie de ses Troupes, aïant donné ordre aux autres de le suivre. Sa 839.
seule presence empêcha les Peuples de se declarer pour le Roi de Baviere, qui fut contraint de venir lui demander pardon, mais toûjours bien résolu de ne tenir les promesses qu'il lui fit de demeurer en repos, que jusqu'à ce qu'il pût les violer impunément.

A peine l'Empereur étoit de retour de Maïence, qu'Ebroin Evêque de Poitiers arriva à la Cour, & l'informa des divisions qui commençoient à naître en Aquitaine. Que lui & la plûpart des Seigneurs étoient parfaitement disposés à suivre ses volon-

839. tés ; mais qu'il étoit absolument necessaire que lui-même y vînt pour gagner ou intimider par sa presence quelques mutins, qui animoient les Peuples à se soulever en faveur du jeune Pepin fils du feu Roi.

Ibid. L'Empereur le remercia du zele qu'il faisoit paroître pour son service, lui promit d'aller en Aquitaine, & convoqua une Diete à Châlons-sur-Saone où il ordonna aux Seigneurs d'Aquitaine de se trouver. Annales Bertiniani. Il s'y rendit avec une armée, après avoir envoïé faire à Louis une nouvelle defense de sortir de la Baviere durant tout ce voïage. Il y fut accompagné de l'Imperatrice & du Prince Charles. Il exposa à l'Assemblée les raisons qu'il avoit eues de donner le Roïaume d'Aquitaine à ce Prince, & promit d'avoir soin de l'éducation & de l'établissement des enfans du feu Roi. Il fit faire par tous les membres de la Diete le serment de fidelité à Charles, & força en divers endroits quelques Châteaux, où les Partisans de Pepin s'étoient retranchés. Il en fit punir quelques-uns, sans pourtant pouvoir obtenir des autres, qu'on lui remit le jeune Pepin entre les mains ; & vers le mois de Decembre son armée s'étant fort fatiguée à dissiper dans les Montagnes les révoltés qui s'y attroupoient de tous côtés, il vint à Poitiers passer les Fêtes de Noel.

840. Il continuoit de donner ses ordres pour pacifier l'Aquitaine, lorsque vers la Fête de la Purification de la Vierge on lui vint apporter la nouvelle que le Roi de Baviere s'étoit révolté de nouveau, & qu'à la tête d'un corps de Saxons & d'un autre de Thuringiens qu'il avoit joints à ses Bavarois, il étoit entré dans le Païs des Allemans*. Il partit sur le champ, laissant une partie de son armée à l'Imperatrice & au Prince Charles, & marcha avec l'autre vers la Germanie. Après avoir celebré la Fête de Pâques à Aix-la-Chapelle, il passa le Rhin, entra en Thuringe, & dissipa par tout les ennemis, de sorte que Louis fut contraint de s'enfuir en Baviere.

[illegible]

* In Alemannia.

La mauvaise santé de l'Empereur & la crainte de vaincre son fils, qu'il ne vouloit pas pousser à bout, l'empêcherent de le poursuivre. Les fatigues du voïage d'Aquitaine l'avoient extrêmement incommodé, & quand il partit sur la nouvelle des troubles de Baviere, il avoit un gros rhume, que la rigueur de la saison augmenta pendant sa marche. Il apprehenda d'être surpris dans ce renouvellement de brouilleries, & de laisser en mourant ses

840.

ſes enfans en guerre l'un contre l'autre ; il convoqua une Diete à Vormes, où il manda Lothaire dans le deſſein d'y prendre toutes les meſures neceſſaires, pour établir par tout une paix durable : mais Dieu ne permit pas qu'il eût cette ſatisfaction.

Quelques jours avant le tems deſtiné à la Diete de Vormes, il ſe trouva beaucoup plus mal qu'il n'avoit encore été. Il ſe fit tranſporter dans une Iſle proche de Maïence vis-à-vis d'Ingelheim, dans la penſée que l'air de ce lieu lui ſeroit bon : mais ſon mal s'augmenta de telle ſorte qu'on déſeſpera de ſa vie. Son plus grand regret étoit de mourir étant actuellement en guerre avec un de ſes enfans. Il eut auprès de lui pendant toute ſa maladie l'Evêque de Tréves, celui de Maïence, & Drogon Evêque de Metz ſon frere, qui étoit auſſi ſon Confeſſeur.

L'Empereur declare Lothaire ſon ſucceſſeur à l'Empire.

Pendant plus de ſix ſemaines que ſa maladie l'arrêta, il ſe confeſſa & communia tous les jours, avec des ſentimens conformes à la pieté qu'il avoit toûjours fait paroitre. Quelques jours avant ſa mort il ſe fit apporter quantité de meubles précieux dont il fit faire l'inventaire. Il en deſtina une partie aux pauvres, une autre à diverſes Egliſes, & le reſte à ſes deux fils Charles & Lothaire. Il mit à part pour Lothaire une Couronne, une épée & un ſceptre d'or enrichi de pierres précieuſes, & ordonna à un de ſes Officiers de mettre ces trois pieces entre les mains du Prince. C'étoit le déclarer Empereur, que de lui adreſſer ces marques de l'Empire ; mais il donna ordre à celui qu'il chargeoit de les lui porter, de lui dire qu'il lui faiſoit ces preſens, à condition qu'il garderoit ſa parole au Prince Charles & à l'Imperatrice, & qu'il ne leur feroit aucune peine ſur la partie de la ſucceſſion qu'il leur avoit cedée en confirmant cette ceſſion par ſerment.

L'Evêque de Metz & les autres Prélats voïant qu'en cette occaſion il ne faiſoit aucune mention de ſon troiſiéme fils le Roi de Baviere, apprehenderent qu'il n'eût dans le cœur de l'aigreur & de la haine contre lui, à cauſe de ſes dernieres révoltes, & le prierent de faire connoître ſes ſentimens ſur ce ſujet, en lui diſant que Dieu vouloit que l'on pardonnât tout, & à tous.

Le Prince leur répondit qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de ſentir quelque amertume en penſant à la conduite de ſon fils ; mais qu'il lui pardonnoit de tout ſon cœur, & qu'il l'embraſſeroit avec tendreſſe s'il étoit preſent. « C'eſt pourtant à vous au-
» tres, ajoûta-t'il, lorſque vous le verrez, de l'avertir que nonobſ-

» tant le pardon que je lui accorde, il doit penser à demander
840. » pardon à Dieu, se souvenir qu'il est en partie cause de ma mort,
» & que selon l'expression de l'Ecriture, il a conduit ma vieillesse
» avec douleur dans le tombeau. »

Mort de l'Empereur, & son caractere. Ce fut dans ces sentimens de pieté Chrétienne, que l'Empereur expira le 20. de Juin de l'an huit cent quarante dans sa soixante & deuxiéme année, & la vingt-septiéme de son Empire. *Vita Ludovici Pii.* Il fut enterré à Metz auprès de la Reine Hildegarde sa mere dans l'Eglise de S. Arnoul. Ce Prince étoit né avec le plus beau naturel & les plus belles inclinations, liberal, bienfaisant, ennemi de la violence, porté à rendre ses Sujets heureux, & capable de le faire s'il l'avoit moins souhaité. Par la passion qu'il eut de s'en faire aimer, il ne s'en fit pas assés craindre, & sa trop grande douceur fut l'occasion d'une infinité de désordres & de révoltes qui désolerent tout son Etat. A force de pardonner il rendit le crime audacieux. A force de se trop communiquer, & de trop déferer aux Evêques & aux Abbés, dont sa Cour étoit toûjours pleine, il leur devint méprisable, & se trouva ensuite exposé aux indignités qu'ils lui firent souffrir à la persuasion des *Theganus. Cap. 20.* Factieux. On lui reproche d'avoir élevé à la Prélature quantité de gens de basse naissance que cette élevation rendit insolens, & qui lui firent porter à lui-même la peine de son mauvais choix.

Il eut beaucoup de pieté, mais avec autant de petitesse d'esprit, passionné pour le chant de l'Eglise & pour la lecture des Saints Livres, jusqu'à negliger le soin des affaires qu'il abandon- *Ibid.* noit trop à ses Ministres, & à l'Imperatrice Judith qui le gouvernoit absolument. Charlemagne lui avoit fait apprendre les belles Lettres; il entendoit la langue Grecque, ce qui lui étoit necessaire à cause des Ambassades assés frequentes qu'on recevoit alors de Constantinople à la Cour de France. Il parloit Latin avec autant de facilité que sa langue naturelle; mais il s'étoit fait comme un point de conscience d'oublier tous les vers profanes qu'il avoit appris pendant sa jeunesse : il ne pouvoit souffrir qu'on lui recitât aucune piece de cette nature, tout son plaisir étoit d'étudier l'Ecriture-Sainte, & de s'en faire expliquer les difficultés & les divers sens. Il fut chaste, sobre, modeste, sans faste, serieux jusques dans les spectacles & les divertissemens publics. En un mot ce fut un très-bon Prince, un trop bon pere, un

très-mauvais politique, un très-vertueux, & très-mediocre Empereur. Quelques-uns ont cru que le surnom de Debonnaire qu'on lui donna étoit plûtôt un surnom de mépris qu'un éloge; mais on le voit dans une de ses Monnoïes, *Ludovicus Pius*, 840.



ce qui prouve invinciblement que c'étoit un titre honorable; outre que plusieurs Empereurs Romains se faisoient un honneur de le prendre dans les monumens publics.

Inscription de la Medaille. LUDOVICUS PIUS. *Revers* ARGENTINA CIVITAS. *C'est à-dire, Strasbourg.*



SOMMAIRE DU REGNE DE CHARLES LE CHAUVE.

Causes de la décadence de la Monarchie Françoise. Lothaire s'en veut rendre le seul Maître. Sa conduite à l'égard de ses deux freres. Il vient en France avec une Armée. Il ne trouve point de résistance & marche droit à Paris. Progrès de Lothaire. Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte. Charles travaille à fortifier son parti. Il passe la Seine près de Rouen & prend la route de Paris. Cette nouvelle attire Lothaire de ce côté-là. Charles se rend à la Conference d'Attigni. Il accepte le secours du Roi de Baviere. Il reçoit les troupes d'Aquitaine. Son armée & celle de Louis de Baviere se joignent. Les deux Rois envoient faire des propositions de paix à Lothaire, qui sont sans effet. Bataille de Fontenai. Ces deux Princes remportent une victoire complette. Ils font publier une amnistie. Les Normans entrent en France, & y font d'horribles ravages. Ils pillent Rouen & tous les païs des environs. Lothaire tâche de se rétablir par ses artifices. Il donne liberté de conscience aux Saxons pour les gagner. Charles lui fait de nouvelles propositions de paix. Lothaire s'avance jusqu'à S. Denys. La Ville de Laon se révolte, Charles la reprend aussi-tôt. Diverses entreprises de Lothaire qui ne réüssissent point. Le Roi de Baviere & le Roi Charles renouvellent leur alliance. Ils font un serment solemnel de ne se jamais abandonner l'un l'autre. L'armée des deux Rois passe la Moselle; celle de Lothaire s'enfuit. Les Evêques de France declarent Lothaire déchu des Etats qu'il possedoit en deçà des Alpes. Les deux Rois partagent ces Etats entre eux. Lothaire leur fait des propositions de paix. On convient d'une

Tréve. Les Députés des trois Princes s'assemblent à Coblents : la Tréve y est prolongée. Charles épouse Hermentrude niece du Duc Adelard. Nomenoi Duc de Bretagne se declare contre Charles. Les trois Princes font un nouveau partage. Mort de l'Imperatrice Judith. Charles fait couper la teste à Bernard Duc de Languedoc. Son armée est défaite par le jeune Pepin. Lothaire envoie une armée en Italie. Louis son fils est sacré Roi de Lombardie par le Pape Serge II. Differends entre ce Prince & le Pape. Ordonnance de l'Empereur touchant l'ordination des Papes. Les Seigneurs Romains lui font serment de fidelité. Le Pape refuse le rétablissement d'Ebbon Archevêque de Reims. Les Ducs de Benevent tributaires de la France. Desordres dans ce Duché, terminés par Louis. Conferences entre les trois Princes proche de Thionville. Les Normans font descente en Angleterre, en France, en Espagne. Ils forcent Hambourg, & entrent dans la Frise. Ils s'avancent jusqu'à Paris, & mettent tout au pillage. Leur General se retire pour une somme d'argent. Il est puni miraculeusement. Charles & le jeune Pepin s'accommodent. Charles attaque Nomenoi Duc de Bretagne. Il se laisse surprendre & est battu. Nomenoi demande la paix, & se soumet. Les Sarasins pillent S. Pierre de Rome, & battent les troupes de l'Empereur. Differends entre les Evêques & la Noblesse. Charles convoque une Assemblée sur ce sujet. Les Seigneurs s'opposent à la reception des Statuts faits par les Evêques dans divers Conciles. Entrevûe de Lothaire & de Charles. Ces deux Princes ont une nouvelle entrevûe à Mersen, & y font divers Reglemens. Article remarquable touchant la succession à la Couronne. Les Normans descendent en Aquitaine, & assiegent Bordeaux. Charles accorde la paix aux Sarasins d'Espagne. Il fait lever le Siege de Bordeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris. Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roi de France. Ravages en divers endroits de l'Empire François. Le Moine Gotescalc tâche d'introduire une Heresie dans l'Eglise Gallicane. En quoi consistoit cette Heresie. Il est condamné comme Heretique au Concile de Maïence, à celui de Chiersi. Les disputes s'échauffent entre les Sçavans sur ce sujet. Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France. Il se rend maître de Nantes, de Rennes, de l'Anjou & du Maine. Il fait déposer plusieurs Evêques. Il prend le titre de Roi. Il refuse de recevoir une Lettre du Pape. Il se mocque des menaces des Evê-

ques de France. Revolte & prise de la Ville de Toulouse. Charles frere de Pepin embrasse l'état Ecclesiastique. L'armée de Louis de Germanie est battue par les Esclavons. Le Pape fait fortifier Rome. Les Sarasins veulent forcer cette Ville. Leur flotte est détruite. Ils ravagent la Provence. Mort du Duc de Bretagne, son fils Herispée lui succede. Herispée bat les François & fait une paix avantageuse. Les Normans pillent Gand & Rouen, & sont défaits à leur retour. Pepin est pris & livré au Roi. Louis Roi de Lombardie assiege la Ville de Barri. Il est obligé de lever le siege. Les Seigneurs d'Aquitaine déposent leur Souverain, & demandent au Roi de Germanie le Prince Louis. Ce Prince est reçû avec applaudissement. Il quitte la partie & retourne en Germanie. L'Empereur Lothaire fait un voïage en deçà des Alpes. Il tombe malade & meurt dans l'Abbaie de Prum. Son caractere. Ses trois fils partagent entre eux ses Etats, & en prennent paisiblement possession. Les Normans pillent Bordeaux, & sont défaits entierement. Mort du Pape Leon IV. Benoit est elû pour son Successeur. On tâche de l'exclure du Pontificat, & de mettre Anastase en sa place. Les Envoïés de l'Empereur veulent faire reconnoitre Anastase pour Pape. Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consecration de Benoit. L'Empereur Louis ne veut point s'en tenir au Testament de son pere. Les Aquitains se révoltent de nouveau. Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en deçà de la Loire. Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise. Articles dressés dans cette Assemblée. Il tient une autre Assemblée à Verberie. Il marie sa fille Judith à Edilulfe Roi des Anglois Occidentaux. Les Sarasins s'emparent de Benevent, & détruisent Naples. Pepin s'unit avec les Normans, & fait de grands ravages en divers endroits. Les Normans font des courses de tous côtés. Charles assiege Oissel. Il abandonne cette entreprise. Quelques Mécontens ont dessein de détrôner Charles le Chauve. Ils portent leurs plaintes au Roi de Germanie, & lui offrent la Couronne. Réponse de ce Prince. Avis de ses Ministres. Le Roi de Germanie entre en France. Charles est déposé par une Assemblée d'Evêques. Il vient avec son armée au devant du Roi de Germanie. Ses troupes desertent. Le Roi de Germanie recompense les Chefs des factieux. Il convoque une assemblée de tous les Evêques de France à Reims. Plusieurs Evêques refusent d'obéir à ses ordres. Il détache le Roi de Lorraine du parti du Roi de France. Il renvoie une partie de son

armée. Il est obligé de s'enfuir, & Charles reprend ce qui lui avoit été enlevé. Le Roi de Lorraine se ligue de nouveau avec Charles. Etranges entreprises des Evêques de France. Charles assemble un Concile à Metz. Instructions que ce Concile donne à ses Deputés vers le Roi de Germanie. Réponse de ce Prince. Entrevue du Roi de Germanie, du Roi de France & du Roi de Lorraine. Concile de Savonieres. Les Evêques s'y obligent à demeurer unis pour corriger les Rois, les grands Seigneurs & le Peuple. Charles demande au Concile la déposition de l'Archevêque de Sens. Cet Archevêque obtient son pardon. Affaire importante qui regardoit la Bretagne, traitée dans le Concile. Salomon Duc de Bretagne prend le nom de Roi. Il se fait Chrétien dès qu'il est sur le Trône. Memoire que les Evêques de France envoient à ceux de Bretagne. Ce Memoire & la Lettre qu'ils écrivent aux Rebelles excommuniés, sont sans effet. Les Normans attaquent la France par divers endroits. Les Normans de la Somme offrent à Charles de chasser les Normans de la Seine. Le Roi de Lorraine cede l'Alsace à l'Empereur. Lothaire fait accuser d'inceste sa femme Theutberge. On a recours à la preuve de l'eau bouillante. La Reine est declarée innocente. Elle est accusée une seconde fois; & s'accuse elle-même pour sauver sa vie. Elle se retire en France. Les Evêques favorisent le procédé injuste de Lothaire. Ils écrivent au Pape sur cette affaire. Bataille entre les François & les Bretons. Maniere de se battre de la Cavalerie Bretonne. Le combat recommence le lendemain. Les François abandonnent tout leur bagage. Le Roi gagne le Comte Robert. Il reprend l'Isle d'Oissel. par le secours des Normans de la Somme. Il forme des desseins sur les Etats du Roi de Provence son neveu. Conspiration contre le Roi de Provence. Mesures que Charles prend pour s'opposer aux entreprises des Normans. Il les oblige par capitulation de sortir du Roïaume. Ils vont offrir leur service au Duc de Bretagne, & sont battus par le Comte Robert surnommé le Fort. Le Roi fait fortifier la Seine au-dessus de Rouen. Sa fille Judith veuve du Roi des Saxons Occidentaux, revient en France. Elle est enlevée par Baudouin Comte de Flandre. Le Prince Louis se retire à la Cour du Duc de Bretagne. Il entre en Anjou avec une armée de Bretons, qui est mise en déroute. Carloman fils du Roi de Germanie se révolte contre son pere, & obtient son pardon. Le Roi de Lorraine assemble un Concile à Aix-la-Chapelle, qui lui permet de contracter un nouveau mariage. Il se marie avec Valdrade. On assemble un autre Concile à Metz touchant cette affaire. Bau-

douin est retabli dans son Comté de Flandre. Le Pape nomme deux Legats pour présider de sa part au Concile de Metz. Les Legats se laissent corrompre par Lothaire. Le Concile confirme les jugemens des Conciles d'Aix-la-Chapelle. Le Pape en assemble un à Rome, qui casse le jugement de celui de Metz, & dépose les Archevêques de Cologne & de Treves. L'Empereur vient à Rome avec des troupes. Le Pape se refugie dans l'Eglise de S. Pierre. Mort de Charles Roi de Provence. Le Duc de Bretagne reconnoît Charles le Chauve comme son Souverain. Charles le Chauve met à la raison le Roi d'Aquitaine son fils. Les Normans penetrent jusqu'à Clermont en Auvergne. Mort du Roi d'Aquitaine. Affaires de Rome. Le Pape écrit aux Archevêques de Reims & de Bourges sur la déposition des Archevêques de Treves & de Cologne. L'Archevêque de Treves consent à sa déposition. Celui de Cologne ecrit fortement contre le Pape. Il fait porter son ecrit sur le tombeau de saint Pierre. Il lie commerce avec Photius Patriarche de Constantinople. Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, donnent satisfaction au Pape. Le Roi de Lorraine lui écrit. Il ratifie la déposition de l'Archevêque de Cologne. Theutberge se refugie dans le Roiaume de Charles le Chauve. Le Roi de Lorraine est sollicité de reprendre Theutberge, & d'abandonner Valdrade. Le Legat du Pape menace ce Prince de l'excommunier. Lothaire promet au Legat tout ce qu'il veut. Traité de paix entre Charles & Lothaire. Reconciliation de Lothaire & de Theutberge. Le Legat fulmine deux excommunications. Valdrade part pour Rome avec le Legat. Lothaire la fait revenir dans ses Etats. Elle est excommuniee par le Pape. Lothaire declare une seconde fois, qu'elle est sa legitime épouse. La Reine se sauve de la Cour, & demande au Pape une retraite à Rome. Réponse du Pape à la lettre de la Reine. Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques & au Roi de France. Il menace Lothaire de l'excommunier. Lothaire prend la resolution d'aller à Rome, pour traiter avec le Pape. Le Pape n'agrée ce voïage qu'à trois conditions. Mort du Pape Nicolas I. Adrien II. lui succede. Descentes & courses des Normands. Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les troupes Françoises. Traité honteux que le Roi fait avec eux. Une autre troupe de Normans pille la Ville du Mans. Ils sont battus par le Comte Robert. Ce Comte & deux autres Generaux sont tues. Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude. Il fait aussi couronner Louis son fils Roi d'Aquitaine. Il cede le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne. Lettre de Lothaire au Pape Adrien.

Réponse

Réponse du Pape. Attachement du Pape pour l'Empereur Louis. Theutberge va à Rome. Le Pape écrit au Roi son mari en sa faveur. Il leve l'excommunication de Valdrade, & lui donne l'absolution. Entrevûe des Rois de France & de Germanie. Inquietude de Lothaire; il va voir le Roi de Germanie. Traité entre ces deux Princes. Lothaire part pour Rome. Le Pape ne veut point écouter la proposition du divorce de Lothaire, ni lui donner la Communion qu'à une condition. Ce qu'il lui dit en la lui donnant, & à ceux qui l'accompagnoient. Lothaire suit le Pape à Rome. Le Pape veut faire examiner de nouveau l'affaire du divorce. Mort de Lothaire, & de la Reine Theutberge. La succession de ce Prince est un nouveau sujet de discorde. Les Lorrains sont partagés entre le Roi de France & le Roi de Germanie. Le Roi de France va en Lorraine. Il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz. Le Roi de Germanie declare la guerre au Roi de France. Le Pape prend les interêts de l'Empereur Louis. Conference entre les Députés du Roi Charles & du Roi de Germanie. Le Roi de Germanie envoie un plan de partage à Charles. Les deux Rois conviennent du partage. Hincmar repond aux Lettres du Pape par ordre du Roi. Contenu de sa Lettre. Arrivée des Legats du Pape en France. L'Empereur se rend maître de la Ville de Barri sur les Sarasins. Carloman fils de Charles le Chauve se met à la tête de bandis & de scelerats. Le Pape écrit au Roi en sa faveur d'une maniere très-choquante. Il change de stile à l'égard du Roi, & abandonne la protection du Prince Carloman. Révolte de deux fils du Roi de Germanie. Charles pardonne à Carloman qui continue ses brigandages. On répand la nouvelle de la mort de l'Empereur. Occasion de cette nouvelle. Basile Empereur de Constantinople détrône le Patriarche Photius & rétablit S. Ignace. Il envoie une flotte à Louis Empereur d'Occident. Il lui fait demander sa fille en mariage, qui lui est refusée. Hostilités entre les deux Empereurs. Plaintes de Basile contre Louis. Réponse de Louis à ses plaintes. Louis en fait à son tour. L'Imperatrice Ingelberge tâche de surprendre Adalgise Duc de Benevent. Ce Prince fait soûlever plusieurs Villes qui se donnent aux Grecs. L'Empereur marche avec son armée à Benevent. Les Villes rebelles se soumettent. Il licencie ses troupes. Adalgise l'investit dans un Château, & y veut mettre le feu. L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise lui propose, & il a la liberté de se retirer. L'Imperatrice Ingelberge fait proposer une entrevûe au Roi de Ger-

manie & à Charles le Chauve. Elle persuade au Roi de Germanie de ceder à l'Empereur la partie du Roïaume de Lorraine, dont il étoit le maître. Il se forme une intrigue pour la perdre à la Cour. Elle renverse les desseins de ses ennemis, & se rend plus puissante que jamais. Mort du Pape Adrien II. Jean VIII. est mis en sa place. L'Empereur envoie une armée contre le Duc de Benevent. Adalgise a recours à Basile. L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgise se fait par la mediation du Pape. Charles le Chauve prend la résolution d'exterminer les Normans qui étoient dans ses Etats. Le Duc de Bretagne agit de concert avec le Roi pour les chasser de l'Anjou. Ces Princes usent de stratagême, & mettent le siege devant Angers. Les Normans remettent la Ville à Charles le Chauve. Mort de Salomon Duc de Bretagne & de l'Empereur Louis. Intrigues du Roi de Germanie & du Roi de France pour la succession de Louis. Charles marche en Italie avec son armée. Le Roi de Germanie fait aussi partir une armée. Carloman son fils qui la commandoit, est trompé par Charles. Charles est couronné à Rome Empereur par le Pape. Le Roi de Germanie entre en France à la tête d'une nombreuse armée. Il est obligé de repasser le Rhin. L'Empereur convoque un Concile à Pontion. Le Roi de Germanie y envoie ses Ambassadeurs. Lettres du Pape aux Seigneurs de Germanie. L'Empereur a dessein d'abaisser la puissance des Evêques. Mort du Roi de Germanie. Son caractere. Partage de ses Etats entre ses trois fils. L'Empereur veut avoir part à la succession, & marche à Cologne. Louis de Germanie lui envoie des Ambassadeurs. Il passe le Rhin avec son armée. L'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre. Il l'attaque au Bourg de Megen. L'armée Françoise est mise en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite. Il convoque une Diete à Saumouci. Conjonctures fâcheuses où il se trouve. On fait marcher des troupes contre les Normans. L'Empereur passe en Italie avec l'Imperatrice. Le Pape s'avance au-devant de lui. Le Roi de Baviere y entre avec une nombreuse Armée. Conspiration contre l'Empereur. Carloman reprend la route de Baviere. L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif. Son caractere. Il est enterré à Nantua, Louis son fils est declaré son successeur.



Alliance de Charles le Chauve et Louis de Baviere.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

CHARLES LE CHAUVE.

840.

a Causes de la décadence de la Monarchie Françoise.



LA domination Françoise étoit encore alors presque aussi étendue que du tems de Charlemagne, excepté du côté du Danube, où quelques Nations secouerent le joug sous l'Empire de Louis le Debonnaire durant les dissentions de la Famille Imperiale, sans qu'il paroisse qu'elles eussent été depuis remises sous son obéïssance. Mais cette domination toute étendue qu'elle étoit, se trouva trop partagée pour conserver tout son lustre, & pour se maintenir dans cette grande puissance, qui la rendoit redoutable à toutes les Nations de

840. l'Europe. La France qui étoit depuis si long-tems en possession de porter la guerre jusques à la mer Baltique, & jusques dans la Pannonie, de faire la loi à tous ces Peuples éloignés, de décider de leurs differends, de leur donner des Rois & des Ducs, va se trouver exposée aux insultes des Nations du Nord, en être pillée & saccagée de toutes parts; effets funestes non seulement des partages de ce grand Etat entre plusieurs Princes; mais encore plus des dissentions continuelles de ces Princes entre eux, qui les occuperent autant qu'elles les affoiblirent.

Lothaire s'en veut rendre le seul Maître.
Nithardus. Lib. 2.

Lothaire dont l'inquiétude & l'ambition faisoient depuis si long-tems le malheur des François, ne vit pas plûtôt son pere mort qu'il conçut le dessein de se rendre le seul Monarque de tout l'Empire François. Il prétendit faire revivre le droit qu'il y avoit eu autrefois, lorsqu'il fut associé par son pere à l'Empire. Et en effet s'il étoit démeuré dans ce droit, & qu'il eût succedé à l'Empire selon cette premiere disposition, le Roïaume d'Aquitaine qui avoit été donné à Pepin son frere, & celui de Baviere qui avoit été donné à Louis son autre frere, auroient relevé de lui en qualité de Roi de France, au moins si nous en jugeons par ce qui arriva après la mort de Charlemagne: car Bernard petit-fils de ce Prince se trouvant alors Roi d'Italie, comme Pepin son pere l'avoit été, fit serment de fidelité & hommage de son Roïaume à Louis le Debonnaire, & en fut privé quelque tems après pour crime de felonnie. L'Italie, la Baviere, l'Aquitaine avoient été unies au Roïaume de France par Charlemagne, & quand il érigea ces Etats en Roïaume, il en fit comme des Fiefs mouvants de la Couronne de France. Ses enfans ausquels il en donna l'investiture, le reconnoissoient comme leur Souverain *. Ce fut aux mêmes conditions que Louis le Debonnaire en investit aussi ses trois fils. De sorte que si Lothaire avoit été Roi de France selon le premier projet de son pere, il auroit eu les mêmes droits à l'égard de ses freres, que Louis avoit eus & avoit exercés à l'égard de Bernard Roi d'Italie. Mais les choses avoient entierement changé d'état & de nature. Lothaire n'étoit point Roi de France; c'étoit Charles qui seul avoit ce titre, parce qu'il possedoit ce qui s'appelloit proprement le Roïaume de France; sçavoir, tous les païs entre la Meuse, le Rhône, la Loire & l'Ocean. Lothaire en qualité de Roi d'Italie auroit plûtôt relevé de la France, que la France de lui. Mais Louis le Debonnaire en lui donnant la Cou-

Testament. Caroli M.
* Regum Vassali etiam hi a ceram. Vita Valæ.

ronne & la qualité d'Empereur, l'avoit soustrait à cette dépendance ; & il est hors de doute qu'il rendit aussi le Roïaume de Baviere indépendant de la France, pour ôter le plus qu'il pourroit tout sujet de dissention & de querelle. 840.

La prétention de Lothaire étoit donc de faire revivre la premiere disposition que l'Empereur son pere avoit faite en sa faveur, en l'associant d'abord à l'Empire, l'an huit cent dix-sept dans l'Assemblée generale d'Aix-la-Chapelle. Il envoïa secretement diverses personnes par tout l'Empire François; mais principalement en France à plusieurs Seigneurs, pour leur déclarer ses intentions, leur promettant d'augmenter leurs Privileges, & de leur faire de grands avantages s'ils vouloient le reconnoître pour leur Souverain, & leur donna en même-tems ordre sous peine de la vie, de le venir joindre aussi-tôt qu'il auroit passé les Alpes. Nithardus. Lib. 2.

Tandis qu'il tâchoit ainsi sous main de débaucher les Sujets de ses freres, il tenoit en public une conduite toute differente, surtout à l'égard de Charles. Il envoïa des Ambassadeurs à ce Prince qui étoit alors en Aquitaine, où il s'appliquoit à dissiper le reste des partisans du jeune Pepin. Il l'assuroit par ces Ambassadeurs du desir qu'il avoit de vivre avec lui en parfaite intelligence, selon les intentions de l'Empereur leur pere, comme un parrain devoit faire avec son filleul, & un frere avec son frere; mais il le prioit en même-tems de ne point pousser à bout leur commun neveu Pepin, & de cesser de le poursuivre, jusqu'à ce qu'on eût examiné les prétentions que ce jeune Prince pouvoit avoir sur l'Aquitaine, & il demandoit pour cela une entrevûe à Charles.

La protection qu'il donnoit à Pepin, tendoit à fortifier le parti de ce Prince en Aquitaine, & à y augmenter les troubles & l'embarras de Charles : son dessein étoit de commencer par attaquer le Roi de Baviere, dont il esperoit venir aisément à bout n'aïant affaire qu'à lui seul. Il ne se pressoit pas neanmoins de sortir d'Italie, & marchoit seulement vers les Alpes, voulant s'assurer de la disposition où ses Emissaires auroient trouvé ou mis les esprits des François. Aïant sçû que ses intrigues réüssissoient, il passa ces montagnes & vint par les Suisses en Alsace, où un grand nombre de François se joignirent à lui. Il vint camper auprès de Vormes, dont Louis s'étoit emparé depuis qu'il avoit été informé de ses desseins. Ce Prince avoit résolu de l'y

840.

attendre, mais aïant eu avis que les Saxons gagnés par Lothaire, se disposoient à faire des courses dans la Baviere, il étoit retourné sur ses pas pour les repousser.

[illegible] à l'é- [illegible] freres.

La Garnison de Vormes étant trop foible pour résister à l'Armée de Lothaire, lui abandonna la Place. Aussi-tôt il passe le Rhin résolu d'avancer le plus promptement qu'il pourroit, pour surprendre le Roi de Baviere. Mais ce Prince, après avoir repoussé les Saxons, retournoit déja sur ses pas, & ils se rencontrerent auprès de Francfort.

Ibid.

Peu s'en fallut qu'à la premiere rencontre on n'en vînt aux mains, mais auparavant on voulut s'éclaircir de part & d'autre des prétentions & des desseins que chacun avoit. Les deux Princes se virent, & firent tous deux semblant d'être fort portés à entretenir la paix. Les deux Armées s'éloignerent; l'une demeura à Francfort, & l'autre se retira vers Maïence. Enfin, après diverses Conferences, on convint qu'on se rendroit au même lieu l'onziéme de Novembre, pour terminer les differends par une negociation ou par une bataille rangée.

Lothaire étoit venu là moins pour combattre, que pour voir quel effet sa presence produiroit, & si les intelligences qu'il avoit dans l'Armée de son frere seroient assés puissantes pour la faire passer de son côté. C'étoit-là la conduite ordinaire de ce Prince artificieux; elle lui avoit réussi contre son pere, mais elle fut sans effet en cette occasion. Son dessein, en convenant, comme il fit, d'une Tréve avec le Roi de Baviere jusqu'au mois de Novembre, étoit encore de tomber dans cet intervalle sur Charles, & de le surprendre.

[illegible] vient en France [illegible] une Armée.

Charles tenoit en ce tems-là les Etats d'Aquitaine à Bourges, où le jeune Pepin avoit promis de se trouver pour traiter de quelque accommodement avec lui; mais il n'y vint pas, esperant que la guerre qui étoit prête de s'allumer entre les trois freres, lui feroit immanquablement naître des conjonctures favorables pour se mettre en possession de l'Aquitaine. Charles le comprit bien aussi, & l'apprehenda, quand on vint lui donner avis que Lothaire venoit en France à la tête d'une Armée.

Ibid.

Pour tâcher de conjurer, ou du moins de suspendre cette tempête, il lui députa sur le champ Nithard & Adelgaire. Nithard etoit fils d'Angelbert, & de Berthe fille de Charlemagne, & par consequent cousin germain par sa mere de Charles, de Lothaire

& de Louis. Il est aussi l'Auteur des anciens Memoires que nous avons sur les differends & les dissentions de ces trois Princes, & le guide le plus sûr que nous puissions suivre dans cette partie de notre Histoire. 840.

Ces deux Envoïés prierent Lothaire avec beaucoup de soumission de la part de leur Maître, de se souvenir des promesses & des sermens, par lesquels on avoit assûré le Traité fait en presence de l'Empereur leur pere pour le partage de l'Etat. Ils lui dirent que Charles n'auroit jamais nulle pretention sur ce qui avoit été cedé à ses freres par ce Traité; mais qu'il le prioit aussi de le laisser jouir en paix de ce qui lui appartenoit : qu'il le conjuroit de prendre à son égard des sentimens de frere: que lui de son côté auroit toûjours pour sa personne le respect qu'un cadet doit avoir pour son aîné, & un filleul pour son parrain, & qu'il lui seroit toûjours non seulement fidele, mais soumis en tout. Ibid.

Lothaire reçut les Envoïés avec honnêteté; il affecta de leur marquer beaucoup de tendresse pour Charles, & leur promit de lui envoïer des Ambassadeurs, pour convenir avec lui des moïens d'établir & d'entretenir entre eux une solide paix.

Il avançoit pourtant toûjours, & faisoit connoître trop clairement ses intentions par les violences qu'il exerçoit sur les Frontieres, contre ceux des Seigneurs François qui avoient refusé de se venir rendre à lui, leur enlevant leurs biens, & les privant de sa propre autorité, & comme s'il avoit été leur Roi, des titres d'honneur qu'ils avoient reçus du défunt Empereur en récompense de leurs services.

Cependant les Peuples d'entre la Meuse & la Seine, qui voïoient une Armée prête à fondre dans leur Païs, envoïoient incessamment au Roi pour le prier de venir au plûtôt se mettre à leur tête, l'assurant de leur fidelité, & que pourvû qu'il se hâtât, il auroit bientôt une Armée capable de resister à son ennemi.

Il vit bien qu'il n'y avoit point de tems à perdre; il laissa l'Imperatrice sa mere à Bourges avec les Troupes qu'il y avoit sur pié, & vint promptement suivi de peu de monde à Chiersi sur la riviere d'Oise, où il reçut les Seigneurs qui lui venoient Ibid. de tous côtés faire offre de leur service, accompagnés de leurs vassaux, dont il composa une Armée.

Comme le jeune Pepin agissoit de concert avec Lothaire, si-

840.

tôt qu'il sçût le Roi parti de Bourges, il assembla ce qu'il avoit de Troupes & s'étant mis à leur tête, marcha de ce côté-là pour enlever l'Imperatrice.

Le Roi sur cette nouvelle se trouva fort embarrassé, sa presence n'étant gueres moins necessaire en Neustrie qu'en Aquitaine; mais il se fioit moins aux Troupes qu'il avoit laissées à l'Imperatrice, qu'à celles qu'il avoit assemblées en Neustrie, ainsi il résolut de retourner à Bourges. Avant son départ il envoïa de nouveaux Ambassadeurs à Lothaire, pour le prier de ne pas passer plus avant, & de s'en tenir aux anciens Traités & à ses sermens. Il tint Conseil de guerre avec les Seigneurs de Neustrie ausquels il donna ordre de livrer bataille à Lothaire, s'il passoit la Meuse; après quoi il se rendit sans tarder en Aquitaine.

Il ne trouve point de résistance, & marche droit à Paris.

Si-tôt qu'il y fut arrivé, il marcha droit à Pepin, qui n'aïant que de méchantes Troupes, composées de vagabonds & de gens ramassés, ne tint pas devant lui; mais sur ces entrefaites, Lothaire passa la Meuse, & plusieurs Seigneurs du païs d'Ardennes, gagnés par un nommé Odulfe, qui étoit partisan de ce Prince, se déclarerent pour lui. A mesure qu'il avançoit, ses Troupes grossissoient par la jonction de plusieurs Seigneurs de Neustrie; de sorte que les Generaux de Charles n'oserent hasarder la bataille, soit à cause que leurs Troupes étoient beaucoup inferieures à celles de Lothaire, soit à cause qu'ils craignoient une trahison, & qu'il ne se fit quelque desertion durant le combat. C'est pourquoi Lothaire, sans trouver de résistance, marcha droit à Paris, où Hilduin Abbé de S. Denys, qui avoit toûjours été à lui, même contre les interêts du défunt Empereur, se déclara aussi pour son parti. Autant en fit Gerard Comte ou Gouverneur de Paris, & Pepin fils de Bernard autrefois Roi d'Italie.

Progrès de Lothaire.

Ebbon Evêque de Reims avoit aussi levé l'étendart pour lui dans la Champagne; car si-tôt que ce Prélat déposé l'eut sçu de retour en France, il sortit du lieu où il se tenoit caché, & vint le trouver, pour le faire souvenir qu'il s'étoit sacrifié autrefois pour ses interêts, & le prier de le rétablir dans son Siege. Lothaire ne balança pas à lui donner cette marque de sa reconnoissance. Il le fit absoudre par vingt Evêques dans le Palais d'Ingelheim auprès de Vormes, & conduire à Reims, où ce Prélat fut remis en possession de l'Evêché par un Edit Imperial, daté du

Flodoard. l. 2. Cap. 20. Hist. Rhem.

23.

23. de Juin, & *de la premiere année de Lothaire regnant en France.*
Ce sont les termes de la souscription. Lothaire se sçut bon gré d'avoir dans son parti cet esprit hardi & entreprenant, & comptoit d'autant plus sur lui, qu'il le regardoit comme l'ennemi mortel & irréconciliable de Charles & de l'Imperatrice auteurs de sa disgrace. Ainsi entre la Meuse & la Seine tout plioit sous Lothaire, sans qu'il tirât l'épée. 840.

Profitant de ces succès, il ne fit point de difficulté de passer la Seine; mais il ne le fit qu'après avoir à son ordinaire, fait sonder les esprits, & avoir tâché secretement d'attirer à lui plusieurs des plus considerables de la Noblesse. Il y réussit aussi-bien qu'entre la Meuse & la Seine: grand nombre de Seigneurs se declarerent en sa faveur, & deux entre autres, l'un nommé Theodart, & l'autre Eric, très-puissans dans le Païs, prirent son parti, & vinrent le joindre avec de grosses Troupes, après quoi il continua sa marche vers la Loire.

Nithardus Lib. 2.

Charles consterné de ces fâcheuses nouvelles, apprit encore en même-tems, que les Bretons, ou d'eux-mêmes, ou vrai-semblablement suscités par Lothaire & par Pepin, avoient pris les armes pour entrer sur les Terres de France. Dans cet embarras il assembla tous les Seigneurs qui le suivoient & les principaux Officiers de son Armée, pour prendre leur avis. Ils le dirent d'une maniere qui dut lui être bien agreable; qu'il falloit aller à l'ennemi; qu'ils suppléeroient par leur courage à leur petit nombre, & qu'ils vouloient tous mourir les armes à la main, pour le venger des traîtres qui l'avoient abandonné.

Le Roi après leur avoir marqué combien il étoit sensible à des sentimens si genereux, & les avoir assûrés de la résolution où il étoit, de périr avec eux lui-même, marche à leur tête au-devant de Lothaire, & vient se camper sous Orleans, à six lieues du camp ennemi. Là Lothaire lui envoïa des Ambassadeurs sous prétexte de traiter de paix; mais en effet à dessein de lui débaucher le reste de son Armée. Il n'en put venir à bout; car les bonnes qualités que les gens de guerre remarquoient tous les jours dans ce jeune Prince, les lui avoient fortement attachés.

Il fait des propositions fort dures à Charles qui les accepte.

Charles toutefois après y avoir bien pensé, crut que dans le desordre de ses affaires, une paix quelque désavantageuse qu'elle pût être, étoit préferable à une guerre qui l'alloit accabler. De sorte qu'il ne rejetta point les dures propositions de Lothaire, &

les fit agréer aux Seigneurs de son Armée. Elles se réduisoient
841. à celles-ci. Que Charles demeureroit en possession de l'Aquitaine
Ibid. ad an. 841. & du Languedoc; que Lothaire lui cederoit la Provence, & qu'il auroit de plus dix Comtés entre la Loire & la Seine; que tout le reste seroit cedé à Lothaire; qu'on tiendroit au mois de Mai suivant une Assemblée à Attigni, où les deux Princes se trouveroient, afin de régler toutes choses à l'avantage de l'Etat, & pour établir une paix constante; qu'enfin durant ce tems-là Lothaire laisseroit regner son frere sans l'inquieter, & sans solliciter ses Sujets à la révolte contre lui, & qu'il ne feroit point non plus la guerre au Roi de Baviere. Ces conditions furent faites par les deux Rois & par les principaux de leur parti; & ceux du parti de Charles déclarerent que si l'on violoit ce Traité en un seul article, ils se tiendroient dès-là entierement quittes de leurs sermens.

Ils n'en furent pas long-tems embarrassés; car avant que de sortir de la maison où se tint la Conference, Lothaire fit ce qu'il put pour gagner quelques-uns de ceux qui y avoient assisté au nom de Charles. Il envoïa dès le lendemain des gens dans les Provinces qu'il cedoit à son frere, pour les détourner de se soumettre à lui, & continua ses hostilités & ses intrigues contre le Roi de Baviere.

Charles travaille à fortifier son parti. L'application de Charles pendant cette espece de Tréve, fut à s'assûrer de la fidelité des Seigneurs de son Etat. Plusieurs vinrent de la partie du Roïaume de Bourgogne qui lui appartenoit, lui faire avec empressement offre de leurs services; & il les reçut
Ibid. ad an. 841. à Orleans. Il y avoit deja long-tems qu'il travailloit à enlever au jeune Pepin, un Seigneur dont l'habileté soûtenoit presque seule le parti de ce Prince. C'étoit Bernard Duc de Septimanie ou Languedoc, homme qui depuis long-tems avoit été de toutes les intrigues de la Cour dans le tems des révolutions de l'Etat, élevé par sa naissance & par son merite aux plus considerables Emplois de l'Empire, à la tête de tout pendant un tems sous le feu Empereur, ensuite renversé par ses ennemis, negligé par l'Imperatrice, qui lui avoit des obligations extrêmes, engagé par ce mépris dans le parti des enfans contre le pere, dépouillé de ses Gouvernemens, & puis rétabli. Etant encore alors Gouverneur de Languedoc, il étoit à portée de détruire ou de fomenter le parti du jeune Pepin en Aquitaine, & il résolut de l'appuïer tant

par haine contre l'Imperatrice, que pour être Chef de son parti. 841.

Il avoit promis à Charles de se rendre à Nevers, pour prendre des mesures avec lui; mais il manqua au rendés-vous. L'excuse qu'il en apporta, fut que Pepin & lui s'étoient fait serment l'un à l'autre de ne traiter avec le Roi que conjointement: il ajouta dans sa Lettre, qu'il lui promettoit de se rendre dans peu à Bourges, & que de deux choses l'une, ou bien qu'il engageroit Pepin à venir avec lui, ou bien qu'il retireroit la parole qu'il lui avoit donnée. Le Roi se rendit à Bourges au jour marqué: Bernard y vint, mais sans y amener Pepin, ni sans avoir rompu avec lui, comme il l'avoit promis: de quoi Charles étant fort choqué, & voïant ce qu'il avoit à craindre de cet esprit artificieux, il résolut de le faire arrêter à Bourges. Bernard en fut averti, quoique tard, & s'évada dans le moment qu'on l'investissoit pour le prendre avec tous ses gens, dont plusieurs furent tués. Toutefois peu de tems après il revint de lui-même; le Roi le reçut bien, & lui fit même des graces, & pour lui marquer sa confiance, il le chargea de traiter de sa part avec Pepin. *Ibid.*

Du Berri le Roi alla au Mans, où le Comte Lambert, Gouverneur de la Frontiere de Bretagne, vint lui promettre de ne jamais abandonner ses interêts. Delà il envoïa à Nomenoi Duc de Bretagne (il me semble que c'est-là la premiere fois que l'on donne dans notre Histoire le titre de Duc au Prince des Bretons.) Charles vouloit sçavoir la disposition de ce Prince. Le Duc lui promit d'être tout à lui, & de lui rendre pour la Bretagne tous les hommages qui lui étoient dûs en qualité de Roi de France.

Le Roi s'assûra ainsi, autant qu'il le put alors, de la fidelité de ceux dont le credit & l'autorité pouvoient lui être ou plus utiles, ou plus à craindre. Il pensa aux mesures qu'il avoit à prendre pour la Conference d'Attigni, dont le tems approchoit. Il résolut avec son Conseil, quoi qu'il pût arriver, de s'y rendre, afin de mettre Lothaire entierement dans son tort. Mais en même-tems il jugea à propos pour sa sûreté de ne pas s'engager au-delà de la Seine, sans avoir une bonne Armée.

Il avoit encore un autre dessein. Ses interêts étoient devenus communs avec ceux du Roi de Baviere par l'ambition démesurée de Lothaire, qui faisoit ouvertement tous ses efforts pour les déposseder & les perdre tous deux. Lothaire qui s'étoit rendu maî-

841. tre des Païs d'entre la Seine & la Meuse, empêchoit ces deux Princes d'avoir aucun commerce l'un avec l'autre : mais Charles passant la Seine avec une Armée, sous prétexte de la Conference d'Attigni, ne desesperoit pas de se pouvoir joindre au Roi de Baviere, qui devoit de son côté s'avancer pour faciliter cette jonction.

Il assemble ses Troupes.

Charles dans cette vûe assembla ses Troupes, & prit les devans vers la Seine avec un assés grand Corps. Il laissa l'Imperatrice pour recevoir les autres Troupes d'Aquitaine, & celles qui lui venoient de Bourgogne, afin qu'elle les lui envoïât si-tôt qu'elles se seroient jointes.

C'étoit bien l'intention de Lothaire de tenir la Conference d'Attigni, & d'y engager Charles; mais il vouloit y être le plus fort, & ne prétendoit pas que ce Prince passât la Seine avec de si grandes forces. Il avoit posté beaucoup de Troupes le long de cette riviere, avec ordre d'en permettre le passage à Charles & aux Seigneurs de sa suite, mais non pas à son Armée.

Quand Charles arriva sur le bord de la Seine, plusieurs lieues au-dessus de Paris, il en trouva le rivage opposé tout couvert de Troupes, & de plus les eaux extrêmement enflées. On avoit par tout brisé ou coulé à fond tous les bateaux, & Gerard Gouverneur de Paris avoit fait rompre tous les ponts. Cela s'étoit fait avec beaucoup de promptitude, dès qu'on eut sçu l'approche de Charles.

Ce Prince attentif à tous les moïens de faire réussir son entreprise quelque difficile qu'elle parût, profita d'un avis que lui donnerent des Marchands; ce fut de marcher vers Rouen, où il y avoit moins de Troupes; parce que la riviere étant-là fort large, on n'avoit pas cru qu'il entreprît de la passer si bas. Ils l'avoient assûré que quantité de Vaisseaux Marchands étoient sur le point d'entrer dans la Seine, & que dès qu'ils y seroient entrés, ils monteroient jusqu'à Rouen à la faveur de la Marée; que s'il se trouvoit alors vis-à-vis de Rouen, il lui seroit facile de se saisir de ces Vaisseaux pour faire passer ses Troupes.

Ce conseil fut suivi. Charles marcha à grandes journées vers Rouen, & y trouva en effet les Vaisseaux Marchands qui ne faisoient que d'arriver, & qui étoient à l'ancre dans le milieu & aux bords de la riviere. Il se saisit de vingt-huit de ces Vaisseaux & les remplit de Soldats; mais avant que de tenter le passage, il

envoïa à l'autre bord publier une amnistie pour tous ceux qui voudroient favoriser sa descente, avec de grandes menaces à quiconque oseroit s'y opposer. 841.

Cette publication fit peu d'effet, & les Milices du Païs parurent sur le bord rangées en bataille, pour disputer la descente. Charles ne laissa pas de faire avancer ses Vaisseaux. Il fit élever sur la proue des premiers une grande Croix, pour faire ressouvenir ces Milices rebelles du serment de fidelité qu'ils lui avoient fait peu de tems auparavant, en tenant les mains sur la Croix, & lui-même se fit voir à la tête de cette Flote. Ce spectacle fit impression sur les esprits, & la fermeté & l'allegresse que les Troupes de Charles faisoient paroître, étonnerent les Milices. Sitôt qu'elles virent les Chaloupes pleines de Soldats approcher du rivage, elles lâcherent le pié, & les laisserent descendre sans aucune résistance.

Il passe la Seine près de R u n, & prend la route de Paris.

Charles sans les poursuivre, mit son Infanterie à terre, & se hâta de faire passer sa Cavalerie. Il prit aussi-tôt après la route de Paris : il rendit graces à Dieu de ces heureux commencemens dans les Eglises de S. Denys & de S. Germain : aïant appris en cet endroit-là, que les Comtes Arnoul & Gerard avoient joint leurs Troupes, pour tâcher de couper le Comte Warin, qui lui en amenoit de Bourgogne, il marcha toute la nuit, & arriva au point du jour au lieu où la petite riviere de Loing se jette dans la Seine vers Melun, & il y joignit le Comte Warin. Ils allerent ensemble à Sens, qui leur ouvrit ses portes. Delà il partit la nuit, pour aller surprendre le Camp du Comte Gerard, qui étoit campé dans la Forêt d'Otte. Il avoit tellement disposé la marche de ses Troupes, qu'il ne pouvoit pas lui échapper, pour peu qu'il differât à se retirer : mais Gerard aïant été averti par ses espions, se sauva promptement & en désordre. Charles fit tout ce voïage pendant le Carême, & voïant ses Troupes fort fatiguées, il les fit reposer autour de Troïes, où il passa les Fêtes de Pâques.

Nitardus Lib. 2.

Il lui arriva-là une chose qui produisit un heureux effet sur l'esprit du Peuple, à qui le hasard paroît aisément un prodige. C'étoit la coûtume que les Rois dans ces grandes Fêtes parussent à l'Eglise avec leurs ornemens Roïaux, la couronne sur la tête, le sceptre à la main, & revêtus du manteau Roïal. Charles n'avoit pris avec lui que peu de bagage, pour marcher avec moins d'embarras, & n'avoit que ses habits de campagne. Le Samedi-Saint,

Ibid.

842. comme il ſortoit du bain, on lui apprit l'arrivée de ceux qui lui apportoient ſa couronne & ſes autres habits de cérémonie, & qui malgré les dangers des chemins remplis de voleurs & d'ennemis, étoient heureuſement arrivés ſi à propos & ſi juſte pour la Fête. L'Armée regarda cela comme un bon augure, qui marquoit que l'intention du Ciel étoit que ce Prince portât la couronne, & regnât dans la Neuſtrie malgré tous les efforts de ſes ennemis.

Cette nouvelle attire Lothaire de ce côté-là. Ibid.

Tandis que Charles paſſoit la Seine, & s'avançoit dans la Neuſtrie, Lothaire qui avoit trop compté ſur l'impoſſibilité du paſſage, étoit occupé en Germanie contre le Roi de Baviere. Il avoit paſſé le Rhin avec une Armée nombreuſe, précedé, ſelon ſa coûtume, de ſes Emiſſaires ſecrets dont il ſe ſervoit ſi utilement pour épouvanter, ou pour attirer les Peuples. La terreur répandue par leur moïen, & les promeſſes dont ils corrompirent quelques Officiers de l'Armée de Louis, eurent leur effet. Une partie des Troupes de Louis déſerta pour paſſer du côté de Lothaire, & le reſte effraïé l'abandonna pour s'enfuir en Baviere, où il fut obligé de ſe retirer lui même. Mais il ne fut pas pourſuivi par Lothaire, que la nouvelle du paſſage de la Seine par l'Armée de Charles, attira de ce côté-là.

Lothaire laiſſa ſur le Rhin des Troupes ſous la conduite d'Adelbert Comte de Metz & Duc d'Auſtraſie, auquel il ſe fioit beaucoup, comme à un homme des plus prudens de ce tems-là, & qui outre cela avoit pour quelques querelles particulieres, une haine irréconciliable contre Louis. Il lui recommanda ſur-tout d'empêcher que ce Prince ne paſſât le Rhin pour ſe venir joindre à Charles, & auſſi-tôt il prit ſa route vers Aix-la-Chapelle.

Il envoïa delà des Ambaſſadeurs à Charles, pour ſe plaindre de ce qu'il étoit entré en ennemi dans la Neuſtrie, après la lui avoir cedée l'année d'auparavant par un Traité ſolemnel, & pour le prier de ne pas avancer davantage, à moins qu'il ne fût réſolu à rompre entierement avec lui.

Charles ſe rend à la Conference d'A[illegible].

Charles reçut avec beaucoup d'honnêteté les Ambaſſadeurs de Lothaire, & après avoir entendu leurs plaintes, il leur fit les ſiennes ſur la conduite de leur Maître, qui avoit violé le Traité en tous ſes articles, en continuant de lui débaucher ſes Sujets, en exerçant toutes ſortes de violences contre ceux qu'il n'avoit pû détourner de leur devoir, & en faiſant la guerre au Roi de Ba-

viere; il leur dit cependant que malgré toutes ces infractions, il n'avoit rien plus à cœur que la paix; qu'il alloit à Attigni, ainsi qu'on en étoit convenu, pour y contribuer de tout son pouvoir, bien résolu neanmoins avec le secours & par le conseil de ses bons Sujets, de bien défendre ses droits, même par la voie des armes, si on entreprenoit d'y donner quelque atteinte. Il se rendit en effet à Attigni deux jours avant celui dont on étoit convenu.

842. *Ibid.*

Lothaire ne se pressa pas d'y venir. Charles y recevoit tous les jours des Envoïés de sa part qui venoient faire de nouvelles plaintes, & demander certains préliminaires qu'il prévoïoit bien qu'on ne lui accorderoit pas, tâchant de gagner du tems pour grossir son Armée, & se mettre en état de resister à celle de son ennemi.

Sur ces entrefaites arriverent des Envoïés du Roi de Baviere, qui venoient offrir à Charles du secours contre Lothaire. Il les renvoïa, en les priant de dire à leur Maître, qu'il ne pouvoit lui faire d'offre qui pût lui être plus agreable & plus utile dans la conjoncture presente, & que le plûtôt que ce secours pourroit le joindre, ce seroit le mieux pour leurs interêts communs.

Il accepte le secours du Roi de Baviere.

Après que Charles eut attendu en vain plusieurs jours Lothaire à Attigni, il tint Conseil, pour se résoudre sur le parti qu'il devoit prendre. L'Imperatrice lui amenoit d'Aquitaine de nouvelles Troupes, & elle avoit pour arriver jusqu'à lui, un grand Païs à passer, où elle pouvoit être attaquée par les Partisans de Lothaire. Plusieurs étoient d'avis que Charles partît d'Attigni pour aller au-devant d'elle, & assûrer sa marche. D'autres étoient d'un avis contraire, & disoient que si on voïoit rebrousser chemin au Roi, Lothaire profiteroit de cette démarche, & ne manqueroit pas de répandre par tout le bruit, qu'il fuïoit; que dans l'ébranlement & dans l'incertitude où paroissoient les Peuples, cette opinion feroit un très-méchant effet; qu'il valoit mieux marcher droit à Lothaire, pour lui présenter la bataille, ou du moins l'attendre encore quelque tems à Attigni.

Le premier avis prévalut, & l'on s'avança jusqu'à Châlons sur Saône, où le Roi reçut sa mere avec les Troupes d'Aquitaine. On vint là lui apprendre une heureuse nouvelle. C'étoit que le Roi de Baviere avoit défait à plate coûture Adelbert Duc d'Austrasie, qui lui avoit voulu disputer le passage du Rhin: que ce Prince avoit passé cette riviere, & qu'il s'avançoit à grandes

Il reçoit les Troupes d'Aquitaine. Ibid.

842\. journées pour le venir joindre. La chose s'étant répandue dans le Camp, y causa une joie & une ardeur extrême, & il fut résolu sur le champ d'aller au-devant du Roi de Baviere.

Autant que cette nouvelle fit de plaisir à Charles, autant donna-t'elle d'inquietude à Lothaire, qui la cacha aussi long-tems qu'il le put, & ne manqua pas, comme on l'avoit prévû, de faire publier par tout que Charles avoit pris la fuite; il le suivit sur la route de Châlons, résolu, disoit-il, de ne le pas laisser échapper, & de le défaire dans sa retraite. Ce faux bruit grossit son parti, & arrêta grand nombre de ceux qui pensoient à le quitter.

Une marche que fit Charles du côté que Lothaire venoit à lui, ne laissa pas long-tems les Peuples de Neustrie dans l'erreur. Son dessein étoit de le combattre, s'il osoit l'attendre, ou de passer outre vers l'Alsace, pour aller au-devant du Roi de Baviere, si Lothaire ne vouloit pas accepter le combat. Les deux Armées se trouverent fort proche l'une de l'autre sur le chemin de Châlons vers l'Alsace. Les deux Camps étoient de très-difficile accès, à cause des marécages dont ils étoient entourés. Mais Charles offrit à Lothaire de sortir du sien, & de décider leurs differends par une bataille rangée.

[illegible] Armée [illegible] celle [illegible] de Baviere se [illegible].
Ibid.

Lothaire ne refusa pas absolument l'offre qu'on lui faisoit; mais il persuada aux siens de laisser passer deux jours pour faire reposer la Cavalerie fatiguée par de longues marches, tâchant toujours d'amuser son ennemi par diverses propositions, & par des conferences qui n'aboutissoient à rien. Dans cet intervalle le Roi de Baviere arriva, & la jonction des deux Armées se fit à la vûe de Lothaire, sans qu'il pût l'empêcher. Charles & le Roi de Baviere confererent ensemble dès le même jour, & puis encore le lendemain, sur ce qu'ils avoient à faire, pour se soutenir contre les ambitieux desseins de leur frere, & lui députerent ensuite quelques Evêques & quelques Seigneurs, pour le prier de leur part, premierement, de s'en tenir au partage que l'Empereur leur pere avoit fait de ses Etats entre eux, que lui même avoit agréé, & qu'il avoit confirmé par tant de sermens solemnels: Secondement, de leur accorder la paix; & enfin de taxer lui-même les sommes qu'il souhaiteroit qu'on lui païât, pour le dédommager des frais qu'il avoit faits pour cette guerre, & dont on vouloit bien lui tenir compte; mais Lothaire

re reçut mal ses Envoïés, & rejetta leurs propositions.

Cependant la jonction des deux Princes, devenus par là plus forts que lui, l'obligeoit à éviter le combat, jusqu'à ce qu'il eût reçu le secours que le jeune Pepin lui amenoit d'Aquitaine, & qui n'étoit pas loin. Pour s'en approcher il décampa & marcha vers Auxerre. Les deux Rois le suivirent, quoique leurs Troupes fussent très-fatiguées, & que leur Cavalerie fût en très-mauvais état; mais ils étoient résolus de finir l'affaire, quoi qu'il leur en coûtât. La promtitude avec laquelle ils marcherent, surprit Lothaire, qui ne se trouvant pas campé dans un poste assés avantageux, apprehenda d'y être attaqué, & s'éloigna de trois lieues du Camp ennemi & de la Ville d'Auxerre, mettant entre lui & ses freres un bois & un marais.

841.
Ibid.

Dans cette situation des deux Camps, il étoit impossible d'en venir à une bataille, sans que ceux qui entreprendroient de passer le bois & le marais ne s'exposassent à un danger visible de se faire battre en les passant. C'est pourquoi dès le point du jour suivant, les deux Rois envoïerent à Lothaire, pour lui dire que s'il ne vouloit point faire la paix aux conditions proposées, & s'il s'obstinoit à vouloir, comme il le leur avoit témoigné, que le sort des armes décidât de leur droit, il falloit terminer au plûtôt leur different par le combat; qu'ils ne pouvoient prudemment & dans les regles de la guerre, aller à lui; mais qu'ils lui offroient de le laisser venir à eux, & passer le bois & le marais sans l'attaquer, afin qu'il pût choisir tel champ de bataille qu'il jugeroit à propos; que s'il ne le vouloit pas, il leur permît à eux-mêmes de passer, qu'ils ne lui demandoient pour assûrance que son serment, & qu'il s'écartât de quelque distance. Ibid.

Il ne répondit autre chose aux Envoïés, sinon qu'il les feroit suivre incontinent par les siens, qui porteroient sa résolution aux deux Rois: mais au lieu de répondre, il décampa, & alla se poster en un lieu nommé Fontenai Bourg de l'Auxerrois, aïant toûjours en vûe de se faciliter la jonction des Troupes du jeune Pepin.

Les deux Rois n'eurent pas plûtôt sçu ce mouvement, qu'eux-mêmes marcherent, & vinrent se camper en un lieu que notre ancienne Histoire appelle en Latin *Tauriacus*, tout proche de Fontenai. Les deux Camps étoient si près l'un de l'autre, que le lendemain jour qui fut pris pour le combat, les uns & les au- Nithardus l. 2. ad an 841.

842.

Les deux Rois envoient faire des propositions de paix à Lothaire, qui sont sans effet.

tres convinrent de s'éloigner un peu pour pouvoir ranger plus commodément leurs Armées.

Tout étoit prêt pour la bataille, lorsque Charles & Louis envoïerent encore faire des propositions de paix à Lothaire. D'abord on lui fit celle qui lui avoit déja été faite, de se contenter qu'on le dédommageât des frais de la guerre ; mais il la rejetta. On lui en fit une seconde, qui fut que Charles lui cederoit quelques Places & quelques Territoires vers la Forêt Charbonniere, qui faisoit une partie de la Forêt d'Ardennes du côté de la Neustrie, & que Louis de Baviere lui abandonneroit quelques Villes & quelques païs au-delà du Rhin. Il refusa encore cette condition. Enfin, on lui proposa de faire un nouveau partage, & qu'on laisseroit à son choix, de prendre la part qui lui agréeroit le plus.

Sur cette proposition Lothaire répondit qu'elle meritoit qu'on l'examinât, & demanda quelques jours pour y penser. Son dessein étoit toûjours de gagner du tems, pour donner le loisir au jeune Pepin d'arriver avec ses Troupes. Les deux Rois toutefois qui souhaitoient la paix avec passion, lui accorderent un delai de trois jours, & la Treve fut jurée.

Ibid.

Pepin dans cet intervalle arriva au Camp de Lothaire, qui aïant par là tout ce qu'il prétendoit, rendit réponse aux deux Rois, mais seulement en termes generaux ; sçavoir que portant la qualité d'Empereur, il devoit avoir comme ses Prédecesseurs, dequoi la soûtenir, & une puissance proportionnée à ce grand titre. Les deux Princes demanderent aux Envoïés, s'ils n'avoient rien de plus précis à leur dire de la part de leur Maître, & s'il acceptoit ou rejettoit la proposition du nouveau partage. Ils répondirent qu'ils n'avoient rien à ajoûter à ce qu'ils venoient de dire. Les deux Rois les renvoïerent, & leur ordonnerent de dire à Lothaire, que s'il n'acceptoit dans le lendemain quelqu'une des propositions d'accommodement qu'on lui avoit faites ils s'en rapporteroient au jugement de Dieu, qui leur feroit justice, comme ils l'esperoient, & que l'Empereur lui rendroit compte du sang qui se répandroit dans une bataille, qu'ils avoient tâché d'empêcher par toutes sortes de moïens.

Bataille de Fontenai. Ibid.

Le lendemain dès la pointe du jour, les deux Rois avec environ la troisiéme partie de leur Armée, se saisirent d'une éminence voisine du Camp de Lothaire, où ils se mirent en batail-

le : le reste des Troupes les suivit & furent rangées à droite & à gauche, faisant un très-grand front vis-à-vis du Camp de Lothaire, & en cette situation ils attendirent pendant une heure sa derniere réponse. Mais au lieu de répondre, il rangea aussi ses Troupes en bataille, & s'étant mis à la tête du Corps opposé à celui du Roi de Baviere posté en un lieu nommé Brittas, il s'avança avec beaucoup de résolution pour le charger. Le Roi de Baviere lui épargna la moitié du chemin, & les Troupes se choquerent en cet endroit d'une maniere furieuse. 842.

Charles avoit son poste en un lieu nommé Fagit, où pour ne pas perdre l'avantage du terrein, il attendit de pié ferme l'ennemi, qui vint pour l'enfoncer. Le jeune Pepin son concurrent pour le Roïaume d'Aquitaine, étoit à la tête de cette Troupe. Charles la reçut avec tant de fermeté, qu'il la mit en desordre, & la repoussa avec un grand carnage.

La troisiéme partie de l'Armée des deux Rois étoit commandée par le General Adelard, qui soutint aussi très-vigoureusement le choc en un lieu nommé Solennat.

On combattoit par tout avec une extrême opiniâtreté, & par tout le succès étoit douteux. Il n'y avoit que Charles qui conservoit son premier avantage, poussant toujours les ennemis : mais il n'étoit pas encore assés superieur, pour envoïer de ses Troupes au secours du Roi de Baviere ou d'Adelard. Celui-ci se trouvoit très-pressé & sur le point d'être mis en déroute, si Nithard, Auteur de l'Histoire de cette guerre, qui avoit du commandement dans cette Armée, n'eût soûtenu à propos quelques escadrons déja ébranlés, & rétabli le combat, en arrêtant l'ennemi. Mais c'étoit au poste de Brittas où combattoient Lothaire & le Roi de Baviere que se faisoient de part & d'autre les plus grands efforts. Lib. 2.

Après plusieurs heures d'un sanglant combat, soûtenu sans reculer des deux côtés avec une bravoure & une opiniâtreté surprenante, enfin Lothaire faisant un nouvel effort, renversa quelques escadrons du Roi de Baviere, & les aïant dissipés, continuoit d'enfoncer tout ce qu'il avoit devant lui; de sorte que Louis pendant quelques momens se crut entierement perdu. Mais le Duc Warin qui commandoit les Milices de Provence & de Toulouse, leur aïant fait faire un mouvement fort à propos, qui lui donna lieu de prendre en flanc Lothaire, il le chargea si rude- Chronic. Ademari.

842. ment, qu'il l'arrêta & le rompit. Les Troupes de Baviere reprirent cœur, & Charles aïant entierement défait le jeune Pepin, vint pour envelopper les Troupes de Lothaire, qui commencerent à fuir de toutes parts.

Ces deux Princes remportent une victoire complete.

Les Troupes oppoſées à celles du Duc Adelard, dès qu'elles virent de loin la déroute de leur parti, jetterent leurs armes pour demander quartier, ou pour s'enfuir avec plus de vîteſſe. Ainſi le champ de bataille & la victoire complete demeurerent aux deux Rois. Le Comte Warin, qui dans nos Hiſtoires eſt appellé tantôt Comte, tantôt Duc, tantôt Marquis, ſelon les divers Emplois qu'il eut ſous ce Regne & ſous le précedent, eut la plus grande part à la victoire.

Chronique de la Bibliotheque de M. de Meſmes.

Vide Sirmond. in Notis ad Capitula Caroli Calvi.

Dans la premiere ardeur de la pourſuite il ſe fit un grand carnage des ennemis; mais les deux Rois par un mouvement de generoſité chrétienne & de tendreſſe pour leur patrie, ſentimens rares dans les guerres civiles, firent ſonner la retraite, & commanderent aux Soldats de faire quartier par tout à ceux qui le demanderoient. Lothaire gagna en fuïant Aix-la-Chapelle, où il arriva, ſuivi de fort peu de ſes gens.

Nithardus. L. 2. ad an. 841.

Cette bataille ſe donna le vingt-cinquiéme de Juin de l'an 842. & fut infiniment ſanglante pour les vaincus & pour les vainqueurs; mais je ne trouve point dans les Auteurs contemporains ce que d'autres plus recents ont écrit, qu'il y avoit péri cent mille hommes. Selon les anciennes Coûtumes de Champagne, le ventre, c'eſt-à-dire, la mere, ennoblit les enfans, quoique le pere ſoit roturier, & l'on prétend que cette Coûtume a tiré ſon origine de cette bataille, où il périt tant de Nobleſſe de cette Province, qu'il n'en reſtoit preſque plus pour perpetuer les Familles Nobles, & que ce fut pour y ſuppléer & remplir le Corps de la Nobleſſe, que ce privilege fut accordé aux femmes nobles. Cette tradition & ce privilege, duquel tous les Juriſconſultes ne conviennent pas, ſervent au moins à confirmer qu'il ſe fit en cette occaſion un horrible carnage. George Evêque de Ravenne, que le Pape Gregoire IV. avoit envoïé en France, pour tâcher de faire la paix entre tous ces Princes, s'étant trouvé dans le Camp de Lothaire, y fut pris, ou plûtôt il fut délivré d'une eſpece de captivité où Lothaire l'avoit retenu, ſans vouloir lui permettre d'aller trouver les deux Rois: ces Princes le traiterent avec beaucoup d'honnêteté, mais ſans accepter ſa mediation, qui n'étoit plus de ſaiſon après une telle victoire.

842.

Ils font publier une amnistie, & assemblent les Evêques.

Ibid.

Les deux Princes, persuadés qu'ils étoient, que c'étoit de Dieu seul qu'ils la tenoient, continuerent d'en user d'une maniere très-chrétienne. Ils ordonnerent qu'on enterrât avec les cerémonies de l'Eglise tous les corps, soit de leurs Soldats, soit des ennemis; que l'on pansât avec beaucoup de soin les blessés de l'un & de l'autre parti, & firent publier une amnistie pour tous ceux de leurs Sujets qui voudroient rentrer dans leur devoir. Ils assemblerent même les Evêques, & se soumirent à leur jugement, pour sçavoir par leur bouche, comme par l'Oracle de Dieu, si ni eux, ni leur Conseil, ni leurs Soldats n'étoient point coupables devant la divine Majesté, du sang répandu dans cette bataille. Les Evêques répondirent que la justice de leur cause, & tous les efforts qu'ils avoient faits pour n'en pas venir à cette extrêmité, les disculpoient parfaitement; qu'il falloit seulement que chacun sondât son cœur, pour voir si la colere, la haine, la vaine gloire n'étoient point entrées dans le motif de leur guerre & des actions qu'ils avoient faites dans la bataille, & qu'en ce cas il falloit avoir recours à la Confession secrete de leurs pechés, pour en avoir l'absolution. Enfin, on intima un jeûne de trois jours pour le repos des ames de ceux qui étoient morts dans le combat.

Les Normans entrent en France, & y font d'horribles ravages.

On devoit bien s'attendre que les ennemis de la France se prévaudroient de tous ces desordres. Nomenoi Duc de Bretagne, un des plus habiles Princes qui aïent gouverné cette Principauté, prenoit dès-lors des mesures pour secouer le joug de la France, & se mettoit en état de se faire craindre ou rechercher des deux partis. Mais les Normans, quoique beaucoup plus éloignés que les Bretons, étoient bien plus à apprehender pour la France. Ils y avoient déja fait les années passées diverses courses; mais ils commencerent dès celle-ci ces horribles ravages, par lesquels ils la désolerent si souvent depuis.

Ils pillent Rouen & tous les Païs des environs.

Annales Bertiniani.

Ils entrerent par l'embouchûre de la Seine, & poussés par la Marée, ils oserent monter jusqu'à Rouen, surprirent cette Ville, la pillerent aussi bien que tous les Monasteres & tout le Païs des environs, & après avoir chargé leur Flote d'un butin infini, s'en retournerent sans être attaqués ou poursuivis.

Nithardus. L. 3.

Les trois Souverains François étoient trop éloignés de ce Païs-là pour le secourir. L'Empereur Lothaire après la bataille de Fontenai, s'étoit retiré à Aix-la-Chapelle. Le Roi de Baviere avoit repassé le Rhin, & Charles étoit allé en Aquitaine, pour y dissi-

842. par les restes du parti du jeune Pepin. Il auroit peut-être mieux fait de s'assûrer des Peuples de Neustrie, qui n'auroient pas balancé à se donner à lui, s'ils l'avoient vû à la tête d'une Armée victorieuse: mais ce qui le détermina à aller en Aquitaine, fut le Duc Bernard, qui continuoit toûjours à garder une espece de neutralité entre les deux partis, pour se donner à celui qui auroit le dessus.

Ce Duc s'étoit avancé avec les Troupes de son Duché de Languedoc jusqu'à trois lieues de Fontenai, sans avoir voulu se joindre ni au jeune Pepin, ni à Charles. Il les laissa se battre; & sitôt qu'il eut appris la défaite de Pepin & de Lothaire, il envoïa son fils Guillaume à Charles, pour le complimenter sur sa victoire. Après ce compliment, Guillaume le pria de vouloir bien lui assûrer la possession de certaines Terres que son pere possedoit en Bourgogne, & tenoit *en benefice* de ce Prince; qu'à cette condition tous deux se donneroient à lui, & que son pere feroit en sorte que Pepin renonçât à ses prétentions sur l'Aquitaine.

Charles accepta sans hésiter cette offre, accorda à Guillaume tout ce qu'il lui demanda, & sur l'assûrance que Bernard lui donna de travailler efficacement à l'entiere soumission de l'Aquitaine, il marcha vers la Loire avec l'Imperatrice sa mere, & donna ordre au Duc Adelard de parcourir la Neustrie, & d'y ménager les esprits des Seigneurs & des Peuples en sa faveur.

Cependant ses Troupes, sans sa permission, soit par impuissance de subsister, soit pour se remettre des fatigues d'une campagne qui avoit été très-rude, se séparerent pour la plûpart; de sorte qu'il passa la Loire avec fort peu de monde. Pepin qui par l'avis de Bernard devoit venir trouver le Roi pour traiter avec lui, aïant sçû qu'il étoit entré en Aquitaine avec si peu de forces, éluda sous divers prétextes, les propositions qu'on lui fit de sa part, & refusa la Conference; & ainsi le voiage d'Aquitaine aboutit seulement à détacher quelques Seigneurs du parti de Pepin, mais non pas à le ruïner entierement.

[illegible] D'autre part, Lothaire par ses artifices ordinaires tint en suspens les esprits des Peuples de Neustrie, d'ailleurs assés portés pour Charles. Il fit répandre comme une nouvelle constante, *Ibid.* que Charles avoit été tué à la bataille de Fontenai, & le Roi de Baviere dangereusement blessé: & lorsqu'Adelard se fut avancé jusqu'à Chiersi sur l'Oise avec quelques Troupes, il y trouva les

esprits si prévenus de ces faux bruits, qu'on ne vouloit pas seulement l'écouter. Plusieurs lui écrivoient ou lui disoient, que s'ils étoient assûrés que Charles fût vivant, ils se declareroient sans tarder pour lui; mais que dans l'incertitude où ils étoient là-dessus, ce seroit une grande témérité à eux de s'exposer à l'indignation & à la fureur de Lothaire, qui assembloit une nouvelle Armée sur la Frontiere, pour rentrer dans la Neustrie; que si le Roi étoit vivant, il devoit venir se montrer à ceux qu'il sçavoit bien lui être affectionnés pour la plûpart, & qu'ils ne comprenoient pas pourquoi il ne leur envoïoit qu'un General, pour se remettre en possession de la plus belle partie de son Etat. 842.

Lothaire avoit encore son parti dans la Neustrie, soûtenu par un Seigneur nommé Gombault, qui à la tête d'un Corps de Troupes, parcouroit tout le Païs, pour le maintenir dans l'obéissance de ce Prince, & cherchoit toutes les occasions de donner sur Adelard.

Ce General voïant les choses en cet état, écrivit à Charles, qu'il étoit de la derniere importance qu'il se fît voir en Neustrie, & au plûtôt, & qu'il alloit l'attendre à Paris, où il feroit reposer ses Troupes. Cette Capitale s'étoit remise sous l'obéissance de ce Prince: mais l'Histoire ne marque point la maniere dont cela se fit. Sur cet avis Charles partit d'Aquitaine, & vint s'aboucher avec Adelard à Espone, Bourg proche de Mante. Ils étoient convenus le Roi de Baviere & lui de se trouver à Langres au premier jour de Septembre, pour y conferer ensemble sur leurs affaires communes. Charles se hâta de s'y rendre; & afin de faire sçavoir dans toute la Neustrie, que les bruits qui avoient couru de sa mort étoient faux, il prit son chemin par Beauvais, par Compiegne, par Soissons, par Châlons sur Marne. Il fut reçu dans toutes ces Villes, qui n'étoient point en état de défense; mais très-peu de Seigneurs vinrent l'y voir. Les partisans de Lothaire avoient par tout pris le dessus, & Charles avoit si peu de monde, que soit par mépris pour lui, soit par crainte de Lothaire, il ne se fit aucun mouvement en sa faveur.

Alors Charles reconnut que son voïage d'Aquitaine, & la séparation de son Armée lui avoient fait perdre tout le fruit de sa victoire; & étant à Reims, il reçut un Courier de la part du Roi de Baviere, qui lui mandoit qu'il ne pouvoit pas se rendre à Langres; parce que Lothaire étoit sur le point d'entrer dans son Païs.

842.

Il donne liberté de conscience aux Saxons, pour les gagner.

Annales Bertiniani.

En effet, ce Prince qui avoit promptement levé une nouvelle Armée, étoit devenu redoutable à ses vainqueurs. Pour retenir les Saxons dans ses interêts, il leur fit une proposition bien indigne d'un Prince Chrétien; mais tout cede à l'ambition dans un cœur qu'elle possede. Les Saxons avoient dès le tems de Charlemagne embrassé la Religion Chrétienne, plus par crainte, que par une sincere conversion, & plusieurs d'entre eux conservoient toûjours beaucoup de penchant pour l'idolâtrie; Lothaire fit publier une Declaration, par laquelle il accordoit à tous ceux du Païs une pleine liberté de conscience, & permission de suivre telle Religion qu'ils voudroient. Cette offre fut acceptée avec joie; la plûpart retournerent aux superstitions du Paganisme, & prirent les armes pour Lothaire. De plus Louis le Débonnaire avoit donné à Heriolte Roi d'une partie des Normans, un Duché dans la Frise. Lothaire le gagna, & le fit declarer pour lui, en ajoûtant encore quelque Territoire à son Duché, & grossit par-là son Armée de quelques troupes de Normans. Avec ces forces il marcha du côté du Rhin, pour entrer sur les terres du Roi de Baviere.

Ce Prince donna avis à Charles du danger où il étoit, & le prioit de faire quelque diversion, pour empêcher que Lothaire ne vînt l'accabler. Charles qui reçut à Reims ces nouvelles, assembla ce qu'il put de troupes, & leur donna rendés-vous à S. Quentin. Avec cette Armée qui n'étoit pas fort nombreuse, il marcha du côté de Mastric, & entra sur les terres de Lothaire.

Charles lui fait de nouveau des propositions de paix.

La diversion réussit. L'Empereur quitta le dessein d'attaquer le Roi de Baviere, & revint sur ses pas, dans l'esperance de surprendre Charles: mais ce Prince aïant fait ce qu'il prétendoit, & jugeant que la saison avancée ne permettoit pas à Lothaire de retourner contre le Roi de Baviere, se retira. Neanmoins comme il eut appris que Lothaire étoit arrivé à Thionville, il lui envoïa le Duc Adelard, le Comte Gilbert, & l'Abbé Hugues, pour lui faire de nouveau des propositions de paix. Mais pour ôter au Roi de Baviere les soupçons qu'il pourroit prendre de cette démarche, il lui dépêcha un Seigneur nommé Rabanon, pour l'assûrer de son attachement, & qu'il ne concluëroit jamais rien à son préjudice. C'étoit en effet plûtôt pour amuser Lothaire, que pour autre dessein, que ce Prince

té en usoit ainsi, & la suite de sa vie nous fera voir qu'il ne fut ni gueres moins habile, ni gueres moins artificieux, que son frere aîné. 842.

Comme Lothaire ne faisoit que des réponses generales à ces propositions, Charles se retira à Paris avec ses troupes. Il y avoit convoqué une Diete de tous les Seigneurs ses Vassaux, & le Roi de Baviere devoit aussi s'y rendre, supposé que Lothaire cessât de l'inquieter du côté du Rhin. Nithardus. Lib. 3.

Lothaire s'avance jusqu'à S. Denys.

Lothaire suivit Charles, & résolut de porter à son tour la guerre au-delà de la Seine, avec son Armée composée de François Austrasiens, de Saxons, d'Allemans & de Thuringiens, qui faisoient par tout des desordres effroïables. Il s'avança jusqu'à S. Denys où il se saisit d'environ vingt bateaux, avec lesquels il faisoit mine de vouloir forcer le passage de la riviere.

Charles prit tous les moïens possibles pour empêcher ce passage. Il laissa une forte Garnison dans Paris. Il en mit aussi une nombreuse à Melun; posta des troupes à tous les gués de la Seine qui étoit alors fort basse; il alla avec son Armée camper à S. Clou, pour être à portée de secourir toutes les troupes qu'il avoit laissées à la garde des gués, & il convint avec les Commandans de tous ces postes, de certains signaux qui devoient venir jusqu'à lui de Corps de Garde en Corps de Garde, toutes les fois que les ennemis voudroient tenter le passage. Ses inquietudes furent beaucoup diminuées par les pluies qui survinrent avec une telle abondance, que la Seine s'enfla tout d'un coup, & ne se trouva presque plus guéable en aucun endroit. *Ibid.*

Lothaire voïant par-là tous ses projets évanouis, envoïa faire à son tour des propositions de paix, qui étoient qu'outre les Païs d'au-delà de la Seine, il cederoit à Charles ceux d'en-deçà du côté de la mer, & qu'il lui abandonneroit le jeune Pepin, à condition qu'il renonçât à l'Alliance qu'il avoit faite avec le Roi de Baviere.

Charles lui répondit qu'il ne pouvoit avec honneur renoncer à l'Alliance, qu'il avoit jurée avec le Roi de Baviere; que tous les Païs depuis la Meuse jusqu'à la Loire lui appartenoient suivant le partage fait par l'Empereur leur pere, & qu'il étoit d'autant plus résolu à s'y maintenir, qu'il ne pouvoit abandonner quantité de Noblesse de ces Païs-là, qui depuis peu s'étoit venue donner à lui & le reconnoître pour son legitime Maître: qu'il étoit prêt de signer

842. une Tréve pour tout l'hiver qui approchoit, à condition que chacun demeureroit pendant ce tems-là en possession de ce qu'il tenoit : qu'au printems on pourroit convenir d'un lieu pour y traiter de la paix ou d'un champ de bataille, afin de terminer par les armes & par un combat décisif, des differends qui causoient la ruine universelle de l'Etat.

Lothaire peu satisfait de cette réponse décampa de S. Denys & vint vers Sens, où le jeune Pepin le joignit avec des troupes d'Aquitaine, & Charles reçut sur ces entrefaites une fâcheuse nouvelle.

La Ville de Laon se révolte. Charles la reprend aussi-tôt.

Il apprit que sa sœur Hildegarde gagnée par Lothaire avoit fait révolter la Ville de Laon. La chose lui parut importante & très-dangereuse dans les conjonctures presentes. Il choisit parmi ses troupes ce qu'il avoit de meilleure Cavalerie & de plus leste Infanterie, partit de Paris avec elles, & marcha nuit & jour nonobstant un très-grand froid, & arriva à Laon, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Sa presence étonna la Princesse & les Habitans, qui se rendirent, & il leur pardonna. Après une si heureuse expedition il revint à Paris.

Cette conduite sage & vigoureuse avec laquelle il avoit fait avorter tous les desseins de son ennemi, lui rendoit les Seigneurs de Neustrie de jour en jour plus favorables. Au contraire Lothaire y voïoit son credit beaucoup diminué par ses mauvais succès. C'est pourquoi il résolut d'y rétablir sa réputation par quelque action d'éclat.

Diverses entreprises de Lothaire qui ne réussissent point.

Il sçut que Charles avoit envoïé une partie de ses troupes dans le Perche en quartier d'hiver. Il espera les surprendre, & marcha de ce côté-là avec beaucoup de promptitude accompagné de Pepin. Mais il trouva des gens sur leur garde, & ne put les entamer en aucune maniere. Il entra dans la Touraine, d'où il envoïa solliciter Nomenoi Duc de Bretagne de se declarer pour lui, & de le reconnoître pour son Souverain en lui rendant hommage : mais le Duc qui s'étoit reconcilié avec Charles, rejetta cette proposition avec hauteur.

Toutes ces entreprises de Lothaire qui ne réussissoient point, chagrinerent Pepin. Il s'en retourna fort mécontent en Aquitaine, & Lothaire avec son Armée toute ruinée, alla à Aix-la-Chapelle, pour y passer le reste de l'hiver.

Ce qui l'obligea encore à hâter son retour, fut l'avis qu'il eut,

que le Roi de Baviere se préparoit à passer bientôt le Rhin, pour venir en France se joindre à Charles. 842.

Lothaire en s'éloignant d'Aix-la-Chapelle, pour venir du côté de Paris, avoit laissé un corps d'armée à Otgar Evêque de Maïence, à dessein de l'opposer au Roi de Baviere, en cas qu'il voulût faire quelque entreprise. Ce Prélat aïant appris qu'il s'approchoit du Rhin pour le passer, mit cette Armée en campagne à la fin de Decembre, & l'aïant fait cantonner le long des bords de ce fleuve, en rendoit le passage impossible ou très-hazardeux. Charles fit dire au Roi de Baviere qu'il ne se rebutât point, & qu'il l'assûroit de lui faciliter le passage. En effet il partit de Paris au commencement de Janvier avec une partie de ses troupes, & 843. marcha à grandes journées vers Toul, & delà dans l'Alsace, & alla camper à Saverne.

L'Archevêque de Maïence n'étant pas assés fort pour résister à tous les deux, & craignant d'être enveloppé, rompit son Armée, & donna par sa retraite, la liberté du passage au Roi de Baviere.

Le Roi de Baviere & le Roi Charles renouvellent leur Alliance.

C'étoit-là une de ces guerres, où l'adresse & la conduite des Generaux avoit autant de part, que la bravoure des Soldats, & où chacun étoit appliqué à profiter de toutes les fausses démarches de son ennemi. Le quatorziéme de Février de l'an huit cens quarante-trois, les deux Rois se virent à Strasbourg, où ils renouvelerent leur Alliance. Il étoit de leur interêt, que non seulement leurs ennemis, mais encore les Peuples de leur parti fussent persuadés qu'elle étoit sincere : peu de gens le croïoient à cause de tout ce qui s'étoit passé du vivant de l'Empereur leur pere, & de la haine extrême que l'Imperatrice mere de Charles avoit toûjours fait paroître pour Louis de Baviere, & de celle que ce Prince avoit eue de tout tems pour l'Imperatrice. C'est pourquoi ces deux Princes affecterent de se donner l'un à l'autre les marques les plus publiques & les plus convainquantes de la plus parfaite union & de la plus tendre amitié. Ils se faisoient continuellement des presens ; ils mangeoient presque toûjours ensemble ; ils logeoient dans la même maison ; ils avoient dans les Conseils l'un pour l'autre toute la déference possible. Il ne s'y faisoit jamais de propositions ambigues, captieuses, interessées. On voïoit dans toute leur conduite, de la droiture, de la franchise, & un desir sincere du bien commun. Ils se trouvoient ensemble aux revûes

Nithardus. L. 3.

843. & à tous les exercices qu'on faisoit faire aux Soldats. Ils se mettoient quelquefois chacun à la tête de leurs troupes, leur faisoient faire eux-mêmes l'exercice, & les faisoient marcher les uns contre les autres comme dans un combat.

Ces deux Princes, quoique d'une taille mediocre, étoient au reste beaux & bien faits, & très-adroits à l'exercice des armes. Ces manieres populaires & cordiales leur gagnoient le cœur de toutes les Nations qui composoient leurs armées, où il y avoit outre les François, quantité de Saxons, de Gascons & de Bretons. Mais ils ne se contenterent pas de cela.

Nithardus. Lib. 3.

Ils font un serment solemnel, de ne se jamais abandonner l'un l'autre.

Ils voulurent faire un serment solemnel en presence des deux armées, de ne jamais s'abandonner l'un l'autre. Ils les mirent toutes deux en bataille dans une vaste campagne à la vûe de la Ville de Strasbourg, & les haranguerent chacun en leur langue. Charles en Roman, c'est-à-dire en un Latin fort corrompu qui étoit la langue la plus en usage dans la Neustrie; & Louis en langue Tudesque ou Germanique que l'on parloit au-delà du Rhin. Nithard qui y étoit present, rapporte la harangue de Louis, qui comme l'aîné parla le premier en ces termes.

Ibid.

« C'est une chose qui vous est connue à tous, que l'ambition » de l'Empereur Lothaire, aussi-bien que la fureur avec laquelle » il nous a persecutés, le Roi Charles mon frere & moi depuis » la mort de l'Empereur notre pere. Il a mis tout en œuvre, pour » nous faire périr tous deux. Ni le motif du Sang, ni celui de la » Religion, ni celui de la justice n'ont pû l'engager à nous accor- » der la paix que nous lui demandions. Nous avons été contraints » de nous en rapporter au jugement de Dieu, qui a prononcé en » notre faveur dans la bataille de Fontenai que nous avons ga- » gnée. Vous êtes témoins de la maniere dont nous usâmes de la » victoire. Nous ne voulûmes pas poursuivre un ennemi aussi ani- » mé qu'il l'est à notre perte, parce que nous nous souvînmes qu'il » étoit notre frere. Nous arrêtames l'ardeur de nos Soldats pour » empêcher le carnage. Nous l'avons encore depuis conjuré, tout » vainqueurs que nous étions, de nous faire justice; mais plus » acharné que jamais à notre ruine, il n'a point cessé de nous fai- » re une cruelle guerre, & de remplir tout l'Empire François » d'incendies, de meurtres & de brigandages. C'est pour faire fi- » nir tous ces désordres que le Roi mon frere & moi nous nous » sommes rendus ici; & parce que nous sçavons que plusieurs de

» vous ne peuvent ſe perſuader que lui & moi agiſſions de bonne » foi l'un avec l'autre, & que nous puiſſions demeurer long-tems » unis, nous vous avons aſſemblés pour entendre nos ſermens, » où nous allons prendre Dieu à témoin, que ce n'eſt ni l'ambi- » tion, ni aucune prétention injuſte, mais le ſeul deſir de la paix » & du bien public qui nous fait agir ; c'eſt dont nous eſpe- » rons convaincre tout l'Empire François avec le ſecours que » nous donnera votre zele, votre fidelité & votre courage. Et » pour vous perſuader de la ſincerité du ſerment que je vais faire, » je déclare que ſi je le viole jamais au préjudice du Roi Charles » mon frere, dès-là je vous permets de vous ſouſtraire à l'obéiſ- » ſance que vous me devez, & que je vous tiens quittes du ſer- » ment de fidelité que vous m'avez fait. » 843.

Ce fut-là le diſcours que fit Louis Roi de Baviere à toute ſon armée, & qui fut entendu des plus conſiderables Officiers & Seigneurs qui s'étoient raſſemblés auprès de lui. Après qu'il eut achevé de parler, Charles harangua ſes troupes à peu près de la même maniere, & enſuite ils s'avancerent tous deux entre les deux armées, & Louis commença à prononcer le ſerment non pas en Tudeſque, mais en Roman, afin que ceux de l'armée de Charles l'entendiſſent; il le fit en ces termes.

* Pour l'amour de Dieu, & pour le bien du peuple Chrétien, & pour notre commune ſûreté, je jure d'emploïer déformais toutes mes forces, autant que Dieu m'en donnera le pouvoir, à défendre le Roi Charles mon frere en tout & par tout, comme un frere doit défendre ſon frere, & comme je voudrois qu'il le fît lui-même pour moi; & je jure de plus de ne faire jamais avec Lothaire aucun Traité, que je cruſſe en conſcience pouvoir être préjudiciable au Roi Charles mon frere.

Charles fit auſſi-tôt le même ſerment, & le fit en Tudeſque, afin que ceux de l'Armée de Louis l'entendiſſent. On fit enſuite faire un nouveau ſerment aux deux Armées, par lequel elles s'obligeoient à rendre obéiſſance aux deux Princes, & à leur être fideles contre Lothaire, & à abandonner celui des deux qui rompoit l'union. Cette cérémonie finit par de grandes acclamations, & avec une ſatisfaction mutuelle des Princes & des Armées.

Apud Goldaſt. L. 1. p. 190. Nithardus. Lib. 3. Annales Bertiniani.

* Pro Deo amor & pro Chriſtiano poblo & noſtro commun ſalvamento diſt di en avant in quant Deus ſavir & podir me dunat, ſi ſalvareio cist meon Fradre Karolo & in adjudha & in cadhuna cosa ſi om per dreit ſon Fradre ſalvar diſt in o quid il mi altro ſi fazet & ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon Fradre Karle in damno ſit.

843. Les deux Rois après avoir encore passé quelques jours à Strasbourg, allerent ensemble à Maïence, où Carloman fils de Louis arriva avec de nouvelles levées de Bavarois & d'Allemans. Un Seigneur nommé Bardou, qu'ils avoient envoïé en Saxe pour attirer ces Peuples dans leur parti, vint aussi les assûrer que les Saxons étoient pour la plûpart bien intentionnés pour eux, & que les ordres que Lothaire y avoit envoïés pour lever des Troupes, n'avoient eu aucun effet.

Quoique les deux Rois vissent de tous côtés tout si bien disposé en leur faveur, ils voulurent toutefois encore essaïer d'amener Lothaire à un accommodement. Ils lui envoïerent pour cela des Ambassadeurs; mais il les renvoïa sans les écouter. Ce qui aïant été rapporté aux deux Princes, & publié dans l'Armée, ce fut une indignation universelle, & les Soldats demanderent avec empressement, qu'on les fit marcher contre ce Prince obstiné, qui étoit la cause de tous les malheurs de la France.

Les Princes pour ne pas laisser rallentir l'ardeur du Soldat, résolurent d'aller au plûtôt attaquer Lothaire, qui étoit à Sinsik sur le Rhin entre Bonne & Andernac, & partirent de Maïence le dix-septiéme de Mars. Ils se séparerent en trois corps. Le Roi de Baviere prit son chemin le long du Rhin par Bingen, & fit descendre son Infanterie jusqu'à Coblents dans des bateaux; Carloman fils du Roi de Baviere, & Charles prirent plus à gauche, & se rendirent aussi le lendemain à Coblents.

L'Armée des deux Rois passe la Moselle : celle de Lothaire s'enfuit.

Otgar Evêque de Maïence avec d'autres Generaux de Lothaire, s'étoit campé le long de la Moselle pour en défendre le passage; mais dès que les Troupes des Princes parurent dans des bateaux rangés en ordre pour le forcer, l'épouvante se mit dans son Armée, & elle abandonna le rivage sans faire aucune résistance. Ainsi tout passa en peu de tems.

L'avis de cette déroute ne fut pas plûtôt porté à Lothaire, qu'il quitta Sinsik & se retira à Aix-la-Chapelle. Mais n'osant y attendre les ennemis, il en enleva tous les trésors, & même ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Eglise de Sainte Marie. Il mit en pieces pour l'emporter une grande table d'argent faite du tems de Charlemagne, où étoient representés en bas relief, le Globe terrestre & le Globe celeste, avec toutes les dimensions & divisions Geographiques & Astronomiques, Ouvrage très-précieux, & infiniment estimable pour ce tems-là. Il fit de gran-

Annales Bertiniani.

des largeſſes à ceux qui l'accompagnoient & aux Troupes qui l'avoient ſuivi. Ce qui n'empêcha pas que dans la ſuite la plûpart ne deſertaſſent. Il alla à Châlons ſur Marne, & de là à Troïes, où trouvant le Païs en partie déclaré contre lui & le reſte peu diſpoſé à prendre ſa querelle, il fuit juſqu'à Lyon, pour avoir en cas de neceſſité une retraite ſûre dans ſon Roïaume d'Italie. 843.

Quand les deux Rois eurent paſſé la Moſelle, ils marcherent droit à Aix-la-Chapelle, qui étoit depuis Charlemagne comme le Siege de l'Empire. Ils furent fort ſurpris de trouver cette place abandonnée, qu'il ne paroiſſoit aucun ennemi en campagne, & que tout ſe ſoumettoit à eux ſans reſiſtance.

Aïant appris la fuite de Lothaire, ils prirent la réſolution de le pouſſer à bout, & de le faire déclarer authentiquement déchu de tous les droits qu'il pourroit avoir, ou qu'il prétendroit avoir ſur tout le Païs d'en deçà des Alpes, & d'au-delà du Rhin.

L'autorité des Evêques ne fut jamais plus grande en France, que durant les guerres civiles qui avoient diviſé la Famille de Louis le Debonnaire, ſoit du vivant de cet Empereur, ſoit après ſa mort.

Les Princes flatoient volontiers l'ambition de ces Prelats, pourvû qu'elle ſervît à ſatisfaire la leur propre, & les faiſoient ſans peine diſpenſateurs des Couronnes, pourvû qu'ils les leur miſſent ſur la tête.

Ils aſſemblerent donc à Aix-la-Chapelle pluſieurs Evêques, & les prierent de décider & de déclarer aux Peuples de la part de Dieu, que la conduite de Lothaire, ſoit à l'égard de ſes freres, ſoit à l'égard de tant de Provinces de France, qu'il avoit ruinées par la guerre, meritoit qu'on le privât de la part que le défunt Empereur lui avoit donnée dans ce Roïaume par ſon Teſtament. Nithardus. Lib. 4.

Les Evêques de France declarent Lothaire déchû des Etats qu'il poſſedoit en-deçà des Alpes.

Les Evêques délibererent ſur un point ſi important, & après avoir rappellé la memoire des guerres que Lothaire avoit faites à ſon propre pere, de tant de ſermens violés à l'égard de ſes freres; après avoir exagéré ſon ambition, les homicides, les adulteres, les incendies, & generalement tous les déſordres dont elle avoit été la cauſe, ſon mauvais gouvernement, ſa conduite injuſte & violente, ils conclurent que c'étoit par un juſte

843. jugement de Dieu qu'il avoit été défait à la bataille de Fontenai, & qu'il venoit tout recemment d'abandonner ses Etats par une honteuse fuite ; que c'étoit la main de Dieu qui l'avoit chassé de son Trône, pour y placer ses freres plus dignes & plus capables de regner que lui : mais ils déclarerent en même tems aux deux Princes, qu'ils ne leur permettroient point de s'en mettre en possession, avant qu'ils eussent répondu en presence de tout le peuple à une demande qu'ils avoient à leur faire, qui regardoit le bien public.

Cette demande qu'ils leur firent publiquement, fut, s'ils étoient résolus de ne point imiter Lothaire dans leur maniere de gouverner l'Etat ; mais de se regler dans leur Gouvernement selon la loi & les ordres de Dieu. A cette question generale, les deux Princes firent aussi une réponse generale, que leur intention étoit de gouverner de la maniere qu'ils croiroient la plus conforme aux loix & aux volontés de Dieu. Sur quoi le President de l'Assemblée leur dit au nom de tous ces Prélats, »Recevez le Roïaume par l'autorité de Dieu, & gouvernez-le »selon sa divine volonté : nous vous en avertissons, nous vous »y exhortons, nous vous le commandons.» *Nit.*

Après ces paroles d'autorité ausquelles le Peuple applaudit, les deux Rois choisirent chacun douze personnes, pour faire le partage de tout l'Etat en deux ; & l'Historien Nithard dit qu'il fut lui-même un de ceux que Charles choisit.

Les deux Rois partagent les Etats entre eux.

Le partage se fit fort paisiblement; ceux qui le firent aïant égard à ce qui pouvoit être le plus convenable & le plus à la bienséance des deux Rois ; Louis avoit déja la Baviere par l'ancien partage, & une partie du reste de la Germanie. On y ajoûta la Frise, qui outre le Païs qui porte ce nom, comprenoit encore alors la Hollande & la Zelande. Il eut toute la Germanie, & tout ce qui est entre la Meuse & le Rhin. Charles eut tout le reste jusqu'aux Alpes & à l'Ocean, outre l'Aquitaine & tout ce qui étoit de l'Empire François en deçà & au-delà des Pyrenées, dont il avoit déja pris possession *.

Les deux Rois partageoient ici un Etat dont ils n'étoient pas entierement les maîtres ; car Lothaire avoit un gros parti dans

* En cet endroit du partage il y a une Lacune dans le Texte de Nithard qui a été remplie par un Auteur moderne, de la maniere que je l'ai dit : mais on voit par la suite de l'Histoire, que cet Auteur moderne a judicieusement suppléé à ce qui manque dans le Texte de l'ancien.

les

843.

les quartiers du Rhône, & Louis sçavoit qu'une grande partie des Saxons s'étoit depuis peu déclarée pour Lothaire. Ils se séparerent tous deux pour aller mettre ordre chacun dans son Etat. Louis s'en alla à Cologne, & Charles passa la Meuse pour venir en Neustrie, & par le bon ordre qu'il y mit, il ôta toute esperance à Lothaire d'y pouvoir relever son parti ; de sorte que ce Prince tout fier qu'il étoit, fut obligé de faire les premieres avances pour une paix, qu'il avoit toûjours si opiniâtrement refusée. Il leur fit témoigner que s'ils vouloient entendre à quelque accommodement, il s'y rendroit plus facile qu'il ne leur avoit paru jusqu'alors. Ils lui répondirent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix & leur réünion avec lui, pourvû qu'ils eussent des assurances de la sincerité de sa conduite.

Lothaire leur fait des propositions de paix.

Il leur envoïa trois Seigneurs de sa Cour, Joseph, Eberard & Egbert, qui les trouverent à Milli en Gâtinois, où Louis étoit revenu joindre Charles, & leur parlerent de sa part avec beaucoup de modestie, & d'un air bien different de celui que ses Ambassadeurs avoient toûjours affecté de prendre. Ils proposerent une alternative aux deux Rois ; qui étoit ou d'executer la proposition qu'ils avoient faite eux-mêmes à Lothaire quelque tems auparavant, d'ajoûter quelques places & quelques territoires du côté du Rhin & de la Meuse, au partage qui lui étoit échu par le Testament de son pere, afin qu'il pût soûtenir avec plus de dignité son titre d'Empereur : ou bien que s'ils avoient changé de pensée là-dessus, on fit un nouveau partage, & que sans y faire entrer l'Italie, la Baviere, l'Aquitaine, qu'ils ne s'étoient jamais contestées les uns aux autres, on divisât le reste de l'Empire François en trois parties égales, pour prendre chacun la leur d'un commun consentement, & couper pié à tous les sujets de querelle.

Ces Princes étoient si ennuïés de la guerre, qu'après avoir pris l'avis de la plûpart des mêmes Evêques qui avoient quelque tems auparavant ordonné la déposition de Lothaire, ils résolurent de le satisfaire, & après avoir conferé quatre jours avec les Ambassadeurs, ils convinrent de lui ceder tout le Païs d'entre le Rhin & la Meuse jusqu'à sa source, & depuis la source de la Meuse jusqu'à la Saone & au conflans de cette riviere & du Rhône ; & depuis le Rhône jusqu'à la mer Mediterranée avec tous les Evêchés, les Abbaïes, les Comtés & tout le Domaine

des Païs qui ſe trouvent dans cet eſpace en deçà des Alpes. En
843. même tems ils lui firent dire que c'étoit par le ſeul deſir de la paix & de la tranquillité de la France, qu'ils lui faiſoient des offres ſi avantageuſes, & nullement par la crainte de ſa puiſſance, & qu'ils étoient ſi éloignés de le craindre, que s'il ne s'accommodoit pas de ce qu'ils lui offroient, ils étoient prêts, s'il le vouloit, de remettre encore la déciſion de leurs differends au ſort d'une bataille.

Conrard frere de l'Imperatrice Judith, Abbon & Adelard porterent ces propoſitions à Lothaire de la part des deux Rois. Leur grande facilité à faire ces offres le rendit plus difficile à les accepter. Il ſe plaignit de ce qu'il n'y avoit pas de proportion entre ce que ſes freres lui offroient, & ce qu'ils gardoient pour eux, & qu'il n'y trouveroit pas dequoi dédommager les Seigneurs de Neuſtrie & de Germanie qui avoient ſuivi ſon parti, & s'étoient donnés à lui. Les Ambaſſadeurs pour tâcher de le contenter, ajoûterent, quoique ſans ordre, qu'ils feroient conſentir leurs Maîtres à lui ceder encore le païs d'en deçà de la Meuſe juſqu'à la Forêt Charbonniere. Il rejetta encore cette propoſition, & perſiſta à demander qu'on fît un nouveau partage, à l'exception de l'Italie, de l'Aquitaine, & de la Baviere.

On convient d'une Tréve.

Il falloit que les deux Rois euſſent un extrême deſir de la paix, pour ne ſe pas rebuter de l'aheurtement de Lothaire, & que lui-même en fût bien perſuadé pour tenir une telle conduite. Ils conſentirent neanmoins encore à cette propoſition. Au mois de Juin ils ſe rendirent tous trois auprès de Mâcon, pour traiter enſemble en perſonne. Ils laiſſerent leurs Armées ſur les deux rivages, & paſſerent avec un nombre de gens dont ils convinrent dans l'Iſle d'Ancile. Il ſe fit là une reconciliation qui parut être ſincere. Ils ſe promirent les uns aux autres avec ſerment de ne plus faire aucun acte d'hoſtilité, & d'envoïer chacun leurs Miniſtres, pour faire les partages au premier jour d'Octobre. Metz fut la place dont on convint pour tenir la conference.

Louis durant cette Tréve paſſa en Saxe où les deux partis, dont l'un tenoit pour Lothaire & l'autre pour Louis de Baviere, ſe faiſoient une cruelle guerre. Il y avoit chés les Saxons trois Ordres differens, qui faiſoient comme les trois membres de l'E-

842.

tat ; sçavoir les Nobles appellés en Saxon Edhilinges, les Serfs ou Esclaves appellés Lazzes, les Ingenus ou Libres qui composoient ün Ordre mitoïen entre les Nobles & les Lazzes, & qui portoient le nom de Frilinges. Les Nobles s'étoient déja partagés en deux factions, l'une avoit pris le parti de Lothaire, & l'autre celui de Louis ; & Lothaire pour s'attacher les Frilinges & les Lazzes, avoit fait cette criminelle Ordonnance dont j'ai parlé, par laquelle il permettoit à tous ceux qui le voudroient, de retourner aux anciennes superstitions du Paganisme. C'est ce qui les lui avoit rendus favorables pour la plûpart, & ce qui causa apparemment la division des Nobles, dont les uns furent contens, & les autres choqués de cette Ordonnance. Quoi qu'il en soit, les Lazzes à l'occasion de ces changemens & de ces troubles, firent une conspiration presque generale contre leurs Maîtres qui ne s'accordoient pas bien entre eux, & ils prévalurent tellement, qu'ils les obligerent pour la plûpart à quitter le Païs. *Nithardus. l. 4.*

Les Normans que Lothaire avoit appellés à son secours, venoient aussi de faire des courses dans la Germanie, & y avoient pillé quelques Places ; & Louis apprehenda que ces Peuples & les Esclavons toûjours prêts à profiter des dissentions des François, ne se joignissent à eux. Tous ces mouvemens & ces dispositions de la Germanie à la révolte, demandoient la presence de Louis. Il en fit sentir les effets aux Saxons révoltés qui s'étoient donné un nouveau nom de faction, en s'appellant Stellinges.

Son arrivée subite avec de bonnes Troupes dissipa celles de ces Esclaves rebelles. Il fit couper la tête à cent quarante, & en fit pendre quatorze des plus coupables. Il fit couper le nés, ou les oreilles, ou les mains à plusieurs autres, selon qu'ils avoient eu part à la rebellion. Il en exila quelques-uns, & fit revenir ceux qui avoient soûtenu son parti. Ces executions rétablirent parfaitement son autorité dans tout le Païs, & l'y firent craindre. *Annales Bertiniani.*

Ce que Louis faisoit en Saxe, Charles tâchoit de le faire en Aquitaine, & y poussoit à toute outrance les Partisans du jeune Pepin. Quelques-uns furent pris, le reste fut dissipé, & Pepin se cacha. Pour Lothaire, il retourna à Aix-la-Chapelle, & fit sentir son indignation à plusieurs Seigneurs de la Forêt d'Ardennes, qui avoient suivi le parti de ses freres.

Louis & Charles se trouverent à Vormes sur la fin de Septembre, & Lothaire vint à Thionville, pour y demeurer pendant [illegible]

843.
Coblents : la Tréve y est prolongée.

les Conferences de Metz. Par-là Lothaire contrevenoit à un des articles préliminaires qui étoit, que lui & ses deux freres se tiendroient également éloignés du lieu des Conferences, afin que tout y fût reglé avec pleine liberté par les Députés de la Nation Françoise. Les deux Rois lui envoïerent representer les suites fâcheuses de cette infraction ; & après plusieurs difficultés qu'ils se firent les uns aux autres, il fut résolu qu'on ne s'assembleroit point à Metz, mais à Coblents. Les Députés des trois Princes s'y trouverent au nombre de cent dix, & commencerent leur Conference le dix-neuvieme d'Octobre. Pour éviter les occasions de querelles entre les divers partis, on convint que les Députés de Charles & de Louis demeureroient au-delà du Rhin, & ceux de Lothaire en-deçà, d'où ils venoient tous les jours à Coblents, & s'assembloient dans l'Eglise de S. Castor.

Les moïens de faire les partages à peu près égaux, faisoient tout le sujet & toute la difficulté des Conferences. Il ne se trouvoit personne qui eût une connoissance assés exacte de la qualité des Provinces, des limites, des territoires, des revenus que produisoient les divers Etats, du nombre des Habitans, & de plusieurs autres particularités, dont il faut être instruit en pareilles occasions, pour l'avantage du Prince dont on doit ménager les interêts. Après plusieurs projets que l'on fit sur ce sujet, Lothaire pressant fort la conclusion, parce que c'étoit à lui à choisir tel lot qu'il voudroit, il fut résolu du consentement de tous les trois partis, de remettre le partage à la S. Jean de l'année suivante, & de prolonger la Tréve ; & la prolongation en fut signée à Thionville, où tous les Députés se rendirent.

Charles épouse Hermen[illegible] niece du Duc A[illegible]l. [illegible] Lib. 4

Il paroît que durant cet intervalle Charles demeura Maître de la Neustrie, Lothaire de l'Austrasie, Louis de toute la Germanie. Car Louis aussi-tôt après que la continuation de la Tréve fut signée, entra avec son Armée en Saxe, où les Esclaves s'étoient de nouveau révoltés contre leurs Maîtres, punit ces rebelles, & en fit un carnage horrible. Pour Charles, il étoit demeuré à Chiersi sur l'Oise, & prit ce tems-là, pour épouser Hermentrude niece du Duc Adelard.

Ce mariage se fit autant par politique que par inclination. Adelard avoit été très-puissant sous l'Empire de Louis le Débonnaire, & s'étoit rendu extrêmement agreable aux Seigneurs François ; mais aux dépens de son Maître par le grand nombre de Pri-

vileges dont il les avoit fait gratifier; Privileges qui augmentoient autant la puissance & l'indépendance des Seigneurs particuliers, qu'elle diminuoit l'autorité du Prince. Le credit qu'Adelard s'étoit acquis par cette condescendance duroit encore, & étoit d'un grand poids pour le parti en faveur duquel il se declareroit. Ce fut la raison qui engagea Charles à épouser la niece de ce Seigneur. Le mariage se fit au mois de Decembre à S. Quentin. Il y passa la Fête de Noel, & delà il alla à Valenciennes, où il partagea à plusieurs de ses Capitaines les postes importans d'entre la Seine & la Meuse; & alla passer le reste de l'hiver en Aquitaine, pour y étouffer toutes les semences des révoltes que le jeune Pepin tâchoit toûjours d'y fomenter: mais dans l'état chancellant où étoit alors l'Empire François, il s'en faisoit tout à coup de nouvelles, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & il s'en fit alors une fâcheuse.

843.

Ibid.

Le Comte Lambert autrefois Gouverneur de la Marche ou Frontiere de Bretagne, avoit toûjours suivi hautement le parti de Lothaire. Quelque tems avant la bataille de Fontenai il fut obligé de se soumettre à Charles, le Duc de Bretagne n'aïant pas voulu se declarer contre ce Prince. Charles reçut Lambert avec beaucoup de bonté, lorsqu'il vint le saluer au Mans: mais son Gouvernement lui fut ôté, & il fut donné au Duc Renaud natif d'Aquitaine.

Registrum Monasterii Sancti Sergii Andegav.

Lambert chagrin de se voir ainsi dépouillé, & persuadé qu'il feroit plaisir à Lothaire, entreprit de faire declarer le Duc de Bretagne contre Charles. Ce Duc étoit Nomenoi que l'Empereur Louis le Débonnaire avoit choisi pour gouverner les Bretons à la place de Morvan qui avoit pris en se révoltant la qualité de Roi.

Lambert vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. Nomenoi se souleva, & étant aussi-tôt après tombé malade, il mit son fils Herispée à la tête d'une Armée, qu'il envoïa ravager le territoire de Rennes. Renaud vint au secours, & rencontra les Bretons à Messac proche de la riviere de Villaine au-dessus de Rennes. Il les attaqua & les défit; Lambert avec d'autres Troupes suivoit de près le fils du Duc de Bretagne, & arriva dans le tems de la déroute. Il trouva les François en desordre, & débandés après les ennemis qu'ils poursuivoient, & il les chargea si vivement; & si à propos que, tout vainqueurs qu'ils étoient, ils fu-

Nomenoi Duc de Bretagne se declare contre Charles.

rent obligés de fuïr à leur tour. Beaucoup demeurerent sur la place, & entre autres le Duc Renaud. Le fruit de cette victoire fut la prise de Nantes, dont Lambert fut fait Gouverneur par le Duc de Bretagne.

843.

Ibid.

Les trois Princes font un nouveau partage.

A peine fut-il en possession de ce Gouvernement, qu'il se brouilla avec le Duc qui le lui ôta. Mais il ne fut pas long-tems sans s'en venger *. Il sçut qu'une grosse flotte de Normans étoit sur les côtes d'Aquitaine. Il les alla trouver, & leur offrit de leur faire surprendre & piller Nantes. Ils le suivirent, & un vent d'Occident fort propre pour entrer dans la Loire s'étant élevé, ils arriverent inopinément à Nantes qu'ils prirent par escalade, & où ils mirent tout à feu & à sang. Ils firent des détachemens qui ravagérent l'Anjou & la Touraine. Ils emmenerent avec eux une infinité de prisonniers & un butin inestimable. De là ils allerent faire déscente en Guienne où ils firent de pareils désordres; & s'étant emparés d'une Isle que l'Histoire ne nomme point, ils firent ce qu'ils n'avoient encore osé faire sur les côtes de France. Ils s'y arrêterent & y construisirent des barraques pour y passer l'hiver, tristes & funestes effets d'une guerre civile, qui contribuerent pourtant à avancer la paix; car les trois Princes s'étant sur ces entrefaites rendus à Verdun où se devoit faire le nouveau partage, il se fit tranquillement, & de cette sorte. Louis eut tous les Païs dépendans de l'Empire François au-delà du Rhin, & de plus les Villes & territoires de Spire, de Vormes & de Maïence, & par cette raison nous ne l'appellerons plus désormais Roi de Baviere, mais avec les anciens Auteurs, Roi de Germanie. Lothaire, outre l'Italie & sa qualité d'Empereur eut tout le Païs d'entre le Rhin & l'Escaut, le Hainaut, le Cambresis, & quelques autres Comtés d'en deçà de la Meuse, & depuis la source de cette riviere jusqu'au conflans de la Saône & du Rhône, & depuis le conflans tout le Rhône jusqu'à la mer avec les Comtés d'en deçà, & d'au-delà. Charles eut tout le reste de la France, & porta le nom de Roi de France. Les Princes se retirerent fort satisfaits, & se firent reciproquement de grands sermens de contribuer de tout leur possible à entretenir une bonne paix.

Regino in Chronic. Annales Bertiniani.

* En cet endroit l'ancien Auteur du Manuscrit de S. Serge appelle le Païs Nantois, nouvelle Bretagne; marque que ce Païs-là ne fut compris sous le nom de Bretagne que depuis que Nomenoi s'en fut emparé. Je croirois volontiers la même chose de Rennes, qui depuis le commencement de la Monarchie passa toujours pour une Ville de France.

843. *Mort de l'Imperatrice Judith.*

L'Imperatrice Judith n'eut pas la ſatisfaction de voir cette reconciliation ; elle étoit morte à Tours le 19. d'Avril de cette même année.

Ce fut une Princeſſe d'un grand eſprit & d'une grande habileté. L'autorité qu'elle ſe donna dans le Gouvernement lui attira du vivant de l'Empereur ſon mari, bien des ennemis & de grandes perſecutions dont elle triompha toûjours. Ses envieux la chargerent de bien des crimes. L'Empereur Louis le Debonnaire l'en crut, ou parut toûjours l'en croire très-innocente. La Cour eſt un païs où la calomnie oſe tout, & où la politique diſſimule tout ; c'eſt ce qui y rend tant de myſteres impenetrables.

Charles fait couper la tête à Bernard Duc de Languedoc.

Le Comte Bernard dont la faveur & la familiarité firent le plus de tort à la réputation de cette Princeſſe, ne lui ſurvécut pas long-tems. Soit que par ſa mort il eût perdu l'appui qui le ſoûtenoit encore, ſoit qu'il eût laiſſé trop découvrir les mauvais deſſeins que la conduite ambigue qu'il avoit tenue juſqu'alors, faiſoit déja ſoupçonner, il fut arrêté comme criminel d'Etat l'année d'après. Il étoit encore alors un des Gouverneurs de la Marche ou Frontiere Eſpagnole, & Duc de Languedoc. Le Comte Aizon dont j'ai parlé, qui à la faveur des Saraſins d'Eſpagne s'étoit fait un Etat indépendant de la France au-delà des Pyrenées, qu'il avoit laiſſé en mourant à ſon frere Sanche comme un heritage de famille, fut un exemple, qui le tenta & le fit penſer à ſe faire une Souveraineté de ſes Gouvernemens. Mais le Roi le ſurprit en Aquitaine, & par le jugement d'une Aſſemblée des Seigneurs François, il eut la tête tranchée. Annales Pertaniani.

Cette mort loin de finir les troubles de l'Aquitaine, les augmenta beaucoup : car Guillaume fils de Bernard s'étant emparé de Toulouſe fit révolter en faveur du jeune Pepin tout le Païs voiſin des Pyrenées, & ſe croïant tout permis, pour venger la mort de ſon pere, il traita avec Abderame Roi de Cordoue pour en être ſecouru. Ce Prince ſuivant ſa politique & celle de ſes prédeceſſeurs, lui envoïa des Troupes, qui en ſervant Guillaume, déſolerent tout le Languedoc. Epiſt. Eulogii Cordub. au Viliefindum.

Son Armée eſt défaite par le jeune Pepin.

Le Roi alla mettre le ſiege devant Toulouſe*, & voulant au plûtôt venir à bout de cette entrepriſe, il envoïa ordre à la plus

* Cette expedition de Toulouſe eſt marquée dans les Capitulaires de Charles le Chauve. P. 38. *Edit. Sirmondi.*

843. grande partie des Troupes de son Etat, de le venir joindre à ce siege. Le jeune Pepin alla au-devant de ce renfort, le rencontra dans l'Angoumois, & l'attaqua si brusquement, qu'après très-peu de résistance, il le mit en déroute presque sans rien perdre. Les Chefs abandonnés de leurs Soldats, périrent presque tous dans le premier choc. Le nombre des prisonniers fut très-grand. Pepin en relâcha plusieurs, après les avoir fait jurer qu'ils ne porteroient jamais les armes contre lui, & il garda les autres.

844. Annales Bertiniani ad an. 844.

L'Abbé Hugues, fils de Charlemagne, & oncle du Roi, fut tué aussi-bien que l'Abbé Rikbole, fils d'une fille de Charlemagne, & cousin germain du Roi. Loup, ce fameux Abbé de Ferrieres, Ebroin Evêque de Poitiers, Ragenaire Evêque d'Amiens furent pris; on voit par-là que durant ces guerres civiles, c'étoit plus la mode que jamais, que les Abbés & les Evêques allassent à la guerre. Plusieurs Comtes & quantité de Noblesse eurent le même sort que ces Abbés & ces Evêques. Ainsi le Roi fut obligé de lever le siege de Toulouse.

Annales Bertiniani.

Le Comte Lambert qui s'étoit raccommodé avec le Duc de Bretagne, ne donnoit pas de moindres inquietudes à ce Prince. Ce Comte avoit surpris les Marquis du Maine, c'est-à-dire, les Comtes ou les Generaux qui commandoient dans la Marche ou Frontiere du Maine du côté de la Bretagne, & les avoit taillés en pieces après avoir forcé le pont de la riviere de Maïenne. Le Duc de Bretagne revint encore quelque tems après dans ce même Païs, il y mit tout à feu & à sang; & s'y seroit établi sans doute, si les avis qu'il reçut que les Normans menaçoient ses côtes, ne l'eussent obligé à retourner chés lui.

Annales Fuldens.

* Aujourd'hui le Meklebourg.

Le Roi de Germanie agissoit au-delà du Rhin & de l'Elbe, avec plus de bonheur que Charles. Il dompta les Abodrites * qui s'étoient fait un Roi en se révoltant. Ce Roi fut tué dans un combat, & les rebelles contraints de recevoir les Ducs que Louis leur donna pour les gouverner. Il ramena partie par force, partie par adresse, la plupart de ces Nations Germaniques qui avoient secoué le joug, & les soumit de nouveau à l'Empire François.

Pour l'Empereur Lothaire que ses vastes desseins, & l'esperance d'envahir les Roïaumes de ses freres avoient toûjours retenu en France, il commença à penser aux affaires d'Italie qu'il avoit assés negligées jusqu'alors.

Le

Le Pape Gregoire IV. étoit mort sur la fin de l'année 843. & avoit eu pour Successeur Serge II. qui fut élû le dixiéme de Fevrier de l'année suivante. Si-tôt que Lothaire eut appris cette élection, il fit partir pour l'Italie le Prince Louis son fils aîné avec une Armée. Les motifs de ce voïage furent de faire couronner ce jeune Prince Roi de Lombardie par le nouveau Pape, d'exiger l'hommage & le serment de fidelité des Romains, ainsi qu'il se pratiquoit d'ordinaire à la création des nouveaux Papes; de maintenir à Rome les autres droits de l'Empereur, & de faire païer le tribut qui lui étoit dû par le Duché de Benevent, où il étoit arrivé de grands changemens depuis la mort de Louis le Débonnaire.

844. *Lothaire [illegible] Armée en Italie.*

L'Armée de Louis fit beaucoup de desordres dans sa route, principalement dans le Territoire de Boulogne. Si-tôt que le Pape le sçut arrivé à un mille de Rome, il en fit sortir toute la Bourgeoisie sous les armes, pour aller au-devant de lui, l'envoïa complimenter de sa part, & fit avancer une partie du Clergé avec la Croix & les Etendarts de Rome. C'étoit la maniere dont on avoit coûtume de recevoir alors les Empereurs. Le Pape l'attendit hors de la Ville sur les degrés de l'Eglise de S. Pierre. Ils s'embrasserent l'un l'autre, & entrerent ensemble dans le vestibule de l'Eglise, le Prince tenant la main droite du Pape. Dans ce moment on ferma les portes de l'Eglise par ordre du Pape, qui se tournant vers Louis, lui parla d'un air tout different de celui dont ses Prédecesseurs avoient jusqu'alors accoûtumé de parler aux Rois & aux Empereurs François. « Si vous venez ici en bon » Prince, lui dit-il, pour le bien des Peuples, les portes de cette » Eglise vous seront ouvertes; que si vous avez quelque méchant » dessein, elles vous seront fermées à vous & à toute votre suite. » Ces paroles du Pape à l'Empereur étoient l'effet de sa défiance, de son chagrin pour les ravages que faisoit l'Armée Françoise, & de son génie naturellement hautain.

Anast. [illegible]

Louis répondit qu'il n'avoit aucune mauvaise intention. Et sur cette assûrance le Pape fit ouvrir les portes de l'Eglise. Ils y entrerent tous deux suivis d'un grand nombre d'Evêques, d'Abbés & de Peuple avec de grandes acclamations. On chanta quelques prieres, & après que le Pape eut donné sa benediction à toute l'Assemblée, Louis se retira à son Camp.

Le Pape toûjours dans la défiance, avoit donné ordre que les

Louis [illegible]

portes de Rome demeuraſſent fermées, & pluſieurs Seigneurs lui aïant fait témoigner qu'ils auroient ſouhaité d'y entrer & d'y loger, il le leur refuſa. Louis lui dit que le principal ſujet de ſon voïage, étoit d'être ſacré par ſes mains Roi de Lombardie, & lui expoſa là-deſſus les intentions de l'Empereur ſon pere : le Pape lui témoigna qu'il le feroit avec joie, & le Dimanche ſuivant qui étoit le ſecond d'après la Pentecôte, la cérémonie ſe fit avec beaucoup de pompe.

844.

Sacré Roi de Lombardie par le Pape Serge II.

Quelques démonſtrations d'amitié & de reſpect qu'on affectât de ſe donner de part & d'autre, on y entrevoïoit de la défiance & du mécontentement. Cette fermeté avec laquelle le Pape parloit & agiſſoit, déplaiſoit à Louis, qui de ſon côté laiſſoit vivre ſes Troupes aux environs de Rome avec auſſi peu de diſcipline, qu'elles avoient fait dans le Boulonnois.

Ibid.

Les François étoient choqués du refus qu'on leur avoit fait de les admettre dans la Ville. Drogon Archevêque de Metz *, grand oncle de Louis qui l'avoit ſuivi avec pluſieurs Evêques & Abbés de France par l'ordre de l'Empereur, étoit ſans ceſſe en conteſtation avec le Pape, & il naiſſoit à toute occaſion de nouveaux ſujets de querelle.

Depuis la mort de Charlemagne, les Papes n'avoient pas toujours pour ſes Succeſſeurs la même déference qu'ils avoient eue pour lui. Et Gregoire IV. étant venu en France ſans la permiſſion de Louis le Débonnaire, en avoit uſé avec beaucoup de hauteur envers cet Empereur, & envers les Evêques du Roïaume, qui de leur côté en uſerent de même à l'égard de ce Pape.

Autorité des Empereurs François dans Rome.

Lothaire neanmoins n'étant que Roi de Lombardie du vivant de ſon pere, avoit aſſés fait valoir en pluſieurs rencontres l'autorité Imperiale à Rome ; & dès qu'il ſe fut accommodé avec ſes freres, il penſa à l'y maintenir ; ce fut, comme j'ai dit, un des motifs qui le déterminerent à y envoïer ſon fils avec une Armée. Une des plus grandes marques de cette autorité que ces Princes prenoient à Rome, étoit d'écouter les accuſations que l'on faiſoit contre les Papes, & de juger de leurs défenſes. Ainſi fit Charlemagne pour les crimes qu'on impoſoit au Pape Leon III. Ainſi avoit fait Louis le Débonnaire qui envoïa des Commiſſaires à Ro-

Eginard. in Annales.

* Quoique Metz n'ait jamais été qu'Evêché, on donne cependant dans notre Hiſtoire le titre d'Archevêque à Drogon à cauſe de la grande autorité que les Papes, en conſideration de ſa naiſſance & de ſon merite, lui avoient donnée dans l'Egliſe de France. Il fit neanmoins peu d'uſage de cette autorité, parce que les Evêques de France s'y oppoſerent. *Hincmar. Epiſt. 6.*

me, pour connoître de ceux dont on accusoit le Pape Paschal. 844.
L'Archevêque de Metz crut qu'il ne pouvoit rien faire de plus agreable à l'Empereur & à son fils, que d'obliger ainsi le Pape à leur rendre raison de sa conduite. Un très-grand nombre de Prélats d'Italie s'étoient rendus au Camp du Prince pour lui faire leur cour; & l'Archevêque les anima secretement à faire leurs plaintes contre le Pape, les assûrant qu'on les écouteroit.

Ordonnance de l'Empereur touchant l'ordination des Papes.

L'Archevêque de Ravenne dont les Prédecesseurs avoient eu divers differends avec les Papes, & l'Archevêque de Milan étoient à la tête de tous ces Prélats. Ils eurent pour celui de Metz la complaisance qu'il demandoit d'eux. Ils presenterent des Requêtes contre le Pape, & proposerent divers griefs. Le Pape répondit à tous avec une fermeté, une presence d'esprit, & une prudence qui confondit tous ses adversaires. Les Annales de S. Bertin disent que dans l'Assemblée du Peuple & des Seigneurs Romains, l'Empereur fit declarer que son intention étoit, que desormais le Pape venant à mourir, on suspendît l'ordination de son Successeur, jusqu'à ce qu'on lui eût donné avis de la vacance du Siege, & qu'il eût envoïé des gens de sa part pour y être presens. Les desordres qui arrivoient, & les brigues qui se faisoient par les Seigneurs Romains dans les Elections, pouvoient être un motif raisonnable pour ce Prince, de souhaiter que la chose se fit ainsi; & selon les mêmes Annales cette Ordonnance passa, même avant le couronnement du Prince Louis.

Anastasius.

Les Seigneurs Romains lui font serment de fidelité.

Anastasius.

L'Archevêque de Metz fit encore une autre proposition au Pape; qui fut que tous les Seigneurs Romains fissent serment de fidelité entre les mains du nouveau Roi de Lombardie. Le Pape répondit qu'il ne le permettroit pas; que ni lui, ni la Noblesse Romaine n'y consentiroient jamais, & que ce serment n'étoit dû qu'au seul Empereur auquel on ne refusoit pas de le faire. On n'insista pas davantage sur cet article. Les Seigneurs Romains en presence du Pape, du Roi de Lombardie & de tous les Evêques & Abbés, firent le serment dans l'Eglise de S. Pierre, & on le reçut au seul nom de l'Empereur.

Le Pape refuse le rétablissement de l'Archevêque de Reims.

Le Pape refusa avec une égale fermeté le rétablissement d'Ebbon Archevêque de Reims, que l'Archevêque de Metz lui demandoit de la part de l'Empereur. J'ai raconté comment Ebbon, déposé pour avoir été à la tête des factieux qui avoient détrôné l'Empereur Louis le Débonnaire, s'étoit fait rétablir après la

844. mort de cet Empereur par Lothaire dans une Assemblée d'Evêques tenue à Ingelheim sur le Rhin; mais quand le parti de Charles eut prévalu dans la Neustrie, il s'enfuit de Reims, & après avoir été long tems caché, il alla à Rome avec le Prince Louis, esperant obtenir son rétablissement par l'autorité du S. Siege, à la recommandation de l'Empereur. Mais le Pape opposant les Canons à la sollicitation qu'on lui faisoit, declara qu'il ne rétabliroit point un Evêque déposé par un Concile, & convaincu de plusieurs grands crimes. Il ne voulut pas même lui accorder de communier avec les Clercs, & il lui permit seulement de communier avec les Laïques. Cet Archevêque déposé fit encore dans la suite diverses tentatives, qui ne lui réussirent pas mieux. Nonobstant ces refus, l'Archevêque de Metz se sépara assés content d'avec le Pape, qui le fit avant son départ son Vicaire dans toutes les Eglises des Gaules & de la Germanie.

Anastasius.

Annales Bertiniani. ad an. 844.

La derniere affaire que Louis avoit à terminer en Italie, regardoit le Duc de Benevent. Ces Ducs étoient tributaires de la France depuis long-tems, & étoient fort puissans. Ils possedoient outre Benevent plusieurs autres Villes, & entre autres Salerne & Barri, & avoient eu de tout tems beaucoup de repugnance à se soumettre au tribut. Grimoald que Charlemagne avoit investi de ce Duché, aïant été tué par le Comte de Campso l'an 818. les Beneventins mirent en sa place un Seigneur nommé Sigon, sans attendre l'agrément de l'Empereur Louis le Débonnaire alors regnant; neanmoins ce Duc fit si bien, qu'à force de presens & de soumissions, il obtint sa confirmation de l'Empereur.

Desordres dans ce Duché.

Sigon qui vécut peu, avoit eu Sicard pour successeur. Celui-ci aïant été tué dans une sedition, laissa ce Duché en proïe à l'ambition de divers Seigneurs qui prétendoient se faire élire Ducs. Adalgise & Siconulfe frere de Sicard, étoient, les deux plus puissans des prétendans, & c'étoit durant les guerres civiles des trois Princes François, que ces desordres arriverent. La seule autorité d'un Empereur qui n'eût pas été occupé ailleurs, auroit fini ces differends; mais Lothaire avoit alors trop d'affaires en France, pour porter efficacement ses soins jusqu'aux extrémités de l'Italie. Les Sarasins d'Afrique qui s'étoient rendus Maîtres de la Sicile n'attendoient qu'une occasion de passer en Italie, & ce differend la fit naitre. Adalgise pour fortifier son parti, les

844.

appella, & Siconulfe se voïant sur le point d'être accablé, eut recours aux Sarasins d'Espagne, qui en passant firent descente en Provence, où ils ravagerent tous les environs de la Ville d'Arles.

Les Sarasins d'Afrique se rendirent maîtres de Barri, Ville considerable sur le bord du Golfe de Venise, & Siconulfe fit entrer ceux d'Espagne dans Benevent, & dans la plûpart des autres Places de ce Duché. Le parti de Siconulfe prit le dessus, & il trouva moïen de faire sortir les Sarasins Espagnols de Benevent, tandis que les Afriquains se conservoient toûjours la possession de Barri. C'étoit-là l'état de ce Duché, lorsque Louis vint avec son Armée en Italie.

Terminés par Louis.
Anastasius
Annales Bertiniani.

Siconulfe aïant sçu les grandes forces qu'il avoit avec lui, vint le trouver auprès de Rome avec son Armée, fit hommage, reconnut l'Empereur pour son Souverain, & s'obligea de lui païer un tribut de cent mille sous d'or. La plûpart de ceux du païs qui tenoient encore contre Siconulfe, le voïant réüni avec la France, revinrent à lui, & prirent dès-lors la résolution de chasser les Sarrasins de tout leur Duché, mais la chose étoit difficile, & l'Italie se vit long-tems depuis exposée aux cruautés de ces Infideles, qui demeurerent en possession de Barri. Louis après avoir mis ainsi ordre à tout, prit congé du Pape, & vint tenir sa Cour à Pavie, à l'exemple des anciens Rois des Lombards.

Conferences entre les trois Princes proche de Thionville.

Cependant les trois Princes revenus de ces animosités, qui leur faisoient compter pour rien tous les desordres & le bouleversement entier de l'Etat, aussi-bien que les insultes continuelles des Bretons, des Normans, & des autres Nations de la Germanie & du Nord, prirent serieusement & de concert la résolution d'y mettre ordre. Après plusieurs Ambassades qu'ils s'envoïerent les uns aux autres, & une Assemblée de Seigneurs & de Prélats que Charles tint à Couleines * au Païs du Maine, ils se trouverent au mois d'Octobre à Juds ** proche de Thionville, & y aïant renouvellé leurs anciennes protestations d'amitié, s'étant promis mutuellement de ne point se livrer à certains esprits brouillons & ennemis de la paix, qui avoient fomenté trop long-tems leurs mesintelligences, de rétablir les affaires de l'E-

* *Colonia. Vide primam notam Sirmondi ad Capitula Caroli Calvi.*
** Judicium. Capitula Caroli Calvi. *Vide notam Sirmondi.*

glise dans leur premiere ſplendeur, de ne point donner les biens
844. Eccleſiaſtiques à des Seculiers, ils envoïerent au jeune Pepin, au Duc de Bretagne, & au Comte Lambert, ordre de ſe mettre à leur devoir, & de reconnoître Charles comme Roi de France & leur Souverain, & les menacerent que s'ils ne le faiſoient au plûtôt, ils iroient tous trois avec leurs troupes unies, les punir de tout le paſſé. La ſuite montra que ces menaces ne les étonnerent pas beaucoup. Mais durant que les Conferences ſe tenoient, les Normans firent de nouvelles deſcentes dans l'Empire François, qui chagrinerent fort ces Princes.

Les Normans font deſcente en Angleterre, en France, en Eſpagne.
Annales Bertiniani.

Jamais cette Nation ne s'étoit rendue plus redoutable que cette année-là. L'Angleterre, la France & l'Eſpagne éprouverent ſa fureur. Ils deſcendirent d'abord en Angleterre, où dans un combat qui dura trois jours, ils défirent les Anglois-Saxns; ils remporterent un très-grand butin de cette Iſle, & y firent un horrible maſſacre des habitans. Ce fut après cette expedition qu'ils revinrent en France. Ils entrerent dans la Garonne, monterent juſqu'à Toulouſe, & en deſolerent tous les environs. Ils furent moins heureux en Eſpagne; ils en furent repouſſés en divers endroits, & battus dans les deſcentes qu'ils tenterent, & à leur retour une tempête dont ils furent accueillis, les fit preſque tous périr avec leur butin: cela n'empêcha pas cette Nation infiniment nombreuſe, de mettre encore en mer l'an-
845. née ſuivante des Flottes plus groſſes & plus fournies d'hommes, qu'elle n'avoit encore fait.

Ils forcent Hambourg, & entrent dans la Friſe.

Annales Bertiniani.
Annales Metenſ.

Leur Roi Heric attaqua en perſonne le Roi de Germanie, & aïant remonté l'Elbe avec ſix cens voiles, força Hambourg, qu'il pilla, & ne fut repouſſé qu'après avoir fait bien du dégât. Ils entrerent dans la Friſe, où ils furent d'abord battus; mais ils eurent leur revanche, & gagnerent deux batailles ſur les Troupes Germaniques, dont ils firent un grand carnage.

[illegible]
Annales Bertiniani. ad an. 845. [illegible] Germani.

Ils firent encore diverſes tentatives ſur les côtes de Flandres & en Aquitaine: mais la plus conſiderable expedition fut celle d'un des Generaux de cette Nation nommé Regnier, qui étant entré dans la Seine avec ſix-vingts Vaiſſeaux, répandit la terreur par toute la France. Il monta juſqu'à Rouen, dont les habitans faute de cœur ou de forces, n'oſerent s'oppoſer à ſon paſſage, & lui ouvrirent leurs portes. Il profita de la conſternation où il vit tout le païs, & s'avança juſqu'à Paris, qu'il trouva

abandonné. Il entra la veille de Pâques dans cette Ville & la mit au pillage, aussi-bien que tout le païs d'alentour. 845.

Le Roi étoit cependant retranché avec quelques Troupes à S. Denys, où il résolut d'aller presenter la bataille aux Normans; mais il en fut détourné par ceux de son Conseil, qui lui firent comprendre les consequences de sa défaite, si elle arrivoit, & que tout le Roïaume seroit perdu.

Leur General se retire pour une somme d'argent.

Le General des Normans n'osant pas s'engager plus avant, & apprehendant même d'être coupé à son retour, envoïa proposer au Roi un Traité de Paix. Il demandoit qu'on le laissât se retirer avec tout son monde, tous ses vaisseaux, & tout son butin sans le poursuivre; qu'on lui donnât pour lui & pour ses Soldats une somme d'argent, & à ces conditions il promettoit de ne plus entrer en France en ennemi & contre la volonté du Roi. La proposition de donner de l'argent parut honteuse au Roi, & il eut peine à s'y résoudre; mais la grandeur du peril & la désolation du Roïaume lui furent representés si fortement, qu'il y consentit.

Ibid.

Le General Normand vint le saluer avec ses principaux Officiers. On leur fit délivrer sept mille livres pesant d'argent, & ils jurerent par leurs Dieux & sur leurs armes, qu'ils ne reviendroient jamais dans le Roïaume, que quand ils y seroient appellés pour le défendre contre ses ennemis.

Regnier étant retourné en Danemarc, fit exposer devant le Roi Heric tout l'or & l'argent qu'il avoit apporté de France; lui raconta le pillage de Paris, & comme il avoit obligé le Roi de France à lui païer tribut. Il lui présenta les sept mille livres d'argent, & la partie d'une poutre du Monastere de S. Germain des Prés, qu'il avoit fait scier exprès pour l'emporter, comme un monument de sa victoire. Il lui fit l'éloge de la richesse & de la fertilité du païs où il étoit entré, & lui dit en même-tems que ce païs étoit habité par les hommes du monde les plus lâches; que le seul nom des Normans les avoit mis en fuite & leur avoit fait abandonner leurs plus belles Villes. Il ajoûtoit en raillant, qu'il avoit ttouvé plus de resistance dans les morts que dans les vivans; que tous avoient fui, & qu'un seul vieillard mort avoit fait sentir la pesanteur de son bras à quelques-uns de ses gens qui avoient pillé sa maison. Il parloit de S. Germain & de l'Eglise de ce Saint, où quelques-uns de ceux qui y étoient entrés pour la piller, furent punis de mort subite.

Au moment que Regnier faisoit cette raillerie, il tomba par terre, & commença à crier tout tremblant qu'il voïoit Saint Germain qui l'assommoit à coups de baston. Dans l'instant son corps s'enfla d'une maniere surprenante, & peu de jours après il expira parmi les plus horribles douleurs. Je ne voudrois pas cautionner universellement la verité de je ne sçai combien de prodiges de cette nature racontés par nos anciens Auteurs; mais Aimoin, Moine de S. Germain, plus ancien que l'Auteur de même nom dont nous avons une Histoire de France, proteste qu'il avoit appris celui-là d'un Seigneur nommé Kobbon, Ambassadeur du Roi de Germanie auprès du Roi des Normans; que ce Seigneur étoit présent lorsque la chose arriva, & que le General Normand lui avoit promis à lui-même, que s'il réchappoit de la maladie dont il étoit frappé, il se feroit Chrétien.

845. [illegible]

[illegible] S. Germ.

Jamais la France n'avoit été réduite à un si pitoïable état. Les Bretons paroissoient plus fiers & plus intraitables que jamais. La famine désoloit tout le Roïaume. Guillaume fils du Duc Bernard, qui étoit maître de Toulouse, soûtenoit toûjours le parti du jeune Pepin, & couroit avec les Sarasins qu'il avoit fait venir à son secours, sur les Terres de l'obéïssance du Roi. Il avoit fait une Ligue offensive avec le Comte Sanche, successeur d'Aison ce rebelle qui dès le tems de Louis le Debonnaire, s'étoit saisi d'une partie de la Catalogne, & le Roi ne pouvoit pas être secouru par ses freres. Louis Roi de Germanie avoit besoin de toutes ses Troupes contre les Normans. La Provence s'étoit révoltée contre l'Empereur Lothaire, & le Duc Fulcrade qui l'avoit fait soulever, vouloit s'en faire Souverain. Dans cette extrémité, Charles résolut de s'accommoder avec le jeune Pepin. Ils s'aboucherent à l'Abbaïe de Fleuri sur la riviere de Loire. Pepin ennuïé d'un sort aussi incertain que le sien l'avoit été jusqu'alors, ne se rendit pas difficile. Charles lui ceda l'Aquitaine, à la reserve des Villes & des Territoires de Poitiers, de Xaintes & d'Angoulême, à charge d'hommage pour le reste, & il le fit jurer qu'il lui seroit desormais fidele, comme un neveu devoit l'être à son oncle, & qu'il lui fourniroit des Troupes, & viendroit à son secours toutes les fois qu'il seroit mandé. Après ce Traité les Seigneurs qui s'étoient déclarés pour l'un ou pour l'autre parti, revinrent chacun dans leurs Terres; ceux qui étoient de Touraine, de Poitiers, de Xaintes & d'Angou-

[illegible]

[illegible] Annales Bertiniani.

Ibid.

lême

845.

sême entrerent au service du Roi, & les autres se soumirent à Pepin.

Charles attaque Nomenoi Duc de Bretagne.

Annales Bertiniani. Lupus Ferrar. Epist. 31. 32. 33.

Charles délivré d'inquietude du côté d'Aquitaine, ne differa pas à porter ses armes en Bretagne contre le Duc Nomenoi, qui profitant des troubles de France, faisoit des courses dans le Maine, & avoit fort méprisé les menaces qu'on lui avoit faites de la part des Princes François. Ce Duc neanmoins n'étoit pas non plus tout-à-fait le maître chés lui. Plusieurs Seigneurs de la Nation Bretonne s'opposoient au dessein qu'il avoit formé de se rendre entierement indépendant de la France : & ce fut ce parti qui obligea le Roi à hâter cette expedition, par l'assurance que ces Seigneurs Bretons lui donnerent, qu'ils n'attendoient que son arrivée pour se joindre à lui, & l'aider à faire rentrer le Duc dans son devoir.

Il se laisse surprendre, & est battu.

Sur cet avis, le Roi partit de l'Abbaïe de Fleuri avec assés peu de Troupes : le Duc de Bretagne en aïant été averti, vint au devant de lui, & le surprit dans le tems qu'il passoit des marécages sur les confins de Bretagne & du Maine, avec beaucoup de difficulté & d'embarras en un lieu nommé Balon. Cette attaque imprévûe dans une telle circonstance, étonna les Soldats, & leur fit perdre cœur. Le Roi pensa y perir, & le bruit se répandit en France qu'il y avoit été tué. Il se retira dans le Maine, pour y rassembler une nouvelle Armée.

Annales Bertiniani.

L'Empereur fut plus heureux dans la Provence, qu'il remit presque toute entiere sous son obéïssance par la déroute des rebelles, & la Bohême embrassant de son plein gré le Christianisme, donna au Roi de Germanie la plus grande assurance de sa fidelité qu'il eût pu souhaiter. Le Roi des Bulgares qui avoit pris une pareille résolution, lui envoïa demander son amitié, & fit alliance avec lui.

Nomenoi demande la paix, & se soumet.

846.

Ce furent là les principaux évenemens de l'année 845. L'année d'après, le Duc de Bretagne voïant entrer Charles avec une grosse Armée dans son païs, demanda la paix & se soumit. Les Normans firent encore des ravages vers Bourdeaux & vers Xaintes & dans la Frise. Leurs descentes étoient si subites, leurs courses si promptes, & leurs victoires si rapides, qu'on les voïoit presque en même-tems en divers endroits, & qu'on les apprehendoit par tout où l'on ne les voïoit pas.

Les Sarasins pillent

Les Pirates Sarasins à l'exemple des Normans, harceloient

846.

S. Pierre à Rome, & battent les Troupes de l'Empereur.
Annales Bertiniani.

auſſi continuellement l'Empire François. Ils entrerent dans le Tybre, & vinrent piller l'Egliſe de S. Pierre aux portes de Rome. Ils battirent quelques troupes de l'Empereur, qui voulurent s'oppoſer à eux, & quelque tems après le jeune Roi de Lombardie étant venu les attaquer, fut entierement défait, & eut beaucoup de peine à gagner Rome, où il ſe ſauva.

Differends entre les Evêques & la Nobleſſe.

Tous ces mauvais ſuccès affoibliſſoient extrêmement l'autorité que les Princes François devoient avoir ſur leurs Sujets, pour bien gouverner leur Roïaume. Charles étoit le moins abſolu des trois. Les deux plus conſiderables Corps de ſon Etat, celui des Evêques, & celui de la Nobleſſe lui faiſoient beaucoup de peine. Dès qu'il y avoit un moment de tranquillité, les Evêques s'aſſembloient auſſi-tôt en Concile, & le reſultat étoit toûjours de demander au Roi la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques envahis par la Nobleſſe, ou qui lui avoient été abandonnés par le Prince même durant les guerres. La Nobleſſe ne s'accommodoit point de ce zele des Evêques, & eût ſouhaité qu'on eût commencé la réforme de l'Etat & de l'Egliſe Gallicane par d'autres points. Les uns & les autres murmuroient hautement quand on ne les écoutoit pas. Les Evêques qui depuis Louis le Debonnaire, s'étoient mis en poſſeſſion de dépoſer leurs Souverains & de les rétablir comme ils le jugeoient à propos, ſous prétexte de la prééminence de la puiſſance ſpirituelle au-deſſus de la temporelle, étoient devenus par là redoutables; & d'autre part, ſans la Nobleſſe qui faiſoit toute la force des armées, le Roi eût été le jouet de ſes ennemis, & la victime de l'ambition de ſes freres.

Charles convoque une Aſſemblée generale.
Annales Bertin. Tom. III. Concil. Gall.

Dans cette oppoſition il conſidera que les Evêques ſans la Nobleſſe lui ſeroient fort inutiles, & qu'aïant la Nobleſſe pour lui, il n'avoit pas beaucoup à craindre des Evêques; c'eſt pourquoi déferant aux inſtances des Seigneurs, il convoqua une Aſſemblée generale à Eſpernai ſur la Marne pour le mois de Juin. Il s'y trouva grand nombre d'Evêques & de Seigneurs. Les Evêques ne manquerent pas de preſenter à l'Aſſemblée les Canons ou Statuts qu'ils avoient faits dans divers Conciles; & principalement dans celui de Meaux l'année précedente, où s'étoient trouvés Venilon Archevêque de Sens avec ſes Suffragans, Hincmar, qui de Moine de S. Denys avoit été fait Archevêque de Reims, & pluſieurs autres Prélats.

846.

Les Seigneurs s'opposent à la reception des statuts faits par les Evêques dans divers Conciles.

Les Seigneurs s'opposerent à la reception de ces Statuts, & sur-tout à ceux qui ordonnoient la restitution des biens dépendans des Eglises, que plusieurs d'entre eux tenoient en benefice des Eglises-mêmes, à charge de quelque redevance, & qui leur avoient eté donnés par le Roi sous cette condition. Leur raison étoit que toutes leurs Terres aïant été ruinées par les guerres civiles, & le Roi étant lui-même dans l'impuissance de leur fournir d'autres moïens de subsister & de faire le service, ils ne pouvoient pas se déssaisir de ces biens sans l'abandonner; qu'ils exposoient tous les jours leur vie pour le bien de l'Etat & de l'Eglise, & que l'un & l'autre sans eux seroient à la merci, non seulement des ennemis de la France, mais des Idolâtres-mêmes, qui après avoir déja fait tant de descentes & de ravages, trouveroient enfin moïen de s'en emparer, & d'y établir le Paganisme sur les ruines de la Religion Chrétienne.

Ils dirent qu'ils ne prétendoient pas ôter aux Evêques le pouvoir de faire des Reglemens dans leurs Synodes pour la reforme des mœurs; mais qu'il n'étoit pas à propos que sous ce prétexte, ils se rendissent les seuls arbitres de l'Etat; que les Seigneurs en étant le Corps le plus illustre, & le plus utile, ils avoient droit d'examiner les Statuts des Evêques qui regardoient la Police & le Gouvernement, & qu'ils n'étoient pas obligés de se soumettre aveuglément à toutes leurs décisions.

Ils firent ensuite une demande au Roi: sçavoir, qu'il leur fût permis d'examiner certains points sur lesquels le Concile de Meaux avoit prononcé, & qu'afin qu'ils le pussent faire avec plus de liberté, il ordonnât aux Evêques de sortir du lieu de l'Assemblée. Cette demande offensa extrêmement les Evêques, & elle étoit en effet extraordinaire, & contre l'usage des Assemblées; mais le Roi, soit pour s'attacher la Noblesse, soit pour abbaisser les Evêques qui portoient trop loin leur autorité, & en avoient abusé plusieurs fois, accorda aux Seigneurs ce qu'ils demandoient, & les Evêques furent obligés de se retirer. *Ibid.*

Alors les Seigneurs délibererent entre eux sur les Statuts du Concile de Meaux. Ils en choisirent dix-neuf, qui n'avoient rien de fort incommode pour eux, & leur donnerent l'autorité qu'avoient les autres Statuts qu'on lit encore aujourd'hui dans ce qu'on appelle les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve.

846. Quelque tems après cette Assemblée, l'union des Princes François qui leur étoit plus necessaire que jamais, pensa être rompue pour deux sujets, dont l'un fut une chose fort offensante pour l'Empereur Lothaire, & l'autre étoit aussi un point d'honneur, sur lequel il étoit fort vif. Un Seigneur Vassal de Charles, nommé Gilbert, eut la hardiesse d'enlever une des filles de l'Empereur. J'ai déja remarqué que ces Princesses étoient assés ordinairement obligées de vivre dans le celibat, pourvûes de quelque Abbaïe dont on les partageoit, ce qui les engageoit quelquefois, pour se mettre en liberté, à prendre des voies indignes de leur rang. C'est ce que fit celle-ci, à l'exemple de quelques autres dont j'ai parlé dans les Regnes précedens. Ce Seigneur se retira en Aquitaine sur les Terres de Pepin, où il épousa la Princesse. L'Empereur crut que cette insulte ne lui avoit pas été faite sans le consentement du Roi son frere, & en fut fort irrité. Mais Charles dans une entrevûe qu'il eut avec lui en presence du Roi de Germanie, lui aïant protesté qu'il n'y avoit eu nulle part, il parut satisfait.

[illegible]

Annales Fuldens.

L'autre point étoit le rétablissement d'Ebbon dans l'Archevêché de Reims. Les tentatives de ce Prélat déposé avoient été jusqu'alors inutiles. Reims étoit dans le Roïaume de Charles, qui étoit aussi irrité contre Ebbon, que Lothaire, dont ce Prélat avoit toûjours suivi le parti, lui étoit affectionné.

Lothaire avoit obtenu du Pape Serge que l'affaire d'Ebbon fût de nouveau examinée, & que l'examen se fit dans un Concile qui se tiendroit à Tréves. Cette circonstance étoit avantageuse pour Ebbon, parce que Tréves étoit du Domaine de l'Empereur. Mais par malheur pour lui, le Pape mourut cette année-là-même. Je ne sçai par quelle raison Ebbon n'osa comparoître en ce Concile; mais les Evêques assemblés à Paris, lui firent défense de faire aucune fonction Episcopale dans le Diocese de Reims; & Hincmar sur la recommandation de Charles, obtint de Leon IV. successeur de Serge, d'être confirmé dans la possession de l'Archevêché de Reims, avec le Pallium & toutes les autres prérogatives qu'il pouvoit souhaiter.

847.

Ces choses réveilloient les anciennes animosités de Lothaire contre Charles; mais ces Princes avoient connu par trop d'experiences l'interêt qu'ils avoient à ne se plus ruiner les uns les autres, afin de pouvoir résister à leurs communs ennemis. Ainsi le

Ces deux Princes ont une nouvelle entrevûe à Mersen.

Roi de Germanie les engagea tous deux à une nouvelle entrevûe, où il se trouva à Mersen sur la Meuse auprès de Mastric. 847.
Ils y furent accompagnés de quantité de Seigneurs des trois Roïaumes, devant lesquels ils promirent de ne jamais se séparer les uns des autres, convaincus qu'ils étoient, que leur union étoit absolument necessaire pour la conservation de l'Empire François.

Et y font divers Reglemens.

Ils firent-là de concert divers Reglemens *, dont le plus remarquable est le neuviéme, par lequel ils reglerent qu'après leur mort leurs enfans seroient leurs successeurs dans leurs Etats; qu'ils auroient chacun le partage que leur pere leur auroit assigné, & que leurs oncles n'y auroient aucune prétention; à condition neanmoins que les fils du Roi mort auroient pour eux le respect & les égards, que la qualité de neveu les obligeoit d'avoir.

Article remarquable touchant la succession à la Couronne.

Cet article exactement observé, devoit empêcher dans la suite bien des guerres. On faisoit passer comme en Loi, un point sur lequel plusieurs faits depuis l'établissement de la Monarchie, donnoient lieu de douter. La question étoit, si quand il y avoit plusieurs Rois de la Maison de France, un d'eux venant à mourir, celui ou ceux qui restoient actuellement regnans, n'avoient pas droit sur le Trône vacant au préjudice des enfans du Roi mort, au moins quand ces enfans étoient en bas âge. Jusqu'alors il n'y avoit rien eu de reglé là-dessus, & c'étoit toûjours le plus fort qui l'avoit emporté. L'exemple de Charlemagne rendoit litigieux ce droit des enfans; car après la mort de son frere Carloman, il s'étoit saisi de son Roïaume, & en avoit frustré les enfans de ce Roi: & même dans le partage qu'il fit de son Etat entre ses trois fils, il sembloit avoir remis la décision de ce differend à la discretion & au jugement des Peuples par cette clause. *Que si quelqu'un de mes trois enfans laisse en mourant un fils, & que le Peuple le choisisse pour succeder à son pere, je veux que ses oncles y donnent leur consentement, & qu'ils le laissent regner dans l'Etat de son pere.*

Charta divisionis Imperii Carol. M.

Les enfans de Lothaire se trouverent les premiers dans ce cas quelques années après, & jouirent sans opposition du benefice de la Loi.

Les Normans descen-

Les trois Princes avant que de se séparer, envoïerent des Am-

* Conventus ad Marsnam, Capitula Caroli Calvi. Vide Aubert. Miræum Codice Donation. Piarum. Cap. 15.

847. *dent en Aquitaine, & assiegent Bourdeaux.* Annales Bertiniani. ad an. 847.

bassadeurs au Duc de Bretagne & au Roi des Normans, pour les exhorter à entretenir la paix avec la France, & leur declarer qu'ils les auroient tous trois pour ennemis, à la premiere hostilité qu'ils feroient sur leurs Terres. Le Duc de Bretagne qui fut battu trois fois cette année par les Normans, se fit un merite auprès des Princes François de vivre en paix avec Charles. Mais les Normans firent comme auparavant : ils descendirent en Aquitaine, ravagerent toute la côte, & assiegerent Bourdeaux, tandis que d'autres de la même Nation se jetterent sur le Domaine de l'Empereur du côté du Rhin, & s'emparerent de l'Isle de Betau.

Charles accorde la paix aux Sarasins d'Espagne.

Les Princes François nonobstant leurs menaces ne purent s'unir contre ces ennemis communs, qui les attaquant de tous côtés, les tenoient chacun chés eux toûjours en haleine & en inquietude. Le Roi de Germanie avoit outre cela une grosse guerre avec les Esclavons, desquels il avoit reçu l'année d'auparavant un grand échec : mais il eut sa revanche en celle-ci, en défaisant leur Armée, & reprenant ce qu'ils avoient pris sur lui. *Ibid.* A peine Lothaire pouvoit-il envoïer en Italie assés de Troupes, pour empêcher les courses des Sarasins, qui vinrent encore jusqu'à Benevent, & jusqu'aux portes de Rome, porter la désolation. Ceux d'Espagne cependant aïant perdu une grande bataille contre Ramire Roi de Leon, demanderent la paix à Charles, qui reçut à Reims une Ambassade de la part de leur Roi Abderame, & leur accorda volontiers ce qu'ils lui demandoient.

Il fait lever le siege de Bourdeaux, qui est attaqué une seconde fois & pris. Chronic. Fontanell.

Cette paix facilita à Charles l'expedition d'Aquitaine, où les Normans continuoient avec obstination d'assieger Bourdeaux. Il surprit neuf de leurs Vaisseaux dans la Dordogne, & s'en rendit maître, il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui étoient dedans, & obligea les autres à lever le siege; mais à peine fut-il sorti d'Aquitaine, qu'ils attaquerent de nouveau cette Place, la prirent par la trahison des Juifs, & la brûlerent après l'avoir pillée.

Les Seigneurs d'Aquitaine se donnent au Roi de France.

Bourdeaux n'étoit pas alors au Roi, mais à Pepin, en faveur de qui ce Prince avoit marché en Aquitaine. Les Seigneurs du Païs attribuerent cette perte ou au peu d'application, ou à la lâcheté de Pepin, & suivant leur inconstance ordinaire, ils résolurent par un consentement presque general de se donner au Roi de France. Ils le vinrent trouver à Orleans, où ils le saluerent

848.

comme leur Roi; le prierent de vouloir bien qu'on l'oignît, & qu'on le sacrât en qualité de Roi d'Aquitaine. Il y consentit sans peine, il fut remis de cette maniere en possession de presque tout ce Roïaume, & Pepin fut obligé de nouveau de se cacher, & d'errer, comme il avoit fait pendant plusieurs années. Quelque tems après, Gilbert qui s'étoit retiré dans ce Païs-là après avoir enlevé la fille de l'Empereur, obtint de lui son pardon, & par la mediation de Charles & du Roi de Germanie, son mariage fut agréé par ce Prince. 848.

Ravages en divers endroits de l'Empire François.

Guillaume fils du Comte Bernard suivit toûjours le parti de Pepin, & s'empara par adresse de Barcelone & d'Empuries, Villes considerables de Catalogne sur le bord de la mer, qui subsistoit encore, & qui fut depuis ruinée par les Normans, & de nouveau long-tems après, par l'Armée de Philippe III. Roi de France. On n'entendoit alors parler de tous côtés que de ces expeditions subites. Des Pirates de Grece vinrent piller Marseille, les Sarasins en firent autant à Benevent. Les Esclavons firent irruption sur les Terres du Roi de Germanie, & en furent repoussés: on eût dit que toutes les Nations conjurées contre l'Empire François pensoient à le piller & à le démembrer, comme les Barbares, quatre cens ans auparavant, avoient fait de l'Empire Romain. Lothaire nonobstant tout cela toûjours inquiet, faisoit sous main tout ce qu'il pouvoit, pour engager le Roi de Germanie à se liguer avec lui contre Charles, & pour rompre, malgré tant de Traités & de reconciliations, cette union, qui seule soûtenoit encore la France sur le panchant de sa ruine. Mais le Roi de Germanie ne voulut jamais l'écouter là-dessus, & l'obligea à renouveller encore l'alliance qu'il avoit tant de fois jurée avec Charles.

Annales Fuldens. 849.

Le Moine Gotescalc tâche d'introduire une Heresie dans l'Eglise Gallicane.

Parmi tant de maux dont la France étoit accablée, on avoit été jusqu'alors en paix sur les matieres de Religion; car la dispute touchant le Culte des Images avoit été assoupie, & malgré les desordres & la confusion qui regnoient dans l'Eglise Gallicane, l'Heresie n'y avoit point eu d'accès: Un Moine entêté entreprit d'y en introduire une très-dangereuse, qui auroit été une nouvelle source de division & de troubles, si la vigilance du Roi & le zele des Prélats ne l'eussent étouffée dans sa naissance, & n'en avoient mis l'auteur hors d'état de faire tout le mal dont il étoit capable.

849.
Annales Bertiniani.
Valafrid. Strabo.

Ce Moine s'appelloit Gotescalc, & il étoit du Monastere d'Orbai au Diocese de Soissons. Il se picquoit d'esprit, & n'en manquoit pas, il faisoit des Vers, & avoit grand commerce avec les Sçavans de ce tems-là, un desquels lui donne le nom de Fulgence, en récompense des louanges qu'il en avoit reçûes lui-même. Il le flatoit par-là, en faisant entendre qu'il étoit un zelé Disciple de S. Augustin, qualité dont ce Religieux se faisoit grand honneur; c'étoit d'ailleurs un homme hautain, inquiet, à charge à son Abbé & à ses Freres, par son esprit inconstant & volage, & qui donnoit en matiere de Religion dans toutes les nouveautés.

Hincmar. Epist. 17. ad Nicol.

Ces nouveautés avoient quelque rapport à celles que Luther & Calvin entreprirent de prêcher dans le seiziéme siecle, & que nous avons vû encore renaitre de nos tems. Gotescalc n'en étoit pas le premier auteur; car comme le remarque Hincmar Archevêque de Reims, en rendant compte au Pape Nicolas I. de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de ce Moine, c'étoit en partie la même Heresie que celle des Prédestinatiens, née en Afrique du tems de S. Augustin; quelques Sçavans glissoient alors de pareilles erreurs dans leurs écrits & dans leurs entretiens, avant que Gotescalc eût levé le masque, & pris delà occasion de faire parler de lui dans le monde.

En quoi consistoit cette Heresie.
Epist. Synod Conc. Mogunt.
Hincmar. Epist. ad Nicol. I.

Son Heresie consistoit en general & principalement à dire, que Dieu nous prédestinoit au mal comme au bien, & qu'en vertu de cette prédestination au mal, il y avoit des hommes qui ne pouvoient empêcher leur damnation; parce qu'ils ne pouvoient amender leur vie, ni se corriger de leurs erreurs & de leurs pechés; que Dieu n'avoit pas la volonté de sauver tous les hommes; que Jesus-Christ n'étoit pas mort pour tous, & que nul de ceux qui avoient été rachetés du Sang de Jesus-Christ ne pouvoit périr. On lui imputoit encore d'autres erreurs sur le Mystere de la Trinité.

Amolo Lugdun. ad Gotescalc.

Il lui prit envie de faire le voïage d'Italie. Il s'arrêta en passant chés le Comte Eberard Duc de Frioul, & beau-frere des trois Princes François, dont il avoit épousée la sœur nommé Gisele. Ce Seigneur faisoit profession de vertu, & d'exercer surtout l'hospitalité envers les Moines. Gotescalc commença à dogmatiser dans la maison du Comte, & dans tout le païs. Notinge Evêque de Verone en donna avis à Raban Archevêque de

Maience

Maïence, ami particulier du Comte Eberard; l'Archevêque en écrivit fortement à ce Seigneur, & l'avertit du scandale qu'il causoit, en laissant prêcher chés lui des erreurs, & en protegeant celui qui les prêchoit. Le Comte dont les intentions étoient fort droites, n'eut pas plûtôt été instruit par l'Archevêque du caractere de ce Prédicateur & de sa mauvaise Doctrine, qu'il le chassa. Il fut obligé de sortir d'Italie, & s'en alla delà sans Mission prêcher en Pannonie, en Dalmatie, & dans les quartiers de Germanie voisins des Alpes.

848. Annales Bertiniani.

L'Archevêque de Maïence aïant sçû que cet homme non seulement répandoit par tout ses erreurs, mais encore qu'il écrivoit de tous côtés aux personnes les plus distinguées de ce tems-là par leur doctrine, pour s'en faire des protecteurs & des partisans, crut qu'il falloit aller au-devant du mal. Il le cita à un Concile qu'il assembla à Maïence, où il fut convaincu d'heresie, & condamné comme Heretique en presence du Roi de Germanie. Ce Prince & l'Archevêque jugerent qu'il falloit le renvoïer à son Metropolitain, qu'on instruisit par une Lettre de tout ce qui s'étoit passé, & de la Sentence prononcée dans le Concile, afin qu'il vît ce qu'il y avoit de mieux à faire pour la sûreté de la Religion, & pour la conversion de cet Heretique.

Il est condamné comme Heretique au Concile de Maïence.

Epist. Rabani ad Hincmar.

Ce Metropolitain étoit Hincmar Archevêque de Reims, qui l'aïant fait comparoître à Chiersi, dans le Concile qu'il y assembla en presence du Roi Charles, le convainquit de nouveau d'Heresie. Il y fut condamné à être fustigé, & à une prison perpetuelle, & à jetter lui-même ses écrits au feu. De cette maniere on empêcha l'Heresie de se répandre.

Celui de Chiersi le condamne à être fustigé, & à une prison perpetuelle.

849. Annales Bertiniani, ad an. 849.

Neanmoins comme Gotescalc dans sa prison trouva moïen d'écrire des Lettres à diverses personnes, qu'il rendit sensibles à son malheur, & que plusieurs Evêques du Domaine de Lothaire n'avoient pas une affection plus sincere pour les Evêques du Roïaume de Charles & de celui de Louis de Germanie, que leur Maître en avoit pour ces Princes mêmes, les disputes s'échaufferent entre les Sçavans sur ce sujet. On écrivit en faveur de Gotescalc contre les Archevêques de Maïence & de Reims. Il se tint dans le Roïaume de Lothaire quelques Assemblées d'Evêques, qui attaquerent les décisions du Concile de Chiersi, & quoiqu'au fond tous convinssent de l'essentiel des dogmes, on s'appliquoit de part & d'autre à donner aux expressions de ses ad-

Les disputes s'échauffent entre les Sçavans sur ce sujet.

Annales Bertiniani. ad an. 849.

849. verſaires, le plus mauvais ſens dont elles étoient ſuſceptibles. Ces anciennes querelles & l'affectation de ces Evêques à ſe contredire ainſi les uns les autres, ont donné lieu de notre tems à une queſtion, ſur laquelle il n'y avoit jamais eu deux ſentimens dans l'Egliſe Catholique, depuis que ces diſputes furent finies; ſçavoir ſi Goteſcalc avoit été Heretique, ou ſi ce n'étoit pas la Doctrine de S. Auguſtin, pour laquelle il avoit ſouffert perſecution. Un ſçavant Proteſtant a entrepris de juſtifier Goteſcalc. D'autres Docteurs, à qui il n'eſt pas fort honorable d'avoir en tant de rencontres, des Proteſtans pour guides ou pour approbateurs en matiere de Doctrine, ont pris avec grande ardeur ce parti. Ce n'eſt pas à un Hiſtorien à entrer en ces ſortes de controverſes. J'ai rapporté ſimplement les faits comme je les ai trouvés dans les anciens Auteurs. Je ferai ſeulement une réfléxion propre de mon Hiſtoire. C'eſt que dans toute la ſuite de cette affaire, je n'ai apperçu aucun interêt qui obligeât Raban Archevêque de Maïence & Hincmar Archevêque de Reims, & pluſieurs autres Prélats qui aſſiſterent aux Conciles de Maïence & de Chierſi, à perſecuter injuſtement le Moine Goteſcalc, & que d'ailleurs ces deux Prélats étant des plus habiles, des plus ſçavans, & des plus grands eſprits de leur tems, il n'y a gueres de raiſon de ſe perſuader, qu'ils ſe ſoient trompés dans le jugement qu'ils porterent de ſa Doctrine, en preſence l'un du Roi de Germanie, & l'autre du Roi de France; car ces deux Princes qui regarderent le progrès de ces nouveautés comme très-dangereux à leur Etat, voulurent aſſiſter en perſonne aux Conciles où cette cauſe fut jugée, & en appuïerent les déciſions.

Uſſerius.

Tandis que le Roi de France & celui de Germanie aſſembloient des Conciles dans leur Roïaume pour le bien de la Religion & la tranquillité de l'Etat, Nomenoi Duc de Bretagne en tenoit auſſi dans ſon Duché; mais dans des vûes toutes differentes, & d'une maniere extrêmement irreguliere.

Le Duc de Bretagne fait de nouveau la guerre à la France. Epiſt. Concil. Turon.

Dans le dernier Traité de paix qu'il avoit fait avec la France, il avoit ſouhaité que le Roi reçût en grace le Comte Lambert, en lui pardonnant toutes ſes révoltes. Il connoiſſoit l'habileté de cet homme dans la guerre & dans les affaires, & il le craignoit lui-même; ainſi ſous prétexte de mieux entretenir la paix que l'inquietude de Lambert pourroit rompre, il convint avec le Roi, qu'au lieu du Gouvernement de la Marche-Bretonne que

842.

ce Comte avoit long-tems possedé, on lui en donneroit un autre ailleurs, & cela se fit ainsi. Lambert dont l'esprit remuant ne s'accommodoit gueres d'une vie tranquille, entra dans quelque nouvelle intrigue qui fut découverte; de sorte qu'il fut encore obligé de quitter le Roïaume, & chercha à son ordinaire un refuge chés le Duc de Bretagne, qui étoit presque aussi inquiet que lui, & qu'il n'eut pas de peine à engager de nouveau à faire la guerre à la France.

Il se rend maître de Nantes, de Rennes, de l'Anjou & du Maine.

Il l'entreprit, & la poussa avec plus d'avantage que jamais. Il se rendit maître de Nantes & de Rennes, se saisit de l'Anjou & du Maine jusqu'à la riviere de Maïenne, & remit le Comte Lambert en possession de son ancien Gouvernement dans la Marche Bretonne, après que ce Seigneur lui eut juré un parfait dévouement à ses interêts. Ce succès enfla tellement le courage du Duc de Bretagne, que secouant absolument le joug & la dépendance de la France, il pensa tout de bon à executer le dessein qu'il avoit depuis long-tems, de prendre le titre de Roi. Il prévit des obstacles à ses prétentions du côté des Evêques de Bretagne, dont il s'étoit attiré la haine par les vexations frequentes qu'il faisoit aux Eglises. Il résolut de s'en défaire, & un de ses Ministres lui en suggera un moïen qui lui plut, tout violent qu'il étoit. Ce fut de leur faire entendre qu'on les accusoit de beaucoup de crimes; que le Duc avoit fait venir exprès d'ailleurs des Evêques, devant lesquels on porteroit les accusations, & qu'on alloit leur faire leur procès; que s'ils se trouvoient coupables, il leur feroit couper la tête sans remission; mais que s'ils avouoient leurs crimes, il leur pardonneroit.

Capitula Car. C[illegible] Chronic. [illegible].

Il fait déposer plusieurs Evêques.

Ces Evêques étoient ceux de Vannes, d'Alet, aujourd'hui S. Malo, de Quimper, & de Leon. Ils furent fort consternés de ce dessein du Duc, dont le Ministre lui-même leur fit une fausse confidence, & ils promirent de faire tout ce qu'on souhaiteroit d'eux. Le Duc assembla les Evêques qu'il avoit fait venir; l'Histoire ne dit point qui ils étoient. Ce fut en un lieu nommé Cou-lou que se tint ce prétendu Concile. Plusieurs faux témoins déposerent contre les Evêques Bretons, qui n'osant se défendre, demeurerent convaincus de Simonie, d'avoir obtenu leur Evêché à force de presens, d'avoir conferé les Ordres pour de l'argent, & de tous les autres crimes dont on voulut les charger. Les Evêques Juges les déposerent, & leur ôterent leurs anneaux & les autres

marques de leur dignité. On leur laissa la liberté de se retirer en
848. France, où ils vinrent se jetter entre les bras du Roi.

Il prend le titre de Roi.
Chronic. Namnetens. dans la nouvelle Histoire de Bretagne. T. 2.

Le Duc fit élire d'autres Evêques à la place de ceux qui avoient été déposés. On érigea un nouvel Evêché qui fut celui de S. Brieu, on rétablit celui de Treguier. On nomma un autre Evêque à Dol qui fut fait Archevêque & Metropolitain de Bretagne : ce qui étoit visiblement contre les droits de l'Archevêque de Tours qui avoit eu de tout tems les Evêques de Bretagne sous sa Metropole. Quelque tems après Nomenoi assembla en Concile tous ces Prélats à Dol, où il reçut par leurs mains l'onction Roïale, & il prit le titre de Roi.

Epist. Leon. IV. ad Episc. Britann.

Ceux qui furent déposés n'avoient pas eu plûtôt avis du dessein que le Duc formoit contre eux, qu'ils avoient écrit à Rome au Pape Leon IV. pour le consulter sur deux points. Le premier, de quelle peine il falloit user envers les Evêques accusés de Simonie ; & le second, par qui ils devoient être jugés, & combien il falloit de témoins pour les condamner. Leur dessein étoit d'avoir une réponse du Pape, & de la presenter au Duc, afin qu'on gardât à leur égard les procedures prescrites par les Canons, pour la condamnation des Evêques. Mais la Lettre du Pape n'arriva qu'après leur déposition.

Il refuse de recevoir une Lettre du Pape.

Le Duc avoit pareillement écrit au Pape, & le Pape lui récrivit aussi ; mais se doutant ou aïant été averti qu'il y avoit dans la Lettre du Pape quelque chose qui ne lui plairoit pas, ou plûtôt choqué de ce que le Pape avoit adressé sa Lettre non pas à lui immediatement, mais aux Evêques de France, pour la lui envoïer, il refusa de la recevoir.

Il se mocque des menaces des Evêques de France.
Concil. Turon. 4.

Les Evêques de France assemblés à Tours lui écrivirent, pour lui representer l'injustice de sa conduite, les violences qu'il avoit exercées contre les Eglises, & son infidelité envers le Roi, en recevant dans ses Etats le Comte Lambert rebelle & ennemi de l'Etat. Ils lui declaroient que si Lambert ne rentroit au plûtôt dans son devoir, ils l'alloient excommunier, & tous ceux de la Nation Bretonne qui voudroient le soûtenir. Ils offrirent au Duc leur mediation pour faire sa paix avec le Roi, lui promettant de faire assûrer à ses enfans la possession du Duché de Bretagne : mais le Duc se mocqua de toutes ces menaces & de toutes ces promesses.

Révolte & prise de la

Les mouvemens d'Aquitaine ne permettoient pas de mettre

les Bretons à la raison, & les entreprises des Bretons empêchoient qu'on ne vînt entierement à bout des rebelles d'Aquitaine. La Ville de Toulouse se révolta de nouveau, ce qui obligea le Roi d'y conduire lui-même une Armée qui la soumit. Le Duc Guillaume fils du Comte Bernard, toûjours partisan de Pepin, avoit ainsi que je l'ai déja dit, surpris Barcelone. Mais aïant été peu de tems après battu par les François, & s'étant sauvé dans cette Ville-là, il s'y fit une sédition excitée par quelques habitans attachés au parti de France, & il y fut tué.

849. *Ville de Toulouse.*

Chronic. Fontanell.

Ce fut une grande perte pour Pepin. Il en fit encore une autre dans le même-tems, par la prise de son frere Charles, qui étant en chemin pour l'aller joindre, fut enlevé & conduit au Roi. Ce jeune Prince, dont l'Histoire jusqu'alors n'avoit rien dit, accepta pour sauver sa vie, la condition qu'on lui proposa, de se faire d'Eglise. On lui fit faire dans une Assemblée que le Roi tint à Chartres, une renonciation entiere à toutes ses prétentions sur l'Aquitaine ; il declara que c'étoit de son propre mouvement qu'il embrassoit l'état Ecclesiastique. Sur cette declaration, on lui coupa les cheveux, les Evêques sur le champ le benirent, & on lui donna les Ordres.

Ces heureux succès d'Aquitaine, où il ne paroissoit presque plus d'ennemis, n'empêcherent pas les Normans de prendre & de piller Perigueux, d'où ils retournerent rejoindre leurs Vaisseaux, sans que personne dans un si long espace de chemin, osât entreprendre de les couper.

Annales Bertiniani ad an. 849.

Louis de Germanie reçut aussi un grand échec des Esclavons, contre lesquels il avoit envoïé une Armée, qui fut défaite à plate-coûture : mais ce qui se passa dans le Domaine de l'Empereur Lothaire, quoiqu'en son absence, merite d'être raconté avec plus de détail.

L'Armée de Louis de Germanie est battue par les Esclavons.

Les Sarasins toûjours maîtres de la Sicile & de la Ville de Barri, dans le continent d'Italie, y faisoient leurs ravages ordinaires, & tenoient toutes les côtes dans de perpetuelles allarmes. Ils pillerent cette année-là la Ville de Lune en Toscane, & toute la côte, jusqu'en Provence. Mais ils avoient de plus grands desseins.

Ibid.

Le Pape Leon IV. avoit quelque tems auparavant fait relever les murailles de Rome, où il y avoit plusieurs breches, & l'avoit mise en état de n'être pas insultée. Il avoit fortifié les por-

Le Pape fait fortifier Rome.

Anastasius.

849.

tes, & ajoûté quinze Tours dans tout le circuit de la Ville. Il en avoit fait élever deux très-fortes sur les deux bords du Tybre du côté de la mer, & avoit fermé en cet endroit-là l'entrée de la Ville avec des chaînes; de sorte que le moindre Vaisseau ne pouvoit passer sans permission. Ces sages précautions ne lui furent pas inutiles; car le veritable dessein des Sarasins, qui avoient pillé les côtes de la Ligurie, étoit de venir forcer Rome avec leur flote.

Les Sarasins veulent forcer cette Ville.

Le Pape s'en douta, & en donna avis à l'Empereur, qui apprehendoit trop une semblable descente en Provence, pour donner aux Romains un grand secours; mais il leur en vint un qu'ils n'attendoient pas. Les Villes de Naples, d'Amalphi & de Gaïete, pour n'être pas surprises, avoient équipé chacun une Flote, sur le bruit de l'approche de celle des Sarasins, & aïant eu depuis des avis certains que les Sarasins en vouloient à Rome, ces trois Flotes se joignirent, & vinrent à l'embouchure du Tybre, s'offrir aux Romains pour les défendre.

Fragmenta. Epist. apud Gratian.

Leur arrivée surprit le Pape, & lui donna même de la défiance, ces Villes depuis long-tems n'étant pas fort amies des Romains; mais elles regardoient moins en cela l'interêt de ceux-ci, que le leur propre, prévoïant le danger où elles seroient, si Rome succomboit.

Dès qu'ils eurent donné avis de leur arrivée, le Pape inquiet & flottant entre la joie & la crainte, envoïa saluer les Generaux, & les pria de lui députer quelqu'un de leur part, pour l'assurer plus particulierement des bonnes intentions qu'ils paroissoient avoir, & pour prendre des mesures sur la maniere de resister aux Sarasins, en cas qu'ils en voulussent à Rome.

Cesaire fils du Generalissime de la Flote, vint trouver le Pape, & l'assura que l'unique dessein qui les amenoit, étoit de défendre Rome contre les Sarasins, qu'on sçavoit devoir incessamment arriver à l'embouchure du Tybre, & que tout ce qu'il y avoit de Soldats sur la Flote étoient résolus à donner leur vie pour la défense de l'Eglise des Saints Apôtres.

Anastasius.

Le Pape sur cette assurance, partit lui même de Rome, & vint à Ostie, accompagné d'un assés grand nombre de Troupes. Il y fut reçu avec toutes les marques de respect qu'il eût pu souhaiter. Les Generaux lui baiserent les piés, & lui réïtererent les protestations qu'on lui avoit déja faites de leur part, de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense de l'Eglise Romaine.

Il leur en témoigna une extrême reconnoissance, loua leur zele, & les exhorta à se préparer au combat par la Confession de leurs pechés & par la Communion. Ils lui obéïrent. Le Pape celebra la Messe à Ostie, & il communia de sa main presque toute l'armée. 849.

Leur Flote est détruite.

Le jour d'après cette ceremonie, le Pape étant retourné à Rome, la Flote Chrétienne se retira dans le Port d'Ostie, & la Sarasine qui n'avoit point de lieu de refuge, demeura exposée à une des plus violentes tempêtes, qu'on eût vûe depuis long-tems sur cette mer.

Cet évenement fut regardé comme un coup du Ciel, qui voulut perdre ces ennemis du Christianisme, sans qu'il en coûtât presque rien aux Chrétiens. La plus grande partie de la Flote des Sarasins fut brisée contre la côte, quelques Vaisseaux échouerent aux Isles voisines, où l'on fit main basse sur tous ceux qui s'y sauverent. Un grand nombre d'autres furent pris & amenés à Rome, où l'on en fit pendre une partie : on mit le reste à la chaîne, & on s'en servit pour un travail que le Pape méditoit depuis long-tems, qui étoit de faire une enceinte à l'Eglise de S. Pierre, & de la joindre à la Ville par des murailles de communication. C'étoit un dessein que Leon III. avoit commencé d'executer plus de quarante ans auparavant, aïant déja fait jetter des fondemens en divers endroits. Le Pape en faisant part à l'Empereur de la défaite des Sarasins, lui communiqua son projet. Non seulement il l'agréa ; mais il exhorta fort le Pape à l'executer, & malgré le mauvais état des affaires de France, lui & les Rois ses Freres y contribuerent de leur épargne. Cet ouvrage fut achevé en quatre ans. Ce grand espace fut bientôt rempli de maisons, & c'est cette partie de la Ville de Rome, qu'on appelle encore aujourd'hui du nom de son Fondateur, la Ville Leonine.

Ils ravagent la Provence.

L'année d'après la déroute dont je viens de parler, les Sarasins se vengerent sur la Provence, où ils mirent tout à feu & à sang, & pillerent la Ville d'Arles, & Lothaire fut aussi obligé d'abandonner aux Normans l'Isle de Betau, n'aïant pû les en chasser.

850.

Annales Bertiniani.

Mort du Duc de Bretagne, son fils Herispée lui succede.

Chronic. Fontanel.

Les Bretons & le Comte Lambert, qui pendant l'hiver avoient fait la Paix ou une Tréve avec la France, & avoient rendu Nantes & Rennes, recommencerent la guerre au Printems, & reprirent ces deux Places. Enfin la mort du Duc de Bretagne

850. délivra la France d'un des plus dangereux & des plus opiniâtres ennemis qu'elle eût eu jusqu'alors. Il laissa la Principauté de de Bretagne augmentée des Villes de Rennes & de Nantes à son fils Herispée, qui n'eut pas moins de courage & d'ambition que lui. La mort du Comte Lambert tué quelque

851. tems après par un de ses ennemis, vengea aussi le Roi des révoltes & des perfidies de ce Comte, qui avoit été d'abord le premier Ministre de l'Empereur Louis le Debonnaire, & celui sur lequel ce Prince se reposoit de la plus grande partie des soins du Gouvernement ; mais qui aïant vu sa place occupée par le Comte Bernard, s'emploïa pendant tout le reste de sa vie à brouiller continuellement dans l'Etat, & fut par là un de ceux qui contribuerent le plus à la ruine de l'Empire François.

Herispée bat les François, & fait une paix avantageuse.

Secundus Conventus ad Marsnam.

In Capitul. Caroli Calvi.

Chronic. Fontanell.

La mort du Duc de Bretagne fit esperer au Roi, qu'il trouveroit desormais plus de facilité à soumettre la Nation, & à la contenir dans le devoir. C'est pourquoi après avoir renouvellé à Mersen auprès de Mastric, le Traité d'Alliance avec l'Empereur & le Roi de Germanie, il conduisit une Armée en Bretagne contre Herispée. Ce Duc reçut les François avec une résolution à laquelle on ne s'attendoit pas. La bataille se donna, & fut très-sanglante. Les François furent défaits avec grand carnage, beaucoup de Seigneurs, de Ducs, de Comtes, furent faits prisonniers, & le Roi contraint de prendre la fuite, se retira en Anjou. On parla de paix. Le Duc vint trouver le Roi à Angers, où elle fut conclue à des conditions fort glorieuses au Duc. On lui ceda Rennes, Nantes & Retz, Villes dont il étoit déja en possession. Le Roi consentit qu'il portât le Diadême & les autres marques de la dignité Roïale, à condition cependant de l'hommage, que ses prédecesseurs avoient toujours rendu à la France. Ce Prince & son successeur ont été les deux seuls que la France ait reconnus authentiquement pour Rois, de l'aveu même de l'Historien de Bretagne si zelé pour assurer ce titre à ceux, qui ont gouverné ce païs sous la premiere Race de nos Rois. On ne trouve plus dans l'Histoire après ces deux Princes, que des Comtes & des Ducs de Bretagne, & vingt-six ans après cette paix, Charles le Chauve devenu Empereur, fit à Chiersi un Decret en ces termes ; » Pour ce qui est du titre de Roïaume accordé aux Bretons par necessité, & confirmé par serment, que » nos fideles ne le reconnoissent plus ; parce qu'il n'y a plus de » descendans de ceux à qui il fut accordé. »

Annales Bertiniani. Regino.

D'Argentré.

Capitula Caroli Calvi apud Carisiacum.

Le

851.

Le Normans pillent Gand & Rouen, & sont défaits à leur retour.

Annales Bertiniani. Chronic. Fontanell.

Le Prince de Bretagne fut redevable d'un Traité si avantageux, non seulement à sa valeur ; mais encore aux diversions ordinaires que les Normans faisoient dans le Roïaume. Ils pillerent Gand, ils entrerent dans la Seine, & vinrent de nouveau saccager Rouen, d'où ils eurent la hardiesse d'aller par terre jusqu'à Beauvais ; mais au retour ils furent surpris par les François & entierement défaits. Ceux qui se sauverent, se cacherent dans les bois, regagnerent ensuite la Seine, & remonterent sur leurs vaisseaux pour retourner en leur Païs.

Pepin est pris & livré au Roi.

852.

Vide Notas Sirmon. ad Cap. Caroli Calvi. p. 16.

Annales Bertiniani. Mabillon in Diplomat. pag. 436. & 440.

L'année suivante également funeste à l'Empire François, par les descentes & les pillages réïterés de ces Pirates, & du côté de la Seine, & du côté de l'Escaut, fut au moins heureuse en un point pour le Roi, ce fut par la prise de Pepin, qui depuis tant d'années entretenoit toûjours la revolte dans l'Aquitaine. Il fut pris par Sanche Comte de Gascogne, & livré au Roi. Ce Prince lui fit couper les cheveux, & le renferma dans le Monastere de S. Medard de Soissons : mais la joie qu'il eut de cette prise fut bien temperée par la perte de Barcelone, qui fut livrée aux Sarasins par la trahison des Juifs, & où tous les Chrétiens furent passés au fil de l'épée. Il ne tint qu'à Louis Roi de Lombardie, que Lothaire son pere avoit associé à l'Empire deux ou trois ans auparavant en l'an 849. d'avoir sa revanche sur les Sarasins ; mais une conjoncture manquée lui fit perdre le fruit de ses travaux, & lui enleva une conquête, qui lui auroit acquis une gloire infinie dans toute l'Europe. Voici comme la chose se passa.

Louis Roi de Lombardie assiege la Ville de Barri

Ibid.

Les Sarasins s'étoient rendus maîtres de Benevent, & l'étoient toûjours de la Ville de Barri : Louis qui avoit une Armée assés considerable en Italie, eut ordre de l'Empereur son pere d'assieger cette place. Il le fit, poussa le siege avec toute la vigueur possible, & se prépara à y donner l'assaut par une très-grande breche, que les machines avoient faites à la muraille.

Il avoit tout disposé pour l'attaque, qui se devoit faire sur le soir. On étoit sur le point de donner, lorsque quelqu'un lui représenta que cette Ville-là étoit le magasin des Sarasins, & le lieu où ils avoient retiré la plus grande partie du butin qu'ils avoient fait depuis quelques années dans l'Italie ; que la place étant emportée d'assaut, on ne seroit pas maître du Soldat qui la brûleroit & pilleroit tout pendant la nuit ; qu'on avoit besoin

d'argent pour le païement des troupes ; qu'il falloit sauver la
852. meilleure partie de celui qui étoit dans la Ville ; que les Sarasins se voïant prêts d'être emportés, se résoudroient à capituler, & qu'il falloit au moins differer l'assaut jusqu'au lendemain matin. Ce jeune Prince se rendit à ces remontrances, & fit retirer les Troupes.

Il est obligé de lever le siege.

Les Sarasins agréablement surpris de cette retraite, ne perdirent pas le tems, & firent de si prodigieux travaux pendant la nuit, embarrasserent la breche de telle maniere avec des palissades & des poutres mises en travers, & firent de si forts retranchemens, que le lendemain l'assaut parut impossible, & la resistance qu'ils firent depuis fut si opiniâtre, qu'il fallut se resoudre à lever le siege.

Les Seigneurs d'Aquitaine déposent leur Souverain, & demandent au Roi de Germanie le Prince Louis.

Cependant les ravages continuoient toûjours dans le Roïaume de France. Nantes, la Touraine, Angers, Blois, tous ces beaux Païs de la riviere de Loire étoient en proïe aux Normans, & les Souverains François au lieu d'executer tant de Traités
853. & 854. faits entre eux pour se secourir les uns les autres, se brouillerent de nouveau. Les Mécontens d'Aquitaine dont le parti n'avoit pu encore être entierement abattu, profiterent de l'éloignement de Charles occupé dans la Neustrie à appaiser les dissensions des Evêques, & à tenir des Conciles ; & ce parti qui avoit à sa tête les parens d'un Seigneur nommé Gausbert que le Roi avoit fait mourir, prévalut tellement, qu'il se fit une révolte presque generale. Les Seigneurs du Païs dans une Assemblée qu'ils tinrent, résolurent de déposer leur Souverain ; & ils députerent des principaux de leurs Corps vers le Roi de Germanie, afin de lui demander le Prince Louis son fils, pour le faire leur Roi.

Annal. Fuldens.

Ils prévirent bien que le Roi de Germanie, quand même il auroit envie de leur accorder leur demande, ne manqueroit pas de leur faire de la difficulté sur leur inconstance, & de vouloir prendre des précautions pour la sureté de son fils. C'est pourquoi ils joignirent à leurs Députés, des ôtages qui devoient demeurer en Germanie, jusqu'à ce que le Prince fût paisible possesseur de la Couronne d'Aquitaine. Ils ajoûterent, que s'il leur refusoit son fils, il les obligeroit à se donner ou aux Normans, ou aux Sarasins.

Ce Prince est reçu

Ils prirent parfaitement bien leur tems. Le Roi de France &

celui de Germanie s'étoient brouillés depuis peu ſur quelques contraventions faites aux anciens Traités. De ſorte que les Députés trouverent le Roi de Germanie très-facile à leur accorder ce qu'ils lui demandoient. Le jeune Prince partit avec eux, & arriva en Aquitaine, où il fut reçu avec l'Applaudiſſement de preſque toute la Nation, qui ne fut pas long-tems ſans s'en repentir; car le Roi aïant paſſé la Loire avec une Armée vers le commencement du Carême, mit tout à feu & à ſang dans une grande partie du Païs. Alors le Roi de France & le Roi de Germanie firent tous leurs efforts pour engager l'Empereur leur frere chacun dans ſon parti, ou du moins pour qu'il demeurât neutre. Il les tint pendant toute cette année dans de continuelles inquietudes, ſoit par politique, ſoit par ſon inconſtance naturelle, paroiſſant tantôt pencher d'un côté, & tantôt d'un autre.

854.
avec applaudiſſement. Annales Bertinians.

Un nouvel incident augmenta les troubles d'Aquitaine. Pepin qui s'étoit fait malgré lui Moine de S. Medard à Soiſſons, aïant eu nouvelle de la révolution, trouva moïen de s'enfuir du Monaſtere, & parut tout-à-coup en Aquitaine, où la plus grande partie de la Nation ſe déclara pour lui.

Pepin s'enfuit du Monaſtere de S. Medard, & revient en Aquitaine.

Louis ſoûtenu de la puiſſance de ſon pere, étoit plus à craindre pour le Roi que Pepin. C'eſt pourquoi ſans s'embarraſſer de celui-ci, qui n'avoit point d'autre reſſource ni d'autre appui que le caprice d'un Peuple inconſtant, il s'attacha uniquement à ruiner le Parti du jeune Prince, & marcha droit à lui pour le combattre.

Pepin qui connoiſſoit la haine que les Aquitains avoient pour Charles, à cauſe des derniers ravages dont il les avoit punis, crut auſſi que Louis étoit ſon plus dangereux concurrent, & s'attacha pareillement à le perdre; de ſorte que ce jeune Prince attaqué de tous côtés, & n'étant preſque ſoûtenu que de ceux qui prenoient interêt à la famille de Gauſbert, fut contraint de quitter la partie, & de retourner en Germanie, ſuivant l'ordre qu'il en reçut de ſon pere. Ce Prince voïoit que les affaires tournoient mal, & d'ailleurs ſollicité ſans ceſſe par Charles & par l'Empereur, de ne point recommencer la guerre civile en France, il fut bien-aiſe de ſe faire honneur de ſa moderation.

Louis quitte la partie, & retourne en Germanie.

Il étoit lui-même obligé d'avoir toûjours les armes à la main

854. contre les Nations d'au-delà de l'Elbe & des quartiers du Danube, de la Save, & de la Drave, tantôt victorieux, & tantôt battu.

[illegible] *Annales Bertiniani.*

La situation des affaires d'Italie ne donnoit pas moins d'inquietude à l'Empereur, que celle d'Aquitaine & de Germanie en causoit à ses deux freres. La levée du siege de Barri, qui redonnoit aux Sarasins la liberté de faire leurs courses ordinaires, & d'emmener une infinité de personnes en esclavage, avoit beaucoup chagriné les Romains. Ils faisoient hautement des plaintes du Gouvernement, & de ce qu'on abandonnoit leurs biens & tout leur Païs au pillage. Ce mécontentement étoit d'autant plus dangereux, que Michel III. Empereur d'Orient en témoignoit aussi beaucoup de son côté; le sujet étoit que depuis longtems sa fille étoit fiancée avec le jeune Empereur Louis, & que ce Prince sembloit neanmoins ne plus penser à ce mariage par les délais continuels qu'il affectoit. Il y avoit tout lieu d'apprehender que l'Empereur d'Orient aïant un prétexte si plausible de rompre avec la France, ne se servît de la disposition où étoient les Romains, pour les attirer à son parti, & les réünir à l'Empire d'Orient.

Anastasius.

Ce soupçon fut confirmé par un Seigneur Romain nommé Daniel, qui avoit du Commandement dans l'Armée d'Italie, & qui étant venu trouver le jeune Empereur, accusa un autre Officier de même rang que lui, nommé Gratien, d'avoir des liaisons avec les Grecs, & de former à Rome un parti en leur faveur contre la France.

Ce Prince sur cette accusation partit brusquement de Pavie, & arriva à Rome sans en avoir donné aucun avis au Pape ni au Sénat. On tint sur cela une Assemblée des Seigneurs Romains, & des Seigneurs François, où Daniel soutint son accusation; mais Gratien s'en défendit si bien & avec tant de fermeté, & tous les Seigneurs Romains rendirent de si bons témoignages de sa fidelité, que l'accusateur fut convaincu de calomnie.

L'Empereur Lothaire [illegible]

L'Empereur qui l'aimoit, ne put neanmoins refuser justice à l'accusé; il le lui livra pour en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos, en lui marquant toutefois qu'il lui feroit plaisir de lui pardonner. Gratien, partie par generosité, partie pour faire sa cour au Prince, accorda la grace qu'il lui demandoit. Ainsi les choses en demeurerent-là. Les Romains continuerent

dans la fidelité qu'ils avoient eue jusqu'àlors pour l'Empereur Lothaire, & la rupture du mariage proposé n'eut aucune suite pour l'Italie; de sorte que ne craignant plus rien de la part des Grecs, il fit un voïage dans ses Etats en deçà des Alpes.

854.

Il tombe malade, & meurt dans l'Abbaïe de Prum. Son caractere.

Au milieu de tous ces mouvemens, de tous ces troubles, de tous ces malheurs de l'Empire François, dont nous avons vû que l'ambition de Lothaire avoit été la premiere & la principale cause, ce Prince arriva au moment fatal, où il devoit en rendre un rigoureux compte au Maître Souverain des Rois & des Empereurs. Il fut frappé d'une maladie mortelle, & la terreur des Jugemens de Dieu le saisit. Il se fit transporter à l'Abbaïe de Prum dans les Ardennes, y renonça à l'Empire & à tous ses Etats, se fit couper les cheveux, & prit l'habit de Moine, plûtôt apparemment pour mourir en cet état, que pour y vivre en penitent; car sa maladie étoit sans remede, & il expira six jours après, le 29. Septembre de l'année 855. la quinziéme de son regne, & la soixantiéme de son âge: Prince ambitieux, inquiet, brouillon, artificieux, fourbe; toûjours prêt à violer ses promesses & ses sermens les plus solemnels, persecuteur de son propre pere, pendant long-tems ennemi déclaré, & depuis toûjours ennemi couvert de ses freres, toûjours appliqué à troubler leurs Etats, sans avoir été assés habile pour regler & pacifier les siens. Il avoit commencé à ébranler l'Empire François par ses révoltes du vivant de son pere. Il en vit & en avança fort la décadence, dès qu'il fut sur le Trône Imperial. Il ne manqua, ni de courage, ni de fermeté, ni de constance dans ses entreprises; mais elles étoient presque toûjours funestes à sa patrie, & furent certainement la source de tous les malheurs dont elle fut accablée depuis, & de tous les troubles dont elle continua d'être agitée jusqu'à l'extinction de la race de Charlemagne.

855.

Annales Bertiniani. Epitap. Lotharii. an. 855.

Ses trois fils partagent entre eux ses Etats.

L'Empire François étoit déja très-affoibli par le partage qu'en avoient fait entre eux les trois fils de Loüis le Debonnaire. Il le fut encore plus par la nouvelle division qui se fit entre les enfans de l'Empereur Lothaire, de cette partie qu'il avoit possedée. Il laissoit aussi trois fils legitimes, Louis, Lothaire & Charles: Louis Roi d'Italie & Empereur, avoit déja sa part. Lothaire eut pour partage le Roïaume d'Austrasie, c'est-à-dire, le Païs compris entre le Rhin & la Meuse, excepté Maïence, Spire, Vormes & quelques autres Villes sur le bord du Rhin,

855. cédées auparavant à Louis de Germanie, qui avoit voulu les avoir à cause des Vignobles, pour fournir ses Etats de vin. Il eut de plus tout ce que possedoit son pere entre la Meuse & l'Escaut, les Comtés des environs de la Meuse, le Hainaut, le Cambresis & tout le Païs en descendant vers la Bourgogne le long de la Meuse jusqu'au conflans du Rhône & de la Saône, & jusqu'aux Montagnes qui séparent les Suisses de ce qu'on appelle aujourdhui la Franche-Comté. On voit par la suite de l'Histoire, qu'il eut aussi dans son partage Geneve, Lausane, & Sion en Valais. Cette étendue de Païs fut appellée le Roïaume de Lothaire, en Latin *Lotharingia*, & depuis en François Lorraine: ainsi ce nom qui se donne à present à un Etat moins étendu, tire son origine du nom de ce Prince.

Tom. II. Miscell. Baluzii. P. 145. Annales Bertiniani.

Charles le cadet de tous eut Lyon, la Provence, ce qu'on appelle le Dauphiné, & une grande partie de la Bourgogne Transjurane, c'est-à-dire, ce qui étoit de l'ancien Roïaume de Bourgogne au-delà du Mont-Jura. Nos anciens Historiens donnent à ce partage le nom de Provence, ou Roïaume de Provence; parce que le Païs qui porte ce nom en étoit la plus considerable partie.

Et en prennent paisiblement possession.

Le Roi de France & le Roi de Germanie, oncles de ces Princes, ne s'opposerent point à ce partage, & en laisserent prendre paisiblement possession à leurs neveux; observant fidelement le neuviéme article de l'Assemblée de Mersen sur la Meuse, où ils étoient convenus avec le défunt Empereur, que quand quelqu'un d'eux mourroit, les enfans heriteroient de son Etat, sans que leurs oncles y pussent rien prétendre.

Si-tôt que Lothaire eut été salué Roi par les Seigneurs du Païs, il alla à Francfort, accompagné d'une partie de ces mêmes Seigneurs, rendre visite à son oncle le Roi de Germanie. C'étoit celui dont il devoit le plus craindre la puissance, & le plus ménager l'autorité; quoique ce Prince se trouvât lui-même alors fort embarrassé à reprimer les révoltes continuelles des Esclavons.

Annales Fuldenses.

Les Normans pillent Bourdeaux, & en sont déjà[illegible]. Annales Bertiniani ad an. 855.

Celles d'Aquitaine devenoient moins frequentes, soit par la crainte des Normans qui pillerent encore Bourdeaux cette année-là, soit par le changement que produisit dans les esprits le dessein que prit le Roi de France, de declarer Roi d'Aquitaine son fils de même nom que lui. La cérémonie s'en fit à Limoges avec

un applaudiſſement general. Cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle qu'on reçut de l'arrivée des Normans dans la Loire, & de la deſcente qu'ils avoient faite du côté du Poitou. Les Aquitains neanmoins ne perdirent point courage, & ſous les auſpices du nouveau Roi, s'étant aſſemblés en corps d'Armée, ils allerent rencontrer les Normans ſur le chemin de Poitiers, ils les chargerent avec tant de valeur qu'ils les défirent entierement; & à peine s'en échappa-t'il trois cens, qui avec beaucoup de danger regagnerent leurs Vaiſſeaux. 855.

Le couronnement du jeune Charles faiſoit un ſixiéme Roi dans l'Empire François. Cette multitude de Souverains, dont trois portoient le nom de Charles, & deux celui de Louis, peut faire autant de confuſion dans l'Hiſtoire, qu'elle pouvoit alors cauſer de brouilleries dans l'Etat: cela m'oblige pour éviter cette confuſion, à les diſtinguer le plus qu'il me ſera poſſible. C'eſt pourquoi deſormais je déſignerai Charles Roi de France, qui regnoit en Neuſtrie & à Paris, par ſon ſurnom de Charles le Chauve, ſurnom qu'il porte dans l'Hiſtoire depuis long-tems, quoique je ſois très-perſuadé qu'on ne le lui donnoit pas publiquement de ſon vivant. J'ajoûterai au nom de Charles Roi d'Aquitaine, & de Charles Roi de Provence en les nommant, le nom de leur Roïaume. J'appellerai auſſi Lothaire Roi de Lorraine. Pour les deux Louis, le Roi d'Italie ſera aſſés diſtingué de Louis de Germanie par ſa qualité d'Empereur.

Mort du Pape Leon IV. Benoît eſt élû pour ſon Succeſſeur.

Un peu avant que cet Empereur ſuccedât au Trône Imperial, le Pape Leon IV. étoit mort. Si-tôt qu'il eut expiré, le Peuple, le Sénat, les Seigneurs Romains s'étant aſſemblés, avoient élû pour ſon Succeſſeur un ſaint Prêtre de l'Egliſe Romaine nommé Benoît. C'étoit une ancienne coûtume d'envoïer à l'Empereur le Decret de l'Election ſigné de la main de ceux qui avoient droit de ſuffrage, & l'on ſuſpendoit la cérémonie du Couronnement ou du Sacre du Pape, juſqu'à ce que l'Empereur eût jugé que l'Election s'étoit faite dans les formes. On dreſſa & l'on ſigna ce Decret, & l'on choiſit Nicolas Evêque d'Anagnie, & Mercure Chef de la Milice Romaine, pour le porter à l'Empereur Lothaire, & à Louis Roi d'Italie ſon fils, qui apparemment étoit en ce tems-là en France. L'Hiſtorien lui donne le nom d'Auguſte auſſi-bien qu'à ſon pere, parce qu'il avoit été dès-lors aſſocié à l'Empire.

Anaſtaſius.

Anaſtaſius.

Arſene Evêque de Gubio dans le Duché d'Urbin, ennemi de
855. Benoît, vint trouver les Députés de Rome lorſqu'ils étoient en chemin, & il leur tourna ſi bien l'eſprit, qu'il les engagea à faire en ſorte, que l'Empereur n'agreât point l'Election du Prêtre élû, & qu'on en mît en ſa place un autre nommé Anaſtaſe qui avoit été dépoſé par le défunt Pape, parce qu'il ne réſidoit pas en ſon Egliſe..

[illegible] de l'[illegible] [illegible] de [illegible] ſa [illegible]

Les Ambaſſadeurs n'arriverent qu'après la mort de l'Empereur Lothaire, ou du moins pendant ſa derniere maladie : car ce fut Louis, à qui le Decret de l'Election du Pape fut preſenté par les Députés Romains, & à qui ils firent comprendre, qu'il étoit de ſon interêt & de ſon autorité de donner de ſa main un Pape aux Romains, en excluant Benoît du Pontificat. Il convint avec eux de la maniere dont on s'y prendroit pour faire réüſſir ce deſſein, & les fit ſuivre d'aſſés près par ſes Envoïés, qui devoient aſſiſter à la Conſecration du Pape. L'Evêque d'Anagnie & Mercure arriverent à Rome, & preſenterent à Benoît les Lettres de l'Empereur qui ne diſoient rien autre choſe, ſinon qu'il avoit fait partir ſes Envoïés, & qu'ils ne ſeroient pas long tems ſans arriver à Rome.

Tandis qu'ils approchoient, ces deux hommes faiſoient ſecretement leurs brigues, & groſſiſſoient le parti d'Anaſtaſe. Ils parloient éternellement de la venue des Envoïés de France, & diſoient qu'il falloit que pour faire honneur au nouvel Empereur, le Peuple allât en foule au-devant d'eux ; cela étoit neceſſaire pour l'execution de leur deſſein. Peu de tems après on eut nouvelle que les Envoïés étoient arrivés à Orta, qui eſt environ à quarante milles de Rome. L'Evêque d'Anagnie & Mercure s'y rendirent, & gagnerent en chemin pluſieurs Seigneurs en faveur d'Anaſtaſe. L'Evêque de Porto & celui de Todi qui s'étoient évadés de Rome ſecretement, ſe jetterent auſſi dans ce parti.

La conſpiration ne put être ſi ſecrete, que Benoît n'en fut averti. C'eſt ce qui l'obligea à envoïer au-devant des Commiſſaires de l'Empereur, deux Evêques dont il étoit ſûr, pour leur raconter la maniere canonique & paiſible dont il avoit été élû, & l'injuſtice des prétentions de ſes ennemis : mais on arrêta ces deux Evêques à leur arrivée, & on leur donna des Gardes. Nonobſtant cette extrême violence, quelques Seigneurs Romains voulurent bien encore ſe charger d'aller trouver les Envoïés de l'Empereur

reur de la part du Pape : on les arrêta aussi, & on s'avançoit toûjours vers Rome.

Quand les Envoïés furent assés près de la Ville, ils firent avertir le Peuple & le Clergé, qu'ils approchoient, afin qu'on leur rendît les honneurs dûs à leur caractere. Le Peuple & le Clergé sortirent & vinrent les recevoir.

Anastase s'empare de l'Eglise de S. Pierre, & fait mettre Benoît en prison.

Comme il n'y avoit presque plus personne dans Rome, Anastase escorté de ses Partisans s'empara sans opposition de l'Eglise de S. Pierre, & en prit possession. Delà il alla au Palais de Latran. Il y trouva Benoît assis dans le Trône Pontifical, revêtu des habits de Souverain Pontife, qui attendoit avec beaucoup de fermeté à quoi se termineroient toutes ces violences. Anastase le fit tirer de dessus son Trône, on le dépouilla des habits Pontificaux, & on le mit en prison.

A cette nouvelle tout Rome fut dans la consternation : en vain les Partisans d'Anastase tâchoient d'attirer à leur parti les plus accredités parmi le Peuple, afin de le diviser, & d'avoir au moins quelque lieu de dire qu'Anastase avoit été élû par le Peuple Romain. Ils ne réussissoient pas mieux dans le Clergé, dont la plûpart tant Evêques que Prêtres & Diacres, se prosternoient aux piés des Autels, pour implorer la justice de Dieu contre les ennemis de son Eglise. Cela déconcerta les Envoïés de l'Empereur, qui firent le lendemain une nouvelle tentative.

Les Envoïés de l'Empereur veulent faire reconnoître Anastase pour Pape.

Le Peuple & la plûpart du Clergé étant assemblés dans l'Eglise de Sainte Æmiliene, ils y vinrent avec toute leur suite & quantité de gens armés, entrerent dans le Chœur, & dirent tout haut au Clergé, qu'il falloit reconnoître Anastase pour Pape, ou qu'on les feroit tous passer au fil de l'épée. Ils répondirent qu'ils périroient plûtôt que de se séparer de leur Pasteur legitime pour reconnoître un excommunié. Les Envoïés eurent beau les presser & les menacer, ils ne purent rien obtenir, & se retirerent fort en colere, mais sans faire aucune violence.

Ils entrerent dans une maison près de l'Eglise, d'où ils envoïerent querir l'Evêque d'Ostie & l'Evêque d'Albano, pour sacrer Anastase. Ils refuserent d'y aller, mais on les y mena par force. On n'oublia ni promesses, ni menaces, ni prieres pour les engager à faire ce que l'on souhaitoit d'eux. Ils tinrent ferme, & parlerent eux-mêmes si fortement aux Envoïés qu'ils les adoucirent beaucoup.

855. Le jour d'après les Envoïés étant entrés dans l'Eglise de S. Sauveur, le Peuple commença à crier tout d'une voix qu'on leur rendît leur Pasteur, & qu'ils n'auroient jamais d'autre Pape que Benoît. Ce tumulte étonna les Envoïés : ils appellerent quelques-uns des Evêques qui étoient presens, & leur proposerent de tenir avec eux une Conference sur ce sujet. Ils y consentirent, & cette résolution aïant été rapportée au Peuple, l'appaisa.

Ils n'en peuvent venir à bout, & consentent à la Consecration de Benoît.

Les offres que les Ambassadeurs firent dans cette Conference furent aussi inutiles que les précedentes. Ils virent bien l'impossibilité qu'il y avoit, à trouver de quoi faire en faveur d'Anastase une faction assés nombreuse pour meriter le nom de parti. Ils comprirent qu'ils n'avoient point d'autres moïens pour soûtenir cet Intrus, qu'une violence ouverte & infiniment odieuse, qui ne pouvoit manquer d'avoir de très-fâcheuses suites, dont ils devoient craindre que l'Empereur ne les rendît responsables; ainsi ils revinrent peu à peu ; & après avoir fait examiner toutes les procedures de l'Election de Benoît, ils avouerent qu'il n'y avoit rien de défectueux : neanmoins pour sauver en quelque façon leur honneur, ils demanderent un délai de trois jours, pendant lesquels on ordonneroit un jeûne pour obtenir les lumieres du Ciel. Le jeûne fut ordonné, & après les trois jours ils consentirent à la Consecration de Benoît, & abandonnerent Anastase.

Anastasius.

La cérémonie se fit avec beaucoup de tranquillité & de pompe en presence des Ambassadeurs. Le Pape pardonna à ceux qui s'étoient declarés contre lui : ils lui baiserent les piés, & il leur donna sa benediction. Le seul Evêque de Porto fut privé de l'honneur qui lui appartenoit par la prérogative de son Siege, de sacrer le Pape, étant contre la bienséance, qu'un homme qui venoit d'être l'auteur d'un Schisme si visiblement injuste, fît une telle fonction. Les Ambassadeurs avant la cérémonie du Sacre avoient eu un entretien secret avec le Pape, dont eux & lui parurent fort contens : ainsi tout fut pacifié.

[illegible]

Cette affaire quelque importante qu'elle parût à l'Empereur, pour augmenter son autorité à Rome, en se rendant Maître de l'élection des Papes, n'étoit pourtant pas celle qu'il avoit le plus à cœur. Il regardoit comme une injustice, que l'Empereur son pere ne lui eut donné aucune part dans le partage qu'il avoit fait un peu avant sa mort, de ses Etats des Gaules. Il prétendoit

qu'en l'excluant de cette partie de sa succession, il ne lui avoit rien donné, disant que son aïeul Louis le Débonnaire lui avoit de son vivant substitué l'Italie, & qu'ainsi ce n'étoit point à son pere qu'il en étoit redevable. Il faisoit valoir à son exemple, sa dignité d'Empereur, & se plaignoit qu'avec cette qualité laquelle donnoit autrefois à celui qui la portoit, autorité sur tout l'Occident, il voïoit son Empire borné par les Alpes, & resserré dans un fort petit espace de Païs, & ce fut par ces raisons qu'il sollicita ses oncles Charles le Chauve & Louis de Germanie, de ne point trouver mauvais, qu'il ne s'en tînt point au Testament de son pere, & qu'il obligeât ses freres par les armes, à lui faire part des Etats qu'ils avoient en France. Mais il ne trouva pas ses oncles disposés à l'écouter. La France n'étoit déja que trop miserable, sans en augmenter les malheurs par de nouvelles guerres. 855.

Ce fut principalement le Roi de Germanie dont l'autorité arrêta la fougue de ce jeune Empereur, Charles aïant trop d'affaires chés lui pour se mêler de celles des autres. Les Aquitains, le plus inconstant Peuple du monde, ne s'accommoderent pas long-tems de leur jeune Roi Charles, ou plûtôt de ceux qui gouvernoient sous son nom : ils se révolterent de nouveau & se donnerent encore une fois à Pepin, & puis quelques mois après s'en étant lassés, ils envoïerent au Roi de Germanie pour lui offrir la Couronne d'Aquitaine. Comme il se trouva occupé des guerres qu'il avoit sans cesse avec les Esclavons & les autres Peuples des quartiers du Danube & dans la Dalmatie, & qu'il ne leur faisoit que des promesses generales, sans leur envoïer des Troupes, ils revinrent à Charles le Chauve, & remirent une seconde fois sur le Trône d'Aquitaine son fils le petit Prince Charles. Mais les révoltes recommencerent aussi-tôt, & ce qu'il y eut de plus fâcheux & de plus dangereux, fut que l'inquietude des Peuples d'au-delà de la Loire se communiqua à ceux d'en-deçà de la Neustrie.

Les [illegible] re-voltent de [illegible].

Annales Bertiniani ad an. 855.

Charles le Chauve qui dans le commencement de son regne avoit été obligé de ramper, pour ainsi dire, devant la Noblesse de Neustrie, afin de l'engager dans son parti contre l'Empereur Lothaire, & qui lui avoit toute l'obligation de n'avoir pas succombé, n'avoit pû reprendre cette autorité, dont un Prince a besoin pour gouverner ses Sujets, & les maintenir dans l'ordre & dans la soumission, d'où depend la tranquillité d'un Etat. Les

Leur exemple est suivi par les Seigneurs d'en-deça de la Loire.

855. Seigneurs le reconnoissoient pour Roi, mais à condition d'une espece d'indépendance dans laquelle ils se maintenoient & se croïoient tout permis. Ils appelloient tyrannie, les exemples de séverité & de justice qu'il faisoit quelquefois pour reprimer leurs violences. C'étoit un Prince injuste & un ingrat, quand il leur refusoit leurs demandes les plus déraisonnables : rejetter leurs plaintes les plus mal fondées, c'étoit n'avoir nul égard, nulle bonté, & nulle condescendance pour des Sujets, qui avoient tant de fois exposé leur vie, & donné leur sang pour lui. Ils s'éloignoient de la Cour & de l'Armée sous prétexte de n'y être pas en sureté contre l'indignation du Roi, & contre les artifices qu'il emploïoit pour les perdre. On ne voïoit par tout que mécontens ; ce n'étoit dans toutes les Provinces que murmures contre le Gouvernement. Enfin les Seigneurs d'en-deçà de la Loire, suivant l'exemple & les impressions de ceux d'Aquitaine, prirent la résolution de le détrôner, & de se donner au Roi de Germanie.

Le Roi de Germanie est battu par les Esclavons.
Annales Bertiniani.

La chose auroit éclaté sans aucune ressource pour Charles le Chauve, si le Roi de Germanie n'avoit été battu par les Esclavons qui lui tuerent beaucoup de monde. Car ce Prince avoit toute l'inclination possible à seconder la révolte des Sujets de son frere, & convainquit par-là toute la terre, que c'étoit par le seul motif de son propre interêt, qu'il étoit demeuré si long-tems uni avec lui contre l'Empereur Lothaire.

Charles tient une Assemblée à Chiersi sur l'Oise.

Charles profita du tems que lui donna la diversion des Esclavons, pour conjurer cette terrible tempête. Il tint au mois de Juillet à Chiersi sur l'Oise une Assemblée d'Evêques & d'Abbés & de quelques-uns de ses Vassaux Laïques, où l'on traita de la réforme de l'Etat, & des moïens d'empêcher les suites de cette révolte presque universelle. On écrivit ensuite au nom de toute l'Assemblée, une Lettre circulaire aux plus considerables Seigneurs tant d'Aquitaine que de Neustrie. Le contenu de cette Lettre est rapporté parmi les Capitulaires de Charles le Chauve. Je vais en transcrire ici les principaux points, parce qu'ils nous apprennent les choses dont on traita dans cette Assemblée, & en même-tems la situation fâcheuse des affaires de ce Prince, aussi-bien que la foiblesse de son Gouvernement. Les voici.

Articles dressés dans cette Assemblée.
Missa ad Francos &

Que le Roi aïant appris de Rodolphe son oncle (frere de la feuë Imperatrice Judith,) que la Nation Françoise souhaitoit une

Conference, où des Députés de la part du Roi écoutassent les plaintes qu'on avoit à faire, & où eux-mêmes proposassent ce qu'il y avoit à corriger dans le Gouvernement : il vouloit bien qu'on tînt cette Conference, & qu'il y envoïeroit des Députés.

856.
Aquitano. de Cariaco.

Que si quelqu'un de ses Sujets se plaignoit justement d'avoir reçu quelque injure de quelque maniere que ce pût être, & que pour cela il se fût retiré de la Cour & du service, il pourroit venir faire ses plaintes à l'Assemblée avec toute liberté, & que le Roi consentiroit que l'injure fût réparée selon qu'on en seroit convenu.

Que si quelqu'un de ses Sujets avoit manqué à son devoir, & reconnoissoit sa faute de bonne foi, il étoit disposé à lui pardonner, & qu'il ne doutât point que cette amnistie qu'il lui donneroit, ne fût sincere.

Que si quelqu'un apportoit pour excuse de sa révolte, qu'il s'étoit ruiné dans le service sans avoir reçu aucune récompense, & que la necessité l'avoit obligé de prendre parti ailleurs, il declaroit que si les Députés trouvoient que la plainte fût juste, & qu'il y eût de la faute du Roi, il étoit tout prêt à lui donner la satisfaction raisonnable qu'il souhaiteroit, & qu'on n'avoit à craindre sur cela aucun ressentiment de son côté : mais que les Députés auroient droit de faire aussi leurs plaintes de la part du Roi, sur ce qui avoit été commis contre ses interêts, contre l'obéissance & le respect qui lui étoient dûs, afin que dans la suite on ne tombât plus en de semblables fautes.

Que si après des propositions si raisonnables, quelqu'un persistoit encore dans sa révolte & dans sa mauvaise conduite, l'intention du Roi étoit qu'on declarât ce perturbateur du repos public, ennemi de l'Etat, & qu'on le chassât du Roïaume : comme aussi il consentoit qu'on l'avertît lui-même des fautes qu'il feroit dans le Gouvernement, soit contre les Loix, soit contre la justice dûe aux particuliers de son Etat ; & que si en étant averti, il ne s'en corrigeoit pas, il ne trouveroit pas mauvais que les Evêques & les Abbés s'unissent entre eux, & avec le reste de ses Sujets Laïques, pour soûtenir les interêts des particuliers lezés, & pour l'observation des Loix de l'Etat.

Que le Roi pour confirmer tous ces articles, & recevoir en grace ceux qui l'avoient offensé, avoit résolu de tenir une Assemblée generale à Verberie au mois de Juillet. Que si quelqu'un ne

856. se fiant pas à la parole du Roi, avoit de la peine à y venir, les Evêques & tout le Clergé s'engageroient à lui procurer toute sorte de sûreté, & qu'en un mot quelque assûrance qu'on demandât, pourvû qu'elle ne fût point contre la raison, on la lui donneroit; qu'enfin si quelqu'un ne s'accommodoit pas du Service, & qu'il eût résolu de passer sous une autre domination, il pourroit se declarer avec toute liberté, & que le Roi lui donneroit la permission de se retirer, à condition qu'en se retirant, il ne causeroit aucun tort aux Sujets de l'Etat.

Il tient une autre Assemblée à Verberie.

C'étoient là à peu près les choses contenues dans les articles dressés à Chiersi par les Evêques, par les Abbés & par quelques autres qui se trouverent à cette Assemblée. Le Prince par cet avilissement de son autorité se procura une tranquillité de quelques mois. L'Assemblée de Verberie se tint, où les Sujets & le Souverain firent semblant de se reconcilier, & les Seigneurs d'Aquitaine renouvellerent leurs protestations de fidelité.

Il marie sa fille Judith à Edilulfe Roi des Anglois Occidentaux. Annales Bertiniani.

Durant ce petit intervalle, ou du moins cette même année, Charles maria sa fille Judith à Edilulfe Roi des Anglois Occidentaux. La ceremonie du mariage se fit à Reims par l'Archevêque Hincmar, au retour du voïage que ce Prince Anglois venoit de faire à Rome. La Princesse fut couronnée Reine contre la coûtume des Anglois, chés qui l'usage n'étoit pas de faire porter le Diadême aux épouses de leurs Rois; & ce fut sans doute une condition que Charles exigea, pour l'honneur tant de sa fille, que de la France même.

Les Sarasins s'emparent de Benevent, & desolent Naples.

Il projetta aussi le mariage de Louis son fils avec la fille d'Herispée Roi de Bretagne, & dans cette vûe il donna à Louis le Duché du Maine. Il esperoit par ce mariage s'ôter de dessus les bras des ennemis aussi incommodes que l'etoient les Bretons; ce projet toutefois ne fut point executé. Tout sembloit tendre à la paix; mais il y avoit par tout des semences de guerres. Les trois nouveaux Rois François fils du défunt Empereur, s'assemblerent à Orbe Ville de la Bourgogne Trans-Jurane; comme pour terminer tous leurs differends sur la succession de l'Empereur leur pere: mais Louis Roi d'Italie avoit des prétentions si contraires aux interêts de ses freres, que dans la chaleur des Conferences peu s'en fallut qu'on n'en vint aux mains. Il avoit toutefois comploté avec Lothaire Roi de Lorraine, pour contraindre Charles leur cadet qui étoit fort infirme, à renoncer

856.

à ses Etats & à se faire d'Eglise en leur cedant la Provence, le Lyonnois & les autres Païs qu'il avoit eus en partage par le Testament de son pere. Mais les principaux de la Noblesse de ces Provinces aïant été avertis de ce dessein, le tirerent des mains du Roi de Lorraine, qui s'étoit déja saisi de lui. De cette sorte les Conferences furent rompues, & chacun se retira fort mécontent. Durant ce tems-là l'Empereur tout occupé du desir d'envahir le bien de ses freres, laissoit les Sarasins s'emparer impunément de Benevent, & courir de là dans toute cette contrée d'Italie, où aïant surpris Naples, ils la ravagerent & la renverserent de fond en comble.

Ibid.

Pepin s'unit avec les Normans, & fait de grands ravages en divers endroits.

L'année suivante fut encore plus fatale à la France par la résolution que prit Pepin, dés qu'il se vit abandonné des Peuples d'Aquitaine. Ce fut de s'unir avec les Normans & de seconder ces Pirates dans le dessein qu'ils avoient non seulement de piller la France, mais encore de s'y établir. Il traita avec eux, & fortifiant leurs Troupes des siennes, il les accompagna en plusieurs des expeditions qu'ils firent dans ce Roïaume. Il les conduisit à Poitiers qu'il prit & pilla, & fit de grands ravages en divers endroits d'Aquitaine, tandis que d'autres Troupes de cette Nation vinrent par la Seine jusqu'à Paris, en ruinerent tous les environs, brûlerent l'Eglise de Sainte Genevieve, & n'épargnerent S. Germain des Prés & S. Denys, que pour une grosse somme d'argent que ces Abbaïes leur païerent : ils prirent encore Chartres, & pillerent l'Isle de Betau.

857.

Annales Bertiniani.

Cette Isle appartenoit au Roi de Lorraine, & étoit tenue à foi & hommage par un Seigneur Normand nommé Roric, à qui le défunt Empereur avoit été contraint de la ceder ; il offrit au Roi de Lorraine d'équiper une flote à ses dépens, & d'aller faire descente en Danemarc, par represailles pour le pillage de l'Isle de Betau, & ce Prince y consentit sans peine. Roric executa ce qu'il avoit projetté, & obligea le Roi de Danemarc qui s'appelloit aussi Roric, de lui ceder les terres dont il s'empara entre la mer & la riviere d'Eider ; mais cette diversion ne fit pas revenir de France les autres Normans, qui s'y étoient fortifiés sur la Seine dans l'Isle d'Oissel, vis-à vis du Bourg d'Oissel, à quelques lieues au-dessus de Rouen.

Annales Fuldens.

Annales Bertiniani.

Les Normans font des courses de tous côtés.

Ils y avoient passé l'hiver, & en avoient fait comme une Place d'armes, & un lieu de retraite, d'où ils couroient impunément

857. de tous côtés. Ils s'y étoient fortifiés, y avoient mis des munitions en abondance, & se trouvoient en état de s'y défendre, si on venoit les attaquer. Bernon Chef de ces Pirates vint à Verberie trouver le Roi, & lui offrit de lui faire hommage du canton dont il s'étoit saisi. Charles reçut cet hommage ne pouvant alors faire rien de mieux; mais soit que Bernon eût recommencé ses courses, soit que Charles eût compris de quelle importance il lui étoit de ne pas souffrir qu'un tel ennemi s'établît au cœur de la France, il résolut de l'en chasser. Ainsi malgré les soupçons qu'il avoit des mauvais desseins du Roi de Germanie, qui entretenoit toûjours des intelligences en Aquitaine: & dans les Païs d'en deçà de la Loire, depuis que les Peuples s'étoient offerts de se donner à lui, il fit ses préparatifs pour assieger Oissel.

Annales Bertiniani.

Dans la défiance que ces deux freres avoient l'un de l'autre, ils avoient attiré dans leur parti chacun un de leurs neveux, qui étoient entre eux dans des dispositions fort semblables. Charles le Chauve s'étoit ligué avec Lothaire Roi de Lorraine, & le Roi de Germanie avec l'Empereur.

Charles assiége Oissel.

Le Roi de Lorraine promit du secours à Charles pour le siege d'Oissel, que ce Prince commença au mois de Juillet. Son
858. fils Charles Roi d'Aquitaine vint l'y joindre avec quelques Troupes, & même avec Pepin, qui ou lassé des Normans, ou s'en voïant méprisé, s'étoit retiré d'avec eux, & avoit demandé la paix au Roi d'Aquitaine, à condition qu'on lui cedât quelques Comtés, & le revenu de quelques Monasteres du Païs. Charles le Chauve, content de cette proposition, dans un tems où il tâchoit par toutes sortes de moïens de diminuer le nombre de ses ennemis, consentit à ce Traité, & le ratifia.

Il abandonne cette entreprise.

Lothaire arriva au siege avec des Troupes, quelque tems après que Charles le Chauve l'eut formé avec les siennes, la Place fut fortement attaquée, & encore plus vigoureusement défendue; de sorte qu'au vingt-huitiéme de Septembre après deux mois de siege, le succés étoit encore fort incertain; mais il fallut abandonner cette entreprise sur une nouvelle qui déconcerta étrangement Charles le Chauve.

Q[illegible] mécontens [illegible] Charles le Chauve.

Les mécontens le voïant occupé à cette expedition avec toutes ses Troupes, prirent ce tems-là pour l'execution du dessein que quelques-uns d'eux méditoient depuis cinq ans, & qu'ils avoient tâché en vain d'executer deux ans auparavant, c'étoit

de

de rendre le Roi de Germanie Maître de la France, & de détrôner Charles le Chauve. 858.

Ibid. Annales Fuldens.

Le Roi de Germanie avoit alors trois armées sur pié qu'il avoit levées pour aller châtier les Esclavons, les Sorabes & les Abodrites sur les frontieres de ses Etats aux quartiers du Nord & du Danube. Une de ses Armées étoit commandée par Carloman son fils aîné, l'autre par Louis son cadet, & la troisiéme par un de ses Generaux nommé Triculfe. Elle commençoit déja à se mettre en marche vers les lieux où elles étoient destinées, lorsque l'Abbé Adelard & le Comte Othon arriverent de la part des factieux de France.

Ils portent leurs plaintes au Roi de Germanie, & lui offrent la Couronne.

Ils furent admis à l'Audience du Prince, ils lui firent le recit du miserable état où la France se trouvoit, pillée de tous côtés par les Païens, qui renversoient par tout les Eglises, emmenoient les François en esclavage, saccageoient les Villes, brûloient ce qu'ils ne pouvoient pas emporter: & puis tombant sur la conduite de leur Souverain, ils dirent que ce n'étoit pas là encore le comble du malheur des François, qu'ils avoient un Roi, qui au lieu de les défendre contre les Pirates, sembloit être de concert avec eux pour ruiner ses Sujets; qu'on leur enlevoit par les ordres de ce Prince le peu que les ennemis leur avoient laissé; que toute son application étoit à trouver des secrets & des prétextes de les dépouiller de tous leurs biens; que c'étoit un Prince à qui l'on n'avoit plus nulle confiance; qu'on ne pouvoit compter sur ses paroles ni sur ses sermens, & que loin de pouvoir posseder son bien en repos sous un tel regne, personne n'étoit en sureté de sa vie, à cause des soupçons & des ombrages qu'il prenoit aussi aisément, qu'il les quittoit difficilement. « Nous venons, ajoûterent-ils, au nom de la plus grande » & de la plus saine partie de la Nation nous jetter entre vos bras, » dans l'esperance de trouver en votre personne un Roi, qui par » son courage & par sa sagesse nous protegera contre les Païens, » & nous tirera de l'extrêmité de la misere où nous sommes » réduits ».

Réponse de ce Prince.

Le Roi de Germanie paroissant fort touché de ce discours des Députés, leur répondit que la proposition qu'ils lui faisoient le jettoit dans un grand embarras; qu'étant François il ne pouvoit pas n'être point touché des extrêmes malheurs de sa Nation; mais que le Roi de France étoit son frere, & qu'il ne pourroit

858. ſans violer les droits du ſang, prendre les armes contre lui ; que la choſe auroit un méchant air dans le monde ; qu'on interpreteroit mal ſes intentions, & qu'on ne manqueroit pas d'attribuer à ſon ambition & au deſir d'étendre ſa domination, toutes les démarches qu'il feroit en faveur d'un Peuple opprimé ; que dans une affaire de cette importance, où il voïoit de part & d'autre de grands inconveniens qui le tenoient en balance, il ne vouloit point décider lui-même ; mais qu'il ſuivroit ſur cela les avis de ſon Conſeil.

Les Deputés furent fort contens de cette réponſe, aïant déja apparemment pris leurs meſures du côté des Miniſtres, & ne doutant pas que ceux qui ſeroient conſultés connoiſſant bien le penchant ſecret du Prince, ne donnaſſent de ce côté-là, & ne l'obligeaſſent à faire ce qu'on ſçavoit bien qu'il ſouhaitoit de tout ſon cœur depuis fort long-tems.

Avis de ſes Miniſtres.

En effet, tous conclurent à prendre les interêts d'un Roïaume entier pour le tirer de l'oppreſſion, pour y ſauver la Religion, pour l'empêcher de tomber ſous le joug des Païens; que le Roi en cette occaſion ne faiſoit point autre choſe que de ſecourir des malheureux, & des Peuples abandonnés qui avoient recours à ſa puiſſance, & recevoir des gens qui de leur plein gré & ſans en être ſollicités ſe donnoient à lui.

Le Roi de Germanie entre en France.

Ce fut ainſi qu'on leva le ſcrupule du Prince. On contremanda auſſi-tôt les trois Armées, & on les fit paſſer le Rhin à Vormes. Le Roi de Germanie à leur tête entra en France, & marcha juſqu'à Pontyon Maiſon Roïale dans le Pertois proche de Vitri le brûlé. Preſque tout ce qu'il y avoit de Seigneurs en France, excepté ceux qui étoient au ſiege d'Oiſſel, vinrent là le joindre, & lui faire ſerment de fidelité.

Les Bretons chaſſent le Duc du Maine de ſon Etat.
Annales Bertiniani.

Ces rebelles pour fortifier leur parti, engagerent les Bretons à déclarer la guerre au Prince Louis, que ſon pere Charles le Chauve avoit fait Duc du Maine, ainſi que je l'ai dit. Ils chaſſerent ce jeune Prince de ſon Etat, & l'obligerent à ſe ſauver au-delà de la Seine, où il vint ſe rendre auprès du Roi ſon pere, & firent dire au Roi de Germanie que dès qu'il le ſçauroient entré plus avant en France, ils viendroient s'unir à lui pour lui faciliter la conquête du reſte de l'Etat. Le Roi de Germanie devinoit aiſément le motif qui leur inſpiroit ce zele pour ſa gloire, & qu'il en coûteroit au

858.

moins à la France le Duché du Maine qu'ils avoient envahi : mais ce demembrement n'étoit rien pour lui, en comparaison de la conquête de tout le Roïaume qui lui paroissoit assurée.

Libellus proclamationis adversus Venilonem Tom. I. Conc. Gall.

Il s'avança jusqu'à Sens dont l'Archevêque nommé Venilon étoit dans son parti. Ce Prélat avoit suivi le Roi au siege d'Oissel avec quelques Troupes qu'il étoit obligé de lui fournir. Si-tôt qu'il sçut que le Roi de Germanie étoit prêt à passer le Rhin, il contrefit le malade, & sous ce prétexte revint à Sens avec une partie de ceux qui l'avoient suivi au siege, & donna l'exemple de la desertion qui augmenta de jour en jour dans le camp du Roi.

Charles est déposé par une Assemblée d'Evêques.

Le Roi de Germanie campé auprès de Sens envoïa prier l'Archevêque de lui venir parler. Le devoir de ce Prélat, ainsi qu'on le lui reprocha depuis quand on lui fit son procès, auroit été de refuser cette entrevûe avant que d'avoir eu de son Souverain la permission de l'accepter ; mais dès-lors il n'en étoit plus à ce scrupule. Il alla trouver le Roi de Germanie, & convint avec lui de faire au plûtôt une Assemblée d'Evêques pour déposer Charles le Chauve, absoudre ses Sujets du serment de fidelité, & déclarer la Couronne de France devolue au Roi de Germanie. Charles qui avoit prévû ce coup, avoit assemblé lui-même les Evêques qui lui étoient fidéles, & les avoit engagés à excommunier tous ceux qui avoient passé du côté de Louis de Germanie. Il en avoit donné avis à l'Archevêque de Sens, & lui avoit envoïé les Lettres du Concile avec la Sentence d'excommunication contre les déserteurs. Venilon se moqua de cette excommunication, & présida dans Attigni qui n'étoit point de son Diocese, à l'Assemblée de ces excommuniés où se fit la déposition de Charles, & où l'on prit aussi des mesures pour séparer de lui le Roi de Lorraine son neveu.

Ibid.

Ibid.

Concil. apud Saponarias.

Le prix de la perfidie de Venilon fut l'Abbaïe de Sainte Colombe de Sens, & l'Evêché de Baïeux pour un de ses parens nommé Tortolde homme hardi & intriguant, & tout propre à exciter & à entretenir la révolte dans cet Evêché.

Il vient avec son Armée au devant du Roi de Germanie.

Après l'Assemblée d'Attigni le Roi de Germanie s'avança jusques dans l'Orleannois, y reçut de nouvelles Troupes des révoltés d'Aquitaine & de ceux de Bretagne ; & puis il revint en Champagne. Cependant le Roi sur ces avis fâcheux de l'invasion de son frere, avoit levé le siege d'Oissel, & étoit parti des bords de la Seine, étant à peine gueri d'une maladie dont il avoit

Ibid.

858. été attaqué pendant ce siege, & vint avec son Armée au devant du Roi de Germanie. Il remonta la Seine & puis la Marne, arriva à Châlons, & vint camper à Brienne, où quelques Troupes de Bourgogne conduites par des Seigneurs du Païs vinrent le joindre.

Annales Bertiniani.

Les Armées furent trois jours en presence, pendant lesquels se firent plusieurs négociations, mais toutes sans effet. Le Roi de Germanie étoit le plus fort, & Charles ne pouvoit se résoudre à abandonner son bien : mais la trahison termina l'affaire.

Ses Troupes desertent.

Les Troupes de Charles furent débauchées par les Emissaires de Louis. La désertion fut telle, que Charles épouvanté se sauva avec peu de monde en Bourgogne. Après son départ les plus attachés à sa personne se laisserent emporter au torrent, & presque tous rendirent hommage au Roi de Germanie.

Le Roi de Germanie récompense les Chefs des factieux.

Si ce Prince eût sçu profiter de cet avantage, & de l'ardeur de ses Troupes pour suivre le Roi fugitif, comme plusieurs le lui conseilloient, il eût vrai-semblablement fini la guerre, & eût obligé Charles ou de sortir du Roïaume, ou de se rendre à discretion : mais il jugea qu'il lui étoit plus expedient de s'assurer la possession de ce qu'il avoit déja conquis. Il vint à Troïes où il fit de grandes largesses aux Chefs des factieux, & partagea entre eux les Gouvernemens, les Abbaïes & les autres dignités du Roïaume.

Louis convoque une Assemblée de tous les Evêques de France à Reims.

Il retourna ensuite à Attigni, d'où il envoïa ordre à tous les Evêques de France de se trouver à Reims au vingt-cinquiéme de Novembre, pour y déliberer avec lui touchant le bon Gouvernement de l'Etat, & le rétablissement de la discipline.

Epist. Episcopor. Tom. III. Concil. Gall. pag. 117.

Les Evêques de la Province de Rouen & ceux de la Province de Reims, s'assemblerent entre eux à Chiersi sur la riviere d'Oise, pour convenir de la réponse qu'ils pourroient faire. Ils lui députerent Venilon Archevêque de Rouen, & Erchanrade Evêque de Châlons sur Marne, qu'ils chargerent de lui exposer plus en détail les raisons marquées dans la Lettre que le Concile lui écrivoit, pour lesquelles ils ne pouvoient obéïr à ses ordres.

Plusieurs Evêques refusent d'obéir à ses ordres.

Ibid.

Ces raisons étoient qu'il y avoit trop peu de tems jusqu'au jour marqué, pour que tous les Evêques pussent se trouver à Reims ; qu'il étoit impossible dans un terme si court de convoquer & de tenir les Assemblées particulieres des Provinces, qui

devoient, selon les Canons, préceder la generale ; que Reims étant très-éloigné de la plûpart des autres Villes Episcopales du Roïaume, cette Ville étoit fort peu commode pour un Concile National, & qu'il seroit impossible à plusieurs Evêques de s'y rendre ; qu'un tems de troubles & de confusion comme celui où l'on étoit alors, n'étoit point propre à assembler un tel Concile ; que le peu d'état que le Roi de Germanie avoit fait jusques-là des avertissemens & des remontrances des Evêques, ne leur laissoit nul lieu d'esperer qu'il voulût avoir égard à leurs avis. Ils le prioient de consulter avant toutes choses sa propre conscience, qui lui diroit l'essentiel de ce que les Evêques pourroient lui representer, d'examiner si son entreprise & l'irruption qu'il venoit de faire dans les Etats de son frere, étoient justes, & de faire cet examen, en se considerant lui-même au moment fatal de la mort, où Dieu lui fera rendre compte de toute sa conduite, afin de juger sainement de ceux qui l'avoient engagé à cette guerre, & des remontrances de ceux qui le conjuroient de la finir ; de faire reflexion sur les désordres & sur les impietés effroïables que ses troupes Germaniques commettoient par tout ; & s'il n'étoit pas plus d'un Prince Chrétien de tourner ses armes contre les Païens en faveur de son frere, qui en étoit accablé, que de l'attaquer lui-même dans le tems qu'il étoit occupé à les combattre. 858.

Il détache le Roi de Lorraine du parti du Roi de France.

C'étoient-là les choses principales contenues dans la Lettre de l'Assemblée de Chiersi. Cette députation ne produisit aucun effet. L'Archevêque de Sens réussit mieux dans celle dont le Roi de Germanie l'avoit chargé, ce fut d'aller trouver le Roi de Lorraine, pour le détacher du parti du Roi de France ; il en vint à bout, & l'amena à Attigni, où il se reconcilia au moins en apparence avec son oncle, & retourna delà dans ses Etats, abandonnant son autre oncle à sa mauvaise fortune : mais ce Prince ne s'abandonna pas tout-à-fait à lui-même, & sçut profiter d'une fausse démarche que son ennemi fit peu de tems après. Annales Bertinian.

Le Roi de Germanie étant allé passer les Fêtes de Noel à S. Quentin, les Seigneurs François lui representerent la difficulté qu'il y avoit à faire subsister en France toutes les troupes qu'il avoit amenées de Germanie ; que les desordres qu'elles faisoient par-tout, ne serviroient qu'à lui attirer l'aversion des Peuples, & que ces Troupes lui étoient desormais inutiles, vû qu'il pou- Annales Fuldens.

858. voit compter ſur l'affection de celles de tout le Païs qui s'étoit donné à lui, & dont toute la Nobleſſe étoit prête de verſer ſon ſang pour l'y maintenir.

Il renvoie une partie de ſon Armée.

Ce Prince trop credule, donna dans ce piege que lui tendoit une partie de ceux qui lui parloient avec tant de zele pour ſon ſervice. De ce nombre étoient deux Seigneurs, Conrad & Velfe fils du Comte Conrad, & neveux de la feue Imperatrice Judith, & par-là couſins germains de Charles. Ils avoient quitté ſon parti de concert avec lui, & s'étoient rendus auprès du Roi de Germanie. Ils ſçurent ſi bien ſe contrefaire & entrer dans ſon eſprit, qu'ils devinrent ſes plus intimes confidens ; juſques-là qu'il les envoïa vers Charles, afin que ſous prétexte de lui propoſer quelques moïens d'accommodement, ils tâchaſſent de reconnoître l'état des affaires de ce Prince, & de prendre de nouvelles liaiſons avec les mécontens de ſon parti, s'il y en avoit qui ne ſe fuſſent pas encore declarés.

859. *Ibid.*

Ils arriverent à la Cour de Charles, l'avertirent du départ des Troupes de Germanie, du repentir de pluſieurs de ceux qui avoient pris les armes contre lui, & l'aſſûrerent que s'il faiſoit diligence, & qu'avec les Troupes qui lui reſtoient, il fît paroître de la réſolution, en venant attaquer le Roi de Germanie qui ne s'y attendoit point du tout, il ſe feroit ſans doute une révolution.

Il eſt obligé de s'enfuir, & Charles reprend tout ce qui lui avoit été enlevé.

Charles le Chauve ſuivit ce conſeil, & aïant marché à grandes journées avec toutes ſes Troupes, malgré la rigueur de la ſaiſon, il parut tout à coup à la vûe de celles du Roi de Germanie. Par bonheur pour Charles, il venoit d'arriver nouvelle au Camp ennemi, que les Sorabes, qui faiſoient une partie des Eſclavons, avoient tué leur Duc, & alloient faire une dangereuſe révolte, ſi le Roi de Germanie ne paroiſſoit promptement ſur la Frontiere pour les diſſiper. La preſence de Charles, l'irréſolution de Louis, incertain s'il retourneroit en Germanie, ou s'il demeureroit pour ſoûtenir ſes conquêtes de France, le penchant qu'un grand nombre de François avoient à retourner ſous leur ancien Roi, dont ils n'avoient quitté le parti au Camp de Brienne, que quand il les eût abandonnés lui-même, la crainte qu'eurent les autres de la retraite du Roi de Germanie, qui les laiſſeroit ſans Chef expoſés au juſte reſſentiment de leur legitime Souverain ; tout cela cauſa beaucoup de confuſion dans le Camp du Roi de

Germanie ; qui en pénétra aisément la cause, & se repentit, mais trop tard, d'avoir renvoïé ses Troupes Germaniques. En un mot, n'osant se fier à son Armée, dont une partie commençoit à déserter, il fut obligé à son tour de s'enfuir promptement dans ses Etats. Il ne fut pas plûtôt parti, que Charles trouva tout facile, il ne rencontra plus aucune résistance, & reconquit en moins de rien sans coup-ferir, tout le Païs qui lui avoit été enlevé ; l'inconstance du Peuple François faisant depuis long-tems alternativement le bonheur & le malheur de ce Prince. 859. Annales Fuldens.

Lorsque le Roi de Lorraine eut appris le rétablissement de Charles dans ses Etats, il vint le trouver à Arches, Maison Roïale proche de la Meuse, & se ligua de nouveau avec lui contre le Roi de Germanie, dont il redoutoit toûjours l'ambition, & qui étoit le seul en état de lui nuire. Ce retour de Lothaire fit plaisir à Charles, & lui étoit de très-grande importance contre leur commun ennemi ; mais il pensa à d'autres moïens qu'il crut encore plus efficaces, pour empêcher une nouvelle entreprise sur ses Etats. *Le Roi de Lorraine se ligue de nouveau avec Charles.*

J'ai déja remarqué que les Evêques de France s'étoient mis en possession de décider des droits des Princes, & de donner & d'ôter les Couronnes. Ces étranges entreprises étoient l'effet de la foiblesse du Gouvernement, & du pitoïable état où les guerres civiles & les ravages des Normans avoient réduit le Roïaume. On voit ces Prélats en diverses Lettres Synodales s'attribuer cette autorité, comme attachée à leur caractere & à leur qualité de Lieutenans de Dieu sur la Terre, & Charles le Chauve dans la conjoncture où il se trouvoit alors, poussa sa complaisance pour ces Prélats, jusqu'à dire dans un Acte qu'il publia contre l'Archevêque de Sens, que cet Archevêque n'avoit pas pû le déposer, « au moins, disoit-il, avant que j'eusse comparu devant les » Evêques qui m'avoient sacré Roi, & avec lesquels il m'avoit » sacré lui-même ; il falloit auparavant, que j'eusse subi le juge» ment de ces Prélats, qui sont appellés les Trônes de Dieu, dans » lesquels Dieu est assis, & par lesquels il prononce ses Arrêts, » aïant toûjours été prêt de me soumettre à leurs corrections pa» ternelles & aux châtimens qu'ils voudroient m'imposer, com» me je m'y soumets encore actuellement. » *Etranges entreprises des Evêques de France.* Libellus proclamationis adversus Venilonem.

Il crut donc qu'une des plus sûres précautions qu'il pût prendre contre les desseins ambitieux de son frere, étoit de faire agir

859. ces Evêques, & de les engager à declarer au Roi de Germanie, qu'il avoit encouru l'excommunication pour l'irruption injuste qu'il avoit faite dans le Roïaume de son frere, & qu'il demeureroit excommunié, tandis qu'il persevereroit dans ses mauvaises intentions.

Charles assemble un Concile à Metz.

Tom. III. Concil. Gall.

Il convint avec le Roi de Lorraine d'assembler à Metz un Concile, qui se tint vers la fin de Mai sur ce sujet. Ce Concile députa vers le Roi de Germanie Hincmar Archevêque de Reims, Venilon Archevêque de Rouen, & Gonthier Archevêque de Cologne, avec quelques autres Evêques, dont les instructions étoient telles.

Instructions que ce Concile donne à ses Députés vers le Roi de Germanie.

Premierement, dès votre premiere Audience vous exhorterez le Roi de Germanie à reconnoître les pechés qu'il a commis, & les maux qu'il a causés en entrant en France avec son Armée, & vous lui conseillerez d'en demander pardon à Dieu.

Secondement, vous l'exhorterez à la confession de ses pechés.

En troisiéme lieu, à réparer les dommages qu'il a causés.

En quatriéme lieu, s'il s'engage à cette satisfaction, vous lui ferez promettre d'avoir une entrevûe avec le Roi son frere, & avec le Roi de Lorraine son neveu.

Cinquiémement, de ne plus écouter les avis des mauvais conseillers & des esprits brouillons, qui lui ont fait entreprendre une si funeste guerre.

Sixiémement, d'obliger les Vassaux du Roi Charles, qui se sont refugiés en Germanie, à venir se presenter devant leur legitime Souverain, à condition que si leurs plaintes sont justes, on les satisfera, & que si elles ne le sont pas, le Roi de Germanie priant le Roi Charles de leur pardonner, il leur pardonnera: que si le Roi de Germanie continue de vouloir soûtenir ces rebelles, vous lui declarerez qu'il est lui-même excommunié, parce qu'il communique avec des gens qui sont excommuniés.

Septiémement, s'il écoute ces propositions, il faut qu'il vous promette de contribuer de tout son pouvoir à la tranquillité de l'Eglise, tant dans son Etat que dans la France, de remettre les Ecclesiastiques en possession de leurs privileges & de leur autorité, & de faire rendre une exacte justice aux Peuples, après leur avoir donné la paix; & si ensuite il vous demande l'absolution, en ce cas donnez-la lui par l'autorité de la puissance Apostolique, selon les formes Canoniques, & accordez-lui le pardon de

tous

tous les maux qu'il a commis, ou qui ont été commis à son occasion dans nos Dioceses. Reconciliez-le avec l'Eglise, & levez l'excommunication qu'il a encourue pour avoir communiqué avec des excommuniés. 859.

Huitiémement enfin, s'il refuse de vous écouter, gardez-vous bien de l'absoudre; ce seroit vous lier vous-mêmes, & vous rendre participans de ses pechés, & vous seriez désavoués par le Concile qui vous envoie.

Il parut fort extraordinaire que des Evêques envoïassent declarer à un Prince Souverain, qu'il étoit tombé en excommunication, & pour lui offrir l'absolution, n'aïant sur lui ni Jurisdiction temporelle, ni spirituelle. Aussi cette députation n'eut-elle pas grand effet à cet égard. Les Députés furent reçus à Vormes par le Roi de Germanie, & ils lui presenterent une Lettre de la part du Concile, où étoient contenues la plûpart des choses dont je viens de parler. Il la lut, & il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'il les prioit d'oublier le passé, & d'être ses amis comme auparavant.

Réponse de ce Prince.

Hincmar Archevêque de Reims repliqua, qu'il ne leur demandoit que ce qu'ils venoient lui offrir d'eux-mêmes, & que pour lui en particulier, dont l'Archevêché avoit été un des plus pillés, il ne conservoit dans son cœur aucun ressentiment; mais qu'il lui conseilloit de satisfaire à Dieu en réparant les dommages causés aux Eglises par son Armée. Gonthier Archevêque de Cologne lui parla aussi sur ce même sujet.

Le Roi leur fit de son côté quelques reproches dont ils se défendirent; mais touchant ce qui s'étoit résolu dans leur Concile de Metz, il leur dit qu'il étoit fort surpris de la maniere dont ils en avoient usé: qu'ils avoient traité de choses qui le regardoient personnellement sans l'en avoir averti; qu'ils avoient décidé sur ses propres affaires à leur fantaisie, & qu'après lui avoir fait son procès, ils venoient lui apporter leurs décisions; qu'il n'avoit rien fait que par le conseil de ses Evêques; qu'il les assembleroit à son tour; qu'il verroit avec eux ce qu'il auroit à faire dans la suite, & qu'il n'avoit rien autre chose à leur répondre.

Les Evêques de France de peur de l'aigrir, n'oserent le presser davantage sur les satisfactions qu'ils demandoient. Ils lui proposerent seulement une entrevûe entre leur Maître & lui, pour tâcher de conclure une paix durable. Il y consentit, & quelque

Entrevûe du Roi de Germanie, du Roi de France & du Roi de Lorraine.
Annales Fuldens.

859. tems après il se trouva avec le Roi de France & le Roi de Lorraine dans une Isle du Rhin, entre Andernac & Coblents. Ils n'y purent convenir de rien, le Roi de Germanie voulant avant toutes choses, qu'on lui promît que ceux des François qui avoient pris son parti, seroient rétablis dans leurs biens & dans les Charges & dignités qu'ils possedoient auparavant, & Charles tenant toûjours ferme, sans vouloir se relâcher sur ce point-là : on convint neanmoins de part & d'autre de tenir une autre Conference en Automne auprès de Bâle; mais elle ne se tint point, parce que le Roi de Lorraine aïant eu quelque raison de n'y pas venir, Charles qui étoit déja en chemin pour s'y rendre, ne voulut pas y aller sans lui.

Cependant le Roi de Germanie pour convaincre le monde qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne se fît, & pour se justifier sur l'irruption qu'il avoit faite dans le Roïaume de son frere, envoïa Thioton Abbé de Fuldes à l'Empereur & au Pape Nicolas

Ibid. I. qui avoit succedé l'année précedente à Benoît III. plus par l'au-

Annales Bertiniani. torité de l'Empereur que par la faveur du Clergé. L'Envoïé fit si bien, que l'Empereur & le Pape parurent contens, & le Pape le témoigna au Roi de Germanie par une Lettre qu'il lui écrivit.

Concile de Savonieres. Tandis que les Députés du Concile de Metz étoient occupés à leurs negociations de Vormes, il se tint un autre Concile à Savonieres dans le Territoire de Toul, où se trouverent le Roi de

Can. 1. France, le Roi de Lorraine, & Charles Roi de Provence. On y traita encore des moïens de rétablir la paix entre le Roi de France & le Roi de Germanie. Le Traité d'alliance entre le Roi de France & le Roi de Lorraine y fut renouvellé, & le Roi de Pro-

Can. 3. vence y entra. Cette triple alliance étoit pour obliger le Roi de Germanie à se tenir en repos. Ce fut apparemment pour empêcher que l'Empereur Louis ne se liguât avec lui, que le Roi de Lorraine son frere lui ceda la même année quelques Places au-

Annales Bertiniani. delà du Mont-Jura, sçavoir Geneve, Lausane, Sion en Valais, & quelques autres Territoires.

Les Evêques s'y obligent à demeurer unis pour corriger les Rois, les grands Seigneurs & le Peuple. Les Evêques ne s'oublierent pas non plus dans ce Concile. Ils firent un Decret, par lequel ils s'obligerent à demeurer très-unis entre eux pour corriger les Rois, les grands Seigneurs du Roïaume François, & le Peuple dont ils étoient chargés : ce sont les termes du Decret. Ils ordonnerent pour cela, que desormais on tiendroit de frequens Conciles pour le rétablissement de l'ordre

859.

& de la Discipline Ecclesiastique, & obtinrent des trois Rois qui étoient presens, leur consentement pour la validité de ce Decret.

Charles demande au Concile la déposition de l'Archevêque de Sens.

Ce fut dans ce Concile, que Charles le Chauve presenta aux Evêques un Memoire contenant l'accusation de Venilon Archevêque de Sens, qui s'étoit jetté dans le parti du Roi de Germanie. Il y fit l'histoire & le détail de la désertion de ce Prélat, pour obtenir des Evêques qu'ils le déposassent selon les formes Canoniques, afin qu'il pût être ensuite puni en criminel de leze-Majesté.

Cet Archevêque obtient son pardon. Ibid.

Sur cette espece de Requête presentée au Concile par le Roi, les Evêques écrivirent à Venilon, & le sommerent de comparoître durant trente jours devant les Commissaires établis par le Concile pour lui faire son procès; ces Commissaires étoient Remi Archevêque de Lyon, Venilon Archevêque de Rouen, Herard Archevêque de Tours, & Rodolfe Archevêque de Bourges. L'affaire neanmoins n'eut point de suite, & l'Archevêque de Sens, soit par le credit des autres Evêques, qui ne souscrivoient pas volontiers à la condamnation d'un de leurs Confreres, soit à la priere des autres Princes François, obtint son pardon, & fut reçu en grace peu de tems après.

Affaire importante qui regardoit la Bretagne, traitée dans le Concile. Ibid.

Une autre affaire importante fut traitée dans ce Concile. Elle regardoit la Bretagne, où il étoit arrivé beaucoup de changement. Durant le Regne d'Herispée, un Seigneur nommé Salomon son parent, s'étoit soulevé contre lui, & avoit demandé à Charles le Chauve d'être confirmé dans la possession d'une partie de la Bretagne dont il s'étoit emparé. On avoit trop d'interêt en France à voir des brouilleries en Bretagne, pour lui refuser ce qu'il demandoit: le Roi le lui avoit accordé, & quelque tems après, Herispée avoit été tué par ce concurrent, qui s'empara de la Souveraineté de Bretagne.

Salomon Duc de Bretagne prend le nom de Roi.

Si-tôt qu'il s'étoit vû Maître du Païs, il avoit fait comme ses prédecesseurs. Il s'étoit servi des embarras où se trouvoit Charles le Chauve, pour secouer le joug de la France, & avoit pris le nom de Roi. Ce fut lui qui envoïa des Troupes au Roi de Germanie, pour attaquer la France, & en l'année 859. où nous sommes, Pepin aïant perdu tout son credit en Aquitaine, se refugia chés lui.

Comme le prédecesseur de Salomon n'avoit obtenu des Rois

859.

de France que par un Traité forcé, qu'on lui laissât porter le nom de Roi, & que Salomon n'étoit pas son fils, on ne crut pas devoir continuer de lui donner ce titre, & le Concile dont je parle, ne le traite ni de Roi, ni de Duc, ni de Comte; mais on le nomme simplement sans aucun titre, avec une periphrase affectée: *Celui qui gouverne la Bretagne ou qui commande en Bretagne* *. Le Concile de Soissons, tenu quelques années après, lui donne la qualité de Duc.

** Qui Britannorum tenet regionem.*

De plus on avoit laissé durant le Regne d'Herispée l'affaire des Evêques de Bretagne, sans la pousser que foiblement. Nomenoi son pere, ainsi que je l'ai raconté, avoit chassé les Evêques du Païs qui s'opposoient à ses violences, en avoit mis d'autres en leur place, avoit érigé l'Evêché de Dol en Metropole, & par-là avoit soustrait à l'Archevêché de Tours les Evêques de Bretagne, qui en étoient Suffragans, afin de rompre tout commerce entre ses Sujets & la France, & faire en sorte qu'ils n'en eussent aucune dépendance, tant pour le temporel que pour le spirituel.

Il se fait Chrétien dès qu'il est sur le Trône.

Tom. III. Concil. Gall.

Salomon étoit encore Païen, quand il s'empara de la Souveraineté de Bretagne, ainsi qu'on le voit par une Lettre que le Pape lui écrivit en l'an 865. Il se fit Chrétien si-tôt qu'il fut sur le Trône, & ce fut sans doute cette raison qui fit que ce Pape ne lui écrivit pas d'abord sur le sujet des Evêques de Bretagne; mais les Evêques de France ne se crurent pas obligés à tant de ménagemens; ils écrivirent aux Evêques de Bretagne, qui avoient succédé à quelques-uns de ceux que le Duc Nomenoi avoit fait élire: ils les avertirent de reconnoître l'Archevêque de Tours pour Metropolitain, & de ne point communiquer avec les autres Evêques qui avoient été excommuniés par les Papes Leon IV. & Benoît III. à cause de leur usurpation, ni avec plusieurs révoltés François que l'Archevêque de Tours avoit aussi excommuniés pour leur révolte, & ils menaçoient ces Evêques de les excommunier eux-mêmes, s'ils continuoient à ne pas reconnoître leur ancien & legitime Metropolitain.

Memoire que les Evêques de France envoient à ceux de Bretagne.

Ils leur envoïerent même un Memoire des choses qu'ils leur ordonnoient par l'autorité du Concile, de representer fortement à Salomon. Le premier article étoit la réünion des Evêques de Bretagne avec l'Archevêque de Tours, comme avec leur Metropolitain. Le second, qu'il falloit qu'il cessât de s'approprier les biens des Eglises & ceux des particuliers. Le troisiéme, qu'il re-

connût le Roi de France comme son Seigneur, & se souvînt que la Nation Bretonne avoit été de tout tems tributaire de la France : & enfin, qu'il ne communiquât point avec ceux qui avoient été excommuniés, sous peine d'encourir devant Dieu la peine des excommuniés mêmes. 859.

Ce Memoire & la Lettre qu'ils écrivent aux rebelles excommuniés, sont sans effet.

Ils écrivirent aussi aux rebelles excommuniés, pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, & à se remettre bien avec Dieu & avec le Roi, par une salutaire penitence. Mais tout cela fut sans effet; l'affaire des Evêques ne fut terminée que plusieurs années après, & les rebelles, non plus que Salomon, ne s'embarrasserent gueres des exhortations du Concile. Une bonne Armée que Charles eût conduite en Bretagne auroit été plus efficace, pour remedier à tant de desordres; mais il en avoit encore plus besoin ailleurs.

Les Normans attaquent la France par divers endroits.
Annales Bertiniani.

Les Normans continuoient d'attaquer de tous côtés l'Empire François. Après avoir été repoussés de la Saxe par les Troupes du Roi de Germanie, & fait de grands ravages du côté de l'Escaut, ceux qui s'étoient établis à Oissel sur la Seine, firent une irruption dans le Païs d'entre cette riviere & la Loire, où ils trouverent plus de résistance qu'ils n'avoient esperé. Une de leurs Flotes passa dans la Mediterranée, entra dans le Rhône, & après avoir ravagé bien du Païs, ils se saisirent de l'Isle de Camargues à l'embouchure de cette riviere, & s'y fortifierent. D'autres firent descente dans l'Isle de Betau; & enfin ceux de la Seine firent encore un détachement, qui vint piller S. Valeri, Amiens & tout le Païs des environs; & quelque tems après, aïant surpris Noïon pendant la nuit, ils en enleverent l'Evêque Immon avec plusieurs personnes considerables du Païs, & quelques Ecclesiastiques: & comme ces captifs les embarrassoient dans leur retraite, où ils apprehendoient d'être chargés, ils les massacrerent. Ils en avoient fait autant à l'Evêque de Beauvais deux mois auparavant, & l'année précedente à celui de Baïeux.

Les Normans de la Somme offrent à Charles de chasser les Normans de la Seine.

Parmi tous ces ravages & toutes ces insultes, Charles toûjours fort embarrassé, écouta une proposition que lui firent une troupe de Normans, qui s'étoient fortifiés sur la Somme. Ils s'offrirent à lui d'aller chasser les Normans de la Seine, & de le remettre en possession d'Oissel, pourvû qu'il voulût leur donner d'avance trois mille livres pesant d'argent, en recevant les ôtages qu'ils lui donneroient pour sûreté de leur parole. Charles

859. pour trouver cette somme s'adressa aux Eglises, aux Marchands, & jusqu'aux plus pauvres, afin qu'ils y contribuassent : mais n'aïant pû les y obliger, ou n'aïant pû faire la somme entiere, le Traité ne fut point executé. Les Normans retirerent leurs ôtages, & allerent chercher fortune ailleurs. Ils firent descente en Angleterre, où ils furent battus. Ceux qui s'étoient établis à Camargues réüssirent mieux. Ils monterent le Rhône, & ravagerent tout jusques à Valence.

Annales Bertiniani.

Ils pillent la Ville de Pise & plusieurs autres Places.

Après cette expedition, s'étant remis en mer, ils firent voile en Italie, surprirent & pillerent la Ville de Pise, & quelques autres Places, tandis que l'Empereur Louis étoit occupé à appaiser la révolte des Beneventins, qu'il châtia avec beaucoup de rigueur.

Le Roi de Lorraine cede l'Alsace à l'Empereur.

L'unique moïen de délivrer l'Empire François de tous ces malheurs, auroit été la concorde des Princes. Ils le voïoient bien eux-mêmes, & faisoient de tems en tems des projets de paix & d'accommodement.

860. *Capitula Car. Calvi.*

Cette année-là le Roi de Germanie, le Roi de France & le Roi de Lorraine eurent une entrevûe, & se réünirent ; mais ce ne fut que pour quelques mois. Le Roi de Lorraine rentra en soupçon contre Charles le Chauve, se ligua avec l'Empereur, & lui ceda l'Alsace. La suite de l'Histoire nous fait conjecturer une raison de la rupture de Lothaire avec son oncle Charles, & de la cession qu'il fit de l'Alsace à l'Empereur. C'étoit une malheureuse passion à laquelle il sacrifioit tout ; la chose fit un très-grand éclat, & les suites en furent très-funestes pour ce Prince : voici de quoi il s'agissoit.

Annales Bertiniani, & Hincmar. de Divortio Lothar. & Theutberg.

Lothaire avoit épousé Theutberge, sœur d'un Seigneur appellé Hubert, Duc d'une grande partie de la Bourgogne Transjurane. Les débauches excessives où Lothaire s'abandonna, lui inspirerent de l'aversion pour cette Princesse, & dès l'an 857. il l'éloigna. Tout le Roïaume en fut scandalisé, & les parens de la Reine, qui étoient puissans, engagerent les plus considerables des Seigneurs à représenter au Roi l'injustice & la dureté de cette conduite ; de sorte que pour ne les pas irriter dans un tems où les François n'avoient pas pour leurs Rois une fort grande soumission, il la rappella à la Cour ; mais sans vouloir la voir, & même il lui donna des gardes.

Lothaire fait accuser d'inceste sa femme Theutberge.

Resolu qu'il étoit de la répudier, pour mettre à sa place une de ses maîtresses, nommée Valdrade, qu'il avoit toûjours aimée,

même avant son mariage, & du vivant de l'Empereur son pere, il songea aux moïens dont il pourroit se servir, pour faire déclarer juridiquement son mariage nul. Il lui suscita des accusateurs, qui l'accuserent d'avoir commis avant son mariage un inceste avec son frere le Duc Hubert. On la fit comparoître dans une Assemblée de quelques Seigneurs qu'on lui avoit donnés pour Juges, où elle nia cet horrible fait avec beaucoup de fermeté. Comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on consulta quelques Evêques sur la maniere dont les Juges pourroient se comporter dans une affaire, où le crime étoit très-douteux; mais qui tout douteux qu'il étoit, deshonoroit le Roi. 860. Hincm. ar. de Divortio Lothar. & Theutberg.

Les Evêques furent d'avis qu'on eût recours à la preuve de l'eau bouillante, qui consistoit, en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfonçoit sa main dans un bassin plein d'eau bouillante pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis; s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fût brulée, il étoit déclaré innocent; si la main se trouvoit brûlée, il demeuroit convaincu. *On a recours à la preuve de l'eau bouillante.*

C'est-là une de ces choses qui paroissent inconcevables dans l'Histoire; il y a tant de faits & si marqués de cette nature en differens Historiens, & en des Historiens contemporains, qu'on ne peut nier que cette sorte de preuve & d'autres semblables, ne fussent en usage, & qu'on n'en vît l'effet, tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre. D'ailleurs il paroît de la témerité à attendre de Dieu un miracle de cette nature, pour la justification d'un innocent, ou pour la conviction d'un coupable, & en même-tems il semble qu'il étoit si difficile d'imposer aux Juges par de certaines fourbes contre lesquelles ils devoient être en garde, & sur-tout dans une occasion pareille à celle dont il s'agit ici, où l'on vouloit perdre absolument cette Reine. Toutefois la chose lui réüssit. *Ibid.*

Son rang & sa qualité la dispenserent de faire elle-même la preuve. Elle choisit un homme pour la faire en son nom, qui ou par zele pour la vie & pour l'honneur de cette Princesse, ou pour de l'argent, consentit à mettre sa main dans l'eau bouillante. Il le fit, & la retira sans aucun mal.

Le Roi à la vûe de ce prodige, n'eut plus rien à dire: elle fut déclarée innocente, reçûe à la table du Roi, & rétablie dans *La Reine est déclarée innocente.*

toutes ses prérogatives de Reine & d'épouse. Mais que sert l'in-
860. nocence la mieux prouvée contre des passions aussi violentes, que l'amour & la haine unies ensemble pour la perdre, & soûtenues d'une autorité suprême? Lothaire fit un voïage en Italie, où il eut une entrevûe avec l'Empereur son frere, & à son retour il déclara qu'il avoit de nouvelles preuves contre la Reine.

Ibid.

On fit entendre à cette Princesse qu'il y alloit de sa vie, si elle ne contribuoit elle-même de tout son pouvoir au divorce que le Roi souhaitoit, que ce divorce ne pouvoit se faire dans les formes, qu'ensuite de l'aveu qu'elle feroit du crime dont on l'accusoit, & qu'il falloit qu'elle le confessât.

Elle est accusée une seconde fois.

L'Archevêque Hincmar en parlant de cette affaire, nous laisse en doute, si l'inceste qu'on lui reprocha alors, étoit celui-là même dont elle s'étoit déja défendue, & si on l'accusa cette seconde fois d'avoir commis le même crime depuis son mariage. Quoi qu'il en soit de cette circonstance Lothaire après l'avoir intimidée, & obligée à promettre de faire cet aveu, fit venir quelques Prélats à Aix-la-Chapelle au mois de Janvier; sçavoir Gonthier Archevêque de Cologne, Teutgaud Archevêque de Treves, deux autres Evêques & deux Abbés. Il leur parla en particulier, leur exposa l'embarras où il étoit, & leur demanda s'il pouvoit en conscience regarder comme son épouse une personne capable d'un aussi grand crime, que celui dont la Reine étoit accusée, & pour lequel elle commençoit déja d'être diffamée par tout: qu'il l'avoit volontiers reçûe après la preuve de l'eau bouillante, mais que cette voie de prouver son innocence étoit devenue suspecte par des circonstances particulieres, qui y faisoient soupçonner de la fourbe; qu'au reste elle s'étoit accusée elle-même, à lui-même, en lui disant en general qu'elle étoit indigne d'être son épouse, & qu'elle le supplioit instamment de lui permettre de se retirer dans un Monastere, pour y prendre le voile. » C'est pour avoir vos avis sur une affaire si délicate, ajoûte le Roi, » que je vous ai assemblés ici: mais avant que de me répondre, il » faut que vous voïiez la Reine. «

Ibid. Ibid. Ibid.

Ils étoient encore avec le Roi, lorsqu'elle leur envoïa un de ses Officiers, pour les prier de sa part d'entrer dans son appartement. Elle se jetta à leurs piés, & les supplia les larmes aux yeux de recevoir sa Confession d'un grand crime qu'elle avoit commis.

commis. Ces Prélats lui dirent, qu'avant qu'elle fît cette Confession, elle prît bien garde à ne rien dire contre sa conscience, & que ni la crainte, ni aucun autre motif ne lui fissent rien avancer contre la verité.

Et s'accuse elle-même pour sauver sa vie.

« Non, dit-elle, je prens Dieu à témoin que j'ai commis le » crime dont on m'accuse, & j'en appelle au témoignage de mon » Confesseur que voilà, » (c'étoit l'Archevêque de Cologne) l'Archevêque lui dit, qu'il étoit bon qu'elle exposât elle-même la chose, afin que ses Confreres pussent en juger avec lui plus sûrement.

Après qu'elle l'eût fait, les deux Prélats lui demanderent, si elle n'avoit point quelque plainte à faire, ou quelques moïens de défenses à apporter? si cette Confession étoit sincere, & si elle ne cachoit point quelque artifice? elle protesta de nouveau qu'elle agissoit sans aucun déguisement. Les Prélats se retirerent lui promettant de consulter entre eux sur ce qui seroit le plus utile pour le bien de son ame, & dirent au Roi que la Reine étant convaincue d'adultere, il ne pouvoit pas en conscience la retenir comme son épouse.

Elle se retire en France.

Annales Bertiniani. Epist. Episcop. ad Nicol. Papam.

Le mois suivant on tint à Aix-la-Chapelle une grande Diete, pendant laquelle les Evêques qui y assistoient, s'étant assemblés en Concile, on y fit le rapport de la Confession de la Reine. Sur ce rapport elle fut encore déclarée coupable & convaincue du crime qu'elle avoit confessé, & l'on conclut qu'il falloit la mettre en penitence publique; mais cette conclusion fut sans effet; car la Reine s'échappa de la Cour, & se sauva en France auprès de son frere, qui s'y étoit aussi retiré, & de là elle écrivit ou fit écrire au Pape, qui s'attira la connoissance de cette affaire : & ce fut apparemment cette retraite que Charles le Chauve donna à Theutberge dans son Roïaume, qui le brouilla avec le Roi de Lorraine.

Les Evêques favorisent le procedé injuste de Lothaire.

Annales Meten.

Il est surprenant que tant d'Evêques, qui ne prêchoient alors à toute occasion que le rétablissement de la discipline dans l'Eglise de France, se fussent ainsi faits les Ministres de l'injuste & honteuse passion d'un Prince, qui ne vouloit perdre la Reine sa femme, que pour satisfaire une inclination criminelle. Un de nos anciens Annalistes nous découvre sur cette affaire l'infâme intrigue de Gonthier Archevêque de Cologne, Confesseur de la Reine & Grand-Maître de la Chapelle du Roi de Lorraine.

860.

Il dit que Lothaire l'engagea, & par lui-même & par ses Confidens à la perte de cette Princesse, en lui faisant esperer de prendre pour épouse & de mettre sur le Trône à la place de la Reine, la niéce de ce Prélat, s'il pouvoit faire en sorte par son crédit, qu'un Concile déclarât son mariage nul; que Gonthier aïant été gagné par cet appas, aida lui-même le Roi à corrompre l'Archevêque de Treves, qui étoit un homme simple & ignorant, en lui citant divers passages de l'Ancien & du nouveau Testament, & des Canons de Conciles, qui selon qu'il lui fit entendre, autorisoient ou permettoient cette espece de divorce.

De Divortio Lothar. & Tneutberg.

Cependant Hincmar Archevêque de Reims, aïant reçu les premieres procedures faites par ces Evêques au mois de Janvier à Aix-la-Chapelle, les trouva si irregulieres, & les crut si contraires à la verité, qu'il ne pouvoit se persuader qu'elles eussent été faites de la sorte. La suite de l'affaire fit bien voir que la Reine étoit innocente, & que tout ce qu'elle faisoit & disoit n'étoit que pour sauver sa vie, & pour attendre l'occasion de s'échaper des mains de ceux qui étoient résolus à la perdre.

Ils écrivent au Pape sur cette affaire.
Tom. III. Concil. Gall.

Les Evêques surpris de sa fuite, & aïant sçû que le Pape avoit été informé de tout, lui écrivirent, pour le prier de ne se point laisser prévenir par les personnes que leurs ennemis & ceux du Roi leur Maître avoient envoïés à Rome, pour décrier auprès de Sa Sainteté leur conduite aussi-bien que celle du Prince: qu'ils n'avoient agi que sur la Confession que la Reine même leur avoit faite de son peché, & qu'au reste jusqu'à-présent ils n'avoient fait autre chose que de la mettre en penitence; que depuis elle s'étoit sauvée en France, & qu'il apprendroit tout le détail de ce qui s'étoit passé, par Theudgaud Archevêque de Tréves, & Atton Evêque de Verdun, qui alloient le trouver de la part du Roi & de la part du Concile tenu à Aix-la-Chapelle. Ces deux Prélats ne réussirent pas dans leur Ambassade, ainsi que je le dirai, en racontant les suites de cette affaire, qui dura plusieurs années.

Bataille entre les François & les Bretons.

Annales Metens.

Charles le Chauve apprenoit avec plaisir l'embarras de Lothaire, & les Evêques de France ne contribuerent pas peu à l'augmenter; mais celui de Charles n'étoit pas moindre. Il avoit toûjours les Normans au milieu de son Etat, & les Bretons sur les frontieres, qui le tenoient dans de continuelles allarmes. Il se donna cette même année entre ceux-ci & les François une

grande bataille, dont voici l'occaſion & quelque détail.

860.

Un Seigneur François nommé Lambert, étoit Duc & Gouverneur du païs d'entre la Seine & la Loire. Il eut un démêlé avec un autre Seigneur très-puiſſant de ce païs-là nommé Vivien, & il le tua en trahiſon. Un autre nommé Gobert, ami ou parent de Vivien, vengea ſa mort, & tua le Duc Lambert, & fit main-baſſe ſur pluſieurs de ceux du même parti. Le Roi fit arrêter Gobert, & lui fit couper la tête. Cette eſpece de guerre civile entre les Seigneurs avoit mis tout le païs en deſordre, & les querelles des particuliers leur faiſoient oublier les ſoins qu'ils devoient à l'état pour la garde des frontieres.

Salomon Duc de Bretagne ne manqua pas cette occaſion, il paſſa la Loire, & vint faire le dégât juſqu'à Poitiers, mettant tout à feu & à ſang, & s'en retourna avec ſes Troupes chargées d'un très-grand butin.

Le Roi indigné de cette inſulte, entra peu de tems après en Bretagne avec une aſſés grande armée. Le Duc de Bretagne vint au devant des François à la tête de la ſienne, & accepta la bataille qu'on lui preſenta.

Maniere de ſe battre de la Cavalerie Bretonne.

Ibid.

Charles avoit dans ſon Armée beaucoup de Cavalerie Saxonne, que ſon frere Louis de Germanie, quoiqu'ils ne fuſſent pas fort bien enſemble, lui avoit vendue pour quelque tems. Il mit cette Cavalerie ſur une ligne devant le reſte de ſon Armée; pour ſoûtenir les premiers efforts de la Cavalerie Bretonne, que les derniers Souverains de Bretagne avoient exercée à ſe battre d'une maniere, qui avoit quelque choſe de ſemblable à celle des anciens Parthes. Les Cavaliers étoient armés de javelots; ils venoient par petits pelotons caracoler autour de l'ennemi, & ſans en venir aux mains, lançoient leurs javelots d'aſſés loin, puis ils ſe retiroient au gros de l'armée avec beaucoup de vîteſſe. S'ils étoient pourſuivis, ils lançoient même en fuïant, leurs javelots, & avec tant d'adreſſe, qu'ils ne manquoient gueres leur coup.

A la premiere charge que les Bretons firent avec leurs javelots, les Saxons plierent; ils furent pourſuivis juſqu'à l'Infanterie de l'Armée, & ſe ſauverent derriere elle par les intervalles des bataillons.

Les Bretons animés par ce ſuccès, donnerent ſur l'Infanterie & ſur la Cavalerie Françoiſe, mais ſans tenir ferme, & tournant bride après avoir jetté le javelot,

860. Cette maniere de combattre incommodoit fort les François, qui ne se servoient que de javelots plus pesans, qu'on ne pouvoit pas jetter de si loin, ou du sabre qui leur étoit inutile contre des gens qui n'approchoient point, qui ne faisoient que caracoler, & tantôt s'arrêtoient, & tantôt fuïoient, & combattoient même en fuiant. Il demeura d'abord beaucoup de Saxons & de François sur la place, & les Bretons ne perdirent presque personne; enfin les deux Armées après ces rudes escarmouches, en vinrent aux mains : le combat s'échauffa, & ne fut terminé que par la nuit, sans aucune décision; mais la perte des François fut incomparablement plus grande que celle des Bretons.

Le combat recommence le lendemain.

La bataille recommença le lendemain, & l'on se battit encore plus furieusement que le jour d'auparavant, sans que l'on fuît ni de part ni d'autre, & cet acharnement ne finit encore qu'avec le jour.

Les François abandonnent tout leur bagage.

Le Roi voïant que malgré la bravoure de ses gens, il avoit perdu la plus grande partie de son Armée, & qu'il ne pourroit pas soûtenir un troisiéme combat, se retira secretement pendant la nuit avec peu de suite. Sa retraite aïant été sçûe le matin dans le Camp, la consternation s'y mit, & on n'y pensa plus qu'à se sauver. On abandonna aux Bretons tout le bagage, toutes les tentes, & toutes les machines de guerre, quantité de François furent encore tués dans la fuite, & un grand nombre faits prisonniers.

Le Roi gagne le Comte Robert. Ibid.

Le Duc de Bretagne avoit à la tête de ses Armées le Comte Robert, qui fut depuis surnommé le Fort. Il avoit suivi presque toûjours le parti de Pepin Roi d'Aquitaine, & s'étoit retiré avec
861. lui en Bretagne. Les Seigneurs François firent comprendre au Roi de quelle importance il étoit d'ôter aux ennemis un General de ce merite. Le Roi lui fit offrir sa grace, & amnistie pour tout le passé, avec promesse d'un Duché ou Gouvernement considerable. Robert fut ravi de rentrer dans son devoir à de si bonnes conditions. Il vint trouver le Roi à Meun sur la riviere de Loire, où il fut reçu en grace, & pourvû sur le champ du Duché ou Gouvernement du païs d'entre la Seine & la Loire sur la frontiere de Bretagne*. Ce qu'il y eut de bizarre en cet-

Annales Bertiniani.

* Au Tresor de Chartres il y a des Lettres de Charlemagne, contenant des Privileges accordés à l'Abbaïe de saint Denys, & dans ces Lettres il est fait mention d'une Province située entre la Loire & la Seine, c'étoit-là sans doute le Gouvernement de Robert le Fort. Inventaire des Chartres, Tom. 1. S. Denys en France nombre 8.

te rencontre, c'eſt qu'après le retour du Comte Robert, deux Seigneurs François, Geoffroi & Godefroi, qui avoient été ſes mediateurs auprès du Roi, ſe jetterent dans le parti du Duc de Bretagne, jaloux & irrités de ce qu'on leur avoit préferé Robert pour ce Gouvernement. 861.

La perte que le Roi avoit faite en Bretagne augmentoit l'inquiétude que lui donnoit depuis long-tems l'établiſſement des Normans, qui s'étoient poſtés à Oiſſel au-deſſus de Rouen : il les y avoit en vain aſſiegés, & ils s'y maintenoient toûjours.

Ces Pirates n'avoient pas tellement en vûe l'interêt commun de leur Nation, que leur avantage particulier ne prédominât ſouvent. Par la maniere dont notre Hiſtoire en parle, en appellant les uns les Normans de la Seine, les autres les Normans de la Somme, les autres les Normans de la Loire, il ſemble qu'ils avoient comme partagé entre eux les rivieres de France, où chacun avoit, pour ainſi dire, ſon diſtrict pour le pillage & pour les courſes. Charles crut ne pouvoir rien faire de meilleur ni de plus utile pour ſon Etat, que de détruire ces dangereux ennemis les uns par les autres.

Dès l'année précedente il avoit commencé un Traité avec Veëland Chef des Normans de la Somme, pour s'en ſervir contre ceux de la Seine, & reprendre Oiſſel. Ce Traité, comme j'ai dit n'avoit point été executé, le Roi n'aïant pû fournir la ſomme d'argent dont on étoit convenu. Veëland après avoir été faire des deſcentes en Angleterre, étoit revenu dans la Somme paſſer l'hiver ſur les bords de cette riviere, où le Roi le ſouffroit parce qu'il ne pouvoit pas l'en chaſſer. A ſon retour il avoit encore pillé le païs de Terouenne : mais c'étoit une neceſſité de diſſimuler, & Charles ne laiſſa pas de lui propoſer le deſſein de l'année précedente, de chaſſer les Normans d'Oiſſel. Annales Bertiniani.

Au lieu de trois mille livres peſant d'argent qu'ils avoient demandé alors pour cette expedition, ils en voulurent avoir cinq mille, & demanderent outre cela qu'on leur fourniroit les vivres & le fourage. Le Roi s'y accorda, & trouva, quoiqu'avec aſſés de peine, dequoi faire cette dépenſe.

Veëland entra donc dans la Seine avec deux cens voiles, & vint aſſieger ſes compatriotes dans l'Iſle d'Oiſſel. Peu de tems après il fut encore joint par une autre troupe de Normans, qui arriverent ſur ſoixante vaiſſeaux. Les attaques & la défenſe furent

Il reprend l'Iſle d'Oiſſel par le ſecours des Normans de la Somme. Ibid.

861. également vigoureuses; le siege fut très-long, mais enfin les vivres manquant aux assiegés, ils furent obligés de se rendre, après avoir souffert long-tems la faim & les plus extrêmes miseres. Ils capitulerent, & racheterent leur vie par six mille livres pesant d'or & d'argent, à condition que les Normans vainqueurs les recevroient, parmi eux, ou pour retourner en leur païs, ou pour aller ensemble chercher fortune ailleurs : ainsi Oissel fut remis entre les mains du Roi.

Toute cette grande Flote descendit la Seine pour se mettre en mer ; mais la saison étoit déja si avancée, & la mer si grosse, qu'ils ne voulurent pas s'y engager ; de sorte qu'ils remonterent la Seine : le Roi fut contraint de leur accorder des quartiers d'hiver sur le bord de cette riviere, & Veëland prit le sien avec ses gens aux environs de Melun.

[illegible] desseins [illegible] Roi de [illegible] son neveu.

Le danger où Charles voïoit son Roïaume par cette Armée de Normands réünis & maîtres de la plus grande partie des bords de la Seine, où ils avoient étendu leurs quartiers, ne fut pas capable d'arrêter son ambition, & de l'empêcher de former des desseins sur le Roïaume du jeune Charles son neveu Roi de Provence.

Ce Prince étoit d'une très-foible complexion, & prévoïoit bien qu'il n'avoit pas long-tems à vivre, étant toûjours malade. Il avoit fait dès l'an 857. un Traité avec son frere le Roi de Lorraine, par lequel ce Roi lui cedoit les Evêchés & les Territoires de Bellai & de Tarentaise, & lui de son côté, en cas qu'il vînt à mourir avant que d'être marié, & d'avoir eu des enfans, le déclaroit heritier de ses Etats.

Annales Bertiniani.

Conspiration contre le Roi de Provence.

Un tel Traité ne pouvoit être que très-desagreable à Charles le Chauve & aux autres Princes de la Maison Roïale, qui avoient tous des prétentions sur cette succession. Quelques esprits brouillons du Roïaume de Provence, n'ignorant pas cette disposition des Princes à l'égard de leur Roi, écrivirent à Charles le Chauve, sous prétexte de le prier de venir les secourir contre les Normans, qui s'étoient saisis de l'Isle de Camargue, & couroient toute la Provence ; mais en effet, comme ils le lui firent entendre, c'étoit pour se donner à lui, & faire declarer la Provence en sa faveur contre son Roi légitime, sitôt que l'Armée Françoise paroîtroit.

Charles n'hesita pas, & aïant rassemblé quelques Troupes,

il nomma son fils Louis pour Lieutenant General dans son 861. Roïaume, & sous lui le Duc Adelard, oncle de la Reine Irmintrude, & partit avec cette Princesse pour la Provence. Il s'avança jusqu'à Mâcon : mais ou bien les affaires avoient changé de situation, ou les conjurés furent prévenus. Il ne se fit aucun mouvement, & Charles fut obligé de retourner sur ses pas, avec la confusion d'avoir contre ses sermens fait paroître à tout l'Empire François ses mauvais desseins sur les Etats de son neveu.

A son arrivée à Pontion Maison Roïale sur les frontieres de Champagne, il trouva des Envoïés de son frere le Roi de Germanie, & de son neveu le Roi de Lorraine, qui étoient venus pour se plaindre de sa conduite de la part de leurs Maîtres. Il la justifia du mieux qu'il lui fut possible ; & la chose n'eut point de suite.

Mesures que Charles prend pour s'opposer aux entreprises des Normans.

Annales Bertiniani.

Cependant les Normans qui avoient pris leurs quartiers sur les rivages de la Seine au-dessus de Paris, & avoient promis au Roi d'y vivre paisiblement sans exercer aucune violence, formoient nonobstant toutes ces belles promesses, des desseins sur les païs des environs de la Seine, de la Marne, & de l'Oise. Le Roi le sçut, & prit des mesures pour s'opposer à leurs entreprises. Il convoqua pour ce sujet à Senlis une Assemblée des Comtes & des Seigneurs de tous ces Cantons, afin de leur donner ordre de se mettre sous les armes, & d'assembler leurs Vassaux. Il se rendit à Senlis ; mais comme les Normans avoient 862. rompu tous les Ponts de la Seine & de la Marne, & que depuis peu prévoïant le dessein du Roi, ils s'étoient saisis de tous les bateaux qui étoient sur ces deux rivieres, il fut impossible aux Seigneurs François qui étoient au-delà, de se rendre à l'Assemblée de Senlis.

Dans le tems que le Roi déliberoit en cette Ville-là avec les autres, sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour leur conservation, il eut avis que ceux des Normans qui avoient leurs logemens dans l'Abbaïe de S. Maur des Fossés & aux environs, avoient composé un Corps de leurs meilleurs hommes, pour surprendre la Ville de Meaux, & qu'ils s'étoient embarqués dans quantité de petits bateaux sur la riviere de Marne pour cet effet.

Sur cet avis il partit sur le champ de Senlis avec ce qu'il avoit de Troupes, & vint se saisir d'un Pont à demi rompu, entre

862. Meaux & S. Maur, le fit racommoder avec beaucoup de diligence, borda de Soldats les deux côtés de la Marne, & s'empara de plusieurs postes, d'où il pouvoit aisément charger les Normans, soit qu'ils prissent le parti d'avancer, ou celui de se retirer.

[illegible] Roïaume.

Les Normans aïant appris la marche du Roi, laisserent leur entreprise de Meaux, & penserent à leur retraite; mais ils furent coupés & enveloppés de toutes parts. Il fallut capituler: les conditions furent qu'ils rendroient sur le champ tous les prisonniers qu'ils avoient faits en entrant dans la Marne, & qu'au plûtôt eux & les autres Normans de la Seine s'embarqueroient sur cette riviere, pour gagner la mer & sortir du Roïaume, ou que si quelques-uns d'entre-eux se trouvoient bien en France, ils s'enrôleroient dans les Troupes du Roi, pour y obéir & y servir comme les autres Soldats François. Ce fut une necessité pour les Normans d'accepter ces conditions, & ils donnerent dix ôtages, que le Roi choisit tels qu'il voulut.

[illegible] leur [illegible] Duc de [illegible].

Vingt jours après, Veëland le plus considerable des Generaux Normans, & celui qui avoit pris Oissel, vint trouver le Roi, lui fit serment avec ses gens de ne jamais porter les armes contre lui, & ensuite il alla faire embarquer toutes ses Troupes, qui descendirent jusqu'à Jumiege, bien au-dessous de Rouen, où ils s'arrêterent pour y radouber leurs Vaisseaux. Ils en partirent à la fin de Mars; & quand ils furent à l'embouchure de la Seine, la Flote se partagea; car j'ai déja remarqué qu'ils avoient divers Chefs indépendans les uns des autres. Chacun prit sa route comme il voulut: mais la plus grande partie alla offrir son service à Salomon Duc de Bretagne, & une autre Troupe du même Païs, qui avoit été pirater sur les côtes d'Espagne, vint aussi au retour se donner à lui.

Neanmoins le Comte Robert, qui commandoit entre la Seine & la Loire, aïant sçu le dessein des Normans, & que le Duc de Bretagne avec ce secours l'accableroit infailliblement, envoïa promptement vers ceux qu'on appelloit Normans de la Seine, & les pria de ne point s'engager avec le Duc. Ensuite leur aïant promis de leur faire païer au plûtôt six mille livres pesant d'argent, il fit ligue avec cette partie de la Nation contre le Duc de Bretagne; & même le General Veëland, qui pendant qu'il avoit été en France, s'étoit fait instruire de la Religion Chrétienne, prit la résolution de l'embrasser. Il vint avec sa femme & ses fils trouver

vet le Roi, qui le reçut parfaitement bien, & lui permit de demeurer en France, où il fut baptisé avec toute sa famille, & tous ceux qui l'avoient suivi. 862.

Et sont battus par le Comte Robert.

Le Duc de Bretagne ne fut pas long-tems sans se servir des Normans qu'il avoit pris à sa solde. Il remplit de Troupes douze de leurs Vaisseaux qu'il fit entrer dans la riviere de Loire, pour faire des courses sur les Terres de France : mais le Comte Robert les surprit, se rendit maître de toute cette Flote, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva.

Le Roi fait fortifier la Seine au-dessus de Rouen.

Annales Bertiniani.

Le Roi trop heureux d'avoir mis si aisément cette partie des Normans hors de France, convoqua une Diete à Piste qui étoit une Maison Roïale près de cet endroit, où la petite riviere d'Andele d'un côté, & la riviere d'Eure de l'autre, se jettent dans la Seine à trois lieues au-dessus de Rouen. Il fit comprendre à la Diete l'importance qu'il y avoit d'empêcher que cette terrible Nation ne rentrât en France, au moins aussi avant qu'elle avoit fait : & il fut résolu d'un commun avis de fortifier & de fermer la Seine en cet endroit.

Si le Roi avoit pû prendre de semblables précautions dans toutes ses principales rivieres, & avoir des Vaisseaux bien fournis de Soldats à toutes leurs embouchures, & des corps de garde aux endroits où les descentes se pouvoient faire avec le plus de facilité, pour avertir la Milice du Païs de prendre les armes aux approches des Pirates, il se seroit mis à couvert de leurs insultes. C'étoit le moïen dont Charlemagne avoit usé autrefois. Depuis l'Ocean Germanique jusqu'à l'Ebre au-delà des Pyrenées, & depuis Barcelone jusqu'au-delà de Rome, tout étoit par-là en sûreté. Charles le Chauve n'avoit pas un grand terrein à garder ; la Somme, la Seine, la Loire & la Garonne, étoient les endroits ordinaires par où les Normans entroient dans ses Etats. C'étoit par assûrer l'embouchure de ces rivieres qu'il falloit commencer ; mais ou faute d'application, ou faute d'argent, ou faute d'autorité, rien de tout cela ne se faisoit ; l'esprit d'indépendance s'étoit répandu par tout : il passa de ses Sujets jusques dans sa propre famille, & le chagrin que lui causerent cette même année trois de ses enfans, ne lui laissa gueres goûter le plaisir de sa victoire sur les Normans.

Sa fille Judith veuve du Roi des Saxons Occidentaux, revient en France.

J'ai dit que sa fille Judith avoit épousé Edilulfe Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre. Ce Roi mourut dès l'année

862.

Annales Bertiniani.

858. laissant plusieurs fils d'un autre mariage, dont l'aîné appellé Adalbolde ou Ethelbolde, après la mort de son pere, epousa cette Princesse qui étoit sa belle-mere. Ce mariage scandaleux dura deux ans, au bout desquels Ethelbolde mourut, & la Princesse revint en France avec beaucoup d'argent qu'elle avoit amassé de la vente de quantité de Terres que les deux Rois ses époux lui avoient données.

Le Roi son pere lui assigna Senlis pour sa demeure, & recommanda à l'Evêque d'avoir soin de sa conscience & de sa conduite.

Elle est enlevée par Baudouin Comte de Flandres

Ibid.

Elle étoit jeune, car à peine étoit-elle en âge nubile quand elle passa en Angleterre où elle ne fut que six ou sept ans. Elle vivoit à Senlis en Reine, & les Seigneurs y venoient de tems en tems faire leur cour. Baudouin Comte de Flandres en devint amoureux, & s'apperçut qu'elle répondoit à ses inclinations. Il s'en ouvrit à Louis frere de la Princesse, lequel lui promit de le servir. Apparemment le Roi n'écouta pas volontiers la proposition : & cela détermina le Prince & le Comte à l'enlevement de la Princesse qui y consentit sans peine. Elle se déguisa, sortit de son Palais & fut emmenée dans les Etats du Roi de Lorraine par les gens du Comte.

Le Roi extrêmement choqué de cette audace leur fit faire leur procès, & assembla aussi-tôt un Concile d'Evêques, qui selon les Canons, excommunierent & Baudouin & Judith. Il punit le Prince Louis, en lui ôtant l'Abbaïe de S. Martin de Tours, qu'il lui avoit donnée comme en appanage, & la donna au Comte Hubert, frere de la Reine Theutberge, quoiqu'il fût marié. Car le desordre étoit extrême dans l'Eglise de France, en cette matiere comme en plusieurs autres.

Ibid.

Le Prince Louis se retire à la Cour du Duc de Bretagne.

Le Prince Louis irrité de ce châtiment ne manqua pas de trouver des gens qui l'aigrirent encore. Geofroi & Godefroi qui s'étoient refugiés chés le Duc de Bretagne depuis le rétablissement du Comte Robert, profiterent de son chagrin, & lui firent offrir de la part du Duc de Bretagne toutes les forces de ce Duché, pour se dédommager avantageusement du bien qu'on lui avoit ôté. Il les écouta, & se retira à la Cour du Duc de Bretagne.

Il entre en Anjou avec une armée de Bretons, qui est mise en déroute.

Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il se mit à la tête d'une Armée de Bretons & entra en Anjou, où il fit de grands ravages. Mais il fut attaqué à son retour par le Comte Robert, qui lui tailla

ſon Armée en pieces. Plus de deux cens Seigneurs Bretons des plus conſiderables y demeurerent ſur la place: & tout le butin fut repris. 862.

Le Prince peu de tems après rentra en Anjou avec de nouvelles troupes : il y fut encore mis en déroute, & peu s'en fallut qu'il ne fût pris lui-même.

Si-tôt qu'il fut retourné en Bretagne, ſoit pour chagriner le Roi ſon pere, ſoit pour contenter ſa paſſion, il épouſa contre la défenſe qui lui en fut faite, Anſgarde, fille d'un Comte nommé Hardouin, & ſœur d'un autre appellé Odon qui étoit ſon Favori. Ce mariage cauſa depuis bien de l'embarras pour la ſucceſſion à la Couronne après la mort de ce Prince. *Ibid.*

Charles Roi d'Aquitaine épouſe la veuve du Comte Humbert. Ibid.

Ce ne furent pas-là les ſeuls chagrins de cette nature que le Roi eut cette année-là. Charles ſon autre fils qu'il avoit fait Roi d'Aquitaine, & qui n'avoit pas encore quinze ans accomplis, épouſa auſſi ſans le conſulter la veuve du Comte Humbert. Le Roi lui envoïa ordre de le venir trouver à Meun ſur la Loire pour lui rendre compte de ſa conduite. Il ne voulut y venir qu'après que le Roi l'eut aſſuré par ſerment qu'on ne l'y arrêteroit pas : avec cette aſſurance il s'y rendit, il répondit avec une fierté extrême aux reproches que le Roi lui fit ſur ſon mariage, & ils ſe ſéparerent l'un de l'autre également mécontens.

On ne peut être Roi avec moins d'agrément que l'étoit alors Charles le Chauve, qui ne trouvoit de ſoumiſſion ni dans ſes Sujets, ni dans ſes enfans. Toutefois Louis rentra dans ſon devoir : quelque tems après il quitta les Bretons, demanda pardon au Roi ſon pere & aux Evêques dans un Concile, & s'obligea par de nouveaux ſermens à une conduite plus ſoumiſe. Le Roi lui donna le Comté de Meaux avec l'Abbaïe de S. Creſpin, & lui permit auſſi-bien qu'à Anſgarde de venir auprès de lui. *Ibid. ad an. 862.*

Louis Roi de Germanie, quoique plus abſolu que Charles dans ſes Etats, n'avoit pas moins de chagrin & d'inquietude de ſon fils aîné Carloman jeune Prince courageux, mais qui aimoit le Commandement & l'indépendance.

Le Roi ſon pere l'avoit mis à la tête de ſes Armées dans la Carinthie & dans toute la Frontiere de la Pannonie ſoumiſe à l'Empire François. Ce Prince ſur la fin de l'année 861. caſſa de ſa propre autorité tous les Ducs & tous les Comtes de ces quartiers-là, & en mit par tout d'autres à leurs places, qui étoient tous à lui. Annales Fuldenſ.

862.

Le Roi ſon pere en fut fort irrité, ſe perſuadant aiſément que ſon fils avoit quelque mauvais deſſein, & qu'il penſoit à ſe rendre Maître de cette Frontiere. Il ne ſe trompoit pas. Ce jeune Prince n'avoit fait un coup ſi hardi, qu'après s'être aſſuré du ſecours du Prince des Eſclavons Vinides nommé Reſtice, qui depuis pluſieurs années donnoit par ſes courſes continuelles ſur les Terres des François, beaucoup de peine au Roi de Germanie. Ces Vinides habitoient les environs de la Save. Avec ce ſecours Carloman s'empara de toute la Frontiere juſqu'à la riviere d'Inn, c'eſt-à-dire, de tout le Païs qui eſt entre cette riviere, le Danube & la Drave, ou bien de ce qui eſt entre le Danube & la riviere d'Inn; car l'ancien Auteur ne s'explique pas nettement là-deſſus.

Le Roi ſoupçonnant que le beau-pere de Carloman nommé Arnulfe, entroit dans les deſſeins de ſon gendre, & étoit ſon eſpion à la Cour, le chaſſa avec toute ſa famille. Il vint ſe refugier en France, où il fut parfaitement bien reçu de Charles, qui lui donna des Charges conſiderables auſſi-bien qu'à Adelard, que le Roi de Lorraine obligea auſſi en même-tems de quitter ſa Cour à la perſuaſion du Roi de Germanie; parce qu'il étoit parent d'Arnulfe. Charles affecta de faire Adelard un de ſes premiers Miniſtres, aïant en vûë par cette conduite de chagriner ſon frere le Roi de Germanie & ſon neveu le Roi de Lorraine, dont la trop grande union lui déplaiſoit autant qu'il la craignoit.

Les ſoupçons du Roi de Germanie tomberent auſſi apparemment ſur pluſieurs Seigneurs du Roïaume de France, qui pendant la guerre des deux Rois avoient ſuivi ſon parti, & depuis ce tems-là étoient demeurés à ſon ſervice. Soit qu'ils fuſſent dans l'intelligence de Carloman, ou qu'ils n'y fuſſent pas, ils prirent cette occaſion de demander leur grace à Charles, qui par le même deſir de faire des choſes déſagreables au Roi de Germanie, les reçut, les rétablit dans leurs biens, & leur donna des Emplois.

Le Roi de Germanie, vers le commencement de l'an 862. vint à Ratiſbone, & envoïa ordre à ſon fils de l'y venir trouver, en lui promettant toute ſorte de ſûreté. Carloman y vint & ſe défendit le mieux qu'il lui fut poſſible. On ne fit pas de grands efforts pour le convaincre des fautes dont on l'accuſoit; on voulut bien même laiſſer croire au Peuple, que les ſoupçons que l'on

avoit pris de sa fidelité, étoient mal fondés. Le Roi le laissa en possession du Païs, dont il s'étoit saisi, à condition qu'il gouvernât sous son autorité, & qu'il ne fit point de nouvelles entreprises. La reconciliation s'étant faite au moins en apparence, Carloman retourna avec ses gens dans son Gouvernement, & le Roi alla au-delà de l'Elbe à la tête de son Armée châtier le Duc des Abodrites qui s'étoit révolté, & qu'il obligea de lui donner son fils pour gage de sa fidelité. 862. Annales Fuldens. & Bertiniani.

Après cette expedition il reçut divers avis, que son fils malgré toutes ses promesses, entretenoit un commerce secret avec le Duc des Esclavons Vinides le plus dangereux & le plus opiniâtre ennemi du nom François dans ces quartiers-là, & il le manda sous quelque autre prétexte. Carloman croïant ses intrigues fort secretes obéit; mais comme il approchoit de la Cour, il fut averti d'une parole que le Roi avoit dite en colere fort imprudemment en presence de beaucoup de monde, par laquelle il faisoit connoître qu'il étoit instruit de tout, & la résolution où il étoit de l'arrêter, & de ne lui donner desormais aucune part dans le Gouvernement. *Ibid.*

Il n'en fallut pas davantage pour le faire retourner sur ses pas, & il se retira en Carinthie ou pour s'y défendre, ou pour temporiser jusqu'à ce que la colere du Roi fût adoucie. *Il se retire en Carinthie.*

Le Roi cependant vouloit être obéi; mais d'autre part, il cherchoit à éviter la violence & l'effusion du sang. Il fit semblant de differer à un autre tems le châtiment que meritoit la désobéïssance du Prince. Il fit courir le bruit qu'il avoit fait une Ligue offensive avec le Roi des Bulgares contre le Duc des Esclavons, de qui les François avoient reçu un échec considerable l'année d'auparavant, & que ce Roi étoit déja en marche avec son armée, pour entrer de son côté sur les terres du Duc, afin que les François pussent l'attaquer avec plus d'avantage du côté de leurs Frontieres.

Il entra donc en campagne avec ses troupes; mais quittant le chemin de la Frontiere d'Esclavonie, il rabattit tout à coup dans la Carinthie, où il ne surprit pas cependant le Prince, qui avoit eu quelque soupçon du stratagême, & il l'y trouva à la tête d'une Armée, qui auroit été capable de résister à la sienne, s'il n'avoit pas pris d'autres précautions. *Où le Roi marche avec ses troupes.*

Carloman avoit sous lui un General nommé Gondachaire,

862. que le Roi avoit gagné en lui promettant le Gouvernement de la Carinthie, s'il vouloit abandonner le Prince. L'offre étoit capable de tenter, & il est aisé de succomber à la tentation en ces occasions, où trahir son parti, est la même chose que de rentrer dans son devoir, en se soumettant à son Souverain legitime.

[illegible] conduit ses troupes au camp du Roi, & se joint à lui.

Ce General avoit ordre du jeune Prince de garder le passage d'une riviere qu'il eût été très-dangereux au Roi de passer en presence d'une Armée composée des meilleures troupes du Païs. Si-tôt que le Roi parut sur l'autre bord, le General se saisit de tous les gués, non pas pour en disputer le passage, mais pour passer lui-même la riviere avec toutes ses troupes qu'il conduisit au Camp du Roi, & se joignit à lui.

Annales Bertiniani.

Aussi-tôt après cette désertion, le Roi envoïa sommer son fils de se rendre, lui promettant de lui pardonner, & l'assûrant par serment, qu'il le recevroit avec bonté. Les Envoïés du Roi lui firent entendre qu'on s'étoit saisi de tous les passages, par lesquels il auroit pû se refugier chés le Duc des Esclavons, & que même ce Duc avoit été prévenu par le Roi de Germanie, & lui avoit promis de ne point donner de retraite dans son Etat, à un fils rebelle qui avoit pris les armes contre son pere.

Carloman se jette aux piés du Roi, & obtient son pardon.

La surprise & l'assurance du pardon ne le laissérent pas balancer long-tems. Il obeït, & vint se jetter aux piés du Roi qui le reçut bien; mais depuis il ne lui permit plus de s'éloigner de sa personne, & fit veiller sur sa conduite par des personnes affidées qu'il tenoit auprès de lui.

Annales Bertiniani.

Après avoir fini une si importante affaire, il envoïa les Troupes Saxonnes qui faisoient une partie de son Armée, contre les
863. Normans, qui depuis qu'ils s'étoient accommodés avec le Roi de France, se dédommageoient sur le Roïaume de Germanie, & sur celui de Lorraine. Ils avoient fait l'année d'auparavant des descentes en differens endroits de la Germanie, & celle-ci, ils étoient montés par le Rhin jusqu'à Nuis, au-dessous de Cologne. Mais si-tôt que les Troupes de Lorraine d'un côté, & celles de Germanie de l'autre parurent, ces Pirates firent retraite avec beaucoup de précipitation.

Le soin qui occupoit le plus alors le Roi de Lorraine, n'étoit pas d'empêcher les descentes des Normans sur ses terres. Les obstacles que le Pape & les Evêques de France apportoient à son divorce avec la Reine Theutberge, faisoient le sujet de ses plus

grandes inquietudes. Les Archevêques de Treves & de Cologne & l'Evêque de Verdun, étoient revenus de Rome, sans avoir pu tirer d'autre réponse du Pape, sinon qu'il falloit examiner cette affaire. Hincmar Archevêque de Reims, soûtenoit qu'un cas de conscience de cette importance n'avoit pu être décidé dans un Concile particulier, & qu'il auroit fallu en traiter dans un Concile general de toutes les Eglises de l'Empire François. Adon Archevêque de Vienne, qui étoit du Roïaume de Provence, avoit aussi écrit au Pape touchant ce divorce scandaleux: il en avoit reçu une réponse qui l'autorisoit à s'y opposer: & Lothaire lui-même s'étoit offert au Pape de subir le jugement d'un Concile National.

863. De Divortio Lotharii & Theutberg.

Tom. III. Concil. Gal.

Toutefois il n'en demeura pas là, & après avoir déja engagé ses Evêques à déclarer qu'il ne pouvoit pas en conscience regarder désormais la Reine comme son épouse, il espera pouvoir les amener jusqu'à décider qu'il étoit en liberté d'en épouser une autre. Il les assembla pour ce sujet à Aix-la-Chapelle le 29. d'Avril, sçavoir Gonthier Archevêque de Cologne, l'Archevêque de Tréves, l'Evêque de Metz, celui de Verdun, ceux de Tongres, d'Utrecht, & de Strasbourg. Il ne fut pas trompé dans son esperance. Ces Evêques prétendirent avoir trouvé des Canons & des passages des Peres, pour condescendre à la foiblesse du Prince, qui à l'âge où il étoit, seroit, disoient-ils, exposé au danger de la débauche, si on l'obligeoit à demeurer sans femme; on déclara que dans le cas du désordre de la femme, le mari avoit non seulement droit de se séparer de corps d'avec elle, mais même de se marier avec une autre, & ainsi le Concile accorda au Roi la permission de contracter un nouveau mariage.

Le Roi de Lorraine assemble un Concile à Aix la Chapelle qui lui permet de contracter un nouveau mariage.

862.

Sur cela Lothaire dépêcha à Rome deux Comtes, pour porter au Pape la décision du Concile, & le prier de la confirmer promettant de s'en rapporter à son jugement. Le Pape répondit qu'il envoïeroit des Légats en France sur ce sujet; que l'affaire étoit assés importante pour être examinée avec soin, & qu'il prioit le Roi de ne rien precipiter. Mais Lothaire qui prévit bien qu'il seroit traversé dans ses desseins par le Pape, puisque ses Ambassadeurs n'avoient pu obtenir qu'il confirmât la Sentence du Concile d'Aix-la-Chapelle, passa outre, & se maria publiquement avec Valdrade. Il lui donna le ti-

Il se marie avec Valdrade.

Epist. 38. Nicol. Pap.

Annales Bertiniani.

tre de Reine, & lui fit une maison magnifique.

862. Ce mariage scandaleux fut blâmé & détesté dans tout l'Empire François, & le bruit qu'on en fit partout inquiéta Lothaire. Il étoit toujours bien uni avec son oncle le Roi de Germanie, à qui il avoit cedé l'Alsace; mais il appréhendoit que Charles n'animât le Pape & les Evêques contre lui, & il pria le Roi de Germanie de faire en sorte qu'ils pussent se voir tous trois ensemble.

Le Roi de Germanie en fit la proposition à Charles, & le pria de s'aboucher avec lui. Charles lui répondit qu'il vouloit lui dire ses pensées à lui-même sur les affaires présentes, avant que de voir Lothaire. Il assembla plusieurs Evêques de son Roïaume, avec lesquels il délibéra sur ce sujet. Ensuite il fit mettre par écrit les raisons qu'il avoit de n'avoir aucune communication avec Lothaire, & les fit voir au Roi de Germanie, & aux Evêques de cet Etat. Les deux principales étoient celles-ci; la premiere que Lothaire avoit reçu dans son Roïaume le Comte Baudouin & la Princesse Judith tous deux excommuniés; & la seconde étoit son mariage scandaleux: que cependant, pourvû qu'il promît de se soumettre à un jugement legitime sur ces deux articles, il se résoudroit à le voir. Cette condition fut acceptée, & la Conference fut tenue à Savonieres auprès de Toul; mais Charles aïant affecté de parler, & de faire parler publiquement dans ses Etats contre le mariage de Lothaire, les esprits s'aigrirent de nouveau, & plus que jamais.

Capit. Caroli Calvi. Tit. 30.

Durant ce tems-là le Pape pensoit sérieusement à faire juger cette affaire, qui lui avoit été devolue par le consentement de Lothaire. Il vouloit que le jugement se fit dans un Concile où ses Légats & des Evêques des differentes parties de l'Empire François assisteroient, & qu'on y fît venir la Reine Theutberge, après qu'on auroit obtenu un sauf-conduit de Lothaire pour la sureté de cette Princesse.

Epist. 22. Nicol. Pap. Tom. III. Concil. Gall.

La Ville de Metz fut celle que l'on choisit pour tenir ce Concile. Le Pape écrivit à Charles le Chauve, afin qu'il nommât au moins deux Evêques de son Roïaume pour y assister, & en même-tems il le pria par une autre Lettre, de pardonner au Comte Baudouin l'enlevement de la Princesse Judith, & d'agréer leur mariage. Ce Comte étoit allé à Rome, afin d'engager le Pape à emploïer sa médiation, pour faire sa paix avec le Roi.

On assemble un autre Concile à Metz touchant cette affaire.

863.

Roi. Une des raisons qui firent que le Pape prit cette affaire plus à cœur, fut qu'il apprehenda que ce Comte par desespoir n'appellât les Normans dans son Gouvernement, & ne se joignît à eux pour faire la guerre à la France. C'est un des motifs que le Pape apportoit au Roi, pour l'engager à accorder le pardon qu'il lui demandoit. Il écrivit aussi à la Reine Irmintrude, afin qu'elle joignît ses prieres aux siennes, & il chargea Hincmar de presenter la Princesse Judith au Roi, supposé qu'il voulût bien lui pardonner sa faute.

Epist. 20. Nicol. Pap.

Flodoard l. 3 [illegible]

La chose réussit comme le Pape l'avoit souhaité. Le mariage & les nôces se firent à Auxerre, avec les ceremonies ordinaires, & dans toutes les formes; & le Roi en consideration du Pape, rétablit Baudouin dans son Comté de Flandres. Ce Baudouin, appellé communément Bras de fer, soit à cause de sa force extraordinaire, soit à cause qu'il étoit presque toûjours armé, peut-être regardé comme le premier des anciens Comtes Souverains de Flandres, si long-tems feudataires, & de tems en tems ennemis redoutables de la France. Il paroît certain que Baudouin second Comte de Flandres son fils en étoit Souverain. Il épousa une fille d'un Roi d'Angleterre, qui ne la lui auroit pas donnée, s'il n'avoit été qu'un simple Gouverneur, comme l'étoient les Comtes sous la premiere race: & son fils Arnould I. lui succeda, aussi-bien que ses autres descendans, pendant une longue suite d'années.

Baudouin est rétabli dans son Comté de Flandres.

Pour revenir au Concile de Metz, le Pape écrivit une Lettre Circulaire à tous les Evêques des Gaules & de Germanie, où il les exhortoit à se trouver en grand nombre à ce Concile, les assurant que si le Roi de Lorraine ne se soumettoit à leur jugement, il l'excommunieroit. Il nomma deux Légats; Rodoalde Evêque de Porto, & Jean Evêque de Cervia, pour présider de sa part au Concile. Le premier de ces deux Evêques étoit nouvellement revenu de Constantinople, où il avoit été envoïé pour une affaire importante, & qui donna lieu au grand Schisme de l'Eglise Grecque. Ce Legat lassé des mauvais traitemens qu'il recevoit de l'Empereur d'Orient, & dans la crainte de quelque chose de pis, avoit trahi son ministere. A son retour il avoit sçu tellement déguiser les choses de concert avec son Collegue Zacharie Evêque d'Anagnie, que le Pape suspendit au moins le jugement qu'il devoit porter de leur conduite, & confia ensui-

Le Pape nomme deux Legats pour présider de sa part au Concile de Metz.

Tom. III. Concil. Gall.

863. te à Rodoalde la Légation de France touchant le mariage du Roi de Lorraine.

Rodoalde & Jean Evêque de Cervia que le Pape lui avoit donné pour adjoint, étoient porteurs des Lettres dont je viens de parler, & devoient en présenter une autre au Concile, par laquelle le Pape exhortoit les Evêques à agir dans ce jugement selon leur conscience, & sans aucun respect humain : il leur ordonnoit qu'après qu'ils auroient porté leur Sentence, ils lui envoïassent les Actes du Concile, afin de les confirmer, s'il trouvoit que tout se fut fait selon les Loix de l'équité, ou d'en faire faire la revision dans un autre Concile, s'il y avoit quelque chose qui fût contre l'ordre & la justice.

Leur instruction sur l'article du divorce. Ibid.

L'instruction des Légats sur l'article du divorce, nous apprend que Lothaire emploïoit auprès du Pape d'autres moïens de défense, que ceux dont il avoit usé jusqu'alors en France. Car dans les Conciles d'Aix-la-Chapelle, il avoit fort appuïé sur le crime d'inceste & d'adultere commis par la Reine : & à Rome il avoit fait entendre que dès le tems de Lothaire Empereur son pere, il avoit été marié avec Valdrade, & qu'aïant ensuite malgré lui épousé Theutberge sœur du Comte Hubert, ce second mariage étoit nul.

Les Légats avoient ordre de faire d'abord examiner ce point-là, & de ne point passer outre qu'il ne fût éclairci, de se faire produire le Traité de mariage, les témoins & tout ce qui étoit necessaire pour s'assurer, si Valdrade avoit été en effet mariée à Lothaire par le feu Empereur.

Que si ce mariage étoit un fait faux, ils devoient proceder à l'examen des accusations intentées à la Reine. Il les avertissoit que cette Princesse avoit eu recours jusqu'à trois fois au Saint Siege, pour les violences qu'on lui faisoit, & pour celles dont on la menaçoit, qu'avant qu'elle eût fait la confession du crime dont elle s'étoit accusée elle-même en presence de quelques Evêques du Roïaume de Lorraine, elle avoit envoïé à Rome sa protestation, par laquelle elle déclaroit qu'on la contraignoit à s'imposer elle-même des crimes qu'elle n'avoit point commis, & que tout ce qu'elle confesseroit, elle le déclareroit faux & extorqué par violence, qu'ainsi il falloit bien examiner tout ce qui s'étoit fait à cet égard ; & que si la Reine se trouvoit innocente, on devoit obliger le Roi à la reprendre, & à lui rendre

le rang qu'elle possedoit auparavant, & qui lui étoit dû. C'est-là ce qui étoit contenu dans les instructions des Légats pour le Concile de Metz.

Les Legats se laissent corrompre par Lothaire.

On n'ignoroit pas à la Cour de France, que Valdrade avoit eu un mauvais commerce avec Lothaire sous le Regne du défunt Empereur; mais ce prétendu mariage étoit une pure fable, dont on n'avoit jamais parlé dans le Roïaume, & Lothaire voïoit bien que ce point-là & l'autre qui regardoit les crimes de la Reine, s'ils étoient examinés dans les formes, seroient insoutenables. Il n'avoit plus d'autres voies pour sortir d'intrigue, que de corrompre les Légats du Pape; car pour ses Evêques, il avoit déja éprouvé ce qu'ils étoient capables de faire en sa faveur; de sorte que tout consistoit à gagner les Légats. C'est à quoi Lothaire s'appliqua, & il en vint à bout à force d'argent & de présens. Rodoalde étoit d'autant plus accessible par cet endroit, qu'il prévoïoit que si-tôt que le Pape seroit instruit de la prévarication de Constantinople, il le condamneroit à un exil où il n'auroit pas dequoi subsister.

Regino.

Avant que les Legats arrivassent à la Cour de Charles le Chauve qui les reçut à Soissons, Lothaire avoit obtenu d'eux, qu'ils ne donneroient point à ce Prince la Lettre, par laquelle le Pape le prioit de députer au Concile de Metz deux Evêques de son Roïaume; & ils lui donnerent seulement celle, où le Pape lui demandoit la grace du Comte Baudouin. Il leur fit aussi supprimer la Lettre Circulaire adressée aux Evêques de France, aux Evêques de Germanie, & aux Evêques du Roïaume de Provence, par laquelle le Pape les exhortoit à assister en grand nombre au Concile de Metz. De sorte que les seuls Evêques du Roïaume de Lorraine avec les Légats, composoient le Concile; & on ne parla point d'y faire comparoître la Reine.

Annales Bertiniani Epist. 58. Nicol. Pap.

Les Légats ne suivirent point non plus leurs Instructions touchant l'examen du mariage prétendu de Lothaire avec Valdrade; mais ils se firent seulement répresenter les Actes des Conciles d'Aix-la-Chapelle avec la Confession de la Reine, & après avoir encore entendu quelques témoins subornés contre cette Princesse, tout fut confirmé. Un seul Evêque, dont le nom n'est point marqué, dit avec liberté son sentiment, qui étoit qu'il ne falloit rien conclure définitivement sans avoir l'avis du Pape, & l'écrivit à son rang parmi les autres souscrip-

863. tions des Evêques ; mais les Archêveques de Cologne & de Tréves effacerent avec un canif tout ce que l'Evêque avoit écrit, excepté ſon nom, & écrivirent à la place ce qu'ils voulurent.

L'embarras étoit de tromper juſqu'au bout le Pape qui avoit ordonné aux Légats de lui envoïer les Actes, & toutes les procedures qui ſe feroient au Concile de Metz. Après avoir longtems déliberé entre eux & avec Lothaire ſur ce point le plus délicat de tous, ils réſolurent que l'Archevêque de Cologne & l'Archevêque de Tréves iroient une ſeconde fois à Rome comme Députés du Concile, afin d'y rendre compte de tout ce qui s'étoit fait à Metz, & de donner à cette affaire le meilleur tour qu'il ſeroit poſſible.

Le Pape en aſſemble un à Rome, [illegible] de Tréves.
Concil. Roman.

L'Archevêque de Cologne & celui de Tréves ne furent pas plûtôt arrivés, qu'ils eurent audience du Pape. Il avoit été averti par Charles le Chauve & par les Evêques de France, de la conduite qui avoit été tenue au Concile de Metz. Il en aſſembla un à Rome, où les deux Députés furent convaincus par les pieces mêmes qu'ils produiſirent, d'avoir opprimé l'innocence d'une Princeſſe malheureuſe, dont leur caractere les obligeoit à prendre la protection. Le Concile caſſa le jugement de celui de Metz, déclara cette Aſſemblée d'Evêques un Conciliabule, & un brigandage, dépoſa les deux Archevêques, & menaça les autres Evêques qui avoient été du même complot, de les dépoſer auſſi, s'ils entreprenoient de ſoûtenir leurs Députés, s'ils ne demandoient pardon & ne faiſoient ſatisfaction à l'Egliſe du ſcandale qu'ils lui avoient donné.

L'Empereur vient à Rome avec des Troupes.
Annales Metenſ.

Les Archevêques de Cologne & de Tréves ſe voïant traités d'une ſi terrible maniere, ſortirent de Rome, & allerent à Benevent trouver l'Empereur, à qui ils exagererent l'indignité de l'entrepriſe du Pape, qui offenſoit, diſoient-ils, non ſeulement la perſonne du Roi de Lorraine ſon frere ; mais encore toute la Famille Roïale : que c'étoit faire injure à toute l'Egliſe, & violer les Canons les plus autoriſés : que jamais on n'avoit vû dépoſer un Métropolitain ſans la volonté du Prince, ou ſans le conſentement des autres Métropolitains ; & ils l'animerent tellement, qu'il vint à Rome avec des Troupes, dans la réſolution d'obliger le Pape à rétablir les deux Prélats dépoſés & de l'enlever lui-même de Rome pour le mettre en priſon.

Annales [illegible]

864.

Le Pape aïant été averti de la réſolution de l'Empereur, ſe

864.

contenta d'ordonner au Peuple des jeûnes & des Processions, pour implorer le secours du Ciel. Ces Processions se firent pendant plusieurs jours, & l'Empereur entrant dans Rome trouva le Peuple dans cet exercice de dévotion.

Le Pape se refugie dans l'Eglise de S. Pierre.

Ce Prince crut que c'étoit-là un artifice du Pape, pour émouvoir le Peuple à une sédition, & donna ordre à ses soldats, de mettre l'épée à la main, & de dissiper cette populace. Ce commandement fut executé, bien des gens furent blessés, les Croix & les Bannieres rompues, déchirées, foulées aux piés. Le Pape aïant appris au Palais de Latran ce qui se passoit, en sortit secretement, se mit sur le Tybre, & vint se refugier dans l'Eglise de S. Pierre, où il demeura enfermé deux jours sans boire & sans manger.

Dans cet intervalle, l'Empereur fut attaqué de la fiévre, & on lui vint apprendre la mort subite d'un de ceux qui dans le tumulte dont je viens de parler, avoient brisé une Croix que Sainte Helene mere du Grand Constantin avoit autrefois donnée à l'Eglise de Rome, & où elle avoit fait enchasser de la vraie Croix. Cet accident l'effraïa. Il envoïa l'Imperatrice au Pape, pour lui dire qu'il pouvoit sortir en sureté de l'Eglise de S. Pierre, & pour le prier de le venir trouver. L'effet de cette entrevûe fut que l'Empereur donna ordre aux deux Prélats de s'en retourner en France, & de sortir au plûtôt d'Italie.

Mort de Charles Roi de Provence.

Durant toutes ces brouilleries Charles Roi de Provence, mourut dans un accès d'épilesie, mal auquel il étoit fort sujet, & ne laissa point d'enfans. Lothaire par un Traité dont j'ai parlé, qu'il avoit fait avec lui, devoit être son heritier. Mais l'Empereur ne prétendoit pas s'en tenir à ce Traité. Il vint en Provence, où il mit dans ses interêts plusieurs Seigneurs du Païs. Lothaire s'y rendit aussi, & s'y fit pareillement un gros parti : mais dans la conjoncture où il se trouvoit, il ne vouloit pas augmenter le nombre de ses ennemis, & il avoit besoin de l'Empereur auprès du Pape ou contre le Pape; de sorte qu'on n'en vint point aux armes. On convint que chacun se retireroit chés soi sans prendre possession de cet Etat, & qu'on traiteroit dans quelque tems de cette affaire à l'amiable. En effet il se fit un partage peu de tems après. L'Empereur eut au moins une partie de la Bourgogne Trans-Jurane la plus proche de l'Italie, & une grande partie de la Provence. Le reste demeura à Lothaire.

864.

Le Duc de Bretagne reconnoît Charles le Chauve comme son Souverain.

Annales Bertiniani.

Charles le Chauve occupé de quelques révoltes qui se firent du côté de Toulouse, & se trouvant alors dans le Maine, pour l'hommage qu'il prétendoit se faire rendre par Salomon Duc de Bretagne, ne parut point pour disputer à ses neveux le Roïaume de Provence, sur lequel il avoit fait en vain une tentative quelques années auparavant. Il eut ce qu'il prétendoit du Duc de Bretagne, qui vint le reconnoître comme son Souverain, & lui faire serment de fidelité. Les Seigneurs Bretons qui l'accompagnoient le firent aussi, & païerent le tribut ordinaire. Charles fut si content de l'obéissance & de la soumission du Duc, qu'il lui donna en benefice, ainsi que l'on parloit alors, l'Abbaïe de S. Aubin d'Angers, & une partie du Païs appellé le Païs d'entre les deux eaux : c'étoit assés vrai-semblablement le Païs d'entre la Maïenne & la Sarte, où sont aujourd'hui Sablé & Château-Gontier, & de plus à la priere du Duc, il reçut en grace plusieurs Seigneurs François qui s'étoient révoltés, & jettés dans les troupes de Bretagne.

Charles le Chauve met à la raison le Roi d'Aquitaine son fils.

Les Normans étant chassés du Roïaume de France, & les Bretons soumis, Charles le Chauve commença à pouvoir esperer un regne plus tranquille, qu'il n'avoit eu jusqu'alors, & fut en état d'aller en Aquitaine mettre à la raison son fils Charles Roi de cet Etat, qui s'étoit marié malgré lui, & avoit soûtenu cette mauvaise action avec une fierté extraordinaire, dans l'entrevûe de Meun sur la Loire. Le Roi s'avança jusqu'à Nevers, d'où il lui envoïa ordre de le venir trouver. Il obéit & se soumit à toutes les volontés de son pere, qui reçut ses hommages, & les sermens de fidelité des Seigneurs d'Aquitaine.

Les Normans pénétrent jusqu'à Clermont en Auvergne.

Le Roi avant que de retourner dans son Roïaume, donna ses ordres pour assembler une Armée contre les Normans qui prétendoient n'avoir fait la paix qu'avec lui, & non pas avec son fils le Roi d'Aquitaine. Ils étoient venus tout recemment piller le Poitou, & avoient brûlé l'Eglise de S. Hilaire. Ils pénétrerent cette année jusqu'à Clermont en Auvergne, aïant à leur tête Pepin, qui s'étoit remis avec eux, & qui pour leur être plus agreable, s'habilloit à leur mode, & même comme la maniere de parler de l'Historien le laisse conjecturer, s'étoit fait Païen comme eux. Mais nonobstant l'armée Françoise, ils firent leur retraite au travers d'une très-grande étendue de Païs jusqu'à leurs Vaisseaux, avant qu'on les eût pû joindre. Pepin quelque tems après

Annales Bertiniani. M. S.

864.

aïant en vain assiegé Toulouse avec ces infidelles, fut pris dans une embuscade, & mis en une étroite prison au Château de Senlis.

Mort du Roi d'Aquitaine.

Le Roi au sortir d'Aquitaine vint avec son fils Charles à Compiegne, où il arriva à ce jeune Prince un accident très-funeste. Comme il revenoit de la chasse le soir fort tard, il voulut faire peur à un jeune Seigneur, & vint à lui au sortir de la forêt avec quelques autres jeunes gens de sa troupe en criant, *tue*, *tue*. Ce jeune Seigneur nommé Albuin croïant que c'étoit, ou des voleurs, ou de ses ennemis, se mit en défense, & s'attachant au Roi d'Aquitaine, que les tenebres ne lui permettoient pas de reconnoître, lui déchargea sur la tête un grand coup de sabre dont il l'abattit, & le blessa de plusieurs autres coups, avant qu'il se fût fait connoître. Le Prince ne guerit jamais bien de cette blessure, & en mourut deux ans après.

Annales Bertiniani.

Regino.

Affaires de Rome.

La tranquillité des Etats François plus grande qu'elle n'avoit été depuis long-tems faisoit regarder les affaires de Rome, & la déposition de deux Archevêques dont j'ai parlé, comme très-importantes.

Le Pape Nicolas I. étoit un des plus habiles hommes qui eussent jusqu'à ce tems-là gouverné l'Eglise, & qui poussa le plus loin l'autorité Pontificale. Mais on étoit alors en France aussi zelé qu'on l'ait jamais été, pour les libertés de l'Eglise Gallicane, pour l'observation des Canons, & pour l'autorité des Evêques, & des Metropolitains. Hincmar Archevêque de Reims, homme sçavant, entreprenant & hautain, avoit déja eu des affaires avec les Papes, & en avoit encore une actuellement à l'occasion de Rothade Evêque de Soissons, un de ses Suffragans qu'il avoit fait déposer dans un Concile, & qui en avoit appellé à Rome.

Du caractere dont il étoit, il n'eût pas porté patiemment la déposition de l'Archevêque de Cologne & de l'Archevêque de Tréves, faite par le Pape de sa pleine autorité, sans consulter les Evêques des Gaules & de Germanie, non plus que la satisfaction que l'on exigeoit de tous les autres Prélats qui avoient assisté au Concile de Metz, sous peine pour ceux qui n'auroient pas recours à la misericorde du Saint Siege, d'être déposés comme les deux Archevêques: mais Hincmar avoit des raisons qui l'empêchoient de s'interesser dans leur cause. Le Roi son Maître désapprouvoit hautement la conduite & le mariage scandaleux du Roi

864. de Lorraine; le Concile de Metz étoit en execration par tout; on avoit agi dans toute la suite de l'affaire du divorce contre les sentimens de ce Prélat. Il n'étoit pas déja fort bien avec le Pape, & il apprehendoit de perdre son procès contre l'Evêque Rothade, comme il le perdit en effet quelque tems après.

Le Pape écrit aux Archevêques de Reims & de Bourges, pour leur défendre de communiquer avec les Archevêques de Tréves & de Cologne.

Tom. VIII. Concil. app. Ep. 13.

Le Pape qui connoissoit la disposition de la Cour de France à cet égard, ne laissa pas d'écrire sur cette affaire à l'Archevêque de Reims, & à Rodolfe Archevêque de Bourges. Il rendoit compte à celui-ci dans sa Lettre, de la conduite qu'il avoit tenue envers les deux Prélats déposés, l'avertissoit aussi-bien que Hincmar, de ne pas communiquer avec eux, de ne pas entrer dans leurs sentimens & dans leurs interêts, & il finissoit en les menaçant de les excommunier eux-mêmes, s'ils prenoient un autre parti.

Il écrivit aussi à l'Archevêque d'Arles pour l'exhorter à demeurer attaché aux Decrets du Saint Siege; & pour l'y engager, il le faisoit dans la même Lettre, son Vicaire par tout le Roïaume de Provence.

L'Archevêque de Tréves consent à sa déposition.

Tom. III. Concil. Gall.

Cette conduite réussit au Pape. Nul de ces Prélats n'osa s'opposer à la déposition des deux Archevêques. Il reçut peu de tems après des Lettres d'Avence Evêque de Metz, & de Francon Evêque de Tongres, qui avoient assisté au Concile de Metz, par lesquelles ils lui demandoient grace pour la faute qu'ils avoient commise, & même l'Evêque de Metz, quoique sujet de Lothaire, emploïa le credit de Charles le Chauve auprès du Pape, à qui ce Prince écrivit une Lettre très-pressante en sa faveur. L'Archevêque de Tréves même ne s'opposa point à la Sentence du Pape. Il consentit quelque tems après à sa déposition, & declara qu'il ne feroit aucunes fonctions Episcopales. Le seul Archevêque de Cologne éclata d'une maniere terrible.

Celui de Cologne écrit fortement contre le Pape.

Après s'être éloigné de Rome suivant l'ordre de l'Empereur, il y retourna, & composa un écrit qu'il envoïa aux Evêques du Roïaume de Lothaire, pour les exhorter à ne se point étonner de tout ce qu'avoit fait *Nicolas, qui se dit Pape, & qui se veut faire le Maître & l'Empereur de tout le monde; qu'on sçait bien à qui il a voulu plaire par une conduite aussi folle & aussi emportée, que celle qu'il a tenue dans cette affaire*, (ce sont les termes outrageux de la Lettre de l'Archevêque, qui marquoit par là que le Pape avoit pretendu faire plaisir à Charles le Chauve, en maltraitant le

le Roi de Lorraine, & les Prélats qui étoient pour lui.) Il les exhortoit à prendre courage ; à demeurer toûjours fermes, & bien unis entre eux ; à voir souvent le Roi, & à le fortifier de leurs conseils ; à ne rien omettre pour maintenir le Roi de Germanie dans leurs interêts, & à prendre garde que ce Prince ne se laissât point prévenir par les artifices & par les clameurs de leurs adversaires. 864.

C'étoit-là le contenu de la Lettre qui faisoit comme la préface de l'écrit, dans lequel il adressoit la parole au Pape même ; lui reprochoit la maniere irréguliere & violente dont il soûtenoit qu'il avoit agi dans cette affaire, où il avoit, disoit-il, violé les plus saints Canons, en le condamnant lui & ses Confreres, sans les avoir entendus, sans avoir eu aucunes preuves contre eux, sans avoir consulté les Metropolitains & les Evêques de France. Il concluoit en declarant qu'il se séparoit de la Communion du Pape ; mais non de celle de l'Eglise, & en soûtenant que Valdrade étoit la femme legitime du Roi de Lorraine.

Il envoïa une copie de cet écrit aux Evêques du Roïaume de Lorraine, & en mit une autre entre les mains de son frere nommé Hilduin, qu'il chargea de la donner lui-même au Pape, & en cas qu'il ne voulût pas la recevoir, de la mettre sur le tombeau de S. Pierre.

Il fait porter son écrit sur le tombeau de S. Pierre.

Hilduin s'acquitta de sa commission. Il alla avec une troupe de gens armés à l'Eglise de S. Pierre lorsque le Pape y étoit : & les gens du Pape aïant voulu l'empêcher d'entrer, il les fit charger par ses Soldats qui en tuerent un, & maltraiterent fort les autres, & après les avoir ainsi forcés, il passa au travers de l'Eglise l'épée à la main, & porta l'écrit sur le tombeau de S. Pierre.

Epist. 54. Nicol. Pap.

Après cette action sacrilege, l'Archevêque sortit de Rome, cabala avec quelques Evêques d'Italie contre le Pape, & revint à Cologne, où sans s'embarrasser ni de son excommunication ni de sa déposition, il celebra la Messe pontificalement le jour du Jeudi Saint, fit la consecration du saint Chrême, & tout ce qui appartient au ministere Archiepiscopal. Il fit bien plus encore.

Il sçavoit les brouilleries qui étoient depuis quelques années dans l'Eglise de Constantinople, causées par Photius, cet homme si fameux par son esprit, par sa science, par ses fourbes, & par le Schisme déplorable de l'Eglise Grecque, duquel il fut l'Auteur.

864.

Il lie commerce avec le Patriarche de Constantinople.

Les choses étoient plus aigries que jamais entre Rome & Constantinople, lorsque le Pape déposa l'Archevêque de Cologne, & ce Prélat crut ne pouvoir mieux se venger, qu'en liant commerce avec le faux Patriarche de Constantinople, & en faisant avec lui comme une espece de ligue offensive contre le Pape. C'est pourquoi il lui envoïa l'écrit scandaleux dont j'ai parlé, en lui demandant sa Communion & celle des autres Evêques de l'Eglise Grecque révoltés contre le Pape.

Ex Codice Vallicellano apud Baronium.

Photius lut cet écrit avec grand plaisir, & l'envoïa par tout, pour faire entendre que ce n'étoit pas sans raison, qu'on s'étoit séparé en Orient de la Communion d'un Pape, dont la tyrannie, disoit-il, étoit insupportable même en Occident. Mais ce méchant libelle causa plus de scandale & de mal dans l'Eglise de Constantinople, & dans les autres qui avoient suivi le Schisme de Photius, qu'il n'en fit en France.

Les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz donnent satisfaction au Pape.
Annales Bertiniani.
Tom. III. Concil. Gall.

Tous les Evêques qui avoient assisté au Concile de Metz, écrivirent à l'envi au Pape pour condamner ou pour excuser leur conduite. Le Pape reçut aisément leurs excuses, à condition qu'ils renonceroient à la Communion de l'Archevêque de Cologne, & qu'ils ne ménageroient le Roi de Lorraine en aucune maniere dans son desordre. Il y a dans la Lettre du Pape à l'Evêque de Metz certaines expressions sur ce sujet, qui dans le tems où nous sommes ne seroient bien reçûes dans aucune Cour de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les Evêques donnerent au Pape toute la satisfaction qu'il souhaitoit, & engagerent même le Roi de Lorraine à lui écrire.

Le Roi de Lorraine lui écrit.

Ce Prince dans sa Lettre se plaignoit au Pape de ce qu'on avoit été si vîte dans une affaire de cette importance, & de ce qu'on s'étoit trop aisément laissé prévenir contre lui par des gens interessés à brouiller son Etat, & trop disposés à l'envahir, s'ils en trouvoient l'occasion. Il lui disoit qu'il avoit été fort surpris, lorsqu'étant occupé à défendre son Roïaume contre des Barbares & des Païens, on lui avoit fait sçavoir la déposition de l'Archevêque de Tréves & de celui de Cologne; qu'il avoit voulu neanmoins dans cette occasion faire paroître son respect pour tout ce que faisoit le Pape; que c'étoit contre ses intentions que l'Archevêque de Cologne avoit dit la Messe, & ne s'étoit pas interdit des fonctions Archiepiscopales; que pour lui il n'avoit voulu avoir aucune communication avec ce Prélat depuis ce tems-

864.

là, & qu'il l'avoit traité par tout en excommunié ; qu'il avoit au contraire fort approuvé la moderation & l'humilité de l'Archevêque de Tréves, qui avoit déferé à la Sentence que le Pape avoit portée contre lui ; qu'en envoïant ces deux Prélats à Rome, il ne leur avoit point commandé d'agir, ni de parler d'une maniere qui pût leur attirer une excommunication : qu'au reste il étoit prêt de se soumettre au jugement du Pape, touchant son divorce & son mariage, & d'aller lui-même à Rome pour ce sujet, en cas que les affaires de son Roïaume lui permissent de s'en absenter. Rotolde Evêque de Strasbourg fut porteur de cette Lettre.

Annales Bertiniani.

Il ratifie la déposition de l'Archevêque de Cologne.

Le Roi, pour adoucir le Pape, fit encore une autre démarche; ce fut d'abandonner entierement l'Archevêque de Cologne, & de ratifier la Sentence de sa déposition, jusques-là qu'il lui donna un Successeur, sçavoir Hugues cousin germain de Charles le Chauve, & neveu de l'Imperatrice Judith.

Dès que l'Archevêque eut sçu cette nomination de Hugues en sa place, il vint à Cologne, enleva tout ce qu'il trouva d'or & d'argent dans le tresor de l'Eglise, & s'en alla à Rome pour faire au Pape un sincere aveu de sa faute, & lui découvrir les fourbes & les injustices qu'on avoit faites dans toute la suite de l'affaire du divorce de Lothaire avec la Reine Theutberge, & du mariage de ce Prince avec Valdrade. L'Archevêque de Tréves y alla aussi, l'un & l'autre dans l'esperance que l'Empereur feroit leur paix auprès du Pape, qui se laisseroit peut-être fléchir par une confession si humiliante pour eux.

Theutberge se refugie dans le Roïaume de Charles le Chauve.

Durant que cette grande affaire se traitoit à Rome, Theutberge qui y avoit plus d'interêt qu'aucun autre, étoit en Valais sur les Terres de l'Empereur avec le Comte Hubert son frere. Ce Comte malgré l'Empereur, à qui il avoit cessé d'être agreable depuis les liaisons que ce Prince avoit prises avec Lothaire, se maintenoit en possession de la fameuse Abbaïe de S. Maurice au-dessus du Lac de Geneve, & de quelques autres Terres de ces quartiers-là, dont il avoit été gratifié autrefois. Il porta la peine de sa témerité, aïant été tué par un des vassaux de l'Empereur dont il se trouvoit investi de tous côtés, & contre lesquels il étoit obligé d'être continuellement sur ses gardes. Cet accident obligea Theutberge de se refugier une seconde fois dans le Roïaume de Charles le Chauve, qui l'y reçut, lui donna l'Abbaïe d'Ave-

864. nai en Champagne, c'est à-dire, le revenu de ce Monastere; car rien n'étoit plus commun alors que de voir des Abbesses & des Abbés Seculiers & mariés.

La Lettre que le Roi de Lorraine avoit écrite au Pape promettoit bien plus qu'il ne vouloit tenir. Il s'étoit à la verité séparé pendant quelque tems de Valdrade: elle-même avoit témoigné vouloir s'en rapporter au jugement du Saint Siege touchant son mariage, & même aller à Rome. Mais son ambition & la passion de Lothaire ne s'accommodoient ni de cette séparation, ni de ce voïage. Ils se ménageoient des rendés-vous secrets, qu'il leur étoit cependant impossible de cacher, & Valdrade, meme durant son absence, étoit tellement maitresse de l'esprit du Roi, que l'Etat n'étoit gouverné que par ses conseils. Elle demeuroit en possession de toutes les Terres que Lothaire lui avoit données; & ce qui étoit le plus scandaleux, elle possedoit les revenus, & avoit le Gouvernement de plusieurs Abbaïes de Religieuses.

Epist. Nicolai, 12.

Ibid.

Le Roi de Lorraine est [illegible] d'abandonner Valdrade.

On assuroit le Pape, que bien loin de penser à se convertir, elle étoit uniquement occupée du dessein de perdre la Reine à quelque prix que ce fût, & qu'elle lui tendoit par tout des pieges pour la faire périr. C'est ce qui le fit résoudre à excommunier publiquement cette femme: mais il suspendit quelque tems l'effet de cette résolution. Il agissoit neanmoins toûjours auprès de Charles le Chauve & du Roi de Germanie, afin d'engager par leur moien Lothaire à lever le scandale, & à donner satisfaction à l'Eglise. Ces deux Princes eurent sur cela une Conference à Donzi entre Sedan & Mouson, d'où ils députerent deux Evêques à Lothaire pour le prier de contenter le Pape, d'abandonner Valdrade & de reprendre la Reine, que sans cela son voïage de Rome, dont il faisoit courir le bruit depuis si long-tems, lui seroit inutile.

Annales Bertinian.

865.

Cette Conference lui donna de l'inquietude, & lui fit apprehender que ce zele de ses oncles ne couvrît leurs mauvais desseins contre son Etat. C'est pourquoi il envoïa promptement en Italie Luitfrid son oncle frere de sa mere, à l'Empereur, avec qui il étoit toûjours très-uni, afin de l'instruire des raisons qu'il avoit de se défier des Rois de France & de Germanie, au sujet de leurs prétentions sur la succession du feu Roi de Provence; & il le pria d'obtenir du Pape qu'il écrivît à ces deux Princes, pour les empêcher de lui faire la guerre.

865.

Tom. III. Concil. Gall.

L'Empereur le fit d'autant plus volontiers, que l'affaire de la ſucceſſion le regardoit autant que Lothaire. Le Pape écrivit en effet à Charles, & l'exhorta à ne point rompre avec l'Empereur, & à ne point l'inquieter dans la poſſeſſion d'un heritage qui lui appartenoit ſi inconteſtablement : mais par d'autres Lettres qu'il écrivit vers le même tems à ces deux Princes, il les ſollicita de preſſer Lothaire de prendre enfin ſon parti, & de lui dire qu'il ne ſongeât pas au voïage de Rome, qu'auparavant il n'eût renvoïé Valdrade, & repris avec lui la Reine Theutberge, à moins que tous deux d'un commun conſentement, ne s'accordaſſent à demeurer ſéparés ſans ſe remarier.

Les copies de cette Lettre furent portées aux deux Princes par un Courier particulier, en attendant qu'Arſene Evêque d'Orta, Legat du Pape, pût aller ſûrement les leur porter lui-même en original.

Le Legat du Pape menace Lothaire de l'excommunier.

Annales Bertiniani.

Ce Legat étant arrivé quelque tems après, & s'étant abouché à Francfort avec le Roi de Germanie, alla delà trouver Lothaire, à qui il donna communication de ce que contenoient les Lettres que le Pape écrivoit aux Rois de France & de Germanie, pour les empécher de porter la guerre en Lorraine, & lui declara en même-tems en preſence de quantité d'Evêques & de Seigneurs, que s'il n'éloignoit Valdrade, & ne reprenoit la Reine, il le retrancheroit de la Communion des Fideles.

Annales Bertiniani à l'an. 865.

Notre ancien Annaliſte remarque encore à cette occaſion, que ces Lettres n'étoient pas écrites du ſtile & de la maniere dont les Papes écrivoient autrefois aux Rois de France ; qu'il n'y avoit jamais alors rien que de civil & d'honnête dans leurs Lettres, au lieu que celles-ci étoient pleines de hauteur & de menaces, & il eſt vrai qu'il y eut à cet égard beaucoup de changement.

Lothaire promet au Legat tout ce qu'il veut.

Epiſt. 58. Nicolai Papæ.

Lothaire par la crainte de l'excommunication, & pour ne pas choquer l'Empereur ſon frere, qui lui avoit écrit ſur ce ſujet à la ſollicitation du Pape, promit au Legat tout ce qu'il voulut, c'eſt-à-dire, d'éloigner Valdrade, & de reprendre avec lui Theutberge. Il en fit ſerment, & le fit faire en ſon nom par douze des plus illuſtres Comtes de ſa Cour. Le Legat fort ſatisfait du ſuccès de ſes negociations, paſſa à la Cour de Charles, qui étoit alors à Attigni. Il lui rendit les Lettres du Pape : elles étoient conformes à celles qu'il écrivoit au Roi de Germanie, & il les y exhortoit l'un & l'autre à la paix avec l'Empereur & avec le Roi de Lorraine.

865.

Annales Metens.

Le Legat Arſene étoit écouté avec d'autant plus de reſpect & de déference, que le Pape avoit declaré à tous ces Princes, qu'il l'avoit revêtu de toute ſon autorité & de toute ſa puiſſance ; qu'il tenoit ſa place en tout & par tout, & qu'ils ne devoient mettre nulle difference entre lui & ſa propre perſonne. Après qu'il ſe fut bien aſſûré des bonnes intentions du Roi de France & du Roi de Germanie, pour le rétabliſſement de la Reine Theutberge, il propoſa à Charles une entrevûe avec Lothaire qui la ſouhaitoit, pour faire un nouveau Traité de Paix. La Reine de France Irmintrude ſe joignit au Legat pour ce ſujet, & le Roi y conſentit.

Annales Bertiniani

Traité de paix entre Charles & Lothaire.

Lothaire ſe rendit à Attigni, où tout ſe paſſa, en ce qui regardoit la paix, ſelon qu'il l'avoit ſouhaité ; mais le Legat avoit auſſi ſes vûes en ménageant cette Conference. C'étoit d'obliger Lothaire à reprendre Theutberge, en preſence même du Roi de France, & d'un grand nombre d'Evêques qui étoient alors auprès de lui, afin que cette reconciliation fût très-authentique : c'eſt pour cela qu'il la fit venir en ce même tems-là à la Cour.

Dès que le Traité de Paix fut ſigné, le Legat aſſembla tous les Evêques, & alla à leur tête trouver Lothaire, menant Theutberge avec lui. Il lui declara qu'il venoit de la part du Pape lui preſenter cette Princeſſe ſa legitime épouſe, & le conjurer de la rétablir ſur le Trône : que s'il refuſoit de la reprendre, ou ſi l'aïant repriſe, il retournoit à ſes anciens deſordres, & recommençoit les perſecutions qu'il lui avoit faites ſi injuſtement, il le declaroit excommunié, non ſeulement en ce monde, mais encore en l'autre, où Dieu exerceroit contre lui un jugement terrible, où il ſeroit accuſé par le Prince des Apôtres pour ſa déſobéiſſance au S. Siege, & condamné aux flammes éternelles.

Ibid.

Réconciliation de Lothaire & de Theutberge.

Lothaire avoit pris ſon parti, & malgré l'averſion qu'il avoit pour la Reine, malgré l'attachement qu'il conſervoit toûjours pour Valdrade, malgré l'indignation que la hauteur du Legat excitoit dans ſon cœur, il fit bonne contenance : il aſſura le Legat de ſa déference & de ſa ſoumiſſion au jugement du Pape, & preſenta la main à la Reine. Le Legat demanda que pour réparer plus authentiquement le ſcandale que la ſéparation du Roi & de la Reine avoit cauſé, leur reconciliation parût dans une cérémonie publique. Lothaire y conſentit, & le jour de l'Aſſomption de la Vierge fut deſtiné pour cette réparation publique du ſcandale paſſé.

865.

Le Legat fulmine deux excommunications.

Ibid.

Tout plioit ſous les ordres du Legat, qui continuant à faire valoir l'autorité du Pape, fulmina deux autres excommunications au milieu de la Cour ; la premiere contre une Dame de qualité nommée Ingeltrude, femme du Comte Boſon, qui avoit quitté ſon mari depuis pluſieurs années, & s'étoit refugiée dans le Roïaume de Lothaire, où elle demeuroit avec celui qui l'avoit enlevée : l'autre fut contre certaines gens, qui quelques années auparavant avoient volé le Legat, & lui avoient enlevé une groſſe ſomme d'argent. L'anathême fut prononcé avec des maledictions terribles contre les coupables, s'ils ne faiſoient inceſſamment ſatisfaction.

Il demanda auſſi au Roi Charles la reſtitution d'une Terre que Louis le Débonnaire avoit donnée autrefois au S. Siege, & dont un Seigneur de la Cour étoit en poſſeſſion depuis fort longtems. Le Roi ordonna qu'on rendît la Terre, & que le Legat en prît de nouveau poſſeſſion au nom du Pape.

Rothalde eſt rétabli dans ſon Evêché.

Enfin il preſenta au Roi Rothalde Evêque de Soiſſons, que Hincmar ſon Metropolitain avoit dépoſé de ſon Evêché, & que le Pape venoit de rétablir. Hincmar fut contraint de ſe ſoumettre malgré ſon humeur roide & infléxible, & nonobſtant les raiſons qu'il croïoit avoir de ſoûtenir l'autorité d'un Concile Provincial contre la Sentence du Pape, qu'il prétendoit n'avoir pas ſuivi dans ce jugement les procedures marquées dans les Canons.

Après que toutes ces affaires eurent été expediées, le Legat partit d'Attigni en compagnie de Lothaire, pour s'en aller à Gondreville, Maiſon Roïale de ce Prince ſur la Moſelle, à une lieue au-deſſous de Toul. Theutberge les y attendoit : ce fut-là que le jour de l'Aſſomption le Legat dit la Meſſe pontificalement, & le Roi & la Reine y aſſiſterent tous deux avec les habits Roïaux & la Couronne ſur la tête. La Reine ne pouvoit ſouhaiter une ſatisfaction plus authentique. Mais le Legat n'en demeura pas-là.

Ibid.

Valdrade part pour Rome avec le Legat.

Pour s'aſſûrer de la conſtance de Lothaire dans ſes bonnes réſolutions, il voulut que Valdrade vînt à Rome, pour demander au Pape l'abſolution du ſcandale qu'elle avoit donné à toute la France, & Lothaire eut la mortification de voir Valdrade venir à Gondreville joindre le Legat, qui lui avoit marqué ce rendés-vous, & partir delà avec lui pour le voïage d'Italie. Ingeltrude

865. cette femme du Comte Boson, dont j'ai parlé, fut obligée d'en faire autant, pour aller demander au Pape l'absolution de son excommunication, Lothaire refusant de lui donner desormais refuge dans ses Etats. Mais elle ne joignit le Legat qu'à Vormes, où il alla s'aboucher avec le Roi de Germanie, & elle fit avant que de partir, serment entre ses mains, de se soumettre au jugement du Pape en tout ce qui la regardoit.

Il partit donc en compagnie de ces deux Penitentes, & prit son chemin par la Baviere; mais il ne les conduisit pas jusqu'au terme du voïage. Ingeltrude oubliant son serment plus aisément que sa passion, le quitta brusquement, lorsqu'elle étoit sur le point de passer le Danube, & retourna en France. Le Legat renouvella tous les anathêmes qu'il avoit déja lancés contre elle, & défendit à tous les Evêques sous peine d'excommunication de la recevoir dans leurs Dioceses.

Pour Valdrade, elle alla jusqu'en Italie; mais redoutant le Tribunal du Pape, de qui elle ne pouvoit attendre que des reprimandes, & une sévere penitence, elle s'arrêtoit par tout, & trouvoit mille prétextes pour retarder son voïage, esperant toûjours de recevoir quelques nouvelles de la Cour, qui la tirassent de l'embartas où elle se trouvoit.

Elle ne fut pas trompée dans son esperance. Ses amis & ceux qui étoient interessés à lui conserver la possession de l'esprit & du cœur du Prince, eurent bientôt ranimé une passion qui n'avoit jamais été éteinte, & qui se ralluma avec d'autant plus de force, qu'elle avoit été plus violentée.

Lothaire la fait revenir dans ses Etats. Annales Metens.

On ne manqua pas d'exagerer au Prince la maniere indigne dont le Légat l'avoit traité, & à faire la comparaison de la conduite du Pape avec celle dont les anciens Papes en avoient toûjours usé envers ses ancêtres, le plaisir que le Roi de France avoit eu de le voir humilié & confondu en sa presence & à la vûe de toute sa Cour & de tous ses Evêques. Tous ces affronts dont il ressentoit encore l'amertume, étoient pour lui de nouveaux motifs d'aversion, de haine & de fureur contre la Reine, qu'il ne vit jamais depuis le départ du Légat. Au contraire, Valdrade occupoit incessamment son esprit; & le regret de l'avoir ainsi abandonnée à la discretion du Légat, lui causoit un chagrin mortel. Il lui fit donc porter secretement l'ordre de revenir dans ses Etats, & elle le reçut dans le tems qu'elle se mettoit en chemin

[illegible]

min vers Pavie pour continuer sa route. Elle y obéït avec toute la joie qu'une telle nouvelle pouvoit donner à une femme de ce caractere, & se raprocha de la Cour, sans y venir neanmoins, le Prince se dérobant seulement quelquefois pour la voir. 865.

Elle est excommuniée par le Pape.

Sur les avis que le Pape eut de son retour en Lorraine, & de la continuation de ses désordres, il écrivit une nouvelle Lettre à tous les Evêques des Gaules & de Germanie, par laquelle il les avertissoit, que sur les rechûtes criminelles de Valdrade, il l'avoit excommuniée, & que désormais ils devoient la regarder & la traiter eux-mêmes comme telle, & publier cette excommunication dans tous leurs Dioceses. 866.

Loc. cit.

Il n'excommunia pas neanmoins le Roi, & il disoit en general aux Evêques dans sa Lettre, qu'il avoit des raisons qui l'empêchoient de le faire, dequoi le Saint Siege, ajoûtoit-il, n'est obligé de rendre compte à personne.

Lothaire declare une seconde fois qu'elle est sa legitime épouse.

Cependant Lothaire recommença à faire publier de nouveau les vieilles calomnies, pour lesquelles il avoit tâché autrefois de flétrir l'honneur de la Reine. Il déclara une seconde fois que Valdrade étoit sa légitime épouse, & qu'il l'avoit épousée, avant qu'on l'eût contraint à prendre Theutberge. Que si Theutberge continuoit à vouloir se défendre contre les jugemens que les Conciles d'Aix-la Chapelle & de Metz avoient prononcé, il ne refusoit pas encore de lui accorder un nouveau moïen de défense; qu'elle choisit un champion pour soûtenir sa cause; qu'il en nommeroit un de son côté; que la mort de l'un ou de l'autre dans le combat feroit connoitre la vérité; & il fit proposer au Pape qu'on s'en tînt de part & d'autre à cette preuve du combat singulier.

867.

La Reine se sauve de la Cour, & demande au Pape une retraite à Rome.

Nicol. Epist. 48. an. 867.

La Reine voïant recommencer la tempête, & appréhendant la fureur du Prince capable de se porter aux dernieres extrêmités, se sauva de la Cour, & vint encore se refugier en France où le Roi la reçut. Lassée neanmoins de lutter si long-tems contre sa mauvaise fortune, elle écrivit au Pape, pour lui permettre de renoncer à sa qualité de Reine, & de se séparer absolument d'avec Lothaire, l'assurant qu'elle prenoit ce parti sans répugnance, & qu'il devoit avoir d'autant moins de peine à y consentir, que son inclination depuis long-tems la portoit à la retraite. Elle alla jusqu'à prendre dans sa Lettre la défense de Valdrade contre elle-même, & entreprit de prouver au Pape que

867. Valdrade avoit en effet épousé Lothaire avant elle. Enfin elle le supplioit de vouloir bien lui donner une retraite à Rome, où elle pût passer en repos le reste de sa vie.

Une telle Lettre & un tel aveu auroient été capables d'ébranler un Pape moins ferme que Nicolas I. que rien ne faisoit mollir, & que la difficulté des affaires n'empêcha jamais de les soutenir.

Réponse du Pape à la Lettre de la Reine. Ibid.

Il écrivit à la Reine, qu'il pourroit la croire sur le témoignage qu'elle portoit contre elle-même, si celui des plus distingués & des plus religieux personnages de France & de Germanie ne le lui rendoit pas suspect; que la crainte des persecutions qu'elle souffroit, lui faisoit trahir sa propre cause; qu'elle devoit avoir plus de courage, & préferer la mort même à la perte de sa réputation; qu'elle n'en étoit pas la maîtresse, & qu'il falloit tout souffrir pour les intérêts de son honneur & de la verité; qu'il n'y avoit point de sûreté pour elle dans le voïage de Rome; qu'il falloit que Valdrade y fût elle-même avant elle, comme pour servir d'ôtage contre les mauvais desseins du Roi & de ses autres ennemis; & qu'enfin quand il lui accorderoit de se séparer de Lothaire, il ne pourroit pas pour cela permettre à ce Prince d'épouser Valdrade; qu'elle prît courage, & qu'elle se consolât par ces paroles du Seigneur *heureux sont ceux qui souffrent pour la justice.*

Quoique le Pape fût toûjours dans ces mêmes dispositions, on faisoit exprès courir le bruit dans le Roïaume de Lorraine qu'il s'étoit beaucoup adouci, & qu'il avoit même permis à Valdrade d'y revenir. On y ignoroit l'excommunication de cette femme, & les Evêques bien loin de publier les Lettres du Pape qui la déclaroient excommuniée, avoient refusé de les recevoir.

Epist. 49. Nicolai.

Le Pape écrit sur cette affaire aux Evêques. Ibid.

Le Pape en fut averti, & leur en écrivit d'autres, par lesquelles il leur déclaroit qu'il n'avoit point permis à Valdrade de retourner en Lorraine; qu'il l'avoit excommuniée publiquement pour la troisiéme fois; leur representoit leur lâcheté, de ne l'avoir pas secondé dans le dessein qu'il avoit toûjours eu de retirer le Roi du désordre; que pour peu de fermeté qu'ils eussent eu en cette occasion, ce Prince auroit satisfait l'Eglise, & réparé le scandale qu'il avoit causé, & qu'il étoit honteux à des gens de leur caractere d'avoir molli en une occasion si importante par une

lâche politique, & par la crainte de perdre leurs Benefices : qu'ils devoient se ressouvenir des conditions ausquelles il leur avoit pardonné la prévarication qu'ils avoient commise dans le Conciliabule de Metz, en y autorisant un adultere public, & que s'ils retomboient dans la même faute, ils l'obligeroient à se servir contre eux des mêmes punitions. 867.

Ce qui inquiétoit alors davantage le Pape, étoit ce qu'il avoit appris d'une entrevûe que le Roi de France avoit eue avec Lothaire auprès de Saint Quentin, où ils avoient fait un Traité dont on ne publioit point les articles. On sçavoit seulement que Lothaire avoit cedé à Charles l'Abbaïe de Saint Vast d'Arras, avec tous ses revenus ; c'est ce qui faisoit apprehender au Pape que Charles ne se fût laissé gagner, & ce qui l'obligea à lui écrire une Lettre pleine de prudence & d'adresse, où en lui laissant entrevoir ses soupçons, il affectoit de le convaincre qu'il avoit en lui pour l'affaire de Lorraine une confiance entiere. Car après l'avoir beaucoup loué de la generosité, avec laquelle il avoit jusqu'alors pris la protection d'une Reine persecutée, & l'avoir exhorté à la lui continuer ; après lui avoir remontré combien la conduite du Roi de Lorraine étoit injuste & irreguliere, de vouloir remettre à l'incertitude d'un combat particulier la décision d'une affaire de cette importance, & d'une affaire décidée au Tribunal du Saint Siege, au jugement duquel lui & la Reine s'étoient soumis de leur plein gré, après l'avoir assuré que jamais il ne consentiroit au mariage de Lothaire avec Valdrade, il le conjuroit de trouver bon qu'il lui adressât la Lettre qu'il écrivoit à ce Prince, & celles qu'il écrivoit aux Evêques Lorrains, de faire accompagner la premiere des conseils & des remontrances de quelque personne sage de sa Cour, à qui il le prioit de la confier pour la présenter au Roi de Lorraine, afin qu'elle eût plus de force, de garder sans en parler à personne la copie de cette Lettre, qui étoit jointe avec l'original, afin de la rendre publique, en cas que Lothaire n'écoutât pas ses conseils, & enfin de faire en sorte que non seulement ses Lettres fussent rendues à tous ses Evêques, sans en excepter aucun ; mais encore que le Public fût informé qu'elles leur avoient été rendues.

Et au Roi de France.
Epist. 50. Nicolai.
Annales Bertiniani.

On voit bien par la Lettre du Pape au Roi de Lorraine, que ce Prince avoit fait grand fonds sur celle de Theutberge, où elle

Il menace Lothaire de l'excommunier.

867.

demandoit sa séparation, & sur ce qu'elle y avoit confessé que Valdrade avoit été avant elle, mariée avec lui. On y voit que Lothaire en vertu de cet aveu avoit fait presser le Pape de consentir à son divorce, & puis à son mariage avec Valdrade; mais l'artifice étoit trop grossier, & le Pape trop instruit. Il l'assura qu'il ne consentiroit jamais ni à l'un ni à l'autre: il lui repeta que Valdrade étoit excommuniée, & que lui-même le seroit bientôt, s'il ne faisoit cesser le scandale.

Nicolai Epist. 53.

Epist. 55.

Le Pape neanmoins résolu de tout tenter avant que d'en venir à cette extrémité, continuoit de solliciter par ses Lettres tous les Souverains de la maison de France à agir auprès de Lothaire, pour ramener ce Prince au bon chemin.

Le Roi de Germanie, après avoir reçu la Lettre du Pape, eut une conference avec Charles le Chauve sur ce sujet, & Charles alla ensuite sur les frontieres de Lorraine, où il s'aboucha avec Lothaire, & le conjura de donner au Pape, à l'Eglise, & à toute la Maison Roïale, la satisfaction de voir cesser un scandale qui duroit depuis si long-tems, & qui vraisemblablement auroit des suites funestes pour ceux qui en étoient les auteurs.

Lothaire prend la résolution d'aller à Rome, pour traiter avec le Pape.

Lothaire qui appréhendoit ces suites, mais que sa passion dominoit toûjours, faisoit tout son possible pour justifier sa conduite auprès des deux Rois ses oncles, leur disant que le Pape le pressoit trop; que depuis que le Légat Arsene étoit venu en France, Valdrade n'avoit point approché de la Cour, & qu'il ne la verroit jamais; que cette conduite qu'il avoit tenue en forçant si long-tems son inclination, devoit contenter le Pape, & le lui rendre favorable, & que puisque Theutberge protestoit elle-même au Pape que son mariage étoit nul, & qu'elle étoit prête de renoncer à la qualité de Reine, & de quitter le monde, c'étoit le traiter avec trop de dureté, que de ne pas accepter cette voie d'accommodement: qu'enfin il étoit résolu d'aller à Rome au plûtôt pour traiter par lui-même avec le Pape, & tâcher de le fléchir.

Le Pape n'agrée ce voïage qu'à trois conditions.

Les deux Rois firent sçavoir au Pape cette réponse de Lothaire, & la résolution où il étoit d'aller à Rome en personne, & qu'ils regardoient ce voïage comme le moïen le plus prompt pour finir les affaires. Mais ils furent assés surpris de la réponse que le Pape leur fit là-dessus: il les prioit d'empêcher Lothaire de venir à Rome, leur disant que s'il y venoit, il seroit mal con-

tent de la reception qu'on lui feroit, qu'il falloit avant toutes choses qu'il rétablit Theutberge dans tous ses droits d'épouse & de Reine, & qu'il rompît absolument avec Valdrade; qu'il sçavoit de bonne part qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser; que quoique Valdrade fût éloignée de la Cour, le Roi entretenoit secretement un commerce fréquent de Lettres avec elle, toute excommuniée qu'elle étoit; que le Roïaume & la Cour de Lorraine ne se gouvernoient que par les conseils de cette femme; qu'on n'avoit accès auprès du Prince qu'à sa recommandation; qu'on y disgracioit plusieurs personnes à son occasion, & qu'elle y étoit comme auparavant, l'arbitre de la fortune, & la maîtresse de toutes les graces; qu'il n'agréeroit point que Lothaire vînt à Rome qu'à trois conditions. La premiere, que Valdrade s'y rendît elle-même avant lui; la seconde, qu'on n'y sçût, à n'en plus pouvoir douter, que Theutberge étoit traitée par le Roi en Reine & en légitime épouse; la troisiéme, qu'on n'eût rempli la place des deux Archevêques déposés de Cologne & de Tréves, & cela par une élection Canonique, & non point par une intrigue de gens dévoués à Valdrade. Cette troisiéme condition suppose que le choix que Lothaire avoit fait de Hugues, parent de Charles le Chauve pour l'Archevêché de Cologne, n'avoit point eu de suite, apparemment à cause de l'incapacité du sujet, dont les mœurs n'étoient pas fort regulieres. Ces conditions rendoient l'affaire infiniment difficile, d'autant plus que le Roi de Germanie un des deux médiateurs, demandoit instamment au Pape la grace & le rétablissement des deux Archevêques. Tous les Evêques de Germanie, selon l'intention de leur Roi, avoient aussi écrit fortement au Pape, pour lui faire la même priere: mais le Pape n'écoutoit sur cela ni les remontrances du Roi, ni les prieres des Evêques.

867.

Ibid.

Epist. 56. Nicolai Papæ, & 58.

Les choses en étoient là, lorsque le Pape mourut au mois de Décembre de l'année 867. Adrien II. son successeur prit aussitôt connoissance de cette grande affaire, dont je dirai la fin & le dénouement funeste, après avoir repris en peu de mots la suite des autres affaires de France que j'ai laissées, pour ne pas interrompre tant de fois le fil de la narration de celle-ci.

Mort du Pape Nicolas I. Adrien II. lui succede.

Annales Bertiniani.

Les descentes & les courses des Normans sont les plus remarquables, par les allarmes continuelles & par les desordres extrêmes qu'ils causoient par tout, soit dans le Roïaume

864. & 865.

de Lorraine, soit dans celui de France, soit dans celui d'Aquitaine, soit dans celui de Germanie,

Diverses courses des Normans.

Annales Bertinian. ad an. 864. & 865. Gesta Normann.

Ils entrerent à diverses reprises dans la Loire, & firent des descentes de ce côté-là. Le Comte Robert, à qui l'ondonne en cet endroit-là le titre de Comte d'Anjou, les défit dans une rencontre, & fut blessé dans une autre, où il fut attaqué par un Corps beaucoup superieur en nombre à ses troupes. Il fit en cette occasion une belle retraite, & perdit peu de soldats. Quelque tems après ils passerent jusqu'a Orleans qu'ils prirent & brûlerent. Ils en firent autant au Monastere de Saint Benoît sur Loire, & à la Ville de Poitiers, & furent encore défaits au retour par le Comte Robert, qui sans avoir perdu un seul soldat, tua cinq cens Normans sur la place, & leur prit beaucoup d'armes & de drapeaux, qu'il envoïa au Roi pour marque de sa victoire.

Annales Bertinian.

Ensuite d'autres Normans entrerent dans la Seine, & malgré les fortifications & les retranchemens que le Roi avoit fait faire sur les rivages, mais qui n'étoient pas bien gardés, un gros parti de leurs troupes vint assés près de Paris, & ils détacherent deux cens hommes pour en piller les environs: ils le firent impunément; mais cinq cens autres s'étant avancés jusques dans le Païs Chartrain, furent repoussés avec perte.

Ibid.

D'autres s'étant joints à une troupe de Bretons, vinrent piller sans résistance le Païs du Maine; quelques autres entrerent en Aquitaine, où ils furent battus, & laisserent quatre cens des leurs tués sur la place.

Ils montent jusqu'à Melun, & mettent en fuite les troupes Françoises.

Ibid.

L'année d'après ils forcerent encore les passages de Piste sur la Seine, & monterent avec leurs Vaisseaux jusqu'à Melun, les aïant transportés par terre pour les remettre à l'eau au-dessus de Paris, & ce ne fut pas l'unique fois qu'ils firent cette manœuvre en approchant de Melun. Ils trouverent les François en bataille sur les deux bords de la riviere, pour les empêcher de descendre. Ils ne laisserent pas de se préparer à le faire, & s'avancerent avec tant de fierté du côté où étoit le Corps des François le plus nombreux commandé par les Comtes Robert & Odon, que leur seule contenance effraïa les troupes Françoises, dont les Chefs ne purent empêcher la fuite. Les Normans maitres de la campagne y firent un très-grand butin, & en remplirent leurs Vaisseaux: mais ce n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus fâcheux.

Ils reprirent leur ancien dessein de s'établir sur la riviere de Seine, ou du moins ils en firent semblant, & le Roi en eut tant de peur, que pour les en empêcher, il fit avec eux un Traité encore plus honteux que celui qu'il avoit fait un peu auparavant. Ce fut premierement de leur donner quatre mille livres pesant d'argent; & pour trouver cette somme, il fallut faire une Capitation par tout le Roïaume. Secondement, les Normans exigerent que quelques-uns des prisonniers qu'ils avoient faits, & qui s'étoient échappés de leurs mains depuis le Traité, leur fussent rendus, ou qu'on les rachetât: & enfin comme quelques Soldats Normans s'étant écartés de leurs Vaisseaux ou de leur Camp, avoient été assommés par les gens de la campagne, ils obligerent le Roi à les dédommager, & à leur faire païer une certaine somme pour chacun de ceux qui avoient été tués.

864. & 865.
Traité honteux que le Roi fait avec eux.
Ibid.

A ces conditions, les Pirates descendirent la Seine avec leurs Vaisseaux jusqu'à Jumieges; où ils avoient coûtume de les faire radouber, & y demeurerent jusqu'à l'entiere execution du Traité. Le Roi de son côté pour leur fermer le passage de Piste, y alla lui-meme, & y fit faire de nouvelles fortifications sur les rivages & dans les Isles.

A la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, une autre troupe de Normans au nombre de quatre cens seulement, mais soûtenus de quelques troupes Bretonnes avec de la Cavalerie, surprirent la Ville du Mans, & la pillerent.

Une autre troupe de Normans pille la Ville du Mans.

Le Comte Robert sur cette nouvelle assembla promptement ses Milices, & s'étant fait joindre par trois autres Generaux, Ranulfe, Godefroi & Hervé, il marcha droit aux Normans, pour les charger dans leur retraite, & tâcher de les envelopper, & il les joignit en un lieu nommé Briesarte sur la riviere de Sarte en Anjou.

Les Normans & les Bretons se voïant ainsi pressés par de nombreuses troupes, se jetterent dans un Village, où ils se retrancherent à la hâte, résolus de vendre leur vie bien cher. Il se trouva dans ce Village une grande Eglise bien bâtie de fortes pierres. Ils s'en saisirent, & leur Chef nommé Hasting s'y logea avec la plûpart de ses gens.

Le Comte Robert étant arrivé, fit attaquer le Village, força les retranchemens,& fit passer au fil de l'épée tous ceux qui ne purent pas gagner l'Eglise.

Ils sont battus par le Comte Robert.

864. & 865. Aprés ce premier avantage, le Comte voïant la difficulté qu'il y auroit à forcer l'Eglise, fit retirer ses troupes, se contentant de l'investir pour l'attaquer le lendemain. Il mit des Corps de garde à tous les endroits par où les ennemis pourroient s'échapper, & se retira à sa tente vers le coucher du Soleil. Il faisoit grand chaud, & pour se soulager, il quitta son casque & sa cuirasse.

Peu de tems après, on entendit un grand bruit dans le Camp. C'étoit le General Normand, qui dans l'esperance de franchir le passage & de se sauver à la faveur de la nuit, étoit sorti de son fort, & commençoit à forcer le quartier même du Comte Robert. Ce Comte sort aussi-tôt, sans se donner le loisir de prendre ses armes, & s'étant mis à la tête de ceux qu'il trouva auprès de sa tente, soûtint l'effort des Normans. En même-tems les autres Generaux accoururent à son secours. Les Normans accablés du nombre, furent obligés de reculer & de regagner l'Eglise toûjours en combattant.

Ce Comte & deux autres Generaux sont tués.

Robert les poursuivit le sabre à la main jusqu'à la porte de l'Eglise, esperant profiter du desordre, & y entrer avec les fuïards: mais étant ainsi mêlé au milieu des ennemis, n'aïant ni casque ni cuirasse, il fut tué sur la place devant la porte de l'Eglise. Les Normans l'aïant appris, reprirent cœur, & repousserent les François consternés de la mort de leur General, dont le corps fut emporté dans l'Eglise. Presque au même moment le Duc Ranulfe fut blessé mortellement d'un coup de fléche qu'on lui tira d'une des fenêtres. Le même malheur arriva au Comte Hervé; de sorte que les François aïant perdu presque tous leurs Chefs, abandonnerent l'attaque.

Les Normans & les Bretons se retirent.

Ce fut ainsi que périt Robert le Fort, le plus grand Capitaine qu'il y eût alors en France. Il étoit du Sang Roïal de France, ainsi qu'on le conjecture par certaines circonstances de l'Histoire, ou du moins allié de fort prés à la Famille Roïale, & sa posterité monta depuis sur le Trône dans la personne de Hugues Capet. La perte de trois Generaux dans une si petite occasion, n'auroit pas été bien compensée par la victoire même; mais du moins elle auroit été vengée, si la consternation ne se fût pas mise dans le Camp. Elle fut telle, que le Comte Godefroi resté seul des quatre Commandans, se vit obligé de lever le siege. Les Normans & les Bretons trop glorieux de s'être tirés d'un si mau-

vais

866.

vais pas par la résolution de leur Chef, regagnerent promptement les uns leurs Vaisseaux, & les autres la Bretagne, & ne revinrent que deux ans après dans la Loire piller de nouveau les environs d'Orleans.

Durant tous ces ravages les Evêques ne laissoient pas de tenir des Conciles, & de se faire de tems en tems les uns aux autres une espece de guerre, où l'on faisoit entrer le Roi. Il auroit mieux fait de donner tous ses soins à la sureté de son Etat ; mais l'ascendant que les Evêques avoient pris sur lui & sur son prédecesseur : l'obligeoit à s'interesser dans toutes ces affaires, dont il étoit moins l'arbitre ou le médiateur, que le simple témoin & l'executeur des ordres, que le Pape envoïoit en France sur ces sortes de differends, dans lesquels les Evêques-mêmes prenoient quelquefois ce Prince à partie.

Le Roi fait proposer au troisiéme Concile de Soissons le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude.
Annales Bertiniani.

A la fin du troisiéme Concile de Soissons, qui se tint en 866. & où se traiterent divers points de Police Ecclesiastique, Herard Archevêque de Tours proposa de la part du Roi le Couronnement & le Sacre de la Reine Irmintrude ; cette Princesse n'avoit point encore reçu l'onction Roïale, qu'on avoit faite à quelques-unes des Reines de France. Le motif qui obligea le Roi à demander que cette ceremonie se fit, est exprimé dans le Concile de Soissons & dans le discours que prononcerent les deux Evêques qui la couronnerent ; c'est, dirent-ils, que le Roi aïant eu plusieurs enfans de cette Princesse, les uns étoient morts fort jeunes, d'autres avoient des infirmités qui les rendoient peu propres au Gouvernement, & qu'il esperoit attirer par les prieres que les Evêques feroient sur la Reine en cette occasion, les benedictions du Ciel, & obtenir des enfans capables de succeder au Trône.

Conc. Suession.
Apud Hincmar. Tom. I.

Cette Princesse est couronnée.

Le Couronnement se fit dans l'Eglise de S. Medard de Soissons, & les Evêques composérent exprès des Oraisons qu'ils reciterent sur la Reine.

Il fait aussi couronner Louis son fils, Roi d'Aquitaine.

Ce motif du Couronnement de la Reine ne devoit pas être fort agreable au Prince Louis. Le Roi vouloit peut-être le tenir par-là dans le devoir, & l'empêcher de renouer le commerce qu'il avoit eu autrefois avec le Duc de Bretagne & avec les autres ennemis de l'Etat. Depuis sa révolte on l'avoit toûjours tenu assés bas : mais Charles son frere Roi d'Aquitaine, étant venu à mourir d'un mal causé par la blessure qu'il reçut la nuit au

867. retour de la chasse dans la forêt de Compiegne, ainsi que je l'ai

Annales Bertiniani an. 867.

raconté un peu auparavant, le Roi son pere lui donna de nouvelles marques de sa bonté, en le faisant couronner Roi d'Aquitaine.

Ce bienfait attacha ce jeune Prince pour toûjours à son devoir & à ses veritables interêts, & ôta à Salomon Duc de Bretagne le moïen le plus propre qu'il eût eu jusqu'alors, de causer des brouilleries en France; mais ce Duc à l'exemple de ses prédecesseurs, se rendoit toûjours difficile, quand il s'agissoit de faire quelque Acte de Vasselage à l'égard du Roi de France; il falloit pour l'y résoudre, ou la crainte d'une guerre, ou l'esperance de quelque avantage nouveau.

Il cede le Comté de Cotentin au Duc de Bretagne.

Sur certaines difficultés qu'il fit pour s'exempter de se soumettre à ce devoir, il y eut une négociation à Compiegne. Le Roi qui à quelque prix que ce fût vouloit la paix, dont il n'avoit presque point encore goûté les douceurs depuis vingt-six ou vingt-

868. sept ans de Regne, lui accorda l'union du Comté de Cotentin

Annales Bertiniani, 868.

au Duché de Bretagne, se réservant seulement la nomination à l'Evêché, & par ce même Traité le Duc de Bretagne, non seulement reconnut de nouveau la dépendance que son Duché avoit de la Couronne de France; mais encore il s'obligea, & obligea ses successeurs à fournir au Roi un secours considerable de Troupes toutes les fois qu'il en auroit besoin. Ainsi le Duché de Bretagne qui du tems de Charlemagne & de Louis le Débonnaire ne comprenoit ni Rennes, ni le Païs Nantois, s'étendoit alors jusques dans le Maine, dans l'Anjou & dans ce qui s'appella depuis la Normandie; & cela partie par les invasions ou par les conquêtes des Ducs, partie par les cessions que nos Rois leur faisoient pour s'épargner des guerres, & qui marquoient plus leur foiblesse que leur liberalité.

Le Roi de Germanie remet [illegible] Carloman & Louis ses fils.

Les autres parties de l'Empire François furent alors assés tranquilles: il n'y eut que quelques insultes des Normans, quelques mouvemens des Esclavons Vinides du côté de Germanie, & des Sarasins en Italie, qui n'eurent pas de grandes suites. Carloman & Louis fils du Roi de Germanie lui firent aussi quelque peine; mais ce Roi qui avoit beaucoup de sagesse, arrêta par sa diligence, par sa moderation & par sa fermeté la fougue de ces deux jeunes Princes, & les remit dans le devoir.

Le Roi de Lorraine n'eut point non plus d'autres ennemis que

les Normans, & point d'autre guerre à soûtenir, que les descentes subites de ces Pirates, contre lesquels il auroit été plus en garde, si sa passion pour Valdrade, la peine & l'inquietude que Rome lui causoit sur cet article, lui eussent permis de donner plus d'application au Gouvernement de son Etat. Je vais raconter la suite de cette affaire, & quel en fut enfin l'évenement. 868.

La mort du Pape Nicolas I. fit concevoir à Lothaire quelque esperance de réussir dans une négociation, dont le succès avoit paru désesperé jusqu'alors, & que sa seule passion l'empêchoit de regarder comme impossible. Il écrivit à Adrien successeur de Nicolas en ces termes. *Lettre de Lothaire au Pape Adrien.*

« J'ai appris la fâcheuse nouvelle de la mort du Pape Nicolas » d'heureuse memoire. Je suis persuadé que Dieu l'a mis au nom» bre de ses Saints. Tout ce qu'il y a de Chrétiens au monde doi» vent ressentir la douleur de cette perte, il doit être principale» ment regretter par tout l'Ordre Ecclesiastique, & je le pleure » moi-même. Je lui avois remis mes interêts entre les mains, & » j'avois eu recours à sa justice contre les plaintes & les calomnies » de mes ennemis, qui avoient cependant trouvé moïen de le pré» venir contre moi, & de l'empêcher par leurs artifices de vou» loir recevoir mes justes défenses. Je l'avois supplié de vouloir » bien m'entendre moi-même en presence de mes accusateurs, de » trouver bon que j'allasse à Rome me justifier des crimes que l'on » m'imposoit, & jamais il n'a voulu m'accorder une demande si » juste.... Mais puisque Dieu par sa toute-puissance vous a élevé » en sa place, j'ai lieu de croire que vous ne vous opposerez pas » au desir ardent que j'ai de vous voir & de vous entretenir... » J'espere de vous une réponse favorable à ma Lettre, & que » vous ne refuserez pas à un fils aussi soumis que moi, cette mar» que d'une bonté paternelle, que je me flate de trouver en vous. » *Regino ad an. 868.*

Le Pape lui répondit, qu'il trouveroit toûjours dans les Successeurs de S. Pierre toute la justice que les Loix divines & humaines ordonnoient; qu'il n'avoit qu'à venir à Rome, supposé qu'il se sentit innocent des choses dont on l'accusoit, & que quand même il s'en trouveroit coupable, rien ne devoit l'empêcher d'y venir; pourvû qu'il fût résolu de reconnoître sa faute, & d'en faire une penitence édifiante. *Réponse du Pape. Ibid.*

Lothaire parut satisfait de cette Lettre, quoique son voïage de Rome dût le jetter dans de grands embarras, si on y exami-

868. noit son procès dans les formes ; mais il faisoit grand fonds sur la tendresse & sur l'attachement que le Pape avoit pour l'Empereur Louis, car Lothaire se tenoit assûré que ce Prince étoit dans ses interêts, principalement depuis la mort de Charles Roi de Provence leur frere ; & c'étoit l'étroite union qu'ils voïoient entre les Rois de France & de Germanie leurs oncles, qui les obligeoit à se tenir eux-mêmes parfaitement unis entre eux ; sur ce que le Roi de France & le Roi de Germanie avoient toûjours laissé entrevoir les desseins qu'ils avoient formés sur le Roïaume de Lothaire, en cas que le Pape l'eût excommunié.

Attachement du Pape pour l'Empereur Louis.

Ce qui attachoit si fort le Pape à l'Empereur, étoit le zele que ce Prince depuis deux ou trois ans faisoit paroître pour chasser les Sarasins d'Italie ; les fatigues & les périls ausquels il s'exposoit dans la guerre qu'il leur avoit declarée, où il les avoit souvent battus, chassés des Villes dont ils s'étoient rendus les maîtres, & réduits dans celle de Barri, qu'il assiegea deux fois, mais sans la prendre. De plus il avoit donné depuis peu au Pape deux grandes marques de la consideration qu'il avoit pour lui ; la premiere étoit, qu'aïant été sollicité par Michel Empereur de Constantinople, de l'aider à mettre des bornes à la puissance Pontificale, qui devenoit de jour en jour plus redoutable aux Princes, & même de chasser le Pape hors de Rome, il n'avoit voulu rien faire d'indigne d'un Prince Catholique, & avoit affecté plus que jamais de donner au Saint Siege toutes les marques du respect filial qu'il lui devoit. Le Pape lui en sçut d'autant plus de gré, que Michel offroit à ce Prince de le reconnoître par un Acte public pour son Collegue à l'Empire, s'il vouloit agir selon ses intentions : car les Empereurs Grecs prétendoient toûjours que le Titre d'Empereur avoit été injustement usurpé par Charlemagne, quoiqu'ils eussent en diverses occasions reconnu ce Prince pour legitime Empereur.

Nicetas in Vita sancti Ignatii P. C.

La seconde chose qui avoit fait un extrême plaisir au Pape, étoit que quand il fut élû, les Ambassadeurs de l'Empereur Louis, qu'on n'avoit pas attendus pour cette élection, aïant fait beaucoup de bruit, & menaçant de la faire declarer nulle, ce Prince écouta les raisons que le Pape apporta pour excuser la promptitude de son élection, & lui témoigna qu'il étoit content. Tout cela avoit gagné le cœur du Pape, qui ne pouvoit se lasser de louer ce Prince, & de lui marquer en toute occasion sa tendresse

[illegible] 10. Adriani.

& sa déference pour tout ce qu'il souhaitoit de lui. Lothaire espera donc que par l'entremise de l'Empereur son frere, il trouveroit dans Adrien un Juge plus accessible & moins roide que dans son prédecesseur. 868.

En effet, ce Pape avoit quelque chose de plus doux, & étoit plus susceptible de compassion. Il ne fut pas plûtôt sur le Trône Pontifical, qu'il fit grace à plusieurs de ceux que le Pape Nicolas avoit excommuniés, & même à la premiere Messe qu'il célébra pontificalement, il donna de sa main la Communion à l'Archevêque de Tréves, touché qu'il fut de sa soumission & de sa penitence. Cette condescendance donna de grandes esperances à Lothaire, d'autant plus qu'il obtint du Pape que Theutberge allât à Rome, chose que le Pape Nicolas avoit toûjours constamment refusée.

Theutberge va à Rome.

Continuat. Anastasii Bibliothec. in Adriano.

Si-tôt qu'elle y fut arrivée, elle entretint le Pape du sujet de son voïage, & persistant toûjours dans son dessein, de se retirer de la Cour pour mettre fin aux persecutions qu'elle y souffroit, elle lui dit que son mariage avec Lothaire n'étoit point legitime, & lui apporta quelques autres raisons particulieres, qui pouvoient rendre sa séparation facile, & même la faire paroître necessaire.

Epist. 6. Adriani.

Le Pape pénétra aisément le mystere de toute cette conduite de la Reine. Il lui dit qu'il ne vouloit pas décider sur le champ un point de cette importance, & qu'il assembleroit un Concile dont il prendroit l'avis. Il la pria de retourner en France, & lui promit d'écrire en sa faveur au Roi son mari. Il le fit, & rendit compte à ce Prince dans sa Lettre de l'entretien qu'il avoit eu avec elle, & du dessein où il étoit d'assembler un Concile, pour y examiner l'affaire tout de nouveau, lui faisant neanmoins assés entendre, qu'il n'étoit pas aisé à surprendre sur une chose de cette nature. Il le pria de recevoir la Reine à sa Cour & dans son Palais, ou du moins en cas qu'elle ne voulût pas y retourner si-tôt, de lui assûrer les revenus qui lui avoient été assignés sur diverses Abbaïes, afin qu'elle pût avoir de quoi soûtenir sa dignité & son rang.

Le Pape écrit au Roi son mari en sa faveur. Ibid.

La Reine prit le parti de demeurer éloignée de la Cour & du Roi, & peu de tems après son départ, le Pape fit une démarche qui marquoit qu'il avoit envie d'accorder à l'Empereur en faveur de Lothaire, tout ce qu'il pourroit absolument ne lui pas refuser.

868.

[illegible] Adrian. Epist. 8.

A la priere de l'Empereur, & sur l'assûrance qu'il lui donna, que Valdrade n'avoit plus aucun commerce avec Lothaire, & qu'elle vouloit absolument se retirer, il leva l'excommunication que le defunt Pape avoit lancée contre elle. Il lui écrivit lui-même, pour l'avertir de l'absolution qu'il lui avoit donnée, & pour l'exhorter à vivre desormais sans scandale. Il écrivit une Lettre aux Evêques de Germanie sur ce sujet, où il leur disoit qu'ils pouvoient lui permettre l'entrée de l'Eglise, lui parler, & la traiter comme une personne rétablie dans la Communion des Fidéles.

Entrevûe des Rois de France & de Germanie.
Capitula Caroli Calvi T... 351.

Cette conduite du Pape envers le Roi de Lorraine, ne plaisoit point aux Rois de France & de Germanie, qui n'avoient attendu jusqu'alors que l'excommunication de ce Prince, pour fondre dans ses Etats avec toutes leurs forces. Ils eurent une entrevûe au Fauxbourg de Metz, sans doute du consentement de Lothaire même, à qui cette Ville appartenoit; mais qui assûrément ne prétendoit pas qu'on y traitât du partage de ses Etats, comme on fit en presence d'Hincmar Archevêque de Reims, & de quelques autres Prélats de France & de Germanie. Ces deux Princes se promirent l'un à l'autre, qu'en cas que la Providence les mît jamais en possession des Etats de leurs neveux, ils s'en rapporteroient pour l'égalité des partages, à ceux de leurs Vassaux qu'ils choisiroient d'un commun consentement pour arbitres de leurs differends. Ils se promirent aussi mutuellement de prendre en main la défense de l'Eglise Romaine, pourvû que les Papes les traitassent avec autant d'honneur & d'égard, que les anciens Papes traitoient autrefois les Rois de France & de Germanie.

Le Pape les exhorte à demeurer en paix avec leurs neveux.
Epist. 10. Adriani.

Soit que l'Empereur & le Roi de Lorraine eussent sçu ce qui s'étoit passé dans cette entrevûe, soit qu'ils eussent eu d'ailleurs quelque connoissance des desseins des deux Rois de France & de Germanie, ils le firent sçavoir au Pape, & le prierent d'interposer son autorité pour en empêcher l'execution. Le Pape écrivit au Roi de Germanie une Lettre sur ce sujet, où il l'exhortoit à demeurer en paix avec ses neveux, & le prioit non seulement de ne point attaquer l'Empereur, mais de ne former aucune prétention sur les Etats de Lothaire, l'Empereur étant résolu de regarder tout ce qui se feroit contre ce Prince comme s'il étoit fait contre lui-même. Il ajoûtoit que s'il en usoit autrement, il devoit s'attendre à voir les armes spirituelles de S. Pierre se joindre aux ar-

mes Imperiales, & qu'il s'exposeroit à experimenter combien ces armes ainsi unies étoient redoutables. 868.

Le Roi de France reçut aussi une Lettre toute semblable, qui lui fut apportée de Rome par l'Evêque de Metz, & rendue par ce Prélat l'avant-veille de l'Ascension. Mais malgré toutes ces Lettres & toutes ces menaces du Pape, Lothaire étoit toûjours en inquietude, apprehendant que pendant le voïage de Rome qu'il étoit résolu de faire, ses deux oncles ne portassent la guerre chés lui. Il se défioit toutefois beaucoup plus de la sincerité du Roi de France, que de celle du Roi de Germanie, sur lequel il croïoit pouvoir faire plus de fonds, si une fois ce Prince lui engageoit sa parole. Il l'alla voir plusieurs fois, & affectant d'avoir pour lui toute la confiance qu'un neveu devoit avoir pour un oncle qu'il regardoit comme son pere, il lui representa la situation fâcheuse où il se trouvoit, la maniere dont le défunt Pape l'avoit poussé, en excommuniant tous ceux qui étoient dans ses interêts, & en le menaçant de l'excommunier lui-même; qu'il avoit tout à craindre de l'ambition du Roi de France pendant son voïage de Rome; mais que neanmoins il mettroit si bon ordre à tout avant que de partir, qu'il esperoit que tous ses efforts seroient inutiles, pourvû qu'il fût assûré du côté de la Germanie; qu'il le conjuroit de ne point se joindre à ses ennemis pour le perdre, & de se souvenir des promesses qu'il lui avoit faites dans un Traité qu'ils avoient signé à Francfort.

Inquiétude de Lothaire, il va voir le Roi de Germanie. Annales Bertiniani. *Ibid.*

Par ce Traité le Roi de Germanie avoit rendu l'Alsace à Lothaire, qui la lui avoit cedée six ou sept ans auparavant; il avoit de plus consenti que Hugues encore tout jeune, fils de Lothaire & de Valdrade, fût pourvû de ce Duché. On ne dit point à quelles conditions l'Alsace revint à Lothaire; mais le Roi de Germanie promit alors de se faire le protecteur de cet enfant, tandis que son pere seroit en Italie, où il devoit aller dès ce tems-là, si le Pape Nicolas qui vivoit encore, ne se fût pas opposé à ce voïage.

Traité entre ces deux Princes.

Lothaire étant donc sur le point de l'entreprendre, afin d'agir immediatement par lui-même auprès du Pape Adrien, conjura de nouveau ce Prince de ne lui être point contraire, & fit tant qu'il l'obligea à lui faire serment, non seulement de ne rien entreprendre contre ses Etats pendant son absence, mais encore de consentir à son mariage avec Valdrade, supposé qu'il en pût ob-

Lothaire part pour Rome. Annales Bertiniani.

869. tenir la permission du Pape. Après cela il alla trouver Charles le Chauve, plûtôt par cérémonie que dans l'esperance de le gagner, comme il avoit gagné le Roi de Germanie, & ensuite il se mit en chemin pour Rome. Il donna ordre à Theutberge qui étoit revenue, d'y faire un second voïage, & de partir quelques jours après lui.

Ibid. Le dessein de Lothaire étoit de s'aboucher avec l'Empereur son frere avant que d'aller à Rome, & de l'engager à emploïer son crédit auprès du Pape, pour faire casser son mariage avec Theutberge, & pour obtenir la permission d'épouser Valdrade. Il arriva à Ravenne au mois de Juin, & en fit donner avis à l'Empereur, qui assiegeoit actuellement la Ville de Barri, où les Sarasins se defendoient avec beaucoup de vigueur. L'Empereur lui répondit par ceux qu'il lui envoïa pour le complimenter, qu'il ne pouvoit pas quitter le siege où sa presence étoit absolument necessaire : qu'il attendoit de jour à autre une Flote de deux cens Vaisseaux, que l'Empereur d'Orient lui envoïoit, pour fermer le Port de Barri & empêcher les secours que les Sarasins recevoient continuellement d'Afrique ; qu'il ne pouvoit pas se dispenser de recevoir lui-même les Généraux de cette Flote quand elle arriveroit ; que s'il quittoit le Camp, aussi-tôt après leur arrivée, ils pourroient s'en choquer ; qu'ainsi il lui étoit impossible de se rendre si-tôt à Ravenne ou à Rome ; qu'il lui conseilloit de ne rien précipiter, de retourner dans ses Etats pour quelques mois, & de remettre leur entrevûe après la campagne.

Il engage l'Imperatrice Ingelberge à le mener au Mont-Cassin.

Lothaire qui s'ennuïoit extrêmement de la longueur de cette affaire, ne suivit pas ce conseil & continua son chemin : mais sans aller à Rome, il s'avança jusqu'à Benevent qui n'étoit qu'à deux ou trois journées de Barri. Il y trouva l'Imperatrice Ingelberge à qui il fit de beaux presens, & avec laquelle il délibera sur ce qu'il avoit à traiter avec le Pape.

L'Empereur avoit écrit au Pape, pour le prier de bien recevoir Lothaire, & l'entrevûe devoit se faire au Mont-Cassin, où Lothaire engagea l'Imperatrice à l'accompagner.

Le Pape ne veut point entendre la proposition du divorce de Lothaire.

Quelque crédit que l'Empereur eût sur l'esprit du Pape, & quelques efforts que fit l'Imperatrice, jamais il ne voulut écouter la proposition du divorce, & s'en tint toûjours à dire que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit que l'on fit en sa presence un nouvel examen de tout ce procès, sans avoir egard aux dépositions for-

cées

869.

cées que Theutberge faisoit contre elle-même, & que jamais il ne se relâcheroit sur une chose de cette importance jusqu'à faire quoique ce fût qui pût blesser la justice, ou causer du scandale dans la Religion. L'Imperatrice obtint seulement que le Pape ne traiteroit pas Lothaire en excommunié; que pour faire connoître par tout, qu'il ne le regardoit pas comme tel, il célébreroit pontificalement la Messe en sa presence, & lui donneroit la Communion, & à tous ceux de sa suite.

Ni lui donner la Communion qu'à une condition.

Ibid.

Le Pape eut peine à accorder ce dernier article, & il n'y consentit qu'à une condition, qui fut que Lothaire protesteroit, que depuis que Valdrade avoit été excommuniée par son Prédecesseur, il n'avoit eu aucun commerce avec elle. Sur quoi Lothaire dit, qu'il étoit prêt de jurer qu'il n'en avoit eu aucun depuis ce tems-là.

Sur cette assûrance le Pape promit de faire ce que l'Imperatrice souhaitoit de lui, & chacun se prépara à approcher des saints Mysteres.

Le lendemain le Pape dit la Messe publiquement & pontificalement dans l'Eglise du Mont-Cassin; (d'autres disent que ce fut à Rome :) à la fin de la Messe, il invita le Prince à s'approcher de la Sainte Table, & puis prenant en main le Saint Sacrement, il l'apostropha en ces termes.

Ce qu'il lui dit en la lui donnant.

Lotharii Regis Gestis Rom.

Tom. III. Concil. Gall.

Prince, si vous ne vous sentez pas coupable de l'adultere que mon Predecesseur vous avoit défendu de commettre, & si vous êtes dans une résolution ferme de n'y jamais tomber dans la suite, approchez avec confiance de ce Sacrement de la vie éternelle, & recevez-le pour la remission de vos pechés. Que si votre conscience vous reproche d'avoir commis ce peché depuis le tems que je vous ai marqué, ou si vous n'êtes pas résolu d'y renoncer absolument & pour toûjours, gardez-vous bien de toucher au Corps de votre Sauveur, & de recevoir pour votre condamnation, ce que sa divine providence a préparé comme un remede pour les pechés des hommes.

Et à ceux qui l'accompagnoient.

Lothaire trop avancé pour reculer, malgré les remords de sa conscience qui l'accusoit du crime que sa bouche désavouoit, & malgré l'attachement criminel qu'il conservoit dans son cœur pour Valdrade, reçut la Communion de la main du Pape. Quand il se fut retiré de la sainte Table, les gens qui l'accompagnoient s'en approcherent pour communier, & le Pape en presentant à

869.

chacun d'eux l'Hostie, leur disoit ces paroles : *Si vous n'avez ni contribué, ni consenti au peché du Roi Lothaire votre Maître & à celui de Valdrade, & que vous n'aïez point communiqué avec ceux qui étoient excommuniés, par le Saint Siege Apostolique, que le Corps & le Sang de notre Seigneur Jesus-Christ vous profite pour la vie éternelle.* Il y en eut quelques-uns, mais peu que ces paroles épouvanterent, & qui se retirerent de la Table de Communion.

Parmi les personnes qui accompagnoient Lothaire à cette Messe, se trouva Gonthier Archevêque de Cologne, que le Pape avoit aussi absous de son excommunication, mais en lui accordant seulement de communier avec les Laïques, & sur le point de recevoir la Communion, il presenta, ainsi qu'on en étoit convenu, un papier que le Pape fit lire tout haut avant que de la lui donner, & qui contenoit ce qui suit.

Promesse de Gonthier Archevêque de Cologne. Annales Bertiniani.

» Moi Gonthier, en presence de Dieu & de tous les Saints, je » vous jure à vous, Monseigneur Hadrien Souverain Pontife & » Pape universel, à tous les venerables Evêques qui vous sont » soumis, & à toute cette Assemblée, que je ne désapprouve point » le jugement de ma déposition porté canoniquement contre moi » par le Pape Nicolas, & que je m'y soumets humblement; que dé» sormais je ne m'ingererai point aux Sacrés Ministeres, à moins » que par votre misericorde, vous ne me rétablissiez dans mon an» cienne dignité; que dans la suite je ne causerai aucun scandale, » & n'entrerai dans aucun complot contre la Sainte Eglise Ro» maine, ni contre le Souverain Pontife; mais que je serai toû» jours dévoué & obéïssant à la Sainte Eglise ma Mere, & au » Pape qui la gouverne. Moi Gonthier, j'ai signé de ma propre » main cette promesse le premier de Juillet, Indiction II. dans » l'Eglise de Saint Sauveur du Monastere de Saint Benoît du » Mont-Cassin. »

Après cette lecture le Pape le communia en lui disant : *Et moi je vous accorde la Communion Laïque, à condition que vous garderez toute votre vie la promesse que vous venez de faire.*

Dès le lendemain de cette ceremonie, dont on voit que les circonstances furent très-singulieres, l'Imperatrice s'en retourna vers l'Empereur au siege de Barri, & le Pape à Rome.

Lothaire suit le Pape à Rome. Ibid.

Lothaire l'y suivit, mais il fut extrêmement surpris de voir que personne ne venoit au devant de lui, & qu'en entrant dans

l'Eglise de S. Pierre, nul Clerc de cette Eglise ne se presentoit pour le recevoir. Aïant fait prier le Pape qu'on chantât la Messe en sa presence le lendemain de son arrivée, qui étoit un Dimanche, il le lui refusa, & il sembloit que par tout aux environs de Rome, on le traitât en excommunié. 869.

Le Pape en usoit de la sorte pour ne pas choquer les Romains, parmi lesquels on disoit hautement qu'il affectoit de prendre tout le contrepié de son Prédecesseur, en rappellant d'exil ceux qu'il avoit exilés, & en rétablissant ceux qu'il avoit dégradés, ou excommuniés. Lothaire qui sçavoit les raisons du Pape, ne s'en formalisa pas beaucoup. Il entra le lendemain à Rome, où il l'entretint encore, & mangea avec lui. Ils se firent divers presens l'un à l'autre, & parmi ceux que le Pape fit à Lothaire il y avoit une espece de saïe ou de manteau, une palme, & un bâton pastoral.

Ils se font divers presens l'un à l'autre.

Continuator Anastasii.

Annales Bertinianæ.

Soit que le Pape eût fait naître à Lothaire dans les entretiens particuliers qu'il eut avec lui, quelque esperance de se laisser fléchir ; soit que ce Prince en comparant la différente conduite qu'il avoit tenue en public à son égard au Mont-Cassin & à Rome, se persuadât qu'il ne cherchoit qu'à sauver les apparences, prêt à contenter l'Empereur & lui, pourvû que l'on pût empêcher le scandale ; soit plûtôt que l'ardeur qu'il avoit de contenter sa passion lui fît tout interpréter en sa faveur, il imagina du mystere dans ces presens du Pape, dont j'ai parlé, & ses confidens donnerent ou firent semblant de donner dans sa pensée.

Après avoir bien raisonné là-dessus, ils prétendirent que le Pape principalementpar cette palme qu'il avoit mêlée parmi ses presens, faisoit entendre à Lothaire qu'il remporteroit la victoire sur ses envieux,& que malgré les intrigues de ses oncles, il viendroit à bout de faire dissoudre son mariage avec Theutberge. Il partit de Rome assés content de son voïage, & l'esprit agréablement occupé de ces chimeres fort éloignées des desseins du Pape, qui envoïa en France l'Evêque Formose, &un autre Evêque, avec ordre d'assembler le plus qu'ils pourroient d'Evêques de France, de Germanie & de Lorraine, pour examiner de nouveau sur les lieux toute l'affaire du divorce. Il ordonna à ces deux Legats de ne rien décider ; mais de faire députer après l'instruction du procès, quatre Evêques de Germanie & quelques autres du Roïau-

Le Pape veut faire examiner de nouveau l'affaire du divorce.
Ibid.

869.

me de Lorraine, pour venir à Rome en faire le rapport dans un Concile qu'il convoqua dès-lors pour le premier jour de Mars de l'année 870. & où la Sentence décisive devoit être prononcée; mais Dieu mit fin lui-même à cette affaire d'une maniere que le Pape & le Roi de Lorraine n'avoient pas prévûe.

Jamais peché ne fut puni plus visiblement de Dieu, que le sacrilege commis par Lothaire, & par ses Courtisans lorsqu'ils reçûrent la Communion de la main du Pape, en faisant en presence de leur Dieu qu'ils alloient recevoir, des protestations fausses & contraires à ce que leur conscience leur reprochoit actuellement. Ils perirent tous, excepté ceux qui effraïés des menaces de la punition de Dieu que leur fit le Pape, s'étoient retirés de la Sainte Table.

Lothaire Gesta Rom. [illegible]

Mort de Lothaire.

Tom. III. Concil. [illegible] Annales Bertiniani ad an. 869.

Lothaire & les gens de sa suite en arrivant à Luques, furent frappés d'une fievre maligne qui emporta tous ceux qui avoient commis le sacrilege, & dont il mourut lui-même le sixiéme d'Août à Plaisance, où il s'étoit fait transporter. Telle fut la fin de ce Prince qui ne manquoit pas de bonnes qualités; mais qui pour s'être livré à une malheureuse passion dont il suivit trop les mouvemens, n'eut qu'un Regne plein de scandales, & en même tems d'inquietudes, de crainte, de soupçons, de chagrins, & ce Regne fut terminé par une mort qui fait connoître aux plus grands Princes de la terre, qu'ils ont un Maître & un Juge au-dessus d'eux. Il seroit à souhaiter qu'un tel exemple le leur rendît plus redoutable.

[illegible] de la Reine Theutberge.

Ex Vita Sancti Deicoli. Vita sanctæ Glodesindis.

La Reine Theutberge qui suivoit ce Prince, arriva à Plaisance un peu après sa mort. Elle le pleura, & fit faire ses obseques dans un Monastere proche de la Ville. Etant revenue en France, elle se retira dans un Couvent à Metz, où elle finit sa vie. Valdrade prit un parti semblable, & se renferma dans le Monastere de Remiremont, ou pour faire penitence, ou par chagrin de voir toutes ses esperances ruinées, & toute sa grandeur aneantie.

La succession de ce Prince est un nouveau sujet de discorde.

Lothaire étant mort sans enfans legitimes, sa succession fut un nouveau sujet de discorde entre l'Empereur son frere & ses oncles les Rois de France & de Germanie. Elle arriva dans des conjonctures fort favorables à Charles le Chauve. Il étoit en paix avec Salomon Duc de Bretagne, & ce Duc lui avoit mandé qu'il ne se mît point en peine des Normands de la Loire, & qu'il lui

promettoit de les réduire, pour peu qu'il lui envoïât de secours. 869.
Charles fit partir aussi-tôt son fils Carloman avec quelques troupes, & le fit préceder par Engelram qui étoit une des personnes les plus considerables de la Cour, & qui fit present au Duc de la part du Roi d'une Couronne fort riche, & de tous les ornemens Roïaux. Il y a beaucoup d'apparence que Charles par ce present accordoit au Duc Salomon la qualité de Roi, que son Prédecesseur Herispée avoit extorquée de la France. Neanmoins l'Historien continue de donner à ce Prince le nom de Duc de Bretagne, sans lui donner jamais celui de Roi. Quoi qu'il en soit, on voit par-là que le Duc de Bretagne fut toûjours un voisin fort incommode, & un ennemi fort redoutable à la France.

Charles étant assûré de ce côté-là, vit en même-tems qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre du côté de son frere le Roi de Germanie; parce que ce Prince avoit depuis deux ans une grosse guerre à soûtenir contre les Esclavons Vinides qui l'avoient battu en plusieurs occasions, & que de plus étant tombé fort malade à Ratisbone au retour de la derniere campagne, il ne seroit pas si-tôt en état de se mettre à la tête d'une armée.

Annales Bertiniani.

Regino.

Enfin l'Empereur, celui des trois qui avoit le droit le plus apparent sur le Roïaume de Lorraine, en qualité de frere du feu Roi, étoit engagé dans la guerre contre les Sarasins, & continuoit depuis trois ans le siege de Barri, qu'il n'emporta que l'année d'après.

Charles n'avoit aucun de ces embarras, & étoit à Presles sur la Seine à quelques lieues de Rouen, quand il apprit la mort de Lothaire. Il en partit sur le champ, & vint à Attigni.

Les Lorrains sont partagés entre le Roi de France & le Roi de Germanie.

Les Lorrains cependant n'étoient pas tous d'un même avis touchant le Successeur de leur défunt Roi. L'Empereur quoique le mieux fondé de tous, n'avoit point, ou n'avoit que très-peu de Partisans parmi eux. L'éloignement de l'Italie qu'il avoit choisie pour le Siege de son Empire, & pour le lieu de sa résidence, en étoit cause, les Peuples aimant naturellement la présence de leur Souverain; ainsi presque tous les Seigneurs étoient partagés entre le Roi de France & le Roi de Germanie.

Le Roi de France va en Lorraine.
Annales Bertiniani.

Les Evêques & les Seigneurs qui étoient dans les interêts du Roi de Germanie, aïant appris que Charles étoit en chemin pour venir en Lorraine, lui députerent quelques personnes de

869.

leur faction pour le prier de ne point entrer dans le Roïaume de Lorraine avec une armée, & de ne point prendre possession d'aucunes places, avant que d'être convenu avec le Roi de Germanie de la maniere dont ils partageroient ensemble cet Etat, suivant les traités qu'ils avoient faits depuis peu l'un avec l'autre là-dessus. Ils lui proposérent de se rendre à Ingelheim, pour envoïer de là inviter le Roi de Germanie à une entrevûe, afin de traiter ensemble, sans en venir à une guerre qui ne pouvoit manquer d'être très-funeste à leur nouvel Etat.

Au contraire le parti de Charles, à la tête duquel étoit Avence Evêque de Metz, de tout tems dévoué à ce Prince, lui fit dire qu'il vînt au plûtôt droit à Metz, & que le moindre retardement pourroit nuire à ses affaires. Il suivit ce conseil, il s'avança jusqu'à Verdun où quantité de Seigneurs du païs vinrent le recevoir. Hatton Evêque de cette même Ville, & Arnoul Evêque de Toul l'y saluerent comme leur Maître. De là, accompagné de ces Prélats & des Seigneurs qui l'avoient déja reconnu, il prit la route de Metz où il arriva le cinquiéme de Septembre, & y fut reçu par Avence Evêque de la Ville, & par Francon Evêque de Tongres, & par la plûpart de la Noblesse. Il y fut résolu de faire une Assemblée generale des Seigneurs & des Evêques qui s'étoient déclarés pour lui. Elle fut assignée au neuviéme du même mois de Septembre, & elle se tint dans l'Eglise de S. Etienne.

Il est reconnu pour legitime heritier de la Couronne par une Assemblée qui se tient à Metz.

Tom. III Concil Gall. & Annales Bertiniani.

L'Evêque de Metz y présida, & tout vieux qu'il étoit il fit une harangue à la louange de Charles, où après avoir déploré les malheurs du Regne precedent, il déclara que Dieu leur aïant ôté leur Prince, il croïoit parler de la part de sa divine Majesté, en déclarant à toute l'Assemblée, & au Peuple qui étoit present, qu'il reconnoissoit & qu'il falloit reconnoître pour legitime heritier de la Couronne de Lorraine Charles Roi de France; que ce Prince étoit prêt de son côté à s'engager par serment comme un Prince Chrétien, à gouverner son nouveau Peuple selon les Loix, à proteger les Eglises & ceux qui en étoient les Pasteurs, & à travailler au repos & à l'avantage de toute la Nation.

Il fait les fermens ordinaires.

Cette harangue aïant été reçûe avec applaudissement, le Roi remercia l'Assemblée, fit les sermens ordinaires de gouverner les Peuples selon les Loix, & de proteger les Eglises: il promit

aux Seigneurs de les maintenir dans leur rang & dans leurs Charges, & leur demanda que de leur côté ils lui fussent fidéles & toûjours disposés à lui obéir & à servir l'Etat. Ensuite Hincmar Archevêque de Reims fut invité par l'Evêque de Metz & par les autres Evêques de la Province de Tréves à parler sur le sujet de l'Assemblée. Il se leva & commença par dire, que quoiqu'il fut Métropolitain d'une autre Province, & que la sienne ne fût point du Roïaume de Lorraine, neanmoins il ne faisoit rien contre les Canons en parlant dans cette Assemblée à cause de la grande union qui avoit toûjours été entre la Province de Reims & la Province de Tréves, qui s'étoient toûjours regardées comme deux sœurs; que les Evêques de ces deux Provinces avoient souvent tenu des Synodes ensemble, & que depuis fort long-tems les Archevêques de Tréves & de Reims gardoient entre eux une coûtume, que celui des deux qui étoit le plus ancien dans l'Archiepiscopat avoit le pas devant l'autre, qu'il y avoit une raison particuliere qui lui donnoit droit de parler en cette occasion, c'étoit que la Province de Tréves n'avoit point actuellement de Métropolitain, l'Archevêque aïant été déposé par le Pape sans qu'on lui eût encore donné de Successeur, & que les Evêques de cette Province l'avoient prié de leur tenir lieu de Chef pendant la vacance du Siege. Il se tourna vers eux & leur demanda s'ils ne convenoient pas de ce qu'il disoit. Ils répondirent qu'oui.

869.

Ibid.

Il continua & dit à peu près les mêmes choses que l'Evêque de Metz, s'étendant sur les louanges du Prince & sur le droit qu'il avoit à la succession de Lothaire, sans le prouver plus solidement que ne l'avoit fait l'Evêque, disant seulement comme lui, que la volonté & l'inspiration de Dieu étoit indubitable là-dessus. Il conclut en proposant à l'Assemblée, non seulement de reconnoître le Roi Charles pour leur Souverain, en lui faisant serment de fidelité; mais encore de le couronner solemnellement, & de le sacrer Roi du Roïaume de Lorraine par une nouvelle onction Roïale. » Si ma proposition vous agrée, ajoûta-t'il, faites-le pa» roître par vos acclamations. «

Il est sacré & couronné.

Aussi-tôt toute l'Eglise retentit de cris de joie, & on chanta sur le champ le *Te Deum*. Le Sacre se fit avec beaucoup de solemnité. Il y avoit là sept Prélats, Hincmar Archevêque de Reims, un autre Hincmar neveu de celui-ci, & qui étoit Evêque de Laon,

869.
Hincmar. Coronationes Regiæ. Tom. I.

Avence Evêque de Metz, Odon de Beauvais, Hatton de Verdun, Francon de Tongres, Arnoul de Toul. Ils reciterent chacun une Oraiſon ſur le Roi; mais ce fut l'Archevêque de Reims qui le ſacra, & qui l'oignit avec le Saint Chrême au front, au haut de la tête, & aux deux temples, en prononçant une Oraiſon qui commençoit par ces paroles, *Coronet te Dominus*. Durant qu'on recitoit l'Oraiſon, une partie des Evêques lui mirent la couronne ſur la tête, & deux d'entre eux lui preſenterent l'un une palme; & l'autre un ſceptre. La cérémonie finit par la Meſſe dont toutes les Oraiſons furent pour le Roi. Auſſi-tôt après ce Prince partit de Metz pour aller prendre poſſeſſion du Palais d'Aix-la-Chapelle, où depuis Charlemagne les Princes qui étoient maîtres du Roïaume d'Auſtraſie, avoient établi leur Siege. Ce Prince quelques jours après, ſur un faux bruit qui courut que le Roi de Germanie étoit mort de ſa maladie à Ratiſbone, s'avança juſqu'en Alſace avec des troupes; mais aïant appris que la choſe n'étoit pas veritable, il retourna ſur ſes pas à Aix-la-Chapelle.

Le Roi de Germanie se plaint à lui de cette invasion du Roïaume de Lorraine.
Regino.
Annales Bertiniani.

La nouvelle de cette priſe de poſſeſſion & du couronnement, cauſa beaucoup de chagrin au Roi de Germanie qui étoit toûjours malade à Ratiſbone. Il penſa à faire promptement la paix avec les Eſclavons Vinides, & envoïa des Ambaſſadeurs à Charles, pour ſe plaindre à lui de cette invaſion du Roïaume de Lorraine, & pour le prier de ſe ſouvenir des Traités qu'ils avoient faits enſemble ſur cette ſucceſſion, & de ne point agir en Souverain dans cet Etat, juſqu'à tant qu'ils fuſſent convenus entre eux ſur le partage. Charles répondit aux Ambaſſadeurs, qu'il s'en tiendroit aux Traités, & que ce qu'il avoit fait ne préjudicieroit en rien aux droits de leur Maître.

Regino.

Cependant Charles nomma Bertulfe neveu de l'Evêque de Metz à l'Archevêché de Tréves, prétendant par là reconnoître les obligations qu'il avoit à ce Prélat, & réſolut de faire Archevêque de Cologne Hilduin frere de Gonthier, qui avoit été dépoſé de cet Archevêché, & dans cette vûe il le fit ordonner Prêtre par l'Evêque de Tongres à Aix-la-Chapelle.

Il traverse la promotion [illegible] à l'Archevêché de Cologne.

Ces nouvelles entrepriſes inquiéterent de plus en plus le Roi de Germanie; car ces deux Archevêques les plus conſiderables & les plus puiſſans du Roïaume de Lorraine étoient deux creatures que Charles s'acqueroit, & dont il fortifieroit extrêmement ſon parti. C'eſt pourquoi la promotion de Bertulfe à l'Archevêché

de

de Tréves étant déja faite, il pensa à traverser celle de Hilduin à l'Archevêché de Cologne, dans l'intervalle du tems qui lui étoit necessaire pour prendre les Ordres. 869.

Ibid.

Dans ce dessein, il envoïa secretement à Cologne Luidpert Archevêque de Maïence son sujet, pour engager les Habitans & le Clergé à prévenir par l'élection de quelqu'un des Prêtres de l'Eglise de Cologne la nomination du Roi de France. Ce Prélat donna rendés-vous à quelques autres Evêques de Germanie à Duits qui est au-delà du Rhin vis-à-vis de Cologne, & comme un Fauxbourg de la Ville, & il s'y rendit lui-même.

Quand il y fut arrivé, il ne voulut pas passer le Rhin, ni entrer dans la Ville, de peur que si on découvroit son dessein, on ne l'y arrêtât par ordre de Charles; mais il fit prier les plus considerables du Clergé & des Bourgeois de le venir voir à Duits. Il leur dit qu'il venoit de la part du Roi de Germanie pour les exhorter à faire au plûtôt l'élection d'un Archevêque, & à user du droit qu'ils avoient de le prendre chés eux dans leur Clergé : que s'ils vouloient le faire, il le sacreroit sur le champ, aïant avec lui d'autres Evêques, & tout ce qui étoit necessaire selon les Canons pour une telle cérémonie; qu'eux étant les principaux de l'Eglise & du peuple de Cologne, ils avoient tout pouvoir pour cette élection, & il les exhorta à la faire sur le champ.

Cette proposition les embarrassa. Ils répondirent que le Roi de France avoit déja nommé Hilduin à l'Archevêché de Cologne, qu'il venoit tout recemment de le faire ordonner Prêtre pour le mettre en état de recevoir au plûtôt l'Ordre Episcopal, & qu'ils étoient trop engagés avec ce Prince pour reculer.

L'Evêque reprit en leur disant que le Roi de Germanie prétendoit que Cologne étoit à lui, & qu'il la soumettroit bientôt par les armes, si elle refusoit de le reconnoître; que les habitans devoient sçavoir gré à ce Prince de ce qu'il les rendoit maîtres de l'élection de leur Archevêque; que s'ils ne la faisoient pas sur le champ, on en nommeroit un qui peut-être ne leur seroit pas agréable, & que le moindre mal qui pût arriver à la Ville de Cologne par cette nomination, seroit une guerre civile qui la désoleroit. En un mot le Prélat homme très adroit, fit tant & mania si bien les esprits, qu'il les engagea à faire l'élection qui tomba sur un Prêtre homme de merite, nommé Gilbert, que l'Archevêque de Maïence sacra sur le champ malgré lui. Ensuite se te- *Et fait élire Gilbert.*

869. nant sûr des Bourgeois par la démarche qu'il venoit de leur faire faire, il passa le Rhin avec tous ceux de l'Assemblée, conduisit Gilbert à la Cathedrale, le plaça sur le Siege Episcopal, & repassa au plus vîte à Duits, & delà en Baviere, pour rendre compte au Roi son Maître de l'execution de ses ordres.

Il declare la guerre au Roi de France.

Le Roi de France apprit cette élection à Aix-la-Chapelle, où Hilduin étoit aussi attendant le jour de son Sacre. Ce Prince fort irrité de ce qui s'étoit fait à Duits, partit sur le champ pour Cologne, où il ne trouva ni le nouvel Archevêque, ni aucun de ceux qui l'avoient é û ; tous avoient pris la fuite. Ainsi ne sçachant sur qui décharger sa colere, il s'en retourna à Aix-la-Chapelle, où presque en même-tems arriverent de nouveaux Ambassadeurs de la part du Roi de Germanie. L'Archevêque de Maïence en étoit un. Ce Prélat lui declara la guerre de la part du Roi son Maître, en cas qu'il refusât de le satisfaire sur les prétentions qu'il avoit au Roïaume de Lorraine, & d'executer les Traités qu'ils avoient faits ensemble touchant cet article.

Ibid.

Qui offre de partager la succession de Lothaire avec le Roi de Germanie.

Charles qui ne vouloit point de guerre, & à qui l'ambition du Duc de Bretagne, aussi-bien que la crainte des entreprises des Normans, rendoient la paix necessaire, répondit qu'il n'avoit jamais prétendu se brouiller avec le Roi son frere, ni violer les Traités, ni lui faire aucune injustice; qu'il s'étoit saisi du Roïaume de Lorraine, pour empêcher que la faction de l'Empereur ne s'y fortifiât, & qu'il étoit tout prêt de partager la succession du défunt Roi Lothaire avec le Roi de Germanie; qu'il falloit pour cela qu'ils s'abouchassent, & que ce seroit quand il le voudroit. Il convint avec les Ambassadeurs que l'entrevûe se feroit à Mersen sur la Meuse, lieu fameux dans notre Histoire par plusieurs pour-parlers & Traités de cette nature. On étoit sur la fin de l'année 869. & la Conference fut arrêtée pour le commencement de l'année suivante.

Les Ambassadeurs remercierent le Roi, le louerent de l'équité & de la franchise qu'il faisoit paroître en cette occasion, & lui firent une nouvelle demande, sçavoir que puisqu'il avoit des intentions si droites, & un desir sincere de bien vivre avec le Roi leur Maître, il voulût bien pour lever tout soupçon, retirer ses troupes du Roïaume de Lorraine, & retourner dans ses Etats.

Ibid.

Cette proposition fit beaucoup de peine à Charles : mais l'Archevêque se servit de toute son adresse pour la lui faire goûter en faveur de la paix, & il en vint à bout.

869.

Le Pape prend les interêts de l'Empereur Louis.

Ces menaces du Roi de Germanie n'étoient pas le seul embarras de Charles. Le Pape prit en main, & hautement les interêts de l'Empereur Louis, avec d'autant plus de zele, que ce Prince qu'il aimoit, étoit trop éloigné des Etats de Lorraine, pour pouvoir y soûtenir ses droits par les armes, & qu'il étoit encore occupé au siege de Barri, où il avoit tout recemment fait une perte considerable. Il tenoit cette place assiegée ou plûtôt bloquée depuis quatre ans; il y venoit tous les ans, pour tâcher de la forcer, & n'y pouvant réussir, il changeoit le siege en blocus. Cette année, comme il se retiroit avec son armée, les Sarasins firent une vigoureuse sortie, lui défirent son arriere-garde, & lui enleverent près de deux mille chevaux, dont ils se servirent pour faire des courses dans les Païs d'alentour, & pour piller entre autres la fameuse Chapelle de S. Michel sur le Mont-Gargan.

Annales Bertiniani.

Le Pape apprehendoit que ce Prince ennuïé d'une si longue résistance, n'abandonnât enfin cette entreprise, & ne fît marcher ses Troupes en France: il lui promit donc de se servir de toute son autorité, & de n'épargner ni menaces ni excommunications, pour lui faire rendre justice par ses oncles.

Il menace d'excommunier tous ceux qui feroient quelque chose contre les droits de ce Prince.

Annales Bertiniani. Epist. Adriani. Tom. III. Concil. Gall.

En effet il n'avoit pas plûtôt appris que Charles se préparoit à entrer en Lorraine, qu'il fit partir deux Evêques avec des Lettres qu'il écrivoit à ce Prince, aux Evêques de Lorraine, à ceux de France, & aux Seigneurs des deux Roïaumes, pour representer l'injustice de cette invasion, & menacer d'excommunication tous ceux qui feroient quelque chose, ou qui soûtiendroient ce qu'ils auroient fait contre les droits de l'Empereur. Il fondoit non seulement le droit de ce Prince sur ce qu'il étoit le frere du défunt Roi de Lorraine, mais encore sur des dispositions testamentaires de l'Empereur Lothaire pere de ces deux Princes, par lesquelles il prétendoit prouver qu'on ne pouvoit sans une extrême injustice, priver ce Prince du Roïaume de Lorraine: mais ce n'est pas d'aujourd'hui que tout autre droit cede à celui que le plus fort s'attribue par les armes.

Charles, dont la dissimulation étoit un des principaux talens, reçut bien les Legats du Pape, & l'Envoïé de l'Empereur nommé Boderade; il leur dit que quelques démarches qu'il fît dans cette affaire, il prendroit toûjours volontiers le Pape pour mediateur entre l'Empereur & lui; qu'il avoit eu des raisons de se conduire comme il avoit fait, sauf dans la suite à discuter les

Epist. Adriani ad Carolum.

869.

droits des uns & des autres, & qu'il écriroit au Pape d'une maniere qui le satisferoit. Avec ces réponses generales, il renvoïa les Legats qui ne purent en avoir d'autres.

Ses menaces sont inutiles.

Les Evêques & les Seigneurs de Lorraine, qui avoient eux-mêmes pour la plûpart appellé Charles à la Couronne, ne s'émûrent pas fort des Lettres du Pape. Hincmar Archevêque de Reims à qui ce Pontife avoit écrit en particulier, pour l'exhorter à détourner le Roi de l'invasion de la Lorraine, mais qui l'avoit sacré lui-même assisté des Evêques de sa Province & de plusieurs autres Prélats de France, étoit trop engagé aussi-bien que ses Collegues, pour reculer. Les Seigneurs François avoient en vûe la gloire & l'utilité de la Nation, & ne se croïoient point obligés à un examen si exact des droits des parties interessées. Ainsi les menaces du Pape n'étant point soûtenues d'une Armée de l'Empereur pour les faire valoir, furent inutiles.

Conference entre les Députés du Roi Charles & du Roi de Germanie. Regino.

Celles du Roi de Germanie, par la raison contraire eurent plus d'effet. Les deux Rois envoïerent d'abord quelques Seigneurs & quelques Evêques à Aix-la-Chapelle, afin de convenir de certains préliminaires du partage, & du lieu, & de la maniere de leur entrevûe. Le Comte Engelram Grand-Chambellan de Charles, étoit le Chef des Députés François, & le Comte Leutfrid l'étoit de ceux du Roi de Germanie. Cette Conference se tint au commencement de Mars, & le Comte Engelram y fit ce serment au nom de son Maître.

861.

Vide Aubert, Miræum in Codice donation. piarum, Cap. 19.

« Je promets de la part de Monseigneur Charles Roi, qu'il » consentira que le Roi Louis ait du Roïaume du Roi Lothaire, » la partie que leurs communs Fidéles, dans les Conferences » qu'ils auront ensemble, trouveront qu'il sera juste de lui accor- » der; & que pourvû que le Roi Louis lui tienne parole tant qu'il » vivra, Monseigneur le Roi Charles lui gardera aussi sa parole » avec la même fidelité sans tromperie, & sans donner contre lui » de mauvais conseils, tant pour ce qui regarde la partie qu'il » lui cedera du Roïaume, que pour tout le reste de ses autres » Etats. »

Capit. Caroli Calvi. Tit. 26.

Le Comte Leutfrid fit le même serment, & en mêmes termes au nom du Roi de Germanie. Un autre Comte du côté de Charles, & un autre aussi du côté de Louis, jurerent de la même maniere en presence de Leutbert Archevêque de Maïence, d'Alfrit Evêque d'Hildesheim témoins pour le Roi de Germanie, &

d'Odon Evêque de Beauvais pour le Roi de France.

861. *Le Roi de Germanie envoie un plan de partage à Charles.* Aimoinus, L. 5, c. 25.

Pour dresser les articles du Traité, & faire le projet du partage, on prit jusqu'au mois de Mai, qui ne fut pas plûtôt arrivé, que le Roi de Germanie envoïa à Charles une Ambassade à Attigni, où ce Prince étoit alors. Elle étoit de douze personnes, qui lui presenterent un plan du Roïaume de Lorraine, & sur quelques difficultés qu'on leur fit, ils parlerent avec beaucoup plus de fierté encore, que n'avoient fait ceux qui étoient venus sur la fin de l'année précedente faire la premiere proposition de ce partage.

Ibid.

Il y avoit deux raisons de ces manieres hautes. La premiere étoit le rétablissement de la santé du Roi de Germanie, & la seconde étoit le grand avantage que son Armée avoit remporté sur les Esclavons, dont le Prince nommé Retice, qui depuis long-tems étoit un ennemi opiniâtre & redoutable de la Nation Françoise, avoit été pris dans une embuscade, & amené prisonnier au Roi de Germanie. Cette prise & la soumission de ces Peuples qui en avoit été une suite, assuroient ses frontieres de ce côté-là, & lui permettoient d'en retirer une Armée nombreuse pour la faire venir en Lorraine, si on lui refusoit de lui faire raison sur ses prétentions.

Soit que Charles eût peine à lâcher ce qu'il avoit pris, soit qu'il n'eût pas encore reglé avec ses Ministres le projet du partage, l'affaire ne fut conclue qu'au mois d'Août suivant, après bien des négociations & des conferences. Capitula Caroli Calvi. Tit. 37.

870. Aimoinus. L. 5. c. 25.

Les deux Rois se rendirent sur la Meuse le 28. de Juillet: Charles à Herstal, & Louis à Mersen. Dans les Conferences qu'ils eurent ensemble, en un lieu également éloigné de ces deux Maisons Roïales, il étoient accompagnés chacun de quatre Evêques & de trente de leurs Vassaux. Les négociations durerent jusqu'au huitiéme d'Août, & les choses furent reglées de cette sorte. Vide Goldast. Tit. 4. page 28.

Les deux Rois conviennent du partage.

Louis Roi de Germanie eut dans son partage les Villes de Cologne, d'Utrecht, de Strasbourg & de Basle, & leurs dépendances. Il avoit déja Vormes, Spire, Maïence, & ainsi il eut tout le cours du Rhin, depuis le Païs des Suisses jusqu'à son embouchûre; Tréves & Metz lui furent pareillement cedées avec les territoires dépendans de ces deux Villes, & tout ce qui étoit compris entre les rivieres d'Ourt & de Meuse. Il eut aussi Aix-

la-Chapelle & presque tout ce qui est de ce côté-là entre le Rhin & la Meuse.

870.

Les Places les plus considerables que Charles eut pour sa part furent Lyon, Besançon, Vienne, Tongres, Toul, Verdun, Cambrai, Viviers, Usez; il eut outre cela le Hainaut & le tiers de la Frise qui s'étendoit alors encore jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, & je crois que par ce tiers il faut entendre au moins la Zelande & la Province de Hollande d'aujourd'hui. Ainsi Charles accrut son Domaine de presque toute la haute Lorraine, d'une partie considerable des Païs-bas, de la Bourgogne, du Dauphiné, & de la partie du Languedoc qui est la plus proche du Rhône.

Annales Bertiniani.

Les deux Rois se séparerent avec beaucoup de marques d'amitié. Louis s'en alla à Aix-la-Chapelle, & Charles à la Maison Roïale de l'Estine avec Richilde qu'il avoit épousée en secondes nôces, la Reine Irmintrude étant morte depuis un an. Le mariage qu'il contracta d'abord avec Richilde fut de cette espece de mariages dont j'ai parlé ailleurs à l'occasion du Roi Gontran & des femmes de Charlemagne. C'étoit un vrai mariage; mais qui se faisoit sans solemnités, par lequel la femme ne portoit que le nom de concubine, & non pas celui d'épouse, faute de dot ou de naissance: mais quelques jours avant les conferences pour les partages, elle avoit été déclarée épouse & Reine.

Annales Bertiniani.

Le Pape écrit au Roi de Germanie, & à Charles le Chauve.

Cependant le Pape avant que d'être informé de toutes ces conventions, avoit toûjours esperé que le Roi de Germanie par jalousie, & pour ne point laisser accroître la puissance de Charles le Chauve, se déclareroit contre lui; & que pour le chasser du Roiaume de Lorraine, il s'uniroit avec l'Empereur. C'est dans cette vûe qu'il lui écrivit une Lettre, pour le feliciter de ce que plus équitable que le Roi de France, il n'avoit pas envahi comme lui des Etats qui appartenoient manifestement à l'Empereur leur neveu. Il y renouvelloit les menaces d'excommunication contre Charles. Il ajoûtoit neanmoins qu'il étoit un peu surpris de la conduite que le Roi de Germanie avoit tenue à l'égard de l'Eglise de Cologne, & de ce qu'il avoit donné son consentement à l'élection d'un nouvel Archevêque; que la cause de Gonthier déposé par le Pape Nicolas, n'étoit pas encore tout à fait terminée; que le Saint Siege avoit promis qu'on l'exami-

Tom. III. Concil. Gall.

870.

meroit de nouveau avant qu'on lui donnât un Successeur ; que les défenses de ce Prélat seroient encore écoutées à Rome, & qu'on n'y confirmeroit jamais l'élection du nouvel Archevêque, qu'il ne comparût pour y faire examiner sa cause. Le Pape finissoit en recommandant au Roi de Germanie de bien recevoir ses deux Legats, & en lui disant qu'ils avoient des choses à lui communiquer de bouche, qu'il n'avoit pas jugé à propos de mettre par écrit.

Il est aisé de deviner de quoi il s'agissoit. C'étoit sans doute d'engager le Roi de Germanie à prendre le parti de l'Empereur, & à chasser Charles du Roïaume de Lorraine.

Ces Lettres datées du vingt-septiéme de Juin, n'arriverent que dans le tems que le partage des Eta s de Lorraine étoit fait, ou sur le point de se faire entre les deux Rois, & c'étoit trop tard pour les desseins du Pape.

Il y avoit d'autres Lettres de même date pour Charles le Chauve, remplies de plaintes, de reproches & de menaces ; & entre autres choses, il l'y faisoit ressouvenir des Lettres qu'il avoit écrites autrefois lui-même au Saint Siege, lorsque le Roi de Germanie l'avoit dépouillé de son Roïaume ; il lui en envoïoit un extrait, où ce Prince prioit le Pape de ce tems-là « d'avoir pitié „ de lui, de prendre en main sa défense, & de ne pas laisser im-„ punie l'injustice de son frere, qui contre les Traités faits entre „ eux, lui enlevoit ses Etats ; “ sur quoi le Pape lui reprochoit qu'il faisoit actuellement ce que faisoit alors le Roi de Germanie, & qu'il trouvoit dans ses propres Lettres de quoi établir le droit qu'il avoit de le punir, s'il demeuroit obstiné dans ses injustices. Exemple qui montre avec beaucoup d'autres, que les variations que l'on voit dans la conduite des Empereurs & des Rois à l'égard des Papes, tantôt pour faire valoir l'autorité du Saint Siege, & tantôt pour s'y opposer, a d'ordinaire été reglée par leurs interêts presens, & que les faits particuliers en cette matiere, soit en faveur des Papes, soit à l'avantage des Souverains, sont pour la plûpart d'assés foibles preuves, pour appuïer ou pour défendre les droits qu'ils prétendent au desavantage les uns des autres.

Charles ne répond point aux Lettres du Pape.

Le Pape écrivit encore par les mêmes Legats, à tous ceux à qui il avoit écrit aussi-tôt après la mort de Lothaire, je veux dire aux Evêques & aux Seigneurs de France, & en particulier

870.

à Hincmar Archevêque de Reims, se plaignant avec indignation de ce qu'ils n'avoient pas daigné répondre à ses premieres Lettres, reprochant aux Evêques qu'ils trahissoient leur ministere, & aux Seigneurs qu'ils faisoient contre leur conscience, en ne representant pas au Roi le grand peché qu'il y avoit à envahir le bien d'un Prince actuellement occupé dans une guerre sainte contre les Sarasins. Il ajoûtoit dans la Lettre aux Evêques, que si le Roi ne changeoit de conduite, & si on ne lui remontroit efficacement son devoir, lui-même viendroit en France avec le secours de Jesus-Christ, & qu'il y feroit sentir ce que pouvoit l'autorité Pontificale. Il y avoit déja long tems que ces manieres d'écrire dont usoit le Pape, déplaisoient fort aux François & au Roi. Nous avons une Lettre de ce Prince écrite à ce Pontife vers ce tems-là sur un autre sujet, où il lui témoigne combien il en étoit choqué, & où il le prie de se souvenir qu'il parloit à un Roi, & de quelle maniere les Papes ses Prédecesseurs avoient coûtume d'écrire aux Empereurs & aux Rois. Et ce fut là sans doute la raison pour laquelle ni le Roi, ni les Seigneurs, ni les Evêques ne répondirent point aux premieres Lettres que le Pape leur avoit écrites touchant le Roïaume de Lorraine, & pourquoi encore le Roi laissa sans réponses les secondes Lettres, où les mots de parjure, de tyrannie, & d'autres termes offensants sont emploïés.

Apud Hincmar. Tom. II. Epist. 42.

Hincmar lui répond par ordre de ce Prince. Contenu de sa Lettre.

Epist. 41.

Neanmoins le Roi jugea à propos qu'Hincmar à qui le Pape avoit écrit deux fois des Lettres particulieres, lui répondît. Il le fit par une fort longue Lettre dont le contenu étoit, qu'il avoit executé la plus grande partie des ordres que le Pape lui avoit donnés touchant l'affaire du Roïaume de Lorraine; qu'il les avoit lû au Roi, aux Evêques, aux Seigneurs du Roïaume de France & de Lorraine, & qu'il leur avoit fait tenir les Lettres que Sa Sainteté leur écrivoit; qu'il avoit lû non seulement au Roi son Maître, mais encore au Roi de Germanie, la protestation que le Pape faisoit en faveur de l'Empereur, par laquelle il declaroit que la succession de la Lorraine appartenoit à ce Prince, & que si quelqu'un osoit s'en emparer à son préjudice, il l'excommunieroit. Que sur cette lecture, qui avoit fait connoître que lui Archevêque de Reims étoit chargé par le Pape, d'avertir les deux Princes de ne point trop se livrer aux mouvemens de leur avarice, & de leur ambition, ils avoient dit qu'ils étoient les

legitimes

legitimes heritiers du défunt Roi; qu'ils avoient eu droit de faire le Traité par lequel ils avoient partagé entre eux cette succession, & que tous disoient que ce Traité des deux Rois étoit le salut de la France; que s'ils ne l'avoient pas fait, on étoit sur le point de voir dans cet Etat, ce que l'on avoit vû après la mort de Louis le Débonnaire, tout l'Empire François en combustion, des guerres civiles, des séditions des Peuples, le Païs à la merci des Normans, & une infinité de maux sans remede. Que pour lui, il n'avoit pas cru devoir rien décider de son chef, & qu'il avoit mieux aimé que le Pape s'en mêlât immediatement lui même. Que le Roi Charles prétendoit avoir des droits sur le Roïaume de Lorraine très-bien fondés; qu'il disoit que cet Etat lui avoit été autrefois donné par son pere Louis le Débonnaire avec le consentement de tous les Evêques & de tous les Seigneurs; & que l'Empereur Lothaire pere de l'Empereur regnant, avoit signé lui-même cette donation. " Etoit-ce à moi, continue Hincmar, à me faire l'accusateur & le juge d'un Roi que personne ne défere à mon tribunal? & devois-je l'excommunier & le traiter avec plus de rigueur, que je ne pourrois faire un particulier, qui ne peut être excommunié avant qu'on ait fait contre lui toutes les procedures juridiques? Ainsi je vous dirai, avec le respect que je dois à Votre Sainteté, que je ne suis ni l'auteur ni le complice de ce que vous appellez tyrannie. Ceux qui vous ont écrit pour me décrier auprès de vous, ne prouveront jamais rien de semblable contre moi. Vous m'ordonnez de me séparer de communion d'avec le Roi, & vous me défendez même de le saluer, si après mes avis il persiste à retenir le Roïaume de Lorraine, & que si je ne le fais, je ne suis plus dans votre Communion. Un homme qui a soûtenu aussi hautement que moi les interêts du Saint Siege, ne meriteroit point cette ménace; mais comme je n'ai pû empêcher que ce que vous m'écriviez ne devînt public, je vais vous rendre compte de ce que les Ecclesiastiques & les Laïques pensent & disent à cette occasion. Ils disent que jamais aucun de mes Prédécesseurs n'a reçu du Saint Siege un ordre de cette nature, quoique de leur tems on ait vû quelquefois en France les Rois ligués les uns contre les autres, les fils armés contre les peres, & les freres contre les freres. On dit tous les jours au Roi que votre conduite à cet égard est sans exemple; que dans l'affaire du feu Roi Lothaire, quoique son adultere fût public,

870.

870. » & qu'il eût été déferé pour cela au Saint Siege, votre Prédécesseur n'avoit jamais ordonné à aucun Evêque de se séparer de la » Communion de ce Prince, sous peine d'être séparé lui-même de » la Communion de Rome; que les Papes n'avoient jamais refusé » certains devoirs d'honnêteté aux Empereurs & aux Rois même » heretiques & schismatiques, tels qu'étoient l'Empereur Constantius obstiné Arien, Julien l'Apostat, le Tyran Maxime; & » que malgré leur heresie, leur apostasie & la qualité de Tyran, ils » avoient toûjours eu avec eux un commerce de civilité, quand » l'occasion s'en étoit presentée; que le Roi Charles se plaignoit » hautement de ce qu'on osoit le traiter de parjure & d'usurpateur; » qu'il n'étoit ni heretique, ni schismatique; qu'il consentoit que » l'on jugeât de ses prétentions, & de ses droits par les Loix & par » les Canons, étant prêt à les soûtenir contre ceux qui les lui disputeroient; qu'on disoit en France qu'on ne ménageoit pas assés » la Majesté Roïale; qu'il falloit que les Papes se souvinssent de la » conduite de leurs Prédécesseurs du tems des Rois Pepin & Charlemagne; que nonobstant la protection que Pepin donnoit au » Pape Etienne III. & qu'il combattit pour lui contre Astolphe » Roi des Lombards, cependant ce Roi n'avoit point été subjugué » par Pepin en vertu d'une excommunication, mais par les armes. » Que ce n'est point par les excommunications, mais par les victoires que les Princes augmentent leur Domaine, & que le Seigneur a dit que c'étoit de lui que les Rois tenoient leur puissance. Et quand je dis aux Seigneurs, continue Hincmar, que Dieu » a communiqué à S. Pierre & à ses Successeurs le pouvoir de lier » & de délier: puisqu'ainsi est, me répondent-ils, servez-vous » donc de vos armes spirituelles contre les ennemis de l'Etat: défendez-vous par vos Oraisons contre les Normans, & n'implorez point le secours de nos armes: mais si vous voulez que nous » vous défendions, laissez-nous en possession de nos droits, & priez » le Pape que puisqu'il ne peut pas être en même-tems Roi & Evêque, & que ses Prédécesseurs se sont appliqués à gouverner l'Ordre Ecclesiastique, sans se mêler du Gouvernement de l'Etat des » Princes, il ne s'ingere point à nous obliger de prendre un Roi » de sa main, & un Roi qui étant fort éloigné de nous, ne peut pas » se mettre à notre tête, pour repousser les attaques subites des » Païens qui font descente dans notre Païs; qu'il ne prétende pas » ainsi nous soumettre à sa domination, parce que ses Prédécesseurs

870.

„ n'ont jamais entrepris de nous imposer un tel joug, que nous ne „ pouvons pas supporter: nous sommes autorisés par les Saints Li„vres mêmes à défendre notre liberté & notre heritage aux dépens „de notre propre vie. Si un Evêque viole la Loi en excommuniant „ un Chrétien, dès-là il se prive lui-même de la puissance de lier; „ il ne peut ôter à personne le droit que chacun a à la vie éternel„ le; il n'y a que nos pechés qui nous l'ôtent. Il ne convient point „ à un Evêque de priver du nom de Chrétien, une personne qui „ n'est point incorrigible, & pour un Roïaume temporel. C'est „ pourquoi si le S. Pere aime la paix, qu'il ne cause point de nou„ veaux troubles dans cet Etat, & qu'il se persuade que nous ne le „ croirons point, quand il nous dira que nous n'arriverons point au „ Roïaume éternel, si nous ne recevons pour Roi celui qu'il veut „ nous donner. Nos François, ajoûte-t'il, disent sur ce terme de „ parjure & de tyrannie dont vous usez, beaucoup d'autres choses „ qu'il n'est pas à propos de vous faire sçavoir en détail. Ainsi ju„ gez par là de l'embarras où je suis, & à quoi les ordres que vous „ me donnez m'exposent. Je vois d'ailleurs le Roi très-résolu à soû„ tenir ses prétentions, & à ne se relâcher sur rien, de quelque cen„ sure qu'on le ménace. „

Arrivée des Légats du Pape en France.

C'étoient-là les choses principales contenues dans la Lettre, que Hincmar écrivit au Pape Adrien II. dont les Légats arrivèrent quelque tems après en France avec des Envoïés de l'Empereur.

Ils font défense au Roi de se mêler du Roïaume de Lorraine. Annales Bertiniani.

Ces Légats vinrent trouver le Roi à S. Denys le jour même de la Fête de ce Saint; & au milieu de la Messe qu'il entendoit dans l'Eglise de l'Abbaïe, ils lui firent défense de la part du Pape de se mêler désormais en aucune maniere du Roïaume de Lorraine, parce qu'il appartenoit uniquement à l'Empereur.

Le Roi reçut cette dénonciation des Légats avec colere & indignation, & ils furent obligés de se retirer. Cependant on s'adoucit de part & d'autre, & soit que les Légats n'eussent pas ordre de pousser les choses plus loin, sinon au cas que le Roi parût épouvanté de leurs ménaces, soit qu'ils vissent les Evêques, les Seigneurs & les Peuples choqués de leur conduite, ils eurent dans la suite avec le Roi des entretiens plus moderés. Lui de son côté, qui étoit bien-aise de ne se point brouiller davantage avec le Pape, leur fit l'exposition de ses droits, & les traita avec honneur. Il leur accorda même la grace & la liberté du Prince Car-

870. loman son fils, dont la mauvaise conduite l'avoit obligé de le faire arrêter quelque tems auparavant, & de le tenir en prison à Senlis. Il lui permit à la priere des Légats de revenir à la Cour. Quelque tems après il écrivit au Pape, lui envoïa sa Lettre par l'Abbé Ansegisile avec deux couronnes d'or enrichies de pierres précieuses, & d'autres presens pour l'Autel de S. Pierre.

L'Empereur se rend maître de la Ville de Barri sur les Sarasins.

Le Pape ne paroît pas avoir depuis ce tems-là insisté davantage sur la restitution de la Lorraine. Herard Comte de Vienne, qui avoit voulu conserver cette place à l'Empereur, fut contraint cette même année de la rendre à Charles; de sorte que les choses subsisterent selon le Traité fait entre le Roi de France & celui de Germanie. Pour l'Empereur, il fut obligé de se consoler de cette perte par la gloire qu'il acquit cette année-là, en se rendant maître de la Ville de Barri sur les Sarasins, après quatre ans de siege & de blocus.

L'accroissement de la puissance de Charles par l'acquisition de la moitié du Roïaume de Lorraine, & la bonne intelligence qu'il entretenoit avec le Roi de Germanie, rendoient son Regne plus absolu & plus tranquille qu'il n'avoit encore été. Il y avoit longtems que les Sarasins ne paroissoient plus sur les côtes de France. Les courses des Normans étoient moins frequentes & moins dommageables, par l'attention qu'on avoit à se précautionner contre leurs entreprises, principalement du côté de la Loire & de l'Anjou, où ils s'étoient rendus maîtres d'Angers: mais c'étoit le destin de ce Prince de n'être jamais sans de grands chagrins & sans de grands sujets d'inquiétude, qui naissoient dans sa Famille, quand les ennemis étrangers cessoient de lui en donner.

Charles avoit eu quatre fils de la Reine Irmintrude sa premiere femme; sçavoir, Louis, Charles, Carloman, & Lothaire. De ces quatre il avoit destiné les deux derniers à l'Eglise, afin qu'après sa mort son Roïaume ne fût point tant partagé. Lothaire étoit mort tout jeune, portant déja la qualité d'Abbé. Charles, que son pere avoit fait Roi d'Aquitaine, étoit aussi mort par l'accident que j'ai raconté. Il ne restoit que Louis, qui depuis la mort de son frere Charles, avoit été fait Roi d'Aquitaine, & Carloman, qui avoit déja l'Ordre de Diacre, qu'il se repentoit fort d'avoir pris. Le Roi son pere lui avoit donné plusieurs Abbaïes, qu'il lui ôta en punition de sa révolte, lorsqu'il l'envoïa prisonnier à Senlis; & quand il l'eut reçu en grace à la priere

des Légats du Pape, il ne les lui avoit pas rendues, & il le retenoit auprès de lui à la Cour d'une maniere, qui ne paroissoit à ce jeune Prince gueres moins gênante, que la prison dont on l'avoit tiré. 870.

Carloman fils de Charles le Chauve se met à la tête de bandits & de scelerats.

Il ne put souffrir long-tems cette gêne, & quelques semaines après le départ des Légats, comme le Roi son pere le menoit avec lui au siege de Vienne, il se sauva de Lyon, où la Cour s'étoit arrêtée avant que de commencer ce siege. Il vint dans la Gaule Belgique, où s'étant mis à la tête d'une infinité de bandits & de scelerats, qui vinrent se joindre à lui, il fit mille désordres dans le Païs d'entre la Meuse & la Seine, pillant, saccageant, ruinant & désolant tous les lieux où l'esperance du butin l'attiroit.

Il demande grace à son pere, qui la lui accorde.

Immediatement après le siege de Vienne, le Roi revint avec ses Troupes par Sens & Auxerre; & Carloman sur cette nouvelle, se retira du côté de Mouson, & le pilla avec tout le Païs d'alentour. Delà il envoïa au Roi quatre de ses gens, pour lui demander pardon en son nom, l'assûrant qu'il étoit prêt de venir se jetter à ses piés, sans exiger aucune sûreté, pourvû seulement qu'il lui promît de pardonner à tous ceux qui l'avoient suivi. 871.

Le Roi retint deux des quatre Envoïés, & renvoïa les deux autres avec l'Abbé Gauslin & Baudouin Comte de Flandres son gendre, pour assûrer Carloman qu'il pouvoit venir en toute sûreté & sans rien craindre.

Il fait de nouvelles propositions fort déraisonnabres.

Carloman qui n'avoit pas tant d'envie de rentrer dans son devoir qu'il en faisoit paroître, & qui ne s'attendoit pas à trouver tant de facilité & de bonté dans le Roi, lui dépêcha d'autres personnes, pour lui faire quelques nouvelles propositions; mais qui étoient si hors de raison, qu'il prévoïoit bien qu'elles seroient rejettées, & lui cependant se retira du côté de Toul.

Il est excommunié par un Concile d'Evêques, & poursuivi par les Troupes de Charles. Ibid.

Sur cela, le Roi voulant joindre l'autorité Ecclesiastique à l'autorité Roïale, fit excommunier par plusieurs Evêques ceux qui avoient engagé son fils dans la révolte, & ceux qui l'y soûtenoient. La Censure fut envoïée à tous les Evêques de France, afin qu'ils s'y conformassent. Hincmar Evêque de Laon refusa de la signer, & fit croire par-là qu'il étoit d'intelligence avec le Prince rebelle. Cet Evêque donna toûjours par son esprit inquiet, & par ses emportemens beaucoup de peine à Charles le Chauve, & contribua beaucoup à le brouiller avec le Pape. Ensuite on fit

871. le procès à tous les rebelles, on les condamna à la mort, & on confisqua tous leurs biens. De plus, comme Carloman étoit Diacre, & attaché par son ordination à l'Eglise de Meaux, le Roi fit assembler un Concile des Evêques de la Province de Sens, pour l'y faire juger, & il y fut excommunié.

Ibid.

Ces procedures juridiques ausquelles le Roi s'astreignoit, soit par respect pour la discipline de l'Eglise, soit par complaisance pour les Evêques, ne l'empêchoient pas de faire poursuivre Carloman par ses Troupes, qui l'obligerent à se retirer au-delà du Mont-Jura, où ses Soldats firent les mêmes désordres qu'ils avoient faits en France. Mais le Roi fut bien surpris de recevoir quelques mois après des Lettres très-desagreables de la part du Pape, qui toûjours chagrin de n'avoir point été écouté en faveur de l'Empereur sur la succession du Roïaume de Lorraine, ne perdoit aucune occasion d'en faire paroître son ressentiment contre Charles.

Carloman se voïant vivement poussé par les Troupes Françoises, & aïant appris qu'on l'avoit excommunié avec tous ses gens, écrivit au Pape, pour implorer sa protection, & le faire Juge des differends qu'il avoit avec le Roi son pere.

Le Pape écrit au Roi en sa faveur d'une maniere très-choquante.
Tom. III. Concil. Gall.

Le Pape reçut volontiers sa Requête & ses plaintes, & promit à ses Envoïés d'écrire au Roi en sa faveur. Il le fit, mais de la maniere du monde la plus choquante & la plus outrageante. Il y traitoit le Roi de pere dénaturé, & l'y comparoit aux bêtes les plus feroces, qui épargnent au moins leurs petits; au lieu que lui non seulement refusoit son amitié à son propre fils, mais encore il le dépouilloit de tous ses biens, l'obligeoit à s'enfuir hors de son Roïaume, & par dessus tout cela, le faisoit excommunier par ses Evêques. Il lui déclaroit que Carloman avoit eu recours au Saint Siege, & il lui ordonnoit de cesser de le persecuter, de lui rendre son amitié, de le rétablir dans les Benefices & dans les Charges qu'il possedoit auparavant, & ajoûtoit, que quand tout cela seroit fait, il envoïeroit des Légats en France pour régler ces differends.

Il écrit aussi aux Seigneurs & aux Evêques de France & de Lorraine.
Ibid.

Le Pape poussa la chose encore plus loin. Il écrivit une Lettre commune aux Seigneurs de France & de Lorraine, où il leur défendoit à tous, sous peine d'excommunication, de prendre les armes contre Carloman. Enfin il écrivit aussi aux Evêques des deux Etats, pour leur déclarer que toutes les excommunications

qu'ils porteroient contre Carloman, seroient nulles, jusqu'à ce que l'on fût informé à Rome de l'état & du fond de cette affaire. 871.

Ces Lettres du Pape n'eurent point d'autre effet, que de lui attirer une réponse qui ne lui plut pas, & par laquelle Charles lui fit comprendre, qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir qu'on lui en écrivît désormais de pareilles.

Ces Lettres n'ont aucun effet,
Epist. 28. & 29. Adriani II. Papæ.

Le Pape connut par ces Lettres du Roi, & par le peu d'impression que les siennes avoient fait sur l'esprit des Evêques & des Seigneurs dans cette affaire, & dans celle de la succession du Roïaume de Lorraine, que l'autorité de Charles étoit en France toute autre, qu'elle n'avoit été quelques années auparavant, lorsqu'accablé d'un côté par les Normans, & de l'autre poursuivi par l'Armée de Germanie au milieu de ses propres Etats, abandonné de la plûpart des Grands du Roïaume, gourmandé par ceux qui étoient restés auprès de lui, il n'eut gueres d'autre ressource, que d'implorer la protection du Saint Siege: & le secours des Censures des Evêques contre son propre frere, qui étoit sur le point de le détrôner: c'est ce que le Pape lui avoit reproché encore l'année d'auparavant dans une de ses Lettres.

Epist. 18. Adriani II.

Cette reflexion fit prendre au Pape une autre conduite. L'Empereur n'avoit point de fils, & s'il venoit à manquer, Charles étoit en état de soutenir les prétentions qu'il auroit sur la qualité d'Empereur & sur le Roïaume d'Italie. Le Pape avoit des parens qu'il aimoit, qui pourroient après sa mort éprouver la colere de ce Prince, & porter la peine de ces manieres choquantes, que les Souverains n'ont gueres coutume d'oublier. De sorte que le Pape peu de tems après écrivit au Roi deux Lettres d'un stile bien different des précedentes; car toutes deux étoient pleines des louanges de ce Prince.

Il change de stile à l'égard du Roi.

Epist. 28. & 25.

Une des deux qui fut secrette, comme le Pape le souhaita, ajoûtoit aux louanges des excuses sur les autres Lettres, & ce qui étoit encore bien plus considerable, il y promettoit au Roi de ne jamais se départir de ses interêts, & qu'en cas que l'Empereur vînt à mourir, il n'épargneroit rien pour lui faire tomber l'Empire & le Roïaume d'Italie. Il lui recommandoit en même tems ses parens & ses amis, pour lesquels il esperoit qu'il auroit autant de bonté, qu'il en avoit fait paroître pour ceux de son Prédecesseur Nicolas I. Ainsi le Pape abandonna la protection du Prince Carloman.

Epist. 29.

Et abandonne la protection du Prince Carloman.

871. Un autre differend que le Roi avoit avec le S. Siege, au sujet de Hincmar Evêque de Laon déposé par un Concile, fut peu de tems après terminé à la satisfaction du Prince, qui après que la déposition eut été confirmée à Rome, punit séverement ce Prélat rebelle, & très-mal intentionné pour son Souverain.

Carloman voïant qu'il n'y avoit plus rien à esperer pour lui du côté de Rome, eut recours au Roi de Germanie son oncle pour obtenir sa grace. La conjoncture se trouva assés favorable pour lui.

Le Roi de Germanie non plus que le Roi de France son frere, ne trouvoit pas dans sa Famille toute la douceur ni toute la soumission qu'il auroit souhaité. Il avoit trois fils, Carloman l'aîné, Louis & Charles. Carloman étoit un Prince d'un grand merite, qui à la verité quelques années auparavant, s'étoit révolté plusieurs fois contre son pere; mais après quelques fautes de cette nature, il avoit tout-à-fait changé de conduite, & fait plusieurs belles actions contre les Peuples voisins des Terres des François dans la Germanie.

La Reine sa mere avoit beaucoup plus d'amitié pour lui que pour les deux autres, qui se doutoient bien qu'elle emploïeroit tout le credit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, pour lui procurer tous les avantages possibles dans la succession du Roïaume.

Annales Bertiniani ad an. 871.

Révolte de deux fils du Roi de Germanie.

Le chagrin de cette préference où ils avoient tous deux le même interêt, suffit pour les unir. Ils se revolterent dans le dessein d'obliger le Roi à leur assurer un partage égal à celui de leur frere aîné, & s'étant mis à la tête de quelques Troupes de mécontens, ils commencerent à faire des courses & des ravages en diverses parties du Roïaume de Germanie.

Il y eut des négociations pour les faire rentrer dans l'obéïssance. On consentit même de part & d'autre à une Tréve qui fut observée. Mais quand elle fut expirée, on ne put convenir de rien, & les deux Princes pressés par les Troupes du Roi leur pere, prirent le parti de venir trouver le Roi de France leur oncle, pour le prier de faire leur accommodement. Ils vinrent à Dousi, Maison Roïale entre Mouson & Sedan, où se tenoit le Concile qui condamna l'Evêque de Laon.

Charles pardonne à Carloman qui continue ses brigandages.

Le Roi leur promit sa médiation, comme le Roi de Germanie avoit promis la sienne à Carloman. Les deux Rois s'aboucherent auprès de Mastric. Charles accorda le pardon à Carloman,

man, à condition que dans la suite il tiendroit une meilleure conduite; mais ce Prince ne se fiant pas à la parole de son pere, ou prétendant quelque chose de plus qu'on ne lui offroit, refusa de venir à la Cour, & continua ses brigandages. 871.

Le Roi de Germanie de son côté promit d'autant plus facilement de contenter ses deux fils, qu'il reçut avis de la défaite d'une partie de ses troupes par les Esclavons Vinides; ce qui l'obligea d'aller au plûtôt à Ratisbonne pour en empêcher les suites: mais une autre nouvelle bien plus importante fut apportée à Charles, & elle le mit en grand mouvement. *Ibid.*

Il reçut divers Couriers d'Italie, par lesquels on l'assuroit que l'Empereur avoit été tué à Benevent par les habitans de cette Ville-là, qui s'étoient révoltés contre lui, & que l'Imperatrice avec sa fille avoient aussi malheureusement peri en cette occasion. *On répand la nouvelle de la mort de l'Empereur.*

Charles ne délibera pas, & partit incessamment avec des troupes, pour seconder les partisans qu'il avoit en Italie, & sur-tout pour engager le Pape à tenir la parole qu'il lui avoit donnée peu de tems auparavant, de le faire déclarer & couronner Empereur, à l'exclusion de tout autre, en cas que l'Empereur Louis vînt à mourir.

Il prit sa route par la Bourgogne, & arriva à Besançon. Cette marche brusque produisit un effet auquel Charles ne s'étoit pas attendu. Carloman qui s'étoit retiré vers ces quartiers-là avec ses gens, & qui ne sçavoit point le motif du voïage du Roi, crut qu'il venoit pour le surprendre, & se voïant en danger d'être enveloppé, il prit le parti de venir se jetter à ses piés. Le Roi le reçut moins mal qu'il ne devoit esperer, lui ordonna de demeurer auprès de lui, & lui fit entendre qu'il avoit dessein de lui faire du bien, sitôt qu'il seroit de retour en France.

Le Roi de Germanie, à qui la nouvelle de la mort de l'Empereur avoit aussi été portée, ne manqua pas de se mettre en état de disputer l'Empire à son frere. Il fit d'abord avancer son fils Charles au-delà du Mont-Jura dans quelques Territoires qui lui appartenoient, pour y assembler ses Vassaux, & gagner les peuples qui étoient Sujets de l'Empire, ou qui se trouvoient sur le passage d'Italie, résolu de suivre bientôt en personne avec une armée.

Les choses n'étoient pas encore plus engagées, lorsqu'on

871. çut avis certain que l'Empereur étoit en vie, & qu'il avoit seulement couru un grand danger : ce fut à l'occasion que je vais dire.

Basile Empereur de Constantinople détrône le Patriarche Photius, & rétablit S. Ignace.

L'Empereur de Constantinople Michel III. avoit associé à l'Empire Basile, homme de peu de naissance, mais d'un grand merite. Comme leurs humeurs & leurs inclinations étoient fort differentes, ils ne furent pas long-tems sans se brouiller ensemble. Michel pensa à se défaire de son Collegue ; mais il en fut prévenu, & il fut lui-même assassiné un jour qu'il étoit yvre. Basile se voyant seul Empereur, s'appliqua avec succès au Gouvernement, commença par détrôner le faux Patriarche Photius, rétablit S. Ignace après neuf ans d'exil, envoïa des Ambassadeurs au Pape, pour faire finir le Schisme, & enfin il pensa à chasser les Sarasins d'Italie & de la Sicile.

Il envoie une flotte à Louis Empereur d'Occident.

Il ne le pouvoit faire que de concert avec l'Empereur d'Occident, qui assiegeoit Barri depuis long-tems. Il lui promit de l'aider à le prendre avec une nombreuse flotte & des troupes qu'il lui envoïeroit. La flotte Grecque étant arrivée, & beaucoup de soldats aïant été mis à terre, on poussa l'attaque plus vivement qu'on n'avoit encore fait.

Peu de tems après, l'Empereur Louis aïant appris qu'un Corps nombreux de Sarasins, sous le commandement de trois Emirs, faisoit des courses dans la Calabre, fit un détachement de ses troupes, qui tomberent sur les Sarasins, les mirent en déroute, en tuerent un très-grand nombre, & ôterent à la Garnison par cette défaite, l'esperance d'être secourue par terre.

Il lui fait demander sa fille en mariage, qui lui est refusée.

Annales Bertiniani. Epist. Ludovici II. ad Basilium.

Cependant le Patrice Nicetas qui commandoit la flotte, étoit chargé de demander à Louis sa fille en mariage pour Basile. De la maniere même dont l'Historien s'exprime, il semble qu'elle lui avoit déja été promise & fiancée, & que le Patrice demandoit qu'on la lui mît entre les mains pour la conduire à Constantinople. On ne sçait pas les raisons qui obligerent Louis à refuser un parti si avantageux, & dans une telle conjoncture. Il le refusa cependant, & le Patrice en fut si choqué, qu'il parla à l'Empereur avec beaucoup d'insolence, fit remonter ses soldats sur la flotte, leva l'ancre, & se retira à Corinthe.

Louis n'abandonna pas pour cela l'entreprise de Barri, & le prit quelque tems après, comme je l'ai dit.

Démêlés entre les deux Empereurs.

Depuis ce tems-là, quoiqu'il n'y eût point de guerre déclarée

entre les deux Empereurs, neanmoins il se fit beaucoup d'hostilités de part & d'autre. Le Patrice enleva plusieurs vaisseaux à des marchands d'Esclavonie, qui étoient Sujets ou sous la protection de l'Empereur d'Occident. Il mit des troupes à terre, & les envoïa ravager le païs des mêmes Esclavons. 871. *Ibid.*

Louis pareillement envoïa de ses troupes dans le Territoire de Naples, où ils couperent les arbres & brûlerent les moissons, soit que ce fût par represailles, soit que ce fût, ainsi que Louis l'écrivit lui-même depuis à Basile, pour punir les Napolitains, qui fournissoient des vivres aux Sarasins, les recevoient dans leurs Villes, lorsque les partis François les poursuivoient, & leur prêtoient même ou leur louoient des vaisseaux, dont ils se servoient à venir faire des descentes sur les côtes d'Italie sujettes aux François.

Ces executions militaires, qui se faisoient assés fréquemment, furent suivies des plaintes mutuelles des deux Souverains. Basile écrivit une Lettre à Louis, dans laquelle il se plaignoit de ce que quand sa flotte étoit arrivée devant Barri, il n'avoit trouvé au siege qu'une poignée de François. Il se plaignoit en second lieu, des ravages faits sur les terres du Gouvernement de Naples, & de plus des violences que les Ambassadeurs de Louis avoient faites sur leur route en retournant de Constantinople, les accusant d'avoir tué plusieurs hommes sur les terres de l'Empire d'Orient. Mais ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette Lettre, c'est que Basile y demandoit à Louis, par quel droit il portoit le nom d'Empereur, & pourquoi en lui écrivant il prenoit la qualité de βασιλεὺς, *Basileus*, (ce mot Grec signifie Souverain de l'Empire,) puisqu'il n'avoit qu'un fort petit Etat, & que même il n'étoit pas maître de tout le païs soumis à la Nation Françoise : que neanmoins il ne s'opposeroit point à ses prétentions, s'il vouloit se qualifier d'Empereur des François ; mais qu'il ne devoit pas se dire Empereur des Romains, & qu'enfin il devoit lui laisser à lui seul ce titre, & se contenter de celui de Roi. *Plaintes de Basile contre Louis. Ibid.*

C'est par la réponse que Louis fit à la Lettre de Basile, que nous apprenons ce que ce Prince lui avoit écrit. Il lui répondit sur tous ces articles. Premierement, sur celui du petit nombre des François qui s'étoit trouvé devant Barri à l'arrivée de la flotte ; que c'étoit la faute des Grecs d'avoir tant tardé, que ce retardement l'avoit obligé à retirer la plûpart de ses troupes, & qu'il n'avoit pas voulu faire presser le siege avant que la flotte fût sur les côtes ; & *Réponse de Louis à ces plaintes.*

871. que ce qui étoit resté devant Barri, n'étoit que pour en continuer le blocus ; mais que le Commandant de la flotte pouvoit lui rendre témoignage de la bravoure avec laquelle ce petit nombre de François se comporta, sitôt qu'ils se virent soutenus, & que si les Grecs les avoient secondés, Barri auroit bientôt été emporté.

Secondement, sur les plaintes que Basile faisoit des Ambassadeurs François, Louis répondoit, que s'ils s'étoient conduits de la maniere qu'on le disoit, c'étoit fort contre ses intentions ; qu'ils nioient que la chose fût ainsi ; que pour lui, on lui feroit plaisir de l'éclaircir sur cette affaire ; qu'il en feroit justice ; mais qu'il n'avoit garde de punir des gens de qualité, sans les avoir convaincus du crime dont on les accusoit.

En troisiéme lieu, il convenoit qu'on avoit châtié les Napolitains ; mais que c'étoient des represailles, à cause du secours & de la protection qu'ils donnoient aux Sarasins, & qu'on n'en avoit usé de la sorte à leur égard, qu'après plusieurs avertissemens & plusieurs menaces dont ils s'étoient mocqués.

βασιλεύς. Enfin, touchant le titre de *Basileus*, & celui d'Empereur que Basile prétendoit lui disputer, il disoit pour le premier, qu'il ne sçavoit pas sur quoi il fondoit sa prétention d'avoir ce titre à lui seul, vû que de tout tems il avoit été commun à une infinité de Souverains de toutes les Nations ; que dans l'Ecriture il est donné non seulement aux Souverains du Peuple de Dieu, comme à David, mais encore aux Princes des Assyriens, des Egyptiens, des Moabites, & à une infinité d'autres : que les Ecrivains Grecs le donnoient aux Princes des Perses, des Parthes, des Armeniens, des Vandales, des Goths, des Ethiopiens, des Sarasins, & aux Souverains de presque toutes les Nations. Qu'il tenoit celui d'Empereur de ses ancêtres, depuis son Bisaïeul Charlemagne ; que dans la Famille Imperiale de France, ils avoient cet avantage sur les Empereurs d'autrefois, qu'ils étoient sacrés par le Souverain Pontife de Jesus-Christ, & qu'aucun de la Famille Imperiale de France n'avoit porté ce titre sans avoir reçu l'onction sainte ; qu'il n'étoit pas seulement Empereur des François, mais Empereur des Romains ; Dieu lui aïant mis en main le Gouvernement de la Ville de Rome & du Peuple Romain, & l'aïant chargé de la défense & de la gloire de l'Eglise Romaine, la mere de toutes les Eglises, & que c'étoit par l'onction sacrée que le nom de Roi, & ensuite celui d'Empereur étoit entré dans la Famille de Pepin dont il descendoit.

Que si les Empereurs Grecs entreprenoient d'accuser le Pape, comme s'il avoit fait un crime, en transferant le titre d'Empereur des Romains à la Nation Françoise, on avoit dequoi lui répondre ; qu'il n'avoit qu'à se souvenir combien les Souverains Pontifes avoient souffert de persecutions des Empereurs d'Orient, bien loin d'en être défendus, soutenus & honorés ; mais que ce n'étoient pas ces mauvais traitemens qui les avoient engagés à chercher un autre appui ; que c'étoit le danger éminent de la Religion, & les entreprises sacrileges des Empereurs heretiques, qui les avoient obligés à jetter les yeux sur une Nation veritablement Chrétienne & Catholique, telle qu'étoit la Françoise; qu'il n'étoit pas plus surprenant de voir l'Empire entre les mains d'un François, qu'il ne l'avoit été autrefois de le voir entre les mains d'un Espagnol, dans la personne de l'Empereur Theodose, qui l'avoit transmis à sa posterité, de même que Charlemagne l'avoit fait passer à la sienne. 871.

Ensuite Louis faisoit ses plaintes à son tour, touchant la maniere peu respectueuse dont le Patrice Nicetas, qui commandoit la flotte Grecque, lui avoit parlé ; du départ précipité de ce General de devant Barri ; des insultes qu'il avoit faites sur mer & sur terre aux Sujets de l'Empire d'Occident, insultes qui ne demeureroient pas impunies, si on ne lui en faisoit satisfaction. Il representoit encore à l'Empereur le peu de soin qu'il avoit eu, de faire escorter les Légats du Pape à leur retour par mer de Constantinople ; que leur Vaisseau avoit été pillé par les Pirates, & qu'après avoir demandé au Pape avec tant d'empressement ces Légats, qui étoient gens de merite, il devoit avoir témoigné plus de consideration pour eux, en leur procurant une plus grande sureté.

Louis en fait à son tour.

Louis finissoit sa Lettre, en apprenant à Basile que la prise de Barri avoit jetté la consternation dans les esprits des Sarasins : que cette prise les affoiblissoit beaucoup, & faisoit trembler Tarente & les autres Places qu'ils avoient encore dans la Calabre ; que si on pouvoit venir à bout de leur couper les vivres & les secours qu'ils recevoient par la mer, soit de Palerme, soit d'Afrique, leurs affaires seroient ruinées sans ressource. Qu'il ne falloit pour cela qu'une bonne flotte, qu'avec ce secours il lui répondroit d'exterminer les Sarasins en Italie, & d'aller après cela de concert avec lui les chasser aussi de la Sicile.

871.
Ibid.

Cette Lettre fut portée par un Seigneur François nommé Autprand, chargé de faire de bouche quelques autres propositions à l'Empereur de Constantinople, que Louis prioit de ne pas retenir cet Ambassadeur plus de huit jours, les affaires pour lesquelles il l'envoïoit demandant une prompte execution. Elles regardoient sans doute la guerre contre les Sarasins. Mais l'Empereur Grec avoit d'autres vûes, & songeoit beaucoup plus à perdre Louis, qu'à reconquerir la Sicile.

L'Imperatrice Ingelberge tâche de surprendre Adalgise Duc de Benevent.
Annales Bertiniani.

Adalgise Duc de Benevent, puissant par le nombre des Villes qu'il possedoit, étoit toûjours Vassal de l'Empereur d'Occident, mais toûjours difficile à contenir dans son devoir, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le voisinage des Grecs dont il s'assûroit d'être toûjours bien reçu, quand il voudroit changer de Maître, étoit ce qui le rendoit fier, & ce qui obligeoit l'Empereur à le ménager. Il étoit extrêmement brouillé avec l'Imperatrice Ingelberge, tous deux se haïssoient également, & cette Princesse qui animoit sans cesse l'Empereur contre lui, n'attendoit que quelque occasion favorable de le surprendre, pour l'envoïer en exil hors d'Italie.

Ce Prince fait soûlever plusieurs Villes qui se donnent aux Grecs.
Annales Metens.

Les Grecs attentifs à tout ce qui se passoit à cet égard, eurent connoissance du dessein de l'Imperatrice, ils ne manquerent pas d'en informer le Duc, & l'engagerent aisément par ce motif à tout faire pour se venger. Il fit soûlever sous main, & sans paroître y avoir aucune part, la plus grande partie des Villes de son Duché, celles de l'Abruzze, celles du Territoire, qu'on appelle aujourd'hui la Basilicate, & quelques-unes de la Champagne d'Italie. Toutes ces Villes de concert leverent l'étendart de la rebellion, & se donnerent aux Grecs.

L'Empereur marche avec son Armée à Benevent.

L'Empereur à cette nouvelle assembla promptement ses Troupes, & se doutant bien que cette révolte étoit l'ouvrage d'Adalgise, il marcha droit avec son Armée à Benevent. Le Duc surpris de voir la tempête tomber d'abord sur lui, & n'étant pas encore en état de résister, eut recours à l'adresse & à la soumission. Il alla au-devant de l'Empereur, lui protesta avec serment qu'il n'avoit nulle part à la rebellion des Villes liguées, & l'en persuada si bien, qu'il partit aussi-tôt des environs de Benevent, & fit marcher ses Troupes, les unes vers les Villes de la Champagne, & les autres vers celles de la Lucanie, dont la Basilicate d'aujourd'hui est une partie.

La promptitude de l'Empereur diſſipa tous les projets des Villes rebelles, qui ſe ſoumirent, excepté Capoue, qu'il fallut aſſieger dans les formes. Après quelques jours de ſiege, elle fut réduite à l'extrêmité faute de vivres. Le Peuple dans le deſeſpoir de pouvoir obtenir ſa grace, s'aviſa d'un expedient qui lui réuſſit. Il obligea l'Evêque de la Ville de le conduire en Proceſſion vers le Camp de l'Empereur, faiſant porter à la tête de la Proceſſion le corps de S. Germain Evêque de Capoue, & de demander pardon à l'Empereur pour toute la Ville au nom de ce Saint.

871.

Les Villes rebelles ſe ſoumettent.

L'Empereur qui avoit beaucoup de pieté, fut touché de ce ſpectacle. Il pardonna à la Ville; d'où l'on chaſſa les Grecs, & l'Empereur retourna avec ſon Armée vers Benevent.

Dans cette expedition, les marches longues & précipitées avoient fort fatigué les Troupes; les Milices de chaque Province demandoient qu'on leur permît de ſe retirer chacunes chés elles, & pluſieurs Soldats déſertoient. Adalgiſe étant venu ſaluer l'Empereur, lui conſeilla de licentier ſes Troupes, qui ne faiſoient plus que lui être à charge, & ruiner le Païs. L'Empereur le fit, & n'en retint que très-peu auprès de lui. C'étoit ce qu'Adalgiſe attendoit pour executer ſa perfidie.

Il licentie ſes Troupes.

L'Empereur logeoit dans un Château proche de la Ville, avec l'Imperatrice & avec ſa fille, ſans ſe mettre en peine de faire faire une garde fort exacte. Adalgiſe aſſembla la nuit dans la Ville un très-grand nombre de Soldats, ſortit à leur tête, & vint inveſtir l'Empereur & l'Imperatrice dans le Château. Le bruit qui ſe fit par la réſiſtance de quelques Gardes, & par les coups de levier dont on enfonçoit les portes du Château, aïant reveillé l'Empereur, il prit ſes armes, & avec ce qu'il put ramaſſer de gens de ſa Maiſon, il vint à la porte du Château, & en repouſſa les aſſaillans. Mais voïant bien que ce poſte n'étoit pas tenable, il l'abandonna, & ſe retira avec ſon monde & avec l'Imperatrice dans une Tour du Château, où il ſoûtint l'attaque durant trois jours.

L'inveſtit dans un Château.

Annales Bertinianii & Metenſes.

Adalgiſe deſeſperé de cette réſiſtance, & apprehendant de ſe voir ſur les bras les Troupes Françoiſes, que le péril de l'Empereur auroit bientôt raſſemblées, le ſomma de ſe rendre, & comme il vit qu'il n'en vouloit rien faire, il fit tout préparer pour mettre le feu au Château & à la Tour.

Et y veut faire mettre le feu.

L'Empereur dans cette extrêmité, offrit toutes ſortes de conditions, pourvû qu'on ne le fît pas priſonnier.

871.

L'Empereur accepte les conditions qu'Adalgise lui propose, & a la liberté de se retirer.

Adalgise fut effraïé lui-même de l'horreur de l'attentat qu'il préparoit contre son Souverain, & consentit à capituler. Les conditions furent que de sa vie l'Empereur ne mettroit le pié dans le Duché de Benevent ; qu'il n'y envoïeroit point de Troupes, & ne tireroit aucune vengeance du Duc ni des Beneventins pour tout ce qui s'étoit passé en cette occasion. L'Empereur promit l'un & l'autre, & le jura sur les Reliques des Saints, qu'on fit apporter exprès au Château. L'Imperatrice & sa fille firent le même serment, après quoi on leur laissa la liberté de se retirer.

L'Empereur prit la route de Ravenne par Spolete, & envoïa prier le Pape de le venir trouver en chemin pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait, contraint par une si injuste violence. C'étoit ce grand péril que l'Empereur avoit couru, qui avoit fait répandre par tout la nouvelle de sa mort, sur laquelle le Roi de France & celui de Germanie s'étoient mis tous deux en campagne.

Il vit bien par cet empressement que quoiqu'il fût beaucoup plus jeune que ses oncles, ils se regardoient comme ses heritiers, & il résolut de se servir de cela même, pour tâcher de retirer par la négociation au moins quelque partie du Roïaume de Lorraine, qu'il n'étoit pas en état de leur enlever par les armes.

L'Imperatrice Ingelberge fait proposer une entrevûe au Roi de Germanie & à Charles le Chauve.

L'Imperatrice Ingelberge fit proposer une entrevûe au Roi de Germanie, & il promit de se trouver à Trente au mois de Mai. Elle fit proposer la même chose à Charles le Chauve, qui lui donna rendés-vous à l'Abbaïe de S. Maurice sur le Rhône, au-dessus du Lac de Geneve : mais comme il étoit en chemin, il apprit qu'elle devoit aussi quelques jours après traiter avec le Roi de Germanie, & cela le choqua. Il avoit cru que l'Imperatrice ne vouloit négocier qu'avec lui ; & aïant déja le Pape dans ses interêts, par la promesse qu'il lui avoit faite de ne reconnoître jamais d'autre que lui pour Empereur, en cas que Louis vînt à mourir, il s'étoit imaginé que l'Imperatrice ne venoit que pour lui faire les mêmes offres, & qu'au prix d'une partie de la succession de la Lorraine qu'il lui cederoit, il s'assûreroit l'Empire. Il rebroussa chemin de dépit, & fit dire à l'Imperatrice qu'il avoit des raisons qui l'empêchoient de se rendre à S. Maurice.

872.

Annales Bertiniani.

Elle persuade au Roi de Germanie de ceder à l'Empereur la partie du Roïaume de Lorraine.

Le Roi de Germanie ne fut pas si délicat, & se trouva à Trente, où après divers entretiens qu'il eut avec cette Princesse, il fit cession à l'Empereur de la partie du Roïaume de Lorraine dont il

il étoit maître. On ne publia point ce que l'Imperatrice lui avoit promis en dédommagement; mais Charles le devina aisément, & vit bien que la promesse d'assûrer au Roi de Germanie la succession à l'Empire pour lui ou pour quelqu'un de ses enfans, étoit l'article secret du Traité. Il fit de grandes plaintes de ce que contre les engagemens qu'ils avoient pris ensemble, il avoit fait cette cession sans lui en parler, & sans faire une Assemblée des Seigneurs de Lorraine, qui étoient tous interessés dans cette transaction. La jalousie devint plus grande que jamais entre ces deux Princes. L'Imperatrice qui apprehendoit Charles, eût bien voulu lui parler, dans l'esperance de le gagner & de l'engager comme le Roi de Germanie, à ceder aussi sa part du Roïaume de Lorraine. Elle le fit prier de nouveau de s'avancer jusqu'au Rhône, pour s'aboucher avec elle; mais il refusa toûjours de le faire. Il lui envoïa seulement quelques personnes de sa part, qui ne purent rien conclure.

872.
ne dont il étoit le maî-tre.
Ibid.
Ibid.

Tandis que l'Imperatrice négocioit si heureusement sur les Frontieres d'Italie, on projettoit de la perdre à la Cour. Quelques Seigneurs qui ne voïoient qu'avec peine la grande part qu'elle avoit dans les affaires, & qui depuis long-tems souffroient avec chagrin son humeur imperieuse, firent tous leurs efforts pour la ruiner dans l'esprit de l'Empereur, & tâcherent d'inspirer à ce Prince de l'amour pour la fille d'un Seigneur nommé Vinigise. Ils ne prétendoient pas moins que de faire répudier l'Imperatrice pour mettre cette fille en sa place, flatant l'Empereur de l'esperance qu'elle lui donneroit des heritiers.

Il se forme une intrigue pour la perdre à la Cour.

Ce Prince après s'être fait absoudre par le Pape, du serment qu'il avoit été contraint de faire aux Beneventins, & s'être fait couronner tout de nouveau par le Souverain Pontife, apparemment en qualité de Roi de Lorraine, avoit marché avec une Armée vers Benevent, pour en ravager les environs, & ce fut en cet endroit-là que les Seigneurs dont je viens de parler, formerent leur intrigue contre l'Imperatrice. Ils y réussirent si bien, que l'Empereur envoïa ordre à cette Princesse de demeurer en Lombardie, jusqu'à ce qu'il vînt l'y trouver, après qu'il auroit châtié les Beneventins. Cependant elle étoit bien informée par ses partisans de ce qui se tramoit contre elle à la Cour, & elle devina bien la raison de ce nouvel ordre; mais comme elle avoit l'experience de son pouvoir sur l'esprit du Prince, & qu'elle jugea

Elle renverse les desseins de ses ennemis, & se rend plus puissante que jamais.
Ibid.

872.

qu'une plus longue absence ne serviroit qu'à fortifier le parti de ses ennemis, elle partit sur le champ, nonobstant l'ordre; elle arriva au Camp, lorsqu'on l'y attendoit le moins, étonna par sa seule presence ses plus hardis adversaires, renversa tous leurs desseins, & se rendit plus puissante que jamais.

Toutefois pour ne rien omettre des précautions qu'elle avoit à prendre dans des conjonctures si délicates, au moment qu'elle étoit partie pour aller trouver l'Empereur, elle avoit dépêché vers le Roi de France un Evêque nommé Vibaud, pour lui demander son amitié, dont elle auroit eu grand besoin, en cas que ses ennemis eussent prévalu contre elle. Ce Prélat trouva le Roi en Bourgogne, & lui parla de la part de l'Imperatrice, supposant, comme il le croïoit, & comme l'Imperatrice le croioit aussi, qu'il ne sçavoit point ce qu'elle avoit promis à Trente au Roi de Germanie. On dissimula de part & d'autre, & l'Evêque retourna avec des complimens aussi peu sinceres, que ceux qu'il étoit venu faire.

Mort du Pape Adrien II. Jean VIII. est mis en sa place.
Annales Fuldens.

Sur ces entrefaites le Pape Adrien II. mourut le premier jour de Novembre, & quelques jours après Jean VIII. du nom fut mis en sa place. L'Empereur aussi-tôt après l'exaltation de Jean se rendit à Rome, y tint une Assemblée de l'Empire d'Italie, où le Pape assista; il y exposa la felonie du Duc de Benevent, & demanda de nouveau au Pape en presence de toute l'Assemblée, s'il étoit obligé à garder le serment qu'il avoit fait aux Beneventins. Le Pape lui en donna publiquement l'absolution au nom de Dieu & de S. Pierre, le declarant nul, à cause de la necessité extrême où il s'étoit trouvé contraint de le faire pour sauver sa vie, & parce qu'il étoit contre le bien de la République. Le Sénat sur les remontrances de l'Empereur, déclara aussi le Duc de Benevent tyran & ennemi de l'Empire, & il fut résolu de lui faire la guerre.

L'Empereur envoie une Armée contre le Duc de Benevent.

Neanmoins l'Empereur aïant toûjours du scrupule sur ses sermens, ne voulut pas conduire l'Armée. Il la fit commander par ses Lieutenans, sous les ordres de l'Imperatrice, qui marcha en personne dans le Duché de Benevent, & épouvanta tellement le Duc, qu'il s'enfuit de ses Etats, & se sauva dans l'Isle de Corse. Mais dans la suite la guerre fut plus difficile à soûtenir, qu'elle n'avoit été à commencer.

Adalgise a recours à Basile.

Adalgise prévoïant bien qu'il auroit bientôt toutes les forces

872.

de l'Empereur fur les bras, avoit fait dire à l'Empereur d'Orient dès l'année précedente, qu'il vouloit être déformais fon Vaffal, & lui païer le tribut qu'il avoit païé jufqu'alors aux Empereurs François. Sur cette promeffe, Bafile aïant fait équiper fa Flote, la chargea d'un grand nombre de Troupes, & elle arriva au Port d'Otrante, dans le tems que les Beneventins intimidés par l'Armée de l'Imperatrice, penfoient à fe rendre.

L'arrivée de cette Flotte les raffûra autant qu'elle donna d'inquiétude à l'Empereur. Il étoit à Capoue. Il engagea le Pape à l'y venir voir, & lui propofa de fe faire mediateur entre lui & le Duc de Benevent, le priant d'agir en cela comme de fon propre mouvement, & de telle maniere, que l'on crût que la propofition d'accommodement venoit de lui.

L'accommodement de l'Empereur & d'Adalgife fe fait par la mediation du Pape.

Le Pape fit ce que l'Empereur fouhaitoit. Il ne trouva pas le Duc de Benevent fort difficile. Il n'avoit eu recours aux Grecs que dans le défefpoir de fe pouvoir foûtenir contre fon Souverain. Les chofes furent remifes fur le même pié qu'auparavant: Adalgife, dont le crime demeura impuni, fe mocqua des Grecs, & devint plus redoutable que jamais à Louis.

873.

Carloman eft condamné à avoir les yeux crevés & la mort.

Annales Fuldenfes.

Tandis qu'un Vaffal rebelle donnoit de la peine à l'Empereur en Italie, des fils défobéiffans n'en donnoient pas moins au Roi de France & au Roi de Germanie. Celui-ci neanmoins, Prince toûjours fage & moderé, regagna les deux cadets par la douceur, & pour les contenter, non feulement il leur donna plus de part aux affaires qu'ils n'y en avoient eu jufqu'alors, mais encore il leur determina la part que chacun d'eux auroit à fa fucceffion après fa mort. Il fit en même-tems la paix avec les Efclavons, aufquels il faifoit depuis long-tems la guerre avec des fuccès fort divers. La plûpart des Princes Normans lui demanderent auffi la paix, qu'il leur accorda, & il rendit ainfi par tout la tranquillité à fon Etat. Mais le Roi de France fut obligé de tenir une conduite toute contraire, tant à l'égard des Normans, qu'à l'égard de fon fils Carloman, toûjours obftiné dans fa révolte. Le fort de ce Prince fut enfin d'être pris & d'être condamné à la mort par les Juges que le Roi fon pere lui donna. Sa peine fut commuée en celle qui étoit alors ordinaire, fçavoir d'avoir les yeux crevés, & d'être mis enfuite dans une prifon pour le refte de fa vie. Il trouva pourtant tout aveugle qu'il étoit, le moien de s'en échapper, & de fe retirer chés fon oncle le Roi de Germanie; mais il

Annales Fuldenfes.

mourut peu de tems après dans l'Abbaïe d'Epternac, que ce Prince lui avoit donnée pour sa subsistance.

873.

Charles le Chauve prend la résolution d'exterminer les Normans qui étoient dans ses Etats.

C'est un grand malheur pour un pere d'avoir autant de sujet de se réjouir de la mort de son fils, que Charles le Chauve en trouvoit dans celle de Carloman. Délivré de cette inquiétude, il crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour la sûreté de son Etat, que d'y exterminer, s'il pouvoit, les Normans, qui s'y maintenoient depuis long-tems dans les quartiers de la Loire.

Annal. Bertiniani.

Il n'y avoit, pour ainsi dire, ni paix ni guerre entre les deux Nations; mais les occasions de querelles étoient si frequentes, qu'il se donnoit souvent de petits combats. Quelque tems auparavant l'Abbé de S. Martin de Tours & le Comte Gosfrid s'étant mis à la tête des Milices d'entre la Seine & la Loire, avoient voulu reprendre une Isle de ce Fleuve, dont les Normans s'étoient emparés; mais ils avoient été repoussés avec une assés grande perte. Le Roi occupé d'affaires plus importantes, avoit dissimulé cet affront & tous les ravages que les Normans firent ensuite. Il avoit depuis traité avec un Chef d'autres Normans nommé Roric, qui eût pû fortifier de son secours ceux de la Loire, & il l'avoit engagé par serment à ne point porter les armes contre lui. La faction de Carloman étoit dissipée par la mort de ce Prince. Ainsi rien n'empêchoit Charles d'executer le dessein qu'il avoit formé depuis long-tems d'assieger la Ville d'Angers, qui étoit comme la Place d'Armes des Normans de la Loire.

Le Duc de Bretagne agit de concert avec le Roi pour les chasser de l'Anjou.

Le Duc de Bretagne après s'être servi d'eux contre la France en diverses rencontres, en avoit trouvé depuis le voisinage fort incommode; de sorte qu'il agit volontiers de concert avec le Roi pour les chasser de l'Anjou. Mais pour le faire plus sûrement, & empêcher qu'ils ne se jettassent dans quelques postes, d'où il eût été plus difficile de les forcer que dans Angers, le Roi & le Duc de Bretagne userent de stratagême.

Ces Princes usent de stratagême, & mettent le siége devant Angers.

Ibid. ad an. 873.

On fit courir le bruit par toute la France, que le Roi mécontent du Duc de Bretagne alloit lui declarer la guerre; le Duc aussi affecta de paroître allarmé de ce bruit, & sous ce prétexte on assembla des Troupes des deux côtés. Quand les préparatifs furent faits, le Roi prit la route de Bretagne, comme pour entrer dans cette Province, & le Duc s'avança sur la Frontiere, comme pour en empêcher l'entrée aux François. Les Normans

étoient persuadés que le Roi alloit en Bretagne ; mais toutefois pour plus grande sûreté, ils jetterent dans Angers tout ce qu'ils avoient de bonnes Troupes. C'étoit ce que le Roi souhaitoit, & ils ne s'y furent pas plûtôt renfermés que la Place fut investie de tous côtés, & entourée en peu de jours d'une très-forte circonvallation. Le Duc de Bretagne s'avança avec son Armée sur le bord de la Maïenne, qui se joint à la riviere de Sarte, un peu au-dessus d'Angers, & établit de ce côté-là son quartier. Si tôt qu'il y fut arrivé, il envoïa Vigon son fils avec les plus grands Seigneurs de son Armée, non seulement pour saluer le Roi, mais encore pour lui rendre hommage, & lui faire serment de fidelité.

873.

Ibid.

Le Roi n'avoit pas encore été long-tems devant la Place, lorsqu'on lui vint apporter la nouvelle que Rodolphe General Normand, qui s'étoit rendu redoutable en France, & avoit fait encore depuis peu au Roi de fort insolentes propositions, avoit été défait & tué par les Troupes du Roi de Germanie dans la Frise, où il s'étoit jetté pour la ravager.

Le Duc de Bretagne entreprend de détourner la riviere de Maïenne.

Annales Metenses.

Cette nouvelle le réjouit fort, parce qu'il apprehendoit toûjours quelque diversion de ce Capitaine. On le fit sçavoir aux assiegés que l'on pressoit, & que l'on attaquoit avec beaucoup de vigueur, mais qui se défendoient de même. La Ville étoit très-forte par sa situation, & quoiqu'on l'attaquât avec toutes les machines qui étoient alors en usage, on n'avançoit gueres. Il se donnoit tous les jours de sanglans combats avec differens succès. Le siege avoit déja duré depuis le commencement de l'été jusqu'au mois de Septembre, & on étoit en danger de le lever, lorsque le Duc de Bretagne s'avisa d'un expedient de très-difficile execution, mais qui lui réussit. Les Normans avoient leurs vaisseaux sur la Maïenne le long des murailles de la Ville, qui ne s'étendoit pas au-delà de cette riviere comme aujourd'hui. Ces vaisseaux étoient une derniere ressource pour les Normans, qui lorsqu'ils se verroient réduits à l'extrêmité, esperoient se mettre dedans avec ce qu'ils auroient de plus précieux, pour entrer dans la Loire, & se refugier dans quelqu'une des Isles ; car la riviere de Maïenne étoit toûjours ouverte, les François n'aïant pas cru qu'il fût necessaire de la fermer par un pont, ou n'aïant pas peut-être ce qu'il falloit pour le faire. Le Duc de Bretagne devinant aisément l'intention des Normans, entreprit de détourner la

873. riviere de Maïenne, pour se rendre ensuite maître des vaisseaux.

Dans cette pensée il fit creuser par ses soldats une grande tranchée très-profonde, qui alloit prendre le canal de la riviere audessus de la Ville, & le rejoignoit au-dessous.

Les Normans demandent à capituler.

Les assiegés aïant compris le dessein du Duc, virent bien qu'ils étoient perdus, & sans tarder davantage, demanderent à capituler. Un peu de patience du côté des François auroit fait rendre les Normans à discretion. Mais la maladie qui s'étoit mise dans le Camp, la difficulté d'avoir des vivres, & une grande somme d'argent que les Normans offrirent, déterminerent le Roi à les écouter.

Ils remettent la Ville à Charles le Chauve.

Les principaux Officiers des Normans vinrent au Camp. Ils consentirent à rendre la Ville, & à païer l'argent qu'ils avoient offert d'abord. Ils firent de plus serment au nom de tous ceux qui étoient dans la Place, de ne faire jamais de course en France, tandis que le Roi vivroit, & consentirent d'en sortir, pourvû qu'on leur laissât leurs Vaisseaux & leurs meubles. Ils demanderent qu'il leur fût permis de se retirer dans une Isle de la Loire, que l'Histoire ne nomme point, d'y demeurer jusqu'au mois de Fevrier, & pendant ce tems-là d'avoir commerce avec les François; de plus que ceux d'entre eux qui s'étoient fait baptiser, & qui voudroient perseverer dans le Christianisme, eussent la liberté de rester en France : & que si quelques-uns dans cet intervalle vouloient se faire Chrétiens, on les reçût au Baptême, avec l'agrément du Roi. On leur accorda tous ces articles, à condition qu'au mois de Fevrier tout le reste sortiroit du Roïaume. La Ville fut remise entre les mains du Roi. Les Normans avec leurs Vaisseaux descendirent vers la Loire, entrerent dans l'Isle qu'on leur avoit cedée jusqu'au mois de Fevrier. Mais quand il fut question de la quitter, & de partir au tems marqué, ils refuserent de le faire. On ne put faute de Vaisseaux les aller forcer, & ils continuerent leurs courses & leurs ravages à l'ordinaire.

Annales Bertiniani.

Mort de Salomon, Duc de Bretagne, & de l'Empereur Louis II.

Salomon Duc de Bretagne eut sans doute toute la gloire du succès du siege d'Angers, mais il ne la goûta pas long-tems; car durant le siege même, il se forma contre lui une conspiration de plusieurs Seigneurs du païs & de quelques François, qui à son
874. retour se saisirent de sa personne. On lui creva les yeux dont il mourut le lendemain. Sa mort fut regardée comme la punition

Annales Bertiniani & Metenses.

du crime qu'il avoit commis autrefois, en tuant de sa propre main son prédecesseur, son proche parent & son Souverain, au pié de l'Autel d'une Eglise où il s'étoit refugié : mais il en avoit depuis fait penitence, & avoit vécu si exemplairement, qu'il est regardé en Bretagne comme un Saint. Vigon son fils fut mis en prison. Un des principaux conjurés nommé Paswiten gendre de Salomon, & Gurvand se firent aussi-tôt la guerre l'un à l'autre pour le Duché de Bretagne. Tous deux moururent dans l'espace d'un an. Ensuite s'éleverent d'autres prétendans, & enfin après bien des combats & beaucoup de sang répandu, Alain frere de Paswiten demeura paisible possesseur de la Bretagne, & fut reconnu pour Souverain de ce Duché. Mais la mort de l'Empereur Louis II. qui arriva en Italie au mois d'Août durant ces troubles de Bretagne, fut un incident bien plus important, & où nos Souverains François ne pouvoient manquer de prendre beaucoup de part.

874.

875.

Intrigues du Roi de Germanie & du Roi de France pour la succession de Louis.

Ce Prince étoit fils de l'Empereur Lothaire, qui étoit le frere aîné du Roi de Germanie & du Roi de France. Comme il n'avoit point d'enfans mâles, son Etat par sa mort devoit revenir à ses deux oncles, ou à un des deux. Pour la qualité d'Empereur, elle ne pouvoit être partagée, il falloit qu'étant donnée à l'un des deux, l'autre en fût exclus. Le Roi de Germanie étoit l'aîné de Charles, & son droit sur la succession de son neveu étoit fortifié par ce titre. L'un & l'autre depuis long-tems faisoient leurs brigues, pour s'attirer cette succession, en cas que l'Empereur vînt à mourir : mais depuis le mauvais état de la santé de l'Empereur, les intrigues avoient redoublé.

Le Roi de Germanie avoit eu diverses entrevûes avec l'Imperatrice, laquelle n'étant pas agreable à la Cour de son mari, avoit besoin d'un appui en le perdant. Elle le croïoit trouver plus solide dans la personne du Roi de Germanie, que dans le Roi de France. Annales Fuldenses.

Le Roi de Germanie répondit volontiers à ces démarches de l'Imperatrice, & faisoit grand fonds sur l'adresse & l'habileté de cette Princesse, pour se rendre maître de l'Italie, & se faire donner la qualité d'Empereur. Il avoit fait encore tout recemment un voïage au-delà des Alpes, où il s'étoit abouché avec le Pape & avec l'Empereur même auprès de Verone. Basile Empereur de Constantinople, paroît aussi être entré dans cette in- Annales Fuldens.

875. trigue en faveur du Roi de Germanie ; au moins est-il certain qu'il avoit grand commerce avec lui, & que quelque tems avant la mort de l'Empereur, ces Princes s'envoïerent l'un à l'autre plusieurs Ambassades.

Charles voïoit bien où tout cela tendoit, & prenoit aussi des mesures, mais plus secretement que le Roi de Germanie. Ni l'Empereur ni l'Imperatrice ne l'aimoient, & il n'avoit rien à esperer d'eux : mais il entretenoit sous main un parti qu'il avoit en Italie, composé apparemment de ceux qui en vouloient à l'Imperatrice, & qui l'avoient déja appellé une fois, sur le faux bruit qui courut de la mort de l'Empereur dans la conspiration de Benevent. Il étoit aussi en fort bonne intelligence avec le Pape Jean VIII. dont le suffrage devoit être d'un très-grand poids en cette occasion ; mais sur-tout il étoit fort attentif à tout ce qui se passoit : & depuis la maladie de l'Empereur, il se tenoit toûjours prêt à marcher dès le premier avis qu'il recevroit de sa mort.

Charles marche en Italie avec son Armée.

Annales Bertiniani.

Il le reçut à Dousi-les-Prez, Maison de plaisance vers Mouson. Il en partit aussi-tôt, & commanda à ses Vassaux les plus proches d'assembler incessamment leurs Troupes ; & de le venir joindre à Pontion autre Maison de plaisance vers Vitri-le-brûlé. Il envoïa ordre aux plus éloignés de se rendre à Langres où étoit le rendés-vous general. Tandis qu'ils s'y assembloient, il pourvût à la sureté des frontieres, qui seroient les plus exposées pendant son absence, & sur-tout à celles du Roïaume de Lorraine, où il envoïa le Prince Louis son fils, pour le défendre contre les entreprises du Roi de Germanie. Tout cela se fit avec tant de promtitude, que l'Empereur étant mort au commencement d'Août, & Charles n'en aïant eu la nouvelle que plusieurs jours après, il fut en état de marcher avec son Armée au premier de Septembre.

Il prit sa route par S. Maurice sur le Rhône au-dessus de Geneve, & entra en Italie par le Mont-Cenis, où il fut bientôt joint par une grande partie des principaux Seigneurs du païs.

Le Roi de Germanie fait partir aussi une Armée.

Le Roi de Germanie surpris de cette diligence, fit aussi partir une Armée commandée par son fils le Prince Charles ; mais ces Troupes trop foibles pour resister à celles du Roi en furent d'abord repoussées, & contraintes de sortir d'Italie. Il y fit aussitôt rentrer son fils aîné Carloman, qui avoit commandé plusieurs fois les Armées de Germanie avec beaucoup de succès. Ce Prince

875.

ce força les passages des Alpes, malgré la résistance des François ; mais Charles étant venu au-devant de lui avec de bien plus grandes forces, il n'osa avancer.

Carloman son fils qui la commandoit, est trompé par Charles.

Annales Fuldens. & Bertinian.

Charles plus habile en négociation qu'à la guerre, lui fit proposer une entrevûe, qu'il accepta volontiers, se trouvant beaucoup inferieur en Troupes. Charles y fit mille caresses à ce jeune Prince, & n'épargna ni promesses ni presens pour le corrompre. Il lui offrit de le faire regner seul en Germanie après la mort de son pere, à l'exclusion de ses deux autres freres, s'il vouloit s'entendre avec lui en cette occasion, & le laisser sans opposition se rendre maître de l'Italie.

Carloman rejetta ces indignes propositions : ce qui obligea Charles à lui en faire de plus raisonnables.

Il lui proposa de se retirer d'Italie, pourvû qu'il en sortît lui-même, afin de s'accommoder ensuite avec le Roi de Germanie, comme ils avoient fait pour le Roïaume de Lorraine.

Charles est couronné à Rome Empereur par le Pape.

Rien ne pouvoit être plus avantageux pour le Roi de Germanie que cette proposition, & Carloman l'accepta de tout son cœur. On jura de part & d'autre de s'en tenir là. Carloman commença aussi-tôt après à faire défiler ses Troupes, & Charles fit semblant de se retirer aussi. Il avoit cependant envoïé secretement à Rome, pour sçavoir en quelle disposition le Pape étoit à son égard, & pour l'engager par les offres les plus avantageuses à lui être favorable. Non seulement le Pape l'assura qu'il seroit le bien venu ; mais encore il l'exhorta à venir au plûtôt, & lui députa quatre Evêques pour hâter sa marche. Sur cela, comme Carloman le croïoit en chemin pour rentrer en France, Charles prend sa marche vers Rome avec une diligence extrême. Il y fut reçu avec tous les applaudissemens qu'il pouvoit souhaiter, & couronné Empereur peu de jours après par le Pape dans l'Eglise de S. Pierre, le jour de Noël, jour auquel Charlemagne avoit reçu la Couronne Imperiale dans la même Eglise.

Odoriannus.

Acta Concil. Pontigon.

Eutropius Presbyter Longobard.

Le Pape profita de l'empressement que Charles avoit eu pour la Couronne Imperiale, & on peut dire qu'elle coûta fort cher à ce Prince: car en la recevant, si l'on en croit un Auteur Lombard, il ceda au Pape la Souveraineté du Duché de Benevent, lui soumit tout le Duché de Spolete, avec ses dépendances, & lui donna toute autorité sur le Duc même, qui auparavant étoit comme le Lieutenant de l'Empereur à l'égard des Romains. Il

875. renonça aux droits que les Empereurs prétendoient avoir de présider par leurs Ambassadeurs aux élections des Papes, aussi bien qu'à celui d'envoïer à Rome des Intendans de Justice, & à toutes les autres prérogatives de Souverain : mais ni nos Histoires, dont le silence pourroit faire préjugé contre l'Auteur Lombard, ni les Lettres du Pape Jean, ne nous disent rien de toutes ces particularités :

Il reçoit les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie.

Charles après avoir tout concerté avec le Pape pour l'affermissement de son autorité & de celle du S. Siege, partit de Rome au commencement de Janvier pour aller à Pavie, où il reçut dans une Diete les hommages des Evêques & des Seigneurs d'Italie : ils le reconnurent pour Empereur, & lui firent serment de fidelité en ces termes :

876.

Apud [illegible] Bettiniani. Tom. III. Conc. Gall.

„ A très-glorieux, grand & pacifique Empereur, que Dieu „ a couronné, Charles, notre Seigneur, perpetuel Auguste, „ Nous tous Evêques, Abbés, Comtes, & tous les Seigneurs „ d'Italie, qui sommes ici assemblés, & qui avons souscrit à cet „ Acte, souhaitons une prosperité & une paix perpetuelle. Puis„ que la divine Bonté, par l'intercession des Princes des Apôtres „ Saint Pierre & Saint Paul, & par le ministere de leur Vicaire „ Jean, Souverain Pontife & Pape universel notre pere spirituel, „ vous a appellé pour le bien de l'Eglise de Dieu & pour le nôtre, „ & vous a élevé par l'autorité du Saint Esprit sur le Trône Im„ perial, nous vous choisissons d'un commun consentement „ pour Protecteur, Seigneur & Défenseur de tous tant que nous „ sommes. Nous nous soumettons à vous avec joie & de tout „ notre cœur, & nous promettons d'observer, avec l'aide de „ Notre Seigneur, de commun accord & d'une volonté promp„ te à vous obéïr, tout ce que vous resoudrez & ordonnerez pour „ l'avantage de la sainte Eglise de Dieu, & pour le salut de nous „ tous. »

L'Archevêque de Milan signa le premier cet acte, & ensuite plusieurs autres Prelats; après eux un seul Abbé nommé Raginer, au nom de tous les autres Abbés; & après lui le Duc Boson avec la qualité d'Archiministre du Palais de l'Empereur, & enfin plusieurs Comtes.

On fit ensuite dans cette Assemblée divers Reglemens, qui regardoient le respect & la soumission qu'on devoit avoir pour le Pape & pour l'Empereur, & pour empêcher l'oppression des Provinces & des Eglises.

875.

Le Roi de Germanie entre en France à la tête d'une nombreuse Armée.

L'Empereur Charles en quittant l'Italie, laissa pour y commander en sa place le Duc Boson frere de l'Imperatrice sa femme, lui donnant avec la qualité de Duc la Couronne Ducale *, marque d'honneur & d'autorité que l'on voit, je croi, en cet endroit pour la premiere fois dans notre Histoire. Il repassa promptement en France où sa presence étoit necessaire; car le Roi de Germanie son frere, extrêmement chagrin d'avoir été ainsi prévenu, ne manqua pas de décharger sa colere sur ce Roïaume. Le Pape qui l'avoit bien prévû, avoit fait ce qui dépendoit de lui pour l'empêcher; & avant l'arrivée même de Charles à Rome, il avoit tenu un Concile, où il avoit été résolu d'envoïer incessamment Odon Evêque de Beauvais au Roi de Germanie, pour le prier de la part du Pape de ne rien entreprendre sur le Roïaume de France, jusqu'à ce que chacun eût exposé ses droits au S. Siege touchant le Roïaume d'Italie. Mais on ne voulut point écouter l'Evêque de Beauvais, ni recevoir les Lettres du Pape & du Concile, ni celles qu'apporterent encore d'autres Legats qui suivirent de près l'Evêque de Beauvais. Le Roi de Germanie entra en France avec son fils Louis à la tête d'une nombreuse armée, & y fut joint par plusieurs mécontens dont le Chef étoit Engelram. C'étoit un Seigneur qui aïant été quelques années auparavant un des plus considerables & des plus puissans de la Cour de France, avoit été disgracié à la persuasion de la Reine qui le haïssoit. Il prit cette occasion de se venger, & donna beaucoup d'inquiétude à cette Princesse & au Prince Louis le Begue, que l'Empereur avoit déclarés Regens du Roïaume durant son absence; mais à qui il n'avoit laissé que très-peu de forces, aïant mené avec lui les meilleures troupes de l'Etat.

Act. Concil. Pontigon.

Ils en assemblerent autant qu'il leur fut possible. Hincmar Archevêque de Reims, dont la réputation & l'autorité étoient grandes en France, écrivit une Lettre aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du Roïaume, pour leur representer les consequences d'une guerre civile, & que dans la conjoncture où l'on ne pouvoit pas éviter d'être ravagés par l'armée du Roi de Germanie, il falloit se souvenir de ce qu'ils devoient à leur Prince, quoiqu'il les eût abandonnés en quelque façon à la discretion des

* On voit sur une Médaille de Grimoald Duc de Benevent, rapportée ci-dessus, ce que c'est que cette Couronne Ducale, & sans doute que le Duc Boson la prit avec la qualité de Lieutenant General de l'Empereur.

876.

ennemis, & qu'il s'agiſſoit de l'aider non ſeulement de prieres auprès de Dieu, mais encore de troupes, & de tout ce qui ſeroit neceſſaire, pour détourner la ruine dont l'Etat étoit menacé.

[illegible]

Tout cela n'empécha pas que le Roi de Germanie ne penetrât bien avant dans le Roïaume, & ne vînt juſqu'à Attigni en Champagne, ruinant & déſolant tout. Mais il ne paſſa pas plus avant, & ſur les avis du prompt retour de Charles, il repaſſa le Rhin, beaucoup plûtôt qu'on ne l'avoit eſperé.

La nouvelle de cette retraite réjouit beaucoup le nouvel Empereur, dont la Majeſté relevée par ce grand titre, & par les ornemens Imperiaux, avec leſquels il paroiſſoit quelquefois dans les ceremonies publiques, augmentoit le reſpect des Sujets, & l'autorité du Souverain.

L'Empereur [illegible] un Concile à [illegible].

Peu de tems après ſon retour en France, il convoqua à Pontion un Concile, qui ſe tint aux mois de Juin & de Juillet. Il s'y trouva avec les Legats du Pape, qui y firent beaucoup valoir leur autorité & celle de leur Maître, au grand mécontentement des Evêques de France; mais les Legats étoient appuïés par l'Empereur, qui prenoit volontiers cette occaſion de marquer ſa reconnoiſſance au Pape des grandes obligations qu'il lui avoit.

A la ſeconde Seance furent lûes les Lettres que le Pape écrivoit aux Seigneurs François, pour les informer de l'élection de Charles à l'Empire. On y lut auſſi la relation de ce qui s'étoit paſſé à Rome & à Pavie ſur ce ſujet, & les actes en furent confirmés dans cette Aſſemblée.

Le Roi de Germanie [illegible] ſes Ambaſſadeurs.

La quatriéme Seance fut deſtinée à donner audience aux Ambaſſadeurs du Roi de Germanie, qui demandoient au nom de leur Maitre la part qui lui étoit dûe de la ſucceſſion du défunt Empereur, ſuivant la promeſſe que Charles avoit faite en Italie au Prince Carloman, pour l'obliger à ſe retirer avec ſes troupes, & en vertu du traité qui avoit été alors ſigné de part & d'autre avec ſerment. Mais Charles n'étoit pas d'humeur à rendre ſi aiſément ce qu'il tenoit. Il prétendit que le Roi de Germanie lui devoit de bien plus grands dédommagemens pour les ravages qu'il avoit faits en France l'année d'auparavant. L'Archevêque de Cologne, qui étoit le Chef de cette Ambaſſade, eut encore le chagrin de voir lire par les Legats en plein Concile, la Lettre que le Pape écrivoit aux Evêques Sujets du Roi de Germanie, où il les blâmoit beaucoup de ne s'être pas oppoſés à l'irruption que ce Prin-

ce avoit faite en France durant l'absence de Charles ; & après que les Legats eurent lû cette Lettre, ils obligerent l'Archevêque à en recevoir une copie, avec ordre de la communiquer à tous ses Collegues.

Lettre du Pape aux Seigneurs de Germanie.

Les Legats étoient aussi chargés d'autres Lettres pour les Comtes & les Seigneurs de Germanie sur le même sujet, où le Pape leur reprochoit les violences qu'ils avoient faites sur les terres de France, & le peu d'égard qu'ils avoient eu pour les Lettres qu'il avoit écrites en Germanie, afin d'empêcher qu'on ne fit la guerre au Roi de France. Il finissoit en menaçant d'excommunier ceux qui ne voudroient pas remettre leurs interêts entre les mains de ses Legats, & s'en rapporter à leur jugement.

Tom. III Concil. Gall.

On rendit aussi publiques diverses Lettres du Pape aux Seigneurs & aux Evêques François, dont les unes contenoient l'éloge de ceux qui étoient demeurés fideles à Charles, & les autres des reprimandes & des menaces pour ceux qui avoient favorisé, ou qui favoriseroient desormais les desseins du Roi de Germanie. Tant il étoit en ce tems-là avantageux aux Princes d'avoir de leur côté les Papes, qui d'ailleurs depuis Louis le Debonnaire, entroient fort volontiers dans ces sortes de querelles, & s'en servoient habilement pour augmenter & affermir leur autorité, en France, soit pour le temporel, soit pour le spirituel.

Deux jours après la Seance dont je viens de parler, on en tint une autre, où l'on reçut de nouveaux Legats, dont l'un appellé Leon étoit neveu du Pape. Il fit en plein Concile les complimens du Pape à l'Empereur & à l'Imperatrice, & le lendemain dans une nouvelle audience publique, il presenta à l'Empereur un Sceptre & un bâton d'or, & fit divers presens à l'Imperatrice.

La Primatie de l'Evêque de Sens est confirmée.

Enfin le quinziéme de Juillet dernier jour du Concile, fut destiné au couronnement de l'Imperatrice, ou plûtôt à la saluer publiquement pour la premiere fois en cette qualité. Les Légats intimerent cette derniere Séance au nom & de la part du Pape. Les Evêques s'assemblerent de grand matin, & firent la revision de tous les actes du Concile. Sur les neuf heures l'Empereur la couronne sur la tête, revêtu des ornemens Imperiaux, tout semblables à ceux dont les Empereurs d'Orient se servoient, entra dans le lieu où se tenoit le Concile (c'étoit apparemment la Chapelle

Acta Concil. Pontigon.

476. du Palais.) Il étoit accompagné des Legats en habits de cérémonie, tels qu'ils les portoient à Rome dans les plus grandes solemnités. L'Empereur en arrivant se mit à genoux devant l'Autel ; & après que les Evêques eurent chanté les Prieres ordinaires, il se leva & alla prendre sa place dans son trône, vis-à-vis duquel sur une espece de pupitre étoit le Livre des saints Evangiles. Ensuite Jean Evêque d'Arezzo un des Légats, lut un papier, & après lui Odon Evêque de Beauvais en lut un autre, contenant des choses dont le Concile n'avoit eu aucune participation. Cet Evêque étoit tout au Pape & tout au Roi, qui vouloit contenter le Pape malgré le Concile. Celui qui en recueillit les actes, & qui étoit apparemment un des Evêques, se récria fort contre ces deux écrits ; c'est tout ce que dit sa relation, sans nous apprendre ce qu'ils contenoient : mais il s'agissoit sans doute de confirmer la Primatie d'Ansegise Evêque de Sens, que le Pape faisoit son Légat en France & en Germanie, en lui donnant de grandes prérogatives au-dessus des autres Prélats. C'étoit la premiere chose qui avoit été proposée dans le Concile, & à laquelle presque tous les Evêques s'étoient fortement opposés. Ils refuserent encore tout de nouveau d'y donner leur consentement ; mais malgré cette résistance, on voit dans les actes du Concile la souscription d'Ansegise immediatement après celle d'un des deux Légats qui souscrivirent, & avant celle de Hincmar Archevêque de Reims. L'autorité que cette Primatie donna à Ansegise, fit qu'on l'appella en France & en Germanie *le second Pape*.

Ibid.

Odoranni. Monachus in Chronic.

Après ces contestations, deux des Légats sortirent de la Chapelle, & allerent à la Chambre de l'Empereur, où l'Imperatrice Richilde les attendoit. Ils l'amenerent au Concile : elle étoit aussi revêtue des habits d'Imperatrice avec la couronne sur la tête. Elle se plaça dans un trône à côté de celui de l'Empereur. Elle reçut les complimens des Légats & des Evêques qui la saluerent Imperatrice. On fit son éloge, celui du Pape & celui de l'Empereur. L'Evêque Leon neveu du Pape récita les Oraisons accoûtumées, & le Concile finit par-là.

Les Légats [illegible] les Evêques [illegible] Richilde [illegible] qualité d'Imperatrice.

Dans cette derniere Séance du Concile, ou un peu après, on obligea l'Archevêque de Reims à faire une chose qui lui fut très-désagreable. Ce fut un nouveau serment de fidelité que l'Empereur exigea de lui. Il fit tout ce qu'il put pour s'en défendre. Il

[illegible] serment de fidelité à l'Empereur.

representa que c'étoit contre la coûtume; que depuis tant d'années qu'il étoit Archevêque, on ne lui avoit jamais rien demandé de semblable; qu'on ne l'avoit pas même exigé d'Ebbon son prédécesseur, quoiqu'il eût été l'auteur de la déposition de l'Empereur Louis le Débonnaire; qu'il y avoit trente-six ans qu'il servoit son Prince avec toute la fidelité possible: qu'il avoit eu pendant huit ans toute la confiance & tous les secrets de l'Empereur Louis le Débonnaire, & qu'il lui étoit bien rude de voir flétrir sa vieillesse par des soupçons aussi honteux que ceux qu'on sembloit avoir conçus de sa fidelité, & qui n'étoient que l'effet de la malice de quelques envieux. Mais il fallut obéir. L'Empereur le punissoit par-là de la résistance qu'il avoit faite dans le Concile de Pontion aux ordres du Pape, touchant la Primatie de l'Evêque de Sens. De plus, certains termes ambigus dont il avoit usé dans la Lettre qu'il écrivit aux Evêques ses Suffragans & aux Seigneurs du Roïaume, lorsque le Roi de Germanie étoit entré l'année d'auparavant en France avec son Armée, avoient extrêmement déplu à l'Empereur; car en termes couverts, mais que l'on entendoit bien, il l'y taxoit d'imprudence & d'ambition, & quoiqu'il exhortât les Evêques & les Seigneurs à secourir l'Etat, & de leurs prieres & des autres secours qu'ils pourroient fournir, neanmoins il faisoit assés entendre, que plûtôt que de se laisser ruiner, il falloit recevoir pour Maître celui qui se trouveroit le plus fort.

876.

Libellus Hincmar. ad Carol. Imp.

Enfin l'on voit par la conduite que l'Empereur tint durant tout ce Concile, que son intention en faisant plaisir au Pape, à qui il étoit redevable de l'Empire, étoit de commencer à abaisser la puissance des Evêques, qui pendant son Regne & celui de son pere, avoient pris un grand ascendant, & s'étoient attiré une grande autorité dans le Gouvernement de l'Etat. Il se voïoit Empereur, maître de l'Italie, beaucoup plus puissant que son frere le Roi de Germanie. Il étoit sûr du Pape, dont la puissance spirituelle, quand il voudroit la faire valoir, seroit toûjours un frein pour celle des Evêques François, qu'il voïoit volontiers brouillés avec les Légats, à l'occasion de la Primatie du Métropolitain de Sens. Ce furent-là les motifs qui obligerent Charles à humilier & à rendre souple l'Archevêque de Reims, le plus habile, mais en même-tems le plus fier & le plus hautain de tous les Prélats de France.

Ce Prince a dessein d'abaisser la puissance des Evêques.

Annales Fuldens.

876.

Mort du Roi de Germanie.

Annales Bertiniani.

Quelque ſuperiorité neanmoins que Charles eût alors, il crut devoir ménager le Roi de Germanie, & réſolut de faire la paix avec lui, pourvû qu'il ne fût pas obligé de lui rien rendre de ce qu'il avoit pris, & que ce Prince voulût le reconnoître pour Empereur. Dans ce deſſein, il lui envoïa vers la mi-Août deux Légats du Pape qui étoient reſtés à ſa Cour, Odon Evêque de Beauvais, & quelques autres, pour traiter avec lui, avec ſes enfans & avec les Evêques & les Seigneurs de Germanie. Mais comme ils étoient en chemin, ils apprirent la nouvelle de la mort de ce Prince, arrivée le vingt-huitiéme d'Août à Francfort. Cette nouvelle tira Charles d'inquiétude; car il ſçavoit qu'il faiſoit de grands apprêts de guerre, pour ſoûtenir ſes droits ſur la ſucceſſion de l'Empereur Louis II. ſon neveu, & ſur la qualité d'Empereur même, dont il étoit autant digne pour le moins que Charles.

Annales Fuldenſ.

Son caractere.

Monach. Sangall. l. 2. c. 15. & 16.

Un Auteur contemporain nous fait un éloge de Louis Roi de Germanie, que le reſte de l'Hiſtoire ne dément point; il y paroît par tout avec beaucoup de courage, de ſageſſe & de moderation. Charlemagne ſon aïeul, lui voïant, lorſqu'il n'avoit encore que ſix ans, beaucoup d'eſprit, & des manieres très-nobles, prédit qu'il ſeroit un jour un grand Prince. En effet, tandis que la France en-deçà du Rhin & de la Meuſe fut agitée de troubles continuels & de guerres civiles, il maintint toûjours ſes Sujets de la France Auſtraſienne & Germanique en paix & dans la ſoumiſſion. Il fut très-ſouvent en guerre avec les Barbares des environs du Danube, qui voulurent ſecouer le joug de la France; mais il les tint ſoumis au tribut & aux hommages qu'ils lui devoient. Il eut trois fils, qui étant devenus grands, lui firent de la peine; mais il les réduiſit & les ramena toûjours autant par ſon adreſſe que par ſa fermeté. Il pouvoit regarder la peine que lui firent ſes enfans comme la punition de celle qu'il avoit lui-même cauſée à ſon pere Louis le Débonnaire, dont la mort lui fut imputée, parce que ce Prince prit le mal dont il mourut en marchant avec une Armée dans un tems très-rude pour châtier ſa révolte. Après la mort de ſon pere, il ſuivit moins ſon antipathie que ſes veritables interêts, en s'uniſſant avec Charles ſon cadet contre leur aîné, qui vouloit les perdre tous deux. Délivrés de cet ennemi commun, ils furent enſemble tantôt bien, tantôt mal; tantôt en paix, tantôt brouillés; mais il porta toûjours la guerre

guerre dans le Païs ennemi, & ne l'eut jamais chés-lui. On le loue de beaucoup de pieté, & on ne lui reproche nulle part aucune débauche. Il étoit bien fait, de belle taille, d'un air mâle, mais affable, de belle humeur, de beaucoup d'esprit, bienfaisant, punissant avec peine & repugnance les plus grandes fautes, & rarement par la mort des coupables. Tel étoit Louis, dit d'abord dans l'Histoire Louis de Baviere, & depuis Louis de Germanie. Sous ce nom étoit compris un fort grand Païs; sçavoir, l'ancienne France au-delà du Rhin, la Saxe, la Thuringe, la Baviere, la Pannonie, le Païs des Grisons, sans ce qui étoit en-deçà du Rhin, & la partie du Roïaume de Lorraine qu'il avoit heritée de son neveu Lothaire, fils de l'Empereur Lothaire, & qu'il avoit cedée depuis à Louis II. Empereur son neveu: mais soit que ce Traité n'eût pas été executé, soit qu'après la mort de l'Empereur il s'en fût rendu maître de nouveau, il la possedoit quand il mourut.

876.

Ibid.

Partage de ses Etats entre ses trois fils

Annales Fuldens.
Annales Metens.

Ses trois fils Carloman, Louis & Charles entrerent par sa mort chacun en possession de la partie de son Etat, qu'il leur avoit assignée quatre ans auparavant dans la Diéte de Forcheim. Carloman l'aîné eut la Baviere, la Bohême, la Carinthie, l'Esclavonie, & tous les Païs dépendans de l Empire de France en descendant le Danube; c'est-à-dire, l'Autriche d'aujourd'hui, & une partie de la Hongrie. Louis eut la Franconie, la Saxe, la Frise, la Thuringe & la basse Lorraine, Cologne & quelques autres Villes sur le bord du Rhin. Charles appellé dans l'Histoire Charles le Gros ou Charles le Gras, eut l'Allemagne, & sous ce nom étoit compris tout ce qui est au-delà du Mœin jusqu'aux Alpes, & avec cela quelques Villes qui avoient été autrefois du Roïaume de Lorraine, mais qu'on ne nomme point. J'appellerai désormais Carloman Roi de Baviere, Louis Roi de Germanie, & Charles Roi d'Allemagne, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'Empire, où il fut élevé quelque tems après.

l'Empereur [illegible]

Ce partage avoit été si bien reglé par le feu Roi de Germanie, qu'il n'y eut aucune contestation entre les trois Princes. Mais l'Empereur dont l'ambition croissoit à proportion de sa puissance, voulut aussi avoir part à la succession, & rentrer en possession de la partie du Roïaume de Lorraine, dont les Peuples de cet Etat l'avoient rendu Maître autrefois, & que le Roi de Germanie l'avoit obligé de lui ceder. Son dessein étoit aussi de s'empa-

876. rer de Maïence, de Vormes, de Spire, & de toutes les Places qui sont sur le bord du Rhin du côté de France. Il n'eut donc pas plûtôt appris la mort de ce Prince, qu'il partit de Chiersi où il étoit, & alla à Metz. Il envoïa devant lui diverses personnes, pour gagner par argent & par promesse les plus considerables du Païs en sa faveur, & les engager à le reconnoître pour leur Souverain, comme ils avoient fait autrefois. Il changea neanmoins de pensée, & au lieu d'aller à Metz, il prit à gauche, & marcha à Aix-la-Chapelle, & delà à Cologne, aïant toûjours avec lui les Légats du Pape.

Louis de Germanie lui envoïe des Ambassadeurs.

Annales Bertiniani.

Il reçut-là une nouvelle fâcheuse, qui l'inquiéta beaucoup. C'est qu'une Flote de Normans de près de cent voiles étoit entrée dans la Seine. Il n'abandonna pas toutefois pour cela son entreprise, dans l'esperance que les Seigneurs & le Peuple du Païs ne seroient pas long-tems sans se donner à lui. Mais Louis de Germanie parut aussi-tôt vis-à-vis de Cologne de l'autre côté du Rhin avec une Armée de Saxons, du Thuringiens & de François de la France Germanique, pour tenir au moins les esprits en suspens; & ce fut aussi par la même raison qu'il envoïa à l'Empereur des Ambassadeurs, pour le prier de ne point envahir un Païs qui ne lui appartenoit point, & d'en user avec lui comme un oncle avec un neveu, qui l'honoroit fort; mais ils ne purent rien obtenir.

Il passe le Rhin avec son Armée.

Alors le Roi de Germanie ordonna dans son Camp des prieres, des jeûnes, & d'autres semblables exercices publics de pieté, pour attirer le secours de Dieu sur son parti. On en railla dans le Camp de l'Empereur, où l'on apprit cependant bientôt après avec quelque surprise, que l'Armée Germanique avoit passé le Rhin vers Andernac; ce qui marquoit que cette dévotion du Roi de Germanie n'étoit rien moins que l'effet de la crainte.

Quand ce Prince eut passé le Rhin, il fit cantonner sa Cavalerie en divers quartiers séparés pour la commodité des fourages, & envoïa de nouveau demander la paix à l'Empereur.

Charles reçut mieux les Ambassadeurs, qu'il n'avoit fait la premiere fois. Il leur fit entendre qu'il traiteroit volontiers avec son neveu, & qu'incessamment il lui envoïeroit les propositions qu'il avoit à lui faire.

l'Empereur tâche de l'amuser & de le surprendre.

C'étoit un artifice pour l'amuser & pour le surprendre: car dès la même nuit il partit sans bruit, & fit marcher ses Trou-

876.

pes, partagées en quantité de petits Corps, par des chemins écartés & très-difficiles, pour tomber ſur le Roi de Germanie, lorſqu'il y penſeroit le moins, & par les endroits où il ne devoit pas l'attendre.

Si-tôt qu'on s'apperçut à Cologne du mouvement de l'Armée, qui campoit ſous les murailles, Vilbert qui en étoit Archevêque, vint trouver l'Empereur, pour lui repreſenter les ſuites du deſſein qu'il prenoit, & le conjurer de prendre des penſées de paix; mais il ne fut pas écouté, & l'Armée ſe mit en marche.

Annales Bertiniani. Fuldenſes. Metenſes.

L'Archevêque rentra dans la Ville, & fit partir ſur le champ un Prêtre qui connoiſſoit parfaitement le Païs, pour donner avis à Louis de la marche & du deſſein de l'Armée Françoiſe. Ce Prêtre arriva heureuſement au Camp du Roi de Germanie, qui ramaſſa promptement le plus de Troupes qu'il lui fut poſſible, & envoïa ordre aux plus éloignées de s'avancer, & de le venir joindre en diligence. L'Armée de l'Empereur étoit de plus de cinquante mille hommes, celle du Roi de Germanie étoit moins nombreuſe, & il n'en avoit alors avec lui qu'une partie. Il réſolut cependant d'attendre l'ennemi, & de ſuppléer au petit nombre par l'avantage des poſtes dont il ſe ſaiſit, & il recommanda à tous ſes gens de mettre ſur leur habit quelque choſe de blanc, pour ſe reconnoître dans la mêlée.

Il l'attaque au Bourg de Megen.

L'Empereur en arrivant fut bien ſurpris de voir qu'on l'attendoit; cela ne l'empêcha pas de commencer l'attaque au Bourg de Megen.

Les Saxons défendoient ce poſte, & s'y maintinrent quelque tems: mais enfin accablés par le nombre, ils commencerent à plier; le Roi de Germanie étant accouru à cet endroit, fit avancer les Troupes Germaniques, qui prirent les François en flanc, & les enfoncerent. Le Comte Reginart qui portoit l'Etendart Imperial, fut tué dès la premiere charge avec pluſieurs autres des plus conſiderables Officiers, & il ſe fit là un grand carnage des François.

Ce mauvais ſuccès rebuta les Troupes Imperiales, à qui on avoit promis une victoire aſſurée, & le pillage d'un Camp ſurpris qui ne reſiſteroit point. La marche avoit été longue & rude par des chemins très-difficiles & par une pluïe continuelle. Les chevaux étoient laſſés & rebutés, & ne ſentoient plus l'éperon. Au contraire, ce premier avantage avoit animé les Troupes de

876.

Germanie, qui grossissoient à tous momens, & que leur Roi qui avoit pris à loisir son plan de défense, rangeoit en bataille à mesure qu'elles arrivoient. Tout étoit en ordre d'un côté, & de l'autre tout en désordre.

L'Armée Françoise est mise en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite.

Le Roi de Germanie pour ne pas laisser rallentir l'ardeur de ses Soldats, fit charger de tous côtés les François, qui plierent par tout. L'horreur des tenebres dans un païs inconnu augmentoit la consternation : en peu de tems toute l'Armée Françoise fut en déroute, & l'Empereur obligé de prendre la fuite pour n'être pas enveloppé.

Il convoque une Diéte à Saumouci.

Les Vivandiers de l'Armée & tout le bagage qui avoit suivi, embarrassant les défilés, arrêtoient les fuïards, & donnerent aux ennemis tout le tems de les joindre, & ils en firent un horrible massacre. On fit un grand nombre de prisonniers; les Païsans s'étant attroupés de toutes parts, tuoient ou dépouilloient tous ceux qui s'étoient écartés des grands chemins pour se sauver dans les bois & dans la campagne. Tout le bagage fut pris & pillé, & l'Empereur arriva presque seul au Monastere de S. Lambert sur la Meuse. Ce combat se donna à la fin de la nuit du huitiéme d'Octobre de l'an 876. & tel fut le succès d'une entreprise d'abord assés bien concertée & assés bien conduite, mais qui aïant été l'effet de beaucoup de mauvaise foi, ne devoit pas être plus heureuse. Le fruit de la victoire du Roi de Germanie fut la gloire d'avoir vaincu un ennemi beaucoup plus fort que lui; d'avoir maintenu la plus grande partie de ses Sujets dans l'obéïssance, & de s'être conservé cette partie du Roïaume de Lorraine qu'on vouloit lui enlever. Le jour de devant la bataille l'Empereur avoit envoïé à Heristal sur la Meuse l'Imperatrice, qui l'avoit suivi à l'Armée, & qui étoit enceinte. Elle ne s'y crut pas en sureté après la défaite, & voulut gagner Epternac au païs appellé aujourd'hui Luxembourg. La fraïeur la fit accoucher en chemin d'un fils qui mourut peu de tems après, & qui tout nouvellement né qu'il étoit, fut porté avec l'Imperatrice jusqu'au lieu que je viens de dire. L'Empereur l'y vint trouver pour la rassurer; & ensuite il convoqua une Diete pour le quinziéme jour d'après la saint Martin à Saumouci, maison Roïale proche de Laon, afin d'y déliberer sur la situation presente des affaires, qui lui causoit beaucoup d'embarras.

Ibid.

Conjonctures fâcheuses où il se trouve.

Une bataille perdue, & une grande Armée taillée en pieces,

l'union très-étroite des Rois de Germanie, de Baviere & d'Allemagne, une nombreuse Flotte de Normans dans la Seine, qui avoient pris Rouen, & par-dessus tout cela les Lettres pressantes que lui & l'Imperatrice recevoient de la part du Pape touchant le desordre des affaires d'Italie, où les Sarasins faisoient des ravages continuels, où le Duc de Benevent & les Grecs entretenoient des intelligences secretes avec ces Infideles, la défiance qu'on devoit avoir de plusieurs Seigneurs du Païs, sans parler des raisons qu'on avoit d'apprehender que le Roi de Baviere ne formât quelque dessein sur l'Italie, pour faire diversion en faveur du Roi Louis son frere, c'étoient les conjonctures embarrassantes où se trouvoit l'Empereur.

876. Verus Chronic. in Hist. Norman. Tom. III. Concil. Gall.

On ne délibera neanmoins à Saumouci que sur ce qui étoit le plus pressé; sçavoir sur les moïens d'écarter les Normans. L'Empereur leur envoïa un Seigneur nommé Conrad, & quelques autres, pour les engager à la paix; & cependant on fit marcher beaucoup de troupes de ce côté-là, qui les obligerent à se retirer, ou du moins qui empêcherent leurs courses. On remit les autres points à un autre tems. Une pleuresie dangereuse dont l'Empereur fut attaqué quelque tems après, & dont on crut qu'il mourroit, fit encore differer le remede de tant de maux pressans, & ce retardement les empira beaucoup.

On fait marcher des troupes contre les Normans.

La maladie de ce Prince donna de grandes inquiétudes au Pape; mais quand il le sçut guéri, il ne se passoit point de mois qu'il ne lui écrivît de nouvelles Lettres, & qu'il ne fit partir de nouveaux Envoïés, pour presser son départ; car l'Empereur lui avoit promis d'aller bientôt lui-même en Italie avec une armée.

Pour l'engager à le faire plus volontiers, il assembla un Concile à Rome au mois de Février, où il fit confirmer de nouveau l'élection de ce Prince, & son élevation à l'Empire, anathematisant tous ceux qui oseroient encore s'y opposer: & il lui envoïa une Palme benite, comme une marque anticipée de la victoire qu'il devoit remporter sur les ennemis de Dieu & de l'Eglise, s'il se hâtoit de venir les combattre.

877. Tom. III. Concil. Gall.

L'Empereur sur ces instances réïterées du Pape, résolut enfin de passer en Italie, & de conduire une Armée à Rome, pour réduire les Sarasins & le Duc de Benevent. Il tint pour cela une Diéte generale à Chiersi le premier de Juillet, dont le sujet principal fut la sûreté du Roïaume pendant son absence, tant con-

L'Empereur passe en Italie avec l'Imperatrice.

Capitula Caroli Calvi.

877. tre les entreprifes des Rois fes neveux, que contre les brouilleries qui pourroient arriver au-dedans même du Roïaume, foit durant fon voïage, foit après fa mort, en cas qu'il vînt à mourir en Italie, & il pria fortement les Seigneurs & les Evêques de n'en pas croire aifément la nouvelle, fur les bruits que fes ennemis ou quelques efprits brouillons pourroient exprès en faire courir. Il nomma de plus divers Seigneurs, Evêques & Abbés, pour compofer le Confeil de Louis fon fils pendant fon abfence. On voit clairement par les Actes de cette Diéte, combien l'autorité du Prince étoit alors partagée entre lui, les Evêques & les Seigneurs. Après la lecture de tous ces Actes, il congedia l'Affemblée, & fe difpofa à partir inceffamment pour l'Italie.

Le Pape s'avance au-devant de lui.

L'Imperatrice fut du voiage, & elle marcha avec un équipage magnifique. L'Empereur porta avec lui beaucoup d'argent; mais il menoit peu de Troupes, aïant feulement donné ordre à fes Généraux de le fuivre à petites journées avec le gros de l'Armée. En arrivant à Orbe au-delà du Mont-Jura, il rencontra l'Evêque Adalgaire qu'il avoit envoïé à Rome. Il reçut de cet Evêque une copie des Actes du Concile, où fon élection à l'Empire avoit été confirmée, & aïant appris que le Pape devoit s'avancer au-devant de lui jufqu'à Pavie, il y envoïa un de fes principaux Officiers, afin de donner ordre à tout ce qui feroit neceffaire pour le logement & la fûreté du Pape; mais l'Empereur & le Pape fe rencontrerent à Verceil, & delà ils allerent enfemble à Pavie.

Annales Bertiniani.

Le Roi de Baviere y entre avec une nombreufe Armée.

Ils n'y furent pas plûtôt arrivés, qu'ils eurent avis que Carloman Roi de Baviere entroit en Italie avec une nombreufe Armée.

L'Empereur qui avoit peu de Troupes avec lui, fut tellement épouvanté de cette nouvelle, qu'il partit auffi-tôt, repaffa le Pô, & fe retira à Tortone avec le Pape qui y couronna l'Imperatrice, & cette Princeffe après la cérémonie fe retira à Morienne.

L'Empereur & le Pape pafferent quelques jours à Tortone, en attendant les Troupes qui avoient ordre de s'y rendre fous le commandement du Duc Bofon, de l'Abbé Hugues, de Bernard Comte d'Auvergne, & de Bernard Marquis de Languedoc; mais c'étoit en vain qu'on les attendoit.

Confpiration contre l'Empereur.

L'Empereur ne fut pas plûtôt hors de France, que ces quatre

Seigneurs avec plusieurs autres conspirerent contre lui, soit qu'ils désapprouvassent l'expedition d'Italie, qui dégarnissoit la France, & lui ôtoit toutes ses meilleures Troupes, la laissant exposée aux courses des Normans & des Armées de Germanie; soit qu'ils eussent quelques interêts particuliers en vûe, comme la suite le fit voir, au moins à l'égard du Duc Boson, qui étoit beau-frere de l'Empereur, & que ce Prince avoit trop élevé & rendu trop puissant. Quoi qu'il en soit, & quels que fussent leurs motifs, ils demeurerent en France avec les Troupes; ce qui aïant beaucoup augmenté la fraïeur de l'Empereur & du Pape, l'un s'enfuit au plus vîte à Rome, & l'autre se retira vers Morienne, où l'Imperatrice étoit déja arrivée.

877.
Ibid.

Carloman reprend la route de Baviere.

Ce qu'il y eut en cela de bizarre, fut que tandis que l'Empereur fuïoit vers la France, sur la nouvelle de l'approche de l'Armée de Carloman, ce Roi lui-même reprit la route de Baviere avec précipitation, sur un faux bruit que l'Armée Françoise avec tous ses Généraux avoit joint l'Empereur, & que ce Prince avec le Pape venoit tomber sur lui, chacun se faisant peur l'un à l'autre, se donnant mutuellement, & prenant en même-tems l'allarme.

L'Empereur est empoisonné par un Medecin Juif.
Ibid.

Le sort de ces deux Princes fut encore semblable en un point; c'est que dans leur fuite ils tomberent tous deux malades à la mort; mais avec cette difference, que Carloman en réchappa, & que Charles mourut. Sa maladie n'étoit qu'une fiévre, dont le danger n'ôtoit pas toute esperance; mais un Medecin perfide, Juif de Nation, nommé Sedecias, en qui il avoit toute sa confiance, l'empoisonna par une poudre qu'il lui fit prendre comme un remede souverain contre son mal. Ce fut dans le chemin au passage du Mont-Cenis qu'il prit ce poison, & il en fut si mal quelques heures après, qu'il fut obligé de s'arrêter en un Bourg nommé Brios dans une chaumine de Païsan. L'Imperatrice s'y rendit de Morienne, & il y expira onze jours après avoir pris la potion empoisonnée, c'est-à-dire, le sixiéme d'Octobre, la seconde année de son Empire, la trente-huitiéme de son Regne & à l'âge de cinquante-quatre ans.

Son caractere.

Ce fut un Prince que tantôt son malheur, & tantôt son peu de conduite mirent plusieurs fois à deux doigts de sa perte. Tout prêt à succomber à sa mauvaise fortune, & n'aïant pas les qualités necessaires pour la surmonter, certaines conjonctures aussi

877. heureuses qu'imprévûes, le tiroient des mauvais pas où il s'étoit engagé. Il étoit moins brave qu'artificieux, d'un génie ambitieux & entreprenant, mais peu capable de bien soûtenir ses entreprises. Il ne se fit ni assés aimer, ni assés craindre de ses Sujets, dont les uns le méprisoient, les autres par compassion pour lui & par jalousie pour leurs égaux prenoient son parti. Son Regne aussi-bien que celui de son pere, fut le Regne des Evêques, qu'il commençoit cependant à ne plus tant ménager, depuis qu'il se vit Empereur. L'audace ou plûtôt la tyrannie des Seigneurs particuliers, dont les Comtés ou Gouvernemens devinrent hereditaires, augmenta beaucoup sous un si foible Regne. On le loue d'avoir aimé les Lettres & les Sçavans, & d'en avoir fait venir en France des Païs les plus éloignés, par les avantages qu'il leur faisoit. On le préfere même en cela à son aïeul Charlemagne ; mais c'est dans un Panegyrique qu'on lui adresse à lui-même. C'est apparemment à ces Sçavans qu'il favorisoit qu'il est redevable du nom de Grand, qu'on lui donne en divers anciens Monumens. Il survécut a tous ses freres & à plusieurs de ses neveux. Il fut le plus puissant de tous ces Princes, si l'on mesure sa puissance par la grandeur de ses Etats, & depuis lui, nul de la lignée de Charlemagne en France n'eut une domination aussi étendue. Il auroit pû par ce moïen rétablir la splendeur & la dignité de cette branche de la Maison Imperiale, s'il avoit eu le loisir de le faire, & en même-tems assés de courage, une fermeté, & une prudence proportionnée à la grandeur de son Empire.

Henrici Monachi Epist. ad Car. Imp. Vide Mabillon. in Analect. Tom. I.

Il est enterré à Nantua.

Après sa mort on embauma son corps dans le dessein de le transporter à S. Denys ; mais le poison y avoit causé une telle corruption, qu'on fut obligé de le mettre en terre à Nantua, Monastere du Diocese de Lyon dans la Bresse. Quelque tems après on transporta ses os à S. Denys ; on voit au moins son tombeau au milieu du chœur de cette noble & fameuse Abbaïe ; mais on convient que ce tombeau n'est pas de ce tems-là.

Annales Bertiniani. Metenses.

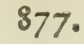
Louis son fils est déclaré son Successeur.

Charles avant que de mourir, avoit mis entre les mains de l'Imperatrice un Acte scellé de son Sceau, par lequel il déclaroit son Successeur Louis son fils, qui lui étoit resté seul de tous ses enfans mâles. Il joignit à cet Acte l'épée qu'on appelloit l'épée de S. Pierre, sans doute parce qu'elle avoit été benite & donnée par le Pape, & il ordonna qu'on la ceignît au Prince son fils, lorsqu'en

Annales Bertiniani



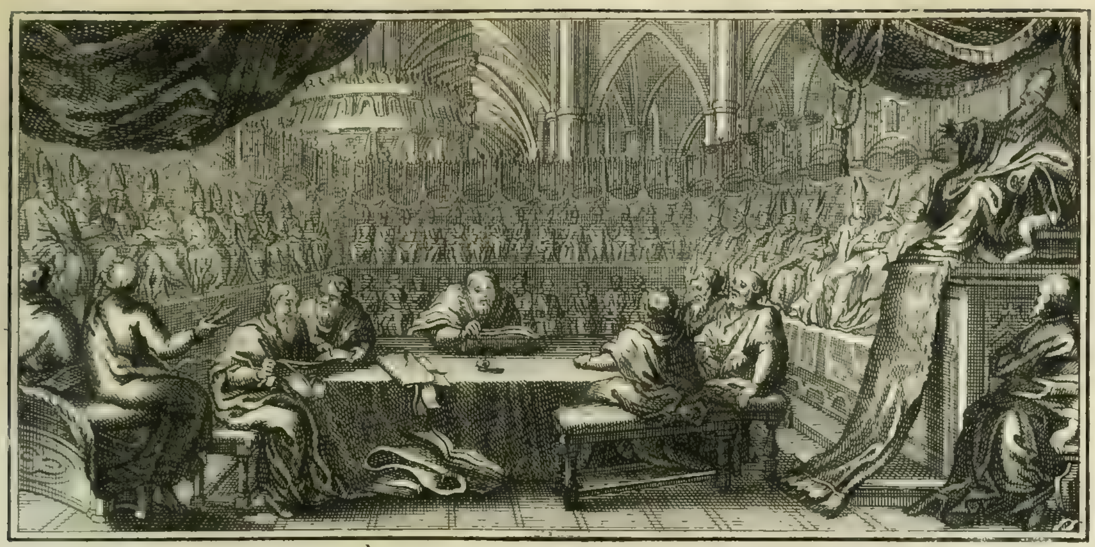
Charles le Chauve dans son Trosne.

qu'on le declareroit Roi; ſoit que ce fût une coûtume déja établie d'en uſer ainſi, ſoit que ce fût une dévotion particuliere de 877.  Charles envers S. Pierre & envers le S. Siege. Outre cette épée il confia encore à l'Imperatrice le Manteau Roïal, la Couronne & le Sceptre, en lui donnant ordre de retourner en France ſi-tôt qu'elle l'auroit vû expirer, & de mettre inceſſamment ſon fils en poſſeſſion de toutes ces marques de la dignité Roïale.



SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS LE BEGUE.

DEsseins des grands Seigneurs de l'Etat. L'Imperatrice se joint à eux. Ils commettent de grands désordres. Louis se retire à Compiegne. Il y est sacré & couronné Roi par Hincmar. Le Pape traite avec les Sarasins, & se soumet à un tribut. Lambert Duc de Spolete prétend à l'Empire. Il marche droit à Rome. Il exige au nom du Roi de Baviere le serment de fidelité des Seigneurs Romains. Carloman tâche de mettre le Pape dans ses interêts. Le Pape publie un Manifeste, & se retire en France. Il invite Carloman à se trouver avec les Rois ses freres au Concile de Troïes. Ouverture de ce Concile. Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques. Louis le Begue y est sacré de la main du Pape. Le Pape refuse de sacrer la Reine Adelaïde. Il excommunie quelques Seigneurs rebelles. Bernard Marquis de Languedoc est declaré ennemi de l'Etat. Promesse que le Pape fait au Duc Boson. Le Roi envoie des Ambassadeurs à Louis Roi de Germanie. Lettre de Louis au Roi. Entrevûe des deux Rois. Articles du Traité conclu entre eux. Révolte du Marquis de Languedoc. Mort de Louis le Begue. Fâcheuse situation des affaires. Prétentions de Louis de Germanie & de Hugues bâtard de Lothaire Roi de Lorraine, & de Valdrade. Factions dans l'Etat. La Noblesse de quelques Provinces est convoquée à Meaux. Il se fait une Assemblée à Creil. L'Assemblée de Creil offre à Louis de Germanie la Couronne de France. Ce Prince l'accepte. Il fait un Traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux. Hugues bâtard se veut faire reconnoître Roi de Lorraine. Résolution des Seigneurs fideles touchant la succession.


Le Pape fait l'Ouverture du Concile de Troyes.

HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS LE BEGUE.


LA conſpiration des grands Seigneurs de l'Etat un peu avant la mort de Charles le Chauve, & la conduite qu'ils tinrent immediatement après à l'égard du Prince Louis, montrerent aſſés clairement deux choſes. La premiere, qu'ils vouloient aſſûrer à leur famille le Domaine des Villes, des Comtés, des Duchés dont ils étoient en poſſeſſion : & la ſeconde, qu'ils avoient deſſein de diminuer autant qu'il leur ſeroit poſſible l'autorité du Souverain pour ne lui en laiſſer preſque plus que le vain titre. 877.

877.

Les principaux de ces Seigneurs étoient Boson Frere de l'Imperatrice, Duc ou Vice-Roi d'Italie, qui avoit encore d'autres Gouvernemens en France, & en particulier celui de Vienne. Après Boson, un des plus considerables étoit Hugues, toûjours nommé par les Historiens de ce tems-là Hugues l'Abbé *. Il étoit fils de Conrad dont il est parlé quelquefois dans notre Histoire, qui étoit frere de l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve. Hugues avoit toûjours été très-puissant & très-consideré dans l'Etat, comme un homme d'une prudence singuliere. Le fameux Abbé Loup de Ferriere lui donne en lui écrivant la qualité de premier des Abbés de France †. Il avoit été nommé à l'Archevêché de Cologne, sans être encore ni Prêtre ni Diacre; mais l'épée & le casque lui convenoient mieux que la crosse & la mitre. Il succeda à Robert le Fort dans le Gouvernement des Païs d'entre la Seine & la Loire, pour les défendre contre les Normans, & fut depuis ce tems-là un des plus fameux Généraux des Armées de France. La qualité d'Abbé n'étoit point alors incompatible avec cet Emploi.

* Hugo Abbas.

Annales Metenses.

[illegible]

† Abbatum summo.

Enfin, deux autres Seigneurs sont encore nommés dans l'Histoire à la tête de ceux qui avoient conspiré contre Charles le Chauve, & qui refuserent de mener leurs Troupes en Italie; sçavoir, Bernard Comte d'Auvergne, & un autre Bernard Marquis de Gothie, c'est-à-dire, Gouverneur du Languedoc, auquel on donnoit encore le nom de Gothie, à cause qu'il avoit été longtems possedé par les Visigots.

Ce nom se donnoit aussi par la même raison à la Marche ou Frontiere d'Espagne, & à ce que nous appellons aujourd'hui la Catalogne; mais c'étoit du Languedoc que ce Bernard dont il s'agit, étoit Marquis, c'est-à-dire, Gouverneur de cette Marche ou Frontiere de France.

L'Imperatrice se joint avec eux.

L'Imperatrice Richilde, quoiqu'elle n'eût pas été de la conjuration contre l'Empereur, s'unit cependant après la mort de ce Prince avec ces Seigneurs. Le Prince Louis n'étoit pas son fils, mais il l'étoit d'Irmintrude premiere femme de Charles le Chauve, & il fut heureux de ce que Richilde femme très-habile & très-intriguante, avoit perdu le fils dont elle accoucha après la défaite d'Andernac: car elle lui auroit sans doute fait tomber la Couronne, & elle en seroit venue à bout d'autant plus aisément, que Louis étoit très-infirme; qu'il n'avoit aucunes belles quali-

877.

Annales Bertiniani. Regino.

tés qui le rendissent recommandable, & qu'un défaut de langue qui lui fit donner le surnom de *Begue*, le rendoit assés méprisable aux Seigneurs François. Elle avoit déja pris de bonnes mesures pour cela, aïant fait Boson son frere le plus puissant Seigneur de France, non seulement par les grands Emplois qu'elle lui avoit fait donner, mais encore par le mariage qu'elle lui fit contracter avec Hermengarde fille de l'Empereur Louis II. Ce mariage attachoit aux interêts de Boson & aux siens tous ceux qui avoient quelque liaison avec cette Famille Imperiale, & principalement l'Imperatrice douairiere Ingelberge, dont j'ai déja fait connoître l'esprit & l'habileté. Au défaut du fils de Richilde, Boson profita de ces avantages, & ne crut rien de trop grand pour lui, non pas même une Couronne. Son ambition fut assés heureuse, pour parvenir jusques-là avec le tems.

Ils commettent de grands desordres. Annales Bertiniani.

L'Imperatrice étant rentrée en France, se joignit à son frere & aux autres Seigneurs, qui pour se rendre redoutables à Louis, s'étoient confédérés, & commettoient de grands désordres. Ils s'étoient avancés jusqu'en Champagne, & tinrent une Assemblée avec l'Imperatrice en un lieu appellé Mont-Vitmar*.

Louis cependant si-tôt qu'il eut sçu la mort de son pere, partit d'Orreville, Maison de plaisance entre Arras & Amiens vers la riviere d'Aulthie où il étoit alors. Il prit le chemin de S. Denys, où l'on lui avoit mandé d'abord qu'on apporteroit le corps de l'Empereur, & que l'Imperatrice & les principaux Seigneurs s'y devoient rendre. Il fit avant que de partir & pendant la route, de grandes liberalités à ceux qui se trouverent auprès de sa personne, donnant aux uns des Abbaïes, aux autres des Gouvernemens, aux autres des Terres, afin de se les attacher.

Louis se retire à Compiegne.

Il n'étoit pas encore fort avancé, lorsqu'on lui vint dire qu'on avoit changé de résolution pour la sepulture du Roi, & qu'il étoit déja enterré à Nantua : mais il fut bien surpris d'apprendre la mauvaise disposition des Seigneurs & de l'Imperatrice à son égard, & qu'ils lui faisoient un crime de la disposition qu'il avoit faite de plusieurs Abbaïes & Gouvernemens sans leur participation. Cet avis lui fit quitter sa route, & il se retira à Compiegne.

Il y fut quelque tems. Il y apprit que l'Imperatrice & les Sei-

* Mons-Vvitmari. C'est apparemment Mont-Aymar, aujourd'hui le Montanner, entre Châlons & Etauge sur le chemin de Paris.

gneurs étoient assemblés à Mont-Vitmar, d'où il vit aussi-tôt
877. après arriver des Envoïés. On ne dit point quelles propositions ils lui firent. Il les renvoïa avec quelques personnes de son Conseil, pour traiter avec l'Imperatrice. Apparemment elle ne vit pas encore les choses disposées à réussir en faveur de son frere. Elle se défia peut-être de la sincerité & de l'intention des Seigneurs confédérés; de sorte qu'elle & eux de commun accord résolurent d'aller trouver Louis à Compiegne, & de continuer leur Assemblée à Chêne *, Maison Roïale dans la forêt voisine.

* Casnus.

Il y est sacré & couronné Roi par Hincmar.

Ibid.

La résolution y fut prise de reconnoître Louis pour Roi. Chacun fit ses demandes, que Louis accorda. Le jour de S. André l'Imperatrice lui mit entre les mains l'Acte, par lequel l'Empereur son pere le déclaroit son Successeur à la Couronne de France. Elle lui donna l'épée de S. Pierre, la Couronne, le Sceptre, le Manteau Roïal, & il fut sacré & couronné à Compiegne au commencement de Decembre, par Hincmar Archevêque de Reims. Les Evêques, les Abbés, les Seigneurs, tous les Vassaux de la Couronne lui firent serment de fidelité, & il jura pareillement de conserver leurs privileges dans leur entier, & de ne manquer à rien de ce qu'il leur avoit promis.

Le Pape traite avec les Sarasins, & se soumet à un tribut.

Comme les affaires d'Italie dépendoient beaucoup de celles de France, la mort imprévûe de l'Empereur, & les suites qu'elle eut dans le Roïaume, jetterent le Pape dans de grandes inquiétudes. Il avoit compté sur une Armée de François, pour éloigner de Rome les Sarasins, & pour reprimer les violences des Ducs & des Comtes voisins de Rome, & à la veille de recevoir ce secours, il s'étoit vû hors d'esperance de l'obtenir. Cette conjoncture fâcheuse redoubla l'audace des Sarasins & des esprits brouillons; les Sarasins vinrent jusqu'aux portes de Rome, & le Pape fut obligé de traiter avec eux, & de se soumettre à un tribut, pour les empêcher de ruiner entierement les environs de la Ville, & peut-être de se saisir de la Ville même. Mais il n'avoit pas moins à craindre des Seigneurs Chrétiens d'Italie, que des Sarasins mêmes.

Ep. 8. variæ Joan. Papæ.

Lambert Duc de Spolete prétend à l'Empire.

Ces Seigneurs étoient pour la plûpart des descendans de ces Ducs Lombards, que Charlemagne avoit laissés en possession de leurs Duchés, lorsqu'il s'empara du Roïaume de Lombardie. Lambert Duc de Spolete, & Adelbert Marquis de Toscane étoient les plus mutins de tous après Adalgise Duc de Benevent,

877.

qui venoit d'être assassiné par ses parens mêmes. Lambert portoit son ambition jusqu'à prétendre à l'Empire ; & dès qu'il sçut l'extrêmité de la maladie de l'Empereur, il pensa à se saisir de Rome. Le Marquis de Toscane le soûtenoit de toutes ses forces, & ils avoient envoïé à Tarente demander du secours aux Sarasins, pour les aider dans ce dessein.

D'autre part Carloman Roi de Baviere avoit aussi ses prétentions sur la Couronne Imperiale & sur le Roïaume d'Italie. Il y avoit un parti considerable, plusieurs Seigneurs lui aïant voué leur service, lorsqu'il parut sur la Frontiere avec son Armée un peu avant la mort de Charles le Chauve. Si-tôt qu'il l'eut apprise, il écrivit au Pape, pour lui recommander ses interêts, & lui demander s'il ne seroit pas bien reçu à Rome, en cas qu'il y allât.

Ibid.

Il marche droit à Rome.

Lambert devoit peu esperer de l'emporter à force ouverte sur un tel concurrent. C'est pourquoi il eut recours à l'artifice, & se déclara hautement pour Carloman même. Il assembla une Armée : il y reçut tous les factieux, tous les exilés, tous les ennemis du Pape, & marcha droit à Rome.

Ibid.

Le Pape ne vouloit ni de Carloman ni de Lambert, & tout son penchant étoit pour le Roi de France, qu'il avoit conjuré de passer au plûtôt en Italie avec une Armée : mais ni la santé de ce Prince, ni l'état de ses affaires, ne lui permettoient pas de sortir du Roïaume.

Il exige au nom du Roi de Baviere le serment de fidelité des Seigneurs Romains.

Dans cette extrêmité, le Pape dénué de tout secours & de tout ce qui eût été necessaire pour soûtenir un siege, n'osa refuser l'entrée de Rome au Duc de Spolete, qui y commit mille désordres. Le Pape même fut arrêté & étroitement gardé ; & enfin ce Duc voïant qu'il n'avançoit rien par ses mauvais traitemens, & que le Pape ne se résoudroit jamais à lui déferer la Couronne Imperiale, il agit conformément au dessein qu'il n'avoit eu jusqu'alors qu'en apparence ; & il résolut de le faire réussir, ne pouvant faire mieux : c'étoit de faire tomber la Couronne Imperiale au Roi de Baviere. Il exigea au nom de ce Prince le serment de fidelité des Seigneurs Romains. Après cela il sortit de Rome, & lui ou les autres partisans de Carloman soumirent à ce Prince le Roïaume de Lombardie. L'Histoire parle fort obscurément sur ce fait ; mais plusieurs Lettres du Pape à Carloman, & d'autres Monumens de ce tems-là le supposent, & ne laissent aucun lieu d'en douter.

Epist. 171. Chronic. Casauriense, &c.

877.

[illegible] de [illegible] dans ses [illegible].

Si Carloman fût entré en Italie dans ces conjonctures avec une bonne Armée, il auroit obligé le Pape à le couronner Empereur; mais il n'étoit pas encore rétabli de la grande maladie, dont il avoit été attaqué presque en même-tems que le feu Empereur. Il avoit de plus toûjours de l'occupation du côté du Danube & de la Bohême, à cause des révoltes continuelles des Esclavons; de sorte qu'il se contenta d'envoïer des Ambassadeurs au Pape, pour tâcher de le mettre dans ses interêts. Le Pape fit une réponse assés favorable, & dit qu'il seroit toûjours très-attaché à ce Prince. Il fit même entendre aux Ambassadeurs, que son dessein étoit de se refugier dans les Etats de leur Maître, en cas que la persecution du Duc de Spolete l'y obligeât. Mais il paroît que son inclination étoit toûjours du côté de la France, & de faire Louis le Begue Empereur.

Le Pape publie un M[illegible], & se reti[illegible] France.

Il y avoit déja long-tems qu'il cherchoit l'occasion de s'évader de Rome, & de gagner les Etats de ce Prince. Mais le Duc de Spolete & le Marquis de Toscane gardoient si bien tous les passages, qu'il lui eût été impossible de passer par terre. Il résolut de faire le voïage par mer, & s'étant assuré d'un Vaisseau, il écrivit au Duc de Spolete qu'il étoit prêt à partir pour la France; qu'il iroit de là s'aboucher avec le Roi Carloman; qu'il se donnât bien de garde de rien entreprendre pendant son absence contre les interêts de l'Eglise Romaine, ni de faire aucuns ravages sur les terres qui en dépendoient, & que s'il le faisoit, il seroit aussi-tôt excommunié.

Le Pape avant que de partir, envoïa par tout une espece de Manifeste, où il décrivoit les violences commises par le Duc de Spolete contre sa Personne & contre les Sujets de l'Eglise. Il écrivit aussi à Louis le Begue pour l'avertir du dessein qu'il avoit pris de se refugier en France, & d'y tenir un Concile, où il inviteroit les trois Rois de Germanie, pour lesquels il lui adressoit aussi des Lettres sur ce sujet.

Il invite Carlom[illegible] à se [illegible] avec [illegible] R[illegible] freres au Con[illegible]e de Troies.

Il aborda à Genes, & écrivit de là au Roi de Baviere, pour le prier de ne pas trouver mauvais de ce qu'il ne se retiroit pas dans ses Etats, comme il l'avoit d'abord projetté, n'aïant pu le faire, d'autant que tous les passages lui avoient été fermés par ses ennemis. Il l'invitoit dans sa Lettre à se trouver avec les Rois ses freres au Concile qui devoit bientôt s'assembler à Troyes, afin de déliberer ensemble sur les moïens de délivrer l'Eglise de l'op-

878.

Ibid.

pression

preſſion où elle étoit, & Rome du danger où elle ſe trouvoit de tomber entre les mains des Sarafins. 878.

Ouverture de ce Concile.

De Genes le Pape vint débarquer à Arles, d'où le Duc Boſon avec ſon épouſe Hermengarde, le conduiſit à Lyon. Il s'y arrêta, & envoïa donner avis de ſon arrivée au Roi, que les Envoïés trouverent malade à Tours. Ce Prince fit partir auſſitôt quelques Evêques pour aller ſaluer le Pape de ſa part, & le défraïer dans ſa route. Ils le conduiſirent à Troïes, & à la priere qu'ils lui en firent de la part du Roi, il y fit l'ouverture du Concile peu de tems après.

Annales Bertiniani.

Il s'y fait divers Canons en faveur des Evêques.

Ce fut le treiziéme d'Août, & le Pape commença par y renouveller l'excommunication qu'il avoit déja fulminée contre Lambert Duc de Spolete, & contre Adalbert Marquis de Toſcane. Les Evêques y ſouſcrivirent; mais ce fut à condition que le Pape excommunieroit generalement tous les uſurpateurs des biens des Egliſes: ces uſurpations étoient alors un mal commun par tout. Il ſe fit divers Canons en faveur des Evêques dans ce Concile, & le premier eſt remarquable.

Tom. III. Concil. Gall.

Can. 1.

Il y eſt ordonné ſous peine d'excommunication, à toutes les Puiſſances du monde, non ſeulement de rendre aux Evêques l'honneur qui leur eſt dû; mais encore il eſt fait défenſe à quiconque, de s'aſſeoir en leur preſence, qu'ils ne commandent de le faire. Il n'y a gueres d'apparence que ce Canon ait été executé dans toute ſon étendue.

Nonobſtant l'empreſſement que le Pape avoit de voir à ce Concile les Evêques & les trois Rois François de Germanie, ni les uns ni les autres n'y parurent. Il y avoit toûjours peu d'intelligence entre la branche des Rois de France & celle des Rois de Germanie, & Carloman plus encore que ſes deux freres, voïoit le Pape en France avec chagrin, aïant eſperé de l'avoir en Baviere, & de l'y engager à le couronner Empereur.

Louis le Begue y eſt ſacré de la main du Pape.

Le Roi un peu rétabli de ſa maladie ne ſe trouva au Concile qu'au commencement de Septembre, & s'y fit ſacrer de la main du Pape. Quelques-uns de nos Hiſtoriens modernes ſans avoir aſſés examiné la choſe, ont dit hardiment que Louis le Begue fut en cette occaſion couronné Empereur par le Pape, & le mettent par cette raiſon au nombre des Empereurs; mais ils ſe ſont trompés. Il fut ſeulement couronné Roi de France, à l'exemple de Pepin ſon triſaïeul, qui après avoir reçu l'onction

878.

Ioan. *Papæ* VIII. Epist. 47. & aliis. Epist. 71. Hincmar. apud Flodoard. L. 3. c. 19. apud Sirmond. in notis ad Concil. Gall. Tom. III.

& la Couronne Roïale de S. Boniface Archevêque de Maïence, voulut encore recevoir l'un & l'autre de la main du Pape Etienne III. La chose est certaine par les Lettres que le Pape écrivit à Louis le Begue après cette ceremonie : il ne lui donne dans ces lettres que le nom de Roi; & dans une autre qu'il écrivit à Louis & à Carloman, tous deux fils de Louis le Begue, il donnoit à Charles le Chauve leur aïeul la qualité d'Empereur, & à Louis leur pere celle de Roi seulement. L'Archevêque Hincmar dans plusieurs de ses Lettres n'appelle ces deux Princes que les fils du Roi Louis, & non pas de l'Empereur Louis. Enfin Louis le Begue lui-même dans une Chartre en faveur de l'Eglise de Nevers, datée du quatriéme des Ides de Septembre, c'est-à dire, trois jours après la ceremonie de son Couronnement, ne prend que la qualité de Louis Roi par la misericorde de Dieu, & non celle d'Empereur. Il est donc certain qu'en cette occasion il ne reçut ni la dignité ni la Couronne Imperiale, & qu'il ne fut jamais Empereur.

Le Pape n'avoit garde de lui donner en France la Couronne de l'Empire. Il auroit voulu qu'il la fût venu prendre à Rome, & l'y attirer par ce moïen avec une Armée. Il fit même paroître en plus d'une occasion dans ce Concile, le peu de consideration qu'il avoit pour ce Prince, dont il voïoit la foiblesse de ses propres yeux. Louis le pria de confirmer par son autorité Pontificale, l'Acte par lequel le feu Empereur son pere l'avoit déclaré son Successeur au Roïaume de France. » Volontiers, lui répon-
„ dit le Pape; mais à condition que vous confirmerez aussi la dona-
„ tion & l'union que l'Empereur votre pere a faite de l'Abbaïe de
„ S. Denys à l'Eglise Romaine; » & comme le Roi le refusa, il refusa aussi le Roi. Plusieurs crurent que cette prétendue donation de l'Abbaïe de S. Denys avoit été fabriquée par quelques Evêques, & par quelques-uns des Ministres du Roi, chagrins de ce

Annales Bertiniani ad an. 878.

que ce Prince l'avoit donnée à l'Abbé Gauslin, aussi-tôt après qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur; & que par jalousie contre cet Abbé, & à dessein de faire leur cour au Pape, dont le Duc Boson entre autres ménageoit fort les bonnes gra-

Ibid.

ces, ils vouloient la faire unir à l'Eglise de Rome. Le Pape refusa encore au Roi une autre chose dont le refus dut lui être extrémement sensible.

Après la ceremonie du Couronnement, le Roi invita le Pape

à le venir voir en une Maiſon Roïale qu'il avoit auprès de Troies. Il l'y regala magnifiquement, lui fit tous les honneurs imaginables, & lui auſſi-bien qu'Adelaïde ſon épouſe, le comblerent d'amitiés & d'honnêtetés, & lui firent de magnifiques preſens. 878.

Le Pape refuſe de ſacrer la Reine Adelaïde.

Quand il fut retourné à Troïes, le Roi lui envoïa un Seigneur de ſa Cour, pour le prier de vouloir bien prendre un jour pour ſacrer & couronner de ſa main la Reine Adelaïde. Le Pape s'en défendit, & pria le Roi de ne le point preſſer là deſſus. L'Hiſtoire ne marque point en cet endroit la cauſe de la difficulté que faiſoit le Pape : mais il eſt hors de doute que c'étoit celle que je vais dire.

Lorſque Louis le Begue vers l'an huit cens ſoixante-deux ſe fut revolté contre le Roi ſon pere, & qu'il ſe fut refugié en Bretagne, il y épouſa Anſgarde, dont il eut deux fils, Louis & Carloman. Ce mariage s'étoit fait contre la volonté du Roi, qui dans la ſuite obligea ce Prince à repudier Anſgarde, & à épouſer Adelaïde. Ce ſecond mariage fut regardé par le Pape comme illegitime, apparemment Anſgarde vivoit encore au tems dont je parle. Louis & Carloman ſortis de ce premier lit, avoient leur parti à la Cour ; ils prétendoient au Trône, & ils y parvinrent en effet. C'eſt-là ce qui empêcha le Pape de couronner Adelaïde.

Il excommunie quelques Seigneurs rebelles.

Le Duc Boſon dont le credit avoit été ſi grand ſous le Regne de Charles le Chauve par le moïen de l'Imperatrice Richilde ſœur de ce Duc, n'étoit pas moins puiſſant ſur l'eſprit de Louis le Begue. Frere d'une Imperatrice, gendre de l'empereur Louis II. il vouloit auſſi être beaupere d'un Roi. Il avoit déja aſſurance qu'une de ſes filles épouſeroit Carloman un des deux fils du Roi, & leur mariage ſe fit en effet à Troïes le jour d'après la fin du Concile. Ce Duc & ſa femme Hermengarde étoient très-bien dans l'eſprit du Pape. Le refus du Couronnement d'Adelaïde fut apparemment l'effet de leur intrigue. Neanmoins le Pape pour adoucir ce refus, & pour paroître entrer beaucoup dans les interêts du Roi, excommunia quelques Seigneurs rebelles, qui faiſoient de grands deſordres dans le Roïaume, & entre autres Hugues, fils de Lothaire mort depuis long-tems Roi de Lorraine, qui l'avoit eu de Valdrade ſa Maîtreſſe, & qui fut cauſe de tant de maux ſous le Regne de ce Prince.

Bernard Marquis du Langue[illegible] déclaré ennemi [illegible]

Un autre rebelle, c'étoit Bernard Marquis du Languedoc, fut auſſi déclaré ennemi de l'Etat, & ſes Gouvernemens furent donnés à divers Seigneurs. Un frere de ce Marquis quelques mois

878. auparavant s'étoit saisi d'Evreux, & faisoit de là des ravages dans tout le païs. D'un autre côté le Comte du Mans nommé Gosfrid, faisoit faire impunement des courses par ses enfans, aussi séditieux que lui, dans les Provinces voisines de son Gouvernement, où ils s'étoient emparés de plusieurs Châteaux : mais par l'appui qu'il avoit à la Cour & dans le Conseil, il en fut quitte pour venir demander pardon au Roi, avec qui il étoit convenu de lui remettre entre les mains les Places dont il s'étoit saisi ; mais à condition que le Roi les lui rendroit, pour les tenir désormais à foi & hommage. Les courses des Normans qui recommencerent alors entre la Seine & la Loire, & l'apprehension qu'on eut de la revolte des Bretons, obligeoient à avoir ces condescendances. Ce dernier motif fut une raison particuliere pour laisser le crime de Gosfrid impuni. Il avoit beaucoup de credit en Bretagne. Il promit de faire en sorte que les Bretons ne rompissent pas la paix. Il le fit en effet, & les arrêta pendant quelque tems ; mais & lui & eux oublierent bientôt leur promesse.

Fin du Concile.

Le Pape termina le Concile de Troïes par un discours, où il exhorta les Prélats François à lui procurer un prompt secours contre les Sarasins & contre les autres ennemis du S. Siege en Italie. Il adressa aussi la parole au Roi sur ce sujet, & le pria de lui dire franchement, s'il étoit en état ou non, de lui accorder ce qu'il lui demandoit.

On ne dit point ce que le Roi répondit, mais le Pape vit bien par la connoissance qu'il eut de l'état des affaires en France, qu'il n'avoit rien à attendre de ce côté-là.

Promesse que le Pape fait au Duc Boson.

Il partit, & fut reconduit en Italie par le Duc Boson & par Hermengarde jusqu'à Pavie avec de grandes précautions, à cause des embuscades que le Duc de Spolete lui tendoit, & ils n'omirent rien pour augmenter l'amitié & l'attachement que ce Pontife avoit pour eux. Sous un Roi plus éclairé ou plus absolu que n'étoit Louis le Begue, cette application du Duc à mettre le Pape dans ses interêts, auroit été suspecte, & auroit peut-être été punie. Mais quand le Prince craint ses Sujets, il cesse d'en être craint lui-même. Il n'ose plus rien, & eux osent tout. Pendant le voïage le Pape & le Duc prirent des mesures pour exclure le Roi de Baviere du Roïaume d'Italie, & le Pape promit au Duc de se servir de toute son autorité, pour l'en mettre en possession.

Annales Bertiniani ad an. 878. Epist. Joan. VIII.

Annales Fuldenses.

Cependant le Conseil du Roi voïant que les Normans recommençoient leurs descentes ; que les Bretons pensoient à secouer le joug, & se défiant de la fidelité de plusieurs Comtes & Seigneurs puissans dans l'Etat, lui persuada de faire une paix solide & durable avec les Rois de Germanie, Carloman, Charles & Louis ses cousins ; & comme Louis étoit celui des trois avec qui il avoit le plus d'affaires à démêler, à cause des anciennes contestations sur le Roïaume de Lorraine, il lui envoïa des Ambassadeurs, pour lui proposer de faire entre eux un accord sur les prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre.

878.

Le Roi envoie des Ambassadeurs à Louis Roi de Germanie.

Ces Ambassadeurs revinrent quelque tems après le départ du Pape, & assûrerent le Roi qu'ils avoient trouvé le Roi de Germanie très-disposé à la paix, & ce Prince le lui témoigna lui-même par la Lettre suivante, qui étoit pleine de cordialité.

Lettre de Louis au Roi.

Annales Bertiniani.

A *Mon très-cher frere & intime ami le très-glorieux Roi des Gaules, d'Aquitaine & d'Espagne *, Louis Roi des François **. Que la Grace, la Paix & la Victoire vous soient accordées par le Ciel. Mon très-cher frere, qui êtes du même Sang que moi, qui portez le même nom que moi, & qui êtes une partie de mon ame, je vous conjure, que sans avoir nul égard aux querelles & à l'inimitié que des hommes interessés & méchans fomentoient entre votre pere & le mien, nous nous aimions d'une amitié Chrétienne, & telle qu'elle doit être entre des personnes si proches ; qu'en tems de paix & en tems de guerre on nous trouve toûjours unis & fideles l'un à l'autre ; & qu'on ne nous regarde jamais comme deux Princes, mais comme un seul. Par-là nous ôterons à nos Vassaux l'occasion de s'élever & de s'agrandir par nos dissensions & nos pertes, & à nos ennemis & aux Etrangers le sujet de triompher de la ruine de nos Roïaumes. Afin d'affermir cette alliance entre nous, je vous envoie pour gage de mon amitié, un cheval plus estimable par sa force & par sa vîtesse, que par sa taille & sa beauté : la selle est comme celle dont je me sers ; & tout le present vous fera connoître, que je préfere le bon & l'utile au luxe & à la splendeur. Je vous envoie aussi un fort beau Pavillon ; lorsque vous l'aurez fait tendre*

Formulæ Antiquæ Alsaticæ.

* Louis le Begue est appellé Roi d'Espagne, à cause qu'il étoit Maître du Languedoc, que l'on appeloit encore quelquefois du nom d'Espagne, parce qu'il avoit été possedé long tems par les Visigots d'Espagne, ou plus vraisemblablement, parce que la Catalogne étoit encore sous la Domination de Louis le Begue.

** Louis de Germanie s'intitule Roi des François, parce qu'il étoit Maître de la France Orientale

878. *dans votre Palais, sa seule vûe, dans le tems que vous tiendrez votre Conseil, arrêtera les langues malignes des Conseillers mal intentionnés, qui aïant devant les yeux ce que je vous offre, & dont vous paroîtrez faire estime, ils seront convaincus de mon attachement pour vous, & de votre affection pour moi. Enfin, comme votre vie m'est chere, je vous envoie des Aromates, diverses compositions, & des remedes : leur odeur, leur saveur, leur usage pourront vous faire quelque plaisir, contribuer à prolonger vos jours, & vous engager à m'aimer constamment, comme je le meriterai par mon amitié reciproque.*

Entrevûe des deux Rois.

Louis le Begue après le rapport des Ambassadeurs, & sur la Lettre du Roi de Germanie, partit de Compiegne, & se rendit à Heristal sur la Meuse; & delà à Mersen sur la même riviere, où les deux Rois se virent le premier jour de Novembre. Ils se trouverent tous deux avec la même inclination pour la paix, & conclurent ensemble un Traité, dont voici les principaux articles, qui furent signés à Foron, autre Maison Roïale entre Mastric & Aix-la-Chapelle.

Apud Goldast. T. 3. pag. 387.

Articles du Traité conclu entre eux.

On consentit de part & d'autre que pour le Roïaume de Lorraine, on s'en tiendroit au partage que Charles le Chauve & son frere Louis Roi de Germanie en avoient fait entre eux ; que Louis le Begue auroit la partie de cet Etat qui avoit été cedée à son pere, & que l'autre demeureroit à Louis de Germanie.

Cette seconde portion du Roïaume de Lorraine étoit déja entre les mains des trois Princes de Germanie, & ils avoient fait sur cela entre eux divers Traités. D'abord elle échut à Louis, & puis elle fut cedée à Carloman. Elle étoit retournée à Louis, & tout recemment il en avoit cedé une partie à Charles son autre frere. Ainsi Louis à cet égard traitoit avec Louis le Begue en son nom & au nom de ses freres.

Secondement, pour ce qui est du Roïaume d'Italie, il fut reglé qu'on laisseroit les choses en l'état où elles étoient, jusqu'à une autre Assemblée, que les quatre Souverains de la Maison de Charlemagne tiendroient dans quelque tems : & cependant Louis le Begue voulut qu'on mît par écrit la protestation qu'il faisoit de ne pas renoncer à cet Etat, dont il prétendoit avoir sa part.

Troisiémement, les deux Rois se promirent mutuellement

que l'un des deux venant à mourir, celui qui survivroit prendroit la protection des enfans de l'autre, pour leur conserver les Etats de leur pere. 878.

En quatriéme lieu, qu'ils envoïeroient des Ambassadeurs aux Rois Carloman & Charles, pour les inviter à l'Assemblée qu'ils avoient résolu de faire au mois de Février prochain, afin de conclure une paix generale, lever toutes les difficultés, & étouffer toutes les semences de querelles : que si ces Princes refusoient de s'y trouver, eux deux feroient ensemble une alliance très-étroite, pour ne s'en départir jamais.

Ils reglerent encore quelques autres points moins importans, qui tendoient tous à affermir la paix entre les deux Couronnes ; mais l'Assemblée qu'ils avoient assignée au mois de Février suivant, ne se tint point.

Révolte du Marquis de Languedoc,

879.

Ce qui l'empêcha, fut la révolte de Bernard Marquis de Languedoc, qui sans s'embarrasser de l'excommunication qu'on avoit lancée contre lui au Concile de Troïes, ni de la Sentence par laquelle le Roi l'avoit dépouillé de tous ses Gouvernemens & de toutes ses terres, avoit des troupes sur pié, avec lesquelles il prétendoit se maintenir en possession du Languedoc & de toutes les Places qu'il occupoit. Le Roi marcha de ce côté-là, prenant sa route par la Bourgogne, où il avoit donné rendés-vous à ses troupes sous les murailles d'Autun. Mais quand il fut arrivé à Troïes, il y retomba dans la même maladie dont il avoit été attaqué l'année d'auparavant, & en peu de jours il fut à l'extrêmité.

Mort de Louis le Begue.

Se voïant en cet état, il recommanda son fils Louis à Bernard Comte d'Auvergne, & l'envoïa à Autun, l'y faisant accompagner par ce Seigneur, par Hugues l'Abbé, par le Duc Boson, & par son Grand Chambellan nommé Thierri, à qui il avoit donné une partie de la dépouille du Marquis de Languedoc & le Comté d'Autun. Ensuite il se fit porter à Compiegne, où se voïant près de mourir, il ordonna à Odon Evêque de Beauvais & au Comte Albuin, de porter la couronne & l'épée, & toutes les autres marques de la Roïauté à son fils aîné Louis, leur recommandant de le faire au plûtôt sacrer & couronner Roi. Il mourut le dixiéme d'Avril jour du Vendredi Saint de l'an 879. après un an & six mois de Regne; Prince foible & surnommé dans l'Histoire *le Faineant*, parce que pendant son Gouvernement il ne se passa rien de mémorable, & qu'il fut presque toûjours ma-

lade. Outre ses deux fils Louis & Carloman, qu'il avoit eus d'Ansgarde sa premiere femme, la Reine Adelaïde quand il mourut, étoit grosse d'un Prince, qui fut nommé Charles, & depuis surnommé *le Simple*; surnom aussi peu honorable que ceux qu'on avoit donnés à son pere. Nous le verrons neanmoins monter sur le Trône; mais après bien des troubles & des révolutions de l'Etat, qui se préparoient dès le vivant du Roi, & qui commencerent incontinent après sa mort.

879.

Fâcheuse situation des affaires.

La jeunesse du Prince ordinairement fatale aux Peuples, l'est encore plus lorsqu'elle trouve l'Etat déja ébranlé, & que l'autorité Roïale presque aneantie passe en des mains entierement incapables de la soûtenir. Telle étoit la situation des choses après la mort de Louis le Begue. L'indépendance des Grands déja trop établie sous le Regne de ce Prince, leur ambition, les divisions qui regnoient entre eux, leurs animosités, leurs jalousies leur ôtoient toute vûe du bien public. C'étoit à qui profiteroit du débris de l'Etat, chacun voulant en avoir sa part; ne refusant pas à la verité pour la plûpart, d'avoir un Maître; mais pensant à augmenter tellement leur puissance, qu'ils lui fussent redoutables, sans avoir rien à craindre de lui.

Je dis que la plûpart ne refusoient pas d'avoir un Maître; car le Duc Boson portoit ses desseins plus haut. Hermengarde sa femme, fille de l'Empereur Louis II. étoit sans cesse à lui demander, quand enfin la fille d'un Empereur cesseroit d'être sujette, & si après avoir été autrefois destinée pour épouse à l'Empereur d'Orient *, elle ne se verroit pas au moins un jour Reine?

Annales Bertiniani

Prétentions de Louis de Germanie & de Hugues.

Alors chacun fit valoir ses droits & ses prétentions sur le Roïaume de France. Louis de Germanie par un des articles du dernier Traité de Mersen, devoit être le Protecteur des enfans de Louis le Begue, & les maintenir dans la possession du Roïaume de leur pere, sans permettre qu'on en détachât rien; mais lui-même commença à former des desseins sur la partie du Roïaume de Lorraine, qui avoit été réünie à la Couronne de France par Charles le Chauve.

Hugues fils de Valdrade & de Lothaire Roi de Lorraine, quoique notoirement illegitime, protesta contre l'invasion de Charles le Chauve, & soûtint que le Roïaume de Lorraine devoit

* Elle avoit été destinée à l'Empereur Constantin, fils de Basile.

voit lui revenir ; que la qualité de fils legitime étoit disputée à Louis & à Carloman, que les François plaçoient neanmoins sur le Trône, & qu'elle ne leur appartenoit pas plus incontestablement qu'à lui. 879.

Factions dans l'Etat.

Si le Roïaume avoit été tranquille & bien uni au-dedans, ces deux ennemis auroient été peu à craindre : mais on ne voïoit par tout que divisions & partialités. Il y avoit deux factions principales dans l'Etat. Les Chefs de l'une étoient Boson, Hugues l'Abbé, Thierri Grand Chambellan, & Bernard Comte d'Auvergne. L'autre faction avoit pour Chef l'Abbé Goslin, tout puissant sous Charles le Chauve, & contre lequel la faction contraire avoit tout fait, pour le renverser sous le dernier Regne. Il fortifia son parti de Conrad Comte de Paris, homme ambitieux & vain, qu'il flatta des plus hautes esperances, & à qui il fit un plan de ses intrigues & de ses ressources qui le charma. *Ibid.*

La premiere faction avoit un grand avantage sur l'autre : c'est que le Roi avant que de mourir, ainsi que je l'ai dit, avoit recommandé aux quatre Seigneurs que j'ai nommés, le soin de l'Etat & le Prince Louis, & leur avoit envoïé par Odon Evêque de Beauvais & par le Comte Albuin, l'épée, la couronne, & tout ce qui devoit servir à la cérémonie du couronnement du jeune Prince, en les priant, si-tôt qu'ils auroient appris sa mort, de le faire couronner.

La Noblesse de quelques Provinces est convoquée à Meaux. Ibid.

En effet, Odon & Albuin sur le premier avis certain qu'ils eurent de la mort du Roi, remirent entre les mains du Grand Chambellan la couronne & l'épée, & aussi-tôt tous les Seigneurs qui étoient vers Autun avec Louis, envoïerent ordre à toute la Noblesse des Provinces voisines, de s'assembler à Meaux, & d'y attendre le Prince, pour déliberer sur les necessités & sur les dangers de l'Etat. Avant que de partir d'Autun, le Grand Chambellan & Boson furent sur le point de se brouiller ensemble. J'ai déja dit que le feu Roi avoit donné au Grand Chambellan le Comté d'Autun, Boson eût fort souhaité l'avoir, & ce Comté lui auroit été fort commode pour faire réussir ses desseins. Il pria le Grand Chambellan de le lui ceder. Celui-ci s'en défendit d'abord ; mais Hugues l'Abbé s'étant entremis de cette affaire, il les accommoda. Boson avoit dans le Comté d'Autun plusieurs Abbaïes, dont les deux derniers Rois lui avoient donné les re- *Ibid.*

879. venus. Il les ceda toutes au Chambellan, qui lui ceda pareillement le Comté.

Il se fait une autre Assemblée à Creil.

L'Abbé Goslin de son côté, & Conrad Comte de Paris convoquerent de leur propre autorité une Assemblée à Creil, à l'embouchure de la petite riviere du Terin dans l'Oise; plusieurs Evêques, Abbés & Seigneurs s'y trouverent, aïant autant de droit, disoient-ils, d'y traiter du bien de l'Etat après la mort du Roi, que ceux qui s'assembloient à Meaux. Mais l'Abbé Goslin n'avoit rien moins que cela en vûe.

Depuis qu'il avoit été fait prisonnier à la journée d'Andernac, sur la fin du Regne de Charles le Chauve, il avoit toûjours entretenu de grandes liaisons avec Louis de Germanie. Ce Prince l'avoit traité avec beaucoup d'honnêteté durant sa prison, qui ne fut pas longue, & l'avoit renvoïé sans rançon à Charles le Chauve.

Ibid.

Se croïant sûr de la faveur de ce Prince, il résolut de l'appeller en France, & de l'y faire reconnoître pour Roi. Il avoit communiqué d'abord son dessein au Comte de Paris, qui l'approuva, & après s'être assuré encore du suffrage de plusieurs Seigneurs, il ne fit point de difficulté de le proposer à l'Assemblée de Creil. L'incapacité des enfans de Louis le Begue, qui étoient tout jeunes & sans experience; le défaut de leur naissance, étant nés d'une femme repudiée, & qui n'avoit jamais eu la qualité de Reine, la sagesse, la valeur, la douceur du Gouvernement de Louis de Germanie, la grandeur de sa puissance, qui le mettoit en pouvoir, quand il auroit uni ses Etats avec le Roïaume de France, non seulement de resister aux Normans, mais encore de les chasser entierement du Roïaume, les avantages particuliers que tous ceux qui auroient contribué à l'élevation de ce Prince auroient droit d'en esperer, l'abaissement de ceux qui ne s'étoient rendus maîtres des fils du feu Roi, que pour continuer à l'être du Gouvernement, & pour abuser de leur autorité, comme ils avoient fait sous le Regne précedent; tous ces motifs furent emploiés pour engager l'Assemblée à se déclarer en faveur de Louis de Germanie.

L'Assemblée de Creil offre à Louis de Germanie la Couronne de France.

Elle se déclara en effet pour ce Prince, & on lui envoïa sur le champ des Ambassadeurs pour lui offrir la couronne de France. On le pria de s'avancer jusqu'à Metz & de profiter des intelligences qu'on avoit parmi les Seigneurs, les Evêques & les Abbés de

ce païs-là, pour se rendre maître de cette partie du Roïaume de Lorraine. 879.

Louis de Germanie étoit moderé, mais non pas jusqu'à refuser une couronne. L'acceptation de l'offre qu'on lui en faisoit au nom de la nation Françoise, lui parut n'être pas contre le serment qu'il avoit fait de ne la pas enlever aux enfans du défunt Roi. Ainsi sans s'arrêter trop au scrupule, il vint à Metz, & y fut reçu avec applaudissement. Si-tôt que l'Abbé Goslin & le Comte de Paris le sçurent en marche, ils s'avancerent eux-mêmes avec ceux de leur parti jusqu'à Verdun, où le Roi de Germanie vint les joindre, & reçut leurs hommages & la qualité qu'ils lui donnerent de Roi de France.

Ce Prince l'accepte.

Ces nouvelles portées aux Seigneurs de l'Assemblée de Meaux, leur causerent de grandes inquietudes. Ils n'étoient point en état de resister à l'armée du Roi de Germanie, & jugerent que les efforts qu'ils feroient pour s'y opposer, ne serviroient qu'à allumer une guerre civile des plus cruelles dans toute la France; ils résolurent pour ne pas perdre entierement l'Etat, d'en abandonner une partie.

Ils envoïerent au plûtôt vers le Roi de Germanie Vaultier Evêque d'Orleans & deux Comtes, pour le prier de ne pas passer outre, & pour lui dire, que pourvû qu'il voulût bien laisser le Roïaume en paix, & retirer son armée, on lui cederoit la partie du Roïaume de Lorraine, qui étoit échûe en partage à Charles le Chauve. Louis écouta cette proposition, & crut qu'il étoit & de la prudence & de son interêt d'entrer en possession, sans coup ferir, d'une très-grande étendue de païs, plûtôt que de s'exposer aux succès incertains d'une guerre, qu'il étoit d'ailleurs difficile de bien justifier. Son Empire par cette cession s'augmentoit d'une grande partie des Païs Bas, de Toul, de Metz, de Verdun, de tous les Territoires & dépendances de ces Villes-là, & de plusieurs autres Places. Le traité fut bientôt conclu. Louis reprit le chemin de ses Etats avec ses troupes, & l'Abbé Goslin, le Comte de Paris, & tous ceux qui avoient suivi leur parti se trouverent abandonnés.

Il fait un Traité avec les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux. Ibid.

Le Comte & l'Abbé ne croïant pas qu'il y eût pour eux de sureté en France, se sauverent au-delà du Rhin, & allerent trouver la Reine Lutgarde, femme de Louis de Germanie, pour lui demander retraite, & se plaindre à elle de ce que le Roi les avoit

Annales Bertiniani ad an. 879.

879. ainsi laissés à la merci de leurs ennemis, & de ce qu'il avoit manqué une occasion si favorable de se faire le plus puissant Prince de la Maison de Charlemagne.

La Reine, femme ambitieuse, entra fort dans leurs sentimens, & dit hautement, que si elle avoit été de l'expedition du Roi, il seroit actuellement Roi de France, elle lui en fit même revenir l'envie, de sorte qu'on accorda au Comte & à l'Abbé un secours de troupes, avec lequel étant rentrés en France, ils y firent de grands ravages, & ce Prince leur donna des ôtages pour les assurer qu'ils seroient soutenus & puissamment secourus. Ces nouvelles ranimerent leur parti & le grossirent : mais un avis que le Roi de Germanie reçut en même-tems, mit de grands obstacles à leurs projets.

Il apprit que son frere aîné Carloman Roi de Baviere étoit tombé en apoplexie ; qu'il étoit en danger de mort, & qu'Arnoul fils naturel de ce Prince s'étoit déja emparé d'une partie de l'Etat. Louis partit aussi-tôt, il entra en Baviere avec quelques troupes, & eut bientôt dissipé en chemin faisant la faction d'Arnoul. Il arriva à la Cour de Carloman, & le trouva accablé d'une paralysie qui lui ôtoit l'usage de la parole, quoiqu'après l'attaque d'apoplexie il fût revenu à lui. Carloman témoigna beaucoup de joie de voir le Roi son frere, & lui fit entendre par écrit, qu'il lui recommandoit son Roïaume, la Reine sa femme & son fils.

Louis demeura-là quelque tems, donna ordre à tout, pour tenir les peuples en paix & dans la soumission, & mettre les frontieres en sureté dans une conjoncture, dont les ennemis & les séditieux pourroient profiter. Après quoi il revint avec la Reine sa femme dans ses Etats de Lorraine, où il trouva un nouvel ennemi.

Hugues se veut faire reconnoitre Roi de Lorraine.

Hugues dont j'ai déja parlé, fils naturel de Lothaire Roi de Lorraine & de Valdrade, étoit venu se présenter aux peuples du Roïaume de Lorraine, dans l'esperance de s'y faire connoître pour Roi. Sous la premiere Race, la chose n'eût rien eu d'extraordinaire, la qualité de fils naturel n'étant point alors un obstacle à la succession de la Couronne. Mais depuis que la seconde étoit sur le Trône, l'usage avoit été contraire ; après tout, la chose la plus necessaire qui lui manquoit, étoit la puissance & la force. Il avoit quelques troupes ; mais ce n'étoit qu'un

ramas de brigands sans discipline, & qui n'étoient bons qu'à piller & à ravager, & ils le faisoient d'une maniere cruelle.

879. Annales [illegible]enses.

Louis de Germanie en arrivant à Verdun, trouva tout le païs dans la consternation, Hugues s'étant rendu maître d'un Château fort proche de la Ville, où il avoit laissé une garnison qui désoloit tous les environs. Le Roi fit un détachement de son Armée pour aller attaquer Hugues; mais on ne le put joindre, & le détachement fut emploïé au siege du Château. La Place fut emportée & rasée, une partie de la garnison passée au fil de l'épée, & le reste pris. Mais ce retour du Roi de Germanie en Lorraine, & le bruit que l'Abbé Goslin, & le Comte de Paris répandoient par tout, que ce Prince venoit à leur secours avec une grande Armée, causoient de grandes allarmes aux Chefs du parti contraire, qui avoient avec eux les deux jeunes Princes Louis & Carloman.

Résolution des Seigneurs fideles touchant la succession.
Annales Bertiniani.

Quoique Louis le Begue n'eût désigné pour son Successeur en mourant que Louis l'aîné des deux, & qu'il l'eût fait sacrer de son vivant, cependant les Seigneurs fideles avoïent résolu de les mettre l'un & l'autre sur le Trône, & de partager entre eux deux l'Etat, selon la coûtume de la Nation; & en particulier le Duc Boson, dont Carloman venoit d'épouser une fille, n'auroit eu garde d'abandonner ainsi les interêts de son gendre & de manquer de faire sa fille Reine. Ce partage étoit ce qui embarrassoit, & ce qui faisoit differer le couronnement des Princes. Mais dès qu'on sçut que Louis de Germanie revenoit en Lorraine, Hugues l'Abbé & les autres Chefs resolurent de les faire couronner incessamment, pour contenir les Peuples, qui se voïant sans Souverain, auroient pu dans cette espece d'interregne, être plus aisément tentés de se donner au Roi de Germanie. Ainsi ils firent partir les Princes pour l'Abbaïe de Ferrieres dans le Senonois, & envoïerent avec eux Ansegise Archevêque de Sens, & d'autres Evêques pour les sacrer & les couronner.

SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS III. ET DE CARLOMAN.

Par quels moïens le Duc Boson parvient à la Roïauté. Les Evêques de Provence entrent dans son parti, & s'assemblent à Mante, où il est élû Roi de Provence. Lettre du Concile de Mante à Boson. Boson accepte la Couronne. Etendue du Roïaume de Provence. La paix est conclue entre Louis & Carloman, & le Roi de Germanie. Les Normans sont mis en déroute par le Roi de Germanie auprès de Thin. Ils taillent en pieces les Troupes de ce Prince dans la Saxe. Mort de Carloman Roi de Baviere. Louis de Germanie lui succede. Charles le Gros se saisit du Roïaume de Lombardie. Louis & Carloman Rois de France partagent le Roïaume entre eux. Assemblée des Rois de la Famille de Charlemagne à Gondreville. Prise de Mâcon. Hermengarde soûtient avec vigueur le siege de Vienne. Courses & ravages des Normans. Bataille de Saucour. D'autres Normans ravagent la Frise, & s'emparent de Nimegue. Ils prennent plusieurs autres Villes, & y exercent de grandes cruautés. Mort de Louis de Germanie. Les Normans continuent leurs pillages. Le Roi de France envoie des Troupes aux Lorrains. Mort de Louis III. Roi de France. Les Seigneurs François assûrent Carloman son frere de leur fidelité. L'Empereur fait enlever l'Imperatrice Douairiere Ingelberge. Il tient une Diete generale à Vormes. Il assemble une nombreuse Armée contre les Normans. Siege de la Ville d'Aslou sur la Meuse. Tempête épouvantable. Les maladies se mettent dans les deux Camps. Les Normans font des propositions de paix à l'Empereur. Elles sont acceptées, & le siege d'Aslou est levé. Suite de cette paix. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin. Les Normans recommencent leurs courses. Carloman est blessé à la chasse, & meurt de sa blessure. Son caractere. L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roi de France.



Mort de Carloman

HISTOIRE DE FRANCE.

LOUIS III. CARLOMAN.

Par quels moïens le Duc Boson parvient à la Roïauté.



Es deux Princes avoient alors au moins quinze ou seize ans, puisque Carloman le plus jeune venoit d'épouser la fille du Comte Boson ; car l'Histoire donne à ce Seigneur aussi-bien qu'à quelques autres, tantôt la qualité de Comte, & tantôt celle de Duc : mais il fut honoré de celle de Roi cette année-là même.

Boson étoit un homme de grande qualité & puissant ; mais nous ne voïons pas par aucun endroit de l'Histoire, qu'il fût de la Maison Roïale. C'étoit un esprit infiniment adroit & accort,

879. qui eut le talent de se faire aimer de tout le monde, excepté de sa premiere femme nommée Ingeltrude, qui le quitta scandaleusement pour s'attacher à un autre Seigneur, par qui elle se fit enlever, & qu'elle suivit pendant plusieurs années en divers endroits de la France, malgré les excommunications que le Pape Nicolas I. lança contre l'un & contre l'autre. Elle mourut enfin empoisonnée, selon quelques-uns, par son mari. Boson eut ensuite l'avantage de voir épouser sa sœur en secondes nôces par Charles le Chauve, femme aussi habile que son frere, & qui emploïa pour l'élever, tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi son mari. Lorsque ce Prince de concert avec le Roi de Germanie son frere, se fut emparé d'une partie du Roïaume de Lorraine après la mort de Lothaire, il confia le Comté ou le Gouvernement de Vienne à Boson, à qui il avoit déja donné de grands biens, & étant devenu Empereur, il le fit son Lieutenant General en Italie. Ce fut-là que Boson sçut gagner entierement le Pape Jean VIII. & qu'il épousa Hermengarde, fille de l'Empereur Louis II. Après la mort de Charles le Chauve, l'Imperatrice Douairiere Ingelberge belle-mere de Boson, agit fortement auprès du Pape, pour l'engager à procurer à son gendre une fortune au-dessus de celle de Sujet; c'est ce qu'on voit par une Lettre du Pape à cette Princesse, & il semble qu'alors le Pape pensoit à le faire élire Roi d'Italie. Mais le parti de Carloman Roi de Baviere prévalut; car il est certain par la suite de notre ancienne Histoire, que ce Prince s'empara du Roïaume de Lombardie. Il fallut donc que Boson portât son ambition ailleurs, comme il fit à l'occasion des troubles de France après la mort de Louis le Begue.

Annales Fuldens.

Annales Fuldens.

Il s'étoit rendu très-agreable dans son Gouvernement de Vienne, sur-tout aux Evêques, & avoit aussi-bien réussi à se les attacher, qu'à gagner les bonnes graces du Pape. Tandis qu'à l'extrêmité de la France du côté de la Lorraine tout étoit en confusion, que les uns vouloient avoir pour Roi Louis de Germanie, & les autres les deux fils de Louis le Begue, la femme & la belle-mere de Boson, & peut-être le Pape avec elles, agirent si bien sous main, qu'ils persuaderent aux Evêques de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, de n'entrer ni dans l'un ni dans l'autre parti, & d'en former plûtôt un troisiéme, de se détacher de la Couronne de France, & de se choisir un Roi pour les gouverner selon

Les Evêques de Provence entrent dans son parti, & s'assemblent à Mante.

879.

felon leurs Loix particulieres. On leur fit comprendre en même-tems qu'ils ne pouvoient jetter les yeux fur une perfonne, qui en fût plus digne que Bofon, dont ils connoiffoient depuis long-tems la prudence, la valeur, l'honnêteté, la douceur, qui étoit beau-frere d'un Empereur, & gendre d'un autre Empereur, & celui de tous les Seigneurs de France que les grands Emplois avoient rendu le plus illuftre. On n'ajoûta point neanmoins ce qui fut dit depuis, & qu'un Hiftorien contemporain aïant entendu dire, a mis dans fon Hiftoire contre toute forte de vrai-femblance, fçavoir, que Charles le Chauve dans fon dernier voïage d'Italie avoit fait Bofon Roi de Provence.

Regino & Conventus Valentinus Concil. Mantal. Tom. III. Concil. Gall.

Les Evêques ainfi difpofés, après avoir conferé avec divers Seigneurs du Païs, s'affemblerent à Mante, Bourg entre Vienne & Tournon, à l'occafion ou fous prétexte de quelques affaires Ecclefiaftiques. Celui des Prélats qui fut chargé de propofer l'affaire pour laquelle on s'étoit principalement affemblé, dit en déplorant les miferes des Peuples & la défolation des Eglifes, que depuis long-tems le Païs étoit abandonné aux ravages des ennemis & aux violences de quantité de fcelerats & de brigands du Païs même; que perfonne n'y mettoit ordre, fur-tout depuis la mort du dernier Roi; que fur cela les Evêques s'étoient adreffés à Dieu, pour le prier de leur infpirer à qui ils pourroient avoir recours, & qu'il étoit queftion dans ce Concile de voir quelles lumieres chacun en particulier avoit reçûes d'enhaut fur ce fujet.

Où il eft élû Roi de Provence.

Ce font-là de ces occafions, où l'infpiration du Ciel eft toûjours ce qu'on a réfolu de faire. Chacun dit fon avis, & tous unanimement conclurent qu'on ne pouvoit fe difpenfer d'élire un Roi pour gouverner le païs, & qu'il falloit s'arrêter au Comte Bofon, dont tous firent l'éloge, en s'étendant principalement fur l'eftime & la confideration que Charles le Chauve & le Pape avoient toûjours eu pour fon merite.

L'élection aïant été ainfi faite tout d'une voix, le Concile nomma des Députés, pour aller de fa part & de la part des Seigneurs, prier le Comte d'accepter une Couronne, qu'on lui prefentoit avec les vœux & les hommages de tout le Peuple. La Lettre du Concile étoit conçûe en ces termes.

Lettre du Concile de Mante à Boson.

„ Le facré Concile de Mante au Territoire de Vienne, affem-
„ blé au nom de notre Seigneur, & par l'infpiration de fa divi-

879. „ ne Majeſté, avec la Nobleſſe du païs, s'adreſſe à votre prudence, & vous demande avec un ſincere dévouement, Prince très-illuſtre, de quelle maniere vous êtes réſolu de vous comporter dans le Gouvernement d'un Roïaume, où nous ſouhaitons par la divine Miſericorde vous élever, & ſi vous n'êtes pas dans le deſſein de faire en ſorte que Dieu & ſon Egliſe ſoient honorés, aimés & exaltés par les Peuples dans la Foi Catholique, ſi vous n'avez pas la volonté, à l'exemple de tant de bons Princes qui ont regné avant vous, de rendre la juſtice à tout le monde, & de nous gouverner avec douceur, moderation & bonté, aidé de la grace de Dieu, d'être d'un accès facile, d'écouter les bons conſeils, de ne vous point abandonner à l'avarice, à l'orgueil, à la dureté, de proteger l'innocence, & de vous comporter de telle ſorte, que le ſaint Concile & les Seigneurs ne ſoient point blâmés du choix qu'ils font de vous pour en être gouvernés. Le S. Concile des Evêques & les Seigneurs vos Vaſſaux fideles, prient Dieu que par votre prudence vous conſerviez toûjours votre famille en ſainteté & en honneur. "

Boſon accepte la Couronne.

Boſon reçut cette députation avec de grands témoignages de reconnoiſſance, & répondit au Concile & aux Seigneurs par une Lettre pleine de ſentimens de pieté, & même d'humilité Chrétienne, en leur promettant tout ce qu'ils demandoient de lui, & en les aſſurant qu'il ne les gouverneroit que par les regles qu'ils lui avoient propoſées.

Auſſi-tôt que cette Lettre par laquelle Boſon acceptoit l'honneur qu'on lui faiſoit, eut été rendue au Concile, on y ratifia de nouveau l'élection, & elle fut ſignée par vingt-trois Evêques, dont les Sieges nous font connoître l'étendue du nouveau Roïaume de Boſon. On y voit les ſouſcriptions de l'Archevêque de Vienne, de l'Archevêque de Lyon, de l'Archevêque de Tarentaiſe, de l'Archevêque d'Aix en Provence, des Evêques de Valence, de Grenoble, de Vaiſon, de Die, de Maurienne, de Gap, de Toulon, de Châlons ſur Saône, de Lauſane, d'Agde, de Mâçon, de l'Archevêque d'Arles, de celui de Beſançon, des Evêques de Viviers, de Marſeille, d'Orange, d'Avignon, d'Uſez & de Riés.

Etendue du Roïaume de Provence.

On connoît par ces ſouſcriptions que le Roïaume de Boſon comprenoit la Provence, le Lyonnois, ce que nous appellons au-

jourd'hui le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, une partie du Duché de Bourgogne, & qu'il s'étendoit jusques dans le Languedoc, & au-delà du Lac de Geneve; c'est ce Roïaume qui est appellé quelquefois dans notre Histoire le Roïaume d'Arles, parce que le Siege du Prince fut établi à Arles, ou bien le Roïaume de Provence, comme il avoit déja été nommé, lorsqu'il avoit pour Roi un des fils de l'Empereur Lothaire. Ainsi le Roïaume de France dès l'avenement de Louis & de Carloman à la Couronne, se trouva diminué de deux grands païs du côté du Rhin & de la Moselle & du côté des Alpes. Cette érection ou rétablissement du Roïaume de Provence se fit au mois d'Octobre de l'an 879. 879.

La paix est concluë entre Louis & Carloman, & le Roi de Germanie.
Annales Bertiniani

880.

Au commencement de l'année suivante, le Roi de Germanie rentra en France, suivant la promesse qu'il en avoit faite à l'Abbé Goslin & au Comte de Paris. Il s'avança jusques dans le milieu de la Champagne, où ces Chefs des rebelles devoient le joindre avec tous ceux de son parti. Mais ils y vinrent avec très-peu de monde, la plûpart aïant fait leur accommodement avec les deux Rois, si-tôt qu'ils furent couronnés: de sorte que ces deux Princes aïant en même-tems fait demander une entrevûe au Roi de Germanie, il la leur accorda volontiers. Ils en avoient deja eu une avec Charles le Gros à Orbe, au-delà du Lac de Geneve, & au retour ils avoient défait sur la riviere de Vienne un grand Corps de Normans, dont la plûpart furent passés au fil de l'épée, ou se noïerent dans la riviere. Ce succès fit beaucoup d'honneur à ces jeunes Princes, qui trouverent le Roi de Germanie fort disposé à écouter leurs propositions. La paix fut concluë, on renouvella le Traité fait avec ce Prince par les Seigneurs François, touchant la partie du Roïaume de Lorraine, qui lui avoit été cedée, & dont il fut mis en pleine & paisible possession. C'est ce qui lui donna le moïen de mener aussi son Armée contre les Normans, dont il fut attaqué en même-tems en deux endroits de ses Etats.

Les Normans sont mis en déroute par le Roi de Germanie auprès de Thin.
Annales Metenses.

Une Armée de cette Nation avoit fait descente sur les côtes de Flandres, & aïant penetré en ravageant tout, jusqu'à cette partie de la forêt d'Ardennes qu'on appelloit la forêt Charbonniere, entre l'Escaut & le Rhin, retournoit sur ses pas pour regagner ses vaisseaux. Le Roi de Germanie suivit ces Pirates, & les aïant joints, les fit charger auprès d'un lieu nommé Thin,

880. qui étoit une Maiſon Roïale. Il le fit ſi bruſquement & avec tant de vigueur, qu'il les mit en déroute, & il en demeura un très-grand nombre ſur la place; mais une partie ſe jetta dans Thin, & s'y retrancha pour ſe défendre juſqu'à l'extrêmité. Il les y fit attaquer, & dans cette attaque, Hugues ſon fils naturel fut dangereuſement bleſſé, & pris, & expira auſſi-tôt après.

Le Roi aïant ſçu la priſe de ſon fils, mais ne ſçachant pas encore ſa mort, fit ſonner la retraite & ceſſer l'aſſaut, dans l'eſperance de le retirer des mains des Normans, en leur faiſant bonne compoſition. Il fit rentrer l'Armée dans ſon camp, envoïa demander des nouvelles de ſon fils, & offrit aux ennemis une capitulation raiſonnable, pourvû qu'on le lui rendît.

La nuit étant ſurvenue, les Generaux Normans tandis qu'ils amuſoient les Envoïés du Roi de Germanie, firent débander leurs ſoldats par petites troupes, qui s'évaderent avec ce qu'ils purent emporter de leur butin, & puis ils les ſuivirent. Le lendemain le corps de Hugues fut trouvé dans les retranchemens des ennemis, d'où le Roi le fit tranſporter au Monaſtere de Laureishem.

Ils taillent en pieces les Troupes de ce Prince dans la Saxe.
Annales Fuldenſes. Metenses.

Mais ce fut bien pis dans la Saxe, où les Normans avoient fait l'autre deſcente. Les Troupes du Roi de Germanie y furent taillées en pieces. Deux Evêques y furent tués avec dix-huit Officiers de la Maiſon du Roi, & douze Comtes, parmi leſquels étoit Bruno frere de la Reine, General de l'Armée. Il y eut des priſonniers ſans nombre, & le païs fut au pillage. Les Eſclavons & les autres Peuples Tributaires de la France aïant appris cette déroute, voulurent en profiter. Ils ſe revolterent, & firent des courſes ſur les Terres des Rois François. Mais on alla promptement à eux, on les diſſipa, & la tranquillité fut entierement rétablie dans cette frontiere.

Mort de Carloman Roi de Baviere.
Regino.

Sur ces entrefaites, Carloman Roi de Baviere aïant traîné quelque tems depuis ſon attaque d'apoplexie, mourut le vingt-deuxiéme de Mars. L'Hiſtoire de ce tems-là nous fait un très-beau caractere de ce Prince. Il étoit bel homme, d'une taille & d'une mine avantageuſe, d'un corps robuſte, ſçavant, honnête, équitable, fort zelé pour la Religion, grand homme de Guerre, & s'étoit rendu terrible aux Barbares voiſins de ſes Etats par les grandes victoires qu'il avoit remportées ſur eux du vivant de ſon pere, & depuis qu'il fut lui-même ſur le Trône. Il avoit autant

de talent que d'application pour le Gouvernement, & il étoit tombé malade étant sur le point de se faire Empereur. Le puissant parti qu'il avoit en Italie, qui avoit déja pris possession de la Lombardie en son nom, auroit obligé le Pape à y consentir, dès qu'il y auroit paru avec une Armée, mais Dieu qui dispose des Rois comme des autres hommes, l'arrêta au milieu d'une si belle course. 880.

Louis de Germanie lui succede. Annales Fuldenses.

La succession de ce Prince qui ne laissoit aucun fils legitime, devoit naturellement causer de grands troubles dans la Germanie entre ses deux freres, Louis & Charles le Gros; mais elle n'eut aucune suite à cet égard. Les Seigneurs de Baviere & des autres Etats de Carloman, sitôt qu'ils le virent attaqué d'apoplexie sans aucune esperance qu'il en revînt, résolurent entre eux de reconnoître Louis Roi de Germanie pour Roi de Baviere & pour Successeur unique de Carloman; & Louis en même-tems pour dédommager Charles le Gros, renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Roïaume de Lombardie, & sur le titre d'Empereur, & lui promit que loin de le traverser dans la poursuite de ses droits sur la Lombardie & sur l'Empire, il l'y seconderoit de toutes ses forces.

Pour contenter Arnoul fils naturel de Carloman, il lui ceda la Carinthie. Ainsi Louis étant venu à Ratisbonne, y fut d'un consentement unanime couronné Roi de Baviere, de Pannonie, d'Esclavonie & de Bohéme; l'union de ces grands païs à la Franconie, à la Saxe, à la Turinge, & à ce qu'il possedoit sur le bord du Rhin & en deçà de ce fleuve, le rendit très-puissant.

Charles le Gros se saisit du Roïaume de Lombardie.

Charles le Gros, même avant la mort de Carloman, & avec le consentement du Roi de Germanie, étoit entré en Italie à la tête d'une Armée, & s'étoit saisi du Roïaume de Lombardie, sans opposition. C'étoit-là déja un grand acheminement à l'Empire, dont le principal Domaine consistoit alors dans le Roïaume de Lombardie.

Epist. 197. Joan. VIII.

La chose déplut fort au Pape, qui prétendoit disposer de cette Couronne, & que celui qui l'obtiendroit, lui en eût l'obligation. Il l'avoit offerte à Louis de Germanie, pourvu qu'il voulût lui amener une Armée, qui fût emploïée contre les Sarasins: mais ce Prince ne parut pas avoir beaucoup d'empressement pour cette entreprise. Le Pape voïoit bien depuis quelque tems que de tous les prétendans au Roïaume d'Italie & à l'Empire,

880. il n'y avoit que Carloman & Charles sur lesquels le choix pût tomber. Il ne s'étoit déclaré ni pour l'un ni pour l'autre, & ordonnoit aux Nonces qu'il envoïoit en Germanie, de compasser tellement leurs démarches, qu'ils laissassent toûjours esperer ces deux Princes sans les assurer de rien. Il les exhortoit l'un & l'autre à venir au secours de l'Italie, & leur faisoit assés comprendre que la récompense du secours seroit la Couronne Imperiale. Il tint toûjours ainsi les choses en balance, jusqu'à tant qu'il sçut que la santé de Carloman étoit désesperée, & qu'il vit Charles en Italie. Alors il lui écrivit, pour le presser de venir prendre la Couronne Imperiale à Rome, & s'avança même jusqu'à Ravenne au-devant de lui. Mais Charles ne passa pas plus avant, aïant été rappellé pour d'autres affaires en deçà des Alpes, & ce ne fut que quelques mois après qu'il alla à Rome.

Variæ Epist. Joan. VIII.

Epist. 216.

Epist. 243.

Louis & Carloman Rois de France partagent le Roiaume entre eux.
Annales Bertiniani.

Quoique Louis & Carloman eussent été reconnus pour Rois de France, neanmoins le partage de l'Etat n'avoit pas encore été fait entre eux; mais dès que le Traité entre le Roi de Germanie & les deux Rois eut été signé, & que le parti du Comte de Paris & de l'Abbé Goslin eut été abattu par-là sans ressource, les deux Princes allerent à Amiens, où en presence d'une Assemblée de Seigneurs François, on fit le partage. Carloman eut l'Aquitaine & la Bourgogne, & je l'appellerai desormais Roi d'Aquitaine. Louis l'aîné eut la France & la Neustrie, c'est-à-dire, tout le païs qui est compris entre la riviere de Loire, l'Ocean, la Bourgogne & le Roïaume de Lorraine qui s'étendoit entre le Rhin, la Moselle & la Meuse, & renfermoit une grande partie des Païs-Bas. Les Seigneurs des deux Etats leur firent hommage & serment de fidelité. On n'eut alors nul égard à Charles fils de la Reine Adelaïde, dont elle étoit enceinte quand Louis le Begue mourut. Elle n'eut pas assés de credit pour lui faire un parti, & d'ailleurs la Monarchie Françoise en deçà du Rhin étoit déja si diminuée par les usurpations qu'on n'avoit garde d'en multiplier les partages.

Assemblée des Rois de la Famille de Charlemagne à Gondreville.
Annales Bertiniani ad an. 880.

Dans la derniere entrevûe du Roi de Germanie & des deux Rois de France, on étoit convenu que tous les Rois de la Famille de Charlemagne, c'est-à dire, Louis Roi de Germanie, Charles le Gros Roi d'Allemagne & d'Italie, Louis Roi de France & de Neustrie, & Carloman Roi de Bourgogne & d'Aqui-

880.

taine, se trouveroient ensemble à Gondreville * au mois de Juin, pour déliberer des interêts communs, & rendre à la France son ancienne splendeur. Les deux jeunes Rois s'y rendirent. Charles le Gros, revint exprès d'Italie pour s'y trouver. Le Roi de Germanie étant dant cet intervalle tombé malade, n'y put venir; mais il y envoïa des Deputés pour y assister en son nom.

En cette Conference les deux Rois François confirmerent la cession qu'ils avoient faite de la Lorraine au Roi de Germanie, renoncerent en faveur de Charles le Gros aux droits qu'ils pouvoient prétendre sur l'Italie, & il fut résolu d'un commun consentement qu'on s'aideroit les uns les autres contre les ennemis de l'Etat & de la Maison Roïale, c'est-à-dire, principalement contre les Normans, contre Boson usurpateur de la Provence & & d'une grande partie du Roïaume de Bourgogne, & contre Hugues le Bâtard, fils du Roi Lothaire & de Valdrade.

Theobalde est défait par les Generaux de l'Armée Germanique.

Ibid.

Ce Traité fut mis aussi-tôt en execution. Le Roi de Germanie avoit une Armée toute prête à marcher. On la donna aux deux jeunes Rois, qui d'abord la conduisirent contre Hugues le Bâtard dans le Roïaume de Lorraine. Hugues qui faisoit plûtôt la guerre en voleur qu'en Prince genereux, sçachant que des Troupes reglées marchoient contre lui, quitta la campagne pour se retirer dans les bois. Il laissa seulement ce qu'il avoit de meilleures Troupes à Theobalde frere de sa femme, pour harceler l'Armée ennemie; mais celui-ci se laissa surprendre par Henri & Hugues, Généraux de l'Armée Germanique, & fut taillé en pieces après un sanglant combat, où il périt beaucoup de monde, même du parti des vainqueurs.

Comme il ne paroissoit plus d'ennemi de ce côté-là, ils prirent la route de Bourgogne pour en chasser Boson. Ils firent seulement quelques détachemens pour couvrir les Frontieres de France contre les Normans, qui s'étoient emparés de Gand, & faisoient delà des courses dans tous les Païs-Bas & en France.

Prise de Mâcon.

Les deux Rois de France arriverent sur la fin de Juillet en Bourgogne, & Charles le Gros se joignit à eux; ils firent ensemble le siege de Mâcon, où Boson avoit mis une forte Garnison. La Place fut forcée, & le Comté ou Gouvernement en fut donné à Bernard surnommé Plante-velue **.

Ibid.
** Planta Pilosa.

Delà les trois Princes allerent mettre le siege devant Vienne,

* Maison Roïale sur la Moselle au-dessous de Toul. Sur les ruines de cette Maison Monsieur le Duc d'Elbœuf a fait bâtir un magnifique Château où il fait sa residence ordinaire.

880. où Boson avoit laissé Hermengarde son épouse avec une bonne partie de ses Troupes, en se retirant avec le reste dans les Montagnes. Le siege dura plus long-tems qu'on n'avoit esperé. Charles le Gros fut obligé de le quitter pour se trouver à Rome à la Fête de Noel, jour qu'il avoit destiné pour recevoir de la main du Pape la Couronne Imperiale, & il renouvella en partant les sermens qu'il avoit faits aux deux Rois des François, de soûtenir hautement leurs interêts.

Hermengarde soûtient avec vigueur le siege de Vienne.

Ces Princes continuerent le siege de Vienne, que Hermengarde soûtenoit avec toute la vigueur possible, & où les forces des assiegeans furent encore diminuées par une diversion sur laquelle Boson avoit sans doute beaucoup compté.

Courses & ravages des Normans.
Chronic. de Normann. Gestis.

Les Normans s'étant emparés de Gand, en avoient fait comme leur Quartier general pour y passer l'Hiver. Au mois de Decembre ils surprirent la Ville de Tournai, la pillerent, & se répandirent le long des bords de l'Escaut, où ils mirent tout à feu & à sang. Après cette expedition, ils transporterent leur Quartier de Gand à Courtrai, qu'ils fortifierent, & d'où ils continuerent à faire leurs courses dans toute la Flandre. Le lendemain de Noel ils forcerent la Ville de S. Omer, & la réduisirent en cendres. La seule Eglise dédiée en l'honneur de ce Saint échappa à leur fureur, parce qu'elle se trouva bien fortifiée, & fut bien défendue par ceux qui s'y étoient refugiés.

Chronic. Centulense. L. 3. cap. 20.

Delà, sollicités par un Seigneur François de cette Frontiere nommé Esimbard, que le feu Roi Louis le Begue avoit maltraité, ils coururent le Païs jusqu'à la riviere de Somme, tuant, brûlant & saccageant tout. Ils rabattirent vers Cambrai, qu'ils emporterent encore, & qu'ils traiterent comme ils avoient fait les autres Villes; ils retournerent par Terouane vers la mer, pillerent S. Riquier & S. Valeri, & en remontant la riviere de Somme, s'emparerent d'Amiens & de Corbie.

881.

Les Normans autrefois ne ravageoient gueres pour l'ordinaire que le Plat-païs & les Places ouvertes; mais la consternation des Habitans des meilleures Villes rendoit tout facile à ces Infideles, & ils n'avoient qu'à paroître pour y être reçus. Alors cette partie des Gaules se trouva dans un état tout pareil à celui où elles avoient été trois siecles auparavant, lorsque les Gots, les Bourguignons & les autres Barbares y entrerent, & désolerent ces beaux Païs & tant de florissantes Villes. Tout cela fut fait avant

la

la fin de Janvier de l'an 881. Ils prirent encore Arras au mois de Février, & le pillerent après un carnage effroïable des Habitans. 881.

Tant de fâcheuses nouvelles obligerent le Roi de France de partir de devant Vienne avec une partie des Troupes, laissant continuer le siege avec le reste par le Roi d'Aquitaine.

Bataille de Saucour.

Louis avec son corps d'Armée s'avança à grandes journées vers cette Province, qui depuis fut appellée Picardie; il fortifia ses Troupes des Milices du Païs, & se tint pendant quelques mois en-deçà de la Somme pour couvrir Paris. Les Normans passerent cette riviere au mois de Juillet avec une nombreuse Armée, où il y avoit beaucoup de Cavalerie, & envoïerent jusques à Beauvais de gros partis, qui désolerent tout ce quartier-là. Ils avoient à leur tête un Général nommé Guaramond, auquel ils donnoient le nom de Roi. Louis crut alors qu'il falloit tout hazarder, pour ne les pas laisser entrer plus avant. Il alla les rencontrer à Saucour dans le Païs de Vimeux, où il leur presenta la bataille, qu'ils accepterent, & qui fut très sanglante. La victoire demeura aux François. Neuf mille Normans, la plûpart Cavalerie, resterent sur la Place, & Guaramond fut du nombre. Le reste des Normans repassa la Somme, sans qu'on les poursuivît fort vivement, le Roi apprehendant d'en venir à un second combat, parce qu'il avoit perdu aussi beaucoup de monde.

Chronic Centulense loco citato.

Chronic. Norman. Annales Fuldenses. Bertiniani. Chronic. Centulense, L. 3 c. 24.

D'autres Normans ravagent la Frise & s'emparent de Nimegue

Annales Fuldenses. Annales Metenses.

Le Roi de Germanie étoit de son côté aussi embarrassé que le Roi de France contre d'autres Normans. Car après avoir ravagé une partie de la Frise, ils étoient venus à Nimegue dont ils s'étoient emparés, & s'y étoient fortifiés pour y passer l'Hiver. Louis de Germanie vint avec une Armée pour les en chasser, mais il fut repoussé. La rigueur de la saison, la situation de la Place, la bonté des retranchemens, la résolution de ceux qui les défendoient, lui firent accepter la condition que les Normans lui proposerent, ce fut, qu'il leveroit le siege; qu'il s'éloigneroit avec son Armée, & que quand il se seroit retiré, ils quitteroient Nimegue & sortiroient de son Roïaume.

Ils prennent plusieurs autres Villes & y exercent de grandes cruautés.

Il se retira donc, & les Normans abandonnerent Nimegue; après y avoir mis le feu, & avoir réduit en cendres le beau Palais que les Rois d'Austrasie y avoient bâti autrefois. Ils remonterent sur leurs Vaisseaux, & descendirent le Rhin pour gagner la mer; mais quelque tems après, une autre Armée de Normans beau-

coup plus nombreuse, sous la conduite de deux Chefs Godefroi
881. & Sigefroi, ausquels l'Histoire donne aussi le nom de Rois des Normans, vint se poster sur la Meuse, en un lieu nommé Haslou, & attaquerent Liege qu'ils prirent & brûlerent. Ils prirent aussi Mastric & Tongres, & y exercerent de pareilles cruautés.

Un peu après cette premiere expedition, ils se répandirent dans tout le Païs d'entre le Rhin & la Meuse, renverserent de fond en comble Cologne, Bonne, Zulpic, Juliers; & delà ils vinrent à Aix-la-Chapelle, qu'ils réduisirent pareillement en cendres, aussi-bien que les Abbaïes de Malmedi, de Stavelo, & quantité de Châteaux & de petites Villes. Jamais on ne vit une pareille désolation.

Mort de Louis de Germanie.

Comme les Normans continuoient ainsi leurs ravages, les Habitans des Villages & des Bourgs des Ardennes au desespoir de se voir ainsi saccagés, s'attrouperent & vinrent les attaquer. Mais ces Troupes très-mal armées, sans discipline, sans Chefs experimentés, conduites par leur seul desespoir, furent aisément mises en déroute. Les Normans en firent un horrible carnage, & pour comble de malheur, Louis de Germanie mourut sur ces entrefaites. *Ibid.*

Ce Prince ne laissa point d'enfans mâles. Charles le Gros son frere étoit en Italie, où il venoit de recevoir la Couronne Imperiale. Carloman Roi d'Aquitaine étoit encore au siege de Vienne que Hermengarde défendoit avec une opiniâtreté surprenante. Le Roi de France avoit assés d'affaires à couvrir les Frontieres de son Etat du côté de la Somme & de la Meuse, & on ne s'étoit nullement précautionné dans le Roïaume de Germanie contre les suites d'une mort aussi imprévûe que celle-là; de sorte qu'elle augmenta extrêmement le desordre & la consternation causée par les ravages des Normans. Ils ne manquerent pas d'en profiter, d'autant plus que l'Armée Germanique, qui étoit déja en marche pour aller contre eux, rebroussa chemin, & que les Soldats se débanderent. *Annales Fuldenses.*

Les Normans continuent leurs pillages.

Cette nouvelle les réjouit fort. Ils s'étoient attendu jusques-là à une bataille, qu'ils étoient bien résolus de recevoir; mais ils ne penserent plus qu'à continuer leurs pillages. Ils laisserent toutefois
882. passer l'Hiver, & sur la fin du Carême, ils marcherent vers Tréves dont ils s'emparerent le Jeudi Saint. Ils y demeurerent jusqu'au jour de Pâques, & après y avoir mis le feu, selon

leur coûtume, ils en partirent pour aller à Metz. Venelon qui en étoit Evêque & le Comte Adelard prévoïant bien que la tempête ne seroit pas long-tems sans tomber sur eux, avoient assemblé des Troupes, & fait une Armée des Milices de la France Austrasienne. 882.

Ils allerent au-devant des Normans pour les combattre; mais ils en furent battus, & l'Evêque fut tué dans le combat. Neanmoins les Normans tout victorieux qu'ils étoient, changerent de dessein, laisserent la Ville de Metz, & une partie reprit le chemin de la mer, pour aller charger sur leurs Flottes le prodigieux butin qu'ils avoient fait dans toutes les Villes que j'ai nommées; & l'autre partie retourna au Camp d'Haslou sur la Meuse.

Le Roi de France envoie des Troupes aux Lorrains.

La Ville de Metz & la plûpart des Seigneurs de cette partie du Roïaume de Lorraine, qui avoit été cedée au défunt Roi de Germanie, voïant Charles le Gros hors d'état de les secourir contre les Normans à cause de son éloignement, vinrent offrir au Roi de France de réunir leur Païs à sa Couronne, & de le reconnoître pour Roi. Ce Prince aïant proposé l'affaire en son Conseil, elle y fut fort débattue. Cette partie de la Lorraine n'avoit été cedée que par force au Roi de Germanie qui venoit de mourir. La cession même n'avoit pas été une cession absolue & à perpetuité; mais c'étoit seulement comme une espece d'engagement pour quelque tems, & comme un louage, *ad locariam*, c'est le mot dont les Historiens se servent. Elle avoit été possedée par le pere & par l'aïeul du Roi, & les Peuples s'offroient d'eux-mêmes à rentrer sous la domination de France. Il n'y avoit qu'à se presenter pour en être reçu. L'Empereur Charles le Gros étoit éloigné, le Roi d'Aquitaine occupé contre Boson en Provence ne pouvoit faire aucun obstacle; enfin tout sembloit devoir faire conclure à s'emparer de Metz & des autres Places de cette partie de la Lorraine, dont il s'agissoit. Neanmoins la plûpart des Seigneurs qui étoient de ce Conseil, après avoir tout bien balancé, conclurent à la laisser à Charles le Gros; parce que dans les Traités qu'on avoit faits avec lui, il y avoit des articles particuliers, selon lesquels il entroit à cet égard dans tous les droits de son frere, en cas qu'il lui survécût. La plus forte raison étoit que dans les conjonctures des affaires, où le Roïaume étoit menacé de tous côtés de l'invasion des Normans, il n'étoit nullement à propos que l'Empereur & les Rois François se

Annales Bertiniani, ad an. 882.

882.

brouillassent ensemble. Ainsi on remercia les Lorrains de leur bonne volonté ; mais on ne refusa pas de les défendre contre les Normans, & le Roi leur envoïa des Troupes sous le commandement du Comte Theodoric, qui avoit été Grand Chambellan sous Louis le Begue, & qui apparemment l'étoit encore sous Louis III. son fils.

Mort de Louis III. Roi de France.
Annales Bertiniani ad an. 882.

Ce Prince après avoir fait ce détachement, s'en alla avec le reste de l'Armée au-delà de la Seine vers la Loire, pour se joindre au Duc de Bretagne, & aller ensemble combattre les Normans, qui s'étoient jettés dans les Païs de la Loire : mais il tomba malade à Tours, & s'étant fait transporter delà à l'Abbaïe de S. Denys, il y mourut au mois d'Août, & y fut enterré à l'âge de vingt-un à vingt-deux ans. Ce jeune Prince avoit de la valeur, de la conduite, de l'application ; mais selon quelques Historiens, il étoit débauché, & ce furent ses débauches mêmes qui lui causerent la mort.

Les Seigneurs François assûrent Carloman son frere de leur fidelité.

Quand le Roi mourut, Carloman son frere étoit encore au siege de Vienne, qui duroit depuis deux ans. Il reçut la nouvelle de cette mort par les Députés des Seigneurs François, qui l'assûrerent de leur fidelité. Ils le prierent aussi de laisser le soin du siege de Vienne à quelqu'un de ses Généraux, & de se venir mettre à leur tête contre les Normans. Il partit aussi-tôt, & vint joindre l'Armée sur la Loire. Il n'y fut pas long-tems sans apprendre la réduction de Vienne par capitulation.

Un des Articles fut, qu'Hermengarde auroit la liberté d'en sortir pour aller à Autun, où Richard frere de Boson commandoit. Elle y fut conduite bien glorieuse d'avoir soûtenu un siege de deux ans entiers, & fait rallentir par cet obstacle l'ardeur des François, dont la premiere fougue auroit mis en grand danger la fortune de son mari & la sienne.

Carloman étant prêt de marcher contre les Normans de la Loire, Hasting leur General lui envoïa demander la paix. Le Roi n'en voulut point entendre parler, qu'à condition que ce General & tous ses Normans sortiroient de France. Hasting s'y résolut, & se retira à sa Flotte avec toutes ses troupes.

La mort de Louis III. Roi de France, qui avoit suivi de si près celle de Louis de Germanie, avoit d'abord jetté les Peuples dans la fraïeur, & on avoit fort apprehendé que ce changement de Souverains n'augmentât les desordres de l'Etat ; mais quand

on vit la priſe de Vienne, & les Normans de la Loire hors du Roïaume, on commença à bien eſperer du Gouvernement de Carloman. En effet, ſa puiſſance de beaucoup augmentée par la réünion de preſque toutes les parties de la Monarchie Françoiſe en-deçà du Rhin, le mettoit beaucoup plus en état de chaſſer tous les Normans hors de France, & de venir à bout de Boſon. 882.

L'Empereur fait enlever l'Imperatrice Douairiere Ingelberge. Epiſt. Joan. VIII. 249. Epiſt. 273.

Il parut d'abord une fort grande intelligence entre lui & l'Empereur, qui obligea le Pape à abandonner Boſon, & à ne ſe plus mêler des affaires de Provence : il fit même enlever en Italie & emmena avec lui en Germanie l'Imperatrice Douairiere Ingelberge belle-mere de Boſon, qui toute occupée de la grandeur de ſon gendre, ne penſoit qu'à le conſerver dans le rang où les Provençaux l'avoient élevé. C'étoit une victoire que la priſe de cette femme, dont l'eſprit & les intrigues étoient l'ame de toute cette faction. Mais ce qui augmenta le plus l'eſperance des François, fut de voir la maniere dont l'Empereur ſe comporta à ſon retour d'Italie.

Il tient une Diéte generale à Vormes.

Après avoir tenu une Diéte generale à Vormes, où il reçut les hommages de ſes nouveaux Sujets, il declara qu'il étoit réſolu, à quelque prix que ce fût, de chaſſer les Normans de tout l'Empire François, & d'y rétablir par ce moïen la tranquillité & la paix.

Il aſſemble une nombreuſe armée contre les Normans. Annales Fuldenſes, Bertiniani, Metenſes.

Pour l'execution de ce deſſein, il aſſembla une des plus nombreuſes armées qu'on eût vû de long-tems. Il y avoit de preſque toutes les Nations de ſon Empire, des Lombards, des Bavarois, des Allemans, des Thuringiens, des Saxons, des Friſons, des François. Tout ſe rendit à Andernac. L'Armée fut partagée en trois corps. Le premier, compoſé des ſeuls Bavarois, avoit pour Général Arnoul, fils naturel du feu Roi de Germanie. Le ſecond corps étoit celui des François de la France Orientale, c'eſt à-dire, de la Franconie & d'en-deçà du Rhin ſur les bords de ce fleuve. Ce corps étoit commandé par un Seigneur François nommé Henri. L'Empereur en perſonne étoit à la tête du troiſiéme, beaucoup plus nombreux que les deux autres.

Les deux premieres armées eurent ordre de prendre les devants. Toutes trois ſe devoient rendre à Hallou ſur la Meuſe, où étoit le camp des Normans, qu'on prétendoit y envelopper. Mais l'emploi des deux premieres étoit d'abord de couper les détachemens que les Normans avoient faits ſelon leur coûtume pour

882.

aller piller en divers endroits, afin de les empêcher de rejoindre leur camp, & de les défaire tous séparément. Ce dessein étoit très-sage; mais la trahison le fit avorter. Les Normans qui avoient des intelligences dans l'armée des François, furent avertis de tout. Les partis Normans revinrent promptement à leur camp, très-peu furent surpris, & l'on ne fit point de quartier à ceux qui le furent.

Siege de la Ville d'Hasclou sur la Meuse.

Toute l'armée Imperiale arriva à la vûe d'Hasclou au commencement de Juillet. La Place à qui les Annales de Fulde donnent le nom de Ville, & le camp des Normans furent aussi-tôt investis. Il s'agissoit de les forcer ou de les affamer.

Dans ce camp étoient enfermés les deux Rois Normans, dont j'ai déja parlé, Godefroi & Sigefroi. Carloman n'étoit point dans l'armée Imperiale, étant occupé du côté de la Loire.

Après douze jours de siege, pendant lesquels il se donna une infinité de combats très-sanglans dans les frequentes & nombreuses sorties que faisoient les Normans, il arriva une chose qui épouvanta également & les assiegés & les assiegeans, & qui fit connoître que Dieu vouloit encore continuer de châtier la France, où la corruption des mœurs étoit plus grande qu'elle n'avoit jamais été.

Tempête épouvantable.

Ibid.

Il avoit fait des chaleurs excessives depuis le commencement du siege, & le vingt-uniéme de Juillet, un peu après midi, le Ciel se couvrit d'une maniere si extraordinaire, qu'on ne voïoit gueres plus que s'il eût été nuit. Au milieu de cette obscurité qui inspiroit de l'horreur, des éclairs continuels faisoient voir à chaque moment & de toutes parts tout le Ciel en feu. Ils furent suivis des plus épouvantables tonnerres & d'une grêle si prodigieuse, qu'il y en avoit des grains d'un pouce & demi de tour. Cet orage accompagné de vents & de tourbillons fut si horrible, qu'on ne sçavoit où se mettre à couvert dans les deux camps. Les chevaux épouvantés rompoient leurs attaches, couroient & fuïoient de tous côtés, & par la force du ouragan, la muraille de la Ville s'éboula en un endroit; de sorte que sans les retranchemens qui se trouverent derriere, un gros escadron de Cavalerie y auroit pû entrer par la bréche.

Les maladies se mettent dans les deux camps.

Cette tempête altera tellement l'air, & en augmenta si fort la corruption causée par les corps de ceux qui avoient été tués entre les deux camps dans les sorties, que l'infection étoit insupporta-

ble. Les maladies ſe mirent dans l'un & dans l'autre. On ne ſongeoit preſque plus à ſe battre, & c'étoit de part & d'autre une conſternation extrême. 882.

Les Normans font des propoſitions de paix à l'Empereur. Ibid.

Cette ſituation également fâcheuſe des deux côtés, fit qu'on parla d'accommodement. Les Normans propoſerent une Conference qu'on accepta. Sigefroi un des deux Rois Normans, après avoir reçu les ôtages qu'il demanda pour ſa ſûreté, ſortit d'Haſlou, & vint trouver l'Empereur à trois lieues du camp. Il propoſa en ſon nom & au nom de ceux des Normans qui dépendoient de lui, de ne faire jamais aucunes courſes ſur les terres de l'Empereur, tandis que ce Prince vivroit, mais à deux conditions; la premiere, qu'on lui compteroit inceſſamment une groſſe ſomme d'argent pour lui & pour ſes Soldats; & la ſeconde, qu'il lui ſeroit permis de demeurer au lieu où il étoit campé avec ſes gens, pourvû qu'il n'entreprît rien déſormais ſur les terres de l'Empire. Ce furent-là les propoſitions que fit Sigefroi ſur ce qui le regardoit.

Il propoſa de la part de Godefroi, premierement, qu'on cedât à ce Roi dans la Friſe, les terres que Roric Prince Normand, apparemment un de ſes ancêtres, avoit autrefois poſſedées par la donation de l'Empereur Lothaire. Secondement, que Hugues fils naturel de Lothaire Roi de Lorraine fût auſſi compris dans le Traité, en renonçant à ſes prétentions ſur le Roïaume de Lorraine, & cela à deux conditions. La premiere, qu'on lui donnât le revenu de l'Evêché de Metz pendant la vacance du Siege. La ſeconde, que l'Empereur conſentît que Godefroi épouſât Giſele ſœur de Hugues, & pareillement fille naturelle de Lothaire & de Valdrade. Enfin Godefroi offroit de ſe faire Chrétien, & de recevoir inceſſamment le Baptême.

Elles ſont acceptées, & le ſiege d'Haſlou eſt levé.

Rien n'étoit plus contraire aux interêts de l'Etat, ni plus préjudiciable à la Maiſon de France, que les propoſitions que faiſoit Sigefroi, touchant ſa demeure & ſon établiſſement ſur la Meuſe, & celui de Godefroi dans la Friſe, & l'alliance de Hugues le Bâtard avec ces Princes Normans. Elles furent neanmoins acceptées après deux jours de négociation. Le ſiege d'Haſlou fut levé. L'Empereur ſe retira à Coblents, où il voulut être parrain du Roi Normand qui reçut le Baptême, & incontinent après les troupes Imperiales furent congediées.

Ibid. an. 882.

Suite de cette paix.

Jamais il n'y eut de paix plus honteuſe ni plus dommageable

aux François que celle-là. Le Roi de France en fut très-mécon-
882. tent, & se laissant dominer par son chagrin, il envoïa peu de tems après demander à l'Empereur la partie du Roiaume de Lorraine, qui avoit appartenu aux Rois ses Prédécesseurs. Cette demande fut très-mal reçûe, & Charles pour lui faire dépit, accorda au Pape la liberté d'Ingelberge, qu'il lui renvoïa. Hugues le Bâtard reprit aussi le dessein de faire valoir ses prétentions sur l'Etat de Lorraine, & engagea plusieurs Seigneurs dans son parti. Les Seigneurs de Thuringe prirent les armes les uns contre les autres, & exciterent au-delà du Rhin une guerre civile. Les désordres d'Italie devinrent plus grands que jamais; parce que les Comtes ou Gouverneurs n'y avoient gueres plus de soumission, soit pour le Pape, soit pour l'Empereur.

Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin.

Charles le Gros pour remedier à ce dernier mal, qu'il crut le plus pressant, passa en Italie, malgré les fâcheux mouvemens qui troubloient alors la Germanie, & nonobstant ce qu'il avoit à craindre pour la Lorraine. Il trouva à son arrivée le Pape Jean VIII. mort. Les Histoires Romaines de ce tems-là ne marquent point le genre de sa mort. Les nôtres disent qu'il fut empoisonné par un de ses parens, & que le poison ne faisant pas assés tôt son effet, on lui cassa la tête avec un marteau. Ce Pape étoit sur le point de venir en France, pour tâcher de réconcilier les Princes entre eux, & les engager à envoïer du secours en Italie contre les Sarasins, qui n'y faisoient pas de grandes conquêtes; mais qui ravageoient tout jusqu'aux portes de Rome. Il eut pour successeur Marin, homme illustre par trois Légations à Constantinople, dont il s'étoit acquitté avec beaucoup d'honneur. L'Empereur & lui se rencontrerent, & s'entretinrent sur les affaires
883. d'Italie, mais assés inutilement, faute de forces & d'autorité, pour réprimer l'audace des séditieux; & la peste qui désola alors étrangement l'Italie, obligea l'Empereur à repasser au plûtôt les Alpes.

Annales Fuldenses

Les Normans recommencent leurs courses.

Cependant les Normans sçachant Carloman brouillé avec ce Prince, avec lequel seul ils avoient fait la paix, recommencerent leurs courses dans le Roïaume. Ceux du camp de Haslou s'avancerent jusqu'à Laon, Soissons, Noïon, où ils mirent tout à feu & à sang. L'Archevêque Hincmar ne se croïant pas en sûreté à Reims, en sortit la nuit en litiere, emportant avec lui la Chasse de S. Remi, & les plus précieux meubles de son Eglise, & se réfugia à Epernai.

Carloman

Carloman se préparant à marcher contre les Normans, fut surpris de voir plusieurs Seigneurs l'abandonner & se retirer avec toute leur suite, mécontens de lui, parce qu'il n'étoit pas en état de contenter leur ambition, & ne le craignant pas, parce qu'il étoit encore moins en pouvoir de punir leur révolte. Il ne laissa pas d'aller attaquer les Normans avec ce qui lui restoit de troupes fidelles. Il les battit sur la riviere d'Aisne, & mille demeurerent sur la place. Il en défit encore ailleurs quelques troupes; mais d'autres étant remontés sur leurs Vaisseaux, se vengerent bien de leurs pertes, par les descentes qu'ils firent en divers endroits du Roïaume.

883. Annales Bertinian. & Fuldenses.

Chronicon de Rebus Gestis Norman.

Ils rentrerent ensuite par la Somme avec de si grandes forces, que le Roi n'osa les attendre, & fut obligé de repasser cette riviere. Ils se saisirent de nouveau d'Amiens, & répandirent tellement la terreur par tout, que ce Prince fut contraint de leur demander la paix, qu'il n'obtint qu'à force d'argent.

884.

Il assembla neanmoins de nouvelles troupes, non pas tant pour attaquer ces terribles ennemis, que pour être plus en état de leur résister, s'ils vouloient recommencer la guerre. Deux ou trois mois après étant à la chasse, & poursuivant trop vivement un Sanglier, il en fut blessé, ou comme quelques autres le racontent, ce fut un de ses gens, qui voulant percer le Sanglier de son javelot, le blessa par malheur lui-même à la cuisse, & ce Prince mourut de sa blessure sept jours après. L'Annaliste de Metz qui rapporte les deux manieres dont ce fait se publia, raconte une chose qui l'éclaircit, & qui est bien honorable à ce Prince. C'est que ce fut lui-même, qui pour sauver la vie à celui par qui il avoit été blessé, fit répandre le bruit qu'il avoit été blessé par le Sanglier.

Carloman est blessé à la chasse, & meurt de sa blessure.

Chronic. de Gestis Norman. Annales Fuldenses.

Cette seule action nous fait connoître le beau naturel de ce Prince, qui nous avoit déja donné de grandes preuves de son courage en diverses occasions. Il semble que la main de Dieu depuis quelques années s'étoit appesantie sur la Famille de Charlemagne, où dans l'espace de sept ans moururent sept Souverains, sçavoir, Louis Roi de Germanie, qui fut bientôt suivi de Charles le Chauve, deux fils du Roi de Germanie, sçavoir, Louis & Carloman, après eux Louis le Begue fils de Charles le Chauve, & puis Louis & Carloman fils de Louis le Begue.

Son caractere.

Carloman mourant sans enfans, il ne restoit plus de la

884. branche Carlovingienne de France, qu'un enfant de cinq ans fils de Louis le Begue & de sa seconde femme Adelaïde, qu'il laissa en mourant grosse de ce petit Prince, nommé Charles. Mais un Roi de cet âge dans les conjonctures fâcheuses où l'Etat se trouvoit, ne pouvoit faire esperer ni assés de secours contre les ennemis du dehors, ni assés d'autorité contre les factions du dedans. Une nouvelle invasion que les Normans se préparoient à faire dans le Roïaume, dès qu'ils eurent appris la mort du Roi, ne permit pas aux Seigneurs François de balancer davantage. Ils eurent recours au Prince de la Famille de Charlemagne, qui étoit le moins incapable de secourir la France sur le panchant de sa ruine.

L'Empereur Charles le Gros est reconnu Roi de France.

Annales Metenses ad an. 884.

Ce fut l'Empereur Charles le Gros, à qui ils envoïerent offrir la Couronne de France, en le priant de venir au plûtôt prendre possession du Roïaume, & le défendre contre les ennemis qui étoient prêts d'y rentrer.

Charles vint sans tarder à Gondreville recevoir les hommages & les sermens de fidelité, & se trouva par cet accroissement de sa domination un des plus puissans Princes qui eussent jamais porté la Couronne de France, Empereur, Roi d'Italie, Maître de toute la Germanie & de la Pannonie, de toute la France & au-delà des Pyrenées jusqu'à la riviere d'Ebre; car cette partie de l'Espagne reconnoissoit encore alors la domination Françoise. La guerre qui continuoit toûjours entre les petits Rois Chrétiens de ces quartiers-là & les Sarasins, conserva à la France ce qui auroit pû très-aisément lui être enlevé, soit par les uns, soit par les autres.

SOMMAIRE DU REGNE DE CHARLES LE GROS.

NOuveaux ravages des Normans. Prétextes que Godefroi Roi Normand prend pour rompre avec l'Empereur. Négociation avec Godefroi. Il est aßassiné. L'Empereur fait crever les yeux à Hugues le Bâtard. Désordres effroïables des Normans. Ils prennent le Château de Pontoise, & assiegent Paris. Etendue de Paris du tems du siege. Eudes fils de Robert le Fort en étoit Gouverneur. Dispositions pour l'attaque. Premier assaut. Second aßaut. Les Normans sont repoussés. Ils reviennent à l'assaut & sont encore repoussés. Ils font de grandes cruautés aux environs de Paris. Assaut general. Belier, machine de guerre, ce que c'étoit. Machines défensives des Assiegés. Nouvelle tentative des Assiegeans, inutile. Grand débordement de la riviere. Les Normans mettent le feu à une Tour. Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient. Sortie sur le camp des ennemis. Le Comte Henri conduit un convoi de vivres dans la Ville. Nouvel assaut general. La peste se met dans la Ville. Eudes va trouver l'Empereur. Il rentre dans Paris avec des troupes. Le Comte Henri le suit avec une Armée. Stratagême des Normans. Henri est tué. Les Normans

donnent encore un assaut general. Bravoure d'un soldat. L'Empereur vient au secours de Paris. Il fait un Traité honteux avec les Normans, qui lui attire le mépris des Peuples. Son esprit s'affoiblit. Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le Trône en Germanie. Mort de l'Empereur. Factions en France & en Italie. Le Duc de Spolete prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie. Quels sont les autres prétendans. Fâcheuse situation de la France. Conduite d'Arnoul Roi de Germanie. Eudes est mis sur le Trône. Précautions qu'il prend. Il traite avec Arnoul.




Siege de Paris par les Normands

HISTOIRE DE FRANCE.

CHARLES LE GROS, EMPEREUR ET ROI DE FRANCE.



SI la capacité du Prince avoit répondu à l'étendue de son Empire, rien n'auroit été plus avantageux à la France que la réünion de tous ces Etats sous un seul Chef. Charles pouvoit par ce moïen fondre de tous côtés sur les Normans & les accabler. Mais un grand Etat est un grand poids sous lequel un petit génie succombe, & tel étoit Charles. 884.

Nouveaux ravages des Normans.

Avant qu'il eût pris possession du Roïaume de France, les Seigneurs François sur l'avis des nouvelles courses des Normans,

884. leur avoient envoïé Hugues l'Abbé, pour leur repreſenter qu'ils violoient leurs ſermens, & agiſſoient ouvertement contre le Traité qu'ils avoient ſigné peu de jours avant la mort du Roi.

Ils répondirent qu'ils avoient traité avec ce Prince, & non pas avec ſes Succeſſeurs, & que ſi le nouveau Roi vouloit la paix, il falloit qu'il l'achetât au même prix & avec une pareille ſomme d'argent; & en même-tems non ſeulement les Normans de la Meuſe, mais encore ceux de la Friſe, commencerent à faire leurs ravages; les premiers du côté de la Somme & dans les Païs-Bas, où ils ſe ſaiſirent de Louvain; & les autres vers Cologne & dans le Roïaume de Lorraine. Neanmoins le Comte Henri un des Généraux de l'Empereur, s'étant avancé de ce côté-là avec des troupes, les y reſſerra fort, & les empêcha pendant tout l'Hiver de s'écarter beaucoup dans leurs courſes. Mais ce que les plus ſages avoient prévû à l'occaſion d'un des articles de la paix ſignée à Haſlou ſur la Meuſe, entre l'Empereur & les Normans, ne manqua pas d'arriver.

Annal. Metenſes.

Par ce Traité, Godefroi Roi des Normans, non ſeulement entroit en poſſeſſion d'une grande partie de la Friſe; mais encore il prenoit en mariage Giſele ſœur de Hugues le Bâtard. Juſqu'alors Hugues n'avoit gueres fait la guerre à l'Empereur, qu'avec des troupes de voleurs & de vagabonds, qui ſe donnoient à lui; mais par cette alliance ſes interêts devenoient communs avec ceux des Normans, dont les armées devoient être à ſa devotion, & c'étoit là où il viſoit pour ſe rendre formidable.

Hugues traite avec Godefroi ſon beau frere.

En effet, dès l'année ſuivante, quelque tems après que l'Empereur eut été ſalué Roi de France, Hugues reprit ſon ancien
885. deſſein de ſe mettre en poſſeſſion du Roïaume de Lorraine, comme repreſentant ſon pere le Roi Lothaire. Il traita ſecretement avec Godefroi ſon beau-frere, & lui promit de lui ceder la moitié de cet Etat, pourvû qu'il lui fournît des troupes autant qu'il lui en falloit, pour en faire la conquête. Godefroi trouvoit trop ſon compte à ce Traité pour n'y pas conſentir.

Il ne manqua pas de faire venir de nouvelles troupes de Danemarc; cependant il ne voulut pas rompre bruſquement avec l'Empereur, & ſans prendre quelque prétexte de le faire: voici celui qu'il prit.

Prétexte que Godefroi prend pour rompre avec l'Empereur.

Il lui envoïa deux Seigneurs Friſons le ſaluer de ſa part: ils lui dirent que Godefroi étoit très-reconnoiſſant de la grace

qu'on lui avoit faite en lui donnant des terres dans la Frise ; que le Païs étoit bon & fertile, mais qu'il ne portoit point de vin ; que c'étoit-là une grande commodité qui manquoit à sa Nation ; qu'il le supplioit pour suppléer à ce défaut, de lui donner encore Coblents, Andernac, & quelques autres Territoires de ces quartiers-là, où il y avoit des vignes en abondance ; que s'il lui accordoit cette grace, il trouveroit en lui & dans sa Nation une soumission entiere & un secours toûjours prêt contre tous ses ennemis, & même contre les autres Normans. 885.

Sa politique étoit, que si on lui accordoit sa demande, il se trouveroit par la possession de ces Places, comme au centre du Roïaume de Lorraine, & qu'il y attendroit à loisir les occasions commodes qui se presenteroient de s'en saisir ; que si l'Empereur le refusoit, il auroit au moins quelque sujet apparent de rompre avec lui, & de recommencer la guerre. Annales Metenses.

Il ne falloit pas être fort éclairé pour pénétrer ses intentions. L'Empereur les comprit, & après avoir déliberé avec le Comte Henri, homme qui n'avoit pas moins de prudence que de bravoure & d'habileté au métier de la guerre, il répondit en general aux Envoïés du Roi Normand, que la proposition qu'ils lui avoient faite de sa part meritoit qu'on y fît attention, qu'il lui envoïeroit au plûtôt quelqu'un de son Conseil, pour déterminer avec lui ce qui seroit le plus convenable aux deux Nations, & qu'il le prioit de se souvenir toûjours de la fidelité qu'il lui devoit.

L'Empereur reconnoissoit la faute qu'il avoit faite d'établir un tel ennemi dans son Etat ; mais il étoit bien tard de s'en repentir. On ne pouvoit plus apporter à ce mal que des remedes très-violents & très-dangereux. Ce qu'on avoit cedé de la Frise à Godefroi étoit la Hollande d'aujourd'hui & les Païs les plus Septentrionaux, qui portent encore le nom de Frise. Il étoit impossible de conduire-là une Armée, tout le Païs étant coupé de rivieres & de marécages & de très-difficile abord. D'ailleurs Godefroi avoit une Flotte nombreuse & le Danemarc derriere lui, d'où il tiroit des Soldats tant qu'il vouloit.

Après avoir long-tems déliberé, il fut résolu, non point d'attaquer Godefroi à force ouverte, mais de tâcher de le surprendre, & de s'en défaire. Le Comte Henri se chargea de l'execution de ce dessein, & pour cela l'Empereur le nomma pour aller *Le Comte Henri est envoïé en Frise pour négocier avec Godefroi.*

en Friſe traiter avec Godefroi ſur l'affaire dont il s'agiſſoit.

885. Le Comte avant que de partir, envoïa ordre à quantité d'Officiers Veſtphaliens dont il étoit ſûr, de s'approcher avec le plus de Soldats qu'ils pourroient de l'Iſle de Betau, où ſe devoit tenir la Conf rence, mais de ne pas marcher en troupe, pour ne point donner de défiance. Il paſſa par Cologne, & prit avec lui Vilbert Evêque de cette Ville-là, homme venerable par ſon âge, & tout propre à faire croire qu'on ne meditoit rien de violent dans une députation, où l'on lui donnoit part.

Annales Metenſes.

La premiere Conference ſe paſſe en plaintes de part & d'autre.

Si-tôt que Godefroi les ſçut proche de l'Iſle de Betau, il alla les attendre en un lieu nommé alors Heriſpich, à l'endroit où les deux bras du Rhin ſe ſéparent pour former cette Iſle, & où eſt aujourd'hui bâti le Fort de Skenk. Ils n'entrerent pas plus avant, & ce fut-là que ſe tint la Conference, qui ſe paſſa preſque toute entiere en plaintes de part & d'autre ſans rien conclure. Sur le ſoir on ſe ſépara, & l'on ſe promit reciproquement de ſe revoir le lendemain. L'Archevêque & le Comte Henri repaſſerent la riviere, leur logement étant au-delà.

Le Comte qui n'avoit rien communiqué de ſon deſſein à l'Archevêque, & qui ne vouloit pas qu'il fût preſent à l'action qu'il meditoit, l'avoit prié de traiter avec Giſele femme de Godefroi, pour l'engager à porter ſon mari à la paix, tandis que lui négocieroit avec ce Prince. Giſele qui avoit beaucoup de reſpect pour l'Archevêque, lui promit de l'aller voir chés-lui le jour ſuivant, & ne manqua pas de s'y rendre.

Il y avoit proche de l'Iſle de Betau un Seigneur nommé Everard, Vaſſal de l'Empereur, & mécontent de Godefroi qui avoit exercé de grandes violences ſur ſes Terres. Le Comte Henri le mena avec lui à la Conference, & lui dit qu'il pouvoit faire hardiment ſes plaintes en preſence de Godefroi, des injures qu'il en avoit reçûes; l'aſſûrant qu'il étoit autoriſé de l'Empereur pour les écouter. Henri dans cette ſeconde Conference ſe fit bien accompagner, aïant pris avec lui bon nombre de gens réſolus, ſous prétexte de ſa ſûreté. Quantité de ces Officiers & Soldats Veſtphaliens dont j'ai parlé, étoient entrés la nuit dans l'Iſle, & ils s'étoient rendus proche du lieu de la Conference prêts à executer ſes ordres.

Henri ſçavoit qu'Everard étoit un homme hardi, & qu'il haïſſoit à mort Godefroi. Il lui dit en allant à la Conference: « Se-

» riez-

885.

» riez-vous homme à vous venger de votre ennemi, en cas qu'il » eût encore l'insolence de vous braver comme il a fait jusqu'à » present? En doutez-vous, reprit Everard? & pour peu que je sois „ soûtenu, je suis prêt à lui donner de mon épée au travers du „ corps. Faites, reprit le Comte, vous serez soûtenu," & en même-tems il lui dit toutes les mesures qu'il avoit prises, afin que Godefroi ne lui échappât point.

Quand on se fut assemblé, & que Godefroi eut commencé la Conference, Everard qui étoit fort proche de lui l'interrompit, & dit qu'avant toutes choses, il demandoit justice à l'Empereur des ravages qu'on avoit faits sur ses terres, & de la maniere indigne dont on l'avoit souvent traité. Godefroi offensé de cette hardiesse, regarda Everard d'un air menaçant, & le traita d'insolent. Alors Everard mettant sur le champ le sabre à la main, fondit sur lui avec tant de promptitude, qu'il l'abbatit à ses piés d'un coup qu'il lui donna sur la tête, avant qu'il eût pû se mettre en défense.

Dans la secorde Godefroi est assassiné par Everard.

En même-tems chacun tira l'épée, & une partie des gens du Comte Henri s'étant jettée sur Godefroi, l'acheva, en le perçant de plusieurs coups, tandis que l'autre donnant sur les Normans de sa Garde, qui ne s'attendoient à rien moins, les massacrerent tous. Henri aussi-tôt donna le signal dont il étoit convenu; tous les Soldats Vestphaliens sortirent de leurs embuscades, & vinrent se joindre à la Troupe du Comte, qui avec cette escorte, parcourut toute l'Isle, beaucoup moins peuplée qu'elle n'est aujourd'hui, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de Normans.

Peu de jours après, Hugues le Bâtard fut aussi arrêté à Gondreville, où l'on avoit trouvé moïen de l'attirer. On lui creva les yeux par ordre de l'empereur. Ensuite on le renferma dans le Monastere de Saint Gal. On l'en fit depuis sortir & revenir dans le Roïaume de Lorraine; & enfin on le fit Moine en l'Abbaïe de Prum dans la Forêt d'Ardennes. " C'est moi-même, dit l'Historien Reginon, qui étant alors Abbé de ce „ Monastere, lui coupai les cheveux, & il mourut peu de tems „ après. „

L'Empereur fait crever les yeux à Hugues.

Regino ad an 885.

L'Histoire ne dit point quelle suite eut la mort de Godefroi à l'égard des Normans, qui étoient établis dans la Frise, s'ils en furent entierement chassés, s'ils la quitterent d'eux-mêmes,

885.

ou s'ils y demeurerent; mais quels effets funestes pour la France cette trahison n'eut-elle pas?

D[illegible] effroïables des Normans.

Les Normans ne cherchoient pas toûjours des pretextes pour rompre la paix; mais ils n'avoient garde de manquer à faire valoir celui-ci. Sigefroi avec ceux de cette Nation qu'il commandoit, s'étoit venu poster à Louvain sur les confins du Roïaume de France, & du païs qu'on continuoit toûjours d'appeller le Roïaume de Lothaire ou de Lorraine. Il fit aussi-tôt après la mort de Godefroi des ravages effroïables dans les deux Roïaumes; & enfin il tourna ses plus grands efforts du côté de la France.

Regino.

Chronic. de Gestis Norman. Asser.

Malgré les Forts que les François avoient bâtis en divers endroits, Sigefroi passa non seulement la Somme; mais encore il s'avança jusqu'à Pontoise. Il avoit donné rendés-vous en cet endroit à une autre grande Armée de Normans, qui entrerent dans la Seine, & qui joints à ceux qui occupoient déja plusieurs postes sur cette riviere, qu'on avoit negligé de garder, la monterent dans quantité de bateaux, & entrerent dans la riviere d'Oise au mois de Novembre.

Ils prennent le Château de Pontoise & assiegent Paris.

Quand ils furent tous joints, ils assiegerent le Château de Pontoise. Il fut défendu par un Seigneur François nommé Aledran, qui après une assés forte résistance, se voïant sans esperance de secours & prêt d'être forcé, capitula, & par la capitulation eut la liberté de se retirer à Beauvais avec tous ses gens. Les Normans après avoir pillé la Place, y mirent le feu. Cette prise n'étoit qu'une disposition à un plus grand dessein qu'ils avoient, qui étoit de se rendre maîtres de Paris. Ils arriverent par eau & par terre devant la Place sur la fin de Novembre de cette année 885. selon quelques anciennes Chroniques; car selon d'autres, il paroît que ce siege ne fut commencé qu'en 886.

On a pu remarquer depuis long-tems dans cette Histoire, que dans toutes ces inondations de Normans, les Chefs des diverses Troupes qui abordoient en France, n'avoient pas toûjours de subordination entre eux. Plusieurs même portoient en mêmetems parmi eux le nom de Roi. Tel étoit ce Godefroi qui fut cette année assassiné en Frise. Tel étoit ce Sigefroi qui venoit de prendre Pontoise. Tels étoient encore quelques autres qui s'unirent avec lui pour prendre Paris. Entre ces Chefs, Sigefroi étoit ou le plus considerable, ou un des plus considerables, & il avoit le Commandement general.

Abbo de Obsidione Parisiensi. Lib. 1.

885.

Demande que Sigefroi fait à l'Evêque de cette Ville.

Il voulut, avant que d'en venir à la force ouverte, tenter la voie de la finesse & de la surprise. Il demanda à parler à l'Evêque de Paris, qui s'appelloit Goslin. Il ne fit point de difficulté d'entrer dans la Ville. Il fut conduit au Palais Episcopal, & affecta de saluer le Prélat avec beaucoup de respect. Il le pria de donner passage à ses Troupes au travers de la Ville, & à ses Vaisseaux par dessous les Ponts, l'assurant que dans ce passage on ne commettroit pas le moindre desordre.

Réponse de l'Evêque.

L'Evêque qui avoit bien prévû la demande qu'on lui feroit, & qui avoit consulté avec le Gouverneur & les principaux de la Ville sur la réponse qu'il devoit faire, répondit à Sigefroi en ces termes : " Seigneur, l'Empereur Charles, dont vous connoissez la puissance, m'a chargé, & a chargé tous les Seigneurs qui sont ici, de la garde de cette Ville. Elle est la Capitale du Roïaume ; tout le bonheur & tout le malheur de l'Etat en dépendent, nous en sommes responsables, & quelques droites que nous croïons que soient vos intentions, nous ferions contre notre devoir & contre la prudence d'y introduire tant de Troupes étrangeres. Nous ne pouvons vous accorder le passage que vous demandez, & en vous refusant, nous faisons ce que vous feriez vous-même, si vous étiez en notre place. "

Ibid.

Sur cette réponse, Sigefroi prit un autre air & un autre ton. „ Vous me refusez, dit-il au Prélat, en le menaçant de la main, vous me refusez le passage, mon épée me l'ouvrira. Dès demain nous verrons si vos Tours sont à l'épreuve de mes Machines & de la vaillance de mes Soldats. „ Il se retira sur le champ, résolu de commencer incessamment l'attaque de la Ville.

Etendue de Paris dans le tems du siege.

Lorsque Paris soutint ce siege, qui fut une des choses des plus mémorables du siecle dont je parle, il n'étoit nullement comparable en grandeur à ce qu'il est aujourd'hui. Tout ce vaste terrein des deux bords de la riviere lequel s'étend en long & en large du côté du Septentrion depuis les Tuilleries jusqu'à l'Arsenal, & du côté du Midi, depuis le Pont Roïal jusqu'à la porte Saint Bernard, tous ces grands espaces maintenant si peuplés & si bien bâtis, ne faisoient pas partie de Paris, mais étoient presque tous en marécages, en bois & en campagnes. La seule Isle qu'on appelle aujourd'hui la Cité, où est l'Eglise de Notre-Dame, faisoit toute la Ville de Paris. Elle avoit communication avec le continent par deux Ponts de bois, dont l'un bâti sur le grand

885. bras de la riviere du côté du Septentrion, se terminoit à une Tour à l'endroit où est aujourd'hui le grand Châtelet : cette Tour qu'on avoit commencé à bâtir, n'étoit pas encore achevée, mais fort avancée, & lorsqu'on se vit sur le point d'être assiegé, on l'éleva avec de la charpente, à peu près à la hauteur qu'elle devoit avoir ; l'autre Pont du côté du Midi, sur le petit bras de la riviere, aboutissoit à l'endroit où est le petit Châtelet, où il y avoit aussi une Tour, qui servoit de fortification & de défense au Pont. L'enceinte de la Place n'étoit pas alors plus grande ; elle n'en étoit pas moins difficile à prendre ; mais ce qui faisoit sa principale force, étoit le courage de ceux qui étoient dedans.

Ibid.

Eudes fils de Robert le Fort en étoit Gouverneur.

Le Comte ou Gouverneur de la Ville étoit Odon ou Eudes, qui fut depuis Roi. Il étoit fils du fameux Robert le Fort, qui fut tué en combattant contre les Normans sous le Regne de Charles le Chauve. Il avoit avec lui Robert son frere, le Comte Ragenaire, Aledran, qui venoit de défendre le Château de Pontoise, & plusieurs autres des plus braves hommes de l'Etat.

L'Evêque Goslin n'anima pas seulement son Peuple par ses exhortations durant ce siege ; mais encore par sa bravoure, dans la pensée qu'en combattant dans une guerre sainte pour les Chrétiens contre des Païens, il ne faisoit rien de contraire à la sainteté de son caractere, & à la benignité Episcopale. Il étoit secondé par un neveu, homme de cœur, nommé Eble, qui tout seculier & tout soldat qu'il étoit, avoit des Abbaïes, & portoit le nom d'Abbé, comme plusieurs autres de ce tems-là. C'étoient-là comme les Chefs des Troupes qui défendirent la Place, & dont il est le plus parlé dans la relation de ce siege.

Ibid.

Dispositions pour l'attaque.

Sigefroi ne fut pas plûtôt retourné à son Camp, qu'il commença à tout disposer pour l'attaque. Son Armée étoit de quarante mille hommes. Les Normans qui l'étoient venu joindre avoient monté la riviere avec sept cens bateaux, à qui l'on donnoit dès lors le nom de barques *. Ils étoient assés grands pour aller sur mer, & assés peu profonds pour pouvoir monter la Seine jusqu'à Paris. Ils en avoient beaucoup d'autres plus petits, de sorte que la Seine au-dessous de la Ville en étoit toute coute couverte dans l'espace de plus de deux lieues.

* *Barca.*

Ils avoient transporté dans ces bateaux toutes sortes de Machines; pour battre la Tour qui défendoit l'extremité du grand Pont du côté du Septentrion; & le lendemain dès le matin on vit sur la riviere une grande quantité de bateaux pleins de Soldats, qui faisoient front au pont & à la Tour, & grand nombre de bataillons sur le rivage, leur dessein étant d'attaquer la Tour par terre & par eau. 885.

Premier assaut.

Dès que le signal fut donné, les Ballistes ou Pierriers commencerent à tirer pour ruiner les creneaux & toutes les défenses de la Tour, & en même-tems les Troupes de terre & celles des bateaux s'étant avancées, firent l'attaque avec la fronde & les fléches. On se défendit avec les mêmes armes de la Tour & du Pont; quelques Vaisseaux s'approcherent jusqu'au pié de la Tour à l'entrée du Pont. On se battit-là à coups de main. L'Evêque de Paris y fut blessé d'une fléche; son Ecuïer y fut tué d'un coup d'épée. Cet assaut dura tout le jour. Il y eut un trés-grand nombre de gens tués de part & d'autre; mais la perte fut beaucoup plus considerable du côté des assaillans.

Ibid.

Cependant les Pierriers avoient mis la Tour en très mauvais état. Tous les parapets avoient été ruinés, la plate-forme & le haut de la Tour s'étoient éboulés, & l'on ne pouvoit plus mettre d'Archers pour tirer contre l'ennemi, qu'à quelques fenêtres. Neanmoins comme les fondemens étoient bons, on répara en partie tout ce dommage pendant la nuit. Le Gouverneur aïant prévû ce qui étoit arrivé, avoit donné ses ordres pour préparer une bonne charpente de poutres & de soliveaux, qu'il fit transporter sur le haut de la Tour, & dont il fit faire comme un double étage presqu'à la même hauteur qu'avoit été la Tour, & y posta des Soldats qui n'y étoient gueres moins couverts que derriere des creneaux.

Second assaut.

Le lendemain dès le grand matin les Normans revinrent à l'assaut avec la fléche & la fronde, & les Pierriers recommencerent à tirer contre la Tour. On avoit aussi élevé des Pierriers sur le Pont, qui démonterent plusieurs de ceux de l'ennemi.

Sigefroi pendant la nuit avoit fait faire des galeries couvertes à la maniere ordinaire dans les sieges de ce tems-là; à la faveur de ces galeries on approchoit de la muraille à couvert, pour la saper par le pié, ou pour la renverser avec le Belier. Ces galeries devoient être solides, pour ne pas être crevées par les gros-

885. ses pierres qu'on faisoit rouler dessus du haut des murailles, & on les couvroit ordinairement de peaux de bêtes fraichement écorchées, pour empêcher qu'on n'y mît le feu.

Le Gouverneur s'étoit muni de toutes les choses necessaires pour renverser ces galeries ; & les aiant rompues en quelques endroits, il fit jetter quantité de poix fondue & d'autres matieres enflammées sur ceux qui se trouverent au pié de la muraille : plusieurs en furent grillés, d'autres pour éteindre le feu qui avoit pris à leurs habits, se jetterent dans la riviere ; mais rien n'étoit capable de rallentir la fureur de ces fiers ennemis.

Les Normans sont repoussés. Ibid.

Durant l'assaut, la Cavalerie arriva au Camp revenant du pillage. Sigefroi pour épargner son Infanterie, que ces deux assauts avoient déja beaucoup fatiguée, fit mettre pié à terre aux Cavaliers, & amena ces gens tout frais au combat. Odon & l'Abbé Eble y firent des prodiges de valeur, l'un & l'autre tuerent de leur main plusieurs des ennemis dans des sorties qu'ils firent sur ce nouveau renfort, & Eble dont la force étoit extraordinaire, fit des exploits qui jettoient la terreur dans tous les endroits où il passoit. Les Normans furent repoussés avec grande perte ; mais dans le tems que les François se réjouissoient de leur victoire, & que sur le Pont & sur les murailles de la Ville, tout retentissoit de cris de joie, il arriva un accident qui fit bien changer de contenance aux Habitans. La muraille de la Tour du côté des ennemis, soit qu'elle eût été ébranlée par les Pierriers qui tiroient sans relâche, soit qu'elle eût été sapée en quelques endroits, s'écroula tout à coup, & il s'y fit une si grande bréche, qu'on voïoit de dehors jusques dans l'interieur de la Tour.

Ils reviennent à l'assaut & sont encore repoussés.

Ce débris & la confusion qu'il causa parmi les assiegés, firent reprendre cœur aux Normans, que leurs Chefs ramenerent à l'assaut. Il fut encore soûtenu avec toute la vigueur possible, tandis que de dessus le Pont on tiroit contre eux un grand nombre de Pierriers, dont les coups ne portoient gueres à faux ; de sorte que désesperant de forcer la bréche toute grande qu'elle étoit, ils prirent le parti de mettre le feu à la Tour.

Ils amasserent au pié quantité de bois, de pailles & d'autres matieres combustibles qu'ils allumerent. Ce feu fut si grand & si embrasé, que tout étoit perdu, si le vent avoit donné contre la Tour ; mais par un très-grand bonheur il portoit la flamme du côte des ennemis, & l'éloignoit de la Tour, & comme c'étoit sur

le bord de la riviere, & que le Comte Eudes donnoit ses ordres avec beaucoup de presence d'esprit, on éteignit le feu à force d'eau. Les ennemis voïant tous leurs efforts inutiles, perdirent courage de nouveau, & commencerent à lâcher le pié: il en demeura dans cette occasion trois cens sur la place. Les assiegés y firent une perte considerable par la mort d'un Seigneur nommé Robert, homme distingué par sa valeur. Il fut percé d'un coup de javelot, & expira sur le champ. C'est ainsi que se passa le dernier jour de Novembre.

885.

885. ou 886.

Ils font de grandes cruautés aux environs de Paris.

Sigefroi & les autres Généraux Normans apprehendant que leurs Troupes ne se rebutassent, discontinuerent les attaques durant quelques jours, pendant lesquels, pour les ranimer, ils les menerent au pillage de tous côtés aux environs de Paris, où il se commit des excès & des cruautés qu'on ne peut lire sans horreur. Ils dépeuplerent tout le Païs, en massacrant sans misericorde hommes, femmes, enfans, emmenant en captivité ceux à qui ils accordoient la vie, les autres qui échappoient à leur fureur se sauvoient dans les bois dépouilles de tout, & faute de vivres, la plûpart y périssoient.

Ils travaillerent encore pendant ce tems-là à fortifier leur camp contre les secours qu'ils sçavoient qu'on préparoit dans les Provinces. Il y avoit une Garnison Françoise dans l'Abbaïe de S. Germain des Prés qui les incommodoit. Ils firent tout autour de cette Abbaïe une espece de circonvallation avec des Forts, où ils mirent des troupes, pour empêcher les courses de cette Garnison.

Ibid.

Enfin désesperant de forcer les assiegés, tandis qu'ils auroient l'avantage de tirer sur eux de haut en bas, ils bâtirent une Machine de bois en façon de Tour à plusieurs étages, qui avoit une espece de toit bien couvert & bien solide. On la faisoit marcher avec des roues, elle pouvoit contenir soixante hommes armés, qui tandis qu'on donneroit un nouvel assaut à la Tour, devoient tirer des fléches contre ceux qui la défendoient, & faciliter par-là l'approche des assaillans. Ils firent de nouvelles galeries, & disposerent tout pour donner un assaut general à la Tour, au Pont & à la Ville même.

Assaut general.

En effet, quelques jours après le dernier assaut, la Seine parut dès le matin toute couverte de Soldats dans des bateaux, comme s'ils eussent voulu insulter en même-tems la Ville & le Pont,

& ils commencerent à tirer contre la Ville quantité de bou-
885. ou 886. lets de plomb de leurs Pierriers, qu'ils avoient élevés sur des barques.

Le Gouverneur aïant fait sortir de la Ville un assés grand nombre d'Infanterie, partagea ce Corps en trois Bataillons. Il destina le plus gros à la défense de la Tour, pour soûtenir & pour relever ceux à qui on avoit confié la garde de ce Poste. Il mit les deux autres sur le Pont pour repousser les ennemis, s'ils l'attaquoient, & on borda aussi le Pont de ces Ballistes qui lançoient des pierres & des dards. Mais ce n'étoit du côté de la Ville & du Pont que de fausses attaques, pour partager l'attention des Commandans. Le grand effort étoit destiné contre la Tour.

La Tour de bois dont j'ai parlé, fut poussée par les Normans fort près de l'attaque, mais elle fut bientôt démontée par les Pierriers des assiegés, & rendue inutile. Les assiegeans avoient fait un détachement de mille hommes pour monter à la bréche, Ibid. dont les François avoient eu le tems de rendre l'abord plus difficile par de nouveaux retranchemens, qu'ils avoient faits à l'entrée de la Tour. Ces mille hommes étoient partagés en plusieurs pelotons, qui se soûtenoient les uns les autres, afin que les suivans succedassent à ceux qui les précedoient; ils firent pendant quelque tems un si puissant effort, que peu s'en fallut que la Tour ne fût emportée : mais enfin ils furent repoussés avec une très-grande perte.

La nuit suivante à la faveur de leurs galeries, ils s'occuperent uniquement à combler entierement le fossé avec des fascines, des pierres, de la terre, & comme il étoit profond, & que les fascines vinrent à leur manquer, ils y jetterent le matin tous les chevaux morts du camp, des bœufs, des vaches qu'ils tuerent exprès pour cela; & ce fut à cette occasion, que ces Barbares firent une chose qu'on a horreur de raconter. Ils avoient fait dans leur derniere course une grande quantité de captifs; ils les amenerent, les égorgerent à la vûe des François qui gardoient la Tour, & jetterent leurs corps dans le fossé pour aider à le remplir.

L'Evêque de Paris qui fut un de ceux qui assisterent à cet effroïable spectacle, frémit d'horreur, & prit Dieu à témoin de cette cruelle boucherie. Il invoqua sa justice contre ces hommes dénaturés, & saisi d'un zele plus guerrier qu'Episcopal, il perça sur le champ d'un coup de fléche un Soldat, qui tomba mort dans le fossé avec ceux qu'il venoit d'égorger.

Tout

885. ou 886.

Ibid.

Belier, machine de guerre, ce que c'étoit.

Tout le jour se passa à combler le fossé & la nuit suivante à avancer les galeries jusqu'au pié de la Tour. Ils commencerent à la battre sous ces galeries avec trois Beliers par trois côtés, du côté de l'Orient, du côté de l'Occident, & du côté du Septentrion. On sçait que le Belier étoit une grosse poutre, dont un des bouts étoit ferré, & avoit en quelque façon la forme d'une tête de Belier. On le suspendoit en l'air, le bout ferré du côté de la muraille, contre laquelle plusieurs hommes l'aïant mis en mouvement, le poussoient de toutes leurs forces pour la fracasser & la renverser.

Machines dé[illegible] des assiegés.

Les assiegés de leur côté bien préparés, mirent en usage leurs machines défensives, & entr'autres une qui consistoit en une longue & grosse poutre ferrée en pointe par le bout, qu'ils faisoient jouer & tomber perpendiculairement avec violence à diverses reprises sur les galeries, pour les percer & les rompre; & après les avoir ébranlées avec cet instrument, ils faisoient tomber dessus de très-grosses pierres ou d'autres choses fort pesantes, pour les écraser avec tous ceux qui étoient dessous. Ils réussirent, ils creverent les galeries, & empêcherent presque tout l'effet des Beliers, & les ennemis furent obligés de quitter cette attaque.

Nouv[illegible] des assiegeans, [illegible]le.

Hors d'esperance de forcer la Tour, ils tenterent un autre moïen. Ils voïoient que ce poste n'étoit si fort & si difficile à emporter que par le courage de ceux qui le défendoient, & qu'il étoit sans cesse rafraichi par les Troupes de la Ville, c'est pourquoi ils se mirent en devoir d'en rompre la communication en brûlant le Pont.

Ils prirent donc trois de leurs plus gros Vaisseaux, & en firent des especes de brulots. Ils les remplirent de paille, de bois, & d'autres matieres combustibles. Ils les placerent assés près du Pont, & puis ils y mirent le feu. Plusieurs hommes escortés par des Soldats les tiroient avec des cordes tout le long du bord de la riviere, pour les faire aller sous le Pont du côté de la Tour attaquée, afin de mettre en même-tems le feu au Pont & à la Tour.

Ce dessein & ce spectacle alarmerent extrêmement la Ville, qui en apprehendoient avec raison les suites. On alla avec empressement au tombeau de S. Germain, autrefois Evêque de Paris, pour lui demander son secours. De tous côtés, de dessus les murailles, de dessus le Pont & de la Tour, on entendoit le Peu-

885. ou 886. *Ibid.*

ple & les Soldats crier & invoquer le nom de S. Germain. Leurs vœux ne furent pas inutiles. Dès que ceux qui conduisoient les bateaux les eurent abandonnés, après les avoir poussés contre le Pont, ils furent portés, soit par le courant de l'eau, soit par le vent, contre une espece d'estacade ou d'éperon de pierre qui servoit comme d'arboutant pour soûtenir le Pont, où l'on pouvoit descendre de dessus le Pont même : on y accourut, les plus hardis monterent sur les Vaisseaux, en éteignirent le feu, & les amenerent en triomphe à la Ville.

Après tous ces mauvais succès, il y avoit lieu d'esperer que les Normans abandonneroient enfin leur entreprise. On étoit à

886. ou 887.

la fin de Janvier, & le siege avoit déja duré cinq ou six semaines, sans qu'il fût gueres plus avancé que le premier jour. En effet, le lendemain de la tentative du Pont, avant le lever du Soleil, les ennemis retirerent des fossés de la Tour, la plûpart de leurs machines & les materiaux de leurs galeries. Mais ce n'étoit qu'à dessein de reprendre haleine, & de faire quelques courses pour se fournir de vivres & de fourage, & remplir les magasins du camp. Durant cette espece de suspension d'armes, il arriva un malheur qui causa bien de la douleur aux Parisiens.

Grand débordement de la riviere. Ibid.

Du côté opposé à celui de la grande attaque, c'est-à-dire, au Midi, où le plus petit bras de la riviere couloit entre la Ville & la campagne, il y avoit aussi un Pont défendu pareillement par une Tour qui étoit, comme j'ai dit, à peu près où est aujourd'hui le petit Châtelet. Le débordement de la riviere au commencement de Février fut si grand & si violent, qu'elle emporta le Pont qui faisoit la communication de cette Tour avec la Ville.

Les Normans mettent le feu à une Tour.

Les Generaux Normans n'eurent pas plûtôt apperçu ce débris, qu'ils détacherent promptement quantité de soldats pour passer la riviere dans des bateaux, afin de faire l'attaque de la Tour avec ceux qui étoient déja de l'autre côté. Il n'y avoit que douze hommes dedans, parce que les ennemis ne paroissoient pas vouloir faire aucun effort de ce côté-là ; mais c'étoient tous gens de cœur. On les somma en vain de se rendre. On présenta l'escalade, mais inutilement. Il en coûta la vie aux plus hardis des ennemis. Enfin pour ne pas s'exposer à perdre plus de monde, ils pousserent la nuit un chariot chargé de bois & de paille contre la porte de la Tour, & y mirent le feu.

Le petit nombre de ceux qui étoient dans la Tour, & le dé-

faut des choses necessaires pour éteindre le feu, fit qu'il gagna les dedans, & qu'ils furent contraints de l'abandonner. Ils en sortirent, & se retirerent sur le bout du Pont, qui n'avoit point été emporté par la riviere. Il n'y avoit point à reculer davantage; il falloit perir ou se rendre. On les accabloit de fleches & de pierres; mais personne n'osoit approcher à la longueur de l'épée ou du javelot. N'étant ainsi attaqués que de loin, tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de se couvrir de leurs boucliers déja tout herissés de fleches ou fracasses par les coups de pierres. 886. ou 887.

Comme ils étoient en cette extrémité, quelques-uns des ennemis leur crierent de se rendre, & qu'on leur promettoit la vie. Ils n'avoient point d'autre parti à prendre. Il accepterent l'offre qu'on leur faisoit; mais ils ne se furent pas plûtôt laissé approcher, qu'on les saisit, on leur ôta leurs armes, & le Commandant ordonna qu'on les passât au fil de l'épée, excepté un qu'il fit séparer des autres. *Ils passent au fil de l'épée ceux qui la gardoient.*

Celui qui fut ainsi épargné se nommoit Ervé. C'étoit un homme d'un port majestueux, & dont tout l'exterieur marquoit une personne de qualité. On vouloit le reserver pour lui faire païer sa rançon & celle de tous les autres. Mais il s'échappa des mains de ceux qui le tenoient, & sauta sur son épée, en criant, " traî- „ tres, vous voulez que je survive à mes compagnons pour me faire „ votre esclave; je perirai, mais auparavant quelqu'un de vous „ perira encore par ma main. „ On ne lui en laissa pas le tems; il fut percé en un moment de plusieurs coups, & jetté à la riviere comme les autres, à la vûe d'une infinité de gens qui regardoient de dessus les murailles de la Ville ce triste spectacle, sans pouvoir y donner que des cris, des larmes & des gemissemens inutiles. La Tour dès le lendemain fut rasée. *[illegible]*

Quelques jours après cette action, les Parisiens crurent le siege levé, parce qu'ils virent un très-grand Corps des ennemis décamper du côté de la grande attaque; mais ce n'étoit que pour aller à leur tour chercher du butin, qu'ils décampoient.

Eble ce vaillant neveu de l'Evêque de Paris les voïant éloignés, fit une sortie sur le camp avec peu de monde, il y mit le feu en plusieurs endroits. Quelques troupes d'ennemis beaucoup plus nombreuses que la sienne, parurent pour l'envelopper; mais il fit toûjours dans sa retraite si bonne contenance, qu'ils n'oserent l'approcher. *Sortie sur le camp des ennemis.*

886. ou 887. Au reste, ceux qui partirent du camp de devant Paris pour aller ravager le païs d'entre la Seine & la Loire, n'y rentrerent pas tous. Ils voulurent en passant emporter Chartres d'emblée ; mais ils y furent très-maltraités par deux braves Capitaines Godefroi & Odon, qui leur tuerent quinze cens hommes sur la place. Ils ne furent pas plus heureux dans l'attaque du Mans & de quelques autres Villes, & ils furent repoussés presque par tout.

Quelque vigoureuse que fût la resistance des Parisiens, il auroit pourtant fallu enfin succomber : & quelque déterminés qu'ils fussent à perir plûtôt que de se rendre, il falloit pour soutenir cette résolution, au moins quelque esperance de secours.

L'Empereur avoit bien des affaires au-delà du Rhin, & au-delà des Alpes, où les divisions des Seigneurs les plus puissans, & leur peu de soumission causoient beaucoup de désordres. Le Pape Etienne V. l'avoit engagé à faire un voïage, en Italie, nonobstant le danger où étoit Paris. Mais il donna ordre en partant au Comte Henri, celui qui avoit surpris le Roi des Normans dans la Frise, d'assembler le plus qu'il pourroit de troupes, pour jetter quelque secours d'hommes & de vivres dans la Place.

Annales Fuldenses.

Ce Comte se mit en marche au mois de Fevrier, & arriva à quelques lieues de Paris, sans avoir rencontré aucuns ennemis sur sa route. Après avoir reconnu le païs, & donné avis de son arrivée au Gouverneur, il s'approcha la nuit du camp ennemi, y donna l'alarme en divers endroits par où il le fit attaquer avec grand bruit, tandis que d'un autre côté que les ennemis avoient abandonné, pour courir aux postes attaqués, il conduisit lui-même un convoi de vivres dans la Ville, où il laissa aussi des soldats.

Le Comte Henri conduit un convoi de vivres dans la Ville.

Abbon. L. 2. de Obsid. Paris.

Henri sortant de la Ville avec ce qu'il ramenoit de troupes, causa une nouvelle alarme dans le camp. Les Normans voulurent le couper, mais ceux de la tour, pour favoriser sa retraite, aïant fait une grande sortie, où les ennemis furent très-mal-menés, il passa sur le ventre à tout ce qui s'opposa à son passage.

Ce renfort donna autant de cœur aux assiegés, que d'inquietude aux assiegeans. Sigefroi eut recours à la finesse, & fit proposer une entrevûe au Comte Eudes. Le Comte sortit de la Tour, & s'avança au-delà du fossé où Sigefroi l'attendoit.

Après qu'ils eurent parlé quelque tems ensemble seul à seul, le Comte s'apperçut que quelques soldats ennemis se couloient l'un après l'autre dans des chemins creux. Il fit trop tard cette reflexion, car il se vit investi dans le moment, mais mettant aussitôt le sabre à la main, il se fit passage au travers de ces traîtres, qui le poursuivirent jusques sur le bord du fossé : ils en furent repoussés par des soldats de la Tour, qui sortirent sur eux dès qu'on eut reconnu la trahison. 886. ou 887. *Trahison de Sigefroi.*

Sigefroi voïant son coup manqué, la Ville ravitaillée, la Garnison renforcée, & gagné, à ce que l'Historien donne à entendre, par l'argent que lui donna l'Evêque de Paris, fut d'avis de lever le siege, & le proposa dans le Conseil de guerre; mais tous s'y opposerent, & même les Officiers des troupes qui dépendoient de lui ; ils le presserent au contraire de les mener à l'attaque de l'Abbaïe de S. Germain pour la piller. Il y consentit ; mais comme on disposoit tout pour y donner l'assaut, les Religieux offrirent de l'argent pour racheter le pillage, & les soldats s'en contenterent. Chronic. de Gestis Normann. Abbo. l. 2.

Il proposa de nouveau à ses propres troupes d'abandonner l'entreprise de Paris, dont il croïoit le succès desesperé. Il ne fut point écouté, l'envie qu'ils avoient de s'établir dans un si bon païs, & dans un lieu d'où ils pourroient aisément ravager toute la France, leur faisant paroître tout possible. " Finissons donc, leur dit-il, un ,, siege qui nous ruine par sa longueur, & empêche depuis plusieurs ,, mois d'autres conquêtes que nous aurions pu faire. ,, Sur cela il fut résolu de donner dès le lendemain un nouvel assaut general à la Tour, au Pont & à la Ville. *Ibid.*

Ils disposerent quantité de bateaux qu'on joignit ensemble d'une maniere propre à soutenir les échelles, pour escalader la Ville. Ils distribuerent des troupes sur les bords de la riviere & dans l'Isle prochaine, d'où elles devoient partir, pour venir à l'assaut au quartier de la Ville qui leur étoit marqué. D'autres furent destinés pour l'attaque du Pont, & d'autres pour emporter la Tour, dont on n'avoit encore pu venir à bout, après tant d'efforts.

Le Comte Eudes jugeant par ces préparatifs du dessein des ennemis, mit de son côté ordre à la défense, & assigna à chacun son poste. L'assaut se donna avec toute la fureur imaginable ; mais par tout les Normans furent repoussés. Deux de leurs *Nouvel assaut general.*

886. ou 887. Chefs qui portoient le nom de Roi furent tués, & il y en eut un grand nombre de noiés dans la riviere.

Sigefroi peu chagrin de ce mauvais ſuccès qu'il avoit prévu, demanda à ſes gens s'ils étoient contens, & s'ils ne ſuivroient point enfin ſon avis, perſonne n'oſa plus y reſiſter. Ils quitterent le ſiege. Sigefroi aiant fait ſur la fin de cette année-là beaucoup d'autres ravages en France, s'en alla en Friſe, & y fut aſſaſſiné quelque tems après ſon arrivée.

La peſte ſe met dans la Ville.

Les autres Normans malgré le départ de Sigefroi, s'obſtinerent à demeurer & à pouſſer le ſiege. L'Evêque de Paris mourut ſur ces entrefaites fort regretté, aimé du Peuple, & plus connu dans notre Hiſtoire par ſes faits d'armes & par ſa bravoure, que par aucun autre endroit. Le Comte Eudes reçut preſque en même-tems la nouvelle de la mort de ſon oncle, le fameux Hugues l'Abbé, qui fut auſſi grand homme de guerre, & qui ſous pluſieurs Rois avoit toûjours eu beaucoup de part au Gouvernement. Mais ce qui arrive ſouvent dans les longs ſieges, arriva en celui-ci. La diſette & la miſere des habitans, l'air corrompu par l'infection des cadavres demeurés dans les foſſés de la Tour & ſur les bords de la riviere, cauſerent la peſte dans la Ville, qui faiſoit tous les jours perir beaucoup plus de monde que le fer de l'ennemi.

Ibid.

Eudes va trouver l'Empereur.

Avant que la Ville fût réduite à la derniere extremité, on avertit l'Empereur de l'état où elle ſe trouvoit, & de l'impuiſſance de reſiſter où l'on ſeroit bientôt. Le Gouverneur fut chargé lui-même d'aller vers ce Prince. Il partit & laiſſa en ſa place pour commander, l'Abbé Mars, qui s'étoit acquis une grande réputation dans les guerres paſſées, & qui avoit beaucoup contribué à la défenſe de la Ville durant ce ſiege.

Les Normans pendant l'abſence d'Eudes ne firent aucune entrepriſe, ſe contentant de ſerrer la Ville de près, & d'empêcher que rien n'y entrât. L'Abbé Mars fit faire de tems en tems quelques petites ſorties ſous la conduite d'Eble, qui réuſſirent, mais qui n'eurent point de ſuites conſiderables.

Quelque tems après, Eudes donna avis aux Pariſiens de ſon retour, & parut ſur la montagne de Montmartre, * avec un petit corps partagé en trois Troupes.

* Abbon appelle Montmartre en Latin *Mons-Martis*: on l'appelloit auſſi *Mons-Mercurii*. Il ſe pourroit faire que Mont-Martre vînt auſſi bien de *Mons-Martis* que de *Mons Martyrum*.

Il ne pouvoit entrer que par la porte de la Tour du côté du Septentrion, le petit Pont du côté du Midi étant rompu par l'accident que j'ai dit : ainsi les Normans n'eurent pas plûtôt eu avis de son arrivée, qu'ils firent repasser toutes leurs Troupes qu'ils avoient de l'autre côté de la Seine, pour l'empêcher de rentrer dans la Ville. Ils firent de nouveaux retranchemens de ce côté-là, persuadés que si ce secours pouvoit être repoussé, la Ville ne tiendroit plus. 886. ou 887.

Ils firent aussi avancer quelques Escadrons vers Montmartre *, afin de harceler les Troupes du Comte, & de les charger en queue, en cas qu'il entreprît de forcer les retranchemens. Le Comte Adalelme, à qui Eudes avoit donné le commandement de son arriere-garde, poussa & chargea plusieurs fois ces Escadrons durant la marche. Enfin Eudes parut à la vûe du Camp ennemi, & se disposa à le forcer.

* Mont-Martire

Il rentre dans Paris avec des Troupes.

Il n'eut pas plûtôt commencé à escarmoucher, qu'Eble avec presque tout ce qu'il y avoit de Soldats dans la Ville, sortit de la Tour sur les ennemis, qui attaqués des deux côtés quoique par des Troupes beaucoup plus foibles que les leurs, lâcherent le pié devant Eudes. Il passa au travers du Camp à toutes jambes sans s'arrêter. Les Normans firent inutilement leurs efforts pour couper au moins Adalelme : mais ce Capitaine força tout ce qui s'opposa à son passage, & lui & Eudes arriverent aux fossés de la Tour presque avec tous leurs gens.

Le Comte Henri le suit avec une Armée.

Eudes étant rentré dans la Ville, encouragea les Habitans, par l'assurance qu'il leur donna d'un grand secours qui approchoit pour faire lever le siege. La promesse n'étoit pas vaine. Le Comte Henri à la tête d'une Armée composée de Troupes Françoises & de Troupes Germaniques, le suivit de près, & se fit bientôt voir à la Ville, résolu ou de forcer le Camp des ennemis, ou de les assieger eux-mêmes dans leurs retranchemens, qu'ils avoient beaucoup augmentés depuis qu'ils avoient appris qu'il approchoit.

Stratagême des Normans.

Annales Metenses

Henri se campa à la vûe des Normans. Ils avoient par un stratagême assés ordinaire fait à l'entour de leur Camp, à quelque distance, quantité de fosses peu éloignées les unes des autres, & les avoient couvertes de gason, de paille & de terre, pour embarrasser la Cavalerie Françoise, en cas qu'on en vînt à un combat. Comme ils s'apperçurent que le General de l'Armée

886. ou 887. venoit souvent reconnoître leurs retranchemens, & qu'il s'en approchoit de fort près, ils mirent en embuscade quelques Soldats, qui eurent ordre de faire une décharge de fleches sur la Troupe du General, d'abord qu'il paroîtroit, & de se retirer aussi-tôt vers le Camp par l'endroit où étoient les fosses. La chose leur réussit.

Henri est tué.

Le Comte Henri étant venu avec peu de monde considerer le terrein des environs du Camp, donna dans le piege : voïant le petit nombre d'ennemis à qui il avoit affaire, il se mit à les poursuivre vers le Camp. Lui & la plûpart de ses gens tomberent dans les fosses couvertes, & comme elles étoient étroites & profondes, leurs chevaux ne purent se relever. En même tems les Normans qui n'attendoient que cela, sortirent de leur Camp en grand nombre, & assommerent le Comte avec tous ceux de sa suite, qui ne purent, ou qui ne voulurent pas fuïr.

La mort du General déconcerta les Troupes Françoises. On ignoroit les ordres qu'il avoit du Prince. Les retranchemens des ennemis paroissoient très-difficiles à forcer. La désertion commença au bout de quelque tems, & l'Armée se débanda entierement.

Les Normans donnent encore un assaut general.

Abbo. Loc. cit.

Les Normans délivrés de la crainte de l'Armée, mais fort ennuïés de la longueur du siege, résolurent de donner encore un assaut general. Ils le firent avec toute la fureur que leur inspiroit l'impatience de voir la fin de leur entreprise. Il fut soûtenu par les assiegés avec leur valeur ordinaire, tandis que ceux qui n'étoient point occupés à la garde des postes, faisoient par tout dans la Ville des vœux à Sainte Geneviéve & à S. Germain.

Bravoure d'un Soldat.

Ibid.

Ibid.

L'attaque se fit avec tant de vigueur, que quelques-uns des ennemis sauterent sur la muraille de la Ville, & commencerent à crier *victoire*. Proche delà, par bonheur, se rencontra un brave Soldat nommé Gerbaut, de très-petite taille, mais d'une force & d'un courage extraordinaire : voïant que tout étoit perdu, si les ennemis demeuroient sur la muraille, il alla à eux suivi seulement de cinq autres hommes, tua les premiers qu'il rencontra, culbuta les autres, renversa les échelles, & pourvut à la sûreté de cet endroit. Quelques autres avoient aussi sauté sur le Pont, mais ils y périrent.

Le plus grand effort étoit du côté de la Tour. On y avoit arboré la Croix sur les retranchemens, pour animer les Soldats à

la

886. ou 887.

la défendre contre les Infideles. Ceux-ci tenterent encore une fois de mettre le feu à la Tour, & en allumerent un si grand au pié, que ceux qui la défendoient du côté de la campagne, furent obligés de l'abandonner. On crut alors tout perdu, & celui qui commandoit dans la Tour jugeant qu'il n'y avoit plus d'esperance de salut, que dans un effort extraordinaire, fit ouvrir les portes, & fit une sortie l'épée à la main avec tous ses gens. Elle fut faite si à propos & avec tant de furie, que les Normans furent repoussés avec un très-grand carnage, & le feu fut éteint.

Ibid.

Par là finit l'assaut qui avoit déja cessé à la Ville & au Pont, où les ennemis perdirent beaucoup de monde, & on reporta la Croix dans la Ville en chantant le *Te Deum*.

L'Empereur vient au secours de Paris.

Cependant l'Empereur aïant appris la mort du General Henri, & que son Armée s'étoit débandée, en assembla promptement une autre, & vint lui-même au secours de Paris. Il y parut à la vûe de la Ville sur la Montagne de Montmartre au mois de Novembre, c'est-à-dire, qu'il y avoit déja un an que le siege en étoit formé.

Les Normans sans faire paroître aucune crainte, l'attendirent dans leurs retranchemens. Cette contenance étonna l'Empereur, qui n'avoit pas douté, que la seule nouvelle de sa marche ne les obligeât à lever le siege. Il n'osa les attaquer; mais afin que son voïage ne fût pas inutile, il leur fit proposer un accommodement si avantageux, qu'ils l'accepterent.

Il fait un Traité honteux avec les Normans.

Regino.

Outre une grosse somme d'argent qu'on s'offroit de leur païer au mois de Mars prochain, on leur donna en attendant, des quartiers dans la Bourgogne, parce que la plûpart des Peuples de ce Païs-là n'avoient pas encore jusqu'alors voulu reconnoître l'Empereur. La paix fut signée, & ce Prince après un si honteux Traité, reprit la route de Germanie avec plus d'infamie, que s'il avoit été battu.

Abbo.

L'Empereur s'étant retiré, les Normans pour aller en Bourgogne, voulurent passer avec leurs Vaisseaux sous les Ponts de Paris. Cela n'avoit point été stipulé dans le Traité, & les Parisiens se mirent en devoir de s'opposer à leur passage. Eble, dont j'ai déja parlé tant de fois, blessa d'un coup de fléche celui qui conduisoit le bateau le plus avancé, & il y eut encore des coups tirés de part & d'autre, & quelques gens tués. Mais enfin les Normans cederent; & comme c'étoit pour eux une necessité d'a-

886. ou 887.

Regino.

voir leurs bateaux, dont le nombre étoit de plus de ſept ou huit cens, ils entreprirent avec un travail ſurprenant de les tirer de l'eau, & de les tranſporter par terre au-deſſus de Paris. Ils en vinrent à bout, & comme les Pariſiens ne vouloient pas qu'ils les remiſſent à l'eau ſi près de leur Ville, ils ne le firent qu'à près de deux mille pas au-deſſus. Delà ils ſe répandirent dans toute la Bourgogne, où ils aſſiegerent Sens pendant ſix mois, ſans le pouvoir prendre; mais tout le reſte du Païs fut pillé & ravagé de la maniere du monde la plus affreuſe.

887.

Qui lui attire le mépris des Peuples.

Annales Fuldenſes.

Cet indigne Traité fait par l'Empereur avec les Normans, acheva de le perdre de réputation, & de le ruiner dans l'eſprit des Peuples, qui du mépris paſſent aiſément à la déſobéiſſance & à la révolte. Il avoit ſi peu d'autorité en Italie, qu'on pouvoit dire qu'il n'en étoit Roi que de nom. Les Comtes & les Ducs des Frontieres de Germanie étoient preſque dans la même indépendance. Ils ſe faiſoient impunément la guerre les uns aux autres; & la neceſſité d'être réünis ſous un Chef pour réſiſter aux invaſions des Normans, étoit l'unique conſideration qui rendoit les François plus ſoumis que les autres à ſes ordres. Il avoit pour Miniſtres Ludard Evêque de Verceil, qui gouvernoit & qui avoit en main le peu d'autorité que les Peuples laiſſoient encore au Prince. Ce fut auſſi à lui que s'attaquerent ceux qui vouloient changer le Gouvernement. Berenger Duc de Frioul & parent de l'Empereur, qui avoit paru auparavant lui être fort attaché, attaqua d'abord ouvertement l'Evêque, juſques-là qu'il entra à main armée dans ſa Ville Epiſcopale durant ſon abſence, & la pilla. L'année d'après il en vint demander pardon à l'Empereur, & ſe réconcilia, au moins en apparence, avec l'Evêque: mais pluſieurs Seigneurs Allemans, ſoit de concert avec le Duc de Frioul, ſoit de leur propre mouvement, s'y prirent d'une autre maniere pour perdre ce Prélat.

Il chaſſe de la Cour Ludard Evêque de Verceil.

Annales Metenſes.

Tout le monde ſçavoit qu'il avoit de grandes liaiſons avec l'Imperatrice Richarde, & qu'il la voïoit ſouvent. Il n'en fallut pas davantage aux ennemis de l'Evêque, pour perſuader à l'Empereur, ou du moins pour lui faire ſoupçonner qu'il avoit un commerce criminel avec cette Princeſſe. Sur cela il le chaſſa de la Cour, & obligea l'Imperatrice à ſe retirer dans un Monaſtere, malgré les inſtances qu'elle fit pour obtenir la permiſſion de prouver ſon innocence.

Charles privé du secours & des conseils de son Ministre, fit paroître toute la foiblesse de son esprit, & il commença lui-même à la ressentir. L'inquiétude & le chagrin le firent tomber malade à Tribur, entre Maïence & Oppeinheim. Il y tint une Diéte au mois de Novembre. Il y parut aussi malade d'esprit que de corps : & ce fut-là que plusieurs Seigneurs de la France Germanique, de Baviere, de Saxe, de Thuringe & d'Allemagne, résolurent entre eux de le détrôner, comme incapable du Gouvernement. 887. *Son esprit s'affoiblit.*

Ces sortes de conspirations colorées du prétexte du bien public, ne se font gueres qu'il n'y ait quelque interêt particulier, qui soit comme le ressort secret de toute l'intrigue. De tout tems Arnoul fils naturel de Carloman Roi de Baviere, & neveu de l'Empereur, avoit eu dessein de monter sur le Trône. Sa qualité de bâtard l'en avoit fait exclure, & après la mort du Roi son pere, Louis de Germanie l'avoit obligé de se contenter de la Carinthie. Depuis le Regne de Charles, il avoit eu du commandement sur les frontieres de Pannonie. C'étoit un Prince brave & actif, qui sçut profiter du mépris qu'on avoit pour Charles; ses partisans disoient par tout qu'ils n'avoient plus dans toute la Germanie, de tous les descendans de Charlemagne, que Charles & Arnoul, l'un par ses belles qualités digne du sang dont il descendoit, l'autre lâche, de petit esprit, infirme, sans enfans legitimes ; que sa mort, qui ne pouvoit pas être éloignée, laisseroit le Trône vacant ; que les Grands au defaut de la posterité legitime de Charlemagne, croiroient tous avoir droit d'y prétendre; qu'on ne manqueroit pas de voir une guerre civile s'allumer de tous côtés à la ruine de tout le païs ; qu'il falloit prévenir ces maux ; que le moïen le plus assuré étoit de suppléer par le consentement de la Nation, au défaut de la naissance d'Arnoul, & de le mettre sans tarder à la place de Charles.

Ces discours & les brigues eurent tant d'effet, qu'après la Diete de Tribur, il se fit une révolte generale de tous les Peuples Germaniques en faveur d'Arnoul. Il fut élevé sur le Trône, & Charles en moins de trois jours tellement abandonné, qu'à peine resta-t'il auprès de lui quelqu'un pour le servir dans sa maladie, & il n'auroit pas eu même dequoi vivre, sans l'Archevêque de Maïence, qui prit soin de lui en fournir. *Il est abandonné, & Arnoul est mis sur le Trône en Germanie. Ibid.*

Charles fit quelques tentatives auprès de plusieurs Seigneurs, *Mort de l'Empereur.*

888.

Annales Metense, Fuldenses, ad an. 888.

pour les faire revenir à lui, mais ses efforts furent vains. De sorte qu'il fut contraint de s'abandonner à la discretion d'Arnoul, qui lui assigna pour vivre quelques Terres en Allemagne. Il n'en jouit pas long-tems, car dix mois après, il mourut le quatorziéme de Janvier de l'an 888. reduit à la condition de particulier, après avoir été maître de presque tout le grand Empire de Charlemagne, rang au-dessus de son genie, pour pouvoir s'y maintenir, dans un tems où le seul titre de Roi ou d'Empereur legitimement possedé ne suppléoit pas à tout le reste.

Factions en France & en Italie.

La déposition de Charles en Germanie, d'où l'on n'avoit garde de le laisser sortir, & l'ambition heureuse d'Arnoul, qui étoit un étrange exemple pour les Seigneurs de France & d'Italie, avoient donné lieu à plusieurs factions; mais la mort de ce même Empereur fit hâter ceux qui les avoient formées, de mettre leurs desseins en execution.

Charles fils posthume de Louis le Begue, âgé d'environ huit ans, étoit l'heritier legitime & naturel du Roïaume de France; car je ne vois pas qu'on ait alors revoqué en doute la validité du mariage de Louis le Begue avec Adelaïde mere de Charles; mais sa jeunesse, le Regne de Louis & de Carloman, qui avoient monté sur le Trône à son préjudice, les necessités de l'Etat assiegé, ou plûtôt envahi de tous côtés par les Normans, avoient fait en quelque façon oublier les droits de ce jeune Prince. On avoit besoin d'un Roi qui pût gouverner & combattre, & les Grands qui pouvoient prétendre à la Couronne, supposé l'exclusion de Charles, faisoient beaucoup valoir cette raison.

Le Duc de Spolete prétend à la Couronne de France, & le Duc de Frioul à celle d'Italie.

Annales Fuldenses, Luitprand.

Il ne s'agissoit plus de la Germanie. Arnoul en étoit paisible possesseur. Il n'étoit question que de l'Italie, & de la France. Il y avoit en Italie deux prétendans, Berenger Duc de Frioul, & Gui Duc de Spolete. Ces deux Ducs aïant appris la maladie de l'Empereur, avoient fait ensemble un Traité de Ligue, par lequel ils s'obligeoient, en cas qu'il mourût, à se soûtenir l'un l'autre dans leurs prétentions. Le Duc de Frioul vouloit se faire Roi d'Italie, & le Duc de Spolete prétendoit se faire Roi de France, ou du moins Roi de Provence, & d'une grande partie de ce qu'on appelloit encore alors le Roïaume de Bourgogne, & de plus d'une partie du Roïaume de Lorraine, se reservant à pousser ses prétentions plus loin, supposé que la fortune lui fût favorable.

888.

Quels sont les autres prétendans.

En deçà des Alpes, Eudes Comte de Paris, qui venoit de défendre cette Capitale du Roïaume avec tant de gloire, regardoit la Couronne de France, comme le prix des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, en la sauvant de la fureur des Normans. Raoul ou Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris avant Eudes, aspiroit aussi à la Couronne, ou du moins à se conserver en Souveraineté la Bourgogne Trans-Jurane, dont il avoit le Gouvernement. Louis fils de Boson mort depuis peu Roi de Provence & d'une partie de la Bourgogne, se mettoit aussi sur les rangs. Enfin Arnoul Roi de Germanie, pensoit à faire valoir ses droits sur l'Italie; & pour ce qui est de la France, il prétendoit au moins soûtenir ceux du jeune Charles. Herbert Comte de Vermandois, qui descendoit en droite ligne masculine de Charlemagne par Bernard autrefois Roi d'Italie, auroit pu aussi jouer son rôle dans cette concurrence; mais soit qu'il ne se sentît pas assés fort pour se faire un parti, soit comme quelques-uns l'ont cru, qu'il ne descendît du Roi Bernard que par un fils bâtard de ce Prince, il ne paroît pas qu'il eût rien tenté. Tous ces divers prétendans ne faisoient pas seulement fonds sur leur puissance, ou sur leurs services, mais encore sur l'alliance qu'ils avoient avec la Famille de Charlemagne.

Annales Fuldenses ad an. 883.

Berenger Duc de Frioul étoit par sa mere petit-fils de Louis le Debonnaire. Gui Duc de Spolete, étoit fils du Duc Lambert, & d'une fille de Pepin Roi d'Italie, fils de Charlemagne, & ainsi Charlemagne, étoit bisaïeul maternel de ces deux Ducs. Louis fils de Boson étoit par sa mere Ermengarde, petit-fils de l'Empereur Louis II. & de plus il avoit été adopté par Charles le Gros. Rodolphe fils de Conrad Comte de Paris étoit petit-fils de Conrad frere de l'Imperatrice Judith femme de Charles le Chauve. Eudes étoit fils du fameux Robert le Fort Comte d'Anjou, qui selon quelques Genealogies des anciennes Familles de la Maison de France, descendoit de Childebrand, frere de Charles Martel, & oncle de Charlemagne; tous ces gens-là, sous pretexte des necessités pressantes de l'Etat, qui avoit besoin d'un Roi d'âge à le gouverner par lui-même & à le défendre, prétendoient à la Couronne de France, à l'exclusion du jeune Charles, & leur pis aller étoit d'avoir au moins quelque part à une si belle dépouille.

Ibid. ad an. 887.

Jourdan Critique de la Maison Roïale de France.

Annales Fuldenses. Annales Metenses. Luitprand L. 1. c. 6. Flodoard. Epist. Fulcon. Luitprand, L. 1.

D'abord le Duc de Frioul se fit reconnoître Roi d'Italie par une grande partie des Peuples de ce païs-là, & le Duc de Spolete alla à Rome se faire couronner Roi de France. Aussi-tôt après

il passa les Alpes & entra dans le Roïaume avec une Armée.

888. Il y avoit un parti ménagé par Foulques Archevêque de Reims son parent, qui lui gagna quelques Evêques & quelques Seigneurs dans le Roïaume de Bourgogne & dans le Roïaume de Lorraine. Il vint à Metz, & s'avança jusqu'à Langres, où il se fit couronner par l'Evêque Geilon.

Eudes de son côté s'assura de tout le païs d'entre la Seine & la Loire, & de ce qui s'appelloit le Roïaume d'Aquitaine, c'est-à-dire, de toute cette grande partie de la France, qui s'étend depuis la Riviere de Loire jusqu'aux Pyrenées & au Languedoc.

Annales Fuldens.

Fâcheuse situation de la France.

Rodolphe en fit autant de la Bourgogne Trans-Jurane. Louis fils de Boson s'appliquoit à se conserver la Provence & la partie du Roïaume de Bourgogne, que son pere avoit démembrée de la Couronne de France, & étoit fort attentif aux démarches du Duc de Spolete, qui étant aussi bien que lui, petit-fils d'un fils de Charlemagne, & de plus aïant été sacré Roi à Rome par le Pape, prétendoit avoir plus de droit que lui sur la Provence & sur les autres païs que Boson avoit usurpés. Telle étoit alors la situation de la France, à la merci de quatre tyrans qui la déchiroient, tandis que les Normans la ravageoient impunément en divers lieux à la faveur de ces desordres.

Conduite d'Arnoul Roi de Germanie.

Arnoul reconnu Roi de Germanie, & en possession paisible de ce grand Etat, consideroit attentivement tous ces mouvemens, & déliberoit sur le parti qu'il devoit prendre dans cette révolution de la Monarchie Françoise. Les premieres saillies de son ambition le portoient à se déclarer Successeur du feu Empereur Charles pour la France & pour l'Italie, comme il avoit fait pour la Germanie, fondé sur ce qu'il descendoit de Charlemagne en droite ligne par les mâles. Il avoit par-là un droit, que tous ceux qui se presentoient pour partager cette succession, n'avoient pas. A la verité il étoit bâtard; mais aussi les autres ne descendoient de Charlemagne que par les femmes. Louis & Carloman les deux derniers Rois de France, dont la mere avoit été répudiée par Louis le Begue leur pere, & qui à cause de cela avoient passé communément en France pour n'être pas legitimes, n'avoient pas laissé d'être mis sur le Trône. Ainsi ce défaut qui n'en étoit pas un du tems de la premiere Race, commençoit à ne paroître pas si essentiel dans la seconde, & d'ailleurs il étoit balancé dans les autres Competiteurs par cet autre défaut que j'ai dit; sçavoir,

qu'ils ne defcendoient pas de Charlemagne en ligne mafculine, de forte que la force & l'agrément des Peuples devoient donner gain de caufe à celui qui feroit le mieux valoir fon droit. De plus Arnoul étoit follicité par l'Archevêque de Reims d'entrer en France, & de s'en déclarer Roi, foit que cet Archevêque eût en effet l'intention qu'il lui faifoit paroître, quoiqu'il femblât agir en faveur du Duc de Spolete, foit que foûtenant en même-tems ces deux partis, il fût réfolu de faire tourner le fien du côté de celui qui deviendroit le plus fort; neanmoins Arnoul prit le parti de la moderation, au moins pour le Roïaume de France; car pour le Roïaume d'Italie, & pour la qualité d'Empereur, il eut toûjours deffein d'y parvenir, & il en vint à bout quelques années après. Il fe contenta donc de fe mettre en état d'être l'arbitre des affaires de France, & de faire pancher la balance du côté qu'il jugeroit à propos, affectant toutefois de paroître prendre les interêts du jeune Charles fils pofthume de Louis le Begue, que prefque tout le monde abandonnoit.

888.

Flodoard. L. 4.

Annales Metenses.

Eudes eft mis fur le Trône.

Cependant Eudes fut mis fur le Trône par la faction de la plus grande & de la plus confiderable partie des Seigneurs François, & il avoit generalement la faveur du Peuple. C'étoit le Seigneur de France le mieux fait, d'une taille heroïque, d'une force extraordinaire, également prudent & brave. La vigoureufe défenfe de Paris contre les Normans, où il avoit fait paroître un courage, une conftance & une conduite fans égale, étoit un fait tout recent, & qui le faifoit paffer fans contredit pour le plus habile Capitaine & le plus grand homme du Roïaume. Il s'avança fur les Frontieres de Bourgogne, pour foûtenir fon élection contre le Duc de Spolete, & fe fit facrer à Sens par Vaultier, qui en étoit Archevêque. Il le fit avec deux précautions, qui lui affûrerent la poffeffion de la Couronne.

Luitprand. S. Petri Vivi Sennon. Chronic.

Précautions qu'il prend.

Hugo Flavianac. Fragm. Hift. Franc.

La premiere fut, qu'il declara qu'aïant été fait par le Roi Louis le Begue, Tuteur du jeune Charles, dont la Reine Adelaïde étoit enceinte quand il mourut, il n'acceptoit la Couronne, que pour la conferver à ce Prince, qui n'étoit pas encore en âge de gouverner l'Etat; & en fecond lieu, connoiffant la puiffance du Roi de Germanie, il le fit affûrer qu'il ne feroit jamais rien contre fes interêts; qu'il renonçoit à toute prétention fur toutes les parties de fes Etats, & en particulier fur ce qu'il poffedoit du Roïaume de Lorraine, & qu'il vouloit entretenir une paix éter-

Annales Fuldenfes. Vitikindus in Hiftoria Saxon.

888. nelle avec lui. Il alla le trouver à Vormes, où il tenoit une Diéte generale de tout son Roïaume; lui remit entre les mains le Diadême, le Sceptre, & toutes les autres marques de la dignité Roïale, qui venoit de lui être conferée, & lui dit qu'il ne vouloit point les porter sans son consentement. Arnoul charmé de cette déference, les lui rendit, & le reconnut pour Roi de France.

Il traite avec Arnoul.

Ils traiterent ensemble avec beaucoup de franchise, & se séparerent très-bons amis. Aussi-tôt après le Couronnement d'Eudes, les Seigneurs vinrent à l'envi de toutes les Provinces de France, du Roïaume de Bourgogne, & de celui d'Aquitaine, lui rendre leurs hommages. Le Duc de Spolete se voïoit tous les jours de plus en plus abandonné. Sa lenteur à pousser son entreprise laissa rallentir le zele de ses partisans. Je ne sçai quoi de mesquin & de sordide qui paroissoit dans ses manieres, dans sa conduite, dans ses équipages, où l'on ne voïoit rien d'approchant de la magnificence ordinaire aux Rois de France, le rendirent méprisable. Il fut enfin contraint de repasser les Alpes, sans que le nouveau Roi se mît en peine de le poursuivre. C'est sans raison que quelques-uns de nos Historiens ont écrit que Eudes ne prit point le Titre de Roi, mais seulement celui de Tuteur du jeune Charles: car outre plusieurs anciens Ecrivains qui parlent de son Couronnement & de son Sacre, nous avons encore d'autres Monumens qui le prouvent incontestablement. Ce sont deux Monnoïes ou Médailles d'argent, où il porte le Titre de Roi; l'une frappée à Toulouse, & l'autre à Angers. Elles sont l'une & l'autre au Cabinet du College de Louis le Grand à Paris. On les va voir representées à la tête du Regne d'Eudes.

Chronic. Breve.

Luitprand. L. 1. cap. 6.

Voici

Voici encore le Sceau de ce Prince où il porte le titre de Roi. Mabillon in Supplem. Diplomat. pag. 47.



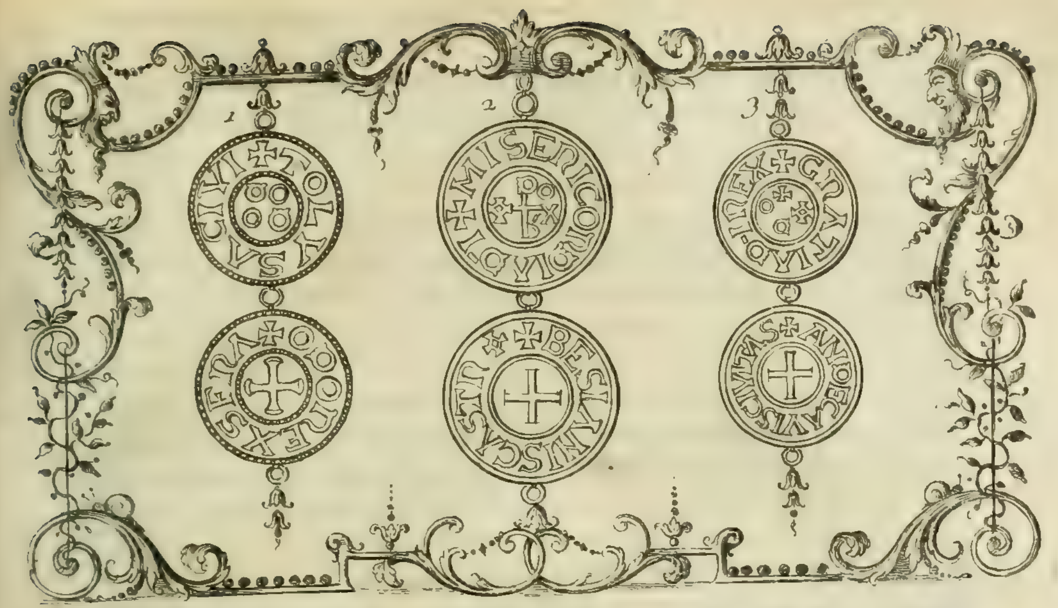
Inſcription du Sceau. ODO GRATIA DEI REX.

* M. Baluſe T. 2. Capitular. rapporte pluſieurs Actes, où Eudes prend toûjours la qualité de Roi, ainſi la choſe eſt inconteſtable.

SOMMAIRE
DU REGNE
DE
EUDES ET DE CHARLES LE SIMPLE.

DEfaite des Normans par Eudes. Une autre Armée de Normans prend la Ville de Meaux. Eudes traite avec eux. Ils portent la deſolation de tous côtés. Alain & Judicael s'uniſſent pour les chaſſer de la Bretagne. Judicael les met en déroute & il eſt tué. Alain eſt reconnu pour Souverain de toute la Bretagne. Il défait un corps de quinze mille Normans. Les Normans mettent en fuite l'Armée Germanique. Le Roi de Germanie défait les Normans. Soûlevement en France contre Eudes. Autre ſoûlevement en Aquitaine. Le jeune Charles eſt proclamé Roi, & ſacré à Reims. L'Archevêque de Reims écrit

au Roi de Germanie en faveur de Charles. Eudes négocie de son côté avec le Roi de Germanie. Le Roi de Germanie reconnoît Charles pour Roi de France. Eudes oblige les Troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer. Révolte de Zuentibolde Duc de Moravie. Arnoul entre en Lombardie, & se rend maître de plusieurs Villes. Eudes attaque Reims. Arnoul fait couronner un de ses fils naturels Roi de Lorraine. Il abandonne la protection de Charles. Le nouveau Roi de Lorraine promet de secourir Charles. Arnoul rentre en Italie, & s'avance jusqu'à Rome. Il la prend. Le Pape donne l'onction Imperiale à Arnoul. Serment de fidelité que les Romains prêtent au nouvel Empereur. Les Normans recommencent leurs ravages. Eudes partage le Roïaume avec Charles. Mort de Eudes. Charles est reconnu pour Roi de toute la France. Rollon Chef des Normans est reçû à Rouen. Il défait les François, & met le siege devant Chartres. Suites de ce siege. Rollon est obligé de se retirer avec une partie de ses Troupes. Les Normans s'échappent au travers de l'Armée Françoise. Ils continuent leurs violences. Rollon leur General consent à une Tréve de trois mois. On lui cede une partie de la Neustrie. Il va saluer le Roi, & lui rend son premier hommage. En quel tems la Normandie a commencé de porter ce nom. Rollon se fait baptiser, & prend le nom de Robert. Son mariage avec la Princesse Gisele fille du Roi. Il fait des Loix & rebâtit les Eglises ruinées. Mort de l'Empereur Arnoul. Louis son fils est reconnu Roi de Germanie & de Lorraine. Mort de Louis Roi de Germanie. Conrad Duc de Franconie est mis en sa place. Charles réünit à sa Couronne la Lorraine. Robert tâche de detrôner Charles, & de se faire Roi lui-même. Mort du Duc de Normandie. Résolution des Seigneurs assemblés à Soissons, de ne plus reconnoître Charles pour Roi. Avis du Comte Hugues. Conseil qu'il donne au Roi. Ce Prince se rapporte à lui de tout, & la réconciliation se fait. Mort de Conrad Roi de Germanie; il a pour successeur Henri. Mort de Richard Duc de Bourgogne. Raoul son fils & Hervé Archevêque de Sens entrent dans le parti de Robert. Révolte contre Charles. Prise de Laon par les Rebelles. Ils declarent le Roi indigne du Trône, & mettent Robert en sa place. Mesures de Robert pour se soûtenir. Charles rassemble une nouvelle Armée. Combat entre les deux partis près de Soissons, dans lequel Robert est tué. Cependant Charles ne remporte pas la victoire. Il demande du secours au Duc de Normandie. Il est obligé de se retirer. Les Rebelles déferent la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne. Perfidie du Comte de Vermandois. Le Roi Charles est enlevé, & conduit prisonnier à Château-Thierri.



HISTOIRE DE FRANCE.

EUDES.



EUDES élevé sur le Trône, trouvoit le Roïaume dans un étrange état, ravagé de toutes parts par les Normans, & plein de factions & de troubles. Les Comtes & les Ducs, qui plus que jamais se regardoient comme de petits Souverains chacun dans leur district, se faisoient impunément la guerre les uns aux autres, remplissoient tout de meurtres, &

888.

Abbo. L. 2.

1. *Médaille.* Le nom d'Eudes en Latin est dans le champ de la Médaille ODO. La Legende est TOLUSA CIVItas. *Revers* ODO REX FRAncorum.
2. *Médaille.* Le nom est en chiffre dans le champ de la Médaille. ODO REX. La Legende est MISERICORDIA DEI. *Revers.* BESIANIS CASTRO. *c'est à-dire que la Médaille a été frappée à Blois.*
3. *Médaille.* Le nom ODO est dans le champ de la Médaille. La Legende est GRATIA DEI REX. *Revers.* ANDEGAVIS CIVITAS. *c'est à-dire qu'elle avoit été frappée à Angers.*

888. commettoient les plus horribles violences sur les Terres de leurs ennemis.

Rodolfe se fait couronner Roi de la Bourgogne Transjurane. Annales Metenses.

Rodolfe qui s'étoit cantonné dans la Bourgogne Transjurane, y prit le nom de Roi, & s'y fit couronner en une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques du Païs dans l'Abbaïe de S. Maurice sur le Rhône au-dessus du Lac de Genéve. Ce petit Roïaume comprenoit au moins ce qui s'appelle aujourd'hui le Païs des Suisses.

Le Roi, ou par impuissance, ou parce que Rodolfe étoit son neveu, ne s'opposa point à son entreprise.

L'ambition de Rodolfe peu satisfaite d'un si pauvre & si petit Etat, le fit penser à l'agrandir : Il envoïa sous main solliciter les Seigneurs & les Evêques du Roïaume de Lorraine de se donner à lui, en secouant le joug du Roi de Germanie ; mais il vit aussitôt Arnoul à la tête d'une Armée, venir fondre dans son Roïaume. Il s'en falloit bien qu'il n'eût assés de forces pour tenir contre un si puissant ennemi ; mais la qualité du Païs qu'il avoit à défendre, suppléa au défaut d'une Armée. Il se retrancha dans ses Montagnes, & jamais Arnoul ne put l'y forcer. Dans les frequentes querelles que Rodolfe eut avec ce Prince, il se servit toûjours heureusement de cet avantage ; mais neanmoins dans ce commencement de son Regne, il fut bien-aise d'avoir la paix avec un si redoutable voisin. Il le pria de vouloir bien qu'il l'allât trouver dans ses Etats. Il le vit à Ratisbonne, & ils firent la paix. *Ibid.*

Ce qui rendit Arnoul plus facile à l'accorder, fut le dessein qu'il avoit sur l'Italie, où il marcha cette même année-là avec une grosse Armée, pour profiter des troubles causés par les factions qui la partageoient.

Berenger est battu par le Duc de Spolete.

Quand le Duc de Spolete eut perdu toute esperance de regner en France, il se repentit fort du Traité qu'il avoit fait avec le Duc Berenger, par lequel il lui avoit cedé ses droits sur l'Italie, dont ce Duc s'étoit déja, comme je l'ai dit, fait couronner Roi. Le Duc de Spolete ne se crut pas obligé de s'en tenir à un Traité, par lequel il perdoit tout d'un côté, sans avoir rien gagné de l'autre. Ainsi il repassa les Alpes avec l'Armée qu'il avoit amenée d'Italie, & qu'il avoit fortifiée de quelques Troupes Françoises. Il s'approcha de Spolete & de Camerin, où il reçut un nouveau renfort, corrompit par argent plusieurs Seigneurs du parti de Berenger, qui se mit cependant en état de soutenir ses droits. Il

Luitprand L. 1. *Ibid.*

ſe donna un combat ſanglant à cinq milles de Plaiſance ſur la riviere de Trébia, & Berenger y fut défait. 888.

Il a recours à Arnoul.

C'étoit particulierement contre ce nouveau Roi qu'Arnoul avoit fait deſſein de marcher avec ſon Armée; mais le trouvant battu & le plus foible, & voïant qu'il avoit recours à lui pour ſe ſoûtenir contre ſon adverſaire, il changea de deſſein, réſolu de les affoiblir tous deux l'un par l'autre, & d'arriver par-là à ſon but. Berenger le vint trouver auprès de Tarente, & le pria de ne le point abandonner dans ſa diſgrace. Arnoul lui accorda tout ce qu'il lui demanda, & conſentit qu'il demeurât avec la qualité de Roi, Maître du Païs qui l'avoit reconnu.

Annales Fuldenſes.

Parmi tous ces interêts differens des Princes François, qui ſe craignoient tous les uns les autres, Louis fils de Boſon ſe maintenoit toûjours en poſſeſſion de la Provence, & de ce que ſon pere lui avoit laiſſé dans la Bourgogne, mais ſans prendre le nom de Roi.

Eudes d'autre part avoit les Normans ſur les bras, & de tous côtés. Il y en avoit en Aquitaine, il y en avoit ſur la riviere de Marne, il y en avoit ſur la riviere d'Aiſne. Ce fut contre ces derniers qu'il tourna tête, & fit une action qui ſignala le commencement de ſon Regne, & qui contribua beaucoup à l'affermir.

Il s'étoit avancé de ce côté-là juſqu'au Bourg nommé Mont-Faucon, avec environ mille chevaux, & s'étoit campé derriere un bois. Un Soldat étant entré dans ce bois pour y chaſſer, apperçut de loin de deſſus une éminence quelque Cavalerie Normande, qui s'avançoit vers le camp. Il en donna auſſi-tôt avis à Eudes qui fit monter incontinent tout ſon monde à cheval, & alla lui-même ſur l'éminence pour reconnoître l'ennemi.

Abbo. L. 2.

Il vit la Cavalerie dont on lui avoit parlé, & peu de tems après de l'Infanterie qui marchoit fort lentement, mais dont le nombre étoit très-grand; c'étoit une armée entiere de dix-neuf mille hommes. La partie n'étoit pas égale, & le Roi n'aïant que de la Cavalerie, auroit pû aiſément ſe retirer; mais comptant beaucoup ſur la bravoure des gens qu'il avoit avec lui, ſur ſa propre experience, & ſur l'avantage du poſte qu'il occupoit, il réſolut d'attendre l'ennemi.

Ibid.

Défaite des Normans par Eudes.

Après avoir bien reconnu tout le terrein, & conſideré tous les moïens d'en profiter, il poſta ſes troupes aux avenues du bois en

888. differens endroits, & leur ordonna de charger toutes ensemble les ennemis, avec un grand bruit de trompettes, au signal qu'il leur donneroit. Les Normans qui ne pensoient à rien moins qu'à combattre, s'avançoient toûjours du côté du bois assés en désordre. Quand le Roi les vit engagés dans certains défilés où il les vouloit, il fit sonner la charge, qui se fit de tous côtés avec une furie terrible. Les ennemis surpris croïant avoir affaire à une Armée entiere, furent presque aussi-tôt défaits qu'attaqués.

Quelque Cavalerie neanmoins fit ferme en un endroit. Le Roi à la tête d'un gros Escadron la chargea lui-même, & la perça. Un Cavalier Normand lui donna par derriere un coup de hache sur la tête, auquel son casque résista; & en même-tems s'étant tourné vers le Cavalier, il lui passa son épée au travers du corps. Après quelque résistance, ce reste d'ennemis fut encore rompu & dissipé. Cette action où un très-grand nombre de Normans demeurerent sur la place, se fit le jour de S. Jean-Baptiste.

Une autre Armée de Normans prend la Ville de Meaux.

Une si glorieuse victoire eût pû avoir de grandes suites surtout pour le secours de Meaux, qu'une autre Armée de Normans assiegeoit alors, si la révolte d'Aquitaine avoit laissé la liberté au Roi d'en profiter. Il fut obligé d'aller promptement au-delà de la Loire, où sa seule presence remit les Peuples dans la soumission. Il y accorda les differends de divers Seigneurs: mais cette diversion fut cause de la perte de Meaux.

Eudes traite avec eux.

Les Habitans après s'être défendus long-tems avec toute la vigueur possible, furent obligés, faute de vivres, à capituler. Ils ne purent obtenir que la vie & la permission de se retirer où ils voudroient, en abandonnant la Ville & leurs biens à l'ennemi, qui après le pillage, mit le feu aux maisons, & renversa les murailles. Les Normans ne garderent pas même la Capitulation; car les Habitans n'étant pas encore fort éloignés de la Ville, furent attaqués par des troupes qu'on envoïa après eux, & l'Evêque avec beaucoup d'autres fut pris, ramené avec une grande partie des Habitans, & fait esclave. Les Normans demeurerent-là campés jusqu'au mois de Novembre, faisant de grands apprêts, pour mettre de nouveau le siege devant Paris. Mais le Roi vint avec une Armée se poster sous les murailles de la Ville, & leur rendit par-là le siege impossible. Il traita neanmoins avec eux, & moiennant une somme d'argent ils se retirerent de la Marne & des autres lieux au-dessus de Paris, & s'en allerent dans le Cotentin où ils s'arrêterent.

Chronic. de Norman. Gestis.

888

Ils portent la désolation de tous côtés.

Ensuite d'autres troupes de la même Nation vinrent à Noïon, à Arras, à Amiens, & sur la Meuse désolant tout à leur ordinaire. Le Roi de Germanie les voïant approcher du Roïaume de Lorraine qui lui appartenoit presque tout entier, vint les chercher avec une Armée; le Roi de France en fit autant de son côté; 889. ou 890.
mais peu tomberent entre leurs mains. Ils reçurent seulement un assés grand échec à Amiens, d'où le Roi de Germanie les chassa. Ils surprirent à leur tour le Roi de France dans le Vermandois, & mirent son Armée en déroute. L'Histoire parle encore en peu de mots de la désolation des Villes de Troïe, de Toul, de Verdun, par les troupes de cette même Nation, aussi-bien que d'un second & d'un troisiéme siege de Paris, qui ne leur réussirent point. Ils paroissoient tout à coup tantôt sur les côtes, tantôt sur les rivieres: c'étoit comme un de ces orages poussés par les vents, qui tombent sur une contrée, & puis sur une autre; enfin c'étoit un fleau de Dieu qui affligeoit la France depuis un très-grand nombre d'années, & qui en faisoit le plus miserable Païs qui fut jamais.

Ibid.

Annales Metenses ad an. 889.

Alain & Judicael s'unissent pour les chasser de la Bretagne.

Chronic. de Norman. Gestis ad an. 889. 890.

Les Normans qui s'étoient retirés dans le Cotentin n'y demeurerent pas long-tems oisifs. Ils attaquerent S. Lo à diverses reprises. Ils ne s'en rendirent maîtres que plus d'un an après leur premiere attaque, & ils le raserent. Delà ils tournerent leurs armes contre la Bretagne, & la guerre civile qui y étoit fort allumée depuis quelque tems, les détermina à tenter une irruption de ce côté-là. Les Ducs Alain & Judicael qui avoient partagé ce Duché, étoient sans cesse en armes l'un contre l'autre. Le dessein des Normans ne fut pas capable de les réunir. On eût dit d'abord que les Normans étoient à leur solde, & que ces Ducs prenoient plaisir à se voir venger l'un de l'autre par les ravages que ces Infideles faisoient, tantôt sur les terres d'Alain, tantôt sur celles de Judicael. Ces Normans traverserent en pillant toute la Bretagne du Septentrion au Midi, depuis le Cotentin jusqu'à la riviere de Blavet. Ils taillerent en pieces tout ce qui osa paroître pour leur résister, & firent par tout tant de mal, qu'enfin les deux Ducs Bretons, malgré leur haine mutuelle, firent une Tréve ensemble, & s'unirent pour les chasser de la Bretagne.

Annales Metenses.

Judicael les met en déroute, & il est tué.

Ils se mirent tous deux à la tête de leurs troupes, & marquerent un lieu, que l'Histoire ne nomme point, où ils se devoient joindre. Judicael y arriva le premier. C'étoit un jeune homme

889. ou 890. plein de feu & de courage, qui cherchoit à se signaler. Il ne fut pas plûtôt arrivé, qu'aïant sçû que l'armée des Normans étoit proche, il résolut de l'attaquer sans attendre son Allié. Il le fit avec tant de bravoure, qu'il mit les Normans en déroute après un grand carnage de leurs troupes. Une partie des vaincus en faisant retraite, se jetta dans un Bourg, où il entreprit de les forcer, sans vouloir leur donner de quartier; mais il apprit à ses dépens que le défaut de moderation rend souvent la victoire funeste au vainqueur. Se laissant emporter à son ardeur de vaincre, il s'engagea trop avant, & percé de plusieurs coups, il fut tué sur la place.

Alain est reconnu pour Souverain de toute la Bretagne. Ibid.

Le combat finit par sa mort aussi bien que les divisions de Bretagne. Tous les Bretons se réunirent sous un seul Chef. Le Duc Alain fut reconnu pour Souverain de toute la Bretagne; & se disposa à poursuivre la victoire que Judicaël avoit remportée. Mais avant que de donner un nouveau combat, il fit vœu avec tous ses soldats de consacrer à Dieu & à saint Pierre la dixiéme partie de tous ses biens, & de païer cette dixme au Pape.

Il défait un Corps de quinze mille Normans.

Après avoir fait ce vœu, il conduisit son armée au camp des Normans, qui s'étoient ralliés, & formoient encore un Corps

890. de quinze mille hommes. Le combat fut terrible par la resistance opiniâtre des combattans; mais enfin les Normans furent battus une seconde fois, & avec un tel carnage, que des quinze mille hommes il n'en resta que quatre cens, qui se sauverent du côté de la mer, & remonterent sur les Vaisseaux: mais il semble que c'étoit couper la tête d'un Hydre que de défaire une armée de cette Nation.

La même flotte qui avoit reconduit en Danemarc ou en Norvege les débris des deux combats de Bretagne, ramena quelques mois après dans le Païs-Bas des troupes beaucoup plus nombreuses, pour ravager le Roïaume de Lorraine.

Ibid.

Sur cette nouvelle, le Roi de Germanie assembla au plûtôt son armée, & la fit marcher vers la Meuse, avec ordre d'en empê-

891. cher le passage aux Normans, qui avoient déja fait bien des ravages dans les Païs-Bas du côté de la mer.

Les Normans pillent le bagage de l'armée Germanique. Ibid.

Le General qui la commandoit se campa auprès de Mastric avec une partie de son armée, en attendant le reste; mais les Normans qui étoient campés de l'autre côté aïant secretement monté le long de la riviere, la passerent vers Liege, avant que l'armée Germanique fût en état de leur disputer le passage. Ils s'avancerent

891.

s'avancerent du côté d'Aix-la-Chapelle ; ils y trouverent une grande partie des bagages de l'armée Germanique, qu'ils pillerent, & ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt qu'ils enleverent tous les chariots qui portoient des munitions & des vivres à cette armée, après avoir paſſé au fil de l'épée tous ceux qui les eſcortoient.

Cet accident mit la conſternation dans les troupes Germaniques. Les Generaux délibererent ſur le parti qu'on avoit à prendre touchant les avis differens qu'on recevoit du deſſein des ennemis : car les uns diſoient qu'ils en vouloient à Cologne, d'autres à Treves, d'autres que par la crainte de la nombreuſe armée des François, ils alloient repaſſer la Meuſe pour regagner leur flotte.

Annales Metenſes.

Dans cette incertitude, il fut réſolu d'aller droit à eux, & de les engager à la bataille. Le lendemain on marcha dès la pointe du jour : on arriva le jour d'après proche d'un torrent, auquel l'Hiſtoire donne le nom de Gulia. L'armée fit alte ; & comme on ſçut que les Normans étoient en aſſés petit nombre, on crut inutile de la faire marcher toute entiere : on ſe contenta de faire des détachemens de douze hommes de chaque Enſeigne pour les aller chercher & en apprendre des nouvelles.

Au moment qu'on faiſoit ces détachemens, on vint dire qu'il y avoit de l'Infanterie Normande retranchée dans quelques maſures aſſés près de là. Sur cela un grand nombre de ſoldats François, ſans attendre les ordres de leurs Commandans, ſe détacherent d'eux-mêmes, & allerent attaquer cette Infanterie. Ils le firent fort en déſordre, & furent vigoureuſement repouſſés, Le bruit de cette attaque fut auſſi-tôt porté au camp ennemi dont la Cavalerie vint à grande hâte au ſecours de l'Infanterie attaquée. Cette Cavalerie chargea les François qui avoient déja été fort maltraités ; on envoïa des troupes pour les ſoûtenir : inſenſiblement le combat s'échauffa ; & comme il venoit à chaque moment des troupes nouvelles des deux côtés, l'action devint generale. La mêlée qui avoit commencé de la part des François avec beaucoup de confuſion, continua de même ; & comme il eſt rare que la bravoure puiſſe ſuppléer long-tems à un tel défaut, la victoire ſe déclara bientôt pour les Normans. L'armée Germanique fut miſe en fuite, après avoir perdu un grand nombre de perſonnes de qualité, parmi leſquels eſt nommé le Com-

Et la mettent en fuite.

891. te Arnoul & Sunzon Archevêque de Maïence. Le camp fut abandonné, & les Normans s'y enrichirent. Ils repasserent la Meuse, & porterent à leur flotte, selon leur coûtume, tout le butin qu'ils avoient fait. Ce combat se donna le vingt-sixiéme de Juin.

Le Roi de Germanie [illegible]

Annales Metenses.

Le Roi de Germanie eut la nouvelle de cette défaite, étant aux extrémités du Roïaume de Baviere, où il étoit allé pour arrêter quelque commencement de sédition dans la Bohême, & pour reprimer le Duc de Moravie, un de ses Tributaires nommé Zuentibolde, dont l'esprit inquiet & remuant, avoit fait beaucoup de peine à ses Prédecesseurs, & lui en faisoit encore tous les jours à lui-même. Il termina les affaires de ce côté-là le plus promptement qu'il lui fut possible, & résolu d'avoir sa revanche contre les Normans, il passa au plûtôt le Rhin à la tête d'une armée, & vint camper sur la Meuse.

Annales Fuldenses.

Les Normans, qui après leur victoire, s'étoient dispersés de tous côtés dans le Roïaume de Lorraine pour piller, se rassemblerent sur le bruit de la marche du Roi de Germanie, & vinrent se retrancher auprès de Louvain sur la riviere de Dyle.

Il se campe à la vûe des ennemis.

Arnoul passa la Meuse & puis la Dyle, & se campa à la vûe des ennemis. Il reconnut leur camp, qu'il trouva bien terrassé & bien palissadé, & d'un abord très-difficile, aïant à gauche la riviere de Dyle qui le couvroit, & à droite un marais & un chemin fort étroit entre deux, qui aboutissoit au camp. Il étoit impossible d'étendre la Cavalerie qui faisoit la grande partie de l'Armée; car les choses étoient changées à cet égard parmi les François: au lieu qu'autrefois leurs armées étoient beaucoup plus fortes en Infanterie qu'en Cavalerie, c'étoit alors le contraire.

Les Normans voïant leur embarras, leur insultoient du haut de leurs fortifications, & leur crioient incessamment, *Gulia, Gulia*, leur reprochant leur derniere défaite.

Le Roi de Germanie jugea qu'en cette occasion il falloit animer ses soldats par quelque chose d'extraordinaire, & agir plus par exemple que par autorité & par commandement. Il assembla les principaux Officiers de l'armée, & leur fit en peu de mots cette exhortation militaire, rapportée par un de nos anciens Historiens.

Annales Fuldenses.

Exhortation qu'il fait aux principaux Officiers de son armée.

„ Vous êtes les Soldats du Seigneur, qui par sa grace, en défendant votre Patrie, avez été toûjours invincibles. Vous avez af-

„ faire à des Païens, qui ont versé tant de sang Chrétien, massacré 891.
„ vos parens, profané vos Eglises, égorgé les Ministres des Autels;
„ nous sommes venus jusqu'ici exprès pour venger la querelle de
„ Dieu & la nôtre. Il nous seroit honteux de nous en retourner
„ sans le faire. Nos chevaux nous sont ici inutiles; il faut mettre
„ pié à terre. J'irai le premier à pié à votre tête, & je suis sûr que
„ vous me suivrez. „

Ce discours fut reçu avec un applaudissement universel de toute l'Assemblée. Tous crierent qu'ils étoient prêts à executer ses ordres, & à les faire executer par leurs soldats. Ils dirent seulement au Roi qu'il n'étoit ni à propos, ni necessaire qu'il exposât si fort sa Personne : qu'il étoit à craindre que les ennemis ne vinssent les prendre à dos, ou insulter leur camp pendant l'attaque; qu'il falloit pour cela qu'il y eût un Corps de Cavalerie qui battît la campagne durant ce tems--là ; qu'ils le prioient de se charger de ce soin; qu'il les laissât faire, & qu'il seroit content d'eux. Le Roi se rendit à leurs avis, & on se disposa à l'attaque du camp.

Les Normans sont taillés en pieces.

La plûpart des Cavaliers aïant mis pié à terre, furent mêlés avec les Fantassins, & marcherent droit aux palissades, la hache ou le sabre & le javelot à la main. Il se fit de part & d'autre, selon la coûtume de grands cris au moment de l'assaut, Il y avoit dans le camp ennemi une troupe de Normans de Danemarc : car ainsi que je l'ai dit ailleurs, sous le nom de Normans, étoient compris tous ces Peuples Septentrionaux, & principalement ceux de la Norvege. Ces Danois passoient pour invincibles derriere un retranchement, & n'avoient jamais été forcés dans la défense d'un semblable poste. Neanmoins l'attaque fut si vive, si bien conduite & si bien poussée, que les uns sautans par dessus les palissades, les autres entrant par les bréches que les haches y avoient faites, on passa en peu de tems sur le ventre à tout ce qui parut. Le chemin étant une fois ouvert, les ennemis prirent l'épouvante, & on les serra si vivement l'épée dans les reins, que la plûpart se précipiterent dans la riviere de Dyle, où il y en eut de tués & de noïés en si grand nombre, qu'on la passoit sur les corps morts comme sur des Ponts. La perte des assaillans fut très-petite, celle des Normans fut extrême. Deux de leurs Commandans qui portoient le nom de Roi, y perirent. On leur prit seize drapeaux, & presque tout fut taillé en pieces.

891. Le Roi regardant comme un coup du bras de Dieu, cette victoire qui devoit tant coûter de sang, & qui en avoit coûté si peu, fit chanter sur le champ de bataille les Litanies des Saints, & les autres prieres de l'Eglise destinées à rendre graces à Dieu en pareille occasion. Après cette expedition Arnoul retourna en Germanie, où il punit plusieurs mutins. Il entra dans la Moravie, il y fit le dégât, & se rendit par-là redoutable à tous ses Tributaires, & à ses Vassaux que la foiblesse du Gouvernement précedent avoit rendus pour la plûpart très-indociles. Mais il ne put empêcher que les Normans s'étant ralliés après leur défaite, & s'étant joints avec d'autres qu'ils avoient laissés à la garde de leur Flotte, ne passassent de nouveau la Meuse, & ne vinssent jusqu'à Bonne en mettant tout à feu & à sang. Ensuite entrant dans la forêt d'Ardennes, ils y firent passer au fil de l'épée une infinité de gens, & s'en retournerent à leur Flotte chargés de butin.

892.

Soûlevement en France contre Eudes.

Tandis que tout cela se passoit du côté de la Germanie, Eudes n'étoit pas sans affaires & sans inquietude en France. Quantité des Seigneurs qui l'avoient vu si long-tems leur égal, ne pouvoient s'accoûtumer à le voir leur Souverain. Soit jalousie, soit esperance d'une plus grande consideration sous un autre Regne, soit zele pour la posterité de Charlemagne, soit attachement pour la Reine Adelaïde veuve de Louis le Begue, reduite depuis plusieurs années à une condition privée, plusieurs d'entre eux s'accorderent à prendre en main la cause du jeune Charles, & à faire valoir le droit que ce Prince avoit de monter sur le Trône de son pere. Il étoit alors en sa treiziéme année; quelques-uns disent qu'il s'étoit retiré en Angleterre avec sa mere.

Annales Metenses.

Le premier qui leva l'Etendart fut le Comte Valgaire, tout parent qu'il étoit d'Eudes. Il se déclara contre lui, en s'emparant de la Ville de Laon.

Eudes comprit bien la necessité qu'il y avoit d'user de vigueur & de promptitude, pour arrêter ce soûlevement dans sa naissance. Il marcha sans tarder à Laon, & assiegea le Comte avant qu'il fût en état de lui faire une longue resistance. Il força la Place, le prit, lui fit faire son procès par une assemblée des Seigneurs qu'il avoit dans son Armée; il y fut condamné à la mort & eut la tête coupée.

Autre soûlevement en Aquitaine.

Excerpta Epistolar. [illegible]

Didon Evêque de Laon, pour faire sa cour au Roi Eudes en usa envers ce Seigneur après sa condamnation, d'une maniere

qui avoit été jusqu'alors sans exemple : car sous prétexte de donner plus d'horreur de son crime, & d'empêcher que d'autres ne l'imitassent, il lui refusa le Sacrement de penitence, quelques prieres qu'il lui fît d'entendre sa Confession, & défendit qu'on l'enterrât en Terre-sainte. Eudes n'eut pas plûtôt pris Laon, qu'il reçut la nouvelle d'un autre soulevement en Aquitaine, dont un des Chefs étoit Eble Abbé de saint Denys ; c'étoit, je crois, celui-là même qui avoit défendu Paris sous lui avec tant de bravoure & de distinction. Il marcha aussi tôt de ce côté-là. Il y trouva plusieurs Seigneurs sous les armes, qui oserent tenir la campagne en sa présence, & dont il reçut même quelque échec: mais un nouvel incident l'obligea bientôt à sortir d'Aquitaine, avant qu'elle fût tout-à-fait pacifiée.

892.

Abbo L. 2.

Le jeune Charles est proclamé Roi & sacré à Reims.

La mort du Comte Valgaire avoit plus irrité, qu'étonné le parti qui étoit dans la Neustrie. L'éloignement d'Eudes donna lieu aux mécontens de se déclarer plus hautement que jamais. La Reine Adelaïde & les Seigneurs affectionnés à la Famille de Charlemagne avoient fait en sorte, que le jeune Charles ne demeurât pas en la puissance d'Eudes. Fouques Archevêque de Reims, Herbert Comte de Vermandois & quelques autres, le firent venir, & le proclamerent Roi. Il fut sacré à Reims par l'Archevêque, & tout ce quartier-là de la France prit les armes en sa faveur.



EUDES. CHARLES LE SIMPLE.

892. EUDES accompagné de son frere Robert, qu'il avoit fait Comte de Poitiers, repassa la Loire en diligence, & parut en Champagne beaucoup plûtôt qu'on ne l'y avoit attendu. Cette diligence déconcerta le parti du jeune Roi, & le dissipa. Tout plioit, & tout fuioit devant Eudes; & Charles fut obligé d'implorer la protection du Roi de Germanie.

L'Archevêque de Reims écrit au Roi de Germanie en faveur de Charles.
Epist. Fulcon. apud Flodoard.

C'étoit le coup de partie pour Eudes & pour Charles de mettre ce Prince dans leurs interêts. L'Archevêque de Reims que sa naissance & son merite personnel avoient fait comme le Chef du parti du jeune Roi, entreprit cette négociation. Il écrivit au Roi de Germanie, & lui representa la justice de la cause de Charles. Qu'il étoit fils de Roi, frere des deux derniers Rois, & l'unique en France de la posterité masculine de Charlemagne; qu'Eudes étoit un usurpateur d'autant plus indigne de jouir du fruit de son crime, que le Roi Louis le Begue lui avoit recommandé en mourant le Prince à qui il enlevoit la Couronne; que les François reconnoissoient la faute qu'ils avoient faite en favorisant son usurpation, & qu'ils étoient en disposition de la reparer, pour peu qu'ils fussent soûtenus du secours de Germanie; que le jeune Prince avoit tourné de ce côté-là toutes ses esperances; quil mettoit toute sa confiance dans sa protection, & qu'il étoit de la gloire d'un si grand & d'un si puissant Roi, de ne pas souffrir qu'on opprimât un Prince qui le touchoit de si près, en laissant impunément regner un Tyran.

Eudes écrit de son côté auprès de ce Prince.

Eudes de son côté, ne s'oublioit pas auprès du Roi de Germanie, & lui representoit principalement deux choses. La premiere, qu'il avoit été reconnu Roi par le consentement universel de toute le Nation: la seconde, que lui-même avoit donné son approbation à cette élection, & que les traités qu'ils avoient faits ensemble, l'obligeoient à le soutenir, ou du moins à ne se pas déclarer contre lui.

Réponse du Roi de Ge[illegible] Archevêque [illegible].
Ibid.

Le Roi de Germanie parut ne pas fort bien recevoir les remontrances de l'Archevêque de Reims. Il lui répondit premierement, qu'il s'avisoit bien tard de faire valoir les droits du Prince Charles sur la Couronne; qu'il devoit l'avoir fait plûtôt, & dans le

892.

tems du Couronnement d'Eudes; qu'il avoit alors abandonné les interêts du jeune Prince, & fait tous ses efforts pour élever sur le Trône le Duc de Spolete : qu'on avoit sujet de croire que ce n'étoit pas son zele pour la posterité de Charlemagne & pour le bien public, mais des interêts particuliers qui le faisoient agir; que la maniere dont il avoit porté le Duc de Spolete pour lui faire donner la Couronne de France à cause qu'il étoit son parent, rendoit toutes ses démarches suspectes; qu'on disoit que tout ce qu'il sembloit faire en faveur du Prince Charles, n'étoit que pour faire perir le Roi Eudes, après quoi il avoit dessein de faire rentrer le Duc de Spolete en France & lui livrer ce jeune Prince & le Roïaume; qu'enfin il étoit fort surpris & fort choqué, qu'on eût agi sans sa participation dans une affaire de cette importance, & qu'on eût osé couronner Charles sans lui en donner avis.

Autre Lettre de cet Archevêque au Roi de Germanie.
Ibid.

L'Archevêque ne se rebuta point, & récrivit au Roi de Germanie, qu'on tâchoit injustement de le rendre suspect sur ce qu'il avoit fait en faveur du Duc de Spolete. «Je vous prends à témoin » vous-même, lui dit-il, de mon attachement à la Famille de » Charlemagne. Ne fis-je pas alors tous mes efforts par cette rai- » son, pour vous engager à seconder le dessein que j'avois, de vous » faire tomber la Couronne de France? & ce ne fut qu'après vo- » tre refus que je portai si fort le Duc de Spolete. Je n'avois garde » alors de me déclarer en faveur du Prince, pour lequel j'agis au- » jourd'hui auprès de vous; je connoissois l'état du Roïaume & » la disposition des esprits. La France étoit au pillage & désolée » de tous côtés par les courses des Normans. Ces fâcheuses con- » jonctures faisoient dire à tous les François, qu'il n'étoit pas » tems d'avoir un enfant pour Roi, mais quelqu'un qui pût dé- » fendre l'Etat : mes tentatives pour soûtenir ce jeune Prince au- » roient été inutiles; & c'est pour cela que je proposai le Duc de » Spolete, que je croïois le plus capable de remettre le Roïaume » en meilleur état. Mais aujourd'hui le Prince Charles a quator- » ze ans, il est capable d'entendre & de suivre les conseils de ses » fideles Ministres, & dans peu de tems il pourra gouverner par » lui-même. Ce n'est point moi seul qui vous prie de lui faire jus- » tice. Je sçai les bruits qu'Ascheric Evêque de Paris a fait cou- » rir contre moi sur ce sujet; mais ce même Evêque est venu de- » puis me trouver en presence du Comte Herbert & de plusieurs

892. » autres Seigneurs, pour nous solliciter de chasser l'usurpateur: » il nous a proposé ou d'appeller le Duc de Spolete, ou de jetter » les yeux sur le Prince Charles; & ce qui l'a déterminé à ce der- » nier parti, aussi bien que tous tant que nous sommes qui le sui- » vons, c'est qu'il a cru que vous n'y seriez pas contraire, vû que » ce jeune Prince est votre proche parent, & des descendans de » Charlemagne. »

L'Archevêque toucha encore un point important dans cette Lettre, sur lequel on avoit malignement prevenu le Roi de Germanie. Charles n'étoit venu au monde que quelques mois après la mort de son pere. Eudes & ses partisans se servoient de cette circonstance, pour donner cours à une horrible calomnie contre la Reine Adelaïde, ils disoient que Charles n'étoit pas fils de Louis le Begue, mais de quelque autre, avec qui cette Princesse avoit eu un mauvais commerce: car jusqu'à quelle lâcheté l'ambition ne fait-elle point descendre ceux qu'elle possede? L'Archevêque montroit au Roi de Germanie l'injustice de ce soupçon, l'assûrant que quiconque avoit connu Louis le Begue, le reconnoîtroit dans les traits du visage de Charles, & que la nature par une providence speciale de Dieu, avoit exprimé sur son corps des marques si particulieres & si sensibles de ressemblance avec le feu Roi son pere, qu'il étoit impossible de douter qu'il ne fût son fils.

Qu'au reste on avoit procedé au Couronnement de Charles sans en donner avis à la Cour de Germanie, parce que ce n'étoit point la coûtume en France, d'attendre le consentement des autres Princes sur une affaire de cette nature; que le Roïaume appartenoit à Charles par le droit de succession; qu'il étoit de l'interêt du Roi de Germanie de ne pas laisser donner atteinte à ce droit; que si on le violoit en France, ce seroit un dangereux exemple pour la Famille Roïale de Germanie; qu'enfin le bien de l'Etat étoit joint avec la justice des prétentions de Charles; qu'on ne pouvoit plus supporter la dureté du Gouvernement d'Eudes; qu'on alloit voir une infinité de petits Tyrans s'élever en France, & qu'il sçavoit que plusieurs Seigneurs, qui ne se croïoient en rien inferieurs à Eudes, pensoient à lui disputer la Couronne, à laquelle ils prétendoient eux-mêmes; que les factions & les guerres civiles acheveroient de ruiner un Etat autrefois si florissant; qu'enfin le jeune Roi seroit en tout dépendant

des

des conseils & des volontés de la Cour de Germanie, & qu'il garderoit inviolablement les Traités faits, & ceux qui se feroient entre les deux Roïaumes. 892.

Cette Lettre fut portée par le Comte Aledran, & eut plus d'effet que la premiere. Arnoul consentit que Charles le vînt trouver à Vormes, où il devoit tenir une Diéte: Charles ne manqua pas de s'y rendre. Il y fut très bien reçu. On l'y reconnut pour Roi de France. On lui promit du secours pour le maintenir, & Arnoul donna ordre aux Evêques & aux Comtes des Villes de la Meuse & de ses autres Frontieres du côté de France de fournir à Charles les troupes & les autres choses dont il auroit besoin. L'Archevêque de Reims ne s'en tint pas-là. Son zele animé par l'honneur de rétablir un Prince sur un Trône injustement usurpé, ne lui laissoit rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à faire réussir son entreprise. Il écrivit à Gui Duc de Spolete, qui s'étoit saisi depuis peu de la Couronne Imperiale, après avoir ruiné le parti de Berenger, & à qui désormais nous donnerons le titre d'Empereur; il lui écrivit pour le prier d'accorder son amitié au jeune Roi, & de la lui témoigner en lui envoïant un Ambassadeur, ou en lui écrivant d'une maniere, par laquelle il parût le reconnoître pour Roi de France. Il l'avertissoit en même-tems, comme son parent & son ami, d'être sur ses gardes, pour ne pas se laisser surprendre par le Roi de Germanie, qu'il sçavoit sûrement avoir toûjours de grands desseins sur l'Italie & sur l'Empire.

Ce Prince reconnoît Charles pour Roi de France. *Ibid.* Annales Metenses, an 893.

893.

Epist. Fulcon. apud Flodoard. L. 4.

Il écrivit encore au Pape Formose, qui venoit d'être élevé au Pontificat après la mort d'Etienne V. pour le prier de prendre en main les interêts du jeune Roi, & de se déclarer contre Eudes comme contre l'usurpateur du Roïaume de France. C'est ainsi que l'Archevêque de Reims mettoit tout en œuvre, pour réussir dans son dessein de remettre la Couronne de France sur la tête de Charles. Mais il avoit affaire à un homme également habile & intrépide, qui ne s'étonnoit pas du péril, & sçavoit le prévenir ou l'éviter.

L'Archevêque de Reims écrit au Pape Formose.

Eudes avoit une Armée dont il étoit sûr, & plus sûr que Charles n'étoit de ceux qui se déclaroient le plus hautement pour lui. Il redouta peu la protection qu'Arnoul donnoit à son ennemi, parce qu'il sçavoit les projets de ce Roi sur l'Italie, & l'inquiétude où les Peuples tributaires de la Germanie toûjours prêts à se

893.

révolter, le tenoient du côté du Danube. De forte qu'il prévoïoit bien qu'il ne feroit pas de grands efforts en faveur de Charles.

Eudes oblige les troupes de Germanie & celles de Charles à se retirer.

Annales Metenses.

La premiere chose qu'il fit, fut de s'avancer sur la riviere d'Aisne avec son Armée, & d'y tenir en échec les troupes de Germanie & celles de Charles, pour les empêcher de pénétrer dans le Roïaume, où la presence de ce jeune Prince auroit pû produire de mauvais effets. Il évita le combat, & se contenta d'arrêter l'ennemi : son dessein lui réussit. Les troupes de Germanie & les autres que Charles avoit avec lui, s'ennuïerent de cette inaction, & voïant qu'il étoit impossible d'engager Eudes à la bataille, ils prierent Charles de leur donner leur congé, puisqu'il n'y avoit rien à executer pour son service. Il fallut bien leur accorder ce qu'on leur auroit inutilement refusé. Charles se retira en Bourgogne avec fort peu de suite; & Eudes voïant l'Armée ennemie rompue, s'en alla à Paris. Tout se termina après la retraite des Armées à des courses, que les deux partis faisoient sur les terres les uns des autres.

Révolte de Zuentibolde Duc de Moravie.

Annales Fuldenses.

Ce qu'Eudes avoit prévû arriva. Zuentibolde Duc de Moravie, à qui Arnoul, pour le gagner, avoit donné la Bohême, se révolta de nouveau. Arnoul fut obligé de conduire une Armée de ce côté-là, où il mit tout à feu & à sang. Il y fit entrer les Hongrois, Nation qui depuis peu de tems avoit quitté les bords du Tanaïs, où elle avoit sa demeure, pour se répandre dans la Pannonie : elle y exerça des cruautés extrêmes, & se rendit quelques années après maîtresse du Païs, auquel elle a donné le nom de Hongrie.

Arnoul entre en Lombardie, & se rend maître de plusieurs Villes.

Ibid.

Les affaires d'Italie partageoient aussi beaucoup l'attention & les forces d'Arnoul. Le Pape s'étoit brouillé avec le nouvel Empereur, & pour les violences qu'il exerçoit sur les terres de l'Eglise, & pour avoir laissé prendre Benevent par les Grecs, qui profitoient du désordre des affaires de l'Occident. Il fit solliciter le Roi de Germanie de sa part, & par quelques-uns des plus considerables Seigneurs d'Italie, de venir promptement le délivrer de la tyrannie de celui, qui opprimoit le Successeur de S. Pierre, & lui enlevoit les bienfaits de Charlemagne; & de plus Berenger toûjours battu par l'Empereur, pressoit plus que jamais Arnoul de ne le point abandonner; lui promettant que s'il le rétablissoit en Italie, il lui rendroit son Etat tributaire. Arnoul

ne se fit pas beaucoup prier. Il entra en Lombardie avec une Armée, attaqua Bergame, la prit, & fit pendre à la porte de la Ville le Comte Ambroise qui en étoit Gouverneur. Ce qui jetta tant de terreur par tout, que la plûpart des Villes jusqu'à Plaisance lui ouvrirent leurs portes. Il laissa à Milan Othon Duc des Saxons, pour y commander. Il ne poussa pas plus loin alors ses conquêtes de ce côté-là ; mais tournant tout à coup du côté de France, il vint à S. Maurice au-dessus du Lac de Genéve, esperant surprendre Rodolfe Roi de Bourgogne, qui se retira à son ordinaire dans les montagnes, où il ne put jamais être forcé.

893. Annales Metenses.

Luitprand. L. 1. c. 7

Etant rentré en Germanie, il y trouva Ermengarde, qui l'attendoit au Monastere de Laureisheim. Elle avoit trois ou quatre ans auparavant fait couronner Roi de Provence son fils Louis, avec l'agrément d'Arnoul & le consentement du Pape, & l'avoit fait reconnoître pour Successeur de tous les Etats que Boson son pere avoit usurpés sur les Rois de France. Son dessein dans cette visite étoit d'offrir au Roi de Germanie les troupes de son fils contre Rodolfe, à condition d'unir au Roïaume de Provence, les Villes que ces troupes prendroient sur ce Prince dans la Bourgogne Transjurane. Arnoul reçut les offres d'Ermengarde, & lui accorda ce qu'elle lui demandoit; mais Rodolfe se défendit si bien, que Louis ne put lui enlever aucune Place.

894. *Il accorde à Ermengarde ce qu'elle lui demande.* Annales Metenses, ad an 894. Concil. Valentin.

Il y avoit donc alors dans cette étendue de Païs, qui porte aujourd'hui le nom de Roïaume de France, cinq Souverains avec la qualité de Roi ; sçavoir, Eudes, le jeune Charles, Arnoul qui possedoit la Lorraine, la plus grande partie des Païs-Bas, appellée basse Lorraine, & plusieurs Villes du côté de la Meuse, Rodolfe, dont la domination s'étendoit au-delà du Mont-Jura, & en-deçà dans la Franche-Comté, Louis dans la Provence, dans le Lyonnois & dans quelques autres Provinces voisines. Rodolfe & Louis étoient les spectateurs de ce qui se passoit en France entre Eudes & Charles ; & Arnoul en étoit comme l'arbitre. Il les laissa pendant cette année agir l'un contre l'autre, sans presque s'en mêler. Eudes attaqua Reims ; mais l'Armée de Charles étant venue au secours, le siege fut levé. L'Archevêque de Reims fit écrire par le Pape des Lettres menaçantes à Eudes ; mais il s'en mit peu en peine, & pensa à remettre Arnoul dans ses interêts, persuadé que delà dépendoit la conservation de sa Couronne.

Eudes attaque Reims.

Epist. Fulconis apud Flodoard.

L'an 895. Arnoul tint à Vormes une Diéte generale de tous ses

Arnoul fait couronner

893. Etats, où une des principales choses qui s'y firent, fut le Couronnement de Zuentibolde fils naturel de ce Roi. Le Duc de Moravie, dont j'ai parlé, lui avoit donné sur les Fonts de Baptême ce nom barbare qu'il portoit lui-même. Arnoul fit couronner Roi de Lorraine ce fils qu'il aimoit beaucoup. Six ans auparavant il avoit fait aux mêmes Seigneurs une proposition en faveur de ce Prince; ce fut de le reconnoître pour son Successeur dans ses Etats, avec un autre nommé Ratolde, qui n'étoit aussi que son fils naturel. Cette proposition fut d'abord rejettée. Mais cependant il gagna quelques Seigneurs François, qui firent en sorte qu'elle passât, à condition que si la Reine épouse legitime du Roi avoit des enfans, ils seroient préferés.

Un de ses fils naturels Roi de Lorraine.

Annales Fuldenses.

Depuis ce tems-là la Reine avoit accouché d'un fils, qui fut baptisé à Maience, & nommé Louis, ce qui donnoit l'exclusion aux fils naturels pour la succession. Neanmoins Arnoul fit si bien dans l'Assemblée de Vormes, que d'un consentement unanime, l'aîné des deux fut reconnu pour Roi de Lorraine. On voit encore aujourd'hui dans les Archives de S. Denys, le Sceau de ce Prince avec son nom, sa figure & la qualité de Roi.

Mabillon. in Diplomat.



Il abandonne la protection de Charles.

Eudes vint trouver le Roi de Germanie à Vormes dans le tems de cette Diéte, lui fit de grands presens, & sçut si bien le gagner, qu'il obtint tout ce qu'il lui demandoit, c'est-à-dire, qu'il abandonnât la protection de Charles.

Annales Metenses.

L'Archevêque de Reims n'eut pas plûtôt appris qu'Eudes étoit allé à Vormes, qu'il prit la résolution d'y aller aussi, pour empêcher l'effet de ses intrigues. Mais il s'y prit trop tard. Eudes qui en revenoit après avoir conclu son Traité, le rencontra en

chemin & l'attaqua. L'Archevêque de Reims prit la fuite. Le Comte Adalonge qui l'accompagnoit fut blessé, & mourut de ses blessures; presque tous ses gens furent taillés en pieces, son bagage fut pillé, & les presens qu'il avoit destinés au Roi de Germanie furent enlevés. 895.

Le nouveau Roi de Lorraine promet de secourir Charles. *Ibid.*

Cependant l'Archevêque traita avec le nouveau Roi de Lorraine, qui lui promit de secourir Charles. Le pere & le fils étoient d'intelligence, pour entretenir en France la guerre civile: & le Roi de Lorraine en soûtenant Charles contre Eudes, qui étoit le plus fort, ne faisoit rien en cela contre les intentions secretes du Roi de Germanie son pere.

Il entra en France avec une nombreuse Armée, & vint mettre le siege devant Laon. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur, mais il fut défendu de même. La résistance des assiegés donna le tems à Eudes, qui étoit en Aquitaine, de venir à leur secours; & dès que le Roi de Lorraine sçut qu'il approchoit, il leva le siege, & se retira avec toutes ses troupes dans ses Etats.

Arnoul rentre en Italie, & s'avance jusqu'à Rome. Annales Fuldenses. Metenses.

Sur ces entrefaites, Arnoul qui avoit toûjours son dessein de se faire Empereur, rentra en Italie, où la terreur qu'il y avoit répandue l'année d'auparavant, & qui duroit encore, lui ouvrit un chemin libre jusqu'à Rome. Selon nos anciennes Annales, Gui Duc de Spolete, qui avoit pris le titre d'Empereur, étoit mort, & Lambert son fils lui avoit succedé; selon d'autres il étoit encore vivant. Quoi qu'il en soit, il n'étoit pas alors dans Rome. Agiltrude mere de Lambert s'y étoit renfermée avec les principaux de la faction ennemie du Pape, bien résolue de défendre la Ville contre l'Armée d'Arnoul, & d'empêcher par toutes sortes de moïens que le Pape, qui n'osoit sortir du quartier de l'Eglise de S. Pierre, n'eût aucune correspondance avec lui. 896.

L'Armée d'Arnoul étoit en très-méchant état par les mauvais tems qu'elle avoit essuiés dans sa longue marche; d'ailleurs il apprehendoit de l'affoiblir au milieu d'un Païs qui devoit lui être fort suspect, l'Italie étant alors fort partagée, & presque tout étant contre lui, excepté le Pape avec son parti; car Berenger même qui l'avoit le plus fortement sollicité d'entrer en Italie, l'avoit abandonné à la persuasion d'Adalbert Marquis de Toscane, Seigneur des plus puissans d'au-delà des Alpes. Annales Fuldenses.

On prend la résolution de donner l'assaut à la Ville.

Le Roi de Germanie dans cet embarras tint Conseil de guerre, où les Officiers conclurent tout d'une voix, à donner l'assaut

à la Ville, en l'assûrant que leurs Soldats feroient leur devoir.
896. En effet, la nouvelle en aïant été répandue dans l'Armée, elle en fit paroître une très-grande joie. Cependant comme l'entreprise étoit dangereuse, le Roi ne la voulut point tenter avant que d'avoir mis Dieu dans son parti. Il ordonna un jour de jeûne par tout dans le camp, & d'autres œuvres de pieté, pour obtenir le secours du Ciel. Mais ce délai fit peine au Soldat, & l'affaire fut engagée dès ce même jour en quelque façon malgré l'Empereur.

Après le Conseil de guerre il avoit fait la revûe de son Armée, & l'avoit rangée en bataille sous les murailles de la Ville Leonine, c'est-à-dire, de cette partie de la Ville de Rome, où est l'Eglise de S. Pierre, & que le Pape Leon IV. avoit fait entourer de murailles. Après la revûe il congedia les troupes, & lui s'en alla avec quelques Seigneurs faire le tour du reste de la Ville.

Ardeur des Soldats. En revenant il fut surpris de voir encore ses soldats au même endroit où il les avoit rangés, & dès qu'ils l'apperçurent, ils crierent tous, *à l'assaut, à l'assaut.* Ceux qui étoient les plus proches des murailles, commencerent à dire des injures aux Bourgeois & à la Garnison; & ceux-ci leur répondirent aussi par des injures. On en vint aux pierres & aux fleches que l'on jettoit de part & d'autre. Alors les soldats redoublerent leurs cris. Ils avoient tous leurs armes; mais les échelles & les autres choses necessaires pour un assaut étoient dans le Camp. Le Roi toutefois crut qu'il devoit profiter de cette ardeur, & aïant donné les meilleurs ordres qu'il put pour une affaire aussi subite & aussi tumultuaire que celle-là, on se mit en devoir de forcer les murailles, qui apparemment n'étoient ni fort bonnes, ni fort hautes. On commença par travailler à combler le fossé, & avec les fascines & les pierres on emploïa tout ce qui se présenta, jusqu'à y jetter des selles de chevaux & même des bagages de l'Armée; d'autres en quelques endroits se mirent à saper le pié des murailles, sans que les assiegés, qui ne s'étoient point attendus du tout à cette attaque, & qui n'avoient rien de prêt sur les murailles, pussent les en empêcher. Ils étoient cependant sous les armes, resolus de soutenir l'escalade, si on osoit la tenter; lorsqu'il arriva un de ces accidens ridicules, qui ont quelquefois été la cause des plus grands évenemens.

Luitprand. L. 1. c. 8.

Prise de la Ville de Rome. Un Lievre partit du milieu des Troupes qui étoient rangées

896.

en bataille. Il s'éleva tout-à-coup un grand cri, & quantité de soldats s'étant mis à courir après le Lievre, qui fuïoit vers les fossés de la Ville, les Romains crurent que ce cri étoit un signal, & que ces soldats qui couroient vers la Ville, venoient à l'assaut. Une terreur panique les saisit, & tous prenant la fuite, les murailles parurent en un moment abandonnées de toutes parts. On profita de ce moment, on planta les échelles, & on monta sur les murailles sans nulle resistance. D'autres rompirent les portes voisines où ils ne trouverent personne qui les en empêchât; de sorte que sans perdre un seul homme, on se rendit maître de la Ville Leonine. Ceux qui étoient dans l'autre partie de la Ville séparée de celle-ci par le Tybre, ne se trouvant pas en état de soutenir contre une Armée entiere, mirent aussi bas les armes, le Sénat vint avec les Croix & les Etendarts au devant du Roi, & s'abandonna à sa clemence: le Roi empêcha le pillage de la Ville.

Le Pape donne l'onction Imperiale à Arnoul.
Annales Fuldenses.

Le Pape que ses ennemis tenoient comme prisonniers, étant mis en liberté par la fuite de ceux qui le gardoient, vint saluer son liberateur, le conduisit dans l'Eglise de saint Pierre, où il lui donna l'onction Imperiale, avec le nom de César & d'Auguste, honneur dont il se croïoit infiniment éloigné quelques heures auparavant, & dont il fut redevable malgré sa prudence, & la temerité de ses soldats, à un de ces heureux caprices de la fortune, qui font quelquefois ce qu'on n'oseroit, & ce qui ne viendroit pas même en pensée d'esperer.

Serment de fidelité que les Romains prêtent au nouvel Empereur.
Luitprand. Loc. cit.
Annales Fuldenses.

Après que le nouvel Empereur eut établi l'ordre & la tranquillité dans Rome, & puni divers Seigneurs qui avoient outragé le Pape, & dont quelques-uns eurent la tête coupée, il reçut dans l'Eglise de S. Pierre le serment de fidelité des Romains en ces termes un peu differens de ceux qu'on faisoit aux premiers Empereurs François. " Je jure par tous ces Saints Mysteres, que „ sauf mon honneur, ma Loi & la fidelité que je dois à mon Seigneur le Pape Formose, que je suis & serai fidele tous les jours „ de ma vie à l'Empereur Arnoul: que jamais je ne me joindrai „ à aucun homme contre son service, que jamais je ne donnerai de secours à Lambert fils d'Agiltrude, ni à Agiltrude, pour „ soutenir leur dignité, & que jamais je ne leur livrerai, ni ne „ contribuerai en aucune maniere à leur livrer la Ville de Rome, „ ni à aucun de ceux qui suivent leur parti. „

896.

Après cette ceremonie, il envoïa en exil Conſtantin & Etienne deux des plus conſiderables Senateurs, qui avoient le plus aidé Agiltrude à ſe rendre Maîtreſſe de Rome. Il nomma le Comte Farolde un de ſes Generaux pour commander dans la Place en ſon abſence, & il en partit le quinziéme jour après la priſe.

Ce Prince eſt attaqué d'une eſpece de paralyſie.

Annales Fuldenſes.

Durant le tumulte de l'attaque, Agiltrude s'étoit ſauvée, & avoit gagné la Ville de Spolete. Arnoul y marcha pour l'y aſſieger : mais il fut attaqué en chemin d'une eſpece de paralyſie qui déconcerta tous ſes deſſeins, il repaſſa les Alpes en diligence. Cet accident & ſa retraite precipitée, firent reprendre cœur à Berenger, au Marquis de Toſcane & à tous les autres Chefs du parti contraire, qui mirent de nouveau l'Italie en combuſtion.

Les Normans recommencent leurs ravages.

Chronic. de Geſtis Norman.

L'état des affaires de France étoit encore plus déplorable. Les Normans profitant des guerres civiles, avoient recommencé leurs ravages ſous la conduite de Rollon grand Capitaine, dont nous aurons occaſion de parler ſouvent dans la ſuite de cette Hiſtoire. Ils entrerent par la Seine, & enſuite par la riviere d'Oiſe, & puis s'étant partagés, ils ſe répandirent auſſi en pillant dans l'Aquitaine.

Eudes partage le Roïaume avec Charles.

Epiſt. Fulcon. apud Flodoard l. 4.

Chronic. brevc apud du Chêne. Tom. 3. ad an. 897.

Tous ces deſordres & les continuelles revoltes qui ſe faiſoient tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & la reſolution que Charles fut ſur le point de prendre, de ſe liguer avec les Normans, obligerent Eudes d'écouter les avis de ceux qui lui conſeilloient de s'accommoder, & de partager le Roïaume avec ce jeune Prince. Il s'y réſolut. La France depuis la Seine juſqu'aux Pyrenées lui demeura, & il ceda à Charles tout le reſte, en le reconnoiſſant même pour ſon ſouverain dans la partie qu'il ſe reſervoit *.

897.

898.

Mort de Eudes.

Annales Metenſes.

La France par cette paix commença à reſpirer. Eudes un peu plus d'un an après l'avoir faite, mourut à la Fere le troiſiéme de Janvier de l'an 898. qui étoit le dixiéme d'un Regne fort inquiet; mais qui apparemment auroit été plus heureux pour les Peuples, & plus tranquille pour lui, ſi les conjonctures lui avoient permis de ſe ſervir des grands avantages que la nature lui avoit donnés pour le Gouvernement.

Charles eſt reconnu pour Roi de toute la France.

Vita S. Genulfi l. 2.

Il laiſſoit un fils nommé Arnoul, que quelques-uns proclamerent Roi. Mais il mourut peu de jours après, ce qui fit que les Seigneurs François reconnurent Charles pour Roi de toute la France. Et ainſi la Couronne fut reſtituée à la Famille de Charlemagne.

* *Tamen in ſubjectione prædicti Caroli Regis.*

CHARLES

CHARLES LE SIMPLE.

898. *Ambition & violences des Seigneurs particuliers.*

JAMAIS nos Histoires n'ont été moins exactes pour le détail des grands évenemens, que dans ce qu'elles racontent de ce Regne, sur-tout à l'égard des douze premieres années, c'est-à-dire, jusques vers l'an 910. & 911. On y voit les Seigneurs particuliers pousser leur audace, leurs violences, & leur ambition jusqu'aux derniers excès, toûjours pour augmenter leur puissance dans les Domaines qu'eux & leurs peres avoient usurpés. C'est ce que tous nos Historiens nous font appercevoir à toute occasion, mais sans en développer les circonstances. Cela donne neanmoins lieu de faire une reflexion importante, qui est qu'on peut fixer au commencement de ce Regne l'origine de tous ces petits Etats, dont la Monarchie Françoise se trouva insensiblement depuis être composée, & qu'on nomma dans la suite les Fiefs mouvans de la Couronne, non pas qu'ils eussent eu dès-lors toute la forme de ce qu'on appelle Fief; mais à quelques formalités près, par lesquelles on regla avec le tems les droits du Souverain, & les devoirs de ces demi-Sujets, il y eut peu de difference.

Principaux Acteurs qui paroissent sur la Scene.

Fouques Archevêque de Reims, Richard Duc de Bourgogne, Herbert Comte de Vermandois, Robert, frere du feu Roi Eudes, étoient sans doute les principaux Acteurs qui paroissoient sur la Scene. C'est aux conseils & à la sage conduite de l'Archevêque, que Charles fut redevable de son rétablissement sur le Trône de son pere. Il y fut maintenu par la grande puissance de Richard Duc de Bourgogne, qui trouvoit son avantage & sa gloire à l'y maintenir, tant contre le Normans, que contre les factieux.

Robert étoit pour le Roi un ennemi secret & dangereux, qui prétendoit à la Couronne, comme étant Frere de celui qui l'avoit portée, & on vit par l'évenement que le Comte de Vermandois étoit un traître. L'Archevêque de Reims, que Baudouin le Chauve Comte de Flandres fit assassiner quelque tems après, étant mort, un homme d'un rang bien au-dessous de tous ces Seigneurs, prit la place de ce Prélat auprès du Roi, & s'empara de son esprit & de sa confiance: il fut par cette raison en

898

butte à tous les Grands, & la cauſe ou l'occaſion de la perte de ſon Maître. C'eſt tout ce qu'on entrevoit dans notre Hiſtoire; & c'eſt-là, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, comme le ſyſtême general du Regne de Charles. Mais les diverſes intrigues de ceux que j'ai nommés, qui étoient à la tête des factions, ne ſont point marquées dans l'Hiſtoire; on en perd à tout moment le fil, & en vain ſe fatigue-t-on à tâcher d'en découvrir les reſſorts dans les monuments qui nous reſtent de ce Regne.

[illegible] ment de la [illegible].

Le petit genie du Prince, qui ſe laiſſoit dominer par ſes Miniſtres, & ſa trop grande credulité qui le faiſoit trop aiſément tomber dans les pieges de ſes ennemis, lui firent donner le ſurnom de Simple, & cauſerent bien des maux à la France. Un des plus fâcheux & des plus honteux à la Nation fut le démembrement qui ſe fit alors de cette grande & riche Province, appellée aujourd'hui la Normandie, qui ſous la ſeule condition d'un hommage fut ſouſtraite à la Couronne de France, en demeura ſéparée pendant plus de deux ſiecles, & fut durant ce tems-là une occaſion & une ſource continuelle d'une infinité de funeſtes guerres.

Commencement & progrès des courſes des Normans.

Les Normans en comprenant ſous ce nom, principalement les Danois & les Norvegiens, commencerent, ainſi qu'on l'a vû dans l'Hiſtoire des Regnes paſſés, à infeſter ſouvent les côtes de l'Empire François du tems de Charlemagne, mais avec peu de ſuccès, par les ſoins qu'il prit de tenir toûjours des vaiſſeaux armés à l'embouchure des rivieres, & des troupes ſur les côtes, en tous les endroits où les deſcentes étoient à craindre.

Après la mort de ce Prince, les guerres civiles qui mirent ſi ſouvent le deſordre dans l'Etat, & de plus les partages qui s'en firent entre les enfans des Rois, l'affoibliſſant beaucoup, ne permirent pas de prendre les mêmes précautions; & dès-lors la France fut expoſée aux ravages & à la cruauté de ces Peuples Païens, qui la tenoient ſans ceſſe & de toutes parts en allarmes.

Leurs premieres courſes n'étoient que dans le Plat-Païs, enſuite ils attaquerent les Villes: ils ſaccageoient pour la plûpart celles qu'ils avoient priſes, & puis ils en tranſportoient les richeſſes ſur leurs Vaiſſeaux; & comme ils revenoient ſouvent, ils épuiſoient la France d'argent, & même d'hommes, parce qu'ils faiſoient tout paſſer au fil de l'épée, ou qu'ils amenoient une infinité de perſonnes en eſclavage.

898.

Le ſuccès de leurs entrepriſes leur fit avec le tems former de plus grands deſſeins. Ils commencerent pour les faire réuſſir plus ſûrement & avec plus de facilité, à s'établir des quartiers d'hiver, tantôt ſur la Seine, tantôt ſur la Loire, & tantôt ſur la Somme, d'où ils faiſoient des détachemens pour aller piller juſqu'au milieu de la France ; & après avoir fait un grand amas de butin, ils l'envoïoient ſur leurs Flottes dans leur païs.

Dans la ſuite ils contraignirent nos Rois mêmes de racheter à prix d'argent, le pillage de leurs Provinces, ils les obligerent à leur ceder des Terres dans la Friſe, & enfin attirés par l'abondance & la fertilité de cette partie du Roïaume de Neuſtrie, qui en prenant un peu au-deſſus de Rouen, s'étendoit des deux côtés de la Seine juſqu'à la mer, & tirant vers l'Orient juſqu'au païs qu'on appelle aujourd'hui la Picardie, & vers l'Occident juſqu'au Maine & à la Bretagne ; ils reſolurent de s'en emparer & d'y fixer leur demeure pour toûjours.

Le Duc Rollon perd ſes Etats.
Dudo. Vuillelm. Gemmetic.

Celui qui executa ce projet fut le Duc Rollon le plus grand Capitaine que les Normans euſſent encore eu à leur tête. Il étoit né en Danemarc, fils d'un Prince ou Seigneur très-puiſſant du païs, & qui avoit ſon Etat indépendant des Rois Normans. Après la mort de ſon pere il ſoûtint la guerre contre le Roi de Danemarc, qui vouloit le ſoumettre à ſa domination, & il le battit en pluſieurs rencontres ; mais s'étant laiſſé ſurprendre après un Traité de Paix, & aïant donné dans une embuſcade où ſon frere & preſque tous ſes gens perirent, il perdit ſes Etats, & fut obligé d'aller chercher fortune ailleurs.

Il ſe retire en Scandinavie.

Il ſe retira en Scandinavie, cette Peninſule du Nord, où ſont les Roïaumes de Suede & de Norvege. Quand on l'y ſçut arrivé, un grand nombre de ſes anciens Sujets l'y vinrent joindre. Il délibera quelque tems s'il retourneroit en Danemarc, pour tâcher de reconquerir ſes Etats, ou ſi à l'exemple des Normans ſes compatriotes, il iroit chercher autre part dequoi s'enrichir & où s'établir. Un ſonge qu'il eut, qui lui promettoit une belle deſtinée, & dont on lui fit une interpretation favorable, le détermina à prendre ce ſecond parti.

Ses expeditions en Angleterre, en Friſe & en France.
Dudo.

Il étoit non ſeulement aimé & honoré par ceux de ſes Sujets qui avoient ſuivi ſa fortune, mais encore par ceux des Habitans du quartier de Scandinavie où il s'étoit refugié. Un air & un port majeſtueux, une taille heroïque, beaucoup d'eſprit, de douceur,

898. d'honnêteté, ce qu'on racontoit de son malheur & des belles actions qu'il avoit faites en Danemarc, lui avoient attiré l'amour & l'estime de tout le païs. Il ne falloit presque rien alors pour engager ces Peuples du Nord à ces expeditions subites au-delà des mers, dont nous avons vû jusqu'à present tant d'exemples. Le bruit du songe & l'idée de sa valeur firent qu'on vint de tous côtés lui faire offre de service. Les Vaisseaux ne coûtoient rien en ce païs-là, & la seule esperance du butin étoit toute la solde dont on païoit les soldats & les Matelots; de sorte qu'en peu de tems il se vit une grande Armée & une nombreuse Flotte. Il fit voile, & alla descendre en Angleterre, où les Anglois ne le voulant pas souffrir, vinrent l'attaquer. Il défit deux de leurs Armées l'une après l'autre; & après avoir fait un grand butin, ne voïant pas d'apparence de fixer là sa demeure, il se remit en mer, & vint aborder en Frise, où il défit le Duc Radebode & Rainier Duc de Hainaut & d'Hesbaïe. Delà après s'être rendu tributaire une grande partie de la Frise, il aborda en France l'an 876. la derniere année du Regne de Charles le Chauve. Il y entra par la Seine, & vint à Jumieges, qui devoit être en ce tems-là un Port de quelque consideration, puisqu'il en est parlé en divers endroits de notre Histoire, & que c'étoit là où les Normans, quand ils vouloient se remettre en mer, radouboient leurs Vaisseaux.

Ibid.

Il est reçû à Rouen.

De Jumieges Rollon monta jusqu'à Rouen. Francon qui en étoit alors Archevêque, voïant la Ville sans munitions, de grandes breches en divers endroits des murailles, en un mot entierement hors d'état de se défendre, alla au devant des Normans, demanda quartier au General, & lui offrit de le recevoir dans la Ville. L'Evêque fut écouté favorablement, Rollon connoissant l'importance de la Place, en fit relever les murailles, la fortifia de nouveau, & y mit une grosse Garnison.

Ibid.

Il défait les François.

Ensuite il s'avança jusqu'à l'endroit de la Seine, où est aujourd'hui le Pont de l'Arche, & il défit sur le bord de la riviere d'Eure l'Armée Françoise commandée par le Duc Renaud. Il assiega & força Meulan, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva d'Habitans. Renaud vint l'attaquer avec une nouvelle Armée. Cette Armée fut encore défaite, & Renaud y perit.

Il passe en Angleterre.

Quelque tems après se fit le fameux siege de Paris, dont j'ai parlé, par une autre armée de Normans. Rollon y demeura quelque

tems, en partie pour aller piller Baïeux & tout le païs Bessin. Il revint au siege de Paris, qu'il quitta une seconde fois pour venir saccager Evreux. Il fut au siege & à la prise de Meaux; delà il passa en Angleterre, où il prit part à quelques guerres civiles qui s'y firent alors. Il y demeura trois ans, & y fit alliance avec le parti qu'il avoit secouru. 898. Vetus. Chronic.

Le tems de toutes ces expeditions n'est pas exactement marqué; mais il est dit que ce fut sous le Regne de Charles le Simple, qu'il rentra en France. Il y revint si fort, qu'il y fit descente en même-tems par trois endroits, par la Seine, par la Loire & par la Garonne. Ce n'étoit plus des partis de Pirates qui couroient le Païs, c'étoient des Armées nombreuses. Ils prirent Nantes, Angers, le Mans. Ils assiegerent Tours, qu'ils ne purent forcer. Ensuite ils passerent dans la Bourgogne, dans l'Auvergne, où Clermont fut pillé. Ils vinrent dans l'Orleanois, ils furent battus auprès de l'Abbaïe de Fleuri, & quelque tems après Rollon mit le siege devant Chartres. Les Habitans de cette Ville, qui a été de tout tems sous la protection de la Mere de Dieu, ranimant la confiance qu'ils avoient dans le secours d'une si puissante Patrone, & encouragés par Vantelme leur Evêque, se résolurent à une vigoureuse résistance. L'Evêque écrivit au Roi, à Richard Duc de Bourgogne, & à Ebale Comte de Poitiers, & les informa du danger où étoit la Ville, & du besoin qu'ils avoient d'être promptement secourus.

Il revient en France & met le siege devant Chartres.

Ibid.

Dudo. L. 2.

Ces deux Seigneurs assemblerent des Troupes. Le Roi fit joindre par une partie des siennes le Duc de Bourgogne, qui arriva à la vûe de la Ville & du Camp ennemi devant le Comte de Poitiers.

Rollon avant que tout le secours fût arrivé, fit donner à la Place un violent assaut, qui fut vaillamment soûtenu, & le Duc de Bourgogne attaqua en même-tems le Camp des Normans. Rollon qui l'avoit prévû, se trouva en état de le bien recevoir. Les François furent repoussés, & lâcherent le pié. Richard les aïant ralliés, leur fit reprendre cœur, & assaillit de nouveau le Camp. Le combat fut sanglant & opiniâtre, sans qu'on reculât ni de part ni d'autre. Cependant il se fit une grande sortie de la Ville, & l'Evêque y parut au milieu des Troupes en habits Pontificaux, portant la Croix & la précieuse Relique de la Ville, qui est une Chemise de la Sainte Vierge.

Suite de ce siege.

898. Chacun dans cette ſortie fit ſon devoir & ſon office. Les Soldats attaquerent l'ennemi avec une extrême bravoure, tandis que l'Evêque élevoit vers le Ciel la Croix & la Relique, priant fervemment avec ſon Clergé, & animant par ce ſpectacle & par l'eſperance du ſecours celeſte, les Soldats à bien combattre.

Le ſuccès répondit aux vœux de l'Evêque. Les Troupes que Rollon avoit oppoſées à la ſortie furent pouſſées & défaites, & tout venant fondre ſur lui, il ſe trouva attaqué de front & à dos.

Ibid.

Rollon eſt obligé de ſe retirer avec une partie de ſes Troupes.

Il emploïa toute ſon habileté pour ſe tirer d'un pas ſi dangereux; il commença à faire retraite toûjours en combattant, & ſe retira dans un quartier de ſon Camp avec une partie de ſes Troupes: Les François ceſſerent de le pourſuivre, dès qu'ils virent la communication libre avec la Ville, & lui cependant s'éloigna pour ſe mettre en ſûreté. Une autre partie de ſes Troupes gagna une éminence voiſine, ſur laquelle elle ſe retrancha.

Une autre partie ſe retire ſur une éminence, & y eſt attaquée par le Comte de Poitiers.

A peine l'action étoit-elle finie, que le Comte de Poitiers arriva avec ſon Corps d'Armée. Il trouva fort mauvais qu'on eût attaqué le Camp ennemi ſans l'attendre, & fit ſur cela de grandes plaintes. On lui montra pour l'appaiſer la neceſſité où l'on avoit été de combattre, de peur de perdre une conjoncture favorable, & on lui ajoûta qu'il auroit encore dequoi ſe dédommager; qu'une partie de l'Armée des Normans étoit reſtée ſur une éminence voiſine, & qu'il y auroit de la gloire à acquerir, en les chaſſant de ce poſte, & en achevant leur défaite.

Ibid.

Le Comte de Poitiers ne balança pas, & dès le lendemain il mena ſes gens à l'ennemi. Il leur fit prendre des claïes & d'autres inſtrumens propres à ſe couvrir, que les Normans avoient laiſſés dans leur Camp en l'abandonnant. Il s'avança juſqu'au milieu de la colline à la faveur de ces parapets portatifs; mais il en fallut venir au ſabre, pour enfoncer des gens qui l'attendoient de pié ferme. Le déſavantage du terrein qui étoit très-roide, & le deſeſpoir où les Normans ſe voïoient de périr ou de vaincre, rendoient cette attaque infiniment difficile. Quelques efforts de valeur que fit le Comte, il fut toûjours repouſſé, & après avoir perdu inutilement beaucoup de braves gens, il fut obligé d'abandonner ſon entrepriſe, & de prendre le parti qu'il auroit ſuivi d'abord, ſi une fauſſe gloire ne l'en avoit empêché, ce fut d'inveſtir la colline, d'y aſſieger les ennemis, & de les contrain-

dre, faute de vivres, à se rendre à discretion. Ainsi toutes les Troupes, tant celles du Comte de Poitiers, que celles du Duc de Bourgogne, & les autres Milices Françoises, prirent chacun leur poste à l'entour de la colline. 898.

Les Normans ne laisserent pas de se retrancher sur le sommet, & se servirent pour cela de leurs claïes, qu'ils avoient obligé les François de leur abandonner en les repoussant : mais leur embarras n'en étoit pas moindre, & ils ne voïoient aucun moïen d'échapper.

Stratagême d'un Frison, qui réüssit. Ibid.

Dans cette extrêmité où ils se trouvoient, un Capitaine Frison ouvrit un avis, & proposa un stratagême qui fut approuvé. Ce fut de faire descendre à l'entrée de la nuit fort secretement quelques gens de leur Camp, qui tâcheroient de passer au travers de celui des François, portant avec eux sous leurs habits chacun une trompette ; que s'étant dispersés en divers endroits d'alentour, ils sonneroient tous ensemble la charge avec leurs trompettes vers le minuit ; que cela jetteroit par tout l'allarme parmi les François, qui croiroient que Rollon viendroit les surprendre. Qu'il falloit être prêts en même-tems de descendre de la colline, pour s'échapper au travers de l'Armée Françoise, à la faveur de l'allarme & des tenebres, & que si par ce moïen tous n'échappoient pas, il s'en sauveroit au moins une bonne partie.

Les Normans s'échapent au travers de l'Armée Françoise.

Cet expedient réussit. Les Soldats avec leurs trompettes passerent au travers du Camp sans être apperçus, & aïant sonné à l'heure marquée, toute l'Armée Françoise fut aussi tôt en mouvement ; les Normans descendirent en même-tems de la colline, & donnerent sur le quartier du Duc de Bourgogne, qui dormoit dans sa Tente. Ils firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrerent, & passerent à la débandade au travers du Camp des François, qui ne doutant pas que Rollon n'allât fondre sur eux, ne songeoient les uns qu'à se mettre en état de se défendre, les autres qu'à fuir & à se retirer sous les murailles de la Ville. Enfin les Normans étant ainsi échappés, se rallierent en un lieu dont ils étoient convenus, & prirent la route de Rouen, qu'ils sçavoient que Rollon avoit tenue. Le Comte de Poitiers dans cette surprise ne donna pas tant de marques d'intrépidité, que dans l'attaque du Camp Normand. Il se sauva des premiers, & se cacha dans une maison, d'où il ne sortit que le lendemain, & vit que sa proïe lui étoit échappée.

898. *Ibid.* Le Duc de Bourgogne extrêmement chagrin de cet affront, leva ſon Camp dès le grand matin, pour ſuivre les Normans. Il les atteignit ſur la riviere d'Eure; mais ils étoient dans un poſte inacceſſible, à cauſe des marais & des retranchemens qu'ils avoient faits avec une promptitude merveilleuſe. Il ne jugea pas à propos de les y attaquer, & les laiſſa aller joindre leur General, qui les reçut avec d'autant plus de joie, qu'il les avoit crus tous perdus.

Ils continuent leurs violences. Pour les conſoler & les remettre de leurs fatigues, il les mena au pillage, où ils exercerent leurs violences & leurs cruautés ordinaires. Ils les continuerent avec tant d'excès & de fureur, qu'on députa de tous côtés au Roi, pour le prier d'acheter la paix de Rollon à quelque prix que ce fût.

Ibid. Long-tems avant le ſiege de Chartres, le Roi par le conſeil de quelques Seigneurs avoit prié Francon Archevêque de Rouen, où Rollon étoit, d'obtenir la permiſſion de lui venir parler, & Rollon la lui avoit accordée. Le Roi après l'arrivée de l'Archevêque avoit fait une Aſſemblée des Seigneurs François, leur avoit expoſé l'état pitoïable où le Roïaume épuiſé & déſolé par les incendies & les ravages, étoit réduit; que les terres étoient par tout en friche, & qu'il n'y avoit de ſûreté nulle part, non pas même dans les Villes. La concluſion de ce diſcours avoit été, qu'il falloit demander une Tréve au General Normand, & tâcher pendant cette Tréve de convenir avec lui de quelques conditions qui puſſent le ſatisfaire & procurer quelque relâche à la France, après une ſi longue ſuite de miſeres, ſous leſquelles elle ſuccomboit.

Leur General conſent à une Tréve de trois mois, qui lui eſt demandée. Les Seigneurs approuverent le deſſein du Roi, & l'Archevêque fut prié de ſe charger de cette négociation. Rollon conſentit en effet à une Tréve de trois mois, pendant leſquels il ſe fit de part & d'autre diverſes propoſitions; mais le Duc de Bourgogne & le Comte de Poitiers choqués de n'avoir point été conſultés en une affaire de cette importance, agirent ſi fortement auprès de Charles, en lui exagerant la honte & la lâcheté de cette démarche, & lui promettant de grands ſecours de leurs Gouvernemens, qu'on ceſſa de traiter avec Rollon, & les trois mois ne furent pas plûtôt expirés, que les François recommencerent les premiers les actes d'hoſtilités contre les Normans.

Rollon indigné de ſe voir ainſi ou joué ou mépriſé, ſe vengea par

par ces terribles executions militaires, dont j'ai parlé avant le siege de Chartres. Mais enfin celles ausquelles on sçut qu'il se préparoit tout de nouveau, obligerent les Seigneurs François à prier le Roi de reprendre ses premiers desseins, & de s'accommoder avec les Normans, quoi qu'il en dût coûter. 898. *Ibid.*

Ce fut entre autres le Duc Robert frere du feu Roi Eudes, qui engagea le Roi à cette nouvelle démarche envers les Normans, & qui avoit en cela d'autres vûes que celles du bien du Roïaume. Vetus Chronic.

Le Roi s'adressa de nouveau à l'Archevêque de Rouen, pour renouer la négociation avec le General Normand. Ce General qui l'aimoit & l'estimoit, l'écouta encore cette fois-là. Il avoit eu de tout tems le dessein de se faire un Etat en France, dont le séjour lui paroissoit beaucoup plus agreable, que les frimats & les froids excessifs de la Norvege & du Danemarc, & il étoit toûjours dispose à un accommodement, pourvû que cette condition y entrât. Charles en la lui proposant en souhaitoit une autre; c'étoit qu'il se fit Chrétien, afin qu'il ne fût pas dit que le Paganisme se fût introduit en France par son consentement, & en vertu d'un Traité. *Ibid.*

L'Archevêque dès la premiere fois qu'il fut envoïé vers Rollon, l'avoit déja sondé là-dessus, & ne l'avoit pas trouvé fort difficile. C'est pourquoi après lui avoir marqué l'estime que le Roi de France, tout son ennemi qu'il étoit, faisoit de sa personne, & le desir qu'il avoit de faire une paix solide avec lui, il lui fit trois propositions de sa part. La premiere, qu'on lui cederoit jusqu'à la mer toute cette partie de la Neustrie, qui étoit au Nord de la Seine, à prendre depuis la riviere d'Andelle à trois lieues au-dessus de Rouen, & depuis la riviere d'Epte, qui passe par Gournai, Gisors, S. Clair, (c'est cette partie du Vexin qu'on appelle encore aujourd'hui le Vexin Normand,) & de plus le païs d'au-delà de la Seine, qui étoit d'une bien plus grande étendue; car il comprenoit tout ce qui étoit renfermé entre le Maine, la Bretagne & l'Ocean. *Il accepte les propositions que le Roi lui fit faire.*

La seconde proposition fut touchant la Princesse Gisele fille du Roi, que ce Prince offroit en mariage à Rollon. Et la troisiéme, de se faire Chrétien.

Rollon fit paroître à l'Archevêque que ces propositions lui agréoient, mais il dit qu'il ne pouvoit les accepter, sans prendre l'avis de ceux ausquels il commandoit, & qu'il assemble-

898. roit au plûtôt les principaux Chefs de ſon Armée, pour en déliberer avec eux. Il n'y eut point deux avis ſur les articles propoſés : tous y applaudirent, comme au Traité le plus avantageux qui ſe pût faire pour l'honneur & l'utilité de la Nation. Le changement de Religion fit peu de difficulté. Il y avoit déja pluſieurs Chrétiens parmi les Normans : le reſte étoit apparemment fort indifferent ſur le fait de la Religion ; & c'eſt une reflexion qu'on peut faire en liſant l'Hiſtoire des guerres des Normans, qu'à la verité ils pilloient, ils ravageoient, ils brûloient, ils ruinoient les Egliſes & les Monaſteres, maſſacroient les Evêques, les Prêtres, les Religieux, mais qu'on ne voit point, ou qu'on voit rarement qu'ils aïent entrepris de faire renoncer à la Religion Chrétienne leurs Captifs, ou ceux qui tomboient ſous leur puiſſance.

Sur cela Rollon renvoïa l'Archevêque vers le Roi, pour lui dire qu'il acceptoit ſes offres, & qu'il conſentoit à trois mois de Tréve ; pendant leſquels on pourroit regler les choſes plus en détail. Le Roi reçut cette nouvelle avec joie, & la Tréve fut faite.

Le Duc Robert recherche ſon amitié.

Le Duc Robert qui rouloit toûjours dans ſon eſprit de grands deſſeins, jugea qu'il lui étoit de la derniere importance de ſe faire un ami de Rollon, & d'attacher à ſes interêts un parti auſſi puiſſant, que l'alloit être déſormais celui des Normans dans le Roïaume. Voïant les affaires en ſi bon train, il ne tarda pas à faire les premieres avances. Il envoïa complimenter Rollon par un de ſes Confidens, qui le flatta fort ſur ſes hauts faits d'armes, & le conjura de la part de ſon Maître de conclure la paix aux conditions avantageuſes qu'on lui propoſoit. Il l'aſſura que c'étoit le Duc Robert, qui par eſtime pour lui avoit engagé le Roi à faire la ceſſion d'un ſi beau & ſi bon païs ; qu'il y avoit pluſieurs Villes qu'il feroit fortifier, & qu'il repeupleroit aiſément pendant la paix, pour ſe faire un Etat des plus riches & des plus floriſſans ; qu'il lui demandoit ſon amitié ; que la ſienne qu'il lui offroit, ne lui ſeroit pas inutile, aïant autant de credit & autant de pouvoir dans le Roïaume & auprès du Roi qu'il en avoit ; que s'il vouloit lui accorder ce qu'il lui demandoit, il lui en donnât ſur l'heure une marque, en promettant de ne point choiſir d'autre Parrain que lui pour le jour de ſon Baptême.

Dudo. L. 2.

Rollon étoit trop habile & trop clairvoïant pour refuſer ces

offres, & pour ne pas acheter par le peu qu'on lui demandoit, un tel appui à la Cour de France, où desormais il alloit être de ses interêts d'entretenir toujours de bonnes & de sûres intelligences. Il répondit parfaitement aux honnêtetés du Duc, & le pria de lui faire l'honneur qu'il lui offroit d'être son Parrain. 898.

Quelques jours après le Roi & Rollon chacun avec son Armée se trouverent à Saint Clair sur la riviere d'Epte, le Roi accompagné du Duc Robert en deça du côté de Paris, & Rollon au delà du côté de Rouen.

Entrevûe du Roi & de Rollon.

Rollon fort persuadé que la cession qu'on lui faisoit, n'étoit qu'une liberalité forcée, vint en résolution de se prévaloir autant qu'il pourroit, de la necessité où la France se trouvoit, d'avoir la paix. Après les premiers complimens de part & d'autre, l'Archevêque de Rouen, suivant l'ordre qu'il en avoit, dit au Roi, que le General des Normans agréoit fort le don qu'on lui faisoit d'une partie si considerable du Roïaume; que le païs étoit bon & fertile, mais qu'il étoit entierement ruiné, & les campagnes tout-à-fait desertes; qu'il n'y avoit presque aucunes terres ensemencées, point de chevaux, point de troupeaux: en un mot, qu'il étoit impossible d'y subsister, jusqu'à ce qu'avec le tems on eût remis les choses en meilleur état, que les campagnes & les Villes se fussent repeuplées, & qu'on eût labouré la terre, & que le General prioit le Roi de lui assigner encore quelque autre Province, d'où ceux de sa Nation pussent tirer aisément dequoi vivre, & tout ce qui seroit necessaire pour leur entretien.

Demandes que Rollon fait au Roi.

Ibid.

L'Archevêque demanda en second lieu de la part de Rollon, que la donation qu'on lui faisoit ne fût pas seulement pour lui, mais encore pour ses successeurs, & que cette alienation du Domaine François fût signée par les Evêques, les Seigneurs & les Abbés de tout le Roïaume, & confirmée par leur serment.

Ces propositions déplurent fort au Roi, & sur-tout la premiere; mais Robert commença dès-lors à servir utilement Rollon. Il representa fortement la necessité qu'il y avoit, de satisfaire le General Normand dans l'état où étoient les affaires de France; que c'étoit un ennemi redoutable dont on feroit un ami zélé, même contre les incursions des autres Normans; que le païs qu'on lui cedoit, seroit de ce côté-là, qui étoit le plus ex-

Ibid.

898. posé, une barriere du Roïaume, & que l'accroissement que la Religion recevroit de cette paix par la conversion d'un Peuple si nombreux, étoit un motif qui devoit seul engager le Roi à passer par-dessus toute sorte de considerations. Les Seigneurs, les Evêques & les Abbés emportés par l'Autorité du Duc ou intimidés par sa puissance, opinérent de la même maniere; de sorte qu'il ne fut plus question que de sçavoir, quel païs on ajoûteroit à celui qu'on avoit déja offert.

Il refuse le Comté de Flandres.

Le Roi craignoit Baudouin Comte de Flandres beaucoup plus qu'il ne l'aimoit: c'étoit par l'ordre de ce Comte que l'Archevêque de Reims, à qui le Roi étoit redevable de sa Couronne, avoit été assassiné. Cependant ce crime étoit demeuré impuni, & le Roi avoit eu la foiblesse de faire encore contre son inclination plusieurs graces à Baudouin. Il ne fut pas trop fâché de voir que les avis de l'Assemblée allassent à abandonner à Rollon le Comté de Flandres plûtôt qu'un autre canton. L'Archevêque de Rouen annonça à Rollon, qu'on lui cedoit avec le droit de succession le païs dont on étoit convenu d'abord, & qu'on y ajoûtoit le Comté de Flandres.

On lui cede la Bretagne & on lui accorde ses autres demandes.

Rollon, soit qu'il fût gagné secretement par le Comte Baudouin, soit que la Flandre fût trop éloignée du païs où il devoit s'établir, refusa cette offre, disant que c'étoit un païs plein de marécages, & peu propre à fournir à sa Nation toutes les choses necessaires à la vie. Il fit demander au Roi la Bretagne, qui touchoit aux autres Terres qu'on lui cedoit. Ce Duché étoit toûjours tributaire de la France, & sujet à l'hommage: mais les Princes qui le gouvernoient depuis long-tems n'avoient gueres de soumission ni d'égard pour leur Souverain. Il semble même que depuis la mort du Duc Alain Prince vaillant, il y avoit une espece d'Anarchie, & que les Comtes du païs s'étoient rendus Maîtres chacun dans leur canton. Le Roi voulant donc absolument contenter Rollon, lui passa encore cet article assés facilement. Il me paroît par les termes dont usent nos anciens Historiens, en parlant de ce Traité entre le Roi & Rollon, que la Bretagne ne fut point alors cedée absolument & pour toûjours au General des Normans; mais qu'on lui accorda seulement le droit d'en exiger des vivres & les autres choses necessaires pour l'entretien & la subsistance de son Armée, & cela seulement pendant quelques années, jusqu'à tant que la partie de la Neustrie qu'on lui ce-

Dudo, l. 2.

doit, fût repeuplée & labourée; mais Rollon dans la suite s'empara du droit de Souveraineté, & obligea les Bretons à lui faire hommage, sans préjudice neanmoins de celui qui étoit dû à la France: car l'on voit par plusieurs anciens Monumens, que les Ducs de Bretagne rendoient hommage & aux Ducs de Normandie & en même-tems aux Rois de France.

898.

Vignier dans son Traité de la petite Bretagne.
Dudo. L. 1.

Si-tôt que l'on fut convenu de ces points importans, le Duc Robert partit avec l'Archevêque de Rouen, pour en aller porter la nouvelle à Rollon, & l'en feliciter. Il ne pouvoit mieux s'y prendre pour gagner son amitié; & il ne manqua pas de lui faire entendre ce qui étoit vrai, que c'étoit à lui à qui il en avoit le plus d'obligation. Il l'invita à venir saluer le Roi pour lui rendre son premier hommage. Rollon voulut avoir des ôtages pour sa sureté, & on lui en donna.

Il va saluer le Roi, & lui rend son premier hommage.

Il fut conduit au camp du Roi. Quand il y entra accompagné de plusieurs de ses Officiers, chacun s'empressa pour voir cet homme extraordinaire, qui pendant tant d'années avoit été la terreur de toute la France, & dont on louoit par tout autant la prudence que la valeur.

Il salua le Roi, conservant toûjours un air de fierté, qui ne ressentoit gueres le Sujet. Il eut beaucoup de peine à se resoudre aux ceremonies de l'hommage, & principalement à celle qui consistoit dès-lors à mettre ses mains entre les mains du Roi, pour faire le serment de fidelité.

Après qu'il l'eut fait, le Roi lui dit qu'il lui donnoit sa fille Gisele en mariage, tout le païs depuis la riviere d'Epte jusqu'à la mer, & au-delà de la Seine jusqu'en Bretagne; & la Bretagne même pour son entretien & pour la subsistance de sa Nation.

Ibid.

Il remercia le Roi; mais comme les Seigneurs François lui dirent que lorsque le Prince faisoit de semblables graces, c'étoit la coûtume qu'on se jettât à ses genoux, & qu'on lui baisât le pié, il répondit qu'il n'en feroit rien, & qu'il romproit plûtôt le traité; enfin on le fit consentir qu'un de ses Officiers le fit pour lui. Celui-ci aïant pris le pié du Roi pour le baiser, le leva si haut, soit par mégarde, soit par insolence, que si le Roi n'avoit été soutenu, il l'auroit fait tomber à la renverse. Cela fit en même-tems rire & murmurer dans l'Assemblée; mais enfin pour ne pas tout rompre, on prit le parti de ne se point fâcher.

898.
Dudo Ibid.

Ensuite le Roi, le Duc Robert, tous les Seigneurs, les Evêques & les Abbés qui étoient presens en grand nombre, confirmerent par serment la donation que le Roi avoit faite au Patrice Rollon, (c'est la qualité qui lui est donnée en cet endroit de l'Histoire) pour en jouir lui & ses successeurs à perpetuité.

911.
En quel tems la Normandie a commencé de porter ce nom.

Cette grande affaire fut terminée vers la fin de l'an 911. & peu de tems après le païs cedé à Rollon commença à porter le nom de Normandie, à cause de ses nouveaux Habitans, ainsi qu'elle le porte encore aujourd'hui.

912.
Rollon se fait baptiser, & prend le nom de Robert.

Au commencement de l'année suivante, le nouveau Duc de Normandie s'étant fait instruire de nos Mysteres par l'Archevêque de Rouen, fit tout préparer pour son Baptême, dont la ceremonie se fit avec beaucoup d'appareil. Le Duc Robert qui étoit resté avec Rollon après le Traité de Saint Clair, fut son Parrain, & lui donna son nom; de sorte que Rollon désormais dans nos Histoires est appellé communément Robert premier Duc de Normandie; presque toute son Armée suivit son exemple, & les Officiers & les soldats furent baptisés.

Il fait de grandes donations à diverses Eglises, & partage les Terres de son Domaine à ses Officiers. Ibid.

Il fit à cette occasion de grandes donations de terres aux Eglises Cathedrales de Rouen, de Baïeux, d'Evreux, à celles de S. Ouen, du Mont S. Michel, de S. Denys, de S. Pierre de Jumiege, & signala par ses largesses les sept jours d'après son Baptême, pendant lesquels il porta, selon la coûtume de l'Eglise, les habits blancs dont on l'avoit revêtu au sortir des Fonts Baptismaux. Le huitiéme jour, après avoir quitté cet habillement, il se fit apporter tout l'état de son Domaine, en partagea les terres à ses Officiers, à quelques-uns desquels il donna le titre & l'autorité de Comte à la maniere de France, c'est-à-dire, de Gouverneur des Villes & du Territoire qui en dépendoit: à d'autres il donna la qualité de simple Vassal, en leur partageant les terres de la campagne, qu'eux-mêmes donnerent en partie aux simples soldats, pour les faire valoir à condition de certaines redevances & en qualité de Vassaux à leur égard, à proportion comme eux-mêmes l'étoient à l'égard du Duc. On ne fut gueres en peine pour le partage des terres entre les anciens possesseurs & les Normans, parce que le païs étoit presque tout dépeuplé, partie par les carnages que les Normans faisoient des habitans depuis longtems, partie parce qu'ils en avoient emmené grand nombre en captivité dans leur païs, partie parce que presque tout ce qui

étoit resté, avoit deserté pour se retirer plus avant dans le Roïaume. 912.

La cérémonie du Baptême fut bientôt suivie de celle du mariage avec la Princesse Gisele, qui fut le nœud de la Paix entre les deux Nations. Elle ne pouvoit avoir que quatorze ou quinze ans, son pere n'en aïant que trente-trois. Le Duc de Normandie en avoit alors plus de soixante *, mais avec une santé & une force de corps égale à celle de son esprit toûjours solide dans ses vûes.

Son mariage avec la Princesse Gisele. Dudo L. 2.

Comme il n'avoit fait la guerre que pour trouver à s'établir, il s'appliqua à entretenir la paix, afin d'assûrer son établissement. Il fit sçavoir par tout, que quiconque, de quelque Païs & de quelque Nation qu'il fût, voudroit venir s'habituer dans son Duché, y seroit bien reçu, & y vivroit en sûreté. Il fit avec les plus considerables de la Nation des Loix ausquelles il soumit ses Peuples, & sur-tout il en fit de très-severes contre le vol, & il les fit observer avec tant de rigueur, qu'il l'abolit entierement, & cela parmi des gens, qui jusqu'alors n'avoient vécu que de brigandages. Il fit rebâtir par tout les Eglises qui avoient été détruites. Il releva les murailles des Villes, les fortifia, fit venir des vivres de Bretagne en abondance, jusqu'à tant que les terres de Normandie fussent défrichées, & dompta les Bretons quand ils voulurent s'exempter de cette charge. Ainsi fut fondé & affermi le Duché de Normandie en France par une Colonie nombreuse d'hommes du Nord (car c'est ce que signifie le mot de *Normand*,) & ce fut un des plus remarquables évenemens du Regne & du siecle dont j'écris l'Histoire. Je dois maintenant reprendre en peu de mots les autres choses qui concernent la Famille de Charlemagne, que nous allons voir s'éteindre en Germanie & en Italie, pour ne subsister plus que dans la branche de France.

Il fait des Loix, & rebâtit les Eglises ruinées.

Ibid.

L'Empereur Arnoul mourut trois ans après avoir reçu la Couronne Imperiale: il laissa deux fils, Zuentibolde qu'il avoit eu d'une Maîtresse, & qu'il avoit déja fait Roi de Lorraine, & Louis âgé de sept ans qui étoit legitime. Zuentibolde homme inquiet & emporté, n'étoit aimé ni des Germains, ni de ses Sujets, qui même un peu avant la mort de l'Empereur, l'an 898. se révolte-

Mort de l'Empereur Arnoul.

* L'âge de Rollon se prouve ainsi. Il y avoit trente-six ans qu'il avoit abordé en France, sur la fin du Regne de Charles le Chauve. Il avoit, selon Dudon, regné au moins six ans dans le Nord. Quand il commença à regner, il commandoit son Armée en personne. Il fut encore quelque tems en Scandinavie. Or en lui donnant dix-huit ou vingt ans, lorsqu'il commandoit son Armée, on trouvera plus de 60. ans au tems de son mariage.

912.
Annales Metenses.

rent & se donnerent aux François ; mais on n'étoit pas en France en état de profiter de cette favorable conjonĉture, pour réunir à la Couronne un grand Païs qui en étoit séparé depuis plusieurs années. Zuentibolde dompta les rebelles, & les remit dans le devoir.

Louis son fils est reconnu Roi de Germanie & de Lorraine. Ibid.

La mort de l'Empereur produisit de nouvelles divisions parmi les Peuples soumis à son Empire. La plûpart furent pour le jeune Louis ; & s'étant assemblés en un lieu nommé Forscheim, le couronnerent Roi de Germanie. Zuentibolde en faisant tous ses efforts pour relever son parti, fut tué quelques mois après dans un combat sur la Meuse : alors Louis fut aussi salué Roi de Lorraine, & porta même le titre de Roi des Romains, comme on le voit par son Epitaphe.

Du Chêne. T. 2. p. 585.

Berenger se fait couronner de nouveau Roi d'Italie.

La mort d'Arnoul ne causa pas moins de désordres en Italie. Berenger qui craignoit la puissance de ce Prince, s'étoit retiré dans un coin de la Lombardie, sans quitter le titre de Roi d'Italie : il se remit en campagne, s'empara de Pavie, & se fit de nouveau couronner Roi.

Il fait crever les yeux à Louis Roi de Provence qui avoit été couronné Empereur à Rome.

Louis fils de Boson, & Roi de Provence, passa les Alpes avec une Armée, & après divers succès, selon qu'Adalbert Marquis de Toscane se déclaroit pour lui ou pour Berenger contre lui, il vint à bout de se faire couronner Empereur à Rome ; mais quatre ans après étant tombé entre les mains de Berenger, il eut les yeux crevés par son ordre, & mourut apparemment dans ce supplice ; au moins n'est-il plus fait mention de lui dans l'Histoire, où l'on voit quelque tems après Charles Constantin son fils, seulement avec la qualité de Seigneur de Vienne, & Hugues fils de Thibaud Comte d'Arles avec le titre de Roi. On voit par-là que l'usurpation faite par Boson du Roïaume de Provence, ne passa pas dans sa famille jusqu'à la seconde génération ; & ce Hugues, dont je viens de parler aïant fait cession de son Etat l'an 926. à Rodolfe II. Roi de la Bourgogne Transjurane, ce Roïaume d'Arles ne dura en tout qu'environ quarante-sept ans.

Il se rend maître de l'Empire, & est assassiné par ses domestiques.

Berenger s'étant rendu maître de l'Empire, & aïant obligé le Pape Jean IX. à le couronner Empereur, eut un Concurrent : ce fut Lambert fils de Gui, autrefois Duc de Spolete ; mais enfin Berenger devint paisible possesseur de l'Empire, par la mort de Lambert, & lui-même plusieurs années après fut assassiné par ses propres domestiques. Il etoit de la Maison de Charlemagne par les femmes,

mes, comme je l'ai dit auparavant, & fut le dernier de cet illustre Sang qui ait porté le Sceptre en Italie.

912.

Mort de Louis Roi de Germanie.

Conrad Duc de Franconie est mis en sa place.

Continuat. Reginonis.

La branche qui regnoit en Germanie n'eut pas une destinée plus heureuse. Louis fils d'Arnoul après un regne fort agité de guerres civiles, que les Seigneurs de la Germanie, sur lesquels il n'avoit gueres d'autorité, se faisoient les uns aux autres, mourut la même année que la paix fut conclue entre le Roi de France & les Normans. Comme il ne laissa point d'enfans mâles, les Seigneurs de Germanie procederent à l'élection d'un Roi d'une autre famille, qui fut Conrad Duc de Franconie. Ainsi n'y aïant plus de Princes François sur le Trône, ni au-delà des Alpes, ni au-delà du Rhin, cette Histoire va désormais être bornée aux seules affaires de France.

Charles réünit à sa Couronne la Lorraine.

La paix & l'alliance faites avec les Normans permirent au Royaume de respirer, & donnerent même lieu au Roi de se dédommager de la cession qu'il avoit faite de la Normandie; car ce fut alors qu'il se rendit entierement maître du Roïaume de Lorraine, où les Seigneurs du Païs l'appellerent, si-tôt qu'ils eurent appris la mort de Louis Roi de Germanie.

Dans la Lorraine, & dans la Germanie, aussi bien qu'en France, les Gouvernemens ou Comtés avoient commencé à devenir hereditaires, & ceux qui en étoient les maîtres s'emparoient des revenus du Domaine, qui n'alloient plus au Tresor du Souverain. On voit dans nos Histoires que vers ces tems-là les Comtés de Metz, de Toul, de Verdun, d'Ardennes, de Namur, de Haïnaut, de Limbourg, qui faisoient partie du Roïaume de Lorraine, étoient déja sur ce pié-là, & c'est ce qui causoit si facilement les révolutions; car un ou deux de ces Comtes qui étoient le plus en credit se faisant Chefs de parti dans les contestations des Princes, entraînoient tous les autres, comme nous avons vû arriver tant de fois dans le Roïaume de Lorraine, quand les Rois de Germanie & les Rois de France eurent commencé à se le disputer les uns aux autres.

Cette réunion qu'en fit Charles à sa Couronne, ne le rendit pas plus puissant; parce qu'il en confia le Gouvernement à un Seigneur nommé Gilbert, qui ne se servit de ce bienfait, que pour perdre celui de qui il le tenoit, & il fut une des principales causes des nouvelles brouilleries qui arriverent bientôt en France.

Charles incapable de soûtenir le poids d'un Gouvernement si

912. difficile, où le Sceptre par lui-même ne donnoit plus gueres d'autorité à celui qui le portoit, avoit besoin d'un Ministre : mais, selon l'ordinaire de ces Princes foibles, il ne pouvoit en avoir qui ne fût son maître & qui ne voulût l'être de tout l'Etat. Delà vinrent, comme il arrive toûjours, les jalousies, les murmures des Grands, & les prétextes les plus plausibles de révolte.

Il choisit Haganon pour son Ministre.

Le Roi n'osant se fier à aucun des principaux Seigneurs dont il redoutoit la puissance, qui ne pouvoit croître qu'au préjudice de la sienne, avoit approché de sa personne un nommé Haganon, homme de mediocre naissance; mais habile dans le maniement des affaires, qui les conduisit avec beaucoup d'adresse pendant quelques années, entretenant la paix avec les Normans, rompant sous main les mesures des factieux, & sur-tout éclairant de près les démarches de Robert, dont il n'ignoroit pas les ambitieux desseins. Le Roi répondoit au zele & à l'application de son Ministre, par une confiance entiere, mais qui paroissoit trop. Il ne consultoit que lui. Il ne s'entretenoit presque qu'avec lui, & à peine les Seigneurs pouvoient-ils trouver quelques momens pour faire leur cour. Quand ils se presentoient pour entrer chés le Roi, on leur répondoit presque toûjours que le Roi étoit avec Haganon. Cette réponse se faisoit si souvent, qu'elle passa comme en Proverbe, & fut tournée en ridicule. Mais un jour, comme la Cour étoit à Aix-la-Chapelle, * Henri Duc de Saxe, & qui fut depuis Roi de Germanie, étant venu pour saluer le Roi, & n'aïant pû pendant quatre jours obtenir audience, choqué de cette réponse qu'on lui fit comme aux autres, qu'Haganon étoit avec le Roi; *de deux choses l'une*, dit il, *ou Haganon sera bientôt Roi avec Charles*, *ou Charles sera bientôt simple Gentilhomme comme Haganon*, & aussi-tôt il partit pour retourner en Saxe.

* Henri surnommé l'Oiseleur.

Conrad Ursperg.

Robert tâche de détrôner Charles, & de se faire Roi lui-même.

Cette parole rapportée au Roi & à son Ministre, leur donna beaucoup d'inquietude. Le Roi envoïa après lui Hervé Archevêque de Reims, qui à force de prieres & de promesses, l'engagea à revenir. Le Roi lui fit mille caresses & le combla d'honneurs : mais ce n'étoit pas le chagrin de ce Seigneur que Charles avoit le plus à craindre. Il avoit toûjours au milieu de son Etat un ennemi, dont l'ambition le lui rendoit irréconciliable. C'étoit Robert qui ne cessoit d'épier toutes les occasions de le renverser du Trône pour s'y placer lui-même, comme avoit fait Eudes son frere.

Robert dans nos Histoires sous le Regne de Charles le Simple, est appellé Duc des François, & même Duc de la Gaule Celtique, c'est-à-dire, qu'il avoit le Gouvernement des Païs d'entre la Seine & la Loire, que son pere Robert le Fort & son frere Eudes avoient possedé. Le premier qu'il tenta pour tâcher de l'engager à le favoriser dans son entreprise, fut le Duc de Normandie. 912.

Depuis quelque tems le Roi & ce Duc étoient entrés en quelque défiance l'un de l'autre. L'occasion du mécontentement fut apparemment la Duchesse Gisele fille du Roi, que le Duc son mari n'aimoit point. C'étoit par pure politique qu'il l'avoit épousée; & on disoit même communément que le mariage n'avoit jamais été consommé. Le Roi qui sçavoit les liaisons que Robert avoit avec le Duc, envoïa à Rouen deux personnes déguisées, pour voir de près ce qui se passoit en cette Cour. Il les adressa à la Duchesse sa fille, qui leur fit trouver une maison, où elle leur faisoit donner toutes les choses dont ils avoient besoin, & où ils demeurerent assés long-tems, sans être connus pour ce qu'ils étoient. Neanmoins avec le tems ils furent découverts, & le Duc en fut averti. Il entra sur cela en grande colere, fit saisir ces deux hommes, & les fit executer dans la place publique comme des espions. *Dudo. l. 2.*

Il se révolte & fait des courses dans quelques Provinces.

Ce procedé choqua le Roi, & l'on fut sur le point d'en venir jusqu'à la rupture, d'autant plus que la Duchesse mourut peu de jours après. Robert voulut profiter d'une si belle occasion : Il envoïa offrir son service au Duc contre le Roi, en vertu de l'amitié qu'ils s'étoient jurée l'un à l'autre à la Conference de S. Clair; & pour le mieux convaincre de son zele pour son parti, il se révolta hautement, & commença à faire des courses dans les Provinces voisines de son Gouvernement. Le Duc de Normandie fit paroître à l'Envoïé de Robert, qu'il lui faisoit une chose agreable de se declarer ainsi en sa faveur. Alors l'Envoïé suivant l'ordre qu'il en avoit, s'ouvrit au Duc sur le dessein de Robert, qui étoit de détrôner Charles, & de se faire Roi en sa place.

Mort du Duc de Normandie.

Ibid.

Le Duc surpris d'une telle proposition, répondit à l'Envoïé, que son Maître formoit de trop grands projets, & qu'il ne seconderoit jamais une prétention aussi injuste que celle-là : parole bien louable, & moderation digne d'un Prince, qui sçait jusqu'où il lui est permis d'être ennemi d'un autre Prince. Il ne pa-

912.

roit pas en effet que cette révolte eût eu de grandes suites, & tout se termina à quelques courses qui se firent de part & d'autre. Le Duc de Normandie mourut quelque tems après, & eut pour Successeur Guillaume I. surnommé communément Longue-épée; il l'avoit eu d'une autre femme appellée Popa, fille d'un Comte de Baïeux, à qui il l'avoit enlevée dans le tems des premiers ravages qu'il fit dans ce Païs-là.

Résolution des Seigneurs assemblés à Soissons, de ne plus reconnoître Charles pour Roi.

Flodoard. Chronic. Hermann. Chronic.

Robert n'aïant pas réussi dans cette premiere tentative, se contint encore quelque tems, mais en cabalant toûjours sous main contre Charles, & il lia si bien sa partie, que dans une Assemblée de Seigneurs qui se tint à Soissons, il fut résolu par un consentement unanime de ne plus reconnoître Charles pour Roi. Robert alla le trouver à la tête des rebelles, lui reprocha son mauvais gouvernement, l'indigne attachement qu'il avoit pour son Ministre Haganon, à qui il n'appartenoit nullement de faire la loi à tant de Seigneurs, au-dessous desquels il étoit par la naissance & par le merite, & en même-tems lui & ceux qui l'accompagnoient, jettant par terre chacun une paille qu'ils avoient à la main, selon une ancienne coûtume de la Nation Françoise, qu'on gardoit encore, & qui signifioit qu'on renonçoit à l'alliance ou au service de celui avec qui on vouloit rompre, ils se retirerent tous, & laisserent Charles presque seul au milieu du Champ où l'Assemblée s'étoit tenue.

Avis du Comte Hugues.

Comme ils étoient en conference à Soissons, afin de déliberer sur les mesures qu'on devoit prendre pour se donner un nouveau Maître, arriva un Comte nommé Hugues qui étoit fort dans les interêts du Roi sans le faire paroître. Quand on l'eut informé de tout ce qui venoit de se faire, il prit la parole & leur dit, qu'il étoit surpris de la conduite qu'ils tenoient dans une affaire de cette nature. « Vous venez, continua-t'il, de détrôner votre » Roi, & vous vous préparez à vous en donner un autre. Mais faites-vous réfléxion que vous ne faites dans cette Assemblée qu'une petite partie des Seigneurs du Roïaume; que ceux de l'Aquitaine, ceux de la Bourgogne, & plusieurs de ceux de France sont » pour lui; qu'il va se mettre à leur tête; que nous allons voir une » guerre civile qui va achever de perdre l'Etat, & dans laquelle » vous êtes en danger de succomber? Il n'en falloit pas faire à deux » fois, ou bien il ne falloit pas détrôner le Roi, ou il falloit en même-tems le faire périr. Mon avis est qu'on aille le retrouver, &

912.

» qu'on lui propose de satisfaire l'Assemblée sur les points sur lesquels on est mécontent de lui. S'il y consent, on lui declarera » qu'on veut bien continuer encore pour un an dans l'obéissance » qu'on lui doit, afin de faire épreuve de sa conduite : s'il s'obstine » à retenir son Ministre, & à ne pas nous contenter sur les autres » chefs, il faudra l'arrêter & s'en défaire. Je m'offre, si vous le » voulez, moi-même à faire la proposition, & s'il la refuse, je » me charge de ce qu'il y a de plus odieux dans le reste de l'exe» cution. »

Ce discours ébranla d'abord les moins emportés de l'Assemblée, & après diverses contestations, il fut résolu malgré Robert & ses Partisans, de suivre l'avis ouvert par le Comte, à qui on abandonna la conduite de toute l'affaire.

Conseil qu'il donne au Roi.

Il picqua aussi-tôt vers l'endroit où étoit le Roi, lui dit le bon office qu'il venoit de lui rendre, lui fit comprendre la necessité qu'il y avoit de s'acommoder à la circonstance fâcheuse où il se trouvoit, de profiter ensuite du tems qu'on lui donneroit, & de prendre dans cet intervalle tous les moïens possibles de se défendre contre ses ennemis.

Ce Prince se rapporte à lui de tout, & la réconciliation se fait. Ibid.

Charles trop heureux de trouver dans son malheur une ressource si inesperée, se rapporta à lui de tout. Le Comte retourna aux Seigneurs, les assura de la résolution où étoit le Roi de les contenter, & leur dit qu'il consentoit à renoncer au Trône, dans un an, si pendant ce tems-là on n'étoit pas satisfait de sa maniere de gouverner. Telle étoit la condition de ce Prince, tel le malheur du Roïaume qui se voïoit depuis plus d'un siecle en proïe à toutes les miseres, par le défaut de cette subordination, qui fait fleurir un état & le maintient en paix. Vers l'an 920.

La réconciliation se fit à Soissons, mais seulement en apparence, & chacun pensa à fortifier son parti ; Charles à s'attacher les Seigneurs d'Aquitaine & de Bourgogne, & Robert à affermir dans la conjuration les Seigneurs François, dont la plus grande partie étoit à lui.

Mort de Conrad Roi de Germanie; il a pour Successeur Henri.

Avant ces derniers troubles de la France, Conrad Roi de Germanie étoit mort, & il avoit eu pour Successeur Henri, fils d'Othon Duc de Saxe. Celui-ci ne fut pas long-tems sur le Trône sans penser à s'emparer du Roïaume de Lorraine, dont plusieurs de ses Prédecesseurs avoient été en possession. Il y étoit de plus sollicité par Gilbert que le Roi en avoit fait Duc, & qui

921.

Pactum Caroli & Henrici apud Du Chêne. T. 2.

étoit très-puissant dans le païs. Mais enfin la chose fut mise en
921. negociation. Charles & Henri se virent sur le Rhin auprès de Bonne : Ils se jurerent amitié l'un à l'autre, & Henri laissa Charles en possession de la Lorraine, où ce Prince châtia quelques rebelles, & reprit sur eux diverses Places.

Mort de Richard Duc de Bourgogne. Flodoardi Chronic.

Charles fit dans ce même tems-là une perte, qu'il dut regarder comme une des Principales causes des malheurs qui lui arriverent depuis. Richard Duc de Bourgogne mourut. Ce Duc surnommé le Justicier, à cause de sa grande équité, étoit le Seigneur le plus puissant du Roïaume, universellement estimé & aimé, qui auroit pu se faire Roi s'il l'avoit entrepris, dans le tems que Charles fut remis sur le Trône. Mais il ne voulut pas y penser; au contraire il prit presque toûjours le parti de Charles contre les ennemis du dehors, & contre ceux que ce Prince avoit au-dedans du Roïaume. Cette mort laissa plus de liberté à Robert de suivre ses desseins, & il ne manqua pas de profiter de cette occasion.

Raoul son fils & Hervé Archevêque de Sens entrent dans le parti de Robert.

Il avoit marié sa fille à Raoul ou Rodolfe fils & successeur de Richard au Duché de Bourgogne, qui entra sans peine dans le parti de son beau pere. Il ne faut pas confondre ici, comme ont fait quelques-uns de nos Historiens, ce Rodolfe Duc de Bourgogne, Vicomte d'Autun, avec cet autre Rodolfe dont j'ai déja parlé, qui étoit Roi de la Bourgogne Transjurane, & d'une partie de la Franche-Comté d'aujourd'hui. Ces deux hommes jouerent chacun un grand rôle dans ces revolutions de la Monarchie Françoise. Hervé Archevêque de Reims, qui pendant les troubles avoit comme les autres beaucoup accru sa puissance, jusqu'à pouvoir entretenir des troupes assés nombreuses, se rendit pareillement aux sollicitations de Robert, tandis que ce Duc se fraïoit le chemin au Trône, autant par ses belles actions que
Flodoardi Chronic. par ses intrigues, car ce fut cette même année-là qu'il remporta de grands avantages sur une armée de Normans nouvellement arrivés du Nord sur la Loire, & les obligea après qu'il les eut tenus enfermés presque pendant cinq mois, à lui demander la paix & à lui donner des ôtages. Il la leur accorda, & les laissa aller s'établir en Bretagne, que les Normans depuis neuf ans qu'ils étoient en Normandie, avoient toute ravagée, & presque entierement dépeuplée. Cette nouvelle Colonie repeupla le païs, & ainsi une grande quantité de Bretons sont Normans d'origi-

ne, ſur-tout dans le païs Nantois, où ces Normans dont je parle ſe répandirent pour la plûparrt. 921.

Charles informé que le parti de Robert groſſiſſoit tous les jours, quoiqu'il ne ſe fît aucunes hoſtilités depuis la feinte reconciliation de Soiſſons, réſolut de rappeller auprès de lui ſon Miniſtre Haganon, dont le Conſeil lui étoit neceſſaire, pour détourner ou ſurmonter la tempête qui le menaçoit; & il ajoûta aux anciens bienfaits dont il l'avoit comblé, le revenu de l'Abbaïe de Chelles qu'il lui donna.

Charles rappelle auprès de lui Haganon.

922. *Ibid. ad an. 922.*

Cette démarche étoit délicate pour Charles; car un des plus grands griefs des Seigneurs François en l'Aſſemblée de Soiſſons, étoit la faveur & la puiſſance de ce Miniſtre dont ils étoient jaloux; mais il vit bien que dans la diſpoſition où ſes ennemis étoient, il n'avoit plus rien à ménager avec eux, & que ce ne ſeroit là qu'un prétexte qu'ils auroient de plus, pour lui déclarer la guerre.

Révolte contre Charles.

En effet Robert ne manqua pas de faire extrêmement valoir auprès des Seigneurs contre le Roi, ce rappel du Miniſtre, diſant qu'il les comptoit tous pour rien, au prix de ce Favori, malgré les belles promeſſes qu'il leur avoit faites l'année d'auparavant. Auſſi-tôt après la révolte éclata, Robert, ſon fils Hugues ſurnommé le Blanc, Hervé Archevêque de Reims ſe mirent de tous côtés en campagne avec des troupes, & Gilbert avec les ſiennes courant le Roïaume de Lorraine, mit tout en œuvre pour la faire révolter.

Ibid.

Le Roi avoit auſſi dans ſon parti pluſieurs Seigneurs, dont le plus conſiderable étoit Herbert Comte de Vermandois, qui étoit, comme j'ai déja dit, du ſang de Charlemagne.

Hugues fils de Robert aſſembla ſes troupes en Champagne, ſur la Veſle, auprès de Fîmes; il y fut joint par celles de l'Archevêque de Reims & par pluſieurs Comtes, & il s'avança avec ce corps d'armée juſqu'à la riviere d'Aiſne dans le Laonois.

Hugues le pourſuit juſqu'à la Meuſe. Ibid.

Le Roi qui étoit dans Laon bien moins fort que Hugues, en ſortit avec Herbert & Haganon, & gagna la Meuſe qu'il paſſa, pour ſe mettre à la tête d'un corps de troupes qui l'attendoient. Hugues le pourſuivit aveç deux mille hommes juſqu'à cette riviere; il trouva là Gilbert qui le joignit, & avec qui il retourna ſur la riviere d'Aiſne, où Robert avoit appellé les plus conſiderables de ſon parti pour conferer avec eux.

922.
Ravages de l'Armée du Roi.
Ibid.

Le Roi repaſſa la Meuſe, vint faire le dégât dans le Territoire de Reims, & fit piller toutes les terres de l'Archevêque. Il prit Hautmont Place aſſés forte, où il perdit beaucoup de ſoldats. Enſuite il pourſuivit Robert qui ſembloit éviter le combat, & qui marchoit à grandes journées, pour ſe joindre à Rodolfe Duc de Bourgogne, du côté de la Marne.

Le Roi paſſa cette riviere, & s'empara d'Epernai, qu'il abandonna au pillage. Robert paſſa auſſi au-deſſous d'Epernai, & vint camper à trois lieues du camp du Roi. Les deux Armées demeurerent chacune dans leur camp pendant huit jours, durant leſquels il y eut entre les Seigneurs des deux camps divers pourparlers, qui ne produiſirent rien. Robert reçut encore un renfort amené par Hugues, dit le Noir *, frere du Duc de Bourgogne, qui en arrivant enleva deux cens hommes du camp du Roi, dont trois ſeulement furent tués; il fit ôter aux autres leurs armes & leurs chevaux, & les renvoïa.

Les deux Armées enſuite repaſſerent la Marne. Robert alla camper à Cormici dans le Remois, & le Roi qui le ſuivoit toûjours, ſe poſta à une lieue de Reims, dont les habitans qui tenoient pour leur Archevêque, lui enleverent beaucoup de chevaux. Le Roi dans l'eſperance de ſurprendre la Ville, y fit donner bruſquement un aſſaut le jour de la Pentecôte; mais il fut en vain opiniâtré juſqu'à la nuit avec grande perte des aſſaillans.

Ibid.

Priſe de Laon par les rebelles.

Robert fut plus heureux dans le deſſein qu'il forma ſur la Ville de Laon, où Haganon avoit mis la plûpart de ſes tréſors comme dans une Place ſûre. Il l'attaqua & la prit avant que le Roi pût la ſecourir. Il fit grande largeſſe à ſon Armée de l'argent qu'il y avoit trouvé, & cette liberalité ſe faiſant aux dépens du Miniſtre, fut infiniment agreable aux ſoldats.

Leur parti ſe fortifie.

Dans la ſituation où ſe trouvoient les affaires, les moindres choſes étoient d'une extrême importance. Ces ſuccès ſi differens firent tort au parti du Roi, & donnerent cœur à celui des rebelles dont les troupes croiſſoient tous les jours, au lieu que celles du Roi diminuoient fort par la deſertion. Robert pour cette raiſon évitoit le combat, eſperant que l'Armée Roïale ſe détruiroit d'elle même. Il ne fut pas trompé. Pluſieurs Seigneurs

* Ces ſurnoms commencerent à être fort en uſage. Je crois que ce fut à l'occaſion de ce grand nombre de Ducs & de Comtes qui s'emparoient des Domaines de nos Rois. Pluſieurs avoient le même nom, & il fallut les diſtinguer par quelque qualité naturelle; comme de Noir, de Blanc, de Fort & de Grand, &c.

de

922.

Ibid.

de Lorraine, ou gagnés secretement par les Chefs des rebelles, ou n'aïant plus dequoi subsister, prierent le Roi de trouver bon qu'ils se retirassent chés eux. Charles après leur départ fut hors d'état de tenir la campagne devant Robert. Il gagna la Meuse & se retira au-delà. Ce fut en cette conjoncture que le Comte de Vermandois, qui s'étoit toûjours fait honneur de soutenir le parti de son legitime Maître, l'abandonna pour passer du côté de Robert, & ce fut là le commencement de ses perfidies, qui seules l'ont fait distinguer dans notre Histoire.

Ils declarent le Roi indigne de la Couronne, & mettent Robert en sa place.

Les rebelles n'attendoient que cette trahison du Comte pour en venir aux dernieres extrémités. Si tôt qu'ils sçûrent le Roi au-delà de la Meuse, les Chefs s'assemblerent, déclarerent Charles indigne d'être leur Roi, & prierent * Robert de vouloir bien l'être.

Il n'avoit garde de refuser une place où il prétendoit depuis si long-tems. Les Evêques & les Seigneurs lui firent serment de fidelité. Ils le conduisirent comme en triomphe à Reims, où il fut sacré Roi le trentiéme de Juin de l'an 922. dans l'Eglise de S. Remi. L'Archevêque Hervé n'eut pas le tems de jouir du fruit de son infidelité ; car il mourut trois jours après.

Mesures de Robert pour se soutenir.

Robert étant reconnu Roi, ne pensa plus qu'à soutenir par sa valeur & par sa prudence, ce que son crime lui avoit acquis. Il fit un détachement de son Armée, sous le commandement de son fils Hugues pour entrer en Lorraine, où Charles assiegeoit Chevremont sur la Meuse au Diocese de Liege, Place très-forte qui appartenoit à Gilbert le grand Partisan de l'Usurpateur en ce païs-là. Charles n'osa l'attendre, & leva le siege. Hugues se servit de ses Troupes, pour obliger plusieurs Seigneurs & plusieurs Villes de ce païs-là, à faire serment de fidelité à son pere : il prit des ôtages en divers endroits pour plus grande assurance, & alla le rejoindre ; c'est par-là que finit cette campagne.

Presque tout ce qui s'appelloit alors proprement le Roïaume de France, c'est-à-dire, le Païs d'entre la Loire & la Seine, & depuis la Seine jusques dans les Païs-Bas, étoit dans les interêts de Robert. Les Seigneurs d'Aquitaine étoient la plûpart pour Charles, aussi-bien que la plus grande partie du Roïaume de Lor-

* Je ne mets point Robert au nombre des Rois de France, parce qu'il ne fut jamais en paisible possession de la Couronne, & ne put détrôner Charles.

raine. L'Aquitaine inquietoit moins Robert que la Lorraine; parce que les Normans donnoient assés d'occupation aux Seigneurs d'au-delà de la Loire, qui les défirent neanmoins cette même année, sous la conduite de Guillaume Duc d'Aquitaine. Douze mille Normans demeurerent sur la place. Un si grand nombre de morts marque que leur Armée n'étoit pas seulement composée des nouvelles Troupes, qui arrivoient à tous momens du Païs du Nord; mais que ceux qui étoient établis en Normandie & en Bretagne, se joignoient aux nouveaux venus, sans que leur Duc s'y opposât.

923. Ibid.

Le Roïaume de Lorraine étoit donc l'unique ressource de Charles, & elle étoit d'autant plus à craindre pour Robert, qu'elle confinoit avec la Germanie, dont Henri, dit l'Oiseleur, étoit Roi, & qui avoit été jusqu'alors fort uni avec Charles.

Pour empêcher l'effet de cette union, Robert fit prier Henri de vouloir bien lui accorder une entrevûe. Elle se fit sur la riviere de Roër; qui passe par Juliers & vient se jetter dans la Meuse auprès de Ruremonde. La mauvaise fortune de Charles rendit ses amis plus aisés à débaucher. Henri fit toutes sortes d'honnêtetés à Robert, & ils se promirent mutuellement de ne jamais se declarer l'un contre l'autre. Robert devenu plus fier & plus redoutable par le succès de cette négociation, intimida plusieurs Seigneurs de Lorraine, & les obligea à son retour de lui donner des ôtages, & une grande partie convint avec lui d'une Tréve jusqu'au mois d'Octobre.

Ibid.

Charles rassemble une nouvelle Armée.

C'étoit tout ce que prétendoit Robert; car il ne lui falloit pas un plus long tems pour venir à bout de Charles, qui n'avoit plus gueres d'autre appui que ces Seigneurs; mais après que l'Usurpateur fut rentré en France, Charles agit si bien par ses Partisans, qu'il engagea la plûpart de ces mêmes Seigneurs à rompre la Tréve, & à lui amener leurs Vassaux, dont il composa une assés bonne Armée.

Ibid.

La chose s'executa avec tant de promptitude, qu'il passa la Meuse, & vint jusqu'à Attigni sur la riviere d'Aisne, avant que Robert eût pû mettre ses Troupes en Corps d'Armée; mais elles furent bientôt au rendés-vous qu'il leur donna sous les murailles de Soissons. Charles alla les y chercher, & y arriva un Dimanche sur le midi, lorsque la plûpart des Chefs étoient à table, & ne pensoient à rien moins qu'à combattre ce jour-là.

923.

Combat entre les deux partis près de Soissons.

Il fallut du tems à Charles pour paſſer la riviere d'Aiſne, qui ſéparoit le camp ennemi de ſon Armée; & Robert, quoique ſurpris, ne fut pas déconcerté. Il profita de ce retardement pour mettre ſes gens en état de recevoir l'Armée Roïale, qui n'eut pas plûtôt paſſé, qu'elle vint le charger.

Il la reçut en grand Capitaine, & en brave Soldat. On ſe battit de part & d'autre avec une valeur extrême; Charles & Robert au milieu de la mêlée, animant leurs Troupes par leur exemple. Robert pour être mieux reconnu de ſes gens durant le combat, avoit tiré de deſſous ſa cuiraſſe ſa barbe qui étoit fort longue & fort blanche, & de plus il avoit voulu porter lui-même l'Etendart Roïal; de ſorte que quelque part qu'il fût, on le diſtinguoit entre tous.

Chronic. Ademari.

Dans lequel Robert eſt tué.

Un Comte nommé Fulbert portoit l'Etendart de Charles. Robert l'aïant apperçu piqua vers lui le ſabre haut, pour le tuer & lui enlever l'Etendart. Charles étoit proche, & cria de toute ſa force au Comte: *Prends garde à toi, Fulbert, prends garde à toi.* Fulbert ſe tournant eut encore le tems de parer le coup, & en déchargea un ſi terrible ſur la tête de Robert qu'il la lui fendit en deux, & le renverſa mort par terre. Quelques Auteurs ont dit que ce fut Charles lui-même qui tua Robert d'un coup de lance, qu'il lui donna dans la bouche. Un autre a écrit, qu'il fut percé de pluſieurs coups de lances. Tous conviennent qu'il fut tué dans la mêlée en combattant en Heros; mais les armes à la main contre ſon Prince legitime. Ce fut un des plus grands Capitaines, & des plus grands Hommes de ſon tems, né pour commander. Il parvint à la Couronne par une voie, que l'indocilité des Sujets, & la poſſeſſion où ils s'étoient mis de ſe donner des Maîtres ſelon leur caprice, avoit rendue moins odieuſe. Sa poſterité monta enfin ſur le Trône, & l'occupe encore aujourd'hui.

Chronic. S. Magdeburg.
Chronic. Medardi.
Hodoard. ad an. 923.

Cependant Charles ne remporte pas la victoire.

De quelque importance que fût pour le ſuccès de la bataille la mort d'un ſi grand Chef, elle ne mit pas cependant la victoire dans le parti de Charles. Hugues fils de Robert, & le Comte de Vermandois arrêterent la fougue des Lorrains, & la réſolution de ces deux Généraux diſſipa la conſternation que cette mort avoit répandue dans leurs troupes. Ils les menerent à la charge, & le firent avec tant de furie, qu'ils rompirent l'ennemi de tous côtés. Charles voïant tout en déſordre, fut obligé de fuir lui-même. Il perdit tous ſes bagages, qui furent pillés, partie par

Ibid.

les Païsans, partie par les Soldats. On ne poursuivit pas fort loin
923. les fuïards ; les Généraux voulant au plûtôt conferer sur ce qu'ils avoient à faire dans une telle conjoncture.

Elle ne pouvoit pas être plus favorable pour Charles : car malgré son malheur, les principaux Seigneurs devoient naturellement devenir concurrens. Hugues fils de Robert, appellé Hugues le Blanc, pour la couleur de son visage, ou Hugues le Grand, à cause de sa haute taille, étoit en passe de prétendre à une Couronne que son pere venoit de perdre avec la vie. Le Comte de Vermandois avoit l'avantage d'être descendu en droite ligne masculine de Charlemagne, comme je l'ai déja remarqué auparavant. Rodolfe Duc de Bourgogne n'avoit aucun de ces titres ; mais il étoit le plus puissant Seigneur du Roïaume. Tant d'interêts opposés sembloient devoir mettre la jalousie & la division entre ces Seigneurs, & par-là affoiblir beaucoup le parti opposé à celui du Roi. Il avoit même lieu d'esperer que ceux qui se trouveroient les plus foibles, pourroient repasser de son côté, & que peut-être tous, pour ne pas rendre les guerres civiles éternelles, s'en tiendroient à leur ancien Maître. Mais toutes ces esperances furent frivoles : le mépris & la haine qu'ils avoient conçus pour sa personne, les rendit infléxibles à cet égard. En vain il fit tenter le nouvel Archevêque de Reims nommé Seulfe, le Comte de Vermandois, & plusieurs autres des plus considerables de la Ligue ; pas un ne le voulut écouter.

Ibid.

Il demande du secours au Duc de Normandie.

Tandis que ses negociations avoient si peu d'effet de ce côté-là, il réussit mieux dans une autre, à laquelle neanmoins il ne se resolut qu'à la derniere extrémité, & quand il se vit après la bataille de Soissons entierement abandonné des Lorrains, qui aïant perdu tous leurs équipages, se retirerent en leur païs. Charles dans ce désordre de ses affaires, s'adressa à Guillaume Duc de Normandie, pour lui demander du secours en lui promettant d'agrandir son Domaine de quelques Villes & de quelques Territoires. Ce Duc étoit trop habile, pour manquer une occasion si favorable d'augmenter sa puissance, & d'acquerir de la gloire, en soutenant un Roi qui avoit recours à lui. Il l'assura qu'il étoit très-disposé à le servir, & il assembla incessamment des Troupes pour les lui envoïer.

Rainold, autre General Normand, qui étoit entré depuis quelque tems dans la Loire, aïant aussi reçu de la part de Char-

les des propofitions avantageufes, fe mit en marche fans tarder pour le venir joindre. 923.

Quand les Seigneurs Confederés eurent eu avis de la Ligue de Charles avec les Normans, ils envoïerent au Duc de Bourgogne, qui ne s'étoit pas trouvé à la bataille de Soiffons, pour l'en avertir, & le prier de venir au plûtôt avec toutes fes Troupes, l'affurant que la Couronne le regardoit plus qu'aucun autre.

Le Duc qu'une telle avance de la part de ceux de qui la chofe dépendoit, flattoit beaucoup, ne differa pas de fe mettre en marche, & fe rendit à l'armée. Dès qu'il fut arrivé, il fut réfolu qu'on fe posteroit fur la riviere d'Oife, afin d'empêcher, s'il étoit poffible, les Troupes Normandes de joindre Charles. Ils prirent fi bien leurs poltes, que jamais ni les Normans ne purent paffer pour aller à Charles, ni Charles pour aller aux Normans : de forte que ce Prince qui s'étoit fort avancé pour faciliter la jonction, n'aïant plus dequoi faire fubfifter le peu de Troupes qu'il avoit, & apprehendant d'être enveloppé par les ennemis, fut obligé de fe retirer, & de fe fauver au-delà de la Meufe, où il avoit encore quelques reftes languiffans de fon parti.

Il eft obligé de fe retirer.

Ibid.

Quand les Seigneurs rebelles eurent appris fa retraite, ils penferent à fe faire au plûtôt un Roi. Le choix ne pouvoit tomber que fur un des trois principaux Chefs de la Ligue ; fçavoir Hugues le Grand fils de Robert, Raoul ou Rodolfe Duc de Bourgogne, & Herbert Comte de Vermandois. Ce dernier étoit haï dans fon parti, & quelque animé qu'on fût contre Charles, on avoit regardé la défertion de Herbert comme une action d'un homme non feulement perfide, qui avoit abandonné un Prince pour lequel il s'étoit fi hautement déclaré d'abord, mais encore qui avoit été infenfible à la gloire d'être à la tête d'un grand parti, où perfonne ne lui pouvoit difputer le premier rang. Ainfi les fuffrages ne pouvoient être partagés qu'entre Hugues & le Duc de Bourgogne, l'un & l'autre hommes de grand merite, riches & puiffans. Hugues, quoiqu'il eût déja fait de belles actions, étoit encore fort jeune. Cette raifon, felon un Auteur voifin de ce tems-là, lui fit donner l'exclufion, ou plûtôt, ainfi que le marque un autre plus expreffément, il fe la donna lui-même : Car, felon cet Hiftorien, les Seigneurs le firent maître de la

Les Rebelles déferent la Couronne à Rodolfe Duc de Bourgogne.

Aimoinus Lib. de Miraculis S. Benedicti.

Ibid.

Glaber. L.1.cap. 21.

923. chose. Il étoit beau-frere du Duc de Bourgogne, & qui avoit épousé sa sœur, Hugues voulut qu'elle décidât entre lui & le Duc. Il lui envoïa demander qui elle aimeroit le mieux pour Roi, ou son frere, ou son mari. Elle répondit qu'elle embrasseroit beaucoup plus volontiers les genoux de son mari que ceux de son frere. Sur cette réponse, Hugues déclara Rodolfe Roi de France, & il fut sacré aussi-tôt après dans l'Eglise de saint Medard de Soissons le 13. de Juillet.

Flodoardi Chronic. an 923.

Cette generosité & ce désinteressement si rare, sur-tout quand il s'agit d'une Couronne, doit neanmoins d'autant moins surprendre, qu'on en vit en ce tems-là quelques autres exemples, & qu'il sembloit qu'on s'en faisoit un point d'honneur. Quand Louis dernier Roi de Germanie du sang de Charlemagne fut mort, & que les Seigneurs du païs se furent assemblés pour en élire un autre d'une autre Famille, ils tournerent tous du côté d'Othon Duc de Saxe. Le Duc se voïant trop vieux les remercia, & leur fit choisir Conrad, quoiqu'il fût le plus grand ennemi de sa Maison; & Conrad lui-même, par le zele de l'Etat, préfera à son propre frere en mourant, Henri Duc de Saxe fils du vieux Othon, qu'il désigna pour son successeur, en lui envoïant le Sceptre & la Couronne.

Ce fut sans doute sur ces beaux modeles que se regla Hugues, qui n'aïant pas été Roi, eut la gloire d'être la tige d'où sortirent beaucoup de Rois, car il eut pour fils Hugues Capet, Chef de la troisiéme lignée des Rois de France.

Herbert Comte de Vermandois servit aussi beaucoup à assurer la Couronne à Rodolfe : mais par une conduite aussi lâche & aussi indigne d'un homme de son rang & de son sang, que celle de Hugues avoit été genereuse & moderée.

Perfidie du Comte de Vermandois.

Charles s'étoit retiré au-delà de la Meuse; mais il ne sçavoit de quel côté tourner, lorsqu'il vit arriver Bernard Comte de Senlis, accompagné de quelques Seigneurs, qui le saluerent de la part du Comte de Vermandois, l'assurant que ce Comte vouloit prendre de nouveau son parti, & qu'il étoit prêt de se déclarer pour lui avec tous ses Vassaux contre Rodolfe. Cette nouvelle surprit agreablement Charles; mais il eut peine à y ajoûter foi. Ils lui firent tous les sermens qu'il exigea d'eux, pour s'assurer qu'ils ne le trompoient point. Le sentiment commun fut alors que ces Envoïés avoient parlé de bonne foi, & que le seul Comte de Vermandois avoit agi en traître.

Le Roi n'aïant rien de mieux à faire, & voïant qu'il y avoit autant à esperer qu'à craindre, partit avec les Envoïés, & se rendit dans le Vermandois avec le peu de troupes qui lui restoient. Herbert vint au devant de lui avec de grandes marques de respect, & l'invita à entrer dans Saint Quentin. Charles qui étoit toûjours dans la défiance, le remercia par le conseil des plus sages de sa suite, & dit qu'il camperoit avec ses troupes. 923. Glaber.

A quelques jours de-là, le Comte vint avec son fils lui faire sa cour. Le Roi le baisa en l'abordant, & le Comte se jettant à terre, lui embrassa les genoux. Charles embrassa aussi le fils du Comte, qui aïant manqué à se jetter aux genoux du Roi, en fut aigrement repris par son pere ; « Est-ce ainsi, lui dit le Comte, qu'on reçoit » une si grande marque de la bonté de son Roi, & de son Seigneur? Il le prit en même tems par le derriere du cou pour le faire mettre à genoux devant le Roi.

Ces manieres qui paroissoient si cordiales, charmerent ce bon Prince, & il le crut le meilleur & le plus sincere de ses serviteurs. Herbert le voïant gagné, lui dit qu'il falloit au plûtôt prendre des mesures, & se mettre en état de résister à leurs communs ennemis, & qu'il le prioit de venir prendre son logement dans Saint Quentin, pour y traiter ensemble plus commodément & plus à loisir de plusieurs choses importantes. Charles l'y suivit. *Ibid.*

Herbert le logea magnifiquement, & lui fit le premier jour de grands honneurs, & une grande chere. Le lendemain il dit à la plûpart de ceux qui avoient accompagné le Roi, qu'ils pouvoient se retirer dans leurs tentes, & il leur donna cet ordre comme de la part du Roi. Quand ils furent retirés, ce perfide fit enlever le Prince pendant la nuit, & le fit conduire secretement à Château-Thierri, où il le mit en prison; & ensuite il alla en Bourgogne rendre compte au nouveau Roi du succès de sa trahison. Comme cette prison de Charles ne finit qu'à sa mort, & que Rodolfe fut toûjours possesseur du Roïaume, sans que personne le lui disputât, on le met dans notre Histoire au nombre de nos Rois, & l'on commence à y compter les années de son Regne, depuis l'an 923. où toutes ces choses se passerent. Il ne parut plus parmi les François aucuns restes du parti de Charles, & la Reine Ogive sa seconde femme, qui étoit fille d'Edouard I. Roi d'Angleterre, se sauva dans le Roïaume de son pere, avec le petit Prince Louis son fils, qui n'avoit que trois ans. Il est difficile de lire

Flodoard. Chronic. *Le Roi Charles est enlevé, & conduit prisonnier à Château-Thierri.* Glaber.

923. cette triste avanture d'un Roi de France, sans penser à celle d'un Roi d'Angleterre arrivée de notre tems, tant les circonstances de l'un & de l'autre sont semblables. Un Roi trahi par ceux de ses Sujets qu'il croïoit être le plus attachés à lui. Une Reine obligée de s'enfuir au-delà de la mer, & un petit Prince sauvé d'un danger, qu'il n'étoit pas encore capable de connoître. Tant il est vrai que quoique la Scene du monde change presque à tous momens, les mêmes évenemens y reviennent, pour y être, si j'ose m'exprimer ainsi, representés par de nouveaux Acteurs.



SOMMAIRE

SOMMAIRE DU REGNE DE RODOLFE.

PUißance des Seigneurs François ſous Rodolfe. Les Normans continuent leurs ravages & ſont battus. Rodolfe entre en Normandie, & met tout à feu & à ſang. Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains. Il fait Tréve avec le Roi de Germanie & avec les Normans. Il marche contre le Duc d'Aquitaine, qui lui fait hommage. Les Normans ravagent la Bourgogne. Combat entre eux & les Troupes du Roi. Les hoſtilités recommencent de part & d'autre. La Lorraine ſe révolte contre Rodolfe, & ſe ſoumet au Roi de Germanie. Les Normans attaquent le Camp du Roi, & ſont défaits. La révolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux. Inondation des Hongrois reprimée par ce Prince. Nouveau ſujet d'inquietude que lui donne le Comte de Vermandois. Ce Comte marie ſa fille avec le Duc de Normandie. Il aſſemble un Concile à Troli. Il délivre Charles de priſon. Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois. On travaille au rétabliſſement du Roi Charles. Rodolfe met le Comte de Vermandois en poſſeſſion de Laon. Le Pape Jean X. eſt détrôné par la fameuſe Maroſia. Ce qui replonge Charles dans ſes premiers malheurs. Mort du Roi Charles. Diverſes expeditions de Rodolfe.

Révolte du Comte de Vermandois. Autres expeditions de Rodolfe. Origine des titres que plusieurs Evêques portent. Conspiration des Bretons contre les Normans. Paix entre Rodolfe & le Comte de Vermandois. Courses des Normans & des Hongrois. Mort de Rodolfe. Son caractere. Qui étoient ceux qui se trouvoient le plus près du Trône. La concurrence des Prétendans est favorable à Louis fils du feu Roi. On envoie en Angleterre où il étoit, lui offrir la Couronne. Il arrive en France où il est couronné.





Boucher inv. et Delin. — Baquoy fecit

Guillaume Duc d'Aquitaine vient saluer Raoul Roy de France.

HISTOIRE DE FRANCE.

RAOUL OU RODOLFE.



923.

Puissance des Seigneurs Franç[illegible] Regne de Rod[illegible].

RODOLFE élevé sur le Trône n'auroit acquis avec l'auguste Titre de Roi, que très-peu de puissance, s'il n'avoit été Duc de Bourgogne. Un Roi de France étoit alors à la merci de ses Comtes & de ses Ducs, dont les Gouvernemens s'étoient insensiblement changés en Domaines, & qui n'étant autrefois que des récompenses & des liberalités du Prince, accordées pour un tems, & tout au plus à vie, étoient devenus absolument hereditaires; tandis que par un bizare renversement, la Couronne qui étoit auparavant hereditaire, sem-

923. bloit n'être plus qu'élective. Ce second désordre étoit un effet du premier ; & ce premier avoit eu son origine dans la foiblesse ou dans la condescendance des Rois, & étoit sans remede.

Il y avoit en ce tems-là, outre le Duc de Normandie, trois Ducs dans le Roïaume plus puissans que tous les autres Seigneurs; sçavoir le Duc d'Aquitaine qui avoit le commandement de tous les Païs d'au-delà de la Loire, jusqu'au Languedoc & aux Pyrenées ; le Duc de Bourgogne, dont le Duché étoit à peu près le même qu'il est aujourd'hui pour l'étendue ; & le Duc de France, appellé communément le Duc des François, dont l'autorité s'étendoit dans tous les Païs d'entre la Loire & la Seine, & bien loin dans ceux qui sont entre la Seine & la Meuse.

Ces Ducs faisoient hommage de leurs Duchés au Roi, comme ses Vassaux ; & eux-mêmes le recevoient des Comtes, des Villes & des Territoires compris dans leur Duché. Ainsi le Duc de Guienne avoit pour Vassaux les Comtes de Poitiers, les Comtes d'Auvergne, les Comtes de Limoges & plusieurs autres ; & ceux-ci en avoient aussi au-dessous d'eux, & cela alloit ainsi en descendant jusqu'aux Seigneurs des Bourgs & des Villages, dont les Habitans avoient à leur égard, non pas comme aujourd'hui, la qualité de Vassaux, mais celle de Serfs ou d'Esclaves pour la plûpart.

Outre ces Ducs, il y avoit encore des Comtes, qui relevoient immediatement de la Couronne, & dont la puissance n'étoit gueres moindre que celle des Ducs, aïant plusieurs Villes dont ils étoient les Maîtres ; tels étoient le Comte de Flandres, & le Comte de Vermandois. C'étoit l'indocilité, l'inquietude, l'ambition de ces Ducs & de ces Comtes, qui suscitoient tant de fâcheuses affaires à nos Rois ; sur-tout depuis le Regne de Charles le Chauve. Les Vassaux de ces Ducs leur faisoient aussi souvent beaucoup de peine à eux-mêmes d'où venoient les guerres civiles, & les guerres particulieres qui désoloient tout le Roïaume. Un Prince qui n'avoit pas une prudence, une fermeté, un courage qui le mît au-dessus de tous ces petits Tyrans, devenoit leur jouet, & tomboit dans le mépris. Il falloit sçavoir s'en faire aimer, s'en faire estimer, s'en faire craindre, ménager leur esprit, & leur bizarrerie, & quelquefois punir à propos leur insolence ; & c'est par-là qu'Eudes, Robert, Rodolfe qui possedoient ces grandes qualités au souverain degré, étant montés sur le Trône,

923.

s'y maintinrent jusqu'à la mort, tandis que les Rois legitimes qui n'avoient pas ces talens, succomboient, ou regnoient sans nulle autorité.

En effet Rodolfe pendant tout son Regne, fut toûjours en action, tantôt pour reprimer l'audace de ses Vassaux qui se revoltoient contre lui, tantôt pour déconcerter leurs cabales, tantôt pour accommoder leurs differends, & pour empêcher qu'ils n'empietassent les uns sur les autres. Mais ce fut particulierement le Comte de Vermandois qui l'embarrassa le plus. Ce Comte ne voulut jamais lui remettre Charles entre les mains, & prit plaisir à le tenir toûjours en inquietude, & dans la crainte qu'il ne retirât ce Prince de prison, pour le montrer aux Peuples dans quelque conjoncture favorable, qui pût le remettre sur le Trône.

Les Normans continuent leurs ravages, & sont battus.

Flodoard. Chronic.

Les premiers ennemis dont Rodolfe eut à se défendre, furent les Normans. Charles les avoit appellés à son secours, en promettant au Duc de Normandie de lui ceder de nouvelles Terres. La prison de ce Prince ne les empêcha point de continuer leur entreprise & leurs hostilités. Rainold Chef des troupes nouvellement arrivées du Nord, & débarquées sur les bords de la Loire, avoit pris avec lui en passant à Rouen un grand nombre de ceux qui étoient déja établis dans ces quartiers-là. Il ravagea les bords de l'Oise du côté de Paris. Les troupes du Comte de Vermandois s'avancerent de l'autre côté, pour l'empêcher de passer cette riviere, & s'étant jointes à celles du Païs, sous le commandement de divers Comtes, elles surprirent les Normans, leur enleverent une grande partie du butin dont ils étoient chargés, & reprirent mille prisonniers qu'ils emmenoient en captivité.

Rainold pour se dédommager de cette perte, alla courir tout le Païs d'Artois, où le Comte Adalelme l'attaqua, lui tua six cens hommes sur la place, & le mit en déroute. Le Général Normand après tous ces désavantages, n'osant plus tenir la campagne, jetta ses troupes dans divers Châteaux, dont il s'étoit emparé, & en faisoit à toute heure sortir de petits partis, qui rendoient les chemins impratiquables, ruinoient tout le commerce, & désoloient le Païs. Ibid.

Rodolfe entre en Normandie, & met tout à feu & à sang.

Ibid.

Rodolfe étoit alors en Bourgogne, & Hugues le Grand, qu'il avoit laissé dans ces quartiers-là pour y commander, sans doute avec la qualité de Duc du Païs de France, que Robert son pere avoit portée, lui fit sçavoir tous ces desordres, les miseres & les

923. murmures des Peuples, & de quelle importance il étoit au commencement de son Regne, de faire paroître son application & son zele pour leur conservation; qu'il étoit à propos qu'il vînt en personne chasser les Normans, & même porter la guerre dans leur Païs. Rodolfe suivit ce conseil, & vint promptement avec le Comte de Vermandois & l'Archevêque de Reims à Compiegne, où étant arrivé, il apprit que les Normans couroient & ravageoient tout le Beauvoisis. Pour les obliger à en sortir, il fit diversion dans la Normandie, & aïant passé la riviere d'Epte, qui la bornoit de ce côté-là, il y mit tout à feu & à sang: mais une affaire plus importante le rappella ailleurs.

Ibid.

Depuis la prison de Charles, les Seigneurs du Roïaume de Lorraine n'avoient point encore pris leur parti. Les uns penchoient du côté de Rodolfe, & les autres du côté de Henri Roi de Germanie, qui s'étoit déja saisi de Saverne, & y avoit mis Garnison. Enfin la plûpart se declarerent pour Rodolfe, & des Députés de la part des Seigneurs vinrent le trouver dans le tems qu'il étoit en Normandie, pour lui offrir le Roïaume de Lorraine.

Il reçoit les hommages des Seigneurs Lorrains.
Ibid.

Il partit aussi-tôt, laissant à Hugues & à Herbert le soin de pourvoir à la défense de la Frontiere. Il rencontra à Mouson les Seigneurs Lorrains, & reçut leurs hommages. Vigeric Evêque de Metz lui demanda en grace au nom du Païs, de reprendre au plûtôt Saverne, dont la Garnison faisoit continuellement des courses, & ruinoit tous les lieux où l'on ne vouloit pas reconnoître le Roi de Germanie. Rodolfe le lui promit. Il fit le siege avec les Milices de Lorraine, qui dura presque pendant toute l'Automne; & enfin faute de secours, la Garnison capitula; la Place fut renduë, & ensuite rasée.

Il fait trêve avec le Roi de Germanie & avec les Normans.
Ibid.

Cependant le parti que le Roi de Germanie avoit en Lorraine, quoique beaucoup plus foible que celui de Rodolfe, étoit bien resolu à ne pas ceder. Les deux Chefs de ce parti étoient Rotgaire Archevêque de Tréves, & Gilbert esprit inquiet & intriguant, qui avoit en tête de se faire Duc de Lorraine, prêt à faire hommage à celui des deux Rois qui voudroit l'honorer de cette dignité. Il avoit été un des plus zelés partisans de Rodolfe contre Charles: mais ne le trouvant pas disposé à seconder ses intentions, il s'étoit jetté du côté de Henri, qui passa le Rhin pour le soutenir, & ravagea tout le Païs d'entre cette riviere &

la Moselle. Un autre Seigneur nommé Othon, mécontent de Rodolfe, le quitta, & se joignit à Gilbert & à l'Archevêque de Tréves. Rodolfe continuoit pendant ce tems-là le siege de Saverne. Il envoïa ordre à la plûpart des Troupes de France & à toutes celles de Bourgogne de le venir joindre au plûtôt. Henri ne se trouvant pas en état de résister à de si grandes forces, traita avec les Lorrains Sujets de Rodolfe. Il fit une Tréve avec eux, pour suspendre les hostilités de part & d'autre jusqu'au mois d'Octobre de l'année suivante, & se retira en Germanie, laissant ainsi Rodolfe maître du Païs. Il se fit aussi une Tréve jusqu'au mois de Mai avec les Normans : elle fut ensuite changée en Paix, moïennant quelque argent qu'on leur donna, de sorte que pendant plusieurs mois tout fut assés tranquille.

923. Ibid.

Rodolfe à la faveur de ces deux Tréves, acheva de se mettre en possession du reste de l'Etat. Guillaume Duc d'Aquitaine avoit jusqu'alors differé de le reconnoître pour Roi. C'étoit moins par zele & par attachement pour la Famille de Charlemagne, que par le ressentiment d'une injure particuliere qu'il avoit reçue de Rodolfe, qui du tems que Charles le Simple étoit sur le Trône, avoit fait détacher de son Duché d'Aquitaine la Ville de Bourges & tout le Territoire qui en dépendoit. Le chagrin qu'il avoit eu de ce démembrement, lui avoit fait porter fort impatiemment l'élection de Rodolfe ; & malgré les sommations réïterées qu'on lui fit de sa part pour l'hommage, il voulut attendre le succès de la guerre que Rodolfe faisoit aux Normans, & voir le tour que prendroient les affaires de Lorraine.

Ibid.

Rodolfe de son côté dissimuloit, pour ne pas avoir en même-tems tant d'affaires sur les bras. Mais si-tôt qu'il eut fait Tréve avec les Normans & avec le Roi de Germanie, & qu'il sçut que ce Prince étoit occupé du côté de la Sarmatie, qui est aujourd'hui la Pologne à l'autre extrêmité de ses Etats, il marcha avec une Armée vers l'Aquitaine, pour contraindre le Duc à se soumettre.

Il marche contre le Duc d'Aquitaine.

Le Duc averti, se mit aussi en état de se défendre, ou du moins de faire sa paix d'une maniere qui ne lui fût pas désavantageuse. Il vint au-devant de Rodolfe avec ses Troupes, & se campa sur le bord de la Loire. Rodolfe étant arrivé sur l'autre bord, on envoïa de part & d'autre pour s'éclaircir sur les intentions que chacun avoit. Rodolfe fit entendre au Duc qu'il ne venoit pas pour

923. lui faire la guerre, pourvû qu'il ne lui refusât pas l'hommage qu'il lui devoit. Le Duc de son côté dit qu'il ne prétendoit pas se révolter contre Rodolfe, pourvû qu'il le satisfit sur les justes demandes qu'il avoit à lui faire. Un jour entier se passa à cette négociation, & enfin le Duc Guillaume se résolut sur le soir de venir saluer Rodolfe.

Qui lui fait aussi hommage. Si-tôt que le Duc apperçut ce Prince, il descendit de cheval, & vint lui faire la reverence. Rodolfe demeura à cheval, & aïant presenté la main au Duc, il l'embrassa & le baisa. Le lendemain ils eurent encore une Conference; & enfin après huit jours qu'on emploïa à regler les conditions d'une espece de Traité qui se fit, *Ibid.* le Duc d'Aquitaine fit hommage à Rodolfe. Une des conditions fut, que Bourges avec ses dépendances seroit réunie au Duché d'Aquitaine. Plusieurs Seigneurs assisterent à ce Traité, & eurent aussi part aux liberalités du Prince. Il unit Peronne au Comté

924. de Vermandois en faveur d'Herbert, & le Mans au Gouvernement du Païs d'entre la Loire & la Seine, en faveur de Hugues le Grand, qui ceda cependant cette Ville aussi-tôt après aux Normans, avec qui l'on fit la paix, & à qui l'on donna encore Baïeux : & cette donation suppose que ce Comté avoit été excepté dans la cession qu'on fit du reste du Païs au Duc Rollon, ou qu'il en avoit été séparé depuis par quelque révolte.

Après tout, Rodolfe ne fut pas long-tems reconnu pour Roi legitime en Aquitaine. Il y en a des preuves dans quelques Monumens de ce tems-là, où les dates qui sont dignes de remarque, montrent évidemment la verité de ce que j'avance. Dans un Cartulaire de Brioude en Auvergne, la date n'est point prise des années de Rodolfe, comme c'étoit alors la coûtume par toute la France de dater de l'année du Roi regnant; mais au contraire on y voit celle-ci. *Fait le V. avant les Ides d'Octobre, la quatriéme année depuis que Charles Roi a été dégradé par les François, & Rodolfe élu contre les Loix.* Et dans le Testament d'Acfrede Duc d'Aquitaine. *Fait la cinquiéme année depuis que les François dégraderent leur Roi Charles, & élûrent contre les loix Rodolfe pour Roi* *. Ce qui prouve évidemment que l'Aquitaine ne reconnoissoit point Rodolfe la troisiéme année de son Regne; & qu'Acfrede deux ans après n'étoit pas dans son parti. Car ceux qui prétendoient

* Voiez Baluze, Hist. de la Maison d'Auvergne, T. 2. où il rapporte encore une pareille date du Cartulaire de Sauxillanges en Auvergne.

tendoient que ces Actes fussent valables, n'auroient eu garde d'user de pareilles dates, s'ils avoient reconnu l'autorité de Rodolfe. Et même après la mort de Charles ils ne se soumirent pas encore; car ils daterent alors en comptant les années depuis la mort de Charles, *la premiere, la seconde, la troisiéme année depuis la mort de Charles, Jesus-Christ regnant, en attendant le legitime Roi; Christo regnante, & Regem expectante.* Tant étoit grand même alors l'attachement que les Peuples de delà la Loire avoient pour leur Roi legitime. Nous apprenons de plus par ces mêmes actes, malgré le silence de nos Chroniques, que Barcelone, Urgel, le Roussillon étoient encore de la Couronne de France; car on a trouvé dans les Archives de ce païs-là de ces sortes de Monumens, où pareilles dates se rencontrent.

924.

Baluze in Notis Append. Capitular.

Pour ce qui est de la paix avec les Normans, elle ne se fit qu'avec les Habitans du Duché de Normandie, dont les interêts n'étoient pas communs avec ceux des autres Normans, nouvellement arrivés du Nord sous le General Rainold. Celui-ci par un Traité qu'il fit avec Hugues, s'éloigna des bords de la Loire; mais ce ne fut que pour venir fondre dans le Duché de Bourgogne, où il porta le ravage par tout. Les Bourguignons vinrent le combattre, & lui tuerent auprès de Chaumont huit cens hommes sur la place; mais le Comte Garnier un de leurs Generaux aïant eu son cheval tué sous lui, y perit, & Ansegise Evêque de Troïes y fut blessé.

Les Normans ravagent la Bourgogne. Ibid.

925.

Rodolfe sur cette nouvelle accourut au secours de son Duché, avec les Milices de l'Archevêché de Reims & les Troupes du Comte de Vermandois. Il y joignit celles de Bourgogne, & avec cette Armée il vint se presenter devant le Camp des Normans, qui s'étoient retranchés sur le bord de la riviere de Seine. L'Infanterie Normande sortit du Camp, & il y eut un assés rude combat entre elle & l'Infanterie Françoise, qui l'obligea à rentrer dans ses retranchemens assés maltraitée.

Combat entre eux & les Troupes du Roi.

Les Normans s'attendoient à y être attaqués, & ils furent surpris de voir les François s'en éloigner de plus d'une lieue; Hugues seulement avec un petit Camp volant s'étant retranché assés près d'eux sur le bord de la Seine.

Le dessein de Rodolfe étoit de differer l'attaque, jusqu'à l'arrivée des bateaux qu'on lui amenoit de Paris avec des Soldats & des Machines. Mais les Normans dans cet intervalle lui échap-

925.

perent. Ils sortirent la nuit de leur Camp, à la faveur d'un bois qui couvrit leur retraite. Elle se fit sans aucun obstacle. Le bruit courut que cette retraite ne s'étoit faite que de concert avec quelques Commandans de l'Armée Françoise, ennuïés de la guerre, & qui vouloient retourner chés eux. L'Historien contemporain donne assés à entendre qu'une des raisons qui empêcherent l'attaque du Camp Normand, fut que la Cavalerie Françoise ne voulut point mettre pié à terre pour la faire avec l'Infanterie. Rodolfe instruit de la disposition où étoit l'Armée, apprehenda de la chagriner, & il la congedia.

Flodoard.

Les hostilités recommencent de part & d'autre.

Ibid.

Elle n'eut pas plûtôt été separée, qu'il vint nouvelle à Rodolfe que les Normans des environs de Rouen avoient rompu la paix; qu'ils recommençoient leurs hostilités, & qu'ils s'étoient répandus jusques dans les païs d'Amiens & d'Artois, où ils faisoient d'étranges ravages. Ils voulurent insulter Noïon, d'où ils furent repoussés avec perte. Le Comte Herbert rassembla le plus promptement qu'il lui fut possible les Milices de son Comté, & vint se camper sur la riviere d'Oise, pour couvrir ce païs-là. Le Comté de Baïeux qu'on avoit cedé aux Normans se revolta contre eux. Les Milices de Paris conduites par Hugues, firent en Normandie, ce que les Normans avoient fait aux environs d'Amiens & dans l'Artois, mettant le feu par tout, & faisant main basse sur tous ceux de la Nation qu'elles rencontroient.

Cette diversion obligea les Normans à retourner dans leur païs pour le défendre. Rodolfe vint avec Hugues se camper dans le Beauvoisis, & le Comte de Vermandois avec une partie de l'Armée, alla assieger la Ville d'Eu, qu'il emporta l'épée à la main, & où il fit massacrer sans quartier tout ce qu'il trouva d'hommes & de garçons. Il força encore une Isle voisine, où une partie des Soldats Normans s'étoient retirés; les uns furent passés par le fil de l'épée, les autres en voulant se sauver à la nage se noïerent.

La Lorraine se révolte contre Rodolfe & se joint au Roi de Germanie.

Herbert en récompense d'une action si vigoureuse, obtint l'Archevêché de Reims qui vacqua alors, pour son fils âgé seulement de cinq ans, chose que je remarque, parce qu'elle fut dans la suite cause de bien des troubles. Mais le Roi de Germanie ne manqua pas de profiter de ces conjonctures. Il passa le Rhin, & vint assieger Tolbiac, appellé aujourd'hui Zulpic dans le Duché de Juliers, & le prit; ensuite il repassa le Rhin. Mais durant ce

fiege il avoit si bien gagné les Peuples & les Seigneurs Lorrains par lui-même & par ses émissaires, que sur la fin de cette année presque tout le Roïaume de Lorraine se révolta contre Rodolfe, & se soumit à la Couronne de Germanie. 925.

Ce fut là une grosse perte pour Rodolfe, & qui ne fut pas moins dommageable à l'Etat qu'à sa réputation. Mais il ne pouvoit suffire à tout.

Les Normans attaquent le Camp du Roi & sont défaits. Ibid.

Les Normans établis dans le sein du Roïaume étoient des ennemis domestiques plus redoutables que tous les autres. Un petit Corps d'Armée de cette Nation s'étoit de nouveau jetté dans le Païs d'Artois. Rodolfe & le Comte Herbert y étoient accourus, & les avoient serrés de si près, qu'ils les tenoient comme assiegés dans leur Camp, avec esperance de les obliger à se rendre à discretion. Les Normans y demeurerent bien retranchés pendant quelques jours, paroissant n'avoir d'autre dessein que de s'y tenir sur la défensive; mais une nuit, comme on s'y attendoit le moins, ils sortirent de ce Camp, & vinrent attaquer celui de Rodolfe. L'assaut fut terrible, & Rodolfe étoit perdu, si le Comte Herbert, qui étoit campé assés près delà, ne fût venu à son secours. Il fit mettre le feu à quelques maisons voisines du Camp, pour pouvoir reconnoître l'état & le nombre des ennemis dans ce combat nocturne. Un gros de Normans vint au-devant de lui; mais la partie n'étoit pas égale: ils furent battus, & laisserent onze cens hommes sur la place; Rodolfe fut blessé en soûtenant l'assaut, & le Comte Hilgaude un de ses Généraux y fut tué. 926.

La révolte du Duc d'Aquitaine oblige Rodolfe de faire la paix avec eux.

La blessure de Rodolfe fit quitter le dessein du blocus, qu'on avoit formé autour du Camp des Normans. Il se retira à Laon avec son Armée, & laissa l'Artois exposé au ravage. Un peu après on acheta des Normans la paix à force d'argent. On y fut contraint par la révolte de Guillaume Duc d'Aquitaine, contre lequel Rodolfe n'avoit pas trop de toutes les forces de France & de Bourgogne; de sorte que les François sembloient concourir à l'envi avec les Etrangers, à la ruine & à l'ignominie de leur Patrie.

Ibid.

Rodolfe ne fut pas plûtôt gueri de sa blessure, qu'il marcha vers la riviere de Loire, attaqua Nevers, qui étoit défendu par le frere du Duc d'Aquitaine, & le prit par composition. Il passa ensuite la Loire pour aller chercher le Duc: mais une autre diversion l'obligea encore à repasser cette riviere.

926.

Inondation des Hongrois reprimée par ce Prince.

Il y avoit deja du tems que les Hongrois, Peuples sortis des Palus-Meotides, faisoient en Italie, en Germanie, & en France, des choses assés semblables à celles que les Normans y avoient faites pendant tant d'années. Ils avoient ruiné une grande partie de l'Italie, & il n'y avoit qu'un an, qu'aïant passé les Alpes, ils s'étoient répandus dans la Provence, & puis dans le Languedoc. Rodolfe II. Roi de la Bourgogne Transjurane, qui avoit succedé à Rodolfe I. son pere depuis plusieurs années, & Hugues Comte d'Arles, s'étant unis ensemble pour se défendre contre ces Barbares, les avoient coupés; la plûpart périrent dans le Languedoc, partie par le fer, partie par les maladies. Ils avoient aussi quelques années auparavant passé le Rhin & fait des ravages dans le Roïaume de Lorraine. Ils revinrent donc une seconde fois, dans le dessein d'entrer en France pour la piller. Ce fut pour s'opposer à l'inondation de ces Barbares, que Rodolfe fut obligé d'abandonner l'Aquitaine, & de revenir du côté de la Champagne. Sa presence rassura cette Frontiere. Les Hongrois qui avoient déja fait quelques courses, n'oserent avancer, & retournerent sur leurs pas.

Ibid.

Tel étoit le Regne de Rodolfe, toûjours agité de séditions, de révoltes & de troubles. Tel étoit l'état de la France, par tout le théâtre de la guerre, ou plûtôt des brigandages que les ennemis & les François mêmes y exerçoient. Ce n'étoit plus une Monarchie, le Prince n'y gouvernoit plus que dépendamment du caprice de ses Vassaux. C'étoit une espece de Republique mal reglée & sans police, où chacun s'attribuoit autant de puissance qu'il en pouvoit usurper; & jamais on n'a vû plus clairement combien l'autorité d'un Roi, fût-elle poussée même un peu au-delà des bornes, est moins préjudiciable qu'une fausse liberté, à la tranquillité & au bonheur des Peuples; mais le plus grand sujet d'inquietude que Rodolfe eût eu jusqu'alors, fut celui que lui donna le Comte de Vermandois, à l'occasion que je vais dire.

Nouveau sujet d'inquietude que lui donne le Comte de Vermandois.

Ibid.

Cet homme aussi ambitieux que fourbe, croïoit que Rodolfe ne pouvoit jamais assés récompenser la trahison qu'il avoit faite en sa faveur, au Roi son legitime Maître. Non content du commandement des Armées, du credit qu'il avoit à la Cour, de la part que Rodolfe lui donnoit au Gouvernement, & des Terres dont il avoit augmenté le Comté de Vermandois; il étoit

insatiable, & demandoit tous les jours de nouvelles graces. Rotgaire Comte de Laon mourut. Herbert demanda ce Comté pour Odon ou Eudes son fils. Rodolfe le lui refusa, & le donna à un des fils de Rotgaire. Le Comte indigné de ce refus, resolut de s'en venger. 926.

Il avoit toûjours été fort uni avec Hugues le Grand, qui venoit de faire une alliance peu agréable à Rodolfe, en épousant une fille d'Edouard I. Roi d'Angleterre, pere d'Ogive Reine de France, qui s'étoit retirée dans cette Isle avec son fils Louis, durant la prison de Charles le Simple son mari: Adelstan son frere y regnoit depuis la mort d'Edouard. Herbert ne manqua pas de faire entrer Hugues dans son ressentiment, & ils se jurerent de nouveau l'un à l'autre une éternelle amitié: mais afin de s'assûrer d'un secours encore plus puissant, il envoïa quelques-uns de ses Confidens à Henri Roi de Germanie, pour le supplier de sa part de lui accorder la permission de l'aller trouver. 927. *Ibid.*

Henri à qui les brouilleries de la France étoient très-avantageuses, & qui ne pouvoit que par ce moïen, se maintenir dans la paisible possession du Roïaume de Lorraine, lui fit dire qu'il le verroit avec plaisir. Herbert vint le trouver, lui proposa le dessein qu'il avoit de remettre Charles sur le Trône, & lui demanda s'il pourroit compter sur sa protection. Henri approuva son dessein, & lui promit tout ce qu'il souhaitoit. Ils se firent mutuellement de très-beaux presens, & se séparerent fort contens l'un de l'autre. *Ibid.*

Au retour delà, Herbert alla vers la Loire joindre Hugues, occupé à repousser les Normans de Rainold, qui tâchoient toûjours de s'emparer de quelque poste sur cette riviere. Ils traiterent de paix avec eux, & les firent consentir à aller s'établir au Païs de Nantes, où plusieurs de leurs compatriotes étoient déja.

Ensuite de cet accommodement, Herbert & Hugues allerent ensemble trouver Guillaume Duc de Normandie, qui après avoir entierement asservi les Bretons, & vaincu devant Rouen un rebelle nommé Riulfe, s'étoit fait la réputation d'un grand Prince, & avoit toûjours à sa Cour quantité de Seigneurs François, Bourguignons, Anglois, Flamans, que son honnêteté & sa generosité y attiroient. Dudo. L. 3.

Hugues & Herbert y arriverent, lorsqu'il prenoit le divertis- *Ce Comte marie sa*

ſement de la chaſſe dans la forêt de Lions. Guillaume Comte de Poitiers s'y trouva auſſi, & y conclut ſon mariage avec la ſœur du Duc : mais il s'en fit un autre plus important pour Herbert, & qui étoit le principal ſujet de ſon voïage. Ce fut celui de ſa fille avec le Duc même, qui l'epouſa peu de tems après.

927. *... le Duc de Normandie.*

Il aſſemble un Concile à Troli.

Herbert ſe voïant ſi fortement appuïé du côté de Normandie & du côté de Germanie, commença à ménager moins que jamais Rodolfe. Il fit aſſembler de ſa propre autorité un Concile de ſix Evêques à Troli ſur la riviere d'Aiſne, entre Compiegne & Soiſſons, dont les Actes ſe ſont perdus, & dont on ne ſçait point autre choſe, ſinon qu'un Comte nommé Herluin y vint faire ſatisfaction du ſcandale qu'il avoit donné, en épouſant une ſeconde femme du vivant de la premiere.

Flodoard. Chronic.

Rodolfe également ſurpris & choqué de cette entrepriſe, envoïa commander à Herbert de differer ce Concile, & de venir le trouver à Compiegne. Herbert ne voulut faire ni l'un ni l'autre ; & immediatement après le Concile, levant le maſque, il marcha vers Laon, qui étoit la cauſe de ſa rupture avec Rodolfe, pour s'en ſaiſir. Mais il fut prévenu par les troupes que ce Prince y jetta avant l'arrivée des ſiennes. Rodolfe y alla lui-même, pour donner ordre à tout, & fournir la Place des choſes neceſſaires à une vigoureuſe défenſe, en cas qu'on l'attaquât.

Ibid.

Il délivre Charles de priſon.
Ibid.

Herbert aïant manqué ſon coup, vint à Château-Thierri, où le Roi Charles étoit priſonnier depuis quatre ans. Il va le trouver, lui annonce l'heureuſe nouvelle de ſa délivrance, le prie d'oublier tout le paſſé, & lui fait mille proteſtations de ne jamais ſe départir de ſon ſervice, ni de l'obéiſſance qu'il lui devoit comme à ſon Roi.

Charles agreablement ſurpris d'un changement de fortune ſi ineſperé, ne ſe fit pas grande violence, pour donner au Comte les plus ſenſibles marques d'amitié, & toutes les aſſurances qu'il pouvoit ſouhaiter de lui pour l'avenir. Ils allerent delà à S Quentin, où Charles fut reçu avec les acclamations du Peuple & des troupes, que ces ſortes d'évenemens ne manquent jamais de faire paſſer d'une extrêmité à l'autre. La haine ſe changea alors en tendreſſe, & le mépris en veneration.

Ibid.

Ce coup étonna Rodolfe, qui apprehendant une révolution ſubite, ſortit de Laon. Il y laiſſa Emme ſa femme, & les fils du Comte Rotgaire, à l'un deſquels il avoit donné le Comté de

Laon, & se retira en Bourgogne, pour y assembler une Armée.

927.

Herbert ne manqua pas de se préparer de son côté à la guerre, & pria le Duc de Normandie son gendre de convenir avec lui d'un lieu où ils pussent se voir, & traiter avec le Roi. Le Duc choisit la Ville d'Eu, il y rendit ses hommages au Roi comme son Vassal, & signa un Traité de Ligue avec lui & avec Herbert, & alors une grande partie de ce qui s'appelloit le Païs de France, se declara hautement pour Charles.

Ligue entre Charles, le Duc de Normandie & le Comte de Vermandois.

928.

Dès que la saison put permettre à Rodolfe de se mettre en campagne, il sortit de Bourgogne avec une Armée, & entra en France, où il ravagea tous les lieux où l'on avoit pris le parti de Charles. Herbert marcha au-devant de lui : les deux Armées se trouverent en presence sur la riviere d'Oise, & étoient prêtes d'en venir aux mains, lorsque Hugues, que Rodolfe avoit regagné, vint s'offrir aux deux Chefs, pour être le mediateur. Ils l'accepterent; mais Herbert demanda une condition, sans laquelle il n'écouteroit rien, sçavoir, qu'avant toutes choses on le mît en possession du Comté de Laon. Rodolfe le promit. Hugues pour sûreté des paroles qu'on lui donnoit, demanda des ôtages à Herbert & à Rodolfe, qui les lui accorderent, & l'assûrerent qu'ils se trouveroient au tems marqué l'un & l'autre en un lieu dont ils convinrent, pour traiter ensemble en sa presence de bonne foi & à l'amiable, & sur cela Rodolfe rentra en Bourgogne avec son Armée.

Il envoïa delà ordre à sa femme de sortir de Laon, & de le remettre au Comte de Vermandois; mais soit qu'elle crût que l'intention de son mari ne fût pas qu'elle obéît à cet ordre, soit qu'elle ne jugeât pas elle-même qu'il fût expedient de le faire, & qu'elle agît en cette occasion par le mouvement de son humeur imperieuse & hautaine, elle demeura dans la Place. *Ibid.*

Cependant les veritables serviteurs de Charles, qui le voïant hors de prison, avoient repris cœur, faisoient jouer en secret d'autres ressorts pour son rétablissement. Ils s'étoient adressés au Pape Jean X. pour lui representer les indignes traitemens qu'on faisoit à ce Prince; & le Pape avoit écrit à Herbert des Lettres très-fortes sur ce sujet, jusqu'à le menacer de l'excommunier, s'il retenoit plus long-tems le Roi en prison, & s'il n'agissoit sincerement & efficacement pour le remettre en possession d'une Couronne, qu'il lui avoit fait perdre par sa perfidie.

Les amis travaillent à son rétablissement.

Ibid.

928.

Rodolfe met le Comte de Vermandois en possession de Laon.

Herbert que cette Lettre inquieta, vint à Reims avec Charles, & écrivit delà au Pape, qu'il travailloit de toutes ses forces pour les interêts de ce Prince, & qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne fût bientôt rétabli. Cela n'empêchoit point neanmoins qu'il ne traitât toûjours avec Rodolfe. Ils se virent durant le Carême en presence de Hugues, ainsi qu'ils s'y étoient engagés, & Rodolfe voulant à quelque prix que ce fût, se raccommoder avec Herbert, obligea sa femme à sortir de Laon, & en mit ce Comte en possession.

C'étoit tout ce que celui-ci avoit prétendu. Les interêts de Charles qu'il avoit fait semblant de prendre si chaudement, n'étoient qu'un prétexte & qu'un moïen dont il s'étoit servi pour faire peur à Rodolfe, & pour l'amener au point qu'il souhaitoit. Mais le Duc de Normandie plus sincere que lui, vouloit effectivement le rétablissement de Charles; & comme il s'étoit toûjours défié de la droiture des intentions de Herbert, il l'avoit obligé dans la Conference de la Ville d'Eu, à lui donner Odon son propre fils en ôtage, pour assûrance qu'il laisseroit le Roi en liberté; & qu'il ne quitteroit point son service.

Ibid.

Hugues & Herbert eurent une nouvelle Conference avec le Duc sur ce sujet; il leur promit d'être toûjours fort attaché à leurs interêts; mais il tint ferme sur l'article principal, & ne voulut jamais rendre Odon à Herbert son pere, que ce Comte n'eût de nouveau lui-même fait en sa presence hommage de ses Etats à Charles, avec plusieurs autres Seigneurs & Evêques qui se trouverent à cette entrevûe. Après quoi il lui rendit son fils.

Le Pape Jean X. est détrôné par la fameuse Marozie.

Chron. Magdeburg.

Les choses tournoient admirablement pour Charles, & il y avoit tout sujet d'esperer qu'au moins il se feroit un Traité entre Rodolfe & lui, semblable à celui qu'il avoit fait autrefois avec Eudes, par lequel on avoit partagé le Roïaume entre eux. En même-tems sur ces bonnes nouvelles qu'on recevoit de France, le Roi d'Angleterre avoit fait repasser la mer au jeune Prince Louis fils de Charles, & ceux qui le conduisoient le mirent en lieu de sûreté: mais celui que Herbert avoit envoïé à Rome, pour assûrer le Pape des bonnes intentions qu'il avoit pour Charles, revint sur ces entrefaites, & rapporta une nouvelle très-fâcheuse pour ce Prince. C'est que le Pape qui avoit pris ses interêts si fort à cœur, avoit été lui-même détrôné & mis en prison

par

par la fameuse Marosia Marquise de Toscane, si décriée dans les Histoires de ce tems-là, qui étoit maîtresse de Rome, & faisoit & détruisoit les Papes, selon son caprice & ses passions. 928. *Ibid.*

Ce qui replonge Charles dans ses premiers malheurs.

Le Comte de Vermandois délivré par-là de la crainte de l'excommunication, ne s'embarrassa plus gueres de ce qui regardoit Charles. Henri de Germanie n'avoit paru s'interesser pour ce Prince contre Rodolfe, qu'à la sollicitation de Herbert & de Hugues. Rodolfe agissoit toûjours fortement auprès de Henri, à qui il ne coûtoit rien d'abandonner un malheureux déja abandonné de tout le monde. De sorte qu'au retour d'une Conference que Hugues & Herbert eurent avec Henri, ils allerent au-devant de Rodolfe. Herbert lui fit hommage de nouveau, & remit Charles en prison. Ainsi la paix fut conclue aux dépens de la liberté de Charles, & de la Famille du Comte de Laon, contre laquelle Herbert exerça encore sa vengeance, en prenant Mortagne sur l'Escaut, qui appartenoit aux enfans de ce Comte, & la fit raser après l'avoir prise. *Flodoard.*

Mort du Roi Charles.

Quelque tems après cette reconciliation, Rodolfe étant venu à Reims, Herbert y fit amener Charles toûjours bien gardé. Ils lui firent de grands honneurs & de beaux presens; mais tout aboutit à faire un accord entre eux & lui, par lequel Charles ne pouvant rien faire de mieux, consentit à laisser Rodolfe gouverner le Roïaume, à condition que cet usurpateur lui cederoit pour son entretien, les revenus de la Maison Roïale d'Attigni sur la riviere d'Aisne. Il ne jouit pas long-tems de ce petit adoucissement de sa captivité; car il mourut quelques mois après à Peronne, où il étoit alors en prison, toûjours sous la puissance du Comte de Vermandois. Le surnom de Simple qui fut donné à ce Roi, marque assés son caractere & la cause de ses malheurs. 929.

Diverses expeditions de Rodolfe.

Rodolfe par cette mort fut délivré d'une grande inquietude, & d'un concurrent peu dangereux par lui-même, mais toûjours à craindre, tandis qu'il auroit été entre les mains du Comte de Vermandois. Dès qu'il n'eut plus cet embarras, il commença à agir avec plus de liberté & d'autorité qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il marcha contre les Normans de la Loire qui couroient toute l'Aquitaine. Il les attaqua dans le Limousin, & en fit un très-grand carnage. Il alla dans les quartiers du Rhône, qui depuis la mort de Charles le Chauve avoient secoué le joug, & obligea Constantin Prince de Vienne fils de Louis surnommé l'Aveugle, *Flodoard.* 930. 931.

& autrefois Roi de Provence, à lui faire hommage; & l'année
931. d'après, Loup Acinaire Duc de Gascogne, Ragemonde, ou Raimond, & Ermingaude les principaux Seigneurs de Gothie, ou de Languedoc le reconnurent pareillement pour Souverain.

Il s'appliqua à terminer les petites guerres que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres à la ruine de leurs Vassaux, & avec une grande effusion de sang. Herbert & Hugues tantôt ligués ensemble, tantôt les armes à la main l'un contre l'autre, étoient les plus difficiles à contenir. Boson frere de Rodolfe avoit souvent des differends avec eux. Gilbert qui enfin vint à bout de se faire declarer Duc de Lorraine par le Roi de Germanie, dont il épousa la fille, entroit dans ces querelles, & y engageoit même ce Prince. Il se faisoit des sieges de Places; il se donnoit de petites batailles entre eux. Rodolfe partie par autorité, partie par adresse, les reconcilioit & les tenoit assés soumis: mais le génie du Comte de Vermandois ne lui permettoit pas de l'être long-tems.

Révolte du Comte de Vermandois.

Il se souvenoit toûjours que c'étoit à lui que Rodolfe étoit le plus redevable de sa Couronne; mais il n'avoit plus en main le moïen de se faire autant craindre que du vivant de Charles; ainsi voïant que Rodolfe le ménageoit beaucoup moins qu'il n'avoit fait jusqu'alors, il se révolta contre lui.

Ce Comte engagea dans son parti Arnoul Comte de Flandres, & Gilbert Duc de Lorraine, & il alla lui-même trouver Henri Roi de Germanie, pour se declarer son Vassal, & lui faire hommage de son Comté de Vermandois & de ses autres terres.

Autres expeditions de Rodolfe. Ibid.

Rodolfe cependant uni avec Hugues entra sur les terres de Herbert & du Comte de Flandres. Il mit le siege devant Dourlens, prit cette Place, & l'abandonna au pillage. Ensuite il alla assieger Arras; Herbert vint au secours avec une Armée, que Gilbert Duc de Lorraine lui avoit donnée. On fut sur le point d'en venir à la bataille; mais après divers pourparlers, on fit une Tréve de quelques mois, & chacun se retira chés soi.

La Tréve étant finie au mois d'Octobre, les hostilités recommencerent. Herbert prit Braine, Place sur la riviere de Vesle, qui appartenoit à Hugues, & la traita comme Rodolfe avoit traité Dourlens. Ce Prince pour se venger de Herbert, envoïa ordre aux Habitans de Reims de proceder incessamment à l'élection d'un Archevêque; c'étoit pour enlever cet Archevêché & tout ce qui en dépendoit à Herbert, qui en étoit le maître au

nom de ſon fils, qu'il en avoit fait nommer Archevêque à l'âge de cinq ans, & qui n'en avoit qu'onze alors. Sur le refus que les Habitans firent d'en élire un autre, Rodolfe fit piller tout le Païs Remois, auſſi-bien que le Laonnois. 931. Ibid.

Le Roi de Germanie avoit déja paſſé le Rhin pour venir au ſecours de Herbert; mais Rodolfe lui aïant envoïé Hugues, ce Seigneur agit ſi fortement auprès de lui, qu'au lieu de continuer ſa marche, il retourna ſur ſes pas & repaſſa le Rhin. Rodolfe n'eut pas plûtôt appris ſa retraite, qu'il mit le ſiege devant Reims, & l'obligea à ſe rendre après trois ſemaines d'attaque. Il en fit Archevêque Artaud Moine de l'Abbaïe de S. Remi de Reims, qui avoit quelque tems auparavant quitté le parti de Herbert, & s'étoit donné à Hugues. Ibid.

De Reims Rodolfe alla aſſieger Châlons, dont l'Evêque Bavon s'étoit revolté contre lui pour ſe donner à Herbert avec ſa Ville; il la prit, nomma un autre Evêque à la place de Bavon, & le mit entre les mains de Hugues.

Origine des titres que plusieurs Evêques portent.

Je remarque dans nos anciennes Hiſtoires, principalement depuis le Regne de Charles le Chauve, qu'on y parle de pluſieurs Evêques comme de Maîtres temporels de leurs Villes & de leurs Dioceſes: & ce ne fut que par cette raiſon que le Comte de Vermandois fit nommer ſon fils âgé de cinq ans à l'Archevêché de Reims; c'étoit le mettre en poſſeſſion d'une Principauté. Ces Prélats dans la confuſion où ſe trouvoit alors le Roïaume, firent de leur côté ce que faiſoient les Seigneurs; & comme dans pluſieurs Villes il n'y avoit point d'autre Gouverneur que l'Evêque, ils s'en approprierent le Domaine; & c'eſt-là, ce me ſemble, l'origine de ce que nous voïons encore aujourd'hui, que pluſieurs Evêques en France, portent le titre de Prince, de Seigneur, de Comte de leurs Villes Epiſcopales.

Rodolfe cependant pouſſoit toûjours ſes conquêtes, & après avoir pris Reims & Châlons, il vint aſſieger Laon, où Herbert ſe trouva renfermé, & qu'il rendit après quelques jours, à condition qu'il auroit la liberté de ſe retirer où il voudroit; mais il laiſſa ſa femme avec une bonne Garniſon dans une eſpece de Citadelle, qu'il avoit bâtie au-deſſous de la Ville ſur le panchant de la montagne: elle s'y défendit long-tems; mais enfin faute de ſecours, il fallut ſe rendre. Cette priſe finit la campagne: Rodolfe retourna en Bourgogne, & paſſa delà en Aquitaine pour Ibid.

accommoder quelques Seigneurs du Païs, qui avoient commen-
931. cé à se faire la guerre les uns aux autres.

Conspiration des Bretons contre les Normans.

Tandis que tout cela se passoit au milieu de la France, les Bretons & les Normans étoient aux mains. Les Normans s'étoient répandus jusques dans l'extrémité de la Bretagne au Païs de Cornouaille, & y tenoient les gens du Païs dans une extrême oppression. Les Bretons après avoir long-tems souffert, firent une conspiration aussi secrete que generale, & tout à coup le jour de S. Michel aïant pris les armes, ils surprirent les Normans, & firent par tout main-basse sur eux, sans qu'il en échappât un seul. Mais peu de tems après un autre Capitaine Normand nommé Incon, vengea la mort de ses compatriotes par un carnage horrible des Bretons. Il en chassa un grand nombre, & se mit en possession du Païs.

Paix entre Rodolfe & le Comte de Vermandois.

La guerre continuoit toûjours entre Rodolfe & le Comte de Vermandois, & elle dura encore quatre ans: mais pour l'ordinaire au désavantage de Herbert, sur lequel on prit Noïon, S.
932. & 933. Quentin, Château-Thierri, & quelques autres Places. Il y eut de tems en tems des Tréves de quelques mois; mais ce n'étoit
934. que pour reprendre haleine, jusqu'à ce qu'enfin l'an 935. la paix fut faite par la médiation de Henri Roi de Germanie & de Rodolfe II. Roi de la Bourgogne Transjurane, à condition que Hu-
935. gues, à qui Rodolfe avoit laissé ce qui avoit été pris sur Herbert, en rendroit une partie à celui-ci, & entre autres S. Quentin. Sur la difficulté que Hugues fit de rendre cette Place, la guerre recommença. Herbert l'assiegea & la prit. Il mit le siege aussitôt après devant Laon; mais Rodolfe leur aïant fait dire que s'ils ne mettoient bas les armes, il se declareroit contre celui qui ne voudroit pas s'en tenir au Traité fait en presence du Roi de Germanie, ils cesserent leurs hostilités.

Courses des Normans & des Hongrois.

Toutes ces guerres donnerent lieu aux Normans de faire des courses en France, mais bien moins frequentes que sous les Regnes précedens. Ils se jetterent sur le Berri: ils y furent défaits par les Milices de ce Comté & par celles de Touraine, qui se joignirent ensemble. Les Hongrois aïant passé le Rhin, vinrent pareillement faire de grands ravages en Bourgogne; mais dès qu'ils sçurent que Rodolfe venoit à eux, ils se retirerent avec leur butin.

936. La paix que Rodolfe fit avec Herbert, & celle qu'il obligea ce

Comte d'observer avec Hugues, furent les dernieres choses memorables de son Regne & de sa vie. Il étoit tombé dans une grande maladie pendant l'Automne, dont il avoit pensé mourir. Il retomba l'Hiver suivant, & mourut le quinziéme de Janvier, & selon d'autres, l'onziéme de Juillet * sans laisser d'enfans mâles.

936.
Mort de Rodolfe.
In MS. Psalterio Emmæ Reginæ apud Mabillon. in Diplomat. l. 2. cap. 26.

Son caractere.

Des guerres continuelles soûtenues par ce Prince ordinairement avec succès, presque tous les Vassaux de la Couronne les plus puissans & les plus éloignés du centre de l'Etat, obligés à le reconnoître pour Souverain, & à lui faire hommage, treize ans de Regne sur un Trône usurpé, où il se maintint jusqu'à la fin de sa vie, la France pacifiée malgré tant d'esprits inquiets, turbulens & accoûtumés à l'indépendance, sont des preuves très-certaines de sa prudence, de son courage, de sa fermeté, & de ce génie superieur qui fait les Grands hommes & les Heros ; de sorte qu'en blâmant son ambition & son usurpation, on ne peut s'empêcher de le mettre au nombre des plus illustres Princes qui aïent jamais gouverné la Monarchie Françoise.

Interregne.

La mort de Rodolfe, supposé le sentiment de ceux qui écrivent que cette mort arriva au mois de Janvier, fut suivie d'un interregne de plus de cinq mois. L'élection d'un nouveau Roi dans la situation où se trouvoit alors le Roïaume, étoit une affaire difficile & délicate, & d'ailleurs le droit hereditaire avoit été comme aboli, ou du moins suspendu pendant trois Regnes consecutifs, sçavoir celui d'Eudes, celui de Robert, & celui de Rodolfe.

Qui étoient ceux qui se trouvoient le plus près du Trône.

Entre tous les Seigneurs François, supposé qu'on prît la voie d'élection, ceux qui étoient le plus à portée du Trône, étoient le Comte de Vermandois & Hugues le Grand. C'étoient les seuls qui pussent y prétendre, tant à cause de leurs richesses, & du grand nombre de Villes qu'ils possedoient, que parce qu'ils avoient toûjours été à la tête chacun d'un gros parti, où les autres Seigneurs d'entre la Loire & la Meuse entroient selon leur inclination ou leurs interêts, sans jamais leur disputer la prééminence ; outre que Hugues le Grand étoit fils de Robert, qui avoit porté le nom de Roi, & qui étoit mort en possession de la Couronne, & que Herbert, comme je l'ai déja remarqué quel-

* Une Charte de Louis d'Outremer, dont le P. Mabillon fait mention dans le Supplément de sa Diplomatique, montre que l'époque de la mort de Rodolfe au mois de Juillet est fausse.

936.

quefois, descendoit de Charlemagne en droite ligne & par les mâles; mais cette égalité de puissance jointe à la jalousie qui étoit entre eux, formoit un obstacle qu'ils s'opposoient l'un à l'autre. Ils étoient trop puissans pour ne pas s'exclure mutuellement, & ils étoient trop jaloux, pour que l'un des deux voulût ceder à son concurrent.

La concurrence des prétendans est favorable à Louis fils du feu Roi.

Cette conjoncture fut heureuse pour le Prince Louis, qui après la seconde prison de son pere, étoit retourné en Angleterre avec la Reine Ogive sa mere. Plusieurs de ceux qui avoient été le plus attachés à la Famille Roïale du vivant de Charles le Simple, parlerent en faveur du jeune Prince, sous le prétexte d'éviter les guerres civiles, que l'ambition des prétendans ne manqueroit pas de produire. Hugues le Grand, qui parut une seconde fois en cette occasion preferer l'honneur de disposer d'une Couronne à celui de la posseder, appuïa ce parti. L'irrésolution des François donna le tems au Roi d'Angleterre de le fortifier, & en effet ce fut lui & Hugues le Grand qui donnerent le branle à tous les autres, pour les faire tourner de ce côté-là.

Le Roi d'Angleterre n'agit pas cependant immediatement par lui-même, aïant peu de commerce avec les Seigneurs François; mais il envoïa des Ambassadeurs à Guillaume Duc de Normandie, pour lui demander deux graces en même-tems. La premiere étoit le rétablissement d'Alain, autrefois Comte de Dol en Bretagne, que Guillaume avoit dépouillé de ce Comté; l'autre étoit d'emploïer le credit qu'il avoit auprès des Seigneurs François, pour faire rentrer la Couronne de France dans la Famille de Charlemagne en la personne de Louis son neveu, & dont par cette raison il devoit avoir les interêts fort à cœur.

Dudo. L. 3.

On envoie en Angleterre, où il étoit, lui offrir la Couronne.

Le Duc lui accorda l'un & l'autre. Il agit auprès de Hugues & du Comte de Vermandois, desquels tout dépendoit. Hugues aïant été aisément gagné, Herbert fut obligé de suivre; de sorte que dans une Assemblée de la plûpart des Seigneurs & des Evêques de France, il fut résolu d'envoïer au plûtôt en Angleterre offrir la Couronne à Louis; & les choses se passerent de telle maniere dans cette Assemblée, que selon l'Histoire de ce tems-là, ce fut à Hugues que Louis eut toute l'obligation de cet important service.

Flodoard. Chronic.

Chronic. Breve.

Les Deputés, un desquels étoit Guillaume Archevêque de Sens, étant arrivés en Angleterre, saluerent d'abord le Roi

Adelſtan, & le ſupplierent de la part des Etats de France de leur renvoïer leur Prince. Adelſtan après avoir loué les François de ce qu'ils rentroient enfin dans leur devoir, & rendoient à la Famille de Charlemagne la Couronne qui lui appartenoit, leur dit que c'étoit avec bien de la joie qu'il voïoit monter ſon neveu ſur le Trône de ſes Ancêtres; mais qu'après tout il avoit peine à le leur confier, vû ce qui étoit arrivé au pere de ce jeune Prince, & qu'il ne le remettroit entre leurs mains, qu'après qu'ils auroient fait ſerment au nom des Etats de France, que les François lui garderoient fidelité comme à leur legitime Souverain. Les Députés firent le ſerment comme ils en avoient ordre, enſuite ils ſaluerent leur nouveau Roi, qui peu de jours après partit avec eux, accompagné de quelques Evêques & de pluſieurs Seigneurs Anglois. 936.

Il arrive en France, où il eſt couronné. Flodoard, Chronic.

Il aborda au Port de Boulogne, & fut reçu à la deſcente du Vaiſſeau par Hugues à la tête des Seigneurs François, qui ſur le champ lui firent ſerment de fidelité, & lui rendirent leurs hommages en qualité de ſes Vaſſaux & de ſes Fideles, ainſi qu'on parloit en ce tems-là. Delà ils le menerent à Laon, où il fut couronné & ſacré par les mains d'Artaud Archevêque de Reims, en preſence de vingt Evêques & d'un très-grand nombre de Seigneurs, ſur la fin de Juin de l'an 936.



SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS D'OUTREMER.

Pourquoi on lui donne le surnom d'Outremer. Il fait son Ministre d'Etat de Hugues le Grand. Coup hardi du jeune Roi. Mecontentement de Hugues. Le Roi est contraint de se raccommoder avec lui. Nouvelles brouilleries de Hugues. Othon Roi de Germanie devient redoutable à la France. Hugues le Grand épouse sa sœur. Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mettent en marche pour entrer en France. Le Roi & Hugues le Grand conviennent d'une Tréve. Gilbert Duc de Lorraine se soumet au Roi. Révolte en Germanie contre Othon : quels en sont les Chefs. Le Roi de France se déclare contre ce Prince. Il marche du côté de Verdun. Il se rend maître de presque toute l'Alsace. Les Généraux d'Othon surprennent le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie. Le Duc de Franconie est tué. Le Duc de Lorraine se noïe en passant le Rhin. Le Roi épouse la Duchesse Gerberge. Il tâche de séparer Hugues d'avec le Comte de Vermandois. Siege & prise de Reims par les Rebelles. Ils sont obligés de lever le siege de Laon. Ils reconnoissent Othon pour leur Roi. Tréve entre Louis & Othon. Les Rebelles mettent en déroute l'Armée de Louis devant Laon. Ils abandonnent de nouveau le siege de cette Place. Naissance de Lothaire fils de Louis & de Gerberge. Le Pape envoie un Legat en France. Négociation de paix entre Louis & le Roi de Germanie. On conclut une Tréve de deux mois. Fin de la guerre civile. Arnoul Comte de Flandres déclare la guerre au Comte de Ponthieu. Le Duc de Normandie marche au secours du Comte de Ponthieu. Arnoul fait assassiner le Duc de Normandie. Caractere du Duc de Normandie. Richard son fils lui succede. Le Roi de France arrive à Rouen, & le veut faire enlever : ce qui excite une grande émeute dans la Ville. Le Roi pour l'appaiser, remet

le jeune Duc entre les mains des Bourgeois. Il reçoit l'hommage de Richard, & lui confirme la possession du Duché de Normandie. Il déclare qu'il a dessein de punir la mort du Duc Guillaume. Le Comte de Flandres lui envoie des Ambassadeurs pour détourner le coup. Discours des Ambassadeurs au Roi. Louis paroît s'adoucir, & renvoie cette affaire à son Conseil. Il entreprend de réunir la Normandie à la Couronne. Mort de Herbert Comte de Vermandois. Le Roi confirme à Hugues le Grand le Duché de France, & le fait Duc de toute la Bourgogne. Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs Places. Il recherche l'amitié de Hugues. Il entre en Normandie avec une Armée. Hugues rompt de nouveau avec le Roi. Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie le sauve dans une botte de foin. Le Comte de Senlis & Hugues le Grand s'interessent pour ce Prince. Le Roi veut qu'on le lui rende. Offres qu'il fait à Hugues pour le gagner. Hugues promet au Roi tout ce qu'il veut. Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roi. Tréve entre le Roi & le Comte de Senlis. Le Roi s'avance vers Rouen. Compliment que lui fait Bernard le Danois. Hugues sort du Comté de Baïeux par ordre du Roi. Il est sollicité de se déclarer en faveur de Richard. Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une flote. Le Roi marche avec son Armée contre ce nouvel ennemi. Conference entre le Roi & Haigrolde. Ce qui donne lieu à un combat, dans lequel les François sont mis en déroute. Le Roi est pris par Haigrolde. Il a le bonheur de se sauver. Il est repris & mis en prison. La Reine Gerberge ne peut point obtenir de secours du Roi de Germanie son frere. Elle s'adresse à Hugues le Grand. Le Roi est délivré de sa prison par un Traité, & renfermé dans une nouvelle. D'où il ne peut sortir qu'en cedant Laon, qui est donné au Comte de Chartres. Il confirme à Richard tout ce qui avoit été cedé à Rollon son Aïeul. Hugues le Grand propose aux Ministres du jeune Duc, de le marier avec sa fille. Moïens qu'il emploie pour y réussir. Le mariage se fait. Le Roi & le Comte de Flandres en sont fort inquiets. Ligue entre le Roi de France & Othon Roi de Germanie. Leurs Armées se joignent. Ils forment le siege de Reims, qui se rend en peu de jours. Ils ravagent le Duché de France, & descendent en Normandie. Othon fait un détachement considerable qui est battu. Il va faire ses devotions dans l'Eglise de S. Ouen. Il

tient Conseil de guerre, & propose de livrer le Comte de Flandres à Richard. Précautions de ce Comte. Fuite de l'Armée des deux Rois. Les Normans la poursuivent jusqu'auprès d'Amiens. Tréve entre le Roi & Hugues le Grand. Le Concile de Verdun declare Artaud legitime Archevêque de Reims. Un second Concile le confirme dans la possession du même Archevêché. Prise de Montreuil sur le Comte de Ponthieu. Concile National d'Ingelheim. Louis s'y plaint de Hugues Duc de France. Decret du Concile en faveur du Roi. L'Archevêque Artaud demande justice contre son concurrent. Lettres du Pape au Concile. L'Archevêque Hugues & Hugues le Grand sont excommuniés. Les Evêques de Lorraine assiegent & prennent Mouson & Montaigu. Ils excommunient le Comte de Chartres, & citent Hugues le Grand. Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé. Le Legat du Pape tient un nouveau Concile à Tréves, où Hugues le Grand est encore excommunié. Ravages de part & d'autre. La paix se fait par l'entremise du Roi de Germanie. Louis va en Aquitaine, & reçoit les hommages des Seigneurs du Païs. Il meurt d'une chûte de cheval. Lothaire son fils aîné lui succede.





Le Roi remet le jeune Richard entre les mains des bourgeois

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOUIS D'OUTREMER.



LOUIS quatriéme du Nom, appellé communément d'Outremer, parce qu'il étoit venu d'Angleterre pour prendre la Couronne, n'avoit que seize ans quand il fut reconnu Roi, après treize ans d'exil. La Reine Ogive sa mere demeura en Angleterre, & il fut livré seul à la discretion, ou plûtôt au caprice des Grands, qui ne lui laisserent pas un Empire plus absolu, qu'à ses derniers Prédécesseurs de la Maison de Charlemagne.

936.

Pourquoi [illegible] ne le surnom [illegible] mer.

Epitaph [illegible]

Comme c'étoit Hugues le Grand à qui il avoit le plus d'obli-

Il [illegible]

gation de sa Couronne, & que ce Seigneur en qualité de Duc de
936. France étoit le plus puissant du Roïaume, il en fit son appui & comme son Ministre d'Etat. Hugues même porta le reste de cette année la qualité de Tuteur du Roi, à cause du jeune âge de ce Prince. Aussi-tôt après son Sacre, ils allerent ensemble avec des Troupes dans le Duché de Bourgogne, où Hugues surnommé le Noir, frere du défunt Roi Rodolfe, sembloit vouloir se faire un Etat, & se rendre indépendant. Ils s'avancerent pour mettre le siege devant Langres, dont il s'étoit emparé après la mort de Rodolfe. Mais à la seule approche de l'Armée, la Garnison s'enfuit, & la Ville se rendit sans coup-ferir. Ensuite le Roi fit sommer les Evêques de Bourgogne & les Seigneurs de lui faire hommage. Ils le firent; & il les obligea de lui donner des ôtages pour assûrance de leur fidelité. Peu de tems après on s'accommoda, à condition que Hugues le Grand partageroit la Bourgogne avec l'autre Hugues, ce qui fit extrêmement décheoir la Famille des Ducs de Bourgogne, & releva encore plus celle de Hugues le Grand au-dessus de toutes les autres.

[illegible]

Flodoard. Chronic. ad an. 936.

Coup hardi du jeune Roi.

Cette puissance de Hugues, qui devoit le faire beaucoup ménager, n'empêcha pas que Louis ne fit quelque tems après un coup bien hardi pour un Prince de son âge. Ce fut qu'il déclara publiquement qu'il ne vouloit plus être regardé comme un Pupille, ni demeurer plus long-tems sous la Tutelle de Hugues le
937. Grand. Il ne fit sans doute cette démarche qu'avec le consentement, ou plûtôt à la persuasion des autres Seigneurs, tant d'Aquitaine que de France, à qui la trop grande autorité de Hugues devenoit de jour en jour plus redoutable. Pour s'assûrer des Seigneurs d'Aquitaine, il donna à Eboïe Comte de Poitiers, qui y étoit très-puissant, le Vellai & le Limousin. Il fit de plus venir d'Angleterre la Reine Ogive sa mere, afin qu'elle l'aidât de ses conseils, & alla la recevoir à Laon.

Ibid. ad an. 937.

Mécontentement de Hugues.

Alors Hugues se regarda comme disgracié; mais sans se mettre fort en peine de sa disgrace, il pensa seulement à se faire craindre.

Depuis le commencement de ce Regne le Comte de Vermandois n'avoit osé branler, craignant d'être accablé par la puissance de Hugues, qui étoit toûjours son ennemi. Mais Hugues ne fut pas plûtôt exclus du ministere, qu'il se réunit avec Herbert. Celui-ci dès qu'il eut cet appui, se révolta, & vint as-

siéger Château-Thierri, qu'il avoit perdu dans ses précedentes révoltes. Il le prit par la trahison du Gouverneur nommé Valon, que Hugues y avoit mis autrefois, en récompense de ce qu'il avoit quitté le parti de Herbert. L'utilité de cette seconde trahison fit moins d'impression sur l'esprit du Comte, que le souvenir de la premiere ; & il ne fut pas plûtôt entré dans la Place, qu'il fit jetter Valon en prison chargé de fers.

937. Flodoard. Chronic.

Ces nouvelles divisions donnerent lieu aux Hongrois de recommencer leurs courses dans la France ; ils saccagerent cette année-là le Berri. Les Normans n'auroient pas non plus manqué cette occasion sans les guerres qu'ils avoient avec les Bretons : ce fut alors qu'ils dépeuplerent presque toute la Bretagne, après avoir remporté plusieurs victoires.

Ibid Chronic. Dolense.

Flodoardi Chronic.

Le Roi cependant pour éteindre la guerre civile, fut contraint de se raccommoder avec Hugues, qui fut ensuite le mediateur du Comte de Vermandois, pour le remettre dans les bonnes graces du Prince : mais la paix étoit pour ce Comte un état violent. Ses insolences & ses nouvelles entreprises sur certaines terres que le Roi avoit mises sous sa protection, & sur un Fort qui appartenoit à l'Archevêque de Reims, obligerent ce Prince à le poursuivre de nouveau comme un rebelle. Herbert ne pouvoit digerer l'injure qu'il prétendoit que le feu Roi lui avoit faite en faisant Artaud Archevêque de Reims, au préjudice de l'élection de son fils ; & il regardoit moins en cela l'honneur de la dignité Episcopale, dont on privoit sa Famille, que le grand Domaine attaché alors à l'Archevêché de Reims, dont il avoit, sous le nom de son fils, beaucoup augmenté sa puissance. C'est principalement cet Article qui le tint toûjours dans la révolte. Le Roi voïant donc qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec cet esprit brouillon, mit le siege devant Laon, & prit avec beaucoup de peine la Citadelle que Herbert y avoit fait construire. Odon fils aîné de Herbert passa alors dans le parti du Roi, sans doute de concert avec son pere, afin de conserver le Comté de Laon dans sa Famille. Le Roi en effet le donna à Odon ; mais se défiant de lui, il le lui ôta peu de tems après.

938. *Le Roi est contraint de se raccommoder avec lui.* *Ibid.*

Hugues, je ne sçai par quelle raison, reprit le parti de Herbert, Gilbert Duc de Lorraine se joignit à eux. Ils assiegerent ensemble Pierre-pont dans le Laonnois, & le forcerent. Arnoul Comte de Flandres se fit médiateur de ces differends, &

Nouvelles brouilleries de Hugues.

938. ménagea une tréve jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Mais durant cette tréve Hugues & Herbert firent des traités, qui dûrent donner bien de l'inquietude au Souverain.

Hugues, comme je l'ai fait remarquer, avoit épousé la sœur du Roi d'Angleterre, qui étoit aussi sœur de la Reine de France. Elle ne vécut pas long-tems, & ce Seigneur dont la puissance & le credit augmentoient tous les jours, pensa aussi-tôt à une alliance qui lui étoit bien plus honorable & plus avantageuse encore que la premiere.

Othon Roi de Germanie devient redoutable à la France.

Henri Roi de Germanie étoit mort, Othon son fils aîné lui avoit succedé. Il étoit devenu très-puissant & très-redoutable à la France, où, sans parler du Roïaume de Lorraine qui relevoit pour lors de lui, il s'étoit fait une autre entrée, de la maniere que je vais dire.

A la mort de Charles le Gros, Rodolfe Duc de la Bourgogne Transjurane, entre le Mont Jura & les Alpes, & maître d'une partie de la Franche-Comté, prenant l'occasion du désordre où la France se trouva alors, s'étoit fait couronner Roi de ce petit Etat sous le Regne d'Eudes, ainsi que je l'ai raconté. Il eut pour Successeur son fils Rodolphe II. qui profitant aussi du voisinage & des divisions qui regnoient dans l'Italie, se presenta pour en être élu Roi, & en vint à bout par la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Berenger ; mais il fut dépossedé par Hugues Roi d'Arles ou de Provence, autre Roïaume usurpé sur la Famille de Charlemagne, & que Hugues lui ceda l'an *926.* ce fut pour l'empêcher de rentrer en Italie, où les Italiens mécontens le rappelloient.

Luitprand. L. 3 c. 13.

Par l'union de ces deux Etats Rodolfe II. s'en forma un fort considerable, qui porta le nom de Roïaume de Bourgogne ; nom que tout ce païs portoit depuis plus de quatre cens ans ; parce que les Bourguignons étant entrés dans les Gaules, s'y établirent ; mais il ne comprenoit plus le Duché qui porte aujourd'hui le nom de Bourgogne, & dont Raoul ou Rodolfe, fils de Richard le Justicier étoit en possession.

Rodolfe II. laissa en mourant heritier de son Roïaume Conrad son fils encore tout jeune. La Reine Berthe sa mere & les Seigneurs du Roïaume apprehendant la puissance d'Othon Roi de Germanie, dont les Etats confinoient avec le Roïaume de Bourgogne, voulurent le gagner, en le priant d'être le Tuteur

du jeune Roi : ce qu'il accepta avec joie. De sorte que pendant plusieurs années il fut le Maître de tout cet Etat, qui avoit été long-tems de la Couronne de France, & dont une grande partie y a été réunie depuis. 938.

Hugues le Grand épouse sa sœur. Flodoard Chronic.

C'étoit là la situation où étoient les affaires à cet égard, & ce voisinage d'Othon donnoit déja beaucoup de jalousie au Roi de France, lorsque Hugues le Grand demanda à Othon sa sœur en mariage, & l'obtint, & avec elle la protection de ce Prince contre le Roi.

D'autre part le Comte de Vermandois engagea dans la Ligue le Duc de Normandie son gendre, & c'est ce qui obligea encore plus le Roi & la Reine sa mere à prendre des mesures, pour n'être pas accablés par de si puissans ennemis.

Arnoul Comte de Flandres & Hugues le Noir, à qui une partie du Duché de Bourgogne appartenoit, n'eurent pas de peine à se déclarer pour le Roi, sur-tout ce dernier, toûjours chagrin d'avoir été obligé de ceder une partie du Duché de Bourgogne à Hugues le Grand. Le Roi mit aussi dans son parti Adelstan Roi d'Angleterre son oncle, qui lui promit de venir avec une flote à son secours. C'est le premier exemple que nous aïons dans notre Histoire, non seulement d'une Ligue offensive entre la France & l'Angleterre ; mais encore le premier Traité par lequel un de ces deux Etats soit entré dans les interêts de l'autre. Jusques-là les deux Roïaumes s'étoient regardés l'un l'autre comme deux mondes separés qui n'avoient rien à démêler ensemble, excepté pour le commerce, & qui n'étoient, pour ainsi dire, ni amis, ni ennemis pour tout le reste.

De plus le Comte de Flandres pendant l'hiver agit fortement auprès d'Othon, pour le détourner de prendre le parti de Hugues le Grand contre le Roi, & il réussit si bien dans sa négociation, qu'Othon lui promit de n'entrer point du tout dans la querelle de ces Seigneurs révoltés. Ce qui facilita si fort les choses à cet égard, ce furent les affaires fâcheuses qu'Othon eut à démêler chés lui, & dont je parlerai bientôt.

939.

Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mettent en marche pour entrer en France. Ibid.

Dès que l'on put tenir la campagne, Hugues le Grand & le Duc de Normandie se mirent en marche, pour entrer dans les païs de l'obéïssance du Roi. Ce Prince marcha au devant d'eux avec Hugues le Noir, & accompagné de plusieurs Evêques, qui déconcerterent les ennemis beaucoup plus que l'armée du Roi ne les épouvanta.

939. Ils envoïerent declarer au Duc de Normandie, qu'ils l'excommunioient, pour avoir injustement fait brûler quelques Villages du Comte de Flandres, & ils firent la même déclaration au Comte de Vermandois; parce qu'il retenoit injustement des terres qui appartenoient à l'Abbaïe de S. Remi de Reims.

[illegible] Dudo. L. 3.

Le Duc de Normandie étoit un Prince d'une grande pieté, & fort craignant Dieu, que cette excommunication étonna; le Comte de Vermandois, qui n'étoit pas si religieux, ne laissa pas d'en apprehender les suites. Hugues le Grand les voïant ainsi en suspens, apprehenda d'en être abandonné. Il fit dire au Roi qu'il entendroit volontiers à un accommodement, & on convint sans beaucoup de peine, d'une tréve jusqu'au mois de Juin.

Le Comte de Flandres ne laissa pas de profiter de l'occasion, & aïant ménagé une intelligence dans Montreuil, qui appartenoit à Herluin Comte de Ponthieu un des Seigneurs ligués contre le Roi, il surprit la Place, & fit prisonniers la Comtesse & ses fils, qu'il fit passer en Angleterre, de peur qu'ils ne lui échappassent. Le Comte de Ponthieu vint peu de tems après mettre le siege devant Montreuil qu'il prit par assaut, & fit passer au fil de l'épée une partie de la garnison, en épargnant cependant les plus considerables, pour les échanger avec sa femme & ses fils.

Gilbert Duc de Lorraine se soumet au Roi. Chronic. Flodoardi.

Durant la tréve, Gilbert Duc de Lorraine, l'homme le plus inquiet & le plus inconstant qui fût jamais, & dont tout le plaisir étoit de se brouiller tantôt avec le Roi de France, tantôt avec le Roi de Germanie, resolut d'abandonner ce dernier dont il étoit le Vassal & beau-frere, & de se soumettre à Louis. Il lui envoïa de concert avec les plus considerables Seigneurs du païs, quelques personnes pour lui en faire la proposition. Louis apprehendoit Othon, & d'ailleurs ce Prince à sa priere n'avoit pas voulu soutenir Hugues le Grand: ils avoient fait ensemble la paix de bonne foi. De plus il connoissoit l'inconstance de Gilbert, & ne comptoit gueres sur sa parole. Ces raisons le déterminerent à le remercier de ses offres. Mais Gilbert étant venu lui-même le trouver avec trois Comtes les plus puissans de Lorraine, lui fit si bien comprendre la mauvaise situation des affaires du Roi de Germanie, & combien peu il etoit alors à craindre, qu'il succomba à la tentation de réunir à la Couronne un Roïaume entier & très-étendu, que le pere d'Othon en avoit détaché

durant

durant les troubles de France. Ainsi il reçut les hommages de Gilbert & de ceux qui l'accompagnoient, & se mit en devoir de les soutenir. En effet la guerre civile étoit fort allumée en Germanie, & Othon avoit tout à craindre par la qualité & par le credit des deux Chefs des revoltés. L'un étoit Henri son frere, & l'autre Everard Duc de Franconie. 939.

Le premier avoit toûjours porté fort impatiemment que le Roïaume de Germanie n'eût pas été partagé entre Othon & lui, & que le Roi Henri leur pere eût donné la qualité de Roi à Othon seul ; d'autant plus qu'Othon n'étoit pas né fils de Roi comme lui ; mais dans le tems que son pere n'étoit encore que Duc de Saxe.

Révolte en Germanie contre Othon : quels en sont les Chefs.

Luitprand. L. 4. c. 10.

Le Duc de Franconie étoit frere de Conrad, qui fut élu Roi de Germanie, lorsque la Famille de Charlemagne manqua dans la personne de Louis fils d'Arnoul. Il avoit vû avec un grand chagrin à la mort de Conrad la Couronne lui échapper, & passer dans la Maison de Henri Duc de Saxe. Il avoit depuis conservé pour cette Famille une haine implacable, & cherchoit toutes les occasions de la détruire.

Il profita de la disposition où il trouva Henri, par la jalousie que ce jeune Prince avoit conçûe contre son frere. Gilbert Duc de Lorraine fut celui dont il se servit pour l'engager à se revolter, par l'esperance qu'on lui donna de le faire Roi à la place d'Othon. Le Duc de Franconie & le Duc de Lorraine avoient tous deux autant de passion que lui pour la Couronne, & se connoissoient parfaitement l'un l'autre ; mais ils vouloient d'abord perdre Othon, sûrs qu'ils étoient de venir aisément à bout de Henri, sauf à voir ensuite lequel des deux emporteroit le Roïaume de Germanie.

Les revoltés avoient déja levé l'étendart, lorsque le Duc de Lorraine vint trouver le Roi de France, & qu'il l'obligea à se déclarer contre Othon. Les Evêques de Lorraine étoient aussi-bien disposés en faveur du Roi, que les Seigneurs mêmes : mais Othon sur les soupçons qu'il avoit eus de ce qui se tramoit, les avoit prévenus & contraints de lui donner des ôtages de leur fidelité. C'est pourquoi ils n'oserent prendre les armes.

Le Roi de France se déclare contre [illegible] ce.

Othon n'eut pas plûtôt appris la desertion de Gilbert, qu'il passa le Rhin, & vint faire le dégât par tout dans le Roïaume de Lorraine. En même tems la flote Angloise se mit en mer,

Flodoardi Chronic. ad an. 939.

selon le traité fait entre le Roi de France & celui d'Angleterre, & parut sur les côtes de Flandres, comme pour soutenir en cas de besoin les Villes maritimes des Païs-Bas, dont plusieurs étoient du Roïaume de Lorraine; mais après qu'elle se fut montrée, les Anglois se contenterent de faire quelques descentes & quelques pillages, & se retirerent sans rien entreprendre de plus.

939.

Othon extrêmement irrité contre le Roi de France, sollicita Hugues & Herbert de reprendre les armes; mais ils n'osoient. Il pressa aussi le Duc de Normandie de le faire; mais ses troupes avoient été depuis peu mal-menées par les Bretons, qui lui donnoient de l'occupation à l'autre extrémité de son état. Il voulut aussi engager Arnoul Comte de Flandres à abandonner le parti du Roi; rien de tout cela ne lui réussit. Il repassa donc le Rhin sans avoir rien fait que de ravager la Lorraine.

Ibid.

Il marche du côté de Verdun.
Luitprand. L. 4. c. 14.

Le Roi ne le sçut pas plûtôt en Germanie, qu'il marcha du côté de Verdun, où quelques Evêques, malgré les ôtages qu'ils avoient donnés à Othon qui se défioit d'eux, lui firent hommage. De là il avança en Alsace où Othon assiegeoit Brisac, qui appartenoit au Duc de Franconie. Il avoit entrepris ce siege après un grand avantage qu'il avoit eu sur les rebelles, où Henri son Frere avoit été blessé.

Ce siege étoit difficile par la situation de la Place, & il eut besoin de toute sa constance & de toute sa fermeté pour ne pas abandonner cette entreprise, les artifices de Frederic Archevêque de Maïence qui le trahissoit, aïant fait presque deserter toutes ses troupes.

Il se rend maître de presque toute l'Alsace.
Frodoardi Chron.

Cependant le Roi de France se rendit maître de presque toute l'Alsace, & poussa tellement quelques Comtes qui tenoient encore le parti d'Othon, qu'il les obligea à se retirer au-delà du Rhin. Il reçut de nouveau les hommages de la plûpart des Seigneurs Lorrains, & aïant eu avis que l'Evêque de Laon traitoit sous main avec le Comte de Vermandois pour lui livrer la Place, il y accourut & en chassa l'Evêque.

Il avoit laissé en Alsace le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie avec quelques troupes, pour maintenir le païs dans son obéissance. Ces deux Ducs voïant Othon toûjours attaché au siege de Brisac, passerent le Rhin à Andernac & firent par tout le dégât, pour l'obliger par cette diversion à quitter le siege.

939.

Mais ce Prince auſſi heureux qu'il étoit ſage & vaillant, fut bientôt délivré de ces deux dangereux ennemis, ſans être obligé de lever le ſiege.

Il avoit de ce côté-là deux Generaux, ſçavoir Othon frere d'Herman Duc de Suabe, & Conrad, ſurnommé le Sage; mais ils n'avoient pas à beaucoup près autant de monde qu'il leur en falloit pour reſiſter à l'armée ennemie; ainſi ils ſe contentoient de la côtoïer & de la harceler. Leurs coureurs leur amenerent un Prêtre que les ennemis avoient fort maltraité, & qui leur dit de leurs nouvelles. Ils ſçurent par cet homme qu'on n'étoit gueres ſur ſes gardes dans le Camp des ennemis; qu'ils avoient fait repaſſer le Rhin à la plus grande partie de leur Armée, que les deux Ducs étoient encore en deçà avec fort peu de monde, que ſi l'on faiſoit diligence, on pourroit les ſurprendre. Les deux Generaux prirent ſur le champ leur reſolution, & s'étant fait ſuivre par l'élite de leurs Troupes, ils marcherent avec beaucoup de vîteſſe de ce côté-là.

Les Généraux d'Othon ſurprennent le Duc de Lorraine & le Duc de Franconie.

Luitprand Loc. cit. c. 16.

Ils trouverent tout conforme au rapport du Prêtre, & donnerent ſi bruſquement ſur le Camp, avant qu'on eût eu aucun avis de leur approche, qu'ils pénétrerent juſqu'à la tente du Duc de Franconie qui dînoit. Il y eut là quelque réſiſtance; mais le Duc accablé par le nombre, y fut percé de pluſieurs coups d'épée, & laiſſé mort ſur la place.

Le Duc de Franconie eſt tué.

Le Duc de Lorraine eut le tems de monter à cheval pour s'enfuir; mais étant vivement pourſuivi, il ſe jetta dans le Rhin pour le paſſer à la nage, & il s'y noïa. Tout ce qui ſe trouva de Troupes dans le Camp fut tué ou pris.

Le Duc de Lorraine ſe noïe en paſſant le Rhin.

Ibid.

La mort de ces deux Chefs fit changer entierement de face aux affaires. L'Hiſtoire ne nous dit rien du ſuccès du ſiege de Briſac; mais apparemment il ſe rendit. Les Troupes des rebelles ſe débanderent. Henri frere du Roi de Germanie ſe voïant abandonné, vint pour ſe retirer à Chiévremont au Païs de Liege. C'étoit une des plus fortes Places de ce tems-là: & le Duc de Lorraine y avoit laiſſé Gerberge ſa femme avec une Garniſon pour la garder. Elle ne voulut point recevoir Henri, qui fut obligé peu de tems après à avoir recours à la clemence du Roi ſon frere, de qui il obtint ſon pardon.

Roſuitha de Geſtis Odon.

Le Roi de France ſur ces nouvelles marcha promptement dans le Roïaume de Lorraine, pour raſſûrer les eſprits, & ſur-tout la

Le Roi épouſe la Ducheſſe Gerberge.

Vitichind. Hiſt. Saxon. L. 2.

Ducheſſe Gerberge. Il l'épouſa peu de jours après, afin de ſe
939. conſerver le parti qu'elle avoit dans le Païs, & la Forteresſe de Chiévremont, très-importante pour la conſervation du Païs de Liege : mais Othon après avoir diſſipé ſes ennemis dans l'Alſace, & dans tous les environs du Rhin, entra dans le Duché de Lorraine, le reconquit preſque tout entier avec autant de facilité qu'on le lui avoit enlevé, & il prit de nouveaux engagemens avec

Flodoard. Chronic.

Hugues le Grand & le Comte de Vermandois, qui recommencerent auſſi leurs hoſtilités contre le Roi ſur les Terres de l'Archevêque de Reims. Le Roi pour dédommager l'Archevêque, & reconnoître l'attachement qu'il avoit à ſon ſervice & à ſa per-
940. ſonne, le mit en poſſeſſion de tout le Comté de Reims, & lui donna le droit de battre monnoïe dans ſa Ville Archiepiſcopale. Auſſi-tôt ce Prélat à la tête des Troupes de ſon Comté alla aſſieger une Forteresſe ſur la Marne nommée Cauſoſte, dont Herbert s'étoit emparé, il la prit en cinq jours, & la raſa.

Il tâche de ſéparer Hugues d'avec le Comte de Vermandois.

C'étoit-là où en étoient les affaires de France au commencement de l'année 940. où le Roi voïoit ſon autorité auſſi-bien que ſon Roïaume partagée avec des Sujets, qui vouloient bien porter encore ce nom; mais ſans en remplir les devoirs. Hugues & le Comte de Vermandois encouragés par la proſperité d'Othon, réſolurent avec le Duc de Normandie de continuer la

Ibid.

guerre. Le Roi voulant dans ces conjonctures ſéparer Hugues d'avec Herbert, lui envoïa propoſer de le venir trouver. Il le refuſa d'abord ; & puis s'étant raviſé, il prit le deſſein avec le Duc de Normandie d'amuſer le Roi ſous une apparence de paix, & lui fit dire qu'une des principales cauſes de la guerre étant le differend de l'Archevêque de Reims avec le Comte de Vermandois, dont le fils avoit été nommé à cet Archevêché depuis pluſieurs années, il falloit avant toutes choſes regler cet article. Le Roi le voulut bien, mais on ne put rien conclure ; ce Prince ne pouvant ſe réſoudre à abandonner l'Archevêque, & le Comte de Vermandois ne voulant pas ſe relâcher ſur les droits qu'il prétendoit que ſon fils avoit à cet Archevêché, quoiqu'il eût été élû à l'âge de cinq ans, contre toutes les formes Canoniques.

Siege & priſe de Reims par les rebelles.

Le Roi tint d'autant plus ferme en cette rencontre, que le Duc de Normandie feignant de ſe repentir d'avoir ſuivi le parti des révoltés, lui fit de nouvelles proteſtations de fidelité, & lui manda qu'il alloit ſe mettre en chemin pour venir renouveller ſes

hommages. Le Roi alla au-devant de lui, & le rencontra vers Amiens. Le Duc lui fit toutes les soumissions qu'il lui devoit, & le Roi confirma la cession des Terres que le feu Roi Charles le Simple avoit faite au Duc Rollon pere de ce Duc. Mais peu de tems après il fut bien surpris d'apprendre que Hugues le Grand, le Comte de Vermandois, quelques Evêques avec leurs Troupes, & le Duc de Normandie avec les siennes avoient investi Reims, pour l'assieger. Il le fut encore bien plus, lorsqu'il sçut que la Garnison corrompue par le Comte de Vermandois, desertoit tous les jours pour passer au Camp ennemi; que l'Archevêque se voïant abandonné de tous ses Soldats, avoit été obligé de se rendre le sixiéme jour du siege; & qu'enfin aïant été appellé à une Assemblée de Seigneurs & d'Evêques dans l'Eglise de S. Remi de Reims, il avoit été contraint de se démettre de son Archevêché, & de se contenter de l'Abbaïe de S. Bâle * & de celle d'Avenai qu'on lui laissa pour son entretien, à condition de demeurer dans la premiere, sans plus rien prétendre à l'administration, soit spirituelle, soit temporelle de l'Archevêché de Reims.

940.

Ibid. Et in Hist. Remensi.

* S. Basoli.

Les Rebelles n'en demeurerent pas là. Ils firent venir encore un renfort de Lorrains; & aïant laissé à Reims Hugues fils du Comte Herbert pour se maintenir en possession de cette Eglise, qui l'avoit autrefois élû pour son Archevêque, ils allerent mettre le siege devant Laon.

Ils sont obligés de lever le siege de Laon.

Le Roi n'avoit pas plûtôt vû Reims assiegé, qu'il étoit allé en Bourgogne pour tâcher d'assembler une Armée. Il lui fallut six ou sept semaines pour le faire. Laon se défendit beaucoup mieux que Reims n'avoit fait, & donna au Roi le loisir de venir à son secours. Il prit sa route par le Païs de Reims accompagné d'Artaud l'Archevêque dépossedé. Il passa la riviere d'Aisne & marcha droit à Laon. La nouvelle qu'il eut, qu'Othon étoit déja entré en France pour venir renforcer le siege, lui fit hâter sa marche.

Ibid.

Les Rebelles n'oserent l'attendre, & se retirerent la nuit à la Forteresse de Pierrepont *. Ils allerent delà au-devant d'Othon, qu'ils conduisirent à la Maison Roïale d'Attigni, où ils le reconnurent pour leur Roi, & lui firent hommage. Rotgaire Comte de Douai, qui est pareillement nommé parmi les ligués, lui fit aussi le sien.

Ils reconnoissent Othon pour leur Roi.

* Auprès de N. D. de Liesse.

940. Il est surprenant combien peu on gardoit de mesures & de bienséances dans des affaires de cette nature, & combien la Majesté Roïale étoit alors avilie, je dis même à en juger par comparaison avec les Rois de la premiere Race qu'on appella Faineans; car quoique ceux-ci n'eussent nulle autorité, leur nom, leur presence, leur rang & sur-tout leur sang étoient respectables aux François. Rarement les vit-on ainsi dégradés par leurs Sujets, & quand en certains tems l'esprit de révolte dominoit parmi les Seigneurs, c'étoit toûjours à quelqu'un de la Famille Roïale qu'ils se donnoient, & jamais à d'autres.

Ibid. Le Roi après cette démarche de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, ne se croïant pas assés en sûreté dans le Païs de Laon, en sortit; & après avoir pourvû à la défense de cette Place, & avoir fait prendre des vivres à son Armée, il retourna au Duché de Bourgogne avec Hugues le Noir & Guillaume

941. Comte de Poitiers. Othon l'y poursuivit; & s'étant campé sur le bord de la Seine, il menaça Hugues le Noir de ravager toutes ses Terres, s'il ne lui faisoit serment de ne rien entreprendre sur celles de Hugues le Grand, ni sur celles du Comte de Vermandois. Hugues le Noir pour ne pas voir ruiner tout son Domaine, fit le serment. Othon n'entra pas plus avant & retourna au-delà du Rhin, laissant en-deçà son frere Henri qu'il fit depuis Duc de Lorraine.

Le Roi sçachant la retraite d'Othon, vint assieger Pierrepont. Ceux qui le défendoient refuserent de se rendre; mais ils lui offrirent des ôtages pour assûrance qu'ils ne feroient rien contre son service. Il reçut les ôtages & se retira.

Tréve entre Louis & Othon. Ibid. Delà il entra avec l'Archevêque de Reims dans le Roïaume de Lorraine, pour y faire le dégât. Othon sur cette nouvelle repassa le Rhin, & vint au-devant de lui pour le combattre; mais quelques Seigneurs des deux partis s'entremirent pour reconcilier les deux Rois, & ils les firent convenir d'une Tréve qu'ils avoient tous deux interêt de faire. Elle donnoit lieu au Roi de France de ramener les rebelles à leur devoir, & moïen à Othon d'aller soumettre son frere Henri Duc de Lorraine qui s'étoit de nouveau révolté.

La Tréve entre les deux Rois n'empêchoit pas les entreprises des rebelles. Le Comte de Vermandois non content d'avoir mis son fils Hugues en possession de la Ville & du Comté de

Reims, en qualité d'Archevêque élû, voulut faire confirmer cette élection par un Concile, & faire declarer nulle la nomination d'Artaud, qui venoit d'être dépossedé. Mais Hugues le Grand étant entré en défiance des Evêques qui devoient composer le Concile, & craignant que dans cette Assemblée ils ne prissent quelque résolution en faveur du Roi, pour qui plusieurs d'entre eux étoient bien intentionnés, il persuada à Herbert de le differer, jusqu'à ce que ce Prince fût retourné en Bourgogne: & ils l'assemblerent en effet, quand ils le virent éloigné. 941.

Tous les Suffragans de l'Archevêché se trouverent à Soissons. Ils y declarerent l'Archevêque Artaud déchu de tout droit sur cet Archevêché, & sacrerent Archevêque Hugues fils d'Herbert à l'âge de vingt & un ans.

Les rebelles mettent en déroute l'Armée de Louis devant Laon.

Le Roi étoit toûjours maître de la Ville de Laon. Cette Place très-forte par sa situation, & par les fortifications que le Comte de Vermandois y avoit ajoûtées dans le tems qu'il la possedoit, étoit de la derniere importance pour l'un & pour l'autre parti. C'étoit toute la ressource du Roi de ce côté-là, & ce qui maintenoit le Païs dans son obéissance. Hugues & Herbert résolurent de faire encore une tentative, pour enlever cette Place. Ils y mirent le siege de nouveau. Le Roi ne manqua pas de venir promptement au secours. Hugues & Herbert le sçachant fort proche de leur Camp, en sortent brusquement avec toute leur Armée, & viennent fondre sur la sienne qui ne s'y attendoit point. Ils donnerent avec tant de furie, qu'après avoir renversé les premiers rangs, où ils tuerent beaucoup de monde, le reste fut mis en déroute. Le Roi lui-même fut presque enveloppé: mais enfin aïant été débarrassé par la bravoure de quelques-uns de ses gens, qui soûtinrent vaillamment l'effort des ennemis, il échappa.

Ils abandonnent de nouveau le siege de cette Place. Ibid.

Cet avantage n'eut point de suite pour la Ville de Laon, dont les rebelles abandonnerent le siege. Ils y retournerent neanmoins quelque tems après, sur l'esperance d'une intelligence qu'ils avoient ménagée dans la Place, mais qui ne leur réussit point. Ils emploïerent l'hiver à fortifier leur Ligue. Ils y engagerent le Comte de Flandres. Ils eurent diverses entrevûes avec le Duc de Normandie, & Herbert alla en Germanie pour engager Othon à continuer de les soûtenir.

Le Roi de son côté ne s'oublioit pas, & se voïant trop foible

941. avec les seules forces de Bourgogne pour réduire les rebelles, il pria les Seigneurs d'Aquitaine, dont la plûpart semblent avoir alors gardé une espece de neutralité, de se declarer en sa faveur. Ibid. Ils vinrent le trouver à Vienne où il s'étoit rendu, & l'assûrerent de leur bonne volonté & de leurs services.

Naissance de Lothaire fils de Louis & de Gerberge. *Ibid.*

La naissance d'un fils que la Reine Gerberge mit au monde en ce même tems-là, & à qui l'on donna le nom de Lothaire, fut pour le Roi un nouveau sujet de joie, qui le consola de la déroute de Laon. L'arrivée du Legat du Pape augmenta cette joie par les ordres qu'il apporta de Rome, parfaitement conformes aux desirs de ce Prince.

Louis se voïant tous les jours à la veille d'être détrôné, comme l'avoit été son pere Charles le Simple; qu'il ne pouvoit gueres compter sur la fidelité de ses Vassaux, qui tantôt étoient pour lui, & tantôt contre, & qui pour la plûpart ne suivoient point d'autre regle à cet égard que leur interêt, avoit eu recours au Pape; c'étoit alors Etienne VIII. du nom. Il lui fit representer l'état déplorable où se trouvoit la France depuis plus de soixante ans, désolée par les guerres civiles, & par les invasions des Nations barbares, sans qu'elle eût pû à peine jouir d'une année de paix, pour respirer parmi tant de malheurs; qu'il n'y avoit plus ni ordre ni discipline dans les Eglises du Roïaume; que le culte Divin étoit aboli dans la plûpart des Monasteres; que le crime & les violences regnoient par tout impunément, & que la source de tant de malheurs étoit la désobéïssance des Peuples débauchés par quelques Grands, qui affectoient en tout une injuste indépendance, qui ne vouloient point avoir de Roi, à moins qu'il ne fut leur esclave, & qu'en se contentant du titre, il leur en laissât toute la puissance; qu'il le prioit d'interposer l'autorité que lui donnoit sa qualité de Chef de l'Eglise, & de Pere commun de tous les Fideles, pour l'aider à soûtenir sa dignité, & à le défendre contre l'injuste oppression de ses ennemis qui vouloient le perdre.

Le Pape envoie un Legat en France.

Le Pape sur ces Lettres du Roi, fit partir un Legat nommé Damase, qu'il fit Evêque à Rome avant son départ, afin de lui donner un caractere plus respectable dans sa Legation de France, le chargea de travailler de tout son pouvoir à pacifier ce grand Roïaume, & lui donna des Lettres qu'il adressoit aux Seigneurs & à tous les Peuples, pour les exhorter à l'union & à la

la paix, au rétablissement des Loix, de l'autorité Roïale, & de la Discipline de l'Eglise.

Le Legat vint trouver le Roi en Bourgogne où il s'étoit retiré, après avoir en vain tâché pendant l'hiver de ramener les esprits à l'obéïssance, & s'être assuré des secours de la Guienne, en cas qu'il fût obligé de continuer la guerre. Damase aïant assuré le Roi des bonnes intentions du Pape en sa faveur, lui dit le contenu des Lettres adressées aux Seigneurs & aux Peuples de France, & de concert avec lui il les publia. Le Pape dans ces Lettres après avoir exhorté les Grands & les Peuples à la soumission, finissoit par les menacer de les excommunier tous, s'ils ne mettoient bas les armes qu'ils avoient prises contre leur Roi, & s'ils refusoient de lui rendre le respect & l'obéïssance qui lui étoient dûs. 941. Ibid. 942.

En ce tems-là malgré l'ignorance & la corruption des mœurs qui regnoient par tout; malgré la conduite peu édifiante de plusieurs Papes qui remplirent en ce siecle la Chaire de Saint Pierre; malgré l'affoiblissement de leur autorité dans Rome, il étoit resté en France une certaine impression de respect pour le Saint Siege, & pour le Chef de l'Eglise qui y faisoit reverer tout ce qui venoit de sa part, & redouter extrêmement ses excommunications. Les Evêques Suffragans de Reims que leur liaison avec le Comte de Vermandois faisoit paroître les plus coupables, furent aussi les plus consternés des Lettres du Pape. Ils allerent trouver le Comte de Vermandois, lui marquerent leur inquiétude, le prierent de se soumettre au Roi, & de faire en sorte que le Prince Hugues, (c'est la qualité que l'Historien contemporain donne à Hugues le Grand en cet endroit) se soumît aussi; qu'il renonçât à l'hommage qu'il avoit fait au Roi de Germanie, & qu'il le fit de nouveau à son legitime Souverain. Ibid.

Le Comte de Vermandois qui avoit sçu que le Roi avoit envoïé à Rome pour implorer l'autorité du Pape, y avoit aussi dépeché un Agent, pour demander la confirmation de l'election de Hugues son fils à l'Archevêché de Reims, & le *Pallium*, & consequemment qu'on déclarât nulle la nomination d'Artaud, qui avoit été nommé à cet Archevêché plusieurs années après l'élection de Hugues. Dans l'esperance d'une réponse favorable il pria les Evêques Suffragans de Reims d'avoir un peu de patience, & d'attendre ce que le Pape prononceroit sur la requê-

te qu'il lui avoit presentée, les assûrant que la réponse du Pape ne tarderoit pas à venir.

942.

Ibid.

En effet l'Agent de Herbert arriva peu de tems après avec de nouveaux Legats, qui apporterent au Comte de Vermandois la confirmation de l'élection de Hugues dans l'Archevêché de Reims & le *Pallium*, & en même tems en faveur du Roi, une nouvelle jussion aux Seigneurs sous peine d'excommunication de le reconnoître pour leur Souverain, & d'en assûrer le Pape par des Envoïés exprès : que si la chose n'étoit pas executée à Noël, le Pape les déclaroit dès-là actuellement excommuniés.

Négociation de paix entre Louis & le Roi de Germanie.

Durant que le Roi agissoit auprès du Pape, il faisoit aussi prier le Roi de Germanie, de cesser enfin de soutenir une cause aussi injuste que celle des rebelles de France, & de lui accorder la paix & son amitié. Othon, soit par équité, soit par compassion, soit par le peu de fonds qu'il croïoit pouvoir faire sur les promesses du Comte de Vermandois & de Hugues le Grand, que la seule necessité de leurs affaires avoit contraints de se donner à lui ; soit peut-être à la sollicitation du Pape même, ne rejetta pas la proposition du Roi. Il voulut seulement que Guillaume Duc de Normandie pour qui il avoit beaucoup d'estime & d'amitié, fût le Mediateur de la paix.

Dudo. L. 3.

Flodoardi Chronic.

Le Roi accepta volontiers cette condition, & envoïa le Comte Rotgaire vers ce Duc, pour le prier de se charger de la mediation. L'Ambassadeur étant mort peu de tems après son arrivée auprès du Duc, le Roi alla lui-même trouver Guillaume à Rouen, où il fut reçu avec beaucoup de magnificence, & Guillaume Comte de Poitiers & les principaux Seigneurs de Bretagne vinrent l'y saluer.

Ils partirent tous ensemble, & s'avancerent avec leurs troupes vers la riviere d'Oise. Ils trouverent tous les ponts de cette riviere rompus, & tous les bateaux enlevés par les ordres de Hugues le Grand & du Comte de Vermandois, qui étoient campés de l'autre côté de la riviere avec Othon nouveau Duc de Lorraine ; car le Roi de Germanie avoit ôté ce Duché à son frere Henri, à cause d'une nouvelle revolte.

On conclut une Tréve de deux mois.

Ibid.

Quoique les armées fussent ainsi en presence, la seule riviere entre deux, on pensa plus à faire la paix qu'à se battre. Chacun avoit de bonnes raisons d'y penser. La négociation commencée entre Louis & le Roi de Germanie inquietoit les rebelles, &

Louis, si la guerre duroit, se voïoit en grand danger de perdre sa Couronne. On porta des paroles de part & d'autre, & enfin on conclut une Tréve de deux mois, à commencer depuis le quinziéme de Novembre. On se donna mutuellement des ôtages, un desquels fut le plus jeune fils du Comte de Vermandois, que l'on mit entre les mains du Roi. Le Duc de Normandie qui avoit apparemment tiré parole du Roi de Germanie, qu'il travailleroit sincerement à pacifier les choses, fit en sorte que les deux partis remissent tous leurs differends à l'arbitrage de ce Prince. C'est pourquoi les deux Armées, c'est-à-dire, celle du Roi & celle des rebelles marchant separément, arriverent vers les Montagnes de Vauge, en un lieu où le Roi de Germanie devoit se rendre.

942.

Dudo. L. 3.

Fin de la guerre civile.

La reconciliation des deux Rois que le Duc de Normandie avoit déja fort avancée, fut bientôt faite. Ils se virent, & se donnerent l'un à l'autre de grandes marques d'amitié. Ensuite le Roi de Germanie entreprit l'accommodement du Roi avec les deux Chefs des rebelles. Il en vint aisément à bout, le Roi ne demandant autre chose de ces deux Seigneurs, sinon qu'ils rentrassent dans leur devoir, & qu'ils le reconnussent pour leur Souverain, à quoi ils se soumirent, si-tôt que le Roi de Germanie les eut dispensés du serment qu'ils lui avoient fait, en se donnant à lui. Les Evêques Suffragans du Diocese de Reims, qui étoient dans le même parti, firent les mêmes soumissions, & le Roi de sa part, à la priere du Comte de Vermandois, rendit l'Evêché de Laon à Rodolfe, qu'il en avoit chassé, pour s'être déclaré en faveur de ce Comte. On ne parla point de l'Archevêché de Reims, parce que le Pape y avoit confirmé Hugues fils du Comte de Vermandois. Ainsi finit cette guerre civile d'une maniere trop honorable aux Chefs des rebelles, pour leur ôter l'envie de recommencer, quand leur ambition ou leur interêt les y solliciteroit. Le Roi pour marquer au Duc de Normandie sa reconnoissance des bons offices qu'il lui avoit rendus en cette occasion, voulut qu'il tînt sur les Fonts de Baptême à Laon le Prince son fils, qui lui étoit né l'année d'auparavant, & qui fut nommé Lothaire. Ce Duc ne jouit pas long-tems de la gloire d'avoir procuré à la France une paix si necessaire. Sa mort tragique fut la suite d'une de ces petites guerres, qui se faisoient alors entre les Vassaux indépendamment du Souverain, & qui n'in-

Guillelm. Gemeticensis. L. 3.

tereſſoient que quelque Canton particulier du Roïaume.

942.
Arnoul Comte de Flandres declare la guerre au Comte de Ponthieu.
Ibid.
Cap. 10.

Arnoul Comte de Flandres faiſoit depuis long-tems des querelles à Herluin Comte de Ponthieu, dans le deſſein d'étendre ſes Etats aux dépens de ce voiſin, moins puiſſant que lui. L'année d'après la concluſion de la paix, dont je viens de parler, il lui déclara la guerre, & alla mettre le ſiege devant Montreuil.

943.

Le Comte de Ponthieu qui relevoit immediatement de Hugues le Grand, parce que ce Comté qui eſt aujourd'hui dans la Picardie, étoit alors du Duché de France, dont Hugues étoit en poſſeſſion, lui envoïa demander du ſecours, comme un Vaſſal à ſon Seigneur.

Hugues, ſoit qu'il eût interêt à ménager le Comte de Flandres, ſoit par quelque autre raiſon, ne voulut point entrer dans ce differend, de ſorte que Montreuil fut pris.

Le Duc de Normandie marche au ſecours du Comte de Ponthieu.
Ibid.

Le Comte de Ponthieu ainſi abandonné par celui de qui il devoit être ſoutenu, eut recours au Duc de Normandie, qu'il trouva fort diſpoſé à le ſecourir. En effet, ce Duc marcha au plûtôt vers Montreuil avec ſon Armée, l'aſſiegea, le prit d'aſſaut; & après l'avoir fourni de vivres à ſes dépens, & en avoir augmenté les Fortifications, il le remit entre les mains du Comte, & puis s'en retourna à Rouen.

Arnoul auſſi chagrin de cette perte, qu'irrité contre le Duc de Normandie, diſſimula neanmoins ſa colere; mais il étoit bien réſolu de s'en venger de quelque maniere que ce pût être. La guerre ouverte étoit le moïen le plus honnête: mais il étoit trop dangereux pour le Comte de Flandres, le Duc de Normandie étant beaucoup plus puiſſant que lui, ainſi il prit celui de la ſurpriſe & de la trahiſon. Il envoïa des Ambaſſadeurs au Duc de Normandie, pour l'aſſûrer de l'envie qu'il avoit d'entretenir la paix avec lui, qu'en ſa conſideration il pardonnoit au Comte de Ponthieu tous les ſujets de plaintes & de rupture qu'il lui avoit donnés, & qu'il iroit juſqu'à Rouen lui-même, pour lui demander ſon amitié, ſi la goute qu'il avoit aux piés & aux mains lui permettoit de faire ce voïage; il le pria de vouloir bien prendre la peine de s'avancer ſur la frontiere des deux Etats, afin qu'ils puſſent conferer enſemble, & couper pié à tous leurs differends.

Le Duc de Normandie qui ſouhaitoit paſſionnément la paix & plus que jamais, dans le deſſein qu'il avoit formé de ſe don-

ner tout à-fait à Dieu, répondit aux Envoiés du Comte de Flandres de la maniere la plus capable de le satisfaire, & convint avec eux d'une tréve de trois mois, & que l'entrevûe qu'ils demandoient se feroit à Pequigni sur la riviere de Somme au-dessous d'Amiens. Il s'y rendit au tems marqué avec un Corps de troupes; le Comte de Flandres y vint aussi, & chacun se campa, l'un sur un bord de la Somme, & l'autre sur l'autre. 943. *Ibid.*

Arnoul fait assassiner le Duc de Normandie. Lud. L. 3.

Il y avoit une Isle au milieu de la riviere, à peu près à égale distance des deux bords; ce fut là qu'ils s'aboucherent. Le Duc de Normandie s'y fit accompagner par douze Chevaliers, ainsi qu'on en étoit convenu; & le Comte de Flandres pour témoigner combien il se fioit au Duc, n'en prit que quatre avec lui, se faisant soutenir à cause de sa goute par deux de ses domestiques. Ils s'accorderent sans peine sur les articles qui faisoient la matiere de leurs differends; & après s'être embrassés l'un l'autre, & s'être donné mille marques d'une amitié sincere, ils se séparérent, & rentrerent dans leurs bateaux. Le Duc de Normandie en avoit deux. Il entra seul dans un, & les douze Chevaliers dans l'autre. Il n'eut pas plûtôt démaré, que les quatre Chevaliers du Comte de Flandres sortirent du bateau où ils étoient avec ce Comte, & firent entendre au Duc qu'ils avoient encore un mot à lui dire de la part de leur Maître. Le Duc fait rapprocher le bateau & descend à terre, sans se défier de rien. Alors ces quatre scelerats aïant mis l'épée à la main, se jetterent sur lui, & le massacrerent à la vûe de ceux qui étoient dans l'autre bateau, & de Berenger Comte de Rennes, d'Alain Comte de Dol, & de quantité de Seigneurs Normans, qui étoient sur le bord de la riviere, & qui voïant ainsi assassiner leur Prince, se desesperoient de ne pouvoir ni le secourir ni le venger.

Caractere du Duc de Normandie.

C'est ainsi que mourut Guillaume premier du nom Duc de Normandie, surnommé Longue-épée, parce qu'il en portoit toûjours une fort longue proportionnée à sa taille & à la force extraordinaire de son bras, Prince également vaillant, sincere, droit & pieux. On trouva sur lui après sa mort une clef d'argent: c'étoit la clef d'un coffre qui étoit dans son cabinet, où il avoit un habit de Religieux, qu'il étoit résolu de prendre peu de tems après s'il eût vécu, son dessein étant de passer le reste de ses jours dans l'Abbaïe de Jumieges, où l'Abbé lui avoit persuadé quelques mois auparavant de ne pas se retirer encore si-tôt, comme *Ibid.*

943. il se souhaitoit. C'étoit un dessein qu'il avoit eu étant encore jeune, & qu'il eût executé dès-lors, si le Duc son pere ne l'en eût empêché. Des inclinations si Chrétiennes & si religieuses ne l'empêcherent pas de gouverner son Etat avec autorité, & il fut non seulement aimé & estimé de ses Sujets, mais encore redouté de tous ses voisins. Tant de pieté, de sagesse & de moderation, joint à la fermeté du Gouvernement & à la bravoure dans un Prince, dont la Famille ne faisoit que de sortir d'un païs barbare & des tenebres du Paganisme, est un exemple digne de la reflexion de l'Histoire, & de l'admiration de la posterité.

Il avoit fait un peu auparavant reconnoître Richard son fils par les Seigneurs de Normandie & de Bretagne pour leur Souverain. Sa mort ne diminua en rien la fidelité de ses Sujets envers sa Famille; mais Richard étoit encore tout jeune; c'est ce qui fit naître l'esperance au Roi de réunir la Normandie à la Couronne, & il n'eut pas plûtôt appris la mort du Duc Guillaume, qu'il prit des mesures pour l'execution de ce dessein.

Ibid. Cap. 8.

Richard son fils lui succede.

Le jour même que le corps du Duc fut enterré à Rouen dans l'Eglise de Notre-Dame, le Comte de Rennes, le Comte de Dol, les autres Seigneurs Bretons, & tous les Seigneurs Normans firent hommage à Richard, & le proclamerent Duc de Normandie: mais il falloit que pour lui assûrer mieux la succession de son pere, le Roi de France, de qui le Duché de Normandie relevoit, lui en donnât l'investiture.

La maniere dont ce Prince avoit reçu la nouvelle de la mort du Duc, la douleur qu'il témoigna, la résolution où il parut être d'en tirer une juste vengeance, ne laisserent aux Normans aucun lieu de douter, qu'il n'eût pour le jeune Richard toutes les bonnes intentions qu'on pouvoit souhaiter. Il fit dire aux Seigneurs Normans qu'il vouloit déliberer avec eux de la maniere dont on puniroit un si horrible attentat, & qu'il iroit au plûtôt à Rouen pour cet effet.

Le Roi de [illegible] arrive à Rouen, [illegible]

On l'y vit arriver avec beaucoup de joie, & il fut reçu avec tous les honneurs qui lui étoient dûs. Il se fit d'abord amener le jeune Duc, qu'il embrassa en versant des larmes, & en plaignant tendrement la mort de son pere. Il le fit manger à sa table & coucher dans son appartement. Le lendemain le Gouverneur du petit Prince vint avec lui prendre congé du Roi, pour le remener au lieu où il demeuroit ordinairement, le Roi lui dit qu'il vou-

loit le retenir encore auprès de lui ce jour-là. Le jour ſuivant le Gouverneur étant revenu faire le même compliment au Roi, il en reçut une pareille réponſe, & en parut inquiet. Enfin le lendemain le Roi aïant de nouveau refuſé de le lui rendre, il eut peine à ſe contenir, & marqua au Roi aſſés franchement ſes ſoupçons. Le Roi lui répondit d'une maniere bruſque, qu'il ne le lui demandât plus, qu'il aimoit cet enfant, & qu'il vouloit l'avoir toûjours auprès de ſa perſonne. 943.

Le Gouverneur aïant communiqué la choſe à quelques autres Seigneurs, le bruit ſe répandit dans la Ville, que le Roi vouloit ſe ſaiſir du jeune Duc, & ſe rendre enſuite maître du Païs. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la ſédition. La populace s'amaſſe, les Habitans des Fauxbourgs entrent dans la Ville & groſſiſſent la troupe; & aïant obligé quelques Seigneurs de prendre les armes & de ſe mettre à leur tête, ils viennent comme pour aſſieger la maiſon où le Roi étoit logé, criant qu'ils feroient périr les parjures & le Roi même, s'il ne leur rendoit leur Duc.

Ce qui excite une grande émeute dans la Ville.

Ibid.

Le Roi ſurpris de cette émeute qui s'étoit faite tout à coup, & ſe voïant en un extrême danger, envoïa ſur le champ à Bernard General des Troupes de Normandie, pour le prier de venir à ſon ſecours, & de ne le pas abandonner à la fureur d'une populace mutinée. Bernard que la conduite peu ſincere de ce Prince avoit choqué, lui fit réponſe que la populace étoit ſi animée, qu'il ne pouvoit l'aller joindre, ſans s'expoſer à être tué lui-même; & qu'il lui conſeilloit de faire tout ſon poſſible pour détromper & pour adoucir le Peuple: que c'étoit tout ce qu'il y avoit de mieux à faire dans une conjoncture ſi périlleuſe.

Ce fut une neceſſité pour le Roi de ſuivre ce conſeil. Il parut donc tenant le petit Duc entre ſes bras, & harangua les Bourgeois, les aſſûra que c'étoit ſans raiſon qu'ils étoient entrés en défiance; que ce n'étoit que par amitié pour le feu Duc, & par tendreſſe pour l'enfant, qu'il l'avoit retenu auprès de lui, & qu'il étoit prêt de le leur remettre entre les mains. Ces paroles arrêterent la violence; mais ils voulurent que ſur le champ on leur rendît le Prince; ce qui aïant été fait, chacun ſe retira.

Le Roi, pour l'apaiſer, remet le jeune Duc entre les mains des Bourgeois.

Ibid.

Le Roi délivré du péril, délibera avec les Comtes & les Evêques François qu'il avoit avec lui, ſur ce qu'il avoit à faire. Ils

943.

lui dirent qu'étant avec peu de monde enfermé dans une Ville à la merci d'un Peuple irrité, il devoit s'en tirer au plûtôt; qu'il falloit appeller Bernard, Rodolfe & Anslec (c'étoient les trois Seigneurs préposés pour gouverner pendant la minorité du Duc) & tâcher de les gagner, & de leur persuader qu'il n'avoit jamais eu que des intentions très-droites & très-avantageuses pour le jeune Duc.

Il se plaint de l'insulte qui lui avoit été faite.

Le Roi suivant cet avis fit venir les trois Ministres: il se plaignit à eux de l'insulte que le Peuple lui avoit faite: il leur demanda ce qu'il devoit attendre de leur fidelité & de leur autorité pour la sûreté de sa personne, & leur protesta qu'il n'avoit jamais prétendu faire violence ni à leur Duc ni à eux.

Le Général Bernard prit la parole, & dit au Roi qu'il ne devoit pas être surpris de ce qui étoit arrivé; que la maniere dont il avoit parlé au Gouverneur du Duc y avoit donné lieu; que ce tumulte n'auroit point de suite, pourvû qu'il voulût agir lui-même avec franchise, & faire ce qu'on s'étoit attendu qu'il feroit quand on l'avoit vû venir à Rouen, & qui consistoit à recevoir l'hommage du Duc, & à lui confirmer la possession du Duché de Normandie & de tout ce que son pere & son aïeul avoient tenu des Rois de France; que par-là il s'attacheroit le cœur de toute la Nation, & qu'elle seroit toûjours prête à le servir en toutes occasions & contre tous ses ennemis.

Ibid.

Le Roi repartit que ç'avoit toûjours été là son dessein, & qu'il les prioit d'assembler au plûtôt le Peuple pour la cérémonie de l'hommage.

Il reçoit l'hommage de Richard, & lui confirme la possession du Duché de Normandie.

Bernard & ses deux Collegues ravis de cette résolution du Roi, donnerent incessamment leurs ordres pour cette importante action, qui devoit mettre authentiquement leur Prince en possession de l'heritage de ses peres. Les sermens se firent de part & d'autre sur les Reliques des Saints; & après que Richard & ses Ministres eurent juré fidelité au Roi comme à leur Seigneur & Souverain, le Roi jura pareillement qu'il le maintiendroit dans la possession du Duché de Normandie; qu'il le défendroit contre tous, & il obligea les Evêques & les Comtes François, qui l'accompagnoient, à faire aussi le même serment.

Le Peuple passa alors d'une extrémité à l'autre, & au lieu des imprécations qu'il avoit faites contre le Roi, tandis qu'il avoit cru qu'on vouloit enlever le Duc, ce ne furent que benedictions

&c.

& acclamations de toutes parts. Les soupçons mêmes des Ministres se dissiperent. Le Roi profita de cette disposition & de la joie publique, & leur fit de nouveau la proposition d'élever le jeune Duc à sa Cour, où il auroit une éducation beaucoup meilleure, plus noble, & plus digne de sa naissance, & il sçut si bien les tourner là-dessus, qu'ils y consentirent.

943.
Ibid.

Quelque vûe que le Roi eût en cela, l'affaire étoit pour lui d'une très-grande importance. Le Duc étoit un ôtage pour toute la Nation; par-là il la tenoit au moins en bride, & l'empêchoit de soûtenir désormais les rebelles de France, & de se liguer avec les ennemis de l'Etat.

Il sortit de Rouen avec Richard, seulement pour quelques jours, & le conduisit à Evreux, où il lui fit faire hommage par les Peuples de ce canton-là, qui étoit du Duché de Normandie, & rendre par tout de grands honneurs.

Il declare qu'il a dessein de punir la mort du Duc Guillaume.

Ibid.

Etant retourné à Rouen, il gagna le cœur des Normans, par la déclaration qu'il leur fit du dessein qu'il avoit de punir séverement la mort du Duc Guillaume. « Je n'aurai point de repos, » dit-il, à ceux qu'il avoit assemblés sur ce sujet, que je n'aïe fait » une justice exemplaire de l'attentat commis contre la personne » du Duc, que vous aimiez comme votre pere, & que je cherissois comme mon meilleur ami. Cette douleur nous est commune à vous & à moi : il faut que nous agissions tous de concert, » & que nous tirions ensemble vengeance de ce crime. Je m'en » vais à Laon assembler mon Armée, qui sera composée de François & de Bourguignons; que les troupes de Normandie se tiennent prêtes pour me joindre, & nous signalerons à l'envi notre » zele en cette occasion. » Il leur dit qu'il avoit résolu de commencer par le siege d'Arras, d'entrer après la prise de cette Place, dans le milieu de la Flandres, d'en raser toutes les Forteresses, & de poursuivre le Comte à toute outrance en quelque part qu'il se retirât. Après avoir concerté tout ce qui regardoit cette expedition avec les Seigneurs qui avoient assisté à ce Conseil, il partit de Rouen, & marcha du côté de Laon avec le jeune Duc.

Le Comte de Flandres lui envoie des Ambassadeurs pour detourner le coup.

Ibid.

Cependant le Comte de Flandres prévoïant bien les suites de cette liaison étroite du Roi & des Normans, se mit en devoir de détourner le coup qui l'alloit perdre. Il envoïa des Ambassadeurs au Roi avec de riches presens, & un renouvellement d'hom-

943. mage, & lui protesta que si ses infirmités le lui eussent permis, il seroit venu en personne le saluer.

Le Roi les reçut d'une maniere, qui ne dut pas leur faire esperer un bon succès de leur Ambassade. Il leur parla avec une extrême indignation de l'assassinat du Duc de Normandie, & les assûra qu'il ne demeureroit pas impuni. Ils eurent le front de lui dire que la chose s'étoit faite sans l'ordre du Comte, & que c'étoit l'effet d'une haine particuliere des quatre Chevaliers, qui avoient autrefois été maltraités par le Duc; que le Comte vouloit bien s'en rapporter à son jugement & à celui des Seigneurs François, & même à la preuve du feu; qu'il lui feroit livrer ceux qui avoient fait un coup si détestable; qu'en un mot il s'offroit à tout, pourvû qu'il ne fût ni condamné, ni puni, sans avoir été entendu.

Discours des Ambassadeurs au Roi.

Le fait étoit si certain, & la perfidie du Comte si notoire, que s'ils n'avoient eu rien de plus efficace que ces frivoles défenses, ils ne devoient pas esperer de réussir; mais la colere des Princes est aisée à fléchir, & leur justice se laisse aisément corrompre, quand il s'agit des interêts d'autrui, & qu'on sçait les prendre par les leurs propres. Les Ambassadeurs le voïant ferme dans Ibid. la résolution d'aller punir le Comte, lui dirent: « Seigneur, » quand il seroit aussi certainement coupable que vous le croïez, » que vous ont fait ses Peuples dont vous avez juré la ruine? Vous » n'avez qu'à paroître avec les forces que vous avez; le Païs » vous sera tout ouvert, & vous y allez mettre tout à feu & à » sang, sans que personne vous résiste. Le Comte de Flandres » tout criminel que vous le supposez, vous est parfaitement sou- » mis: non seulement il vous promet une fidelité entiere com- » me votre Vassal; mais il vous fait offre de toutes ses forces & de » toutes ses finances contre tous vos ennemis. Il s'offre de plus, » si vous ne voulez pas le perdre, à faire une chose qui n'est plus » en usage depuis long-tems parmi les Vassaux de votre Couron- » ne, c'est de lever dans son Comté tous les tributs en votre nom, » & de les faire passer dans votre Epargne. Mais, Seigneur, ajoû- » terent-ils, de qui prenez-vous la cause en main avec tant de » chaleur? c'est d'une Nation qui depuis plus d'un siecle désole » votre Roïaume par ses brigandages, qui s'est emparée d'une » des meilleures parties de votre Domaine, qui a voulu tout re- » cemment vous faire périr à Rouen. Si nous osions vous donner

» un conſeil de la part de notre Maître, dont la prudence n'eſt » pas la moindre vertu, ce ſeroit de profiter de l'occaſion » de la mort du Duc Guillaume, pour vous remettre en poſ- » ſeſſion de la Normandie, & vous faire reſtituer par le petit-fils » de Rollon, ce que ſon aïeul obligea par force le Roi votre pere » de lui ceder. Vous avez le jeune Duc en votre puiſſance, eſt-il » de la politique d'un Prince auſſi ſage que vous de manquer une » ſi belle conjoncture ? Comptez ſur les Flamans pour vous ſervir » en cette conquête, autant que vous pouvez compter ſur vos » François & ſur vos Bourguignons. » 943.

Louis paroît s'adoucir, & renvoie cette affaire à ſon Conſeil.

Ce diſcours ébranla le Roi, & réveilla ſes premieres idées & ſes premieres eſperances. Il parut s'adoucir, & dit qu'il écouteroit ſon Conſeil ſur toute cette affaire. C'étoit ce que les Ambaſſadeurs avoient eſperé, & ce qu'ils avoient le plus ſouhaité ; car la plûpart des Miniſtres de ce Prince étoient pour eux, gagnés par l'argent que leur avoit fait donner le Comte de Flandres. Ainſi quand il propoſa l'affaire dans ſon Conſeil, tous les avis tournerent du côté de la clemence, le plus ſévere fut qu'il ne falloit rien précipiter, & que puiſque le Comte de Flandres ſe ſoumettoit au jugement du Roi, il ſeroit contre l'ordre de ne pas entendre ce qu'il vouloit alleguer pour ſa juſtification. Enfin touchant l'article de la Normandie, il fut réſolu de bien garder le Duc, & de n'omettre rien, pour empêcher qu'on ne l'enlevât. On ne mit pas neanmoins ce jeune Prince en priſon : il ne parut pas même pendant quelque tems qu'on eût plus d'attention qu'à l'ordinaire à le garder. Mais un jour en l'abſence du Roi, un des Gouverneurs de Richard l'aïant fait monter à cheval & mené hors de Laon à la chaſſe de l'Oiſeau, il en fut ſéverement reprimandé, & eut défenſe lui & tous ceux qui avoient quelque part à l'éducation du Duc, de le mener jamais hors de la Ville ſans la permiſſion expreſſe du Roi. Le Gouverneur vit bien par-là que ſon Maître étoit priſonnier ; il le fit ſçavoir ſecretement à Rouen aux Seigneurs qui gouvernoient la Normandie, & qui ſe doutoient déja de quelque choſe, depuis qu'ils avoient vû avorter l'expedition de Flandres. *Ibid.*

Il entreprend de réunir la Normandie à la Couronne.

Flodoard. Chronic.

Ils en furent bien plus convaincus encore, lorſqu'ils ſçurent que le Roi & Hugues le Grand de concert avec lui ſollicitoient quelques Seigneurs Normans de leur faire hommage comme à leurs Seigneurs immediats. Il y en eut qui le firent en effet, &

dont les uns se donnerent au Roi, & les autres à Hugues : & même
943. comme celui-ci revenoit d'une expedition contre des Normans Païens, qui avoient nouvellement débarqué en France, & l'avoient battu dans une rencontre, Evreux lui fut livré par intelligence ; mais le Roi l'obligea de lui ceder cette Place. Delà le Roi vint à Rouen, & défit en chemin un Capitaine Normand, qui après avoir embrassé la Religion Chrétienne, s'étoit fait de nouveau Païen, & sollicitoit sa Nation, & même le jeune Duc, à suivre son exemple. Il avoit de plus tâché de surprendre le Roi dans une embuscade ; mais enfin il fut tué.

Ce Prince aïant ou gagné ou intimidé les Normans, ne gardoit plus gueres de mesures avec eux, jusques-là qu'il mit un Gouverneur François à Rouen, qui fut Herluin Comte de Ponthieu. Ainsi tout se disposoit peu à peu à la réunion de ce Duché à la Couronne.

Mort de Herbert Comte de Vermandois.

Le Roi agissoit alors avec d'autant plus de liberté en cette affaire, qu'il se trouva en ce tems-là défait d'un homme, qui auroit pû le plus traverser ses desseins, pour peu que les Normans eussent sçû l'engager à les servir ; je parle de Herbert Comte de Vermandois, que ses révoltes continuelles, ses trahisons & ses perfidies ont rendu si fameux dans l'Histoire des Regnes précedens. Il mourut cette année-là. Il eut en mourant de si grands remords de conscience sur la trahison qu'il fit à Charles le Simple, qu'à chaque moment il repetoit ces paroles en soûpirant : *Nous étions douze qui trahîmes le Roi.* Il laissa plusieurs enfans de sa femme sœur de Hugues le Grand ; sçavoir, Albert Comte de Vermandois, Odon ou Eudes Comte de Ham & de Château-Thierri, Robert Comte de Troïes, Herbert Comte de Meaux, & Hugues Archevêque de Reims.

Glaber, L. 1. c. 3.

Le Roi confirme à Hugues le Grand le Duché de France, & le fait Duc de la Bourgogne.

Frodoard. Chronic.

Ce dernier avoit été la principale occasion des guerres que son pere soûtint si long-tems, pour le maintenir en possession de l'Archevêché de Reims. Herbert ne fut pas plûtôt mort, qu'Artaud l'Archevêque déposé, vint trouver le Roi, pour le prier de le rétablir & de chasser Hugues. Le Roi le lui promit ; & en effet Artaud avec le secours que lui donnerent les Seigneurs de sa Famille, s'empara d'une Place nommée Hautmont. Le Roi fit aussi-tôt attaquer Mouson, qui appartenoit pareillement à Hugues ; mais ses troupes en furent repoussées. Hugues fit sa paix peu de tems après avec le Roi, aussi-bien que ses freres, par

le moïen de Hugues le Grand leur oncle, & d'Othon Duc de Lorraine, & il demeura Archevêque, moïennant quelque dédommagement qu'il donna à son competiteur. Hugues le Grand acheva aussi de réconcilier le Comte de Flandres avec le Roi. Lui-même reçut de nouvelles marques de la faveur de ce Prince, qui lui fit tenir sur les Fonts de Baptême une fille qui venoit de lui naître, & lui donna, ou plûtôt lui confirma le Duché de France. De plus il le fit Duc de toute la Bourgogne, dont il ne possedoit auparavant qu'une partie. On ne sçauroit dire si c'étoit par amitié, par estime, ou par crainte que le Roi élevoit si fort Hugues le Grand. Mais il est certain qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût davantage contre les regles de la politique. Ces deux Duchés, de la maniere dont les Seigneurs possedoient alors leurs Gouvernemens où ils étoient absolus, rendoient Hugues beaucoup plus puissant que le Roi même, & c'étoit un acheminement à ce qui arriva un peu plus de quarante ans après, lorsque le fils de Hugues enleva la Couronne au fils de ce Prince. 943.

Quelque raison que le Roi eût d'en user de la sorte, Hugues ne faisoit paroître gueres de reconnoissance pour tant de bienfaits. L'intention du Roi étoit de se l'attacher pour se rendre plus redoutable à ses ennemis & à ses autres Vassaux, & sur-tout aux fils du défunt Comte de Vermandois, qui n'étoient pas plus soûmis à leur Souverain, que leur pere l'avoit été; mais dès que ce Prince entreprenoit quelque chose contre eux, aussi-tôt Hugues prenoit leur parti, sous prétexte qu'il étoit leur oncle: c'est ce qu'il fit encore peu de tems après qu'il eut été fait Duc unique de Bourgogne. *Ibid.*

Il est mécontent des fils du Comte de Vermandois, & se saisit de quelques-unes de leurs Places.

Flodoard. Chronic.

Le Roi alla faire un voïage en Aquitaine, pour y recevoir l'hommage de ses Vassaux, dont un des principaux étoit Raimond Prince de Languedoc, ainsi que notre Histoire l'appelle, & Comte de Toulouse. Celui-ci & les autres Seigneurs d'au-delà de la Loire n'entreprenoient rien contre le Roi, parce qu'il leur laissoit faire tout ce qu'ils vouloient chés eux. A son retour, mécontent des fils du Comte de Vermandois, il se saisit de quelques-unes de leurs Places, & entre autres d'Amiens, qu'il donna au Comte de Ponthieu. Ils firent quelques represailles de leur côté. Hugues après avoir conclu la paix avec les Normans, qui avoient fait une course dans son Gouvernement, vint se joindre à ses neveux, & fit tout ce qu'il put pour mettre Othon Roi de Germanie dans leurs interêts. 944. *Ibid.*

944. Le Roi de France aïant pénétré le dessein de Hugues, ne manqua pas d'envoïer des Ambassadeurs à Othon, qui d'abord les reçut très-bien, & traita fort froidement les Envoïés de Hugues; mais un d'entre eux nommé Manassés fit si bien en racontant à Othon certains discours injurieux, que le Roi, à ce qu'il disoit, avoit tenus de lui, qu'il l'irrita contre ce Prince, & obtint de lui un ordre à tous ses Vassaux ou Sujets qui se trouveroient dans les troupes du Roi de France, de s'en retirer au plûtôt, sous de griéves peines. La chose neanmoins n'eut point d'autres suites, Othon ne s'étant point voulu autrement déclarer ni pour un parti ni pour l'autre.

Il recherche l'amitié de Hugues.

L'affaire de Normandie étoit celle que le Roi avoit alors le plus à cœur, & il ne feignit point de rechercher encore l'amitié de Hugues, pour l'engager à le seconder dans la résolution qu'il avoit prise, de réünir ce Duché à sa Couronne. Les Normans étoient en guerre avec les Bretons. Berenger Comte de Rennes, & Alain Comte de Dol s'étant brouillés ensemble, avoient chacun tâché de les attirer dans leur parti : & eux sous prétexte de mener du secours à ces Comtes, étoient entrés en Bretagne en ennemis, avoient pris Dol & ravagé tout le Païs. Les Bretons indignés de cette conduite peu sincere, s'étoient réünis entre eux, & avoient donné bataille aux Normans avec avantage. Les Normans avoient eu leur revanche, & la Bretagne étoit en proïe & aux Normans de Normandie, & à d'autres qui étoient nouvellement arrivés du Nord.

Ibid.

Il entre en Normandie avec une Armée.

La conjoncture étoit favorable pour le Roi, les meilleures Troupes du Duché étant occupées en Bretagne. Il vint donc en Normandie avec une Armée nombreuse, aïant pour ses Lieutenans Généraux le Comte de Flandre & le Comte de Ponthieu. Les Normans qu'on ne ménageoit plus, & qui se voïoient attaqués à force ouverte, avoient fait avancer des Troupes du côté d'Arques au Païs de Caux, par où le Roi venoit. Le Comte de Flandre les attaqua avec l'avant-garde de l'Armée qu'il commandoit, & les mit en déroute; de sorte que Rouen qui s'étoit révolté contre le Roi, consterné de cette défaite, lui ouvrit ses portes.

Ibid.

Hugues rompt de nouveau avec le Roi.

Tandis qu'il avançoit vers Rouen, il avoit fait passer la Seine à une partie de son Armée bien au-dessous de cette Ville, sous le commandement de Hugues le Grand, qui suivi de plusieurs

Seigneurs Bourguignons, porta le ravage par tout, & alla assieger Baïeux. Le Roi lui avoit promis de lui donner cette Place, en cas qu'il voulût lui aider à subjuguer toute la Province. Mais ce Prince aïant été reçu à Rouen sans résistance, & voïant que les Seigneurs Normans commençoient à se laisser gagner par la douceur, lui envoïa ordre de lever le siege; ce qui le chagrina fort. Il avoit encore sur le cœur, d'avoir été obligé par le Roi à lui ceder Evreux l'année précedente. Il n'en fallut pas davantage pour le faire rompre de nouveau, mais enfin le Roi après avoir trompé les Normans, en enlevant leur Duc, fut leur dupe à son tour, de la maniere que je vais dire. 944. *Ibid.*

Si-tôt que Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Normandie se fut apperçu qu'on en vouloit à la liberté de son Maître, il résolut de le sauver à quelque prix que ce fût. Richard n'avoit pas alors plus de neuf ou dix ans; mais il étoit déja capable de connoître son malheur & le danger de son Etat, & de contribuer par un peu de discretion & d'adresse, aux moïens de se tirer de sa captivité. Il contrefit le malade, il se plaignoit beaucoup, comme s'il eût senti de grandes douleurs, il refusoit de manger, & il affecta pendant quelques jours toutes les manieres d'une personne, que le mal mettoit en grand danger de sa vie. Dudo. L. 3.

Soit que Hosmond fût lui-même le Medecin du Duc, soit que celui qui le voïoit en cette qualité fût d'intelligence avec Hosmond, on crut à la Cour & dans la Ville de Laon, où le Roi demeuroit ordinairement alors, que Richard étoit fort malade; & il ne paroissoit pas qu'on s'en mît fort en peine. Les personnes que le Roi avoit chargées de garder le Duc, croïant la maladie telle qu'on la publioit, en devinrent plus negligens à observer ce qui se passoit à son égard, & c'est ce que le Gouverneur avoit prétendu. Un soir voïant l'appartement du Duc sans Gardes, il se déguisa en Palefrenier, prit le petit Duc, le lia dans une grosse botte de foin, le chargea sur ses épaules, passa en cet équipage au travers de la Ville sans qu'on le reconnut, & alla hors du Fauxbourg prendre des chevaux qui l'attendoient. Il picqua du côté de Senlis à toutes jambes, & arriva la même nuit au Château de Couci. C'étoit un lieu de sûreté; parce qu'il appartenoit à Bernard Comte de Senlis, oncle de Richard. *Hosmond Gouverneur du jeune Duc de Nordie le sauve dans une botte de foin.*

Hosmond laissa-là le Duc pour le faire reposer, & continua sa course jusqu'à Senlis, où Bernard fut fort surpris de le voir arri-

ver, & bien réjoui d'apprendre que son neveu étoit délivré de sa prison, & en lieu d'assûrance.

944.

Le Comte de Senlis & Hugues le Grand s'interessent pour ce Prince.

La premiere chose que fit le Comte Bernard, fut d'aller sur le champ à Paris trouver Hugues le Grand, qu'il sçavoit être brouillé avec le Roi: il le conjura de prendre Richard sous sa protection, & de vouloir contribuer de son autorité au rétablissement du jeune Prince dans son patrimoine.

Ibid.

Il trouva Hugues en une très-favorable disposition. Ce Seigneur fut le premier à déclamer contre la mauvaise foi de Louis, d'en avoir usé ainsi envers le fils d'un Prince qui n'avoit été malheureusement assassiné, que pour lui avoir été trop attaché, & fit serment à Bernard sur les reliques des Saints de le servir de tout son pouvoir.

Le Comte fort satisfait de sa négociation, alla de Paris à Couci avec une grosse escorte, & après avoir donné mille marques de tendresse au jeune Richard, l'amena à Senlis.

Le Roi veut qu'on le luirende.

Ibid.

Le Roi cependant fort chagrin de cette fuite, qui ne lui laissoit que la honte de son procedé peu sincere sans aucun profit, écrivit à Hugues le Grand, pour l'engager à contraindre le Comte de Senlis comme son Vassal, à lui rendre le Duc. Mais Hugues lui répondit nettement, qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire.

Rebuté de ce côté-là, il écrivit au Comte de Flandre pour le prier de le venir voir; & ils se trouverent en un lieu qu'il lui avoit marqué en Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roi le danger où ils seroient l'un & l'autre, si Hugues se liguoit contre eux avec les Normans & les Bretons, & qu'il ne falloit rien épargner pour le regagner. "Il faut, ajoûta-t'il au Roi, que vous lui pro-

Ibid.

„ mettiez de lui ceder la basse Normandie, pourvû qu'il vous aide „ à vous saisir de la haute. „

Offres qu'il fait à Hugues pour le gagner.

Suivant ce conseil le Roi envoïa quelques Evêques à Hugues pour lui proposer une entrevûe, l'assûrant qu'il seroit content de lui. Hugues partit de Paris & rencontra le Roi au Bourg de Croix vers Compiegne. Le Roi le conjura par le zele qu'il devoit avoir pour sa Patrie, de ne point perdre l'occasion qui se presentoit d'exterminer les Normans en France, & de les chasser d'un Païs qu'ils avoient usurpé; que c'étoit un ennemi domestique admis par force dans le sein de l'Etat, dont il falloit se défaire pour le salut du Roïaume, & en même-tems il lui fit offre de le

le mettre en possession du Comté d'Evreux, de lui donner le Comté de Baïeux, & tout ce qui étoit au-delà de la Seine depuis Rouen jusqu'à la Mer. 944.

Hugues promet au Roi tout ce qu'il veut.

Hugues dont tout le but étoit son agrandissement & celui de sa Famille, oublia les sermens qu'il venoit de faire au Comte de Senlis, & promit au Roi tout ce qu'il voulut aux conditions proposées.

Ibid.

Le Comte de Senlis un des plus adroits hommes de son tems, & qui étoit alerte sur cette affaire, aïant été parfaitement informé du détail de ce Traité, alla trouver Hugues, & lui fit connoître qu'il sçavoit tout. Il lui representa l'indignité de cette conduite, & le tort qu'elle faisoit à sa réputation dans le monde, & enfin la dureté & l'injustice qu'il y avoit à opprimer un enfant contre la foi de tant de Traités & de tant de sermens faits à la face de toute la France.

Ibid.

Hugues le voïant si bien instruit, lui avoua franchement qu'il s'étoit laissé gagner par le Roi, & qu'il lui étoit impossible de reculer après les avances qu'il avoit faites ; mais il lui fit entendre en même-tems, qu'il ne devoit pas beaucoup s'inquieter de cet engagement qu'il avoit pris avec le Roi ; qu'ils avoient de si frequentes occasions de se brouiller ensemble, que cette union ne seroit pas de longue durée, & qu'enfin il aimeroit toûjours beaucoup mieux voir le Duc maître de la Normandie que le Roi.

Mesures du Comte de Senlis & de Bernard pour surprendre le Roi.

Le Comte de Senlis aïant ainsi penetré les sentimens secrets de Hugues, se retira assés content, & fit part de tout à Bernard surnommé communément le Danois, un des trois dont j'ai parlé qui avoient l'administration des affaires de Normandie durant la minorité du Duc. Ils convinrent ensemble de tenir à l'exterieur une conduite toute opposée, & tandis que l'un en Normandie paroîtroit tout dévoué aux interêts du Roi, l'autre feroit ouvertement tout ce qu'il pourroit pour lui susciter des ennemis ; qu'ils affecteroient de ne se point voir l'un l'autre ; & qu'ils se communiqueroient leurs desseins par des gens de confiance qu'ils s'envoïeroient mutuellement, & que chacun en sa maniere feroit tout son possible pour surprendre le Roi, & l'engager dans quelque mauvais pas. Ainsi toute leur application étoit à tromper, & à trahir ce Prince.

Trêve entre le Roi & le Comte de Senlis. Flodoard. Chronic.

Le Comte de Senlis ne fut pas plûtôt retourné chés lui, qu'il se ligua avec Herbert Comte de Meaux, avec Hugues Archevê-

que de Reims, & avec Thibaut Comte de Chartres, pour faire
944. des courses sur les Terres du Roi. Ils prirent & brûlerent quelques Châteaux, & s'emparerent de Compiegne. Le Roi étoit alors à Rouen, pour empêcher que l'évasion de Richard n'y causât quelque revolte. Il fut obligé par cette diversion d'en partir, & vint avec une partie des Troupes de Normandie dans le Vermandois, qu'il mit au pillage ; & s'étant fait joindre par le Comte de Ponthieu, par un Corps de Milices du Comte de Flandres, & par Artaud Archevêque de Reims déposé, dont la Famille étoit puissante dans le païs, il vint mettre le siege devant Reims, où il se fit de frequentes sorties & des attaques assés sanglantes. Hugues le Grand neanmoins, & Théotilon Archevêque de Tours aïant offert leur mediation au Roi & à l'Archevêque Hugues, il se fit une Tréve de quelques mois, & on se retira de devant la Place le quinziéme jour du siege.

Ibid.

Le Roi s'avance vers Rouen.

Le Roi après la conclusion de la Tréve retourna en Normandie avec Herluin Comte de Ponthieu, & entra dans le païs de Caux, où il fit le dégât, à cause que les Normans durant qu'il étoit occupé du côté de Reims, avoient fait des courses dans le Duché de France ; & d'autant qu'il crut que les Habitans de Rouen y avoient eu part, il s'avança vers cette Ville-là pour l'assieger, en cas qu'elle fit difficulté de lui ouvrir ses portes. Mais Bernard le Danois continuant toûjours dans sa dissimulation, envoïa au devant de lui pour l'assurer de l'obéïssance de la Ville, & le prier de faire cesser les hostilités, puisque tout étoit soumis à son obéïssance.

Dudo. L. 3.

Le Roi reçut avec joie ces nouvelles marques de soumission, & cependant Hugues le Grand avoit marché avec une armée dans le Comté de Baïeux. Quand le Roi fut proche de Rouen, Bernard le Danois accompagné de quantité de Seigneurs Normans, & suivi de tout le Clergé en Procession le vint recevoir hors de la porte Beauvoisine, & lui fit ce compliment.

Compliment que lui fait Bernard le Danois.

» Roi invincible, dont nous avons tant de fois experimenté » la bonté & la sincerité, nous avons perdu notre Duc que nous » aimions tendrement; mais notre perte est reparée, puisque nous » avons maintenant un Roi pour nous commander, nous vous se» rons fideles ; mais agréez que pour marque de notre fidelité, » nous vous fassions une plainte sur une chose que vous avez fai» te, & qui est entierement contre vos interêts, que nous regar-

944.

» dons maintenant comme les nôtres. Vous avez donné une par-
» tie du Duché de Normandie à Hugues qui est le plus dange-
» reux ennemi que vous aïez, & celui que vous devez le plus
» craindre, & nous apprenons qu'il est allé avec une armée pour
» se saisir du Comté de Baïeux. C'est, Seigneur, ce que nous
» avons peine à comprendre. Vous avez avec vous une armée peu
» considerable, en comparaison de la sienne que vous avez aug-
» mentée de vingt mille hommes de la vôtre. Vous lui abandon-
» nez le Comté de Baïeux & le Cotentin, qui de tout tems ont
» fourni à nos Ducs les plus braves soldats & les meilleures tê-
» tes de leur Conseil. C'est avec les Troupes de ce païs-là, que le
» feu Duc Guillaume vous conduisit au travers de la France jus-
» qu'aux frontieres du Roi de Germanie pour traiter de la paix
» avec lui. Ce sont les Milices du Bessin & du Cotentin qui ont
» jusqu'à present gardé cette Capitale; c'est de ce païs-là que nous
» viennent la plûpart de nos vivres : êtes-vous donc resolu de
» nous livrer aussi à Hugues, afin qu'il se revolte plus surement
» contre vous, & qu'ensuite il nous oblige à quitter le païs & à
» retourner dans le Nord. Si ce malheur arrive, la France n'en
» sera pas mieux ; car nous n'y retournerons que pour y aller cher-
» cher du secours, & nous l'amenerons si nombreux, que la
» France ne sera ni à vous ni à Hugues. »

Le Roi fut agreablement surpris de ce compliment, où il paroissoit en même-tems de la soumission, de l'affection & du zele pour ses interêts & pour son service. Il en témoigna beaucoup de satisfaction, & donna ensuite toute sa confiance à Bernard le Danois.

Hugues sort du Comté de Baïeux par ordre du Roi.

Il envoïa par son conseil ordre à Hugues de sortir du Comté de Baïeux, & d'en retirer toutes les Troupes Françoises. Hugues fut surpris de cet ordre quand on le lui signifia, & aïant paru réveur; *Voilà*, dit-il, *un tour des deux Normans* ; il parloit de Bernard dit le Danois, un des Administrateurs du Duché de Normandie, & de l'autre Bernard Comte de Senlis, qui étoit de la Maison des Comtes de Vermandois ; mais tout dévoué au Duc de Normandie, & frere de sa mere.

Ibid. Et Flodoard. Chronic. ad an. 944.

Il obéït neanmoins quoiqu'avec chagrin; car il esperoit se mettre en possession du Comté de Baïeux, pour voir ensuite quel parti il prendroit. Il reprit ensuite le chemin de Paris; mais il envoïa au Roi faire de sa part de grandes plaintes, de ce qu'il lui ôtoit sans

raison un don qu'il lui avoit fait de lui-même, & sans qu'il le lui eût
944. demandé. Le Roi lui répondit qu'il n'avoit pû faire autrement, & que les Seigneurs Normans l'avoient supplié de ne les faire dépendre de personne que de lui-même.

Il est sollicité de se déclarer en faveur du Duc Richard.

Le Comte de Senlis averti de ce qui s'étoit passé alla voir Hugues à Paris, & le pria de se souvenir de la parole qu'il lui avoit donnée. « Ce que le Roi vient de faire, lui dit-il, vous délivre de „ tout engagement, & il ne tiendra plus qu'à vous desormais d'e- „ xecuter la promesse que vous m'avez faite avec serment, de vous „ déclarer en faveur du Duc Richard. »

Hugues lui répondit, " j'en suis content ; mais que pourrai-je „ faire, puisque toute la Nation Normande, & tout le Duché se „ soumettent entierement au Roi. „

Ibid.

" Il ne faut pas qu'il compte là-dessus, repartit Bernard ; laissez „ passer encore quelque tems, & il aura plus d'affaires qu'il n'en „ pourra démêler.

Ce n'étoit pas sans fondement qu'il parloit de la sorte ; car Bernard le Danois de concert avec quelques autres Seigneurs Normans de ceux qui paroissoient les plus attachés au Roi, avoit envoïé secretement au païs du Nord, vers un Prince nommé Haigrolde parent de Richard, pour l'informer de la captivité de ce jeune Duc, & pour l'inviter à venir se joindre avec ces Compatriotes de France, afin de le tirer de prison, & le remettre sur le Trône de son pere, l'assurant que s'il ne se pressoit, le Roi de France alloit s'emparer de tout le Duché, & asservir les Normans, ou les chasser hors du Roïaume. Sur cela Haigrolde avoit promis d'équiper incessamment une nombreuse flote, & d'être au plûtôt avec une armée considerable en Normandie.

Haigrolde arrive dans la basse Normandie avec une flotte.
Dudo. Loc. cit.

En effet, le Roi étant parti de Rouen, où il croïoit avoir tout mis en état de ne rien craindre, & être fort sûr de l'attachement des Seigneurs Normans, apprit à Laon que la flote de Haigrolde avoit mouillé à l'embouchure de la riviere de Dive en basse Normandie, & que tout le Cotentin & le Comté de Baïeux sçachant qu'il venoit au secours de Richard, s'étoient déclarés pour lui.

C'étoit Bernard le Danois & les autres Seigneurs Normans de Rouen qui avoient donné cet avis au Roi avec beaucoup d'empressement, en le conjurant de venir avec son Armée se mettre à leur tête contre ce nouvel ennemi.

Le Roi ne tarda pas, & arriva peu de jours après à Rouen avec le Comte de Ponthieu & de nombreuses Troupes. 944.

Haigrolde de concert avec ceux qui trahissoient le Roi, lui fit proposer une entrevûe pour lui exposer les raisons qui l'avoient fait venir du Nord en France, & les prétentions qu'il avoit. Le Roi le voulut bien, & pour ne pas laisser entrer Haigrolde plus avant, il s'avança lui-même jusques sur la riviere de Dive.

Le Roi marche avec son armée contre ce nouvel ennemi. Ibid.

Les deux Armées se camperent sur le bord de cette riviere ; celle d'Haigrolde du côté de la basse Normandie, & celle du Roi du côté de Rouen.

Le jour que se devoit tenir la Conference, on vint dire au Roi, environ trois heures après le soleil levé, que les ennemis traversoient la riviere, & que les Troupes du Comté de Baïeux & du Cotentin étoient déja presque toutes passées. Le Roi aussitôt monte à Cheval, & met son Armée en bataille.

Ibid.

Haigrolde n'auroit pas fait cette démarche qui tenoit de l'insulte, s'il n'avoit eu plus d'envie de combattre que d'entrer en négociation. Le Roi cependant dissimula: & quand les deux armées furent rangées de part & d'autre, ils s'avancerent lui & Haigrolde avec peu de monde dans le milieu du champ de bataille, à égale distance de leurs Armées.

Conference entre le Roi & Haigrolde.

Haigrolde avoit donné ordre à plusieurs de ses gens disposés en divers endroits, de faire insulte à quelque soldat de l'Armée Françoise pendant la Conference, & de charger les François sans tarder dès que la querelle seroit engagée.

Herluin Comte de Ponthieu qui n'étoit pas loin du Roi, fit sans y penser naître lui-même l'occasion que les Normans cherchoient. Parmi les soldats de Haigrolde, il en reconnut un qu'il avoit vu autrefois, il l'appella & s'entretint avec lui, l'interrogeant sur les avantures de sa vie, & sur l'état de sa fortune. Après qu'il lui eut parlé quelque tems; le soldat s'étant retiré à sa troupe, on lui demanda qui étoit ce Seigneur François qui lui avoit parlé si familierement. Il répondit que c'étoit le Comte de Ponthieu." C'est le Comte de Ponthieu, reprit alors un d'entre eux,
,, quoi celui dont notre Duc Guillaume prit la querelle contre le
,, Comte de Flandres, & qui a été par-là la cause de sa mort? Il ne
,, faut pas qu'il le porte plus loin, ,, & à l'instant il se détache de son escadron avec quelques-uns de ses camarades, vient fondre

ſur le Comte de Ponthieu, qui ne penſoit à rien moins, & le tue ſur la place de pluſieurs coups.

944. *Ce qui donne lieu à un combat dans lequel les François sont mis en déroute.*

Auſſi-tôt les François qui étoient auprès du Comte mettent l'épée à la main & donnent ſur ces aſſaſſins. Ce commencement de combat fit ceſſer la Conference, & les deux Rois ſe retirerent chacun dans leur armée. Comme les Normans ſe tenoient prêts au ſignal, ils donnerent de tous côtés ſur les François qui ne s'attendoient point du tout à cette perfidie. On ſe battit avec beaucoup de fureur de part & d'autre; mais enfin les Normans profitant de l'avantage que la ſurpriſe leur donna d'abord ſur les François, les pouſſerent & les mirent en déroute. Il y eut dix-huit Comtes tués ſur la place, & un très-grand nombre de ſoldats.

945. *Le Roi est pris par Haigrolde.* *Ibid.* Flodoard Chronic. ad an. 945.

Haigrolde qui ne vouloit pas que le Roi échappât, courut par tout, criant qu'on le prît ſans le tuer. Il le reconnut parmi les fuïards & s'attacha à lui. Par malheur pour le Roi la bride de ſon cheval avoit été coupée de quelques coups de ſabre, de ſorte qu'il n'en étoit plus le maître. Haigrolde l'atteignit & le ſaiſit. Il le mit entre les mains de quelques-uns de ſes Officiers pour le conduire au Camp, & s'en alla achever la défaite d'un reſte de Cavalerie qui faiſoit encore reſiſtance.

Il a le bonheur de se sauver.

Ceux qui étoient chargés de garder le Roi ne voulurent pas perdre leur part du pillage, & eurent moins d'attention qu'il ne falloit ſur leur priſonnier. Il prit ſon tems & s'étant emparé d'un de leurs chevaux, il gagna la campagne du côté de Rouen; mais il tomba en chemin entre les mains d'un ſoldat de Rouen même, qui le reconnut, & qui aïant ſaiſi la bride de ſon cheval, l'arrêta. Le Roi n'avoit point d'armes & ne put ſe débaraſſer du ſoldat, qui l'obligea l'épée à la main à ſe laiſſer mener où il voulut. *Ibid.* Ce Prince lui fit cependant de ſi grandes promeſſes s'il vouloit lui ſauver la liberté & la vie, qu'il l'engagea à le mener lui-même juſqu'à Laon par des routes écartées.

Bernard le Danois qui avoit conduit toute l'intrigue de la trahiſon, au deſeſpoir de l'évaſion du Roi, le fit chercher par tout, & envoïa ordre à tous les ports & à tous les paſſages de la riviere de Seine de ne laiſſer paſſer perſonne qui ne fût bien connu, & d'arrêter tous les François qui ſe preſenteroient. Il alla promptement à Rouen, & envoïa encore de là de tous côtés ſur tous les chemins, pour tâcher de découvrir la route que le Roi avoit priſe.

Le soldat qui conduisoit le Roi se trouva fort embarrassé, & l'aïant amené jusqu'auprès de Rouen, ne voulut point le cacher dans sa maison; il le mit dans une Isle de la Seine jusqu'à tant que ceux qui le cherchoient desesperant de le trouver, le crussent ou mort, ou sauvé, & laissassent les passages libres. Mais je ne sçai comment on eut quelque soupçon de ce soldat, surquoi Bernard, à tout hazard, envoïa visiter chés lui & quoiqu'on n'eût rien trouvé, on ne laissa pas de saisir ses meubles, sa femme, ses enfans, ses chevaux avec menace de confisquer tout ce qu'il avoit s'il ne disoit ce qu'il sçavoit de la fuite du Roi de France. 945.

Le Soldat intimidé se jetta aux piés de Bernard pour lui demander sa grace, confessa qu'il sçavoit bien où étoit le Roi, & qu'il le lui remettroit entre les mains. On alla à l'Isle, d'où on l'amena à Rouen, & il y fut mis en prison par ceux-là mêmes qu'il avoit cru jusques alors être entierement à lui. Aussi-tôt Bernard le Danois dépêcha un Courier à Bernard Comte de Senlis, pour lui annoncer que le Roi étoit arrêté. Celui-ci monta sur le champ à cheval, & vint à Paris apprendre cette nouvelle à Hugues le Grand, qui n'en parut point du tout fâché. Il dit au contraire que c'étoit un coup de la justice de Dieu, qui avoit puni l'infidelité dont ce Prince avoit usé envers le jeune Duc, en le retenant prisonnier pour envahir ses Etats. Et comme le Comte de Senlis le pria de se souvenir de la promesse qu'il lui avoit faite, de contribuer de tout son pouvoir à remettre Richard en possession de son Duché, " je vous renouvelle la même „ promesse, lui dit-il, & je vous jure qu'il ne sera point parlé de la „ délivrance du Roi, que lui-même, tous les Evêques de France, „ tous les Comtes, & tous les Abbés n'aïent confirmé par serment „ la possession du Duché de Normandie à Richard. „ C'est ainsi que cet homme qui avec la qualité de Sujet, étoit plus Roi que le Roi même, décidoit du sort de son Maître.

Il est repris & mis en prison.

Ibid.

La nouvelle de la défaite & de la prison du Roi aïant été portée à la Reine Gerberge, la jetta dans une étrange consternation. Elle envoïa au Roi de Germanie son frere, pour le prier de ne la pas abandonner, & de venir au plûtôt avec une Armée assieger Rouen, & obliger les Normans à lui rendre le Roi son mari; mais Othon qui n'avoit jamais fort aimé Louis, la refusa, disant que le Roi avoit eu tort d'arrêter le jeune Duc, dont le pere avoit péri pour le service de la France; qu'il meritoit la dis-

La Reine Gerberge ne peut point obtenir de secours du Roi de Germanie son frere.

945. grace qu'il s'étoit attirée ; que pour lui il n'avoit point de raiſon de faire la guerre aux Normans,& qu'il ne vouloit point ſe brouiller avec eux.

Elle s'adreſſe à Hugues le Grand.

D'autre part Hugues Archevêque de Reims profitant de l'occaſion, alla avec des troupes aſſieger Hautmont que le Roi lui avoit enlevé, en faveur de ſon Competiteur & prit la Place. Ainſi la Reine deſtituée de tout ſecours, fut obligée, malgré qu'elle en eût, d'avoir recours à Hugues le Grand, qui voïant bien qu'on ſeroit contraint de revenir à lui, ſe tenoit fort en repos dans ſon Duché.

Ibid.

La Reine vint le trouver à Paris, accompagnée d'un grand nombre d'Evêques, pour lui demander ſon appui & ſa protection dans le malheur de ſa Famille. Hugues la reçut avec beaucoup de civilité & d'honneur, la retint pluſieurs jours avec lui, & lui promit d'agir auprès des Seigneurs Normans pour la délivrance du Roi.

Pendant ce tems-là Haigrolde parcouroit toute la Normandie, & reprenant toutes les Places dont les François s'étoient emparés, y mettoit Garniſon Normande, & faiſoit faire aux Peuples ſerment de fidelité à Richard.

Ibid.

Hugues le Grand aïant fait venir le Comte de Senlis, l'envoïa à Bernard le Danois, pour le prier de faire une Aſſemblée des Seigneurs Normans à S. Clair ſur la riviere d'Epte, qui ſéparoit les terres de France d'avec la Normandie ; & promit de s'y rendre lui-même avec pluſieurs Evêques, pour traiter de la paix & de la liberté du Roi. On s'y trouva de part & d'autre au jour marqué.

L'unique propoſition que fit Hugues, fut de demander la liberté du Roi. Les Normans dirent qu'ils le rendroient, à condition que le Roi lui-même, les Seigneurs François, les Evêques & les Abbés confirmaſſent avec ſerment la poſſeſſion de la Normandie à Richard & à tous ſes Succeſſeurs, & que c'étoit par là qu'il falloit commencer.

Hugues repartit qu'il ne convenoit gueres à un Roi, tandis qu'il étoit priſonnier, de confirmer la poſſeſſion d'un Etat à celui qui le tenoit en ſa puiſſance ; qu'il falloit le relâcher, & qu'on donneroit des ôtages pour le reſte.

Le Roi eſt délivré de ſa priſon par un Traité, & re fermé

Les Seigneurs Normans après avoir déliberé entre eux, dirent à Hugues, qu'ils faiſoient ſi grand fonds ſur ſa parole, que ſans

peine

peine ils acceptoient sa proposition ; mais qu'ils demandoient pour ôtages les deux fils du Roi, quelques-uns des Officiers de sa Maison, & deux Evêques. Hugues s'y accorda, & dit qu'il alloit envoïer sur le champ demander à la Reine ses deux fils. Elle ne put se résoudre à les donner ; mais enfin après plusieurs disputes sur ce sujet, les Seigneurs Normans se relâcherent, & se contenterent qu'on leur donnât le cadet nommé Carloman, & on y fit consentir la Reine. Le petit Prince qui étoit encore au berceau, fut mis entre les mains des Normans, avec Hildegaire Evêque de Beauvais, & Gui Evêque de Soissons, & quelques autres François. Le Roi en même-tems fut rendu à Hugues, à condition qu'au jour dont on étoit convenu, on se rassembleroit sur la riviere d'Epte, afin que ce Prince y reçût les hommages du Duc de Normandie, en lui donnant l'investiture de son Duché : ce qui ne se fit cependant que l'année suivante, par la perfidie de Hugues le Grand, qui après avoir tiré le Roi d'une prison, le fit rentrer dans une autre. Il le livra à Thibaut Comte de Chartres, qui le renferma & le tint prisonnier comme le Comte de Vermandois avoit fait Charles le Simple pere de ce Prince.

945.
dans une nouvelle.
Ibid.
Et Flodoardi Chronic. Dudo. L. 2.

Ibid.

Ces Seigneurs, comme je l'ai déja remarqué diverses fois, vouloient bien avoir un Roi, mais un Roi qui n'eût nulle autorité sur eux. A en juger par la suite de notre Histoire, le Roi outre ses Maisons Roïales, auprès desquelles insensiblement il s'étoit formé des Villes, comme à Compiegne, par exemple, n'avoit point en France de Places un peu considerables dont il fût le Maître, excepté Laon, Ville forte qu'il avoit ôtée au feu Comte de Vermandois. Delà il tenoit en bride les Seigneurs de cette Maison, & quelques autres. Hugues le Grand & le Comte de Chartres comploterent pour lui ôter encore cette Ville-là ; & ce fut pour l'obliger à la ceder qu'on le mit en prison. Ce Comte de Chartres dont je parle, est celui qui dans nos Histoires a le surnom de Tricheur, * ou de Trompeur. Il étoit selon nos Genealogistes, fils d'un Seigneur Normand nommé Gerlon, parent de Rollon ou Robert premier Duc de Normandie.

* Fallax.
Glaber L. 3. c. 2. Sainte Marthe. T. 1. p. 140.

L'indignité de ce procedé choqua extrêmement le Roi de Germanie, & Edmon Roi d'Angleterre proche parent du Roi. Le premier ne voulut point voir Hugues le Grand qui étoit venu jusqu'en Lorraine pour le saluer ; l'autre l'envoïa prier forte-

D'où il ne peut sortir qu'en cedant Laon, qui est donnée au Comte de Chartres.
Ibid.

ment de mettre le Roi en liberté. Hugues lui donna des paroles
945. generales, l'assûrant qu'il assembleroit sur cela les Seigneurs de France; mais il étoit le maître de ces sortes d'Assemblées. Enfin le Roi ne fut point délivré de prison, qu'il n'eût cedé Laon, que Hugues donna au Comte de Chartres, & il fallut que la Reine
946. qui n'avoit jamais voulu en sortir pendant la prison du Roi, se résolût à livrer cette Place.

Après cette cession Hugues le Grand vint à la tête de tous les Seigneurs, faire au Roi de nouveaux hommages, & le reconnoître tout de nouveau pour son Souverain; cérémonies qui ne coûtoient rien à ces Seigneurs, & qui ne donnoient pas au Roi plus d'autorité.

Dudo. L. 3.

La premiere chose à quoi l'on pensa ensuite de la délivrance de ce Prince fut à terminer l'affaire de Normandie. On prit un jour avec le Duc pour se trouver sur la riviere d'Epte. Le Roi y vint avec Hugues le Grand & une grande suite de gens de guerre. Le Duc y parut de l'autre côté de la riviere pareillement avec un bel équipage. Une chose pouvoit faire de la peine, & donner lieu au Roi de ne pas tenir le Traité, si étant fatigué d'une guerre qui lui avoit si mal réussi, il n'eût voulu sincerement la paix; c'est que le petit Prince Carloman son fils qu'il avoit donné en ôtage l'année précedente étoit mort à Rouen; mais il s'en tint au Traité de S. Clair.

Il confirme à Richard tout ce qui avoit été cedé à Rollon son Aïeul.

Le Roi jura donc sur les Reliques des Saints qu'il cedoit & confirmoit à Richard tout ce qui avoit été cedé à Rollon son Aïeul, & que ni le Duc, ni ses Successeurs ne devroient pour tout ce Païs-là service qu'à Dieu seul, & que si quelqu'un osoit jamais attaquer les droits du Duc ou de ses Successeurs, le Roi seroit toûjours prêt à leur donner du secours; les Evêques, les Seigneurs & les Abbés François qui étoient là presens firent le même serment. Le sens de ces paroles du serment, que le Duc ne devroit service qu'à Dieu seul, étoit qu'il ne seroit point obligé comme les autres Vassaux, à fournir des troupes au Roi dans ses guerres; de sorte que toute la sujettion du Duc de Normandie fut réduite au simple hommage, & outre cela on lui ceda encore quelques terres.

Additamenta ad Guilelm. Gemetic.

Dès que ce Traité fut conclu, les Seigneurs Normans & Bretons vinrent rendre leurs hommages au Duc comme ses Vassaux, & lui promirent fidelité en guerre, secours & service *, & le

* Fidem militationis, auxilii & servitii.

946.

conduisirent delà à Rouen en grande pompe, où les Habitans le reçurent avec des acclamations & des marques extraordinaires de joie proportionnées à la douleur qu'ils avoient eue de sa captivité. Pour ce qui est du Roi Haigrolde, après avoir si glorieusement rétabli son parent, il remonta sur sa flotte avec ses Soldats, & retourna en Danemarc.

Ibid.

Hugues le Grand propose aux Ministres du jeune Duc, de le marier avec sa fille.

Jusqu'alors Hugues le Grand avoit occupé la premiere place de France sans envie; sa haute naissance, ses grandes qualités, son adresse à s'attacher les Seigneurs en augmentant leur pouvoir, leur autorité, leur consideration, & sur-tout leur indépendance du Souverain, l'avoient fait regarder sans peine de tous les Grands comme leur Chef, qui travaillant à sa propre grandeur, prenoit soin en même-tems de celle de ses amis; mais la violence qu'il fit au Roi en le mettant en prison, pour le contraindre à lui ceder la Ville de Laon, en choqua plusieurs, leur fit craindre qu'il ne cachât de plus hauts desseins, & qu'il n'aspirât au Trône. Ils n'auroient pas voulu d'un Maître de ce caractere, qui leur paroissoit trop habile, & trop capable de les dominer plus qu'ils ne le vouloient. Mais ce soupçon fut infiniment augmenté, par une démarche que fit Hugues aussi tôt après le rétablissement du Duc de Normandie, & sans la participation du Roi. Il proposa aux Ministres de ce jeune Duc de lui faire épouser sa fille nommée Emma, & de faire dès-lors le mariage, quoique ni l'un ni l'autre ne fussent pas encore en âge nubile.

Il est neanmoins difficile de deviner, si le projet de ce mariage fut ou l'effet, ou la cause de la grande défiance que le Roi, le Comte de Flandres, & quelques autres Seigneurs conçurent contre Hugues; ce qui paroît indubitable par toute la conduite de ce Seigneur, c'est qu'il pensoit depuis long-tems à remettre la Couronne dans sa Famille, & que rien n'étoit plus capable de lui faciliter l'execution de ce dessein, que la liaison étroite qu'il prenoit avec le Duc de Normandie.

Moïens qu'il emploie pour y réussir. Ibid.

Il s'y prit comme il falloit pour y réussir; il fit venir à Paris Bernard Comte de Senlis, oncle du Duc de Normandie, & lui fit une confidence vraie ou fausse, des intrigues, qui, disoit-il, se tramoient contre ce jeune Prince. Il lui dit qu'on l'avoit déja tenté plusieurs fois, afin de l'engager dans une Ligue qu'on vouloit tout de nouveau former contre le Duc de Normandie pour le dépouiller de son Etat, & qu'il n'avoit jamais voulu rien é-

946. couter là-dessus; qu'Arnoul Comte de Flandres étoit un ennemi opiniâtre & irréconciliable de la Maison de Richard; qu'après qu'il avoit fait assassiner le feu Duc de la maniere la plus cruelle & la plus lâche, on devoit tout apprehender de lui; que c'étoit un esprit artificieux, fourbe, entreprenant, qui ne se rebutoit de rien, qui animoit éternellement le Roi contre la Nation Normande; qu'il sollicitoit le Roi de Germanie, le Duc de Lorraine, & qu'insensiblement il viendroit à bout d'unir ces Princes avec lui, pour exterminer les Normans en France; que le Duc de Normandie n'avoit point d'azile, & ne pensoit point à s'en procurer; que s'il étoit attaqué, personne ne s'interesseroit à sa défense, & qu'étant seul il succomberoit; que pour lui il sçavoit de bonne part, que le Roi ne pouvoit oublier sa prison de Rouen, & la trahison que les Normans lui avoient faite: que toute son application étoit à chercher les moïens sûrs de s'en venger, & qu'ainsi le Duc devoit profiter des avis & des lumieres qu'on lui donnoit.

Le Comte de Senlis dit sur cela à Hugues qu'il sçavoit par experience, combien il étoit bien intentionné pour Richard; mais qu'il le prioit de lui suggerer quelques moïens particuliers de se précautionner contre ses ennemis, & de lui marquer avec qui il lui seroit le plus avantageux de faire alliance.

La proposition est goûtée, & le mariage se fait.

“ Avec moi, repartit Hugues, vous connoissez ma puissance „ qui est plus grande que celle du Roi, & le credit & l'autorité „ que j'ai sur l'esprit des Grands. Si le Duc veut unir ses interêts „ avec les miens, il n'a rien à apprehender; & moi par cette „ liaison je deviendrai plus redoutable à ceux, qui me craignent „ plus qu'ils ne m'aiment, & je serai plus en état de rompre tou„ tes les factions qui pourroient se former contre le Duc de Nor„ mandie. J'ai une fille à peu près de même âge que lui, je la lui „ offre en mariage: ce sera le nœud de notre union. Pensez-y; „ mais si la chose a à se faire, il faut qu'elle se conclue au plûtôt, „ afin qu'on n'ait pas le tems de la traverser. „ Le Comte de Senlis agréa fort cette proposition; il n'eut pas de peine à la faire goûter aux Ministres du Duc, & la chose se fit.

Ibid.

Le Roi & le Comte de Flandres en sont fort inquiets. Ibid.

Le Roi & le Comte de Flandres aïant appris cette nouvelle, en furent fort inquiets, & eurent une entrevûe sur ce sujet au Comté de Vermandois. Le Comte fit comprendre au Roi ce qu'ils avoient tous deux à craindre de cette nouvelle union; que

les Normans en vouloient au Comte de Flandres, pour venger la mort de leur Duc; que Hugues tendoit à se faire Roi; qu'il vouloit recouvrer le Trône qu'il avoit manqué à la mort de Robert son pere; qu'il ne tarderoit pas à commencer la guerre; qu'il étoit important de le prevenir & de s'assurer de quelques ressources; qu'il falloit à quelque prix que ce fût gagner Othon Roi de Germanie; que Henri pere de ce Prince fut celui à qui Charles le Simple après la perte de la bataille de Soissons, avoit eu recours se voïant abandonné de tous les François; que Henri accourut aussi-tôt à son secours, & qu'il auroit rétabli les choses, si la perfidie du Comte de Vermandois qui arrêta le Roi prisonnier, lui en eût laissé le tems; que Charles pour engager Henri dans son parti, lui avoit abandonné le Roïaume de Lorraine; qu'Othon en étoit le maître; mais qu'il souhaitoit qu'on fit une renonciation entiere aux droits que les Rois de France prétendoient toûjours y avoir; qu'en faisant cette renonciation il le mettroit entierement dans ses interêts, & qu'il ne falloit pas hesiter davantage à la faire dans la conjoncture presente; que si par le secours d'Othon il pouvoit conquerir la Normandie, un des plus excellens païs de France, & en chasser les Normans, il seroit bien dédommagé de la Lorraine. 946.

Le Roi goûta fort les expediens & les raisons proposées par le Comte de Flandres. La Reine qui étoit sœur d'Othon lui écrivit de pressantes lettres sur ce sujet, & le Comte de Flandres fut chargé lui-même de négocier cette Ligue. Il y réussit, & le Traité fut fait à condition de la renonciation aux droits sur la Lorraine. Othon promit d'entrer incessamment en France avec une très-grosse armée, dont l'emploi seroit de ravager d'abord tout le Duché de Hugues jusqu'à Paris, & d'attaquer Paris même, s'il y avoit lieu de le faire avec quelque esperance d'y réussir. *Ligue entre le Roi de France & Othon Roi de Germanie.*

En effet Othon passa peu de tems après le Rhin, & entra en France avec cent mille hommes, menant avec lui le jeune Conrad Roi de Bourgogne qu'il élevoit à sa Cour, & dont il étoit le Tuteur. Le Roi vint avec son armée au devant de lui, & le joignit vers Cambrai. Ils eurent d'abord la pensée d'assieger cette Place; mais le Comte de Chartres, à qui Hugues en avoit donné le Gouvernement, l'avoit si bien fortifiée, qu'après qu'ils l'eurent reconnue, ils en jugerent l'attaque trop hazardeuse; *Leurs armées se joignent.* Flodoard. Chronic.

946. ainsi ils tournerent du côté de Reims, où l'Archevêque Hugues, neveu de Hugues le Grand s'étoit renfermé, resolu de la bien défendre.

Ils forment le siege de Reims, qui se rend en peu de jours.
Ibid.

Le siege en fut formé, & on le poussa avec toute la vigueur possible, de sorte qu'en moins de trois jours l'Archevêque se voïant très-pressé, & aïant été sommé de se rendre, demanda qu'il lui fût permis de parler à quelques Seigneurs de l'Armée du Roi qui étoient de ses parens, & on le lui permit.

Il leur dit qu'il avoit souhaité de leur parler comme à ses parens & à ses amis, pour leur demander conseil, sur ce qu'il avoit à faire dans la conjoncture embarrassante où il se trouvoit; s'il n'y avoit point lieu à quelque accommodement, & si le Roi étoit resolu de lui ôter son Archevêché. Ils lui répondirent qu'ils sçavoient les intentions des deux Rois, qui étoient de faire donner incessamment l'assaut à la Place; qu'ils vouloient qu'il en sortît; qu'en vain ils emploïeroient leurs prieres pour la lui conserver; & que s'il se laissoit forcer, le dessein des deux Rois étoit de lui faire crever les yeux, pour le mettre hors d'état de continuer ses revoltes & les desordres qu'il causoit dans la Champagne.

Ibid.

Il rentra dans la Ville après ces fâcheuses réponses, & les communiqua à ceux qui la défendoient avec lui. La résolution fut prise de se rendre, & il en sortit le troisiéme jour du siege. L'Archevêque Artaud qui en avoit été chassé quelques années auparavant, n'avoit pas manqué de se trouver au Camp. Il rentra dans la Place, & le Roi le fit rétablir dans le siege de cette Eglise, par Robert Archevêque de Tréve, & par Frederic Archevêque de Maïence, qui avoient suivi Othon dans cette expedition.

Ils ravagent le Duché de France.

Après cette conquête qui leur coûta peu de tems & peu de monde, ils s'avancerent du côté de Paris, aïant laissé la Reine dans Reims, pour maintenir la Place dans le parti du Roi. Ce fut alors qu'ils commencerent à ravager tout le Duché de France. Hugues n'avoit pas assés de Troupes pour tenir la campagne contre les deux Armées Roïales, & les Normans de leur côté qui apprehendoient qu'elles ne tournassent vers la Normandie, n'oserent dégarnir leur païs.

Ibid.

Les deux Rois mirent le siege devant Senlis; mais la Place étant très-fortifiée & défendue par de braves gens, qui leur tuerent beaucoup de Soldats, dans quelques sorties, ils ne jugerent pas à propos de s'y arrêter.

946.

Othon auroit eu quelque envie d'assieger Paris ; mais le Comte de Flandres lui representa que la Ville étant de tous côtés entourée de la Seine, c'étoit une entreprise qu'il ne faloit pas tenter, & qu'il valoit mieux descendre en Normandie. *Dudo. L. 3.*

C'étoit beaucoup plus sa haine contre les Normans & contre leur Duc, que la raison qui le faisoit parler de la sorte : car il haïssoit autant le fils qu'il avoit haï le pere, & sçavoit qu'il en étoit lui-même fort haï : mais Othon avoit peine à s'engager si avant. Le Comte de Flandres pour l'y déterminer, l'assura qu'il avoit des avis certains que Rouen étoit dans la consternation, & que dès que les Habitans sçauroient que l'Armée seroit en marche pour les assieger, ils viendroient apporter leurs clefs. *Et descendent en Normandie.*

On marcha donc jusqu'à la riviere d'Epte, qui séparoit les Terres de France d'avec celles de Normandie ; & le lendemain on passa la riviere d'Andelle, à trois ou quatre lieues de Rouen, sans que les Bourgeois en apportassent les clefs, comme le Comte de Flandres l'avoit promis. *Ibid.*

Othon à la priere du Roi & du Comte de Flandres, fit un détachement considerable de ses meilleurs Soldats, la plûpart Saxons, sous la conduite d'un de ses neveux, jeune homme plein de feu & de courage, lui permit de s'avancer jusqu'auprès de Rouen, & de charger les Troupes Normandes, s'il les trouvoit hors de la Ville. *Othon fait un détachement considerable, qui est battu. Ibid.*

Il en rencontra en effet quelques-unes qu'il attaqua, & qui ne tinrent pas devant lui, il les poussa jusqu'à la Ville, & espera entrer avec eux par la porte Beauvoisine, jusqu'où il les poursuivit l'épée dans les reins : mais cette fuite étoit un stratagême pour engager les Saxons. Les murailles & les Tours voisines de la Porte parurent tout à coup remplies d'Archers aussi-bien que les fossés, & en même tems la porte de la Ville aïant été ouverte, il se fit une nombreuse sortie, que les Saxons soutinrent d'abord assés bien ; mais accablés de tous côtés de fleches, & chargés en même tems l'épée & le javelot à la main par ceux de la sortie, ils furent obligés de plier. Le neveu d'Othon qui les commandoit, fut tué sur le pont de la Porte de plusieurs coups d'épée & de lance. Il y en eut beaucoup de pris, qui furent menés dans la Ville, & assés peu retournerent rejoindre l'Armée.

Le Roi de Germanie fort chagrin de ce mauvais succès, s'é- *Il va faire ses devo-*

946.

tions dans l'Eglise de S. Ouen Ibid.

tant avancé ſur une des hauteurs voiſines de la Place pour en conſiderer la ſituation, demanda à ſes Ingenieurs, s'il y avoit moïen d'empêcher la communication de la Ville avec la campagne du côté de la Seine. Ils lui répondirent que la choſe étoit impoſſible, à cauſe de la largeur de la riviere, & du flux & reflux qui s'y faiſoit deux fois par jour, & qui y étoit très-grand aux nouvelles & aux pleines Lunes. Dès-lors il réſolut en lui-même d'abandonner cette entrepriſe; mais ce Prince qui avoit beaucoup de pieté ne voulut pas manquer d'aller faire ſes prieres dans l'Égliſe de S. Ouen, qui eſt aujourd'hui bien avant dans la Ville, & qui étoit alors hors des murailles de la Ville. Il en fit demander la permiſſion au Duc de Normandie qui étoit dans la Place. Le Duc la lui accorda volontiers. Il y alla avec quelques Evêques & quelques Ducs de ſa Nation, & y fit de fort beaux preſens.

Il tient Conſeil de guerre, & propoſe de livrer le Comte de Flandres à Richard. Ibid.

Othon après y avoir fait ſes devotions, tint Conſeil de guerre avec les principaux de ceux qui l'avoient ſuivi. Il leur expoſa l'état des choſes; qu'il s'étoit laiſſé engager par le Roi de France & par le Comte de Flandres à venir juſqu'à Rouen, pour ne s'en retourner, ſelon toutes les apparences, qu'avec perte d'une partie de ſes gens & de ſa réputation; qu'il ne voïoit pas comment il pourroit s'y prendre pour forcer la Ville ou pour l'affamer; que les Habitans avoient le côté de la riviere tout-à-fait libre, pour recevoir des vivres & du ſecours tant qu'ils en auroient beſoin, & il leur demanda leur avis ſur les moïens de retirer ſon Armée du milieu d'un païs ennemi, où il apprehendoit qu'on ne lui coupât les vivres, & où dans la retraite, il ſeroit harcelé de toutes parts. Il ajoûta qu'il lui étoit venu une penſée, qu'il n'avoit pas voulu executer ſans la leur communiquer; c'étoit de faire au moins une Tréve avec le Duc Richard, & de l'acheter au prix de la tête du Comte de Flandres, qui pour ſatisfaire ſa ſeule paſſion, l'avoit trompé lui & le Roi de France, ſur des eſperances chimeriques, que la Ville ſe rendroit, & lui mettroit le Duc entre les mains, pour l'immoler comme ſon pere à ſa haine & à ſa vengeance; qu'il étoit certain que le Traité ſeroit bientôt conclu, s'il propoſoit ſeulement au Duc de lui livrer le Comte de Flandres.

Précautions de ce Comte.

Tous d'une voix conclurent à lever le ſiege le plûtôt qu'il ſeroit poſſible; mais ils repreſenterent à Othon que le moïen qu'il

propoſoit

proposoit lui feroit tort dans le monde, & étoit indigne d'un grand Prince comme lui : que les Generaux tâcheroient de marcher avec précaution jusques au-delà de la riviere d'Epte, & que les Milices de la basse Normandie n'étant pas encore assemblées, on pourroit se retirer sans un fort grand danger, pourvu qu'on le fit incessamment. On s'en tint là, & il fut résolu de décamper le jour suivant. Mais le Comte de Flandres aïant eu avis, je ne sçai par quelle voie, du dessein que le Roi de Germanie avoit formé contre lui, prit ses précautions d'une maniere qui pensa perdre toute l'Armée. 946.

Il donna secretement ordre à toutes ses troupes de se tenir prêtes à marcher vers le minuit, & dès que le Soleil fut couché, il fit charger tous ses bagages dans son quartier, & se mit en marche avec le moins de bruit qu'il lui fut possible. Mais il n'en put pas faire si peu, qu'on ne l'entendit d'une partie des autres quartiers. On vint donner avis aux deux Rois qu'on entendoit dans les chemins proche du camp, marcher de la Cavalerie & des charrois, & que cela avoit tout l'air d'un Corps d'Armée, qui venoit au secours de Rouen. Il n'en fallut pas davantage pour répandre la terreur, & en même tems le désordre dans le camp. Les soldats n'écoutoient plus de commandement, & chacun songeoit à s'enfuir sans sçavoir pourtant de quel côté.

Fuite de l'Armée des deux Rois. Ibid.

Le tumulte du camp fut entendu de la Ville, où l'on apprehenda aussi la surprise. On fit prendre les armes à toute la soldatesque, on en borda les remparts de tous côtés, & on s'attendit à un assaut pour la pointe du jour : mais on fut bien surpris de voir qu'on ne pensoit dans le camp qu'à s'enfuir ; que tout étoit en tumulte ; que les campagnes étoient pleines de gens qui fuïoient à toutes jambes, sans que personne les poursuivît.

Les Commandans de la Ville furent quelque tems en suspens sur un évenement si peu attendu. Ils penserent d'abord que ce pourroit être un stratagême, pour les attirer hors de la Ville, & les faire donner dans quelque embuscade. Toutefois pour ne pas perdre une occasion qui pouvoit être importante, ils firent sortir une partie de la Garnison, en donnant ordre au Commandant de suivre les ennemis avec précaution, & sans s'avancer mal à propos. Cette troupe se sépara en deux ; une partie prit le long du bois de Marome *, & l'autre par des routes connues aux gens du païs, s'avança jusqu'à l'extremité de la forêt.

Ibid.

* Mali Foraminis.

946.
L[illegible] N[illegible]mans la[illegible] [illegible]ques [illegible] Amiens.

Le premier Corps en trouva un des ennemis qui ſe retiroit avec quelque ordre. On ſe battit, & après un peu de réſiſtance, les Normans mirent aiſément en déroute des gens, qui étoient déja à demi vaincus par la peur; mais ce fut l'autre Corps, qui s'étant mis en embuſcade à l'extrêmité de la forêt, fit le plus grand carnage; il donna fort bruſquement ſur l'arriere-garde, & la mit en une entiere déroute. Quand on vit que c'étoit tout de bon que les deux Rois ſe retiroient, on groſſit les troupes qui les pourſuivoient, & un Corps de Cavalerie fut ſans ceſſe à leurs trouſſes pour les harceler, & ne les quitta qu'auprès d'Amiens, où ils paſſerent la Somme. Ce fut là le ſuccès de l'expedition du Roi de Germanie, qui aboutit à la ruine entiere du Plat-païs dans preſque toute l'étendue de ce qu'on appelloit alors le Duché de France, mais ſans prendre aucune Ville, excepté Reims qui n'étoit pas de ce Duché, ou du moins qui n'appartenoit pas à Hugues le Grand.

Ibid.

947.
Tréve entre le Roi & Hugues le Grand.

Tout ce que ce Seigneur avoit pu faire durant tout ce tems-là, étoit de bien garder ſes Places. Mais dès le commencement du Printems, avant que le Comte de Flandres pût être ſecouru, il entra ſur les Terres de ce Comte. Il attaqua quelques Fortereſſes, & ne les put forcer. Le Roi pour faire diverſion, aſſiegea Mouſon, qui appartenoit à Hugues Archevêque de Reims, & ne le put prendre non plus. Hugues le Grand tenta encore en vain de reprendre Reims. Montreuil reſiſta auſſi vigoureuſement au Comte de Flandres. Tant de tentatives inutiles de part & d'autre firent penſer à la paix. Othon ſe fit mediateur entre le Roi & Hugues le Grand, & on fit une Tréve qui devoit durer juſqu'après un Concile, qu'on avoit convoqué pour le mois de Novembre, & qu'on devoit tenir à Verdun, pour terminer entierement le differend des deux Archevêques de Reims, qui duroit depuis ſi long-tems, parce qu'on n'avoit preſque pris juſqu'alors que des voies de fait pour le finir. Il étoit queſtion de décider à qui demeureroit cet Archevêché, ou à Hugues fils du Comte de Vermandois, ou à Artaud; le premier étoit toûjours ſoutenu par Hugues le Grand ſon oncle, & l'autre par le Roi.

Flodoard. Chronic.

Ibid.

Le Roi de Germanie & le Roi de France dans une Diete qu'ils tinrent au mois d'Août ſur la riviere de Chiers auprès de Mouſon & de Douzi, avoient tâché de mettre fin à cette affaire par l'entremiſe de quelques Evêques; mais ils n'avoient pû en venir

à bout : il avoit ſeulement été reglé, qu'en attendant, Artaud demeureroit à Reims, & Hugues à Mouſon, dont le Domaine appartenoit à l'Archevêque de Reims.

947.

Le Concile de Verdun declare Artaud legitime Archevêque de Reims.

Ibid.

Vers le milieu de Novembre, le Concile s'aſſembla à Verdun, où Robert Archevêque de Tréves préſida aïant été nommé Commiſſaire par le Pape dans cette affaire ; Artaud ne manqua pas de s'y trouver ; Hugues qui étoit ſa partie n'y vint pas. On lui envoïa deux Evêques, pour le ſommer de s'y rendre ; mais il refuſa de le faire. C'eſt pourquoi le Concile le condamna par défaut, & Artaud fut déclaré legitime Archevêque de Reims, au moins par une eſpece de proviſion ; car les Evêques réſolurent de s'aſſembler encore en Concile au mois de Janvier prochain ſur la même affaire, & pour engager Hugues à s'y rendre plus volontiers, on choiſit un lieu tout proche de Mouſon, où il demeuroit.

948.

Flodoard. an. 948.

Quand les Evêques s'y furent rendus, & avant que le Concile fût ouvert, Hugues vint trouver Robert Archevêque de Tréves, qui devoit encore y préſider. Il l'entretint ſur ſon affaire ; mais il ne voulut point aſſiſter au Concile. Il envoïa ſeulement aux Evêques par un Diacre des Lettres du Pape Agapet II. qui tenoit alors le Siege de Saint Pierre, par leſquelles ce Pape ordonnoit ſimplement, & ſans parler d'aucune forme Canonique, qu'on rétablît Hugues dans l'Archevêché de Reims.

Un ſecond Concile le confirme dans la poſſeſſion du même Archevêché.

Les Evêques & les Abbés délibererent entre eux ſur ces Lettres, & tous furent d'avis de n'y avoir aucun égard, vû que l'Archevêque de Tréves avoit été juridiquement déclaré Commiſſaire du Pape dans ce procès, par des Lettres que Frederic Archevêque de Maïence lui avoit miſes en main, en preſence du Roi de France & du Roi de Germanie, & de pluſieurs Evêques des deux Roïaumes. On fit lire à cette occaſion le dixneuviéme Chapitre du quatriéme Concile de Carthage, qui a pour titre, *de l'Accuſé & de l'Accuſateur*, & conformement à ce Chapitre, on prononça qu'Artaud demeureroit dans la Communion des Evêques de France & de Germanie, & en poſſeſſion de l'Archevêché de Reims, & que Hugues ſeroit ſeparé de la Communion des autres Evêques, & ſuſpendu de toute Juriſdiction dans l'Archevêché de Reims, pour n'avoir pas obéi aux ſommations de deux Conciles, devant leſquelles il

948. étoit obligé de comparoître, & qu'il demeureroit dans cet état d'excommunication & de suspense jusqu'au Concile National qu'on indiqua pour le premier jour d'Août, où il seroit cité afin de répondre sur la contumace & sur les autres chefs d'accusation qu'on produiroit contre lui. Les Evêques firent décrire le Chapitre du Concile de Carthage, qui leur avoit servi de regle, y ajoûterent au-dessous leur Sentence & envoierent cet écrit à Hugues, qui le renvoïa deux jours après à l'Archevêque de Tréves, en lui faisant déclarer de sa part qu'il ne le reconnoissoit point pour son Juge, & qu'il ne défereroit point à la Sentence qu'il avoit rendue contre lui. Artaud après le Concile en envoïa les actes au Pape qui approuva la convocation du Concile National, & afin de la hâter & de finir un differend qui causoit depuis long-tems tant de troubles en France, il fit partir promptement Marin Evêque de Domarzo pour la Cour de Germanie, & le chargea de prier Othon de contribuer de toute son autorité à la conclusion de cette affaire. Marin fut aussi chargé de quelques autres Lettres pour divers Evêques de France & de Germanie, que le Pape croïoit les plus propres à rétablir la paix, & qu'il exhortoit à ne pas manquer de se trouver au Concile.

Prise de Montreuil sur le Comte de Ponthieu.
Flodoard. Chronic. ad an. 948.

Nonobstant ces Assemblées d'Evêques, & l'application qu'ils apportoient à pacifier les choses, les troubles continuoient, & les partisans d'Artaud & ceux de Hugues étoient tous les jours aux mains. Cependant Hugues le Grand s'étoit reconcilié avec le Comte de Flandres, en lui promettant de l'aider à prendre Montreuil sur le Comte de Ponthieu; il lui tint parole, & Montreuil fut pris. Mais enfin on espera que le Concile National pourroit remedier à tous ces desordres de l'Etat. Ce Concile par ordre du Pape, dont le Roi avoit imploré l'autorité, devoit connoître non seulement de l'affaire des deux Archevêques de Reims; mais encore des sujets de plaintes que le Roi avoit contre Hugues le Grand, & proceder contre ce Seigneur par les censures Ecclesiastiques, s'il se trouvoit coupable, & s'il continuoit à troubler le Roïaume.

Concile National d'Ingelheim.

Ce fut à Ingelheim auprès de Maïence, que se tint ce Concile dans l'Eglise de S. Remi le premier de Juin. Les deux Rois Louis & Othon y assisterent, environ trente tant Archevêques qu'Evêques, la plûpart du Roïaume de Germanie, & plusieurs Abbés. On n'y vit aucun Prélat ni du Duché de Bourgogne ni de

Normandie, ni de tout ce qui étoit alors dépendant du Comté de Paris & du Duché de France, & l'on ne peut douter que Hugues le Grand, qui sçavoit ce qui s'y devoit traiter, n'eût empêché que les Prélats de ces Provinces n'y assistassent. Eux-mêmes ne furent pas fâchés de s'en exempter, pour s'épargner l'embarras d'être obligés de souscrire à des Decrets désagreables à leurs Princes. On n'y voit point non plus le nom d'aucun Evêque d'Aquitaine, parce qu'ils ne pouvoient gueres y aller, qu'en passant ou par le Duché de France ou par la Bourgogne: ce que Hugues le Grand ne leur auroit pas voulu permettre. Ainsi ce Concile tout General ou National qu'il devoit être, & composé de la Nation Françoise & de la Nation Germanique, ne fut presque qu'un Concile des Evêques de Germanie & du Roïaume de Lorraine. L'Evêque Marin en qualité de Legat du Pape y présida. 948.

Après les Prieres ordinaires en pareilles cérémonies, la lecture de quelques endroits de l'Evangile, de celle de plusieurs Canons des anciens Conciles, & de la Commission du Legat, les deux Rois entrerent: ils s'assirent l'un à côté de l'autre, & l'Evêque Marin fit l'ouverture du Concile par une harangue, où il exhorta les Princes & les Prélats à concourir de tout leur possible à la paix.

Flodoardi Chronic. Conc Ingelhmense. Tom. III. Concil. Gall.

Le Legat s'étant assis, Louis se leva, & se plaignit à toute l'Assemblée d'un air animé & touchant, de tous les traitemens injustes qu'il avoit reçus de Hugues Duc de France. Il exposa *comme après avoir été obligé de se refugier en Angleterre, & d'y demeurer plusieurs années, tandis que des tyrans & des rebelles tenoient le Roi son pere en prison, il en avoit été rappellé pour remonter sur le Trône de ses Ancêtres, par Hugues même, & par les principaux Seigneurs de France, qui sembloient alors vouloir tous conspirer à rendre son Regne heureux; que neanmoins les choses avoient bientôt changé par les perfidies & par les intrigues de Hugues, qui ne pouvoit souffrir de Maître, & par la conjuration de ceux qui s'étoient dévoués à son ambition; qu'après avoir été trahi dans la guerre de Normandie, & souffert une assés dure prison, il n'en avoit été délivré que pour rentrer dans une autre, où Hugues l'avoit retenu pendant un an, quoiqu'il se fût fait honneur durant quelques jours, de l'avoir tiré lui-même des mains des Normans; qu'il n'étoit sorti de cette seconde prison qu'en rachetant sa*

Louis s'y plaint de Hugues Duc de France.

Ibid.

948. *liberté par la cession de la Ville de Laon, l'unique Place forte qui lui restât en propre de tous ses Etats; que toute la France étoit témoin de tout ce qu'il disoit; qu'il ne s'étoit point attiré tant de malheurs par son mauvais Gouvernement, & que si quelqu'un osoit lui reprocher rien sur sa conduite, il étoit prêt de subir le jugement du Concile & celui du Roi de Germanie qui l'écoutoit, & même de prouver son innocence dans un combat particulier contre quiconque oseroit l'accuser de quelque action indigne de sa personne & de sa qualité de Roi.*

Rien ne montre mieux qu'une harangue de cette nature, l'abaissement où étoit tombée alors, & où étoit depuis long-tems la dignité Roïale en France, & il n'y a personne qui en lisant l'Histoire de ce Regne, ne fasse souvent cette réfléxion, qu'à la Couronne près, Hugues étoit beaucoup plus Souverain & plus Roi que le Roi même.

Decret du Concile en faveur du Roi.

Le Concile extrêmement touché du discours du Roi, ne tarda pas à décider en sa faveur par ce Decret. « Que personne désormais n'ait la présomption de s'élever contre la puissance Roïale & de s'en emparer. Car nous avons résolu en prenant pour regle l'autorité & le jugement du Concile de Tolede, de frapper du glaive de l'excommunication Hugues, qui a envahi le Roïaume du Roi Louis, à moins qu'il ne comparoisse devant ce Concile au tems qu'on lui marquera, & s'il n'y promet de renoncer à sa révolte, & de satisfaire le Roi. »

Concil. Tolet. 4. Can. 75.

L'Archevêque Artaud demande justice contre son concurrent.

Cette premiere Sentence aïant été prononcée, l'Archevêque Artaud se leva, & conformément aux Lettres & aux ordres qu'il avoit reçus du Pape, il informa le Legat & tout le Concile de tout ce qui s'étoit passé dans l'Eglise de Reims depuis la mort de Hervé & de Seulfe les deux derniers Archevêques de cette Ville. Il fit le détail de toutes les violences que le défunt Comte de Vermandois, & ensuite Hugues le Grand y avoient exercées en faveur de son concurrent, la promotion irréguliere & scandaleuse de ce jeune homme, comment la sienne au contraire avoit été très-Canonique, & enfin les persécutions qu'il avoit souffertes à cette occasion depuis plusieurs années. Il demanda justice contre l'usurpateur d'un des premiers Sieges de France, & d'être confirmé dans la possession où il se trouvoit actuellement, par la protection des deux Rois qui étoient presens au Concile.

Lettres du Pape au Concile.

On lut publiquement les deux Lettres du Pape au Concile, &

on en fit une interpretation en langage Tudesque, à cause des deux Rois qui n'entendoient pas le Latin. Le Pape y exhortoit le Concile à terminer les differends de l'Eglise de Reims, & à apporter remede aux désordres du Roïaume. 948.

L'Archevêque Hugues qui n'avoit pas voulu se trouver au Concile, y avoit envoïé un Diacre, qui fut admis, & demanda permission de lire des Lettres, que l'Evêque Marin qui présidoit actuellement au Concile lui avoit données à Rome de la part du Pape, & qui avoient déja été lûes en celui de Mouson, par lesquelles le Pape ordonnoit que Hugues fût rétabli dans le Siege de l'Eglise de Reims. Le Legat que ces Lettres devoient embarrasser, en produisit d'autres, où l'on voïoit la raison pourquoi le Pape avoit écrit celles qui venoient d'être lûes.

Dans ces Lettres produites par le Legat, il étoit énoncé que Gui Evêque de Soissons, Hildegaire de Beauvais, Rodolfe de Laon, & les autres Suffragans de l'Archevêché de Reims, avoient conjointement écrit au Pape, pour lui demander le rétablissement de Hugues & la déposition d'Artaud. Concil. Ingelhmense.

L'Evêque de Laon & Fulbert Evêque de Cambrai, qui étoient presens, se récrierent contre ce qui venoit d'être lû touchant les Suffragans de Reims. Ils protesterent qu'ils n'avoient jamais oui parler de semblables Lettres, ni consenti qu'elles fussent écrites, & que c'étoit un faux énoncé, par lequel le feu Comte de Vermandois avoit surpris le Pape, & obtenu de lui l'Archevêché de Reims pour Hugues son fils.

Le Diacre sans s'étonner du désaveu des Evêques, entreprit de soûtenir la verité de ces Lettres; mais le Legat prenant la parole, lui imposa silence, & pria l'Assemblée de donner ses avis sur un si honteux procedé. On lut les Canons contre les calomniateurs, & ensuite le Diacre fut condamné tout d'une voix, interdit de son ministere, & chassé hors de la Salle du Concile. On confirma les Sentences qui avoient été rendues autrefois en faveur d'Artaud pour la possession de l'Archevêché de Reims, & dans la Séance suivante, à la requête de l'Archevêque de Tréves, on prononça la Sentence d'excommunication contre Hugues, comme contre un usurpateur de l'Archevêché de Reims, & un ennemi de la paix de l'Eglise, dont il ne pourroit jamais être absous qu'il n'eût fait penitence. On lança encore une nouvelle excommunication contre Hugues le Grand, sur ce qu'il *L'Archevêque Hugues & Hugues le Grand sont excommuniés.* *Ibid.*

948. avoit chaſſé Rodolfe Evêque de Laon de ſon Evêché, non point pour aucun crime qu'il eût commis; mais parce qu'il étoit toûjours demeuré fidele au Roi ſon Seigneur & ſon Souverain. Neanmoins cette excommunication n'étoit que comminatoire auſſi-bien que l'autre qu'on avoit déja fulminée contre lui, & ne devoit avoir ſon effet, que ſuppoſé qu'il ne voulût pas ſe preſenter, pour ſatisfaire à l'Egliſe & au Roi. C'eſt-là tout ce qui ſe paſſa dans ce Concile par rapport aux affaires qui concernoient l'Etat. Car il s'y fit encore pluſieurs Canons qui regardoient la réformation des mœurs & la diſcipline de l'Egliſe. Mais de tout tems en pareilles occaſions, il a fallu des troupes & des victoires, pour rendre les excommunications efficaces.

Les Evêques de Lorraine aſſiegent & prennent Mouſon & Montaigu.
Flodoard. Chronic.

Le Roi avoit avec lui très-peu de Soldats François. Conrad Duc de Lorraine étoit à la tête d'un petit corps d'Armée aſſés fort pour tenir la campagne en France contre Hugues le Grand, mais trop foible pour faire aucune entrepriſe. Il accompagna le Roi par ordre d'Othon dans le Laonnois, en attendant qu'il leur vînt de plus grandes forces. Elles furent aſſés promptement aſſemblées, & les Evêques de Lorraine aïant réüni les Milices de leurs Evêchés, vinrent aſſieger Mouſon, où Hugues qui ſe diſoit toûjours Archevêque de Reims, s'étoit renfermé. Il fut obligé après une aſſés vigoureuſe réſiſtance, de capituler & de ſe rendre. On raſa les fortifications & les murailles de la Ville.

Ibid.

Enſuite de cette priſe l'Armée des Evêques vint joindre celle du Roi dans le Laonnois, où ils firent encore le ſiege de Montaigu, que le Comte de Chartres, toûjours maître de la Ville de Laon, avoit fait beaucoup fortifier. Le ſiege fut aſſés long & aſſés difficile, mais enfin on en vint à bout.

Ils excommunient le Comte de Chartres & citent Hugues le Grand.

Après ces deux avantages, les Evêques vinrent avec leur Armée devant Laon, & quittant le caſque pour prendre la mitre, ils s'aſſemblerent comme en Concile dans une Egliſe voiſine de la Ville, dédiée à S. Vincent, où ils excommunierent Thibaud Comte de Chartres, qui étoit en poſſeſſion de Laon. Ils citerent auſſi Hugues le Grand en leur nom & au nom du Legat du Pape, pour venir rendre compte de tout ce qu'il avoit fait contre le Roi & contre les Evêques. Enfin Gui Evêque de Soiſſons, un de ceux qui avoient autrefois ordonné Hugues Archevêque de

Ibid.

Reims, demanda pardon à l'Aſſemblée de cette faute, & il ſoumit ſa Ville Epiſcopale au Roi, par l'eſperance qu'on lui donna de

de lui pardonner. Il auroit été avantageux à ce Prince qu'une Armée qui le servoit si bien, eût continué d'agir le reste de la campagne ; mais les Lorrains se lasserent, & le Roi fut obligé de consentir qu'ils s'en retournassent chés eux. 948.

Par cette retraite, Hugues le Grand, qui n'étoit que sur la défensive, & qui se contentoit de couvrir son Duché de France contre les courses, devint le plus fort ; & le Roi fut obligé d'être à son tour le spectateur des sieges, que ce Duc entreprit de faire avec le secours des troupes de Normandie jointes aux siennes.

Ce dernier attaque Soissons & Rouci, d'où il est repoussé. Ibid.

Il avoit porté fort impatiemment que l'Evêque de Soissons se fût declaré pour le Roi, & lui eût livré sa Ville Episcopale. Cette démarche étoit d'un dangereux exemple dans les conjonctures presentes. C'est pourquoi le siege de cette Place fut sa premiere entreprise. Il défit d'abord une partie de la Garnison qu'il coupa dans une sortie, & brûla avec des feux d'artifices une partie de la Ville & la Cathedrale: mais la résistance des assiegés fut si grande, qu'il ne put les forcer. En abandonnant ce siege, Hugues marcha pour surprendre Rouci, que le Comte Renaud du parti du Roi avoit commencé à faire fortifier sur la riviere d'Aisne; mais il en fut encore repoussé. Ces mauvais succès firent abandonner le parti excommunié, par plusieurs Gentilshommes qui se jetterent dans celui de l'Archevêque Artaud, & le Legat commença à agir avec encore plus d'autorité & de fermeté qu'il n'avoit fait jusqu'alors. *Ibid.*

Le Legat du Pape tient un nouveau Concile à Tréves. Ibid.

Il tint un nouveau Concile à Tréves, & il entreprit d'y faire dans toutes les formes le procès à Hugues le Grand. Il demanda d'abord comment ce Seigneur s'étoit comporté, soit envers le Roi, soit envers les Evêques, depuis le Concile d'Ingelheim, où l'on avoit prononcé contre lui l'excommunication comminatoire, & qu'il devoit encourir, s'il ne se rangeoit à son devoir. Les Evêques répondirent à cette question par le narré de toutes les violences, qu'il avoit depuis exercées contre les Eglises, & des hostilités qu'il avoit faites contre le Roi.

Le Legat demanda en second lieu, si Hugues le Grand avoit été cité, & si les Lettres qu'on lui avoit écrites sur ce sujet de la part du Concile, lui avoient été rendues. L'Archevêque de Reims répondit, que quelques-unes des Lettres que les Evêques avoient écrites à Hugues étoient venues jusqu'à lui, & que le

948. Meſſager qui lui en portoit quelques autres, avoit été dévaliſé par les Soldats qu'il tenoit de tous côtés en campagne ; mais qu'outre les Lettres qu'il avoit reçues, il s'étoit trouvé des perſonnes, qui avoient eu la hardieſſe & le zele de lui dénoncer de bouche ſon excommunication.

Le Legat demanda en troiſiéme lieu, ſi Hugues avoit envoïé au Concile quelqu'un pour répondre de ſa part. Mais perſonne ne ſe preſenta. On délibera ſi on l'excommunieroit ſur le champ, & les avis furent qu'il falloit attendre encore un jour. Ce jour étant paſſé, ſans que perſonne eût paru, le Peuple, les Clercs, & même quantité de Seigneurs qui étoient dans le lieu où ſe tenoit le Concile, crierent qu'il ne falloit plus differer de l'excommunier ; mais les Evêques ordonnerent un nouveau délai juſqu'au lendemain. Dans cet intervalle l'Evêque de Soiſſons demanda encore pardon en plein Concile d'avoir ordonné Hugues de Vermandois Archevêque de Reims ; & le Legat lui pardonna à la priere de Robert Archevêque de Tréves, & d'Artaud qui étoit l'intereſſé dans cette affaire.

Où Hugues le Grand eſt encore excommunié.

Enfin, le troiſiéme jour perſonne ne s'étant preſenté, pour repondre au nom de Hugues le Grand, Ludolfe qui agiſſoit au Concile de la part du Roi de Germanie, fit inſtance auprès du Legat & des Evêques, pour faire prononcer la Sentence d'excommunication contre ce Seigneur. On l'excommunia donc comme rebelle à ſon Roi, & pour tous les autres excès dont on l'avoit accuſé. On ajoûta que s'il venoit au plûtôt ſe preſenter au Legat pour ſatisfaire au Roi, on lui donneroit l'abſolution des cenſures portées contre lui ; mais que s'il differoit de le faire, il faudroit qu'il allât à Rome en perſonne pour la demander au Pape. On fit encore le procès à quelques Evêques & à quelques autres du parti rebelle : & enfin on cita Herbert Comte de Meaux, fils du feu Comte de Vermandois, pour répondre ſur les violences qu'on l'accuſa d'avoir exercées contre les Evêques; mais on ne l'excommunia point. Le Concile fut terminé par-là, & le Legat ſuivit Ludolfe en Saxe, où le Roi de Germanie l'attendoit. Il y paſſa l'hiver, & s'en retourna à Rome rendre compte des affaires de France au Pape, qui confirma dans un Concile

Ibid. tout ce qui avoit été fait à Ingelheim & à Tréves, & excommunia de nouveau Hugues le Grand, déclarant qu'il n'auroit jamais d'abſolution, qu'il ne ſe fût ſoumis au Roi.

Toutes ces excommunications ne servirent qu'à irriter davantage les esprits. Il se fit l'année suivante une infinité de ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandres qui s'étoit brouillé de nouveau avec Hugues, surprit le Château d'Amiens, & le Roi ensuite prit la Ville. Le Roi surprit aussi Laon, mais il ne put forcer la citadelle, que Hugues retint toûjours. Il se fit quelques courtes Tréves entre les deux partis ; mais outre les interêts des deux principaux Chefs, il y en avoit tant de particuliers, & les Seigneurs qui suivoient l'un ou l'autre parti agissoient avec tant de licence & si peu de soumission, qu'il y avoit à tous momens des occasions de rupture, sur-tout entre ceux qui étoient pour l'Archevêque de Reims rétabli, & ceux qui tenoient encore pour celui qu'on avoit déposé. On se battoit partout, on prenoit des Châteaux & de petites Villes les uns sur les autres, c'étoit en tous lieux un desordre extrême.

949.

Ravages de part & d'autre.

Enfin, après qu'on se fut long-tems battu, la paix se fit l'an 950. par l'entremise du Roi de Germanie. Elle fut conclue en pleine campagne sur la riviere de Marne. Hugues le Grand en presence des deux Armées, rendit hommage au Roi, le reconnut de nouveau pour son Souverain, & lui remit la citadelle de Laon, qu'il avoit tenue jusqu'alors. Ainsi le Roi rentra en paisible possession de cette Place, dont la perte aussi bien que les differends des deux Archevêques de Reims avoient été la cause des dernieres guerres.

950.

La paix se fait par l'entremise du Roi de Germanie.

Ibid.

Hugues, quelques Seigneurs de son parti, & quelques-uns aussi de celui du Roi, ne furent pas long-tems sans contrevenir manifestement au traité ; mais le Roi tâcha de pacifier toûjours les choses, & aima mieux ceder quelque partie de ses droits, que de recommencer la guerre.

Ibid.

Il se servit de la paix pour aller se montrer en Aquitaine. Il y alla avec un corps d'Armée, & il y reçut les hommages steriles & de pure ceremonie de la plûpart des Seigneurs. A peine en fut-il de retour, qu'il apprit que les Hongrois y étoient entrés, & qu'ils y faisoient des ravages pareils à ceux qu'ils avoient faits en Italie. Il est surprenant qu'une armée de cette Nation eût pû impunément traverser tant de païs : mais cela est très-vrai, & ce n'étoit pas là la premiere excursion qu'elle eût faite en France. Cela inquieta peu le Roi, les Seigneurs d'Aquitaine étant depuis long-tems accoutumés à se défendre eux-mêmes, sans

951.

Louis va en Aquitaine, & reçoit les hommages des Seigneurs du Païs.

avoir recours à lui. Une autre chose lui donna plus de chagrin ; 951. ce fut que la Reine Ogive sa mere, qui ne devoit pas alors être jeune, étant devenue amoureuse de Herbert Comte de Meaux, se fit enlever de Laon par les gens de ce Comte, & se maria avec lui malgré le Roi son fils.

952. & 953. *Il meurt d'une chûte de cheval.*

Ce Prince regna encore trois ans toûjours insulté par Hugues le Grand, toûjours exposé à mille sujets de chagrin qu'il ne pouvoit éviter, & dont il ne pouvoit tirer raison. Enfin, après avoir vû désoler toute la Champagne & une grande partie de ce que nous appellons aujourd'hui la Picardie par les Hongrois, que Conrad autrefois Duc de Lorraine avoit appellés, pour ruiner les terres de quelques Seigneurs particuliers ses ennemis, 954. Flodoard. Chronic. il mourut l'année 954. au mois de Septembre, d'une chûte de cheval. Cet accident lui arriva en poursuivant un Loup sur le bord de la riviere d'Aisne.

Lothaire son fils aîné lui succede.

L'état où les descendans de Charlemagne depuis plus d'un siecle, trouvoient le Roïaume à leur avenement à la Couronne, eût demandé un homme du caractere de ce grand Empereur pour le rétablir, & y remettre l'ordre & la soumission. Quelques-uns d'eux auroient été d'assés grands Princes dans un Etat plus reglé & plus soumis, & Louis d'Outremer n'auroit pas été un des moindres. Il avoit & du courage & de la politique ; mais pour relever la majesté Roïale avilie comme elle l'étoit alors, il falloit autre chose que des vertus communes. Ce Prince ne regna qu'un peu plus de dix-huit ans, & n'en vécut que trente-trois. Il eut de la Reine Gerberge deux filles & cinq fils. Une des deux filles nommée Mathilde épousa quelques années après Conrad Roi de Bourgogne. Des cinq fils, trois moururent tout jeunes ; l'aîné des deux autres, qui s'appelloit Lothaire, avoit au plus treize à quatorze ans. Le cadet nommé Charles n'avoit gueres plus d'un an. Lothaire succeda au Roïaume de son pere, sans que le cadet y eût aucune part, contre l'usage jusqu'alors communément observé dans la premiere & la seconde Race, & qu'on ne suivit plus jamais depuis. Les Peuples de Germanie avoient déja donné aux François l'exemple de ce nouvel usage, si avantageux aux Etats ; car Othon avoit seul succedé au Roïaume de Henri son pere, & Henri son cadet avoit été obligé de se contenter de la qualité de Duc.

Epitaph. Ludovici Transmar. ex Codice MS. Biblioth. Sangerman.

SOMMAIRE DES REGNES DE LOTHAIRE ET DE LOUIS V.

Lothaire est de nouveau couronné & sacré à Reims. Mort de Hugues le Grand. Etat pitoïable du Gouvernement. Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine. La Reine Gerberge projette de se saisir du Duché de Normandie. Le Duc en est averti. Elle lui tend divers pieges, il les évite. Il reçoit un secours considerable de Danemarc. Paix entre le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Elle se conclut aussi avec le Roi. On donne satisfaction aux soldats Danois. Le Roi prend Arras, & plusieurs autres places. Il se marie avec Emma fille de Lothaire II. Roi d'Italie. Etendue de la Lorraine. Ses differens Maîtres. Bruno la partage en haute & basse Lorraine. Lothaire pense à réünir à la Couronne le Duché de Lorraine. Othon II. fait offrir à Charles frere de Lothaire le Duché de la basse Lorraine. Charles l'accepte. Lothaire entre en Lorraine, & ravage tout le païs. L'Empereur désole à son tour la Champagne, & s'avance jusqu'à Paris. Mort de Lothaire. Il avoit fait re-

connoître de son vivant pour Roi son fils aîné. Louis est de nouveau salué Roi par les Seigneurs de France. Mesintelligence de ce Prince avec sa mère. Mort de Louis V. C'est le dernier Roi de la Race masculine de Charlemagne.




Arrivée de Lothaire a Aix la Chapelle.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOTHAIRE.


Es desseins de Hugues le Grand avoient paru jusqu'alors si vastes, son pouvoir étoit si grand dans l'Etat, la conjoncture de la mort subite du Roi si favorable & si propre à donner naissance à une révolution, qu'il étoit tout naturel que ce Seigneur pensât à faire rentrer dans sa Maison une Couronne, que Robert son pere avoit portée. La Reine Gerberge l'apprehenda; lui-même sans doute en fut tenté, & il y fut poussé par plusieurs de ceux qui s'étoient dévoués à son servi-

954.
Circonstances favorables à Lothaire.

954. ce ; mais il prévit des oppositions qui rallentirent l'ardeur de son ambition.

Le feu Roi avoit eu la précaution trois ans avant sa mort, d'associer à la Couronne Lothaire son fils aîné, & l'avoit fait saluer Roi de France dans une Assemblée generale de l'Etat *. Hugues étoit à la verité tout-puissant en France, c'est-à dire en-deçà de la Loire; mais l'Aquitaine qui faisoit une des plus considerables parties de l'Empire François, n'étoit pas en sa disposition. Les Seigneurs de delà la Loire n'étoient gueres entrés dans les cabales qu'il forma sous les Regnes précedens. Ils étoient d'autant plus attachés à la Famille de Charlemagne, que depuis long-tems elle les laissoit vivre avec une grande liberté, & presque avec une entiere indépendance, & Hugues auroit eu vrai-semblablement dans ce Païs-là un puissant parti contre lui.

D'ailleurs son autorité en deçà de la Loire n'étoit pas si absolue, qu'il dût esperer d'y voir la cause des enfans du feu Roi entierement abandonnée. Il y auroit eu de la gloire à la défendre, & cet attrait suffit pour susciter des protections à un Roi pupille.

La Reine étoit sœur du Roi de Germanie, aussi bien que de Bruno Archevêque de Cologne, & fait depuis peu Duc de Lorraine. C'étoit pour ses enfans des ressources sûres. Enfin le Roi de Germanie & le Duc de Normandie se fussent moins accommodés de Hugues pour Roi de France, que d'un jeune Prince, dont ils n'avoient à craindre ni la réputation ni l'experience dans la guerre & dans le Gouvernement.

Hugues prévit tous ces obstacles, & aima mieux en augmentant son Domaine, comme il fit, & en se faisant honneur de sa moderation, avoir entre les mains sans opposition la puissance de Roi, que de s'en voir disputer le nom. Ainsi lorsque la Reine surprise de la mort imprévûe du Roi son mari, lui envoïa demander sa protection pour elle & pour ses enfans, il la lui promit, & l'assura qu'il feroit incessamment proclamer Lothaire Roi de France.

Flodoardi Chronic.

En effet il fit en sorte que les Seigneurs & les Evêques de Bourgogne, d'Aquitaine & de France concourussent tous à reconnoître de nouveau ce jeune Prince, qui fut sacré à Reims

Il est de nouveau reconnu, & sacré à Reims.

* Le Pere Chifflet prouve par d'anciens Monumens cette association dans son Histoire de l'Abbaïe de Tournus, pag. 287.

par

par l'Archevêque de cette Ville-là le douziéme de Novembre, trois ou quatre semaines après la mort du Roi son pere. La récompense de Hugues fut le Gouvernement general d'Aquitaine, qu'on ajoûta à ses Duchés de France & de Bourgogne, & par-là il devint comme le Lieutenant General de tout le Roïaume. Après la cérémonie, la Reine mere & le Roi s'en allerent à Laon, qui sans être la Capitale du Roïaume, étoit devenue la demeure ordinaire du Prince, & comme sa place de sûreté contre les entreprises de ses Vassaux.

954. Ibid.

L'année suivante Hugues mena le Roi & la Reine en Aquitaine avec une Armée, moins pour leur faire rendre les hommages par les Seigneurs du Païs, que pour s'y faire reconnoître lui-même en qualité de Duc d'Aquitaine. Cette qualité étoit comme attachée à la Maison des Comtes de Poitiers. Guillaume II. du nom à qui on l'avoit enlevée pour en gratifier Hugues, ressentit vivement cette préference & se révolta. L'Armée Françoise assiegea Poitiers & leva le siege au bout de deux mois, après avoir brûlé le Fort de Sainte Radegonde, qui étoit tout proche de la Ville, & qu'on avoit surpris quelques jours auparavant.

955.

Le Comte de Poitiers étoit en campagne avec un Corps de Troupes, & avoit toûjours tenu pendant le siege celles du Roi en inquietude, en lui coupant les vivres. Il se résolut de charger Hugues dans sa retraite, esperant avoir bon marché d'un reste d'Armée fort fatiguée par la disette, & par les travaux d'un long siege; mais Hugues sçachant qu'il le suivoit, rebroussa chemin, alla au-devant de lui, lui donna bataille, & le défit à plate couture. Il resta sur la place grand nombre d'Aquitains; quelques Seigneurs qui s'étoient revoltés avec le Comte de Poitiers, furent pris, & lui-même eut beaucoup de peine à se sauver.

Défaite du Comte de Poitiers. Ibid.

L'année d'après cette victoire, Hugues le Grand mourut à Dourdan au mois de Juin. Le Roïaume à sa mort perdit un Grand Homme, recommandable par sa prudence & par son courage. Personne ne s'en consola plus aisément que le Roi & la Reine sa mere. C'étoit un pesant joug dont ils se voïoient délivrés. Comme il descendoit de Robert le Fort qui étoit Comte d'Anjou dès le tems de Charles le Chauve, & allié à la Maison Roïale, il avoit conservé dans sa Famille la grande puissance qu'il y avoit trouvée, & l'avoit beaucoup augmentée par l'as-

956. Mort de Hugues le Grand
Aimoini Continuat. Chronic. Floriac. an. 956.

956.

cendant qu'il avoit ſçû prendre ſur les Seigneurs de France, par les grands Emplois qu'il s'étoit attirés en ſe faiſant craindre de ſes Souverains, & par les grandes alliances qu'il avoit contractées; car il avoit épouſé en premieres nôces une ſœur de Louis le Begue, en ſecondes nôces une fille d'Edouard Roi d'Angleterre, en troiſiémes nôces une ſœur d'Othon Roi de Germanie, & étoit devenu beau-pere du Duc de Normandie, à qui il maria une de ſes filles.

Guillel. Gemetic. L. 4. c. 11.

Il laiſſa quatre fils legitimes; ſçavoir Hugues ſurnommé Capet, qu'il recommanda avant que de mourir à Richard Duc de Normandie, & qui eut pour ſon partage le Comté de Paris & le Comté d'Orleans: ce Seigneur avec le tems devint Duc de France, & enſuite Roi. Le ſecond fils de Hugues le Grand fut Othon, qui lui ſucceda au Duché de Bourgogne. Les deux autres furent Eudes & Henri, qui après la mort d'Othon furent auſſi ſucceſſivement Ducs de Bourgogne. Pour ce qui eſt du Gouvernement d'Aquitaine, il ne demeura pas dans ſa Famille, & il rentra dans celle des Comtes de Poitiers.

Etat pitoïable du Gouvernement.

Ce n'étoit pas peu au Roi de n'avoir plus un Sujet auſſi puiſſant & auſſi redoutable que Hugues: mais ſa puiſſance étoit ſi petite, que tout ce qu'il avoit gagné à cette mort, étoit de n'être pas tous les jours à la veille d'être opprimé. Un grand nombre de ſes Vaſſaux avoient plus de Villes & de Terres que lui; car il étoit preſque réduit à la ſeule Ville de Laon. L'unique moïen de rétablir ſa puiſſance auroit été de profiter de la dépouille de Hugues, & de réünir le Comté de Paris, le Comté d'Orleans, & le Duché de Bourgogne à ſa Couronne; mais les Seigneurs du Roïaume s'y ſeroient tous oppoſés. Leur droit de ſucceder que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient laiſſé uſurper, étoit un interêt commun, auquel il n'eût pas été sûr pour lui de donner quelque atteinte: ainſi une de ſes principales occupations pendant ſon regne fut d'être le ſpectateur, & quelquefois l'arbitre de pluſieurs petites guerres, ſouvent fort ſanglantes, que tous ces Comtes & ces Seigneurs ſe faiſoient éternellement les uns aux autres, & encore plus frequemment que ſous les Rois précedens, ſous leſquels ces déſordres avoient commencé. Tantôt on ſurprenoit une Ville, tantôt l'un s'emparoit d'une Bourgade qui appartenoit à ſon voiſin, tantôt ce voiſin par repreſailles envoïoit des Compagnies entieres de brigands ſur les Terres

de celui qui l'avoit attaqué, pour les saccager. Le Roi lui-même étoit de tems en tems insulté de la même maniere, & se défendoit aussi de même, & prenoit quelquefois le parti de l'un, & quelquefois le parti de l'autre. 956.

Ce que faisoient les plus grands Seigneurs du Roïaume, tels qu'étoient par exemple le Comte de Flandres, le Comte de Vermandois, le Comte de Hainaut, & au-delà de la Loire le Comte de Poitiers, le Comte d'Auvergne, le Comte de Limoges, & plusieurs autres, les Seigneurs d'un moindre rang, & qui étoient les Vassaux de ceux-ci, le faisoient entre eux, à proportion de leur puissance. Nos Memoires Historiques du dixiéme siecle sont pleins de ces détails ennuïeux de guerres particulieres, & la seule utilité de ces Memoires est de nous donner l'idée de l'état pitoïable du Gouvernement de ce tems-là, & de nous faire conjecturer les miseres, que tous ces petits Tyrans causoient aux Peuples dans toutes les parties du Roïaume.

Lothaire se trouve sans presque aucun Domaine.

Ce qu'il y avoit encore de plus incommode & de plus fâcheux pour ces derniers Rois de la seconde Race, c'est qu'aïant très-peu de Villes & de Territoires qui dépendissent d'eux immediatement, & que selon l'usage établi dès le commencement de la Monarchie, les Armées n'étant composées que des Milices tirées de chaque Ville, de chaque Territoire, de chaque Comté, ces Princes ne pouvoient avoir de troupes que par le moïen des Seigneurs; de sorte qu'ils étoient à leur discretion à cet égard. Si un Comte Vassal de la Couronne étoit engagé en quelque guerre particuliere avec quelque autre Comte, le Roi ne pouvoit en tirer de troupes contre les ennemis de l'Etat. Si ce Comte étoit mécontent du Prince, ou qu'il en apprehendât quelque châtiment, il se liguoit avec d'autres, qu'il engageoit dans sa querelle, & se révoltoit. Ainsi depuis que les Rois eurent laissé devenir hereditaires les Comtés & les Duchés, il n'y eut plus de subordination, qu'autant que ces Princes eurent l'adresse de ménager leurs Vassaux. Ceux ci leur vendoient souvent leur service très-cherement, & demandoient pour le secours qu'ils leur donnoient, quelque Ville qui étoit du Domaine immediat de la Couronne & qui étoit à leur bienséance pour l'agrandissement de leur Comté: ce qui s'étant fait plusieurs fois, & les Rois par la necessité de leurs affaires, n'aïant pû en certaines circonstances refuser ce qu'on leur demandoit, ils se trouverent insensible-

956. ment dans l'état où nous avons vû Louis d'Outremer, & où se trouvoit Lothaire son Successeur, réduit à n'avoir presque aucun Domaine où il fût le maître, excepté quelques Maisons Roïales, & la Ville de Laon.

La Reine Gerberge pense à étendre la puissance de son fils.

Cependant la Reine mere Gerberge, femme habile, & qui avoit d'autres vûes, ne pouvoit sans chagrin souffrir que la puissance de son fils fût resserrée dans des bornes si étroites. Elle pensa serieusement à l'étendre par un endroit qui ne donneroit point de jalousie aux Comtes & aux Seigneurs François, & feroit même plaisir à quelques-uns ; c'étoit en s'emparant, si elle le pouvoit, du Duché de Normandie.

Richard Duc de Normandie n'étoit pas sur le même pié que les autres Ducs & Comtes du Roïaume. Il devoit hommage au Roi ; mais il ne devoit service qu'à Dieu, ainsi qu'on s'étoit exprimé dans le dernier Traité qui se fit entre les deux Nations, quand Louis d'Outremer fut sorti de sa prison de Rouen ; c'est-à-dire, qu'il n'étoit point obligé de fournir de troupes au Roi, comme les Vassaux du dedans du Roïaume : & de plus le droit de succession pour ce Duché, n'étoit pas seulement fondé dans l'usage comme dans les autres Comtés & Duchés du Roïaume, mais il étoit établi & confirmé par des Traités. On regardoit le Duché de Normandie comme entierement séparé de la Couronne de France. En un mot les François & les Normans étoient comme deux Nations, qui avoient des interêts tout differens.

La Famille de Hugues le Grand depuis l'érection de ce Duché, s'étoit toûjours fait un point de politique d'entretenir une étroite liaison avec les Ducs de Normandie. Mais Hugues le Grand étant mort, & ses enfans étant encore jeunes, il n'y avoit personne dans cette Famille qui pût faire un parti en France en faveur du Duc de Normandie. On trouva moïen de retirer de ses mains Hugues Capet l'aîné des fils de Hugues le Grand, & le Roi tâcha de se l'attacher par ses bienfaits ; car il lui donna le titre de Duc de France, comme son pere l'avoit porté. Il ajoûta à son Duché le Territoire de Poitiers, & confirma à Othon le cadet le Duché de Bourgogne.

Frodoard. Chronic.

Elle prend la resolution de se saisir du Duc de Normandie.

Le dessein de la Reine n'étoit pas de faire une guerre ouverte au Duc Richard : elle songeoit à un moïen plus court : c'étoit de le surprendre & de tâcher de se saisir de sa personne, se souvenant de la facilité avec laquelle Louis son mari s'étoit rendu maître

de Rouen, & d'une partie de la Normandie, si tôt qu'il eut eu le Duc encore enfant en sa puissance, & que s'il ne lui eût pas échappé, les Normans étoient sur le point d'être tous soumis. 956.

Elle concerta cette affaire avec Bruno Archevêque de Cologne & Duc de Lorraine, & avec Thibaud Comte de Chartres qui avoit été autrefois tout dévoué à Hugues le Grand. Si nous en croïons même l'Histoire de Normandie, ce fut par le conseil de ce Comte qu'elle prit cette résolution, & ce fut lui qui commença les hostilités. Il fut vigoureusement repoussé par le Duc, & alors le Roi prenant les interêts de son Vassal, fit mine de vouloir declarer la guerre au Duc de Normandie. Guillelm Gemetic. L. 4. c. 13.

Les choses étant amenées jusques-là, & la Reine aïant envoïé à l'Archevêque Duc de Lorraine, comme pour lui demander du secours contre le Duc de Normandie; ce Prélat de concert avec elle, dit qu'il vouloit être le mediateur entre le Roi & le Duc, & il envoïa pour ce sujet un Evêque au Duc pour lui offrir sa mediation. Le Duc l'accepta, & promit de se rendre à Amiens, où le Roi, la Reine & l'Archevêque devoient se trouver pour faire la reconciliation. Ils s'y trouverent en effet au jour marqué, & le Duc se mit en chemin pour s'y rendre.

Ce Prince en est averti.

Comme il approchoit d'Amiens, deux Chevaliers ou Gentilshommes Vassaux du Comte de Chartres, mécontens de leur Seigneur, ou indignés de la trahison qu'on préparoit au Duc, vinrent au-devant de lui à quelque distance de la Ville, & lui dirent en l'abordant: *Seigneur, êtes-vous lassé d'être Duc de Normandie, & que venez-vous chercher ici?* Le Duc leur demanda qui ils étoient, & à quel Seigneur ils appartenoient. *De quoi vous mettez-vous en peine?* repartit un des deux, *nous sommes vos serviteurs, suivez notre conseil.* *Ibid.*

Ces paroles firent faire au Duc de serieuses réflexions sur le danger où il s'exposoit, & après avoir entretenu les deux Chevaliers sur une affaire de cette importance, & sçû d'eux le dessein qu'on avoit formé contre lui, il fit present à l'un d'une épée, & à l'autre de brasselets d'or, & rebroussant chemin, il s'en retourna en Normandie.

Elle lui tend un nouveau piege.

Ce coup manqué ne fit pas perdre à la Reine toute esperance d'engager le Duc dans un nouveau piege. Le Roi lui écrivit pour se plaindre de la défiance qu'il avoit fait paroître de sa bonne foi, & de ce que sur des soupçons mal fondés, il n'avoit pas tenu la

956. parole qu'il avoit donnée de se trouver à Amiens; que les affaires qu'ils avoient entre eux aboutiroient à une rude guerre, s'il refusoit de les terminer à l'amiable, comme lui-même de son côté le souhaitoit fort; qu'il le sommoit de lui faire voir en vertu de quoi il s'exemptoit de lui fournir des troupes comme ses autres Vassaux, quand on lui en envoïoit l'ordre; qu'il devoit se souvenir qu'en qualité de Roi de France il étoit son Souverain & son Seigneur; qu'il devoit avoir du respect pour ses commandemens, & ne pas mépriser les offres qu'il lui faisoit de la paix; qu'enfin leurs communs ennemis seroient ravis de les voir brouillés ensemble; mais qu'il étoit de la prudence de l'un & de l'autre de ne pas leur donner ce plaisir; qu'il le prioit donc de consentir à une entrevûe le plûtôt qu'il seroit possible.

Ibid. Cap. 14.

Le Duc de Normandie s'y accorda; mais étant bien résolu de prendre plus de précautions qu'il n'avoit fait la premiere fois. Le lieu de l'entrevûe fut sur la riviere d'Aisne auprès de Soissons, selon un de nos Historiens: mais les anciennes Histoires de Normandie disent que ce fut sur la petite riviere d'Eaune, qui se jette dans celle de Dieppe, & ils me paroissent plus croïables, tant à cause de diverses particularités qu'ils ajoûtent, qu'à cause qu'il n'est gueres vrai-semblable que le Duc de Normandie eût voulu s'engager si avant, & au-delà de la riviere d'Oise. Le Duc s'y rendit avec ses meilleures troupes. Le Roi se trouva sur la rive opposée, avec Baudouin fils du vieux Arnoul Comte de Flandres qui vivoit encore, Thibaut Comte de Chartres, & Geoffroi Comte d'Anjou.

Flodoard. Dudo. L. 3.

Ibid. Flodoard. Chronic.

Le Duc en est encore informé.

Le Duc de Normandie avoit fait aller secretement dans l'Armée du Roi quelques espions, pour avoir des avis plus certains de ce qui s'y passoit, & bien lui en prit; car ils vinrent lui apprendre qu'on se disposoit à faire passer des troupes de son côté par des lieux couverts, afin de l'envelopper lui & son Armée durant la Conference.

Dudo. L. 3.

Il reçut cet avis à table, & sans paroître étonné, *dînons toûjours*, dit-il, *puisqu'ils ne sont pas encore en marche*. Il donna cependant ses ordres pour se préparer à décamper, & pour avoir à tous momens des nouvelles des ennemis. On lui vint dire qu'ils commençoient à marcher. Il demanda si le Roi y étoit, on lui dit qu'oui. Alors il monta à cheval, il fit repasser à son Armée la riviere de Dieppe auprès de laquelle il étoit campé, & s'étant

contenté de mettre cette riviere entre lui & les ennemis, il s'arrêta ſur le bord. 956.

Le Roi ſe rendit maître de quelques gués de la riviere, en l'un deſquels il y eut une vive eſcarmouche. Le Duc de Normandie s'y trouva en perſonne, & voïant un de ſes Officiers enveloppé par les François qui l'emmenoient priſonnier, il les chargea lui-même & le délivra. Comme ce jeune Prince qui aimoit la gloire, vouloit encore retourner à la charge, ſes Généraux l'en empêcherent malgré qu'il en eût, un d'eux aïant ſaiſi ſon cheval par la bride, & l'aïant obligé de revenir au camp. Son avis étoit de ne pas décamper, & de hazarder une bataille; mais on lui fit comprendre que les ennemis étant beaucoup plus forts que lui, ils pourroient le couper & ſe mettre entre Rouen & ſon Armée; qu'il avoit tiré preſque toute la Garniſon de cette Capitale, & qu'elle couroit riſque d'être emportée, ſi le Roi y arrivoit avant lui; ainſi il fit retraite du côté de Rouen. 961.

Et ſe retire du côté de Rouen.

Le Roi voïant que le Duc de Normandie lui avoit encore échappé, alla aſſieger Evreux & le prit, & le donna au Comte de Chartres. Le Duc de ſon côté entra dans le Païs Chartrain, & y mit tout à feu & à ſang. *Ibid.*

Le Comte de Chartres pour lui rendre la pareille, vint avec trois mille hommes tout proche de Rouen, de l'autre côté de la Seine, & fit le dégât. Le Duc s'étant aſſuré du nombre de ſes troupes, fit paſſer la riviere pendant la nuit aux ſiennes, & aïant donné au point du jour ſur le camp ennemi, il le força, mit le Comte de Chartres en déroute, lui tua ſix cens hommes ſur la place, & fit pluſieurs priſonniers qu'il renvoïa genereuſement ſans rançon; mais voïant le Comte de Chartres & le Roi obſtinés à ſa perte, il penſa à ſe procurer un puiſſant ſecours au-delà de la mer, ne pouvant en eſperer d'ailleurs. *Ibid.*

Les Normans établis en France entretenoient toûjours une grande correſpondance avec le Danemarc & la Norvege. Ils en connoiſſoient l'importance, & ce ne fut que par là que Richard ſous le dernier Regne s'étoit conſervé ſon Duché. Il envoïa donc pendant l'hiver en Danemarc demander des troupes, pour ſe ſoutenir contre le Roi de France, qui vouloit le dépoſſeder, & chaſſer tous les Normans de ſon Roïaume. Il eut au printems une Armée & une flotte nombreuſe à ſon ſervice, & le débarquement ſe fit dans les Ports de Normandie. *Ibid.* 962.

Il reçoit un ſecours conſiderable de Danemarc.

962. Les Normans ne se reposerent pas long-tems, ils porterent par tout le desordre & le ravage sur les terres de France ; mais avec encore plus de fureur sur celles du Comte de Chartres, que le Duc regardoit comme un des principaux auteurs du dessein que le Roi avoit pris de le chasser de son Duché. Le ravage fut si terrible, que la campagne fut entierement desertée, & les terres abandonnées ; ce qui causa dans tout le païs une extrême famine. Comme l'Armée venue du Nord n'étoit presque composée que de Païens, les Eglises ne furent pas épargnées, & ces ravages durerent deux ou trois ans, sans que le Duc de Normandie fit d'autres entreprises, se contentant de conserver son païs & de ruiner celui de ses ennemis. Le Comte de Chartres qui étoit la cause de tous ces malheurs, devint en execration à ses sujets. Enfin quelques Evêques de France ne pouvant attendre de lui ni du Roi un assés prompt remede, s'assemblerent en Concile, & resolurent d'envoïer demander la paix à Richard.

Ibid.

965.

L'Evêque de Chartres, comme celui qui devoit prendre le plus de part à cette desolation, fut chargé de negocier avec le Duc, & lui fit demander par un Religieux, la permission de l'aller trouver. Le Duc lui accorda un passeport & toute sorte de sureté. L'Evêque vint se jetter à ses piés, & lui representa l'état pitoïable où son Evêché & les Evêchés voisins étoient réduits ; & que toutes les Eglises & tous les Monasteres avoient été profanés, brûlés, renversés ; qu'il paroissoit étonnant qu'un Prince aussi Chrétien & aussi religieux qu'il étoit, donnât cette licence à des Païens, contre ceux qui étoient de même Religion que lui, & ses freres en Jesus-Christ, & qu'il le conjuroit par ce saint nom, de faire cesser une persecution si cruelle & si scandaleuse.

Le Duc lui répondit qu'il ne faisoit que se défendre ; qu'on l'avoit voulu perdre ; qu'on avoit tâché deux fois de se saisir de sa personne par trahison ; que le Comte de Chartres étoit venu faire le dégât jusqu'aux portes de Rouen, & que c'étoit à ce Comte à qui on devoit imputer tous les maux dont on se plaignoit : « mais au reste, ajoûta-t-il, il ne tiendra pas » à moi que la paix ne se fasse ; je sçai qu'en vous la don» nant, je ferai une chose agreable à Dieu. La difficulté » sera d'y faire consentir les Troupes que j'ai fait venir du Nord, » & dont je ne suis pas tout-à-fait le maître. « Il donna neanmoins

Ibid.

moins à l'Evêque de bonnes esperances, & lui dit de revenir le trouver vers le quinziéme de Mai avec quelques autres Evêques, & quelques Seigneurs du Comté de Chartres. L'Evêque étant de retour, fit sçavoir au Roi ce qu'il avoit fait, & ce Prince l'approuva, n'étant pas moins ennuïé que lui de cette guerre. 965.

Paix entre le Duc de Normandie & le Comte de Chartres. Ibid.

Le Comte de Chartres aïant eu avis de ce qui se passoit, & apprehendant que les Seigneurs & les Evêques ne fissent leur paix avec le Duc de Normandie sans l'y comprendre, envoïa secretement au Duc un homme affidé, ponr lui demander son amitié & le prier de traiter de paix avec lui; qu'il lui promettoit avant toutes choses de lui rendre Evreux, & qu'il ne demandoit que la sureté de sa seule parole pour l'aller trouver lui-même jusqu'à Rouen. Le Duc de Normandie lui répondit, qu'il souhaitoit de tout son cœur se reconcilier avec lui, & que puisqu'il vouloit bien venir à Rouen, il l'y attendroit pendant trois jours, & qu'il y seroit en toute sureté.

Le Comte sur cette promesse partit avec fort peu de ses gens, & arriva à Rouen la nuit, comme on en étoit convenu. Ils s'embrasserent le Duc & lui, se témoignerent l'un à l'autre le regret qu'ils avoient d'avoir rompu ensemble. L'accord fut bientôt fait, le Comte consentit à rendre Evreux; & le Duc charmé de la franchise avec laquelle son ennemi s'étoit venu mettre entre ses mains, ne demanda aucun dédommagement. On fit serment de part & d'autre sur les Reliques des Saints de garder sa parole, & aussi-tôt après on restitua Evreux au Duc de Normandie.

Ce Traité qui devint public par son execution, n'empêcha point que plusieurs Evêques accompagnés de quelques Seigneurs, ne se rendissent au mois de Mai auprès du Duc de Normandie, selon qu'il en étoit convenu avec l'Evêque de Chartres, qui avoit ordre de traiter aussi au nom du Roi.

Elle se conclut aussi avec le Roi. Ibid.

Cette Conference se tint sur le bord d'un canal appellé en Latin dans l'Histoire de Normandie, *Givoldifossa*. Les Articles furent bientôt arrêtés, le Duc étant fort porté à la paix. Tout se réduisit à deux points, l'un que le Roi ratifieroit la restitution d'Evreux faite par le Comte de Chartres, & l'autre qu'il confirmeroit au Duc de Normandie, & à ses Successeurs la possession du Duché de Normandie, conformément aux autres Traités faits sur ce sujet. Mais il y avoit un autre obstacle bien plus difficile à surmonter: c'étoit qu'il falloit que l'armée venue

du Nord consentît à cette paix, & qu'elle remontât sur sa flote
965. pour s'en retourner : & c'étoit à quoi il n'étoit pas aisé de la résoudre.

La proposition que lui en fit Richard fut rejettée avec colere, & pensa exciter une sédition. Ces Normans lui dirent qu'ils n'étoient point venus de si loin seulement pour ravager une partie de la France, mais pour la lui soumettre à lui-même ; que s'il n'en vouloit point, il les laissât faire, & qu'ils trouveroient bien moïen de s'y établir.

Le Duc voïant les esprits trop échauffés, ne voulut pas les presser davantage, & leur dit qu'il n'avoit garde de prendre aucun parti sans leur consentement ; mais aïant parlé en particulier aux principaux Chefs, il les adoucit par des promesses & par des presens que lui & les François leur firent, & qui les engagerent à persuader à leurs gens de sortir de France.

On donne satisfaction aux Soldats Danois. Ibid.

Cette negociation dura quinze jours pendant lesquels les François furent en de grandes inquietudes. Enfin on s'accorda à ces conditions ; qu'on distribueroit aux soldats Danois une grosse somme d'argent ; qu'on fourniroit abondamment leurs Vaisseaux de toutes sortes de vivres, & de toutes les choses dont ils auroient besoin ; que ceux qui voudroient se faire Chrétiens & vivre en paix en Normandie, y demeureroient ; & que pour ceux qui voudroient aller chercher fortune ailleurs sans retourner en leur païs, on leur donneroit des Pilotes du Cotentin, pour conduire leur flote sur les côtes d'Espagne habitées par les Sarasins, où ils feroient ce qu'ils avoient eu envie de faire en France. Les choses furent ainsi executées. Plusieurs se firent Chrétiens & demeurerent en Normandie ; les autres firent voile en Espagne, ils y firent descente, défirent les Sarasins, pillerent plusieurs Villes, & en remporterent un très-riche butin.

Ibid.

Quelques jours après le retour des Evêques, le Roi se trouva sur la riviere d'Epte avec le Duc de Normandie, où les anciens Traités furent de nouveau confirmés par serment de part & & d'autre, & la paix parfaitement rétablie entre les deux Nations fut de longue durée. Elle se fit fort à propos pour le Roi qui en profita, pour réunir à son Domaine une bonne partie du Comté de Flandres, en punissant le nouveau Comte de sa révolte.

Arnoul Comte de Flandres, dit *le Vieux*, avoit regné très-long-tems, & s'étoit rendu fort puissant & redoutable. Il étoit

maître d'Arras, de Douai, & de plusieurs autres Places sur la Lis, sur l'Escaut, & le long de la mer. Il avoit eu d'Alix fille du Comte de Vermandois Baudouin III. qui gouverna sous lui le Comté de Flandres ; mais qui mourut avant lui. Baudouin laissa un fils nommé Arnoul II. du nom, dit le Jeune. Il succeda peu d'années après à son aïeul Arnoul le Vieux dont la mort arriva avant que la paix se fit entre la France & la Normandie. 965. Flodoard. Chronic.

Le Roi fit sommer ce jeune Comte de lui faire hommage. Il n'est pas dit qu'il eût refusé de le faire ; mais seulement qu'il refusa de reconnoître l'obligation qu'il avoit de fournir aux Rois de France des Troupes en tems de guerre. Il vouloit à cet égard se mettre sur le même pié que le Duc de Normandie. Le Roi ne voulut pas le souffrir & se trouva en état de le ranger à son devoir. Dud. L. 3.

Hugues Capet Duc de France, fils de Hugues le Grand, étoit en parfaite intelligence avec le Roi, & il en étoit beaucoup aimé, aussi bien qu'Eudes son frere qui avoit succedé au Duché de Bourgogne à Othon leur autre frere, mort la même année que le feu Comte de Flandres. L'un & l'autre leverent de nombreuses troupes chacun dans leur Duché, avec lesquelles le Roi vint assieger Arras : il le prit & tout ce qu'il y avoit de Places fortifiées jusqu'à la Lis, & d'ailleurs Roricon Evêque de Laon sçut si bien ménager les Seigneurs Flamans, que la plûpart se déclarerent pour le Roi. Les Annales de Flandres ajoûtent que ce Prince prit aussi Douai ; malgré la résistance opiniâtre des Habitans. De sorte que le Comte de Flandres se voïant réduit à la derniere extrémité, fut obligé de demander quartier & la paix. *Le Roi prend Arras & plusieurs autres Places.* Flodoard. Chronic. Dudo. L. 3. Flodoard Chronic.

Il s'adressa pour cela au Duc de Normandie, qui agit si bien auprès du Roi, qu'il l'appaisa, & obtint même qu'il rendît Arras au Comte. Dudo. L. 3.

Au retour de cette expedition le Roi alla à Cologne avec la Reine sa mere, où ils s'aboucherent avec Othon Roi de Germanie, qui depuis quelque tems avoit été couronné Empereur. On y conclut le mariage du Roi avec Emma fille de Lothaire II. Roi d'Italie mort depuis quatorze ou quinze ans, & d'Adelaïde que l'Empereur Othon avoit épousée en secondes nôces, & ce mariage se fit quelques mois après. *Il se marie avec Emma fille de Lothaire II. Roi d'Italie.*

Le Regne de Lothaire fut ensuite fort tranquille pendant plusieurs années, & c'est un des grands éloges qu'on puisse donner à ce Prince, d'avoir sçu entretenir si long-tems la tranquilité dans 966.

un Etat jusqu'alors si agité ; mais en l'an 976. les differends touchant la Lorraine rallumerent des guerres, dont les suites furent bien funestes à la Maison de Charlemagne, puisqu'elles furent la cause ou l'occasion dont on se servit, pour lui enlever la Couronne & la faire passer sans retour dans une autre Famille, qui la conserve encore aujourd'hui, par le droit que lui donne la possession de plus de sept siecles.

976.

Etendue de la Lorraine.

Au sujet d'un si grand évenement il faut se souvenir, que la Lorraine depuis le Regne de Lothaire fils de l'Empereur Lothaire, & petit fils de Louis le Debonnaire, étoit un très-grand Etat. Dans sa premiere creation en Roïaume, c'est-à-dire, lorsqu'elle fut le partage de Lothaire, elle comprenoit le païs des Suisses, Geneve, la Tarentaise en Savoye, le païs que nous appellons aujourd'hui la Franche-Comté, les Evêchés de Maïence, de Spire, de Vormes, de Cologne, de Tréves, de Liege, le Duché de Cleves, d'Alsace; outre cela les Comtés de Hollande & de Zelande, qui faisoient encore alors partie de la Frise, & de plus le Cambresis, le Luxembourg, le Limbourg, la Gueldres, le Brabant : mais tous ces Duchés & Comtés que je viens de nommer n'avoient pas précisément les mêmes bornes qu'ils ont aujourd'hui. Dans la suite le païs des Suisses & la Franche-Comté, la Tarentaise & quelques autres Villes & Territoires voisins de ceux-là, en furent démembrés, & firent partie du Roïaume de Bourgogne au delà du Mont-Jura après la mort de l'Empereur Charles le Gros ; ainsi depuis ce tems-là ces païs ne furent plus du Roïaume de Lorraine.

Ses differens maîtres.

Dans l'espace de cent ans la Lorraine avoit diverses fois changé de maître, tantôt soumise aux Rois de France, tantôt aux Rois de Germanie, tantôt partagée entre eux, & tantôt réunie sous le même Souverain, tantôt cedée en tout ou en partie par les Rois de France aux Rois de Germanie, tantôt cedée par les Rois de Germanie aux Rois de France, tantôt envahie par les uns ou par les autres.

En Lorraine comme en France il y avoit quantité de Seigneurs & de Comtes, maîtres chacun dans leur canton, & neanmoins Vassaux du Roi de Germanie ou du Roi de France. Le premier qui ait porté le titre de Duc de Lorraine, comme Lieutenant General du Roi qui la possedoit, fut un Seigneur nommé Rainier, ou du moins Gilbert son fils sous Charles le Simple, & ensuite sous Henri surnommé l'Oiseleur Roi de Germa-

Chantereau, Considerations Historiques, &c.

976.

nie. Ce titre de Duc fut perpetué ; mais celui qui le portoit avoit toûjours la qualité de Vaſſal, comme le Duc de France, le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne.

Bruno la partage en Haute & en Baſſe Lorraine.

Bruno Archevêque de Cologne frere d'Othon I. & beau-frere de Louis d'Outremer, qui avoit épouſé Gerberge ſa ſœur, fut fait Duc de Lorraine par Othon, de qui ce Duché dépendoit alors. Cet Archevêque prit le titre d'Archiduc de Lorraine, voulant faire connoître par ce titre, qu'il avoit un Duc pour Vaſſal ; ce fut lui qui partagea la Lorraine en deux parties avec l'agrément de l'Empereur Othon I. ſon frere. L'une fut appellée Haute Lorraine qui confinoit avec le Luxembourg & la Franche-Comté ; & c'eſt à peu près le païs qui porte encore aujourd'hui le nom de Lorraine. On appelloit auſſi cette même partie de l'ancienne Lorraine le Duché de Moſellane, parce que la Moſelle paſſe tout au travers, & qu'il comprenoit les Provinces qui ſont des deux côtés de cette riviere depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. L'Archevêque de Cologne donna ce Duché à Frederic d'Alſace, qui avoit épouſé Beatrix niece de ce Prélat, & & ſœur de Hugues Capet ; c'eſt ce Frederic qui a donné commencement à la Seigneurie & Comté de Bar : & de cette maniere le Duc Frederic fut Vaſſal immediat de l'Archevêque Bruno, & la Haute Lorraine devint comme un arriere-fief du Roïaume de Germanie.

Comment les Archevêques de Tréves & de Maïence sont devenus ſi puiſſans.

L'autre partie de l'ancien Roïaume de Lorraine que l'Archevêque de Cologne gouvernoit immediatement par lui-même, fut avec le tems appellée Baſſe Lorraine & Duché de Brabant ; parce que le Brabant étoit une des plus conſiderables Seigneuries de toute cette portion de la Lorraine qui comprenoit pluſieurs Villes & une partie des Duchés de Juliers & de Gueldres, avec les Provinces que le Rhin, la Meuſe & l'Eſcaut renferment vers leurs embouchures. Car pour ce qui eſt de quelques Villes Epiſcopales ſur les bords du Rhin, de la Meuſe, & de la Moſelle, elles furent comme ſéparées de la Lorraine, & données en Seigneuries aux Evêques de ces Villes, par Bruno & par Othon ſon frere, & par leur pere Henri dit l'Oiſeleur : & c'eſt par-là que les Archevêques de Tréves, de Maïence & les autres, ſont devenus ſi puiſſans Seigneurs. On a la ſuite des Ducs de la Haute Lorraine, depuis Frederic juſqu'à Matthieu I. qui la poſſeda en 1139. & duquel ſont deſcendus les Ducs de Lorraine qui y

ont regné jusqu'à nos tems. Quant au Duché de la Basse Lorraine, qui fut gouverné par l'Archiduc Bruno jusqu'à l'an 965. on ne voit point qu'il ait eu d'autre Seigneur particulier que Charles frere du Roi de France, qui douze ans après la mort de Bruno en fut fait Duc l'an 977. à l'occasion que je vais dire, ou du moins conjecturer, suivant les lumieres que nos anciens Historiens me fourniront.

976.

Rainier Comte de Hainaut est dépouillé de ses Etats.

Othon I. Roi de Germanie & Empereur, le plus grand Prince qui eût porté ces deux titres depuis Charlemagne, mourut l'an 973. & eut pour Successeur son fils Othon II. qu'il avoit fait de son vivant couronner Roi de Germanie & Empereur. Il y avoit déja long-tems que Rainier Comte de Hainaut, appellé dans l'Histoire Rainier au long Cou *, avoit été dépouillé de ses Etats par l'Archevêque Bruno. Ses deux fils, Lambert & Rainier s'étoient refugiés à la Cour de France, en attendant quelque occasion de rentrer dans leur Comté, que Bruno ou Othon I. avoient donné à deux autres Seigneurs nommés Garnier & Rainold.

* Longi Colli.

Sigeberti Chronic.

Dès qu'Othon I. fut mort, ils ne manquerent pas avec le secours de quelques Troupes de France, de marcher du côté du Hainaut. Garnier & Rainold vinrent les rencontrer auprès de Peronne. Il y eut un sanglant combat où ces deux Seigneurs furent défaits & tués. Les deux freres victorieux entrerent dans le Hainaut avec leur Armée, & s'y emparerent d'une Place sur la riviere de Haisne, appellée Buxide, & qui apparemment est celle qu'on appelle aujourd'hui Bossut, Chef d'un Comté, & d'où une Famille illustre de ce païs-là a tiré son nom. De là ils coururent & ravagerent toute la Basse Lorraine. Othon II. assiegea depuis cette Place & la prit, sans qu'il pût pour cela empêcher que ces deux Seigneurs ne continuassent de ravager toute la Basse Lorraine. Deux ans après ils revinrent avec de plus grandes forces attaquer Godefroi & Arnoul, ausquels après le combat de Peronne, Othon avoit donné le Comté de Hainaut. Charles frere du Roi & Hugues Capet étoient à la tête de cette Armée. Ils assiegerent Mons. Godefroi & Arnoul vinrent au secours. Il y eut encore un combat très-opiniâtre, où beaucoup de monde fut tué de part & d'autre: chacun s'attribua la victoire; mais le siege fut levé.

Ibid. an. 974.

Chronic. Nangii.

Ses deux Fils s'en remettent en possession.

Cependant la France soûtenoit toûjours Rainier & Lambert,

& pour montrer la résolution où l'on étoit de ne les pas abandonner, il fut résolu que Rainier épouseroit une fille de Hugues Capet, & Lambert la fille de Charles frere du Roi Lothaire. En effet on les seconda si bien, qu'ils chasserent les deux Comtes établis par l'Empereur, & se remirent en possession du Comté de Hainaut. 977.

Cette conquête étonna l'Empereur, & lui fit apprehender de plus fâcheuses suites de la tranquillité dont la France jouissoit alors, & de l'union qu'il voïoit entre le Roi de France, Charles frere de ce Prince, Hugues Capet, & les Comtes de Hainaut. Sa politique dans ces conjonctures lui fit prendre une résolution très-propre à commettre le Roi avec Charles, & à rompre cette bonne intelligence qui l'inquietoit.

Lothaire pen[illegible] nir à la Couro[illegible] Duché de Lorraine.
Glaber. L. 1. c. 3.

Lothaire Prince assûrément sage & courageux, pensoit en effet serieusement à profiter de la situation heureuse & tranquille des affaires de France, pour rétablir l'autorité du Gouvernement, & pour réünir à la Couronne ce qui en avoit été séparé, & principalement ce qu'on avoit si long-tems appellé le Roïaume de Lorraine. C'étoit une des raisons qui lui avoient fait prendre si hautement les interêts des Comtes de Hainaut, dont le Domaine étoit enclavé dans la Basse Lorraine.

Sigebert.
Magnum Chronic. Belgicum.

Charles frere du Roi joint aux Comtes de Hainaut, faisoit aussi de ce côté-là beaucoup de peine à l'Empereur. Il avoit des prétentions sur le Duché de Brabant, aussi-bien que sur le reste de la Lorraine, le Roi son frere lui aïant cedé dès l'an 953. tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Il est encore vrai-semblable que Charles possedoit en ces quartiers-là une partie des biens, que sa mere la Reine Gerberge y avoit acquis du tems qu'elle étoit femme de Gillebert Duc de Lorraine sous le Regne d'Othon I. & dont cet Empereur l'avoit mise en possession en 956. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'Empereur Othon II. conçut de grands soupçons des desseins que Lothaire avoit sur le Duché de Lorraine. Flodoart.

Ces soupçons l'inquietoient d'autant plus qu'il avoit des affaires ailleurs, & qu'il formoit lui-même de grands projets. Car sans parler des Nations Germaniques, ou Frontieres de la Germanie du côté du Danube, qui étoient toûjours difficiles à tenir dans la soumission, il étoit obligé d'avoir continuellement l'œil sur l'Italie, où les Grecs qui étoient encore maîtres de la Pouille

977. & de la Calabre, & les Ducs de Benevent & de Spolete n'oublioient rien, pour lui susciter des affaires, & pour révolter les Peuples contre lui. L'Empereur son pere, tout Grand Homme qu'il étoit, avoit eu bien de la peine à y établir son autorité, & enfin lui-même meditoit de chasser les Grecs d'Italie, & de reünir à l'Empire d'Occident la Pouille & la Calabre.

Comme il avoit pénétré les desseins du Roi de France, il ne doutoit pas que ce Prince dès qu'il le verroit occupé en Italie, ne vînt fondre en Lorraine, & que secondé de son frere, des Comtes de Hainaut, & de plusieurs autres Seigneurs qui avoient toûjours de l'inclination pour le Sang de Charlemagne, il ne lui enlevât cette partie du Roïaume de Germanie, pour la réünir à la Couronne de France. Voici donc le parti qu'il prit, qui étoit en apparence contre ses interêts, mais en effet un trait d'une politique très-raffinée.

Othon II. fait offrir à Charles frere de Lothaire le Duché de la Basse Lorraine. Charles l'accepte.

Il fit offrir à Charles frere du Roi, le Duché de la Basse Lorraine, à condition de l'hommage, & de le tenir comme mouvant de la Couronne de Germanie. Othon prévoïoit bien que Charles, qui n'avoit point eu de part à la succession du Roïaume de France, se laisseroit tenter à la vûe d'un aussi beau present; que la qualité de Vassal de l'Empire ou du Roïaume de Germanie lui feroit peu de peine, vû qu'il n'étoit que Sujet & que Vassal du Roi son frere, avec très-peu de revenu pour une personne de son rang, & qu'il quitteroit sans peine une Cour, où il n'avoit gueres de consideration & beaucoup de sujets de chagrin; car la Reine ne le pouvoit souffrir, & lui ne pouvoit souffrir la Reine.

Hugo Flaviniac.

L'Empereur ne se trompa pas dans sa conjecture. Charles reçut son offre avec joie; mais en l'acceptant, il se brouilla avec le Roi son frere, & se rendit odieux à toute la France, où l'on vit avec indignation le frere du Roi se faire Vassal du Roi de Germanie.

Lothaire entre en Lorraine, & la ravage toute entiere.

Sigebertus.

Cette mésintelligence étoit une des choses que l'Empereur avoit en vûe, esperant par ce moïen, dit l'ancien Historien, *se délivrer des continuelles insultes* que lui faisoit Charles, & l'opposer lui-même aux vastes desseins du Roi de France son frere. Mais Othon peu de tems après pensa être la dupe dans cette affaire: car Lothaire choqué de ce que ce Traité s'étoit fait sans sa participation, entra brusquement en Lorraine, fut reçu à Metz, où quantité de Seigneurs lui firent hommage, & partant delà lorsqu'on

Chronic. [illegible]

lorſqu'on s'y attendoit le moins, il vint avec une extrême promptitude à Aix-la-Chapelle, & y arriva lorſque l'Empereur étoit prêt de ſe mettre à table. On y étoit ſi peu en défenſe, que l'Empereur fut obligé de s'enfuir, & qu'il n'échappa qu'avec beaucoup de peine, aïant toûjours marché le reſte du jour & une partie de la nuit, pour ſe mettre en ſûreté avec l'Imperatrice. Lothaire fut reçu dans Aix-la-Chapelle, où il dîna de ce qu'on avoit préparé pour l'Empereur. Enſuite il courut tout le Païs en le ravageant, & rentra en France.

978. Glaber. L. 1. c. 3.

L'Empereur durant ce tems-là, aſſembla ſes Troupes, & avec une Armée de plus de ſoixante mille hommes, porta à ſon tour la déſolation dans toute la Champagne, ruina tous les environs de Reims, de Laon, de Soiſſons, s'avança juſqu'à Paris, dont il brûla un des Fauxbourgs, n'épargnant que les Egliſes. Un neveu de l'Empereur qui l'accompagnoit, s'étoit vanté d'aller inſulter la Porte de Paris, & d'y enfoncer ſa lance; il l'executa durant l'incendie du Fauxbourg; mais les Pariſiens aïant en ce moment fait une ſortie, il y fut tué avec la plûpart de ceux qui l'avoient ſuivi. L'Empereur demeura trois jours à la vûe de Paris, & aïant appris que Lothaire, Hugues Capet, & le Duc de Bourgogne venoient avec une Armée pour lui fermer le retour, il décampa, & prit ſa route du côté de Soiſſons. Le Roi aïant ſous lui Hugues Capet, & Geoffroi appellé communément Griſe Gonnelle, * Comte d'Anjou, attaqua ſon arriere-garde au paſſage de la riviere d'Aiſne, lui tua beaucoup de monde, & enleva une partie de ſes bagages; il le pourſuivit pendant trois jours & trois nuits en le harcelant ſans ceſſe juſqu'à la Forêt d'Ardennes. L'Empereur aïant mis la Meuſe entre le Roi & lui, s'échappa, & la campagne finit par la retraite des Armées. Le Comte d'Anjou fit en cette occaſion de ſi belles actions, que le Roi lui donna pour lui & pour ſes Succeſſeurs, du moins ils le prétendirent ainſi, la Charge de Grand Sénéchal de France, qui avoit beaucoup de rapport à celle de Grand Maître d'Hôtel, & en même-tems à celle de Connétable, telles qu'on les a vûes dans les derniers tems.

L'Empereur déſole à ſon tour la Champagne & s'avance juſqu'à Paris.
Glaber. L. 1. c. 3.

979.

Hugo de Cleriis.

L'année ſuivante on ſe tint de part & d'autre ſur la défenſive, chacun pour couvrir ſon Païs, & puis la paix ſe fit à ces condi-

980.

* C'eſt à-dire, Griſe-Caſaque, ou Cotte d'armes, parce que ce Comte en portoit d'ordinaire une de cette couleur

tions ; que la possession de la Lorraine demeureroit à l'Empereur ; 980. qu'il reconnoitroit le droit que la Couronne de France avoit sur ce Païs-là, & qu'il ne la posséderoit que comme Beneficier * du Roi de France.

* In Beneficium.

Mort de Lothaire.

Cette paix fut faite contre l'avis des principaux Seigneurs de France, & sur-tout de Hugues Capet & de son frere le Duc de
984. Bourgogne, qui croïoient le Roi en état de réünir la Lorraine à la Couronne, s'il avoit voulu continuer la guerre. Othon étant mort en Italie quatre ans après, Lothaire prit la défense du fils de ce Prince le jeune Othon troisiéme du nom, contre Henri Duc de Baviere, qui vouloit s'emparer du Roïaume de Germanie. Le Roi par cette raison, ou sous ce prétexte entra en Lor-
985. raine, & se rendit maître de Verdun, & en emmena prisonnier en France le Comte Godefroi, à qui cette Place appartenoit. Il tenta aussi de se rendre maître de Cambrai, mais il n'y réussit pas. Les causes de toutes ces differentes entreprises & de plusieurs autres qui se firent en France & en Lorraine, à l'occasion de la mort d'Othon, sont très-peu marquées dans nos anciennes Histoires, où l'on voit seulement en general, qu'il y eut beaucoup d'intrigues sur ce sujet. Si Lothaire avoit conçu de nouveau le dessein de reconquerir la Lorraine, il n'eut pas le tems de l'executer ; car il mourut lui-même bientôt après à Reims le deuxié-
986. me de Mars de l'an 986. la trente-deuxiéme année de son Regne, dans la vigueur de son âge, étant, quoi qu'en aïent dit quelques Ecrivains, au-dessous de cinquante ans, & n'en aïant au plus que quarante six. Rien n'est plus glorieux pour ce Prince, que la louange qu'on lui donne dans son Epitaphe, d'avoir sçu réünir les esprits des Seigneurs François, & de les avoir eu tout-à-fait soumis à ses ordres. L'idée que l'Histoire nous donne des Regnes précedens & des premieres années mêmes du sien, nous doivent faire regarder cette soumission des Grands, comme l'ouvrage d'une prudence consommée dans l'art de gouverner, ainsi que je l'ai déja fait remarquer.

Epist. Gerberti.

Balberic. l. 1. c. 104.

Gerberti Epist. 74. Du Chesne, Tom. 2.

En joignant à cela le dessein qu'il avoit conçu, lorsqu'il se fut rendu maître des esprits, de réünir à l'Empire François tout ce qui en avoit été aliené, on voit un Prince qui agissoit de suite & avec methode, & qui avoit des vûes grandes & dignes d'un Roi. Le fameux Gerbert Archevêque de Reims, & puis de Ravenne, & ensuite Pape, tout dévoué qu'il étoit aux Empereurs, parle

Il avoit fait recon- [illegible] fils aîné.
Glaber l. [illegible]
Gerberti Epist. 74.

de Lothaire comme d'un Prince distingué entre les Souverains de son tems, & il y a tout sujet de croire que s'il eût vécu davantage, il auroit rétabli un ordre parfait dans le Roïaume & dans le Gouvernement. L'experience du passé lui avoit fait prendre une précaution dont son pere lui avoit donné l'exemple, & que plusieurs de ses Successeurs ne manquerent pas d'imiter : ce fut de faire reconnoître de son vivant pour Roi, son fils aîné. Il s'appelloit Louis. Il en avoit un autre nommé Arnoul, qu'il avoit eu d'une maîtresse, & qui fut depuis Archevêque de Reims. On en a découvert depuis peu un troisiéme nommé Othon, qui mourut tout jeune. 986. Glaber. L. 1. c. 3. Mabillon de Re Diplomat. L. 2. c. 26. Ademarus Chronic. Malleacense. Epist. 31. Gerberti.

Quelques Historiens font mourir Lothaire de poison, & en accusent la Reine Emma sa femme. Les Ecrivains les plus voisins de ce tems-là n'en disent rien, & l'on n'en voit pas de sujet. A la verité Charles frere du Roi osa accuser cette Princesse de quelques mauvais commerces ; mais c'est un témoin peu recevable en cette cause, parce qu'il étoit son ennemi declaré. Si elle fut coupable de cette mort, elle sçut parfaitement sauver les apparences. Rien n'est plus tendre que ce qu'elle écrivit sur ce sujet à l'Imperatrice Adelaïde sa mere, & à en juger par cette Lettre, jamais femme n'aima plus ardemment son mari, & ne fut plus touchée de sa perte. Mais ce sont-là de ces mysteres sur lesquels on ne peut prononcer sans témerité. Lothaire en mourant recommanda son fils Louis à Hugues Capet, comme à celui de tous les Seigneurs qui étoit le plus capable de le soûtenir par son credit & par sa puissance. Epist. 75. Nangius.

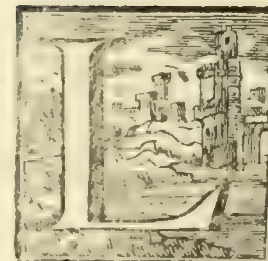


Boucher invenit — *Prise de Rheims par Louis V.* — Baquoy fecit

HISTOIRE
DE
FRANCE.

LOUIS V.

986.
[illegible] Gerbert, [illegible]



OUIS cinquiéme du nom fut de nouveau ſalué Roi par les Seigneurs de France, qui firent auſſi ſerment de fidelité à la Reine ſa mere, ſans doute comme à la Regente du Roïaume pendant la jeuneſſe de ſon fils. Ce Prince pouvoit avoir alors au plus dix-neuf ans, le Roi ſon pere n'aïant épouſé la Reine Emma qu'en l'an 966.

[illegible]

La méſintelligence ſe mit bientôt entre la mere & le fils. Les grandes liaiſons que cette Princeſſe eut avec la Cour de Germa-

nie, en furent ou les causes ou les suites : je veux dire que de deux choses l'une, ou que le Roi rompit avec la Reine sa mere, par la connoissance qu'il eut du commerce qu'elle entretenoit à la Cour de Germanie ; ou bien qu'elle, se voïant menacée d'une disgrace pour d'autres raisons que l'Histoire ne marque point, elle eut soin de se ménager des ressources de ce côté-là, afin de se soûtenir contre son fils. Nous avons encore quelques Lettres de cette Princesse qui sont des preuves incontestables de ce que je dis ; mais qui ne nous apprennent rien de plus. Adalberon Archevêque de Reims, Lorrain de Nation, étoit bien avant dans les mêmes intrigues, & il fut obligé pour cela de quitter le Roïaume. Le Roi vint pour le surprendre dans Reims ; il se donna des combats entre les Troupes du Roi & celles de l'Archevêque ; la Ville fut prise ; mais le Prélat échappa.

986.

In Codice Gerberti.

Ibid.

Charles Duc de la Basse Lorraine oncle du Roi, toûjours ennemi déclaré de la Reine Mere, ne manqua pas d'animer Louis contre elle. Ce fut à cette occasion qu'il fit courir, ou qu'il continua de faire courir le bruit du mauvais commerce qu'elle avoit avec l'Evêque de Laon. Cet Evêque fut chassé de sa Ville, & fit tout ce qu'il put pour soulever les autres Evêques contre le Roi. Il eut en vain recours à Hugues Capet, à qui la mesintelligence de la Reine Mere avec le Roi ne déplaisoit pas, parce qu'elle lui laissoit la disposition entiere des affaires. Peu s'en fallut que l'Empereur sollicité par cette Princesse n'en vînt à une guerre ouverte avec le Roi. Mais Beatrix sœur de Hugues Capet, & femme de Frederic Duc de la Haute Lorraine, étant venue trouver ce Prince à Compiegne, pour tâcher de réunir les esprits, le fit consentir à se trouver à Montfaucon auprès de Verdun avec la Reine Mere, Charles oncle du Roi, Henri Duc de Bourgogne, & l'Imperatrice Mere. La Duchesse Beatrix agit avec tant d'adresse, qu'elle ôta aux deux partis le pretexte de la guerre, qui étoit la détention de Godefroi Comte de Verdun, & frere de l'Archevêque de Reims. Ce Comte étoit prisonnier en France, depuis deux ans ; c'est à-dire, depuis que le feu Roi avoit pris cette Place. On la lui rendit, & on le mit en liberté, à condition qu'il cederoit quelques Terres de l'Evêché de Verdun pour sa rançon.

L'Evêque de Laon est chassé de sa Ville.

Ibid. Epist. 98.

Apparemment cette paix n'auroit pas été de longue durée, les esprits étant toûjours fort aigris ; mais la mort du Roi fut la fin

987. *Mort de Louis V.*

987. de toutes les querelles : il mourut après un an deux mois & quelques jours de Regne. On crut qu'il avoit été empoisonné, & un ancien Historien en accuse la Reine Blanche femme de ce Prince, dont il n'étoit pas aimé, & qui l'avoit même quitté une fois pour s'en retourner en Aquitaine, d'où elle étoit.

Ademari Chronic.

C'est le dernier Roi de la Race masculine de Charlemagne.

Louis ne laissa point d'enfans, & fut le dernier Roi de France de la Race masculine de Charlemagne, qui se trouve ainsi avoir fini dans les trois parties de l'Empire François par trois Princes, portant tous trois le nom de Louis ; c'est à sçavoir par Louis Empereur II. du nom en Italie ; au delà du Rhin, par Louis III. du nom Roi de Germanie, & enfin en France par Louis V. dont je parle. Charles son oncle Duc de la Basse Lorraine, étoit son heritier, & il étoit naturel qu'il montât sur le Trône après lui. Il fit tous ses efforts pour en venir à bout ; mais Hugues Capet lui enleva la Couronne, & commença la troisiéme lignée de nos Rois, après que la seconde eut duré 237. ans. La maniere dont il s'y prit, les guerres qu'il eut à soutenir pour surmonter tous les obstacles qu'il rencontra dans une si haute entreprise, & tout ce qui se passa dans une si fameuse révolution, c'est ce que je tâcherai de developper dans la suite de cette Histoire.



TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce II. Volume.

A

ſent

F

Montreuil,

I

O

P

T.

Z

TABLE DES USAGES ET COUTUMES *sous les Rois de la seconde Race.*

SOUS CHARLEMAGNE.

SOUS LOUIS LE DEBONNAIRE.

SOUS CHARLES LE CHAUVE.

Fin de la Table du ſecond Volume.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, cette nouvelle Edition de l'Histoire de France du R. P. DANIEL Jesuite. Le Public qui a reçû si favorablement la premiere, recevra sans doute plus favorablement encore celle-ci, retouchée avec soin par l'illustre Auteur, & enrichie de plusieurs additions, & sur-tout d'un abregé exact des Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. A Paris le deuxiéme Août 1722. SAURIN.

Permission du Reverend Pere C. DE LAISTRE *Provincial.*

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS, dans la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçû de N. R. P. General, permets au Pere GABRIEL DANIEL de faire imprimer un Ouvrage qu'il a composé, qui a pour titre, *Histoire de France, &c.* lequel a été lû & approuvé par trois Reviseurs de notre Compagnie. En foi & témoignage de quoi j'ai signé la presente Permission. A Rouen le 12. Mai 1708. C. DE LAISTRE.

PRIVILEGE DU ROY.

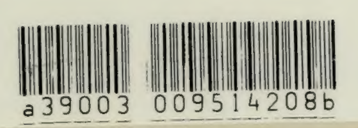
LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Le Pere GABRIEL DANIEL *de la Compagnie de* JESUS, Nous a fait remontrer qu'il desiroit donner au Public un Ouvrage de sa composition intitulé, *Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, avec des notes & des dissertations sur divers points de cette Histoire*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires ; & comme la lecture de cet Ouvrage n'est pas moins utile que curieuse : Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années consecutives, à compter du jour de la date des Presentes. FAISONS défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, dé-

biter, ni contrefaire ledit Livre en tout ou en partie, sans la permission expresse ou par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; A peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A LA CHARGE *que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles* ; Que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de l exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous MANDONS ET ENJOIGNONS de faire jouir l Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le 13. jour d'Août l'an de grace mil sept cent sept, & de notre Regne le soixante-cinquiéme. Par le Roy en son Conseil. Signé, LE COMTE. Et scellé.

J'ai cedé mon droit au present Privilege au Sieur DELESPINE, suivant l'accord fait entre nous, le neuviéme Janvier 1708. GABRIEL DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 512. ce 17. Septembre mil sept cent douze, Signé, L. JOSSE, Syndic.

Et lesdits Sieurs MARIETTE, DELESPINE, & COIGNARD fils, ont associés JACQUES ROLLIN pour un quart dans le present Privilege, suivant l'accord fait entre eux.


a39003 009514208b

